GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 3 JANVIER 1772.

BIBLIOTHEQUE S
Les Fontaines
CHANTILLY

De Petersbourg, le 3 Décembre 1771.

LE Comte de Solms, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse, notifia, avant-hier, à l'Impératrice, la naissance du Prince dont est accouchée la Princesse épouse du Prince Ferdinand de Prusse.

Hier, on célébra la Fête du Régiment de Semonowski; après le Service Divin, tous les Officiers de ce Corps eurent l'honneur de baiser la main à l'Impératrice, & ils furent ensuite admis à dîner à la table de Sa Majesté Impériale.

Le Comte Ragnina, Envoyé de la République de Raguse, est arrivé ici, le 22 du mois dernier.

Le sieur Obreskow, ci-devant Ministre de Russie à la Porte, est arrivé, le 24. L'Impératrice lui a fait l'accueil le plus distingué: elle l'a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint Alexandre-Newski & lui a accordé une gratification de dix mille Roubles. Il sera logé & défrayé par la Cour, pendant six mois.

Malgré le froid qui commence à se faire sentir avec violence, la peste fait toujours des ravages & des progrès dans les différentes Provinces de cet Empire. On apprend que ce fléau s'est manifesté dans vingt-deux Villes; qu'il s'est répandu au-delà de Novogrod, & qu'il a pénétré jusqu'à Orenbourg & à Casan, dans la Russie Asiatique. On croit même qu'il a infecté les bords du Volga, dans les parties où l'Impératrice Régnante a fait passer de nombreuses Colonies d'étrangers. On prend toutes les précautions possibles pour arrêter les progrès de cette maladie; mais elle regne dans une si vaste étendue de Pays, qu'il est impossible de porter par-tout les secours nécessaires. On rassemble de toutes parts des Médecins & des Chirurgiens. On propose des appointemens considérables à ceux qu'on attire des Pays étrangers. Un grand nombre d'Officiers aux Gardes sont envoyés dans les Gouvernemens infectés, pour y former des cordons. Des troupes de Cosaques & d'autre Cavalerie légere, sont distribuées sur toutes les routes. On espere que ces précautions, & plus encore les fortes gelées qu'on éprouve depuis quelques jours pourront faire cesser cette calamité ou en diminuer les effets.

Les six Régimens de l'armée de Crimée, qui devoient se rendre en Lithuanie, ont reçu un contre-ordre. On les a répartis dans la Nouvelle-Servie & aux environs de Pultova. On a répandu le bruit que les Garnisons qui gardoient la Crimée ont été inquiétées par les Turcs & par les Tartares de cette Presqu'Isle, qu'on n'avoit pu soumettre.

Des Frontieres de la Valachie, le 29 Novembre 1771.

On vient d'apprendre que le Général Bauer est mort des blessures qu'il avoit reçues, le 31 Octobre, à la premiere affaire de Bucharest, où il commandoit les troupes Russes. Sa colonne a été entierement détruite par le Pacha de Posnie. Suivant les derniers détails qu'on a reçus de cette action, la perte en hommes a été très-considérable; mais elle a été à peu près égale de part & d'autre.

De Stockolm, le 6 Décembre 1771.

Il regne toujours la même division entre l'Ordre de la Noblesse & les Ordres inférieurs, à l'occasion de l'Acte d'Assurance. La démarche que le Roi avoit daigné faire pour réunir les différens partis n'a produit

Digitized by Google

aucun effet. On n'a pas même admis la proposition de remercier, par une Députation, Sa Majesté de la bonté avec laquelle Elle cherchoit à concilier les esprits. Cet avis a été rejetté à la pluralité de trois cens soixante-quatre voix contre trois cens trente-une. L'Ordre de la Noblesse, persistant dans son premier sentiment sur l'Acte d'Assurance, prescrivit, le 4 de ce mois, à ses Députés, dans la *Députation d'Expédition* de ne consentir à cet Acte que suivant ce qui a été convenu dans l'Ordre de la Noblesse & que si les Membres des autres Ordres vouloient en faire l'expédition, ils eussent à se retirer, en protestant contre tout ce qui pourroit se faire sans leur participation.

Le même Ordre approuva, le même jour, l'extrait des Régistres du Comité Secret, touchant l'établissement d'une loterie semblable à celle de Gênes, & il chargea quelques-uns de ses Membres d'examiner une Ordonnance projettée par l'Ordre de la Bourgeoisie pour les élections des Députés de cet Ordre à la Diete.

Un des Membres de l'Ordre Equestre, dans la précédente séance, s'étant permis des expressions peu mesurées contre la personne du Roi, la plus grande partie de l'assemblée en fut indignée, & l'on étoit sur le point de le faire sortir de la Salle, lorsque le Roi, informé de ce qui se passoit, fit appeller le Maréchal de la Diete & le chargea de témoigner à la Chambre le desir qu'il avoit qu'on ne délibérât point contre ce Membre & qu'on lui donnât le temps de se repentir lui-même de sa témérité. Cet acte de clémence & de bonté a fait la plus vive impression sur tous les cœurs.

De Vienne, le 18 Décembre 1771.

Dimanche dernier, le Comte de Halzfeldt a été déclaré Ministre d'Etat pour les Affaires Intérieures. Le Comte de Blumegen a été nommé Grand Chancelier de Bohême & premier Chancelier d'Autriche; le Comte de Kollowrath, Président de la Chambre des Finances de la Députation Ministériale de la Banque & du Conseil de Commerce; le Comte Wurben, Vice-Président de ces trois Départemens, & le Baron de Reischach, Vice-Président du Commerce. Le même jour, le Comte de Pergen, qui étoit Ministre d'Etat des Affaires Etrangeres, a été nommé Adjoint au Prince de Trautson, Maréchal des Etats de la Basse-Autriche, sous le titre de *Lands-Verweser*, (Lieutenant Provincial.) Il conservera le titre de Ministre d'Etat & les prérogatives de cette place. Le Baron de Binder, qui dirigeoit ci-devant les Affaires Etrangeres sous le Prince de Kaunitz, reprend ses anciennes fonctions, avec le titre de Conseiller Intime Actuel d'Etat. Il est décidé que la Chambre des Comptes sera conservée.

Lundi dernier, le Prince Albert de Saxe-Teschen & l'Archiducheste son épouse sont arrivés de Presbourg en cette Capitale.

De Munich, le 21 Décembre 1771.

L'Electeur vient de faire une promotion militaire. Le Comte Piosalque, Général de Cavalerie & Capitaine des Gardes du Corps, qui sert avec distinction dans les troupes Bavaroises depuis la surprise d'Ulm, en 1702 a été créé Feld-Marechal; le Général de la Rosée a été nommé Président au Conseil de Guerre, & le Comte de Daun, Grand Ecuyer & Maréchal de Camp, a obtenu la place de Gouverneur de Munich, dont le Général de la Rosée s'est démis.

Sigismond-Christophe de Schrottenbach, Archevêque de Salzbourg, Primat d'Allemagne, Légat né du Saint Siege, premier Prince Ecclésiastique du Saint Empire & Directeur né du College des Princes, conjointement avec l'Archiduc d'Autriche, est mort à Salzbourg, le 16 de ce mois, dans la soixante-treizieme année de son âge.

De Ratisbonne, le 21 Décembre 1771.

La Diete générale de l'Empire ne s'occupe, dans ce moment, que d'affaires de Police. Le Ministre Directorial de Mayence a proposé un Réglement sur la police des marchés aux grains & autres de la Ville de Ratisbonne. Le Ministre d'Autriche a présenté, de nouveau, le projet de réforme, concernant les abus des Corps de Métiers. Le but de cette réforme est de détruire une espece de tache que d'anciens préjugés ont imprimée sur certaines Professions, & de donner aux enfans de ceux qui les exercent le droit de se faire inscrire dans toutes sortes de Communautés & de Jurandes. Il y a plus de cinquante ans que la Diete s'occupe de cet objet utile; mais ni la rigueur des Loix générales, ni la sévérité des Réglemens particuliers, n'ont pu déraciner encore les préjugés absurdes établis dans la barbarie du moyen âge, & qui rendent, depuis plusieurs siecles, dans une grande partie de l'Allemagne, inutiles & à charge à l'Etat des milliers de bras qui ne demandent qu'à être employés. Suivant le nouveau projet de réforme, il seroit défendu d'exclure les

Digitized by Google

Sujets en question des Communautés des Arts & Métiers, & encore plus d'en expulser les Artisans qui auroient épousé leurs filles.

Le sieur de Seyfried, Ministre Plénipotentiaire du Margrave de Brandebourg-Anspach, a obtenu son rappel, & le sieur de Salzmann, Conseiller Privé de ce Prince & Directeur du Comté de Sayn, a été nommé à sa place.

De Madrid, le 3 Décembre 1771.

On vient de publier deux Ordonnances; la premiere, du 19 Novembre, défend l'entrée des étoffes connues sous les noms de velours de coton, pannes & généralement toutes celles où il entre du coton, dans les Royaumes d'Espagne & des Indes. On accorde trois mois aux Negocians pour débiter les marchandises de toute espece qu'ils auront dans leurs magasins. Après vingt-deux mois, il sera défendu, sous des peines rigoureuses, de porter des habits de ces sortes d'étoffes. La seconde permet au sieur Pierre Martinengo, Directeur du Canal de Madrid, de faire un emprunt, par actions, de trois cens mille piastres; chaque action sera de mille piastres (3750 liv.)

D'Alicante, le 10 Décembre 1771.

Le Capitaine Louis Marais, de Rouen, Commandant le Senaut *La Jeune Julie*, arrivé de Saint-Sebastien en cette rade, Samedi dernier, a rapporté que, le 27 Octobre, se trouvant à quinze lieues à l'Ouest du Cap Finistere, il avoit apperçu, vers les huit heures du matin, une Chaloupe remplie de gens qui lui parurent en détresse; que s'en étant approché, il les avoit reconnus pour des Anglois, qui lui apprirent que leur Navire, nommé *James & Mary*, qui sortoit du Port de Malaga, chargé de vins pour Cork en Irlande, s'étoit entr'ouvert, & qu'ils n'avoient eu que le temps de s'embarquer dans la Chaloupe. Ces malheureux, au nombre de dix, y compris le Capitaine *James Airy* & un passager, erroient depuis trois jours à la merci des flots, pour tâcher d'aborder à la premiere terre qu'ils auroient pu découvrir. Ils étoient réduits à six livres de pain & quelques mesures de vin qui restoient au fond d'une barrique. Le Capitaine François les reçut à son bord, leur donna tous les secours dont ils avoient besoin, & ayant rencontré, le 30 du même mois, aux approches de la côte de Portugal, un Vaisseau de leur Nation, il proposa au Capitaine de les prendre; mais celui-ci fit quelques difficultés, sur ce qu'il n'avoit pas une quantité suffisante de vivres pour les nourrir pendant le cours de son voyage. Le Capitaine Marais y pourvut lui-même, en fournissant à cet Anglois trois quintaux de pain, une barrique d'eau & d'autres provisions nécessaires.

De Barcelone, le 17 Décembre 1771.

On vient d'annoncer, par des Affiches, que l'argent destiné à célebre naissance de l'Infant seroit employé, par ordre de Sa Majesté, à marier quatre pauvres filles de cette Ville, qui seront désignées, par le sort, parmi celles qui se présenteront au concours. On leur donnera en dot, à chacune, six mille Reaux de vellon, environ quinze cens livres, monnoie de France.

De Rome, le 11 Décembre 1771.

Le Prince de Saxe-Gotha est arrivé, ces jours-ci, en cette Capitale, sous le nom de Comte de Roda. Ce Prince a dîné, aujourd'hui, chez le Cardinal de Bernis. Le Duc de Glocester doit arriver incessamment.

Le Pape a déclaré Nonce Extraordinaire, pour aller porter au nouvel Infant d'Espagne les langes que Sa Sainteté lui destine, le Prélat Joseph Doria.

Le Saint Pere a accordé une gratification considérable aux Religieux de Saint André *della Valle*, pour les mettre en état de réparer le dommage que le tonnerre leur a causé dernierement, en tombant sur la coupole de leur Eglise. Le Cardinal Stoppani leur a aussi donné une somme d'argent pour le même objet.

On assure qu'un Pelerin, dont on ignore le nom, a présenté dernierement au Prélat Marcolini, Secrétaire de la Consulte, un Placet, dans lequel il s'avoue coupable d'un meurtre commis, il y a quelque temps, à Rome. Après avoir déclaré qu'il a déjà éprouvé une maladie cruelle & plusieurs autres malheurs, qu'il regarde comme une punition du Ciel, il demande qu'on lui fasse subir celle à laquelle la Loi condamne les assassins. On ajoute que, sur le rapport qui en a été fait au Pape, Sa Sainteté, touchée du courage & du repentir de ce malheureux, a ordonné qu'on le mît dans une Maison de Mineurs Observantins, appellée *la Polveriera*.

De Gênes, le 16 Décembre 1771.

On a fait, ce matin, l'extraction de l'urne

Digitized by Google

du Séminaire, comme cela ſe pratique tous les ſix mois, pour remplacer cinq Sénateurs. Le ſort eſt tombé ſur les Nobles Jean-François Centurione & Léonard Cattaneo, Gouverneurs; Pierre Durazzo, Jacques-Philippe Durazzo & Albert Paſſano, Procurateurs.

De Londres, le 21 Décembre 1771.

La Compagnie des Indes a tenu, le 18, une de ſes aſſemblées ordinaires. On y a parlé de la triſte ſituation des affaires dans le Bengale & de la néceſſité d'y remédier, en y faiſant paſſer promptement de nouveaux Chefs & de nouveaux Réglemens. Un des Actionnaires a répliqué qu'il falloit plutôt envoyer dans l'Inde des Légiſlateurs que des Loix; il a appuyé ſon avis de l'exemple de ce qui s'eſt paſſé dans le Canada, où l'on a été obligé, en 1768, d'établir une Commiſſion pour former, ſur les lieux mêmes, le Code des Loix du Pays. Cette opinion a été fort applaudie. Un des Membres de l'aſſemblée ayant avancé que le Gouvernement étoit ſoupçonné de vouloir attirer à lui l'adminiſtration des affaires de la Compagnie des Indes, le Directeur aſſura que le Lord North s'intéreſſoit fortement à la Compagnie; que, loin d'entreprendre ſur ſon indépendance, ce Miniſtre avoit promis de lui prêter toute l'aſſiſtance qui dépendoit de lui; qu'il ne ſouhaitoit que de voir les affaires de la Compagnie bien adminiſtrées; que le Gouvernement ne prétendoit pas même à la nomination du moindre de ſes Employés. Cette déclaration fut reçue avec les marques de la plus grande ſatisfaction.

L'Amiral Elphinſton, qui vient de quitter le ſervice de l'Impératrice de Ruſſie, a eu dernierement l'honneur d'être préſenté au Roi.

Le 11 de ce mois, on diſcuta, dans la Chambre des Communes du Parlement d'Irlande, l'augmentation indiquée, par les lettres du Roi, de cinq nouveaux Membres dans le Bureau des Comptes publics. Cette propoſition excita de violens débats. Le parti de l'oppoſition fit tous ſes efforts pour la faire rejetter: il obſerva que cette innovation coûteroit 9 à 10, 000 ſterl. par année, tandis que les cinq perſonnes qui compoſent déjà le Bureau peuvent ſuffire pour ce travail. Cependant la propoſition ayant été miſe aux voix, elle paſſa à la pluralité de cent vingt quatre contre cent dix-neuf, & l'on remarqua que les cinq ſuffrages de plus venoient des nouveaux Membres déſignés pour cette Commiſſion.

Extrait d'une Lettre de Quebec, du 10 Octobre 1771.

Le 26 Septembre, entre quatre & cinq heures du ſoir, la terre s'ouvrit dans la Paroiſſe de Saint Pierre. Un jeune homme qui arrivoit en caleche à une habitation nommée Renaud, fut englouti, à peu de diſtance, avec ſa voiture & ſes chevaux. Il y avoit, dans la maiſon, une femme, deux filles & un jeune enfant: à ce ſpectacle, ce dernier voulut ſe ſauver; mais il fut arrêté par un nouveau gouffre qui s'ouvrit devant lui. La femme, qui étoit également ſortie de la maiſon, diſparut: le bâtiment, où les deux filles étoient reſtées, s'abîma preſqu'auſſi-tôt & fut emporté dans la riviere juſqu'à la diſtance d'un acre & demi *. L'enfant étoit reſté enfoncé dans la terre juſqu'aux épaules, & il fut heureuſement ſauvé. Cet éboulement a formé, dans la riviere, un banc de trois acres de large, dont la hauteur excede le rivage, de quinze pieds.

De Boſton, dans la Nouvelle-Angleterre, le 21 Octobre 1771.

On aſſure que le Gouverneur de cette Province a reçu du Lord Hillſborough de nouvelles dépêches, par leſquelles il lui eſt très-expreſſément enjoint de ne point donner ſon conſentement aux Bills de taxation; on ajoute qu'il a même ordre de le refuſer à tous Bills quelconques, à moins que l'aſſemblée ne conſente à ne point comprendre les Commiſſaires des Douanes dans la répartition des charges du Gouvernement.

Le Gouverneur a prorogé, d'après la déciſion du Conſeil de Sa Majeſté, l'aſſemblée de la Province juſqu'au 18 Décembre prochain.

De la Haye, le 24 Décembre 1771.

Les Etats de Hollande ont terminé leurs ſéances, le 21 de ce mois. Les délibérations, qui ont eu les grains pour objet, n'ont pas été les moins importantes, à cauſe de la difficulté de concilier les prohibitions uſitées dans d'autres Pays avec la liberté néceſſaire au Commerce de ces Provinces. Le moyen qui avoit paru à pluſieurs perſonnes le plus ſûr & le plus aiſé à pratiquer, étoit de laiſſer aux Négocians le pouvoir arbitraire d'importer & d'exporter & de faire des magaſins réſervés pour la Nation, au prix & ſous les Loix de Police qui conviendroient aux circonſtances.

* L'acre d'Angleterre contient ſept cens vingt pieds de Roi de long, & ſoixante douze de large.

Les

Digitized by Google

Les Negres fugitifs, appellés *Marons*, dans les Iſles de l'Amerique, inquiétoient, depuis long-temps, la Colonie Hollandoiſe de Surinam. Ces êtres, proſcrits par le *Code Noir*, auſſi malheureux en liberté qu'en eſclavage, & confondus, par les Eſpagnols, avec les Singes maiſaiſans, faiſoient de frequens ravages, qu'on ne pouvoit ni prévoir ni prévenir; mais on apprend, par une lettre de Surinam, du 4 Octobre dernier, qu'on a ſurpris & mis à mort une troupe de ces ennemis publics, dans une retraite juſqu'alors inconnue. Ce qui a fait naître, ajoute cette lettre, une joie univerſelle dans la Colonie, à laquelle cette exécution rend la liberté & le repos.

Actions. Indes Orientales, 372. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 ½ à 2 $\frac{11}{12}$ pour 100.

D'Angers, le 25 Décembre 1771.

Le 15 de ce mois, à ſix heures du ſoir, il parut en l'air un météore qui jettoit un feu très-ardent. Il avoit ſa direction au Sud-Oueſt & formoit deux barres de feu d'environ cinq à ſix pieds de longueur ſur trois pieds de largeur, & qui s'élevoient & s'inclinoient ſur l'horiſon avec la rapidité d'un éclair. Ce phénomene ayant diſparu, le vent & la pluie, qui venoient du même côté, augmenterent avec toute la violence & l'impétuoſité d'un ouragan qui dura juſqu'à dix heures du ſoir. Quatre jours auparavant, les eaux de la Loire & celles de nos rivieres s'étoient enflées extraordinairement & s'étoient débordées ſans qu'aucune pluie abondante eût pu cauſer ces inondations. Le 21 du même mois, un vent d'Oueſt qui s'éleva à ſept heures du ſoir, devint impetueux & fut ſuivi d'une pluie d'orage, d'éclairs & de tonnerre qui rendirent la nuit affreuſe. Le lendemain, à trois heures après-midi, on entendit un grand coup de tonnerre & il tomba pendant quelque temps de la grêle.

De Verſailles, le 2 Janvier 1772.

Les Seigneurs & Dames de la Cour, ainſi que les Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers, rendirent hier, leurs reſpects au Roi, à l'occaſion de la nouvelle année. Le Corps de Ville de Paris, à la tête duquel étoit le Maréchal Duc de Briſſac, Gouverneur de cette Capitale, eut le même honneur. Les Hautbois de la Chambre exécuterent différens morceaux de Muſique, pendant le lever de Sa Majeſté.

Le même jour, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Eſprit, s'étant aſſemblés dans le Cabinet du Roi, vers les onze heures du matin, Sa Majeſté ſortit, peu de temps après, de ſon appartement, pour ſe rendre à la Chapelle, accompagnée de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Comte de Provence & de Monſeigneur le Comte d'Artois, du Comte de la Marche, du Duc de Penthievre & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roi, devant qui les deux Huiſſiers de la Chambre portoient leurs maſſes, étoit en manteau, ayant pardeſſus le Collier de l'Ordre, & celui de la Toiſon d'Or. Sa Majeſté, après avoir entendu la Grand'Meſſe, qui fut chantée par la Muſique, & à laquelle officia l'Abbé Ducluzeau, Chapelain Ordinaire de la Grande Chapelle, fut reconduite à ſon appartement en la maniere accoutumée. La Marquiſe de Coſſé fit la quête.

Madame la Dauphine, Madame, Madame Eliſabeth, ainſi que Madame Adelaïde & Meſdames Victoire & Sophie, aſſiſterent à l'Office dans la Tribune.

Le Roi ſoupa, le ſoir, à ſon grand couvert. Pendant le repas, les Muſiciens de Sa Majeſté exécuterent pluſieurs Symphonies, ſous la conduite du ſieur de Bury, Surintendant de la Muſique, en ſurvivance du ſieur Rebel, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Le Comte de Gallifet, Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons, ainſi que le Chevalier de Turenne, Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie, ont eu l'honneur d'être préſentés au Roi, ces jours derniers.

L'Evêque de Lombez a été ſacré, le 29 du mois dernier, dans la Chapelle du Château, par le Cardinal de la Roche-Aymon, aſſiſté des Evêques de Meaux & de Treguier, & il a prêté ſerment de fidélité entre les mains du Roi, le 31.

Le Roi s'étant fait rendre compte du malheur arrivé, le 10 du mois dernier, au Détachement du Régiment Royal-Vaiſſeaux qui a fait naufrage près de Barfleur, Sa Majeſté, inſtruite du courage que les Officiers & les Soldats de ce Détachement ont marqué dans cette occaſion, & de la perte qu'ils y ont faite, leur a accordé une gratification extraordinaire. Sa Majeſté, informée auſſi de l'action du nommé Meziere, Sergent de ce Régiment, qui a lui ſeul ſauvé plus de trente hommes, lui a accordé une gratification particuliere.

Le ſieur Cozette, l'un des Entrepreneurs de la Manufacture Royale des Gobelins, a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté, ces

Digitized by Google

jours derniers, en présence du Marquis de Marigny, le portrait de l'Impératrice-Reine, exécuté en tapisserie de haute-lisse par le sieur Cozette fils, d'après le tableau peint à Vienne par le sieur Ducreux. Sa Majesté a paru très-satisfaite de la belle exécution de cet Ouvrage.

Le 28 du mois dernier, l'Abbé de Gain de Montaignac, Vicaire Général de Reims, qui a été nommé, le mois d'Août dernier, Aumônier du Roi, à la place de l'Abbé de Fénélon, a eu l'honneur de faire ses remercîmens à Sa Majesté, à qui il a été présenté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le sieur de Rouffel a eu, le 22 du mois dernier, l'honneur de présenter au Roi, ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, un Volume intitulé, *Etat Militaire de France* pour l'année 1772 *.

Le sieur Vente, Libraire des Menus Plaisirs du Roi, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, l'*Etat actuel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris* qu'il est dans l'usage d'imprimer tous les ans.

De Paris, le 3 Janvier 1772.

Le 24 du mois dernier, le Marquis de la Coudrelle, Grand Bailli d'Epée de la Province du Perche & Gouverneur de Mortagne, Capitale de cette Province, qui est de l'appanage de Monseigneur le Comte de Provence, fit célébrer, dans ladite Ville, conjointement avec les Maire & Echevins, une Messe solemnelle & chanter un *Te Deum*, en actions de graces du rétablissement de la santé de Madame la Comtesse de Provence. Le même jour, les Doyen & Chanoines de la Collégiale Royale de Toussaint de la même Ville, firent célébrer, pour le même sujet, dans leur Eglise, une Messe solemnelle & chanter un *Te Deum*. Les trois Paroisses de la Ville & le Bailliage assistèrent à cette cérémonie.

On mande de Pennemarck, sur la Côte de Bretagne, que la Flûte du Roi *la Barbue*, partie de ce Port, le 3 Décembre, pour porter des vivres & des munitions à Saint Domingue, ayant été démâté de son grand mât & de son mât d'artimon, par un coup de vent qu'elle a essuyé à quarante lieues au large dans le Sud Ouest d'Ouessant; le sieur Gayot de Cramahé, Lieutenant de Vaisseau, qui commandoit ce Bâtiment, se trouva forcé de chercher une relâche; étant affalé sur la côte & ne pouvant s'en relever, il mouilla, le 10, à la pointe de Pennemarck, au milieu des roches; mais la mer étant devenue très grosse & le Bâtiment étant sur le point de périr, il se détermina à faire mettre à terre son équipage: en effet, dans la nuit, la Frégate fut jettée sur les rochers où elle s'est ouverte. On s'occupe actuellement à sauver une partie de son chargement.

Les établissemens de diverses Sociétés d'Agriculture ayant mis à portée de reconnoître la meilleure maniere de cultiver les terres, Sa Majesté, toujours attentive au bonheur de ses Peuples, a jugé à propos de joindre à ces établissemens celui d'une institution d'Agriculture, où l'on pût enseigner, par la pratique, le premier de tous les Arts. En conséquence des ordres de Sa Majesté, le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, a mis à la tête de cette institution, qui aura lieu dans les terres d'Annel & de Bertinval, aux environs de Compiegne, le sieur Sarcey de Sutieres, Membre de la Société d'Agriculture. Il y formera des Eleves, suivant les principes qu'une longue expérience a constamment justifiés. Les Laboureurs qui auront l'agrément du Ministre pour être admis à cette institution, seront logés, nourris & blanchis gratuitement, pendant une année. Au bout de ce temps, ceux qui se seront distingués par leur bonne conduite & par leur travail, recevront une charrue neuve, construite suivant les principes de l'institution, & une herse.

Le Garde de la Marine dont on a parlé, dernierement, à l'Article de Marseille, & qui s'est jetté à la mer, pour sauver son camarade, est le Vicomte de Bar: il est âgé de dix-huit ans.

---

* Cet Ouvrage se trouve chez Guillyn, Libraire, Quai des Augustins. C'est la XIVe Edition qu'on a considérablement augmentée.

Essais d'une nouvelle Typographie de la composition du sieur Luce, Graveur du Roi pour l'Imprimerie Royale, qui contiennent de grands Cartels renfermant les Armoiries & Chiffres du Roi, des Trophées allégoriques aux Sciences & aux Arts, des Ornemens de toute espece, des Caracteres sur tous les Corps, tant Romains qu'Italiques, Ecriture ronde & autres, avec des Filets de Vignettes de différens dessins, adaptés à chaque caractere, le tout gravé en acier, & suivant la taille-douce. —— *Almanach Historique de Marseille* pour l'année 1771. A Marseille, chez Jean Moisy. —— *Etrennes d'un Pere à ses Enfans*, ou *Almanach du premier âge*. Chez Grangé, Libraire, Pont Notre-Dame.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 6 JANVIER 1772.

De Stockolm, le 10 Décembre 1771.

L'Ordre du Clergé a chargé ſon Greffier de s'informer, dans la Chancellerie de l'Ordre Equeſtre, de ſa derniere réſolution au ſujet de l'Acte d'Aſſurance, afin de pouvoir prendre un parti définitif.

De Cadix, le 13 Décembre 1771.

Le Navire Eſpagnol *la Reine de la Mer*, eſt arrivé de la Havane, le 30 du mois dernier, en trente-ſept jours de traverſée, avec une cargaiſon de ſucre, de bois de Caoba & de bois de Campêche. On a appris, par cette voie, que le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *la Caſtille*, qu'on attendoit ici de la Vera Cruz, avec des ſommes conſidérables, n'étant pas en état de tenir la mer, ces ſommes ſeront apportées par *le Saint-Janvier*, autre Vaiſſeau de guerre, nouvellement conſtruit à la Havane. Le ſieur de Cordova, Chef d'Eſcadre des Armées Navales d'Eſpagne, eſt nommé Commandant de la Flotte qui partira d'ici pour la Vera-Cruz, dans le courant de l'année prochaine.

Depuis le 25 Octobre dernier, juſqu'au 10 de ce mois, il eſt entré ſoixante Vaiſſeaux Marchands de diverſes Nations en cette Baye. Le mauvais temps a forcé d'y rentrer le Navire Eſpagnol *le Saint-François-Xavier*, de la Compagnie de Carraque, qui étoit parti d'ici, le 27 du mois dernier, avec des marchandiſes deſtinées pour la Guyara, où il tranſportoit le nouveau Gouverneur de cette Colonie. Ce Bâtiment a couru les plus grands riſques. Une Balandre Angloiſe & une Tartane Françoiſe, qui mouilloient en cette Baye, ont été emportées & briſées ſur la plage, par un coup de vent qui a rompu leurs cables.

La Frégate Françoiſe *la Flore*, commandée par le ſieur Verdun de la Crenne, qui avoit été retenue ici par les vents contraires, a mis, hier, à la voile, pour continuer ſon voyage.

De Londres, le 27 Décembre 1771.

Dans la derniere aſſemblée du Conſeil Commun, l'Alderman Harley repréſenta le danger des moyens que certaines perſonnes employoient pour uſurper une réputation de popularité. Il s'éleva contre l'abus des aſſemblées fréquentes de la Bourgeoiſie, & propoſa de faire un Réglement pour en exclure ceux qui n'ont pas droit d'y aſſiſter. Il rappella, à cette occaſion, tout ce qui étoit arrivé à l'élection du nouveau Lord-Maire, qui manqua pluſieurs fois de perdre la vie, par la ſeule raiſon que les vœux de la Bourgeoiſie l'appelloient à cette dignité. Il finit par obſerver que les récriminations réciproques ne prouvoient autre choſe, ſinon que les deux différens partis de l'oppoſition s'embarraſſoient auſſi peu l'un que l'autre de la cauſe du bien public, pour laquelle ils faiſoient tant de bruit. Il ajouta que, s'ils avoient réellement pour eux la pluralité des ſuffrages, toutes ces brigues odieuſes, toutes ces baſſes manœuvres devenoient inutiles; mais que ſi au contraire leurs adhérens formoient le petit nombre, le projet d'intimider la Puiſſance élective étoit un attentat puniſſable dans une Conſtitution libre.

Le ſieur Wilkes, offenſé de ces obſervations, qu'il crut dirigées contre lui, répondit au ſieur Harley par des perſonnalités. Il lui reprocha de n'avoir pas toujours eu ſi bonne opinion de la Bourgeoiſie, & lui rappella que, dans la derniere élection, ſur la propoſition faite par lui de prolonger une ſéance juſqu'à minuit, l'Alderman lui avoit déclaré « qu'il ne vouloit point commettre ſa ſûreté, la nuit, avec les Citoyens de Londres. » Le ſieur Harley ſe récria contre l'impoſture; il aſſura qu'il s'étoit ſervi, dans cette occaſion, d'expreſſions dont

Digitized by Google

le sens étoit diamétralement opposé à celui que le Sherif avoit la malignité de leur prêter; qu'il avoit dit « qu'il ne croiroit jamais com» mettre sa sûreté en se trouvant à toute heure » de nuit ou de jour avec les Citoyens de Lon» dres; mais qu'il seroit bien tache de se trou» ver à minuit au milieu des amis du sieur » Wilkes. »

Ce désagrément n'est pas le seul que ce Sherif ait éprouvé. Il avoit reçu les complimens d'une donation testamentaire de 10, 000. l. st. faite à son profit par un riche habitant de la Jamaïque qu'il n'avoit jamais connu & qu'on supposoit avoir voulu récompenser, par cette générosité, son zele patriotique. L'Acte portoit en effet le nom de *Jean Wilkes*; mais il s'est trouvé que c'étoit un mulâtre baptisé sous ce nom, à cause d'un défaut qu'il avoit à la vue.

On croit que la délibération sur le projet de présenter, au nom de la Ville, des coupes d'or au dernier Lord-Maire & aux deux Aldermans Wilkes & Oliver, sera reprise dans la prochaine assemblée du Conseil Commun. Le parti qui a empêché que ces trois Magistrats ne reçussent cette marque publique de la satisfaction de leurs Concitoyens, s'appuye sur des motifs d'œconomie, & pour se mettre à l'abri de tout soupçon d'animosité personnelle contr'eux, il doit proposer de faire placer leurs Portraits dans l'Hôtel de Ville. On pense que cette distinction ne dédommagerait pas le sieur Crosby d'un effet de la valeur de deux cens livres sterlings qui lui feroit rentrer le double de la souscription par laquelle il s'est aggrégé à la Société des Patriotes; quant au sieur Wilkes, ses amis craignent que le Portrait ne rappelle à tous les yeux le défaut du Mulâtre qui a obtenu la succession qu'on avoit cru destinée à ce Sherif.

Du 11 Décembre 1770 au 10 Décembre 1771, il est né, dans les Villes de Londres & de Westminster, & dans leurs Fauxbourgs, 17,072 personnes, & il en est mort 21, 680 de l'un & de l'autre sexe; du nombre des morts, il y en a eu 67 de l'âge de quatre-vingt à quatre-vingt-dix ans; 1 de cent ans; 2 de cent un & un de cent sept. Il est mort, cette année, à Londres, 654 personnes de moins que l'année dernière.

L'inondation qui est arrivée dernierement au Nord de l'Angleterre fait maintenant l'objet des recherches des Sçavans. On remarque qu'elle n'a pas été précédée de pluies violentes; cette croute de terre, de soixante acres, qui a été enlevée, les torrens de mousse humectée qui en sont sortis & qui ont couvert les campagnes voisines, ainsi que plusieurs autres circonstances réunies, font croire que l'inondation dont on parle provient de quelque tremblement de terre. Plusieurs lettres de différens endroits assurent qu'il s'est fait à la terre des ouvertures par lesquelles il est sorti de l'eau. Un celebre Naturaliste n'est cependant pas de cet avis. Il observe qu'il n'y a pas de Province en Angleterre qui soit aussi abondante en lacs que celle de Cumberland & que ces lacs venant de quelques passages souterrains, on peut leur attribuer l'inondation & le phenomene de Solway Moss. Il en arriva un tout semblable, il y a une trentaine d'années, dans un lieu appellé Pellingmoss, sur le bord du Wier, dans le Pays de Lancastre.

Il y a eu, ces jours derniers, un ouragan des plus violens. Il a considerablement endommagé la Tour & principalement la partie appellée la *Tour Blanche*, qu'on dit avoir été bâtie par Jules Cesar. La girouette & les crenaux ont été renversés, & plusieurs pierres de la couverture ont été dérangées.

On mande de Charles-Town, que la Cour des Sessions générales a jugé, le 28 Octobre dernier, le procès du Docteur Haly, à l'occasion de son duel avec le sieur de Lancey, dont on a parlé précédemment. Après une séance de onze heures, le Juré a déclaré le sieur Haly coupable seulement d'homicide simple. En conséquence, on ne lui infligera qu'une peine légere.

Les mêmes nouvelles annoncent que le tonnerre est tombé à Charles-Town sur la maison du Colonel Lawrence, qu'il a réduite en cendres, ainsi que tous les effets qui s'y trouvoient.

Des lettres de Spalding, de Stamford & d'autres parties du Comté de Lincoln portent que tout le plat Pays de cette Province est submergé de plus d'un pied.

De la Haye, le 27 Décembre 1771.

L'Amirauté a donné ordre de préparer la Frégate *l'Aigle*, de vingt-six canons, pour transporter les présens qu'il est d'usage d'envoyer au Bey d'Alger.

On apprend d'Elseneur qu'un Vaisseau Hollandois, destiné pour Petersbourg, a péri près d'Abo, & que la partie la plus riche de sa cargaison, consistant en ducats, est perdue.

La Banque sera fermée au commencement du mois prochain: il est d'usage d'en suspendre les opérations deux fois par an, en Juillet & en Janvier. Pendant cette vacance, qui est de dix ou douze jours, toutes les négociations qui

Digitized by Google

en dépendent sont arrêtées. On emploie ce temps à la balance des comptes & à la clôture des livres. Chacun alors est obligé de demander la solde de son compte, sous peine d'une amende de vingt-cinq florins.

Un de nos Négocians a reçu une lettre de l'Isle Sainte-Marie des Sorlingues, datée du 8 de ce mois, qui contient les détails suivans. Le 17 du mois dernier, entre cinq & six heures du matin, un vent violent de Sud-Sud-Est fit monter la mer par-dessus la langue de terre qui joint la Ville de Sainte Marie à l'autre partie de l'Isle. Le débordement fut si prompt que l'eau avoit déjà gagné le premier étage de plusieurs maisons avant qu'on s'en fût apperçu. Un particulier, étonné de se sentir soulever sur son lit au milieu de la Chambre, fut le premier qui donna l'alarme dans toute la Ville. Il seroit difficile de peindre l'affreuse situation des habitans qui, au milieu des ténebres de la nuit, luttoient contre les eaux pour sauver leur vie & celle de leurs enfans qu'ils portoient dans leurs bras & sur leurs épaules. Ce désastre a fait périr un grand nombre de bestiaux & a réduit plusieurs familles à la derniere misere.

Ces malheurs ont été fréquens pendant les derniers mois de l'année. D'autres Négocians ont appris qu'il y avoit eu, à peu près vers le même temps, le 8 ou le 9, à Dunwich, sur la Côte de Suffolck, de très-violens orages. De grands arbres ont été déracinés: il y a eu des granges emportées & des maisons renversées. La mer s'est élevée au point qu'elle a submergé une grande partie du plat Pays & elle offre par tout le spectacle de débris de Vaisseaux & de cadavres qu'elle rejette sans cesse sur les côtes.

De Marseille le 27 Décembre 1771.

Extrait d'une lettre de Salonique, Capitale de la Caramanie, du 29 Septembre 1771.

« Nous ne sommes point tranquilles ici depuis » l'arrivée de six Vaisseaux de guerre Russes » dans notre Golfe. Ils avoient déjà fait, le 20 » Août dernier, une descente à Macri (*Thelmissus*) où ils ont trouvé une résistance à » laquelle ils ne s'attendoient pas. De-là ils se » sont portés vers Fenica, lieu situé sur le » penchant du Mont Taurus. Il y a un Château » qui n'est gardé ordinairement que par quelques Bergers dont les cabannes forment aux » environs un petit hameau. Les Russes sont » entrés dans ce Château: ils n'y ont trouvé » personne & ils y ont mis le feu après en » avoir enlevé l'artillerie consistant en une » douzaine de vieilles pieces de canon de fer. » Ils ont ensuite donné la chasse à deux Bâtimens Arnaoutes (Epirotes ou Albanois) » venant d'Alexandrie, & richement chargés; » mais les équipages ont mieux aimé brûler » les Bâtimens & la cargaison que de les laisser tomber entre les mains des ennemis. » Hier, trois de leurs Vaisseaux se sont montrés devant cette Place, dans laquelle le » Gouverneur avoit fait entrer un renfort de » plus de dix mille Montagnards Caramans. » Ces Vaisseaux ayant louvoyé toute la journée, s'approcherent, vers le Soleil couchant, » à la portée du canon. Les Forts Has-Bakti » chi & Chiderlik tirerent sur eux & les obligerent de s'éloigner. Ils prirent alors leur » bordée vers le Cap Celidroni (Chelidonien) sans avoir tiré un seul coup de canon. » Ils croisent actuellement devant le Golfe de » Macri, en attendant un autre Vaisseau qui » a été obligé d'y relâcher, pour radouber » un de ses mâts endommagé par le canon des » Châteaux de Rhodes, dont ce Vaisseau s'étoit approché. »

Le Brigantin *le Saint-Vincent-Ferrier*, destiné pour Alger, a eu le malheur d'échouer, en sortant du Port, sur l'Isle de Planier, & toute sa cargaison a été perdue. Ce Navire portoit au Bey un lit fort riche, d'une forme singuliere, dont ce Prince avoit lui-même donné l'idée.

On a appris, par le Capitaine Guirard, parti de Constantinople, le 18 Novembre, & des Dardanelles, le 30, que la Porte ayant été informée de la descente des Russes dans l'Isle de Metelin, le Grand Seigneur avoit, dans l'instant, donné ordre au Capitan Pacha de marcher au secours de cette Isle; & que cet Amiral des Armées Navales Turques s'étant avancé jusqu'au Cap Béba (*Lectum Promontorium*) avec un Corps de quinze mille hommes, les Russes, sur le premier avis qu'ils en avoient reçu, s'étoient rembarqués précipitamment, après avoir mis le feu à une partie de la Ville de Metelin.

Les dernieres lettres de Toulon portent que les Frégates *la Gracieuse* & *la Fleche*, sont arrivées de l'Archipel, & que les Frégates *la Sultane* & *la Mignonne* sont en rade & n'attendent qu'un vent favorable pour aller prendre la même croisiere.

On vient d'afficher un Avis, par lequel on informe les Capitaines & Navigateurs de cette Place que le Grand Seigneur a donné ordre de visiter tous les Bâtimens qui entreront aux Dardanelles, & on leur enjoint de se conformer à cette police de guerre.

D'autres affiches annoncent qu'à quinze

Digitized by Google

ou vingt lieues au Sud Eſt de l'Iſle de Flore, la plus Occidentale des Açores, il paroît, dans le mois d'Avril, de gros poiſſons qu'on appelle *Souffleurs*; qu'il part tous les ans de Boſton, une grande quantité de Bateaux qui retirent de cette pêche un produit conſidérable en huile. On invite nos Navigateurs à tenter cette nouvelle branche de commerce, & on leur promet des encouragemens.

Des lettres de Salonique portent que cinq Felouques Turques, arrivées depuis peu des Dardanelles, ont combattu, dans leur route, un Sambequin Ruſſe (Bâtiment léger) & qu'il y a eu du monde tué de part & d'autre.

De Verſailles, le 4 Janvier 1772.

Le Roi, ainſi que Monſeigneur le Comte de Provence, Monſeigneur le Comte d'Artois & les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Eſprit, aſſiſterent, le 2 de ce mois, au Service qu'on célebre tous les ans pour les Chevaliers défunts, & auquel l'Abbé Ducluſeau, Chapelain Ordinaire de la Grande Chapelle, officia.

Le Parlement de Paris & le Châtelet ſe ſont rendus ici, le 3 de ce mois, pour rendre leurs reſpects au Roi, ainſi qu'à la Famille Royale, à l'occaſion de la nouvelle année.

Le Marquis de Carcado a eu l'honneur d'être préſenté à Sa Majeſté & à la Famille Royale, le 1er de ce mois.

Le Chevalier de Marolles de Lucé, Ingénieur, a eu l'honneur de préſenter à Monſeigneur le Comte de Provence un deſſin & perſpective d'un carouſel de ſa compoſition, qui fut propoſé pour le mariage de ce Prince. Il a eu l'honneur de préſenter à Monſeigneur le Comte d'Artois un plan d'élévation & de perſpective d'un camp de Plaiſance à la Pruſſienne.

De Paris, le 6 Janvier 1772.

Le 22 du mois dernier, on a chanté dans l'Egliſe Collégiale de Saint Tugal, un *Te Deum*, en actions de graces de la convaleſcence de Madame la Comteſſe de Provence.

Les ſoins que le ſieur d'Aine, Intendant de Navarre & de Béarn, s'eſt donnés pour régénérer l'eſpece des arbres, & principalement le chêne & le châtaignier, en établiſſant des pépinieres dans ſon Département, ont eu, juſqu'à préſent, le plus grand ſuccès. Les Villes de Pau, de Morlaas, de Leſcar, de Sainte Marie & pluſieurs autres Villes de Béarn, s'empreſſent de ſeconder le zele du ſieur d'Aine, en formant des pépinieres ſur le plan qu'il a donné.

On apprend par une lettre de l'Orient, du 27 Décembre dernier, que le Vaiſſeau *le Praſlin*, commandé par le Chevalier de Clonard, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, eſt arrivé dans ce Port. Il vient des Iſles de France & de Bourbon, avec un chargement de 3000 balles de caffé, de 167 balles de marchandiſes blanches de Bengale, de Cauris, de bois rouge & de bois d'ébene. Ces marchandiſes ſeront inceſſamment expoſées en vente à l'Orient.

Charles-Marie Comte de la Vieuville, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, eſt mort en cette Ville, le 16 du mois dernier, âgé de ſoixante quatorze ans.

Le Marquis de Beuzeville, Colonel du Régiment de Penthievre, Cavalerie, eſt mort à Toul, le 28 du mois dernier, dans la trente-ſixieme année de ſon âge.

Paul-Maximilien Hurault, Marquis de Vibraye, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Gouverneur de Belle-Iſle-en-Mer, eſt mort en cette Ville, le 28 du mois dernier, dans la ſoixante-douzieme année de ſon âge.

Cours des Effets Commerçables le 4 Janvier.

Actions des Indes. . . 1080 liv. 90. 1100. 5. 10. 15. 20. 1130.

Billets d'Emprunt . . 250

Promeſſes à 4 pour cent. 68 ¾. p. ⅜. p.

Les autres Effets ſans prix fixe.

Manuel de Morale, dédié à Monſeigneur le Comte d'Artois. 1 petit Vol. in-12. Chez Edme, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. Prix 1 liv. 10 ſ. br. & 2 liv. rel. —— *Nouveau Plan de Paris, avec des augmentations & embelliſſements, dédié & préſenté à Monſeigneur le Comte d'Artois*, par le ſieur Laurent, Graveur-Géographe, à qui Monſeigneur le Comte d'Artois vient d'accorder un Brevet de ſon Graveur Géographe Ordinaire. Chez Henaut & Rapilly, Marchands d'Eſtampes, rue Saint-Jacques. —— *Portrait de Pierre le Grand*, gravé d'après le deſſin du ſieur de Saint-Aubin. Chez Bligny, Cour du Manege, aux Tuileries. —— *Le Jardinier Préſervent*, Almanach pour l'année 1772. Chez P. Fr. Didot le jeune, Quai des Auguſtins. Prix 1 liv. 4 ſ. br. 1 liv. 10 ſ. rel. Le Calendrier ſéparé 6 ſ. —— VIIe Décade de la Suite de *Planches de Botanique*. Chez Feſſ, rue des Cordeliers. —— *Almanach Centenaire*. Chez Quillau, rue du Fouare, & chez le ſieur Porte, Auteur, rue Perdue, Place Maubert. —— On diſtribue actuellement le XXXIIIe Cahier de la *Nature Conſidérée, &c.* chez Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 10 JANVIER 1772.

De Conſtantinople, le 1 Décembre 1771.

ON eſt entierement raſſuré ſur les craintes qu'on avoit conçues de la retraite inopinée du Grand Viſir dans les montagnes de la Bulgarie. Les Ruſſes ont pris leurs quartiers d'hiver dans la Moldavie & dans la Valachie & n'ont conſervé aucun poſte ſur la rive droite du Danube.

Le ſieur de Goeſſel, Envoyé du Roi de Danemarck, doit retourner à Copenhague. Il laiſſera un Secrétaire chargé des affaires de ſa Cour. Le ſieur de Celſing, Envoyé de Sa Majeſté Suédoiſe, doit être remplacé dans ſes fonctions par le ſieur de Celſing ſon frere. La Porte vient d'envoyer un Michmendar à Pelgrade pour y recevoir ce dernier & le défrayer juſqu'en cette Capitale.

Tout annonce ici la réſolution, priſe par le Sultan, de continuer la guerre avec vigueur. Il y a apparence que la marine du Grand Seigneur ſera en état de prendre part aux opérations de la campagne prochaine. Les nouvelles diſpoſitions du Prince Heraclius, en faveur de la Porte, ont procuré les moyens de renforcer, avec les troupes répandues ſur les frontieres de la Géorgie, celles qui ſe ſoutiennent encore dans la Crimée, d'augmenter la Garniſon de Kaffa & d'y envoyer des munitions & des proviſions abondantes, par la voie de Trébiſonde.

La retraite d'une partie de l'Eſcadre Ruſſe dans les Ports d'Italie, ayant ouvert la communication par le Détroit des Dardanelles, on voit arriver, tous les jours, des Vaiſſeaux chargés de riz, de bled, de caffé & d'autres denrées, & les retours que ces Bâtimens prennent en marchandiſes du Pays, ont rendu l'activité au commerce & à la circulation. Ces circonſtances avantageuſes, que le Peuple regarde comme un effet de la ſage prévoyance de ſon Souverain, ont ranimé la joie dans cette Capitale, & l'on s'attend aux plus grands efforts, pendant la campagne prochaine.

De Peterſbourg, le 6 Décembre 1771.

Hier, jour de Sainte Catherine, dont l'Impératrice porte le nom, il y eut gala, bal paré & ſouper à la Cour.

La Commiſſion nommée pour juger les complices du meurtre de l'Archevêque de Moſkow & les auteurs de l'émeute que la ſuperſtition avoit excitée dans cette Ville, a condamné deux des principaux ſéditieux à être pendus. La même peine a été infligée à deux autres qu'on a fait tirer au ſort ſur ſoixante, & le reſte a reçu le knout (eſpece de fouet donné avec de grandes lanieres qui emportent la peau.) L'Impératrice a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint André le Sénateur Jerapkin, en récompenſe de la bonne conduite qu'il a tenue dans cette circonſtance, & lui a accordé, en même temps, une gratification de vingt mille roubles.

De Warſovie, le 10 Décembre 1771.

On parloit ici du projet qu'on avoit d'envoyer des Miniſtres en différentes Cours, pour les engager à coopérer au rétabliſſement de la tranquillité du Royaume. Leurs inſtructions devoient être réglées dans une aſſemblée extraordinaire du Sénat que le Roi avoit propoſé de convoquer. Cette aſſemblée n'ayant pu avoir lieu, par l'impoſſibilité de réunir les Sénateurs détenus priſonniers par la Ruſſie, on étoit perſuadé qu'il ne ſeroit plus queſtion du départ d'aucun Miniſtre; mais depuis l'arrivée d'un courier dépêché de Vienne à la Chancellerie de la Couronne, on a répandu la nouvelle que le Roi devoit envoyer, inceſſamment, auprès de Leurs Majeſtés Impériales & Royale,

Digitized by Google

le Comte Malachowski, en qualité de Miniſtre Pleni otentiaire.

Le grand nombre de Ruſſes & les troupes Pruſſiennes qui ſont répandues dans nos Provinces, contiennent les différentes Confédérations, & empêchent qu'il ne s'en forme de nouvelles. On a même appris que le ſieur Zembrzuski, Régimentaire de la Confédération de la Terre de Zacroczin, vient de quitter le parti de la Généralité, & leve aujourd'hui une Compagnie franche pour le ſervice du Roi. Les autres Chefs de Confédérés ſont réunis dans le Palatinat de Cracovie, à l'exception du ſieur Zaremba qui a pris des quartiers dans la Grande-Pologne avec deux mille chevaux. Le ſieur Pulawski, qui avoit une Cavalerie très-nombreuſe depuis la jonction du ſieur Koſſakowski, en a tiré onze cens hommes des plus robuſtes, pour les incorporer à ſon Infanterie, qui monte à plus de deux mille deux cens hommes. Ce Régimentaire vient de faire condamner à mort, dans un Conſeil de Guerre tenu à Czenſtochaw, le ſieur Lenartowicz, Colonel de Dragons, pour s'être retiré lâchement, avec toute ſa diviſion, dans la derniere affaire de Radom, au premier coup de canon que lui tirerent les Ruſſes qu'il étoit chargé de prendre à dos.

De Dantzick, le 18 *Décembre* 1771.

Les dernieres nouvelles de Peterſbourg annoncent que les fortes gelées ont diminué les progrès des maladies contagieuſes qui régnoient à Moskow & dans différentes autres Provinces de la Ruſſie. Les mêmes lettres parlent des préparatifs qu'on fait pour pouſſer la guerre avec vigueur & pour rendre cette quatrieme campagne déciſive.

De Berlin, le 11 *Décembre* 1771.

Les quatre mille Houſſards qu'on avoit envoyés pour faire des remontes de chevaux, ſont reſtés aux environs de Warſovie. Quelques Majors ſeulement ont pénétré en Ukraine, avec une ſuite peu nombreuſe.

Il paſſe pour conſtant que le Maréchal Romanzow a pris ſes quartiers d'hiver à Yaſſi, & l'on regarde la campagne comme entierement terminée.

Il a régné, ſur la Mer Baltique, des vents très violens, qui ont fait périr, à Stettin, cinq Bâtimens richement chargés; deux Alleges Angloiſes ont été ſubmergées dans le Port.

De Stuttgard, le 24 *Décembre* 1771.

Le Marquis de Clauſonnette, Miniſtre du Roi de France auprès du Duc de Wirtemberg & du Cercle de Souabe, a eu, avant-hier, ſa premiere audience de Son Alteſſe Sérénissime, à qui il a remis ſes lettres de créance pour ce Prince & pour le Cercle de Souabe, dont le Duc de Wirtemberg eſt le principal Directeur.

De Ratiſbonne, le 25 *Décembre* 1771.

Les démêlés de la Diete avec l'Electeur de Baviere ſont entierement terminés. Les Etats ont déclaré, dans leur aſſemblée du 23, qu'ils étoient ſatisfaits des conceſſions que l'Electeur avoit accordées pour leur ſubſiſtance & pour celle de la Ville: ils ont prié, en conſéquence, Sa Majeſté Impériale de révoquer la commiſſion donnée à l'Archevêque de Saltzbourg. Il a été réſolu en même temps qu'on remettroit au Comte de Wahl, Miniſtre de Baviere, une expédition de l'avis de l'Empire & qu'on lui feroit, au nom des Etats, des remercîmens ſur les peines qu'il s'eſt données pour procurer cet accommodement.

Dès que Leurs Majeſtés Impériales & Royale ont été informées de l'attentat commis ſur la perſonne du Roi de Pologne & qu'on diſoit être une ſuite des principes établis dans le Manifeſte publié, le 9 Août 1770, Elles ont déclaré qu'Elles refuſeroient aſyle & protection aux Confédérés répandus dans leurs Etats, s'ils perſiſtoient dans des maximes ſi odieuſes. La Confédération inſtruite, par le Prince de Kaunitz-Rittberg, des intentions de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, s'eſt hâtée de publier la Déclaration ſuivante.

« Nous Etats, Conſeil Eccléſiaſtique & » Séculier, Maréchaux, Conſeillers & tout » l'Ordre Equeſtre du Royaume de Pologne » & du Grand-Duché de Lithuanie, généra» lement confédérés.

» L'attentat commis à Warſovie, le 9 de » Novembre, nous avoit paru ſi étonnant, les » circonſtances qu'on en publioit étoient ſi » variées, ſi peu vraiſemblables, que, dou» tant de la vérité de l'événement en lui» même, nous attendions en ſilence la confir» mation d'une nouvelle ſi étrange. Actuelle» ment que le fait paroît être conſtaté, nous » annonçons que nous n'y avons participé que » par la ſurpriſe générale de toute l'Europe, » mais comme on pourroit donner à l'Acte » que nous avous publié, le 9 Août 1770, une » interprétation odieuſe & capable d'aliéner » de nos intérêts les Puiſſances qui les favo» riſent, nous déclarons devant Dieu, qui » connoît les intentions les plus cachées, que » nous n'avons en part à ce crime ni par nos » ordres, ni par connivence, ni même par la

» connoiſſance du fait. Nous déclarons encore, à la face de toute l'Europe, que par » l'Article de cet Acte, qui porte que, ſi » *Staniſlas Poniatowski, intrus, uſurpateur* » *& tyran, entreprenoit de ſe maintenir ſur* » *le Trône . . . il ſera permis à un chacun de* » *l'attaquer à force ouverte ou détournée, &c.* » Nous n'avons jamais eu intention de conſeiller des crimes & d'armer les mains des aſſaſſins. Nous avons voulu animer le courage des Citoyens qui combattent pour leur » Religion & leur liberté. Nous n'avons pas » conſeillé la trahiſon ou les pratiques ſourdes & criminelles, mais la force ouverte » ou cachée, ainſi que le permet le droit de » la guerre, ſoit dans les batailles, ſoit dans » les pieges légitimement dreſſés contre l'ennemi. Nous n'avons pas excité à attaquer » les jours de Staniſlas par des trahiſons & par » des forfaits; mais à ne pas les ménager, s'il » ſe mettoit à la tête de troupes ennemies & » s'il combattoit contre ſa propre Patrie. Des » hommes qui ont pris les armes pour la défenſe de leur Pays doivent abhorrer tout » ce qui eſt contraire à l'honneur & à la vertu; » des hommes qui ſacrifient généreuſement » leur vie pour la République rejettent de » leur ame tout ce qui approche de la baſſeſſe » & de la trahiſon. Nous reconnoiſſons que la » Loi Divine aſſure la vie à chaque homme » en particulier, & qu'elle ne peut lui être » légitimement ôtée que par les Loix de la » guerre ou par la voie de la juſtice ordinaire.

» Cependant, pour que le déſeſpoir ou la » vengeance ne puiſſent jamais s'autoriſer de » l'Article de notre Manifeſte que nous avons » cité, & pour ôter tout prétexte, pour détruire toute interprétation capable d'induire » en erreur les Citoyens, nous rayons cet » Article de l'Acte mentionné, nous le déſavouons & nous voulons qu'il ſoit regardé » comme n'ayant jamais été écrit.

Fait à Biala, le 4 Décembre 1771.

» *Signé*, LE COMTE DE PAC. »

La Cour de Vienne, ſatisfaite de cette Déclaration, a renouvellé aux Confédérés la permiſſion de reſter dans ſes Etats.

De Rome, le 18 Décembre 1771.

Vendredi dernier, Fête de Sainte Luce, on célébra, dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran, la ſolemnité que le Chapitre de cette Baſilique y a établie, en reconnoiſſance des bienfaits des Rois Très-Chrétiens. Le Cardinal de Bernis s'y rendit, en grand cortege, & fit les honneurs aux Cardinaux Miniſtres, aux Ambaſſadeurs & aux Prélats qui avoient été invités. La Grand'Meſſe fut célebrée par le Prélat Mattei, Patriarche d'Alexandrie, & chantée par un Chœur de Muſique très-nombreux.

Lundi dernier, le Souverain Pontife tint un Conſiſtoire, dans lequel, après avoir déclaré Légat de Ferrare le Cardinal Borgheſe, Sa Sainteté fit Cardinal Charles-Antoine de la Roche Aymon, Archevêque de Reims, Pair & Grand Aumônier de France. Enſuite le Saint Pere, & ſucceſſivement le Cardinal de Bernis & le Cardinal Alexandre Albani propoſerent & préconiſerent les différens Sujets déſignés aux Sieges vacans.

De la Haye, le 31 Décembre 1771.

Les Etats de Hollande, conſidérant que les Diſtillateurs conſomment une quantité exceſſive de grains, ont rendu une Ordonnance qui leur preſcrit des bornes dans cette conſommation.

La Régence de la Haye a prié les mêmes Etats d'autoriſer un Réglement qui lui permette de faire faire deux ſortes de pain de ſeigle, l'un au prix ordinaire, l'autre à un prix beaucoup plus bas, & qui, ſans avoir rien de mal ſain, ſera d'une moindre qualité.

Les Etats du Pays de Drenthe, qui ſe gouvernent comme chacune des Provinces-Unies, mais qui n'envoie pas des Députés aux Etats-Généraux, ont défendu l'exportation du ſeigle & autres grains, des pommes de terre & même du genievre, ſous peine d'une amende de 100 florins pour les trois premiers objets, & de 25 flor. par anker, pour le dernier.

La Régence de Hambourg a pris, à peu près, les mêmes meſures.

Actions. Banque, fermée. Indes Orientales, 370. Indes Occidentales, 39.

De Bruxelles, le 9 Décembre 1771.

Le Duc d'Urſel, nommé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, à la derniere promotion, en a reçu, hier, les marques, des mains du Prince Charles de Lorraine, avec les formalités ordinaires. Après la cérémonie, qui s'eſt faite dans la Chapelle du Château, le Prince Charles a donné un grand dîner, auquel tous les Chevaliers de l'Ordre, qui ſe trouvoient dans la Ville, ont été invités, ainſi que pluſieurs autres perſonnes de diſtinction.

De Verſailles, le 8 Janvier 1772.

Les Députés des Etats de Bretagne ont été admis, le 5 de ce mois, à l'audience du Roi. Ils ont été preſentés à Sa Majeſté par le Duc de Penthievre, Gouverneur de la Province,

Digitized by Google

& par le Duc de la Vrilliere, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de cette Province, & conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître, & par le sieur de Watronville, Aide des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Treguier, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Marquis de Piré; pour le Tiers-Etat, du sieur de la Haye-Jousselin, & du Comte de la Bourdonnaye, Procureur Général, Syndic de la Province.

La Marquise d'Arces a eu l'honneur d'être présentée, ce même jour, à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Marquise de Chabrillan. Le Marquis d'Arces est Chef de nom & d'armes de l'unique Branche qui subsiste de sa Maison, l'une des plus anciennes du Dauphiné.

Le Comte de Guines, Ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Britannique, a pris congé du Roi & de la Famille Royale, le 5 de ce mois, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Le Baron de Bon, Ministre Plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, ayant obtenu un congé de la Cour, est arrivé ici, le 5 de ce mois. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, ce même jour, par le Duc d'Aiguillon, & ensuite à la Famille Royale.

De Paris, le 10 Janvier 1772.

Le 20 de ce mois, il y aura, aux Tuileries, chez le sieur Bachelier, Directeur des Ecoles Gratuites de Dessin, un Concours pour le choix d'un Adjoint à Professeur. Cette Ecole, établie, en 1766, par le sieur de Sartine, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de Police, fut autorisée par des Lettres-Patentes, du 28 Octobre 1767, régistrées en Parlement le 1er Décembre suivant. Le Roi, en lui accordant sa protection immédiate, permet néanmoins à tous les Ordres de l'Etat de contribuer à doter un établissement qui intéresse l'humanité, le commerce & les Arts méchaniques, par des fondations perpétuelles ou viageres, les premieres à raison de 750 liv. de capital, les secondes, de 375 liv. ou en payant 30 liv. par année. Les Princes du Sang, la Noblesse, les Corps & Communautés, & un grand nombre de Particuliers, y ont fondé des places dont la nomination leur appartient. Tous les Eleves, qui jouissent d'une fondation, peuvent gagner leur apprentissage & leurs maîtrises dans les Arts méchaniques. Dans la derniere distribution des Prix, le sieur de Sartine, accompagné des Administrateurs &, après un Discours que prononça le sieur Bachelier, délivra deux cens vingt Prix, & donna des lettres de maîtrise & des brevets d'apprentissage, sçavoir, aux sieurs Huré l'aîné, Huré cadet & Donze la maîtrise d'Orfevre; au sieur Allard celle de Luthier; au sieur Turpin celle d'Eventailliste; au sieur Manquier un brevet d'apprentissage d'Orfevre; aux sieurs Debully, Nicolle, Phelippeaux, Samson, Buisson, des brevets d'apprentissage de Construction, &c.

Joseph le Vicomte, Comte de Saint-Hilaire, ancien Officier d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est mort à Rouen, le 15 Décembre dernier.

Philippe de Gontaut de Saint-Geniez est mort, le 12 du mois dernier, dans son Château de Saint-Cirq, en Périgord, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Nota. Dans la précédente Gazette, Ier Art. de Paris, les *Chansons de Saint Tugal*, ajoutez *de la Ville de Laval.*

Cours des Effets Commerçables, le 8 Janvier.

ACTIONS des Indes .	1055 liv. 1050. 1055
Promesses au den. 20. .	59 p. 8. p.
Idem à 4 pour cent. . .	67 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage.	422
Les autres Effets sans prix fixe.	

On trouve chez Desnos, Libraire, rue Saint-Jacques, le Tome IIIe de la *Bibliographie Parisienne*, in-8°. 3. liv. *Almanach des Environs de Paris à douze à quinze lieues à la ronde.* 6 liv. *Almanach utile à la Jeunesse*; ou *Idée Générale de la Géographie & de l'Histoire moderne.* 6 liv. Les *Tablettes Uranographiques, pour connoître l'état du Ciel, à la portée de tout le monde.* 1 l. 12 s. L'*Almanach*, contenant les opérations toutes faites pour la Roulette de Cent, 3 liv. Ce dernier fait suite aux Comptes faits de Barême. Le *Calendrier Perpétuel*, avec l'explication de ses différens usages; pour faire soi-même le Calendrier de chaque année, rel. 3 liv. Le tout avec Tablettes. —— *Relation singuliere*, ou *le Coureur des Champs Elisées.* 1e Edit. Chez Fetil, Lib. rue des Cordeliers. 4 Vol. in-12.

On souscrit, tous les tours, pour la Gazette de France, au Bureau, rue Neuve Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau, Cul-de-Sac Saint Thomas-du-Louvre. L'Abonnement est de 12 liv. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros Caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 13 JANVIER 1772.

De Conſtantinople, le 18 Novembre 1771.

Il y a eu dernierement, dans cette Ville, trois incendies. Le premier arriva le 6 de ce mois & conſuma cent maiſons, entr'autres, celle du *Reis Effendi*, Miniſtre des Affaires Etrangeres. Le ſecond, le 15; mais le dommage ne fut pas conſidérable. Le lendemain, le feu prit dans un autre quartier & réduiſit en cendres plus de cent quatre-vingt maiſons. Le Grand Seigneur ſe rendit, avec quelques-uns de ſes Officiers, aux lieux des incendies: il répandit de l'argent aux Janiſſaires pour les animer à éteindre les flammes, & il préſida lui-même à l'exécution des ordres qui furent donnés à ce ſujet.

De Warſovie, le 14 Décembre 1771.

Il paſſe pour conſtant que le Comte Malachowski, Référendaire de la Couronne, ira réſider à Vienne, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire; & l'on dit que le Comte de Puebla ſera envoyé, avec le même caractere, par Leurs Majeſtés Impériales & Royale.

On a marqué ici des quartiers pour de nouveaux Corps de troupes Ruſſes dont on attend l'arrivée. La diviſion du Colonel Dring eſt de retour de Lithuanie, depuis la ſemaine derniere; elle eſt cantonnée à Prague & dans différens Villages ſitués ſur les deux rives de la Viſtule. On ignore ſi le Général Znwarow ſe rendra ici de Lublin, avec ſon Corps de troupes, ou s'il marchera vers Czenſtochow. On aſſure que le ſieur Pulawski eſt rentré dans cette Place, que de nouvelles fortifications ont miſe en état de réſiſter aux plus puiſſans efforts.

Les Officiers de la diviſion du ſieur Zaremba & de celle du ſieur Pulawski font des recrues dans les environs de Czenſtochow, tandis que les Pruſſiens y fouragent de leur côté. Ces derniers ſe ſont établis à Lowicz, & ils ont formé des magaſins dans le Palatinat de Rawa. Ils ont tiré de Lowicz une ſi grande quantité de grains, que Warſovie, dont cette Ville eſt le grenier à bled, n'en pourra recevoir aucun ſecours contre la diſette qu'elle commence à éprouver.

La Comteſſe Ogiska, Grande Générale de Lithuanie, a demandé que ſes biens ne fuſſent pas ſéqueſtrés par les Ruſſes. L'Ambaſſadeur de Ruſſie y a conſenti, moyennant un acte qu'elle vient de paſſer avec lui, par lequel elle s'oblige de lui payer, tous les ans, ſur leur revenu, 12, 000 ducats, environ 126, 000 liv.

Le Comte Sapicha, Palatin de Polock & Petit Général de Lithuanie, eſt arrivé, hier, en cette Capitale.

Nous avons reçu, de Dantzick, la nouvelle que le ſieur Granowski, Palatin de Rawa, & le ſieur Czacki, Straſnik de la Couronne, ſe ſont rendus à la Confédération Générale, & l'on prétend que le Prince Jablonowski, Palatin de Poſnanie, ira également ſe joindre aux Confédérés.

De Stockholm, le 20 Décembre 1771.

Les Officiers accuſés d'avoir tenu une conduite illégale dans l'élection des Députés pour la Diete & dont la Cour Souveraine de Gothie inſtruiſoit le procès, viennent d'être jugés. Les uns ont été privés de leurs appointemens pour ſix mois, les autres, pour un & deux ans: quelques uns ſont deſtitués de leurs emplois pour pluſieurs années; d'autres enfin ont été condamnés à une amende.

Les vacances de la Diete ont commencé, le 18 de ce mois, & ſeront prolongées juſqu'au 10 du mois prochain.

Digitized by Google

De Copenhague, le 25 Décembre 1771.

Hier le Bataillon des Gardes à pied a subi la réforme dont on parloit depuis long-temps. Les cinq Compagnies qui le compoſoient, ont été incorporées dans les Régimens qui ſont en garniſon dans cette Ville, & qui ont commencé, le même jour, à monter la garde au Palais du Roi.

Depuis le 1er Décembre 1770 juſqu'à pareil jour de l'année courante, il eſt mort, dans le Duché de Sleſwick, cinq mille neuf cens quatre-vingt-ſeize perſonnes. Il y eſt né ſix mille quatre cens quatre vingt-deux enfans. Le nombre des morts, dans le Duché de Holſtein, a été de cinq mille deux cens cinquante, & celui des naiſſances de quatre mille cinq cens cinquante-deux.

Des Frontieres de la Moravie, le 23 Décembre 1771.

Tout paroît tranquille dans le Palatinat de Cracovie. Les Confédérés ont tellement fortifié Tynieck, Czenſtochow & les autres poſtes qu'ils occupent, que les Ruſſes ne peuvent les attaquer, ſans en faire le ſiege en regle, & la ſaiſon n'eſt pas propre à ces ſortes d'expéditions. Ils ont formé un magaſin conſidérable à Tynieck, avec les contributions qu'ils ont levées dans la Grande Pologne, & le Régimentaire Zaremba y envoie, tous les jours, de nouveaux convois, malgré les achats de grains conſidérables que les Pruſſiens font dans cette Province, & les contributions de vivres que les Garniſons de Poſnanie & de Kalish exigent. Le Corps de Zaremba a pris des quartiers de cantonnement à quatre lieues des derniers Picquets Pruſſiens: celui de Pulawski s'étend juſqu'aux environs de Cracovie, & la diviſion Lithuanienne de Koſſakowski occupe l'eſpace intermédiaire. Il réſulte de cette poſition que les Confédérés ſont maîtres de plus de ſoixante lieues de Pays.

De Cadix, le 20 Décembre 1771.

Le Corps de Ville de Cadix, pour remplir les intentions de Sa Majeſté, a ſubſtitué aux réjouiſſances publiques, qui auroient dû ſe faire en cette Ville, à l'occaſion de la naiſſance de l'Infant nouveau-né, un fonds de 15, 000 liv. pour doter des filles, depuis l'âge de quinze ans juſqu'à celui de trente. Cette ſomme ſera répartie également entre celles qui auront droit à cette faveur par l'honnêteté de leurs mœurs & par leur pauvreté. Ces filles doivent épouſer, dans l'eſpace de quatre mois, un Laboureur, Journalier, apprentif Artiſan ou un autre jeune homme qui ſoit ſans établiſſement & ſans patrimoine. On leur délivrera pour dot, au lieu d'argent, les uſtenſiles de premiere néceſſité & tous les inſtrumens propres à la profeſſion de leurs maris.

D'Edimbourg le 21 Décembre 1771.

La croute de terre qui s'eſt détachée de Solway-Moſs, continue à ſuivre le cours de l'eau. Elle flottoit, le 18, avec plus de rapidité qu'elle n'avoit fait depuis trois ſemaines. Elle a détruit entierement douze Fermes & elle en a inondé quatre autres. Ce fléau, d'un genre nouveau, cauſe aux Propriétaires des terres, qui ont été détachées ou ruinées, une perte annuelle de 247 liv. ſterl.

Nous apprenons, par une lettre de l'Iſle Newis, du 12 Novembre, que, dans les quatre nuits précédentes, on a obſervé, à quelques degrés au-deſſous de la Conſtellation du Bouvier, une Comete, dont la direction étoit Oueſt par Nord. Cette Comete, dont le cours étoit fort rapide, a été apperçue, le 12, à 6 heures 53 minutes, & 20 minutes après, elle étoit ſous l'horiſon. Elle paroiſſoit plus grande qu'aucune Etoile.

De Dublin, le 21 Décembre 1771.

Le Gouvernement ayant réuſſi à faire augmenter de cinq perſonnes le Bureau d'Adminiſtration des Finances de ce Royaume, on a expédié des Lettres-Patentes qui déſignent le travail de ce Bureau.

Le Bill des impoſitions vient d'occaſionner de violens débats dans la Chambre des Communes de ce Royaume. Ce Bill avoit été envoyé, ſuivant l'uſage, par le Vice-Roi, à la Cour, pour que Sa Majeſté y donnât ſon conſentement. On l'avoit renvoyé, par duplicata, & revêtu des autres formalités néceſſaires pour lui donner force de Loi. En le remettant ſous les yeux de la Chambre, on déclara que la Cour y avoit fait quelques changemens; qu'elle avoit excepté de la taxe d'un ſchellin, par barril, impoſée ſur les harengs importés en Irlande, les harengs provenans de la pêche d'Angleterre; qu'elle avoit auſſi exempté de la taxe ſur le linge damaſſé celui qui viendroit d'Angleterre, enfin que, dans l'article concernant la taxe ſur les toiles de coton, aux mots ſuivans: *Toutes les toiles de coton, ou les toiles mêlées de coton & de fil*, on avoit ſubſtitué ceux-ci: *Toutes les toiles de coton mêlées & toutes les toiles de lin mêlées.* Ce dernier changement ſur-tout excita les clameurs les plus bruyantes. On s'éleva contre le Conſeil du Roi, qui n'avoit point le droit de faire des changemens au Bill, & qui devoit

Digitized by Google

seulement l'approuver ou le rejetter. On s'écria que désormais les toiles mêlées de fil & coton pourroient être importées en Irlande, sans payer le droit; qu'en conséquence la Compagnie des Indes & les Manufactures de Manchester rempliroient le Pays de leurs toiles fil & coton; ce qui feroit tomber les toiles peintes d'Irlande. Le parti de l'opposition accompagna ces objections des traits les plus injurieux au Ministère. Déjà le Bill étoit rejetté, à la pluralité de quatre-vingt-dix-sept voix contre soixante-dix-sept, lorsque quelqu'un fit réflexion qu'il pouvoit y avoir dans l'expédition une erreur de Copiste. Pour la premiere fois, on imagina d'ouvrir le second paquet du *duplicata*, & l'on fut très-étonné de n'y point trouver le changement qui avoit excité tant de rumeur dans la Chambre. On dressa un nouveau Bill, dans lequel on admit les deux premiers changemens faits par le Conseil du Roi. Il fut lu trois fois & approuvé, dans l'espace de deux heures. Il sera porté, le 23, aux Lords; & lorsqu'ils y auront donné leur approbation, on l'enverra en Angleterre, où il n'est pas à craindre qu'il éprouve de nouvelles difficultés. Dans l'intervalle, qui ne peut être moindre que de douze jours, tous les droits additionnels se trouvent suspendus; mais on assure que les Marchands de Dublin & des autres parties du Royaume ne voudront pas en tirer avantage, & qu'ils paieront ces différens droits, comme si la publication de la Loi n'eût souffert aucun retard.

De Londres le 1er Janvier 1772.

Le 27 du mois dernier, la Tournelle des Juges de Paix interrogea trois Juifs qu'on croyoit être complices de ceux qui ont été exécutés dernierement. On ne trouva contr'eux aucune des preuves requises par la Loi. On leur fit ôter leurs fers, & l'on ordonna qu'ils resteroient en prison jusqu'à ce qu'on pût les faire passer en Hollande. Ces malheureux représenterent à leurs Juges qu'ils périssoient de besoin, & les supplierent de leur faire donner quelques alimens. Le Chevalier Fielding ordonna au Géolier d'employer pour eux un demi schelin (11 s. 9 d.) par jour, jusqu'à leur départ. Ils lui firent des remercimens, où la reconnoissance & la douleur étoient exprimées avec une telle énergie, que tous les assistans furent saisis d'horreur. Cet événement réveille ici l'indignation publique contre la dureté des Géoliers Anglois qui laissent souvent mourir de faim leurs prisonniers. On les accuse même d'un artifice abominable, par lequel ils dérobent leur crime aux recherches de la Justice: c'est de mettre de l'argent dans les poches des malheureuses victimes de leur avidité, pour prouver que ce n'est pas le défaut de nourriture qui les a privés de la vie. Dans cette circonstance, on applaudit, avec une sorte d'enthousiasme, à un nouvel Arrêté que la Chambre des Communes d'Irlande a fait pour prévenir l'inhumanité des Géoliers envers les prisonniers. De pareils abus à réprimer dans Londres devroient animer le zele patriotique du sieur Wilkes; mais il est dans une position qui ne lui permet pas de s'occuper de cette bonne œuvre. Tout ce qu'il feroit, à cet égard, en faveur des prisonniers, seroit en contradiction avec les principes qu'il a déployés contre le sieur Stephens, leur plus généreux Avocat. Il ne s'applique, aujourd'hui, qu'à contrarier le nouveau Lord-Maire, qui a été élu par une faction opposée à la sienne. Il a même dédaigné de se trouver à une quête d'usage que le Lord Maire vient de faire pour les prisonniers. Aussi ceux du Banc du Roi, au milieu desquels il a séjourné pendant deux ans, ont-ils fait éclater leur indignation contre lui, en brûlant son effigie, dans le préau de la prison. Pendant la derniere quête, une femme ayant demandé le motif qui pouvoit dispenser le sieur Wilkes d'y assister, le Valet de Ville eut la méchanceté de répondre: « C'est que » mon Maître ne demande la charité que pour » lui. »

Le nouveau Bill d'imposition, arrêté par la Chambre des Communes d'Irlande, a passé au Grand Sceau, le 28 du mois dernier. Il a été expédié, le 30, par un exprès. Le Conseil du Roi n'y a fait aucun changement.

De la Haye, le 3 Janvier 1772.

Le Conseil d'Etat a présenté, Mardi dernier, aux Etats Généraux, sa petition pour l'entretien des forces de la République, pendant la présente année. Cette *petition* du Conseil d'Etat, différent des autres Colleges de la République, représente encore les *demandes* des anciens Souverains des Maisons de Bourgogne & d'Autriche aux Etats des Provinces qui leur étoient séparément soumises.

Elisabeth Vanbeurden est morte à Bois-le-Duc, le 14 du mois dernier, à l'âge de quatre-vingt ans. On a gardé, plusieurs jours, son corps avant de l'enterrer, parce qu'en 1746, à la suite d'une maladie longue & dangereuse, elle étoit tombée dans une léthargie dont les symptômes ressembloient tellement à ceux de la mort, qu'on alloit l'enterrer lorsqu'elle re-

Digitized by Google

prit la parole. Elle avoit conservé sa connoissance dans cet état, & elle rendit compte de tout ce qui s'étoit dit autour de son cercueil.

Actions. Banque, fermée. Indes Orientales, 369. Indes Occidentales, 39.

De Marseille, le 3 Janvier 1772.

Le Capitaine Guierard, venu de Constantinople, a déposé qu'il avoit vu passer aux Dardanelles, d'où il a fait voile, le 1er Décembre, les prisonniers Russes qu'on conduisoit à cette Capitale & qu'on avoit pris à Metelin. Les lettres de Constantinople, reçues par ce Capitaine, portent que le Grand Seigneur paroissoit disposé à rappeller le Grand Visir, à le déposer & à mettre à sa place Mussun Oglou Pacha, qui jouit d'une grande réputation dans l'Empire Ottoman.

De Versailles, le 11 Janvier 1772.

Le sieur Bezout, de l'Académie Royale des Sciences & de celle de la Marine, Examinateur des Eleves & des Aspirans du Corps Royal de l'Artillerie, &c. a eu l'honneur de présenter au Roi & à Monseigneur le Dauphin les Tomes II & III de son *Cours de Mathématiques*, à l'usage du Corps Royal d'Artillerie *.

Le 1er de ce mois, le sieur Etienne a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale un *Almanach, en forme de Tableau*, qui peut servir pour deux cens trente années.

De Paris, le 13 Janvier 1772.

Le 22 du mois dernier, entre sept & huit heures du soir, il s'éleva, à Beaumont-de-Lomagne, un ouragan accompagné d'une pluie mêlée de grêle. Le tonnerre tomba en plusieurs endroits: le nommé Maybon étoit occupé à fixer son moulin; la foudre lui brûla les cheveux & la moitié du visage, lui cassa un bras & lui enfonça la tête dans les épaules. Cet ouragan dirigeoit sa course du Couchant au Levant & dura trois quarts d'heure. On ne se rappelle pas d'en avoir vu de semblable, dans ce Pays, dans une saison aussi reculée.

Un loup, qui faisoit des ravages dans les Villages de la Prévôté de Thionville, se jetta, le 15 du mois dernier, sur le nommé Pierre Tritz, d'Aboncourt, qui combattit contre lui & le renversa. L'animal lui perça les deux bras & lui fit d'autres blessures au visage; mais cet homme, après lui avoir donné plusieurs coups de couteau, vint à bout de le tuer. Le sieur de Calonne, Intendant de la Province, lui a fait donner une gratification, & lui a promis les secours que son état pourroit exiger.

On mande de Boulogne que le Navire Anglois *la Royale Charlotte*, de deux cens tonneaux, commandé par le Capitaine George Hamelt, a fait naufrage sur la côte d'Andresseilles, la nuit du 8 au 9 de ce mois. Le Navire & la cargaison, qui étoit fort riche, ont été perdus; mais l'équipage, composé de douze hommes, ainsi que le même nombre de passagers qui étoient à bord, s'est sauvé. Ce Vaisseau venoit de l'Isle de Grenade, d'où il rapportoit du sucre, de l'indigo, du caffé & du cacao.

Le sieur de la Croix, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, ci-devant Commandant de la Compagnie Franche de son nom, est mort à Longwy, le 26 du mois dernier, à l'âge de cent deux ans.

Marie Morand, veuve de Jacques Bourier, Journalier, est morte dans la Paroisse de Plantis, Election d'Alençon, âgée de cent quatre ans & huit mois. Un an avant sa mort, elle gardoit encore les bestiaux dans la campagne. Une particularité remarquable, c'est qu'à l'âge de cent ans, elle est revenue dans l'état d'une fille nubile, & cet accident n'a cessé que peu de temps avant sa mort.

Le sieur Cuvillier de Champoyaux, Médecin, ayant légué à la Faculté de Médecine de Paris une somme pour la fondation d'un Prix, la Compagnie, par un Décret, du 4 du mois dernier, a arrêté qu'elle distribueroit, tous les deux ans, un Prix de 200 liv. dont la valeur sera remise, à l'Auteur du Mémoire couronné, en espèces, ou en une bourse de cent jettons d'argent. Elle propose pour Sujet du Prix qui sera délivré, dans le courant du mois d'Août de cette année, la question suivante, sçavoir, *S'il est possible de prévoir les maladies épidémiques, & quels seroient les moyens de les prévenir ou d'en arrêter les progrès.* Toutes personnes, étrangeres ou regnicoles, seront admises au Concours, à l'exception des Docteurs & même des Bacheliers de la Faculté de Médecine de Paris. Les Mémoires seront écrits en François ou en Latin. Ils seront envoyés, avant le 4 Juillet, francs de port, au Doyen de la Faculté. Les Auteurs évfreront de se faire connoître; ils écriront la Devise qui sera à la tête de l'Ouvrage, leurs noms, surnoms, qualités & leur adresse précise sur une feuille séparée & cachetée. La proclamation du Prix se fera le jour de l'acte solemnel, nommé *les Paranymphes*, qui se célebre tous les deux ans dans les Ecoles de la Faculté.

On souscrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau, rue Neuve Saint-Roch, pour les Abonnement des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau, Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement est de 12 liv. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros Caractere.

* 2 Vol. *in* 8° qu'on trouve chez Musier fils, Libraire, Quai des Augustins.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 17 JANVIER 1772.

De Conſtantinople, le 6 Décembre 1771.

LE fameux Pacha Muſſun Oglou, qui a ſoutenu ſeul, dans la campagne derniere, l'honneur des armes Ottomanes, vient d'être nommé Grand Viſir; il eſt parti, ſur le champ, pour l'armée, avec un renfort de Janiſſaires tirés de la Garniſon de cette Capitale. On apprend qu'il a raſſemblé un Corps de vingt mille hommes de cette premiere Milice de l'Empire, indépendamment d'un autre Corps de trente-cinq mille hommes, tant Spahis qu'Albanois, Boſniaques & autres troupes Européennes qui ne ſe ſont point ſéparées depuis la déroute du dernier Grand Viſir.

Bakti Guerai a été nommé Kan des Tartares, & Mehemet Guerai vient d'être envoyé dans le Cuban, avec de groſſes ſommes d'argent, afin d'y lever des troupes deſtinées pour la Crimée, où la Garniſon de Kaffa, ſoutenue par dix mille Tartares, loin de craindre les attaques des ennemis, eſt en état de former elle même des entrepriſes.

De Smyrne, le 18 Novembre 1771.

On a appris que les troupes Albanoiſes qui ſervoient ſur l'Eſcadre Ruſſe, s'étant mutinées, avoient trouvé moyen de s'emparer de deux Vaiſſeaux de cette Eſcadre, ſur leſquels elles s'étoient ſauvées. Pluſieurs Bâtimens arrivés de l'Archipel ont annoncé que ces Albanois, devenus Pirates, commettoient de grands excès dans cette mer; que le Comte Orlow avoit ordonné aux Vaiſſeaux Ruſſes, qui ſont encore dans ces parages, de courir ſur eux, & qu'il avoit même fait inviter les Turcs & les habitans des Iſles de l'Archipel à faire cauſe commune avec lui, pour détruire ces brigands.

La peſte a entierement ceſſé ſes ravages en cette Ville.

De Peterſbourg, le 20 Décembre 1771.

Le temps s'eſt mis tout-à-coup au dégel; les neiges fondent par-tout, & le traînage eſt interrompu. Cette température, très-extraordinaire, dans ce pays, donne de juſtes craintes que la fureur de la peſte ne ſe ranime dans nos Provinces intérieures.

Dimanche dernier, l'Impératrice, environnée de toute ſa Cour, & ayant, ſur une table à ſa droite, la Couronne, le Globe & le Sceptre, donna une audience publique à Kalga Sultan, frere du Kam des Tartares, élu en Crimée, par le parti ſoumis à la Ruſſie. Il fut introduit par le Maître des Cérémonies & par un Conſeiller d'Etat, faiſant les fonctions d'Interprete. Il prononça un Diſcours auquel le Vice-Chancelier répondit.

Le Général-Major Weiſman a été élevé au grade de Lieutenant-Général.

Le Prince Wolkonski eſt à Moskow, depuis le 26 Novembre. Le Général Weymarn, cidevant Commandant des troupes de Sa Majeſté Impériale en Pologne, eſt arrivé, il y a huit jours, en cette Capitale.

Des Frontieres de Pologne, le 30 Décembre 1771.

Les Ruſſes ſe raſſemblent en force aux environs de Warſovie; mais il n'y a point d'apparence qu'ils forment, cet hiver, aucune expédition contre les Confédérés. Le temps eſt très-doux, & il eſt abſolument contraire au traînage. Les Confédérés ſont tranquilles dans leurs quartiers: les troupes légeres ſeules font des courſes continuelles dans la Grande Pologne: comme elles enlevent les convois de vivres deſtinés pour Warſovie, & que,

Digitized by Google

d'un autre côté, les Prussiens exigent des contributions à vingt lieues à la ronde, la disette commence à se faire sentir dans cette Capitale.

Le désordre regne toujours dans la Lithuanie; il s'y forme successivement de petites Confédérations qui s'arment aux dépens des caisses Royales & vont joindre, les unes après les autres, le Corps de Kossakowski. Le Colonel Drewitz leve une nouvelle Légion, particulierement destinée à servir contre les Confédérés.

Les troupes Prussiennes qui sont entrées en Pologne, y forment des magasins considérables & font passer une grande quantité de vivres & de fourages dans la Silésie & dans les Marches de Brandebourg. La Ville de Posnanie est actuellement en état de défense. Les travaux que le Général Belling y avoit ordonnés dès son arrivée, sont achevés; on continue toujours, avec la même activité, ceux qu'on a commencés à Kalish.

De Stockolm, le 20 Décembre 1771.

Le Maréchal de la Diete a annoncé à la Noblesse qu'il avoit proposé aux trois autres Ordres de tenir, le 12 de ce mois, une assemblée extraordinaire de tous les Ordres, afin de mettre en regle l'Acte d'Assurance; mais qu'ils n'avoient pas voulu y consentir. Les trois Ordres inférieurs en ayant été informés, ont déclaré qu'ils n'avoient pas jugé à propos d'interrompre l'usage de deux assemblées générales par semaine; & que de plus l'affaire dont il s'agissoit étoit de trop grande importance pour qu'elle pût être réglée dans une assemblée de courte durée, telle que celle qu'on demandoit.

Le Comité Secret a arrêté qu'on établiroit, dans toutes les Villes, des magasins qui seroient remplis, dans les années d'abondance, pour subvenir aux besoins du Peuple, dans les temps de disette.

Plusieurs particuliers aisés ont formé une Société dont l'objet est de donner des secours aux pauvres de cette Capitale.

Dans différentes Provinces, les habitans se sont interdit volontairement la distillation de l'eau-de-vie; d'autres se sont retranché toutes les dépenses superflues, particulierement dans les repas qu'il est d'usage de donner aux nôces, aux baptêmes, après les enterremens & dans d'autres circonstances. Ils consacrent le produit de cette œconomie au soulagement des Pauvres.

De Copenhague, le 26 Décembre 1771.

La réforme des Gardes à pied ne s'est pas faite aussi tranquillement qu'on l'avoit espéré. Le tumulte est enfin appaisé. Ce Corps a demandé & obtenu des congés absolus pour chacun des Membres qui le composent.

Suivant un nouveau Réglement du Directoire des Guerres, chaque Colonel pourra renvoyer, de son Régiment, tout Officier dont les mœurs ou la conduite seront suspectes.

Le Baron de Gleichen, ci-devant Envoyé Extraordinaire de notre Cour à celle de Naples, vient d'être nommé pour aller résider, en cette qualité, auprès du Duc de Wirtemberg à Stutgard.

Le Roi vient de défendre de s'intéresser désormais dans les Loteries étrangeres. Cette défense a pour objet de mettre un frein à l'avidité de nos Citoyens, qui emploient une partie de leur argent à prendre des billets dans plus de trente loteries successivement établies en Allemagne, sur le modele de celle de Gênes.

Le Commandement de cette Capitale, qui avoit été rempli, par *interim*, par le sieur de Samer, Colonel d'Infanterie, vient d'être donné au sieur Gude, Général Major & Commandant des Cadets.

Le Roi a nommé le sieur Edouard Roring Secrétaire du Gouvernement Général, dans les Indes Occidentales.

De Lisbonne, le 17 Décembre 1771.

Le Tribunal de *l'Inconfidence* a fait arrêter, le 12 de ce mois, le sieur Nogueira, Prélat de l'Eglise Patriarchale.

Le Navire *Notre Seigneur de la Délivrance*, commandé par le sieur Jean Ferreira & freté par Sa Majesté, en 1769, pour transporter à Goa des recrues composées d'un petit nombre de Volontaires & de beaucoup de malfaiteurs condamnés à servir dans les possessions Portugaises, aux Indes, est de retour, depuis le 10 de ce mois. Il est parti de Goa, peu de jours après le Navire *le Saint-Joseph*, arrivé ici le 22 du mois dernier, & il a confirmé la nouvelle, apportée par ce dernier Vaisseau, que, lors de son départ, le Bon-Suto, Prince voisin des Portugais, faisoit avancer contre eux des troupes nombreuses, dans le dessein de leur enlever la Province de *Ponda*.

Du Gibraltar, le 10 Décembre 1771.

On vient d'apprendre que l'Empereur de

Digitized by Google

Maroc a donné ordre aux Commandans des Ports de Salé, de Manmara, de Saphia, de Larache, de Tanger & de Tethuan, d'armer tous les Bâtimens de guerre qui s'y trouvent & de les faire croiser contre les Russes, sur lesquels des Armateurs particuliers de Salé ont fait dernierement deux prises considérables.

Trois Frégates Danoises ont quitté, ces jours derniers, notre rade, sur l'avis que les Algériens avoient enlevé deux Vaisseaux de leur Nation, richement chargés, ainsi qu'une Felouque armée.

Il est arrivé, dans ce Port, un Vaisseau de guerre Russe, démâté de tous ses mâts, & fort endommagé.

De Naples, le 21 Décembre 1771.

Le Roi a déclaré, la semaine derniere, la grossesse de la Reine. Il y a eu, à cette occasion, gala pendant trois jours & illumination dans toute la Ville. La Cour revint, Vendredi, de Portici, & le lendemain, on chanta le *Te Deum*, à la Chapelle du Château. L'après-midi, Leurs Majestés se rendirent, en grand cortege, à l'Eglise Cathédrale où Elles reçurent la bénédiction des mains du Cardinal-Archevêque. Dimanche, Leurs Majestés admirent à leur baiser la main, les personnes qui sont dans l'usage de recevoir cet honneur; le soir, Elles assisterent à l'Opéra, &, le lendemain, la Cour repartit pour Portici.

Le Prince d'Angria, Gentilhomme de la Chambre du Roi, a été nommé par Sa Majesté pour aller à Milan complimenter l'Archiduc Ferdinand & la Princesse Marie-Beatrix d'Est, à l'occasion de leur mariage.

On a parlé précédemment d'un jeune homme que son pere avoit fait mettre en prison pour quelque mécontentement particulier & qui, croyant obtenir son élargissement, par l'aveu de ses fautes, s'étoit accusé d'avoir commis un meurtre. Le pere mourut de désespoir en apprenant cette nouvelle & le Tribunal instruisit le procès contre le coupable. Cette affaire, d'un genre nouveau, occupoit l'attention du public. Le célebre Avocat Grillo s'est chargé de la défense du jeune homme &, après plusieurs plaidoyers très-éloquens & très-pathétiques, il est parvenu à sauver son client de la mort, parce qu'il y a eu égalité de voix entre les Juges.

Louis Comte de Vintimiglia, Marquis de Gerale, Chevalier de l'Ordre Royal de Saint Janvier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice, est mort en cette Ville, le 8 de ce mois, âgé de soixante-cinq ans.

Barthelemi Amoroso, Evêque de Cortone & Théologien du Roi, est mort ici, avant-hier, dans la soixante-douzieme année de son âge.

De Livourne, le 27 Décembre 1771.

La Frégate Russe *le Saturne* a fait voile, Samedi dernier, pour Paros, ayant sous son escorte le Vaisseau Marchand Anglois *la Magnificence*.

Le Duc de Glocester est arrivé ici *incognito*, Dimanche dernier, & s'est embarqué, le lendemain au soir, sur la Frégate Angloise *l'Alarme*, pour se rendre à Naples.

Le Vaisseau de guerre Hollandois *le Kennemeland* est sorti, Mardi dernier, de cette rade.

La Frégate Russe *l'Aigle Noir*, de trente-huit canons & de trois cens cinquante hommes d'équipage, est arrivée ici, Mercredi, de Paros, d'où elle est partie, le 2 de ce mois. Elle a à bord le Prince Dolgorouki, le Prince Wolkonski & leur suite, ainsi que différens Officiers.

De Chambery, le 3 Janvier 1772.

Nous avons eu, ces jours derniers, une terrible alarme, qui a été heureusement de courte durée. Un Corps de troupes, tiré de la Ville de Mantoue pour former la garde du Château de Cremone & qui arrivoit du fond de la Hongrie, avoit parmi ses Soldats, fatigués d'une longue route, un grand nombre de malades. On plaça ces derniers dans de grandes pieces échauffées avec du charbon. Les vapeurs malignes de cette matiere enflamée en firent mourir trente à quarante, dans l'espace de deux fois vingt-quatre heures. La nouvelle de tant de personnes qu'on disoit mortes du *charbon*, mot, qui en Italien comme en François, peut signifier charbon pestilentiel, & qui reçut, par le peuple effrayé, cette derniere interprétation, répandit la consternation dans tous les environs. L'Infant Duc de Parme établit dans l'instant des barrieres: tous les Etats voisins prirent les mêmes précautions. Le Comte de Firmian, Administrateur Général du Duché de Milan, ayant éclairci le fait, en instruisit la Cour de Turin & les autres Etats. La crainte est actuellement dissipée & l'on vient de rouvrir la communication.

De Dublin, le 31 Décembre 1771.

Le 18 de ce mois, le Lord Vicomte Montmorris proposa, dans la Chambre des Pairs,

Digitized by Google

d'adreſſer des Remontrances au Roi ſur l'inutilité du nouveau Bureau pour la vérification des comptes de ce Royaume, & de ſupplier Sa Majeſté d'autoriſer ſon Procureur Général à faire procéder, ſelon le cours ordinaire de la Loi, à l'examen de cet établiſſement. La propoſition de ce Lord fut rejettée, & il y a apparence que le nouveau Bureau ſubſiſtera, malgré les proteſtations de dix-neuf autres Pairs qui s'étoient réunis au Lord Montmorris.

Dans les débâts que cette affaire a occaſionnés, à la Chambre des Communes, le ſieur Forteſcue a parlé, avec la plus grande force, en faveur de l'établiſſement.

» Ne ceſſera-t'on pas, a-t'il dit, en s'a-» dreſſant au parti de l'Oppoſition, de voir, dans » chaque ſeſſion, dans chaque ſéance, attaquer les » Miniſtres ſur la diſſipation ou le mauvais emploi » des fonds de l'Etat: à vous entendre, tout l'ar-» gent de la Nation n'eſt entre les mains du Gouver-» nement qu'un inſtrument de corruption, & le » tréſor public ſe trouve épuiſé, ſans qu'on ſçache » ni comment, ni pour quel objet. Si cela eſt vrai, » pourquoi donc vous oppoſer, avec tant d'opiniâ-» treté, au ſeul moyen capable de remédier à ces » abus? Si c'eſt l'eſprit du bien public qui vous » anime, ſoyez conſéquens avec vous-mêmes, ſoi-» gnez de l'être au moins, ſi vous ne jouez qu'un » ſentiment hypocrite.

» Le Bureau, qui a été chargé juſqu'ici de la ré-» viſion des comptes, eſt trop peu nombreux, & » les Membres qui le compoſent ſont trop occupés » par les fonctions des places éminentes qu'ils rem-» pliſſent dans la Magiſtrature *.

» On m'oppoſera ſans doute qu'une création de » nouveaux Officiers eſt une extenſion de la préro-» gative Royale & un accroiſſement de crédit & de » puiſſance pour la Couronne. Comme ſi le Roi-» n'étoit pas le juge de ſes propres penſées, le maî-» tre de ſes propres volontés! A quoi ſe réduiroient » ſon pouvoir & ſes droits naturels, ſi c'étoit à vous » d'en tracer les limites? Chacun de nous eſt maître » de ſa maiſon: chacun eſt libre de choiſir tels Do-» meſtiques qu'il lui plaît. Cette liberté n'eſt-elle » interdite qu'au Souverain? Sa prérogative Royale » n'eſt elle que la privation des droits exercés par » les derniers de ſes Sujets. N'eſt elle que le titre de » l'Empire que vous uſurpez ſur lui? & votre Sou-» verain ne ſera-t'il que l'inſtrument de vos caprices? » Autant vaudroit-il lui arracher le ſceptre des mains » & le forcer de ſe proſterner lui-même aux pieds de » ſon trône?

» La chaleur du prétendu zele patriotique con-» noît peu le frein des égards & de la bienſéance; » mais à la fin le maſque de patriotiſme tombe: la » conſidération que certaines gens avoient uſurpée, » à la faveur de leur traveſtiſſement, ſera bientôt » place au mépris. La faction a beau s'agiter, elle » touche à ſa chûte: c'eſt vainement qu'elle veut » lutter contre le bras qui la terraſſe, & ſes efforts » ne ſont que les dernieres convulſions de la rage & » du déſeſpoir. »

Suivant une lettre de Carlow, en Irlande, il y a eu, au commencement de Décembre, à Wexford, une inondation dont on n'avoit pas d'exemple. Elle a été occaſionnée par un vent d'Eſt qui, ſouffiant directement à l'embouchure du Port, a arrêté le cours de la Slaney. La fonte des neiges a fait déborder cette riviere, au point que l'eau s'eſt élevée, en pluſieurs endroits, à dix pieds au-deſſus de la plus grande hauteur qu'elle ait jamais eue.

Le Docteur Lucas, qui eſt mort dernierement en cette Ville, laiſſe une ſucceſſion d'environ 9000 l. ſt. ce qui paroît d'autant plus ſurprenant qu'il étoit d'une libéralité exceſſive & qu'il avoit ſacrifié preſque tout le temps de ſa vie aux affaires du Parlement. Le bien qu'il laiſſe provient, en grande partie, de pluſieurs donations qui lui avoient été faites en reconnoiſſance de ſon Patriotiſme.

De Londres, le 6 Janvier 1772.

Le ſieur Harris, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire de cette Cour à celle de Madrid, vient d'être nommé Envoyé Extraordinaire à Berlin.

Un accident ayant fait ſauter, ce matin, vers les neuf heures & demie, quelques moulins à poudre, dans une plaine nommée Hounſlow Heath, à dix milles de Londres, l'exploſion a été ſi forte qu'elle s'eſt fait ſentir juſqu'ici au point d'ébranler les maiſons, dans toute l'étendue de la Ville & de caſſer des vitres. Comme il y a eu trois commotions conſécutives, on a d'abord cru qu'elles étoient l'effet d'un tremblement de terre & la frayeur avoit déjà gagné beaucoup de Citoyens qui fuyoient de leurs maiſons; mais cette erreur a été bientôt diſſipée. On dit qu'il y a quatre-vingt barrils de poudre qui ont pris feu & ſept moulins qui ont été détruits. Il n'a heureuſement péri qu'un homme. Le même ébranlement s'eſt fait ſentir dans beaucoup d'autres lieux où il a été pris également pour un tremblement de terre. A Enfield, les ſecouſſes ont été ſi fortes qu'elles ont renverſé les meubles & ouvert des portes & des fenêtres. Un homme qui traverſoit, à Chelſea, le pont de Bateríea, a ſenti trois fois ce pont trembler ſous ſes pieds. A Hammerſmith & à Kenſington, il y a eu pluſieurs maiſons renverſées.

* *Ces Commiſſaires ſont le Lord Chancelier, le Chancelier & les Barons de l'Echiquier.*

Digitized by Google

Un Laboureur de Nord-End, dans la Province de Buckingham, en creuſant, ces jours derniers, un foſſé, trouva une urne pleine de Médailles de Trajan, de Veſpaſien, d'Adrien, d'Antonin de Marc-Aurele, de Fauſtine, &c. ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que l'urne n'étoit qu'à un pied de profondeur, & qu'il eſt probable qu'elle étoit dans ce lieu depuis pluſieurs ſiecles.

Les dernieres lettres d'Hanovre nous ont apporté la nouvelle de la mort du ſieur Behr, premier Miniſtre de cet Electorat.

Il y a dans cette Capitale un nommé John Piney qui fait le métier de Charretier. Il a cent ans & s'eſt marié à huit femmes qui lui ont donné trente-ſept garçons & neuf filles.

André Coppack eſt mort, en cette Ville, à l'âge de cent cinq ans. Il s'étoit refugié en Angleterre en 1683, avec beaucoup d'autres Proteſtans.

Marie Avarton eſt morte âgée de cent quatre ans. Elle laiſſe une ſœur de cent deux ans qui jouit d'une bonne ſanté.

De la Haye, le 7 Janvier 1772.

Il eſt mort 7983 perſonnes à Amſterdam, pendant l'année 1771. Si l'on applique à cette liſte le calcul de trente-deux vivans pour un mort on aura le produit de 255, 456, exprimant la population actuelle de la Capitale de la Hollande. Ce nombre rouleroit entre le tiers & la moitié des habitans de Londres, en y comprenant Weſtminſter, les Fauxbourgs & les dépendances. La liſte mortuaire de Londres, depuis le 11 Décembre 1770 juſqu'au 10 Décembre 1771, contient 21, 780 perſonnes. Le produit par trente-deux ne donneroit à la Capitale de l'Angleterre que 696, 960 habitans de tout âge & de tout ſexe.

Actions. Indes Orientales, 366. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 $\frac{1}{2}$ pour 100.

De Marſeille le 5 Janvier 1772.

Les Conſervateurs de la Santé de Gênes avoient donné avis aux Officiers du Bureau de la Santé de cette Ville qu'il s'étoit manifeſté une maladie peſtilentielle à Cremone, & l'on avoit pris, en conſéquence, les meſures les plus efficaces pour empêcher la contagion de pénétrer en Provence; mais de nouveaux avis nous ont raſſurés, & l'on a ſçu que c'étoit une fauſſe alarme.

De Bordeaux, le 4 Janvier 1772.

Le Navire *l'Aquitaine*, commandé par le ſieur Jean Bardoulin, & faiſant route vers ce Port, a été ſurpris, le 23 du mois dernier, à deux lieues du Cordouan, par une tempête ſi violente, qu'il a été briſé & ſubmergé. Il a péri neuf perſonnes de l'équipage, du nombre deſquelles ſe trouve le Capitaine & le ſecond Capitaine. Ce Navire, du port d'environ trois cens tonneaux, étoit parti de Saint-Marc, le 14 Novembre dernier: ſa cargaiſon, conſiſtant en ſucre, caffé, indigo, coton & autres marchandiſes, a été entierement perdue.

Les maladies, qui regnent depuis quelque temps dans la Ville de Tonneins & aux environs, n'ont pas encore entierement ceſſé. Mais leurs progrès diminuent ſenſiblement. Les ſecours que le ſieur Eſmangart, Intendant de la Province, a fait diſtribuer, par les ordres de Sa Majeſté, & les libéralités du Duc de la Vauguyon, Seigneur du Lieu, ont beaucoup contribué au ſoulagement des malades.

De Verſailles, le 15 Janvier 1772.

Le Marquis d'Entraigues-Latis, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur de Mayence, a pris congé de Sa Majeſté & de la Famille Royale, le 12 de ce mois, pour ſe rendre à ſa deſtination. Il a été préſenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres.

L'Evêque de Grenoble a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 13 de ce mois.

Le ſieur de Belloy a eu, le 12, l'honneur de préſenter à Sa Majeſté & à la Famille Royale ſon Diſcours de réception à l'Académie Françoiſe.

Le ſieur le Rouge, Ingénieur Géographe du Roi, a eu l'honneur de préſenter, le même jour, à Sa Majeſté les *Routes de Paris à Straſbourg, par Meaux, par Metz, par Compiegne, par Troyes*, avec vingt-huit Routes intermédiaires, en trente-huit Planches. *in-4°*.

Le ſieur Morel, fils du ſieur Morel, Aide-Major de Toul, a eu l'honneur de préſenter au Roi & à Monſeigneur le Dauphin, à Monſeigneur le Comte de Provence & à Monſeigneur le Comte d'Artois, une Carte Militaire de France.

Les Adminiſtrateurs de la Confrairie du Saint Sacrement & du Saint Nom de Jeſus ont eu l'honneur de préſenter, ſuivant l'uſage, des cierges au Roi & à la Famille Royale.

** Ces Cartes ſe vendent chez l'Auteur, rue des Auguſtins, à Paris.

Digitized by Google

De Paris, le 17 Janvier 1772.

Le sieur de Belloy ayant été élu par l'Académie Françoise à la place du Comte de Clermont, Prince du Sang, y vint prendre séance, le 9 de ce mois, & fit son Discours de remercîment, auquel répondit l'Abbé Barteux, faisant les fonctions de Directeur, à la place du Maréchal Duc de Richelieu. Le sieur d'Alembert lut ensuite une Epitre, en Vers, *sur la Vérité*, de la composition du sieur Saurain.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'est fait, le 5 de ce mois. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont 32, 29, 34, 90, 21. Le prochain tirage se fera le 4 Février.

Pendant le cours de l'année derniere 1771, il est né à Paris 9604 garçons, 9337 filles; il est mort 10, 947 hommes, 9738 femmes; on a reçu, à l'Hôpital des Enfans-Trouvés, 3581 garçons, 3575 filles: le total des naissances est de 18, 941; celui des morts de 20, 685; des Enfans-Trouvés de 7156. Il s'est fait 4452 mariages. En multipliant le nombre des morts par trente-deux vivans, il résulteroit que la population de cette Ville seroit de 661, 920 habitans de tous âges.

Le sieur Lemire, Capitaine du Navire *l'Heureux*, arrivé, depuis peu de jours, à la Rochelle, a rapporté que, le 26 Avril dernier, faisant route de Guinée à Saint-Domingue, étant par 1 degré 2 minutes Sud, & 21 d. 28 m. de longitude, à compter du Méridien de l'Isle de Teneriffe, plusieurs personnes de son équipage & un grand nombre de ses Negres furent attaqués d'un mal aux yeux. Sur trois cens trente-un Negres, cent cinquante ont été atteints de cette maladie: plusieurs ont été privés de la vue, pendant dix ou douze jours: neuf l'ont perdue sans retour & sept ou huit ont seulement perdu un œil. Parmi les Blancs, qui étoient au nombre de vingt-huit, douze ont été également attaqués de ce mal: sept ont été privés longtems de la lumiere, l'un n'ayant commencé à entrevoir qu'au bout de cent jours: sept sont demeurés privés d'un œil & le Capitaine est du nombre de ces derniers. Ces tristes accidens ne sont malheureusement pas rares, dans ces parages; mais on n'a point d'exemple que ce genre de maladie ait affecté tant de personnes à la fois.

Le Marquis de Mesplés est mort, dans sa Terre, près d'Oleron, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Jaqueline Lohier, veuve du nommé Nayes, est décédée à Westoutre, Châtellenie de Bailleul, dans la Généralité de Lille, le 24 du mois dernier, à l'âge de cent deux ans.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon a tenu sa séance publique, le 3 du mois dernier. Elle a adjugé le premier Prix au sieur Aubert, Chanoine Régulier de Sainte Genevieve, Auteur d'un Mémoire *sur les vrais diamettres des tuyaux ou conduits d'eau, pour servir à perfectionner l'Art du Fontainier*, &c. Le second Prix a été partagé entre le sieur J. N. Renard, Médecin à la Fere, & le sieur Joseph de Cheuriant, Maître Tanneur Juré à Besançon. L'Académie propose pour le Prix de Mathématiques, qui sera distribué en 1772: *Quels sont les moyens les plus faciles & les moins dispendieux de procurer à la Ville de Lyon la meilleure eau & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous les quartiers de cette Ville?* Pour Sujet du Prix de Physique de 1773: *de déterminer quels sont les principes qui constituent la lymphe: quel est le véritable organe qui la prépare: si les vaisseaux qui la portent dans toutes les parties du corps sont une continuation des dernieres divisions des arteres sanguines, ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide: enfin quel est son usage dans l'œconomie animale?* Pour Sujet d'un autre Prix qui sera aussi distribué en 1773: *des recherches sur les causes du vice cancereux, qui conduisent à déterminer sa nature, ses effets & les meilleurs moyens de le combattre.* Ce dernier Prix est de 1200 liv.

Cours des Effets Commerçables le 15 Janvier.

Actions des Indes. . . 1052 liv. ½.
Les autres Effets sans prix fixe.

C'est chez Feuil, Libraire, rue des Cordeliers, qu'on souscrit présentement pour *la Nature considérée sous ses différens aspects*, par M. Buc'hoz. Le prix de la souscription, pour l'année entiere, comprenant 15 Cahiers, est de 10 liv. pour Paris, & de 14 liv. port franc, pour les Provinces. On distribue le 1er Cahier de 1772. — *De l'Homme & de la Femme.* 2 Vol. *in*-12. Chez Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Prix relié 6 liv. Le même Libraire distribue les 6 premiers Vol. *in*-12. des *Voyages de Richard Pockocke*. En payant 21 liv. 10 s. on recevra *gratis* les trois derniers Volumes qui sont sous presse. Cet Ouvrage, dont on n'a tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires, sera vendu beaucoup plus cher à ceux qui n'auront pas souscrit. Les Reliures en carton se payeront séparément 4 s. par Volume.

On souscrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve-Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement est de 12 l. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros Caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 20 JANVIER 1772.

Du Caire, le 20 Novembre 1771.

TOUT paroît tranquille dans cette Ville, & Aly-Bey ne ſemble occupé que des ſoins de ſon Gouvernement. Cependant, l'accueil froid qu'il a fait à Mehemet-Bey, ſon gendre, à ſon retour de Syrie, où il commandoit les troupes d'Egypte, la retraite dans laquelle ce dernier affecte de vivre, la découverte du Firman (Commandement de la Porte) trouvé parmi les papiers du Pacha de Damas, par lequel il lui étoit ordonné de ſe défaire d'Aly-Bey & de mettre Abou-Daab à ſa place, ſont autant de circonſtances qui font regarder comme ſuſpect un repos que ces deux rivaux mettent peut être à profit pour ſe dreſſer mutuellement des embuches, ſe ſupplanter ou ſe détruire. L'opinion avantageuſe qu'on a conçue de la générosité & de la magnificence de Mehemet Bey, qu'on a ſurnommé *Abou-Daab*, pourroit, en cas de révolution, lui concilier la faveur du Peuple, & ſur-tout celle de la Milice, toujours prête à ſe déclarer pour celui des concurrens qu'elle croit le plus libéral. Ce ſurnom d'*Abou-Daab*, qui ſignifie le *Pere de l'Or*, fut donné à Mehemet, le jour de ſon élévation à la dignité de Bey, lorſqu'à ſon retour du Château où, ſuivant l'uſage, il avoit reçu le caſſetan & les autres marques d'honneur, au lieu de quelques pieces d'argent qu'on fait jetter au Peuple, dans ces occaſions, il fit répandre une quantité conſidérable de pièces d'or, appellées ſequins.

Aly-Bey a cru devoir récompenſer les ſervices de Resk, ſon Secrétaire, qu'il avoit envoyé au Cheik Daher Omar, auſſi-tôt qu'il avoit été inſtruit de la retraite de ſon gendre. Il lui a donné la Ferme des Douanes de l'Egypte, dont il a dépouillé le ſieur Carlo Roſetti, qui jouiſſoit auparavant de la plus grande faveur auprès de lui.

De Peterſbourg, le 28 Décembre 1771.

Le Général-Major Kaskin, qui commandoit les troupes de Sa Majeſté Impériale en Courlande & ſur les frontieres de Livonie, eſt de retour en cette Capitale, depuis quelques jours.

Le Département de la Guerre eſt fort occupé des préparatifs d'une quatrieme campagne qu'on ſe propoſe d'entreprendre contre les Turcs. On a donné des ordres pour lever des recrues : on les exécute avec d'autant plus de rigueur qu'il n'eſt pas poſſible de tirer les quatre-vingt mille hommes, dont on a beſoin pour recruter l'armée du Danube & celle de la Crimée, des Régimens qui ſont en garniſon, ni de tous ceux qui forment le cordon Aſiatique & qui ſont eux-mêmes épuiſés.

On a appris, de Woroniez, que les Bateaux plats & les autres Bâtimens employés dans la Mer Noire, l'année derniere, ſont rentrés en fort mauvais état dans le Donetz, riviere qui ſe jette dans le Don & qu'on nomme auſſi le Petit Tanais. Ils ont été ſi peu utiles qu'on a réſolu de n'en plus faire uſage à l'avenir.

Les nouvelles de Moskow & des Provinces voiſines ne nous raſſurent pas encore contre les progrès de la peſte : on prétend au contraire qu'elle continue ſes ravages, & qu'elle s'eſt manifeſtée dans pluſieurs Cantons qui en avoient été préſervés juſqu'à ce jour. L'Impératrice vient, à cette occaſion, d'adreſſer au Sénat un nouvel ordre ſur l'exactitude rigoureuſe avec laquelle on doit faire obſerver la quarantaine, tant aux perſonnes qu'aux marchandiſes, qui viennent des lieux infectés ou ſuſpects de contagion.

Digitized by Google

De Copenhague, le 3 Janvier 1772.

Il est né, dans la Province de Jutlande, depuis le 1er Décembre 1770 jusqu'à pareil jour de l'année 1771, dans le Diocèse d'Aarhas, 3555 enfans, & il est mort 4010 personnes : dans le Diocèse de Typen, le nombre des naissances a été de 3555, & celui des morts de 3230.

Sa Majesté, jugeant que les aumônes particulieres faites aux Pauvres ne font qu'entretenir l'oisiveté & favoriser la mendicité, a établi des magasins dans lesquels, en délivrant des vivres aux indigens, on leur donnera, en même temps des matieres brutes & des outils pour travailler : les infirmes seront traités aux dépens du Roi, & l'on ne recevra, dans les Hôpitaux, que ceux qui seront hors d'état d'être employés utilement.

De Vienne, le 4 Janvier 1772.

Mercredi dernier, la Cour fut en gala, à l'occasion de la nouvelle année. Leurs Majestés Impériales & Royale reçurent les complimens de la Cour, des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, ainsi que de la principale Noblesse.

Vers les onze heures du matin, Leurs Majestés Impériales & Royale, l'Archiduc & les Archiduchesses, ainsi que le Duc de Saxe-Teschen, précédés de toute la Cour, se rendirent à la Grande Chapelle & y assisterent au Service Divin. Ensuite, Leurs Majestés Impériales & Royale & la Famille Impériale dînerent en public, dans le Grand Sallon. Le soir, il y eut appartement au Palais.

Les mesures que l'Empereur a prises pour faire cesser la disette, ont produit l'effet qu'on devoit en attendre. La quantité de pain que l'on cuit, chaque jour, suffit aux besoins du Peuple.

L'Impératrice-Reine a conféré l'Evêché de Namur au Prince Ferdinand-Marie de Lobkowitz, Chanoine de Saltzbourg & d'Ausbourg.

Suivant le dénombrement qui vient d'être exécuté en Bohême, ce Royaume contient 244 Villes, 303 Bourgs, 11, 284 Villages & 389, 135 maisons. Le nombre des hommes monte à 1, 194, 999, dont 115, 319 ont été inscrits sur les registres militaires, comme pouvant servir dans les armées, en qualité de Soldats, & 102, 958, comme propres à être employés en qualité de Valets pour les vivres ou pour l'artillerie. On compte, dans la Ville de Prague, 3174 maisons & 74, 874 habitans des deux sexes.

Pendant l'année derniere, le nombre des naissances a été, à Vienne, de 6963, & celui des morts de 10, 887. Si l'on applique à ce dernier nombre le calcul de trente-deux vivans pour un mort, la population de Vienne sera de 348, 384 habitans de tout sexe & de tout âge.

Le premier jour de la nouvelle année, la jeune Noblesse du College Royal Theresien fut admise à l'honneur de rendre ses hommages à Leurs Majestés Impériales & Royale. Le Prince Ruspoli complimenta l'Empereur, au nom de toute l'Académie, en Langue Françoise, & le Comte Herberstein remplit ce devoir, auprès de l'Impératrice-Reine, en Langue Allemande.

De Ratisbonne, le 23 Décembre 1771.

L'Electeur de Baviere a fait remettre, le 19 de ce mois, au Directoire de l'Empire, un Mémoire contenant les résolutions qu'il a prises, pour terminer les différends qui s'étoient élevés entre lui & les Ministres respectifs de la Diete. Ce Prince y déclare, 1°. que, pour ce qui concerne la prétendue défense d'importer des grains & des vivres, il désapprouve tout ce qui s'est fait à cet égard contre ses intentions; qu'il signifiera à tous ses Bureaux de Douane les différentes Ordonnances qu'il a rendues, depuis le 17 Juin de cette année, & qu'il veillera soigneusement à l'exécution de toutes leurs dispositions; 2°. qu'il n'a jamais prétendu priver la Ville Impériale de Ratisbonne de la jouissance de ses droits fondés sur les Pactes, du moins autant que cette jouissance pouvoit se concilier avec les besoins des Pays Electoraux; qu'en conséquence de ces principes, il avoit donné, le 22 du même mois, des ordres pour qu'il fût libre de transporter de la Baviere, tous les mois, la quantité convenue de mille scheffels de grains, aux marchés de Ratisbonne; 3°. que les Chapitres & Couvens de Ratisbonne auront, moyennant des passeports de l'Electeur, la permission de tirer de ses Etats les grains provenant de leurs cens & dixmes, sans néanmoins avoir la liberté de les vendre à l'étranger; 4°. que Son Altesse consent, pour le soulagement des Pauvres de Ratisbonne, qu'on y transporte de ses Etats, dans l'espace d'un an, jusqu'à cinq cens scheffels, & qu'en général elle a pourvu à ce que l'importation des menues denrées ne soit point arrêtée par des impositions disproportionnées. Ce Mémoire a été présenté, aujourd'hui, à la Dictature.

Le Comte de Durckheim, Ministre du Duc

Digitized by Google

de Wirtemberg, est revenu de Vienne en cette Ville, le 27 du mois dernier.

Le sieur de Beyer, qui a rempli, jusqu'à présent, les fonctions de Secrétaire de Légation de France, a été présenté, le 19 du même mois, au Principal Commissaire Impérial, en qualité de Chargé des Affaires de la Cour, par le Ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne.

De Manheim, le 8 Janvier 1772.

Le Comte Frédéric Limbourg-Styrum, Comte de l'Empire, Chambellan & Colonel Général de Leurs Majestés Impériales & Royale, est mort subitement, dans sa voiture, auprès de Munich, en allant de Vienne à Bruchsal, voir l'Evêque de Spire, son frere. Il étoit âgé de soixante-deux ans.

De Lisboane, le 24 Décembre 1771.

Le Tribunal Royal de Censure a fait afficher, avant-hier, un Arrêt contre un grand nombre de Livres qu'il a supprimés & dont il a défendu la lecture.

La Reine a été saignée, ces jours-ci, pour une légere indisposition, & l'Infant Dom Pedre a pris la même précaution, pour faire cesser quelques mouvemens de fievre, qu'il a ressentis, à son retour de Pancas.

De Madrid, le 31 Décembre 1771.

Le Roi a créé Grands d'Espagne de la seconde Classe, Don Pablo Melo, de Portugal, sous le titre de Marquis de Villesca, & Don Augustin Domingo de Bracamonte d'Avila, sous le titre de Marquis de Cannete. Ils ont eu, le 22 de ce mois, l'honneur de se couvrir, en cette qualité, en présence du Roi. Le premier a eu pour parrain le Marquis de Villena, Duc de Escalona, & le second, le Duc del Infantado & de Lerma.

Le 24 du même mois, Sa Majesté a tenu Chapitre de l'Ordre de la Toison d'Or. Elle y a donné les marques de l'Ordre, avec les cérémonies d'usage, à l'Infant Don Antonio & aux Chevaliers dernierement élus, ç'avoir, au Duc de Montellano, au Marquis de Santa-Cruz, au Marquis de Ariza, au Duc de Uceda, au Duc de Medina-Cœli & au Marquis de Astorga.

Le 26, les Conseils & Tribunaux de la Cour se rendirent au Palais, à l'occasion de la Fête de Noel: ils eurent l'honneur de baiser la main au Roi, aux Princes & aux Infants.

Aujourd'hui, la Cour a été en gala, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infant Don Antonio.

De Trieste, le 29 Décembre 1771.

Des lettres de différens Ports de l'Archipel ont apporté la nouvelle que l'Escadre Russe avoit formé, le 20 Novembre dernier & les jours suivans, une entreprise sur les Dardanelles; mais que le débarquement projetté n'avoit pu avoir lieu, à cause de la vigoureuse résistance des Turcs: que le feu des Forts nouvellement construits avoit fort endommagé les Vaisseaux de cette Escadre, & coulé à fond une Galiote à bombes; enfin que tout le fruit de cette expédition s'étoit réduit à détruire un Minaret & quelques baraques construites sur le bord de la mer.

De La Haye, le 10 Janvier 1772.

L'Electeur Palatin a fait témoigner aux Etats Généraux, par son Ministre à la Haye, qui est aussi Ministre des Electeurs de Cologne & de Baviere, son mécontentement au sujet du nouveau tarif sur les sucres, publié par Leurs Hautes Puissances; il leur a fait déclarer que, comme il paroissoit que leur intention étoit de ruiner les raffineries établies à Dusseldorp & d'envahir tout le commerce sur le Rhin, il s'étoit vu dans la nécessité de conférer avec les Princes voisins qui avoient part à ce commerce, sur les mesures les plus propres à arrêter de pareilles entreprises: qu'en son particulier, il avoit jugé à propos d'user de représailles & de mettre des droits sur certaines marchandises venant de Hollande, qui se consommoient dans son Electorat. Les Etats Généraux ayant demandé un Mémoire détaillé, afin d'être en état de répondre, article par article, à tous les griefs de l'Electeur Palatin, le Ministre de ce Prince leur a répondu qu'il n'avoit eu des ordres que pour la déclaration; que cependant il écriroit à Manheim, pour demander de nouvelles instructions.

Il y a eu, le 29 du mois dernier, à Lewarde, en Frise, un de ces brouillards qui sont plus fréquens dans les Provinces-Unies qu'ailleurs. La situation des terres entre la mer & le dépôt des eaux intérieures, la qualité des terres basses & d'autres causes locales changent souvent les jours d'hiver en de véritables nuits. Ce dernier brouillard a tellement & si longtemps obscurci le jour, que plusieurs personnes sont tombées dans l'eau, & que les voitures n'évitoient ce danger qu'à l'aide des flambeaux & des guides. Le 23, un autre brouillard avoit fait échouer, au Nord d'Egmont & de la Hollande, un Navire venant de Surinam & destiné pour Amsterdam. L'équipage & la

Digitized by Google

cargaiſon ont été ſauvés ; mais le Navire eſt perdu.

On a commencé, le 1er de ce mois, à Middelbourg, des Prieres publiques pour la ceſſation de la maladie qui regne ſur les beſtiaux. On les continuera tous les premiers Mercredis de chaque mois, & les boutiques ſeront fermées au ſon de la cloche. Le même fléau vient de ſe déclarer aux environs de Dantzick. Ce malheur, joint aux contributions exigées par les troupes voiſines, réduit un grand nombre de familles à la miſere.

De Verſailles, le 18 Janvier 1772.

Le Roi vient de nommer Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis le Marquis de Pontécoulant, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté & Major de ſa Maiſon. Il a eu, le 15 de ce mois, l'honneur de faire, à cette occaſion, ſes remercimens au Roi.

Monſeigneur le Comte de Provence a choiſi pour ſes Hiſtoriographes l'Abbé Pichon, Chantre en Dignité & Chanoine de la Sainte Chapelle Royale du Mans, & l'Abbé Garnier, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Ils ont eu l'un & l'autre, le 16 de ce mois, l'honneur de faire leurs remercimens à ce Prince, qui les a chargés de travailler à l'Hiſtoire des Provinces de ſon Appanage.

De Paris, le 20 Janvier 1772.

Le Conſeil Souverain de Rouſſillon, après avoir pris en conſidération les motifs énoncés dans le préambule de l'Edit du mois de Novembre dernier, qui proroge l'impoſition des vingtiemes, & établit deux nouveaux ſols pour livre ſur les droits des Fermes, ainſi que les réponſes du Roi aux Remontrances que le Parlement de Paris avoit cru devoir lui faire, à ce ſujet, s'eſt empreſſé de donner à Sa Majeſté une nouvelle preuve de ſon zele, en ordonnant l'enrégiſtrement pur & ſimple de cet Edit.

Le Parlement de Pau, déterminé par les mêmes motifs, vient également d'enrégiſtrer cet Edit.

On mande de Franche-Comté qu'on y a inoculé, depuis le mois d'Octobre dernier, neuf cens perſonnes, avec le plus grand ſuccès, ſuivant la méthode Suttonienne. On compte trois mille perſonnes, qui ont été traitées ſuivant cette pratique, dans la même Province, depuis cinq ans, & dont deux ſeulement ſont mortes.

Le nommé Jean Boudet, Fermier de la Terre de Maillot, en Albigeois, eſt âgé de cent ſept ans. Cet homme ſe nourrit depuis dix ans, d'oignons crus & de millet. Sa boiſſon eſt de l'eau pure. Son frere puîné eſt mort, il y a dix-huit mois, âgé de cent trois ans.

Il y a, dans l'Hôpital du Havre, une femme, nommée Marie Haie, veuve Prevôt, de la Paroiſſe de Vieille, proche Beaumont le-Roger, qui eſt âgée de près de cent quatre ans. Elle s'étoit mariée à trente deux ans, & il y a à peu près le même temps qu'elle eſt veuve.

On mande de Fecamp qu'il y regne, depuis le 7 de ce mois, un vent de Nord-Oueſt très-violent, qui a vraiſemblablement cauſé quelques naufrages, puiſqu'on trouve, ſur le rivage, différentes marchandiſes que la mer y a apportées ; mais on n'a point encore connoiſſance qu'aucun Vaiſſeau ait échoué ſur les côtes du Pays de Caux.

Henry Pitot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Penſionnaire Vétéran de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, de celles de Lyon & de Montpellier, Cenſeur Royal & ancien Directeur Général du Canal de la jonction des Mers, eſt mort, à Aramont, Diocèſe d'Uzès, en Languedoc, le 27 Décembre dernier, dans la ſoixante-dix-ſeptieme année de ſon âge.

Charles-François-Dominique de Raimond de Modene, Chevalier de Malte & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, eſt mort en cette Ville, le 17 de ce mois, âgé de quarante-cinq ans.

On trouve chez Vente, Libraire, Montagne Sainte-Geneviève, l'*Etat Actuel de la Muſique du Roi & des trois Spectacles de Paris*. Petit in-12. & *Zemire & Azor*, Comédie-Ballet. —— *Traité Elémentaire de Méchanique Statique*, par M. l'Abbé Boſſut. 1 Vol. *in*-8°. Chez Chardon, Libraire, rue Galande. —— *Nouveau Dictionnaire Univerſel & Raiſonné de Médecine, de Chirurgie, & de l'Art Vétérinaire*, ou *le Médecin de la Campagne*, par une Société de Médecins. 6 Vol. *in*-12. Chez la veuve Ducheſne, Lib. rue Saint-Jacques, où l'on trouve auſſi les *Epîtres ſur la Vieilleſſe & ſur la Vérité, ſuivies de quelques Pieces Fugitives en Vers*, par M. Saurin, de l'Académie Françoiſe. Petite Broch. Prix 1 liv. 10 ſ. —— Hériſſant pere, Imprimeur Ordinaire du Roi, Maiſon & Cabinet de Sa Majeſté, rue Saint-Jacques, vient de mettre en vente l'*Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, repréſentée en 186 Figures. 1 Vol. in-8°. & l'*Introduction à l'Etude des Corps Naturels, tirés du Regne Minéral*, par M. Bucquet, Docteur-Régent de la Faculté de Paris. 2 Vol. *in*-12. —— Feiſt, Lib. rue des Cordeliers, débite, 1°. le Ier Numéro de la *Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects*, ou *Lettres ſur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux* ; 2°. VIIIe Décade de la Suite des *Planches gravées d'après nature*, par M. Duchoc.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 24 JANVIER 1772.

De Conſtantinople, le 3 Décembre 1771.

LE nouveau Grand Viſir Muſſun Oglou a été chargé par la Porte de déterminer le lieu où ſera établi le quartier général & de faire les autres diſpoſitions néceſſaires. Les Ruſſes ſe maintiennent ſur la rive gauche du Danube. On aſſure qu'ils ont détaché dix mille hommes de leur armée de Moldavie, pour être employés contre les Confédérés, tant en Pologne qu'en Lithuanie.

Ce n'eſt pas Bakti Guerai qui a été nommé Kan des Tartares, comme on l'avoit annoncé, mais Maxud Guerai qui avoit été dépoſé au commencement de la guerre. Bakti Guerai a été fait Kalga (Lieutenant-Général du Kan). L'un & l'autre doivent ſe rendre inceſſamment auprès du Grand Viſir, pour concerter, avec lui, leurs opérations.

On a reçu quelques nouveaux détails de la dernière expédition du Comte Orlow. Il avoit caché un grand nombre d'hommes armés dans un de ſes Bâtimens de tranſport, qui eſt entré tranquillement dans le Port de Metelin, ſous Pavillon François. Les Ruſſes ont, en même temps, débarqué à une calle plus éloignée. Le Pacha & la Garniſon y ſont accourus; mais les Soldats, enfermés dans le Navire, ſont deſcendus à terre dans la nuit & ſont rentrés dans leur Vaiſſeau après avoir mis le feu aux deux Caravelles qui étoient ſur le chantier & à tous les magaſins. Le Pacha, attribuant l'incendie aux liaiſons que les Grecs de l'Iſle entretenoient avec l'ennemi, en a puni pluſieurs de mort.

De Warſovie, le 30 Décembre 1771.

L'envoi des Miniſtres de la République aux Cours de Vienne, de Berlin & de Peterſbourg rencontre des difficultés qu'on n'avoit pas prévues. Il eſt vrai que le dernier *Senatûs Conciliam* (aſſemblée extraordinaire du Sénat) tenu il y a près de deux ans, avoit autoriſé le Roi à nommer ces Miniſtres, & qu'il avoit, en même temps, déterminé les objets qui devoient entrer dans leurs inſtructions; mais, depuis cette époque, les circonſtances ont tellement changé que ces inſtructions deviendroient aujourd'hui inutiles & ſeroient même oppoſées à une partie du ſyſtême actuel. Il ſeroit donc néceſſaire de tenir une nouvelle aſſemblée du Sénat, pour régler les négociations que le Roi ſe propoſe d'entamer dans les Cours étrangeres en général & dans celle de Vienne en particulier; mais l'Ambaſſadeur de Ruſſie a déclaré formellement qu'il avoit ordre de s'oppoſer à la convocation du *Senatûs Concilium*, & que, ſi l'on ſe déterminoit à tenir cette aſſemblée, il feroit entrer des troupes Ruſſes dans le Château. Ce nouvel incident fera, ſans doute, échouer le projet d'envoyer le ſieur Malachowski à Vienne, en qualité de Miniſtre Extraordinaire, & détruit les eſpérances qu'on avoit conçues de ſes négociations.

Depuis que les troupes ſont rentrées dans leurs quartiers d'hiver, les Provinces du Royaume ſont inondées de brigands qui les dévaſtent. La Confédération Générale a donné ordre à ſes Régimentaires de les pourſuivre & de les punir ſuivant toute la rigueur des loix du Royaume.

On avoit publié, il y a près de deux mois, qu'un parti de Confédérés avoit pille & ſaccagé la petite Ville de Schlichtingheim, peuplée de Diſſidens; mais on a été informé que cette nouvelle étoit deſtituée de tout fondement. Les Confédérés ont levé, dans cette Ville, quelques contributions, en y obſervant la diſcipline la plus exacte.

Digitized by Google

Le sieur Pulawski vient de publier un Manifeste, dans lequel il se justifie des imputations dont on l'a chargé, relativement à l'attentat du 3 Novembre.

Des Frontieres de la Turquie, le 29 Décembre 1771.

Tout est tranquille dans la Bulgarie depuis que le nouveau Grand Visir est arrivé au camp. Le Seraskier de Widdin y envoie des provisions abondantes, & un grand nombre de Volontaires levés dans la Servie & dans la Bosnie s'empressent de se rendre à l'armée pour servir sous Mussun Oglou, qui jouit de la plus grande réputation dans l'Empire Ottoman.

Les maladies font de grands ravages parmi les troupes Russes répandues dans la Moldavie & dans la Valachie. On prétend que ces troupes doivent être renforcées par les Régimens qu'on avoit détachés de l'armée de Crimée pour garder la Nouvelle-Servie & qui s'étendent jusqu'à Balta.

La Porte paroît décidée à n'accepter aucune des conditions que la Russie lui a fait proposer & elle fait toutes les dispositions nécessaires pour une quatrieme campagne. Plus de trois mille Ouvriers sont occupés, à Topchana, à fondre des pieces d'artillerie pour les troupes de terre & pour la nouvelle Escadre qu'on vient de former. Le Grand Seigneur prodigue ses trésors pour mettre, au printemps prochain, une armée formidable en campagne.

Le cordon Autrichien, qui s'étend vers la Valachie, a été renforcé par quelques Régimens venus de la Hongrie : d'autres Régimens, principalement de Cavalerie, s'avancent de ce Royaume vers la Bohême.

De Berlin, le 5 Janvier 1772.

Le 1^r^ de ce mois, Sa Majesté reçut les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse.

Les vents continuent de causer des ravages sur la Mer Baltique, & l'on a, tous les jours, des nouvelles fâcheuses de Bâtimens qui y périssent.

De Manheim, le 8 Janvier 1772.

On écrit de Siegberg, petite Ville du Duché de Berg, que, le 1^r^ de ce mois, entre huit & neuf heures du soir, le feu prit à trois endroits différens dans l'Abbaye Noble de ce lieu, & qu'il n'étoit pas encore entierement éteint le troisieme jour. Tout y a été consumé, excepté l'appartement de l'Abbé, les écuries & l'Eglise, dont la tour a été brûlée. On a eu bien de la peine à sauver des flammes quelques effets.

De Cartagene, le 28 Décembre 1771.

En creusant les fondemens de la muraille qu'on va élever pour la sûreté de cette Ville, on a découvert, du côté du Nord-Ouest, des vestiges d'anciens Bâtimens qui paroissent avoir été construits du temps des Romains. On en juge par les Médailles de cuivre qu'on en a retirées & dont la plus moderne est du regne de Neron (environ l'an 54 de Jesus-Christ). Quoique ces édifices soient enfoncés en terre, il paroît certain qu'ils étoient alors au bord de la mer, éloignée, aujourd'hui, de ce lieu, de cent dix toises, sans compter la partie qu'on en a fait rentrer dans les terres par la construction de la Darse de l'Arsenal, de sorte qu'il est prouvé, par ce fait, que, depuis le regne de l'Empereur Neron, la mer s'est retirée de cet endroit, de cent quarante-six toises. En observant les différentes couches de ce terrein, on a trouvé diverses sortes de limon, d'herbes marines & de sable ; ce qui fait conjecturer que, dans des temps plus reculés, la mer s'étendoit encore plus avant dans les terres. Cette opinion est conforme à la description que Polybe l'Historien donne de cette Ville, lorsqu'il dit que, du temps des Carthaginois, elle étoit presqu'environnée de la mer. Ces édifices servoient apparemment de demeure aux habitans des Fauxbourgs. On a trouvé, sur des parties de murs intérieurs des maisons, des peintures antiques assez bien conservées. On y voit, entr'autres, un athlete combattant un animal, & la tête d'une femme dont le corps est irrégulier par les extrémités.

De Rome, le 25 Décembre 1771.

Le Marquis de Monteil, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, est arrivé ici, depuis quelques jours. Il a été présenté, avant-hier, par le Cardinal de Bernis, au Souverain Pontife, qui lui a fait un accueil distingué. Sa Sainteté lui a fait présent d'un Chapelet garni en or, ayant une Médaille, à laquelle le Saint Pere a attaché des Indulgences.

Le Cardinal Calino a consacré, Samedi dernier, dans l'Eglise de Sainte Marthe, les Evêques qui ont été nommés dans le dernier Consistoire, savoir ceux d'Ascoli, d'Arbe & de Gaeta.

Ce matin, le Souverain Pontife a célébré solemnellement la Grand'Messe, dans la Chapelle Pauline du Quirinal, à l'occasion de la Fête de Noel. Le Sacré College & les dif-

Digitized by Google

ſtèrens Ordres de la Prélature Romaine y ont aſſiſté.

Le Saint Pere, ſe rendant, Jeudi dernier, ſuivant ſa coutume, à ſa Maiſon de campagne appellée Patrizi, rencontra, devant l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte Suzanne, le Saint Viatique qu'on portoit à la femme d'un Domeſtique. Sa Sainteté deſcendit de carroſſe, accompagna, avec toute ſa ſuite, le Saint Sacrement, entra dans la chambre de la malade, & lui donna des conſolations & des ſecours.

On croit qu'il y aura inceſſamment un nouveau Conſiſtoire.

Le Comte Petroni, premier Ecuyer du Pape, eſt mort dernierement. Sa Sainteté vient de nommer, à cette place, le Marquis Serlupi.

De Nice, le 7 Janvier 1772.

La nuit du 26 au 27 du mois dernier, vers une heure & demie du matin, on éprouva, ici & dans les environs, une ſecouſſe de tremblement de terre, dont la direction étoit du Levant au Couchant. Elle fut plus ſenſible vers la montagne que dans la plaine. On a ſçu qu'à Soſpello, éloigné de quelques lieues de cette Ville, ſur la route de Turin, on avoit reſſenti pluſieurs ſecouſſes aſſez fortes, ainſi qu'à Monaco & à Menton. En 1564, on éprouva, dans le Comté de Nice, un tremblement de terre beaucoup plus terrible. Il précéda l'éruption d'un volcan qui s'ouvrit ſur une montagne ſituée à peu de diſtance de l'Eſcarene, à trois lieues d'ici, vers le Nord. Sept Villages furent preſqu'entierement renverſés, & il périt beaucoup de monde dans ce déſaſtre.

De La Haye, le 14 Janvier 1772.

On a défendu, dans les Pays-Bas Autrichiens, la ſortie des bleds pour Maſtricht.

Les Etats Généraux ont envoyé des inſtructions à leurs Miniſtres dans les Cours étrangeres, concernant le Navire *les Deux Freres*, ſuſpect de contagion. On connoîtra, par ce moyen, le ſort de ce Bâtiment, qui avoit effrayé les habitans des côtes maritimes. Tandis que la frayeur fait voyager ce Vaiſſeau ſur différens parages, quelques Négocians prétendent avoir reçu des nouvelles qui annoncent qu'il a été purifié à Smyrne, chargé enſuite pour Alexandrie & renvoyé de cette Ville à Conſtantinople avec une cargaiſon de riz & de caffé.

Les lettres de Moskow n'annoncent encore que la diminution du nombre des mourans, & marquent qu'on ne prévoit point, dans cette Ville, la fin du fléau qui la déſole.

Actions. Indes Orientales, 365. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 $\frac{1}{2}$ pour 100.

De Liege, le 16 Janvier 1772.

Le Chapitre vient d'élire unanimement & par acclamation, pour Prince-Evêque de cet Etat, François Charles, Comte de Welbruck, l'un des Chanoines Capitulans, Archidiacre de Heſbaye & Abbé de Cheminon. Cette nouvelle a été annoncée par le canon de la Citadelle & de la Ville, & par le ſon de toutes les cloches des Egliſes de cette Capitale & des Faubourgs.

De Verſailles, le 22 Janvier 1772.

Le Roi a diſpoſé (ſous la réſerve de différens démembremens) de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe & Ville de Paris, en faveur du Cardinal de la Roche-Aymon, qui s'eſt démis de celles de Cercamp & de Beaulieu, en Argonne, que Sa Majeſté a jugé à propos de mettre toutes deux en œconomat.

Le Roi vient d'accorder au ſieur d'Ormeſſon, Maître des Requêtes, la ſurvivance de la charge d'Intendant de ſes Finances, dont le ſieur d'Ormeſſon, ſon pere, eſt pourvu. Il a eu, le 19 de ce mois, l'honneur de faire ſes remercîmens à Sa Majeſté, à qui il a été préſenté par l'Abbé Terray, Miniſtre d'Etat & Conſeiller Ordinaire au Conſeil Royal, Contrôleur Général des Finances.

Sa Majeſté a accordé les Entrées de ſa Chambre au Comte de Montbarey, Maréchal de ſes Camps & Armées, Inſpecteur Général de l'Infanterie, Capitaine-Colonel des Suiſſes de Monſeigneur le Comte de Provence; au Marquis d'Avaray, Colonel du Régiment Royal de la Couronne, Infanterie, Maître de la Garderobe de Monſeigneur le Comte de Provence, & à l'Evêque de Gap, premier Aumônier de Meſdames Victoire & Sophie.

Le Roi vient de diſpoſer de la place de Secrétaire Général des Suiſſes & Griſons, vacante par la démiſſion de l'Abbé Barthélemy, Garde des Médailles & Antiques de Sa Majeſté, l'un des Membres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c. en faveur du ſieur de Martanges, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a eu, le 21 de ce mois, l'honneur de faire, à cette occaſion, ſes remercîmens à Sa Majeſté, & il a été préſenté, en cette qualité, à Monſeigneur le Comte d'Artois.

Les ſieurs Tillet & Fougeroux, Membres de l'Académie des Sciences, ont eu, le 19 de ce mois, l'honneur de préſenter au Roi &

Digitized by Google

à la Famille Royale, les Observations faites, par ordre de Sa Majesté, sur les côtes de Normandie, au sujet des effets pernicieux qu'on attribue, dans le Pays de Caux, à la fumée du *Varech*, lorsqu'on brûle cette Plante pour la réduire en poudre.

De Paris; le 24 Janvier 1772.

Le Parlement de Provence & le Conseil Supérieur d'Alsace ont enrégistré l'Edit du mois de Novembre dernier, qui proroge l'imposition des deux vingtiemes & établit deux nouveaux sols pour livres sur les droits des Fermes.

Le 18 de ce mois, les Pensionnaires du College des Grassins ont fait célébrer, dans leur Chapelle, un Service solemnel pour le repos de l'ame de François-Pierre Daireaux, Docteur de la Maison de Navarre, Principal dudit College, mort le 1er Décembre 1771, &, à l'issue de la Messe, ils ont eux-mêmes distribué à trois cens Pauvres, douze cens livres de pain.

On mande de Morlaix, en Bretagne, qu'il n'y a presque pas de jour qu'on n'y entende des coups de tonnerre, plus ou moins forts. Le 28 du mois dernier, entre quatre & cinq heures du soir, il parut, sur la Ville, un nuage si épais, qu'il déroba presqu'entierement la lumiere. Il fut accompagné d'un coup de vent furieux, que la frayeur fit prendre pour une secousse de tremblement de terre. Sept ou huit minutes après, il partit du nuage un coup de tonnerre, dont l'éclat fit trembler les maisons, & la foudre alla frapper la tour qui couronne le clocher de l'Eglise de Saint Martin. Elle fut renversée, & la fleche, qui étoit en pierre de taille, détruisit, par sa chûte, toute la nef. L'Eglise parut, pendant quelques instans, toute en feu. Il n'y a eu cependant qu'une seule personne écrasée; deux autres, qui étoient restées sous les décombres, en ont été heureusement retirées & n'ont eu que des meurtrissures.

La nuit du 11 au 12 de ce mois, le feu prit chez le Maître Teinturier de la Manufacture Royale d'étoffes établie à Vienne en Dauphiné. Cet homme avoit un logement au-dessus des magasins. Ses quatre enfans & sa servante y ont péri. Tous les magasins de matiere ouvrée, une boutique de douze métiers d'Ouvriers en soie & un grenier rempli de laine ont été consumés en moins de deux heures. La perte, occasionnée par cet incendie & que l'on porte à plus de cent mille livres, est d'autant plus funeste, que cette Manufacture faisoit un commerce annuel d'environ 500, 000 liv. dont plus de la moitié étoit distribuée en mains d'œuvre aux habitans de Vienne.

On mande de Poitiers que, le 10 de ce mois, on y a ressenti, à sept heures du matin, une premiere secousse de tremblement de terre, & une seconde deux heures après, & que ces deux secousses, quoiqu'assez fortes, n'ont causé aucun dommage; mais que, le 2, entre six & sept heures du matin, on en a éprouvé une à Parthenay, qui a fait tomber, par l'ébranlement, plusieurs meubles des maisons. Le 9, on ressentit, dans le même lieu, deux autres secousses de tremblement de terre, beaucoup plus considérables: la premiere fut annoncée par un bruit souterrain, semblable à celui de plusieurs voitures qui roulent rapidement sur le pavé, & qu'on entend d'un peu loin: il étoit alors sept heures du matin. Les habitans furent saisis d'effroi, en voyant les maisons & les Eglises sur le point de tomber. Un mur & une maison nouvellement bâtie s'écroulerent. Deux minutes auparavant, la riviere de la Toue étoit sortie de son lit de près de trois pieds; ce qu'on ne put attribuer à aucune pluie, puisque, depuis deux jours, le temps étoit très-serain & très-calme. La seconde secousse, qui survint deux heures après, fut fort legere & ne causa aucun dommage.

Le Marquis de Vienne, Chef des Escadres & Armées Navales, est mort à Clermont-Ferrand, le 9 de ce mois, à l'âge de soixante-neuf ans.

Cours des Effets Commerçables, le 22 Janvier.

Billets d'Emprunt. . .	147. 14$
Promesses au den. 20. .	19 p. $. p.
Idem à 4 pour cent. .	65 $\frac{1}{2}$. p. $. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767. 5e tirage. . . .	435

Les autres Effets sans prix fixe.

Mémoire de Louis de Nogaret, Cardinal de la Valette, Général des Armées du Roi en Allemagne, en Lorraine, en Flandre & en Italie. 2 Vol. *in*-12. Chez Pierres, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 4 liv. —— On trouve chez Costard, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais, le XXXIVe Cahier de la *Nature Considérée*, &c. —— N°. Ier de la quatrieme année de l'*Observateur François à Londres*. Chez Gueffier, Libraire, rue de la Harpe. —— On trouve chez le sieur Ouvrier, Graveur, Place Maubert, & chez le sieur Bellot, Marchand Bonnetier, deux Estampes faisant pendant l'une à l'autre, représentant *le Petit Glouton* & *les Défauts corrigés par l'Absent*.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 27 JANVIER 1772.

De Conſtantinople, le 20 Décembre 1771.

C'EST pour la ſeconde fois que Muſſun Oglou parvient à la place de Grand Viſir. Il fut élevé à cette dignité au mois de Mars 1765. Le Grand Seigneur, dont il a épouſé une des ſœurs, jugea à propos de le dépoſer, au mois de Septembre 1768, & l'exila à Rhodes. Sa Hauteſſe lui rendit les queues, (c'eſt-à-dire ſes honneurs), au mois de Juillet de l'année ſuivante; & Elle l'employa, quelque temps après, dans l'armée ſur le Danube. On s'apperçoit déjà du bon effet qu'a produit ſa rentrée dans le Viſirat. Il avoit été queſtion, avant ſon arrivée à l'armée, de tranſporter le quartier général à Andrinople; mais loin de faire reculer les troupes, il a établi ſes quartiers au Bourg de Paſſargik & a pouſſé des Détachemens en avant pour balayer la rive gauche du Danube de tout ce qu'il y avoit encore de Ruſſes & de Coſaques; de ſorte que toute la Bulgarie eſt occupée par les Ottomans. On a retrouvé, à Babadagh, la groſſe artillerie que l'ancien Grand Viſir avoit abandonnée, lors de la déroute du 7 Novembre. Les Ruſſes s'étoient contenté de l'enclouer. La petite artillerie a été ſauvée par ſix mille Boſniaques, qui ont combattu avec le plus grand courage. Ces circonſtances rendent plus légere la perte des Muſulmans, & leur derniere défaite paroît n'avoir eu pour eux d'autre ſuite que celle de changer de poſition.

De Warſovie, le 8 Janvier 1772.

On a reçu dans cette Ville le Manifeſte publié par le ſieur Pulawski à l'occaſion de l'attentat commis le 3 Novembre, & dont on l'accuſoit d'être l'auteur. Il ſe juſtifie dans cette piece de la maniere ſuivante:

« Je ne m'étonne point que l'ennemi public, acharné à la ruine de ma Nation, dirige principalement ſes attaques contre les » généreux Citoyens qui ſacrifient leurs biens & » leur vie pour défendre les intérêts de la Patrie. Je ne dois donc pas me plaindre qu'ayant » l'honneur de commander une partie de mes » braves Compatriotes, on ait cherché d'abord à » me détruire & qu'on finiſſe par me calomnier. » Telle a été ma deſtinée qu'à l'âge de vingt-» un ans, loin de chercher les amuſemens » permis à la jeuneſſe, animé par l'exemple » de mon pere & des miens, j'ai regardé comme » perdus les momens que je ne pouvois pas » employer à venger l'Etat de ſes ennemis. » Mon pere, Maréchal de l'armée confédé-» rée, mort au ſervice de la République, le » ſang d'un de mes freres répandu ſous mes » yeux, la cruelle ſervitude de l'autre & le » ſort funeſte de tant de parens, d'amis, de » Compatriotes, n'ont pu ébranler ma conſ-» tance ni mon patriotiſme. J'ai prouvé, par » quatre années de ſervice, que ni le vil inté-» rêt, ni le faux point d'honneur ne peuvent » entrer dans mon ame. On me calomnie » pour la premiere fois: les ennemis font » publier, dans les Gazettes, que je ſuis l'au-» teur d'une conſpiration particuliere exécu-» tée à Warſovie. J'ai gardé le ſilence ſur ces » repoches abſurdes, convaincu que l'ennemi » cherchoit à noircir par ſa plume ceux qui lui » réſiſtent par les armes; mais l'exemple des » Etats confédérés m'entraîne malgré moi, » & quoique je fuſſe réſolu de ne me venger » qu'à main armée, pour la défenſe de l'hon-» neur de Dieu & de la Patrie, je veux bien, » pour cette fois ſeulement, me ſervir de la » plume.

» Je proteſte devant Dieu, devant toute la » République de Pologne & devant toutes les » Puiſſances de l'Europe, que mon cœur étant » loin du crime, mes penſées & mes actions

Digitized by Google

» n'ont & n'auront jamais d'autre but que celui » que pourront avoir sur la vertu & le Patriotisme. » Je proteste que je n'ai jamais cherché à at» tenter à la vie d'une personne qui a pu s'ap» proprier, de quelque façon que ce soit, le » Gouvernement de la Nation, & je ne me » propose de l'attaquer directement que dans » un combat où elle le joindroit aux plus cruels » de nos ennemis. Dieu connoît ma sincérité, » & j'espere prouver, par ma conduite, que » je n'ai d'autre objet que celui de sacrifier ma » vie en soutenant la Religion & la liberté. » *Signé*, PULAWSKI. »

Des Frontieres de la Turquie, le 29 Décembre 1771.

Les Confédérés de Bar viennent d'arriver sur les confins de la Transylvanie, au nombre de sept cens hommes. Après y avoir fait quarantaine, ils continueront leur route pour aller joindre les autres Confédérés à Biala.

De Copenhague, le 8 Janvier 1772.

On a parlé dernierement du nouvel établissement fait par Sa Majesté pour le soulagement des Pauvres: le Roi vient d'ordonner à ceux qui en ont la direction, de pourvoir, de préférence, à la subsistance des Militaires indigens & de leur famille.

Par une Ordonnance, du 23 Décembre dernier, le Roi a accordé aux Freres Moraves la permission de s'établir dans le Baillage de Hadersleben, au Duché de Sleswick, & de former tels établissemens qu'ils voudroient dans les Colonies Danoises. Sa Majesté leur a donné un Evêque particulier & leur a prescrit la formule de serment que leur Religion leur permet de prononcer. *Je proteste aux yeux de Dieu-Tout Puissant que je dis la vérité.* Ces freres Moraves, qui different quant au dogme & à la discipline, des Anabaptistes & des Mennonites, sont répandus en grand nombre & tolérés dans la Lusace & dans le Comté de Barby, sous la domination de l'Electeur de Saxe, & dans la Province d'Utrecht. On les appelle les *Herenhutheis*, du nom de leur chef-lieu *Herenhuth*, en Lusace, ou *Zinzendorffiens*, du nom de leur ancien Chef le feu Comte de Zinzendorff.

On vient d'établir deux nouveaux fanaux dans la Mer du Sund.

Le Roi a défendu d'engager dans ses troupes aucun écolier, sans l'aveu de ses parens.

Il est mort dans cette Capitale, pendant l'année derniere, 3144 personnes. Le nombre des naissances a été de 2657, & celui des mariages de 447.

D'Altona, le 2 Janvier 1772.

On vient de publier une Ordonnance du Roi, du 28 du mois dernier, qui accorde des immunités & des privileges à la Ville d'Altona. Par cette Ordonnance, Sa Majesté donne, dans cette Ville, un asyle de franchise à tout Marchand, Négociant, Artiste, Artisan, Etranger, avec le droit de Bourgeoisie, & la maîtrise de sa profession. Les marchandises étrangeres seront exemptes de toute espece de droit, dans quelque cas que ce puisse être. Il sera permis généralement à tous les habitans de monter toutes sortes de manufactures, & de vendre leurs ouvrages à qui bon leur semblera. Tous ceux qui s'établiront à Altona n'auront à rendre compte à qui que ce soit de l'état de leur affaires & de leurs biens, & chacun sera libre de se retirer en tout temps, avec ce qui lui appartiendra, sans payer aucun droit d'émigration, & sans craindre d'être inquiété.

De Vienne, le 11 Janvier 1772.

L'Impératrice-Reine a été indisposée d'un rhume. Elle a été saignée, Mardi dernier, &, depuis ce temps, Elle va beaucoup mieux.

Le Prince Louis de Rohan, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de Leurs Majestés Impériales & Royale, est arrivé, hier au soir, en cette Capitale.

Il paroît un Edit de l'Impératrice-Reine qui porte que les impositions ordinaires & extraordinaires, établies pour acquitter les dettes de l'Etat, continueront d'être levées pendant l'année 1772, comme elles l'ont été jusqu'à présent, & qui enjoint, en conséquence, à tout particulier de remettre, dans le temps prescrit, les Déclarations ordonnées par les Edits antérieurs, & de payer le montant de la somme à laquelle il sera taxé.

Il vient de paroître un Réglement de Police, qui défend à toutes personnes, de quelque rang qu'elles puissent être, de faire aller leur voiture trop vite, dans les rues. Un malheur, arrivé ces jours derniers, a donné lieu à ce Réglement. Un Ecclésiastique ayant été écrasé par la voiture du Baron de Prandau, qui la conduisoit lui-même, ce jeune Seigneur a été condamné à une amende de deux mille ducats, (environ 21, 000 liv.); mais ne croyant pas cette réparation suffisante, il a, de son propre mouvement, assuré une pension de 500 florins (environ 1250 liv.) à la mere & à la sœur de l'Ecclésiastique.

D'Erfort, le 6 Janvier 1772.

On continue de faire des levées dans les Etats Héréditaires de la Maison d'Autriche &

Digitized by Google

dans ceux du Roi de Pruſſe. Ce Prince a ordonné de former pluſieurs Corps de troupes légeres. Le Major Kympl doit aſſembler, à Salle, celui dont le commandement lui eſt deſtiné & qui ſera de douze cens hommes. On mande également de Berlin que Sa Majeſté Pruſſienne a donné ordre de tenir un grand nombre de chevaux prêts à marcher pour le ſervice de l'artillerie.

De Ratiſbonne, le 8 Janvier 1772.

Le Comte de Hartig, Miniſtre Electoral de Bohême, eſt nommé Commiſſaire Impérial pour aſſiſter à l'élection d'un nouvel Archevêque de Salzbourg. Il doit ſe rendre inceſſamment à ſa deſtination.

De Naples, le 28 Décembre 1771.

Le Duc de Glocester, qui voyage ſous le nom de Comte de Connaught, eſt arrivé ici de Livourne, ſur la Frégate Angloiſe *l'Alarme*. Le Roi avoit donné ordre qu'on lui rendît les honneurs dus à ſon rang; mais ce Prince a voulu garder *l'incognito*.

Le Prince de Saxe-Gotha, qui eſt au ſervice des Provinces-Unies, eſt auſſi arrivé ces jours derniers.

Il eſt mort, dans cette Capitale, une femme Piémontoiſe, âgée de cent vingt-neuf ans. Elle avoit conſervé le ſouvenir de tout ce qu'elle avoit vu arriver pendant ſa vie.

De Bruxelles, le 4 Janvier 1772.

Sur les repréſentations des Etats du Duché de Limbourg & du Pays d'Halem, l'Impératrice-Reine a rendu, le 20 du mois dernier, une Ordonnance, par laquelle tous ceux qui obtiendront un emploi, ſeront obligés d'affirmer, par ſerment, qu'ils n'ont donné & qu'ils ne donneront ni argent, ni aucune autre choſe, pour ſe le procurer.

De Marſeille, le 20 Janvier 1772.

On vient de recevoir de Syrie la nouvelle de la priſe de la Ville de Seyde (Sidon) par le Cheik Daher.

Le 13 Octobre dernier, le Cheik Daher, allié d'Ali-Bey & ennemi irréconciable d'Oſman, Pacha de Damas, fit ſommer Derviche Pacha, Gouverneur de Seyde, de quitter la Ville, s'il ne vouloit pas être forcé d'en ſortir par la voie des armes. Le Pacha, intimidé, obéit & évacua la place avec tout ſon monde. L'Emir Youſſouf (Joſeph) Chef des Druſes & allié d'Oſman, inſtruit de cette lâcheté, envoya, dans l'inſtant, cinq mille Druſes à Derviche Pacha, & l'exhorta à rentrer dans la Ville avec ce ſecours. Ce dernier retourna dans Seyde & ſe mit en état de défenſe. Le 18, Youſſouf parut lui-même aux portes de la Ville avec une armée de près de quarante mille hommes; il marcha, ſans perdre de temps, contre les Mutualis, Peuples originaires de Perſe qui habitent les campagnes ſituées entre Acre & Seyde; il brûla & ſaccagea tout le Pays. Le Cheik Aly Zamboulat reſta auprès de Derviche avec deux ou trois mille Druſes pour défendre la Ville, en cas d'attaque. Le 20, dix-ſept Cayalles (gros Bateaux qui vont à voile & à rame) venues de Damiette à Acre, canonnerent la Ville; mais le Château fit un feu ſi vif ſur cette Flotte, qu'elle fut obligée de ſe retirer. Cependant l'Emir Youſſouf marchoit avec toute ſon armée, vers celle du Cheik Daher. Son avant-garde ayant rencontré, le 22, dans la plaine, trois cens Cavaliers de Daher, crut devoir les attaquer ſans attendre l'arrivée de l'Emir; mais elle fut repouſſée avec tant de vigueur qu'elle prit la fuite en déſordre. L'épouvante ſe mit bientôt dans toute l'armée. L'Emir, après avoir fait des efforts inutiles pour rallier ſes troupes, qu'une terreur panique avoit ſaiſies, fut obligé de ſe retirer ſur la montagne du Liban. Le Cheik Aly Zamboulat, ayant appris cette nouvelle, quitta les environs de Seyde, avec tout ſon monde. Derviche Pacha le ſuivit, & la Ville ſe trouva abandonnée & preſque ſans habitans. Le 23, les Mutualis y entrerent & mirent tout au pillage. Trois heures après, le fils aîné du Cheik Daher arriva: il fit ceſſer le pillage & rétablit la tranquillité dans cette Ville. L'après-midi, les dix-ſept Cayalles mouillerent dans le Port & débarquerent le Kiachif nommé par Ali-Bey Gouverneur de Seyde. Il avoit avec lui ſept cens hommes qu'il diſtribua dans le Château & aux portes de la Ville. Il reçut avec honneur les Drogmans (Interpretes & Agens) de la Nation Françoiſe, & les aſſura que l'intention d'Ali Bey, ſon maître, étoit de favoriſer le commerce des Nations Européennes.

On dit qu'il eſt arrivé à Gaza une armée de ſoixante mille hommes pour marcher de nouveau vers Damas.

De Verſailles, le 25 Janvier 1772.

Le 23 de ce mois, le ſieur la Live de la Briche, Introducteur, & le ſieur de Sequeville, Secrétaire Ordinaire du Roi à la conduite des Ambaſſadeurs, allerent prendre, dans les carroſſes du Roi & de Madame la Dauphine, le Cardinal de la Roche Aymon, à ſon Hôtel; ils le conduiſirent à la Salle des Ambaſſadeurs, avec l'Abbé Comte de Riva,

Digitized by Google

Camérier Secret du Pape, nommé par Sa Sainteté pour apporter le Bonnet au Cardinal de la Roche-Aymon. On monta au Château en cet ordre. Le carrosse de l'Introducteur, trois carrosses du Cardinal à ſes armes; le carroſſe du Roi & le carroſſe de Madame la Dauphine. Avant la Meſſe du Roi, l'Abbé Comte de Riva fut conduit, avec les cérémonies accoutumées, par le ſieur la Live de la Briche, Introducteur des Ambaſſadeurs, à l'audience publique que le Roi lui donna dans ſon Cabinet, & il préſenta à Sa Majeſté un Bref de Sa Sainteté. Après cette audience, le Roi deſcendit à la Chapelle, où le Cardinal de la Roche-Aymon ſe rendit, à la fin de la Meſſe, étant conduit par le ſieur la Live de la Briche, Introducteur, & le ſieur de Sequeville, Secrétaire Ordinaire du Roi à la conduite des Ambaſſadeurs: le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & le ſieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies, en ſurvivance du ſieur Deſgranges, reçurent, à la porte de la Chapelle, le Cardinal de la Roche-Aymon, qui alla ſe placer près du Prie-Dieu du Roi & ſe mit à genoux ſur un carreau. L'Abbé de Riva, revêtu de ſon habit de cérémonie, ayant remis entre les mains du Cardinal, le Bref du Pape, alla prendre ſur la Crédence, du côté de l'Epître, un baſſin de vermeil ſur lequel étoit le Bonnet, qu'il préſenta au Roi. Sa Majeſté prit le Bonnet & le mit ſur la tête du Cardinal, qui, en le recevant, fit une profonde inclination & à l'inſtant même ſe découvrit: dès que le Roi fut en marche pour ſortir de la Chapelle, le Cardinal de la Roche-Aymon entra dans la Sacriſtie, où il prit les habits de ſa nouvelle dignité; il monta enſuite chez le Roi, étant accompagné du Grand-Maître & du Maître des Cérémonies. Le ſieur la Live de la Briche introduiſit Son Eminence dans le Cabinet du Roi où elle fit ſon remercîment à Sa Majeſté. Le Cardinal de la Roche-Aymon fut conduit, avec les mêmes cérémonies, à l'audience de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, où, pendant l'audience de cette Princeſſe, on approcha au Cardinal un Tabouret ſur lequel il s'aſſit; il fut enſuite conduit aux audiences de Monſeigneur le Comte de Provence, de Madame la Comteſſe de Provence & chez les autres Princes & Princeſſes de la Famille Royale. Après toutes ces audiences, le Cardinal de la Roche-Aymon fut reconduit à ſon Hôtel dans les carroſſes du Roi & de Madame la Dauphine, avec les mêmes cérémonies que le matin, par l'Introducteur & le Secrétaire du Roi à la conduite des Ambaſſadeurs.

De Paris, le 27 Janvier 1772.

On mande de Doulens, en Picardie, que, le 16 de ce mois, les rivieres d'Hautie & de Grouches, groſſées par les pluies & par les ſontes des neiges, ſont ſorties de leur lit & ont inondé tous les lieux des environs. Elles ont emporté des grains, des beſtiaux & des bâtimens. A Doulens, où les deux rivieres ſe joignent, les eaux ſont montées à huit pieds ſix pouces au-deſſus de leur lit ordinaire, & elles ſe ſont répandues dans la Ville. On a été obligé d'étayer la plupart des maiſons, & beaucoup de murs de jardins ont été renverſés. Heureuſement, il n'apéri perſonne.

Marie-Anne Mouſſe de la Tuillerie, veuve de Aymard Felicien Boſſin, Marquis de la Sone, Bailli du Viennois, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Lieutenant-Colonel au Régiment de ſes Gardes Françoiſes, eſt morte en cette Ville, le 21 de ce mois, dans la cinquante-quatrieme année de ſon âge.

Cours des Effets Commerçables le 25 Janvier.

Actions des Indes. . .	1055 liv. 1052 ½.
Promeſſes au denier 20.	19 p. ⅛ p.
Les autres Effets ſans prix fixe.	

Eſſai de Chryſtallographie, ou Deſcription des Figures Géométriques, propres à différens corps du regne minéral, connus vulgairement ſous le nom de Cryſtaux, avec figures & développement, par M. Romé de Liſle. 1 Vol. in 8°. Chez Didot le jeune, Lib. Quai des Auguſtins, & Knapen & de la Guette, Imp. Lib. en face du Pont Saint-Michel. Prix 7 liv. 4 ſ. —— *Almanach des Muſes*, pour l'année 1772. 1 Vol. in-12. Chez Delalain, Lib. rue de la Comédie Françoiſe. —— *Traité Elémentaire de Méchanique Statique*, avec des Notes ſur quelques endroits, par M. l'Abbé Boſſut, de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Ingénieurs, &c. Chez Cl. Ant. Jombert, fils aîné, Lib. rue Dauphine, près le Pont-Neuf. —— *L'Indigent*, Drame, par M. Mercier. 1 Vol. in-8°. 2 liv. 8 ſ. Chez le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques.

On ſouſcrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve-Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement eſt de 12 l. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros Caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 31 JANVIER 1772.

De Dantzick, le 1^r Janvier 1772.

ON mande de Warſovie que les Ruſſes ſe raſſemblent de tous côtés aux environs de cette Capitale. On ajoute que le Colonel Drewitz leve un Régiment de Houſſards, & qu'il a déjà plus de trois cens hommes.

Les troupes des ſieurs Pulawski & Zaremba s'étendent dans les Palatinats de Siradie & de Sendomir, & ſe rapprochent de Warſovie. Leur avant-garde a déjà paru dans la Terre de Czersk & a diſperſé cinq cens Houſſards qui ſe rendoient à Cracovie.

On aſſure que les Ruſſes, commandés par le Colonel Lapuchin, ont été battus par les Confédérés, & que deux cens ſeulement ont échappé à cette défaite.

Les troupes Ruſſes, réparties dans l'Ukraine & qui montent à ſix mille hommes, doivent marcher vers Cracovie. On préſume que leur objet eſt d'attaquer Tyniek, Bobrek & Landskoon. Ces trois petites Forteresſes, élevées à la hâte par les Confédérés, ont déjà été attaquées pluſieurs fois ſans ſuccès.

Les Chanoines de la Cathédrale de Gneſne, ſe trouvant hors d'état de payer une contribution de 20, 000 ducats (environ 120,000 liv.) que les Pruſſiens avoient exigée d'eux, ont fermé leur Egliſe & ſe ſont tous retirés. Différens Couvens de cette Ville ont auſſi été taxés. Les Franciſcains ont été expoſés au pillage, pour n'avoir pas payé leur contingent. Le Chapitre de Poſnanie a été ſommé de fournir une ſomme de 15, 000 ducats (environ 157, 500 liv.) Il a eu recours à ſon Evêque. Ce Prélat, qui eſt Grand Chancelier de la Couronne, a fait des repréſentations à l'Envoyé de Pruſſe, qui n'a pas cru devoir ſe mêler de cette affaire.

L'aſſemblée générale du Sénat, n'ayant pu avoir lieu, ainſi qu'on l'a déjà obſervé, le Roi n'a pas cru devoir renoncer aux avantages qu'il eſpéroit retirer de l'envoi des Ambaſſadeurs dans quelques Cours étrangeres. Il convoqua dernierement quelques Sénateurs, avec leſquels il tint une eſpece de Conſeil, dont l'objet étoit de nommer des Miniſtres pour les Cours de Vienne & de Berlin. On aſſure que le ſieur Oginski, Référendaire de Lithuanie, ira à Vienne, & que le ſieur Kwilecki, Staroſte de Wſchowski, qui a été député par quelques Gentilshommes de la Grande-Pologne, pour dénoncer au Roi les exactions que les Pruſſiens commettent dans cette Province, ſera envoyé à Berlin.

De Stockolm, le 3 Janvier 1772.

On a dit, précédemment, que le Roi, après avoir fait part au Sénat de ſa réſolution, avoit mandé le Maréchal de la Diete & les Orateurs des Ordres des Etats pour leur témoigner la douleur dont il étoit pénétré, de voir les Ordres déſunis entr'eux, & pour les engager à faire ceſſer cette diviſion funeſte. Sa Majeſté leur tint, à cette occaſion, le Diſcours ſuivant.

« Il y a trois mois que j'ai fait ſçavoir aux Etats, » par un extrait des regiſtres du Sénat, le deſir que » j'avois de voir bientôt effectuer mon ſacre & mon- » tre aux pieds du Très-Haut, par cette ancienne & » auguſte cérémonie, la Couronne de mes ancêtres, » qu'il a plu à la Divine Providence de placer ſur ma » tête. J'ai attendu, en ſilence, la réponſe des Etats; » mais, au milieu des événemens extraordinaires, » dont les ſuites funeſtes excitent dans mon cœur l'in- » quiétude la plus vive, je ne croirois pas remplir, » non-ſeulement les devoirs de Roi, mais même ceux » de Citoyen, les devoirs ſacrés & inviolables que » j'ai contractés avec la Patrie depuis ma naiſſance, » ſi je regardois d'un œil tranquille la malheureuſe » ſituation où ſe trouve la cauſe publique.

» Depuis l'inſtant que, par les Décrets de la Pro- » vidence, je me ſuis vu élevé ſur le Trône, mon

Digitized by Google

» premier soin, mon soin le plus constant a été de » rétablir l'union dans mon Royaume ; mes démar- » ches sont connues, & l'on peut juger, par elles, » de la sincérité de mes intentions. Ce fut dans ces » dispositions que je reçus les Etats en ouvrant la » Diete ; le pronis de contribuer, de tout mon pou- » voir, à réunir les esprits divisés. Je ne m'attendois » pas à la douleur de voir, avant la fin de la Diete, » les haines des partis dégénérer en altercations en- » tre les Ordres mêmes, divisions bien plus dange- » reuses pour la liberté & pour la Patrie.

» J'ai trop d'égards pour les Etats, trop de respect » pour les Loix, pour vouloir me mêler de leurs dé- » libérations : puisse une telle idée s'éloigner à jamais » de ma pensée ! mais quand le péril est évident : » quand il est aussi présent, trop de tranquillité seroit » criminelle. Ces sont point être animé d'un vérirable » attachement, d'un amour sincere pour sa Patrie & » ses Concitoyens, que de regarder avec indiffé- » rence les événemens qui peuvent conduire la Na- » tion à sa ruine. Pénétré de ces sentimens, j'ai » cru qu'il étoit de mon devoir de vous mander, » M. le Maréchal de la Diete & les trois Orateurs, » pour vous découvrir mes inquiétudes sur les divi- » sions qui regnent entre les quatre Ordres des Etats; » divisions que je ne puis ignorer depuis qu'elles sont » devenues publiques par des Ecrits imprimés & au- » thentiques, qui ont fait la plus grande sensation, » tant au dehors que dans l'intérieur du Royaume.

» Si mes intentions étoient moins pures, moins » vraies, moins innocentes, si mon cœur n'étoit » rempli de l'amour le plus vif pour ma Patrie, pour » sa tranquillité, son indépendance, sa gloire & son » bonheur, j'aurois pu, à l'exemple des Rois mes » prédécesseurs, attendre en silence les événemens & » saisir l'occasion de profiter des divisions des Etats » aux dépens des loix & de la liberté ; mais j'ai con- » tracté avec mes Sujets un engagement trop solem- » nel, lorsque je les ai salués la premiere fois comme » Roi, engagement d'autant plus sacré qu'il étoit » libre, pour que je puisse jamais oublier le devoir » que l'honneur & la conscience m'imposent. Je sçais » que les Rois de ce Pays ont été assez malheureux » pour n'être pas toujours regardés comme des p res » tendres, faits pour réunir les cœurs de leurs en- » fans ; mais comme une Puissance étrangere avec la- » quelle il a fallu capituler. Quant à moi, je suis » animé d'un zele si sincere pour ma Patrie & si dé- » taché de toutes vues personnelles, que je veux » mettre mon plus grand soin à rétablir cette con- » fiance réciproque entre le Monarque & les Sujets, » que les temps passés n'ont que trop contribué à » détruire.

» C'est dans cette vue que j'ai communiqué, ce » matin, au Sénat ma démarche, & que je vous ai » mandé pour vous charger de représenter aux Etats, » de la maniere la plus forte, les suites funestes qui » peuvent résulter de leurs divisions, tant pour eux- » mêmes que pour tout le Royaume, s'ils ne les » préviennent bientôt, sur-tout dans un temps où le » défaut général d'argent rend la durée d'une Diete » très onéreuse, où une mauvaise récolte fait crain- » dre la disette & peut-être la peste ou d'autres ma- » ladies contagieuses qui viennent ordinairement à » sa suite. Tous ces fléaux qui nous menacent, exi- » gent de vous des remedes prompts, des délibéra- » tions tranquilles & des résolutions vigoureuses.

» Heureux de pouvoir y contribuer, je vous offre » ma Personne pour devenir un point de réunion, » un lien de concorde entre les Etats, mes chers » Concitoyens & Sujets. Je les laisse les maîtres de » déterminer en quoi & de quelle maniere ils vou- » dront se servir de ma médiation. Les Etats peu- » vent avoir en ma Personne d'autant plus de con- » fiance, pour cet ouvrage salutaire, que je leur ai déjà » déclaré, comme je le déclare de nouveau, en préfa ce » de leurs Orateurs, que, contents des droits qu'ils » voudront me donner, je ne demande rien pour » moi-même ; qu'étant le seul dans ce Royaume qui » soit né enfant de l'Etat, je n'ai pas plus d'affinité » avec un Ordre qu'avec les autres, que je les chéris » tous également, & qu'étant uni étroitement avec » les vrais intérêts de la Nation, je suis la seule per- » sonne impartiale dans cette affaire délicate.

» Je soumets toutes ces observations importantes » aux Etats, à qui je prie M. le Maréchal de la Diete » & les autres Orateurs, de rendre compte, de ma » part, de la présente Déclaration. »

On a raconté, dans le temps, quelle a été la suite de cette démarche de Sa Majesté.

La veuve Kierstein est morte à Wirgater, il y a quelque temps, à l'âge de cent douze ans. De deux mariages qu'elle avoit contractés, pendant l'espace de trente-deux ans, elle n'a eu que deux enfans.

De Berlin, le 11 Janvier 1772.

Le Roi a été retenu quelques jours au lit par la fievre ; mais Sa Majesté va mieux, & l'on espere que cette indisposition n'aura pas de suites fâcheuses.

De Londres, le 17 Janvier 1772.

Le Roi a tenu, le 15 de ce mois, à Saint-James, un Chapitre de l'Ordre du Bain, dans lequel Sa Majesté a donné les marques de cet Ordre au fieur William Hamilton, son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Naples, & au Chevalier Charles Hotham.

Le Lord Harcourt est parti, le 12 de ce mois, pour se rendre à Paris, & le Comte de Guynes, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, est arrivé ici, le 14, & a eu, le lendemain, une audience particuliere du Roi.

Le Chevalier William Lynch, Ministre Plenipotentiaire du Roi à Turin, est arrivé ici, le 16. Le lendemain, il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté.

Le Roi a disposé de la place de Député, Gouverneur & Surintendant du Commerce de Senegambie, en faveur du sieur John Gilpin Sawry.

Le 17 de ce mois, plusieurs jeunes gens, qu'on avoit enrôlés au service de la Compa-

Digitized by Google

gnie des Indes, furent conduits devant l'Alderman, qui siégeoit à l'Hôtel de Ville, pour confirmer leur engagement. Ce Magistrat renvoya ceux qui lui parurent pris de boisson, pour leur donner le temps de réfléchir, de sang froid, sur le parti qu'ils avoient pris. Il ajoura qu'il ne se prêteroit jamais à la pratique odieuse d'engager, par surprise, des Citoyens à abandonner leur Pays natal.

Les Vaisseaux, venus dernierement de New-Yorck, de Philadelphie & d'autres parties de l'Amérique, ont rapporté une partie des marchandises de leurs cargaisons, qui n'ont pu être vendues.

On mande de Pool, que, le 10 de ce mois, le Navire Anglois *La Marguerite Trather*, venant de Terre-Neuve, a échoué contre un des rochers des Sorlingues. Tous les gens de l'équipage se sont noyés, excepté deux hommes qui ont été jettés sur un rocher. Des Matelots qui étoient dans une Chaloupe les ayant apperçus, sont accourus à leur secours; mais le plus vigoureux des deux a ressenti une joie si immodérée, en se voyant sauvé de danger, qu'il en est mort.

Les dernieres nouvelles arrivées des Indes portent que la guerre entre Hyder Aly Kan & les Marattes n'est pas encore terminée. Pendant que ces derniers restent dans l'inaction, Hyder Aly s'occupe à recruter son armée. Il y a cependant une négociation entamée entre ces deux Puissances, & la Compagnie Angloise craint qu'elle ne se termine par un Traité d'alliance. Elle appréhende que les deux partis réunis n'attaquent ensemble ses propres possessions. La Compagnie a les mêmes inquiétudes à l'égard du Nabab d'Arcot, qui commence à montrer de l'éloignement pour elle & du desir de céder aux propositions des Marattes, qui recherchent son amitié. D'un autre côté, elle va perdre une partie de ses revenus par la révolte du Roi de Tanjaour, qui refuse de payer le tribut ordinaire; mais on ne pourra connoître l'état de ses finances dans cette partie de l'Indostan, qu'au mois d'Avril prochain.

Robert Lord Henley, Comte de Northington, Baron de Grange, Lord Lieutenant & Garde des Rôles du Comté de Hants, Recorder de Bath, ci-devant Lord-Grand-Chancelier de la Grande-Bretagne, est mort, le 16 de ce mois, à sa Terre de Grange, dans le Comté de Hampt. Ses titres & ses biens passent au Lord Henley son fils. Ce dernier, en montant à la Chambre Haute, laisse une place vacante dans celle des Communes, où il étoit Député pour le Comté de Hants.

La veuve Edouard est morte à Kendal, dans le Comté d'Yorck, à l'âge de cent onze ans.

Le nommé John Tail est mort dernierement, à Edimbourg, dans la cent dixieme année de son âge. A quatre-vingt-dix-neuf ans il avoit perdu la vue, & l'avoit recouvrée quelque temps après. Il a eu vingt-huit enfans de deux femmes. La seconde, avec laquelle il a vécu soixante ans, existe encore.

De la Haye, le 21 Janvier 1772.

On vient d'ajouter deux nouveaux Membres au Corps des Nobles de Hollande & de Westfrise. Ce Corps, qui se trouve actuellement composé de onze personnes, n'a qu'une voix aux Etats de Hollande, où l'on ne compte les suffrages décisifs que par le nombre des Villes qui ont droit d'y députer.

D'après les nouvelles qu'on a reçues d'Afrique, la République a cru devoir ordonner un armement de six Frégates. Les Algériens se plaignent que notre Nation abuse de ses passe-ports, en les cédant à des Navigateurs étrangers qui n'ont point de convention avec la Régence. L'Empereur de Maroc fait plusieurs démandes aux Etats Généraux & à la Cour de Suede. Il a renvoyé à Stockolm le Consul Suédois, dont il a gardé la femme & les enfans en otage. On dit que ce Souverain appuie ses demandes de vingt-cinq voiles destinées à agir principalement contre le Pavillon Russe, &, par occasion, contre les Bâtimens des autres Nations dont il auroit à se plaindre.

De Versailles, le 29 Janvier 1772.

Le Cardinal de la Roche-Aymon a prêté serment entre les mains du Roi, le 25 de ce mois.

Le Roi vient d'accorder les Entrées de sa Chambre à l'Abbé de Mostuejouls, premier Aumônier de Monseigneur le Comte de Provence.

La Dame de Fontette, épouse du sieur de Fontette, Chancelier Garde des Sceaux & Chef du Conseil de Monseigneur le Comte de Provence, a eu l'honneur d'être présentée à ce Prince & à Madame la Comtesse de Provence, le 26, par la Comtesse de Brisay.

Le sieur Rivault, Conseiller à la Cour des Monnoies, & l'Abbé Pichon, Députés de la Société Royale d'Agriculture de l'appanage de Monseigneur le Comte de Provence, ont eu, dernierement, l'honneur d'être présentés à ce Prince.

Digitized by Google

De Paris, le 31 Janvier 1772.

Le 14 de ce mois, l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres a nommé, à la place du feu ſieur Gibert, le ſieur d'Anſſe de Villoiſon. Comme il n'avoit pas l'âge requis par les Statuts de l'Académie, le Roi a bien voulu lui accorder une diſpenſe d'âge.

Le cent trente-troiſieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait, le 25 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. eſt échu au numéro 801; celui de vingt mille liv. au numéro 5528, & les deux de dix mille livres aux numéros 1146 & 15584.

On mande de Bordeaux la nouvelle d'un événement extraordinaire, mais qui n'eſt cependant point ſans exemple. Le nommé Antoine Blouet, Matelot, parti de Bordeaux, le 25 Décembre, & conduiſant la poſte d'eau de la Réole, après avoir paſſé la nuit du lendemain au Village d'Arbanac, ſe rembarqua avec ſon équipage. Il mit, quelque temps après, ſes gens à terre pour haler le Bateau à la corde & il ſe tint au gouvernail; vers les quatre heures après-midi, il ſentit tomber quelques gouttes de pluie, il quitta le gouvernail pour ſe couvrir d'une veſte, & il fut fort étonné de la voir marquée en ſix différens endroits par des taches de ſang de la grandeur d'un écu de trois livres. Sa ſurpriſe redoubla lorſqu'il vit les mêmes marques ſur la voile & en différens endroits de ſon Bateau. L'effroi l'ayant ſaiſi, il cria à ſes Matelots de ne plus tirer la corde: il aborda à terre & fit voir à ſon équipage les taches dont il étoit couvert. Les Matelots épouvantés, prirent la fuite & furent ſuivis par le Patron. Le Curé du lieu, chez qui ils ſe refugierent, calma leur frayeur, les ramena au Bateau de poſte, d'où ils ſont revenus à la Réole. Pluſieurs perſonnes ont examiné ces taches rouges, & l'on a obſervé que cette eſpece de pluie n'étoit tombée que ſur le Bateau. On ne peut conjecturer ſi cet événement eſt un jeu de la nature, ou ſi c'eſt véritablement du ſang produit par quelqu'oiſeau carnacier qui peut avoir attaqué & déchiré dans les airs un autre oiſeau.

Le 25 du mois dernier, la foudre tomba ſur un Meûnier de Fontet, Bourg voiſin de la Reole, & le partagea en deux: elle brûla, en même temps, au Garçon Meûnier, le mouchoir qu'il avoit au col, ſans lui faire aucun mal.

Il y a dans le Village de Corcelles, en Bugey, un particulier, nommé Philibert Vincent, âgé de plus de cent ans, qui jouit de la meilleure ſanté. Il a ſervi dans les Dragons ſous le regne de Louis XIV.

Marguerite Colbert de Villacerf, veuve de François-Emmanuel de Cruſſol, Marquis de Cruſſol, Colonel du Régiment de Béarn, eſt morte en cette Ville, le 26 de ce mois, à l'âge de ſoixante-quatorze ans.

On mande de Siſteron qu'il vient d'y mourir un Gentilhomme, nommé Bozonico de Leſpinace, âgé de cent ans moins deux mois.

La femme de Jacques Garos, Laboureur à Morlaas, en Bearn, eſt morte, le 15 de ce mois, à l'âge de cent ſept ans & quelques mois. Jacques Garos, qui mourut dans le mois de Novembre dernier, âgé de cent neuf ans, étoit ſon quatrieme mari.

La nommée Favier, veuve de Guillaume Darbis, Imprimeur dans la Ville de Saint-Maixant, en Poitou, eſt morte, le 24 Août dernier, à l'âge de cent trois ans & cinq mois.

Cours des Effets Commerçables, le 29 Janvier.

ACTIONS des Indes .	. 1055 liv.
Billets d'Emprunt. . .	218
Promeſſes au den. 20. .	58 p. 8. p.
Les autres Effets ſans prix fixe.	

Nouveau Tarif pour connoître le montant des ſommes pour leſquelles il n'eſt plus fait fonds dans l'état du Roi aux termes de l'Arrêt du Conſeil du 15 Juin 1771, ſur les rentes perpétuelles & viageres, aſſignées ſur les revenus du Roi, au moyen des déductions du dixieme & du vingtieme. 1 Vol. *in*-12. Chez Deſnos, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. 10 ſ. br. —— *Recherches & Réflexions ſur la Poſſie en général.* Petit Vol. *in*-12. Chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers. —— *Eſſai ſur l'uſage de l'artillerie dans la guerre de campagne & dans celle des ſieges.* 1 Vol. *in* 8°. Chez la veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin. On trouve chez le même Libraire & chez Saillant, rue Saint-Jean de-Beauvais, un nouveau Cahier des Arts de l'Académie des Sciences, c'eſt l'*Art du Coutelier*. Ire Partie *in-folio*. —— Les 15 Volumes promis du *Spectateur* paroiſſent actuellement. On renouvelle la ſouſcription, pour cette année, chez Lacombe, rue Chriſtine, & chez la veuve Duchêſne, rue Saint-Jacques. —— *Eſprit des Coutumes du Bailliage de Senlis*, par M. de la Foreſt, Avocat. 1 Vol. *in*-12. Chez Butard, Libr. rue Saint-Jacques. —— Le Manuſcrit du *Grand Vocabulaire François* ayant formé plus de Volumes qu'on ne s'y étoit attendu en annonçant cet Ouvrage, on donnera gratis aux Souſcripteurs le vingtieme Volume en feuilles, comme on s'eſt engagé à leur donner le cinquieme, le dixieme, le quinzieme & le dernier.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 3 FÉVRIER 1772.

De Smyrne, le 13 Décembre 1771.

Les Ruſſes ont perdu, dans leur derniere expédition, une Frégate qui a échoué près de Porto Sigri (Ereſſus) & à laquelle les Turcs ont mis le feu, après avoir fait priſonniers le Capitaine & vingt hommes de l'équipage. Un autre Vaiſſeau de la même Nation, de ſoixante canons, a péri à la hauteur de l'Iſle de San Strati (Criſſé), ſituée au Sud de Lemnos, à peu de diſtance de cette Ville.

Auſſi-tôt que le Sultan eut appris la déroute du Grand Viſir, il fit partir pour Andrinople un Pacha à Trois Queues, avec ordre de veiller à la défenſe de cette Ville, & d'accélérer les travaux commencés pour en réparer les fortifications; mais la retraite des Ruſſes au-delà du Danube, les Balkans (le Mont Hæmus), qui défendent l'approche de cette Ville & du reſte du Pays, & plus encore les diſpoſitions du nouveau Grand Viſir, ont calmé toutes les inquiétudes qu'on avoit conçues. On travaille, avec la plus grande activité, aux préparatifs de guerre par terre & par mer. La Porte doit avoir, au printemps prochain, une Eſcadre en état d'agir puiſſamment & d'attaquer celle des Ruſſes.

De Peterſbourg, le 4 Janvier 1772.

Les dernieres nouvelles annonçoient que le froid, qui avoit commencé à ſe faire ſentir avec violence, avoit fait ceſſer entierement la peſte à Moskow & dans les environs; mais des lettres particulieres marquent qu'elle continue ſes ravages; qu'elle s'eſt manifeſtée dans les deux Villes de Ladoga, & qu'elle regne encore dans les Provinces ultérieures. Ses progrès ſe ſont cependant ralentis à Moskow, où il ne meurt plus que de cent à cent cinquante perſonnes par jour.

La Cour, déterminée à pouſſer la guerre avec vigueur, prend les meſures néceſſaires pour mettre les deux armées, qui ont fait la derniere campagne, ſur un pied reſpectable. On compte qu'il reſte à peu près vingt-cinq mille hommes de l'armée de Dolgorouki & trente mille de celle de Romanzow, & que ſoixante mille hommes de recrues ſuffiroient pour compléter ces deux armées.

On va établir ici une Banque Impériale, où les Propriétaires de terres trouveront toujours à emprunter des ſommes proportionnées à la valeur des hypotheques qu'ils pourront fournir.

On leve, tous les jours, des recrues qu'on fait partir pour Smolensko & Kiovie.

De Warſovie, le 10 Janvier 1772.

Les Détachemens Pruſſiens, qui ont été envoyés en Ukraine, pour y chercher des chevaux de remonte, en reviennent ſucceſſivement. Il en a paſſé, par les Fauxbourgs de cette Ville, pluſieurs qui ont continué leur route vers la Siléſie & la Pruſſe Pruſſienne; mais les Pruſſiens qui occupent Poſnanie, Thorn, Elbing, Kalish & d'autres Villes de la Pologne & de la Pruſſe Polonoiſe, s'y fortifient de plus en plus. Le Commandant de Kalish a avancé des poſtes juſqu'à Sochaczew, à dix lieues d'ici.

Le Régimentaire Zaremba a établi ſon quartier général à Roſcianna. Le ſieur Koſſakowski s'eſt rapproché de la Lithuanie, d'où l'on continue de recevoir des nouvelles inquiétantes. Le feu mal éteint y couve toujours ſous la cendre, & il ne faudroit peut-être que l'apparition d'un Corps nombreux de Confédérés bien unis & bien aguerris pour le faire éclater de nouveau.

Le Colonel Drewitz a raſſemblé quatre mille Ruſſes avec leſquels il ſe propoſe de tenter une entrepriſe contre les Confédérés.

Digitized by Google

Une Commiſſion, établie par ces derniers pour inſtruire le procès du Prince Martin Lubomirski, vient de déclarer ce Seigneur innocent de tous les chefs d'accuſation dont il avoit été chargé.

On n'a point encore fixé le temps du départ des Miniſtres nommés dans le dernier Conſeil. On dit que le Comte Oginski eſt chargé de demander la reſtitution de la Staroſtie de Rips, que la Cour de Vienne a fait occuper, & que le Miniſtre qui va réſider à Berlin doit ſolliciter la retraite des Pruſſiens hors du Royaume.

La Confédération générale vient de publier un Manifeſte contre l'Evêque de Poſnanie, au ſujet de quelques expreſſions que ce Prélat a haſardées contre elle dans ſa Lettre Paſtorale.

De Copenhague, le 7 Janvier 1772.

Il y a eu, dans le Bailliage de Drontheim, en Norwége, pendant le cours de l'année derniere, 1109 mariages, 4783 naiſſances & 3358 morts. Du nombre des morts il s'eſt trouvé quarante-deux perſonnes entre 90 & 100 ans, & cinq centenaires, dont un avoit 310 ans.

De Vienne, le 18 Janvier 1772.

L'Impératrice-Reine eſt entierement rétablie de ſon indiſpoſition. Sa Majeſté Impériale & Royale ne ſort cependant pas encore.

La République de Raguſe a envoyé ici ſucceſſivement trois Députés qui ſont tous morts dans l'eſpace d'un an. Il y a environ ſoixante-dix ans que ce petit Etat obtint la protection de l'Empereur Léopold, moyennant une rétribution annuelle de 500 ducats (environ 4250 liv.) mais cette ſomme n'ayant pas été payée, la République ſe trouvoit redevable de 35,000 ducats. Les Députés étoient chargés de ſolliciter la protection de l'Impératrice-Reine & la remiſe des arrérages.

De Berlin, le 14 Janvier 1772.

La ſanté du Roi n'eſt pas entierement rétablie. Sa fievre s'eſt terminée par un léger mal de jambe. La Reine eſt guérie de ſon rhume; mais on ne verra cette Princeſſe en public que Jeudi prochain.

Les recrues qui arrivent journellement ont mis Sa Majeſté en état de réformer, dans les troupes qui compoſent la Garniſon de cette Ville, tous les gens infirmes, peu robuſtes & généralement tous ceux qui ont paru peu propres au ſervice.

De Francfort, le 20 Janvier 1772.

Marie d'Angleterre, Landgrave de Heſſe-Caſſel, eſt morte, le 16 de ce mois, à Hanau, dans la quarante-neuvieme année de ſon âge. Cette Princeſſe étoit la quatrieme fille du Roi Georges II. Elle épouſa, en 1745, le Prince Frédéric, aujourd'hui Landgrave de Heſſe-Caſſel.

On vient auſſi d'apprendre la mort du Burgrave de Kirchberg, Préſident Proteſtant de la Chambre Impériale de Werzlar. Il étoit âgé de quarante-cinq ans.

Anne-Marguerite Schmit eſt morte à Mayence âgée de cent neuf ans.

De Madrid, le 7 Janvier 1772.

Hier, Fête de l'Adoration des Rois, S. M. accompagnée des Grands, des Ambaſſadeurs, des Majordomes de Semaine & des autres Officiers de ſa Maiſon, ſe rendit à ſa Chapelle Royale & y entendit la Grand'Meſſe, qui fut célébrée pontificalement par le Cardinal Patriarche. A l'Offertoire, le Roi s'approcha de l'Autel & préſenta à l'offrande trois riches Calices, avec de l'or, de l'encens & de la myrrhe. Après la Meſſe, Sa Majeſté retourna à ſon appartement, avec le même cortege. Les Princes & les Infants entendirent l'Office Divin dans la Tribune de la Chapelle Royale.

Don Bernardino Fernandez de Velaſco, Duc de Frias, Comte de Aro, &c. Grand'd'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier-Grand'Croix de l'Ordre Royal de Charles III, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté, en exercice, eſt mort, en cette Capitale, le 27 du mois dernier, âgé de ſoixante-quatre ans & ſept mois.

De Londres, le 21 Janvier 1772.

Le Parlement a fait aujourd'hui ſa rentrée. Sa Majeſté s'y étant rendue, avec les cérémonies ordinaires, a prononcé le Diſcours ſuivant.

« *Mylords & Meſſieurs*,

» C'eſt pour moi une grande ſatisfaction » que, dans l'état actuel de nos affaires étran» geres & de celles de l'intérieur du Royaume, » il ne ſoit ſurvenu aucun événement qui m'ait » obligé de requérir votre préſence plutôt » que ne l'exigeoient vos intérêts domeſti» ques, & que rien ne puiſſe vous diſtraire du » ſoin que vous devez à l'établiſſement de ré» glemens ſages & utiles, & aux moyens » d'augmenter les avantages de notre com» merce.

» L'exécution de l'engagement du Roi d'Eſ» pagne, au ſujet de la reſtitution du Port Eg» mont & de l'Iſle de Falkland, ainſi que les af-

Digitized by Google

» furances réitérées que j'ai reçues des dispo-
» sitions pacifiques de cette Cour, & de celles
» d'autres Puissances, promettent à mes Sujets
» la continuation de la paix.

» Nous pouvons espérer, avec d'autant
» plus de confiance, de n'être point troublés
» dans la jouissance de ce bonheur, qu'il n'y
» a nulle raison de craindre que nous soyons,
» par la suite, enveloppés dans les troubles
» qui malheureusement affligent encore une
» partie de l'Europe.

» J'ai lieu de croire que le danger des pro-
» grès que la maladie contagieuse auroit pu
» faire en Europe est considérablement di-
» minué; mais je dois vous recommander de
» ne pas permettre que le bonheur d'avoir été
» préservés jusqu'ici d'une calamité aussi ter-
» rible, puisse rallentir votre vigilance dans
» l'usage de toutes les précautions nécessaires
» pour notre sûreté.

» *Messieurs de la Chambre des Communes*,

» J'ai ordonné qu'on mit sous vos yeux l'é-
» tat des dépenses nécessaires au service de
» l'année courante. Je ne doute point que
» vous ne reconnoissiez combien il est avan-
» tageux de maintenir mes forces maritimes sur un pied respectable. Je vois cepen-
» dant avec plaisir que je ne suis pas forcé,
» cette fois, de vous demander aucun se-
» cours extraordinaire.

» *Mylords & Messieurs*,

» Les intérêts de l'Angleterre sont si variés &
» si étendus qu'ils exigent l'attention la plus vi-
» gilante & la plus active. Quelques-unes de nos
» possessions sont si particulierement sujettes à
» des abus, exposées à des dangers, par la dis-
» tance des lieux ou par d'autres circonstances,
» que les secours & l'autorité de la Législation
» peuvent devenir nécessaires à leur protec-
» tion. Si, dans aucune occasion, où il s'a-
» girait de suppléer à ce qu'il y aura de dé-
» fectueux, ou de remédier à des abus, vous
» jugez convenable d'y pourvoir par de nou-
» nouvelles Loix, vous pouvez compter sur
» mon empressement à concourir à tout ce qui
» pourra remplir efficacement cet objet sa-
» lutaire. »

On mande d'Alton, dans le Comté de Han, que le nommé Thomas Galles, Tisserand, avoit épousé successivement trois femmes; que la premiere accoucha deux fois de deux jumeaux; que la seconde lui donna trois garçons à la fois, & que la troisieme est accouchée, le 18 de ce mois, d'un garçon &, le lendemain à la même heure, de trois autres, qui sont vivans.

Extrait d'une Lettre écrite de l'Isle de France, le 30 Avril 1771,

« Nous sommes partis du Bengale, le 3
» Mars dernier, sur le Vaisseau de la Compa-
» gnie des Indes *le Vereslt*, & nous avons fait
» naufrage ici, le 25 Avril. Le Navire a été
» perdu avec toute la cargaison. Vingt-cinq
» personnes ont été noyées en voulant gagner
» la terre, & nous aurions tous péri sans le
» zele & le courage des François qui nous ont
» sauvés de ce danger. Après nous avoir menés
» à terre, par des efforts incroyables, ils nous
» ont traités avec la plus grande humanité. Il
» seroit impossible de donner une juste idée de
» l'affreuse situation où nous nous sommes trou-
» vés. Les Chaloupes des François ne pou-
» voient venir jusqu'à nous, & nous ne pouvions
» les joindre qu'à travers un reef, où nous avions
» vu périr la plus grande partie des nôtres. Nous
» sommes restés à bord, deux jours & deux
» nuits, les secousses que le Vaisseau recevoit
» contre les rochers, nous faisant, à chaque
» instant, envisager la mort. Enfin, le 27 après-
» midi, le Bâtiment commença à s'entr'ouvrir.
» Nous fîmes un radeau avec des vergues, des
» mâts & des planches liés ensemble. Après
» avoir éprouvé de nouveaux dangers & perdu
» neuf personnes qui furent emportées par les
» vagues, nous joignîmes, au nombre de
» quarante-un, les Chaloupes Françoises, qui
» s'étoient avancées le plus qu'il leur avoit été
» possible.

Extrait d'une lettre de Madrass, écrite, le 5 Juillet 1771, à bord du Morse, *Vaisseau de la Compagnie des Indes.*

« Dans notre voyage d'Angleterre ici nous dé-
» couvrîmes, le 4 Février 1771, l'Isle de Saint Paul,
» située par les 38 degrés de latitude Méridionale &
» 47 de longitude Est de Londres. Cette Isle étoit
» peu connue, & nous n'en avions que des notions
» très-imparfaites, parce qu'on ne la découvre que
» dans les mois où les mers sont fort orageuses, &
» où, par conséquent, il seroit très-dangereux de
» l'aborder. Le temps étoit très-beau & la mer calme.
» Nous résolûmes de profiter de l'occasion pour
» nous en approcher, & pour examiner si la Frégate
» l'*Aurore* ne se seroit pas perdue sur cette Isle,
» comme on le prétendoit, & si l'on n'y trouveroit
» pas quelques malheureux échappés au naufrage.
» Lorsque nous fûmes à un mille de la côte, nous ti-
» râmes, de temps en temps, quelques coups de ca-
» non, & nous mîmes à la mer la grande chaloupe
» avec une quantité suffisante de provisions. Le Ca-
» pitaine Horne ordonna à l'Officier qui la comman-
» doit de faire le tour de l'Isle, de tirer par inter-
» valle quelques coups de fusil & d'observer s'il
» ne trouveroit pas des débris de Vaisseau le long
» de la côte. Nous louvoyâmes, pendant trente &

» une heure, jusqu'au retour de la Chaloupe. » L'Officier rapporta qu'il en avoit fait le tour, » que toute la côte étoit un rocher continuel, » assez semblable à la mine de fer; que l'Isle étoit » inabordable même à des Chaloupes, & qu'en » cas de naufrage tout le monde devoit y périr à » moins que le temps ne fût beau & calme. On dé» couvrit la quille d'un Vaisseau qu'on jugea ne » pouvoir être celle de l'*Aurore* & un mât de per» roquet. Nous trouvâmes le fond à trois quarts de » mille de la côte par six à sept brasses; il aug» mente jusqu'à trente, après quoi il n'y a plus de » fond; mais c'est par-tout un fond de rocher de » corail. Comme la Chaloupe ne pouvoit approcher » assez près avec sûreté, on jetta un grapin sous le » vent de l'Isle où la mer étoit calme; un Officier & » plusieurs Matelots gagnerent la côte à la nage & » visiterent l'intérieur de l'Isle. Suivant leur rapport, » elle est très-fertile; elle est bien boisée, quoi» que les arbres ne soient pas fort hauts; l'herbe y » est de la hauteur d'un homme & il s'y trouve plu» sieurs ruisseaux d'eau douce & fraîche. La côte » abonde en poissons & la Chaloupe en apporta au» tant qu'elle pouvoit en contenir. »

De Versailles, le 1er Février 1772.

Madame la Dauphine & Madame la Comtesse de Provence, accompagnées de la Princesse de Lamballe, se sont promenées en traîneaux, le 30 du mois dernier. Madame la Dauphine a donné ensuite à dîner à la Princesse de Lamballe, ainsi qu'aux Dames de la Cour qui avoient eu l'honneur de l'accompagner à cette promenade.

Le sieur Coger, Recteur de l'Université de Paris, a eu l'honneur de présenter, le 1er de ce mois, suivant l'usage, un Cierge au Roi, à Monseigneur le Dauphin & à Madame la Dauphine. Il a présenté, ce même jour, à Sa Majesté, le modele du Chef-Lieu de l'Université, qui doit être exécuté à Sainte Genevieve.

Le même jour, les Députés de l'Archiconfrérie Royale du Saint Sépulchre de Jérusalem ont eu aussi l'honneur de présenter un Cierge au Roi & à la Famille Royale. Madame la Comtesse de Provence a bien voulu signer son nom sur le Registre de cette Confrérie, après avoir été haranguée par le sieur Jourdan, Chancelier de la même Confrérie.

La Noblesse de la Ville de Belesme, au Perche, a fait chanter dernierement un *Te Deum* en actions de graces pour la convalescence de Madame la Comtesse de Provence.

De Paris, le 3 Février 1772.

On mande de Baugé, en Anjou, que le Jeudi 9 du mois dernier, on a ressenti dans ce lieu trois secousses de tremblement de terre, la premiere, entre huit & neuf heures du matin, la seconde, vers une heure après-midi, & la troisieme, entre sept & huit heures du soir. Ces commotions ont été successivement plus fortes les unes que les autres; mais il n'en est résulté aucun accident. Elles se sont étendues dans les Paroisse de Moucilierac, Vernoit, Vernantes, Brain & Bourgueil.

La Paroisse de Saint Pantaleon, près Leuzerte, Election de Cahors, Généralité de Montauban, ayant été entierement ruinée, l'année derniere, par une grêle prodigieuse, le sieur de Folmont, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, qui en est Seigneur, de concert avec le sieur Couture, Curé, & les principaux habitans, vient d'établir un Bureau, où l'on distribuera journellement du pain à tous les Pauvres de la Paroisse, jusqu'à la récolte prochaine.

Une Société, composée des principaux habitans de la Ville de Cahors, a fait un fonds considérable, au moyen duquel on a formé dans cette Ville une Manufacture de draps. Cet établissement, qui a pour objet le soulagement des Pauvres, a tout le succès qu'on s'en promettoit. Depuis dix-huit mois, il occupe plus de six cens personnes, & il en sort des étoffes très-belles & d'une qualité supérieure.

Il y a dans la Paroisse de Saint Jean d'Aucapiés, Diocèse de Vabres, un homme nommé Antoine Arnal, qui est âgé de cent six ans & quelques mois.

Le sieur Garrigue, habitant de la Paroisse d'Albias, près Montauban, est mort dernierement, âgé de plus de cent ans.

Marie Crozi, veuve de Chrysostophe Chovel, Journalier, demeurant au lieu de Terra, Paroisse de Saint Etienne, Généralité de Lyon, est morte, le 2 du mois dernier, âgée de cent deux ans. Son mari mourut, il y a deux ans, à l'âge de quatre vingt-dix-huit ans. Ils avoient vécu ensemble soixante-dix-huit ans, & ils avoient eu de leur mariage vingt-quatre enfans.

Note. L'Abbé de Mostuejouls est premier Aumônier de Madame la Comtesse de Provence, & non de Monseigneur le Comte de Provence.

Cours des Effets Commerçables le 1er Février.

Actions des Indes. . .	1055 liv.
Promesses à 4 pour cent.	66 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
1er tirage.	440.

Les autres Effets sans prix fixe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 7 FÉVRIER 1772.

De Warſovie, le 10 Janvier 1772.

LE départ des Miniſtres Polonois pour les Cours de Vienne & de Berlin rencontre, tous les jours, de nouvelles difficultés. Sa Majeſté a recommandé au Comte Oginski, qui doit aller à Vienne, d'y conſerver l'habillement Polonois.

Le troupes Ruſſes, qui s'étoient aſſemblées aux environs de cette Capitale, viennent de s'en éloigner. Elles n'ont laiſſé que des Détachemens qui occupent la Ville & le Village de Prague. Elles ont pris la route de Cracovie & ont emporté leur artillerie. Les Confédérés conſervent encore leur poſition dans les Palatinats de Siradie, de Cracovie & de Sendomir, & leur nombre s'accroît tous les jours. Il y a eu pluſieurs eſcarmouches entr'eux & les colonnes Ruſſes qui ſont parties des environs de cette Ville, & preſque toujours à l'avantage des Confédérés. Le Colonel Ruſſe Stakelberg a été détaché avec cinq cens hommes pour augmenter la Garniſon de Cracovie, dont on lui a donné le commandement. Le Général Major Kreczetnikow, qui commandoit le Corps de réſerve de l'armée de Romanzow, a été rappellé à Peterſbourg, & il doit être remplacé par le Prince Dolgorouki.

De Hambourg, le 23 Janvier 1772.

» Des lettres particulieres, ainſi que les Papiers » publics, viennent d'annoncer un événement arrivé » à Copenhague, ſur lequel il eſt difficile de porter » un jugement, juſqu'à ce qu'on en ait reçu des in- » formations plus exactes & plus détaillées. Tout ce » qu'on ſçait avec certitude ſe réduit aux circonſ- » tances ſuivantes.

» La nuit du 17 Janvier, le Roi a donné ordre » de faire arrêter le Comte de Struenſée, ſon Mi- » niſtre du Cabinet, le Comte de Brandt, Grand- » Maître de la Garderobe & Intendant des Spectacles, le Colonel Falckenſchiold, le Lieutenant- » Colonel Heſſelberg, le Contre-Amiral Stanſen, » avec deux Lieutenans de la Marine, le Commiſ- » ſaire de la Marine Willebrandt, le Conſeiller de » Juſtice Struenſée, frere du Comte, le Profeſſeur » Berger, Médecin de la Cour, & pluſieurs autres » perſonnes. Ils ont tous été conduits & enfermés » dans les priſons de la Citadelle. Le Général Gude, » Commandant de Copenhague, le Général Gaeler » & ſa femme, le Baron de Bulow & ſa femme, » ainſi que les Secrétaires du Comte Struenſée, » ſont gardés à vue dans leurs maiſons.

» Le même jour 17, au matin, la Reine avec ſa » fille & une Dame d'Honneur arriva, ſous l'eſcorte » d'un Détachement de Dragons, à Crohembourg, » Château Royal & Forteresſe, près d'Elſeneur, où » toute la Cour reçut ordre de la ſuivre.

» Le Comte de Rantzau-Aſcheberg, conjointe- » ment avec les Colonels Koeller & Eſchſtedt & le » Commiſſaire Général de la Guerre Biornſchiold, » ont exécuté les ordres du Roi avec autant d'activité » que de préciſion.

» Les habitans de Copenhague ont fait éclater » leur amour pour le Roi, chéri comme le pere de » ſes Peuples. Sa Majeſté, pour calmer leurs inquié- » tudes, s'eſt montrée ſur le balcon du Château & a » été reçue par des acclamations & avec les marques » de la plus vive joie.

» Le Régiment des Gardes, qui avoit été réformé » depuis peu, a été rétabli, le même jour, & le » Roi a rappellé, auprès de ſa Perſonne, pluſieurs » anciens Chefs des Départemens. Sa Majeſté a » nommé une Commiſſion pour examiner & juger » les différentes perſonnes qui ont été arrêtées. Le » Général Gude a été relâché, le lendemain, & l'on » croyoit que le Général Gaeler & ſa femme le ſe- » roient de même. »

De Gottorp, le 31 Décembre 1771.

Parmi les perſonnes mortes dans le Duché de Holſtein, pendant l'année derniere, on compte un homme de 108 ans, un homme de 106, remarié à 94; un de 103, un de 101, trois entre 90 & 100 ans, dans le même canton, un de 90, qui avoit vécu 64 ans avec ſa femme: une femme de 107 ans, une femme-

Digitized by Google

de qualité de 102, morte d'une chûte, & qui étoit accouchée trois fois de suite de trois enfans, cinq fois de deux, & deux fois d'un seul; Une femme de 82 ans a laissé, en mourant, quatre enfans, onze petits enfans, vingt-un arriere-petits-enfans; elle en avoit vu mourir seize. Un homme de 74 ans a laissé vivans douze enfans, trente-neuf petits enfans & un arriere-petit-fils.

De Francfort, le 20 Janvier 1772.

L'Electeur de Cologne & l'Electeur Palatin viennent de terminer, à l'amiable, une contestation qui subsistoit, depuis longtemps, entre ces deux Princes à l'occasion de certains péages.

Les nouvelles de Franconie, loin de nous rassurer sur les maladies épidémiques qui se sont manifestées dans cette Province, augmentent nos inquiétudes. Elles portent que ces maladies ont fait des progrès & qu'elles regnent, avec violence, à Wurtzbourg & dans les environs.

De Cadix, le 10 Janvier 1772.

On a dernierement embarqué, pour Larrache, un carrosse & une caleche que Sa Majesté Catholique envoie en présent à l'Empereur de Maroc.

Les Vaisseaux François *le Massiac* & *le Duras*, commandés par les sieurs de Villepérou & Dordelin, ont relâché, hier, en cette Baye, venant de l'Orient; ils doivent prendre ici des piastres pour leur traite dans l'Inde, après quoi ils continueront leur route.

Le 23 de ce mois, la Frégate de guerre *la Venus*, de trente pieces de canon, commandée par le sieur de Langara, fit voile de cette Baye pour les Isles Philippines, où elle transporte des munitions de guerre. C'est le second voyage que cette Frégate fait à Manille, & le cinquieme que les Espagnols y font par le Cap de Bonne-Espérance.

De Bastia, le 15 Janvier 1772.

Le Gouvernement qui s'occupe des moyens de rétablir l'Agriculture en Corse, a attiré, depuis un an, dans cette Isle, plusieurs familles de Lorraine, qu'on a distribuées dans un terrein inculte, à une demi-lieue de Bastia. Ces nouveaux Colons ont fait de très-grands progrès dans leur défrichement, & Sa Majesté se propose d'inféoder des portions de ce terrein à ceux qui se seront principalement distingués par leur travail & par leur bonne conduite.

Joseph Guglielmi, natif de la Province du Cap Corse, instruit qu'un Officier Municipal devoit passer sur le chemin de Luri, l'y attendit dernierement, l'arrêta & lui demanda une somme que l'Officier convint d'envoyer chercher dans sa famille, & il resta en otage en attendant cet argent. Le sieur Sebastien Lazarini, Podesta du Village de Pietia Corbara, ayant été informé de ce fait, assembla, sur le champ, un grand nombre de personnes & se porta à l'endroit où étoient le bandit & l'Officier Municipal: le premier prit la fuite & se jetta dans un petit bois, où il fut investi. Il se défendit à coups de pistolet, & fut enfin contraint de se rendre. Il a été conduit à Bastia, où il a été jugé & condamné à être rompu vif. Ce crime n'étoit pas le seul qu'il eût commis. Il y a quelques années, que le cadavre de son frere ayant été trouvé sans tête, il fut tellement soupçonné d'être l'auteur de ce meurtre, qu'on lui donna le surnom de *Taglia Capo*, (Coupe Tête). Il s'expatria, revint en Corse au mois de Septembre dernier, accompagné de huit autres malfaiteurs, commit beaucoup de vols & de meurtres, & se rembarqua pour Livourne; il repassa une seconde fois dans sa Province, au mois de Décembre, & continua d'y exercer toutes sortes de brigandages. Il étoit sur le point de partir pour l'Italie. On a arrêté d'autres bandits, qu'on croit être ses complices, & dont on a suspendu le jugement.

Deux Corses jouant, il y a quelques jours, dans une maison, prirent querelle, & l'un d'eux, tirant un couteau, en porta à l'autre deux ou trois coups & l'étendit mort sur la place. Les assistans, saisis d'horreur, au lieu d'arrêter l'assassin, prirent la fuite; ce qui lui donna le temps de s'évader.

De Londres, le 26 Janvier 1772.

Le Roi vient de disposer des Evêchés vacans dans le Royaume d'Irlande.

La Cour a pris le deuil, à l'occasion de la mort de la Landgrave de Hesse-Cassel, tante de Sa Majesté.

Mardi dernier, la Chambre Haute résolut de présenter une Adresse au Roi, & de députer le Comte de Waldegrave & le Lord Banse à la Reine pour la complimenter, de la part de cette Chambre, sur la naissance d'un nouveau Prince. La Chambre des Communes prit la même résolution; les deux Chambres se sont rendues, en conséquence, au Palais Saint-James, & ont présenté leurs Adresses de remercîment au Roi, à l'occasion du Discours que Sa Majesté avoit prononcé à l'ou-

Digitized by Google

vérture du Parlement. Le Roi a fait aux deux Chambres les Réponses les plus gracieuses.

On se flatte que le calme est enfin rétabli parmi la Bourgeoisie de Londres, & qu'on n'aura plus à craindre désormais le renouvellement des scenes scandaleuses qui ont affligé les véritables Citoyens, pendant la dernière session du Parlement; mais il ne tiendra pas aux prétendus Patriotes de troubler cette heureuse tranquillité. Il vient de paroître une lettre de *Junius* au Juge Mansfield, dont nous donnerons un extrait dans la suite, & le sieur Wilkes a affecté de publier, avant la rentrée du Parlement, un Ecrit, par lequel il prétend se disculper des imputations alléguées contre lui. Il fait l'éloge de sa conduite; il se plaint des persécutions qu'il éprouve & qu'il attribue aux *manœuvres d'une administration aussi vindicative que corrompue*; il promet à la Bourgeoisie d'être toujours le défenseur des Loix & l'ami du Peuple, & termine sa lettre par une déclamation violente contre le Gouvernement, qu'il qualifie d'ennemi commun des droits & des privileges de la Nation. Ses efforts ont été inutiles: quoiqu'il eût répandu cet Ecrit la veille de la rentrée du Parlement, l'ouverture de la session s'est faite avec le plus grand calme, & l'indifférence du Peuple pour ce Sherif prouve combien il a perdu de son crédit.

Il y eut, le 23, une assemblée du Conseil Commun de Londres, où l'on agita de nouveau la proposition de faire présent de coupes au dernier Lord-Maire & aux deux Aldermans. Il fut décidé qu'on donneroit, de la part de la Ville, au premier une coupe de la valeur de deux cens livres sterlings, & une de cent livres à chacun des Aldermans Wilkes & Oliver. Ce dernier, après avoir fait ses remercîmens au Conseil, le supplia de permettre que sa coupe restât déposée dans le trésor de la Ville. Le sieur Wilkes déclara qu'il garderoit la sienne pour se rappeller sa reconnoissance & ses devoirs. Cette tournure adroite fit beaucoup rire l'assemblée, qui connoît le caractere & les besoins du Sherif.

Le Marquis de Caermarthen, fils unique du Duc de Leed, étant entré, ces jours derniers, dans sa majorité, le Lord son pere a donné, selon l'usage, au Peuple, un bœuf roti & plusieurs muids de bierre.

On mande de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, que le sieur Alexandre Cameron, Député-Surintendant des Affaires de l'Amérique, est de retour du voyage qu'il avoit entrepris pour régler les limites de la Virginie & du Pays des Chiroquois, & qu'il a terminé heureusement cette affaire, de concert avec les Commissaires de la Virginie & quelques Chefs Indiens, députés par leur Nation.

Le 17 du mois dernier, le Lord Sandwich, accompagné de tous les Lords de l'Amirauté, se rendit à bord du Vaisseau de guerre *la Résolution*, à Deptford; on y fit, en sa présence, l'épreuve d'une machine qui sert à dessaler l'eau de la mer & à cuire du biscuit, ainsi que différens alimens, en n'employant qu'un seul feu, peu considérable.

Le sieur Cordelon est mort, à Rumzey, dans le Comté de Hants, à l'âge de cent sept ans. Il étoit né en France & s'étoit refugié en Angleterre, sous le regne de la Reine Anne.

Le 24 de ce mois, le corps du feu Lord Baltimore a été transporté à Epsom, pour y être inhumé dans le tombeau de sa famille. Cette pompe funebre s'est faite avec une magnificence & un appareil dont on n'avoit point eu d'exemple depuis plusieurs années.

De Carlisle, le 17 Décembre 1771.

On a parlé précédemment d'une espece de phénomene arrivé à Solway-Moss. Voici quelques nouveaux détails sur cet événement singulier.

Solway-Moss est situé sur une petite éminence, à environ un mille Nord-Ouest de Long-Town; elle a deux ou trois milles de longueur & la moitié de cette étendue en largeur. La partie inférieure de cette espece de colline paroît être un grand amas de vase assez délayée par l'eau des sources qui y coulent, pour avoir un degré de fluidité, même dans les étés les plus secs. Le sol y est si marécageux, qu'il ne peut guère soutenir que le poids d'un homme. Sous Henry VIII, il y périt une grande partie de l'armée Ecossoise, commandée par Oliver Saint-Clair, & l'on prétend qu'en creusant, il y a quelques années, un puits de tourbes, on trouva le squelette d'un Cavalier avec son armure complette & celui de son cheval. La croûte d'une telle plus solide, dont cette masse fluide étoit enveloppée, avoit résisté jusqu'à ce jour à la pression qu'elle recevoit; mais les dernieres pluies abondantes ayant augmenté le volume d'eau dont cette terre étoit pénétrée, cette eau s'est fait un passage à l'extrémité otientale, où probablement la premiere croûte avoit été affoiblie par les puits de tourbes qu'on y avoit creusés. La breche une fois ouverte, cette terre détrempée a pris un écoulement qui s'est étendu de plus en plus & a jetté une quantité prodigieuse de vase dans une vallée de deux cens verges environ de longueur sur quarante de profondeur, qui se trouve au bas de ce monticule. Il couloit, dans le milieu, un ruisseau que ce limon arrêta dans sa course, & il se forma, dans cet endroit, une espece de lac. Le torrent de vase, après avoir comblé ce lieu, se répandit, avec impétuosité, dans

Digitized by Google

une plaine qui a un mille d'étendue jusqu'à la riviere d'Esk.

Comme cette éruption se fit pendant la nuit, on conçoit quelle dut être la frayeur des habitans de cette plaine. Ils attendirent le jour avec d'autant plus d'inquiétude, qu'ils ne pouvoient conjecturer par quel événement leur Pays étoit bouleversé. Les uns furent éveillés par le bruit que produisoit la marche rapide du torrent, d'autres au moment qu'il se formoit un passage à travers leurs maisons, & plusieurs en se sentant couverts de ce limon dans leurs lits. Heureusement il n'en a coûté la vie à personne; mais il a péri beaucoup de bétail. Un fait remarquable, c'est qu'une vache, qui étoit restée soixante heures ensevelie jusqu'au col, en ayant été retirée, mangea beaucoup; mais elle refusa, avec une espece d'horreur, l'eau qu'on lui présenta. Il fut impossible, pendant plusieurs jours, ni de la faire boire, ni même de l'approcher de l'eau; elle avoit tous les symptômes d'une hydrophobie; mais enfin son dégoût pour cet élément commence à diminuer.

Les Villages de cette plaine consistent presque tous en une ferme & quelques chaumieres adjacentes. Deux de ces Villages ont entierement disparu. On ne voit dans d'autres que le chaume qui couvroit les maisons, & parmi treize ou quatorze qu'il y en avoit, il n'en reste pas un seul qui soit habitable. Cependant cette masse de terre, qui étoit ci-devant une plaine unie sur le sommet d'une colline, compose actuellement une vallée, au bas de laquelle se trouve un courant de tourbe noire & liquide qui coule avec une rapidité extraordinaire. Le haut de la colline s'affaisse par degrés en proportion de l'écoulement de la vase qui la supporte, & il est brisé en portions distribuées dans quelques endroits, de maniere à paroître un amas de ruines. Lorsque ces morceaux se détachent, ils tombent dans le torrent qui les entraîne avec lui & les disperse sur la plaine où ils forment différentes taches qui mêlangent la surface de couleurs noires & brunes. Les bruyeres & autres végétaux que ce terrein produit sont demeurés sur pied & ont été entraînés dans cet état.

L'inondation gagne de plus en plus, sans avoir aucune apparence d'épuisement, & elle commence à approcher des bords de l'Esk. Comme cette riviere est très-rapide, on espere qu'elle emportera une grande quantité de vase, sur-tout si les pluies sont assez abondantes pour la faire déborder; mais il restera toujours un amas prodigieux de limon qui ne pourra être enlevé qu'après un révolution de plusieurs siecles.

De Roterdam, le 25 Janvier 1772.

La Compagnie des Indes fera sa vente ordinaire dans le mois d'Avril prochain.

Un Sçavant de Wirtemberg a fait, sur l'année derniere, les observations suivantes.

La plus grande chaleur s'est fait sentir le 27 Mai, vers midi, & le plus grand froid, le 9 Février. Le temps a presque toujours été frais dans les mois où il regne la plus grande chaleur, & le froid a été très-supportable dans ceux où il se fait le plus sentir. La pluie rassemblée pendant toute l'année est de la hauteur d'environ vingt-huit pouces & quatre lignes, & elle a été moindre de quatre pouces & demi que dans l'année 1770. Plus de la moitié de cette pluie est tombée dans les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre. Il y a eu, dans toute l'année, cent quatre-vingt-treize jours de sécheresse & cent soixante-douze de temps pluvieux; cent onze jours sereins, soixante-un obscurs & quatre-vingt-douze de temps varié. La plus grande sécheresse a régné dans les mois d'Octobre & Décembre.

De la Haye, le 24 Janvier 1772.

Les Etats de Hollande & de Westfrise se sont rassemblés, le 28 de ce mois, pour donner leur consentement aux demandes qui ont été faites par les Etats Généraux & dont l'objet est de subvenir aux charges & aux taxes particulieres de leurs quartiers.

Les Etats Généraux s'étant apperçus que le produit de la pêche du hareng diminuoit considérablement, avoient rendu, en 1750, une Ordonnance qui accordoit, pendant trois ans, des immunités en faveur de cette pêche. Depuis cette époque, la même Ordonnance a été renouvellée plusieurs fois, & les immunités qu'elle accorde ont été prorogées jusqu'en 1771. Leurs Hautes Puissances les jugeant encore nécessaires, viennent de les continuer jusqu'en 1775.

Les Etats Généraux ont indiqué, pour le 12 du mois prochain, le jeûne & les Prieres d'usage. Les motifs énoncés dans la Lettre circulaire adressée, pour cet effet, aux Provinces-Unies, sont la paix dont elles continuent de jouir & l'état florissant de leur commerce.

Actions. Indes Orientales, 345. Indes Occidentales, 39 $\frac{1}{4}$. Banque, *fermée.*

De Marseille, le 24 Janvier 1772.

Dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, il a fait un coup de vent du Sud-Ouest des plus violens. On a craint, avec raison, qu'il n'eût causé bien des naufrages sur les côtes de Languedoc & d'Italie. En effet, on n'a pas tardé à recevoir, de ces côtes, les nouvelles les plus fâcheuses. Le Navire du Capitaine Portanier, chargé de bled; une Felouque Catalane; la Tartane *la Rosalie*, de ce Port, commandée par le Patron Nicolas Bertrand, & une autre Tartane chargée de vin, ont péri avec toutes leurs cargaisons: on n'a sauvé qu'un petit nombre des personnes qui composoient les équipages. On a appris, par les lettres de Civita Vecchia, que la Tartane *le Saint-Jean-Baptiste* a péri sur le Cap Giuliano, près Sainte Marinelle (Castrum Novum) avec une

une autre Tartane Françoiſe, en leſt, & cinq Bâtimens Italiens. La premiere alloit à Naples, avec une riche cargaiſon qu'elle avoit priſe ici. Une Tartane Françoiſe, commandée par le Capitaine Baſtide, d'Agde, allant de Baſtia à Livourne, a fait naufrage à Via Reggio. Ce Capitaine, qui ſe propoſoit de quitter la navigation, au retour de ce voyage, a péri, avec la plus grande partie de l'équipage, dont il ne s'eſt ſauvé que cinq hommes. Un Navire François, parti d'Alicante pour la Côte de France, y a péri auſſi; enfin l'on a vu, près de Saint-Valery, des marchandiſes qui flottoient avec des cadavres.

Les lettres de Saint-Domingue portent que, pendant un violent orage, la foudre eſt tombée ſur le Vaiſſeau du Capitaine Ferrandi, de cette Ville, & en a brûlé le grand mât.

De Verſailles, le 5 Février 1772.

Le 2 de ce mois, Fête de la Purification de la Sainte Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Eſprit, s'étant aſſemblés vers les onze heures du matin, dans le Cabinet du Roi, Sa Majeſté ſortit de ſon appartement pour aller à la Chapelle, précédée de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Comte de Provence & de Monſeigneur le Comte d'Artois, du Comte de la Marche, du Duc de Penthievre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roi, devant qui les deux Huiſſiers de la Chambre portoient leurs maſſes, étoit en manteau, ayant pardeſſus le Collier de l'Ordre & celui de la Toiſon d'Or. Après la Grand'Meſſe, que célebra l'Archevêque de Paris, Prélat Commandeur de l'Ordre, & qui fut chantée par la Muſique de Sa Majeſté, le Roi fut reconduit à ſon appartement en la maniere accoutumée. La Comteſſe de Rochechouart fit la quête. Madame la Comteſſe de Provence, Madame, Madame Eliſabeth, ainſi que Madame Adelaïde & Meſdames Victoire & Sophie, aſſiſterent à l'Office dans la Tribune.

L'après-midi, le Roi & la Famille Royale entendirent le Sermon de l'Abbé Foſſart, Archidiacre de Rouen, nommé pour prêcher le Carême.

Le même jour, Sa Majeſté & la Famille Royale ſignerent le contrat de mariage du Comte de Lowendal, Brigadier des Armées du Roi, avec Demoiſelle de Bourbon, fille légitimée du feu Comte de Charolois, Prince du Sang, & celui du Marquis de Planelli de Maſcrany de Maubet, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, avec Demoiſelle de Maſcrany de Château Chinon.

La Marquiſe de Loras a eu, le même jour, l'honneur d'être préſentée au Roi & à la Famille Royale, par la Comteſſe de Bercheny; la Marquiſe de Champignelles a été préſentée par la Comteſſe de Briſay, & la Comteſſe de Soudeils, par la Comteſſe de Noailles.

Le Comte de Beaufobre, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Capitaine au Régiment de Chamborant, a eu l'honneur d'être préſenté au Roi & à la Famille Royale, le 31 du mois dernier.

Le Marquis d'Elbée de Belmont a eu l'honneur d'être préſenté au Roi & à la Famille Royale, le mois dernier.

Le 30 du même mois, le ſieur Liegeon, Architecte, eut l'honneur de préſenter au Roi les Plans & Elévations d'un nouveau Théatre pour la Comédie Françoiſe, qu'il propoſe d'établir au Carrefour de Buſſy, Fauxbourg Saint-Germain.

Antoine-Paul-Jacques de Quelen de Stuer & de Cauſſade, Duc de la Vauguyon, Prince de Carency, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Menin de feu Monſeigneur le Dauphin, Gouverneur des Enfans de France, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſeigneur le Dauphin & de Monſeigneur le Comte d'Artois, Grand-Maître de la Garderobe de ces deux Princes, eſt mort ici, le 4 de ce mois, dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge.

De Paris, le 7 Février 1772.

Le 3 de ce mois, on a fait, à l'Hôtel de la Compagnie des Indes, en préſence du ſieur de Sartine, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, le ſecond tirage de rembourſement des Reconnoiſſances, en échange des Billets des Fermes Générales du Roi.

On mande de Straſbourg que le Conſeil Supérieur d'Alſace a enrégiſtré, le 16 du mois dernier, des Lettres-Patentes expédiées le 19 Mai 1770, en conſéquence d'une Convention conclue entre le Roi & l'Electeur Palatin, au ſujet de la punition réciproque des délits & des crimes commis par les Alſaciens & les Sujets du Palatinat dans les Etats reſpectifs.

Le 14 du mois dernier, l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres élut pour Académicien Penſionnaire l'Abbé Foucher, à la place de feu l'Abbé Belley.

Le 24 du même mois, les Maire & Eche-

Digitized by Google

vias de la Ville de Beleſme, au Perche, firent célébrer une Meſſe ſolemnelle & chanter un *Te Deum* en actions de graces du rétabliſſement de la ſanté de Madame la Comteſſe de Provence.

Les Adminiſtrateurs en charge & les anciens Syndics de l'Archiconfrérie Royale de Saint Sébaſtien, de Saint Roch & de Saint Louis ont fait célébrer, le 27 du mois dernier, dans l'Egliſe des Carmes de la Place Maubert, un Service pour le repos de l'ame de Marie Charles-Louis d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuſe, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté, de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris.

Suivant les obſervations météorologiques faites à Lyon, pendant l'année derniere, il eſt tombé 1 pied, 10 pouces $\frac{1}{4}\frac{1}{12}\frac{1}{72}$ de ligne d'eau: l'évaporation de l'eau a été de 13 pouces 5 lignes. Le jour le plus chaud de la même année a été le 27 Juillet. La liqueur du thermometre eſt montée à 27 degrés $\frac{1}{4}$ au-deſſus du terme de la congélation. Le jour le plus froid a été le 11 Février: la liqueur eſt deſcendue à 7 degrés au-deſſous. La plus grande élévation du mercure, dans le barometre, a été de 27 pouces 9 lignes, & le terme le plus bas, a été à 26 p. 8 l. $\frac{1}{2}$. En comparant ces obſervations avec celles de 1770, il réſulte qu'en 1771 il y a eu 9 pouces 5 lignes $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ & $\frac{1}{12}$ d'eau de moins que l'année précédente; que l'évaporation de l'eau a été plus forte de 2 p. 1 l. que la chaleur a eu 1 degré $\frac{1}{4}$ de plus, & le froid $\frac{1}{4}$ de degré de moins: enfin que les variations du mercure, dans le barometre, ont été de 2 lignes de moins, pour le terme le plus haut, & de 2 l. $\frac{1}{2}$ de moins, pour le terme le plus bas.

Dans le mois d'Octobre dernier, on a renouvellé, dans l'Iſle de Noirmoutiers, Généralité de Poitiers, le mariage du ſieur Le'chardour & d'Anne Courault, âgés de ſoixante-quinze ans, leſquels ont ſoixante-ſix, tant enfans que petits-enfans. On a obſervé, dans la même Iſle, qu'un ſeul grain de froment a produit l'année derniere, dans un terrein enlevé à la mer, ſoixante-trois épics & quatre mille deux cens grains.

Il y a, dans la Paroiſſe de Tregaſtel, Evêché de Tréguier, une femme, nommée Marie Leoc, née dans la Paroiſſe de Peros-Quirec, Evêché de Dol, qui eſt âgée de cent ſix ans & qui jouit d'une bonne ſanté.

Il n'y a peut-être point d'exemple d'une poſtérité auſſi nombreuſe que celle du nommé Daniel Chappon, mort, vers la fin du mois de Septembre dernier, à Montbrun, en Dauphiné, à l'âge d'environ quatre-vingt-huit ans. Il avoit cent quatorze, tant enfans que petits-enfans & arrierre-petits enfans, tous vivans; ſoixante-neuf de ſes fils, ou arrierre-petits fils, outre ſes gendres, aſſiſterent à ſon enterrement, ainſi que cent cinquante parens en ligne collatérale.

Le 27 du mois dernier, il eſt mort, dans la Paroiſſe de Sainte Marguerite, Fauxbourg Saint-Antoine, une femme, nommée Françoiſe le Lievre, veuve de Pierre Dubuiſſon, Sculpteur, âgée de cent deux ans.

On mande de Saint Colombin, près Cliſſon, en Bretagne, qu'il y eſt mort, le 27 Novembre dernier, une fille, âgée d'environ cinquante ans, qui étoit ſujette à une maladie extraordinaire. Elle dormoit huit ou quinze jours de ſuite, & quelques fois trois ſemaines ſans prendre aucune nourriture; lorſqu'elle étoit éveillée, elle reſtoit ſouvent huit ou quinze jours ſans pouvoir proferer une parole.

Cours des Effets Commerçables le 5 Février.

Actions des Indes. . .	1055 liv. 1052.
Billets d'Emprunt. . .	1512.
Promeſſes à 4 pour cent.	66 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	
1767.	
5e tirage.	445.

Les autres Effets ſans prix fixe.

L'Agenda, ou *Manuel des Gens d'Affaires*. 1 Vol. in-12. Chez Langlois, Libraire, rue du Petit-Pont. —— *Les Matinées du Palais Royal*. Chez Battien, Libraire, rue du Petit-Lyon, Fauxbourg Saint-Germain. 1 Vol. petit in-12. Prix 2 liv. 8 ſ. br —— Cahiers de Décembre 1771 & de Janvier 1772 du *Journal de Pieces d'Orgues*, par M. Laſceux. Chez l'Auteur, rue Saint Victor, au-deſſus de Saint Nicolas du Chardonnet.——On trouve chez Jombert, Libraire, rue Dauphine, le *Nouveau Dictionnaire François Italien, compoſé ſur les Dictionnaires de l'Académie de France & de la Cruſca*, par M. l'Abbé François Alberti, & un *Mémoire ſur l'application des Principes de la Méchanique à la conſtruction des Voûtes & des Dômes*, par M. Gauthey, Sous Ingenieur des Etats de Bourgogne, & de l'Acad. des Sciences, Arts & Belles Lettres de Dijon.——*Tableau Hiſtorique de l'Eſprit de M. de Voltaire*, petite Brochure in-12, chez la Marche, au Palais Royal.——On trouve chez Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean de-Beauvais, le XXXVe Cahier de la *Nature Conſidérée*.——On trouve chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie, 1°. *Richard & Sara*, Poëme Dramatique, 2°. *Uſong*, Hiſtoire Orientale, par M. le Baron de Haller.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 10 FÉVRIER 1772.

De Conſtantinople, le 24 Décembre 1771.

LE Grand Seigneur ne ſe contente pas d'ouvrir ſes tréſors, pour fournir aux préparatifs d'une quatrieme campagne : on prétend qu'il a fait convertir en eſpeces tous les ouvrages d'or, qui ſont dans ſon Serrail, entr'autres, la grande cuve d'or maſſif, dont les Patriarches Grecs ſe ſervoient anciennement pour adminiſtrer le Baptême.

De Tunis, le 12 Janvier 1772.

Les pluies abondantes qui tombent ici, depuis deux mois, retardent les ſemailles & font renchérir les bleds, dont l'exportation ne ſera plus permiſe que pour le Levant. En conſidération des beſoins des Sujets du Grand Seigneur, le Bey n'a mis qu'un droit médiocre ſur les grains qu'on exporte pour eux, & dont on fait, chaque jour, des expéditions pour Conſtantinople, Smyrne, Candie & l'Egypte.

La Frégate Françoiſe *la Fleche*, commandée par le ſieur le Roi de la Grange, a relâché, le 2 de ce mois, dans cette rade, d'où elle eſt repartie, le 9, pour Toulon.

Le Capitaine Vial, d'Antibes, qui a mouillé, le 10, à la Goulette, a rapporté qu'en paſſant devant l'Iſle de Paros, il avoit vu les Vaiſſeaux Ruſſes à l'ancre dans cette rade, & en partie déſarmés. Suivant le rapport du même Capitaine, il n'y a plus que quelques Frégates de cette Nation qui tiennent la mer ; il a laiſſé, dans les parages de l'Archipel, trois Frégates Françoiſes, qui en éloignent les Pirates & protegent les Vaiſſeaux marchands de leur Nation.

De Dantzick, le 8 Janvier 1772.

L'Envoyé de Pruſſe à Warſovie, a fait propoſer au Magiſtrat de cette Ville, de diminuer d'un tiers le prix de l'argent monnoyé dans les années 1760 & 1765. Cette propoſition a été rejettée. On a donné, pour raiſon de ce refus, que l'argent qui étoit déjà aſſez rare, le deviendroit bien davantage par cette nouvelle opération.

De Copenhague, le 21 Janvier 1772.

Sa Majeſté a confié le Prince Royal, ſon fils, aux ſoins de la Reine Douairiere Julie-Marie, & a nommé la Maréchale de Numſen Gouvernante de ce Prince.

Le Roi vient de créer un Conſeil du Cabinet, où il a admis le Prince Frédéric ſon frere, le Comte d'Oſten, Miniſtre des Affaires Etrangeres, le Comte de Tholt & le ſieur Delſchteld. Ce dernier a été nommé Général de la Cavalerie, Commandant de Copenhague & Chevalier de l'Ordre de Dannebrog. Le Comte de Rantzau d'Aſchberg a obtenu le Cordon Bleu & le grade de Général d'Infanterie. Le ſieur Keller, ci-devant Colonel d'Infanterie, a été décoré du Cordon Bleu & fait Lieutenant-Général des Armées. Le Régiment des Gardes à pied, réformé depuis trois ſemaines, vient d'être rétabli, & il a repris ſon ſervice au Château.

De Vienne, le 22 Janvier 1772.

Le Prince Louis de Rohan, Coadjuteur de Straſbourg, Ambaſſadeur Extraordinaire de France en cette Cour, a eu, le 12 de ce mois, ſon audience de l'Empereur ; il n'a eu que le 19, audience de l'Impératrice-Reine, à cauſe de l'indiſpoſition de Sa Majeſté Impériale & Royale. Ce Miniſtre a été reçu avec toutes les diſtinctions dues à ſon caractere & à ſa naiſſance.

La charge de Grand Ecuyer de Hongrie,

Digitized by Google

vacante par la mort du Comte de Graſalkowitſch, vient d'être conférée au Comte Jean Czaki.

Le nommé George Stols Mayer eſt mort, dans le mois de Novembre dernier, à Tarrach, dans la Haute-Stirie, âgé de cent douze ans.

De Comorn, en Hongrie, le 26 Décembre 1771.

On a répété ici, le 18 de ce mois, ſur le Danube, l'eſſai fait, il y a quelque temps, dans le voiſinage de Vienne, d'une machine propre à faire remonter les Bateaux ſans le ſecours des chevaux : un Bateau, chargé de cinq cens quintaux, a fait, dans l'eſpace de trente heures, un chemin de dix-huit milles d'Allemagne ; vingt-quatre Soldats, qui ſe relevoient de demi-heure en demi-heure, mettoient en mouvement cette machine. Le Comte Ferdinand Harſch, le Pere Poda, Jéſuite, & deux Officiers du Corps des Pontoniers en dirigeoient le travail. On préſume que le Pere Poda, connu par la deſcription qu'il a donnée des machines employées dans les mines de Chemnitz, rendra compte au Public de cette nouvelle invention.

De Berlin, le 21 Janvier 1772.

Le Roi eſt entierement rétabli de ſon indiſpoſition.

Samedi dernier, jour de l'anniverſaire du Couronnement de Frédéric Ier & de la naiſſance du Prince Henry, il y eut, le matin, Cour chez Son Alteſſe Royale, enſuite grand dîner, à la table des Machines, où le Roi reçut la Reine de Suede. Le ſoir, il y eut grande Cour & Bal paré chez la Reine.

La Princeſſe de Pruſſe eſt incommodée depuis pluſieurs jours, & l'on ſoupçonne que c'eſt un commencement de groſſeſſe.

Il regne, à Poſtdam, une maladie épidémique qui enleve beaucoup de monde & à laquelle on donne le nom de fievre putride. Le Roi a ordonné qu'on parfumât toutes les maiſons, & Sa Majeſté a différé ſon départ pour cette Ville.

On avoit répandu le bruit que la peſte s'étoit manifeſtée en Courlande ; mais cette nouvelle ne paroit point être fondée.

De Ratiſbonne, le 22 Janvier 1772.

Le Prince de Hohenzollern Hechingen s'étant adreſſé à la Diete pour obtenir la place de Général Catholique de Cavalerie de l'Empire, vacante par la mort du Margrave de Baden-Baden, cette aſſemblée, dans une ſéance, tenue le 17 Janvier, lui a accordé cette dignité.

De Malaga, le 6 Janvier 1772.

Les trois Chebecs Eſpagnols, commandés par Don Antonio Barcelo, revenant des Préſides d'Afrique, ſont entrés, il y a cinq jours, dans ce Port, pour y prendre des vivres, & ils en ſont repartis, avant-hier, pour ſe rendre à Carthagene du Levant.

Le Vaiſſeau de guerre Hollandois *le Kennemerland*, de cinquante-ſix canons & de trois cens hommes d'équipage, venant de Livourne, en treize jours de traverſée, a relâché ici, le 6, & en eſt parti, aujourd'hui, pour aller, joindre, à Liſbonne, l'Eſcadre Hollandoiſe, aux ordres du ſieur Vander Hinloop, laquelle croiſoit, l'année derniere, dans la Méditerranée.

De Cadix, le 17 Janvier 1772.

La Frégate de guerre Angloiſe, *le Liverpool*, venant de Gibraltar, relâcha ici, le 11 de ce mois. Dès qu'elle eut mouillé dans la Baye, un Aide-Major de la Place, le Notaire, l'Interprete & autres Officiers du Bureau de Santé, ſe rendirent à bord, par ordre du Gouverneur, & notifierent au Capitaine les ordres de la Cour qui défendent d'admettre aucun Bâtiment de guerre étranger, excepté dans les cas urgens ou de détreſſe. Le Capitaine Anglois repondit qu'il n'avoit beſoin d'aucun ſecours ; qu'il venoit de Gibraltar pour retourner en Angleterre. On impoſa à la Frégate la quarantaine de dix jours, terme fixé pour les Bâtimens venant de Gibraltar ; mais le Capitaine Anglois, ſans en attendre l'expiration, appareilla, le 14, pour continuer ſon voyage.

Les deux Vaiſſeaux *le Duras* & *le Maſſiac*, arrivés dernierement de l'Orient en cette Baye, où ils ont chargé 500, 000 piaſtres pour les Indes, ſont retenus par les vents contraires. *Le Conquérant*, commandé par le ſieur Bremond & deſtiné pour les Iſles de France & de Bourbon, arriva de Marſeille, le 11 de ce mois. Ce Vaiſſeau ayant rangé de trop près un banc de roches, qui eſt à l'entrée de cette Baye, y toucha & y reſta échoué quelques inſtans ; ſa manœuvre, ſecondée par le vent & la marée, le tira de ce danger ; mais on s'apperçut bientôt qu'il étoit endommagé : il eſt entré au Puntal, où l'on débarque la cargaiſon, pour le virer en quille & le réparer.

La Frégate de guerre Eſpagnole *la Sainte-Lucie*, qui étoit partie d'ici, le 27 Décembre dernier, pour aller en croiſiere, en eſt revenue, avant-hier.

Digitized by Google

De Carthagene, le 18 Janvier 1772.

Le premier Bataillon du Régiment de Soria arriva, hier à midi, en cette Ville. Ce Régiment doit aller relever, à Oran, celui de Cantabria qui repassera en Espagne. On prépare sept Chebecs pour le transport de ces troupes.

La Cour a ordonné une réforme de vingt-quatre hommes, par Compagnie, dans tous les Régimens de troupes réglées.

De Londres, le 31 Janvier 1772.

Les séances du Parlement se tiennent toujours avec la plus grande tranquillité : le seul point qui ait occasionné, jusqu'à présent, quelque discussion, a été la proposition de porter à vingt-cinq mille le nombre des Gens de mer pour le service de cette année. Elle fut faite, le 29, à la Chambre des Communes, par le sieur Buller, l'un des Commissaires de l'Amirauté, & appuyée par le Lord North. Cette proposition ayant paru contradictoire avec les assurances de paix, contenues dans la Harangue du Roi, excita quelques débats qui ne furent cependant pas assez vifs pour donner lieu au scrutin, & elle fut censée passer à l'unanimité.

La prohibition de l'exportation des grains, dont le terme alloit expirer, vient d'être continuée jusqu'à la session prochaine, & l'on croit même que l'augmentation du prix du bled obligera le Parlement de renouveller la permission d'en importer sur les Bâtimens Anglois.

L'Angleterre est journellement exposée à la peste, faute de Lazarets : cette considération a enfin déterminé le Gouvernement à en établir six ; sçavoir, un à Newcastle, qui servira aussi pour les Vaisseaux suspects venant en Ecosse ; un à Standgatecreek, pour le Port de Londres ; & les quatre autres à Portsmouth, à Plymouth, à Bristol & à Liverpool. On proposera au Parlement d'Irlande ceux qu'il paroîtra nécessaire d'établir dans ce Royaume.

Les Chambres ne se sont point assemblées le 30, ce jour étant celui de l'anniversaire du Martyre de Charles Ier.

On a parlé précédemment des demandes faites par les Etudians à l'Université de Cambridge & d'un projet de Requête au Parlement, par une partie du Clergé, pour être dispensés de la signature des trente-neuf Articles & de la Liturgie. Un grand nombre d'Ecclésiastiques se rendirent dernierement chez le Lord North, pour le supplier d'être favorable à la Requête qu'ils devoient présenter sur cet objet. Ce Ministre leur répondit : « Je suis très-disposé à vous obliger dans cette occasion, & » je ferai tout tout ce qui dépendra de moi ; » mais il faut que vous m'assuriez auparavant » qu'à la session prochaine du Parlement, il » ne se présentera pas dix fois plus de supplians » pour solliciter la révocation de ce que vous » demandez aujourd'hui. » Cette proposition les ayant embarrassés, ils se retirerent sans rien répondre.

On assure que les changemens occasionnés par la nomination aux Evêchés d'Irlande ont procuré à la Cour quarante-sept voix dans la Chambre des Communes de ce Royaume.

La Dame de Wyndymore, qui descendoit de la Maison de Clarendon, est morte le 22 de ce mois. Elle étoit cousine de Marie femme de Guillaume III, & de la Reine Anne. Elle a vécu d'aumônes pendant cinquante ans, & elle est morte à l'Hôpital Emmanuel.

Le nommé Summers est mort, à Richmond, âgé de cent deux ans.

Nos Gazettes viennent de répandre un Ecrit volumineux, sous le nom de *Junius*, adressé au Lord Mansfield, Chef de la Justice du Banc du Roi.

Ce Lord y est accusé de prévarication pour avoir admis à cautionnement un criminel à qui le premier Juge avoit refusé cette faveur. Il s'agit de l'affaire du sieur Eyre, Bourgeois de Londres, qui, dans le mois de Septembre dernier, fut surpris dérobant quelques cahiers de papier blanc sur le Bureau du Greffier de la Ville. *Junius* ne manqua pas d'attaquer, dans le temps, le Lord Mansfield sur cet exercice illégal de son autorité, & il s'étoit engagé, devant Dieu & son Pays, à soutenir son accusation en temps & lieu. Il tient parole aujourd'hui ; mais il entre en lice avec des armes si foibles qu'il n'a excité que du dégoût & du mépris. Il rassemble, dans une pesante & ennuyeuse Dissertation, des autorités recueillies sans choix & sans méthode, pour prouver que le Juge supérieur n'a pas un pouvoir plus étendu que le premier Juge, pour admettre à caution un criminel pris sur le fait, tandis que toutes ses citations bien interprétées tendroient à prouver implicitement le contraire. Cet Auteur obscur & anonyme, sentant peut-être la foiblesse de ses raisons, y a ajouté beaucoup d'injures contre le Juge du Banc du Roi. A la suite de cet Ecrit, on en lit un autre, dans lequel il somme le Lord Cambden de se porter accusateur du Lord Mansfield, sur ce délit, à la Chambre des Pairs ; mais on doute que ce Lord veuille s'engager dans une querelle si méprisable, & se rendre le champion d'une faction expirante & avilie par le ridicule. En général, on ne retrouve point dans cet Ecrit le style mâle & vigoureux de l'ancien *Junius*, & l'on croit y reconnoître une autre main ; ce qui confirme cette opinion, c'est que le Chevalier William Draper, offensé personnellement par *Junius*, lui avoit adressé, dans les Papiers publics, un cartel, auquel cet anonyme se garda bien de répondre, & il n'est pas vraisemblable qu'il voulût aujourd'hui lui-même faire un pareil defi ; car l'Auteur se permet de dire, dans ce dernier Ecrit, que si on lui fait connoître un Juge, ou un homme de Loi, qui ose être d'un avis diffé-

Digitized by Google

rent du sien, il se charge d'en débarrasser la société. Cette ridicule bravade & d'autres raisons ont fait croire, à quelques personnes, que ce Libelle pouvoit être du sieur Wilkes, principalement intéressé à la cause qu'on y défend, parce que le Jugement du Lord Mansfield a facilité au sieur Eyre les moyens de mettre à couvert tous ses biens & même son mobilier, dans la confiscation duquel le sieur Wilkes, en sa qualité de Sherif, auroit eu une forte part.

De Rouen, le 1er Février 1772.

On mande de Honfleur que, la nuit du 26 du mois dernier, à cinq heures du matin, on entendit, du côté de la montagne appellée *la Côte de Grace*, un bruit semblable à celui du tonnerre, qui dura environ une minute. On ne s'apperçut d'aucune commotion. Lorsque le jour parut, on fut étonné de voir qu'une partie de cette montagne s'étoit détachée sur la longueur de quatre cens toises, & que le terrein s'étoit affaissé. Aux deux extrémités où la montagne s'est détachée, on remarque un léger affaissement, d'environ un pouce, qui va par gradation jusqu'au centre, dont la profondeur est de plus de soixante pieds. Le grand chemin d'Honfleur à Caen & les masures situées entre cette montagne & le rivage de la mer portent des marques d'ébranlement. Dans plusieurs endroits, le terrein s'est affaissé de douze à quinze pieds; dans d'autres, il s'est élevé de quelques pieds, & dans quelques-uns il est sorti des roches qui se sont brisées en plusieurs morceaux; les arbres ont été renversés; une maison située sur une des masures a été culbutée; enfin tout ce terrein ne présente plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Le bord du rivage le long de la falaise, n'a souffert aucune altération; mais à la distance de vingt, trente & quarante toises du bord de la falaise, il s'est élevé des monticules de sables, & dans des endroits où il y avoit des roches & des cailloux, le rivage s'est élevé de son niveau depuis dix jusqu'à plus de vingt pieds sur trois cens toises de longueur & dix à douze de largeur. On a observé qu'un pareil événement avoit eu lieu en 1615, après un tremblement de terre. Heureusement il n'a péri personne dans ce bouleversement, & la Ville d'Honfleur n'a souffert aucun dommage.

De Paris, le 10 Février 1772.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'est fait, le 5 de ce mois. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont 67, 46, 52, 53, 30. Le prochain tirage se fera le 5 Mars.

Suivant les lettres de Bordeaux, les pluies ont été si considérables, au commencement de cette année, que les rivieres & les ruisseaux ont submergé, dans les environs, les champs ensemencés, & y ont occasionné de grands dommages par la rapidité des torrens que ces pluies & ces inondations ont formés. Il est tombé, depuis ce temps, beaucoup de neige.

Le 30 du mois dernier, à sept heures & demie du soir, on apperçut, dans la Ville de Besançon, un globe de feu très-lumineux qui dura environ deux minutes & finit par une explosion très-sourde. Plusieurs jours auparavant, il étoit tombé alternativement beaucoup de pluie & de neige, & il régnoit un vent impetueux. Le vent a continué depuis l'apparition du globe.

Il y a, dans la Paroisse de Chantilly, Diocèse de Senlis, une fille, nommée Marie-Thérese Tony, qui est âgée de cent deux ans.

Jean Paillet, Laboureur, dans la Juridiction de Duras, en Guyenne, est mort, le 15 du mois dernier, âgé de cent ans.

Jean-Baptiste Saulty est mort à Divion, Village de la Province d'Artois, âgé de cent six ans. A cent ans, il alloit encore à la chasse dont il faisoit son principal exercice.

C'est par erreur qu'on a donné au feu Duc de la Vauguyon, dans la Gazette du 7 de ce mois, la qualité de Grand Maître de la Garderobe de Monseigneur le Dauphin & de Monseigneur le Comte d'Artois. Cette dénomination de *Grand* ne peut être employée que dans la Maison du Roi & dans celle de la Reine.

Dans la dern. Gaz. Art. de Vers. 4e Parag. au lieu de *la Comtesse*, lisez, *la Duchesse de Noailles.*

Cours des Effets Commerçables, le 8 Février.

ACTIONS des Indes	1055 liv.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage	455
Les autres Effets sans prix fixe.	

Elémens de Minéralogie Docimastique, par M. Sage, de l'Académie Royale des Sciences. 1 Vol. in 8°. Chez Delormel, Imprimeur-Libraire, rue du Foin. —— *Almanach de Gotha*, contenant diverses connoissances curieuses & utiles, pour l'année 1772. 1 petit in-16. Chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin. —— Ongrouvechez Lacombe, Libraire, rue Christine, *Traités sur l'Equitation*, avec une *Traduction du Traité de la Cavalerie de Xenophon*, par M. du Paty de Clam. 1 Vol. in-12. & deux Estampes, faisant pendant, d'environ 18 pouces de longueur sur 12 de hauteur, représentant, l'une *Angelique & Medor*; l'autre, *Venus & l'Amour*. Prix 3 liv. chaque Estampe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 14 FÉVRIER 1772.

De Peterſbourg, le 8 Janvier 1772.

LA Comteſſe de Schell, veuve du Miniſtre de Danemarck qui vient de mourir, a pris congé, la ſemaine derniere, de Sa Majeſté Impériale, & elle ſe diſpoſe à retourner à Copenhague.

Les nouvelles de Moskow deviennent de jour en jour plus conſolantes. La peſte y fait beaucoup moins de ravages: on a diviſé les lieux infectés en ſeize quartiers ou diſtricts, & l'on a nommé des Commiſſaires chargés de viſiter les Villes & les Villages de chaque Diſtrict, & de prendre toutes les meſures que la prudence peut ſuggérer pour faire ceſſer ce fléau.

On travaille toujours, avec la même activité, aux préparatifs de la campagne prochaine. On prétend qu'on fera deſcendre une petite Eſcadre par le Donieck, dans la Mer Noire, pour ſeconder les entrepriſes des troupes qui doivent achever la conquête de la Crimée & qui ſeront employées enſuite au ſiege d'Oczakow.

De Warſovie, le 20 Janvier 1772.

Il n'y a encore rien de décidé relativement au départ des Miniſtres nommés pour Vienne & pour Berlin, & il s'éleve, tous les jours, de nouvelles difficultés à ce ſujet.

On vient d'apprendre que le Général-Major Zuwarow a été défait, entre Cracovie & Czentochaw, par le ſieur Zaremba: que ſon Corps de Chaſſeurs a été entierement détruit, & que ce Général eſt bleſſé, ainſi qu'onze autres Officiers.

Les tentatives que les troupes répandues dans la Valachie ont faites ſur Siliſtrie, n'ont pas réuſſi. Ces troupes ont été repouſſées avec une perte conſidérable, & forcées de repaſſer le Danube.

Le bruit, qui couroit depuis quelques jours, concernant la ſignature d'un armiſtice, entre l'Impératrice de Ruſſie & la Porte Ottomane, n'avoit aucun fondement. Ces deux Puiſſances ſe prépatent, chacune de leur côté, à continuer la guerre avec la plus grande vigueur.

La maladie contagieuſe s'eſt manifeſtée de nouveau dans la Moldavie & à Bender, & elle y fait des ravages conſidérables. On aſſure que la plus grande partie des troupes Ruſſes, qui devoient hiverner dans cette Province, s'eſt portée dans la Valachie, où ce fléau ne s'eſt pas encore répandu.

De Dantzick, le 15 Janvier 1772.

Les malheurs du temps ont influé ſur le commerce des bleds que cette Ville fait avec la plus grande partie de l'Europe. Il n'en eſt arrivé l'année derniere, que 28, 787 laſts, tandis qu'en 1770, on en avoit débarqué 69, 500. Le laſt équivaut à 20 ſeptiers, meſure de Paris. Cette diminution, de près de 800, 000 ſeptiers a occaſionné la diſette qu'on a éprouvée dans les Pays qui tirent leur ſubſiſtance de la Pologne, par la voie de Dantzick.

Les troupes Ruſſes que le Général Kaskin a conduites en Lithuanie ont repris le chemin de la Livonie par où elles étoient arrivées. Elles ont été remplacées, dans leurs quartiers, par des Détachemens Pruſſiens dont le nombre monte à dix mille hommes, dans le Grand-Duché. Ils forment une eſpece de cordon par Mozir, Brzecz & Bichou, juſqu'aux confins de l'Ukraine.

De Stockolm, le 17 Janvier 1772.

Les Membres de la Diete, qui s'étoient rendus à leurs terres, ſont revenus en cette Ville, & les Etats ont repris leurs ſéances le 15 de ce mois. Pour mettre nos lecteurs en état de ſuivre les opérations de la Diete,

Digitized by Google

nous croyons nécessaire d'entrer dans quelques détails sur la nature de cette assemblée & sur ses fonctions.

La Diete est l'assemblée des Représentans des quatre Ordres du Royaume, qui sont la Noblesse, le Clergé, la Bourgeoisie & les Paysans. Elle se tient ordinairement tous les quatre ans, & quelquefois plus souvent, lorsque le Roi & le Sénat le jugent nécessaire. Après les convocations d'usage, l'aîné de chaque famille Noble se rend au lieu de l'assemblée, s'il est dans sa majorité. Les trois autres Ordres députent par élection, à la pluralité des voix, un nombre déterminé par chaque Evêché, Ville & Paroisse. Le Clergé est ordinairement composé de cinquante Membres; la Bourgeoisie de cent ou cent huit, & les Paysans de cent cinquante. La Noblesse nomme un Orateur qui devient en même temps Maréchal de la Diete. Chacun des trois autres Ordres choisit pareillement son Orateur. Après cette opération, les trois premiers Ordres élisent parmi eux un certain nombre de Membres pour en former une grande Députation, appellée *Comité Secret*. Elle doit connoître des affaires d'Etat & de la Banque. Les quatre Ordres forment d'autres Députations pour chaque Département, comme les finances, la justice, l'œconomie, les manufactures, les mines, la pêche, la marine, les fortifications, & outre ces Députations, on en compose une derniere qui est chargée de recevoir les différens Avis, Mémoires, Requêtes & Placets qu'on présente aux Etats. Chaque Députation délibere sur les propositions du Roi & du Sénat, sur les affaires des différens Parlemens ou Cours de Justice, des Conseils, des Colleges, des Gouverneurs de Province, &c. Elle donne ses avis par des Mémoires adressés aux assemblées de chaque Ordre, qui décident entr'elles l'affaire en question, à la pluralité des voix, & l'assemblée des Ordres forme enfin la décision. Cette décision est présentée au Roi qui lui donne force de Loi, par son consentement, & qui en ordonne en même temps l'exécution. Lorsque l'avis de deux Ordres est contraire à celui des deux autres, l'affaire reste indécise. Les Etats reglent, à chaque Diete, les impôts & contributions pour les années suivantes, à proportion des besoins du Royaume.

Le Discours que le Roi a fait aux Orateurs des quatre Ordres des Etats a été imprimé sans que le Comité Secret y ait donné son consentement. Le public l'a reçu avec applaudissement; mais on craignoit que ceux qui ont favorisé cette impression, contraire aux Loix & à la Police du Royaume, n'éprouvassent des désagrémens. Le Comité Secret s'en est occupé à la rentrée des Etats: les avis ont été partagés, & quelques Membres vouloient sévir contre les Editeurs de cet Ecrit; mais le plus grand nombre a été d'avis de ne prendre aucune résolution sévere, & l'on a fini par applaudir au fonds du Discours & aux soins paternels de Sa Majesté.

L'Ordre du Clergé a renouvellé ses instances auprès des autres Ordres, pour procéder à l'élection d'un nouveau Chancelier de Justice. Les fonctions de ce Magistrat sont de veiller à l'observation des Loix: il cite tout délinquant devant le Tribunal auquel appartient la connoissance du délit: il peut même s'opposer à l'exécution des Ordonnances qui seroient contraires à la Constitution du Royaume & à la liberté. Il est en même temps l'homme public & l'homme du Roi.

On a dit précédemment qu'on avoit proposé d'établir dans ce Royaume une Loterie semblable à celle de Gênes. Dans la derniere assemblée, l'Ordre des Paysans rejetta cette proposition.

Le Clergé a pris en considération un Mémoire présenté par un des principaux Membres de cet Ordre. Cet Ecrit est de la plus grande importance dans les circonstances actuelles. On y établit la nécessité de renvoyer à la Diete prochaine l'examen des propositions concernant les privileges des Ordres non Nobles & des autres points qui divisent les Etats. Ce Mémoire a excité d'autant plus d'attention qu'il a été fait & présenté par un Membre qu'on regardoit comme un des défenseurs les plus zélés du parti qui a prévalu jusqu'à ce jour dans la Chambre, & l'on espere qu'on pourra réunir enfin les quatre Ordres divisés entr'eux & procéder au couronnement du Roi.

Le Public porte son attention sur les affaires de finances & sur le Reglement à faire touchant le cours du change. Cette matiere importante a toujours été du plus grand interêt pour le Royaume. Il s'agit de déterminer s'il vaut mieux fixer le cours du change sur l'ancien pied, de 36 marcs, monnoie de cuivre, pour une rixdale en espece, ou s'il faut le porter à un taux plus haut. Les opinions ont toujours été partagées sur cette question délicate &, en attendant qu'on la décide, on publie des Ecrits pour appuyer ou pour combattre le changement projetté.

De Copenhague, le 28 Janvier 1772.

Le Roi vient d'admettre dans son Conseil du Cabinet le Comte de Rantzau: ce Ministre a été en même temps mis à la tête du Directoire de la Guerre, dans lequel les sieurs d'Eischedt & Keller ont pris séance. Le dernier a été naturalisé sous le nom de *Baner*, nom connu & respecté dans l'Histoire du Nord, & il a été nommé Chef des Aides de Camp de Sa Majesté. Le Vice-Amiral Rümeling a été fait Amiral, Ministre du Conseil du Cabinet & premier Député de l'Amirauté. Le Comte Joachim de Molke a repris, dans ce College, la place qu'il y occupoit ci devant.

Digitized by Google

Le Lieutenant-Général Houtt a obtenu le grade de Général d'Infanterie. Le sieur Pauli a été nommé Député de la Chambre des Finances. On croit que le sieur de Schack, qui vient d'être rappellé, sera placé de nouveau à la tête de ce Département.

De Hambourg, le 23 Janvier 1772.

Les lettres de Copenhague ont confirmé la nouvelle de la révolution arrivée en Danemarck. Elles contiennent les particularités suivantes.

« La nuit du 16 au 17, il y avoit eu bal à la Cour. » Le Roi s'étoit retiré à minuit, dans son appartement. C'est à quatre heures du matin qu'il donna » ordre d'arrêter les personnes nommées précédemment; & le secret avoit été tellement gardé » qu'aucune ne fut prévenue du sort qui l'attendoit. Le Comte de Struenſée, principal Miniſtre, fut un des premiers qu'on arrêta. Ce Comte, qui » avoit accompagné le Roi dans ſes voyages, en qualité de ſon premier Médecin, étoit parvenu à la » plus grande faveur, & avoit avancé ſa famille. » Deux de ſes freres ont partagé ſa diſgrace. Les ordres du Roi furent exécutés en une heure de temps. » Sa Majeſté, après s'être montrée, le matin, au Peuple » ſur ſon balcon, ſe promena, à midi, dans un carroſſe de parade, attelé de ſix chevaux blancs, dans » les principales rues de la Ville, au milieu des acclamations de ſes Sujets. A deux heures, il y eut » grande Cour au Château, &, l'après dinée, Comédie Françoiſe au Théatre de la Cour. Lorſque » le Roi parut dans ſa loge, les ſpectateurs témoignerent une grande joie. Le ſoir, la Ville fut illuminée, & la Populace pilla, dans la nuit, les » maiſons des perſonnes diſgraciées & quelques-unes » de celles de leurs amis. Le Roi, inſtruit de ces excès, les réprima par une Ordonnance qu'il fit publier, & à laquelle on obéit avec reſpect. Toutes » les perſonnes attachées au ſervice de la Reine te » ſont rendues, le 19, à Kronembourg. »

Au reſte, les mêmes lettres annoncent qu'il regne à Copenhague le plus grand ordre & la plus grande tranquillité.

De Ratiſbonne, le 28 Janvier 1772.

On a dit précédemment que le ſieur de Beyer avoit rempli juſqu'à préſent les fonctions de Secrétaire de Légation de France & avoit été préſenté, le 19 Novembre, au Principal Commiſſaire Impérial, en qualité de Chargé des Affaires de ſa Cour, par le Miniſtre de Sa Majeſté Très-Chrétienne. Le ſieur de Beyer n'a jamais rempli les fonctions de Secrétaire de Légation, & ce n'eſt que le 17 du préſent mois qu'il a été préſenté, en qualité de Chargé des Affaires, aux Directoires, &, le 19, au Principal Commiſſaire Impérial.

De Madrid, le 28 Janvier 1772.

Un exprès, dépêché à Sa Majeſté par le Préſident de la Contractation de Cadix, a apporté la nouvelle que la Frégate du Roi *l'Induſtrie*, partie de Buenos-Ayres, le 30 Octobre dernier, étoit arrivée, le 19 de ce mois, ayant à bord 1, 057, 049 piaſtres, 4881 livres de laine de Vigogne & 1390 cuirs.

Le Marquis de Menahermoſa, Lieutenant-Général des Armées d'Eſpagne, Gouverneur de Tarragonne, eſt mort, le 8 de ce mois, dans ſon Gouvernement, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Jean Grégoire Muniain, Chevalier Grand'-Croix de l'Ordre Royal de Charles III, Commandeur de Bienvenida, dans l'Ordre de Saint-Jacques, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, Capitaine Général de la Province d'Eſtramadure, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre, eſt mort, en cette Ville, le 14 de ce mois, dans la ſoixante-treizieme année de ſon âge.

D'Alicante, le 21 Janvier 1772.

On vient d'exécuter ici l'ordre que le Roi a donné de remettre ſes troupes ſur l'ancien pied, & de licencier vingt quatre hommes par Compagnie, dans l'Infanterie, & ſept dans la Cavalerie. En conſéquence, les Soldats Invalides & ceux qui avoient rempli le terme de leurs engagemens, ont obtenu leurs congés: le ſurplus du nombre néceſſaire pour opérer la réduction a été réglé, par la voie du ſort, entre les Miliciens qui ſe trouvoient compris dans les nouvelles levées qui ſe ſont faites l'année derniere.

De Londres, le 1er Février 1772.

Les Adreſſes de remercimens arrêtées, le 21 du mois dernier, ont été adoptées dans les deux Chambres avec une unanimité dont on n'avoit pas d'exemple. Il n'y eut, dans celle des Communes, qu'une ſeule voix qui s'éleva au moment que l'Orateur alloit prononcer le *Nemine contradicente*, ce qui occaſionna de grands éclats de rire. Les ſéances ſe tiennent avec la plus grande tranquillité & elles ne ſont jamais prolongées au delà de trois heures après-midi.

On aſſure que le Gouvernement eſt déterminé à ne point accorder la diſpenſe de la ſignature des trente-neuf articles & de la Liturgie, ſollicitée par les Etudians de Cambridge & par une partie du Clergé. On craindroit que cette condeſcendance ne donnât lieu à des importunités continuelles de la part des novateurs qui, à force de faire des changemens dans la Liturgie, finiroient par détruire la Religion Proteſtante.

Digitized by Google

Le Negre d'un habitant de la Jamaïque ayant refuſé de partir avec ſon Maître pour cette Colonie, ce particulier lui a intenté un procès, & la cauſe vient d'être portée au Tribunal du Banc du Roi. Comme il s'agit de décider quel degré de propriété les Loix d'Angleterre donnent à l'acquereur d'un Negre, les Magiſtrats ont cru devoir prendre du temps pour porter un jugement ſur une queſtion auſſi importante, & le Lord Mansfield a déclaré qu'il ne prononceroit qu'après avoir pris l'avis de ſes Collegues.

John Bankes, de Kingſton Hall, dans le Comté de Dorſet, eſt mort, le 26 Janvier, dans un âge fort avancé; il étoit arriere-petit-fils de ce Bankes qui fut Lord Chef de Juſtice de la Cour du Banc du Roi, ſous le regne de Charles Ier, & dont l'épouſe défendit, avec tant de bravoure, pendant pluſieurs années, contre les armes d'Olivier Cromwel, la Forteresſe de Corfe, dans l'Iſle de Purbeck.

John Morſe eſt mort, le même jour, en cette Capitale, âgé de cent deux ans.

Actions. Banque, 152 à ½. Indes, 218 ¼. Annuités à 3 pour 100 conſolidées, 87 ¼ à ⅞. Annuités à 4 pour 100 conſolidées, 95 ⅞ à 96.

De Verſailles, le 12 Février 1772.

La Cour prendra le deuil, le 16 de ce mois, pour onze jours, à l'occaſion de la mort de la Princeſſe Marie de Brunſwich d'Hanovre, Landgrave de Heſſe-Caſſel.

La Comteſſe de Choiſeul-Gouffier a eu l'honneur d'être préſentée à Sa Majeſté, ainſi qu'à la Famille Royale, le 9 de ce mois, par la Marquiſe de Choiſeul-la-Beaume. La Comteſſe de Lowendal a été préſentée par la Comteſſe de Turpin, & la Marquiſe de Chabannois, par la Marquiſe de Seignelay.

Le Roi & la Famille Royale ont ſigné, le même jour, le contrat de mariage du ſieur Beraud de Sanois, Baron de Courville, Capitaine de Cavalerie, Ecuyer de Sa Majeſté, avec Demoiſelle de Virly.

Le 10, Madame Adelaïde, & Meſdames Victoire & Sophie aſſiſterent à un Service ſolemnel qu'on célébra, dans l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Notre-Dame de cette Ville, pour l'anniverſaire de la mort de Madame Henriette de France.

De Paris, le 14 Février 1772.

Un Laboureur, en travaillant un champ, aux environs d'Agen, a trouvé pluſieurs Médailles de bronze d'Agrippa, de Neron, de Veſpaſien, de Domitien & des Antonins. Ce champ ſervoit anciennement d'emplacement à un Temple de Diane, qui fut démoli vers l'an 308. Les fouilles qu'on ſe propoſe d'y faire pourront procurer quelques découvertes plus intéreſſantes.

On mande de Bourgneuf, Evêché de Nantes, que, le 19 Janvier dernier, entre trois & quatre heures du matin, le tonnerre tomba ſur le clocher de la Paroiſſe de la Plaine, dans le Duché de Retz. La fleche, élevée de cinquante à ſoixante pieds, fut totalement dégarnie d'ardoiſes que la foudre réduiſit en pouſſiere, mais ſans endommager ni la charpente ni même les lates. Elle pénétra enſuite dans l'Egliſe, par le lambris du Chœur, & fondit les chaînes d'un encenſoir de cuivre qui étoit ſuſpendu à un pilier à côté du Maître-Autel, ſans toucher à l'anneau qui le rétenoit. Elle traça ſur ce pilier des marques de couleurs noires, jaunes & bleues, diſtribuées de maniere qu'elles imitent, par leurs ondulations & par la dégradation des nuances, le taffetas chiné. L'orage qui produiſit ce tonnerre fut ſuivi d'une ſi grande abondance de neige que, le lendemain, la terre en étoit couverte de quatre à cinq pieds.

Cours des Effets Commerçables le 12 Février.

Billets d'Emprunt. . .	258.
Promeſſes au denier 20.	58 p. ſ. p.
Idem à 4 pour 100. .	67 p. ſ. p.
Les autres Effets ſans prix fixe.	

Plan Général des Château, Parc & Jardins de Saint-Cloud. Chez Croiſey, Graveur, rue Dauphine. Prix 1 liv. 4 ſ. & 4 liv. 4 ſ. lavé. —— *Diſcours prononcés à l'Académie Françoiſe*, à la réception de M. de Belloi. Chez la veuve Regnard & Demonville, Imp. de l'Académie, rue Baſſe des Urſins. Prix 1 liv. 4 ſ. —— Delalain, Lib. rue & à côté de la Comédie Françoiſe, propoſe, juſqu'au 1er Juillet prochain, les Ouvrages ſuivans en feuilles à un rabais de la moitié, ſçavoir: *Code Matrimonial*, &c. 2 Vol. *in*-4°. à 9 liv. au lieu de 18 liv. *Œuvres d'Auxonne, traduites par l'Abbé Jaubert, avec le Texte.* 9 liv. au lieu de 20 liv. *Hiſtoire Générale de l'Amérique*, &c. 14 Vol. *in*-12. à 15 liv. au lieu de 31 liv. *Mœurs, Coutumes & Uſages des anciens Peuples, par M. Sabbatier.* 1 Vol. *in* 4°. à 5 liv. au lieu de 10 liv. Le même Libraire vient de mettre en vente la *Traduction de Catulle, Tibulle & Gallus.* 2 Vol. *in*-12. 5 liv. & le Tome X des *Auteurs Claſſiques* de M. Sabbatier. *in* 8°. 5 liv. —— *Les Pelopides, ou Atrée & Thieſte*, Tragédie, par M. de Voltaire. Chez Valade, Lib. rue S. Jacques. —— IXe Décade de la *Suite de Planches gravées*, par M. Buchoz. Chez Feuil, rue des Cordeliers.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 17 FÉVRIER 1772.

De Warſovie, le 20 Janvier 1772.

ON a obſervé précédemment que les inſtructions des Ambaſſadeurs devoient être réglées dans une aſſemblée générale du Sénat: cette aſſemblée ne pouvant avoir lieu, on doutoit que le Comte Oginski, Référendaire de la Couronne, nommé Miniſtre à la Cour de Vienne, & le ſieur Kwilecki, nommé en la même qualité à celle de Berlin, puſſent ſe rendre à leurs deſtinations; mais on ne s'eſt point arrêté à cette difficulté, & ils ont prêté, hier, le ſerment ordinaire: cependant cet acte ne s'eſt pas fait ſans oppoſition. Six Sénateurs ont déclaré que ce ſerment, prêté en preſence de trois Miniſtres d'Etat, n'étoit pas conforme aux Loix du Royaume; que les inſtructions ayant été dreſſées précédemment devant tout le Sénat, c'étoit également en ſa préſence que le ſerment devoit être prononcé pour qu'on n'ajoutât rien à ces inſtructions. On dit que, malgré cette proteſtation, ces Miniſtres partiront inceſſamment.

Les troupes Ruſſes, qui étoient ci-devant répandues dans le Grand-Duché de Lithuanie, ſe portent toutes vers la frontiere. Elles ſont remplacées par ſix mille Coſaques & Calmouks, dont une partie eſt déjà arrivée à Polock. Ces nouvelles troupes ſont commandées par l'Hetman Krafoſzerok. Comme elles viennent de Pays infectés de la peſte, on craint qu'elles n'apportent ce fléau avec elles. Le cordon Pruſſien, dans le Grand-Duché, aboutit à Szklowic & à Ladach où commencent les poſtes des Calmouks & des Coſaques. Le Général Soltikow, Commandant en Chef dans la Lithuanie, eſt arrivé, le 3 de ce mois, à Kowno, ſans que le Commandant de ce lieu eût été prévenu de ſon départ, ni de ſon arrivée. Il y a apparence que les Ruſſes ont deſſein de ſe raſſembler en force dans cette Province, afin de ſe rendre maîtres des Diétines qu'on doit y tenir pour l'élection des Députés au Tribunal de Lithuanie.

Les nouvelles de la Petite-Pologne ne ſont point favorables aux Ruſſes. Elles annoncent qu'après l'avantage remporté ſur le Général Zuwarow, le ſieur Zaremba avoit attaqué & battu le Colonel Drewitz. On prétend que le Corps de ce Régimentaire des Confédérés monte à près de neuf mille hommes.

Suivant des lettres particulieres du Palatinat de Cracovie, les Ruſſes ont fait, le mois dernier, une nouvelle tentative ſur Tyniec; mais ils ont été repouſſés avec plus de perte encore que dans les précédentes attaques.

Le Baron de Saldern vient de déclarer que l'Impératrice de Ruſſie a relevé du ſequeſtre les terres du Comte Oginski, Grand Général de Lithuanie, ainſi que celles de l'Evêque de Wilna. La Comteſſe Oginska eſt même diſpenſée de payer les 12, 000 ducats qu'on avoit exigés d'elle pour lui confier l'adminiſtration de ſes biens.

De Copenhague, le 25 Janvier 1772.

Dimanche dernier, le Roi, la Reine Douairiere & le Prince Frédéric aſſiſterent au Service Divin, dans l'Egliſe du Château de Chriſtianſbourg. Le Roi & le Prince ſon frere dinerent chez la Reine Douairiere; le ſoir, Sa Majeſté & le Prince Frédéric ſe promenerent en traîneaux dans la Ville. Le lendemain, il y eut appartement, &, le 23, grande Cour. L'Evêque de Zélande, la Faculté de Théologie de l'Univerſité, le Clergé de la Ville, les Magiſtrats, les Officiers Municipaux & les Capitaines de la Bourgeoiſie ſe trouverent à cette aſſemblée. Le ſoir, le Roi, la Reine Douairiere & le Prince Frédéric aſſiſterent au

Digitized by Google

Théatre Danois : enſuite il y eut gala à la Cour, ſouper & grand bal. Hier, il y eut grande Cour au Château.

Demain, on rendra, par ordre du Roi, des actions de graces, dans les Egliſes de la Ville, pour la protection que le Ciel a accordée, dans les circonſtances préſentes, au Roi, à la Famille Royale & à la Nation entiere.

Le ſieur Holm, Conſeiller d'Etat, a été rétabli dans la place de Directeur de la Poſte générale, dont le ſieur Sturz, Conſeiller de Légation, a donné ſa démiſſion.

Le Magiſtrat de cette Ville ne délivrera plus de paſſe-ports ; il faudra, juſqu'à nouvel ordre, s'adreſſer, pour en avoir, à la Chancellerie Danoiſe. Les portes de cette Capitale, qui, juſqu'à préſent, n'avoient été fermées, pendant la nuit, que d'une ſimple barriere, ſeront fermées à clef, & les pont-levis ſeront levés à l'heure ordinaire.

La Chambre de Police a rendu, au nom du Roi, une Ordonnance, pour obliger tous ceux qui ſe trouvent ſaiſis des effets pillés, pendant l'émeute du 17, de les remettre à cette Chambre, dans le terme de huit jours ; cette Ordonnance regarde non-ſeulement ceux qui auroient enlevé eux-mêmes les effets, mais encore ceux qui les auroient achetés.

De Vienne, le 29 Janvier 1772.

Dimanche dernier, le Prince Louis de Rohan, Ambaſſadeur Extraordinaire de France en cette Cour, eut audience de l'Archiduc Maximilien & des Archiducheſſes. Jeudi, Vendredi & Samedi, il a reçu, dans ſon Palais, les viſites d'uſage.

Les Artiſans & Ouvriers de la Ville & des Fauxbourgs ſe ſont obſtinés à obſerver la Fête de la Converſion de Saint Paul, qui ſe trouve au nombre de celles qu'on a ſupprimées. En conſéquence ils ont tenu, le 25 de ce mois, leurs boutiques fermées toute la journée & ont refuſé de travailler. La plupart des mutins ont été mis, le lendemain, en priſon.

On a pris, aujourd'hui, le deuil pour dix jours, à l'occaſion de la mort de la Landgrave de Heſſe-Caſſel.

De Berlin, le 28 Janvier 1772.

Le 24 de ce mois, jour de l'anniverſaire de la naiſſance du Roi, il y eut Cour le matin, pour les Miniſtres Etrangers & pour la Nobleſſe, chez Sa Majeſté qui retourna à Potſdam, immédiatement après un magnifique dîner que lui donna le Prince Henry.

Le Prince d'Anhalt-Bernbourg, ci-devant Lieutenant-Colonel en Autriche & qui paſſe au ſervice de l'Impératrice de Ruſſie, a ſéjourné quatre jours en cette Ville : il eſt parti hier & a continué ſa route pour Peterſbourg.

Jeudi, la Cour prendra le deuil, pour un mois, à l'occaſion de la mort de la Landgrave de Heſſe Caſſel.

De Rome, le 22 Janvier 1772.

Samedi dernier, Fête de la Chaire de Saint Pierre, le Souverain Pontife ſe rendit, en petit cortege, dans la Baſilique de ce Saint, où il aſſiſta, avec le Sacré College, à la Grand'-Meſſe, qui fut célebrée par le Cardinal Borghèſe. On dit qu'il y aura un Conſiſtoire, Lundi prochain.

Il y eut, ces jours derniers, une eſpece de ſoulevement parmi les Ouvriers qui travailloient aux greniers de la Ville. Ils allerent ſe préſenter, en grand nombre, au pied de l'eſcalier de Monte-Cavallo, avec un Placet pour Sa Sainteté. Le Pape parut étonné de cette foule : il reçut cependant leur Placet avec bonté & leur ordonna de retourner chez eux ; mais le lendemain, le Saint Pere fit congédier tous ces Ouvriers. Ils ont été remplacés par des Forçats qu'on a fait venir de Civita-Vecchia, & qui travailleront auſſi aux magaſins de bois, à la place des Ouvriers Génois qui y étoient employés & qu'on a également reformés.

De Londres, le 6 Février 1772.

Le 22 du mois dernier, les Pairs ſe rendirent en Corps à Saint-James & préſenterent au Roi leur Adreſſe de remercîment ; elle étoit conçue en ces termes.

« *Très-Gracieux Souverain,*

» Nous, les très-reſpectueux & fideles Sujets de » Votre Majeſté, les Pairs Eccléſiaſtiques & Laïques, » aſſemblés en Parlement, la remercions très humblement de ſon gracieux Diſcours, émané du » Trône. Qu'il nous ſoit permis, Sire, de vous » féliciter ſur l'heureux accroiſſement que votre Fa» mille Royale vient de recevoir par la naiſſance d'un » nouveau Prince, & de vous aſſurer que tout ce qui » ajoute au bonheur domeſtique de Votre Majeſté, » cauſe toujours la plus grande ſatisfaction à vos » fideles Sujets. Agréez auſſi les expreſſions de notre » reconnoiſſance ſur ce que Votre Majeſté, attentive à notre avantage particulier, ne nous a pas con» voqués plutôt, & de la réſolution où nous ſommes » d'apporter tous nos ſoins à augmenter la félicité » intérieure de ce Royaume, ainſi qu'à en étendre » le commerce au-dehors. Nous faiſons à Votre » Majeſté d'humbles remercîmens ſur la bonté avec » laquelle Elle nous a fait part de la reſtitution du » Port Egmont & de l'Iſle Falkland, & des aſſu» rances qu'Elle a reçues des diſpoſitions pacifiques » des Puiſſances Etrangeres. Nous apprenons, Sire, » avec la plus grande joie, que vous n'avez aucun » ſujet de craindre que la paix dont nous jouiſſons » ſoit troublée & que nous ſoyons entraînés dans les » calamités qui affligent une partie de l'Europe. Nous

» répondront, par la plus grande vigilance, au soin » paternel que votre Majesté a eu de nous recommander de prendre les précautions nécessaires pour » préserver ce Pays de la contagion. Nous osons assurer Votre Majesté que nous ferons tous nos efforts pour former les loix qui nous paroîtront les » plus propres à suppléer à ce qu'il pourroit y avoir » de défectueux dans quelques branches de l'administration de ce Pays, ou à réprimer les abus qui » s'y seroient glissés. Nous regardons l'assurance que » Votre Majesté veut bien nous donner des dispositions où Elle est de concourir à tout ce qui pourra » remplir ces objets salutaires, comme une nouvelle » preuve du desir qu'Elle a constamment fait paroître d'accroître le bonheur de son Peuple. »

Le Roi fit à cette Adresse la Réponse suivante.

« *Mylords*,

» Je vous remercie de cette fidele & respectueuse » Adresse, & je reçois, avec plaisir, vos félicitations sur l'accroissement de ma famille, ainsi que » les assurances que vous me donnez de l'attention » que vous apporterez aux différens objets que je vous » ai recommandés, pour le bien public. Rien ne sauroit m'être plus agréable que le desir que vous » m'exprimez, de seconder mes vues en augmentant le bonheur de mon Peuple. »

Le 23, les Communes se rendirent en Corps au Palais Saint-James pour présenter leur Adresse de remercîment au Roi. Elle portoit sur les mêmes objets & étoit conçue, à peu près, dans les mêmes termes que celle de la Chambre Haute. Elle contenoit de plus l'article suivant.

« Vos fideles Communes, Sire, accorderont volontiers les subsides nécessaires pour le service de » cette année, & elles fourniront les moyens de » mettre, sur un pied respectable, les forces navales » d'où dépendront toujours la sûreté & la grandeur » de la Nation. »

Le Roi répondit :

« *Messieurs*,

» Je vous remercie sincerement de cette respectueuse Adresse, & je suis très-satisfait de vos affectueuses félicitations sur la naissance d'un nouveau » Prince, ainsi que de la considération que vous témoignez pour la Reine. Je reçois, avec un égal » plaisir, les assurances que vous me donnez de votre application assidue à l'accroissement & à l'affermissement des avantages de la Nation. Je n'ai » rien plus à cœur que de voir le commerce fleurir » dans mes Royaumes, & mon Peuple prospérer » sous mon Gouvernement. »

Le 4 de ce mois, la Chambre des Communes, délibérant en Comité sur les subsides, accorda les sommes suivantes.

629, 491 liv. sterl pour l'armée de terre, composée de gardes, garnisons & autres troupes de terre entretenues dans la Grande-Bretagne, & aux Isles de Jersey & de Guernesey. 388, 955 liv. sterl. pour les troupes de terre entretenues dans les Colonies & en Afrique, y compris celles qui sont à Gibraltar & dans l'Isle de Minorque, & pour les provisions des troupes qui sont dans l'Amérique Septentrionale, à la Nouvelle-Ecosse, à Terre-Neuve, à Gibraltar, dans les Isles cédées & en Afrique. 11, 321 liv. 17 s. 3 d. st. pour les Officiers Généraux & de l'Etat-Major de l'établissement Britannique. 115, 763 liv. 16 s. d. pour la demi paie des Officiers des troupes de terre & de mer. 124, 883 liv. 12 s. 6 d. st. pour l'entretien des Pensionnaires extraordinaires de l'Hopital des Invalides de terre à Chelsea. 215, 883 liv. 17 s. 4 d. st. pour la dépense du Bureau de l'Artillerie, pour le service de terre, pendant la présente année. 22, 498 liv. 6 s. 3 d. st. pour services remplis par le Bureau de l'artillerie de terre & auxquels il n'avoit point été pourvu dans la session de l'année précédente. Le même jour, la Chambre, délibérant en grand Comité sur les moyens de lever le subside, a résolu que le droit sur toute la dreche qui sera faite, tout le moût qui sera fait ou importé, & tout le cidre & poiré qui sera fait dans le Royaume de la Grande-Bretagne, sera continué pour une année, à compter du 24 Juin 1772.

De La Haye, le 7 Février 1772.

Les lettres de Copenhague, arrivées le 1er de ce mois, ajoutent quelques particularités aux nouvelles qu'on avoit déjà publiées.

« Le Médecin Berger, le Comte Struensée, » qui avoit également eu été la médecine avant » son élevation, son frere & le Comte de » Brandt, sont enfermés dans des prisons particulieres & l'on dit qu'ils ont les fers aux » pieds. La Commission nommée pour les juger instruit leur procès avec la plus grande » activité.

» Les dernieres lettres de Copenhague » font mention d'une Ordonnance de Police » pour enjoindre à tous les Artisans de rester chez eux leurs apprentifs, leurs compagnons & leurs enfans, le 28 Janvier, » quoique ce soit le jour anniversaire de la » naissance du Prince, fils de Leurs Majestés. »

Actions. Indes Orientales, 340. Indes Occidentales, 38 ¼. Banque, 4 ¾. pour 100.

De Marseille le 5 Février 1772.

Le Capitaine Lieutard, de la Ciotat, arrivé de Smyrne, a déposé que les deux Frégates du Roi, parties en dernier lieu de Toulon pour le Levant, se trouvoient, le 18 Janvier, à cinquante lieues à l'Est de Malte & qu'elles faisoient route pour l'Archipel. Les lettres arrivées par ce Capitaine ont ajouté quelques circonstances à celles qu'on avoit déjà reçues concernant la prise de Seyde. La Ville a été pillée, & le seul Han (Maison, Habitation commune) des Francs, a été respecté à la faveur d'une garde nombreuse qu'on y avoit envoyée. Malgré cette précaution, quelques-uns de leurs magasins, situés hors de l'enceinte du Han, ont été forcés; mais l'Officier qui commande dans la Place, au nom d'Ali-Bey, a promis de faire rendre les marchandises enlevées. La ruine totale des autres Négocians de cette Ville portera un

Digitized by Google

préjudice considérable au commerce de la Nation Francque.

Si l'on en croit les nouvelles écrites de Tripoli, la Syrie sera bientôt délivrée du fléau de la guerre. Elles annoncent qu'Ali-Bey étant informé du rappel d'Osman Pacha, avoit retiré ses troupes de Seyde, & que le Cheik Daher y avoit laissé une garnison pour garder cette Ville & pour la remettre au Gouverneur que le Grand Seigneur devoit y envoyer. On prétend même que Daher a fait des présens au nouveau Pacha de Damas consistant en quatre cens chameaux & quatre cens mules. Comme le Pacha de Damas est chargé de conduire, tous les ans, à la Mecque la caravane des Pelerins d'Europe & d'Asie, on sçaura bientôt s'il y a en effet un nouveau Gouverneur dans cette Ville & si l'on peut se flatter de voir rétablir le calme dans cette Province ou le Cheik Daher est devenu trop puissant pour la tranquillité du Pays.

On écrit des Dardanelles que ce qui avoit irrité le Gouverneur de Metelin contre les Grecs c'étoient & la trahison dont il les soupçonnoit & la lâcheté qu'ils avoient montrée lors de la descente des Russes. En effet, loin de faire aucune résistance, ils s'étoient travestis en femmes & s'étoient réfugiés dans le Château; l'habillement du sexe en Turquie, qui couvre entierement le visage, favorisoit ce déguisement que ces poltrons avoient pris pour être dispensés de combattre.

De Paris, le 17 Février 1772.

On a célébré, le 15 de ce mois, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Victor de cette Ville, la Messe solemnelle que les Chanoines Réguliers de cette Abbaye ont établie, à perpétuité, pour la conservation des jours du Roi & de la Famille Royale.

Les Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Antoine en Dauphiné ont tenu dernierement une assemblée générale dans laquelle ils ont arrêté de célébrer, tous les ans, dans l'Abbaye Chef Lieu de leur Ordre, une Messe solemnelle pour la conservation de la santé du Roi & de la Famille Royale.

Le 28 du mois dernier, le feu prit à Royere, Paroisse d'Ambasac, dans le Limousin, & la moitié de ce Village fut consumée.

On mande de Pau qu'on vient d'y publier un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, par lequel Sa Majesté permet aux Communautés de la Généralité d'Auch & de Pau de partager les Communaux incultes entre les habitans. En conséquence de cet Arrêt, les terreins qui étoient abandonnés vont être mis en valeur.

Henriette Bibienne de Francqueret de Coigny, épouse de Jean Baptiste Joachim Colbert, Marquis de Croissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est morte en cette Ville, le 11 de ce mois, dans la soixante-neuvieme année de son âge.

Extrait d'une lettre de Bourbonne-les-Bains.

« Le 30 du mois dernier, à sept heures » vingt minutes du soir, le temps étant très- » clair, & le Ciel étoilé, on vit paroître, » du côté du Sud, un demi-cercle de lumiere » d'une couleur pâle, qui resta fixe pendant » environ une minute; ce cercle se divisa en » plusieurs rayons, qui s'étant réunis deux mi- » nutes après, formerent un globe de lumiere » d'un volume considérable. Ce météore pa- » rut alors se détacher & tomba sous une forme » oblongue & d'un gros volume. La lumiere » qu'il répandoit, en approchant de la terre, » étoit si éclatante que les personnes qui étoient » enfermées dans leurs maisons coururent aux » fenêtres, croyant que le feu avoit pris dans » leur voisinage. Ce corps lumineux se dissipa » lorsqu'il fut près de la terre, sans aucune » explosion & sans laisser aucune odeur après » lui. La durée de ce phénomene a été d'envi- » ron 4 minutes. »

Cours des Effets Commerçables le 15 Février.

Actions des Indes. . . 1161 liv. ½.
Billets d'Emprunt. . . 260.
Promesses à 4 pour cent. 67. 66 ½. p. ⅝. p.
Les autres Essets sans prix fixe.

Collection des Auteurs Italiens. 36 Vol. in-12. à 96 liv. au lieu de 150 qu'on les vendoit ci devant. Chez Delalain, Lib. rue & à côté de la Comédie Françoise. —— On trouve chez Laubert, Imprimeur, rue de la Harpe, & MM. Richer & Loche, rue Saint-Jacques, vis-à-vis des Mathurins, un petit Ouvrage Géographique, Historique & Chronologique, intitulé: *Etrennes Nouvelles, contenant l'état de l'Europe.* —— *Opérations toutes faites pour la Regle du Cent*, avec une Table pour connoître les intérêts composés d'un capital quelconque, & avec Tablettes. Rel. 3 livres. Chez Desnos, Libraire, Ingen. Géog. rue Saint-Jacques. On trouve chez le même la Collection des Oiseaux les plus rares, gravés & dessinés d'après nature, pour servir d'intelligence à l'*Histoire Naturelle & Raisonnée des différens Oiseaux*, en 85 Planches, par Robert & de Jonston. Prix 30 liv. *Portrait de François de Boyer de Foresta, Chevalier, Seigneur de Bondol, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, second Président du Parlement de Provence*, gravé d'après M. Vanloo, par l'Empereur. Chez Joullain, Quai de la Mégisserie; Bligny, Cour du Manege aux Tuileries, & Butter, Quai de Gêvres.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 21 FÉVRIER 1772.

De Warſovie, le 15 Janvier 1772.

IL paroît ici un Manifeſte de la Confédération Générale, daté du 25 Décembre dernier, par lequel il eſt enjoint à tous les Grands & à tous les Nobles de ſe trouver au rendez-vous qu'elle a indiqué, ſous peine de perdre leurs charges & leurs biens. On dit qu'elle n'attend que l'arrivée du Comte Potocki, Echanſon de Lithuanie, & du ſieur Kraſinski, pour publier de nouveaux Univerſaux.

De Hambourg, le 31 Janvier 1772.

François-Maximilien Baron Jahnus d'Heberſtadt, Lieutenant-Feld-Maréchal au ſervice de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, Chevalier de l'Ordre Militaire de Marie-Thérèſe, eſt mort dans cette Ville, le 26 de ce mois, dans la ſoixante-unieme année de ſon âge. Il s'étoit diſtingué dans la derniere guerre, & notre Ville le demanda à la Cour de Vienne pour remplir le poſte important de ſon Commandant, dont il fut revêtu le 15 Janvier 1763.

Les dernieres lettres de Copenhague contiennent les détails ſuivans.

« Le Roi a établi un Conſeil de Cabinet, où le » Prince Frédéric ſon frere préſidera à l'avenir. La » Commiſſion Extraordinaire, nommée pour faire » le procès aux priſonniers, eſt compoſée d'un Mem- » bre de chaque Département de Juſtice, & l'on a » choiſi les Juriſconſultes les plus célebres & les plus » éclairés. Ils ont déjà commencé cette procédure. » Le Conſeiller Nielſen eſt chargé en particulier » de l'examen des papiers des accuſés. Le Comte » Struenſee, ſon frere, le Comte de Brandt & le » ſieur Berger continuent d'être traités avec la plus » grande rigueur. Le Colonel Falkenſchiol, qui eſt » enfermé aux Caſernes avec le Lieutenant-Colonel » Haſſelberg, eſt dangereuſement malade. Parmi » les Secrétaires du Cabinet, le ſieur Panning eſt le » ſeul qui ſoit arrêté. Il eſt gardé à vue dans ſa mai- » ſon par deux Bas-Officiers. Le 21, à onze heures » du ſoir, le Chambellan & Grand Veneur Lerſner » & le Capitaine Duval eurent ordre de quitter Co- » penhague dans trois jours & de ſortir des Etats de » Sa Majeſté. Il y a eu quelques autres perſonnes » exilées; au reſte on n'apperçoit, parmi le Peuple, » aucune fermentation. »

De Ratiſbonne, le 5 Février 1772.

Le Comte du Buat, Miniſtre de Sa Majeſté Très-Chrétienne auprès de la Diete Générale de l'Empire & nommé Miniſtre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Saxe, a remis, le 26 du mois dernier, ſes lettres de rappel au Directoire de la Diete. Il doit ſe rendre inceſſamment à ſa nouvelle deſtination.

On a remarqué que, dans l'affaire du Prince de Hohenzollern, la Légation de Salſbourg a continué les fonctions du Directoire dans le College des Princes, quoique le Siege de cet Archevêché ſoit vacant. En 1744, on voulut conteſter au Chapitre le droit d'exercer le Directoire; mais on trouva, dans les années 1668, 1687 & 1727, des exemples où le Miniſtre de Salſbourg a exercé les mêmes fonctions ſous la ratification du Chapitre, pendant la vacance du Siege. L'Electorat de Brandebourg prétendoit autrefois que, dans le cas dont il s'agit, le Directoire appartenoit à Magdebourg, dont l'Archevêque étoit autrefois Primat de Germanie.

La Diete doit délibérer inceſſamment ſur les abus qui ſe ſont gliſſés dans les différens Corps de Métiers, & prendre les meſures convenables pour y remédier.

On ſe rappelle les propoſitions faites à la Diete, en faveur de quelques profeſſions avilies par le préjugé. Dans la ſéance du Lundi 27 du mois dernier, on mit en délibération l'admiſſion des enfans des Artiſans en queſtion, dans les Communautés & Corps de Métier. Les vues d'humanité & d'utilité publi-

Digitized by Google

que, qui avoient inſpiré le projet de rendre à la Société cette claſſe nombreuſe de malheureux, proſcrits par l'opinion, ſembloient ne devoir éprouver aucune contradiction; mais le College des Villes vouloit qu'on mît des reſtrictions à la Loi propoſée, de crainte qu'elle ne lui impoſât la néceſſité de recevoir ces Sujets dans les Corps de Magiſtrature, auxquels beaucoup de Métiers peuvent aſpirer. Pluſieurs Membres du College Electoral étoient diſpoſés à favoriſer la demande de celui des Villes, & la concluſion de cette affaire fut ſuſpendue, pendant deux ſéances. Cependant les deux Colleges Supérieurs ſe réunirent dans celle du 31 Janvier, & formerent une réſolution commune, en faveur de l'admiſſion propoſée. C'eſt ainſi que s'eſt terminée une diviſion ſi opiniâtre & ſi marquée entre les deux Colleges Supérieurs, & dont les actes de la Diete fourniſſent peu d'exemples. L'avis de l'Empire ſera rédigé dans la prochaine ſéance; mais comme dans cette affaire il s'agit *des droits particuliers de chacun*, (*jus ſingulorum*), le College des Villes refuſe d'accéder à l'avis commun des deux Colleges Supérieurs, & ſon avis particulier ſera vraiſemblablement envoyé, à part, à Sa Majeſté Impériale.

De Malaga, le 23 Janvier 1772.

Le 19 de ce mois, on a fait à la porte principale de l'Hôtel-de-Ville, en préſence des Magiſtrats, le tirage des quatre lots de 6000 réaux de vellon chacun, (environ 1500 liv.), qui avoient été deſtinés à célébrer la naiſſance de l'Infant, & qui ont été employés, par ordre de Sa Majeſté, à la dot de quatre pauvres filles, orphelines de pere & de mere. Cent quarante filles avoient concouru pour ces lots.

De Cadix, le 24 Janvier 1772.

Les Vaiſſeaux *le Duc de Duras* & *le Maſſiac* ſont toujours retenus ici par les vents contraires. Le même obſtacle empêche de faire les réparations néceſſaires au Vaiſſeau *le Conquérant*, qui a touché contre des rochers en entrant dans cette Baye.

On a déjà procédé, en vertu des ordres de la Cour, à la réforme de vingt-cinq hommes par Compagnie, dans les Régimens d'Infanterie Eſpagnole, qui ſont en garniſon dans cette Place; de ſorte que les Compagnies ſe trouvent réduites à cinquante hommes. Cette réforme n'a lieu que pour les troupes Nationales, & non pour les troupes étrangeres, telles que les Walons, les Irlandois & les Suiſſes.

De Rome, le 29 Janvier 1772.

Le Souverain Pontife tint, Lundi dernier, un Conſiſtoire, dans lequel Sa Sainteté propoſa l'Archevêché de Perga, *in partibus*, pour François-Marie Piccolomini, ci-devant Évêque de Pienza, en Toſcane; l'Archevêché de Berito, *in partibus*, pour Joſeph Garampi; l'Evêché d'Acqs & l'Evêché de Vence, ſitués en France, le premier pour Charles-Auguſte le Quien de la Neuville, & le ſecond pour Antoine-René de Bardonnenche; l'Archevêché de Tolede, en Eſpagne, pour François-Antoine de Lorenzana, ci-devant Evêque de Mexique, & l'Evêché de Guadalaxara, aux Indes Eſpagnoles, pour Antoine Alcade, ci-devant Evêque de Lucatan. Le Cardinal de Bernis propoſa l'Evêché d'Europée, *in partibus*, & la Coadjutorerie de l'Evêché d'Amiens, en Picardie, pour Louis-Charles de Machault. Le même Cardinal préconiſa l'Evêché de Périgueux, en Périgord, pour Gabriel-Louis de Rougé; l'Evêché de Valence, en Dauphiné, pour Fiacre-François de Grave, & l'Abbaye de Notre-Dame de Bonneval, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, en Dauphiné, pour Marc-Joſeph de Bailly. Le Cardinal Alexandre Albani propoſa l'Evêché de Lidda, *in partibus*, pour Jean-Baptiſte Gobel, Député Suffragant de Baſle. Enſuite il fut fait inſtance pour le *Pallium*, en faveur du nouvel Archevêque de Tolede.

De Parme, le 1er Février 1772.

L'Infant ayant été nommé par Sa Majeſté Catholique Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre de Charles III, nouvellement inſtitué, Son Alteſſe Royale a paru en public, le 28 du mois dernier, avec les marques de cet Ordre, & elle a reçu, à cette occaſion, les compliments des principales perſonnes de ſa Cour.

Don Philippe Pinel, Marquis de Cevallos, vient d'être nommé Gentilhomme de la Chambre de l'Infant.

De Londres, le 11 Février 1772.

La Princeſſe Douairiere de Galles, mere du Roi, eſt morte, le 8 de ce mois, entre ſix & ſept heures du matin, à la ſuite d'une maladie qui, depuis quelques mois, ne laiſſoit aucune eſpérance de guériſon. Ses obſeques ſe feront, le 15, à l'Abbaye de Weſtminſter, où le corps de cette Princeſſe ſera inhumé dans le caveau de la Famille Royale, & le 16, la Cour prendra le deuil pour trois mois. Cette Princeſſe, fille de Frédéric II, Duc de Saxe-Gotha, étoit née le 30 Novembre 1719, & elle avoit été mariée le 27 Avril 1736 au feu

Digitized by Google

Prince de Galles. Les deux Chambres ont arrêté, d'une voix unanime, de préſenter une Adreſſe de condoléance à Sa Majeſté ſur ce triſte événement.

Il ne s'eſt rien paſſé au Parlement depuis le 31 du mois dernier qui ait excité la moindre diſcuſſion dans les deux Chambres. Celle des Pairs ne s'eſt occupée que d'affaires civiles. La plus grande partie des Membres de l'oppoſition continue de s'abſenter de cette Chambre, parce qu'elle ne trouve aucune occaſion d'attaquer l'adminiſtration actuelle. La taxe des terres a été fixée à 3 ſchelins pour liv. ainſi le quatrieme ſchelin, qui avoit été ajouté l'année derniere comme ſubſide extraordinaire, ſe trouve ſupprimé. Le Bill pour continuer la défenſe de l'exportation des grains & celui qui permet l'importation des viandes ſalées ont reçu le conſentement du Roi.

Vers la fin du mois dernier, on entendit, dans le Comté de Sommerſet, des coups de tonnerre très-éclatans pendant pluſieurs jours de ſuite : ils furent ſuivis d'une ſi grande abondance de neige, qu'aux environs de Minchead elle avoit près de quatorze pieds de hauteur. Tous les beſtiaux qui étoient dans les campagnes & dans les granges ont péri. La communication d'un lieu à un autre eſt interrompue, & les habitans craignent, avec raiſon, d'être totalement ſubmergés, ſi cette neige venoit à fondre ſubitement. Il en eſt tombé une ſi grande quantité entre Kilſby, dans le Comté de Leiceſter & Lilbourne, dans le Comté de Northumberland, que deux hommes, qui alloient de la premiere Ville à l'autre, en ont été couverts & ont été trouvés morts le lendemain. L'un étoit debout contre une haie & l'autre étendu à ſes pieds.

La Dame de Windſmore, dont il a été parlé dans la Gazette du 10 de ce mois, étoit âgée de cent huit ans, & la veuve Clum eſt morte à Ophurſt, près de Liechtfield, à l'âge de cent trente-huit ans. Elle laiſſe deux filles & un fils, âgés tous trois de plus de cent ans.

De La Haye, le 11 Février 1772.

Les Armateurs Hollandois, intéreſſés à la pêche du hareng, n'ont pas appris ſans inquiétude le projet dont on étoit occupé en Angleterre de limiter ou de taxer la pêche dans les mers voiſines de la Grande-Bretagne. Un Bill de cette nature porteroit le dernier coup à cette branche du commerce de la République.

On a découvert une nouvelle maniere de harponner la baleine. On ſe ſert d'une eſpece d'arbalête pour le jet du harpon : il ne ſera plus lancé ni filé par la main des Pêcheurs qui étoient ſouvent entraînés & périſſoient dans les flots. Par le moyen de cette invention, dont la pêche prochaine juſtifiera l'utilité, on chaſſera à la vue & au trait dans les Mers du Groenland, ainſi que dans les Plaines du Continent.

Actions. Indes Orientales, 339. Indes Occidentales, 38 ¼. Banque, 4 ¾ pour 100.

De Verſailles, le 19 Février 1772.

Le 15 de ce mois, jour de l'anniverſaire de la naiſſance du Roi, on chanta un *Te Deum*, dans l'Egliſe de Notre-Dame, Paroiſſe du Château. Les Officiers du Bailliage aſſiſterent à cette cérémonie, après laquelle le Comte de Noailles, Gouverneur de la Ville, alluma le feu qui avoit été préparé vers la porte de l'Egliſe. La Garde des Invalides, qui s'étoit rendue ſur cette place, fit pluſieurs décharges de mouſqueterie.

Le Baron de la Houze, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant Duc de Parme, nommé en cette même qualité auprès des Princes & Etats du Cercle de la Baſſe-Saxe, a eu, le 16 de ce mois, l'honneur de prendre congé de Sa Majeſté, à qui il a été préſenté par le Duc d'Aiguillon, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres. Le même jour, il a eu l'honneur de prendre congé de la Famille Royale.

Le ſieur Bertin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guyenne, le Maréchal Duc de Richelieu, Gouverneur de cette Province, le Vicomte de Noé, Maire de Bordeaux, & le ſieur Tranchere, Procureur-Syndic, Député de cette Ville, ont eu l'honneur de préſenter au Roi & à la Famille Royale l'*Hiſtoire de la Ville de Bordeaux*, exécutée par les ſoins & aux dépens des Magiſtrats de cette Ville.

Le 18 de ce mois, le Lord Harcourt, Ambaſſadeur d'Angleterre, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Majeſté la mort de la Princeſſe de Galles, mere de Sa Majeſté Britannique.

Le Roi a accordé les Entrées de ſa Chambre au Marquis de Berenger, Brigadier des Armées de Sa Majeſté, Chevalier d'Honneur de Madame la Comteſſe de Provence.

La Marquiſe de Maupeou a eu l'honneur d'être préſentée au Roi & à la Famille Royale, par la Comteſſe de Lillebonne ; la Comteſſe de Montamy a été préſentée par la Comteſſe de Rouault.

Digitized by Google

On ſe rappelle l'action courageuſe du Vicomte de Bar, Garde de la Marine & neveu du Bailli de Bar, ci-devant Général des Galeres de Malte. Ce jeune Officier, dans un naufrage qu'il eſſuya avec quatre autres Gardes de la Marine près de l'Iſle Maire à la rade de Marſeille, ſauva, aux riſques de ſa vie, le ſieur de Calamand & l'amena heureuſement à l'Iſle Maire. Le Roi, voulant récompenſer le zele, le courage & l'humanité du Vicomte de Bar, lui a accordé le droit de nommer, à ſon choix, un Garde de la Marine. En conſéquence, le Vicomte de Bar a propoſé le ſieur de Saint-Georges, de la Province de Berry, que Sa Majeſté a bien voulu agréer.

De Paris, le 21 Février 1772.

La Ducheſſe de Luxembourg eſt accouchée d'un garçon.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres a élu, dans ſon aſſemblée du 7 de ce mois, pour Académicien Aſſocié, le ſieur Dacier, à la place vacante par la promotion de l'Abbé Foucher à la penſion.

Le météore, qui parut le 30 du mois dernier à Bourbonne-les-Bains, fut apperçu, le même jour & à la même heure, à Beſançon. On y vit dans l'air une flamme légere qui ſe développa tout-à-coup & parut avoir plus de douze pieds d'étendue. Sa lumiere étoit ſi éclatante, qu'on pouvoit lire aiſément. Sa forme étoit irréguliere & approchoit de celle d'une comete avec une longue queue. Elle diſparut en courant avec rapidité du Sud-Eſt au Nord Oueſt. On entendit enſuite un bruit ſourd ſemblable à celui d'un coup de tonnerre éloigné. Le Ciel étoit clair & ſerein.

Le phénomene qu'on a vu à Bourbonne-les-Bains, avoit été précédé d'un autre quelques jours auparavant. Le 24 Janvier dernier, vers les dix heures du ſoir, on apperçut dans cette Ville, du côté du Levant, un globe lumineux de la grandeur apparente de la Lune dans ſon plein & qui étoit coupé, horizontalement dans ſon diametre, par une bande noire. Un quart-d'heure après il prit la forme d'un Croiſſant, dont la baſe étoit couverte par cette bande. Il en ſortoit de temps en temps des jets de lumiere. Après s'être beaucoup élargi, ce globe ſe partagea en colonnes blanches, de la largeur de trois à quatre pieds & de la hauteur de dix. Il ne préſenta enſuite qu'une ſurface de lumiere blanche & égale dans toutes ſes parties & fort étendue. Il reſta pendant une demi-heure dans cet état & diſparut enſuite.

Les Magiſtrats de la Ville d'Arras ont publié, le 24 Janvier, un Réglement, par lequel il eſt ordonné à ceux qui ſeront auprès des malades de laiſſer dans le lit les perſonnes mortes, & de les tenir couvertes, à l'exception de la tête qui doit être libre; il eſt défendu aux Menuiſiers & autres Ouvriers de renfermer les corps dans les cercueils, avant le terme au moins de vingt-quatre heures & de deux fois vingt-quatre heures pour ceux qui ſeront morts ſubitement. Ce Réglement eſt d'autant plus intéreſſant que, dans pluſieurs Provinces du Royaume, on met ſur des planches les malades, dès qu'ils ſont expirés, & qu'on les enferme, quelques heures après, dans une biere. A Londres, à Geneve, à Gênes, dans le Nord, on n'enterre les morts qu'au bout de trois jours; il y a même, dans quelques-uns de ces lieux, des Commiſſaires Inſpecteurs des Corps pour conſtater la mort. A Rome, on faiſoit des épreuves pendant pluſieurs jours, afin de s'aſſurer d'un fait auſſi intéreſſant & où l'erreur eſt ſi affreuſe.

Les maladies épidémiques, qui régnoient à Tonneins & aux environs, ont entierement ceſſé. Elles ont épargné la nommée Marie Leyſſier, qui eſt actuellement âgée de cent-huit ans.

Cours des Effets Commerçables, le 19 Février.

ACTIONS des Indes . .	1080 liv. 85. 87 ½. 1090.
Promeſſes au den. 20. .	58 ½ p. ½. p.
Idem à 4 pour cent. . .	66 ½ p. ⅝. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage. . . .	465 .
Les autres Effets ſans prix fixe.	

On trouve chez Feiſl, Libraire, rue des Cordeliers, la Xe Decade de la *Suite des Planches de Botanique*, du ſieur Buc'hoz. —— *Almanach Numérique*, ou *Etrennes de la Fortune*, aux Amateurs de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire. Prix 1 liv. 16 ſ. Chez Langlois, rue du Petit Pont, & le Boucher, Quai des Auguſtins. —— *Portrait de Chriſtophe de Beaumont, Archevêque de Paris.* Chez du Hamel, Auteur, Quai d'Anjou, Iſle Saint-Louis, au coin de la rue des Deux-Ponts. —— *Dictionnaire Univerſel, Hiſtorique & Critique des Mœurs, Loix, Uſages, &c. tant anciens que modernes, des Peuples des quatre parties du monde*, par une Société de Gens de Lettres. 1. Vol. *in*-8°. Chez Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Cet Ouvrage aura quatre Volumes in 8°. En payant 16 liv pour les deux premiers Vol. en feuilles, qui ſe diſtribuent actuellement, on aura les deux autres *gratis*.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 24 FÉVRIER 1772.

D'Alep, le 9 Décembre 1771.

Les espérances qu'on avoit conçues sur la tranquillité de la Syrie se sont bientôt évanouies. Il est arrivé, dans la Ville d'Acre (Ptolemaïs) un renfort de troupes Egyptiennes, composé de deux mille cinq cens chevaux & de six cens hommes d'Infanterie, & l'on attendoit de nouvelles troupes; elles doivent se joindre à celles du Cheik Daher & des autres Emirs alliés d'Ali Bey, & commencer leurs opérations par le siege de Jerusalem, d'où elles marcheront contre Damas. Ali Bey, loin d'abandonner ses projets de conquête sur la Syrie, redouble ses efforts pour la soumettre & pour réunir, par ce moyen, sous sa domination, tout ce qui formoit l'Empire des anciens Soudans d'Egypte. On ne sçait si les Druses s'opposeront à ce Conquérant. Le fils du Pacha de Damas, qui commandoit à Seyde, s'étoit retiré avec eux sur les montagnes du Liban, & l'on ignore s'il est retourné à Damas. Le Grand Seigneur paroît ne point s'occuper de cette guerre, & jusqu'à ce jour, l'on n'a envoyé aucunes troupes contre Ali-Bey.

De Petersbourg, le 17 Janvier 1772.

Le Département de la Guerre fait de grands préparatifs pour une quatrieme campagne contre les Turcs. On a déjà expédié des ordres dans toutes les Provinces de l'Empire, pour faire des recrues destinées à compléter l'armée sur le Danube, celle de la Crimée & les Régimens qui sont en garnison, ainsi que ceux qui forment le cordon en Asie. On leve en même temps quatre-vingt mille hommes de nouvelles troupes; mais on ne croit pas qu'il soit possible à quelques-unes de nos Provinces de fournir le nombre d'hommes qu'on exige d'elles, parce que principalement à Moskow & dans les Gouvernemens voisins, les maladies contagieuses ont enlevé beaucoup de monde. Ces maladies n'ont point encore cessé, & l'Impératrice a envoyé de nouvelles instructions concernant la quarantaine à laquelle doivent être soumises les personnes & les marchandises, ainsi que sur la maniere de lever les recrues.

Le Lieutenant-Général Weymarn, qui commandoit en Pologne les troupes Russes, vient de remplacer le feu Lieutenant-Général Diez dans le Département de la Guerre.

La nécessité où l'on a été d'interrompre la communication entre cette Capitale & Moskow, a fait monter à un prix excessif les vivres dont nous tirions la plus grande partie de cette derniere Ville. La Régence, pour prévenir une disette générale, a donné ordre d'acheter une certaine quantité de bled en Pologne.

Le sieur Drayer, Chargé des Affaires de Sa Majesté Danoise en cette Cour, a eu l'honneur d'être présenté, Dimanche dernier, à l'Impératrice.

Un Médecin prétend avoir fait la découverte d'un préservatif contre la peste. On dit qu'on en a fait l'essai sur plusieurs criminels & que cette épreuve a réussi.

De Varsovie, le 15 Janvier 1772.

Les Confédérés font toutes les dispositions nécessaires pour agir avec vigueur à l'ouverture de la campagne prochaine. On fait monter le nombre des troupes divisées qu'ils ont sous leurs ordres, à près de vingt mille hommes, indépendamment d'un Corps de six mille qu'un des parens du Comte Potocki est occupé à lever. Ce Corps doit être composé d'Infanterie, de Dragons & de Houssards. On dit que le Comte Potocki n'épargne ni argent ni soins pour y placer des Officiers expérimentés.

Le sieur Zaremba, qui s'est signalé jusqu'à

Digitized by Google

ce jour, est parent des célebres Zaremba de Silesie. Il a embrassé la Religion Catholique & a accepté la dignité de Maréchal, pour prévenir la dévastation de ses biens en Pologne. Ses talens militaires & son courage lui ont mérité une grande considération parmi les Confédérés. Il a battu encore dernierement un Detachement Russe sur lequel il a fait cent cinquante prisonniers.

De Dantzick, le 29 Janvier 1772.

Le Prince Primat de Pologne est arrivé ici le 27. Il y garde l'*incognito*, & l'on ne sçait points'il y sejournera longtemps.

Le Ministere de Pologne a prévenu le Magistrat de cette Ville qu'il circuloit beaucoup de ducats faux, marqués au coin de la Province de Hollande, avec la date de 768: on a pris en conséquence des précautions pour reconnoitre & rejetter cette monnoie. Les fausses pieces d'argent qu'on a répandues également depuis quelque temps sont si mauvaises qu'on en reçoit à peine pour la valeur de douze écus en échange d'un ducat, tandis que cette derniere monnoie ne vaut ordinairement que quatre écus.

Le Grand Seigneur a fait présent à chacun des Chefs de la Confédération de Bar, d'un cheval magnifiquement enharnaché, & le nouveau Grand Visir Mussun Oglou a écrit, en particulier, une lettre très-flatteuse, & remplie de protestations d'amitié, au Comte Potocki.

On mande de Warsovie que le Comte Oginski, nommé Ministre à la Cour de Vienne, est parti le 12 de ce mois; mais on présume qu'il s'arrêtera sur les frontieres de la Hongrie. Il a été escorté par un Détachement des Houlans du Roi. On dit que le sieur Kwilecki, nommé Ministre à la Cour de Berlin, doit également se mettre en route au premier jour.

De Stockolm, le 28 Janvier 1772.

Il devoit y avoir une assemblée des Etats le 25 de ce mois; mais elle n'a pas eu lieu. On ne sçait point encore si la Diete pourra être bientôt terminée d'après les instances réitérées du Clergé. On conjecture que les séances seront prolongées, puisqu'il n'y a encore rien de réglé touchant l'Assurance Royale, ou le serment que le Roi doit prononcer à son couronnement. Il y a des personnes qui espérent que, par le moyen de quelques adoucissemens dans les points qui offensent la Noblesse, cet Ordre approuvera le projet en question; mais d'autres ne peuvent se persuader que les trois Ordres puissent jamais condescendre à faire des changemens ou des suppressions à cette formule qu'ils ont défendue jusqu'à ce jour avec tant de chaleur, & l'on trouve plus vraisemblable que le projet déjà expédié & signé par les trois Ordres, sera présenté, de leur part, au Roi, par une grande Députation, malgré la réclamation de la Noblesse.

La montagne appellée *Brunke*, située dans le Faubourg au Nord de cette Ville, & au pied de laquelle on avoit enlevé, depuis quelque temps, beaucoup de sable, s'est écroulée dernierement. Quatre Ouvriers ont été écrasés & plusieurs ont été blessés.

De Malte, le 20 Janvier 1772.

Il est entré dans ce Port, le 12 de ce mois, une Fregate de vingt canons, portant pavillon Russe. Elle est commandée par un Dalmatien, & l'équipage, de cent dix hommes, est presque tout composé d'Esclavons & de Grecs.

Le Grand-Maître alla, avant-hier, à l'Opéra; il est dans l'usage, depuis trente ans, d'assister à ce spectacle le jour de son avénement au Magistere.

De Rome, le 29 Janvier 1772.

L'Eglise que les Catholiques avoient à Travenfeld, en Suisse, ayant été réduite en cendres, le Saint Pere a fait remettre une somme considérable à l'Agent du Nonce de Lucerne, pour aider à la reconstruction de cette Eglise.

Depuis quelque temps il circule une quantité prodigieuse de faux billets de Banque: le Trésorier Général de la Chambre Apostolique, vient de faire publier un Edit par lequel il promet une récompense de deux mille écus Romains à quiconque dénoncera le fabricateur de ces faux billets ou ses complices.

On mande de Marelica qu'en réparant un chemin, on a trouvé plusieurs Médailles d'or de l'Empereur Justinien, très bien conservées.

Sa Sainteté a fait mettre, au *Musæum* qu'Elle forme au Vatican, deux grands candelabres de marbre, qui avoient été déterrés, il y a cent ans, aux environs de l'Eglise de Sainte Agnès, hors la Porte Pie.

De Londres, le 13 Février 1772.

On a commencé à plaider, au Banc du Roi, la cause du Negre qu'un habitant de la Jamaïque veut contraindre de le suivre dans cette Colonie. Le sieur Davy, qui parla le premier pour ce malheureux, remonta à l'origine de la servitude en Angleterre. Il fit voir qu'elle n'étoit que tolérée dans les premiers temps, mais que de nos jours personne ne peut être serf dans la Grande-Bretagne; que le pouvoir de faire des esclaves est purement local & dé-

Digitized by Google

pendant des Loix de certains lieux ; que l'absolue nécessité a pu autoriser l'esclavage dans les Colonies ; mais que dès qu'un esclave a eu le bonheur de descendre en Angleterre, l'air qu'il y respire le rend homme libre, qu'il a le droit d'être gouverné par les Loix du Pays & d'y vivre à l'abri de leur protection, ainsi que tout autre Citoyen ; qu'en assurant la liberté aux esclaves qui passoient en Europe, on ôtoit de l'unique moyen d'empêcher leur Maître de les y amener ; que s'ils y étoient sujets à la servitude, on verroit insensiblement les Colons orgueilleux qui ont des biens en Angleterre, entraîner avec eux leurs esclaves pour les atteler à leurs charrues ou à leurs voitures, à la honte de l'humanité. Le sieur Glyn, qui plaida ensuite pour le même Negre, le servit à peu près des mêmes moyens de défense, & il ajouta d'autres considérations non moins fortes. Les plaidoyers de ces deux Avocats durerent près de quatre heures, & la Cour renvoya le reste de la Plaidoierie aux prochaines assises.

Dans la séance du 6 de ce mois, on présenta à la Chambre des Communes la fameuse Requête concernant les trente neuf Articles de l'Eglise Anglicane, dont on a déjà parlé. Le Chevalier Meredith, qui s'en étoit chargé, ouvrit l'avis d'en entendre la lecture, & déclara qu'il l'approuvoit dans tous ses points. Il observa que ces Articles, rédigés dans un siecle moins éclairé que le nôtre, étoient, pour la plupart, inintelligibles, contradictoires ou absurdes ; qu'il n'y avoit aucun Membre du Clergé qui leur donnât une foi entiere dans leur sens littéral & grammatical, quoiqu'ils y fussent tous astreints par leur serment ; que cette formule nuisoit également & à la Religion & à la Morale, puisque dans une des deux Universités, on exige cette signature à l'âge de seize ans, & dans l'autre, même avant cet âge ; que les Etudians auroient droit de penser que toute espece de signature & de serment n'est qu'une matiere de pure forme & que cet Acte n'a rien de sacré. La Chambre chargea le Chevalier Meredith de faire lui-même la lecture de cette Requête qui pretoit en subitance : que c'étoit par le libre exercice de leur raison que les Supplians avoient été amenés à la croyance de la Religion Chrétienne ; qu'ils étoient privés de cet avantage par la Loi qui les oblige de reconnoître que des Articles dressés par des hommes sujets à errer, sont entierement conformes aux Saintes Ecritures ; qu'ils demandent d'être rétablis dans le privilege qu'ils ont, en qualité de Protestans, d'interpréter l'Ecriture par eux-mêmes ; que la plupart d'entr'eux se destinant à l'étude des Loix & de la Médecine, il leur étoit difficile de souscrire à une Profession de Foi relativement à des Propositions Théologiques qu'on les obligeoit de signer, avant que leur raison fût éclairée ; que c'étoit un malheur pour eux d'être liés irrévocablement dans des points de la plus haute importance, à des dogmes enfantés dans un siecle où il y avoit moins de lumiere que dans le nôtre ; qu'en conséquence les Supplians demandent à être dispensés d'une signature incompatible avec les lumieres de la raison, dangereuse pour la vraie Religion, & humiliante pour des hommes d'une dévotion éclairée.

Après cette lecture, le Chevalier Newdigat demanda si quelqu'un appuyoit la proposition du Chevalier Meredith, formalité sans laquelle tout avis ouvert dans la Chambre est nul de droit. Le sieur Thomas Pitt s'étant présenté, le Chevalier Newdigat déclara qu'il s'opposoit à l'admission de la Requête ; qu'elle tendoit à saper les fondemens de l'Eglise ; que les abus qu'on prétextoit, n'avoient aucune réalité ; qu'en supprimant l'ancienne institution, l'Etat lui-même pourroit être ébranlé ; que les établissemens Civils & Religieux étoient tellement liés ensemble qu'on ne pouvoit détruire la Religion sans bouleverser l'Etat ; qu'elle étoit l'ame du corps politique ; qu'en supprimant cette formule, on ouvriroit la porte au désordre & à la confusion ; que les fideles seroient exposés au scandale d'entendre prêcher, dans les mêmes Temples, des doctrines opposées ; enfin qu'il étoit important d'écarter du sein de l'Eglise cette multitude de sectes répandues dans l'Angleterre & qui, par leur rivalité, plongeroient peut-être un jour la Religion & le Royaume dans l'anarchie dont le siecle dernier présentoit le Tableau le plus affreux. Le sieur Stanley prit ensuite la parole & protesta que personne n'inclinoit plus que lui pour la tolérance, & que c'étoit ce principe même qui le décidoit contre la Requête : que non-seulement il demeuroit attaché aux trente-neuf Articles, mais qu'il en connoissoit un quarantieme pour lequel il seroit toujours prêt à tout sacrifier, & que ce quarantieme étoit le repos de l'Etat. Le Lord North dit que son avis avoit été d'admettre la Requête pour ne pas désobliger les Supplians ; mais d'en renvoyer l'examen à six mois, & qu'assurément il n'emploieroit point ses Ministeres pour faire revivre des divisions Civiles & Ecclésiastiques, & qu'il destroit de n'avoir jamais à discuter, au moins dans le Parlement, aucune question relative à l'orthodoxie. Le sieur Edmond Burke fut d'avis de maintenir les Articles en question, ou d'établir quelqu'autre méthode pour fixer les principes de ceux que le Public devoit reconnoître pour ses Ministres Evangéliques ; il ajouta qu'il desiroit toute innovation en matiere de Religion ; que s'il eût vécu lorsqu'on demanda l'établissement du Directoire, il eût opiné pour qu'on conservât la Priere publique, & que s'il eût vécu lorsqu'il fut question de rétablir la Priere publique, il eût pris la défense du Directoire. Le Chevalier Meredith répliqua à ces différens avis par une véhémente déclamation, dans laquelle il se permit de dire que les trente neuf Articles étoient évidemment l'ouvrage de l'Ange des Ténebres. Le Chevalier Harry Hongton termina ces différens débats, en déclarant qu'il se trouvoit heureux dans le libre exercice de son opinion, & qu'il souhaitoit le même bonheur à tout le monde. Enfin, on alla aux voix & la Requête, qui étoit signée de deux cens cinquante personnes, tant Ecclésiastiques qu'Etudians des Universités, fut rejettée, à la pluralité de deux cens dix-sept voix contre soixante-onze.

De La Haye, le 11 Février 1772.

Les Etats de Hollande ont terminé les séan-

ces pour le ſquelles ils avoient été convoqués, le 22 Janvier. La Régence d'Amſterdam a renouvellé une ancienne Ordonnance contre l'admiſſion des étrangers dans ſes Hôpitaux, au préjudice des Citoyens indigens & infirmes. La miſere qu'on éprouve dans quelques états voiſins, fait craindre des émigrations qui ſurchargeroient la Hollande.

Quelques particuliers ont tenté d'ouvrir une branche de commerce entre la Hongrie & la Hollande, par le Port de Trieſte. Les Hongrois y feront parvenir leur cuivre, leurs vins, leurs grains & d'autres denrées que les Navires Hollandois tranſporteront dans les Provinces-Unies.

De Verſailles, le 22 Février 1772.

La Cour prendra le deuil, Mardi 25 de ce mois, pour la mort de la Princeſſe de Galles. Sa Majeſté le portera onze jours.

Le Roi a nommé à l'Abbaye Réguliere de Phalampin, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Tournay, le Pere Delobel, Prieur de cette Abbaye.

De Paris, le 24 Février 1772.

On a célébré, le 11 de ce mois, dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale de Saint Denis, le Service pour Madame Henriette. La Ducheſſe de Beauvilliers, le Baron de Montmorency, le Marquis de l'Hôpital, la Marquiſe de Caſtries y ont aſſiſté, ainſi que pluſieurs autres perſonnes de la maiſon de feue Madame Henriette.

Les Adminiſtrateurs de l'Ecole Royale gratuite de Deſſin adjugeront une Médaille d'or de la valeur de 300 livres à la meilleure Symphonie concertante ou Symphonie à grand Orcheſtre, qui ſera couronnée au premier Concert que donnera cette Ecole.

L'Académie Royale des Sciences & Arts de la Ville de Metz diſtribuera, au mois d'Août prochain, deux Prix de cent piſtoles chacun. Les Sujets propoſés ſont, 1°. *de rechercher les moyens de rendre la navigation plus étendue & plus aiſée ſur les rivieres des trois Evêchés, en indiquant les obſtacles phyſiques qui s'oppoſent à ſes progrès, & les moyens d'y remédier;* 2°. *Quels ſont les obſtacles politiques qui s'oppoſent aux progrès de la navigation, relativement au commerce, ſur les rivieres des trois Evêchés; mais principalement ſur la riviere de Moſelle, & d'indiquer les moyens praticables de détruire ou de diminuer ces obſtacles.* Ceux qui voudront concourir, à la fois, pour les deux Prix, feront, pour chaque queſtion, un Mémoire ſéparé.

Suivant les obſervations météorologiques faites à Auxerre, pendant l'année 1771, par le ſieur Paſumot, Secrétaire Perpétuel de l'Académie de cette Ville, il eſt tombé, pendant le cours de l'année 1771, tant en neige qu'en pluie, 21 pouces 5 lignes $\frac{4}{9}$ d'eau. Le mois le plus pluvieux a été celui de Juin, pendant lequel il eſt tombé 3 pouces 1 ligne moins $\frac{4}{12}$ d'eau; le moins pluvieux a été celui de Juillet, pendant lequel il n'eſt tombé que 5 lignes $\frac{3}{4}$ d'eau. Le jour le plus froid a été le 13 Février. Les jours les plus chauds ont été les 18, 25 & 26 Juillet. En 1770, il eſt tombé un pouce d'eau de plus qu'en 1771, & pendant cette derniere année, il a fait moins froid & moins chaud, la liqueur du thermometre étant deſcendue, en 1770, à 5 degrés $\frac{1}{2}$ de congélation, tandis qu'elle eſt montée, dans ſa plus grande élévation, à 26 degrés $\frac{1}{2}$ de dilatation, & le mercure étant monté à 1 ligne plus haut qu'en 1771, & ayant baiſſé de 4 lignes de plus.

Le ſieur Sigaud de la Fond, Membre de pluſieurs Académies, recommencera un Cours de Phyſique Expérimentale, le Lundi 9 Mars, à midi. Les perſonnes qui voudront le ſuivre ſont priées de ſe faire inſcrire chez lui, rue Saint-Jacques, près Saint Yves, Maiſon de l'Univerſité.

C'eſt la Comteſſe de Lillebonne qui a préſenté la Comteſſe de Montamy, & la Comteſſe de Rouault qui a préſenté la Marquiſe de Maupeou.

Cours des Effets Commerçables le 22 Février.

Actions des Indes. . .	1085 liv.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	
1767.	
1e tirage.	468.
Les autres Effets ſans prix ſive.	

Adelſon & Salvini, Anecdote Angloiſe, par M. d'Arnaud. 1 Vol. *in*-8°. Chez le Jay, rue St. Jacques. Prix 2 liv. 8 ſ. —— *Supplément à l'Avis aux meres qui veulent nourrir, ou Obſervations ſur le danger & l'inutilité de préparer, pendant la groſſeſſe, le ſein des femmes qui ſe propoſent de nourrir leurs enfans.* Petite Brochure. Chez Didot le jeune, Quai des Auguſtins. Prix 8 ſ. br. & le Supplément, joint à l'Ouvrage complet, 2 liv. 8 ſ. br. —— *Eſſai ſur les Longitudes en mer, ou Lettre ſur un ajuſtement de Montre marine.* 1 Vol. *in*-12. Chez l'Auteur, rue Saint-Dominique-d'Enfer, maiſon de M. le Roi, Maître à danſer, & chez la veuve Regnard & Demonville, rue Baſſe des Urſins. —— Portrait de Jean Racine, gravé par M. Savard, Barriere de Fontarabie, Fauxbourg Saint-Antoine. Prix 3 liv. —— *La Mere ſelon l'ordre de la Nature, avec un Traité ſur les maladies des enfans*, par M. de Leurye fils. 1 Vol. petit *in*-12. Chez Hériſſant Pere, Imp. Lib. rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. 16 ſ. br. —— On trouve chez Cellot, Lib. rue Dauphine, l'*Anti-Déiſme*, ou *Portrait des Incrédules, propre à en donner une juſte idée.* Petite Broch. & *Tableaux d'un Poëte, Poéſies d'un Peintre.* 1 Broch. *in*-8°. —— *Hiſtoires diverſes d'Elien, traduites du Grec, avec des remarques*, par M. Dacier, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. 2 Vol. *in*-8°. Chez Moutard, Libraire, rue du Hurpoix. Prix 5 liv. br. & 6 liv. rel.

On ſouſcrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve-Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement eſt de 12 l. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros Caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 28 FÉVRIER 1772.

De Dantzick, le 4 Février 1772.

LE Prince Primat, Archevêque de Gnesne, qui s'eſt retiré de Warſovie à Elbing, eſt arrivé en cette Ville ; mais il n'y a pas fait un long ſejour. Il vient de repartir pour le lieu de ſa reſidence.

On apprend de Thorn que les troupes Ruſſes, qui s'y ſont maintenues juſqu'ici, ont évacué cette Ville & qu'elle a été occupée par un Détachement de troupes Pruſſiennes. Il y a toujours une très-grande fermentation en Lithuanie. Les Ruſſes qui y ſont répandus ſuffiſent à peine pour empêcher qu'elle n'éclate : le ſieur Benklewsky ſe ſoutient dans cette Province avec un Corps de deux ou trois cens hommes, & il vient d'enlever la plus grande partie du Régiment de Sapieha, dépendant de l'armée du Grand-Duché. Le nombre des troupes Pruſſiennes augmente tous les jours dans la Pruſſe Polonoiſe. Leurs Chefs continuent d'y exiger de fortes contributions en argent & des livraiſons immenſes de grains & de fourrages.

De Stockolm, le 31 Janvier 1772.

Le Prince Dolgorouki, qui s'étoit rendu ici de la part de l'Impératrice de Ruſſie pour complimenter le Roi ſur ſon avénement au Trône, a pris congé de Sa Majeſté, & doit partir, la ſemaine prochaine, pour retourner à Peterſbourg.

Avant-hier, le Corps de la Nobleſſe arrêta de renvoyer à la Grande Députation l'examen des difficultés qui ſe ſont élevées au ſujet de l'expédition de l'Acte d'Aſſurance, c'eſt-à-dire, du ſerment que le Roi doit prononcer à ſon Couronnement ; mais il enjoignit au Maréchal de la Diete & à ceux de ſes Membres qui entrent dans cette Députation que, s'il s'y paſſoit quelque choſe de contraire aux droits & aux privileges de la Nobleſſe, ils euſſent à l'en informer auſſi-tôt. D'un autre côté, les Ordres du Clergé & de la Bourgeoiſie preſcrivirent à leurs Orateurs de hâter l'aſſemblée de la Grande Députation & d'envoyer au Roi l'Acte d'Aſſurance que ces deux Ordres ont dreſſé contre le vœu de la Nobleſſe, afin que Sa Majeſté, après en avoir pris communication, veuille bien fixer le jour de ſon couronnement.

Le Comité Secret préſenta, le même jour, aux Etats, un extrait de ſes Protocoles, par lequel il propoſe de procéder déformais à l'enterrement des perſonnes Royales ſans attendre l'aſſemblée des Etats ; mais cet avis n'a été encore examiné & approuvé que par l'Ordre du Clergé.

De Copenhague, le 11 Février 1772.

Le 26, on rendit, dans toutes les Egliſes de cette Capitale, des actions de graces au Ciel, pour la conſervation du Roi ; les Juifs firent éclater leur joie & chanterent, dans leur Synagogue, des Cantiques de louanges.

Le 28, jour de l'anniverſaire de la naiſſance du jeune Prince, qui eſt entré dans la cinquieme année de ſon âge, il y eut aſſemblée à la Cour ; le lendemain, on célébra l'anniverſaire de la naiſſance du Roi. Sa Majeſté dîna avec la Reine Douairiere & le Prince Frédéric, & admit à ſa table pluſieurs des principales perſonnes de la Cour. L'après-midi, le Roi, la Reine Douairiere & le Prince Frédéric aſſiſterent à la Comédie Françoiſe ; le ſoir, il y eut grand gala, dans la Salle des Chevaliers, & ſouper ; les Miniſtres Etrangers & la principale Nobleſſe s'y trouverent. Il n'y a pas eu de réjouiſſances dans la Ville, conformément à une Ordonnance du Roi, par laquelle Sa Majeſté avoit déclaré qu'Elle n'avoit pas beſoin de ces démonſtrations exté-

Digitized by Google

rieures pour être convaincue de l'amour & de l'attachement de ſes Sujets.

La Dame de Gahler, épouſe du Lieutenant-Général de ce nom, & qui avoit été arrêtée avec lui, vient d'être transférée de la Citadelle dans ſa maiſon : elle peut y recevoir ſes amis ; mais il lui eſt défendu d'en ſortir, juſqu'à nouvel ordre.

Le ſieur de Bulow, Ecuyer du Roi, & ſon épouſe ; le ſieur de Lerſner, Veneur de la Cour, le ſieur Reverdy, Conſeiller de Conference, & le Lieutenant Struenſée, l'un des freres du Comte, ont eu ordre de quitter Copenhague, & en ſont partis, il y a quelques jours.

Toutes les copies imprimées, ou autres, des Ordonnances, rendues depuis le 15 Septembre 1770 juſqu'au 17 Janvier dernier, doivent être portées à la Chancellerie Danoiſe, pour y être revues, approuvées, changées, modifiées ou réformées, ſuivant qu'on le jugera néceſſaire. La nouvelle Admiſtration en a déja caſſé & annullé deux, concernant la police de cette Capitale. D'après ces deux Ordonnances, on pouvoit entrer dans la Ville & en ſortir, fréquenter les cabarets & autres lieux publics, faire chez ſoi tout ce qu'on vouloit, en tout temps & à toute heure, ſans que la police eût droit d'en connoître & de réprimer les abus.

Le ſieur de Scheel a repris ſa place de Député dans la Chambre des Finances. Le ſieur de Brame a été nommé Préſident de la Ville, à la place du Comte de Holſtein, qui a eu ordre de ſe rendre avec ſon épouſe dans ſon Bailliage de Tundern.

Le ſieur de Bielk, Maréchal de la Cour, a été nommé Directeur de la Comédie Françoiſe, à la place du Comte de Brandt.

De Vienne, le 12 Février 1772.

Joſeph-Vinceſlas, Prince du Saint Empire, Prince de Lichtenſtein & Duc de Troppau & de Jegerndorff, en Siléſie, Chevalier de la Toiſon d'Or, ci devant Ambaſſadeur de l'Empereur Charles VI auprès de Sa Majeſté Très-Chrétienne, Maréchal de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, Directeur Général de l'Artillerie, dont il a été nommé le reſtaurateur, ſur une inſcription que l'Impératrice-Reine a fait placer dans l'Arſenal de Vienne, eſt mort en cette Ville, le 10 de ce mois, âgé de ſoixante-quinze ans. Comme il ne laiſſe point d'enfans, le Prince François-Joſeph ſon neveu eſt devenu, par ſa mort, Prince de l'Empire & de Lichtenſtein & Chef de cette Maiſon.

Des Frontieres de la Siléſie, le 4 Février 1772.

Le ſieur de Choiſi, Officier étranger au ſervice de la Confédération générale, & Commandant à Tynieck, vient d'exécuter une entrepriſe bien hardie ſur la Ville & le Château de Cracovie.

Cette Ville ſituée ſur la Viſtule, a des fortifications à l'antique, auxquelles les Ruſſes ont ajouté, depuis deux ans, beaucoup d'ouvrages. Le Château eſt bâti ſur une montagne, dont l'accès eſt très-difficile; ſituation qui ajoute à la force de ſes remparts & des autres ouvrages dont il eſt entouré. Les Ruſſes avoient établi dans cette Forteresſe le dépôt général de leur artillerie & des munitions en tout genre, qui devoient leur ſervir à faire le ſiege de Tynieck & des autres poſtes que les Confédérés occupent dans la Petite-Pologne. Il y avoit au Château une garniſon de quatre cens hommes, une autre de huit cens dans la Ville, & plus de trois mille hommes occupoient les Fauxbourgs & les Villages voiſins. Le ſieur de Choiſi forma le projet d'enlever aux Ruſſes cette Place importante. Il ſortit pour cet effet de Tynieck, la nuit du 1er au 2 de ce mois, à une heure du matin, à la tête de ſix cens hommes, qui formoient la plus grande partie de la garniſon. Il partagea cette troupe en deux Détachemens : l'un de cent quatre-vingt hommes, aux ordres des ſieurs de Saillant, Charlot, Deſprez & du Chevalier de Viomeſnil, Officiers Etrangers au ſervice de la Confédération, fut chargé de pénétrer dans la Forteresſe par un ſoupirail qu'on avoit obſervé dans les environs du Château, & qui communiquoit aux ſouterreins de la Forteresſe : le ſieur de Choiſi ſe réſerva le ſecond Détachement de quatre cens vingt hommes, avec lequel il ſe propoſoit de forcer l'entrée de la Ville, de ſe ſaiſir de la grand'garde & d'intercepter les ſecours que les troupes répandues dans les Fauxbourgs pourroient envoyer à la garniſon du Château. La marche de ce dernier Détachement éprouva tant d'obſtacles & de difficultés, que le ſieur de Choiſi ne ſe trouva ſous les murs de la Ville qu'avec ſept hommes : il reſta près de trois heures dans cette poſition. Enfin ſa troupe le rejoignit, ainſi que trente hommes de celle à qui l'attaque du Château avoit été confiée, leſquels s'étoient également égarés. Comme le jour étoit prêt à paroître, il craignit qu'un plus long retard n'expoſât ſon Détachement à être détruit par les Ruſſes. Il reprit en conſéquence le chemin de Tynieck ; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il entendit le bruit du ca-

Digitized by Google

non de Cracovie & des décharges générales de mousqueterie, & bientôt il apprit que la troupe du sieur de Saillant s'étoit emparée du Château. En effet ce Détachement, après avoir été égaré pendans trois heures, & avoir perdu trente hommes qui avoient joint le sieur de Choisi, descendit dans le soupirail, où l'on ne pouvoit passer qu'un à un, & d'où l'on ne pouvoit arriver au Château qu'en hachant des paliſſades, des portes, des fenêtres, &c. Le Chevalier de Viomesnil entra le premier dans la Forteresse, & tua deux Sentinelles & un Capitaine Russe, avant qu'aucun Soldat de son Détachement eût pu le joindre. L'intrépidité de cette petite troupe décida enfin le succès de l'entreprise. Ces braves gens turent aux Russes cent vingt hommes, & firent quatre vingt-onze prisonniers. Le reste de la garnison du Château se sauva dans la Ville & y porta l'alarme. Le sieur de Choisi, informé de ces événement, repartit sur le champ de Tynieck avec quatre cens hommes. Il poussa tous les Détachemens Russes qui s'opposoient à son passage, força le pont de Cracovie, culbuta une Cavalerie supérieure à la sienne, qui vint fondre sur lui de la Ville, entra dans le Château, & rejoignit les cent cinquante hommes qui s'en étoient rendus maîtres & qui se défendoient, depuis neuf heures, contre les efforts de huit cens Russes. Ce secours assura la victoire aux Confédérés, qui n'ont eu que trois Soldats tués & autant de blessés. Le sieur Charlot a reçu une blessure dangereuse à la jambe, en faisant des prodiges de valeur. On a trouvé dans le Château de Cracovie un magasin immense de toutes sortes de provisions qu'on évalue à deux millions.

Les troupes de la Confédération qui cantonnent en arriere de Tynieck, ont reçu ordre de se porter en avant, pour renforcer la garnison de ce poste & pour prêter la main au sieur de Choisi, qu'on dit s'être rendu maître de la Ville & des Faubourgs de Cracovie, dans la journée du 3.

De Hambourg, le 6 Février 1772.

Des lettres particulieres de Copenhague contiennent les détails suivans.

« On avoit ôté au Capitaine Duval sa » Compagnie & il avoit eu ordre de sortir du » Royaume : on vient de révoquer cet ordre » & de lui donner une autre Compagnie dans » le Régiment de Bornholm.

» La Commiſſion que le Roi a établie, sous le titre de Commiſſion de l'Inquiſition, pour » inſtruire le procès des perſonnes qui ont été » arrêtées, a déjà commencé ſes opérations : » elle a rendu une Ordonnance portant que » tous ceux qui ont entre leurs mains, ſoit de » l'argent, ſoit des papiers ou d'autres effets » appartenant aux perſonnes arrêtées le 17, » par ordre du Roi, aient à les remettre, dans » l'eſpace de huit jours, à la Commiſſion établie à Chriſtianſbourg. Le ſieur de Koeller, » Lieutenant-Général, les ſieurs Schumacher » & Shum, Conſeillers de Conférences, & le » ſieur Guldberg, Conſeiller d'Etat, ſont chargés de revoir & d'examiner tous les papiers, » lettres & effets des priſonniers. Cette même » Commiſſion a auſſi fait arrêter pluſieurs » perſonnes ſuſpectes.

» Le Comte de Struenſée a ſubi, le 28, » ſon premier interrogatoire chez le Commandant de la Citadelle : pour empêcher le » tumulte & l'affluence du Peuple, on avoit » pris la précaution de lever tous les ponts.

» Les priſonniers ſont toujours traités avec » beaucoup de rigueur ; ſur-tout le Comte de » Struenſée. Vêtu d'un habit de friſe, il a » aux pieds & aux mains des fers cramponés » dans la muraille : on lui a ôté tous les » moyens de ſe donner la mort ; on lui a interdit juſqu'à l'uſage du tabac à fumer. Le » Pere du Comte de Struenſée a été Profeſſeur à Halle & enſuite Surintendant Général » des Egliſes dans les Duchés de Sleſwick & » de Holſtein. On aſſure qu'il voyoit avec » douleur la fortune rapide de ſon fils, & que » lorſqu'il apprit ſa nomination à la place de » principal Miniſtre, il s'écria avec amertume, » *j'aimerois mieux recevoir la nouvelle de ſa* » *mort.* »

De Munich, le 8 Février 1772.

L'Empereur a nommé le Comte de Hartig, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Impératrice-Reine à la Diete générale de l'Empire, pour aſſiſter, de ſa part, à la prochaine élection d'un Archevêque de Saltzbourg, & l'Electeur de Baviere, qui jouit, depuis les temps les plus reculés, de la prérogative d'envoyer des Commiſſaires aux élections des Archevêques-Princes de Saltzbourg, a choiſi le Comte Auguſte Torring de Gettenbach, Préſident du Conſeil Aulique de Son Alteſſe Electorale, pour remplir cette fonction. On a appris que le Pape a refuſé tous les bref d'éligibilité, qu'on lui a demandés relativement à l'Egliſe de Saltzbourg, & qu'il n'a déclaré éligibles que les Evêques de Gurck, de Chiemſée, de Seckau & de Lavant, Suffragans de cette Métropole, & toujours choiſis parmi les Membres du Chapitre de Saltzbourg.

On mande de Ratiſbonne que la Diete n'a pu ſe réunir entierement au ſujet de l'ad-

Digitized by Google

mission proposée de certaines professions aux Corps & Communautés des Métiers ; mais que cette faveur a été accordée aux enfans de ceux qui exercent ces professions. Cette assemblée vient d'arrêter un Avis de l'Empire contre la défense d'exporter des grains d'un Cercle & d'une Principauté à l'autre & d'en prohiber l'exportation à l'étranger. On ne croit pas qu'la premiere partie de cette Loi, qui tend à établir une libre circulation de grains dans toute l'Allemagne, puisse produire un effet bien sensible, puisqu'on y a inséré la clause qu'il continueroit d'être libre à chaque Etat d'en défendre l'exportation de ses Terres, si la nécessité des Sujets l'exigeoit.

De Londres, le 18 Février 1772.

Le 7 de ce mois, la Communauté des Marchands Fruitiers se rendit, suivant l'usage, à l'Hôtel du Lord-Maire, auquel elle présenta un magnifique service de fruit. Ce Magistrat leur fit à tous l'accueil le plus gracieux & leur donna un grand repas, à la fin duquel il se leva & but à la prospérité de la Ville de Londres & de son commerce ; il se retira ensuite dans une chambre voisine, ôta sa Simarre &, étant rentré dans la Salle du festin, il adressa ce compliment à l'assemblée : « Je me suis » absenté un moment pour me dépouiller des » marques de ma dignité. Ce n'est plus le Lord-» Maire qui vous parle ; nous sommes tous Ci-» toyens libres de la premiere Ville d'Angle-» terre, & j'ose dire de l'Europe ; vivons en-» semble comme de bons Compatriotes & de » bons amis. » Cette invitation fut applaudie par l'assemblée qui ne se sépara que vers les neuf heures du soir.

On s'attend à voir agiter incessamment, dans la Chambre des Communes, une question fort intéressante. Il s'agit de la durée des Parlemens que l'Alderman Sawbridge doit proposer d'abréger. Le 24 de ce mois est le jour qu'il a choisi pour faire cette proposition. Il avoit été présenté en conséquence au Lord-Maire une Requête signée de cent quarante trois Membres de la Bourgeoisie, dans laquelle ce Magistrat étoit prié de convoquer une assemblée générale ou l'on dresseroit des instructions pour les Représentans de la Ville de Londres, afin de les mettre en état d'appuyer la démarche du sieur Sawbridge ; mais le Lord-Maire n'a pas jugé à propos de se prêter à cette demande : il a donné pour raison de son refus « que le droit en » vertu duquel le Lord-Maire convoquoit extraordi-» nairement les assemblées générales de la Bour-» geoisie ayant été mis en question, cette affaire » avoit donné lieu à un procès qui étoit actuellement » en instance dans une Cour de Justice, dont il ne » pouvoit & ne devoit pas prévenir la décision, & que » d'ailleurs les affaires les plus importantes, qui sont » relatives à des événemens qui se passent dans la » Cité ou qui intéressent le Corps de la Bourgeoisie, » pouvoient être soumises à l'examen de la Cour du » Conseil Commun, qu'il seroit toujours disposé » à convoquer lorsque les circonstances l'exige-» roient. » Deux jours après cette réponse, on lui présenta une nouvelle Requête pour obtenir la convocation d'un Conseil Commun, * dans lequel la demande faite par la Bourgeoisie seroit prise en considération : on vouloit en même temps que le Lord-Maire insérât le motif de cette Requête dans les lettres de convocation. Ce Magistrat n'a pu se dispenser d'adhérer à cette nouvelle Requête, parce qu'elle étoit signée de vingt-trois Membres du Conseil ; mais il s'est excusé de faire mention du motif de la Requête, par la raison que le refus fait par lui de convoquer une assemblée générale ne lui paroissoit point être du ressort du Conseil Commun.

Le projet de faire abréger la durée des Parlemens a pris naissance dans une association détachée de celle du *Bill des Droits* pour séparer la cause de l'intérêt public de celle de l'intérêt particulier de l'Alderman Wilkes. Elle a pris le nom de *Société Constitutionnelle*, & elle a atteint, par un serment, tous les Membres, qui sont aujourd'hui au nombre de soixante, à faire tous leurs efforts pour le rétablissement d'un Parlement annuel, ou au moins triennal, & pour redresser les torts faits aux Constitutions par l'élection abusive du Colonel Luttrel à la place de Représentant du Comté de Middlesex : ce serment les oblige même à refuser leur voix à tout Candidat qui ne consentiroit pas à prendre les mêmes engagemens.

Le sieur Sawbridge a voulu d'avance essayer ses forces, le 12 de ce mois, dans la Chambre des Communes. Le Bureau de Commerce a perdu le sieur Fitz Herbert, & le Roi a disposé de sa place en faveur du sieur Jolife. Ce dernier étant Membre du Parlement, s'est trouvé dans la nécessité de se faire élire de nouveau par le Corps qui l'a choisi pour son Député, par ce qu'il venoit d'être nommé à ce emploi, & il s'est conformé à cette formalité. L'usage de la Cour étant de casser ces sortes de Bureaux chaque fois qu'il s'y fait un remplacement, & de les créer de nouveau, on a pratiqué la même chose à la nomination du successeur du sieur Fitz Herbert. Le sieur Sawbridge a saisi ce prétexte pour susciter de l'embarras à la Cour. Il a ouvert l'avis de déclarer que les places du Lord Greville & du sieur Soame Jennings dans le Bureau du Commerce étoient devenues vacantes par la nouvelle création de ce Bureau, & qu'ils devoient par conséquent se faire élire de nouveau par leurs Constituans. Cette proposition a excité quelques débâts dans la Chambre, & elle a enfin été rejettée à la pluralité de cent dix-sept voix contre sept.

* On ne doit point confondre le *Conseil Commun* avec la *Cour du Conseil Commun*. Le Conseil Commun est composé des Députés des différens Corps de Marchands & de Métiers. La Cour du Conseil Commun est formée du Lord-Maire, des Aldermans & des Députés de la Bourgeoisie.

Le

Le Parlement d'Irlande a éprouvé auſſi quelqu'agitation. Vers le commencement de la ſeſſion, la Cour avoit propoſé l'augmentation du nombre des Commiſſaires qui compoſent le Bureau d'Adminiſtration des revenus publics, dans l'intention d'en former deux Bureaux, l'un pour l'Acciſe & l'autre pour la Douane. La propoſition avoit été rejettée à la Chambre des Communes, & ce refus étoit motivé ſur l'inutilité d'une pareille augmentation; mais, le 4 de ce mois, le Secrétaire du Gouvernement notifia à la Chambre de nouveaux ordres de la Cour à ce ſujet, en déclarant qu'il étoit envoyé exprès par le Vice-Roi. Il s'éleva, à cette occaſion, une grande rumeur. Pluſieurs Membres de l'oppoſition attaquerent vivement cette démarche; enfin, il fut arrêté que la Chambre s'ajourneroit au Mardi, 11, pour diſcuter cette affaire & pour faire lecture des nouvelles dépêches de la Cour.

De La Haye, le 14 Février 1772.

En examinant pourquoi l'entrée des Ports & Havres des Provinces-Unies eſt ſi dangereuſe, on croit en trouver la cauſe dans les vents d'Oueſt qui y regnent plus que les autres. Le ſable, chaſſé des Côtes d'Angleterre vers le rivage des Pays-Bas, s'eſt amoncelé en bancs qui auront formé ſucceſſivement l'Archipel de Zélande, entre les bouches de l'Eſcaut & de la Meuſe; on vient d'établir, ſur le banc appellé *Banjaert*, entre les Iſles Walcheren & Schouwen, deux nouvelles baliſes, qui aſſureront le paſſage du Canal.

Le Colonel Schomaker a fait imprimer un projet d'Ecole Militaire pour les Provinces-Unies. Il propoſe aux Citoyens une contribution annuelle de deux ducats, pendant dix ans; il prétend que le produit de cette contribution ſuffira pour l'entretien & l'inſtruction d'un nombre choiſi de Sujets qu'on répartira entre la Guerre & la Marine.

Actions. Indes Orientales, 339. Indes Occidentales, 38 ½. Banque, 4 ¼ pour 100.

De Marſeille le 17 Février 1772.

L'Eſcadre Danoiſe, qui mouille dans notre rade, a établi, pour ſes beſoins, une forge ſur la plage de l'*Eſtaque*, devant laquelle elle eſt à l'ancre; elle envoie deux fois par jour des vivres aux Ouvriers qui y ſont employés. Le 5 de ce mois, à ſept heures du ſoir, les gens de la Chaloupe deſtinée à ce ſervice furent trompés par la clarté d'une lumiere qui paroiſſoit à une maiſon de campagne, voiſine de ce lieu, & ils la prirent pour celle de la forge. Ils dirigerent, par un gros vent, leur route vers cette clarté, & donnerent ſur des rochers que l'obſcurité de la nuit déroboit à leur vue. De treize perſonnes qui compoſoient l'équipage, dix ont eu le malheur de périr. Le lendemain de cet accident, un vent de Nord-Oueſt auſſi violent que le Sud-Oueſt, qui avoit régné la veille, chaſſa ſur la plage de *Mont-Redon* & y fit échouer un Bateau qui retournoit du Lazaret à *Pomégé*. Les Matelots qui le conduiſoient ſe ſont ſauvés; mais comme leur quarantaine n'étoit pas achevée, le Bureau de Santé a envoyé des Gardes ſur les lieux pour les empêcher d'avoir aucune communication avec les habitans des environs.

Les Commandans des Frégates qui croiſent dans le Levant, pour protéger la navigation des Sujets de Sa Majeſté, portent ſur-tout leur attention du côté de l'Archipel où les circonſtances enhardiſſent les entrepriſes des Pirates. Le Capitaine Fradet, venu de Smyrne, rapporte qu'ayant relâché, le 13 Décembre, à Foglieri (la nouvelle Phocie, bâtie par les Génois ſous les Empereurs Grecs) il en étoit parti, avec pluſieurs autres Bâtimens François, ſous l'eſcorte de la Frégate du Roi *la Topaze*, qui ne s'étoit ſéparée d'eux que le 30, en deçà de Cerigo (Cythere). Ce Capitaine ajoute qu'il a rencontré, le 17 Janvier, devant Malte, les Frégates *la Mignonne* & *la Sultane*, qui faiſoient route pour le Levant.

Le Navire *le Prudent*, commandé par le Capitaine Ailliot, de Granville, eſt entré, le 12, dans ce Port. Ce Bâtiment, qui étoit parti, le 4, de Cette, où il avoit chargé du vin, a eſſuyé, le 7, dans le Golphe de Lyon, une tempête dans laquelle il a perdu preſque tous ſes mâts.

Extrait d'une Lettre écrite de Conſtantinople, le 3 Janvier 1772.

La Nation Françoiſe vient d'obtenir, pour ſa ſûreté, le rétabliſſement d'une garde aux deux extrémités de ſon quartier, prérogative qui lui avoit été accordée autrefois. Quelques inſultes faites récemment aux Francs, ont donné lieu à cet arrangement. Deux Lazes (Peuples de la Lazique, anciennement la Colchide) entrerent dernierement chez un Négociant François où ils ne trouverent qu'un Commis & un Juif qui prit la fuite à leur arrivée. Pendant qu'ils étoient occupés à ſe faire livrer par le Commis de l'argent & du drap, la Garde du Vayvode, avertie par le Juif, accourut,

Digitized by Google

arrêta les Lazes & les conduisit chez le Vayvode. Le Caimacan ordonna que les deux brigands fussent conduits dans un des Châteaux neufs qui protegent l'entrée du Bosphore; mais comme on les embarquoit, ils furent secourus par une troupe de leurs camarades qui les enleverent des mains des Gardes.

Extrait d'une lettre de Tripoli de Syrie, le 1er Décembre 1771.

On assure qu'Ali Bey a formé le dessein de s'emparer du commandement de la Caravane de la Mecque, honneur attaché à la dignité de Pacha de Damas; & que, pour y reussir, il fait avancer vers cette Ville une nombreuse armée. Plusieurs Pachas ont ordre de se joindre aux Druses pour empêcher l'exécution d'un projet qui ne peut que mettre le comble au désastre de la Syrie.

De Versailles, le 26 Février 1772.

Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or s'assemblerent, le 23 de ce mois, dans le Cabinet de Monseigneur le Dauphin, où ce Prince, en vertu d'une Commission de Sa Majesté Catholique, après avoir tenu Chapitre de l'Ordre, reçut Chevalier le Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & premier Gentilhomme de sa Chambre. Le Comte d'Egmont Pignatelli lui a servi de parrein. Les Grands Officiers de l'Ordre étoient représentés par le sieur Mesnard de Chouzy, Secrétaire des Commandemens de Monseigneur le Dauphin.

Le même jour, le sieur Bourgeois de Gueudreville que le Roi a nommé à la place d'Intendant de la Marine à Toulon, vacante par la retraite du sieur Hurson; le Chevalier de Kearney, Capitaine de Frégate, Commandant particulier de Sainte Lucie, & le sieur Desmaretz de Montchaton, Administrateur Général, Commandant à l'Isle de Gorée & Dépendances, ont eu l'honneur d'être présentés au Roi par le sieur de Boynes, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Marine.

Le Roi a donné le Gouvernement du Neuf-Brisac, vacant par la mort du Marquis de Gauville, au Maréchal d'Armentieres, & celui de Belle-Isle en Mer, vacant par la mort du Marquis de Vibraye, au Marquis de Montmorin, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté.

La Comtesse de Colbert a été présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Marquise de Seignelay.

Le Comte de Milly a eu, le 16, l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale l'*Art de la Porcelaine*, qui doit faire suite à ceux de l'Académie Royale des Sciences.

De Paris, le 28 Février 1772.

Le cent trente-quatrieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 24 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 35184; celui de vingt mille livres, au numéro 20314, & les deux de dix mille livres, aux numéros 28944 & 31632.

Marc-Antoine François Lepellerin, Marquis de Gauville & de la Charrte-sur Loir, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Porteresse du Neuf-Brisac, est mort en cette Ville, le 15 de ce mois, dans la soixante-douzieme année de son âge.

Didier-François Mesnard, Chevalier, Commandeur & Procureur Général des Ordres Royaux & Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, Secrétaire des Commandemens & du Cabinet de Monseigneur le Dauphin & de Monseigneur le Comte d'Artois, est mort en cette Ville, le 19 de ce mois, dans la soixante-quinzieme année de son âge. Le sieur Mesnard de Chouzy, son fils, lui succede dans ces places dont il étoit déjà pourvu, en survivance.

Cours des Effets Commerçables le 26 Février.

Actions des Indes. . .	1077 liv. ½ &o. 77 ½. 1080
Billets d'Emprunt. . .	160.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	
1767.	
1er tirage.	470
Les autres Effets sans prix fixe	

Le Trompeur Trompé, ou *le bon Chat bon Rat*, Comédie de Société en un Acte & en Prose. Chez Vallade, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. — On trouve chez Costard, Libraire, rue Saint-Jean-de Beauvais, le Tome VIIIe de *la Nature considérée sous ses différens aspects*. — *Esprit des Philosophes & Femmes célebres de ce siecle*. 2 Vol. in-12. Chez Gueffier, Libraire; au bas de la rue de la Harpe. Prix 2 liv. br. & 2 liv. 5 s. rel. — On trouve chez de Hansy le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques, *le Livre à la Mode* ou *le Philosophe Rêveur*, par le Chevalier des Essarts. 2 Vol. in-12, & *l'Histoire de Pierre du Terrail, dit le Chevalier Bayard sans peur & sans reproche*, par M. Guyard de Berville. 1 Vol. in-12. — *Œuvres de Pesselier, nouv. Ed. considérablement augmentée*. 1 Vol. in-8°. Chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 2 MARS 1772.

Des Frontieres de la Pologne, le 22 Janvier 1772.

LES Russes & les Confédérés se rapprochent de plus en plus, & il y a de fréquentes escarmouches entre les deux partis. Les Confédérés ont arrêté dernierement plusieurs patrouilles Russes, dans le Distrikt de Cracovie &, le 10 de ce mois, ils ont intercepté un convoi considérable de vivres, destiné pour la Garnison de cette Place. Le Maréchal Zaremba se rend de jour en jour plus redoutable; son Corps de troupes monte à présent à dix mille hommes. Il a battu, le 8, dans la Plaine de Czentochau, un Détachement Russe, commandé par le Colonel Drewitz, &, quelques jours après, il a taillé en pieces un autre Détachement des troupes du même Colonel. Ce Maréchal joint au courage & à l'habileté toutes les autres qualités qui gagnent le cœur du Soldat, entr'autres, la libéralité. Il s'est imposé la loi de ne jamais toucher au butin; il fait actuellement recruter à Lisla, & il donne jusqu'à cent écus d'engagement.

De Stockolm, le 3 Février 1772.

Le 31 du mois dernier, le Comité Secret délibéra sur plusieurs objets.

1°. On mit en ordre les Régistres de plusieurs séances & les observations qu'on a faites sur la conduite du Sénat lorsque le Roi proposa d'avoir une conférence avec les Orateurs des Ordres. On lui reproche d'avoir manqué à son devoir, en négligeant de faire à S. M. des représentations sur une démarche defendue par les loix; de ne lui avoir pas expliqué la véritable origine des différends qui divisent la Noblesse & les autres Ordres, & qui ne proviennent que de l'Ordonnance rendue par le Sénat lui-même, en 1770, laquelle déclare les Roturiers inhabiles à posséder de grandes charges. 2°. On rédigea à lettre du Roi touchant l'accusation à former contre les Imprimeurs de son Discours. 3°. On fit des observations sur un article de la Gazette publique, dans lequel on trouva que l'Auteur s'étoit servi d'expressions contraires à la Constitution de l'Etat; on decida qu'il comparoîtroit devant le Juge pour en répondre; mais cet objet fut renvoyé à la premiere assemblée. 4°. Le Maréchal de la Diete rendit compte des précautions prises par le Sénat contre les maladies contagieuses & contre l'augmentation du prix des grains. 5°. Le même Maréchal proposa de prendre une résolution définitive sur les revenus qu'on devoit accorder aux Princes Charles & Frédéric. Les Membres de la Députation d'Etat, & sur-tout le Prévôt Wilkman, déclarerent qu'il étoit impossible de s'occuper de cette proposition avant qu'on eût réglé les revenus publics & qu'on eût pourvu à d'autres objets plus pressans. Le Prévôt Wilkman ajouta que la Députation d'Etat avoit commencé à prendre connoissance de la véritable situation des finances de la Couronne; qu'il pouvoit annoncer d'avance que les dettes étoient augmentées de cent trente trois à cent trente-quatre tonnes d'or depuis l'année 1769; (la tonne d'or peut être évaluée à 150,000 liv.) qu'il manqueroit, cette année, soixante tonnes d'or; que les avances pour l'entretenement du feu Roi & pour le couronnement de son successeur étoient de six tonnes d'or; que le traitement accordé à la Reine Mere & la nécessité où l'on s'étoit trouvé de faire des achats de grains avoient poussé les dépenses bien au delà des revenus: que, lorsqu'on auroit eu recours aux remedes nécessaires dans une situation si fâcheuse, on pourroit fixer, pour les personnes Royales, des traitements conformes à leur dignité: qu'il étoit par conséquent d'avis qu'on fît préalablement part à la Diete du mauvais état des finances de la Couronne, pour aviser aux moyens de les rétablir. Son avis fut adopté par le Comité Secret.

De Hambourg, le 26 Février 1772.

On assure que le sieur Struensée, Surintendant Général des Eglises dans les Duchés de Slesvick & de Holstein, est mort d'une attaque d'apoplexie, en apprenant l'emprisonnement du Comte de Struensée, son fils.

De Naples, le 21 Janvier 1772.

Dom Michel Reggio, Général des Galeres de Sa Majesté, Grand Bailli de l'Ordre de Malte, Chevalier de la Toison d'Or, est

Digitized by Google

mort en cette Ville, le 17 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Le Roi a nommé, pour le remplacer par *interim* dans les fonctions de Général des Galeres, le sieur Boras, Maréchal de Camp.

Le sieur Burk, Irlandois d'origine & attaché au service de la Maison de Bourbon depuis près de quatre-vingt ans, est mort ici, le 14 de ce mois, dans la cent sixieme année de son âge.

De Dublin, le 12 Février 1772.

Dans la séance du 5 de ce mois, le Colonel Browne fit un Discours sur les moyens de prévenir la désertion. Cette affaire fut discutée entre ce Colonel & le Chevalier Macarmey & l'on finit par nommer un Comité, composé principalement d'Officiers de l'armée, qu'on chargea de dresser un projet de Bill contenant des remedes plus efficaces contre la désertion.

De Londres, le 21 Février 1772.

Le Lord North présenta, le 20 de ce mois, à la Chambre des Communes, un Message du Roi dont voici la teneur.

« GEORGES ROI,

» L'affection paternelle que Sa Majesté » porte à sa famille & le vif intérêt qu'Elle » prend à la félicité future de son Peuple, ainsi » qu'à l'honneur & à la dignité de sa Cou» ronne, lui font desirer que le droit d'approu» ver tous mariages contractés dans la Fa» mille Royale (droit qui a toujours appar» tenu aux Souverains de ce Royaume comme » un objet d'intérêt public) puisse être solide» ment & irrévocablement établi. Elle recom» mande aux deux Chambres du Parlement » d'examiner s'il ne seroit pas prudent & avan» tageux de suppléer au défaut des Loix ac» tuellement existantes, par quelque clause » nouvelle qui empêchât plus efficacement » les descendans du feu Roi Georges II (à » l'exception de la ligne des Princesses qui ont » été mariées & qui pourront l'être à l'avenir » dans des Familles étrangeres) de se marier » sans avoir demandé & obtenu préalablement » le consentement de Sa Majesté ou de ses hé» ritiers & successeurs. »

La Chambre arrêta qu'il seroit présenté une très-humble Adresse à Sa Majesté pour la remercier de son très gracieux Message & pour l'assurer que ses fideles Communes, pénétrées de toute la sensibilité qu'elles doivent, tant à l'affection paternelle de Sa Majesté pour sa famille, qu'au vif intérêt qu'Elle marque pour la future prospérité de ses Peuples, & pour l'honneur & la dignité de sa Couronne, ne manqueroient pas de donner la plus sérieuse attention au Message de Sa Majesté.

La Chambre s'est ajournée au lendemain pour délibérer sur ce Message.

Le Roi en a envoyé un semblable à la Chambre des Lords.

Dans la séance de la Chambre des Communes, du 12 de ce mois, le Lord Barrington, Secrétaire de la Guerre, proposa d'entendre le rapport du Comité sur le Bill de la discipline des troupes, lequel se renouvelle tous les ans. Le sieur Pownal, ci-devant Gouverneur d'une des Colonies Septentrionales, fit de fortes objections contre ce Bill, & demanda qu'avant de passer outre, on examinât la légalité de l'établissement du Gouvernement Militaire en Amérique, ainsi que la nature des pouvoirs délégués par la Couronne à ceux qu'elle charge d'y exécuter ses ordres, & que par de nouvelles dispositions on remédiât aux inconvéniens qu'entraîne l'incompatibilité des commissions données au Gouverneur Civil, avec les pouvoirs des Commandans en Chef des troupes, & leur commune illégalité. Il déclara qu'il avoit déjà fait cette proposition il y a deux ans, & que les Ministres ayant répondu que les Gens du Roi étoient saisis de la question, il avoit été obligé de l'abandonner; mais que l'avis des Gens du Roi, dont il avoit eu connoissance, n'ayant point levé les difficultés, il demandoit qu'il en fût donné communication à la Chambre, & qu'il fût sursis au rapport du Bill sur la discipline des troupes. Le Lord Barrington répliqua qu'un avis particulier, demandé aux Gens du Roi & par eux donné privément, n'étoit point susceptible de publicité: que ce seroit compromettre le repos & l'honneur des Gens du Roi, & que d'ailleurs aucune partie intéressée ne réclamoit contre le Bill en question. Le sieur Johnstone, ci-devant Gouverneur dans l'Inde, soutint que la commission donnée sous le Grand Sceau au Commandant en Chef en Amérique étoit illégale, & prouva qu'elle étoit incompatible avec la commission des Magistrats. Le sieur Pownal interpella l'Avocat Général, qui étoit présent, de justifier devant l'assemblée l'avis qu'il avoit donné; mais ce Magistrat ne fit point de réponse, & la question fut rejettée sans qu'il fût nécessaire d'aller aux voix.

Le 19, le sieur Seymour demanda à la Chambre la permission de soumettre à son examen le projet d'une Loi tendante à révoquer celle de *Nullum Tempus*, par laquelle les prétentions pour les biens de l'Eglise sont imprescriptibles, & à établir en même temps que la prescription pourroit être acquise contre l'Eglise par quarante ans de possession. La décision du Parlement & des Tribunaux contre la Couronne, dans l'affaire du Duc de Portland, a fait naître cette question, par laquelle on voudroit mettre un terme aux réclamations de l'Eglise, comme il en a été mis un à celles du Souverain. On sçait que la Chambre déclara, dans la derniere session, qu'une possession paisible de soixante années devoit emporter prescription contre la Couronne. Le sieur Cornwal appuya la proposition du sieur Seymour; le Lord North soutint qu'une pareille Loi troubleroit la bonne harmonie qui doit régner entre l'Eglise & le Gouvernement & occasionneroit beaucoup de désordre & de confusion. Le sieur Charles Fox déclara que, sans entrer

Digitized by Google

dans la discussion du fond, il lui paroissoit étrange qu'on rejettât un Bill avant que d'en avoir pris connoissance, & qu'il étoit d'avis qu'on examinât le projet du sieur Seymour. Après quelques contestations entre ce dernier & le Lord North, le Bill proposé fut rejetté, à la pluralité de cent quarante-une voix contre cent dix-sept. En conséquence il n'en sera plus question dans la session actuelle; mais on croit que la même proposition sera renouvellée l'année prochaine. C'est la seconde tentative qu'on a faite inutilement contre le Clergé, depuis l'ouverture de la session.

La tranquillité n'est point encore rétablie dans l'Isle de Grenade, l'une de nos nouvelles acquisitions.

Le 3 Décembre dernier, le Conseil étant assemblé, le sieur Leybourne, Gouverneur de l'Isle, voulut admettre à ce Conseil le sieur de Chanteloup, en vertu d'un ordre du Roi. Tous les Membres s'y opposerent, sur le prétexte que le sieur de Chanteloup étoit Catholique Romain. Le Gouverneur voulut passer outre & recevoir le serment de ce dernier; mais tous les assistans se retirerent. Le Gouverneur crut devoir punir cet acte de révolte, & il interdit, le jour même, tous ces Conseillers, au nombre desquels est un frere du sieur Wilkes, & leur interdiction fut publiée & affichée. Ces Conseillers ont envoyé au Comte de Hillsborough, Secrétaire d'Etat des Colonies, un Mémoire dans lequel ils invoquent les divers Actes du Parlement & différentes Loix qui écartent de toute place de confiance les Sujets professant la Religion Romaine.

Le 1er de ce mois, les Musiciens du 33e Régiment d'Infanterie, en quartier à Glocester, s'étant mis en chemin pour aller donner un Concert à Cirencester, l'un d'eux se mit, sous un arbre, à l'abri de la neige qui tomboit en grande abondance; mais il y resta enseveli &, huit jours après, il fut trouvé mort dans la même place.

Vingt-trois déserteurs des troupes du Roi ont été conduits au Port de Gravesende, d'où ils seront transportés dans les Colonies pour y servir le reste de leurs jours dans les Régimens qui y sont répandus: on assure que désormais le Gouvernement n'infligera plus d'autre peine aux déserteurs.

De la Haye, le 18 Février 1772.

On a appris de Larrache que Sedy-Mahamed, Empereur de Maroc, campoit dans les montagnes, à deux journées de Fez. Il a chargé les Princes ses fils de voyager le long des côtes maritimes, pour y recevoir les présens des Villes, des Consuls & des Négocians. Le troisieme de ses enfans, nommé Muley Jarid, étoit à Larrache le 4 Novembre. Un Domestique du Consul d'Espagne ayant pris querelle avec un Maure, ce jeune Prince fit donner la bastonnade au Chrétien & ordonna de le pendre. L'exécuteur de cet ordre crut devoir l'interpréter, & ne pendit le Domestique que sous les bras, pour donner le temps de demander sa grace qui fut en effet accordée. Muley-Jarid (Muley vient de *Malek* qui signifie Roi), âgé de 22 à 23 ans, est chargé de l'inspection de l'artillerie du Royaume. Il s'exerce, tous les jours, dans l'Art du Canonnier: l'Empereur son pere lui a donné un Corps particulier d'Artillerie, composé de 200 jeunes gens choisis, dont 20 ont été entretenus pendant deux mois à Gibraltar, sous la direction d'un Officier de la Garnison de cette Place. Ce Souverain ne paroît pas moins attentif à la Marine Corsaire. La conduite du Capitaine *Reis Salah*, emmené prisonnier à Lisbonne & renvoyé à Larrache, où il arriva le 12 Novembre, lui a paru mériter un examen rigoureux & a donné lieu à un Réglement qu'il importe aux Puissances Chrétiennes de connoître. L'objet de ce Réglement, envoyé par un Secrétaire de ce Prince Maure, dans tous les Ports, est de prescrire aux Corsaires certaines loix à l'égard des Vaisseaux qu'ils rencontreront. Tous les Bâtimens étrangers seront obligés de montrer un passe-port Turc, faute de quoi ils essuieront un traitement arbitraire, non de la part du Capitaine Maure, mais d'après les ordres que l'Empereur donnera sur le rapport qui lui sera fait des circonstances de la rencontre.

Actions. Indes Orientales, 337. Indes Occidentales, 38 $\frac{1}{4}$. Banque, 4 $\frac{7}{8}$ pour 100.

De Versailles, le 29 Février 1772.

Le Roi, toujours attentif au bien-être de tous ses Sujets, s'est particulierement occupé des moyens de procurer aux Gens de mer une subsistance assurée dans des temps où leurs blessures & leurs infirmités ne leur permettent plus de continuer la navigation. Sa Majesté ayant reconnu que les pensions excessives accordées sur la caisse des Invalides de la Marine avoient tellement épuisé cette caisse, qu'il étoit impossible de remplir des vues si bienfaisantes, sans diminuer le nombre & la quantité de ces pensions qui ne sont nullement proportionnées à l'objet qu'elles doivent remplir, a rendu, le 21 de ce mois, un Arrêt du Conseil qui ordonne « qu'à l'avenir il ne pourra être accordé, sur la caisse des Invalides de la Marine, aucune pension excédant la somme de » mille livres, & que, dès-à-présent, toutes » celles qui excedent cette somme ne seront » payées sur ladite caisse que jusqu'à la » concurrence de mille livres: que le surplus sera payé sur le Trésor Royal; que les

Digitized by Google

» ſommes, dont ladite caiſſe ſe trouvera dé-
» chargée ſur le montant deſdites penſions,
» ſeront, au 1er Juillet prochain, réparties
» aux Gens de mer qui en ſeront ſuſceptibles
» par l'ancienneté & la nature de leurs ſer-
» vices, par leur âge & leurs infirmités; à
» l'effet de quoi il ſera préſenté à Sa Majeſté,
» avant le 1er Juin, un Etat des Gens de mer
» de toutes les Amirautés du Royaume, qui
» ſeront dans le cas d'être admis à la demi-
» ſolde. »

De Paris, le 2 Mars 1772.

En conſéquence de l'Ordonnance que Sa Majeſté a rendue en faveur des Soldats qui ont ſervi longtemps & avec diſtinction, ſoixante-dix Soldats du Régiment du Roi ont reçu à Beſançon, le 5 du mois dernier, le grade de Vétéran. Cette cérémonie s'eſt faite avec le plus grand appareil, ſur la Place des Caſernes, en préſence du Maréchal Duc de Lorges, de tous les Officiers Généraux de la Place, des Officiers de la Garniſon, de l'Etat-Major & d'un concours nombreux de perſonnes de tout rang. Le ſieur Dupleſſis, Brigadier des Armées du Roi, Major du Régiment & Commandant le Corps, après avoir lu les brevets de Vétérans, leur attacha, au bruit des boîtes & au ſon des inſtrumens, les marques diſtinctives accordées à l'ancienneté de leurs ſervices; il leur donna l'accolade & les reçut en la maniere preſcrite. Le Maréchal Duc de Lorges donna l'accolade au plus ancien; tous les autres la reçurent enſuite de leurs Officiers. Après cette ſcene touchante, on les conduiſit dans une Salle, où les Officiers du Régiment du Roi leur avoient fait préparer un dîner ſplendide, auquel ils avoient invité le Maréchal Duc de Lorges, les Officiers Généraux, tous les Officiers de la Garniſon, les Commiſſaires des Guerres, les Chevaliers de Saint Louis, les Vétérans du Corps Royal d'Artillerie & du Régiment de la Reine Dragons, & généralement tous les Militaires de diſtinction qui ſe trouvoient dans la Ville. Après le repas, on paſſa dans une Salle de bal. La danſe fut interrompue par un ſouper magnifique qu'on ſervit aux Dames: elle recommença enſuite & dura juſqu'à ſept heures du matin.

Le Pape ayant réuni, par un Bref du 9 Août dernier, ſous le même habit & ſous la même regle, les Freres Mineurs Cordeliers Conventuels & les Freres Obſervantins de ce Royaume, ce Bref a été enregiſtré, le 22 du mois dernier, au Parlement de Paris; en conſéquence, les Obſervantins vont prendre l'habit des Conventuels.

Charles-Frédéric, Prince Héréditaire de Holſtein-Beck, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment de Royal-Allemand, Cavalerie, eſt mort à Strasbourg, le 21 du mois dernier, dans la quarante-uniéme année de ſon âge.

Jacques de Monguyot, Chevalier, Seigneur de Monguyor-Urville & Brigadier des Armées du Roi, eſt mort à Reims, âgé de ſoixante-treize ans.

Jean-Baptiſte de Chabannes, Marquis de Curton, Chevavalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt mort dernierement, dans ſes Terres, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Cours des Effets Commerçables, le 29 Février.

ACTIONS des Indes . .	1070 liv.
Billets d'Emprunt. . .	258
Promeſſes au den. 20. .	58 p. 8. p.
Idem à 4 pour cent. . .	66 1/2 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
1e tirage.	470

Les autres Effets ſans prix fixe.

Eſtampe Allégorique, repréſentant le Roi d'Eſpagne, le Prince & la Princeſſe des Aſturies dans le Temple de l'Immortalité, compoſée par M. Hallé, Peintre du Roi, & gravée par P. P. Moles, Eſpagnol. Chez Rulder, rue de Gêves, & Chereau, rue Saint-Jacques. Prix 3 liv. On trouve aux mêmes Adreſſes une autre Eſtampe, renfermant quarante-deux Caracteres d'Ecriture differens, avec des Vignettes, & le Médaillon du Roi d'Eſpagne, & le Pſeaume *Miſerere* en entier, formant une Croix, par M. Aſſenſit, de l'Académie Royale d'Ecriture à Paris. Prix 3 liv. —— *Opuſcules Sacrés & Lyriques*, ou *Cantiques ſur différens Sujets de Piété, avec les Airs notés*, par M. l'Abbé Symont. 4 Vol. *in*-8°. Chez Crapart, Lib. rue de Vaugirard. —— *Mémoires & Obſervations Anatomiques, Phyſiologiques & Phyſiques ſur l'Œil & ſur les maladies qui affectent cet organe*, par M. Janin, Oculiſte de la Ville de Lyon. 1 Vol. *in*-8°. Chez Didot le jeune, Quai des Auguſtins. —— Le *Nécrologe des Hommes célebres de France*, par une Société de Gens de Lettres, pour l'année 1772. Chez Deſprez, Libraire du Clergé, rue Saint-Jacques, & au Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. Prix 3 liv. —— Six *Trio* d'Ariettes d'Opéra-Comiques, dialogués pour deux violons & un violoncelle, par M. Tiſſier. Prix 7 liv. 4 ſ. Chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, à la Gerbe d'or; Mlle Caſtagnery, rue des Prouvaires, & chez M. Boſſin, Marchand de Muſique, rue Saint-Honoré, près Saint Roch. On trouve auſſi chez ce dernier un Recueil d'Ariettes choiſies, avec accompagnement de Harpe, par M. Hochbrucker. Prix 7 liv. 4 ſ.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 6 MARS 1772.

De Tripoli de Syrie, le 10 *Décembre* 1771.

LA cupidité & l'avarice du dernier Pacha, avoient ralenti le commerce des Marchands Syriens & des Européens ; mais, depuis l'arrivée de son successeur, ce commerce a pris une nouvelle activité. Il vient ici tous les jours des Caravanes qui sont devenues plus fréquentes depuis le pillage de Seyde. Si les Pachas qui ont ordre de marcher avec les Druses contre le Cheik Daher réussissent dans cette expédition, cette Ville sera bientôt le seul entrepôt du commerce d'importation d'Europe dans la Syrie & dans la Palestine ; cependant des avis du Caire portent qu'Ali-Bey se dispose à faire partir une nouvelle armée contre Damas, dans le dessein de s'emparer du commandement de la Caravane des Musulmans d'Europe & d'Asie, qui s'assemblent tous les ans auprès de cette Ville pour le pelerinage de la Mecque.

De Salonique, le 13 *Janvier* 1772.

On dit que les Russes se sont fortifiés en-deça du Danube dans Isfakzia, Tultzia & Babadagh. Les Cosaques, les Tartares, & d'autres troupes irrégulieres, font de temps en temps des incursions dans la Bulgarie : on avoit même craint qu'ils ne surprissent Routziouk, & Silistria (*Durostorus*) Villes considérables, mais sans fortifications ; les inquiétudes se sont bientôt calmées. La nouvelle qui s'étoit répandue qu'un Corps nombreux de ces troupes s'étoit montré du côté de Demotica (*Didymo-Tichos*) à quelques lieux d'Andrinople, est destituée de toute vraisemblance. On sçait seulement que les Russes ont, au-delà du Danube, un Camp opposé à Widdin. Le dernier Grand Visir a été exilé à Galipoli (*Callipolis*) & l'on prétend qu'il y a été mis à mort : on espere que Mussun Oglou, son successeur, rétablira les affaires. Le salut de la Morée est dû à sa fermeté & à sa prudence. Des secours envoyés à propos dans les Places fortes ont mis cette presqu'isle à couvert des entreprises des Russes. C'est lui qui leur a fait essuyer les premiers revers dans la derniere Campagne en leur enlevant Giurgewo, & qui, par les fortifications qu'il fit ajouter à cette Place, rendit pendant longtems inutiles les efforts qu'ils firent pour y rentrer. Ils n'eussent jamais franchi le Danube s'il avoit pu forcer la Milice à rester sur la défensive, & reprimer la fougue imprudente de cette Soldatesque, lorsqu'elle voulut tenter de reprendre Bukarest.

Les Escadres Russes qui ont fait, pendant cette campagne, quelques dégâts sur les Côtes d'Europe & d'Asie, sont rentrées au Port d'Aura dans l'Isle de Paros où elles perdent journellement, par les maladies, huit ou dix hommes de leurs équipages. Quatre Vaisseaux, sur l'un desquels est embarqué le Général Orlow, ont pris la route de Livourne. Une partie des Volontaires Albanois que ce Général a congédiés avant son départ, fait des courses dans l'Archipel sur des Bateaux armés, & menace tous les Bâtimens qui ne sont pas en état de se défendre. Les Frégates Françoises tiennent continuellement la mer pour détruire ces Pirates.

De Petersbourg, le 29 *Janvier* 1772.

On vient d'apprendre la triste nouvelle que le Palais Impérial de Moskow a été réduit en cendres avec tous les meubles qui s'y trouvoient. La perte que cette incendie a causée est evaluée à 500, 000 roubles.

La contagion regne encore dans les Pro-

Digitized by Google

vinces intérieures de l'Empire. Elle s'eſt manifeſtée de nouveau à Moskow & dans les Provinces voiſines : elle a fait de grands ravages dans l'Ukraine, & l'on mande de Taganok qu'il y eſt mort trois mille hommes de la ſeule Légion de Moskow, compoſée auparavant de ſix mille, outre un grand nombre de Matelots deſtinés pour la petite Flotte de la Mer Noire.

Le Comte de Tottleben ne retournera plus dans la Georgie. L'Impératrice lui a permis de faire la campagne prochaine en Pologne. Il paroît que le mauvais ſuccès des entrepriſes formées en Aſie a rebuté la Cour de Ruſſie, & qu'il ne ſera plus queſtion d'envoyer des armées pour favoriſer la diverſion que devoit faire le Prince Héraclius.

De Dantzick, le 4 Février 1772.

L'Ambaſſadeur de Ruſſie n'a point levé le ſequeſtre qu'il avoit mis ſur les biens du Comte Oginski & du Prince Evêque de Wilna, comme on l'avoit annoncé. Il a au contraire ſequeſtré les biens de pluſieurs Magnats Polonois, entr'autres ceux du Marquis Wielopoli, Maréchal de la Couronne, & ceux d'un grand nombre de Gentilshommes.

Le Général Belling vient de défendre à tous les habitans de la Pruſſe Polonoiſe de conduire du bled dans cette Ville juſqu'à ce que les livraiſons ordonnées par les Pruſſiens ſoient remplies &, afin d'empêcher qu'on ne contrevienne à cette défenſe, il a placé des piquets de Houſſards ſur tous les chemins qui aboutiſſent à Dantzick, de ſorte que, depuis trois jours il n'eſt entré ici aucune ſorte de grains. La miſere eſt exceſſive dans la Pruſſe Polonoiſe : on évalue à 490, 000 liv. les contributions exigées par les Pruſſiens, dans le ſeul Territoire de Dantzick, pendant une année.

Les lettres de Lithuanie portent que le nouveau Corps de troupes Ruſſes, compoſé de Calmouks, de Boskires & d'autres Nations Aſiatiques voiſines de la Chine, avance vers la Pologne, ſous les ordres du Major Salomon. Ce ſont des Peuples feroces & barbares qui ne ſont point éclairés des lumieres du Chriſtianiſme, qui vivent de chair crue, de chiens & de chevaux, & que la Ruſſie n'emploie que dans les dernieres extrêmités. On dit que ce Corps eſt deſtiné à relever les Ruſſes épars dans ce Royaume, qui doivent ſe rendre à la grande armée. La Commiſſion de Guerre de Lithuanie a renvoyé ſes ſéances au mois de Juillet prochain ; elle a ordonné que ceux qui avoient payé la capitation aux Confédérés, la paieroient une ſeconde fois. Un Détachement de deux cens Ruſſes parcourt la Samogitie & y fait beaucoup de ravages, malgré les ordres que le Général Bibikow a adreſſés à ceux qui le commandent d'uſer de la plus grande modération.

De Stockolm, le 7 Février 1772.

Le 1^r^ de ce mois, le Roi, accompagné du Sous-Gouverneur de Stockolm, ſe rendit à l'Hôpital de Sabatſberg, ſitué dans un des Fauxbourgs de cette Ville. Sa Majeſté, après s'être fait rendre compte de la ſituation préſente de cet établiſſement, de ſes revenus, du nombre des Pauvres qui s'y trouvent, de la maniere dont ils ſont entretenus, daigna viſiter même les malades & les vieillards, & leur dit à tous des choſes conſolantes. Elle entra dans les plus grands détails, tant avec eux qu'avec les Adminiſtrateurs, & ordonna de diſtribuer, aux Pauvres, à ſes dépens, trois cens liſpunds de farine (le liſpund eſt une meſure de vingt livres). L'humanité du Monarque & la ſenſibilité qu'il montra aux maux dont ces malheureux étoient affligés, produiſirent un ſpectacle attendriſſant & l'abondance des larmes que verſerent ces infortunés, prouva les tranſports de leur reconnoiſſance & la profonde impreſſion que cet acte de bienfaiſance faiſoit ſur eux.

Le 5 de ce mois, le Roi aſſiſta, pour la premiere fois, à la ſéance de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville, dont il a bien voulu ſe déclarer le protecteur.

Le même jour, l'Ordre de la Nobleſſe approuva la propoſition faite par l'Ordre de la Bourgeoiſie, de procéder à l'élection d'un nouveau Chancelier de Juſtice ; en conſéquence les Benckmen (c'eſt-à-dire ceux qui ont fait choix des Electeurs pour le Comité Secret & pour les différentes Députations) ſe ſont aſſemblés hier & ont nommé de nouveaux Electeurs qui ſe réuniront avec ceux des autres Ordres pour la nomination du (hancelier de Juſtice. Un Gentilhomme propoſa, dans la même aſſemblée, de ſuſpendre l'exécution de l'Ordonnance rendue par la Nobleſſe en 1762, par laquelle on défend l'attribution du droit de ſuffrage & de ſéance dans ce Corps à tout nouveau Membre juſqu'à ce que le nombre de ceux qui le compoſent ſoit réduit à huit cens. Cet avis fut porté en faveur de ceux qui ont été ennoblis par le Roi, depuis cette époque. La déciſion de cette affaire fut renvoyée à une autre ſéance. L'Ordre de la Nobleſſe examina l'extrait des Protocoles des Bourgeois ſur l'avis de faire conférer, par les Etats, au Général Baron Madbeck la place de Grand Gouverneur de Stockolm, qui eſt vacante.

Digitized by Google

Les débâts furent fort longs & fort vifs, & ne se terminerent que par la voie du scrutin. On alla donc aux suffrages pour sçavoir si l'on approuveroit l'avis de la Bourgeoisie, ou si la Noblesse refuseroit d'y acquiescer, attendu qu'il est contraire à l'Edit de 1756, qui attribue au Roi la disposition des places de confiance & à l'Edit de 1756 sur l'exécution des Loix. La premiere opinion fut adoptée à la pluralité de trois cens deux voix contre deux cens quatre vingt huit.

La Députation des expéditions représenta aux Etats la nécessité d'exiger des divers Parlements du Royaume des détails & des éclaircissemens sur la conduite des Officiers publics qui sont sous leur direction & de la maniere dont ils se sont acquittés de leurs fonctions. Le Clergé approuva cette proposition. Il y a, en Suede, trois Parlements ou Cours de Justice, 1°. le Parlement de Suede, qui réside à Stockolm, & qui a dans son ressort les Provinces du milieu & du Nord du Royaume; 2°. Le Parlement Gothique qui se tient à Jenkoping & qui a sous sa Jurisdiction les Provinces Méridionales; 3°. Le Parlement d'Abo qui réside dans cette Ville & qui connoit de toutes les affaires de la Finlande.

De Vienne, le 8 Février 1772.

Les Officiers qui avoient obtenu la permission de venir en cette Capitale, pour y passer le Carnaval, ont reçu ordre de se rendre incessamment à leurs Régimens.

Des Frontieres de La Silésie, le 17 Février 1772.

Le sieur Walewski, Maréchal du Palatinat de Cracovie, ayant été informé de la prise du Château de Cracovie & de la foiblesse de la Garnison qui s'y trouvoit, sous les ordres du sieur de Choisy, assembla, le 3 de ce mois, tous les Corps de Cavalerie cantonnés aux environs de Tynieck & de Lanskron, pour porter du secours à cette Forteresse. Il prit avec lui la division de Cavalerie de Pomeranie, commandée par le sieur Pionicki, Conseiller du Palatinat de Culm, cent cinquante Dragons de la même division, commandés par le sieur Gordon, Colonel du même Palatinat, la Cavalerie de Lencyce, aux ordres du sieur Dzierbicki, Maréchal de ce Palatinat, deux cens cinquante hommes d'Infanterie, tirés de la Garnison de Lanskron, commandés par le sieur Galibert, & trois Compagnies de Chasseurs, aux ordres du sieur de la Serre, ainsi que deux pieces de canon. Cette troupe parut devant Cracovie, peu de temps après que le Général Szuwarow y fut arrivé de Lublin, ainsi que le sieur Braniki, Grand Veneur de Lithuanie, le seul Officier de marque qui agisse ouvertement contre les Confédérés, avec douze cens Houlans du Roi de Pologne. Ce renfort avoit servi au Général Russe pour garnir d'Infanterie tous les Faubourgs de Cracovie. Il avoit placé cent hommes & deux pieces de canon, dans une redoute, à la tête du pont de la Vieille Vistule, sur lequel il falloit nécessairement passer pour parvenir au Château &, à quelque distance de ce poste, un Détachement de trois cens hommes pour le soutenir. Le sieur Galibert eut le courage d'attaquer les Russes dans la position avantageuse qu'ils occupoient. Il les força à la tête du pont, repoussa les troupes qui venoient à leur secours & pénétra, avec toute son Infanterie & deux cens cinquante Dragons, dans le Château. Pendant cette attaque, les sieurs Walewski & Dzierbicki chargerent & culbuterent, avec leur Cavalerie, les Escadrons Russes qui s'étoient portés sur le flanc de l'Infanterie du sieur Galibert & se retirerent ensuite sur Tynieck, sans avoir perdu plus de quarante hommes, entre lesquels se trouve le sieur Lizsinski, Lieutenant de Chasseurs.

La nuit du 4 au 5, ces deux Maréchaux furent informés par le sieur de Choisy que sa Cavalerie lui étant à charge, il tâcheroit de la renvoyer, à la faveur d'une sortie qu'il les prioit de favoriser. Sur cet avis, ils retournerent une seconde fois devant Cracovie, firent plier les Russes qui s'opposoient à eux & recueillirent les sieurs Dittewar & Bloadeau, Officiers de Cavalerie, qui s'étoient ouvert un passage par la Ville pour les joindre avec cent cinquante chevaux. Après cette nouvelle expédition, ces deux Marechaux de Confedérés firent tranquillement leur retraite sur Tynieck & Lanskron, sans avoir été entamés par la Cavalerie des sieurs Szuwarow & Braniki. La Garnison du Château de Cracovie est actuellement composée de 800 hommes d'Infanterie & de deux cens Dragons, & l'on ne craint point que cette Forteresse, qui est pourvue de vivres & de munitions pour plusieurs années, soit enlevée aux Confédérés. Les sieurs Pulawski & Zaremba, instruits de cet événement, se sont mis en mouvement de leur côté pour resserrer les cantonnemens des Russes & pour les inquiéter sur les derrieres.

De Cadix, le 7 Février 1772.

Il s'éleva, le 30 du mois dernier, une violente tempête qui dura toute la nuit. Plusieurs Bâtimens qui mouilloient dans cette Baye,

Digitized by Google

ont perdu leurs cables & ont échoué aux plages du Port Sainte Marie & du Port Royal. De ce nombre sont un gros Bâtiment Espagnol, un Brigantin Anglois, un Paquebot Suédois & deux Bâtimens François, sçavoir *le Nouveau Mercure*, commandé par le Capitaine Pierre le Clerc, du Havre, & le Dogre *l'Aimable Catherine*, commandé par le Capitaine Jean Nicolon, de Nantes. Ce dernier a chaviré sur un bas-fond : la cargaison a été perdue & tout l'équipage a péri, à la réserve de deux Matelots, qui ont passé la nuit dans les hunes. Ils alloient être engloutis, lorsqu'ils ont été secourus par la Chaloupe d'un Bâtiment Hollandois. Quant au *Nouveau Mercure*, il a échoué sur un si mauvais parage, qu'on craint de ne pouvoir l'en retirer.

Le beau temps ayant succédé aux ouragans qui régnoient sur nos parages depuis quelques semaines, *le Duc de Duras*, & *le Massiac*, Vaisseaux François, ont appareillé, le 5 de ce mois, pour les Isles de France & de Bourbon.

Le sieur de Navarro, Marquis de la Victoire, Grand Croix de l'Ordre de Saint-Janvier, Capitaine Général des Armées Navales, Directeur Général de la Marine & Commandant de ce Département, est mort, le 5 de ce mois, à l'Isle de Saint Léon.

De Naples, le 8 Février 1772.

Le Résident de Venise à cette Cour, a appris, la semaine derniere, par un exprès dépêche de Corfou, que le Vaisseau de guerre, *le Courier*, de cinquante-quatre canons & de six cens hommes d'équipage, & la Frégate, *la Vigilance*, faisant partie de l'Escadre Vénitienne, qui croise dans les Mers du Levant, sous les ordres du Chevalier Emmo, ont été jettés sur la côte d'Elios en Morée ; que le Vaisseau a coulé à fond, & que presque tout l'équipage a péri ; mais qu'on espere sauver la Frégate, qui a échoué sur un banc de sable.

On a essuyé ici, depuis plus d'un mois, de violens ouragans avec des pluies abondantes.

De Rome, le 12 Février 1772.

L'Etat Ecclésiastique ayant manqué de grains, vers la fin du Pontificat de Clément XIII, on fut obligé de tirer du trésor de Sixte V, gardé au Château Saint-Ange, environ 500, 000 écus Romains pour en acheter au-dehors. Il fut réglé en même temps que les intérêts provenans des revenus des biens allodiaux de la Maison de la Rovere, acquis par la Chambre Apostolique, seroient employés peu à peu, à remplir le vuide fait au trésor. On dit que, dans le dernier Consistoire, les Cardinaux Chefs d'Ordres ont informé le Sacré Collège qu'il y avoit déjà un fonds de 100, 000 écus Romains, mais que Sa Sainteté, pour ne pas diminuer la masse des especes & pour favoriser la circulation, n'avoit pas jugé à propos que l'on déposât cette somme au Château Saint-Ange.

Le Cardinal Marc-Antoine Colonna, Vicaire Général de Sa Sainteté, a fait publier, le 6 de ce mois, un Edit, par lequel il est enjoint à tous les Archevêques, Evêques & autres Chefs des Eglises de la domination du Saint Siege, de se conformer en tout aux Décrets du Concile de Trente & aux Constitutions Apostoliques, rendues par Pie IV en 1564, & par Urbain VIII en 1634, sur la Résidence des Evêques dans leurs Dioceses, sous les peines & censures énoncées dans lesdits Décrets & Constitutions. Il est également enjoint à tous les Clercs Bénéficiers, tant Séculiers que Réguliers, même à ceux qui auroient obtenu des dispenses pour s'absenter de leurs Cures, Canonicats ou autres Bénéfices, d'y retourner dans douze jours, pour dernier terme, & cela par le chemin le plus court, & d'y fixer leur résidence, sous peine, outre les censures portées par les Décrets des Conciles & par les Constitutions Apostoliques, d'une amende de cent écus, même de prison, suivant les circonstances, & de privation de leurs Bénéfices pour ceux qui laisseront écouler six mois, sans obéir à l'Edit.

Mercredi dernier, un des ressorts du carrosse de Sa Sainteté se cassa & le Saint Pere courut le danger d'être renversé. On lui proposa de monter dans le second carrosse de sa suite ; mais il répondit qu'il vouloit se servir de celui de Saint François, qui n'est point sujet à verser, & il revint, à pied, de sa promenade ordinaire.

De Florence, le 3 Février 1772.

Les inondations sont les plus grands ravages dans ce Pays. Un torrent, qui passe auprès du Château de Cecma, est sorti de son lit avec tant d'impétuosité, qu'il a emporté la moitié de cet édifice. L'Ombrone a fait aussi de grands dégâts. Les eaux de l'Arno se sont gonflées si prodigieusement, que cette Ville auroit été exposée au plus grand danger, si le fleuve n'eût pas rompu ses digues à Muggello. On a eu les mêmes alarmes à Pise. Une montagne s'est écroulée aux environs de Poggibonsi.

On

Digitized by Google

On mande de Galeata qu'il y eſt tombé une ſi grande abondance de neige, que les chemins ont été impraticables pendant pluſieurs jours. Cinq perſonnes, qui ont eu la témérité de ſe mettre en route pendant qu'il neigeoit avec le plus de violence, ont été englouties.

De Londres, le 29 Février 1772.

La Princeſſe de Brunſwick eſt partie le 7, & a dû arriver, le 19, à Calais, d'où elle continuera ſa route pour l'Allemagne.

On a appris par le Vaiſſeau muntionnaire *La Floriſſe*, nouvellement arrivé du Port Egmont, que deux Navires Eſpagnols y avoient apporté, au mois d'Octobre dernier, l'artillerie & les munitions trouvées dans l'établiſſement Anglois lorſque les Eſpagnols en prirent poſſeſſion.

Le ſieur Shuldham, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, a été nommé pour commander l'Eſcadre qui doit croiſer à Terre-Neuve.

Le ſieur Charles Fox, l'un des fils du Lord Holland, s'eſt démis, le 19 de ce mois, de la place de Commiſſaire de l'Amirauté. Le Roi n'a encore nommé perſonne pour lui ſuccéder.

On a parlé précédemment du projet du ſieur Sawbridge, de propoſer à la Chambre des Communes de révoquer l'Acte qui a rendu le Parlement ſeptenaire & de le réduire à un moindre nombre d'années; de la Requête preſentée à cet effet au Lord-Maire & du refus que fit ce Magiſtrat d'aſſembler la Bourgeoiſie, ſur le motif que le droit d'aſſembler extraordinairement la Communauté étoit en litige.

D'après cette réponſe, une partie de la Communauté s'aſſembla dans la taverne de la *Demi-Lune*. Le ſieur Edridge fit une violente déclamation contre la conduite du Lord Maire. Il donna des qualifications odieuſes à ce Magiſtrat qui, ſelon lui, en avoit impoſé dans le prétexte dont il s'étoit ſervi. Il avança que le Lord Maire s'étoit rendu coupable d'un menſonge envers le Corps de la Bourgeoiſie & finit par ces expreſſions offenſantes: « Je vous dénonce, Meſſieurs, le Lord-Maire actuel comme le véritable » ennemi de nos privileges; &, afin de lui imprimer » la tache ineffaçable d'avoir employé le menſonge » pour trahir les droits de ſes Concitoyens, je de» mande qu'il ſoit voté, qu'il n'eſt point vrai que le » droit de la Bourgeoiſie, relativement aux aſſem» blées générales, ſoit en litige; mais que ce droit » eſt inherent à la Bourgeoiſie & lui appartient inc » conteſtablement. » Cette propoſition fut reçue avec un applaudiſſement univerſel. Un ſeul particulier prit la défenſe du Lord-Maire: il voulut, mais inutilement, obſerver combien il étoit indécent qu'une aſſemblée ſi reſpectable vouât un démenti formel contre le premier Magiſtrat de Londres. Envain il avança des faits, il cita des autorités dont on lui nia l'exiſtence, & il fut obligé de céder au torrent. On diſcuta de nouveau, & toujours avec la même aigreur, la réponſe du Lord-Maire: enfin l'avis du ſieur Edridge paſſa d'une voix unanime. Tous les Membres du Conſeil Commun, qui ſe trouvoient à l'aſſemblée, allerent en conſéquence, le lendemain, chez le Lord Maire, pour demander la convocation du Conſeil Commun, afin de délibérer ſur la Requête de la Bourgeoiſie.

Le Lord Maire convoqua ce Conſeil, & l'aſſemblée ſe tint, le Jeudi 20 de ce mois. On y fit la propoſition de demander une aſſemblée générale de la Bourgeoiſie, pour dreſſer les inſtructions, d'après leſquelles les Députés de la Ville de Londres, dans la Chambre des Communes, appuieroient l'avis qui devoit être ouvert par l'Alderman Sawbridge d'abréger la durée des Parlemens. Il y eut des voix pour diſcuter ſi l'on donneroit la préference aux Parlemens triennaux ou aux Parlemens annuels; mais le plus grand nombre inſiſta pour qu'on s'en tînt à la propoſition qui portoit ſur l'aſſemblée de la Bourgeoiſie. Après quelques autres diſcuſſions, le Lord-Maire ſe leva & déclara qu'il n'avoit ni le pouvoir, ni la volonté de convoquer l'aſſemblée générale, ainſi qu'il en étoit requis, & qu'il perſiſtoit dans les motifs du refus qu'il avoit déjà fait dans ſa premiere réponſe. Le ſieur Bellas propoſa alors une nouvelle queſtion, ſçavoir, ſi le Conſeil Commun n'avoit pas le droit d'inſiſter pour que le Lord Maire convoquât une aſſemblée générale demandée par ce Conſeil. Il fut dit que cette queſtion ſeroit examinée & qu'on en rendroit compte au Conſeil le plutôt qu'il ſeroit poſſible. On arrêta encore que ſi l'avis qui en réſulteroit ne déterminoit pas le Lord-Maire à changer de réſolution, le Conſeil expédieroit lui même les lettres de convocation & qu'il y étoit autoriſé par une Conſultation de l'année 1648.

Le ſieur Wilkes a très peu figuré dans tous ces débats. La Société du Bill des Droits, qui s'eſt aſſemblée dans le même temps, n'a traité que d'objets relatifs aux intérêts particuliers de ce Shériff. Au reſte, on ne ceſſe de l'attaquer dans les Ecrits publics ſur la chûte de ſa réputation & de ſon crédit. On demande ce qu'il a fait pour l'intérêt du Peuple depuis qu'il eſt Shériff: on obſerve que le tout ſe réduit à un ordre d'ôter les fers à des priſonniers qui s'oppoſent à cette grace loin de la demander, & de faire afficher en gros caracteres à une porte qu'on entrera *gratis*, tandis qu'on paie encore plus cher qu'auparavant pour y entrer. Quoiqu'il en ſoit, il paroît que l'aſſemblée générale de la Bourgeoiſie aura lieu de façon ou d'autre, mais on croit qu'on pourra peut-être ſtatuer pour l'avenir que perſonne ne ſera élu Lord-Maire, ſans avoir promis auparavant de convoquer les aſſemblées générales de la Bourgeoiſie, toutes les fois que les circonſtances l'exigeront.

D'un autre côté, les Bourgeois de Briſtol ſe ſont aſſemblés, le 20 de ce mois, à leur Hôtel de-Ville, & ils ont arrêté de charger leurs Repréſentans au Parlement, d'appuyer de tout leur pouvoir la propo-

Digitized by Google

sition que devoit y faire le sieur Sawbridge, d'abréger la durée des Parlemens.

De Marseille, le 24 Février 1772.

Il y a quelques années que le sieur Courau, de la Ville de la Ciotat, Capitaine de Bâtiment marchand, conçut le projet d'armer en course contre les Turcs. Il avoit même osé commencer, à Marseille, les préparatifs de son expédition, d'où il comptoit passer à Gênes pour les achever. Son projet fut découvert, & l'on arrêta ce Capitaine avec son Bâtiment. Il fut dans la suite élargi; il quitta la France, pour se mettre au service de la Flotte Russe, & il obtint le commandement d'un Bâtiment Corsaire. On a appris par le Capitaine Seren, venu de Damiat, qu'il s'est emparé, en Décembre, sur le *Bogas* de cette Ville (*Phatniticum ostium*) d'un Bâtiment Egyptien; & qu'il a même arrêté celui du Capitaine Icard, son Compatriote, chargé pour le compte des Turcs.

Le Capitaine Grasset, arrivé de Tunis, a rapporté que le Bâtiment du Capitaine Cauvet, venant d'Acre, avec une cargaison de riz & de coton, destinée pour Marseille, avoit coulé bas, le 26 Décembre, à l'Est du Cap Salomon & que celui du Capitaine Pereires, parti de Tunis, avoit échoué près de Souse. Les équipages de ces deux Bâtimens ont eu le bonheur de se sauver dans les Chaloupes. Le Capitaine Lardasal, parti, le 9 Février, de Larrache, (*Linx*, dont la Fable faisoit la demeure d'Anthée combattu par Hercule) a rapporté qu'il avoit appris par le Patron d'un Bateau Espagnol, qu'un coup de vent de Sud-Oueſt avoit fait périr, le 1er de ce mois, dans la rade de Gibraltar, quatorze Navires de différentes Nations, du nombre desquels étoit un Vaisseau de guerre Anglois.

De Versailles, le 4 Mars 1772.

Le Roi a reçu, aujourd'hui, les Cendres des mains du Cardinal de la Roche-Aimon, Grand Aumônier de France.

Le Roi vient d'accorder les Entrées de sa Chambre au Comte de Crenay, Mestre de Camp de Cavalerie, Enseigne des Gendarmes de la Garde Ordinaire de Sa Majesté, Maître de la Garderobe de Monseigneur le Comte de Provence.

Sa Majesté & la Famille Royale ont signé, le 28 du mois dernier, le contrat de mariage du Comte de Clarac, Colonel du Régiment de Périgord, avec Demoiselle Chaumont de la Milliere; & celui du Comte de Galliffet, Capitaine de Cavalerie, avec Demoiselle de Galliffet.

Lundi dernier, la Comtesse de Noailles, Dame d'Honneur de Madame la Dauphine, donna un bal chez elle. Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monseigneur le Comte de Provence, Madame la Comtesse de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois lui firent l'honneur d'y aller danser & souper. Le bal dura jusqu'à six heures du matin. Le lendemain, il y eut bal chez Madame la Dauphine.

De Paris, le 6 Mars 1772.

Le Roi ayant accordé sept brevets de Vétérans pour le Régiment de la Marck, Infanterie Allemande, le sieur de Freytag, Lieutenant-Colonel, Commandant le Régiment, a fait la réception des sept Sujets qui ont mérité cette distinction. Cette cérémonie, qui s'est faite, le 21 du mois dernier, sur la Place d'Armes de Grenoble, a été terminée par un repas que les Capitaines & les Officiers de l'Etat-Major ont donné aux Vétérans.

Le 23, on a fait, à Strasbourg, la même cérémonie, avec à peu près les mêmes formalités. Le Chevalier du Haut, Brigadier d'Infanterie, Commandant l'Ecole d'Artillerie, a donné à vingt Soldats du Régiment de Besançon du Corps Royal d'Artillerie en garnison à Strasbourg, des brevets de Vétérans & les marques de distinction dues à l'ancienneté de leurs services.

Judith de Bouchet de Sourches, Comtesse de Rochemore, est morte, le 24 Février, au Château de Gallargues, en Languedoc, âgée de trente-cinq ans.

Marie Doumergue est morte à Villetéal, en Agenois, le 29 Janvier dernier, âgée de cent six ans.

Le sieur Adanson, de l'Académie Royale des Sciences, va donner un second Cours d'Histoire Naturelle, où les trois regnes sont présentés & développés dans toute leur étendue, suivant une division nouvelle par familles. Les personnes qui voudront suivre ce Cours, sont priées de se faire inscrire incessamment chez lui, rue Neuve des-Petits-Champs, entre la rue de Richelieu & celle de Sainte-Anne.

Cours des Effets Commerçables, le 29 Février.

ACTIONS des Indes . . 1065 liv.
Promesses au den. 20. . 18 p. %. p.
Idem à 4 pour cent. . . 66 $\frac{1}{2}$ f. 80 p.
Les autres Effets sans prix fixe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 9 MARS 1772.

De Tunis, le 1er Janvier 1772.

LE Gouvernement a fait saisir des sommes considérables de faux sequins zermaboubs. On soupçonne que ces pieces, ainsi que d'autres especes d'or falsifiées, sont venues de Livourne. On a pris des mesures pour en arrêter le cours & pour en découvrir les fabricateurs & les distributeurs.

Un Capitaine François, qui est arrivé hier, a rapporté qu'il avoit péri un Bâtiment Anglois à la hauteur de l'Isle de Candie; que les gens de l'équipage, après s'être sauvés à terre sur la Chaloupe, avoient pensé être massacrés par les habitans de la côte qui les prenoient pour des Russes; mais que le Consul de France les avoit secourus à temps & les avoit réclamés auprès du Pacha, qui les lui avoit remis après quelques difficultés.

Il est arrivé ici de l'Isle de Candie, où la disette continue, dix ou douze Bâtimens François pour charger des denrées; mais le Bey, craignant de les faire trop renchérir dans le Royaume, vient d'en défendre rigoureusement la sortie pour la Turquie, & l'on ne croit pas qu'il se prête davantage aux besoins des Peuples du Levant.

De Dantzick, le 10 Février 1772.

Les Sénateurs de la Province de Prusse ont écrit, le 5 de ce mois, au Roi de Prusse la lettre suivante, sur les contributions arbitraires que les Généraux Belling & Thaden exigent de cette Province & sur les vexations qu'ils y exercent.

« SIRE,

» Nous nous serions un crime d'importuner » une seconde fois Votre Majesté de nos » plaintes, s'il nous restoit un autre moyen » de faire finir les maux dont nous gémissons. » Nous sçaurions respecter les momens pré- » cieux qu'Elle donne à la grandeur de ses » projets, au soin de ses Etats & au bonheur » de ses Peuples.

» Mais, Sire, c'est en vain que, dans un » premier Mémoire, nous en avons fait le » détail au Ministre de Votre Majesté de la » maniere la plus circonstanciée & la plus » frappante. Nous avons vu, avec autant de » douleur que de surprise, nos représenta- » tions rejettées & les traitemens arbitraires » des Généraux Belling & Thaden continuer » avec encore plus de dureté & d'audace. Les » excès de toute espece qu'ils se permettent, » sous le nom auguste de Votre Majesté, » principalement le Général Belling, le cri » des habitans de tout ordre que leur tyran- » nie réduit au désespoir, & l'épuisement gé- » néral du Pays, nous forcent à rompre le » silence & nous font un devoir de réclamer » l'humanité & la justice de Votre Majesté.

» Depuis une année entiere, ces Généraux » exercent dans cette Province Polonoise le » despotisme le plus absolu & le plus acca- » blant. Non contens d'exiger impérieusement » des sommes exorbitantes en argent & des » contributions énormes en grains & en four- » rages, qui suffiroient à la subsistance du » quadruple des troupes qu'ils ont sous leurs » ordres, ils en font faire la livraison à des » poids & à des mesures extraordinaires, & » ils rançonnent encore la Noblesse des deux » Ordres à leur profit particulier.

» Nous ne releverons point ici, Sire, les » exactions, les pillages & les déprédations » des Officiers subalternes & des Soldats. Il » suffit de dire qu'ils se comportent dans les » Villages avec moins de discrétion qu'il n'est » d'usage de le faire dans un Pays ennemi & » couquis: nous nous contentons de repré- » senter à Votre Majesté qu'indépendamment

» des sommes & des contributions immenſes » que ces Généraux ont tirées du Corps entier de la Nobleſſe, & qui montent à plus » d'une année & demie du revenu total des » terres de chaque Gentilhomme, les ſeules » Abbayes d'Oliva & de Peplin ont payé plus » de 13, 000 ducats en argent ou en fourrages. » Les Religieuſes de Jukon, privées de toute » ſubſiſtance par les exactions les plus dures » & les plus violentes, vont être dans la néceſ» ſité d'abandonner l'aſyle de leur Cloître, » pour chercher des reſſources dans la charité » Chrétienne. Le Général Belling a porté la » témérité juſqu'à demander, de ſa propre » autorité, à la Nobleſſe & au Clergé, ſous » peine d'amende & de punition rigoureuſe, » un état en colonnes de la quantité & de la » valeur de leurs terres, du nombre des per» ſonnes de leurs familles & des habitans de » tout ſexe, de tout âge & de toute condition » établies dans leurs poſſeſſions.

» Enfin, lorſque la Province eſt entiere» ment épuiſée de ſubſiſtances, que nous tou» chons au moment de voir la famine dans le » Pays & les Sujets de nos terres périr de mi» ſere, ces Généraux veulent aujourd'hui nous » forcer militairement à leur fournir tous les » grains dont ils prétendent avoir beſoin pour » des magaſins. C'eſt à nous à les acheter ou » nous pourrons, à les leur livrer à la meſure » qu'ils trouveront bon de les recevoir, au » prix qu'ils voudront en donner & qu'ils ne » paieront qu'en eſpeces publiquement dé» criées. Dans une ſituation auſſi déplorable, » Sire, nous avons tout lieu de nous flatter » que Votre Majeſté, perſuadée de la vérité » des faits que nous lui expoſons & que nous » ſommes en état de prouver par des actes au» thentiques, ſe laiſſera toucher au récit des » traitemens cruels dont nous ſommes les vic» times. Nous ne doutons point qu'Elle ne » ſoit juſtement indignée de l'abus criminel » que ſes Généraux ont oſé faire de ſa puiſ» ſance & de ſon nom ſacré pour ravager & » ruiner un Province étrangere & libre, qui » croyoit pouvoir ſe féliciter d'être dans le » voiſinage d'un auſſi grand Roi.

» Nous eſpérons enfin qu'en déſavouant » leur conduite tortionnaire & tyrannique, » Votre Majeſté daignera du moins mettre » fin à leurs conciuſſions & à leurs violences; » & que, ſi Elle ne fait pas rendre à la Pro» vince ce qu'ils lui ont enlevé de force, Elle » voudra bien y rétablir le calme & la ſûreté » publique, & juſtifier ainſi la confiance que » nous avons dans ſa généroſité, nos vœux » pour le bonheur & pour la gloire de ſon » regne, & le très-profond reſpect avec lequel » nous ſommes, &c. »

De Copenhague, le 18 Février 1772.

Le courier que le ſieur Keith, Miniſtre d'Angleterre, a expédié à ſa Cour pour lui faire part de la révolution arrivée le 17 Janvier, eſt de retour depuis quelques jours. Ce Miniſtre a eu une audience particuliere du Roi, à la ſuite de laquelle il a dépêché un ſecond courier. On ne parle preſque point des priſonniers; ils ſont détenus dans différens endroits de Copenhague. On dit qu'on va les réunir dans la Citadelle & que, dans le cours de la ſemaine prochaine, on commencera les interrogatoires. On a donné des ordres de préparer & de rendre habitable le vieux Château d'Albourg, ſitué dans le Nord de la Jutlande; mais on ignore pour quel objet. La Commiſſion chargée d'inſtruire le procès des priſonniers d'Etat a tendu une Ordonnance, en vertu de laquelle tous ceux qui ont reçu des préſens des Comtes Struenſée & de Brandt ont dû les rapporter. Elle en a fait l'examen & les a remis aux mêmes perſonnes, au nom du Roi. Le Contre-Amiral Kaas, qui a conduit l'expédition contre Alger, a obtenu, ainſi que le ſieur Dubello, Ecuyer du Roi, la Clef de Chambellan. La nouvelle expédition projettée contre cette Régence n'aura pas lieu, & l'on a donné aux Matelots, deſtinés à être employés ſur les Vaiſſeaux, des paſſe-ports pour retourner dans leur famille.

On a imprimé & publié un Ecrit en Langue Danoiſe, adreſſé au Roi par le ſieur Frédéric Suhm, Conſeiller de Conférence & Membre de la Commiſſion établie pour l'examen des papiers des priſonniers d'Etat. Cet Ouvrage, écrit avec chaleur & relatif aux circonſtances préſentes, a fait une grande ſenſation. L'Auteur y blâme ouvertement les opérations de l'ancien Miniſtere, il applaudit au motif de la révolution, il donne des éloges au Prince Frédéric & à la Reine Douairiere, & il invite Sa Majeſté à ſuivre les maximes qu'il trace dans cet Ouvrage.

Le Contre-Amiral Hamſen n'eſt plus gardé, comme il l'étoit, par un Officier. Il n'a cependant point encore la liberté de ſortir: on prétend qu'il y a apparence que le Profeſſeur Berger n'eſt pas coupable du crime dont on l'accuſoit. Le Secrétaire du Cabinet, deux Dames de la ſuite de la Reine, la nourrice du Prince Héréditaire & deux Negres qui avoient ci devant les Entrées des Chambres du Château, ainſi que vingt autres perſonnes,

Digitized by Google

ont comparu devant la Commiſſion de l'Inquiſition; mais on ignore ce qu'ils ont dépoſé. Les différens Départemens ſont occupés à examiner les ordres du Cabinet, expédiés depuis le 15 Septembre 1770 juſqu'au 17 Janvier 1772. Le nombre en eſt prodigieux. On compte annuller tous ceux dont on ne reconnoîtra point l'utilité. Le Conſeil Privé s'aſſemble deux fois par jour, & Sa Majeſté y aſſiſte ſouvent.

Le Conſeiller de Conférence Gotthard-Albert Braam a été nommé premier Préſident de cette Capitale. La place de Major a été donnée au ſieur de Widersheim.

De Manheim, le 20 Février 1772.

Une montagne voiſine du Village de Nieder-Ulm, ſitué à deux lieues de cette Ville, s'eſt enfoncée à plus de vingt pieds au-deſſous du niveau de la plaine. Le ſommet, qui étoit couvert de gros arbres, s'en eſt détaché, & il eſt tombé à plus de cent pas. Les habitans n'ont ſenti aucune commotion; mais ils ont entendu un bruit ſemblable à un coup de canon. Le terrein, ſur lequel cette montagne étoit aſſiſe, eſt rempli de crevaſſes qui ont quatre à cinq pieds de largeur ſur quinze à vingt de profondeur.

De Bologne, le 13 Janvier 1772.

On mande de Mantoue que la plus grande partie des troupes Autrichiennes qui étoient employées à la garde de cet Etat, ont paſſé en Allemagne, & qu'on y fait de nouvelles levées. On ajoute qu'on tiré de cette Province, & particulierement de Breſſe, de Cremone & de Bergame, une grande quantité de grains deſtinés pour l'Allemagne.

De Londres, le 25 Février 1772.

Les deux Chambres du Parlement ſe ſont occupées du Meſſage du Roi touchant les mariages des Princes de la Maiſon Royale. On a lu, dans celle des Communes, le projet d'un Bill dont voici les principaux Articles. Par le premier, il ſera défendu à tous Princes & à toutes Princeſſes de la Famille Royale de ſe marier ſans le conſentement du Roi, avant l'âge de vingt-cinq ans. Le ſecond porte que, ſi quelque Prince ou Princeſſe de la Famille Royale, au-deſſus de l'âge de vingt-cinq ans, deſire ſe marier, ce Prince & cette Princeſſe ſeront obligés de donner par écrit, au Conſeil Privé, le nom de la perſonne à laquelle ils voudront s'allier & ſi, après l'eſpace d'un an, aucune des deux Chambres du Parlement ne s'oppoſe à ce mariage, c'eſt-à-dire, ſi ni l'une ni l'autre Chambre ne préſente d'Adreſſe au Roi pour l'empêcher, ils pourront ſe marier, quand même le Roi déſapprouveroit cette union. Enfin, par le troiſieme Article, il eſt ſtatué que toute perſonne qui aura favoriſé quelque mariage ſecret dans la Famille Royale ou qui, ayant eu connoiſſance de quelque projet de mariage de ce genre, n'en aura pas donné avis, ſera punie comme coupable du crime de *præmunire*, ou de mépris de la Suprématie du Roi. Le crime de *præmunire* étoit autrefois celui des Sujets Anglois qui réclamoient, contre leur Roi, la juſtice d'un autre Souverain. Il étoit puni par une proſcription des plus rigoureuſes, & l'on pouvoit tuer impunément, comme ennemi de l'Etat, celui qui s'en étoit rendu coupable. Quand une Loi porte la peine de *præmunire* contre quelque délit, il doit être puni avec une ſi grande ſévérité, que rarement on ſe conforme au vœu de la Loi.

Depuis le procès commencé à la Cour du Banc du Roi, relativement à la liberté de l'Eſclave Negre, l'eſprit d'indépendance a tellement échauffé les Negres & les Mulâtres qui ſe trouvent à Londres, qu'ils ont formé, dans une taverne, une Société où ils s'aſſemblent tous les Lundis pour s'occuper des moyens de recouvrer leur liberté ou au moins de faire adoucir leur eſclavage.

Le Lord Vicomte Cantalupe, fils du Comte Delawar, eſt mort en cette Capitale le 22 de ce mois, & le Lord Mandeville, le plus jeune des fils du Duc de Manchester, eſt mort le 24.

D'Amſterdam, le 14 Février 1772.

On apprend, par une lettre écrite de la Vera Cruz, le 3 Décembre 1771, que, le 30 du mois de Novembre, il s'eſt élevé un ouragan ſi violent que tous les Bâtimens qui étoient dans le Port ont été fort endommagés.

De Paris, le 9 Mars 1772.

Le 22 du mois dernier, la Marquiſe de Mailly, Dame de Madame la Dauphine, eſt accouchée d'un garçon.

Le Parlement de Rennes a rendu, le 20 du mois dernier, un Arrêt dont voici la ſubſtance:

« La Cour, toutes les Chambres aſſemblées, ſenſible à la ſituation malheureuſe où ſe trouvent les Citoyens par la cherté du pain, a arrêté que la partie des gages de la Compagnie, dont le paiement écherra à Pâques prochain, ſera employée pour faire venir inceſſamment des grains, même des Pays étrangers, leſquels ſeront auſſi-tôt vendus aux marchés, en détail, & dans les greniers, & en cas qu'on fût obligé de faire quelqu'emprunt, la Cour a affecté & hypo-

Digitized by Google

» théqué lesdits gages, & solidairement, la » généralité des biens de tous les Membres de » la Compagnie qui souscriront le présent Ar- » rêt par eux ou par les porteurs de leurs pro- » curations, & sur ce que le sieur Dupleix de » Bacquencourt, Intendant de la Généralité, » a desiré entrer dans les vues de la Compa- » gnie & concourir avec elle au soulage- » ment des Peuples, la Cour, sensible à l'hon- » nêteté & à la générosité de son procédé, a » accepté son offre de la somme de 20,000 liv. » qui sera employée à l'achat des grains en sus » de celle que la Compagnie y a destinée, & » l'a invité d'être du nombre des Commis- » saires. »

Depuis cet Arrêt, un Particulier a fait offrir au Parlement 60, 000 liv. pour six mois, sans intérêt, & n'a pas voulu être nommé: un Particulier de Paris, voulant également garder l'*incognito*, a fait offrir au sieur Dupleix 50, 000 liv. une autre personne de Rennes a donné à ce Magistrat soixante tonneaux de grains, dont elle laisse le Parlement maître de fixer le prix.

Les pluies abondantes qui se sont succédées, depuis quelques jours, ont fait croître les eaux de la Vilaine qui traverse la Ville de Rennes, & cette riviere a inondé, dans la nuit du 26 au 27, toute la partie qu'on appelle la basse Ville & le Faubourg Saint-Hellier. Il y avoit jusqu'à six pieds d'eau dans les rues. Trois maisons se sont écroulées. Plusieurs baraques établies sur le bord de la riviere ont été renversées; un pont a été emporté, & tous les autres ont été endommagés. Le sieur Dupleix, Intendant de la Généralité, a donné les ordres nécessaires pour secourir les habitans qui étoient en danger dans leurs maisons; on les a retirés avec des Bateaux & des Radeaux construits pour cet effet. La riviere de l'Isle, qui passe aux environs de Rennes, & celle de Men, qui coule à quelques lieues de distance, se sont également enflées & ont causé de grands dégâts. La derniere a entraîné le pont de Mordelle, sur la route de Vannes, & l'on craint de recevoir des détails affligeans des autres endroits où ces rivieres auront porté leurs ravages. Il n'y a pas d'exemple d'une inondation si considérable dans le Pays. Ces eaux ont heureusement diminué de trois pieds dans la nuit du 27 au 28.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'est fait, le 5 de ce mois. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont 77, 54, 40, 72, 23. Le prochain tirage se fera le 6 Avril.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1773, la question suivante: *Quelle est, dans le traitement des Maladies Chirurgicales, l'influence des choses nommées non naturelles?* Le Prix consistera en une Médaille d'or de la valeur de 500 liv.

Charlotte de Campront, Comtesse de Tourville, veuve de Jean-Baptiste-Cesar de Costentin, Comte de Tourville, neveu du Maréchal de ce nom, est morte en son Château de Saint-Germain-le-Vicomte, Diocèse de Coutances, le 22 Janvier dernier, dans la quatre-vingt-onzieme année de son âge.

Pierre Beillan, Journalier, est mort dernierement dans la Paroisse de Saint-Aigne, à une lieue de Toulouse, âgé de cent cinq ans & sept mois.

Le sieur Buisson, de l'Académie Royale de Sciences, Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France, Professeur Royal de Physique Expérimentale au College Royal de Navarre, commencera, le Lundi 16 Mars, à onze heures précises du matin, un Cours de Physique Expérimentale, dans son Cabinet, rue du Jardinet, Faubourg Saint-Germain. Les personnes qui voudront suivre ce Cours, se feront inscrire chez lui avant ce terme.

Le sieur Dupont, Professeur de Mathématiques, commencera, à la même époque, dans son Ecole, rue Neuve-Saint-Médéric, les Elémens de Mathématiques, & il donnera, tous les Jeudis, des Leçons de Géométrie Pratique: il continue d'y donner, le Dimanche, un Cours gratuit pour les Artisans.

Cours des Effets Commerçables, le 7 Mars.

ACTIONS des Indes . .	1670 liv.
Promesses au den. 20. .	58 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage. . . .	466
Les autres Effets sans prix fixe.	

Le Diable Amoureux, Nouvelle Espagnole. 1 Vol. in-12. Chez le Jay, Lib. rue S. Jacques. Prix 2 liv. 8 s. —— On trouve chez Croisey, Graveur, rue Dauphine, un *Recueil d'Ariettes Italiennes* du sieur Rizzi-Zannoni, & plusieurs Cartes intitulées: *Nouveau Théatre de la Guerre dans l'Inde & sur la côte de Coromandel; Plan de la Ville de Bonne-Espérance & de ses environs; Plan de la Ville & d'une partie de l'Isle de Sainte-Helene; Plan de la Baye de la Prey, dans l'Isle de Saint-Yago; d'une partie de l'Isle de l'Ascension, & Plan des Attaques de la Ville de Madurè.* Le Prix des quatre Plans 4 liv. 16 s. La Carte de l'Inde séparée, 1 liv. & chacun des autres Plans, 18 s. —— Cahier de Février du *Journal de Pieces d'Orgues*, composées par M. Lasceux, Organiste des Mathurins. Chez l'Auteur, rue Saint-Victor, au-dessus du Séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 13 MARS 1772.

De Conſtantinople, le 17 Janvier 1772.

LE 7 de ce mois, Fête du Baïram (Pâques des Turcs) le Grand Seigneur ſe rendit, avec une ſuite nombreuſe, à la Moſquée du Sultan Achmet, & lorſque Sa Hauteſſe fut de retour dans le Serrail, Elle fut complimentée par les Gens de Loi, ayant le Muphti à leur tête, par le Caymakan, ou Lieutenant du Viſir, & par les autres Grands Officiers de l'Empire.

Le nouveau Pacha de Siliſtrie vient de partir pour le Golfe d'Eſnos, avec ordre d'y raſſembler des troupes.

De Warſovie, le 10 Janvier 1772.

Toutes les troupes Ruſſes qui ſont cantonnées dans ce Royaume, ont reçu ordre de ſe porter les unes dans la Petite Pologne, les autres dans la Podolie. Le premier Corps ſera d'environ huit mille hommes, & le ſecond de ſept mille. Les Ruſſes deſtinés pour la Podolie raſſemblent une grande quantité de voitures pour conduire des vivres à l'armée de Romanzow. Cette circonſtance ſemble accréditer le bruit qui s'eſt répandu dans cette Ville qu'un Corps conſidérable de Turcs avoit paſſé le Danube & mis le feu aux magaſins des Ruſſes, après avoir chaſſé les Détachemens qui les gardoient.

De Dantzick, le 15 Février 1772.

Le nombre des Pruſſiens augmente de jour en jour dans les environs de cette Ville. Ils ſe ſont établis ſur ſon Territoire, & il y a un piquet de Houſſards à ſes premieres barrieres. Ils continuent d'exiger les contributions avec la plus grande rigueur, & ils n'ont point encore levé la défenſe de tranſporter des grains dans cette Ville.

Les nouvelles de Lithuanie nous apprennent que pluſieurs Détachemens Ruſſes ſont occupés à parcourir la Samogitie, où les Confédérés ont fait de nouveaux mouvemens. On mande de Minsk qu'un Corps de huit mille Ruſſes, arrivé de l'armée de Crimée, a paſſé par cette Ville pour ſe rendre, une partie, par Sluck, à Slonim, où le Général Romanius doit en prendre le commandement; l'autre à Brzeſc, ſous les ordres du Prince Galitzin. On ne ſçait pas encore quelle eſt la deſtination de ces troupes. On préſume qu'elles ſeront employées contre les Confédérés, au lieu d'aller joindre l'armée du Général Romanzow, ainſi qu'elles en avoient reçu l'ordre.

Des Frontieres de la Siléſie, le 20 Février 1772.

Il ne s'eſt rien paſſé d'intéreſſant entre les Confédérés & les Ruſſes depuis l'affaire du 6 de ce mois. Les Maréchaux Walewski & Dzierbicki ont réparti leurs Dragons & leurs Chaſſeurs dans les Forts de Tynieck, de Landſkron & de Brobeck, à la place de l'Infanterie qu'ils en ont retirée pour renforcer la Garniſon du Château de Cracovie. Les ſieurs Pulawski & Zaremba ſe rapprochent de ce poſte important, afin d'intercepter les convois que les Ruſſes font venir de l'intérieur de la Pologne, & particulierement de Sendomir & de Lublin. La Garniſon du Château de Cracovie eſt diſpoſée à ſe défendre avec la plus grande vigueur, ſi elle eſt attaquée. Elle a fait pluſieurs ſorties dans les journées du 8 & du 9, pour chaſſer les Ruſſes de quelques maiſons qu'ils avoient occupées ſur la hauteur où le Château eſt ſitué. Elle a brûlé ces maiſons après avoir repouſſé dans la Ville le Détachement qui les occupoit, & qui a perdu dans cette occaſion un Major & quarante Grenadiers. Les

Digitized by Google

troupes Ruſſes que le Général-Major Stuwarow & le Lieutenant-Colonel Lange ont conduites à Cracovie avoient été deſtinées à faire le ſiege de Czentochow. Le Colonel du Hamel, qui commande dans ce poſte, a profité de leur retraite pour y raſſembler une très-grande quantité de vivres, dont ſa Garniſon commençoit à manquer.

De Copenhague, le 23 Février 1772.

La Commiſſion de l'Inquiſition, aſſemblée à la Citadelle, dans la maiſon du Commandant Van-Hoben, fit ſubir, le 20 de ce mois, un premier interrogatoire au Comte de Struenſée. Ce priſonnier y avoit été amené, vers les dix heures du matin, dans un carroſſe eſcorté par deux Bas-Officiers & quatre Grenadiers ayant la bayonneut au bout du fuſil. Il avoit à côté de lui l'Officier chargé de le garder. Il portoit un habit bleu & une peliſſe blanche pardeſſus. Ses cheveux étoient treſſés & pendans; ſa barbe n'avoit point été raſée depuis cinq ſemaines. On lui ôta ſes fers dans l'anti-chambre, & on lui permit de s'aſſeoir dans la piece où la Commiſſion tenoit ſes ſéances. Son interrogatoire dura juſqu'à deux heures, & il fut enſuite reconduit à ſa priſon de la même maniere qu'on l'avoit amené. Vers les trois heures & demie, on le conduiſit de nouveau à la maiſon du Commandant, où il fut encore interrogé juſqu'à ſept heures du ſoir. Il le fut également le lendemain. La Commiſſion de l'Inquiſition, qui pourſuit ce procès avec activité, dîne tous les jours à la Citadelle pour y être plutôt raſſemblée. Le 20 au ſoir, le Major Falkenſchiold, frere du Colonel de ce nom, fut mis aux arrêts, dans ſa chambre, où il eſt gardé par deux Bas-Officiers. Un Marchand, nommé Warner, a été également arrêté, ainſi que pluſieurs autres perſonnes. Le ſieur Panin, Secrétaire du Cabinet, a été reſſerré plus étroitement depuis ſon premier interrogatoire; ſa femme & ſes enfans n'ont plus la permiſſion de le voir.

De Vienne, le 26 Février 1772.

Le 16 du mois dernier, l'Empereur donna les marques de l'Ordre de la Toiſon d'Or au Prince Charles de Lichtenſtein.

Le 10 de ce mois, il a paſſé à Laubach, dans la Carniole, un convoi conſidérable de riz & de légumes que l'Empereur a fait acheter à Trieſte pour ſubvenir aux beſoins de la Bohême.

Les Evêques & les Prélats qui ont des Hôtels dans cette Ville, ont été invités à les faire rebâtir, afin de contribuer à l'embelliſſement de la Capitale. Ceux qui ſont Sujets de l'Impératrice-Reine ſe ſont conformés aux deſirs de Leurs Majeſtés; mais ceux qui ſont Princes immédiats de l'Empire n'ont fait encore aucune diſpoſition à cet égard, & l'Evêque de Frezingen, pour éviter cette dépenſe, a donné ordre de vendre l'Hôtel qu'il a ſur la Place de Graben.

Le Baron de Knebel, Miniſtre de Leurs Majeſtés Impériales & Royale à la Cour de Saxe, eſt parti, ces jours derniers, pour ſa deſtination.

La Princeſſe Thereſe-Anne-Félicité de Lichtenſtein, veuve du Prince Emmanuel de Savoie, eſt morte, Lundi dernier, à l'âge de ſoixante-ſeize ans. Elle a inſtitué pour ſon Légataire Univerſel le Prince François de Lichtenſtein qui réunira, par ce moyen, les biens de cette Princeſſe à l'immenſe ſucceſſion que ſon oncle vient de lui laiſſer. L'Empereur & l'Impératrice-Reine ont daigné écrire à ce Prince des lettres très-flatteuſes à l'occaſion de la mort de ſon oncle.

De Berlin, le 22 Février 1772.

Le Baron de Schwackheim, Miniſtre de Baviere, & le ſieur de Kwielecki, Envoyé de Pologne, ſont arrivés en cette Ville. On ne ſçait pas encore quel jour ils ſeront admis à l'audience du Roi.

Le 3 de ce mois, le Maréchal de Confédération Mazowiecki s'étant approché trop près du Cordon Pruſſien, en cherchant à pénétrer vers Cujavie avec un Corps d'environ mille hommes, le Général Major Belling s'eſt avancé contre lui & l'a forcé de reculer.

On eſt occupé du projet d'établir une communication entre la Viſtule & l'Oder, par le moyen de la petite riviere de Netze ou Noteck, qui va ſe jetter dans la Wartha. Si cet établiſſement a lieu, il ſera très-avantageux aux Etats de Sa Majeſté Pruſſienne, & enlevera à la Ville de Dantzick une partie de ſon commerce.

De Mayence, le 21 Février 1772.

Extrait du rapport fait, par le Bailli d'Ohlm, à la Régence Electorale de Mayence, le 15 de ce mois.

« Dans les environs d'Oberohlm, une » montagne d'environ cinq cens pas de long gueur ſur ſoixante quinze à cent de lar- » geur, s'eſt affaiſſée, & elle s'eſt étendue » à plus de cent pas de ſa premiere aſſiete.

Digitized by Google

» Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le » terrein, qui s'eſt écroulé, n'a pas couvert » les vignes ſituées dans la plaine, aux pieds » de la hauteur; mais que, par la forte preſ- » ſion qu'il a faite, en ſe détachant, il a » forcé cette plaine à gliſſer horizontalement » à quelque diſtance, & à s'élever elle-même » en forme de Colline, juſqu'à vingt pieds au- » deſſus de ſon ancien niveau avec les vignes » & les arbres dont elle étoit couverte, & qui » ſont reſtés ſur pied. On attribue cet évé- » nement à l'action de l'eau provenant des » ſources abondantes que fournit une monta- » gne voiſine, & dont les pluies exceſſives, » qui ſont tombées dans cette contrée, ont » augmenté la force & le volume. On penſe » que cette eau aura pénétré & délayé la » terre glaiſe, qui ſervoit de fondement à » cette petite montagne. Cette conjecture eſt » d'autant plus vraiſemblable, qu'on trouve » des amas d'eau dans les fentes qui ſe ſont » formées aux environs. Ce terrein n'eſt pas » encore ſolidement établi, & il varie tous » les jours. Les trous & les crevaſſes augmen- » tent en profondeur; le nouveau monticule » prend des accroiſſemens, & la terre s'af- » faiſſe ſous les prairies & les pâturages du » voiſinage. Les excavations qui ſe ſont for- » mées de pluſieurs côtés, rendent les che- » mins impraticables. Le canton qui a éprouvé » cette révolution, contient environ quinze » journaux de vignobles. »

De Cadix, le 14 Février 1772.

Le calme, qui avoit ſuccédé aux temps orageux, n'a pas été de longue durée. On a eſſuyé ici, le 5 de ce mois, un ouragan des plus impétueux qui a duré vingt-quatre heures & qui a cauſé beaucoup de déſordre parmi les Vaiſſeaux qui mouilloient dans cette Baye. Pluſieurs ſe ſont heurtés & ont eu des parties briſées par ce choc violent & répété; d'autres ont perdu leurs cables & leurs ancres. Du nombre de ces derniers ſont trois petits Navires Anglois qui, forcés de céder à la force du vent, ont appareillé, ſont ſortis de la Baye & ont gagné le large. Un Galion Eſpagnol, nommé *le Toſcan*, chargé de diverſes marchandiſes & prêt à faire voile pour le Pérou, a été jetté à la plage du Puntal, près de la porte de terre, ainſi qu'un autre petit Navire marchand de la même Nation, chargé de ſel. Le premier a été déchargé & relevé ſur le champ &, comme il ne s'eſt pas trouvé endommagé, on travaille à remettre ſa cargaiſon à bord, pour le faire partir au premier temps favorable.

Il eſt arrivé ici cinq Bâtimens faiſant partie d'un convoi de quatorze Navires Eſpagnols & Suédois, frétés pour le compte de Sa Majeſté & partis de la Havane, le 22 Décembre, ayant à bord les Régimens de Seville & d'Irlande, de deux Bataillons chacun, qui étoient en garniſon dans cette Ville. On attend d'un moment à l'autre le reſte du convoi.

On a omis de dire, dans le temps, que le Comte de Berena, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de cette Ville, avoit donné perſonnellement un témoignage public d'allegreſſe, à l'occaſion de la naiſſance de l'Infant. En effet, le jour de l'anniverſaire de la naiſſance du Prince des Aſturies, pere de l'Infant, il fit chanter, dans l'Egliſe des Auguſtins, un *Te Deum* ſolemnel, auquel aſſiſtérent tous les Chefs Militaires de terre & de mer & ceux de la Garniſon, ainſi que tous les Chefs & Officiers de la Nobleſſe & des Tribunaux. Enſuite il donna un grand dîner; le lendemain, il y eut une fête des plus brillantes, à laquelle ſe trouvérent, outre les perſonnes qu'on vient de nommer, les Conſuls, & les Députés & Notables de toutes les Nations établies ici. Le Comte de Berena a auſſi fait diſtribuer, à cette occaſion, des aumônes aux Hôpitaux, aux Priſons & aux Pauvres de la Ville.

De Zug, en Suiſſe, le 26 Février 1772.

Le Baron de Zurlauben, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France & premier Capitaine du Régiment des Gardes Suiſſes, vient de célébrer la nomination de Monſeigneur le Comte d'Artois à la charge de Colonel Général des Suiſſes & Griſons, événement flatteur pour toute la Nation Helvétique. Hier, jour marqué pour cette fête, le Conſeil Souverain, ayant à ſa tête les Chefs du Canton, accompagné du Baron de Zurlauben & ſuivi du Grand Conſeil, des Capitaines & des Officiers de Zug, qui ſont au ſervice de la France, ainſi que des autres perſonnes de diſtinction, ſe rendit, à 8 heures & demie du matin, à l'Egliſe de Saint Oſuald. On avoit élevé, en face du Maître-Autel, une pyramide terminée par une Fleur de Lys d'Or, & ſur laquelle étoient marqués les avantages que l'alliance de la France a procurés aux Suiſſes & les marques de fidélité qu'elle en a reçues, &c. Après la Meſſe, qui fut célébrée par le Doyen

Digitized by Google

du Chapitre & pendant laquelle on exécuta différens Motets, on chanta le *Te Deum*, au bruit du canon. Après l'Evangile, l'Abbé Hefs, Vicaire Général, avoit prononcé un Discours, où il avoit fait entrer l'Eloge de Sa Majesté Très-Chrétienne & de Monseigneur le Comte d'Artois. De l'Eglise on se rendit à la maison du Baron de Zurlauben, située hors de la Ville, où cet Officier donna à dîner au Conseil Souverain & aux personnes les plus distinguées. La fête fut terminée par une illumination & un bal qui dura jusqu'au lendemain.

De Rome, le 19 Février 1772.

Le Cardinal de Bernis se rendit, Lundi dernier, à l'audience du Souverain Pontife, à qui il eut l'honneur de présenter le Comte de Durfort, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne à la Cour de Parme, ses deux fils & le Comte de Montboissier. Sa Sainteté les reçut d'une manière distinguée & leur fit les présens d'usage.

On assure que l'Evêché de Pienza, en Toscane, a été supprimé : que l'Eglise Cathédrale de cet Evêché sera réduite en Collégiale & que le Diocèse sera réparti également entre les Diocèses voisins, dont les Evêques feront chacun une pension de 200 écus Romains au sieur Piccolomini, qui occupoit ci-devant ce Siege.

On prétend que l'Evêque de Capoue, à qui la Cour de Naples mandoit jouitlement, depuis plus de huit mois, de se rendre dans son Diocèse, vient d'être exilé.

La Province de la Marche étant abondamment fournie de grains, Sa Sainteté en a permis l'exportation, jusqu'à la concurrence de 120, 000 rubes, pour les Ports de la Mer Adriatique, d'où l'on croit qu'ils seront transportés en Allemagne.

Le Prélat Garampi, nommé à la Nonciature de Pologne, se dispose à partir pour sa destination. Le Cardinal Pallavicini l'a consacré, le 9 de ce mois, Archevêque de Berito *in partibus*, dans l'Eglise Nationale Polonoise.

De Dublin, le 15 Février 1772.

Dans la séance du 10 de ce mois, le Chevalier Edouard Nevenham proposa de dresser le projet d'un Bill, pour assurer l'indépendance du Parlement, en désignant ceux des gens en place qui auroient le droit d'y sieger, désignation très-intéressante, & qu'on ne pouvoit se flatter d'obtenir que du Parlement actuel. « Tout autre, dit-il, seroit » peut-être trop vénal & trop corrompu » pour prendre en considération une matiere » aussi importante pour le bien public. Il ne » faut pas cependant imaginer, ajouta-t-il, » que le service du Souverain & celui de la » Patrie soient deux objets incompatibles : il » y auroit de l'injustice à supposer qu'une » place rend toujours celui qui l'occupe, es» clave du Gouvernement ; mais il seroit peu » raisonnable de croire que cela n'arrive ja» mais. L'objet du Bill dont il s'agit, n'est pas » d'exclure de la Chambre tous les gens en» place, mais seulement d'en limiter le nom» bre. Le Vice-Trésorier, les gens du Roi, » les Officiers des troupes de terre & de mer, » peuvent sieger au Parlement ; mais on ne » doit certainement pas y admettre les Offi» ciers de Douane & d'Accise, non plus que » les Commis ; les Citoyens respectables, » qui seroient très-fâchés de partager leurs » fonctions subalternes, ne doivent les avoir » nulle part pour confreres. » La proposition du sieur Nevenham fut agréée, & ce fut lui qu'on chargea de rédiger le Bill, conjointement avec le sieur Stuart.

De Londres, le 29 Février 1772.

Dans les derniers débats du Parlement d'Irlande, relativement à l'établissement des nouveaux Commissaires, le parti de la Cour l'a emporté de douze voix ; la premiere proposition, comme on sçait, avoit été rejettée à la pluralité de quarante-six voix.

On mande de Bury Saint-Edmond, qu'on a trouvé dans les ruines de l'Abbaye un cercueil de plomb, ayant exactement la forme du corps humain, suivant l'ancien usage. Il renfermoit le corps de Thomas Beaufort, Duc d'Exetter, oncle de Henry V, lequel avoit été déposé dans cette Abbaye en 1427. Ce Corps étoit dans l'état où il auroit pû être six heures après la mort du Duc d'Exetter ; mais à peine le cadavre fut il exposé à l'air qu'il devint putride & infect.

Dans la séance du 27, le Chevalier George Saville renouvella la protestation qu'il fait tous les ans contre la décision du Parlement, relativement à l'Election de Middlesex. Il parla avec beaucoup de véhémence : « la Chambre des Communes, dit ce » Député, s'est fait à elle même un tort irréparable » par le jugement qu'elle a porté dans cette occasion. » Elle a ébranlé ses propres fondemens ; on peut » comparer la situation du Peuple Anglois à celle » d'un homme profondément endormi, tandis que

Digitized by Google

» ſa maiſon eſt au pillage. Cet exemple funeſte, que » la Chambre a donné, favoriſera tôt ou tard les » vues de quelque Miniſtre mal-intentionné qui ne » manquera pas d'en profiter pour achever d'éteindre » le peu de vie qui reſte encore à notre Conſtitution » extenuée & languiſſante. » Il finit par demander qu'il fut dreſſé un Bill pour aſſurer, d'une maniere plus efficace, les droits des perſonnes qui veulent entrer au Parlement. Cette propoſition, appuyée par le ſieur Cox, fut combattue par le Lord North. Ce Miniſtre dit que la conduite de la Chambre, relativement à l'élection de Middleſex, étoit conforme à la juſtice & aux droits du Royaume; qu'il renouvelleroit également tous les ans, dans la Chambre, ſa contre-proteſtation lorſqu'il verroit cette opération attaquée, & qu'il en maintiendroit la légalité juſqu'au dernier moment de ſa vie. Le ſieur Freeman appuya l'avis du Lord North: on alla enſuite au ſcrutin, & la propoſition du Chevalier Saville fut rejettée à la pluralité de cent quatre vingt-une voix contre cent trente-cinq.

Le ſieur Sawbridge n'a point fait, dans la ſéance du 26, la propoſition relative à la durée du Parlement. Cette affaire a été renvoyée au 7 Mars.

Le Marquis de Roekingham propoſa, le 25, à la Chambre des Lords qu'on ordonnât aux Juges de ſe trouver à la ſeconde lecture du Bill pour régler les mariages de la Famille Royale. Son avis ayant été approuvé, le Chancelier donna des ordres en conſéquence. Le 26, ce Bill y fut lu pour la ſeconde fois &, après de vives contestations, on propoſa de le mettre en Comité pour le lendemain, ce qui paſſa à la pluralité de ſoixante-dix-huit voix contre trente-cinq. On fit aux Juges cette queſtion: *le Roi eſt-il chargé par les Loix du ſoin & de l'approbation des mariages des deſcendans du feu Roi George II, autres que les propres enfans de Sa Majeſté pendant leur minorité.* La propoſition excita quelques débats. Le Juge Smith rapporta le ſentiment unanime des autres Juges préſens, & conclut avec eux pour la négative, attendu que la queſtion s'étendoit à tous les deſcendans du Roi George II, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume. De cette queſtion, on paſſa à une ſeconde, ſçavoir, *ſi le ſoin & l'approbation des mariages de la Famille Royale, autres que les enfans des Princeſſes mariées à des Familles étrangeres, appartenoient au Souverain de ce Royaume.* Le Juge Smith répondit que ſes Confreres demandoient du temps pour réſoudre cette ſeconde queſtion: il fut arrêté que l'examen en ſeroit renvoyé au 28, que, ce jour là, les Juges ſeroient ſommés de comparoître à la Chambre, & tous les Pairs invités à s'y trouver.

De Verſailles, le 11 Mars 1772.

Le Roi & le Roi de Portugal ayant réſolu d'entretenir, dans leurs Cours reſpectives, des Miniſtres du premier Ordre, Sa Majeſté a revêtu du caractere de ſon Ambaſſadeur à la Cour de Portugal le Marquis de Clermont-d'Amboiſe, ci-devant ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès de Sa Majeſté Très-Fidele, lequel a eu l'honneur de faire ſes remercîmens au Roi, à cette occaſion, le 10 de ce mois. Le Roi de Portugal a nommé, de ſon côté, pour ſon Ambaſſadeur à la Cour de France Dom Vincent de Souza Coutinho, qui y réſidoit en qualité de Miniſtre Plenipotentiaire de ce Prince, auprès du Roi.

Le 10 de ce mois, le Bailly de Fleury, Ambaſſadeur de Malte, eut l'honneur d'offrir au Roi les faucons que le Grand-Maître de la Religion eſt dans l'uſage d'envoyer tous les ans à Sa Majeſté. Ce préſent fut reçu par le Marquis d'Entragues, Grand Fauconnier de France en ſurvivance du Duc de la Valliere, & par le Chevalier Forget, Capitaine du Vol du Cabinet du Roi.

L'Evêque d'Acqs a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 9 de ce mois.

Sa Majeſté a accordé l'Abbaye de Saint Benoît-ſur-Loire, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe d'Orléans, à l'Archevêque de Bourges, pour être réunie à ſon Archevêché; celle de Cercamp, Ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Amiens, à l'Archevêque de Trajanople, Coadjuteur de Reims; celle de Saint Jacut, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Dol, à l'Evêque de Saint-Malo; celle de Chartrice, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Châlons-ſur-Marne, à l'Abbé de Toulouſe-Lautrec, Vicaire Général d'Aleth; celle du Thoronet, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Fréjus, à l'Abbé de Flamarens, Vicaire Général de Bourges; celle de Paimpont, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Saint-Malo, à l'Abbé le Dall de Tromelin, Archidiacre & Vicaire Général de Tregnier; celle de Saint Nicolas-des-Prés, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Verdun, à l'Abbé de la Frélonniere, Vicaire Général de Reims; celle de Leoncel, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Grenoble, à l'Abbé de Moncroc, Vicaire Général d'Albi; celle de Notre-Dame de Chaſtres, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Saintes, à l'Abbé de Saint Pierre, Vicaire Général de ce Diocèſe; celle d'Aubignac, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Bourges, à l'Abbé Bonnet, Prédicateur du Roi & Grand-Maître de la Maiſon de Navarre; le Prieuré de Saint Nicolas de la Cheſnaye, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Bayeux, au ſieur de Lecluſe, Vicaire Général de Paris; celui de Cornillon, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Grenoble, au ſieur Bochard de Champigny, Vicaire Général de Mâcon; celui de Francou, Ordre de Grammont, Diocèſe de Cahors, au ſieur Gaſton, Vicaire Général de ce Diocèſe; celui de la Magdeleine d'Ordios, Diocèſe d'Acqs, au ſieur de Lartigue, Vicaire Gé-

Digitized by Google

néral & Official de ce Diocèſe ; celui de la Verrée, Diocèſe de Poitiers, au ſieur Jolly, le plus ancien des Profeſſeurs de Sorbonne. Sa Majeſté a auſſi accordé une penſion de 1000 liv. au ſieur Mannay, qui a obtenu le premier lieu de mérite dans la derniere Licence.

Le 6 de ce mois, le ſieur Coger, Recteur de l'Univerſité, accompagné des principaux Officiers de ce Corps, a eu l'honneur de préſenter au Roi le Modele de la Statue de Sa Majeſté qui doit être érigée dans l'enceinte du Chef Lieu de l'Univerſité, lequel ſera conſtruit ſur la Place de la nouvelle Egliſe de Sainte Genevieve. Le plan a été agréé par Sa Majeſté ; il eſt du ſieur le Camus de Mezieres.

Le ſieur Bourdet, Ecuyer, Dentiſte du Roi & de la Famille Royale, Chirurgien Ordinaire, Opérateur Lithotomiſte de Sa Majeſté & Chirurgien de Monſeigneur le Comte de Provence, a eu l'honneur de préſenter dernierement au Roi un Livre ſur *La conſervation des dents & ſur les moyens de faire éviter aux enfans les accidens de La dentition* *.

De Paris, le 13 Mars 1772.

Le Roi, ſur le compte qui lui a été rendu de la ſituation actuelle des Brigades du Corps Royal d'Artillerie, créées par ſon Ordonnance du 5 Novembre 1761, ayant reconnu qu'elles n'étoient pas ſuffiſantes pour faire ſeules le ſervice qu'elles partagent aujourd'hui avec les autres Régimens de ſon Infanterie, & pour y employer tous les Officiers de ſa Marine ; & deſirant non-ſeulement décharger ſon Infanterie de celui auquel elle avoit été aſſujettie depuis la ſuppreſſion des Compagnies franches, mais encore remédier en même temps aux inconvéniens réſultans du mélange de différentes troupes affectées au même ſervice, ainſi que de la diverſité des Commandemens ; Sa Majeſté a jugé convenable au bien de ſon ſervice d'augmenter le Corps Royal d'Artillerie, de façon qu'il puiſſe remplir tout le ſervice néceſſaire, tant pour la garde, ſûreté & police de ſes Forts & Arſenaux, qu'à bord de ſes Vaiſſeaux & autres Bâtimens dont Elle ordonnera l'armement : en conſéquence, Elle a rendu, le 18 du mois de Février dernier, une Ordonnance, « qui » créé huit Régimens, ſous la dénomination » de Corps Royal de Marine, leſquels diſtin- » gués ſous celles de Régimens de Breſt, » Toulon, Rochefort, Marſeille, Bayonne, » Saint-Malo, Bordeaux & du Havre, feront » dans les Ports le même ſervice que les Ba- » taillons d'Infanterie, qui y étoient deſtinés. » Par la même Ordonnance, Sa Majeſté ſup- » prime le grade de Capitaine de Frégate, » rétabli par celle du 14 Septembre 1764, ſe » réſervant de pourvoir de celui de Capitaine » de Vaiſſeau ceux des Capitaines de Fré- » gate qu'Elle jugera à propos, ſans néanmoins » aucune augmentation d'appointemens, leſ- » quels demeureront fixés à 2000 liv. pour » tous les Capitaines de ſes Vaiſſeaux. »

On mande de Turin que le Comte de Lavanna, qui paſſoit par cette Ville pour ſe rendre à Rome, où il alloit remplacer, par *interim*, l'Archevêque de Valence, dans les fonctions de Miniſtre de Sa Majeſté Catholique, a été frappé, le 23 Février, d'une attaque d'apoplexie, dont il eſt mort le lendemain.

Armand-Jerôme Bignon, Commandeur, Prévôt, Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat Ordinaire, Bibliothécaire de Sa Majeſté, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe & Honoraire de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, & Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, y eſt mort, le 8 de ce mois, âgé de ſoixante-un ans.

Cours des Effets Commerçables, le 11 Mars.

Actions des Indes . .	1050 liv.
Promeſſes à 4 p. cent. .	66 p. 8. p.
Les autres Effets ſans prix fixe.	

On trouve chez Delalalain, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe, *Sophie*, ou le Triomphe de la Vertu, Comédie en 3 Actes & en Proſe. *Les Orphelins*, Drame en 3 Actes & en Proſe, & un Recueil de Pieces Fugitives, par M. le Febvre, Baron de Saint-Idephont. Prix de chacune de ces Pieces, 1 liv. 4 ſ. —— *Qui ne riſque rien n'a rien*, Proverbe en Vers & en trois Actes. Chez Vente, Libraire, rue & Montagne Sainte Genevieve. —— *Opuſcules Sacrés & Lyriques*, ou *Cantiques ſur différens Sujets de Piété*, avec les Airs Notés, à l'uſage de la Jeuneſſe de la Paroiſſe de Saint Sulpice, avec pluſieurs Gravures, dédiés & préſentés à Madame Louiſe. 4 Vol. in 8°. Brochés, 12 liv. Chez Crapart, Libraire, rue de Vaugirard. —— *Le Souper*, Ouvrage Moral. 2 Vol. in-12. Prix 1 liv. 16 ſ. Chez Baſtien, rue du Petit-Lion, Faubourg Saint-Germain. —— On trouve chez Moutard, Libraire, rue du Hurpoix, *un Eſſai ſur le Caractere, les Mœurs & l'Eſprit des Femmes dans les différens ſiecles*, par M. Thomas, de l'Académie Françoiſe. 1 Vol. in 8°. & de *Nouvelles Obſervations Critiques ſur différens Sujets de Littérature*, par M. Clément. 1 Vol. in-8°.

* Cet Ouvrage ſe trouve chez Hériſſant pere, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 16 MARS 1772.

De Seyde, le 20 Janvier 1772.

EN rendant compte de la priſe de Seyde, on avoit oublié de parler de l'action hardie du ſieur Durand, Négociant François, établi à Acre & que des affaires de commerce avoient attiré dans la Ville aſſiégée. Il apperçut, au milieu du tumulte, un Cavalier des troupes du Cheik Daher, & l'engagea à l'accompagner juſqu'au Kan (habitation) des Francs. Cet homme ſe rendit à ſon invitation & ſe fit ſuivre par deux de ſes camarades. Le ſieur Durand les joignit avec deux Domeſtiques, traverſa, avec cette foible eſcorte, la Ville, où tout étoit dans la confuſion. Il arriva à la porte de la maiſon Conſulaire & à celle des magaſins que des Soldats étoient ſur le point d'enfoncer: il fit retentir aux oreilles de ces brigands le nom du Cheik Daher, fit mettre le ſabre à la main à ſa petite troupe & parvint à diſſiper ces Soldats & à ſauver les magaſins, la maiſon Conſulaire & celles qui lui étoient contigues. Le calme eſt actuellement rétabli dans cette Ville, par la ſage diſcipline que le nouveau Gouverneur y fait obſerver. Ayant été inſtruit que les Mutualis avoient caché, dans quelques maiſons, des effets qu'ils n'avoient pu emporter en ſe retirant, il y a établi une garde & a fait enſuite reſtituer ces marchandiſes aux Propriétaires. On a obſervé que, depuis les Croiſades, Seyde (Sidon) n'avoit pas été aſſiégée.

Du Caire, le 15 Janvier 1772.

Ali-Bey ayant été informé de la priſe d'un de ſes Bâtimens par un Corſaire Ruſſe, a envoyé à Damiete le ſieur Carlo Roſetti pour traiter du rachat du Navire, de la cargaiſon & de l'équipage; mais le Corſaire avoit gagné le large avant l'arrivée de cet Agent. Depuis la priſe de Seyde, l'attention de notre Gouverneur ſemble avoir été partagée entre les pieux exercices du Ramazan (Carême des Muſulmans), les réjouiſſances du Baïram (leurs Pâques) & les préparatifs du départ de la Caravane des Pélerins d'Afrique pour la Mecque. Toutes ces circonſtances ont encore retardé l'arrivée de vingt-cinq mille *fardes*, (balles d'environ quatre cens peſant) de caffé de Moka, que les Vaiſſeaux détenus depuis près de ſix mois par les vens Etéſiens, au Port de Tor, ont débarquées au Suez (Arſinoë). On ne pourra les recevoir que par le retour des chameaux employés à porter, juſqu'à cette derniere Ville, les rafraîchiſſemens deſtinés pour la Caravane. Le retour de Mahmet Odabachi, exilé depuis près de dix-huit ans, fait conjecturer qu'on verra bientôt éclorre les projets d'Ali-Bey ſur la Syrie. Mahmet, créature, ainſi qu'Ali-Bey, du fameux Ibrahim Kiaia, qui a joui en Egypte, juſqu'à ſa mort, de l'autorité dont notre Gouverneur s'eſt emparé, avoit été éloigné par les ſucceſſeurs d'Ibrahim; Ali-Bey l'a rappellé pour le mettre à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, deſtinée à conquérir la Syrie. Les intelligences qu'il a pratiquées de longue main avec le Muſſellem (Receveur des Domaines & Intendant) de Jeruſalem, doivent lui faciliter la conquête de cette Ville, d'où ſon armée doit marcher ſucceſſivement contre Damas & Alep. Il auroit trouvé un obſtacle dans la défection du Cheik Daher, avec lequel les Druſes avoient entrepris de former une alliance; mais la négociation n'a pas réuſſi, parce qu'ils exigeoient qu'on leur abandonnât les Mutualis, Peuples répandus dans les plaines de Ptolemaïs & qui ſuivent la ſecte d'Ali.

Digitized by Google

De Stockolm, le 11 Février 1772.

Il y a encore des Idolâtres vers le Pole Arctique. Le Roi & le Gouvernement sont occupés du projet d'éclairer ces Peuples, & l'on a formé une Société de Missionnaires Laïques & Ecclésiastiques qui doivent porter dans ces climats les lumieres du Christianisme. Il leur est ordonné de ne faire aucune violence à ces Idolâtres; mais de les attirer à la Foi, en leur procurant les secours dont ils manquent, en leur faisant connoître les Arts utiles & tout ce qui peut contribuer au bonheur de la Société: ceux qui se refuseront à l'instruction seront plaints sans être tourmentés, & l'on fera des autres, des hommes, des Chrétiens & des Sujets.

On voit, avec chagrin, que la division regne toujours entre la Noblesse & les trois Ordres inférieurs, relativement à l'Acte d'Assurance. Quelques efforts qu'on ait faits, jusqu'à présent, rien n'a pu les réunir, & le couronnement du Roi est toujours retardé. On a agité, plusieurs fois, cette affaire dans la grande Députation; mais les Députés de la Noblesse refusent constamment d'adhérer à l'Acte projetté par les Ordres non Nobles. Ces Ordres, pour se justifier aux yeux du Public, vont faire imprimer les raisons qu'ils ont eues d'ajouter; dans le projet de l'Acte, l'Article contesté & le récit de ce qui s'est passé dans les assemblées à cet égard, pour faire tomber sur l'obstination de la Noblesse les reproches qu'on pourroit faire aux Etats.

Un courier extraordinaire arrivé de Finlande, Samedi dernier, a apporté la triste nouvelle que la contagion s'étoit manifestée dans la Province de Carelie, & qu'elle avoit déjà fait des ravages dans quelques Villages qui ne sont qu'à vingt lieues Suédoises de la frontiere (environ cinquante lieues de France). Le Roi a convoqué, sur le champ, le Sénat & Sa Majesté a adressé au Comte Ehrensverd, Commandant en Finlande, les ordres les plus précis de prendre toutes les précautions possibles pour préserver cette Province du fléau qui la menace.

Le Roi a confirmé le choix que les Etats avoient fait du Général Rudbeck pour la place de Grand Gouverneur de Stockolm. Sa Majesté voulant préserver les Soldats de sa garde de l'excessive rigueur du froid qu'on éprouve ici depuis plus de quinze jours, a ordonné qu'on distribuât à chacun d'eux, au moment qu'ils iroient à leur poste, une canne de bierre forte & qu'on portât dans leurs guérites des fourrures pour les envelopper.

Le sieur Sebaldt, Orateur de l'Ordre des Bourgeois, ayant refusé d'accepter la place de Chancelier de Justice, à laquelle il avoit été nommé, les Etats résolurent, le 18, de lui en conserver le titre & les prérogatives, ainsi qu'au Baron Rosir, son prédécesseur. Les Electeurs ont eu ordre de s'assembler, Lundi prochain, pour procéder à un nouveau choix.

De Copenhague, le 24 Février 1772.

Les interrogatoires & confrontations des prisonniers ayant commencé, le 20 de ce mois, on doit transférer au Château de Friderichsbourg ceux qui sont détenus ailleurs: de ce nombre sont le Colonel Falkenschiold, le Lieutenant-Colonel Hasselberg & le Conseiller de Légation Sturtz. Ce dernier a été interrogé préalablement par quelques Membres de la Commission d'Inquisition. Le 15, il écrivit, après en avoir obtenu la permission, quelques pages, en présence du Major de la Place, & on lui ôta ensuite encre, plume & papier.

Il a transpiré dans le Public que le Comte Struensée avoit répondu avec beaucoup de fermeté à ses deux premiers interrogatoires; mais que le lendemain, il avoit montré de la foiblesse & qu'il avoit versé des larmes.

De Mayence, le 4 Mars 1772.

L'Electeur vient de rendre une Ordonnance, par laquelle il rétablit la liberté du commerce des grains dans ses Etats & permet à ses Sujets d'en vendre & d'en envoyer à l'étranger; mais seulement dans les Pays où l'on aura rétabli la liberté du commerce réciproque avec cet Electorat.

De Rome, le 19 Février 1772.

Des lettres de Toscane ont annoncé la nouvelle suivante.

La nuit du 18 au 19 du mois dernier, il y eut, aux environs du Couvent des Camaldules, un violent orage, accompagné de vent & de tonnerre, à la suite duquel il tomba beaucoup de grêle. Au point du jour, on apperçut sur la neige, dont la terre étoit alors couverte, une teinte rougeâtre: on fit fondre une quantité de cette neige, & l'on en obtint une eau vermeille qui devint limpide, après avoir reposé quelque temps: le fond du vase qui la contenoit étoit couvert d'une terre rousâtre dont on tira une dragme sur environ six livres d'eau: cette matiere ayant été soumise aux procédés Chymiques, se trouva sans aucune espece de saveur. Cette circonstance est d'au-

Digitized by Google

tant plus remarquable, qu'elle met une différence entre cet événement & un phénomene à peu près ſemblable, rapporté par Valliſnieri. On lit dans ce Ecrivain qu'en 1689 il tomba, à Veniſe & dans les Iſles circonvoiſines, une pluie impregnée d'une pouſſiere rouge. Ce ſédiment, qui avoit un goût de ſel acide, provenoit d'un volcan qui s'étoit ouvert depuis peu ſur une montagne voiſine; mais il n'y a point de volcan aux environs du Couvent des Camaldules: il y a, à la vérité, quelques mines ou carrieres qui auroient pu produire un ſable de la couleur dont on parle; mais elles ſont éloignées de plus de vingt milles. Ce fait n'a d'ailleurs rien de merveilleux: on a obſervé pluſieurs fois de la pluie, de la neige ou de la grêle mêlées de matieres hétérogenes à l'eau. En Arménie, il tombe des neiges rouges qu'Euſtazio attribue au vermillon qui ſe trouve dans ces contrées; les Navigateurs qui parcourent les Mers d'Arabie & d'Ethiopie, voient ſouvent les voiles de leur Bâtiment toutes rouges. Cette couleur leur vient d'un ſable qui ſe mêle à la pluie pendant les orages.

De Londres, le 3 Mars 1772.

Le 28 du mois dernier, le Gouverneur Johnſtone mit ſous les yeux des Communes la Requête d'un Marchand Arménien, qui ſe plaint des vexations inouies qu'il a éprouvées de la part des Officiers de la Compagnie des Indes, dans le Bengale, ſans qu'il ait jamais pu ſçavoir de quel crime ou l'accuſoit. Ce Marchand, nommé George Cojamaul, prie la Chambre de faire quelque réglement qui aſſure, à l'avenir, ſa tranquillité, ainſi que celle des autres habitans qui ſont expoſés aux mêmes traitemens. Le ſieur Johnſtone parla avec beaucoup de force en faveur de cette Requête: il fit un tableau frappant de la tyrannie qu'on exerce dans le Bengale, & démontra, par les raiſonnemens les plus convaincans, la néceſſité d'y mettre un frein. L'aſſemblée étoit nombreuſe: la plupart des principaux Membres de la Compagnie, qui ſont Membres du Parlement, y étoient préſens; mais jugeant qu'ils feroient des efforts inutiles pour détruire l'impreſſion produite par le Diſcours du Gouverneur & par la Requête du Marchand, ils garderent le ſilence. On attend, avec impatience, le réſultat de cette affaire, à laquelle la Chambre a paru donner beaucoup d'attention. On croit que ce n'eſt ici que le prélude des grandes queſtions, ſur leſquelles le Parlement doit prononcer, relativement à l'adminiſtration des Colonies, & principalement de la Compagnie des Indes.

Hier, le ſieur Harris propoſa de charger le Comité des Subſides de faire ſon rapport ſur l'acquiſition des Antiquités Grecques, Romaines & Etruſques qui ont été apportées par le ſieur Hamilton, ci-devant Réſident à Naples. Cette propoſition, qui fut appuyée par le Lord North, au nom du Roi, paſſa à l'unanimité, à l'exception d'une voix.

De la Haye, le 6 Mars 1772.

Les Etats de la Province de Hollande ſe ſont raſſemblés, le 4 de ce mois.

On apprend que la Ruſſie a établi, dans ſes Provinces les moins ſuſpectes de contagion, une liberté ſans bornes pour l'exportation. En conſéquence, les Négocians de ce Pays & ceux de Hambourg ſe diſpoſent à tirer d'Archangel une très-grande quantité de grains.

Les Etats Généraux ont fait paſſer à l'Amirauté de la République les dernieres nouvelles d'Afrique, relativement au Réglement de Marine que vient de rendre l'Empereur de Maroc, & en conſéquence duquel tous les Capitaines de Vaiſſeaux ſeront tenus de ſe munir de paſſe-ports Turcs.

Le ſieur Borrman, Négociant Hollandois, ſera chargé des affaires du Roi de Danemarck, en l'abſence du ſieur Goeſſet, Envoyé de ce Prince à la Porte.

Il eſt mort, l'année derniere, à Peterſbourg, quatre mille huit cens quinze perſonnes, ce qui, en temps ordinaire, ne ſuppoſe qu'environ cent cinquante-quatre mille habitans dans cette Capitale.

Actions. Indes Orientales, 337. Indes Occidentales, 39 ½. Banque, 5 pour 100.

De Verſailles, le 14 Mars 1772.

Le ſieur d'Agueſſeau, Doyen du Conſeil d'Etat, ayant eu l'agrément du Roi pour la charge de Prévôt-Maître des Cérémonies des Ordres de Sa Majeſté, vacante par la mort du ſieur Bignon, eut, hier, l'honneur de faire, à cette occaſion, ſes remercîmens au Roi & à la Famille Royale.

On a célébré, le 12, dans l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Saint Louis, un Service ſolemnel pour feue Madame la Dauphine, auquel ont aſſiſté Monſeigneur le Dauphin, Monſeigneur le Comte de Provence & Monſeigneur le Comte d'Artois, ainſi que Madame Adelaïde & Meſdames Victoire & Sophie.

Digitized by Google

De Paris, le 16 Mars 1772.

Le Roi ayant accordé trois brevets de Vétérans pour le Régiment de Royal-Vaisseaux, en garnison à Alençon, le sieur de Valleton, Commandant le Regiment, fit, le 8 de ce mois, à la tête du Corps, la réception des trois Sujets qui ont mérité cette distinction : cette cérémonie fut terminée par un repas que le sieur de Valleton donna aux Officiers & aux Vétérans.

On apprend, par des lettres de Mayenne & de Laval, Villes du Bas-Maine, que la riviere de Mayenne, qui les arrose, a grossi à un tel point, dans la nuit du 26 au 27 Février dernier, qu'elle a emporté plusieurs ponts & quelques autres édifices. Une autre riviere, appellée Colmont, a fait aussi de grands ravages dans les environs de Mayenne.

Le 20 du mois dernier, des Ouvriers en travaillant à l'extraction des houilles d'engrais, au Village de Travecy, situé à une lieue de la Fere, sur le chemin qui conduit à Saint-Quentin, découvrirent une mine dont un fourneau étoit encore chargé. La poudre qui s'y est trouvée étoit décomposée & avoit perdu sa force. La direction des galeries donne lieu de croire que cette mine avoit été faite pour assurer & défendre des lignes qui étoient appuyées, d'une part, à la riviere d'Oise, & de l'autre, à un bois qui l'avoisine, lorsqu'en 1596 Henry IV fit le siege de la Fere. Ce siege dura six mois & fut le plus long de tous ceux que ce Prince fit dans le cours de ses conquêtes. Henry IV avoit son quartier à Travecy, lieu où l'on a trouvé la mine. On travaille à la découvrir entierement pour en connoître toute la direction.

On mande d'Auxerre que des Vignerons de Saint-Brix, Village distant de deux lieues de cette Ville, déterrerent, les 18 & 19 Février, à environ trois pieds de profondeur, près la Croix Rougeot, sur le bord de la grande route de Lyon, une centaine de Médailles Impériales, en argent & en bronze, de différens modules; elles étoient dans des vases de terre : il y en a d'Auguste, d'Adrien, d'Antonin, de Faustine, de Sévere, de Gallien, de Constantin, &c. une petite monnoie de cuivre, trouvée parmi ces Médailles, sans légende, & offrant d'un côté une Croix, de l'autre trois Fleurs de Lys dans un écu, fait conjecturer que ce dépôt n'a pas été fait bien anciennement.

Dans la nuit du 25 au 26 Février, il s'est perdu, sur les côtes de Belle-Isle, en Bretagne, un Navire qu'on présume être Hollandois & qu'on croit, sur différentes indications, avoir été chargé de sucre, & venant de Bordeaux. Il a péri dans la nuit, & il a été tellement battu par les flots, que le lendemain, à six heures du matin, on n'en appercevoit plus que des débris épars. Quelques habitans de la côte ont dit avoir vu, à la même heure & dans un endroit où il étoit impossible de porter aucun secours, treize hommes de l'équipage qui cherchoient à se sauver & qui ont été engloutis par les flots. Tous les autres ont également péri.

On apprend de Rome que le Cardinal Perelli, Napolitain, y est mort, le 24 du mois dernier, âgé de soixante-quinze ans. Il avoit été créé Cardinal, par Clement XIII, le 24 Septembre 1759. Cet événement fait vaquer un troisieme Chapeau dans le Sacré College, indépendamment des cinq que le Pape se réserve *in petto*.

Cours des Effets Commerçables, le 14 Mars.

ACTIONS des Indes . .	1065 liv.
Promesses à 4 p. cent. .	66 ¾. p. ⅝. p.
Les autres Effets sans prix fixe.	

Costume des anciens Peuples, par M. d'Andrel Bardon; cet Ouvrage, proposé par souscription, sera divisé en Cahiers de douze Estampes chacun, grand *in* 4°, & du prix de 6 liv. chaque Cahier pour ceux qui ne souscriront pas. Ceux qui souscriront, paieront 6 liv. pour le premier Cahier & 4 liv. pour les autres. Le premier paroîtra au commencement du mois prochain. On souscrira chez M. Cochin, aux Galeries du Louvre; chez Ch. Ant. Jombert pere, Cl. Ant. Jombert fils & L. Cellot, Libraire, rue Dauphine. —— *Bibliographie Parisienne*, ou *Catalogue d'Ouvrages de Sciences, de Littérature & de tout ce qui concerne les Beaux Arts, tels que la Musique, la Gravure*, &c. imprimés ou vendus à Paris. Tom. IVe. Chez Desnos, Lib. rue Saint Jacques. Prix 3 liv. broché. On trouve chez le même les *Cartes Royales & Topographiques de la France*, levées par ordre du Roi. Prix 4 liv. & enluminées 6 liv. —— *Q. Horatii Flacci Opera.* 1 Vol. in-8°. Chez Edme, Libraire, rue Saint-Jean de-Beauvais. Prix 4 liv. broch. & 5 liv. rel.

Les quatre premiers Volumes in-4°. du *Dictionnaire de la Noblesse*, par M. Lachesnaye des Bois, se trouvent actuellement chez la veuve Duchesne, rue Saint Jacques, & chez l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs. Les autres paroîtront successivement de quatre en quatre mois. On paie, en souscrivant, 12 liv. & 13 liv. en retirant chaque Vol. Le dernier sera donné *gratis*. Le prix de chaque Vol. pour ceux qui ne souscriront pas est de 18 liv. 12 s. broch.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 20 MARS 1772.

De Dantzick, le 24 Février 1772.

LE Gouverneur de Konigsberg a écrit au Chapitre de Trauenbourg, dans l'Evêché de Warmie, pour le forcer de lui remettre l'état de tous ſes biens, de quelque nature qu'ils ſoient, & de produire de ſes Archives les Actes relatifs à toutes ſes poſſeſſions. Il menace en même temps les Chanoines d'exécution militaire, ſi l'on refuſe de lui obéir. Le Chapitre a répondu à cette lettre qu'il ne pouvoit acquieſcer à la propoſition du Gouverneur de Konigſberg, & qu'il s'attendoit à tout événement. Sur cette réponſe ferme, le dernier a paru ſe déſiſter de ſa demande, & il a allégué que ces ordres ne venoient pas du Roi ſon Maître, mais que c'étoit de lui-même qu'il avoit fait cette réquiſition.

Des Frontieres de la Siléſie, le 26 Février 1772.

Les Ruſſes ont formé le ſiege du Château de Cracovie; mais ils n'ont fait encore aucun progrès. Les Généraux Branecki & Szuwarow ont bloqué le Château de toutes parts. Ils ont fait occuper Wilicza par un Detachement de ſix cens hommes, avec du canon, & ont conſtruit un pont ſur la Viſtule, pour communiquer avec le Faubourg de Zwizziniec. Ils ont ſenti qu'il leur ſeroit très-difficile de ſe rendre maîtres du Château, & la force leur devenant inutile, ils ont eu recours à différentes ruſes pour attirer la Garniſon hors de la Forteresſe; mais le ſieur de Choiſy ne s'eſt point laiſſé prendre à leurs ſtratagêmes. La nuit du 12 au 13, ils firent, depuis minuit juſqu'à deux heures du matin, un feu très-vif à l'entrée du pont. Ils vouloient faire croire au ſieur de Choiſy que les Ruſſes étoient attaqués par les troupes de Tynieck, & l'engager à une ſortie. Ils avoient en même temps placé beaucoup d'Infanterie dans toutes les maiſons ſituées à cinquante pas du Château, qu'ils avoient crénelées, & d'où ils ſeroient tombés ſur la Garniſon. Le ſieur de Choiſy n'y fut point trompé, il n'envoya pas même de patrouille pour s'éclaircir du fait; mais, comme le lendemain, on l'incommodoit par le feu de ces maiſons, il y envoya deux cens hommes qui les réduiſirent en cendres, après en avoir chaſſé les Ruſſes dont ils tuerent deux cens. Cette expédition avoit été précédée d'une autre encore plus avantageuſe. Les Ruſſes s'étoient établis en force dans le Faubourg des Pêcheurs, ſitué ſur les bords de la Viſtule, & d'où ils pouvoient inquiéter la Forteresſe; le ſieur de Choiſy les en avoit délogés dans la nuit du 10 au 11, & il avoit fait brûler toutes ces maiſons, au nombre de ſoixante-dix. Dans ces deux affaires, la Garniſon n'a perdu que quinze hommes. Depuis cette double attaque, il ne s'eſt rien paſſé entre les aſſiégés & les aſſiégeans. Les Ruſſes ſe ſont bornés à augmenter leurs poſtes, à faire des traverſes dans les rues pour ſe préſerver du feu du Château & à créneler toutes les maiſons voiſines. Le 19, à trois heures du matin, ils employerent une nouvelle ruſe pour attirer le ſieur de Choiſy hors du Château. Ils firent un très-grand feu au pont de communication & pouſſerent en même temps de grands cris. Ils ſe retirerent enſuite comme en déſordre juſqu'à la braſſerie Royale, s'y raſſemblerent & marcherent de nouveau au pont, d'où il ſembloit qu'on les chaſſât une ſeconde fois. Tout avoit l'air en effet d'une attaque des plus vives. Le ſieur de Choiſy fut immobile dans la Forteresſe; il ſe contenta de faire monter un Officier de confiance à la Tour du Château. Celui-ci découvrit une colonne d'Infanterie de près de

Digitized by Google

cinq cens hommes qui n'attendoient que le moment de couper les troupes qu'une attaque simulée auroit pu faire sortir de la Forteresse. Depuis ce temps, les Russes ne sont plus occupés qu'à se défendre eux-mêmes du canon des assiégés. Ils désespèrent de reprendre cette Place autrement que de vive force. L'idée de s'en emparer par un blocus seroit d'autant plus vaine, que la Garnison est abondamment pourvue de vivres & de provisions de toute espece. Le sieur de Choisy a trouvé dans les magasins plus de 20, 000 boisseaux de seigle, d'orge, & de poix, 8000 boisseaux de froment, 2000 de gruau, 3 Salles remplies de biscuits, une provision immense de lard, de riz & de caffé, & 80 barrils d'eau-de-vie. Les munitions de guerre ne sont pas moins abondantes. Il y avoit 3000 fusils, 120 barrils de poudre, 150 000 cartouches à canon, toutes préparées, & 64 caissons remplis de cartouches pour les fusils; enfin du drap de diverses couleurs, & des uniformes pour habiller 10, 000 hommes. Les Russes occupés devant le Château de Cracovie sont au nombre de sept mille, auxquels le sieur Branecki s'est joint avec dix-huit cens hommes des troupes de la Couronne. Ils attendent encore le Colonel Drewitz avec son Régiment. La Garnison du Château est forte de neuf cens hommes, tant Infanterie que Dragons, & de trois cens hommes de Cavalerie. Le sieur Zaremba, à la tête de plus de huit mille hommes, s'est rapproché à la distance de vingt lieues des quartiers que les Russes occupent dans les environs de Cracovie, & le sieur Pulawski a déjà rassemblé, à Landscron, une partie des troupes qu'il commande.

De Stockolm, le 24 Février 1772.

Le 8 de ce mois, l'Ordre de la Noblesse approuva l'avis de la Députation de Justice sur l'obligation des personnes en place, de ne jamais interrompre leurs fonctions, sous peine d'être poursuivis par les Loix. L'Ordre des Paysans s'occupa de la nécessité de hâter l'expédition de l'Acte d'Assurance arrêtée par les trois Ordres, & fut même d'avis qu'on publiât une relation de tout ce qui s'étoit passé, à cet égard, pour prouver à la Nation que les retards qu'éprouve l'exécution d'une résolution prise également par les trois Ordres inférieurs ne doivent point leur être imputés, mais que la faute ne doit tomber que sur la résistance opiniâtre de la Noblesse. On se rappelle que la contestation roule principalement sur ce que ce dernier Ordre est d'avis de ne rien changer à la forme du serment que le Roi doit prononcer, tandis que les trois autres Ordres inférieurs veulent y faire ajouter que le Roi n'aura point égard à la naissance, & ne consultera que le mérite, dans la nomination aux grandes charges.

Le même jour, les Electeurs nommés par les Etats, pour choisir un Chancelier de Justice, s'assemblerent, & leurs suffrages se réunirent en faveur du sieur Sebaldt, Bourguemaître de Stockolm & Orateur de l'Ordre des Bourgeois. Ce choix fut communiqué, le 12, aux Etats assemblés, & il y fut approuvé par les quatre Ordres; mais le sieur Sebaldt a refusé cette dignité. L'avis, dont on a parlé précédemment, d'admettre dans l'Ordre de la Noblesse les personnes ennoblies depuis 1762, a été rejetté par cet Ordre à la pluralité de trois cens cinquante voix contre deux cens quatre-vingt treize. Le Comité Secret a communiqué aux Etats les observations qu'il a faites sur la conduite irréguliere des Sénateurs, lorsque Sa Majesté les consulta touchant la démarche qu'Elle devoit faire d'assembler les Orateurs des Ordres, pour les charger d'engager, de sa part, les Etats à faire cesser les différends qui les divisent. On n'a pris aucune résolution sur ce Mémoire.

On éprouve ici, depuis quelques jours, un froid excessif. Le 9 de ce mois, dans la matinée, le thermometre de Réaumur étoit à dix-huit degrés & un quart au-dessous du point de la congélation. Le 10, il étoit à 17 degrés, & le 11, à huit heures du matin, la liqueur baissa jusqu'au 21e degré. Elle étoit, vers midi, au 17e degré & demi.

Le Roi a nommé le Comte de Putbus, Maréchal Provincial de Poméranie, à la place de Président de la Régence & du Tribunal Suprême de cette Province.

Sa Majesté a expédié, le 18 de ce mois, au Général-Major Rudbeck, la Patente qui l'autorise à accepter la charge de Gouverneur de Stockolm.

Le courier de cette Capitale a été arrêté, dans la nuit du 9 de ce mois, à quelques lieues de Gothenbourg, dans la Westrogothie, par un voleur qui, après lui avoir porté plusieurs coups de couteau, l'a laissé pour mort & s'est emparé de la malle. Le lendemain, le courier a été trouvé vivant, & sur sa déposition on a arrêté le coupable: c'est un Cabaretier d'un Village des environs. Ce malheureux a fait l'aveu de son crime, & l'on a trouvé chez lui 16, 000 écus, monnoie de cuivre.

De Copenhague, le 25 Février 1772.

On a imprimé, dans cette Ville la Lettre adressée au Roi par le sieur Suhm, Conseiller de Conférence. Cette piece est remarquable par le fonds & par le genre d'éloquence que l'Auteur y a employé.

« Assez & trop longtemps la Religion & la Patrie » ont été foulées aux pieds; assez & trop longtemps » l'honneur & la justice ont été bannis de cette Mo» narchie; mais, ô Roi! tu n'en étois pas coupable. » Une vile canaille s'étoit emparée de toi & fermoit » l'accès du trône à tout ce qui est honnête. Tu ne » voyois, tu n'entendois que par cette cabale. Ce» pendant l'épouvante & la douleur regnoient sur

Digitized by Google

» ton malheureux Empire ; le nom Danois étoit en » opprobre ; le soleil de la Maison Royale étoit obs- » curci ; les fourbes, les impies, les ennemis de la » vertu & de l'humanité, dévoroient leurs proies. » Tu vivois content, parce que tu croyois tes Sujets » heureux. Rendons graces à Juliane (la Reine » Douairiere), au Prince Frédéric, à tous les Pa- » triotes qui ont déchiré le bandeau qui couvroit tes » yeux, qui t'ont sauvé & toi & ton Empire, & qui » t'ont rendu l'autorité qui t'appartient. Vois, ô » Prince, vois la joie éclater dans les yeux de tes » Sujets ; que le sang de tant de Rois qui coule dans » tes veines, t'inspire l'ardeur qui anime ton peuple. » Tel fut Christian IV, tel Frédéric IV, noms im- » mortels ! Que des flatteurs ne te persuadent pas » que tu leur ressembles ; mais songe à leur ressem- » bler. Tu tiens de Dieu & de ton Peuple le pouvoir » absolu ; c'est-à-dire que tu es comptable de l'usage » que tu en feras. Redoutable puissance ! Moins elle » est limitée, plus les devoirs en sont grands ; mets-y » des bornes toi-même, en reconnoissant un Dieu » au-dessus de toi ; songe au salut de ton Peuple ; » choisis des hommes recommandables. Celui qui » t'est le plus entre tous, c'est ton frere ; ne pro- » nonce sur le sort de personne que suivant les Loix ; » emploie sur-tout tes propres Sujets, & non des » Etrangers ; que tes ordres nous parviennent dans » cette langue que nous aimons & qui est la nôtre. » Tu es Danois, tu parles notre langue, je le sçais. » Laisse un langage étranger à ces efféminés trop pa- » resseux pour apprendre le nôtre ; trop méprisans » pour t'abaisser à parler comme nous ; mets un frein » aux méchans pour les empêcher de nuire ; rappelle » ceux qui ont été chassés ou déposés injustement ; » prends garde que des changemens trop multipliés » & trop brusques, ne ramenent les temps passés ; » châtie avec douceur ceux qui méritent grace ; mais » punis sans pitié ceux qui ont prostitué son honneur » & le nôtre ; ne laisse pas périr l'ouvrage de tes Pe- » res ; diminue les plaisirs coûteux ; recherche soi- » gneusement le crime & récompense la probité ; » n'éloigne point de ton trône les Héros Norwegiens » qui en sont le plus ferme appui ; diminue, s'il est » possible, les impôts qui accablent ton peuple, ou » répartis les plus équitablement. J'en ai, porteral » avec joie ma part, si le pauvre en est soulagé. Alors » ce Royaume, malgré le pouvoir illimité, devien- » dra un pays de paix, d'abondance & de fidélité, » encore plus que l'indépendante Angleterre. O Roi, » le Danemarck, la Norwege & les Principautés te » parlent par ma bouche. La dissimulation, la flat- » terie, l'espérance ni la crainte n'ont point guidé » ma plume. Graces à ma femme, je suis sans be- » soins. Ecoute cette vérité presque toujours exilée » des Palais des Rois : Crains Dieu ; aime ton Peu- » ple ; regne toi-même, & fie-toi à ton frere. Alors » nous te nommerons grand, sage, bon ; nos biens, » nos enfans, notre sang, tout est à ton service ; il » coulera ce sang pour toi, pour Juliane, pour Fré- » déric, pour la Patrie ; ta Maison regnera sur nous » aussi longtemps que l'univers subsistera. Si quel- » qu'un pense autrement, ce n'est ni un Danois ni » un Norwegien ; mais c'est une tête coupable. Quel » est celui qui ne bénit pas cette nuit de danger & de » gloire qui brisa nos chaînes & nous remit au rang » des Nations. O nuit mémorable ! Les Homere & » les Virgile te célébreront ; la gloire de Juliane & » de Frédéric durera & croîtra autant que le Dane- » marck & la Norwege produiront des Héros ; l'u- » nivers sera anéanti avant que leur gloire s'éclipse. » Dieu éternel ! toi qui regnes sur les Rois, sur les » hommes & sur les mondes ; toi dont le souffle ren- » verse l'impie & detruit ses projets, donne-nous la » faculté & le courage d'envisager tes sages Institu- » tions pour connoître ta toute-puissance & pour » suivre tes Loix ; donne à notre Souverain assez de » force pour t'être constamment attaché ; montre-lui » que tu es son Roi, & qu'il est notre pere. Ainsi » soit-il, Ainsi soit il. »

Le Roi vient de rendre une Ordonnance, en date du 13 de ce mois, en forme de Réglement, portant création d'un nouveau Conseil Privé d'Etat. Il doit être composé de sept personnes, sçavoir, du Prince Frédéric, frere du Roi, du Comte de Thott, du Comte de Rantzau Ashberg, du sieur de Schack, de l'Amiral Romeling, du Général Eifchtedt & du Comte d'Osten. Il se tiendra chez le Roi quatre fois par semaine. Aucun des Membres ne doit avoir séance dans un autre College, excepté le Comte d'Osten qui a en même-temps le Département des Affaires Etrangeres. Chaque Département, ou College, aura l'examen des affaires qui en dépendent, & le Conseil donnera sa décision sur leur rapport. Toutes les résolutions & les expéditions doivent être signées de Sa Majesté ; toutes les affaires du Royaume, excepté des Provinces Allemandes, doivent, à l'avenir, se traiter en Langue Danoise. Le Roi ne peut, hors dudit Conseil, donner aucune signature valable, & celui qui en auroit obtenu ne pourra s'en servir qu'après l'avoir fait vérifier au Conseil & en avoir obtenu la confirmation par la voie du Département dont l'affaire dépend. Sous la derniere Administration, la Commission Militaire établie pour juger les criminels de son ressort, pouvoit, de sa seule & propre autorité, faire exécuter ses Jugemens ; aujourd'hui, elle doit préalablement les remettre à l'Auditeur Général pour les faire approuver par Sa Majesté.

Le sieur Frédéric-Christian Jacobi, Assesseur de la Justice de la Cour, a été nommé Lecteur du Roi.

L'examen des papiers des prisonniers d'Etat est fini. On a commencé, dès le 20, les interrogatoires qu'on poursuit sans interruption ; mais il n'en transpire rien dans le Public. On sçait seulement que le Comte de Struensée répondit le premier jour avec beaucoup de fermeté à ses Juges ; mais que, le lendemain, il répandit des larmes dans l'anti-chambre de la Salle de la Commission : on ignore si c'est l'effet du rallentissement de son courage, ou du

Digitized by Google

sentiment de sa disgrace. On a interrogé également deux fois le Major Falkenschiold, arrêté pour avoir entretenu une correspondance secrete avec le Colonel son frere, & il a été ensuite remis en liberté. Il paroît qu'on regarde le Comte de Brandt & le Comte de Struensée comme les deux principaux coupables, & l'on est persuadé ici qu'ils seront punis de mort ou condamnés à une prison perpétuelle.

On apprend de Hambourg que le Comte de Bernstorff, ci-devant Ministre des Affaires Etrangeres de Danemarck, y est mort, le 19 de ce mois.

De Malaga, le 15 Février 1772.

On écrit de Gibraltar que, pendant la nuit du 30 du mois dernier, il s'y est élevé, dans la Baye, un ouragan des plus violens; qu'un Vaisseau de guerre Danois, de soixante canons, a échoué sur la côte; qu'un autre de la même Nation a été fort endommagé, ainsi qu'un Vaisseau Hollandois de cinquante-quatre canons; qu'un Brigantin Espagnol venant des Canaries a été submergé avec cinq hommes de son équipage, & qu'enfin un Dogre François de Dunkerque a été jetté sur le rivage.

De Carthagene, le 22 Février 1772.

Le Navire *La Bonne-Mere*, commandé par le Capitaine Sebastien-Bernard Rosec, de Morlaix, a mis à la voile, le 9 de ce mois; lorsqu'il fut entre la petite Isle & la terre ferme, du côté de l'Ouest, le vent lui manqua tout-à-coup, & la mer, qui étoit fort grosse, l'auroit jetté sur les rochers, si une Frégate Angloise, qui mouilloit presqu'à l'entrée du Port, ne lui eût porté du secours. Le Capitaine de cette Frégate voyant que les Chebecs Espagnols qui étoient en rade ne faisoient aucun mouvement pour aider ce Navire, détacha, sur le champ, sa Chaloupe & ses deux Canots avec des ancres, des cables & tout ce qu'il falloit pour tirer ce Bâtiment du danger imminent où il étoit de périr. Les Anglois parvinrent en effet à le sauver, & ils eurent en même temps la précaution de ne point communiquer avec l'équipage François pour ne pas l'obliger à faire quarantaine. Ils ne retournerent à leur bord que lorsque le Navire fut bien ancré dans le Port. Le Consul de la Nation Françoise, instruit de ce fait, envoya le Chancelier de son Consulat, faire des remercîmens au Capitaine de la Frégate, de sa part & au nom de la Nation Françoise, ne pouvant s'y transporter lui-même, pour cause d'incommodité.

De Gênes, le 12 Février 1772.

On a fait, le 8 de ce mois, le Couronnement du Sérénissime Doge Jean-Baptiste Cambiaso. Il se rendit, l'après-dîné, accompagné des seuls Proveditteurs, à la Métropole, où l'Archevêque le reçut à la tête du Clergé & lui donna à baiser, suivant l'usage, la Relique de la Sainte Croix. On fit ensuite quelques Prieres, après lesquelles Sa Sérénité retourna à son Palais. Elle prêta, dans le grand salon, le serment ordinaire, en présence de la Noblesse des deux sexes, & fut ensuite couronnée par le Doyen, au son de plusieurs instrumens de Musique & au bruit du canon de la Ville. Après cette cérémonie, le Doge passa dans son appartement & y fut revêtu de la pourpre par quatre Pages d'honneurs. Il revint ensuite dans le grand salon & il reçut les complimens de la Noblesse à qui on servit des rafraîchissemens. Le lendemain matin, le Doge retourna, avec un grand cortege, à l'Eglise Métropolitaine, où il assista à la Messe qui fut célébrée par l'Archevêque & chantée par quatre Chœurs de Musique. Le Noble Justinien Giustiniani, Prévôt de Saint Donat, prononça un Discours analogue à cet événement. Après la Messe, Sa Sérénité revint, avec la même suite, au Palais, où il y eut une table de quatre cens couverts. Le même jour, le Doge fit distribuer des aumônes abondantes dans les Paroisses & dans les Prisons.

De Londres, le 9 Mars 1772.

Le Roi a nommé Chevalier de l'Ordre du Bain le sieur Keith, son Envoyé Extraordinaire à la Cour de Danemarck.

Le Chevalier Hamilton, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté à la Cour de Naples, ayant fait, à grands frais & avec beaucoup de soins & de recherches, une Collection précieuse de vases Etrusques & autres antiquités, pendant son séjour en Italie, en a formé un Cabinet qui a été jugé digne de l'attention Nationale. Le Comité des Subsides à la Chambre des Communes vient d'être chargé de prendre connoissance de la valeur de ce Cabinet pour en faire l'acquisition & en enrichir le *Musæum*. On croit que l'estimation en sera portée à 10,000 liv. sterl.

L'Amirauté a envoyé une très-belle piece d'argenterie au sieur de Pleville, Capitaine du Port de Marseille, en reconnoissance des secours qu'il donna à la Frégate Angloise *l'Alarm*, de trente-deux canons, qui, dans la nuit du 1er au 2 Avril 1770, toucha des rochers dans la Baye de Marseille, où elle auroit péri sans les soins de cet Officier.

Les

Les Actionnaires de la Compagnie des Indes s'étant assemblés, le 4 de ce mois, résolurent unanimement de recommander aux Directeurs de s'adresser à la Couronne pour établir une nouvelle Cour de Justice dans le Bengale; & au Parlement pour obtenir un nouvel Acte de Réglement relatif aux affaires de la Compagnie dans l'Inde. Il doit y avoir incessamment une nouvelle assemblée de la Compagnie pour informer les Actionnaires que le Parlement a dessein de prendre en considération un Bill qui limite le nombre des Vaisseaux qu'il sera permis à la Compagnie de faire construire.

On apprend de Dublin que, le 22 du mois dernier, le Colonel Thomas Eyre, Membre de la Chambre des Communes, mourut subitement dans un Comité de cette Chambre, au moment qu'il se levoit pour parler.

Le Duc de Beaufort & plusieurs Particuliers de la Société des Francs-Maçons ont présenté à la Chambre des Communes une Requête, par laquelle ils exposent que, depuis plusieurs années, ils ont levé parmi eux des contributions volontaires de plus de 600 l. sterl. destinés à soulager ceux de leurs freres qui étoient dans l'indigence; qu'ils possedent un fonds de 1200 liv. sterl. d'annuités de Banque, de l'argent comptant & une somme suffisante pour bâtir une loge; que la Société est dans l'intention de faire construire cette loge, ainsi que des maisons de charité pour les pauvres; que pour effectuer cette résolution, elle demande la permission de présenter à la Chambre un projet d'acte pour donner une forme & de la consistance à la Société. La Chambre a eu égard à cette Requête, & elle a ordonné qu'on dressât un Bill en conséquence.

L'Alderman Sawbridge est dans la résolution de poursuivre, au Banc du Roi, le sieur Jennings, le Lord Greville & beaucoup d'autres qui ont cru pouvoir rester au Parlement & continuer d'y donner leur voix, après avoir accepté des emplois lucratifs de la part de la Cour. Cette conduite est contraire à l'Acte passé sous le regne de la Reine Anne, relativement aux places occupées par les Membres du Parlement. L'amende imposée dans cette occasion est de 500 liv. sterl. & il y auroit un tiers des Membres du Parlement qui seroient obligés de la payer, si cette affaire étoit poursuivie à la rigueur.

Dans la séance du Vendredi, 28 du mois dernier, le Juge Smith rapporta dans la Chambre des Pairs l'avis des Juges sur la question qui leur avoit été faite, relativement aux mariages de la Famille Royale. Il déclara que leur sentiment étoit « que le soin & l'approbation des mariages des enfans & petits-enfans » du Roi & de l'heritier présomptif de la Couronne, » autres que la ligne des Princesses mariées à des » Familles étrangeres, appartenoit aux Souverains de » ce Royaume; mais qu'ils ne pouvoient décider jusqu'où s'étendoit ce droit, relativement aux autres » branches de la Famille Royale. » On proposa de faire aux Juges plusieurs autres questions sur la même affaire. Toutes ces propositions exciterent de longs débats & furent successivement rejettées par le plus grand nombre de voix; enfin on renvoya la discussion ultérieure au Lundi suivant. Ce jour-là, on reprit cette affaire; on examina toutes les clauses du Bill & les Membres de l'opposition proposerent d'y faire beaucoup de changemens. Le Lord Cambden, le Lord Mansfield, le Comte Temple firent chacun de longs Discours sur ce sujet. Le premier, au moment où il se disposoit à répliquer, fut saisi d'une violente attaque de goutte & forcé de se retirer à six heures du soir. Cependant les débats continuerent en son absence avec la même vivacité. Enfin on en vint au scrutin, & le Bill fut approuvé dans toutes ses parties, sans y faire aucun changement, à la pluralité de quatre-vingt-huit voix contre trente-quatre. Cette séance dura jusqu'à minuit. Le Lord Chatham, retenu à sa terre par la goutte, n'a point paru dans cette assemblée. Plusieurs Lords firent des protestations contre le Bill.

Le 4, deux Juges porterent, par ordre de la Chambre des Lords, à la Chambre des Communes le Bill en question. Ils en lurent le titre, le remirent à l'Orateur & se retirerent. Il fut agité si on liroit le Bill; mais le sieur Seymour proposa de faire préalablement lecture du Message, disant qu'il entendoit attaquer le Bill par le Message même qui l'avoit annoncé. Il ajouta que celui qui l'avoit rédigé lui paroissoit criminel au premier chef; que c'étoit un partisan frénétique de la prérogative Royale; que la question ayant été discutée dans la Chambre Haute, il étoit d'avis de nommer un Comité pour examiner les Registres des Lords. L'Orateur insista pour qu'on entendît le Bill, & il en fit lui-même la lecture. Le sieur Seymour renouvella son avis pour le Comité: son opinion fut fortement appuyée par le sieur Doudeswel, qui prétendit prouver que le Message contenoit des assertions contraires à la Loi & déclarées telles par des Jurisconsultes. La contestation dura fort longtemps, & l'on renvoya la seconde lecture au Lundi 9. On ouvrit ensuite l'avis d'imprimer le Bill; le Lord North s'y opposa; mais ce Lord qui vouloit, à ce qu'on suppose, juger quelle pouvoit être la supériorité du parti de la Cour pour la discussion du fonds de cette affaire, demanda le scrutin sur la proposition d'imprimer le Bill; l'avis de l'impression fut rejetté à la pluralité de cent quatre-vingt-treize voix contre cent six.

Cette séance fut remarquable par la fameuse question que le sieur Sawbridge y éleva sur la durée des Parlemens. Il fit un très-long Discours, dans lequel il remonta jusqu'au temps des Saxons: il donna un Précis Historique de la durée des Parlemens sous les différens Regnes; il fit remarquer toutes les usurpations de la prérogative Royale, & déclama beaucoup contre le Ministere actuel, sur ce qu'il refusoit aux peuples la dissolution du Parlement. Il fut appuyé par le sieur Townshend, qui dit que le meilleur moyen de rendre les Elections libres, étoit de les renouveller souvent. Cette opinion fut combattue par le sieur Cox. Ce dernier assura que les obstacles qui gênoient la liberté des Elections, n'avoient d'autre cause que la corruption des temps. Après quelques débats, on

Digitized by Google

alla au ſcrutin, & la propoſition du ſieur Sawbridge fut rejetée à la pluralité de deux cens cinquante-une voix contre quatre vingt-trois.

De la Haye, le 10 Mars 1772.

Le Baron de Boetzelaer, Député du Corps des Nobles de Hollande à l'aſſemblée des Etats Généraux, a été nommé Bailli de la Haye, par les Etats de la Province; cette nomination s'eſt faite, ſuivant l'uſage, ſur la préſentation du Stathouder.

Anne Floris eſt morte, le 1^r de ce mois, à Hoorn, âgée de cent un ans & près de ſept mois. Il eſt plus rare dans ce Pays que dans tout autre, de voir des perſonnes prolonger leur carriere au-delà de cent ans. On a obſervé que les Etrangers, tels que les François réfugiés, vivent plus longtemps en Hollande que les Hollandois, & que ceux ci vivent moins longtemps dans les Colonies que les naturels. On voit dans les Relations des Côtes Méridionales d'Afrique, des hommes âgés de cent dix & cent vingt ans; mais ces exemples ne ſe trouvent que parmi ceux qui conſervent les mœurs & la maniere de vivre du Pays.

Actions. Indes Orientales, 338. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 $\frac{11}{16}$ à 5 pour 100.

De Verſailles, le 18 Mars 1772.

La Marquiſe de Prie a eu, le 15 de ce mois, l'honneur d'être préſentée au Roi & à la Famille Royale, par la Princeſſe de Beauffremont.

Le Comte de Marcellus a eu, le même jour, l'honneur de prêter ſerment entre les mains de Sa Majeſté, pour la Lieutenance de Roi de la Province de Guyenne, au Département d'Albret, dont Sa Majeſté l'a pourvu, & il a en enſuite l'honneur d'être préſenté à la Famille Royale.

De Paris, le 20 Mars 1772.

On mande de Honfleur que le Vaiſſeau *l'Hercule*, du port de quatre cens tonneaux, commandé par le Capitaine Clementin, du Maine, eſt parti, le 21 du mois dernier, de cette Ville pour le Port de l'Orient où il doit achever ſon chargement pour Pondichery. C'eſt le premier Navire particulier de tous les Ports de la Manche, qui ait été freté pour cette deſtination, depuis la ſuſpenſion du privilege de la Compagnie des Indes.

On écrit de la Ville d'Eu que, le 22 du mois dernier, la nommée Marie-Jeanne Tellier, femme de Mathieu du Crocq, Serrurier au Bourg d'Aulp, eſt accouchée, dans le ſeptieme mois de ſa groſſeſſe, de trois enfans, ſçavoir, de deux garçons & d'une fille. Tous ont reçu le Baptême: les deux garçons ont vécu ſept heures, & la fille n'eſt morte que le lendemain. On mande de Châlons-ſur-Saone que la femme du nommé Jean Devillard, Vigneron, habitant de la Paroiſſe de Buxy, Bailliage de Châlons, eſt accouchée à terme, le 4 de ce mois, de trois enfans, ſçavoir d'un garçon & de deux filles, qui ſont de la groſſeur des enfans ordinaires & qui ſe portent bien.

Le ſieur Fevret de Fontette, Aſſocié Libre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, eſt mort à Dijon, le 16 du mois dernier.

Anne-Barbe de Courcelles, veuve d'Arnauld, Baron de Ville, de l'Empire, & des Deux-Modaves, eſt morte, le 10 de ce mois, en ſon Château de la Broſſe en Brie, âgée de quatre vingt-huit ans.

Nota. On a dit, dans la derniere Gazette, que la mort du Cardinal Perelli faiſoit vaquer un *troiſieme* Chapeau, dans le Sacré College, lisez un *treizieme*.

Cours des Effets Commerçables le 18 Mars

Actions des Indes. . . 1075 liv. 1072 $\frac{1}{2}$. 1070.
Billets d'Emprunt. . . 236.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.
1767. . . . . .
5e tirage. . . . . 460.
Les autres Effets ſans prix fixe.

Nouvelle Edition de l'*Hiſtoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, in-4°. *depuis ſon origine, en 1666, juſqu'en 1769.* 33 Vol. Prix du total 396 liv. Les 2 premiers Vol. ſont actuellement en vente, propoſés par ſouſcription. Chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Chaque Volume ſera de 12 liv. en blanc. On paiera les quatre imprimés 48 liv. & on publiera 5 à 6 Volumes par an. —— On trouve chez Molini, Libraire, rue de la Harpe, vis à vis celle de la Parcheminerie, 1°. *Terentii Comœdiæ*: 2°. *Catullus, Tibullus & Propertius.* Très-belle Edition de Londres. Prix de chaque Vol. in-4°. en feuilles, 33 liv. Ces deux Auteurs Claſſiques ſont la ſuite des autres Auteurs, même format, dont on trouve quelques exemplaires chez le même Libraire. —— On trouve chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine, les *Odes Pithiques de Pindare*, traduites par M. Chabanon, 1 Vol. in-8°. Prix 5 liv. br. & *l'Hommage à l'amour*, très belle Eſtampe d'après Carlo Vanloo. Prix 4 liv. —— Les 6 premiers Vol. de la nouvelle collection des *Œuvres de M. Boſſuet*, in-4°, avec des Tables Analytiques qui n'ont point encore paru, ſont en vente chez Boudet, Imp. Lib. rue Saint-Jacques, à la Bible d'Or. Les Sermons qui en ſont partie ſe diſtribuent ſéparément en trois formats différens, ſçavoir en 3 Vol. in-4°. 45 liv. en 9 Vol. in-8°. 36 liv. en 9 in-12. 27 liv. reliés en veau.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 23 MARS 1772.

De Dantzick, le 22 Février 1772.

Les troupes Ruſſes, après s'être répandues dans tous les Palatinats & les Diſtricts de la Lithuanie, viennent de forcer la Nobleſſe de cette Province de tenir les Diétines dans leſquelles il eſt d'uſage de nommer des Députés à la Cour de Warſovie. Ils veulent ſur-tout leur faire donner des inſtructions tendant à reconnoître la légalité des Actes de l'élection & du couronnement de Staniſlas-Auguſte. Ces élections ont eu lieu dans les Palatinats & Diſtricts de Wilna, Lida, Wilkomirz, Grodno, Smolensk, Starodub, Samogitie, Nowogrodeck, Slonim, Kowno & Upita.

Les ſix mille Ruſſes qui ſont entrés dans le Grand-Duché, ſous les ordres des Généraux Romanius & Galitzin, ſe ſont diſperſés, après avoir laiſſé des Détachemens à Sluck, Nieſzwiez & Slonim. Une partie s'eſt établie ſur les terres du Grand Général Comte Oginski, une autre a marché vers Brzeſc & le reſte a pris la route de Warſovie.

Les Pruſſiens n'empêchent plus l'entrée du bled dans la Ville de Dantzick.

De Stockolm, le 25 Février 1772.

Il y eut, le 22 de ce mois, une aſſemblée des Etats, dans laquelle on diſcuta vivement les objets qui diviſent les Ordres non Nobles d'avec la Nobleſſe, relativement à l'Acte d'Aſſurance & aux privileges de la roture. Pluſieurs Membres de la Nobleſſe paroiſſoient ſe rapprocher des autres Ordres & inſinuoient des moyens de conciliation; mais le parti contraire s'oppoſa à tout arrangement. Cette diſcuſſion occaſionna de grands débats. Le parti qui opinoit pour la conciliation demandoit qu'on fît, de l'avis de la Nobleſſe modifié, une propoſition formelle qui ſeroit décidée à la pluralité des voix. La Chambre s'étoit aſſemblée, à neuf heures du matin, & il étoit minuit avant qu'il y eût rien d'arrêté. Les Etats auroient été ſans doute aſſemblés juſqu'au lendemain, ſans un incendie qui ſurvint au milieu de la nuit & qui interrompit les délibérations. La Chambre ſe ſépara; mais l'affaire étoit trop avancée pour qu'on la renvoyât à l'aſſemblée ordinaire du Mercredi ſuivant: on réſolut de la reprendre extraordinairement le ſurlendemain. Ce jour-là, les délibérations continuerent ſur le même objet dans la Chambre de la Nobleſſe, & l'on diſputa depuis le matin juſqu'à ſept heures & demie du ſoir. On s'accorda enfin à mettre aux voix la propoſition ſuivante: *de quelle maniere & à quelles conditions la Nobleſſe ſe réuniroit aux quatre Ordres concernant l'Acte de Capitulation?* L'avis du Chambellan Baron d'Eſſen, ſur les conditions à établir, prévalut ſur les autres avis qui furent propoſés. On ne ſçait ſi les Ordres inférieurs agréeront ces conditions & s'ils ſe déſiſteront de la ferme réſolution qu'ils avoient priſe unanimement de s'en tenir à leur premier projet. S'ils s'obſtinent à refuſer toute modification, cette grande affaire reſtera au même point où elle étoit auparavant.

Le Prince Frédéric-Adolphe fait encore ſa réſidence à Tulgarn. On ne parle plus des revenus qu'on doit lui accorder, ainſi qu'au Prince Charles ſon frere, affaire qui a été agitée au commencement de la Diete & dont la déciſion a été renvoyée à d'autres temps.

De Copenhague, le 5 Mars 1772.

Le 24 du mois dernier, il y eut apparte-

Digitized by Google

ment à la Cour. Le lendemain, le Roi & le Prince Frédéric firent une course de traîneaux par les rues principales de cette Capitale, & allerent ensuite dîner au Château de Rosembourg où la Reine Douairiere s'étoit rendue en carrosse. Mercredi, le Roi assista à l'Opéra. Jeudi, il y eut grande cour, concert, soupé & bal masqué au Château. Sa Majesté a fait une promotion dans différens Régimens. La Chambre de Police continue de veiller au maintien de la tranquillité dans cette Capitale. Elle a rendu de nouvelles Ordonnances pour défendre les débauches & les excès que la Populace commettoit auparavant, pendant la nuit, dans les rues de la Ville.

Le 22 du mois dernier, le Comte de Brandt fut amené de la prison à la Citadelle avec les mêmes précautions qui avoient été prises pour le Comte de Struensée. Il étoit en bottines & vêtu d'un habit verd galonné d'or. Lorsqu'il fut dans l'anti-chambre du Commandant, on lui ôta ses fers. Il avoit l'air fort tranquille & s'entretint quelque temps avec l'Officier de garde qui étoit auprès de lui. Un demi-quart d'heure après, on l'appella dans la Salle où les Commissaires étoient assemblés. Il parut, dans ce moment, ressentir quelqu'émotion; mais il se remit bientôt & reprit son air de tranquillité. Son interrogatoire dura une heure & demie. On fit entrer ensuite le Professeur Berger qu'on interrogea pendant trois heures. On conjecture que ce Médecin n'est point coupable du crime grave dont on l'a chargé dans le public, parce qu'après son interrogatoire, on lui a permis de se faire raser & de coucher sur son propre lit. Il a obtenu en même temps l'usage des livres, du tabac, des couteaux & des fourchettes. Le 25, le Comte de Struensée a été interrogé pour la troisieme fois. On dit que les Articles de ses interrogatoires sont au nombre de six cens trente & qu'il n'a encore répondu qu'à deux cens. Le même jour, on vendit à l'encan, par ordre des Commissaires Inquisiteurs, les chevaux des Comtes de Struensée & de Brandt. Cette vente semble roit annoncer qu'on a déjà pris un parti à l'égard de ces deux Seigneurs.

On a remarqué que les annales de ce Royaume font mention d'une disgrace semblable à celle du Comte de Struensée. Pierre Schumacher, connu sous le nom de Greffinfeldt, fils d'un Machand de Vin, parvint à la place de premier Ministre & de Grand Chancelier de Danemarck, sous Frédéric III & Christian V qui le comblerent d'honneurs; la Reine Mere & le Duc de Holstein-Ploën furent les principaux auteurs de sa disgrace. Il fut arrêté, le 11 Mars 1676, accusé d'avoir entretenu une correspondance avec les ennemis de l'Etat; on saisit tous ses papiers, on lui fit son procès & il fut condamné à mort, le 26 du même mois. On dressa un échaffaud qui fut tendu de noir. Le Bourreau, après avoir brisé ses armes, alloit lui trancher la tête, lorqu'on entendit crier *grace*. La peine de mort fut commuée en une prison perpétuelle. Il fut transporté dans l'Isle de Mulkolm en Norwege, près de Trontheim. En 1698, il obtint permission de se rendre à Jutland. La mort l'empêcha de profiter de cette seconde grace. Il mourut de la pierre dans la soixante-deuxieme année de son âge, après une prison de vingt-deux ans.

De Vienne, le 1er Mars 1772.

Le Comte Oginski, Envoyé du Roi de Pologne auprès de Leurs Majestés Impériales & Royale, est arrivé ici Mercredi dernier.

La Cour a pris, avant-hier, le deuil, pour dix jours, à l'occasion de la mort de la Princesse de Galles.

Sa Majesté Imperiale & Royale voulant empêcher les particuliers d'emprunter au-delà de leurs facultés réelles & assurer aux créances qui seront enrégistrées, une hypotheque spéciale, selon la priorité du temps, a rendu une Ordonnance portant que, dans les sept Villes immédiates de l'Autriche, il sera dressé un regiſtre public où les possessions de chaque Particulier seront inscrites dans le plus grand détail, avec les charges dont elles sont affectées, & où l'on inscrira tous les changemens qui s'opéreront, par la suite, à cet égard. Un établissement semblable subsiste, depuis longtemps en Bohême, avec le plus grand succès.

On vient d'établir, en cette Capitale, une petite poste semblable à celles de Paris & de Londres.

De Berlin, le 29 Février 1772.

Avant-hier, le sieur Harris, Ministre d'Angleterre, le Comte Kwielecki, Ministre de Pologne, & le sieur Schwachein, Ministre de Baviere, se rendirent à Potsdam, où ils eurent leur premiere audience du Roi.

Le Major Keuler, qui étoit passé en Pologne, avec des Détachemens de Houssards, est de retour en cette Ville; il avoit été chargé d'amener quatre mille Houssards & six cens chevaux de remonte; mais on dit qu'il

Digitized by Google

n'a pu remplir l'objet de ſa miſſion. Il a amené un Negre que le Général Romanzow envoyoit en préſent au Roi, & qui avoit été pris en combattant à la tête de cinq cens Janiſſaires dont il étoit Aga (Capitaine Commandant). Cet homme eſt d'une taille avantageuſe, & de la plus belle figure. Il eſt très-inſtruit & parle avec douceur & dignité. Sa Majeſté a été ſi étonnée de ſon maintien & de ſes diſcours, qu'Elle a déſiré apprendre ſon Hiſtoire. Ce Negre eſt un de ces enfans que les Arabes amenent tous les ans en tribut au Grand Seigneur. Le Sultan en fit préſent à un de ſes Aga qui le prit ſi fort en amitié, qu'après lui avoir donné la plus belle éducation, il lui laiſſa en mourant la moitié de ſon bien & lui fit épouſer ſa fille. Par une grace particuliere du Souverain, il obtint la charge de ſon bienfaiteur. Il s'y eſt tellement diſtingué qu'il s'étoit acquis à la Porte la plus grande conſidération. Fait priſonnier par les Ruſſes, il a été regardé comme eſclave, & réduit à cet état de mépris que l'injuſtice des hommes croit fondé ſur la différence de la couleur blanche d'avec la noire. Ce qui a paru affecter d'avantage ce priſonnier dans ſon malheur, c'étoit d'être ſéparé de ſa femme & de ſes enfans. Il a fait au Roi une peinture ſi touchante de ſa ſituation, que Sa Majeſté lui a rendu ſa liberté & lui a fait donner une ſomme ſuffiſante pour les frais de ſon ſéjour en Pruſſe & ceux de ſon retour à Conſtantinople. Cette marque de bienfaiſance a fait la plus vive impreſſion ſur cet homme qui paroît auſſi recommandable par ſa ſenſibilité que par ſes talens & ſa figure.

Des lettres arrivées de Peterſbourg annoncent qu'on y craint la contagion & que l'Impératrice doit abandonner cette Capitale pour aller fixer ſon ſéjour en Finlande.

De Dreſde, le 1^r Mars 1772.

Le Comte du Buat, Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté Très-Chrétienne auprès de l'Electeur, a eu, le 25 du mois dernier, ſa premiere audience de Son Alteſſe Electorale, à qui il a remis ſes lettres de créance; il a été préſenté, le même jour, à l'Electrice Régnante &, le lendemain, à l'Electrice Douairiere, ainſi qu'à toute la Famille Royale & Electorale.

De Cadix, le 21 Février 1772.

On a eſſuyé ici de nouvelles tempêtes. Une lettre de Saint-Lucar, porte que deux Bâtimens François y ont relâché en fort mauvais état. Suivant cette lettre, un Paquebot Eſpagnol, nommé *le Saint-Mathias*, a échoué, le 18 de ce mois, entre Regla & Rota, a une lieue & demie de Saint Lucar. Il faiſoit partie du convoi ſorti de la Havane vers la fin du mois de Décembre dernier: outre vingt-deux hommes d'équipage, il avoit à bord deux Compagnies du Régiment de Seville, Infanterie (environ cent cinquante hommes) & quelques femmes d'Officiers. Ce Paquebot, s'étant ouvert ſur un bas-fond de roches, a été pouſſé, par la violence du vent, juſqu'à la diſtance de douze à quinze braſſes de terre, dans une eſpece d'anſe, nommée *la Cuba*, où il s'eſt enſablé; un grand nombre de perſonnes, étant accourues ſur le rivage, crierent à l'équipage de reſter à bord juſqu'au Juzan (reflux de la marée) à la faveur duquel tout le monde pourroit ſe ſauver; malgré cet avis, quatre Officiers & quelques Sergens ſe jetterent dans le Canot, où ils furent ſuivis par pluſieurs femmes & pluſieurs Soldats; le Canot fut ſubmergé un inſtant après, & dix-huit perſonnes qui s'y trouvoient perdirent la vie. Tous ceux qui reſterent à bord eurent le bonheur de gagner la terre, à la faveur de Juzan.

De Rome, le 26 Février 1772.

Le Duc de Glocester eſt arrivé, hier, en cette Capitale, ſous le nom de Comte de Connaught. Ce Prince a reçu, en entrant dans les Etats de Sa Sainteté, tous les honneurs dûs à ſon rang. Le Prince Aldobrandini & le Duc de Bracciano ſont chargés de lui faire les honneurs. Il eſt venu, aujourd'hui, chez le Cardinal de Bernis, pour voir, des fenêtres de ſon Palais, la courſe des chevaux barbes, qui fait partie des divertiſſemens du Carnaval.

De La Haye, le 13 Mars 1772.

On apprend, par une lettre de Finlande, du 4 Février, que le Navire Hollandois du Capitaine *Rynold Laurens* qu'on croyoit perdu depuis l'été dernier, & ſur lequel étoient les tableaux du feu ſieur Brankamp, a été retrouvé près d'Abo, entre des rochers, d'où l'on eſpere pouvoir le retirer.

Actions. Indes Orientales, 339. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 $\frac{1}{2}$ pour 100.

De Verſailles, le 21 Mars 1772.

Le Comte de Groſberg, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France, & Chambellan de l'Electeur de Baviere, a eu l'honneur d'être préſenté à Sa Majeſté, le 18 de ce mois.

Le Marquis de Vizé, Lieutenant Colonel au Régiment des Gardes Françoiſes, a obtenu

Digitized by Google

les Entrées de la Chambre du Roi, ainſi que l'Abbé d'Argentré, premier Aumônier de Monſeigneur le Comte de Provence en ſurvivance.

De Paris, le 23 Mars 1772.

Il s'eſt tenu, à l'Hôtel-de-Ville, le 17 de ce mois, une aſſemblée générale du Corps de Ville, dans laquelle le ſieur de la Michodiere, Conſeiller d'Etat, a été élu à la place de Prévôt des Marchands, vacante par la mort du ſieur Bignon.

Le 20 du mois dernier, le ſieur de Marzi, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Auxonne, du Corps Royal d'Artillerie, en Garniſon à Beſançon, a donné le grade de Vétéran & les marques de cette diſtinction à vingt-cinq Soldats de ce Régiment. Cette cérémonie, qui s'eſt faite au bruit du canon, a été ſuivie d'une Fête que le ſieur des Mays, Maréchal de Camp, Commandant en Chef le Corps Royal d'Artillerie à Beſançon, a donnée aux Vétérans & à laquelle le Maréchal Duc de Lorges a aſſiſté, ainſi que les principaux Officiers de la Place & de la Garniſon, un grand nombre d'autres Officiers & une partie des Vétérans du Régiment du Roi & de celui de la Reine, Dragons.

Dans la nuit du 8 au 9 de ce mois, le feu prit au Village de Paudeduit, en Picardie, & il conſuma quatorze maiſons. Il y a quatre ans que ce Village fut preſqu'entierement detruit par un pareil accident.

Les Etats de Languedoc propoſent un Prix de 600 liv. pour la queſtion ſuivante: *déterminer les différens titres ou degrés de ſpirituoſité des eaux-de-vie ou eſprits de vin, par le moyen le plus sûr & en même temps le plus ſimple & le plus applicable aux uſages du commerce* *.

Marie de la Fare, veuve de Jean-François Marquis de la Fare, Lieutenant-Général de la Province de Languedoc, & ſœur de feu Philippe-Charles de la Fare, Maréchal de France, eſt morte en cette Ville, le 7 du mois dernier, âgée de quatre-vingt-trois ans.

Frere Jean du Merle de Blancbuiſſon, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, Commandeur de Maupas & Soiſſons, eſt mort à Verſailles, le 15 de ce mois, dans la quatre-vingtieme année de ſon âge,

* On adreſſera les Pieces, avant le 1^r Octobre prochain, au ſieur de Rotte, Secrétaire Perpétuel de la Société Royale des Sciences, à Montpellier.

Le 8 de ce mois, à ſept heures du ſoir, le ſieur Montagne découvrit à Limoges une Comete auprès de l'Etoile *Mu*, de la quatrieme grandeur, dans la Conſtellation de l'Eridan. A 7 heures 30 minutes, elle étoit moins avancée que cette Etoile d'un degré en aſcenſion droite, & ſa déclinaiſon auſſi tale étoit moindre de 10 minutes que celle de l'Etoile. A 9 heures 30 minutes, elle s'étoit approchée de 30 minutes de l'Etoile *Mu* & n'avoit preſque point changé de déclinaiſon. Son mouvement apparent eſt donc ſelon l'ordre des Signes & elle avance en aſcenſion droite d'un degré 25 minutes, en 24 heures. Le 9, à 7 heures 30 minutes du ſoir, elle étoit plus avancée que l'Etoile *Mu* en aſcenſion droite, de 25 minutes, & ſa déclinaiſon étoit diminuée de 3 minutes. Elle avoit une queue oppoſée au Soleil & qui n'étoit que de 4 à 5 minutes. Sa tête n'étoit point brillante; elle paroiſſoit tout au plus comme une Etoile de la ſixieme grandeur. Sa lumiere & ſa queue n'ont point changé dans l'intervalle du 8 au 9. On ne l'apperçoit point à la vue ſimple, & on la verra même à peine dans la lunette, lorſque la lumiere de la Lune ſera devenue plus forte. D'après le chemin qu'elle a fait, on juge qu'elle doit ſe trouver, le 14 au ſoir, aux environs de l'Etoile *Bêta*, la derniere de l'Eridan, & qu'elle traverſera enſuite la Conſtellation d'Orion entre Rigel & la Ceinture. En comparant ſon mouvement apparent & l'angle de ſon élongation au Soleil, on penſe qu'elle a paſſé, il y a quelque temps, par ſon périhelie & qu'elle tend à la fin de ſon apparition.

Cours des Effets Commerçables le 21 Mars

Billets d'Emprunt. . .	240.	
Promeſſes au denier 10.	79 p.	
Idem à 4 pour 100. .	66 ¼. p	
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.		
1767.		
5e tirage.	465.	

Les autres Effets ſans prix fixe.

L'*Hiſtoire & les Mémoires de Littérature & Belles-Lettres, de l'Académie Royale des Inſcriptions*, in-12, *avec le même nombre de Figures & de Planches que dans l'Edition* in-4°. 68 Vol. à 1 liv. 15 ſ. le Vol. au lieu de 3 liv. 10 ſ. diminution qui n'aura lieu que juſqu'au 1^r Août 1772, & ſur 400 Exemplaires ſeulement. Chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. —— *Phédon ou Entretiens ſur la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame*, par M. Moſes-Mendels-Sohn, Juif à Berlin, trad. de l'Allemand, par M. Junket, de l'Académie des Belles-Lettres de Goettingen. 1 Vol. *in*-8°. Chez Saillant, Lib. rue St. Jean-de-Beauvais. Prix 5 liv. 12 ſ. br. —— On trouve chez Coſtard, Lib. rue St. Jean-de-Beauvais, le *Tableau annuel des progrès de la Phyſique, de l'Hiſtoire Naturelle & des Arts*, par M. Dubois. 1 Vol. in-8°, grand format. Prix 6 liv. rel. & l'*Hiſtoire Naturelle des Végétaux, conſidérée relativement aux différens uſages qu'on peut en tirer pour la Médecine & l'œconomie domeſtique*. 10 Vol. in-12. reliés en 7 Vol. en carton. Prix 27 liv.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 27 MARS 1772.

De Petersbourg, le 14 Février 1772.

ON a de la peine à lever les recrues. La Cour a renouvellé, à cette occasion, une ancienne Ordonnance, par laquelle tout Gentilhomme qui ne fournit pas un Payſan déſigné par la voie du ſort pour ſervir, eſt obligé de donner trois cens roubles de dédommagement. Le Comte de Totleben eſt parti de Riga pour aller prendre le commandement des troupes Ruſſes qui doivent agir en Pologne contre les Confédérés. On lui a aſſocié dans ce commandement le Général d'Elmt, & ils ſeront l'un & l'autre ſous les ordres du Général Bibikow.

Les bruits d'une paix prochaine s'accréditent plus que jamais. Les couriers ſucceſſifs de toutes les Cours intéreſſées à la négociation, le rallentiſſement dans les préparatifs de la campagne prochaine, tant du côté de la Ruſſie que de celui des Turcs, & ſur-tout le départ de pluſieurs voitures chargées de meubles & de proviſions de toute eſpece pour Kiovie, font eſpérer qu'il pourroit y avoir bientôt un congrès.

Des Frontieres de la Siléſie, le 7 Mars 1772.

Les Ruſſes occupés au ſiege du Château de Cracovie ayant fait leurs diſpoſitions, commencerent, le 21 du mois dernier, à battre, de toute leur artillerie, cette Forteresſe qui y a répondu par un feu continuel. Le 27, ils tenterent une attaque de vive force, qui dura depuis deux heures du matin juſqu'à ſix, qu'ils furent obligés de ſe retirer, après avoir perdu beaucoup de monde. Ils revinrent à la charge deux jours après, à la même heure. Cette ſeconde attaque fut générale & beaucoup plus vive que la premiere & dura juſqu'à neuf heures. Ils s'étoient fait précéder par un grand nombre de Payſans Polonois portant des échelles qu'ils avoient ordre d'appliquer aux murailles. Le ſieur de Choiſy, inſtruit de cette circonſtance, ordonna à propos une ſortie, dans laquelle il parvint à retirer dans le Château cent cinquante de ces Payſans qui ſe ſont joints à leurs libérateurs pour la défenſe de la Place. Quoique les Ruſſes euſſent employé à ce dernier aſſaut plus de cinq mille hommes, ils n'ont pas été plus heureux que la premiere fois. Les aſſiégés ſe ſont défendus avec la plus grande valeur. Ils ont culbuté leurs ennemis, renverſé les échelles, & ont tué ou bleſſé plus de cinquante Officiers & de douze cens Soldats. Depuis cette entrepriſe malheureuſe, les Ruſſes ſe ſont occupés à élever des batteries en amphithéâtre à trois cens pas du Château. La Garniſon ſoudroie, avec toute ſon artillerie, ces travaux qu'elle détruit, & qu'on eſt obligé de recommencer à pluſieurs repriſes. Le Général Szuwarow attend de nouveaux renforts, avec leſquels il eſpere agir avec plus de ſuccès; mais les aſſiégés ſont déterminés à ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité.

Les ſieurs Pulawski & Koſſakowski étoient partis de Czentochow, le 20 du mois dernier, pour pénétrer dans le cordon que les Ruſſes ont établi entre Cracovie & Warſovie, & ſur-tout pour leur donner de l'inquiétude ſur cette derniere Ville; mais les Colonels Lapuchin & Drewitz les avoient prévenus. Ils avoient fait d'avance des diſpoſitions pour les combattre avec avantage & avec des forces ſupérieures. Les ſieurs Pulawski & Koſſakowski ont été obligés de reculer vers Czentochow, après avoir détaché le ſieur Ziberg à la tête de ſept cens hommes de Cavalerie Lithuanienne avec ordre de paſſer la Viſtule à Bobreck & d'aller occuper, en avant de Dukla, les poſitions les plus favorables pour inter-

Digitized by Google

cepter les convois que les Russes reçoivent de leurs magasins établis dans les Palatinats de Lublin & de Russie.

Le sieur Mazowiecki, chargé par le Maréchal Zaremba d'observer, avec trois cens chevaux, les mouvemens du Colonel Lapuchin, s'en étant trop approché, a été attaqué & forcé de se replier, après avoir fait une perte de soixante-dix hommes.

De Stockolm, le 28 Février 1772.

Le 22 de ce mois, le Roi se rendit au lieu de l'incendie qui avoit interrompu les délibérations de la Noblesse dont on a parlé précédemment. Sa Majesté y alla à pied avec le Prince Charles, & ne se retira qu'à trois heures du matin; comme le froid étoit excessif, Elle en eut une forte colique, dont Elle a été indisposée pendant quelques jours.

Les discussions relatives à l'Acte d'Assurance viennent enfin d'être terminées, & voici les faits qui ont précédé cette grande conciliation.

Dans la séance de l'Ordre de la Noblesse, tenue le 21 de ce mois, dont on a déjà parlé, les débats furent extrêmement vifs. Les uns ne vouloient entendre à aucun accommodement & persistoient à n'admettre que l'Acte signé par le feu Roi à son avénement au Trône, en 1771; les autres proposoient des modifications à celui qui vient d'être dressé par la Grande Députation. Ces deux sentimens furent soutenus avec tant de vivacité qu'il fut impossible au Maréchal de la Diete d'accorder les esprits. La séance du 24 ne fut pas moins bruyante que la précédente; mais, après bien des débats, on proposa des moyens d'accommodement. La partie de la Noblesse qui a constamment rejetté l'Acte d'Assurance adopté par les trois Ordres inférieurs, demandoit, 1°. qu'on retranchât du préambule de cet Acte, l'obligation qui y est énoncée, pour le Roi, de gouverner sans interruption, & pour les Officiers publics, de ne suspendre, dans aucun cas, l'exercice de leurs fonctions (cet article a rapport aux circonstances qui firent convoquer la derniere Diete); 2°. qu'à la place de ces mots *les Ordres du Royaume*, on substituât, *tous les Ordres*. (Il faut sçavoir que la décision de la pluralité des Ordres a force de Loi dans certaines matieres, & qu'il en est d'autres plus essentielles, où leur unanimité est requise; & c'est ce que la Noblesse vouloit rappeller par le changement proposé); 3°. qu'on insérât dans l'Acte d'Assurance un Article qui mît les privileges de la Noblesse à l'abri de toute atteinte & de tout préjudice, tant pour le présent que pour l'avenir; 4°. qu'on fit une représentation sérieuse aux autres Ordres pour les engager à réformer le Paragraphe qui assure aux Paysans la préférence dans l'acquisition des terres de la Couronne, dites *Heman*, afin qu'il n'en résulte aucun préjudice pour les droits de la Couronne, pour ceux de la Noblesse, de l'Armée & de tous Propriétaires quelconques. L'autre partie de la Noblesse soutenoit qu'il suffisoit, 1° de retrancher du Préambule de l'Acte la clause qui assujettit les Officiers publics à ne pouvoir, dans aucun cas, suspendre l'exercice de leurs fonctions; 2°. de réserver les privileges de la Noblesse par une simple lettre adressée au Roi, au nom des Etats, & signée par les quatre Orateurs, & de joindre cette lettre à l'Acte d'Assurance. Du reste, les deux partis s'accordoient à persévérer dans leur premiere décision sur toute cette affaire, si les autres Ordres refusoient de consentir à ces modifications. Le dernier avis, le plus modéré des deux, fut approuvé par une pluralité de trois cens cinquante-neuf voix contre trois cens vingt-sept. L'assemblée ne se sépara qu'à deux heures du matin.

Cette résolution de la Noblesse fut communiquée, le 26, aux autres Ordres, ainsi que le projet de lettre dont on vient de parler, & ils y accéderent, le même jour. Ainsi finit cette longue discussion. L'Acte d'Assurance sera bientôt présenté au Roi &, après que Sa Majesté l'aura signé, Elle pourra fixer le jour de son Couronnement. Il résulte déjà que, dans cette Diete, le parti qu'on appelle des *Bonnets* l'a encore emporté sur celui qu'on nomme des *Chapeaux*. Le premier peut être comparé au parti de l'opposition en Angleterre, & le second à celui de la Cour.

Sur un avis de la Députation Secrete, portant une dénonciation contre le Comte de Cronhielm, Lieutenant-Général de Malmo, qui avoit refusé de présenter au Roi le sieur Cedergren, pour une place de son Gouvernement à laquelle il avoit droit, l'Ordre de la Bourgeoisie a condamné le Comte à payer annuellement 1800 dahlers (environ 600 liv. au cours actuel du Change) au sieur Cedergren, jusqu'à ce que ce dernier ait obtenu un emploi. Le même Ordre a de plus décidé qu'on feroit le procès au Comte de Cronhielm.

Le Comte de Taube, Amiral, cede sa place de Gouverneur de Gothenbourg au Général Dariez.

La marche des couriers est interrompue depuis fort longtemps par la grande quantité de neige qui s'est tombée. Ceux de Finlande, qui nous arrivent, traversent en traîneaux le Golfe de Gothie qui est entierement glacé.

Les nouvelles de Petersbourg nous ont rassurés sur la crainte des progrès de la contagion. Elle ne s'est jamais manifestée assez près des frontieres de la Suede pour en appréhender la communication; mais, comme on ne sçauroit prendre trop de précautions pour prévenir & écarter du Royaume un fléau si terrible, Sa Majesté a laissé subsister le cordon de ses troupes qui avoit été placé aux frontieres de la Finlande, & l'on a établi des maisons de quarantaine sur tous les passages & les chemins qui conduisent d'un Royaume à l'autre. On continuera à prendre les mêmes mesures, autant de temps que la prudence paroîtra l'exiger. En rassurant ainsi ses propres Sujets, Sa Majesté croit rendre service à tous ceux qui, soit par le commerce, soit autrement, peuvent avoir plus ou moins de rapport avec le Nord.

Digitized by Google

De Copenhague, le 10 Mars 1772.

Depuis le 24 jusqu'au 29 Février, le Comte de Struensée a subi tous les jours un interrogatoire qui a duré, chaque fois, cinq ou six heures. L'examen de son procès est fini, ainsi que celui du Comte de Brandt. On croit ici qu'ils pourroient l'un & l'autre être condamnés à mort ; & ce qui autorise cette opinion, c'est qu'on leur a donné à chacun un Ecclésiastique pour leur rappeller les devoirs de la Religion. Le Prédicateur Balthazar Munter, qui a déclamé avec tant de force contre l'ancien Ministère, lorsqu'on a rendu de solemnelles actions de graces sur cet événement, est celui qu'on a nommé pour le Comte de Struensée, & le Comte de Brandt a choisi le Prévôt Hée, Prédicateur de la Garnison de cette Ville. Il a transpiré dans le Public que ce Comte avoit montré beaucoup plus de fermeté & de courage que le Comte de Struensée dans la prison & dans les interrogatoires. On lui a permis de se faire raser ; mais des Bas Officiers lui tenoient, par précaution, la tête & les bras pendant cette opération. On prétend que le Conseiller Struensée, frere du Ministre, souffre son emprisonnement avec beaucoup d'impatience. Le sieur Panning, Secrétaire du Cabinet, qui est toujours gardé à vue dans sa maison, a subi trois interrogatoires devant la Commission. Le Médecin Berger est traité avec beaucoup de douceur depuis qu'il a été interrogé. On lui a fourni ce qu'il desiroit, & le Commandant du Château a même reçu ordre de lui donner un appartement plus commode, où ses livres & son lit ont été transportés.

Le Colonel Penz & l'Architecte Harsdorffer, qui avoient été chargés d'aller examiner, réparer & meubler le Château d'Albourg, se sont acquittés de leur commission & sont déjà de retour en cette Ville. On soupçonne l'objet auquel il est destiné. D'un autre côté, le Comte de Thott, le sieur de Schack, tous les deux Ministres d'Etat, le sieur Juel Wind & le sieur Stampe, premiers Magistrats du Tribunal Suprême, sont partis pour Elseneur, & l'on conjecture que le départ de ces Commissaires a quelque rapport avec les réparations faites au Château d'Albourg.

La Reine Julie s'est fait une legere contusion à la jambe en montant en voiture. Cet accident l'a forcée de garder la chambre quelques jours.

Le Ministre d'Angleterre vient de notifier la mort de la Princesse de Galles, & la Cour a ordonné un deuil de quatre semaines.

On a dit, d'après un Extrait infidele de l'Ordonnance du Roi, portant création d'un nouveau Conseil d'Etat Privé, « que le Roi ne pouvoit, hors dudit » Conseil, donner aucune signature valable, & que » celui qui en auroit obtenu ne pourroit s'en servir » qu'après l'avoir fait vérifier au Conseil & en avoir » eu la confirmation par la voie du Département » dont l'affaire dépendoit. » Cet énoncé est inexact & contraire aux droits du pouvoir souverain & absolu que le Roi de Danemarck réunit en sa personne. Voici le Texte fidele de cet Article de la nouvelle Ordonnance. « Pareillement toutes les expéditions » que nous ordonnerons seront signées par nous. Si » cependant il nous plaisoit, hors dudit Conseil, de » donner & de signer quelque résolution, nous vou- » lons très gracieusement, afin de prévenir tous » désordres & inconvéniens qui pourroient facile- » ment arriver en traitant des affaires dont les Col- » leges respectifs ne seroient point instruits, que » celui qui sera pourvu d'une telle résolution, soit » tenu, sur le champ & avant que de s'en servir en » aucune maniere, d'en faire part au College auquel » la connoissance de l'affaire appartiendra, lequel » College nous en fera son rapport pour obtenir une » expédition en forme. »

De Berlin, le 3 Mars 1772.

Les dernieres lettres arrivées de Russie contredisent formellement la nouvelle qu'on avoit annoncée, sçavoir, qu'on craignoit la contagion à Petersbourg, & que l'Impératrice devoit abandonner cette Ville pour fixer son séjour en Finlande. On n'a jamais eu aucune crainte de cette calamité à Petersbourg, & il est faux que l'Impératrice ait eu le projet d'en sortir. On ne sçauroit trop se hâter de détruire des bruits de cette nature qui seroient capables d'effrayer & d'éloigner toutes les Nations qui ont des relations de commerce avec la Russie.

De Malte, le 19 Février 1772.

Les quatre Flûtes Angloises, qui étoient ci-devant au service de la Russie, ont été admises, dernierement, dans le Port. Les Capitaines, qui les commandent, ont fait, chacun séparément, un acte de protestation pour les sommes qui leur sont encore dues par cette Puissance, & qu'ils font monter à 8000 livres sterlings. Ces Bâtimens se disposent, actuellement, à appareiller.

De Milan, le 20 Février 1772.

On a publié, le 18, une Ordonnance qui inflige différentes peines à ceux qui favoriseront la désertion, & qui déclare, en même temps, que la peine de mort n'aura plus lieu à l'égard des déserteurs, en exceptant cependant ceux qui voudroient se servir de leurs armes contre les personnes qui les arrêteront.

De Baſle, le 19 Mars 1772.

L'Evêque d'Alctria étant parti, le 21 du

Digitized by Google

mois dernier, de Corté, l'une des principales Villes de son Diocèse, pour se rendre à Cervione, lieu de sa résidence, fut attaqué, à un quart de lieue de Zuani, par une troupe de bandits. Il étoit escorté par trente Grenadiers, & accompagné du Baron de Guerne, son frere, Lieutenant-de-Roi de Corté, de l'Abbé de Creux, Chanoine d'Auxerre, l'un de ses Grands Vicaires, & du sieur Giacobi, Chanoine de son Chapitre & son Promoteur. Les bandits, qui étoient en embuscade, attendirent, pour faire feu, que l'Evêque & sa suite fussent engagés au bas d'une descente très-rapide, dans un endroit tortueux & entouré de rochers. L'avantage de leur position & les rochers qui les couvroient, ne permirent pas au Détachement qui escortoit l'Evêque d'Aleria, de les poursuivre. Malgré le feu continuel qu'ils firent, pendant un quart-d'heure, il n'y eut qu'un Grenadier qui fût atteint & blessé très-légerement.

Le 4 de ce mois, un Bateau de Bastia, chargé de bled, ayant cinq hommes d'équipage & dix passagers, fut obligé de relâcher dans le Golfe de Sagone, où les gens de l'équipage mirent pied à terre. Ayant été informés que Zampulini, chef des bandits, n'étoit pas loin avec sa troupe, & qu'ils seroient attaqués, pendant la nuit, ils se préparerent à se défendre. En conséquence, quatre Soldats, un Matelot & trois passagers prirent poste. Les bandits se présenterent, effectivement, à une heure après minuit, au nombre de vingt. Etonnés de trouver une résistance, à laquelle ils ne s'attendoient pas, ils se retirerent, & reparurent, à la pointe du jour. Cette seconde attaque fut plus vive, & dura jusqu'à onze heures du matin. L'une des Felouques armées en course, qui revenoit de Bonifacio, ayant abordé en cet endroit, l'équipage mit pied à terre & poursuivit les bandits, qui gagnerent les hauteurs. On leur tua quatre hommes & plusieurs furent blessés. On a lieu de croire que Zampulini est du nombre des morts.

De Londres, le 19 Mars 1772.

Le Roi vient de nommer le sieur Molineux Shuldam Gouverneur & Commandant en chef de l'Isle de Terre-Neuve & de toute la côte de Labrador, depuis l'entrée du Détroit d'Hudson jusqu'à la riviere de Saint-John qui se décharge dans la mer presque vis-à-vis l'extrémité Occidentale de l'Isle Anticosti.

La Compagnie des Indes s'assembla, le 12, pour aviser aux moyens de s'opposer à l'atteinte que le Parlement vouloit porter à la Chartre qui lui a été accordée, en restreignant le nombre de ses Vaisseaux & la grandeur qu'ils devoient avoir. Il fut décidé unanimement qu'afin de conserver leurs droits, les Actionnaires devoient faire eux-mêmes un Réglement pour corriger les abus dont le Parlement pouvoit se plaindre & pour diminuer la trop grande consommation des bois de chêne, nécessaires à la construction des Vaisseaux de guerre. Ce Réglement doit être rédigé par les Directeurs qui en feront part à la Compagnie, dans l'assemblée prochaine.

On mande de l'Isle de la Grenade qu'une partie de la Ville de Saint-George y a été réduite en cendres, le 27 du mois de Décembre dernier. L'incendie a duré neuf heures & a consumé plus de trois cens maisons.

La Société de Marine a présenté à la Chambre des Communes un projet de Bill pour obtenir une forme d'administration stable & réglée. Elle expose, pour cet effet, qu'elle a dépensé, pendant la derniere guerre, 23, 692 liv. sterl. pour habiller & équiper cinq mille quatre cens cinquante-un Volontaires de terre & quinze mille cent soixante-quatorze pauvres garçons destinés au service des Officiers de Marine; qu'à la conclusion de la paix elle a pourvu à la subsistance de tous ceux qui avoient servi sur les Vaisseaux du Roi & qui se sont présentés à elle, après avoir été licenciés; que depuis cette époque elle a placé, moyennant des donations volontaires, onze cens trente-deux pauvres garçons, tant auprès des Officiers employés sur les Vaisseaux du Roi qu'auprès des Marchands; qu'il seroit donc de l'intérêt du Gouvernement de lui donner une sorte de consistance & une autorité fondée sur les Loix du Royaume, qui la mît en état d'exécuter le projet qu'elle a formé d'habiller & d'équiper les jeunes gens indigens qui se présenteront pour entrer au service de la Marine Royale ou des Marchands. D'après cet exposé le projet de Bill a été adopté par la Chambre.

Alexandre Donald mourut, le 15 Février dernier, à Kingsbourg, dans l'Isle de Sky, à l'âge de quatre-ving-trois ans. C'est le même chez lequel le Prétendant se refugia après la bataille de Culloden, en 1745. Le Gouvernement avoit promis une récompense de 30, 000 liv. sterl. à quiconque le livreroit. Cette somme, qui auroit fait la fortune du sieur Donald & de toute sa famille, ne fut pas capable de l'engager à violer les droits de l'hospitalité.

Le

Digitized by Google

Le 4 de ce mois, il fut proposé dans la Chambre des Communes de faire un Bill pour la révocation d'un Acte de la dixieme année de Sa Majesté actuellement régnante, intitulé : *Acte pour la conservation du gibier en Angleterre.* En vertu de cet Acte, toute personne qui, sur la déposition par serment d'un seul témoin, est accusée d'avoir tué un lievre entre le lever & le coucher du Soleil, doit être enfermée dans une Maison de Correction pour un certain temps & condamnée à être fouettée publiquement trois jours de suite. Le même Acte impose une amende de 20 liv. sterl. à quiconque aura fait usage d'une arme à feu le Dimanche, & la moitié de cette somme est applicable au Dénonciateur. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il interdit au délinquant la voie d'appel jusqu'au quatrieme jour, quoiqu'il ne laisse qu'un espace de trois jours entre la sentence & l'exécution ; de sorte que l'accusé peut avoir subi la peine du fouet, avant que le Tribunal, auquel il a appellé, l'ait déclaré innocent. Malgré toutes ces raisons, le projet de révoquer cet Acte fut rejetté à la pluralité de soixante-douze voix contre cinquante-une.

On s'occupa dans la Chambre des Communes, le 5 de ce mois, du Bill concernant les mariages de la Famille Royale. On prit en considération le Message de Sa Majesté. On fit lecture des questions remises aux Juges dans la Chambre des Pairs, ainsi que de leur réponse, & après cette lecture, on discuta avec beaucoup de chaleur ces différens objets jusqu'à une heure du matin. On proposa ensuite de faire la seconde lecture du Bill. Cette proposition éprouva encore beaucoup de contradictions. On alla plusieurs fois au scrutin sur les différentes propositions qu'on élevoit. Il fut décidé enfin qu'on feroit lecture du Bill. Ce qui fut exécuté, & l'on s'ajourna au lendemain pour en faire l'examen. L'assemblée ne se sépara qu'à trois heures du matin. Elle étoit composée de quatre cens cinquante Membres, dont plusieurs s'y étoient rendus, pour cet objet seulement, des Provinces les plus éloignées.

Le 11 de ce mois, les Communes s'occuperent d'un objet très-important. On se plaint depuis long-temps, & avec raison, du grand nombre de divorces autorisés par le Parlement qui accorde avec trop de facilité les Bills qu'on lui demande à cet égard. Plusieurs Membres s'éleverent contre cet abus révoltant. Ils observerent que la plupart de ces Bills étoient demandés & obtenus sans qu'on eût rempli préalablement aucune formalité, sans qu'on eût obtenu un Jugement dans les Cours de Justice ordinaires. On releva l'inconvénient de porter les causes en premiere instance au Parlement. Le sieur Whitworth fut celui qui parla, dans cette occasion, avec le plus de force. « Sur vingt-deux Bills de cette espece, dit-il, qui ont reçu l'approbation de la Chambre, il y en a treize dont la demande n'a point été précédée » d'une Sentence de divorce On en prépare cinquante autres qui, peut-être, ne seront pas plus » motivés. Les maris, impatiens de se débarrasser de » leurs femmes, négligent de rassembler les preuves » nécessaires pour justifier leurs demandes auprès des » Tribunaux ordinaires, & ils aiment mieux s'adresser au Parlement qui les satisfait sans aucun examen. Dans cette Nation commerçante, les femmes sont devenues une espece de marchandise, dont » les maris se défont, ou qu'ils échangent au moyen » du peu d'argent qu'il en coûte pour obtenir un Bill » de divorce ; mais le mariage n'en est pas moins » une des plus précieuses consolations de l'humanité, & ceux qui osent se jouer ainsi d'un établissement si saint, sont moins des hommes que » des monstres destructeurs des liens de la société. » Faciliter les divorces, c'est encourager l'adultere. » Notre sexe, qui a presque toujours tort envers » l'autre, respectera davantage l'union conjugale, » lorsqu'il ne lui sera plus si facile de rompre les » nœuds qu'il a formés, & quand les femmes ne verront plus dans leurs maris des tyrans occupés à les » tourmenter, & usant du droit cruel de les chasser » de leur maison, elles se livreront à la douce sensibilité de leur cœur qui les porte à aimer la vertu & » l'honnêteté. » Il conclut qu'il falloit donner occasion à la Chambre des Pairs de faire un nouvel examen du Bill dont il étoit question, & que désormais on devoit mettre la plus grande réserve à en accorder de semblables.

Dans la séance du 16 de ce mois, la Chambre des Communes reprit en considération le Bill des mariages de la Famille Royale. Les partisans de l'opposition proposerent différentes modifications à ce Bill ; mais leur avis fut rejetté à la pluralité de deux cens vingt-deux voix contre cent soixante. Ce parti ouvrit ensuite l'avis de s'ajourner ; mais cette nouvelle proposition fut également rejettée, à la pluralité de cent quatre vingt onze voix contre cent quinze. La plupart des Membres de l'opposition, humiliés de l'affront qu'ils essuyoient, se retirerent, & le parti Ministériel redoubla ses efforts pour remporter une victoire complette. Il s'éleva alors de nouveaux débâts très-vifs ; mais le Ministere triompha encore. Enfin on nomma un Comité. On ne se sépara qu'à une heure & demie du matin. Dans l'assemblée du 18, qui a duré jusqu'au 19 à deux heures & demie du matin, il y a eu encore des débâts très-vifs, dans lesquels le parti du Ministere a conservé sa supériorité. On s'est ajourné au 20.

De Versailles, le 25 Mars 1772.

Le Roi a accordé l'Evêché de Beauvais à l'Abbé de la Rochefoucault-Bayers, Vicaire Général du Diocèse de Rouen, & l'Abbaye de Lieſſies, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Cambray, au Cardinal de Gèvres.

Le 22 de ce mois, le Comte Guillaume de Forbach a eu l'honneur d'être présenté au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le même jour, le contrat de mariage du Vicomte de la Blache, Enseigne de la Gendarmerie, avec Demoiselle le Roi de Senneville.

Hier, le Baron de Wittorff, Grand Chambellan du Landgrave de Hesse-Cassel, eut l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale.

Le Duc d'Albe a eu aussi l'honneur d'être présenté, le 22, à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le sieur d'Agueſſeau a eu l'honneur de prêter, aujourd'hui, serment entre les mains du

Digitized by Google

Roi, pour la charge de Prévôt-Maître des Cérémonies des Ordres de Sa Majesté.

Nicolas Bellin, premier Ingénieur-Géographe de la Marine & du Dépôt des Cartes & Plans, Censeur Royal, de l'Académie Royale de Marine & de la Société Royale de Londres, est mort en cette Ville, le 21 de ce mois, dans la soixante-douzieme année de son âge.

De Paris, le 27 Mars 1772.

Le Corps de Ville s'étant rendu, le 23 de ce mois, à Versailles ayant à sa tête le Maréchal Duc de Brissac, Gouverneur de Paris, eut audience de Sa Majesté à qui il fut présenté par le Duc de la Vrilliere, Ministre & Secrétaire d'Etat. Il fut conduit à cette audience par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies. Le sieur de la Michodiere, nouveau Prévôt des Marchands, prêta, entre les mains du Roi, le serment de fidelité dont le Duc de la Vrilliere fit la lecture, ainsi que du scrutin qui fut présenté par le sieur Dufour, Maître des Requêtes. Après cette audience, le Corps de Ville rendit ses respects à la Famille Royale.

Le sieur Cousin, Lecteur Royal en Mathématiques, & Professeur à l'Ecole Royale Militaire, a été nommé, le 20 de ce mois, à la place d'Adjoint-Géometre de l'Académie Royale des Sciences, vacante par la nomination du sieur Jeaurat à celle d'Associé. Cette derniere étoit occupée par le Chevalier de Borda, qui a été nommé à la place de Pensionnaire dans la même classe, vacante par la mort du sieur Fontaine.

Louis de Lambert, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur Général des Fortifications d'Alsace, est mort à Strasbourg, le 19 de ce mois, âgé de soixante-deux ans.

Vincent Paillet, du Village de Mauvesin, près Bagneres, Diocèse de Tarbes, vient de mourir dans la cent douzieme année de son âge, chez la Baronne de Hinx, à deux lieues de la Ville de Dax, où il servoit en qualité de Jardinier, depuis cinquante ans. Il avoit été marié trois fois, la premiere à vingt-sept ans, la seconde à soixante, & la troisieme à soixante-douze. Il n'a eu qu'un seul garçon de son troisieme mariage.

Extrait d'une Lettre du Subdélégué de l'Intendance à Mornas, du 18 Mars 1772.

« Marianne Olivonne, du lieu de Saint-» Marcel d'Ardéche, dans le Vivarais, est su-» jette, depuis trente ans, à une maladie aussi » singuliere qu'incompréhensible, qui com-» mence toujours le premier Mars, & finit le 19 » du même mois, environ à minuit. Comme elle » est accoutumée à cette crise périodique, elle » s'y prépare quelques jours auparavant. Elle » se met au lit, s'endort & reste immobile » dans un état de mort. Ses bras, ses jambes » se roidissent, ses paupieres se ferment, ses » dents se serrent de maniere qu'il est impos-» sible de lui ouvrir la bouche, & elle n'a » d'autre signe de vie qu'un mouvement pres-» qu'imperceptible dans les paupieres & un » peu de rougeur sur les joues. Son pouls est » presque sans mouvement. Pendant ces dix-» neuf jours, elle ne boit ni ne mange; elle » ne fait d'ailleurs aucune perte, pas même » par les sueurs. Elle n'a aucune sensibilité. » On lui a fait quelquefois des piqueures » d'épingles aux jambes & dans les cuisses, » & elle n'en ressent de douleur qu'à son ré-» veil. Le 19 Mars, vers minuit, elle revient » de sa léthargie. Cette fille, née de parens » pauvres & âgée de cinquante ans, ne mange, » dans toute l'année, ni pain ni viande, & la » nourriture consiste en quelques fruits frais. » On avoit soupçonné qu'il pouvoit y avoir » de la fraude dans ce genre de maladie; » mais les Seigneurs du Lieu & d'autres per-» sonnes de considération ont fait veiller, jour » & nuit, cette fille, & ont attesté qu'elle ne » prenoit aucun aliment. »

Cours des Effets Commerçables, le 24 Mars.

ACTIONS des Indes . . 1065 liv.
Promesses au den. 20. . 59 p. 8. p.
Idem à 4 pour cent. . . 66 ½. 67 p. 8. p.
Les autres Effets sans prix fixe.

Panckoucke, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, pour la commodité du Public, a continué jusqu'au 1er Août 1772 la souscription de l'*Histoire Naturelle, par M. de Buffon, séparée de la Partie Anatomique*. 15 Vol. in-12. 32 liv. 10 s. Elle se vendra, après la souscription, 39 liv. —— On trouve chez Fetil, rue des Cordeliers, 1°. *Chymie Champêtre Végétale, contenant la maniere de faire avec les Plantes, les Liqueurs, les Ratafiats, les Essences, les Huiles, les Eaux Cosmetiques & Officinales, &c.* 2°. IIe & IIIe Cahiers de la *Nature Considérée*, pour l'année 1771. —— La veuve Defaint, Lib. rue du Foin, vient de mettre en vente le Tom. IVe de l'*Histoire Naturelle de Pline*, & un nouveau Cahier des Arts, contenant celui *de la Porcelaine*, par M. le Comte de Milly. —— *Mes Trente-six Contes & tes Trente-six Contes en Vers*, avec un *Essai sur ce Genre*, par l'Auteur des Fables Allemandes. 1 Vol in-12. Chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoise. —— On trouve chez l'Empereur, Graveur du Roi, rue & porte Saint-Jacques au-dessus du Petit-Marché, deux grandes Estampes représentant le *Jardin d'Amour* & le *Festin Espagnol*.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 30 MARS 1772.

De Sour (Tyr, en Phénicie), le 24 Novembre 1771.

L'EMIR Youſouf, (Joſeph) Commandant des Druſes, attaché au parti d'Oſman Pacha, Gouverneur de Damas, faiſoit depuis quelque temps des diſpoſitions pour aller tenter une nouvelle action & réparer la honte d'avoir été vaincu, le 21 du mois dernier, avec une armée de trente mille hommes, par Ali-Daher, fils du Cheïk Daher, qui n'avoit que cinq mille hommes: il raſſembloit, à cet effet des troupes, & il eſpéroit que le Cheïk Daher, mécontent de la conduite que des Mutualis avoient tenue à la priſe de Seyde, les abandonneroit, mais il apprit bientôt que les ennemis qu'il comptoit ſurprendre, s'étoient aſſemblés ſur les frontieres, diſpoſés à le bien recevoir, & que le Cheïk Daher étoit en marche pour les joindre & pour les ſoutenir. D'un autre côté, les Druſes qu'il commandoit lui ſignifierent que l'avis unanime de la Nation étoit de ne marcher déſormais contre aucun ennemi s'ils n'avoient à leur tête l'Emir Manſour, ſon oncle, qui les commandoit auparavant. Dans ces circonſtances, l'Emir Youſouf eut la prudence de remettre le commandement à ſon oncle & lui conſeilla de ménager un accommodement avec les Mutualis, le Cheïk Daher & les autres Cheïks attachés à Ali Bey. L'Emir Manſour expédia, le lendemain, ſon Kaſnadar (Tréſorier) aux Mutualis & aux troupes du Cheïk Daher, campés au puits de Salomon, & conclut un Traité de paix avec eux.

Du Caire, le 5 Décembre 1771.

L'abandon de la Syrie par Mehemet Bey Aboudaad & les troubles qui en avoient été une ſuite, ſembloient avoir refroidi Ali Bey ſur ſes projets de conquêtes; mais il a cru devoir céder aux ſollicitations du Cheïk Daher, qui lui a conſeillé de ne point perdre le fruit de ſes travaux paſſés. Ali-Bey, porté naturellement aux plus grandes entrepriſes, n'a pas été longtemps à ſe déterminer. Il a fait paſſer de nouveau ſes troupes en Syrie, où elles ont ſoumis différentes Places, & particulierement la Ville de Seyde. Il a deſſein de marcher inceſſamment à Damas pour en former le ſiege. Le pouvoir de ce Bey, ſoit en Egypte, ſoit au au-dehors, s'affermit & s'étend de plus en plus, & ſi ſes premieres conquêtes lui ont fait quelques ennemis, le nombre en diminue tous les jours, & celui de ſes partiſans augmente avec ſes ſuccès.

De Conſtantinople, le 3 Février 1772.

On a reçu la nouvelle que le Prince Heraclius avoit rompu la treve dont il étoit convenu avec la Porte & qu'il alloit ſe réunir aux Ruſſes.

On mande d'Egypte que le Cheïk Daher eſt mort. Si cette nouvelle étoit vraie, elle pourroit produire quelque révolution favorable au Grand Seigneur. Les mêmes lettres ajoutent qu'Ali Bey avoit envoyé un nouveau Détachement de deux mille hommes pour faire le ſiege de Bareuth.

Il n'eſt pas vrai, comme on l'avoit annoncé, que les Ruſſes ſe ſoient fortifiés à Tultſchia & Iſſatchia. Ils n'ont pas même de troupes ſur la rive droite du Danube. Le Grand Viſir eſt toujours dans ſon camp de Schoumla. Regiai Effendi Reis Effendi (Miniſtre de l'Armée) a été dépoſé & remplacé par Abder Azak Effendi. Le choix de ce nouveau Miniſtre, jeune & intelligent, fait conjecturer que la Porte veut donner plus d'activité au Miniſtere de l'Armée. Il faut ſçavoir que le Grand Viſir, lorſqu'il commande les troupes, a dans

Digitized by Google

le camp un Miniſtere compoſé d'un Reis Effendi & d'autres Officiers, & que le Grand Seigneur a également des Miniſtres auprès de ſa Perſonne. Lorſque le Grand Viſir a du crédit, toutes les affaires ſe font par le Miniſtere du camp.

Il vient d'arriver des Dardanelles deux Vaiſſeaux du Capitan Pacha pour être carénés. On dit que cet Amiral a fait ſortir du Détroit deux Chebecs pour aller donner la chaſſe à des Corſaires Ruſſes qui ſont en croiſiere ſur le Cap Baba. Quant à l'Eſcadre Ruſſe, elle eſt toujours dans l'inaction à Paros. Les Bâtimens qui apportent des proviſions dans cette Capitale n'éprouvent plus d'obſtacles. Depuis huit jours, il en eſt arrivé un grand nombre, parmi leſquels il y en a douze chargés de riz. La Porte qui n'a plus de craintes ſur la diſette, a permis l'exportation du bled des Iſles & des Ports de l'Archipel. Les Négocians François ont déjà fireté pluſieurs Bâtimens pour aller en charger.

On va faire partir pour l'armée quatre-vingt Capigis-Bachis, qui conduiront chacun une diviſion de quatre cens hommes de troupes fraîches. Les Pachas de Romelie ont reçu ordre de lever quarante-quatre mille hommes de recrues. Malgré ces diſpoſitions, on eſt perſuadé ici qu'on s'occupe ſérieuſement de la paix, & l'on parle même de l'arrivée prochaine d'un Commiſſaire Ruſſe. On dit que la Porte doit faire marcher des troupes contre Ali-Bey; que cinq Pachas ont reçu ordre de ſe tenir prêts à ſe mettre en campagne, & qu'on deſtine à cette expédition les levées qu'on fait dans la Romelie.

De Larneca, dans l'Iſle de Chypre, le 27 Décembre 1771.

Le 27 du mois dernier, un Corſaire Ruſſe montant un Vaiſſeau Raguſois, de douze pieces de canon & de cent trente hommes d'équipage, & ayant avec lui un Bateau Idriote qui lui ſert de Felouque de guerre, enleva, la nuit, dans la rade de Limiſſo (Amathonte) deux Cayaſſes Turques qui y chargeoient des carouges pour l'Égypte. La Felouque de ce Bâtiment prit, la nuit du 10 du même mois, dans ce Port, un Sambequin Turc chargé de riz. Sur cette nouvelle, Omar Aga, Gouverneur de l'Iſle, envoya, de Nicoſie (Leucoſie) à Limiſſo, cinquante Tufetchis (Fuſiliers) &, à Larneca, un Aga qui s'eſt mis à la tête de la Milice ordinaire du Pays. Le même Corſaire ayant fait voile vers Damiette, y enleva, ſur les Bogas, onze Cayaſſes & un Bâtiment François chargé de riz pour Latakié (Laodicée). Ali-Bey freta le Navire François du Capitaine Pierre Gaſelle, de Marſeille, avec deux Subrecargues Grecs pour demander, de ſa part, la reſtitution ou le rachat de ces priſes. Ce Bâtiment parut dans cette rade, le 25 du mois dernier, & n'y ayant point trouvé le Corſaire en queſtion, il fit voile pour Limiſſo.

De Tunis, le 12 Mars 1772.

On éprouvoit, depuis quelque temps, une ſi grande ſéchereſſe qu'on craignoit beaucoup pour la récolte prochaine. Le Gouvernement avoit défendu l'exportation des grains; mais les pluies abondantes que nous avons eues depuis trois jours ont calmé les inquiétudes du Peuple. Le prix de toutes les denrées, qui étoient d'une cherté exceſſive, a baiſſé tout-à-coup d'un tiers dans les marchés, & l'on ne doute pas que le Gouvernement ne permette bientôt l'exportation des grains pour la Turquie, où les beſoins ont augmenté.

Une des Frégates de l'Eſcadre de Tunis eſt rentrée, le 10 de ce mois, à la Goulette fort endommagée par une tempête qu'elle a eſſuyée & qui l'a ſéparée du reſte de l'Eſcadre d'Ali-Capitan. Le Reis (Patron) de cette Frégate a déclaré que le plus grand nombre des équipages qui compoſoient cette Flotte, avoit refuſé de tenter le paſſage des Dardanelles ſur les ordres qu'Ali-Capitan en avoit reçus de la Porte & du Bey; que ce Commandant avoit été forcé de reſter dans les Ports de l'Iſle de Candie; qu'il revenoit pour prendre de nouveaux équipages ou pour déſarmer, lorſqu'une tempête avoit pouſſé ſes Frégates vers la Morée, où l'on croit qu'il eſt encore retenu.

De Warſovie, le 29 Janvier 1772.

Les dernieres nouvelles de Cracovie annoncent que les Confédérés ſont toujours maîtres du Château & qu'ils ne paroiſſent point diſpoſés à ſe rendre. On eſt occupé à faire les diſpoſitions néceſſaires pour en pouſſer le ſiege avec vigueur. Il y eſt arrivé un nouveau Détachement Ruſſe avec un train d'artillerie, ainſi que des munitions.

La Garniſon de cette Capitale a été, pendant deux jours, ſous les armes, ſur le bruit qui avoit couru que le ſieur Pulawski s'avançoit pour la ſurprendre.

On publie ici que le Capitaine Wrangel, arrivé de l'armée Ruſſe, a annoncé que les préliminaires de la paix entre la Ruſſie & la Porte avoient été ſignés dans l'armée du Feld-

Digitized by Google

Maréchal Comte de Romanzow, par ce Général & par un Miniſtre du Grand Seigneur, & qu'on avoit arrêté une ſuſpenſion d'armes entre les Ruſſes & les Ottomans.

De Stockolm, le 6 Mars 1772.

Le 28 du mois dernier, la Grande Députation, qui a dreſſé l'Acte d'Aſſurance, chargea les quatre Orateurs de la Diete de ſe rendre auprès de Sa Majeſté, dans le Sénat, pour apprendre d'Elle le jour où Elle permettroit à cette Députation d'aller lui préſenter cet Acte. Les Orateurs allerent, pour cet effet, au Château, le 2 de ce mois, & remirent une copie de l'Acte au Roi, en le priant de le lire & de leur faire connoître les obſervations qu'il pourroit y faire. Sa Majeſté reçut cette copie de leurs mains & la leur rendit auſſi-tôt ſans la lire, en diſant: « Je ſuis convaincu du zele des Etats pour moi & pour » le Royaume. Ils ne ſçauroient m'impoſer » des obligations plus fortes que celles qui me » ſont dictées par mon cœur. Je vous remets » le projet de mon aſſurance, & je confirmerai » cet acte par ma ſignature auſſi-tôt qu'il me » ſera préſenté dans la forme ordinaire. » Le Roi fixa enſuite le 4 de ce mois pour recevoir, à midi & demi, la Grande Députation & pour ſigner l'Acte d'Aſſurance.

Cette Députation, conduite par les quatre Orateurs, ſe tranſporta, au jour indiqué, dans la grande galerie du Château. Le Roi y étoit aſſis auprès d'une table, à la tête du Sénat. Le Comte de Gyllenbourg, en l'abſence du Maréchal de la Diete, harangua le Roi & le ſupplia de ſatisfaire le juſte empreſſement qu'avoient ſes Peuples de le voir couronné. Sa Majeſté lui répondit en termes très-gracieux, & ajouta qu'Elle s'occuperoit du ſoin de fixer l'époque de ſon couronnement & feroit ſçavoir aux Etats ſa déciſion. Enſuite Elle ſigna l'Acte d'Aſſurance, & la Députation ſe retira. On va imprimer cet Acte, dont l'original ſera dépoſé dans la Chancellerie de la Maiſon des Nobles.

La lettre que les Etats avoient arrêté d'adreſſer au Roi, à la ſuite de l'Acte d'Aſſurance, dont il a été parlé précédemment, étoit conçue en ces termes:

« Sire, les Etats du Royaume peuvent » enfin préſenter à Votre Majeſté & la ſupplier de confirmer, par ſa ſignature l'Aſſurance Royale qu'ils ſe ſont accordés à régler telle qu'elle eſt ici: il y a eu, dans » leurs déliberations, diverſité de ſentimens » au ſujet des privileges & de leur application, » mais ils déclarent ſolemnellement que cette » Aſſurance n'altere & ne change en aucune » maniere les privileges & les prérogatives » d'aucun Ordre, &c. » Cette lettre étoit ſignée par les Orateurs.

De Copenhague, le 15 Mars 1772.

On a fait dernierement l'ouverture ſolemnelle du Tribunal Suprême. Le Roi y a aſſiſté, aſſis ſur ſon Trône & ayant à ſa droite & à ſa gauche les Membres de cette Cour de Juſtice. On y a plaidé une cauſe.

Les Ingénieurs envoyés au Château d'Albourg ont rendu compte des réparations qu'ils y ont faites. On y a préparé pluſieurs appartemens. On en a muré une partie des fenêtres, & l'on a mis des barreaux de fer à toutes les autres. On a établi en même temps des barrieres tout autour pour en empêcher l'approche. Deux Regimens ont reçu ordre de ſe rendre à ce Château pour y être en garniſon.

Le Lieutenant-Général de Gaelder eſt traité avec beaucoup de ménagemens dans ſa priſon, & l'on croit qu'il ſera bientôt remis en liberté. On a relâché pluſieurs autres perſonnes qui avoient été arrêtées la nuit du 17 Janvier; mais aucun de ces priſonniers n'a été rétabli dans le poſte qu'il occupoit auparavant, & tous ceux qui étoient attachés à l'ancien Miniſtere ſont éloignés de la Cour. On eſt perſuadé qu'on ne ſera pas longtemps ſans ſçavoir le ſort des deux principaux accuſés. On leur a permis l'uſage des Livres, & l'on a remarqué que le Comte de Struenſée avoit demandé les *Mémoires de Sully* & les *Méditations du Miniſtre Jeruſalem*, Ouvrage Danois. On a trouvé dans les porte-feuilles du Conſeiller de Juſtice Struenſée, des papiers relatifs aux monnoies; mais, après en avoir fait l'examen, on n'y a rien découvert qui pût ſervir contre l'accuſé.

On aſſure qu'on va relever les fortifications de Frédéricia, que le Comte Ahlefeld ſera nommé Gouverneur de cette Forteresse, & qu'il aura en même temps le commandement de toutes les troupes réparties dans le Duché de Jutland & de Sleſwick.

Pluſieurs Norwégiens, qui avoient ſervi dans les Gardes du Roi & qui étoient retournés dans leur Patrie lors de la réforme de ce Corps, reviennent ſucceſſivement & s'engagent dans la même troupe.

De Vienne, le 5 Mars 1772.

Il a fait ici, les trois derniers jours de Février, une chaleur extraordinaire.

Digitized by Google

Suivant les nouvelles de la Frontiere, le Capigi, qui a fait, dernierement, quarantaine à Semlin, ne s'eſt arrêté que quelques jours en Hongrie, pour acheter des grains, & il eſt rentré en Turquie, du côté de Temeſwar.

De Berlin, le 10 Mars 1772.

Les eaux de l'Elbe ſe ſont élevées ſi prodigieuſement à l'embouchure de la Hawel, qu'elles refluent dans cette derniere riviere, dont le courant ſe trouvant arrêté, peut occaſionner, en très-peu de temps, des inondations funeſtes au Pays. Afin de prévenir ce danger, on vient de conſtruire une digue pour rejetter les eaux de l'Elbe dans le bras principal de ce fleuve, & l'on a détruit tous les moulins établis ſur la Hawel.

On continue de parler d'une armée Ruſſe qui agira, cette année, en Pologne. Elle ſera compoſée de cinq Régimens d'Infanterie, de deux de Cavalerie & de cinq ou ſix mille Coſaques.

De Francfort, le 15 Mars 1772.

Frédéric III, Duc Regnant de Saxe-Gotha, frere de feue la Princeſſe de Galles, eſt mort, le 10 de ce mois, dans ſa réſidence, âgé de ſoixante-treize ans & dans la quarantieme année de ſon Regne. Son fils aîné Ernеſt-Louis, né, le 28 Janvier 1745, lui ſuccede dans les Duchés de Gotha & d'Altenbourg.

Guillaume Maurice Comte d'Yſembourg & de Budingen, Lieutenant-Général au ſervice de l'Empereur, de l'Empire & de l'Electeur Palatin, Feld Maréchal du Cercle du Haut-Rhin, Chevalier de l'Ordre Palatin du Lion, eſt mort, le 7 de ce mois, à Philipps-Eich, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

De Naples, le 29 Février 1772.

On vient de former la Maiſon de l'enfant dont la Reine eſt enceinte. La Princeſſe de Cariati Caramiolo eſt déſignée pour en être Gouvernante.

Les inoculations qui ont été faites ici, ſous les yeux du Docteur Gatti ont eu le ſuccès le plus propre à en accréditer la pratique dans cette Capitale, où les ravages de la petite vérole n'avoient encore pu la faire adopter.

On a arrêté dernierement un Laïque convaincu d'avoir célébré journellement la Meſſe, pendant plus de deux ans. L'Officialité inſtruit ſommairement ſon procès, pour en faire enſuite rapport au Roi. On croit que la connoiſſance de cette affaire ſera renvoyée au Tribunal Mixte.

De Londres, le 19 Mars 1772.

On a plaidé, ces jours derniers, à la Cour de la Chancellerie, une cauſe remarquable, & dont voici le ſujet. Il y a quelques années que le Général Stanwik, ſon épouſe & ſa fille furent tous ſubmergés, avec le Bâtiment qui les portoit, dans le paſſage de Dublin à Parkagate, Port d'Angleterre où ils devoient débarquer. Le Général, marié en ſecondes nôces, avoit une fille du premier lit. Dans leur contrat de mariage ils avoient réciproquement fait des avantages au ſurvivant, de ſorte que les héritiers du Général, ceux de ſa femme & ceux de ſa fille du côté maternel ont intérêt de faire décider lequel des trois eſt mort le dernier. Les Avocats ont fait valoir pluſieurs moyens qu'il ſeroit trop long d'analyſer. Le Public attend, avec impatience, le Jugement de ce Procès ſingulier.

Le 12 de ce mois, des Ouvriers qui travailloient à un chemin près du Collége de Saliſbury, découvrirent pluſieurs ſquelettes humains, dont l'un avoit le crane enfermé dans un caſque de fer, attaché ſous le menton par de légeres lames de cuivre rivées enſemble. La forme du caſque donneroit à penſer que le Guerrier qui le portoit, vivoit du temps de Guillaume le Roux, dans le onzieme ſiecle; en 1090; car le grand Sceau de ce Prince le repréſente avec un caſque pareil: à côté de ce ſquelette, on a trouvé un fer de lance de dix pouces de long ſur deux de large.

La Chambre des Communes doit prendre en conſidération la Requête qui vient de lui être préſentée par un ci-devant Vice-Grand-Maître & par pluſieurs Membres de la Société des Francs-Maçons, qui demandent d'être entendus ou de faire entendre leur Conſeil contre le Bill propoſé pour former cette Société en Corps politique.

La Chambre des Communes de Dublin va s'occuper d'un Bill pour défendre d'enterrer les morts dans les Egliſes.

Le Peuple Anglois, qui ſurpaſſe par ſes profuſions le luxe des Nations étrangeres, contre lequel il ne ceſſe de déclamer, vient d'établir dans la rue d'Oxford, à l'imitation du Colliſée de Paris, un Panthéon dont la conſtruction ſeule a coûté 40,000 liv. ſterl. ſans y comprendre les embelliſſemens qui ſont d'une richeſſe ſurprenante. Le Sallon de ce ſuperbe édifice eſt ſoutenu par quatre-vingt-

Digitized by Google

vingt-quatre colonnes & ſoixante-huit pilaſtres de ſtuc imitant le marbre de Sienne. Il eſt éclairé par quatre triple lampions placés de maniere qu'ils produiſent leur effet ſans être apperçus, par ſix grands chandeliers dorés, par trente-ſix luſtres de cryſtal, & vingt-quatre trepieds dorés qui portent enſemble trois cens ving-ſix livres de bougie. Il y a derriere les colonnes des ſofas de damas bleu dont le bois eſt ſculpté & doré. On y trouve une orgue & un orcheſtre, des ſtatues de marbre, pluſieurs Salles magnifiquement ornées, &c.

De la Haye, le 20 Mars 1772.

Le Rhin & la Meuſe, dont les ſubdiviſions en une multitude de canaux produiſent dans toutes les Provinces-Unies une circulation ramifiée à l'infini, menacent d'année en année les habitans d'une ſubmerſion que toute l'induſtrie nationale eſt appliquée à prévenir. On vient de recourir à un expédient qui facilitera & éclaircira les recherches de ceux qui s'occupent de cet objet important. On a dreſſé un certain nombre de poteaux ſur leſquels on obſervera la hauteur graduée des eaux dans la Meuſe à Grave, dans le Haut-Rhin à Cologne & Emmerick, dans le Bas-Rhin à Pannerden & à Arnhem, dans le Wahal à Nimegue, & dans l'Yſſel à Doeſbourg. A ces obſervations, qu'on rendra publiques tous les mois, on ajoutera une table des différences de hauteur entre le Wahal, le Bas-Rhin & l'Yſſel, avec une eſpece de Journal des vents & de la température.

* *Actions.* Indes Orientales, 343. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 $\frac{7}{8}$ à 5 pour 100.

De Verſailles, le 28 Mars 1772.

Monſeigneur le Comte d'Artois a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 28 de ce mois, pour la charge de Colonel Général des Suiſſes & Griſons. Conformément à l'ordre que le Roi avoit donné, le Régiment des Gardes Suiſſes, compoſé de quatre Bataillons, s'aſſembla ſur la Place d'Armes, vis-à-vis de la grille du Château, & forma un Bataillon quarré. Monſeigneur le Comte d'Artois ayant averti le Roi que le Régiment étoit ſous les armes, Sa Majeſté monta à cheval & ſe rendit auſſi-tôt à ladite Place, accompagnée de Monſeigneur le Dauphin & de Monſeigneur le Comte de Provence: le Bataillon quarré ſe referma dès que le Roi y fut entré. Les Capitaines des Gardes Suiſſes firent un cercle autour de Sa Majeſté, les Lieutenans un ſecond cercle, & les Sergens un troiſieme: après que les Tambours eurent battu le ban, le Roi ordonna au Régiment de reconnoître Monſeigneur le Comte d'Artois pour Colonel Général des Suiſſes & Griſons, & de lui obeir en tout ce qui concerne le ſervice de Sa Majeſté: enſuite le Roi ſortit du Bataillon & alla ſe placer vis-à-vis de la Petite Ecurie, d'où Sa Majeſté vit défiler le Régiment. Monſeigneur le Comte d'Artois étoit à la tête & vint ſe placer auprès du Roi, lorſque la premiere ligne fut paſſée. Les Officiers de la Nation Suiſſe qui étoient ici ont aſſiſté à cette réception.

Le Roi a nommé Colonels des huit Régimens du Corps Royal de Marine que Sa Majeſté a créés, par l'Ordonnance du 18 Février dernier, les ſieurs d'Orvilliers, du Chaffault, de Breugnon, de la Touche, Dabon, le Chevalier Fouquet, le ſieur la Jonquiere Taffanel & le ſieur de Broves, Chefs d'Eſcadre.

Sa Majeſté a fait en même temps une promotion dans ſa Marine, relativement au nombre d'Officiers néceſſaires pour la compoſition de ces huit Régimens, & Elle a en conſéquence accordé le grade de Capitaine de Vaiſſeau aux ſieurs d'Orves-Thomas, Commandeur de Dampierre, la Porte-Vezins, la Cardonie, Marquis de Nieul-Ponte, Chevalier de Goimpy-Feuquieres, Damblimont, Marquis de Capellis, Talbot, Chevalier de Senneville, Barjetton, Chevalier de Glandeves, Potier de Courcy, Prevoſt de Traverſay, Belleville-l'Etendart, Chevalier de Treſſemanes-Chateuil, Kearney, Baron d'Arros-Dargelos, de Longueville, la Croix de Gaujeac, Chevalier de Retz, Deſmichels Champorcin, Montigny de la Violaine, d'Aubenton, Chevalier de Suffren, de Briqueville, la Marthonie, Emmanuel Beauſſier, du Cleſmeur, Balleroy, de Selve, Chevalier de la Biochaye, du Bourguet, Mithon de Genouilly, Tremignon l'aîné Catelin-la-Garde, Saint-Denis de Vieuxpont, Chevalier de Muyn, Mol de Guernilé, Dupleſſis-Parſcault, de Penvern, d'Albert de Rions, Deſtouches, de Saint-Cezaire, Chevalier de Kermadec-Huon, Chevalier de Monteclair, Valmentier-Caqueray, Chevalier de Raimondis, Capitaines de Frégate dont le grade eſt ſupprimé, & aux ſieurs de Saint-Prix, de Refuge, Chevalier de Jauvry, du Houlbec, la Villehulin, de Vaſſan, Keiſalaun, Catelan l'aîné, Perier de Salvert, Villeis-Franſſure-Briſſaucourt, de Grieu, Kerjan-Kerjan, de Proiſſy, la Grandiere, Marquis de Villeneuve-Soulce, Janvry de Verneuil, Kerguiſiau

Digitized by Google

de Tréléon, Giraud-Dagay, de Boades, de Vialis, de Gantès, Chevalier de Cicé-Champion, du Broſſey-Dumas, de la Clue, Derchiguy de Clieu, Chevalier de Rouſſel-Preville cadet, Comte de Damas, Clapier Saint Tropez, de Peynier, Framont, Beauſſier-Montaubun, Chevalier de Bompar, de Laſtic, Chevalier de Fautras, de Luſignan, Boux, Lieutenans de Vaiſſeau, ainſi qu'au ſieur Joannis, Capitaine de Vaiſſeau de la Compagnie des Indes.

Sa Majeſté a avancé ſoixante-deux Enſeignes de Vaiſſeau au grade de Lieutenant de Vaiſſeau, ſeize Gardes du Pavillon & de la Marine au grade d'Enſeigne de Vaiſſeau, & Elle a nommé dix-neuf Gardes de la Marine.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Saint Paul de Beaurepaire, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, à la Dame de Monteynard, Religieuſe Profeſſe au Monaſtere des Urſulines de Grenoble.

Le Prince de Naſſau-Saarbruck eſt arrivé ici, le 24 de ce mois; il a eu l'honneur d'être préſenté à Sa Majeſté, ainſi qu'à la Famille Royale.

Le Prince de Naſſau-Siegen, Colonel-Commandant du Régiment de Royal-Allemand, Cavalerie, vient d'être nommé Colonel dudit Régiment.

De Paris, le 30 Mars 1772.

L'Archevêque d'Embrun a ſacré l'Evêque de Vence, le 15 de ce mois, dans ſon Egliſe Métropolitaine; il a été aſſiſté des Evêques de Graſſe & de Digne, ſes Suffragans.

Le cent trente-cinquieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait, le 26 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. eſt échu au numéro 56, 972; celui de vingt mille liv. au numéro 40, 285, & les deux de dix mille liv. aux numéros 41, 404 & 52, 009.

Frédéric Comte de Saint-Severin, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Maixent, en Poitou, Ordre de Saint Benoît, eſt mort à Plaiſance, le 3 de ce mois, âgé de ſoixante-quatre ans.

Jean-Baptiſte de Lieurray, Baron de Lieurray, Gentilhomme de la Manche de Monſeigneur le Comte d'Artois & ci-devant de Monſeigneur le Dauphin & de Monſeigneur le Comte de Provence, Meſtre de Camp de Cavalerie & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt mort, le 22, dans la cinquante-deuxieme année de ſon âge.

Charles Pinot Duclos, Hiſtoriographe de France, l'un des Quarante & Secrétaire Perpétuel de l'Académie Françoiſe, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, de la Société Royale de Londres, de l'Académie de Berlin & de pluſieurs autres Académies, eſt mort, dans cette Capitale le 26, âgé de ſoixante-huit ans.

La Dame de Grandchamp, Religieuſe du Prieuré de Chanchanoux, Diocèſe d'Autun, eſt morte, le 3 de ce mois, âgée de cent ſept ans. Elle avoit quatre-vingt-ſept ans de profeſſion.

On écrit de Seez que le nommé Jean Gallais y eſt mort, le 19 de ce mois, dans la cent ſeptieme année de ſon âge. Il s'étoit marié à trente-cinq ans, & il a eu trente & un tant enfans que petits-enfans.

On mande du Vivarais qu'il y eſt mort, depuis quelque temps, cinq centenaires, entr'autres, le nommé André Dulac, habitant de Privas, qui avoit cent cinq ans; ſa femme, âgée de cent trois, ſe fit porter auprès de ſon lit, avant qu'il expirât, l'embraſſa, lui fit ſes adieux & mourut deux jours après lui.

Cours des Effets Commerçables le 28 Mars

Actions des Indes. . .	1065 liv.
Billets d'Emprunt. . .	236.
Promeſſes au denier 20.	59 p. $\frac{8}{9}$. p.
Idem à 4 pour 100. .	67 $\frac{1}{4}$. 67 p. $\frac{3}{5}$. p.
Les autres Effets ſans prix fixe.	

Panckoucke, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, a continué de vendre, à une diminution de près de moitié, juſqu'au 1er Août 1772, l'*Hiſtoire Générale des Voyages*. 17 Vol. in-4°. 8 liv. le Vol. au lieu de 14. Le même Ouvrage, 68 Vol. *in*-12, 1 liv. 10 ſ. le Vol. au lieu de 2 liv. 10 ſ. & la *Collection Académique, compoſée de toutes les Sciences Naturelles, tirées des Mémoires des Académies de l'Europe*. 10 Vol. *in*-4°. 8 liv. le Vol. au lieu de 12 liv. —— La *Théorie Pratique de l'Eſcrime, pour la pointe ſeule*, par le ſieur Barier. 1 Vol. *in*-8°. Chez Depoilly, Libraire, Quai de Gêvres. —— *Expériences ſur la bonification de tous les vins, tant bons que mauvais, lors de la fermentation, ou l'Art de faire le vin, à l'uſage de tous les Vignobles du Royaume*, par M. Maupin. 1 Vol. *in*-12. Chez Muſier fils, Libraire, Quai des Auguſtins. Prix 1 liv. 8 ſ. —— *Lettres Hiſtoriques ſur l'état actuel de la Pologne & ſur l'origine de ſes malheurs*. 1 Vol. *in*-8°. Chez Didot l'aîné, rue Pavée; Delalain, rue de la Comédie Françoiſe, & Lacombe, rue Chriſtine. Prix 3 liv. —— *Recueil de Lettres adreſſées à M. Mille, Auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de Bourgogne*. 1 Vol. *in*-8°. Chez Valeyre l'aîné, Imp. Lib. rue de la Vieille-Boucletie.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 3 AVRIL 1772.

De Conſtantinople, le 3 Février 1772.

ON prétend que le Grand Viſir a mandé auprès de ſa perſonne Cara Oſman Oglou, Gouverneur de Smyrne, Pacha qui jouit d'une grande réputation.

On ne parle plus ici de l'arrivée du Commiſſaire Ruſſe qu'on diſoit être en chemin; mais on s'occupe toujours, avec la même activité, des préparatifs de la Guerre.

Le feu prit dernierement dans un quartier de cette Capitale; le Grand Seigneur s'y rendit, avec toute ſa Cour, & l'on parvint bientôt à arrêter le progrès des flammes.

Le Grand Viſir fait travailler ſans relâche aux fortifications d'Oczakow, ſur l'avis qu'on lui a donné que les Ruſſes devoient commencer leurs opérations par le ſiege de cette Place. Il paroît que ſon deſſein eſt d'ouvrir la campagne en attaquant Giurgewo. Il s'eſt porté lui-même à Siliſtrie, où il a paſſé quelques jours, & il a pris des meſures pour empêcher les Ruſſes de faire déformais des excurſions en-deçà du Danube. Il arrive journellement des recrues à ſon armée, qui eſt actuellement plus conſidérable qu'elle n'étoit au commencement de la campagne précédente.

De Varſovie, le 26 Février 1772.

Le convoi d'argent qu'on attendoit depuis ſi longtemps de Lithuanie & qu'on fait monter à quatre millions de florins de Pologne, eſt enfin arrivé. Il s'en eſt peu fallu que les Confédérés ne s'en emparaſſent, & l'on étoit ici dans la plus grande inquiétude ſur ce tréſor.

Il ne paroît pas que la nouvelle, qu'on avoit annoncée, de la ſignature des préliminaires de la paix ſoit auſſi certaine qu'on l'aſſuroit. Le Comte de Saldern, Ambaſſadeur de Ruſſie, n'en a rien publié. On eſt inſtruit d'ailleurs des grands préparatifs que la Ruſſie continue de faire pour la prochaine campagne. Cette Cour a ordonné de mettre ſur pied dix Régimens de troupes légeres & de preſſer les recrues pour le Régiment de Houſſards Hongrois que commande le Colonel Drewitz. On établit de grands magaſins en Lithuanie, & l'on a défendu de tranſporter, par eau, à Dantzick, aucune eſpece de grains, à l'exception de l'avoine.

Les Confédérés viennent d'enlever le Prince Gaſpard Lubomirski, qui ſe rendoit de Cobna à Reſow, pour y épouſer la jeune Princeſſe de Reſow. Les Ruſſes ſe ſont mis inutilement à leur pourſuite. Cette nouvelle donne de grandes inquiétudes ſur le ſort de ce Prince.

Des Frontieres de la Siléſie, le 10 Mars 1772.

On a reçu quelques nouveaux détails ſur l'aſſaut général que les Ruſſes ont livré, le 29 du mois dernier, au Château de Cracovie. Le Général Szuwarow y porta toutes ſes forces. Il y a peu d'exemples d'une attaque ſi bruſque & d'une défenſe ſi vigoureuſe. Les Ruſſes attacherent des pétards à toutes les portes & appliquerent par-tout des échelles: ils ouvrirent les embraſures des canons, &, malgré le feu continuel qu'on faiſoit ſur eux, ils s'élançoient dans ces embraſures pour monter dans la Tour: ils enfoncerent les deux portes du Séminaire; mais ils ne purent point y pénétrer par la bravoure du Chevalier de Viomeſnil qui les défendoit. Le ſieur Delalain gardoit la porte de ſortie: il y fit des prodiges de valeur & il écarta les ennemis qui vouloient s'en emparer; enfin les Ruſſes, repouſſés de toutes parts, furent obligés de ſe retirer en abandonnant les échelles, les ha-

Digitized by Google

ches, les pioches, les sacs à laine & les leviers. Ils emporteront leurs morts; mais ils ne purent enlever ceux qui étoient sur la porte de la Ville. On en a compté quarante dans une espace de deux toises quarrées. Tout ce qu'ils ont perdu à l'attaque du Séminaire a été jetté dans la Vistule, & leur retraite a été si précipitée de ce côté qu'ils ont été forcés de passer la riviere à la nage. On a vu sortir de la Brasserie plus de soixante voitures remplies de leurs blessés, qu'on conduisoit à la Ville.

De Copenhague, le 10 *Mars* 1772.

Les Commissaires qui étoient allés à Elseneur en sont revenus hier au soir, & le Lieutenant-Général de Koeller s'y est rendu avant-hier.

L'Ordonnance concernant la fornication & les enfans bâtards, qui avoit été rendue, le 13 Juin 1771, vient d'être révoquée; mais il est défendu en même temps de reprocher aux bâtards le malheur de leur naissance, & il leur est permis de faire le commerce & d'entrer dans les maîtrises.

Les Heraults ont annoncé, dans les places publiques de cette Ville, que le jugement des prisonniers commenceroit Jeudi prochain, & que Sa Majesté y présideroit en personne.

Il paroît que la lettre du Conseiller de Conférence Shuin, qu'on a rapportée précédemment, a produit son effet. On commence, non seulement à faire tous les Actes en Danois; mais les Auteurs eux-mêmes s'exercent en cette Langue. On a joué, en présence du Roi, une Tragedie Danoise, intitulée: *Zurine*. C'est la premiere piece originale qui ait paru en ce genre. Sa Majesté a fait un présent considérable au Poëte, & l'on doit continuer les représentations de cette Tragédie.

On a arrêté, ces jours derniers, un Greffier qui avoit tenu des propos indiscrets relativement aux prisonniers.

La Cour expédia, Samedi dernier, un courier chargé d'ordres cachetés, qu'il ne doit ouvrir qu'à son arrivée à Hambourg & par lesquels il apprendra sa destination.

Le Régiment des Gardes à cheval, qui avoit été réformé, le 25 Mai de l'année derniere, doit être remis sur pied. Il sera composé de quatre Escadrons de soixante hommes chacun & le commandement en sera donné au Chambellan & Colonel Comte d'Ahlefeld.

On prétend que les personnes qui sont actuellement au service de la Reine Caroline-Mathilde, seront congédiées & remplacées par d'autres.

De Vienne, le 18 *Mars* 1772.

On a reçu, Dimanche dernier, la nouvelle que le Comte de Colloredo, Evêque de Gurck & fils du Prince de Colloredo, Vice-Chancelier de l'Empire, avoit été élu, le 14 de ce mois, Archevêque de Saltzbourg.

Le nommé Jean-George Pruter est mort dernierement, à Teutschkessel, en Basse-Silésie, à l'âge de cent trois ans & un mois. Il a été marié trois fois & il a eu de sa derniere femme, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, une fille qui vit encore.

De Dresde, le 18 *Mars* 1772.

Le Maréchal Zaremba voulant se tirer d'une position fâcheuse où il se trouvoit, avoit chargé le sieur Mazowiecki d'inquiéter, avec trois cens chevaux, le sieur Lapuchin, pour faire sortir ce dernier du poste qu'il occupoit. Cet Officier a si bien manœuvré qu'après plusieurs escarmouches il s'est retiré, en paroissant prendre la fuite, mais par ses différens mouvemens, il a fait changer de position aux Russes, & le Maréchal Zaremba en a profité pour se dégager. Ce Général a passé à un mille du Corps du sieur Lapuchin, sans être entamé, & il s'est mis en pleine marche, vers Cracovie, avec environ trois à quatre mille hommes.

De Rome, le 11 *Mars* 1772.

Le Cardinal de Bernis a eu dernierement l'honneur de remettre au Saint Pere, de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, une Collection de cent vingt-six Médailles d'or représentant les principaux événemens de son regne. Afin de perpetuer la mémoire de cette preuve de l'amitié de ce Monarque pour Sa Sainteté, le Saint Pere a fait placer ces Médailles dans les Cabinets du Vatican. Quelques jours auparavant, le même Cardinal lui avoit présenté, au nom de Madame Louise de France, le portrait de cette Princesse, représentée dans ce tableau avec l'habit de l'état austere qu'elle vient d'embrasser.

Un avanturier, qui avoit pris le nom de Comte Colonne, a été arrêté, avant-hier, au Couvent des Théatins dans le temps que, profitant du moment où les Religieux étoient à table, il cherchoit à s'introduire dans leurs Chambres avec de fausses clefs.

Le Prélat Petrucci, Secrétaire de la Congrégation de l'Immunité, Chanoine de Saint Pierre, Dataire de la Pénitencerie & Auditeur du Cardinal Duc d'Yorck, est mort, la nuit de Jeudi dernier, d'une attaque d'apoplexie.

Digitized by Google

La charge de Datatre a été conférée au Prélat Mutti Bussi & le Cardinal Duc d'Yorck a disposé de celle de son Auditeur, en faveur du Prélat Mantica.

La permission de vendre du bled à l'étranger s'étend à présent, sans réserve, à tous ceux qui en ont de trop; cette liberté contribue beaucoup à donner de l'activité à l'agriculture aussi-bien que le souvenir encore récent de la disette affreuse qu'on a éprouvée dans ce Pays.

De Venise, le 11 Mars 1772.

Le Chevalier Giovani Colombo, Chancelier de la République, est mort, le 4 de ce mois. Il possédoit cette charge depuis 1754. Il avoit été auparavant employé, en qualité d'Ambassadeur, dans plusieurs Cours de l'Europe. Le Grand Conseil élut, Dimanche dernier, à sa place, le sieur Giovani Hieronimo Zuccato. Il y a eu, à cette occasion, des réjouissances publiques & le nouveau Chancelier a donné, pendant trois jours, bal à la Noblesse.

De Gênes, le 16 Mars 1772.

Le Baron de Gleichen, Chambellan du Roi de Danemarck & ci-devant son Envoyé Extraordinaire auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, est arrivé en cette Ville, Vendredi au soir.

Jerôme Gastaldi, l'un des Secrétaires d'Etat de la République, ayant le Département des Affaires Etrangeres, est mort, hier au soir, d'une attaque d'apoplexie, dans la soixante-douzieme année de son âge.

De Londres, le 24 Mars 1772.

Le Comité chargé de l'examen du Bill pour les mariages des Princes de la Famille Royale a terminé ses délibérations, & le sieur Welbore Ellis en a fait aujourd'hui le rapport à la Chambre des Communes. Le sieur Fuller a proposé d'en limiter le temps & de n'en faire qu'un Acte passager. Après quelques débats, on est allé au scrutin, & la proposition a été rejettée à la pluralité de cent cinquante voix contre cent trente-deux. La Chambre s'est séparée à neuf heures, & il a été ordonné que le Bill seroit lu demain pour la troisieme fois.

La Chambre des Communes a accordé au Roi une somme de 8410 liv. st. pour l'acquisition des antiquités apportées d'Italie par le Chevalier Hamilton & qui doivent être placées dans le *Musæum* Britannique.

On mande de Caithness, en Ecosse, que, le 4 de ce mois, soixante-six personnes, qui accompagnoient un convoi au cimetiere, situé de l'autre côté de la riviere, s'étant trouvées au milieu de cette riviere, qui étoit alors gelée, la glace rompit tout à-coup & engloutit tout le convoi, sans que personne pût se sauver.

Des lettres du Nord de l'Irlande annoncent les nouveaux excès commis par les séditieux appellés *Cœurs d'Acier*. Il y a quelque temps qu'ils attaquerent, pendant la nuit, au nombre de deux mille, la maison du sieur Johnson, à Guildford & tirerent plusieurs coups de fusil dans les fenêtres. Il étoit enfermé avec vingt-trois personnes qui se défendirent vigoureusement & tuerent même plusieurs des assaillans. Lorsque le sieur Johnson eut consommé toute sa poudre, il se retira par une porte de derriere qui donnoit sur la riviere, & il la passa à la nage. Ces brigands, furieux d'avoir manqué leur proie, s'en vengerent sur la maison qu'ils détruisirent de fond en comble, ainsi que tout le Village. Quelques jours auparavant, un Ecclésiastique, en prêchant dans le même lieu, les avoit exhortés à tenir une conduite plus conforme aux Loix du Royaume & aux maximes du Christianisme. Le zele de ce Ministre lui coûta la vie, & il fut massacré par ces Mutins. On a fait marcher contr'eux un Détachement considerable qu'ils ont battu, & le Vice-Roi fait avancer un nouveau Corps de troupes. Ce soulevement a été occasionné par quelques possesseurs de terres dans cette partie du Royaume qui ont renvoyé des gens à qui ils avoient affermé de petites parties de leurs biens pour les donner à bail à un seul. Ils ont, par là, réduit à la misere & à l'inaction un grand nombre de ces petits fermiers, qui ont ameuté la populace & en sont venus aux plus grands excès.

On écrit de Douvres que la nuit du 27 au 28 du mois dernier, quelques maisons y ont été écrasées par l'écroulement d'une partie de l'Ecore, rocher nommé Shakespear, à cause de l'effrayante description que ce Poëte Dramatique en fait dans sa Tragédie du Roi Léar.

Les sieurs Banks & Solander doivent partir incessamment pour faire une seconde fois le tour du monde & pour tenter de nouvelles découvertes. Leurs Vaisseaux seront abondamment pourvus de tout ce qui peut être nécessaire dans un voyage si hasardeux. On a porté l'attention jusqu'à leur choisir des Musiciens pour charmer leur ennui dans la route où pour attirer les Sauvages

ges des lieux qu'ils pourront parcourir. On ne leur donnera que des Officiers & des Matelots qui les ont accompagnés dans le premier voyage & d'autres qui ont fait le tour du monde avec les Capitaines Biron, Casteret & Wallace, on doit embarquer en même temps des Astronomes, des Botanistes, des Chymistes, des Dessinateurs & des Peintres.

Actions. Banque, 153 ½ à ¾. Indes, 215 ½. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 ⅝. Annuités à 4 pour 100 consolidées, *fermé.*

De Marseille, le 20 Mars 1772.

On apprend de Toulon qu'on travaille à armer les Frégates *l'Athalante* & *la Fleche.* Elles seront commandées par les sieurs de Caillan & de Mandols. Ces Frégates doivent aller relever dans le Levant celles qui y sont en croisiere.

On a appris, par les lettres de Saint-Jean-d'Acre, des premiers jours de Janvier, que les troupes d'Ali-Bey, arrivées aux environs de cette Ville, n'avoient fait encore aucune expédition; les mêmes lettres annoncent que ce Chef avoit acheté quelques canons des Bâtimens Marchands qui avoient abordé en Egypte, & qu'il étoit arrivé à Alexandrie un Arménien qui se disoit chargé d'une Commission de la part du Général Orlow.

De Versailles, le 1er Avril 1772.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le 29 du mois dernier, le contrat de mariage du Vicomte de Monestay-Chazeron, Capitaine de Cavalerie, avec Demoiselle de Baschi.

Le Vicomte d'Adhémar, en épousant la Marquise de Valbelle, a repris le titre de Comte, anciennement porté par la premiere race des Comtes d'Orange de la Maison d'Adhémar. La Comtesse d'Adhémar a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale, le 29 du même mois, par la Marquise de Castellane.

Le même jour, la Comtesse de Clarac a été présentée par la Comtesse d'Esparbès, & la Comtesse de Ricée, par la Comtesse de Broglie.

Le Comte de Chabannes, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Regiment de Bretagne, a eu, le même jour, l'honneur de prêter serment, entre les mains de Sa Majesté, pour la survivance de la charge de premier Ecuyer de Madame Adelaïde, dont le Roi l'a pourvu.

De Paris, le 3 Avril 1772.

Le Grand-Duc de Toscane ayant ordonné que le corps de la Princesse Dorothée de Lorraine, Duchesse de Brunswick, & les cœurs des Ducs Charles III, Charles V & Leopold, ainsi que ceux des Princes Charles de Lorraine, Cardinal, Evêque de Strasbourg & de Metz, de la Princesse Antoinette, Duchesse de Cleves & de Juliers, & du Prince Leopold-Clement, fils aîné du Duc Leopold, qui étoient restés déposés, jusqu'à présent, dans la Chapelle de l'Eglise Paroissiale de Saint Nicolas, à Nancy, fussent transférés dans le caveau de l'Eglise des Cordeliers de la même Ville, lieu ordinaire de la sépulture des Princes de la Maison de Lorraine, la cérémonie de cette translation s'est faite avec la plus grande pompe, le Mercredi 25 du mois dernier. Le convoi s'est mis en marche à six heures & demie du soir, escorté par un Détachement du Régiment de Touraine, qui est en garnison dans cette Ville, & au bruit du canon de la Citadelle. Le Clergé, la Noblesse & les principaux Magistrats ont assisté à cette cérémonie, ainsi qu'au Service qui a été célébré, le lendemain, dans l'Eglise des Cordeliers, & auquel l'Evêque de Toul a officié.

N. Meyronnet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est mort à Aix en Provence, le 17 du mois dernier.

Cours des Effets Commerçables le 1er Avril

Actions des Indes. . . 1067 liv. ½. 65. 67 ½.
Billets d'Emprunt. . . 236.
Promesses à 4 pour cent. 68 p. ⅜. p.
Les autres Effets sans prix fixe.

On a mis en vente, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, l'*Histoire des Oiseaux*, par *M. de Buffon.* Tome II *in-4°. fol.* grand & petit papier, & les Tomes III & IV *in-12.* Planches enluminées, 22e Cahier. Le Manuscrit de ces Ouvrages est entierement achevé. —— *Lettre à M. Clement sur son Epitre de Boileau à M. de Voltaire.* Chez Valade, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. On trouve chez le même la suite de *l'Art d'apprendre le Latin sans Maître*, depuis la 11e jusqu'à la 19e feuille. —— Cahier de Mars du *Journal de Pieces d'Orgues, composées par M. Lefceux*, rue Saint-Victor. —— *Moyens certains & peu coûteux de détruire le mal vénérien*, par M. Gardane, Médecin. Petite Brochure *in-12.* Chez Didot, Lib. Quai des Auguſtins. —— *Eglogue & deux Sonnets*, par M. D. L. Chez Bastien, Lib. rue du Petit-Lyon. —— *Panégyrique de Saint Louis, Roi de France*, prononcé par M. l'Abbé Fleury, Prêtre du Diocèse de Rouen. Chez Leclerc, Lib. Quai des Auguſtins.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 6 AVRIL 1772.

De Warſovie, le 14 Mars 1772.

LEs marques de l'Ordre Pruſſien de l'Aigle Noir, qu'on avoit enlevées au Roi, la nuit du 3 Novembre dernier, ont été remiſes par les Bernardins d'un Couvent voiſin de cette Ville, à un Prêtre, qui les a rendues à Sa Majeſté. Les Confédérés enleverent, il y a quelques jours, le ſieur Stanizewski, dans une maiſon de campagne, à ſix lieues de cette Capitale. Ils ont remis en liberté le Prince Gaſpard Lubomirski, après lui avoir fait prêter ſerment à la Confédération & avoir exigé de lui deux mille ducats. On prétend que ce Prince a publié un Manifeſte pour proteſter contre ſon enlevement & contre le ſerment qu'on lui a arraché.

On mande de Dantzick que les Pruſſiens y exigent toujours de fortes contributions, principalement des Couvens; que celui de Sainte Brigide a été obligé de vendre ſon argenterie pour fournir les ſommes auxquelles il a été taxé, & que l'Evêché de Warmie eſt rempli de troupes Pruſſiennes.

Le Colonel Drewitz ayant envoyé pluſieurs exprès pour prévenir le Général Bibikow de l'approche des Confédérés & lui demander du ſecours, on a détaché quatre cens hommes & l'on a placé des piquets dans toutes les rues de la Ville où les patrouilles font continuellement la ronde.

Il eſt arrivé dernierement à Baunſberg trois Bataillons Pruſſiens avec quatre pieces de canon, qui ont continué leur route vers Graudentz. Trois autres Bataillons doivent arriver inceſſamment à Marienbourg.

De Copenhague, le 14 Mars 1772.

On prétend que les Commiſſaires revenus d'Elſeneur ſe ſont tranſportés à la Forteresſe de Cronembourg, qu'ils y ont vu la Reine & qu'ils ont fait à Sa Majeſté, de la part du Roi, des queſtions auxquelles Elle a donné des réponſes ſignées de ſa main. Cette Princeſſe a été malade pendant quelques jours: on l'a ſaignée deux fois & Elle ſe porte beaucoup mieux.

On a appris que le courier du Cabinet, expédié le 8 de ce mois, avec des dépêches cachetées, étoit arrivé à Hambourg où il les avoit ouvertes, conformément aux ordres qu'il avoit reçus, & qu'il avoit continué ſa route ſans qu'on ait ſçu où il alloit.

La nouvelle, qu'on avoit publiée, de la mort du pere du Comte de Struenſée ne s'eſt pas confirmée. On prétend au contraire que le Miniſtre Munter, chargé d'avoir des conférences avec le Comte ſur les devoirs de la Religion, a écrit à ce vieillard que s'il vouloit faire parvenir à ſon fils quelques conſolations & quelques avis propres à le ſoutenir dans ſon malheur, il ſe chargeroit de remettre ſa lettre au Comte de Struenſée, avec l'agrément de la Commiſſion de l'Inquiſition. On ajoute que ce vieillard infortuné a répondu au ſieur Munter, mais ſans écrire à ſon fils; que le Miniſtre a communiqué cette lettre au priſonnier, qui a verſé beaucoup de larmes en la liſant. Au reſte ce Comte eſt fort tranquille dans ſa priſon. On remarque même qu'il a attention de ſe tenir proprement en linge & dans le reſte de ſon habillement. Il parle peu, & reſte une grande partie de la journée couché ſur un lit de repos & abandonné à ſes réflexions. Le Miniſtre lui a remis un grand nombre de livres de dévotion, dont la lecture fait ſa principale occupation.

Digitized by Google

De Vienne, le 21 Mars 1772.

L'Empereur, pour suivre le projet qu'il a formé, de connoître par lui-même toutes les Provinces de la Monarchie Autrichienne, a résolu de faire un voyage en Transylvanie. Sa Majesté Impériale doit partir incessamment & ne sera accompagnée que du Maréchal de Lasci & du Général de Nostitz.

On mande de Hongrie qu'on a vu passer, près de Temesvar, neuf cens Morlaques bien équipés, & qui ont pris leur route vers la Pologne. On croit qu'ils ont été enrôlés par le Comte Potocki, pour le service des Confédérés.

De Lisbonne, le 10 Mars 1772.

Leurs Majestés sont revenues, le 4 de ce mois, de Salvaterra au Palais de l'Ajuda.

Le sieur Walpole, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique en cette Cour, a eu, le 8 de ce mois, sa première audience du Roi & de la Famille Royale. Il a notifié, en même temps, à Leurs Majestés la mort de la Princesse de Galles. La Cour prendra, à cette occasion, le deuil pour quatre jours.

Il paroît un Edit ayant pour objet de réprimer la licence des Soldats qui s'attroupoient pour troubler la tranquillité des Citoyens, & empêcher la perception des deniers Royaux. Ils alloient même jusqu'à insulter les Officiers publics, & s'opposoient à l'exercice de leurs fonctions. L'Edit porte peine de mort contre tous les délits de ce genre.

De Madrid, le 20 Février 1772.

Le Conseil du Roi vient de juger un procès que les Cours de Versailles & de Naples avoient remis à sa décision. La disette de bled qu'éprouva la Ville de Naples, en 1764, engagea le Marquis Tanucci à en faire venir de Marseille. Ces grains n'arriverent que lorsque les besoins avoient cessé, parce qu'on en avoit reçu de différens autres endroits. Cette circonstance fit refuser le paiement de ces grains aux Négocians François, & le commerce de Marseille n'avoit cessé de le solliciter. Le jugement du Conseil d'Etat du Roi porte que la Cour de Naples doit payer les bleds achetés par son ordre & acquitter les intérêts du capital à 5 pour 100.

De Malaga, le 3 Mars 1772.

Le Capitaine Jean-Baptiste Lottere, de Dunkerque, commandant le Dogre *le Comte de la Perouse*, est arrivé ici de Benicarlo, le 29 du mois dernier. Ce Capitaine a rapporté que, le 28, à deux heures du matin, se trouvant à cinq lieues de terre, à la hauteur de Salobrena, il avoit apperçu, à trois quarts de lieue de son Bâtiment, un gros Navire à trois mâts, qui étoit tout en feu: qu'il n'avoit pu reconnoître de quelle Nation il étoit; mais qu'à la couleur des flammes qui sortoient, de temps en temps, des écoutilles, il avoit jugé que la cargaison consistoit en eau-de-vie: qu'à six heures du matin, le Navire avoit été englouti dans les flots.

De Bastia, le 12 Mars 1772.

Quelques jours après l'attentat commis contre l'Evêque d'Aleria, il s'éleva une émeute dans un Village auprès de Cervione, lieu de sa résidence. Il y a eu deux hommes tués & trois maisons brûlées. L'Evêque s'étant transporté sur les lieux, appaisa les esprits & rétablit le calme. Les meurtriers se sont enfoncés dans les machies, qui sont une espece d'arbrisseaux sauvages & touffus, asyle presqu'impénétrable à tout ce qui n'est pas Corse: les malfaiteurs y passent constamment des semaines entieres, sans autre nourriture que des chataignes fumées & une gourde pleine d'eau, & ils n'en sortent que pour assassiner & voler. Lorsqu'ils ont ramassé, par ce détestable métier, une somme assez considérable, ils se retirent à Livourne & ils repassent souvent dans l'Isle pour y recommencer leurs brigandages. Le nombre de ces bandits diminue cependant tous les jours, par les sages précautions du Comte de Marbeuf. L'Evêque d'Aleria, pour adoucir les mœurs sauvages de ce Peuple, a établi, dans son Diocèse, dix-huit especes de Colleges, où l'on enseignera aux jeunes gens les sciences & les maximes du Christianisme & où on leur inspirera les vertus sociales. On parviendra par ce moyen à former, dans cette Isle, des Chrétiens & des Citoyens.

De Londres, le 29 Mars 1772.

Depuis la Requête présentée à la Chambre des Communes, sur les vexations exercées dans le Bengale, on a publié ici une lettre où le despotisme des Officiers de la Compagnie & la situation malheureuse de cette Province sont peints avec les couleurs les plus fortes. « Je voudrois, dit l'Auteur, pour l'honneur » du nom Anglois, pouvoir dissimuler les » moyens affreux qu'on emploie dans les In-

Digitized by Google

» des pour faire des fortunes immenſes. On a » donné aux Nababs Orientaux un pouvoir de » faire le mal dont on ne trouve point d'exem- » ple dans les annales du monde. En 1765, » le Prince & pere des Nababs, dont le clin » d'œil, ſemblable à celui qui fait trembler » l'Olympe, pouvoit détruire les habitans de » la terre, fronça ſon ſourcil terrible & dit : » *qu'il exiſte un monopole des premieres néceſ-* » *ſités de la vie pour l'avantage de ma famille* » *& de mes amis*, & il ſigna en même temps » l'Arrêt de mort de deux millions d'hommes; » & lorſqu'il dit : *que le titre de la monnoie* » *ſoit altéré*, il donna l'ordre de dépeupler » trois mille Villages. Je connois le Bengale, » je l'ai vu dans ſa proſpérité & dans ſes mal- » heurs: avant cette époque fatale c'étoit le » jardin de la terre; ſes Villages étoient peu- » plés & floriſſans; ſes plaines immenſes étoient » couvertes de troupeaux & de Cultivateurs » heureux. Le Manufacturier y chantoit à l'om- » bre le ſuccès de ſes travaux; & maintenant » les Villages ne ſont plus que des tannieres » de renards: les plaines, des déſerts habités » par les tigres : le peu de Manufacturiers que » la rapine & l'avarice n'ont point encore ex- » terminés, jettoient ſur moi des regards mou- » rans mêlés de crainte & de jalouſie. Ce ta- » bleau eſt horrible ſans doute; mais il eſt mal- » heureuſement conforme à la vérité. »

On mande du Nord d'Irlande que le nombre des bandits, connus dans ce Royaume ſous la dénomination de *Cœurs de Chêne*, *Cœurs d'Acier*, ou *Enfans Blancs*, s'eſt accru juſqu'à huit mille. Ils ont parmi eux un grand nombre de Soldats qui les ont diſciplinés & en ont fait un Corps redoutable. Ces brigands ont exercé des violences inouies principalement dans les Comtés de Mayo, Antrin, Ulſter & Kilkenny. Ils ont brûlé, dans un petit Village près de Drogheda, un magaſin qui renfermoit pour 2000 liv. ſterl. de grains. On a envoyé à leur pourſuite trois Régimens d'Infanterie & un de Cavalerie, & la Chambre des Communes du Parlement d'Irlande a lu, examiné & approuvé un Bill contre ces mutins.

La mort du Duc de Saxe-Gotha fait vaquer une place dans l'Ordre de la Jarretiere. On croit qu'elle ſera donnée au Lord North, premier Commiſſaire de la Treſorerie. Cet Ordre, comme on ſçait, n'eſt compoſé que du Roi & de vingt-cinq Chevaliers.

Dans la derniere aſſemblée de la Compagnie des Indes, il fut décidé qu'à l'exception des Navires qui ſont actuellement en chantier pour le ſervice de cette Compagnie, on n'en conſtruiroit plus juſqu'à ce qu'ils fuſſent réduits à quarante-cinq mille tonneaux. Ceux qu'elle emploie aujourd'hui portent plus de ſoixante-trois mille tonneaux; ainſi la diminution ſera d'environ dix-huit mille. On arrêta enſuite unanimement que ſi le Parlement perſiſtoit dans l'intention de gêner la Compagnie ſur la faculté qu'elle prétend avoir acquiſe par ſa Charte de conſtruire des Vaiſſeaux de toute grandeur, les Directeurs ſeroient chargés de preſenter requête à ce ſujet au Parlement, & de défendre la cauſe de la Compagnie, par la voie des Avocats. Les Propriétaires obſerverent qu'une pareille reſtriction ſeroit très-nuiſible au commerce de l'Inde, puiſqu'elle augmenteroit conſidérablement les dépenſes du fret; que cette Loi ne rempliroit pas l'objet qu'on ſembloit ſe propoſer, parce que les propriétaires de bois de chêne ſeroient forcés de le vendre avant qu'il eût acquis toute ſa croiſſance. La Compagnie ayant actuellement dans ſes magaſins, une proviſion de thé pour trois années, n'enverra que ſept Vaiſſeaux à la Chine, au lieu de dix-huit qu'elle y expédia l'année derniere.

Le Gouverneur de la Grenade a mandé au Comte d'Hilſborough, & le Contre-Amiral Mann, aux Lords de l'Amirauté quelques détails ſur l'incendie arrivé à Saint-George, dont on a parlé précédemment. Tout le Bourg a été réduit en cendres, à l'exception de quelques bâtimens, & il a été impoſſible d'éteindre les flammes à cauſe du vent qui leur donnoit plus d'activité. Preſque tous les effets ont été brûlés, & l'on évalue le dommage cauſé par cet accident à plus de 200, 000 liv. ſterl. Le Gouverneur a aſſemblé les habitans pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette calamité. On a nommé un Comité pour acheter & placer dans le même lieu les proviſions qu'il ſeroit poſſible de trouver &, au moyen de cette ſage précaution, on épargnera aux malheureux habitans l'embarras d'aller chercher au loin leur ſubſiſtance. Le Gouverneur a auſſi ouvert une ſouſcription pour le ſoulagement des pauvres; & des Bâtimens qu'on avoit expédiés, ſur le champ, aux Iſles voiſines, pour y chercher des proviſions, ſont revenus, le 3 Janvier, chargés de vivres de toute eſpece.

De la Haye, le 24 Mars 1772.

Les Etats de la Province de Hollande ſe ſont ſéparés, le 21 de ce mois.

Digitized by Google

On attend le Chambellan Adam d'Ahlefeldt que le Roi de Danemarck a nommé pour réſider en cette Ville en qualité de ſon Envoyé auprès des Etats Généraux.

Les lettres qu'on a reçues de Moskow, dans le courant de ce mois, avoient été purifiées ſur la route, comme ſi la peſte régnoit encore dans cette Ville. Il paroît difficile de concilier ces précautions, dictées par l'inquiétude, avec les avis publiés touchant la ceſſation de la contagion.

Actions. Indes Orientales, 339 ½. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 ¼ pour 100.

De Verſailles, le 4 Avril 1772.

Le Roi a accordé au Prince de Pignatelli, Capitaine attaché au Régiment de Schonberg, Dragons, la charge de Meſtre-de-Camp Commandant de ce Régiment, qui étoit vacante par la promotion du Comte de Donnezan au grade de Maréchal de Camp.

L'Evêque de Vence a prêté ſerment, le 1er de ce mois, entre les mains de Sa Majeſté.

L'Abbé Sans, Chanoine, Profeſſeur de Phyſique Expérimentale en l'Univerſité de Perpignan, a eu l'honneur de préſenter au Roi & à la Famille Royale un Volume qui contient le détail de la guériſon de huit paralytiques, par le moyen de l'électricité. *

De Paris, le 6 Avril 1772.

La Comete qui a été vue à Limoges, le 8 du mois dernier, par le ſieur Montagne, a été obſervée à l'Obſervatoire de la Marine par le ſieur Meſſier, les 26, 27 & le 30 du même mois, ainſi que le 3 Avril. Le 26 Mars, elle paroiſſoit entre les pieds de devant de la Licorne. Le 3 Avril, à 8 heures 57 min. 20 ſecondes du ſoir, ſon aſcenſion droite étoit de 101 degrés 8 min. 5 ſec. & ſa déclinaiſon 8 deg. 11 min. 54 ſec. auſtrale. Son mouvement, en aſcenſion droite, eſt d'un degré 22 min. en 24 heures, & environ 6 min. en déclinaiſon, en s'approchant du pole auſtral. Cette Comete eſt petite: elle a peu de lumiere &, pour l'appercevoir, il faut employer les meilleures lunettes.

Les Chanoines de l'Egliſe Royale de Champeaux, en Brie, qui ont reçu ſi ſouvent des preuves de la piété & de la bienfaiſance de Madame Adelaïde, ont célébré, le 23 du mois dernier, la Meſſe ſolemnelle qu'ils ont établie à perpétuité pour la conſervation des jours de Sa Majeſté & de la Famille Royale.

* Cet Ouvrage ſe trouve à Paris chez Cailleau, Libraire, rue des Mathurins.

Henry-Louis de Barberie de Saint-Contest, Maître des Requêtes Honoraire & ancien Intendant de la Province du Limouſin & enſuite de celle de Champagne, eſt mort en cette Ville, le 16 du mois dernier, âgé de ſoixante-trois ans onze mois.

La nommée Higouenenque eſt morte, la nuit du 21 au 22 du mois dernier, à Mairès, Village ſitué à une demie-lieue de Lodeve, âgée de cent ſix ans.

Extrait d'une Lettre du Secrétaire de l'Intendance de Bourgogne & du Certificat du ſieur Augé, Médecin à Mâcon, du 26 Mars 1772.

« La femme du nommé Dufour, Manœuvre » à Cormaranche, en Breſſe, avoit, depuis » quinze ou ſeize ans, une corne ſituée au col » du côté gauche & ſemblable à celle d'un » bélier. Elle croiſſoit d'environ trois pouces » par mois, & l'on étoit obligé de la couper » pluſieurs fois dans l'année. Le ſieur Augé, » Chirurgien, eſt parvenu à déraciner cette » excroiſſance ſinguliere. Elle étoit nourrie & » fomentée par une tumeur de la groſſeur d'un » œuf. »

Cours des Effets Commerçables le 4 Avril

Actions des Indes. . . 1070 liv. 75. 1077 ½.
Billets d'Emprunt. . . 240.
Promeſſes à 4 pour cent. 68 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.
1767. . . . . .
1re tirage. . . . . 465.
Les autres Effets ſans prix fixe.

Almanach Général des Marchands, Negocians & Commerçans de la France & de l'Europe, contenant l'Etat des principales Villes commerçantes, la nature des marchandiſes qui s'y trouvent, &c. avec les noms de leurs principaux Négocians, &c. une Table générale, par ordre alphabétique, de tout ce qui a rapport au Commerce, pour l'année 1772. Prix 6 liv. br. Chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques. —— *Nouvelle Carte Topographique très-détaillée des environs de Paris*, à 50 lieues du levant au Conchant & 25 du Sud au Nord. En 4 feuilles. Prix chaque feuille lavée & ornée. 4 liv. ſans ornemens 5 liv. Chez Denis & Patour, rue Saint Jacques. —— *Nouveau Plan de Paris*, avec ſes augmentations. Chez Esnaults & Rapilly, rue Saint-Jacques. Prix 2 liv. —— *Charles & Valcourt*, Idylle nouvelle. Petite Brochure. Chez Gueffier, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté. Prix 1 liv. 4 ſ. —— *Le Faucon*, Opéra-Comique en un Acte, par M. Sedaine. Chez Hériſſant, rue Neuve-Notre-Dame. Prix 1 liv. 4 ſ. br. & les airs détachés 1 liv. 16 ſ.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 10 AVRIL 1772.

De Smyrne, le 25 Janvier 1772.

LE bonheur dont nous jouiſſons ici par l'effet des ſages précautions de Cara Oſman Oglou a penſé être troublé, pendant les Fêtes du Bayram qui répond au carnaval. Les Turcs ſe livrent, dans ce temps, à des réjouiſſances qui ont ſouvent des ſuites funeſtes aux Chrétiens. Des gens mal-intentionnés vouloient profiter de la fermentation de la Populace pour piller les Grecs & les Francs; mais les Conſuls de France & d'Angleterre en ayant été prévenus, en ont donné avis au Gouverneur qui a pris des meſures pour faire avorter ce deſſein.

Tous les Vaiſſeaux qui compoſent la Flotte Ruſſe ſont rentrés dans le Port de Paros après l'expédition de Metelin. On aſſure qu'il s'eſt manifeſté parmi les gens de l'équipage une maladie qui enleve un grand nombre de Matelots & de Soldats. Les Bâtimens ſont en fort mauvais état & l'on travaille à les radouber pour la campagne prochaine. Les Ruſſes ont été obligés de déſarmer & de chaſſer tous les Albanois qui ſervoient ſur leur Flotte; ceux-ci ſe ſont répandus dans les Iſles de l'Archipel où ils commettent les plus grands déſordres. Les Grecs que les Ruſſes ont à leur ſervice forment un armement deſtiné à aller attaquer Boudroum. (*Halicarnaſſe*) lieu de la Natolie, dans l'ancienne Carie, vis-à-vis l'Iſle de Cos. Cette petite Eſcadre, compoſée de Bâtimens légers, ſera commandée par le Chevalier Pſan, natif de Miconi & attaché depuis longtemps au ſervice de la Ruſſie.

La Frégate Françoiſe *la Pleyade*, commandée par le ſieur de Vertrieux, Capitaine de Vaiſſeau, eſt dans cette rade depuis le 9, & doit partir demain, avec quatre Bâtimens de ſa Nation, deſtinés pour Marſeille.

De Conſtantinople, le 17 Février 1772.

Malgré les fréquentes conférences qui ſe tiennent entre les Miniſtres de la Porte & ceux des Puiſſances Mediatrices, on ne ſçait ſi l'on doit encore ſe flatter de voir bientôt conclure la paix; tout ſemble au contraire annoncer la continuation de la guerre. Sa Hauteſſe a, dit-on, réſolu de faire élever pluſieurs Forteresſes le long de la Mer Noire, & Elle a pris de nouveaux arrangemens avec des Négocians de différentes Nations pour l'approviſionnement de cette Capitale. Il ne ceſſe d'arriver en ce Port des Bâtimens étrangers chargés de proviſions de bouche, ce qu'il y a déjà dans les magaſins ſuffit pour la conſommation d'une année.

Le feu prit, le 12 de ce mois, au quartier de Sumana. L'incendie dura depuis trois heures après midi juſqu'à neuf heures du ſoir. Plus de trois cens maiſons, ſans compter un grand nombre de boutiques, furent réduites en cendres. Deux jours après, il arriva un autre incendie au Village de Jenikiui, ſur le Canal du côté d'Europe. En deux heures de temps, dix ſept maiſons ſuperbes, appartenant à des Grecs, furent détruites par les flammes. On a arrêté les auteurs de ce déſaſtre, qui étoient les propres Gardes du Village; ils s'étoient portés à cette action pour ſe venger du Propriétaire d'une de ces maiſons, qui leur avoit refuſé une ſomme d'argent qu'ils avoient voulu exiger de lui.

De Peterſbourg, le 28 Février 1772.

L'Amiral Knowles eſt parti de cette Capitale, le 24 de ce mois, avec les Officiers de terre & de mer nommés pour exécuter l'entrepriſe qu'on doit tenter ſur la Mer Noire, à l'ouverture de la campagne, & pour laquelle on a conſtruit un grand nombre de pe-

Digitized by Google

tits Bâtimens. Sa Majeſté Impériale a donné à cet Amiral, pour les frais de ſes équipages, une gratification de 6000 roubles. Cette expédition ſera combinée avec les opérations que notre armée doit faire en Moldavie; en conſéquence, les Officiers ont ordre de ſe rendre à Yaſſy, pour conférer avec le Comte Romanzow.

On a reſſenti, à Irkoutski, en Sibérie, le 28 Juillet de l'année derniere, un tremblement de terre dont les ſecouſſes ſe ſont étendues dans tous les environs.

De Warſovie, le 19 Mars 1772.

A voir les mouvemens qui ſe font dans cette Capitale, on diroit que les ennemis ſont aux portes de la Ville. La Garniſon Ruſſe reſte ſous les armes pendant toutes les nuits. On a placé des canons dans les rues; des piquets nombreux font continuellement des patrouilles tant au dedans qu'au dehors des lignes qui couvrent notre premiere enceinte: on fait entrer, tous les jours, de nouvelles troupes: la garde du Château a été renforcée de cent hommes, & il eſt défendu d'y entrer en carroſſe, après huit heures du ſoir, & à pied, après dix heures. La frayeur augmente l'idée du danger. On publie qu'il y a déjà dans la Ville plus de trois cens Confédérés du Corps de Pulawski, & qu'il doit en arriver un plus grand nombre. Le Général Bibikow tient toutes ſes troupes en alerte: il en raſſemble autant qu'il peut & il les diſtribue dans les différens quartiers de la Ville & dans les Fauxbourgs.

Le Corps du Général Romanius eſt encore occupé en Lithuanie, ainſi que les troupes qui doivent former avec lui l'armée du Général Delmpt. Les Confédérés, quoique reſſerrés de toutes parts dans le Grand-Duché, ne ceſſent d'inquiéter le Général Ruſſe. Ceux de la Grande-Pologne viennent de s'avancer juſqu'à Rawa, & ils y ont enlevé des vivres, des munitions & des chevaux deſtinés pour l'armée du Général Szuwarow.

Les eſpérances de paix dont on nous avoit flattés commencent à s'évanouir. Toutes les nouvelles qui arrivent des Provinces conquiſes par les Ruſſes annoncent que les Turcs font des préparatifs immenſes pour la campagne prochaine. L'Amiral Knowles a paſſé par Kiovie: il avoit avec lui le Général-Major Katzkin & quelques Officiers de mer, tant Anglois que Hollandois, qui ſont entrés au ſervice de la Ruſſie. Il dirigeoit ſa route vers Bender d'où l'on prétend qu'il ſe rendra à Kilia. C'eſt dans cette Ville que doit ſe faire l'armement deſtiné à l'attaque de l'entrée du Canal de Conſtantinople par la Mer Noire. On a déjà préparé, pour cet effet, quatre ou cinq Bâtimens de vingt à vingt-cinq canons, un de trente & un de quarante.

On apprend, par les dernieres lettres de Mitau, que le Conſiſtoire Général du Duché de Courlande a prononcé le divorce entre le jeune Duc & la Princeſſe Caroline de Waldeck ſon épouſe.

Des Frontieres de la Siléſie, le 20 Mars 1772.

Les Ruſſes continuent de battre, ſans ſuccès, le Château de Cracovie. Ils ont fait, le 9 de ce mois, une nouvelle attaque qui ne leur a pas mieux réuſſi que les précédentes; mais elle a été moins meurtriere.

Le 12 de ce mois, un Détachement de la Garniſon de Tynieck, aux ordres des ſieurs Walewski & Syeberg, s'eſt avancé juſqu'auprès des premiers poſtes du Général Szuwarow, avec leſquels il a eu une eſcarmouche. Il s'eſt enſuite replié ſur Tynieck après avoir tué ou bleſſé trois Officiers de Houſſans & une trentaine de Soldats. Il a perdu, de ſon côté, dix-huit Dragons.

Les diviſions des Maréchaux Pulawski, Zaremba & du ſieur Koſſakowski, doivent ſe réunir pour s'oppoſer, avec plus de ſuccès, aux Colonels Lapuchin & Drewitz qui couvrent les convois du Général Szuwarow. Le Comte Potocki vient de joindre la Généralité avec neuf cens hommes bien équipés, dont une partie l'avoit ſuivi en Turquie & dont il a levé le reſte tout récemment.

De Berlin, le 24 Mars 1772.

Le 20 de ce mois au ſoir, la Ducheſſe Régnante de Brunſwick arriva à Potſdam; le Roi alla la recevoir dans ſon nouveau Palais de Sans-Souci, où le Prince Frédéric de Brunſwick & la Princeſſe ſon épouſe s'étoient rendus, le 18.

Sa Majeſté ayant été obligée, par les circonſtances, de renforcer & de faire marcher en avant le cordon de troupes qu'Elle a établi ſur les frontieres de Pologne, Elle a fait déclarer aux Confédérés qu'Elle prenoit ſous ſa protection tout le Pays couvert par ce cordon, afin qu'ils aient ſoin de s'en éloigner & de n'y rien entreprendre qui puiſſe bleſſer la bonne harmonie que Sa Majeſté deſire conſerver avec eux.

De Hambourg, le 16 Mars 1772.

Les principaux habitans des environs de Ce-

Digitized by Google

penhague ont réſolu d'ériger une Statue au feu Comte de Bernſtorff, Miniſtre d'Etat, qui avoit accompagné le Roi de Danemarck pendant ſon voyage en France & en Angleterre.

De Veniſe, le 11 *Mars* 1772.

On a appris, par des lettres de Corfou, du 13 Janvier, que les quatre Vaiſſeaux de la République *la Couronne*, *l'Hercule*, *la Tolérance* & *la Conſtance* ont eſſuyé, la nuit du 18 au 19 du mois dernier, une tempête violente, dans le Golfe de Pagania, ſur les côtes de la Morée. *La Couriere* a été briſée contre un écueil, & preſque tout l'équipage a péri. On fait monter à un million de ducats d'argent la perte cauſée par ce naufrage.

De Trieſte, le 10 *Mars* 1772.

Le Capitaine François Pruneau, de Bordeaux, arrivé ici, le 6 de ce mois, a dépoſé que le Vaiſſeau Impérial *le Henry*, de trente canons & de ſoixante hommes d'équipage, avoit échoué, le 8 du mois dernier, contre un banc de ſable aux environs de Durazzo. Dans le temps qu'on délibéroit ſi l'on abandonneroit ce Bâtiment, il ſurvint un coup de vent qui le renverſa; quarante hommes, qui ſe trouvoient alors dans la Chaloupe, furent ſubmergés: vingt autres Officiers ou Matelots, qui compoſoient le reſte de l'équipage, ſe ſauverent à la nage. Cette fâcheuſe nouvelle a été confirmée par un Bâtiment Vénitien venant de Durazzo.

De Bologne, le 16 *Mars* 1772.

La riviere de Bambio, qui coule de la Vallée dite Brembana dans les plaines de Saint-Martin, Territoire de Bergame, communique une partie de ſes eaux à un canal qui paſſe par Treviglio, Terre conſidérable de l'Etat de Milan. En entrant dans ce canal & en paſſant d'un Territoire dans l'autre, elle déborde ſouvent & inonde les campagnes voiſines; mais en même temps, lorſqu'elle ſe jette dans ce canal en trop grande abondance, elle entraîne avec elle une grande quantité de poiſſons. Delà il s'eſt élevé deux queſtions entre les Bergamaſques & les Milanois, ſçavoir, 1°. laquelle des deux Nations eſt obligée de faire les travaux néceſſaires pour empêcher la riviere de déborder à l'ouverture du canal: 2°. à laquelle des deux appartient le droit de pêche. Les Peuples étoient fort échauffés de part & d'autre &, pour les empêcher d'en venir aux mains, le Gouvernement de Milan a fait avancer des troupes vers les frontieres. Ces troupes ont trouvé, en arrivant, un Corps de Milice Vénitienne campé de l'autre côté de la riviere. Elles ſe ſont miſes auſſi-tôt en ordre de bataille; mais un Ingénieur Vénitien s'eſt avancé à cheval, & il a dit au Sénateur Milanois qui conduiſoit l'entrepriſe, que la République n'avoit envoyé cette Milice que pour contenir ſes propres Sujets & non pour faire des actes d'hoſtilité. Sur cette déclaration, les Milanois ont pris poſte. Le lendemain, ils ont deſcendu la riviere, ſur des Bateaux, & avec des filets, pour prendre poſſeſſion du droit de pêche; ce que les Bergamaſques ont fait également le jour ſuivant, mais non ſans quelques difficultés. On eſpere cependant que ce différend ſera bientôt réglé.

De Londres, le 29 *Mars* 1772.

Le Gouvernement ſe propoſe d'envoyer le Major Roger à la recherche du paſſage par le Nord-Oueſt dans les Mers de l'Amérique. L'expédition a été approuvée par les Lords du Commerce; le Bureau de la Tréſorerie eſt occupé à examiner le Mémoire donné à ce ſujet, & à dreſſer l'Acte néceſſaire.

Le nommé Bartholomé Goodſon a été tué, le 25 de ce mois, par le tonnerre dans un Fauxbourg de cette Ville. Il tenoit, un moment auparavant, dans ſes bras, un petit enfant qu'il venoit heureuſement de mettre à terre quand il a été atteint de la foudre. Les vaiſſeaux ſanguins de toutes les parties de ſon corps paroiſſoient coupés & ſes habits percés comme s'il eût été fuſillé.

Les Francs-Maçons, qui s'oppoſent au Bill dont l'objet eſt de donner à leur Société la forme de Corps politique, ont obſervé que ce Bill tendoit à détruire cette aſſociation, parce que, s'il arrivoit quelque conteſtation, elle ſeroit portée au Parlement & que par-là ce qu'ils appellent leur ſecret ſeroit néceſſairement divulgué.

Actions. Banque, 153 ¼ à ½. Indes, 21¢ ½. Annuités à 3 pour 100 conſolidées, 88 ⅞ à 89. Annuités à 4 pour 100 conſolidées, *fermé.*

De la Haye, le 31 *Mars* 1772.

La Brille, dans l'Iſle de Woorn, à l'embouchure de la Meuſe, fut, il y a deux cens ans, le berceau de la liberté des Provinces-Unies. La conquête en fut conſeillée à Guillaume de Naſſau par Gaſpard de Coligny, ſon beau-pere, Amiral de France. Ce fut la premiere piece détachée des Etats de Philippe II. Cette Place, par ſa ſituation reculée vers la mer, entre de grands canaux qui formoient, dans ce temps où l'art de la guerre étoit moins perfectionné, un obſtacle plus redoutable que de nos jours, ſervit de point d'appui aux Confédérés appellés *Confreres des Pays-*

Digitized by Google

Bas, ou autrement *Gueux de Mer*. Les Magiſtrats de la Brille ont ordonné de célébrer, après deux ſiecles révolus, cet important événement, le 1er Avril de cette année, jour où cette Place fut priſe par le Prince de Naſſau.

De Verſailles, le 8 Avril 1772.

Le Comte de Mercy, Ambaſſadeur de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, eut, le 7 de ce mois, une audience particuliere du Roi, à qui il préſenta le Prince Lobkowitz, Ambaſſadeur de la Cour de Vienne à celle de Madrid.

Le Roi a confié le dépôt des Cartes & Plans de la Marine au ſieur Rizzi-Zannoni.

Sa Majeſté a nommé à la place de premier Préſident du Parlement de Bourgogne, vacante par la démiſſion du ſieur Fyot de la Marche, le ſieur Chefnard de Layé, Préſident du même Parlement, qui a eu l'honneur de prêter ſerment entre les mains du Roi, le 5 de ce mois.

La Comteſſe de Prunelé a eu l'honneur d'être préſentée, le même jour, au Roi & à la Famille Royale, par la Comteſſe de Montboiſſier.

Le Roi a accordé les Entrées de ſa Chambre au Comte de Chabannes, premier Ecuyer de Madame Adelaïde en ſurvivance.

Le ſieur Bignon, qui avoit été pourvu précédemment en ſurvivance de la charge de Bibliothécaire du Roi, exercée par ſon pere, a eu l'honneur d'être préſenté au Roi en qualité de ſon Bibliothécaire, & de faire ſes remercîmens à Sa Majeſté.

Le ſieur de Marmontel, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, vient d'être nommé par le Roi à la place de l'Hiſtoriographe de France, vacante par la mort du ſieur Duclos. Il a eu l'honneur de faire, à cette occaſion, ſes remercîmens à Sa Majeſté, le 5 de ce mois.

L'Abbé Soulet de Borderoufle, Chanoine d'Iſloudun, ayant donné ſa démiſſion de la charge d'Aumônier Ordinaire de la Maiſon du Roi, Sa Majeſté en a diſpoſé en faveur de l'Abbé d'Audiffret, Vicaire Général du Diocèſe de Siſteron, Chanoine de l'Egliſe de Meaux.

La Cour prendra le deuil, le 15 de ce mois, pour quatre jours, à l'occaſion de la mort du Prince Ferdinand III, Duc Régnant de Saxe-Gotha.

De Paris, le 10 Avril 1772.

On mande de la Rochelle que le Navire *la Bellone*, commandé par le Capitaine Bruneau, revenant de la Guadeloupe à Bordeaux, a échoué, le 8 du mois dernier, à cinq heures du matin, ſur une pointe de l'Iſle de Ré.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale-Militaire s'eſt fait, le 6 de ce mois. Les numéros ſortis de la roue de fortune ſont 5, 69, 29, 71, 26. Le prochain tirage ſe fera le 5 Mai.

Antoine de Clermont-Tonnerre, Abbé de l'Abbaye Royale de Claire-Fontaine, eſt mort dans cette Ville, le 24 du mois dernier, à l'âge de ſoixante-huit ans.

Charles-François de Ponty, Vicomte de Suzi & de Vantheuille, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Port, ancien Major des Gardes du Corps de Sa Majeſté, eſt mort à Soiſſons, le 30 du mois dernier, âgé de quatre-vingt ans.

En vertu de Lettres-Patentes du Roi, du 13 Juillet 1771, le ſieur Tardy, Médecin & Intendant des Eaux Minérales de Vichy, a établi deux Dépôts deſdites Eaux, l'un à Paris, rue Montorgueil, cul-de-ſac de la Bouteille; l'autre à Verſailles, rue de Paris, Pavillon Babois. Leſdites Eaux ſeront auſſi diſtribuées à Compiegne & à Fontainebleau pendant le ſéjour du Roi. Les bouteilles de quatre pintes, qui ſe vendoient 6 liv. ſont taxées par le Roi à 4 liv. On donne même des bouteilles de pinte à 20 ſ. (la bouteille compriſe). M. le Duc de la Vrilliere, toujours attentif à favoriſer les projets qui peuvent contribuer à l'avantage & au bien public, a engagé Sa Majeſté à accorder au ſieur Tardy le privilege dont il jouit.

Cours des Effets Commerçables le 8 Avril

Actions des Indes. . . 1085 liv. 1082 ½.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.
1767. . . . . .
3e tirage. . . . . 465.
Les autres Effets ſans prix fixe.

Lettre de M. de Voltaire à un de ſes Confreres de l'Académie. Chez Valade, Lib. rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. —— *Obſervations ſur le cacao & ſur le chocolat ſuivies de Réflexions ſur le Syſtême de M. de Lamure, touchant le battement des artetes.* Petite Broch. Chez Didot, le jeune, Lib. Quaiides Auguſtins. —— *Analyſe des Conciles Généraux & Particuliers*, par le R. P. Charles-Louis Richard, Profeſſeur en Théologie, de l'Ordre & du Noviciat Général des Freres Prêcheurs, Auteur du Dictionnaire Univerſel des Sciences Eccléſiaſtiques. 1er Vol. in-4°. Chez Vincent, Imp. Lib. rue des Mathurins. —— *Carte d'Alſace*, en cinq feuilles, corrigée ſur les lieux, augmentée de plus de huit cens Articles. Chez le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Grands Auguſtins. Prix 6 liv.

Le Panégyrique de Saint Louis, qu'on a annoncé ſous le nom de M. l'Abbé *Fleuri*, eſt de M. l'Abbé *Pleuri*.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 13 AVRIL 1772.

De Tripoli de Syrie, le 2 Février 1772.

Nous nous étions flattés de jouir d'une grande tranquillité au départ du dernier Gouverneur de cette Ville. Fœta Pacha, qui lui a succédé, s'étoit conduit avec tant de douceur que Tripoli étoit devenu la Ville la plus commerçante de la Syrie. Il y arrivoit, tous les jours, de nouvelles Caravanes; mais ce Pacha, se livrant à de mauvais conseils, a voulu imposer aux habitans, sans en excepter même les Négocians étrangers, une taxe personnelle plus forte que les exactions de l'ancien Gouverneur. Les Tripolitains ont commencé par éclater en murmures & ont fini par se soulever contre le Pacha qu'ils ont forcé de sortir de la Ville. Il s'est arrêté à trois lieues de distance, où il a campé avec tout son monde; mais les émissaires qu'il envoyoit pour sçavoir s'il pourroit se présenter à Tripoli sans danger, l'ayant instruit que le Peuple, loin d'être disposé à le recevoir, se préparoit à venir l'attaquer dans son poste, il s'est retiré & il a pris la route de Damas. Depuis ce temps, les Rébelles ont établi des corps-de-garde au-dedans & au-dehors de la Ville. Tous les Citoyens sont en armes & l'on ne sçauroit encore prévoir les suites de cet événement.

De Constantinople, le 3 Mars 1772.

Les Soldats de marine qu'on nomme *Levantins* & qui habitent, ainsi que les Négocians Francs, le Faubourg de Galata, eurent dernièrement une dispute avec cinq Compagnies de Janissaires placés dans le même quartier & distingués par le nom de *Lazes*. Ces deux Corps se sont attaqués à coups de fusil dans les rues de Galata & n'ont cessé, pendant trois jours, de tirer les uns sur les autres. On auroit dit, au feu continuel qu'on entendoit, que le carnage auroit été affreux; mais il n'y a eu que huit ou dix hommes de tués. On se fusilloit d'un coin de rue à l'autre, sans se découvrir & sans s'approcher. Le Gouvernement, pressé par les sollicitations des habitans, s'est décidé à envoyer les Vétérans & les Officiers des deux Corps qui sont parvenus à faire mettre bas les armes de part & d'autre. On travaille à prévenir désormais des désordres de cette nature. Au reste, il n'est arrivé aucun accident aux Négocians Francs, ni aux autres habitans de ce Fauxbourg qui, pendant tout le combat, se sont tenus renfermés dans leurs maisons.

Le Capitan Pacha a fait sortir des Dardanelles, le 22 du mois dernier, une Frégate, un Chebec & trois Galiotes. On ignore à quelle expédition ils sont destinés.

Les Bâtimens marchands qui sont arrivés dans ce Port n'ont rencontré aucun Vaisseau Russe.

On mande de Naxie (Naxos, vis-à-vis l'Isle de Paros), que le Comte de Grun, Hollandois, au service de la Russie, s'est occupé à faire des recherches d'antiquités dans les Isles de l'Archipel, & qu'il a découvert dans celle de Nio (Jos) le tombeau d'Homere, qu'on a toujours prétendu être mort dans ce lieu. Ce Comte a publié qu'il avoit trouvé sur ce tombeau une Inscription Grecque; que le squelette de ce Poëte, le plus célebre de l'antiquité, y étoit assis, & qu'il étoit tombé en poussiere dès que l'air y avoit été introduit; qu'il y avoit auprès de lui un petit vase de marbre & une pierre tranchante, en forme de stilet. Ce Hollandois a écrit à ses correspondans qu'il avoit fait beaucoup d'autres décou-

Digitized by Google

vertes de tombeaux & de médailles, tant à Nio qu'à Naxie, & dans l'Isle de Milo.

Kalil, Pacha de Belgrade, nommé pour commander dans la Mer Noire, vient d'arriver en cette Capitale.

De Stockolm, le 20 Mars 1772.

Le Chevalier Goodricke, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Londres, eut, le 9 de ce mois, une audience particuliere du Roi, à qui il notifia la mort de la Princesse de Galles, mere de Sa Majesté Britannique. La Cour a pris le deuil à cette occasion.

Le Roi n'a pas encore fixé le jour de son couronnement. L'intention de Sa Majesté est vraisemblablement que cette cérémonie ne précéde que de peu de jours celle de la séparation de la Diete.

Les Sénateurs Comtes de Hiarn, de Stockenström & de Snoilski, ont obtenu de Sa Majesté la permission de sortir du Sénat, & ils doivent actuellement solliciter le consentement des Etats, sans lequel un Sénateur ne peut se démettre de sa charge.

Le Baron de Scheffer, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Maréchal de Camp au service de la France, & Chef du Régiment de Cronoberg, Infanterie, vient d'obtenir le Régiment d'Upland, Infanterie, vacant par la nomination du Général Baron Rudbeck à la place de Grand Gouverneur de Stockolm.

Les Electeurs nommés par les Etats pour choisir un Chancelier de Justice, s'assemblerent, le 9. Les suffrages se réunirent en faveur du sieur Lilliestrole, Sénéchal & Avocat Fiscal dans le College de la Chambre. Cette élection fut ratifiée, le 18, par les Etats.

Le sieur Nordencrantz, Conseiller du College de Commerce, s'étant porté pour accusateur du sieur Jennings, Maréchal de la Cour, à qui il veut qu'on fasse rendre compte de l'emploi des deniers de la Couronne qu'il a eus entre les mains, pendant la guerre de Poméranie, l'Ordre des Paysans avoit proposé de nommer une Commission Extraordinaire pour juger cette affaire en dernier ressort. L'Ordre de la Noblesse délibéra, le 7, sur cette proposition, qui fut rejettée à la pluralité de quatre cens vingt-quatre voix contre cent cinquante-deux. On arrêta que cette contestation seroit renvoyée au Comité Secret, & qu'il seroit chargé d'en faire son rapport aux Etats, avant trois semaines.

Un Paysan s'est plaint à son Ordre de l'indulgence avec laquelle le Parlement de Gothie a jugé les Officiers publics de son ressort, qui se sont mêlés illégalement des élections des Députés à la Diete. Les trois Ordres inférieurs ont arrêté de faire de nouvelles représentations au Roi pour supplier Sa Majesté de faire au plutôt terminer & porter devant les Etats les procès intentés dans les divers Parlemens du Royaume, pour le même sujet.

Lorsque le Roi vint, le mois dernier, prendre séance à l'Académie des Sciences, dont il a bien voulu se déclarer le protecteur, le Sénateur Comte de Rudenschöld, qui en étoit Président, adressa à Sa Majesté un Discours, dans lequel il dit entr'autres choses: « Votre » Majesté voit ici une assemblée qui s'occupe, » en silence, de répandre des lumieres. La défiance, l'envie, l'esprit de faction ne pénétrent pas dans cet asyle. Remplir les devoirs » de Sujets zélés & de Citoyens utiles; travailler pour éclairer le siecle présent & les » temps à venir, voilà l'émulation qui regne » parmi nous. Nous y joignons celle d'être dignes de notre Auguste Protecteur. »

Le Roi fit à ce Discours la Réponse suivante.

« Je tâcherai, en assistant à vos délibérations, d'acquérir de nouvelles lumieres & » de ranimer, par mon exemple, les Sciences » utiles que vous cultivez avec tant de succès; » j'emploierai mes soins, s'il est nécessaire, » à vous protéger contre l'adversité, compagne » ordinaire du génie, & à défendre vos sages » Ecrits, vos mœurs & vos personnes contre » la persécution de l'ignorance & de l'envie. » Je vous assure tous en général & chacun en » particulier de ma bienveillance. »

Sa Majesté, avant de se retirer, fit présent à l'Académie d'une collection d'instrumens d'Optique & de Géométrie, qui avoit appartenu au feu Roi son pere.

Extrait d'une Lettre de Quickjock, dans la partie de la Laponie, cite Luleo, en date du 15 Décembre 1771.

Le nommé André Larsson, habitant de Lani, est mort dans le courant de cette année, âgé d'environ cent quinze ans. Il est très-difficile en général de sçavoir au juste l'âge des vieillards, dans la Laponie. Lorsqu'un enfant tombe malade aussi-tôt après le baptême, on a la superstition de croire que cet accident vient de ce qu'il n'a pas été nommé du nom qu'on auroit dû lui donner. En conséquence, on lui en donne un autre sous lequel il reste connu; celui qui est inscrit sur les Registres

Digitized by Google

s'oublie, & les recherches qu'on feroit pour s'assurer de l'âge d'un homme deviennent, par-là, inutiles. La plupart des Lapons ignorent leur âge, l'époque de leur mariage & la durée du temps qu'ils ont payé les impôts à la Couronne ; mais celui dont on parle sçavoit qu'il avoit trente ans lorsqu'il se maria pour la premiere fois : qu'il avoit ensuite payé les impôts pendant quatre-vingt ans & qu'il en avoit été exempt pendant cinq, ce qui fait cent quinze ans.

De Copenhague, le 24 Mars 1772.

Il y eut, Mercredi 11 de ce mois, une assemblée générale de la Banque. Le Conseiller de Conférence Stampe y fut nommé Directeur, à la place du Chambellan Schimmelmann, & il fut décidé, dans cette assemblée, qu'on feroit aux intéressés une distribution de 16 rixdahles par action.

Le Roi vient de nommer une Commission de trente-cinq personnes choisies dans tous les Ordres de l'Etat. Sa Majesté les a relevées du serment de fidélité & leur a imposé le plus profond secret sur tout ce qui peut avoir rapport à l'affaire importante soumise à leurs lumieres & à leur jugement. Ces Commissaires se sont déjà assemblés ; mais sur le réquisitoire des Avocats ils ont suspendu leurs délibérations jusqu'au 2 Avril prochain. On soupçonne que cette Commission, d'un genre extraordinaire, doit s'occuper du jugement d'une des personnes arrêtées, le 17 Janvier.

La Commission d'Inquisition continue ses séances. Le Lieutenant-Général Gahler est le seul des prisonniers d'Etat qui n'ait point encore été interrogé. Sa femme, qui est sortie de la Citadelle depuis un mois, a été citée & entendue hier au soir. Elle est cependant revenue dans sa maison qu'on lui a donnée pour prison. Le Conseiller de Justice Struensée, frere du Comte, est dans un état violent depuis son examen. Les interrogatoires qu'il a subis l'occupent jour & nuit. Cette espece d'aliénation d'esprit a été produite par la fausse espérance qu'il avoit conçue d'être délivré de ses fers après avoir été entendu. Le Comte de Brandt, qui a toujours été d'une humeur fort gaie, n'a point démenti son caractere dans sa prison. Il est extrêmement tranquille : on remarque seulement qu'il ne se permet plus les plaisanteries auxquelles il se livroit auparavant.

La Reine Julie-Marie, qui avoit été incommodée depuis quinze jours, est entierement rétablie ; mais elle n'a point encore paru en public.

Le Roi vient de donner ordre de se servir de la Langue Danoise pour le commandement des troupes. Les Auditeurs des Régimens seront obligés de faire tous leurs Ecrits en Danois, & l'on se servira également de cette Langue pour les comptes, les rapports, les listes des troupes & pour toutes les autres pieces de ce genre.

Le 16 de ce mois, il est émané un ordre du Cabinet, adressé à la Chancellerie Danoise, qui porte que le Roi a appris, avec déplaisir, qu'on imprimoit dans les Papiers publics des nouvelles ou des réflexions préjudiciables aux intérêts de Sa Majesté & que, pour obvier à cet abus, les Articles qui concerneront les Etats de Sa Majesté, seront examinés à l'avenir par cette Chancellerie, & nommément par le sieur Schumacher, Conseiller de Conférence ; en sorte que désormais les Gazettes politiques, & même les Petites Affiches, ne seront point imprimées sans avoir été approuvées.

Le courier du Cabinet, qui avoit été expédié pour Hambourg & qui étoit parti, le 19 de ce mois, de Carcoe, y est revenu, le même jour, & il a rapporté que la glace ne permettoit pas de passer le détroit. Le courier ordinaire de Suede & un courier du Cabinet d'Angleterre sont arrêtés par la même cause à Sproé.

Le nommé Bie, de Copenhague, ayant été atteint & convaincu d'avoir fabriqué un privilege & contrefait la signature du Roi, a été condamné à avoir le poing coupé.

De Vienne, le 28 Mars 1772.

Le Comte de Colloredo, nouvellement élu Archevêque de Salzbourg, est arrivé dans cette Capitale : il a eu audience de Leurs Majestés Impériales & Royale.

Un Horloger du Bourg de Neunkirchen, en Basse-Autriche, a éprouvé un accident singulier. Il perdit, l'année derniere, ses cheveux qui étoient fort noirs. Il fut quelques semaines dans cet état, & il lui en revint ensuite de blancs ; mais ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est que ses cheveux & sa barbe commencent à redevenir noirs comme auparavant. Ce particulier est âgé de trente-six ans.

Digitized by Google

De Dresde, le 24 Mars 1772.

Il vient d'être décidé que l'on créera, d'ici à la fin du mois, des papiers qui ne porteront point intérêt & qui tiendront lieu d'espèces monnoyées. On paiera, en argent, toutes les sommes au-dessous d'une rixdahle (3 liv. 15 s. de France), & le papier aura cours pour toutes les sommes au-dessus. On croit qu'on en créera pour deux millions de rixdahles. Afin de prévenir les inconvéniens qui pourroient résulter de cette opération, par l'agiotage ou par d'autres manœuvres de ce genre, on établira une caisse d'escompte, où l'on pourra convertir le papier en argent, moyennant une perte de 2 ½ pour 100. L'Electeur paiera les gages, appointemens, pensions & arrérages, &c. moitié en argent, moitié en papiers; & l'on recevra aussi, dans ses caisses, moitié en argent & moitié en papiers. Les Négocians de Leipsick ont envoyé ici des Députés chargés de faire tous leurs efforts pour empêcher l'exécution de ce projet.

De Ratisbonne, le 22 Mars 1772.

On attend le Décret Impérial qui doit ratifier le dernier Avis de l'Empire au sujet de l'exportation des grains dont on a parlé précédemment; mais l'exécution éprouvera peut-être des difficultés. Plusieurs Souverains, entr'autres l'Electeur de Cologne, le Margrave d'Anspach & de Bareith, l'Electeur Palatin, le Prince de Bamberg & de Wurzbourg ont fait écrire sur le Protocole des restrictions tendant à insinuer qu'on ne pouvoit leur faire la Loi sur des objets qui intéressent leurs droits particuliers (*jus singulorum*). Ils objectent principalement qu'on ne peut exempter les marchandises qui passent sur leurs territoires, des droits qu'ils ont établis, lesquels ils consentent cependant de modérer, eu égard à la disette générale dont presque toutes les Provinces de l'Empire sont affligées & promettent de se prêter à cette diminution lorsqu'ils en seront requis, jusqu'à ce que les circonstances deviennent plus favorables. La Baviere a déclaré que des raisons très-importantes l'empêchent de prendre part à l'Avis de l'Empire. Les Etats qui sont situés sur les frontieres, se sont réservé la liberté d'une plus grande exportation avec leurs voisins. Les Villes ont également fait inscrire des Avis différens.

De Cadix, le 13 Mars 1772.

Une Galere Espagnole, venant de Seville, chargée de différentes denrées pour Cadix, a fait dernierement naufrage sur la barre de San-Lucar de Barrameda; tout l'équipage a péri & la cargaison a été entierement perdue.

On a appris, par une lettre du Gouverneur des Isles Canaries, que la Frégate *la Flore*, commandée par le sieur Verdun de la Crenne, étoit partie, le 4 Janvier dernier, de Ténériffe, pour continuer sa navigation & ses observations astronomiques.

De Londres, le 1er Avril 1772.

Le Roi vient d'accorder au Lord North le Cordon de l'Ordre de la Jarretiere, vacant par la mort du Duc Régnant de Saxe-Gotha.

L'anonyme *Junius* a profité de cette occasion pour se signaler de nouveau en faveur du parti de l'opposition. Il a publié une lettre adressée à ce premier Ministre, dans laquelle il déclame non seulement contre la conduite de ce Lord, mais encore contre tout le Conseil de Saint-James.

On se rappelle que le sieur Poissonnier, Médecin Consultant de Sa Majesté Très Chrétienne, a fait, en France, la découverte d'un moyen pour rendre potable l'eau de la mer, méthode dont le succès a été justifié par des épreuves multipliées. Quelques années après, le sieur Irvin, un des Chirurgiens de la Marine, s'est attribué, en Angleterre, le mérite de cette invention, & le sieur Barthelemy Dominicelli, Docteur en Médecine, vient de présenter une Requête à la Chambre des Communes pour revendiquer lui-même cette découverte contre les prétentions du sieur Irvin. Il expose qu'il a obtenu des Lettres-Patentes de Sa Majesté comme une récompense de la méthode qu'il a imaginée pour rendre potable l'eau de la mer: que la prétention du sieur Irvin lui porte un préjudice notable, & il finit par demander à être entendu par son Conseil dans le Comité chargé d'examiner la demande que le sieur Irvin a faite de son côté. La Chambre des Communes a ordonné que cette discussion seroit examinée dans le Comité en question & que les Parties seroient entendues par la voie de leur Conseil.

Le sieur Wilkes, en sortant de la prison à laquelle il avoit été condamné, fut obligé de trouver deux personnes qui répondissent de sa conduite pendant l'espace de sept ans. L'une de ces deux cautions vient de faire banqueroute & il lui a été notifié de chercher un autre répondant.

Le

Digitized by Google

Le 14 du mois dernier, on fit dans la Chambre des Communes la troiſieme lecture du Bill concernant les mariages de la Famille Royale & l'on propoſa de le paſſer en loi. Cette propoſition occaſionna de vifs débats. On remarqua, parmi les perſonnes qui combattoient ce Bill, le Lord Ingham, dont la fille eſt perſonnellement intéreſſée dans cette affaire, le Colonel Luttrel, fils de ce Lord, & dont l'Election pour le Comté de Middleſex, à la place du ſieur Wilkes, a fait tant de bruit dans le temps, & le ſieur Fox. On diſputa vivement pendant quatre heures: enfin un des principaux Membres du parti de l'oppoſition fit obſerver que les efforts inutiles qu'on faiſoit depuis ſi longtemps pour s'oppoſer à la publication de ce Bill prouvoient qu'on réſiſteroit en vain au parti dominant & concentré qu'on alloit au ſcrutin. Les ſuffrages ayant été recueillis, il y en eut cent ſoixante-huit pour paſſer le Bill en loi & cent quinze pour le rejetter. Le lendemain, le Lord North, accompagné de cinquante Membres des Communes, ſe rendit à la Chambre Haute & y remit le Bill en queſtion pour demander aux Lords leur conſentement à quelques changemens que la Chambre des Communes avoit cru devoir y faire. Les Seigneurs en ayant fait lecture, les approuverent & en donnerent avis aux Communes.

Le 30 du même mois, le ſieur Sullivan demanda à la Chambre des Communes la permiſſion de préſenter un projet de réglement pour les Employés de la Compagnie des Indes & ſur la maniere de rendre la juſtice dans le Bengale. Cette propoſition fut appuyée par le Chevalier Collebrooke & par le Chevalier William Meredith qui déclara qu'il ſolliciteroit cette Loi pour l'intérêt de quinze millions d'ames opprimées juſqu'à ce jour. Le Lord Clive, ſur lequel on avoit ſouvent élevé des ſoupçons dans cette Chambre, fit un tableau très-détaillé de la ſituation des affaires de la Compagnie dans le Bengale. Il juſtifia ſa conduite pendant le ſéjour qu'il avoit fait dans l'Inde, & il offrit de la ſoumettre à l'examen le plus rigoureux. Le Lord North dit que ce Bill étoit d'une trop grande importance pour qu'on ne le diſcutât pas à loiſir, & qu'on donneroit à la Chambre le temps néceſſaire pour cet examen. Les Communes arrêterent en conſéquence qu'il leur ſeroit préſenté le 1 de ce mois. On propoſe dans ce Bill d'abolir la Cour du Maire, & de former un autre Tribunal compoſé d'un premier Juge, avec 8000 liv. ſterl. par an, de trois autres Juges avec chacun 4000 liv. ſterl. d'un Avocat Général, &c. Les procédures ſe feront par informations & ſans Jurés. Les Juges ſeront nommés par le Roi: on appellera de leurs Jugemens au Gouverneur & au Conſeil de Bengale, & en dernier reſſort, au Roi & à ſon Conſeil Privé.

De la Haye, le 3 Avril 1772.

Le ſieur de la Poterie, Miniſtre de la Cour de Copenhague auprès des Etats Généraux, a préſenté, il y a quelque temps, un Mémoire à Leurs Hautes Puiſſances, pour les informer de l'établiſſement des fanaux, qui viennent d'être placés ſur le Sund, & des droits qui ſeront perçus, en conſéquence, outre ceux qu'on payoit déjà.

On eſt dans l'uſage de publier ici, à la fin de chaque année, la liſte des morts de l'année précédente & de déſigner leurs maladies. Celle de 1770, donnée après l'année 1771 révolue, contient 1514 perſonnes enlevées dans cette Ville, par 51 eſpeces de maladies. On y en trouve 37 mortes de vieilleſſe, 41 d'apoplexie, 209 de conſomption, 327 de convulſions, 103 de défaillance, 154 de maladies pulmonaires, &c. On a conjecturé que la population des Etats Danois pouvoit égaler le nombre des habitans des Provinces-Unies, porté à deux millions d'après d'anciens dénombremens. Les liſtes réunies de Norwege, de Danemarck, des Duchés de Sleſwick & de Holſtein, de la Ville d'Altona, de la Seigneurie de Pinneberg, des Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorſt ſont monter, pour l'année 1771, le nombre des morts à 55125, de ſorte que le calcul de 32 vivans pour un mort produiroit en Europe, ſans y comprendre l'Iſlande, 1,764,000 Sujets du Roi de Danemarck.

Les Marchands de Holſtein, qui ont été à la Foire de Francfort-ſur-l'Oder, n'ont preſque rien vendu. L'impoſition de 30 pour 100, établie ſur les marchandiſes, a éloigné les acheteurs, dont la plupart ſont des Juifs Polonois.

Actions. Indes Orientales, 336. Indes Occidentales, 38 ½. Banque, 4 ½ pour 100.

De Marſeille, le 1 Avril 1772.

Dans une campagne du Territoire de cette Ville, à la diſtance d'une lieue, des Payſans, en creuſant des tranchées pour planter des vignes, découvrirent, en différens endroits, des tombeaux en briques voutés, dont l'entrée étoit fermée par des briques plus grandes que les autres & ſur leſquelles il y avoit des caracteres qu'on n'a pu examiner, ces briques ayant été briſées par les Payſans. On a prétendu que ces tombeaux avoient ſervi à la famille des Cazaux, à laquelle cette campagne avoit appartenu autrefois. Le dernier des Cazaux alloit livrer, en 1596, la Ville de Marſeille aux Eſpagnols qui en occupoient déjà le Port, lorſque Pierre de Libertat le punit de ſa trahiſon en lui donnant la mort. On éleva une Statue à ce généreux Citoyen afin de perpétuer la mémoire de ſon Patriotiſme & d'inſpirer, dans tous les temps, à ſes Com-

Digitized by Google

patriotes, le même zele & le même amour pour le Roi & pour la Patrie. Cette Statue, placée anciennement dans la Salle du Conseil, où elle auroit toujours dû être, se trouve aujourd'hui reléguée, par les différentes réparations faites à cet Hôtel, dans les latrines.

On apprend, par le rapport du Capitaine Bence, venu de Malte, que, le 10 de ce mois, il y avoit encore dans ce Port deux Vaisseaux de guerre Russes qu'on carénoit.

On a essuyé ici, le 29 du mois dernier, un furieux coup de vent qui a fait périr, à l'entrée du Port, une Tartane.

Les lettres de Seyde, du 12 Février, & celles d'Acre, du 22 du même mois, ne font mention d'aucun événement qui ait pu troubler la tranquillité dont jouissoient ces deux Villes & le reste de la Syrie à cette époque, excepté le soulevement des habitans de Tripoli contre leur Gouverneur. Elles annoncent le départ prochain de la Caravane de la Mecque qui s'assemble auprès de Damas; le Pacha de cette Ville en a pris le commandement, selon l'usage.

Le Capitaine Chauvet, venu d'Acre, a rencontré, le 10 du mois dernier, à la hauteur du Cap Passaro, en Sicile, une Frégate Russe, montée de vingt-deux canons & de deux cens hommes d'équipage, allant de Paros à Mahon.

De Paris, le 13 Avril 1772.

L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres a élu, dans son assemblée du 31 du mois dernier, pour Académicien Honoraire, le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, à la place du feu sieur Bignon. Le sieur Seguier, habitant de la Ville de Nismes, a été élu, le même jour, Académicien Libre Régnicole, à la place du feu sieur Fevret de Fontette.

Le nommé Martin Remy, habitant du Village de Pauteue, ci-devant Milicien, fut attaqué dernierement dans un bois voisin par une louve qui lui saisit le bras gauche. Il n'étoit armé que d'une serpe, dont il frappa cet animal qui lâcha prise & revint sur lui avec encore plus de fureur. Cet homme eut la force & le courage de terrasser cette louve, de la serrer entre ses jambes & de saisir, avec la main droite, sa langue, tandis que de l'autre il lui portoit, avec la serpe, des coups dont elle mourut. Quoiqu'il fût dangereusement blessé, il chargea cette bête sur ses épaules & vint la présenter au Subdélégué de l'Intendance au Département de Joinville.

On mande de Pau que, le 22 du mois dernier, le temps étant beau, il s'éleva un vent de Sud très-chaud, mais qui n'étoit pas violent; on fut extrêmement surpris de voir enlever dans ce moment quatre piliers en pierre de taille, d'un pied & demi en quarré, faisant partie d'un clairvoie qui ferme la cour d'un maison de campagne située sur une colline dans la Paroisse d'Usos, à une demi-lieue de Pau. Plusieurs pierres de taille ont été cassées: les boules qui couronnoient chaque pilier, étoient scellées dans la pierre avec de grosses chevilles de fer qui ont été tordues & ont fait éclater la pierre. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ce coup de vent, qui doit avoir été d'une extrême violence, ne s'est fait sentir que dans un très-petit espace. Aucune partie de la maison n'a été endommagée, & des arbres qui étoient à quelque distance n'en ont point souffert.

La faculté de Médecine de Paris, d'après les faits les plus authentiques & les mieux constatés, & sur le rapport des sieurs Macquer, Roux & d'Arcet, a approuvé la méthode du sieur Maupin comme très-propre à perfectionner les vins & à les corriger de leur verdeur, à les rendre plus salubres, à en augmenter la consommation & à en faciliter la vente.

Cours des Effets Commerçables, le 11 Avril.

ACTIONS des Indes . . 1085 liv.
Les autres Effets sans prix fixe.

Lettre de Julie d'Etange à son Amant, à l'instant où elle va épouser Wolmar, Sujet tiré de la nouvelle Héloïse, & *Lettre du Chevalier de Sericour à son pere*, Héroïde. Chez Valade, Lib. rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. —— On trouve chez Costard, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais, le Tome Ier du *Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de la France*. —— Le *Livre du Chrétien*, Ouvrage posthume de M. Tricalet, Directeur du Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet. 1 Vol. petit in-12. Chez Lottin l'aîné, Libraire, rue Saint-Jacques. —— Il est arrivé au sieur Desprez, Imprimeur du Clergé, des Exemplaires de la nouvelle Edition des *Mémoires du Clergé*, en 14 Vol. in-4° qu'il donnera, jusqu'au 1er Août 1772, au prix de la souscription, c'est-à-dire, de 126 liv. en feuilles, passé lequel temps cet Ouvrage se vendra au prix pécuniaire de 180 liv. en feuilles.

On souscrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau, rue Neuve Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau, Cul-de-Sac-Saint Thomas-du-Louvre. L'Abonnement est de 12 liv. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros Caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 17 AVRIL 1772.

De Dantzick, le 22 Mars 1772.

Les troupes Pruſſiennes qui occupoient la Pruſſe Polonoiſe viennent de s'avancer vers la Grande-Pologne. Elles ont été remplacées, dans leur premiere poſition, par le Régiment Zaſtrow, Dragons. Les magaſins qu'elles avoient à Konitz ſont tranſportés en Poméranie. On en forme de nouveaux à Bromberg, & l'on a choiſi pour cet effet l'Egliſe des Jéſuites, d'où l'on a ôté tous les bancs & les confeſſionnaux. On aſſure que les Pruſſiens arrêteront les Bateaux Polonois chargés de bleds pour Dantzick, dont le nombre monte ordinairement à douze cens, & qu'ils enleveront les grains pour leur uſage; enſorte que cette Ville, qui eſt un des principaux greniers de l'Europe, aura peut-être à peine de quoi fournir à ſa propre ſubſiſtance. Le bled y eſt déjà à un prix exceſſif. Deux Bataillons Pruſſiens ont traverſé dernierement la Ville de Thorn, où il y a Garniſon Ruſſe, & ils ont paſſé la Viſtule pour entrer dans le Palatinat de Cujavie.

On prétend que le Maréchal Zaremba a préſenté pluſieurs fois la bataille au Colonel Ruſſe Lapuchin, & que ce dernier ne l'a pas acceptée.

De Copenhague, le 28 Mars 1772.

La Commiſſion d'Inquiſition continue ſes aſſemblées. Elle a interrogé de nouveau, ces jours derniers, les Comtes de Struenſée & de Brandt, le Conſeiller de Juſtice Struenſée, le Général-Major Gude, le Lieutenant-Colonel Heſſelberg, le Contre-Amiral Hanſel & le Lieutenant Aboe. Le Fiſcal Général (le Miniſtere Public) a reçu ordre de prendre des concluſions contre les Comtes de Struenſée & de Brandt. Le Docteur Munter a eu un entretien avec le dernier, en préſence du Lieutenant-Général Vanhoben. Cette conférence a duré depuis neuf heures du matin juſqu'à une heure après midi, & elle a recommencé à trois juſqu'à ſix du ſoir. Ce Comte a été confronté, devant la Commiſſion, au Colonel Falkenſchiold.

Ces jours derniers, Sa Majeſté s'eſt promenée, aux flambeaux, dans la Ville.

La Cour Souveraine de Glückſtadt, en Holſtein; a publié une Proclamation concernant les créanciers du ſieur Major, Chevalier de Tureille, & de ſon épouſe, afin qu'ils ſe préſentent dans trois mois au ſieur Ewald, Secrétaire de la Régence de Glückſtadt, avec les obligations & les titres juſtificatifs de leurs prétentions, après lequel terme expiré, ils ne ſeront plus admis à faire valoir aucune demande à cet égard.

De Berlin, le 27 Mars 1772.

Le Colonel de Goltz a reçu ordre d'aller reprendre les fonctions de ſon poſte de Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majeſté Très-Chrétienne.

On a répandu ici la nouvelle que le Colonel Lange avoit été battu par le Maréchal Zaremba, & l'on aſſure même que le premier a été fait priſonnier par les Confédérés, après avoir perdu ſix cens hommes.

Le Général d'Anhalt s'eſt porté directement à Bromberg, lieu où commencera le canal projetté entre la Viſtule & la Netze; delà il a paſſé par Graudentz, où de nouvelles troupes Pruſſiennes ont été raſſemblées, & enſuite il s'eſt rendu à Poſen. Depuis ſon arrivée, l'état malheureux de la Grande-Pologne & de la Pruſſe Polonoiſe n'a point changé. Ce Général a ſeulement ſuſpendu les exécutions militaires ordonnées par le Général Belling; mais il a augmenté les impoſitions, & les Propriétaires, qui avoient été

Digitized by Google

mis en priſon ou qui étoient détenus aux arrêts, n'ont point recouvré leur liberté.

De Madrid, le 31 Mars 1772.

Le 22 de ce mois, le Roi a nommé aux deux cens places de Chevaliers Penſionnaires de l'Ordre Royal de Charles III. Comme tous les Sujets qui compoſent ce nouvel Ordre y ont été admis à la même époque, Sa Majeſté a ordonné que le ſort régleroit le rang qu'ils occuperoient entr'eux; & la penſion dont chacun jouiroit, ce qui a été exécuté, Samedi dernier, au Palais Royal del Pardo, dans l'appartement du Marquis de Grimaldi, en préſence du Cardinal Patriarche, Grand Chancelier de l'Ordre, des Secrétaires des Dépêches & des perſonnes les plus diſtinguées de la Cour. Le Lundi 20 Avril prochain, le Grand Chancelier donnera les marques de l'Ordre aux Chevaliers élus.

Le Roi a nommé Commandant de l'Armée de Catalogne & Préſident du Tribunal de cette Province Don Bernardo O-Conor Phaly; Sa Majeſté a donné en même temps le Gouvernement Militaire & Civil de la Place de Barcelone au Marquis de Valleſantoro.

Don Juan de Caſtanniza, habitant de Mexique, a obtenu un titre de Caſtille, ſous la dénomination de Marquis de Caſtanniza, pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs.

De Veniſe, le 24 Mars 1772.

On ne s'attendoit pas à voir renouveller dans ce ſiecle l'ancien uſage de ſoumettre les accuſés à des épreuves. Un Négociant Eſclavon, établi dans cette Ville, avoit employé deux crocheteurs dans ſon magaſin; il voulut les payer à la fin de la journée, & ne trouva pas ſa bourſe: il jugea que l'un de ces deux hommes la lui avoit enlevée, & leur dit de revenir le lendemain. Celui qui arriva le premier fut ſaiſi par le Négociant, qui lui mit le piſtolet à la gorge, & le força de prendre au fond d'un grand chaudron d'eau bouillante, une piece de fer qu'il y jetta, en l'aſſurant que, s'il étoit innocent du vol qu'il lui reprochoit, il en reſteroit ſa main ſaine. Cet Ouvrier obéit, & ſe brûla la main & le bras. L'Eſclavon le chaſſa de ſa maiſon en le chargeant de coups. Ce malheureux a porté plainte aux Magiſtrats qui, aſſurés de ſon innocence & de celle de ſon compagnon, ont fait arrêter le barbare Eſclavon & le feront ſervir d'exemple aux inſenſés de ſon eſpece.

De Londres, le 9 Avril 1772.

La Chambre des Communes du Parlement d'Irlande a repris en conſidération le Bill des revenus. Après de longs débats, ce Bill a paſſé à la pluralité de quatre-vingt-huit voix contre quatre-vingt-cinq. Les partiſans de l'oppoſition ont fait de vains efforts pour limiter, à quatre années, cet Acte qui aura lieu à perpétuité.

On mande de Seville que le Capitaine Langer, commandant *le Charming Sally*, le Capitaine Kennedy, commandant *le Good-Intent*, & le Capitaine Harvey, commandant *le Prince Edouard*, s'étant embarqués dans une Chaloupe, pour aller joindre leurs Vaiſſeaux, ont été emportés par la violence d'un courant & qu'ils ont péri tous les trois.

Les dernieres lettres d'Irlande annoncent que l'approche des troupes envoyées contre les bandits avoit jetté l'alarme parmi eux; qu'une partie s'étoit embarquée pour l'Ecoſſe, & que les autres avoient propoſé de mettre bas les armes, pourvu qu'on leur permît de rentrer tranquillement chez eux. Le Gouvernement n'a pris encore aucun parti à cet égard.

On eſt perſuadé que le ſieur Fox, qui avoit paſſé depuis peu dans le parti de l'oppoſition, va ſe réconcilier avec la Cour & qu'il reprendra la place de Commiſſaire de l'Amirauté, que le Gouvernement avoit laiſſé vacante depuis ſa démiſſion.

Le Prince Ernest de Mecklenbourg-Strelitz eſt parti pour Calais, d'où il doit continuer ſa route pour l'Electorat d'Hanovre.

Les Sheriffs viennent de publier une lettre adreſſée à la Communauté de Londres, dans laquelle, après avoir fait un pompeux étalage des prétendus ſervices qu'ils ont rendus dans la place qu'ils occupent, ils ſe vantent d'inſpirer de la crainte au Parlement, par la raiſon qu'il reſte dans l'inaction à l'égard des Imprimeurs qui continuent de publier des relations de ſes différens débats. Ils encouragent ces derniers & les aſſurent de la protection la plus efficace contre la pourſuite des deux Chambres, ſi elles oſoient les attaquer. Ces Sheriffs cenſurent dans cette lettre, de la maniere la plus licencieuſe & la plus téméraire, la conduite du Parlement. Cet Ecrit décele le regret qu'a le ſieur Wilkes que les deux Chambres ne ſéviſſent pas, cette année, ainſi qu'elles l'avoient fait dans l'autre ſeſſion, contre ceux qui ſe rendent coupables d'infraction aux privileges du Parlement. Il n'oublie rien de ce qui peut exciter cette aſſemblée à renouveller la querelle dans laquelle ce Sheriff a déjà cherché à ſe diſtinguer. Il eſpérait jouer, dans cette diſpute, un plus beau rôle que précédemment,

Digitized by Google

à la faveur de la place dont il eſt revêtu & qui lui fournira plus facilement les moyens de protéger les réfractaires & de ſortir, avec éclat, de l'oubli dans lequel il eſt tombé.

Un Lieutenant de Vaiſſeau avoit été laiſſé avec ſon fils, âgé de treize ans, dans l'Iſle de Madagaſcar; ils furent dépouillés l'un & l'autre de leurs habits par les Naturels du Pays, qui les forcerent de voyager avec eux dans différentes parties de l'Iſle où ils ont reſté vingt mois, vivant dans les champs & ſe nourriſſant de racines, de coquillages & de poiſſons crud. Un Vaiſſeau Anglois qui mouilla heureuſement près du lieu où ſe trouvoient ces infortunés, les a pris ſur ſon bord. Ils ont repaſſé en Angleterre. Les Directeurs de la Compagnie des Indes les ont interrogés ſur leur aventure & ſur les productions de l'Iſle, ils leur ont donné une ſomme de 500 guinées, & les ont recommandés aux Lords de l'Amirauté.

On ſçait que les Turcs ne donnent jamais la mort aux animaux qui les ont ſervis. Ils en ont ſoin pendant leur vieilleſſe & ils aſſignent, par exemple, à leurs chevaux des pâturages pour y achever leur vie. Les Anglois avoient imité ce genre de bienfaiſance particuliere à l'égard d'une chevre qui avoit fait deux fois le tour du monde, la premiere ſur *le Dolphin*, & la ſeconde ſur *l'Endeavour*. Ils lui avoient donné ſa vétérance dans l'Hôpital des Invalides de Greenwich, & ils viennent d'annoncer ſa mort dans les Papiers publics.

Actions. Banque, 153 ¾ à ¼. Indes, 214 ½ à 215. Annuités à 3 pour 100 conſolidées, 88 ¼ à ⅞. Annuités à 4 pour 100 conſolidées, *fermé*.

De la Haye, le 7 Avril 1772.

Le Marquis de Noailles, Ambaſſadeur de France auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, ayant obtenu de ſa Cour la permiſſion de faire un voyage en France, préſenta, le 2 de ce mois, au Préſident de ſemaine à l'aſſemblée de Leurs Hautes Puiſſances, l'Abbé des Noyers, chargé des affaires de France pendant ſon abſence, & il partit, le 5, pour Paris, avec la Marquiſe de Noailles.

Depuis l'origine de la République des Provinces-Unies, les Juifs y jouiſſent d'une tolérance & d'une protection particulieres. Les Hollandois ſont redevables à cette Nation diſperſée ſur toute la terre, d'une partie de leurs établiſſemens formés ſur les ruines de l'ancien commerce des Eſpagnols & des Portugais. On diſtingue dans ce Pays, comme dans les autres, les Juifs originairement Portugais, des Juifs Tudeſques ou Allemands. Les premiers prétendent deſcendre de la Tribu de Juda, & les autres, de celle de Benjamin. Il ne s'allient point entr'eux, & ils ont des Synagogues particulieres. Les uns & les autres ſuivent leurs Loix, auxquelles l'Etat ne s'oppoſe que dans le cas où elles bleſſeroient les principes & les mœurs du Pays. C'eſt ce qui vient d'arriver dans la Province de Friſe. Les Juifs s'y permettoient des mariages contraires aux Loix du Lévitique & aux Ordonnances. Les Etats aſſemblés à Leuwarde ont ſtatué, 1°. qu'à l'avenir tous les Juifs qui voudront ſe marier feront faire trois proclamations dans une Egliſe publique, ou devant les Magiſtrats dont ils dépendent, pendant trois Dimanches conſécutifs; 2°. que le mariage n'aura plus lieu entre des perſonnes alliées aux degrés prohibés dans les Chapitres XVIII & XX du Lévitique; qu'aucun d'eux ne pourra épouſer la ſœur de ſa femme défunte, ni la fille du frere ou de la ſœur de cette femme, ſous peine d'être pourſuivi comme tranſgreſſeur des Loix; 3°. que néanmoins, comme pluſieurs Juifs ſe ſont unis contre la teneur du préſent Réglement qu'ils n'ont pu prévoir, leurs mariages ne ſeront point ſujets à l'effet rétroactif de l'Article précédent.

Actions. Indes Orientales, 339. Indes Occidentales, 38 ½. Banque, 5 pour 100.

De Verſailles, le 16 Avril 1772.

Le 11 de ce mois, Dimanche des Rameaux, le Roi aſſiſta à la Bénédiction des Palmes qui ſe fit dans la Chapelle du Château, ainſi qu'à la Proceſſion, après laquelle Sa Majeſté, accompagnée de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monſeigneur le Comte de Provence, de Madame la Comteſſe de Provence, de Monſeigneur le Comte d'Artois, de Madame, de Madame Adelaïde & de Meſdames Victoire & Sophie, entendit la Grand'Meſſe qui fut chantée par ſa Muſique. L'Abbé de Ganderarx, Chapelain Ordinaire de la Grande Chapelle & Chapelain Ordinaire de Madame Adelaïde, officia: la Comteſſe de Sabran fit la quête.

Mardi & Mercredi derniers, la Muſique de la Chapelle du Roi, ſous la conduite de l'Abbé Gauſargues, Maître de Muſique en exercice, exécuta, pendant la Meſſe du Roi, le *Stabat Mater*, du célebre Pergolèze, Muſicien Ita-

lien, mort en 1733, dans le temps qu'il achevoit la Muſique du dernier Verſet de cette Proſe.

Le Roi a donné l'Evêché de Riez à l'Abbé de Clugny, Prévôt de l'Egliſe Comte de Lyon, Aumônier de Sa Majeſté, Vicaire Général d'Autun, & l'Abbaye de Saint Maixant, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Poitiers, à l'Archevêque d'Aix.

Le Comte de Bulkeley, Miniſtre du Roi auprès de la Diete Générale de l'Empire, a pris congé de Sa Majeſté pour ſe rendre à ſa deſtination. Il a eu l'honneur de lui être préſenté par le Duc d'Aiguillon, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres. Il a pris enſuite congé de la Famille Royale.

Le Marquis de Noailles, Ambaſſadeur du Roi auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, eſt arrivé ici, le 11 de ce mois; il a eu l'honneur d'être préſenté, le même jour, à Sa Majeſté, par le Duc d'Aiguillon & enſuite à la Famille Royale.

Le Duc d'Aremberg a eu l'honneur d'être préſenté, le lendemain, à Sa Majeſté, par le Duc de Fleury, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice, & enſuite à la Famille Royale.

Le ſieur Durand, Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, ayant rempli ſa miſſion, eſt arrivé le 12 de ce mois, & il a eu l'honneur d'être préſenté, le même jour, au Roi, par le Duc d'Aiguillon, & enſuite à la Famille Royale.

Le ſieur Buc'hoz, Médecin Ordinaire du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté, ainſi qu'à Monſeigneur le Dauphin, à Monſeigneur le Comte de Provence & à Monſeigneur le Comte d'Artois, un *Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de la France*, dédié à Monſeigneur le Comte d'Artois.

De Paris, le 17 Avril 1772.

Il paroît deux Arrêts du Conſeil d'Etat du Roi, datés du 15 Février dernier, contenant, le premier, les formalités à obſerver dans les Sieges d'Amirauté, au ſujet de l'enrégiſtrement des Lettres de propriété des Bâtimens de mer & de la jauge des Navires, & le ſecond, les formalités à obſerver par rapport aux Capitaines, Maîtres ou Patrons qui reviennent de leurs voyages ou caravanes dans le Levant, après le temps porté par leurs congés.

La Dame de Boynes, épouſe du Miniſtre de la Marine, eſt accouchée, Dimanche dernier, d'un garçon.

L'Académie Françoiſe, dans ſon aſſemblée du 9 Avril, a élu le ſieur d'Alembert pour ſon Secrétaire Perpétuel, à la place du feu ſieur Duclos.

On mande de Rochefort qu'on arme dans ce Port la Gabarre du Roi *La Porteuſe*.

Le 1er de ce mois, le vent étant au Sud-Oueſt, il ſurvint, vers les quatre heures du ſoir, à Vienne en Dauphiné, un ouragan ſi furieux qu'il bouleverſa preſque tous les toits de la Ville, renverſa cent cheminées qui enfoncerent les planchers, par leur chûte, déracina des arbres dans la campagne & détruiſit quelques cabannes. Cet orage, mêlé de pluie, ne dura qu'une demi-heure & heureuſement perſonne n'a péri ni dans la Ville, ni au-dehors.

Lucretius-Henry-François de la Tour de Gouvernet de la Chau-Montauban, Evêque de Riez, eſt mort à l'âge de ſoixante-ſept ans.

Le nommé Chilliaud, Laboureur de la Paroiſſe de Beauronne, en Périgord, eſt mort, le 4 de ce mois, âgé de cent ſix ans.

Cours des Effets Commerçables, le 15 Avril.

ACTIONS des Indes . . 1087 liv. ½. 1090.
Promeſſes à 4 p. cent. . 69 ½. p. 8. p
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.
5e tirage. . . . 463. 465
Les autres Effets ſans prix fixe.

Hiſtoire Militaire du Grand Condé, contenant le détail de la Campagne de Flandres en 1674, les Marches, Campements, &c. d'après les Mémoires & Lettres manuſcrites de ce Prince, enrichie de Planches, par le Chevalier de Beaurain, Géographe du Roi, rue Gille-Cœur. On ſouſcrit pour cet Ouvrage juſqu'au mois d'Août prochain. On paiera 30 liv. en ſouſcrivant, & 20 liv. en retirant l'Exemplaire, au mois de Février 1773. —— *Elémens d'Architecture*, par M. Panſeron, Profeſſeur d'Architecture, ancien Profeſſeur de Deſſin à l'Ecole-Royale-Militaire. Premiere Partie, chez l'Auteur, cul-de-ſac Sainte-Marine, Maiſon de M. Preſtat, Garniſſeur du Roi, & chez Deſnos, Lib. rue Saint-Jacques. Prix au trait 2 liv. 10 ſ. & lavée 3 liv. —— On trouve chez le Jay & Pillot, Lib. rue Saint-Jacques, *la Nouvelle Philoſophie réfutée par elle-même*, ſuivie de l'examen du Livre de l'Eſprit, par le R. P. Hyacinthe. 1 Vol. in-12. Prix 1 liv. 16 ſ. & chez le Jay, rue S. Jacques, un *Choix de Contes & de Poéſies Erſes*, traduits de l'Anglois. 2 Vol. in-12.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 20 AVRIL 1772.

De Stockolm, le 27 Mars 1772.

LE Roi a élevé au grade de Général-Major le Baron Aremfelt, Colonel du Régiment de Calmar, Infanterie.

Le Gouvernement vient de conclure un marché avec différens particuliers qui ſe ſont engagés à tirer de l'étranger 20, 000 tonnes de bled & à les fournir avant la fin de Juin. Le Baron Ribbing, Envoyé Extraordinaire du Roi à Peterſbourg, mande que cette Cour a envoyé ordre au Gouverneur Général de Livonie de livrer à la Suede pour la valeur de 50, 000 roubles de grains. Ces proviſions, que la Ruſſie eſt obligée de nous donner, en vertu des Traités de Neufſtadt & d'Abo, pour la liquidation d'une ſomme de 300, 000 roubles, partiront de Riga, dès que la navigation ſera ouverte. Le Roi en a auſſi fait acheter une grande quantité en Poméranie, ainſi qu'en Finlande, & l'on eſpere que tous ces ſecours réunis garantiront la Capitale de la diſette dont elle étoit menacée.

On mande d'Uleoborg, en Finlande, que le Major Lothmann en eſt parti, à la tête des troupes deſtinées à former un cordon dans les Paroiſſes de Paldamo, de Statkamo & de Kuſamo, pour empêcher la communication des maladies contagieuſes qui s'étoient précédemment manifeſtées en Ruſſie, du côté de cette frontiere.

Il eſt tombé une ſi grande abondance de neiges, en Scanie, pendant le mois de Février, que pluſieurs habitations en ont été couvertes, & que ce n'eſt pas ſans peine qu'on eſt parvenu à ſe frayer un chemin pour y arriver & en tirer les habitans. Les gens les plus âgés du Pays ne ſe ſouviennent pas d'y avoir jamais vu un hiver ſi rigoureux. Le temps s'eſt radouci tout-à-coup, & l'on a eu des pluies conſidérables accompagnées de tonnerre; ce qui peut être regardé comme un phénomene, relativement à la ſaiſon & au climat.

On écrit de Gothenbourg qu'on a pris, dans la Province de Bohus, une baleine qui avoit quarante-neuf pieds de long.

Les Etats ont réſolu de prolonger la liberté de l'importation des grains ſur les Vaiſſeaux étrangers. Le 24, ils ont conſenti de laiſſer à Sa Majeſté la jouiſſance du Château & de la Terre de Lecko, que le feu Roi avoit eus à ſa diſpoſition. Ils ont accepté, le même jour, la démiſſion des Sénateurs Comtes de Hiarne, de Stockenſtröm & de Snoilsky & leur ont accordé la penſion ordinaire, fixée par la Diete de 1765 à deux mille écus de Suede [4000 liv. tournois ſelon le cours actuel du change]. L'Ordre des Payſans, en conſentant à cette démiſſion, a cependant refuſé de s'expliquer relativement à la penſion. La Nobleſſe a déclaré qu'en cas que ces trois places fuſſent remplies par les Sénateurs dépoſés en 1769, il faudroit s'occuper de la nomination d'un Sénateur du Département de la Marine. Le Sénat eſt compoſé de ſeize Membres; on eſt dans l'uſage d'en tirer un certain nombre de chaque claſſe de l'adminiſtration, ſçavoir, des Départemens de l'armée de terre, de l'Amirauté, de la Juſtice & de la Chancellerie. Les trois Ordres inférieurs ne laiſſent paſſer aucune aſſemblée ſans inſiſter ſur la déciſion des procès intentés par les Parlemens aux Officiers publics qui ſe ſont mêlés illégalement des élections des Députés. L'Ordre des Payſans a communiqué aux autres Ordres un Extrait de ſes Protocoles, par lequel il demande qu'on l'informe de l'emploi des emprunts que la derniere Diete avoit arrêté de faire, tant en Suede que dans les Pays étrangers. Ce Mémoire a été remis au Comité Secret.

On dit qu'on donnera au Sénateur Comte de Sinclair la place de Gouverneur Général de Poméranie, occupée actuellement par le Sénateur Comte de Liewen, & qui ne peut l'être que par un Sénateur.

La Députation Secrete, chargée de revoir les Protocoles du Sénat, examine, depuis quelques jours, avec une attention particuliere, la conduite que chaque Sénateur a tenue, depuis la derniere Diete; mais elle n'a encore pris aucune réſolution à cet égard. Le feu Roi, en conſidération des ſervices du Ba-

Digitized by Google

ton de Scheffer, l'avoit élevé, en 1770, au grade de Lieutenant-Général; ce grade étoit dû au Baron Wallenstierna, Capitaine-Lieutenant du Corps des Trabans, ou Gardes du Corps; celui-ci se fondant sur son droit d'ancienneté, qui regle, en Suede, l'avancement aux grades, a fait ses représentations à la Diete. La Députation Secrete a décidé qu'il seroit du nombre des Lieutenans-Généraux & au-dessus du Baron de Scheffet & qu'il auroit le premier Régiment d'Infanterie ou de Cavalerie vacant, qui lui conviendroit. Les trois Ordres inférieurs ont approuvé cette résolution. Le Général-Major Duriez a été chargé par le Comité Secret de se rendre en Finlande, accompagné d'un Médecin, pour prendre connoissance de l'état actuel de la maladie contagieuse qui regne en Russie & qui a obligé le Comte d'Ehrensward, Commandant de la Province, à former un cordon sur les frontieres. Le Général Duriez partit hier; il passera aussi en Russie pour remettre à l'Impératrice les marques de l'Ordre de Saint André, que portoit le feu Roi.

De Copenhague, le 31 Mars 1772.

Si l'on en croit le bruit public, la grande Commission extraordinaire, dont on a parlé précédemment, sera chargée de juger définitivement l'affaire de tous les prisonniers d'Etat; on ajoute que la Commission d'Inquisition a reçu ordre de finir ses procédures préparatoires, le 2 Avril: son travail paroît tendre à sa fin, & l'on en est aux confrontations. Le Comte de Struensée, qui a été confronté, le 19 de ce mois, avec le Colonel Falkenschiöld, l'a été, le 29, avec le Général-Major de Gude, ancien Commandant de Copenhague, en présence du sieur de Widersheim, Major de la Place. Une Dame de la Cour de la Reine Caroline-Mathilde a été interrogée, le même jour: elle étoit venue, pour cet effet, de Kronenbourg. Le Procureur Général Uhldahl & l'Avocat de la Chambre Bang ont été donnés pour défenseurs aux différens accusés. On prétend que le Procureur Général a eu une conférence de trois heures avec la Reine Caroline-Mathilde, à Kronenbourg, & l'on ajoute qu'on a accordé à cet Officier quatorze jours pour se préparer à la défense de cette grande cause. Le Secrétaire d'Etat Pauing n'est plus aux arrêts. Le Colonel de la Bourgeoisie de Copenhague a ordonné à chaque Bourgeois de sa Milice de se munir d'un fusil & de douze cartouches. Les Propriétaires des maisons pillées, dans la nuit du 17 au 18 Janvier, ont demandé d'être indemnisés des pertes qu'ils ont faites dans cette occasion, ce qu'on évalue à 38,000 écus.

On a répandu une petite Brochure intitulée: *Détails du premier Entretien entre le Comte de Struensée & le Docteur Munter*; mais ce dernier a déclaré, dans une de nos Gazettes publiques, que l'Ecrit en question n'étoit qu'un tissu de mensonges & de fausletés.

La Reine Caroline-Mathilde a été incommodée à Kronenbourg. Elle a été saignée deux fois. Le sieur Thode, Médecin de la Cour, est chargé de soigner Sa Majesté & de rendre compte de sa situation au sieur Berger, Conseiller d'Etat & Médecin du Roi.

La nuit du 26 au 27, le Sund, après un dégel de trois jours, a été presqu'entierement débarrassé des glaces, de sorte que la navigation se trouve parfaitement libre.

De Gottingen, le 24 Mars 1772.

Un Mendiant d'un appétit vorace, & qui avoit l'habitude d'avaler avec ses alimens des cailloux, du feutre & d'autres matieres de cette nature, est mort subitement à Ihlefeld. Le Juge du lieu, informé de cette particularité, ordonna l'ouverture du cadavre, en présence des gens de l'Art. L'estomac étoit très-spacieux, & pouvoit contenir environ dix livres d'eau. On trouva dans ce viscere différens morceaux de viande à demi-digérée & un caillou. Il y en avoit trois dans l'intestin ileon, soixante-treize dans le colon, avec deux boutons de cuivre & six fragmens d'une boucle d'étain. Cet homme satisfaisoit difficilement son appétit: il mangeoit treize livres de bœuf, & buvoit douze mesures de vin, sans en être incommodé. Cette singularité a fait le sujet d'une these qu'on a soutenue dernierement en cette Ville & qui tend à prouver ce que dit M. de Buffon, à la fin de son Discours sur les Animaux Carnassiers, que, « lorsqu'on » meurt par la faim, c'est moins parce que le » corps n'est pas nourri, que parce qu'il n'est » plus lesté, &c. » (*Voyez l'Hist. Nat. T. VIII.*)

De Cartagene, le 28 Mars 1772.

Les vents d'Ouest & de Sud-Ouest regnent toujours sur ces mers avec tant de violence, que, depuis trois mois, aucun Bâtiment n'a pu passer le Détroit de Gibraltar. Un grand nombre de ceux qui sont destinés à faire cette route, ayant tenté le passage, ont été obligés de relâcher sur les côtes, à différentes reprises.

De Naples, le 21 Mars 1772.

Leurs Majestés continuent de séjourner à Caserte, où Elles resteront jusqu'après Pâques, l'état de la Reine, qui est enceinte, ne lui permettant pas d'assister aux cérémonies de l'Eglise, pendant la Semaine Sainte.

Il y a eu, Mercredi dernier, gala à la Cour, pour la Fête de l'Infant d'Espagne Don Gabriel, & le lendemain pour celle de l'Infante Dona Marie-Joseph-Carmela. Leurs Majestés ont reçu, à cette occasion, les complimens d'usage.

Digitized by Google

De Dublin, le 15 Mars 1772.

La Chambre des Communes réſolut, le 10 de ce mois, de prendre en conſidération l'établiſſement d'un droit nommé *Carterage*, payable aux différens Corps de métier, ou Corporations de Dublin, par les aggrégés & non-aggrégés, ainſi que la Requête de ceux qui s'oppoſoient à ce Bill. Après qu'on eut entendu les Avocats de part & d'autre, il fut ordonné d'en prendre lecture ; mais avant qu'on eût achevé le premier Article, le ſieur O-Hara ſe leva & dit:

« Il eſt prouvé, par l'expérience conſtante & uni-» verſelle, que les privileges excluſifs ont toujours » été funeſtes au commerce. Dans tous les Pays où » l'on a introduit cet abus, les Artiſans induſtrieux, » exclus, chaſſés, perſécutés, ſont allés exercer leurs » talens & porter leur induſtrie aux Nations étran-» geres. L'Angleterre a profité des émigrations de la » France, de la Flandre & d'autres Pays. Nos Ci-» toyens ont appris, ſous ces nouveaux Colons, des » Arts qu'ils ignoroient & ont établi des Manufac-» tures d'un produit immenſe. Or ce Bill, s'il paſſe » en Loi, chaſſera du Royaume pluſieurs Artiſans » non aggrégés, au préjudice de notre Nation & à » l'avantage de celle qui les recevra dans ſon ſein & » les protégera. On a prétendu qu'on vouloit par-là » empêcher l'accroiſſement du Catholiciſme & favo-» riſer la Religion Proteſtante ; mais la Religion n'a » rien de commun avec le commerce. Je penſe donc » qu'au lieu de continuer la lecture du Bill, le Pré-» ſident doit quitter la chaire & abandonner cette » lecture. »

Le ſieur Barry-Barry appuya fortement cette propoſition ; elle fut combattue par le ſieur Huſſey, auquel le Colonel Browne répliqua. Il y eut encore de vives conteſtations pour & contre le Bill, & l'on finit par en continuer la lecture. On y fit cependant quelques changemens.

De Londres, le 6 Avril 1772.

On a encore trouvé dernierement, dans les fouilles qu'on fait auprès du College de Saliſbury, vingt ſquelettes d'hommes, avec les antiquités ſuivantes : trois caſques ſemblables à celui dont on a déjà parlé ; une lance, une épée à deux tranchans ayant trois pieds de long ſur deux pouces de large, & peſant deux livres & un quart ; une monnoie de cuivre de Conſtantin le Grand, & pluſieurs autres pieces de fer, dont on n'a pu reconnoître l'uſage.

Le 1er de ce mois, un des Maîtres de la Cour de Chancellerie & un Commis Greffier de la Chambre des Lords, ſe rendirent à celle des Communes pour y préſenter quelques Bills. Lorſqu'ils furent ſortis, un des Membres de cette Chambre obſerva que les Bills n'avoient pas été apportés par les Meſſagers ordinaires, puiſque l'un d'eux n'étoit qu'un ſimple Greffier, & il conclut qu'on ne devoit avoir aucun égard à ce Meſſage. Il fut propoſé & arrêté en conſéquence qu'on n'en feroit point le rapport, & en même temps on nomma un Comité pour examiner la forme dans laquelle d'autres Meſſages avoient été apportés de la Chambre des Lords & pour prendre en conſidération le traitement fait au Directeur & aux Membres de la Chambre des Communes lorſqu'ils étoient en fonction dans celle des Lords, pendant qu'on y paſſoit des Bills en préſence du Roi ou lorſqu'ils avoient été envoyés par commiſſion à cette Chambre : on ſe plaignoit que, dans ces différentes occaſions, les Huiſſiers les avoient fait ſortir d'une maniere peu honnête. En conſéquence on a interrogé le Directeur & les Membres en queſtion, & l'on eſt occupé à faire des recherches dans les Journaux ſur la maniere dont les Membres de la Chambre doivent être reçus dans celle des Lords &, après ce travail, le Comité fera ſon rapport.

Le ſieur Onſlow, qui avoit ouvert l'Avis contre l'incorporation des Francs-Maçons, a joint à ſes raiſonnemens ſolides, des plaiſanteries qui ont eu du ſuccès dans cette Chambre. Il a obſervé que, ſi cette incorporation avoit lieu, on ſeroit fort embarraſſé pour déterminer avec préciſion le point où il faudroit s'arrêter ; qu'il pourroit arriver que la Société du Bill des Droits demandât une Charte pour ſouffler le feu de la diſcorde ; que les Coteries de toutes les tavernes du Royaume en demanderoient une par laquelle il leur fût permis de négliger toutes leurs affaires ; que les *Petites Pouples* ou les *Demi-Hommes*, qui habitent la partie de l'Oueſt de la Ville, ſe croiroient en droit de préſenter Requête pour être autoriſés par la Loi à dégrader l'eſpece humaine. A ces raiſons & à d'autres ſemblables, il ajouta des réflexions plus ſérieuſes. Il dit qu'en incorporant les Francs-Maçons, *l'on croit réellement paſſer un Bill de naturaliſation* pour tous les Catholiques étrangers & donner même au Prétendant le Droit de Citoyen d'un Pays où il avoit été proſcrit, ſous peine de haute trahiſon. Après le Diſcours du ſieur Onſlow, qui fit une forte impreſſion dans la Chambre, le ſieur Dillon propoſa d'abandonner l'examen de cette affaire pendant trois mois, & ſon avis ayant été adopté, il y a lieu de croire que la Requête ſera rejettée, attendu que dans ce temps le Parlement ſera prorogé.

Le Navire Eſpagnol *Nueſtra Senora de la Guardia* (Notre-Dame de la Garde) commandé par le Capitaine Yanones, allant de Cadix au Havre-de-Grace, fit naufrage en 1758, près d'Eaſtbourne, dans le Comté de Suſſex, en Angleterre. On a ſauvé les marchandiſes de ce Bâtiment, & il revient à chaque Intéreſſé 70 pour 100 du prix qu'on en a retiré. On vient d'avertir ceux des Intéreſſés qui n'ont point encore reçu cette ſomme, qu'on leur donne douze mois pour en faire la réclamation, par connoiſſement, facture ou autres renſeignemens ſuffiſans, après lequel terme ils perdront leurs droits. On doit s'adreſſer au ſieur Robert Hankey, Négociant à Londres.

De la Haye, le 10 Avril 1772.

Nos Négocians commencent à appréhender une rupture entre la République & l'Empereur de Maroc. Les Aſſureurs demandent des primes beaucoup plus fortes que précédemment, & quelques Armateurs ont fait aſſurer même

Digitized by Google

leurs Capitaines, afin d'avoir de quoi les racheter s'ils venoient à être pris.

Actions. Indes Orientales, 335 ½. Indes Occidentales, 39. Banque, 7 pour 100.

De Verſailles, le 18 Avril 1772.

Le 16 de ce mois, jour du Jeudi Saint, après l'Abſoute, qui fut faite par l'Evêque d'Acqs, & le Sermon, qui fut prononcé par l'Abbé Gayet de Sanſale, ancien Conſeiller du Parlement de Paris, le Roi lava les pieds, ſuivant l'uſage, à douze Pauvres & les ſervit à table : le Comte d'Eſtars, premier-Maître d'Hôtel de Sa Majeſté, étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel, conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître, & par le ſieur de Watronville, Aide des Cérémonies : les plats furent portés par Monſeigneur le Dauphin, Monſeigneur le Comte de Provence, le Comte de la Marche, le Duc de Penthievre & par les principaux Officiers de Sa Majeſté. Après cette cérémonie, le Roi, accompagné de la Famille Royale, ſe rendit à la Chapelle où il entendit la Grand'Meſſe qui fut chantée par la Muſique. L'Abbé de Ganderatz, Chapelain Ordinaire de la Grande Chapelle, officia, & la quête fut faite par la Vicomteſſe de Narbonne.

Le Roi a accordé au ſieur de Bougainville, Brigadier de ſes Armées, Capitaine de ſes Vaiſſeaux, la charge de Secrétaire de la Chambre & du Cabinet, ſur la démiſſion du ſieur d'Arboulin, Adminiſtrateur Général des Poſtes, à qui Sa Majeſté a bien voulu en conſerver la ſurvivance.

De Paris, le 20 Avril 1772.

Il y a eu, le 2 de ce mois, à Montbard, une pluie très-forte, qui a duré quatorze heures; la riviere de Brenne, qui paſſe par cette Ville, s'eſt accrue tout-à-coup, au point qu'il y avoit trois pieds d'eau dans pluſieurs maiſons. Les murs de la Ville ont été renverſés en ſept endroits : les eaux ont tranſporté, à des diſtances éloignées, des bois de charpente &, depuis Montbard juſqu'à trois lieues au-deſſous, elles ont entraîné & diſperſé environ ſix cens cordes de bois deſtinées pour l'approviſionnement de Paris. Le même jour, la riviere de Serain, qui paſſe dans la Ville de Noyers, s'eſt également débordée. Il y a eu cinq pieds d'eau dans quelques maiſons, & cette inondation a cauſé beaucoup de dommage aux habitans.

On mande du Havre-de-Grace que, le 21 du mois dernier, quatre Pilotes de ce Port & deux de Quillebeuf, voulant aborder un Navire qui venoit de paroître, ne purent réſiſter à la violence des flots, & que la Barque dans laquelle ils étoient fut renverſée : un ſeul de ces Pilotes a été ſauvé. Le même jour, il a monté près de dix-neuf pieds d'eau ſur la plate-forme du baſſin.

Extrait d'une Lettre du Subdélégué de l'Intendance de Montauban, à Figeac, le 31 Mars 1772.

« La nommée Anne la Combrade, femme de Marc » la Braye, Ouvrier du Village de Lavialle, Paroiſſe » de Viazac, près Figeac, accoucha, le 29 Novem» bre 1771, d'un enfant qui avoit deux têtes, deux » cols bien proportionnés, une large poitrine avec » une mamelle de chaque côté & deux bras ordinai» res. Il avoit poſtérieurement trois omoplates ; de » celle du milieu ſortoit un troiſieme bras avec » une main qui n'avoit qu'un doigt. Les deux » colonnes vertebrales ne ſe joignoient qu'à la pre» miere vertebre dorſale & ſe ſéparoient de nouveau » à la premiere lombaire ; l'inſertion du cordon um» bilical étoit plus baſſe qu'à l'ordinaire ; il y avoit » deux baſſins, deux organes de la génération du » même ſexe (feminin) ; quatre cuiſſes & quatre » jambes bien conformées. On en fit l'ouverture en » préſence des Médecins de Figeac. On ne trouva » qu'un cœur & qu'un poumon, dans la cavité de la » poitrine, mais d'une groſſeur plus conſidérable » qu'à l'ordinaire, deux trachées arteres & deux » œſophages dans la cavité du ventre. Il n'y avoit » qu'un foye & qu'un eſtomac auquel aboutiſſoient » les deux œſophages donnant iſſue à deux pilores » qui formoient deux tubes inteſtiniaux. Il y avoit » quatre reins, deux veſſies & deux matrices. Le cor» don umbilical ſe biſurquoit intérieurement & » avoit de chaque côté ſes inſertions ordinaires. » L'enfant étoit venu à terme. »

Cours des Effets Commerçables, le 18 Avril.

ACTIONS des Indes . .	1090 liv.
Billets d'Emprunt. . .	110
Promeſſes à 4 p. cent. .	69 ½. p. ⅝. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage.	466
Les autres Effets ſans prix fixe.	

Expoſition des principes de la nouvelle Agriculture, avec des expériences rapportées au produit d'un journal & demi ou d'un arpent de terre de cent perches quarrées, de vingt-deux pieds de roi, qui démontre la ſupériorité de cette méthode ſur l'ancienne, par M. Joyeuſe l'aîné, ancien Commiſſaire de la Marine. Prix 1 liv. 4 ſ. Chez Lattré, rue Saint-Jacques. On trouve chez le même un nouveau Plan de Paris ſuivant l'état actuel de cette Ville, en feuille & pour la poche.

—— *Supplément au Roman Comique, ou Mémoires pour ſervir à la vie de Jean Monnet*, ci-devant Directeur de l'Opéra-Comique à Paris, de l'Opéra de Lyon & d'une Comédie Françoiſe à Londres, écrits par lui-même. 2 Vol. *in*-12. Chez l'Auteur, rue de Clery, & chez la veuve Ducheſne & le Jay, Lib. rue Saint-Jacques. Prix 4 liv.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 24 AVRIL 1772.

De Stockolm, le 31 Mars 1772.

ON vient d'établir dans cette Ville, avec le conſentement du Roi, une Académie de Muſique, & l'on a publié qu'on y donneroit des leçons gratuites aux enfans des deux ſexes qui auront du goût & des diſpoſitions pour cet Art.

Le ſieur Dreyer, Député de la Bourgeoiſie, préſenta, le 14 de ce mois, aux Etats un Mémoire, dans lequel il établit la néceſſité de défendre la diſtillation de l'eau-de-vie de grains à cauſe de la diſette de bled. Ce Mémoire, écrit avec beaucoup de chaleur, fut appuyé par pluſieurs Membres des Etats; mais on en renvoya l'examen à une autre ſéance. On s'en occupa deux jours après dans la Chambre de la Nobleſſe & il fut décidé, à la pluralité de deux cens trois voix contre cent ſoixante quatorze, que le Comité Secret ſeroit chargé de produire ſon avis ſur les meſures à prendre pour prévenir la diſette. Le ſentiment contraire étoit de renvoyer le Mémoire à l'examen du Comité. Ce fut le parti que prit l'Ordre de la Bourgeoiſie. Les autres Ordres ne ſe ſont point encore expliqués ſur cet objet.

Le Comité Secret avoit propoſé aux Etats, le 31 Octobre dernier, d'augmenter les revenus de la Reine-Mere. La Nobleſſe y avoit conſenti quelques jours après; mais ce n'eſt que le 14 de ce mois que le Clergé & la Bourgeoiſie ont approuvé cette propoſition, ſur laquelle les Payſans ne ſe ſont point encore expliqués.

Les trois Ordres inférieurs ont privé de leurs emplois & de leurs titres un Juge Territorial & un Sénéchal qui ſe ſont mêlés illégalement des élections des Députés à la Diete. Ils ont défendu au dernier d'exercer ſes fonctions, ſous peine d'une amende de 1500 dahlers de cuivre (500 liv. au cours actuel du change). Les Juges Territoriaux ſont des Officiers publics répandus dans les campagnes pour connoître des différends qui s'élevent parmi les Payſans & pour percevoir les contributions impoſées ſur cette Claſſe de Citoyens.

Le Prêtre Ruſtröm, ci-devant Curé dans cette Ville, fut banni du Royaume, à la Diete de 1765, & dégradé de ſon caractere, pour avoir eu ſur la Religion des principes contraires à ceux qu'on profeſſe en Suede. Les Etats, aſſemblés à Norkiöping, en 1769, le rappellerent, & la Députation de Juſtice vient de propoſer à la Diete, actuellement aſſemblée, de lui confier un nouvel emploi. Le Clergé, étonné de cette démarche, a invité les autres Ordres à nerien prononcer ſur ce ſujet avant qu'il leur ait fait connoître ſon avis. Une autre affaire de même nature occupe l'attention du public. La Cure de Saint-Nicolas, qu'on appelle la grande Egliſe, étant devenue vacante en 1770, tous les Paroiſſiens qui en dépendent s'aſſemblerent, ſelon le droit qui leur eſt attribué, pour dreſſer un Forſlag (ſcrutin). Les trois Sujets qui eurent le plus grand nombre de voix furent préſentés au feu Roi; mais un d'eux ayant refuſé de prétendre à cette place, & les Loix ne pouvant forcer un Citoyen d'accepter un emploi contre ſon gré, Sa Majeſté, déterminée par cette conſidération, & par l'avis du Sénat & du Conſiſtoire de Stockolm, retrancha ce Candidat du Forſlag & y ſubſtitua le Docteur Herveger, qui avoit eu le plus grand nombre de ſuffrages après les trois en queſtion, & nomma ce dernier à la place vacante. La Députation de Juſtice revient aujourd'hui ſur cette élection qu'elle trouve contraire aux Loix; elle a propoſé aux Etats de la caſſer & de renvoyer le ſieur Herveger à la place qu'il occupoit auparavant. Cet avis a été approuvé par la Bourgeoiſie, à la pluralité de ſoixante-huit voix contre vingt-ſept; mais on doute que les autres Ordres adoptent cette propoſition. Le Curé de Saint Nicolas, ou de la grande Egliſe, eſt, par ſa place, Préſident du Conſiſtoire de Stockolm & Député à la Diete.

Les Sénateurs Barons de Funck & Ribbing, dépoſés à la derniere Diete, ſont rentrés aujourd'hui dans le Sénat.

De Copenhague, le 7 Avril 1772.

Le Gouvernement, pour prévenir les abus qui pourroient réſulter de l'Ordonnance du 28 Juin 1771, touchant les adulteres, à cauſe de l'eſpece d'impunité accordée à ce genre de crime, vient de la révoquer & de mettre en vigueur celle du 27 Août 1737, qui inflige des peines à ce délit.

La Reine Julie a paru hier en public pour la premiere fois.

Le Procureur Général Uldahl, chargé de

Digitized by Google

la défense des principaux prisonniers, parla dernierement en leur faveur devant la Commission extraordinaire. Il observa que c'étoit par les ordres du Roi lui-même qu'il avoit entrepris cette cause importante; il assura que ni la crainte ni l'espoir des récompenses ne lui feroient trahir la vérité. Il promit de n'être fidele qu'aux Loix & à sa conscience dans la défense des accusés, & commença, dans ce premier Discours, à examiner la maniere dont on avoit procédé jusqu'à ce jour à leur égard. L'Avocat Bang doit plaider également, un de ces jours, dans la même cause.

Le 16 du mois dernier, l'Amiral Hausen, le Lieutenant Aboé & le Lieutenant-Général Gehler ont comparu devant la Commission d'Inquisition, & le dernier a été de nouveau interrogé deux jours après. On est persuadé que cette affaire ne sera pas terminée aussi promptement qu'on l'avoit d'abord imaginé.

Le Comte de Sirtuensée se sert souvent de la permission qu'il a d'écrire. Il envoie ensuite ses réflexions cachetées au Baron Juel Wind, qui les garde jusqu'à nouvel ordre; il écrivit dernierement, pendant deux heures & demie, en présence du Lieutenant-Général de Hobeu & du Docteur Munter. Le Prévôt Hée lui rapporta, le même jour, la réponse du Comte de Brandt à une de ses lettres: le Conseiller de Justice, son frere, a obtenu également la permission d'écrire &, pour lui en donner la facilité, on lui a mis au pied droit & à la main gauche les fers qu'il avoit auparavant au pied gauche & à la main droite; & c'est ce qui avoit fait courir le bruit qu'on les lui avoit ôtés. On avoit publié aussi faussement qu'il avoit été permis au Lieutenant Colonel Hellelberg de retourner à son logement dans les Casernes. Sa mere, qui est dangereusement malade, avoit souhaité de le voir avant que de mourir. Cet Officier a sollicité inutilement cette permission.

Le Comte de Sirtuensée a reçu une lettre de son pere & une de sa mere. Le premier, qui est un Ecclésiastique rigide, lui a écrit conformément à son état. Il lui fait beaucoup de reproches & l'exhorte à l'exercice des vertus Chrétiennes dans la terrible situation où il se trouve. La lettre de sa mere est au contraire remplie des sentimens les plus tendres. Loin de se plaindre de son fils, son amour maternel la porte à lui demander pardon des fautes qu'elle peut avoir commises dans l'éducation qu'elle lui a donnée & elle observe qu'elles sont peut-être les premieres causes qui ont préparé ses malheurs. On prétend que le Comte a la permission de répondre à ces lettres, avec la restriction néanmoins que ces réponses seront lues par la Commission d'Inquisition. C'est sans fondement qu'on a débité, dans quelques papiers publics, qu'il avoit été menacé de la question dès son premier interrogatoire.

De Vienne, le 6 Avril 1772.

Le Comte Rlewuxl, Officier Hongrois, connu par la traduction Françoise d'un Ouvrage Turc, sur la maniere de combattre des armées Ottomanes, vient d'être nommé par Leurs Majestés Impériales & Royale pour aller résider à Warsovie en qualité de Ministre Plénipotentiaire.

De Madrid, le 7 Avril 1772.

La Cour fut en gala, Mardi dernier, dans le Palais Royal del Pardo, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine de Portugal.

Le 5 de ce mois, il se tint, dans l'Eglise du même Palais, un Chapitre de l'Ordre de Saint Jacques; l'Infant Dom Antonio, Administrateur perpétuel de cet Ordre, en donna, au nom du Roi, les marques à l'Infant Dom Gabriel, qui eut pour parrain l'Infant Dom Louis.

Le Marquis de Montehermoso a obtenu le Régiment de la Reine, Cavalerie, & Dom Augustin Lancaster, Exempt de la Compagnie Espagnole des Gardes du Corps, celui d'Algarves. Dom Christoval Bucareli a été élevé du grade de Lieutenant-Colonel dans le même Corps, à celui de Colonel.

Sa Majesté a accordé à Dom Antonio Ciro Camacho, y Maduenno, habitant d'Andujar, un titre de Castille pour lui, ses enfans & successeurs, sous la dénomination de Comte de Robledo de Cardenna.

Dom Manuel Murillo y Argoiz, Evêque de Segovie, est mort à Logtomo, le 4 du mois dernier, dans la soixante-septieme année de son âge.

De Rome, le 31 Avril 1772.

Le Souverain Pontife tint consistoire, Lundi dernier; Sa Sainteté y proposa l'Evêché de Montefiascone pour François Marie Banditi, Religieux Théatin; l'Evêché de Liege pour François-Charles des Comtes de Welbruck; l'Evêché de Paros *in partibus*, pour Jean-Thomas Gallerati, Chanoine de la Cathédrale de Milan; l'Evêché d'Oria, dans le Royaume de Naples, pour Henry Ceuja; celui de Gand, en Flandre, pour Gerard Gerardi Van Erzel; celui de Namur, pareille-

Digitized by Google

ment en Flandre ; pour Ferdinand-Marie des Princes de Lobkowitz ; celui de Cordoue, en Eſpagne, pour François Gartido, ci-devant Evêque de Majorque, & l'Archevêché de Mexique, dans les Indes Occidentales Eſpagnoles, pour Ildefonſe Nunez de Haro, Chanoine de la Cathédrale de Tolede. Le Cardinal de Bernis propoſa l'Evêché de Périgueux, dans le Périgord, pour Gabriel-Louis de Rougé ; l'Evêché de Valence, en Dauphiné, pour Fiacre-François de Grave, & l'Abbaye de Notre-Dame de Bonneval, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, en Dauphiné, pour Marc-Joſeph de Bailly. Le Cardinal Alexandre Albani préconiſa l'Evêché de Trenitonte *in partibus*, avec le Suffraganat de Spire, pour André Seelmann ; enſuite on fit inſtance pour le *Pallium*, en faveur du nouvel Archevêque de Mexique.

Dimanche dernier, le Souverain Pontife ſe rendit à cheval & en grand cortege à l'Egliſe des Dominicains, à l'occaſion de la Fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, dont le mauvais tems avoit obligé de différer la célébration.

De Londres, le 11 Avril 1772.

Dans l'orage mêlé de grêle que nous eſſuyâmes, le 22 du mois dernier, quelques perſonnes furent frappées de la foudre, & les Bâtimens rangés auprès du Port furent endommagés. D'autres perſonnes périrent dans des Bateaux qui furent ſubmergés. Il y avoit, dans l'une de ces Barques, deux freres dont l'un, excellent nageur, tint longtemps l'autre hors de l'eau, tandis qu'il nageoit d'une main. Après avoir lutté contre les vagues, ils diſparurent tous les deux ; mais quelques inſtans après, le nageur revint ſur l'eau & gagna heureuſement le rivage.

En creuſant les fondations d'un égout qu'on répare dans une des rues de cette Ville, on a trouvé une Statue de bronze très-mutilée qu'on croit repréſenter la Déeſſe Aſtarté. Comme les Tyriens avoient un commerce très-étendu, leur culte a pu être introduit anciennement en Angleterre. On a remarqué que la coëffure de cette Déeſſe, ainſi que celle de pluſieurs Statues antiques & d'autres qu'on trouve ſur les Médailles, reſſemble aux coëffures des femmes de ce ſiecle.

Les Membres de la Société du Bill des Droits, qui s'aſſemblent à la taverne du Globe, ont ouvert une ſouſcription en faveur de l'Alderman Wilkes. Ils engagent tout ce qu'ils appellent les amis de la liberté à y contribuer. Ils veulent former annuellement un fonds de 600 guinées en faveur de cet Alderman, auquels ils en ont déjà payé cent pour les deux derniers mois.

Le ſieur Schwedenborg, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Aſſeſſeur du College des Mines de Suede, mort en cette Ville, à la fin de l'année derniere, dans la quatre-vingt-quatrieme année de ſon âge, a été un exemple remarquable de la force & de la foibleſſe de l'eſprit humain. Il étoit très-ſçavant & avoit donné des Ouvrages profonds ; mais il avoit la manie de croire qu'il voyoit des eſprits familiers & de ſe vanter qu'il entretenoit un commerce avec eux depuis plus de trente ans. L'Hiſtoire rapporte pluſieurs faits ſemblables de quelques perſonnes d'une plus grande célébrité.

De Roterdam, le 13 Mars 1772.

Les nouvelles que nous recevons des Indes annoncent les entrepriſes des Anglois contre le Prince Leu, Nabab de Tanjaour. Alliés du Nabab Mahomet Ali-Khan, ils tiennent le premier aſſiégé dans ſa Capitale. On prétend qu'ils ont le projet de conſtruire une Forteresſe & de s'établir à Naganò, Ville Maritime éloignée d'une demi-lieue au Nord de Nagapatnan & appartenant au Prince Leu. Cet événement ne ſeroit point agréable à la Compagnie Hollandoiſe, dont les Anglois pourroient ruiner le commerce par cette poſition avantageuſe.

On continue de craindre une rupture entre la République & l'Empereur de Maroc. Les Etats de Hollande ne paroiſſent point diſpoſés à accéder aux demandes exorbitantes de ce Prince qui, de ſon côté, menace la République d'une guerre ouverte, ſi on ne la ſatisfait pas avant la fin du mois de Juin. L'Amirauté d'Amſterdam vient, en conſéquence, d'armer deux Frégates, & l'on dit qu'elle mettra également en commiſſion trois autres Bâtimens de guerre deſtinés à croiſer ſur les côtes de Barbarie.

Le ſieur Van Wayenburg, Négociant à Amſterdam, avoit été chargé d'aſſurer, pour le compte du ſieur Alberto Cabano, de Cadix, diverſes marchandiſes embarquées ſur le Navire *la Concorde*, Capitaine Antonio Sanchez. Ce Vaiſſeau s'eſt perdu en 1766. Les Aſſureurs ont été condamnés à payer 8110 florins 6 ſ. de banque ; mais le ſieur Van Wayenburg n'a eu aucune nouvelle du ſieur Alberto Cabano, ni d'aucun de ſes Commettans, à qui il puiſſe remettre cette ſomme.

De Marſeille, le 10 Avril 1772.

Le Capitaine Maſſe, parti de Conſtantinople, le 9 Février, & des Dardanelles, le 29, a rencontré, le 3 Mars, à la hauteur de Porto Sigri (Ereſſus) dans l'Iſle de Metelin

Digitized by Google

(Lesbos) une Escadre composée d'une Frégate, de deux Chebecs & de trois autres Bâtimens Arnautes, portant Pavillon Algérien. Le même Capitaine ayant ensuite relâché à Specie (*Portus Lunæ*) dans la riviere de Gênes, le tonnerre est tombé sur son Bâtiment; la mâture en a été endommagée, & tous les gens de l'équipage ont été renversés sur le tillac, sans cependant qu'aucun ait été blessé.

De Versailles, le 22 Avril 1772.

Le 19 de ce mois, jour de Pâques, le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Comte de Provence, de Madame la Comtesse de Provence, de Monseigneur le Comte d'Artois, de Madame, de Madame Adelaïde & de Mesdames Victoire & Sophie, entendit, dans la Chapelle du Château, la Grand'Messe qui fut chantée par la Musique de Sa Majesté. L'Evêque d'Acqs officia, & la quête fut faite par la Comtesse de Gontault. Madame Elisabeth assista à l'Office dans la Tribune.

Le lendemain, le Roi & la Famille Royale signerent le contrat de mariage du Duc de Mortemart, Capitaine au Régiment de Navarre, avec Demoiselle d'Harcourt de Lillebonne; celui du Comte de Matignon, avec Demoiselle de Breteuil, fille du Baron de Breteuil, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi des Deux-Siciles; celui du Vicomte d'Espinchal, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, avec Demoiselle de Gaucourt, fille du Comte de Gaucourt, Brigadier des Armées du Roi & premier Enseigne des Gendarmes de la Garde.

Le Marquis de Balincourt, Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, a eu l'honneur d'être présenté, le 13, à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, a eu l'honneur de présenter au Roi *la Connoissance des Temps*, pour l'année 1773, ainsi qu'un autre Ouvrage qu'il vient de publier touchant *le passage de Venus sur le Disque du Soleil, observé en 1769*, contenant le recueil des observations faites sur la surface de la terre, avec les conclusions que le sieur de la Lande en a tirées *.

De Paris, le 24 Avril 1772.

Le 1er de ce mois, vers les trois heures après midi, il s'éleva un violent orage à Bourbon-Lancy. La pluie tomba avec tant d'abondance qu'elle couvrit une grande étendue de Pays. Les eaux entraînerent les chaussées de huit étangs qui inonderent & endommagerent tous les environs. Au pied d'une de ces chaussées, il y avoit une maison dans laquelle se trouvoient cinq enfans qui n'en purent sortir. Ils alloient périr, lorsqu'un particulier eut le courage de traverser le torrent & d'aller retirer ces enfans les uns après les autres. A peine avoit il enlevé le dernier, que la maison s'écroula.

Le sieur Claude d'Auvergne, de Paris, a remporté le Prix de concours, fondé dans la Faculté de Médecine, par le sieur de Dieft.

On mande de Bordeaux que le Navire *l'Aimable Marie-Anne*, commandé par le Capitaine David, venant de Saint-Domingue, est arrivé dans ce Port, le 5 de ce mois.

Il est nécessaire que le public soit instruit qu'afin d'éviter la perte des lettres qui n'ont pu être remises à leur destination, soit parce que les personnes y sont inconnues, soit parce qu'il y a erreur sur l'adresse; l'administration des postes les renvoie journellement dans les Bureaux d'où elles sont parties & timbrées, où ceux qui les ont écrites peuvent les retirer, en représentant l'écriture & le cachet. A l'égard des lettres parties des Villes étrangeres pour la France & qui n'ont pu être remises, c'est au Bureau Général des Postes à Paris, qu'il faut s'adresser pour les réclamer.

Cours des Effets Commerçables le 22 Avril

Actions des Indes. . .	1090. liv. 1092 ½.
Billets d'Emprunt. . .	250.
Promesses à 4 pour cent.	69 ½. p. ⅜ p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
3e tirage.	466.
Les autres Effets sans prix fixe.	

* Cet Ouvrage se trouve, à Paris, chez Latré, Graveur, rue Saint-Jacques.

Petit, Libraire, rue des Cordeliers, vient de mettre en vente les Cahiers XXXVII, XXXVIII, XXXIX & XL de *la Nature Considérée*. —— *Lettres sur divers Sujets importans de la Géographie Sacrée & de l'Histoire Sainte, avec des Planches & des Cartes Géographiques, par le P. Joseph Romain Joly de Saint Claude, Capucin.* 1 Vol. in 4°. Chez Butard & Crapilly, Libraires, rue Saint-Jacques; Tilliard, Quai des Augustins; la veuve Desaint & Durand, rue du Foin; Delalain, rue de la Comédie Françoise; Durand, rue Galande, & Latré, rue Saint-Jacques, vis-à vis de la rue de la Parcheminerie. Prix 8 l. br. & 10 liv. rel. —— On trouve chez le Rouge, Ingénieur Géographe du Roi, rue des Grands Augustins, le *Détail Topographique des Routes de Paris à Strasbourg, par Reims, par Meaux & par Troyes*, avec 28 Routes intermédiaires, en 18 Planches in-4°. Prix 4 liv. en blanc & 9 liv. lavé, & une *Carte contenant les cinq passages de Mercure sur le disque du Soleil qui arriveront depuis 1772, jusqu'à 1880, calculés par M. Lilour, Professeur de Mathématiques à l'Ecole Royale-Militaire.* Prix 1 liv. 10 s.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 27 AVRIL 1772.

De Naxie, le 3 Février 1772.

ON a reçu les détails ſuivans ſur la découverte du tombeau d'Homere.

Ce tombeau, que tant de voyageurs ont cherché vainement dans l'Iſle de Nio (Ios) une des Sporades, vient enfin d'être découvert par le Comte de Grunn, Officier Hollandois au ſervice de la Ruſſie, qui a viſité différentes Iſles de l'Archipel: c'eſt un ſarcophage de quatorze pieds de haut ſur ſept de long & quatre de large, compoſé de ſix pierres ſur l'une deſquelles eſt gravée une inſcription Grecque: c'eſt probablement la même qui eſt rapportée par Herodote & qui, ſuivant cet Hiſtorien, fut miſe ſur le tombeau d'Homere, longtemps après ſa mort; le ſquelette de ce Poëte célebre a été trouvé aſſis dans l'intérieur; mais la premiere impreſſion de l'air extérieur l'a fait tomber en pouſſiere. Cette attitude eſt remarquable, car c'eſt ainſi que ſont repréſentées, ſur la plûpart des pierres ſépulcrales, les perſonnes qu'elles couvroient. Cette circonſtance prouve auſſi que l'uſage de brûler les morts n'étoit pas général dans l'ancienne Grece. On a trouvé dans ce tombeau un vaſe de marbre que le Comte de Grunn appelle une écritoire, une pierre légere, de forme triangulaire, qu'il croit être une plume pour écrire, & un ſtylet fait de la même pierre, qui coupe le marbre. Il regarde cette derniere piece comme une eſpece de canif propre à tailler la plume. Cela prouveroit que les Grecs avoient l'uſage de l'écriture dès le temps d'Homere, & confirmeroit la conjecture du feu ſieur Freret ſur l'ancienneté de cet Art, publiée dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, dont ce Sçavant étoit Membre. Il y avoit dans le ſarcophage pluſieurs petites ſtatues ayant au dos des Inſcriptions qu'on n'a pu lire.

Le Comte de Grunn a découvert, dans la même Iſle, pluſieurs autres tombeaux, dans chacun deſquels il y avoit une Médaille telle que les Payens étoient dans l'uſage d'en faire mettre dans leur ſépulture, afin, diſoient-ils, que leur ombre eût de quoi payer le paſſage du Styx. Ce Comte a cherché vainement le tombeau de Climene, mere d'Homere, ſuivant Pauſanias, & qu'on montroit encore à Ios, du temps de ce Géographe. Depuis la découverte des marbres de Paros, par le Comte d'Arondel, dont ils ont pris le nom, on ſçait qu'Homere vivoit l'an 676 de l'Ere Attique, ſous Diognete Archonte d'Athenes, 907 ans avant Jeſus Chriſt; mais on ignore l'époque de ſa naiſſance & celle de ſa mort. On eſt inſtruit ſeulement qu'il mourut au Port d'Ios où il avoit abordé en allant de Samos à Athenes. Les habitans d'Ios, ſitué comme l'eſt aujourd'hui le Village de Nio, ſur une hauteur voiſine, deſcendoient ſur le rivage pour prendre ſoin de ce grand homme pendant ſa maladie, & après ſa mort, ils lui érigerent un tombeau. On n'eſt pas plus d'accord ſur le nom de ſa mere que ſur celui de ſa patrie. L'opinion publique le fait fils de Chryteis, d'autres avec Pauſanias, de Climene, d'autres enfin le font naître de Thémiſte.

Le Comte de Grunn a trouvé, dans l'Iſle de Milo (Melos) pluſieurs mines d'or, d'argent, de plomb, de vitriol blanc, d'alun, de ſel ammoniac, de ſalpêtre & de ſoufre, & dans l'Iſle de Naxie, une mine d'or & une d'argent.

De Smyrne, le 15 Mars 1772.

On a appris, par une lettre écrite de Conſtantinople, le 3 de ce mois, de nouvelles particularités du combat qu'il y a eu à Galata: voici ce qu'elle contient en ſubſtance:

Depuis longtemps, les Lazes (Peuple de la

Digitized by Google

Colchide) ſouffroient impatiemment que les Galiondgis (Soldats de marine) fuſſent venus habiter le Fauxbourg de Conſtantinople, appelé Galata, des Gaulois qui, ſous la conduite de Brennus, s'y embarquerent pour paſſer en Aſie. Il y avoit eu entr'eux diverſes rencontres dont les Galiondgis étoient toujours ſortis victorieux; mais ce n'étoient que des combats ſinguliers & momentanés. Le dernier a été preſque général &, quoique long & opiniâtre, il n'a pas été ſi meurtrier qu'on le craignoit. La querelle commença, le Mardi 24 Fevrier, & dura juſqu'au Jeudi. Six à ſept cens hommes, poſtés à preſque tous les coins des rues depuis l'Hôtel de la Douane juſqu'à *Baloukbazar* (la Halle au Poiſſon) & delà en remontant juſqu'à la porte qui conduit au Fauxbourg de Pera, n'ont ceſſé de ſe fuſiller jour & nuit. Quoiqu'on ait tiré plus de quarante mille coups de fuſil, à peine y a-t'il eu quarante hommes tués de part & d'autre. Outre les injures d'uſage en pareille circonſtance, les deux partis ſe reprochoient les événemens malheureux de cette guerre, auxquels leur Corps avoit eu part. Les Galiondgis accuſoient les Lazes d'avoir vendu, dans la Mer Noire, leurs Galiotes aux Ruſſes, & les Lazes imputoient aux Galiondgis l'incendie de leurs Vaiſſeaux. Pendant ce temps-là, les habitans étoient tranquilles dans leurs maiſons, & les combattans les raſſuroient par leurs cris ſouvent répétés de *Corema* (c'eſt-à-dire, *ne craignez rien*). La Porte a pris des meſures efficaces pour rétablir l'ordre. Le Tchaoux Bachi (Chef des Huiſſiers), accompagné de pluſieurs Schorbagis, ou Capitaines des Janiſſaires, dont la milice des Lazes fait partie, ſe rendit à Galata pour déſarmer tous ces faux braves. On n'eut aucune peine à faire rentrer les Galiondgis dans leur devoir; mais les Lazes furent moins dociles; enfin, comme il falloit des victimes pour ſceller la paix entre les deux partis, les Lazes accuſerent deux Grecs d'avoir tiré ſur eux, & ces infortunés ayant été ſaiſis, l'un fut pendu à la porte du *Beziſten* (Halle aux Etoffes), & l'autre ne ſauva ſa vie qu'aux dépens de ſa foi.

De Stockholm, le 31 Mars 1772.

On a pris, vers le 12 de ce mois, dans la Baye d'Askerö, au Territoire de Bohus, une baleine qu'on croit être de l'eſpece appellée *Poiſſon de Jupiter*. Elle avoit ſéjourné pendant l'hiver aux environs de Morſtraud & du Détroit de Svaneſund, où elle avoit détruit tous les filets des pêcheurs. On eſpéroit que les glaces qui ont couvert cette année, pour la ſeconde fois depuis un ſiecle, ce Détroit, & la profondeur de la mer l'auroient fait périr, mais on fut ſurpris de voir qu'elle rompoit la glace avec facilité. Sept hommes, munis de tous les inſtrumens qui leur étoient néceſſaires, réſolurent de prendre cette baleine & allerent à la découverte. Après bien des recherches, deux d'entr'eux l'apperçurent dans un trou qu'elle venoit de faire à la glace, dans la Baye d'Askerö. Ils lui porterent de grands coups de hache: elle répandit beaucoup de ſang & ſe ſauva. Le lendemain, les pêcheurs s'étant réunis, la retrouverent dans un autre endroit & lui enfoncerent trois harpons dans le corps. Elle s'échappa de nouveau & fit, par ſon mouvement, ſeize ouvertures à la glace. Enfin un des pêcheurs s'en approcha dans un inſtant où elle avoit la tête hors de l'eau & lui enfonça dans la poitrine, ſous la nageoire, une grande épée attachée à une perche. Elle fit pluſieurs culbutes & expira avec un bruit ſemblable au mugiſſement d'un taureau. Les Marchands de Gothembourg l'ont achetée 3000 dahlers de cuivre (1000 liv. de France). Il n'eſt pas ordinaire de trouver ſur nos côtes de ſemblables poiſſons.

D'Altona, le 6 Avril 1772.

Toutes les lettres qu'on reçoit de Warſovie ne parlent que de l'animoſité des Polonois contre les Ruſſes. On craint que le deſir de la vengeance ne porte les premiers à quelque excès. On diroit qu'on appréhende dans la Capitale un maſſacre général, à voir les précautions qu'on y prend. L'Ambaſſadeur de Ruſſie & le Général Bibikow ont chacun à leur Hôtel une garde de cent cinquante hommes & une piece de canon, & l'on ne peut entrer chez eux ni en ſortir après huit heures du ſoir.

De Vienne, le 15 Avril 1772.

Le voyage que l'Empereur ſe propoſoit de faire, ce mois ci, en Tranſylvanie eſt retardé; mais on ne ſçait pas en quel temps il aura lieu.

Nous avons eu, hier, ici un violent orage. Le tonnerre eſt tombé pluſieurs fois; mais heureuſement il n'a cauſé aucun dommage. On ne ſe rappelle pas d'avoir eſſuyé, depuis bien des années, dans cette ſaiſon, un ouragan auſſi terrible; on en a été d'autant plus ſurpris que les jours précédens le temps étoit calme, & fort doux.

Il y eut, le 24 du mois dernier, à Zwettel, dans la Haute-Autriche, un incendie qui réduiſit en cendres trois cens maiſons. La Ville de Klagenfurth, Capitale de la Carinthie, manqua d'être entierement brûlée à la même époque. On mit le feu, pendant la nuit, à trois différens endroits: on parvint heureuſement à

Digitized by Google

l'éteindre dans les deux premiers, avant qu'il eût pu cauſer beaucoup de dommage ; mais dans le troiſieme, les flammes conſumerent cinq maiſons & pluſieurs magaſins de bois. Depuis quelque temps, la diſette qui ſe fait ſentir dans la campagne & dans les Provinces voiſines, a fait refluer vers cette Ville un grand nombre d'étrangers qui mandient dans les maiſons & emploient même la menace pour obtenir des ſecours. C'eſt à quelques-uns de ces malheureux qu'on attribue le projet d'avoir voulu mettre la Ville en feu, afin de profiter de la confuſion générale pour voler avec plus de facilité. On prend des meſures pour prévenir deſormais de pareils dangers.

De Naples, le 21 Mars 1772.

Un Cadet du Bataillon Royal a été attaqué dernierement dans le Parc de Caſerte, & bleſſé dangereuſement par un ſanglier. Le Roi, voulant prévenir de pareils accidens, a ordonné qu'on fît, dans ce Parc, une chaſſe générale, pour y detruire tous ces animaux.

De Londres, le 15 Avril 1772.

On a plaidé, il y a quelque temps, dans un Comité du Conſeil-Privé à la Tréſoretie, une cauſe très-importante, relativement à la propriété d'une Iſle appellée Mill-Iland, ſituée près de Philadelphie, ſur la riviere Delawar. Différens particuliers y ont formé, depuis quelques années, des établiſſemens. On prétend qu'il n'y a jamais eu, dans cette Iſle, de propriété accordée légalement par la Couronne. En conſéquence, Sa Majeſté, autant que ſon droit peut avoir lieu, vient de la céder à un Lord qui la lui a demandée. Le procès dont il s'agit roule donc ſur ces deux queſtions : *l'Iſle a-t-elle été donnée par ſes prédéceſſeurs de Sa Majeſté ? La Couronne a-t-elle le pouvoir d'ôter à des habitans une poſſeſſion dont ils jouiſſent depuis un certain nombre d'années ?*

La Chambre des Communes reprit, le 9 de ce mois, ſes délibérations ſur le Meſſage de la Chambre des Lords qu'on prétend avoir été fait d'une maniere irréguliere & contraire au reſpect dû aux Communes. Cette diſcuſſion excita de violens débats. Le Lord North s'efforça de relever l'emploi du Commis Greffier qu'il prétendit n'être point inférieur au Greffier du Parlement. Il obſerva que ce Commis avoit toujours fait les fonctions de Greffier en l'abſence de ce dernier, & qu'une heure avant que d'apporter le Bill en queſtion, il avoit donné le conſentement Royal aux Bills dans la Chambre des Lords, en préſence du Roi. Les ſieurs Townshend & d'Owdeſwell répliquerent au Lord North avec beaucoup de chaleur. Le ſieur Dyſon propoſa d'envoyer aux Pairs un Meſſage pour les informer que la Chambre des Communes avoit reçu, le 1er Avril, un Bill de la part des Lords, par un Maître de la Chancellerie & un Commis Greffier, ce qui étoit contre l'uſage, & qu'elle leur avoit envoyé ce Meſſage dans l'eſpérance qu'ils prendroient les meſures les plus propres à entretenir l'union & la bonne intelligence entre les deux Chambres du Parlement. Cet avis fut vivement combattu par le ſieur Thomas Townshend. Il alla même juſqu'à dire qu'il aimeroit mieux ſervir d'Huiſſier à l'Orateur & marcher devant lui, la maſſe à la main, que de conſentir à une telle propoſition. Cependant l'avis du ſieur Dyſon ayant été mis au ſcrutin, paſſa à la pluralité de cent cinq voix contre cinquante-cinq.

Le Lord Folkſtone propoſa enſuite de demander une conférence aux Lords, relativement à la conduite des Huiſſiers de leur Chambre envers pluſieurs Membres de celle des Communes. Le Colonel Barré fit, à cette occaſion, des reproches très-vifs à la Chambre ſur ce qu'elle ſouffroit les inſultes qu'on lui faiſoit eſſuyer dans la Chambre des Lords. Il y eut encore de vives diſcuſſions ſur cet objet. Le parti de l'oppoſition inſiſtoit fortement pour une conférence entre les deux Chambres, mais la propoſition fut miſe aux voix & rejettée à la pluralité de cent dix-ſept contre cinquante-une. La Chambre ne ſe ſépara qu'à huit heures du ſoir.

Le 13, elle envoya, par le ſieur Hougley, à la Chambre des Pairs, un Meſſage conçu en ces termes. « La Chambre a reçu, le 1er de ce mois, un Meſſage » par un Maître de la Chancellerie, accompagné d'un » Greffier de la Chambre des Lords, &, comme » elle deſire de maintenir une bonne harmonie » avec leurs Seigneuries, elle les informe qu'elle a » trouvé extraordinaire cette maniere de lui envoyer » des Meſſages, & les prie de ne point en faire un » titre pour l'avenir. »

Le ſieur Fox propoſa, ces jours derniers, dans la même Chambre, un Bill dont l'objet eſt de modifier la Loi portée en 1754, relativement aux mariages. Il déclara qu'il demandoit la révocation de toute la partie de cette Loi qui regarde les mariages clandeſtins & qui les annulle, en conſervant celle qui établit l'obligation de la notoriété. Ceux qui appuyerent cette propoſition dirent que l'Acte des mariages n'étoit qu'à l'avantage de la Nobleſſe & des gens riches, parce qu'en mettant des entraves à la liberté de ſe marier, on tenoit les héritiers dans la dépendance de leurs parens & de leurs tuteurs ; mais que cette diſpoſition, qui ne devoit avoir d'effet que pour les riches, avoit entraîné des conſéquences très-funeſtes pour la portion la plus pauvre de la Nation, & particulierement pour les marins, qui n'étoient pas toujours les maîtres de faire une réſidence auſſi longue que l'Acte l'exigeoit pour contracter un mariage légal ; qu'il étoit injuſte de ſoumettre à une Loi ceux qui étoient forcés par état de l'enfreindre. Les partiſans de l'Acte, pour en prouver la néceſſité, rendirent compte de la maniere ſcandaleuſe avec laquelle certains Miniſtres rempliſſoient les cérémonies de ces mariages clandeſtins : ils repréſenterent que les précautions priſes à cet effet avoient produit pluſieurs avantages ; qu'il n'étoit pas vrai que cet Acte eût rendu les mariages plus rares dans la Claſſe inférieure des Citoyens ; qu'il donnoit aux parens le pouvoir de

Digitized by Google

veiller ſur la conduite de leurs enfans & de ſuppléer à l'inexpérience d'un âge où il leur eſt dangereux de ſuivre leur inclination dans une affaire de cette importance. Enfin, on alla au ſcrutin, & les avis ſe trouverent ſi partagés que le ſieur Fox ne l'emporta que d'une voix.

De La Haye, le 14 Avril 1772.

Le Vicomte de la Herreria, Miniſtre de Sa Majeſté Catholique auprès des Etats-Généraux, a reçu, le 10 de ce mois, la nouvelle que le Roi ſon Maître l'avoit nommé Chevalier du nouvel Ordre qu'il a inſtitué.

On a fait, le 14 du mois dernier, dans les environs de la Haye, l'épreuve d'un moulin qui porte l'eau à une hauteur que les autres ne peuvent atteindre. A celle de quatre pieds ſeulement, cette machine jette cinq cens tonneaux d'eau par minute.

Actions. Indes Orientales, 334. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 $\frac{7}{8}$ à 5 pour 100.

De Verſailles, le 25 Avril 1772.

Sa Majeſté a accordé les Entrées de ſa Chambre au Baron de Breteuil, ſon Ambaſſadeur Extraordinaire auprès du Roi des Deux-Siciles.

De Paris, le 27 Avril 1772.

Eliſabeth-Magdelaine de Chamillard, veuve de Louis-Athanaze de Pechpeyrou-Comminges, Comte de Guitaud, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Inſpecteur d'Infanterie, eſt morte en cette Ville, le 16 de ce mois, à l'âge de ſoixante-onze ans.

La maladie de la nommée Olivonne, dont on a parlé précédemment, eſt ſi extraordinaire, que nous avons cru devoir en donner quelques nouveaux détails.

Cette fille eſt âgée de près de quarante-neuf ans. Elle s'eſt accoutumée, par des jeûnes fréquens, à ne manger que des fruits frais ou ſecs. Cette habitude a tellement affoibli ſon eſtomac, qu'au bout de quelques années, elle n'a pu manger de la viande, ni même du pain, ſans être obligée de les rejetter. Enfin s'eſt-on efforcé de lui faire prendre peu à peu des alimens plus ſolides, elle n'a jamais pu les digérer. A dix-ſept ans, elle tomba, pour la premiere fois, dans ſon ſommeil léthargique. On ne ſe rappelle pas s'il commença le 1er Mars & s'il finit le 19, mais il arriva à peu près dans ce temps. On la ſaigna : on lui donna de l'émétique : on lui appliqua les véſicatoires, &, comme tous ces remedes ne produiſoient aucun effet, on les ſuſpendit & on attendit le moment de ſa mort; mais au bout de douze à quinze jours elle s'éveilla. La ſeconde année, elle s'évanouit pluſieurs fois dans la même ſaiſon & s'endormit encore pendant quinze jours. La troiſieme année, ſon ſommeil commença le 1er Mars vers les ſix heures du matin & elle ne ſe réveilla que le 15 à deux heures après minuit. Cet accident eſt toujours arrivé depuis à la même époque & n'a pas varié, même dans les années biſſextiles. Vers la fin de Février elle éprouve un mal-aiſe dans tout le corps, & les quatre derniers jours ſes douleurs ſont ſi fortes, qu'il lui ſemble que tous ſes os ſe déboîtent. Elle a des vomiſſemens à des heures réglées, juſqu'à ſon ſommeil. Le 18, elle commence à donner ſigne de vie en éternuant. Le lendemain, elle fait quelques mouvemens progreſſifs & reprend enfin connoiſſance. Pendant ſon ſommeil, ſes membres ſont roides & elle n'a qu'un mouvement convulſif aux paupieres. On entend dans ſa gorge un bruit ſemblable à celui de gouttes d'eau qui tombent. Sa nourriture ordinaire eſt, dans l'été, cinq à ſix ceriſes pour un jour; un abricot ou deux pour un autre, ou une petite pomme, ou une petite poire, ou quelques grains de raiſins; en hiver, un ou deux fruits ſecs. On lui fait manger, ſept à huit fois l'an, en deux fois dans un même jour, un jaune d'œuf frais, mais il faut qu'il ſoit couvert de ſel.

Cours des Effets Commerçables le 25 Avril

Actions des Indes. . . 1100. liv. 1097 $\frac{1}{2}$ 1100
Promeſſes à 4 pour cent. 69 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{3}{4}$. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.
1767. . . . . .
5e tirage. . . . . 466.
Les autres Effets ſans prix fixe.

Campagnes de M. le Maréchal de Maillebois en Italie, mises en ordre par M. le Marquis de Pezay, Maître de Camp de Dragons, Aide-Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi. Cet Ouvrage, fait avec ſoin par un Officier éclairé, accompagne de Pieces juſtificatives & de Planches gravées, formera trois Volumes, imprimés à l'Imprimerie Royale, deux de 7 à 800 pages in-4°. chacun, & un Volume de Planches. Le prix de la ſouſcription ſera de 96 liv. dont 60 liv. ſeront payées en ſouſcrivant, & le reſte en rentrant l'ouvrage. La ſouſcription ſera fermée le 1er Septembre de cette année. Le prix, pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de 144 liv. On ſouſcrit chez Delalain, rue de la Comédie Françoiſe. —— *Uniformes Militaires où ſe trouvent gravés en taille douce les Uniformes de la Maiſon du Roi, de tous les Régimens de France, les Drapeaux, Etendards & Guidons, avec la date de leur création & les différentes figures de l'exercice, tant de Cavalerie que d'Infanterie*, deſſiné & gravé par le ſieur de Mondigny. Prix en blanc 9 liv. broché coloré 15 liv. relié en veau coloré 18 liv. relié en maroquin 21 liv. collé & monté ſur gorge 24 liv. Chez l'Auteur, enclos du Temple, Cour de Lyon. —— *Recueil d'Ariettes choiſies, arrangées pour le Clavecin ou le Forte Piano*, par M. Benaut, Maître de Clavecin. Chez l'Auteur, rue du Bacq, Faubourg Saint-Germain. Prix 3 liv. 12 ſ. —— *L'Affranchi du Commerce*, par M. L. L. P. Chez Valade, Lib. rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 1r MAI 1772.

De Conſtantinople, le 24 Mars 1772.

LE 7 de ce mois, il y eut un incendie dans le quartier de Pera; mais il fit peu de progrès. Le Seimen-Bachi & le Kaïmacan s'y tranſporterent & parvinrent à arrêter le feu. L'Eſcadre Ruſſe eſt toujours à Paros: on prétend que les maladies ont détruit une partie des équipages. Les Corſaires de cette Nation ne ſe montrent guère dans l'Archipel. La Caravane de la Mecque s'eſt miſe en route ſous la conduite du Pacha de Damas qui a coutume de la commander. Oſman, nommé par la Porte Pacha du Caire & en même temps Seraskier, a envoyé ordre à différens Gouverneurs de ſe réunir à lui avec leurs troupes pour le ſuivre en Egypte. Il lui eſt preſcrit de s'y établir par la force s'il éprouve de la réſiſtance. On apprend cependant qu'Ali-Bey, après avoir chaſſé du Caire Mehemet Bey Aboudaad, ſon gendre, vient de nommer cinq nouveaux Beys, & que ſon choix eſt approuvé du Peuple. On ajoute qu'il paroît refroidi ſur ſes projets de conquêtes en Syrie & qu'il ſonge à ſe réconcilier avec la Porte, ainſi que le Cheik Daher, ſon allié. Ce dernier eſt toujours maître de la Ville de Seyde, & le Pacha de Tripoli, qui a été chaſſé de cette derniere Ville à cauſe de ſes vexations, n'a pu y rentrer.

Le Reys (Patron) d'une Barque Tartare venue de Crimée a rapporté que rien n'étoit changé dans le Gouvernement de cette Preſqu'Iſle; qu'il n'y avoit dans l'intérieur que trois Compagnies d'un Régiment Ruſſe, à Bakcheſerai, avec le Conſul de cette Nation, qui réſide ordinairement auprès du Kan; que les Ruſſes n'étoient en force qu'à Orkapi & à Caffa, & qu'il n'y avoit plus que des Chrétiens dans cette derniere Ville; que la peſte faiſoit des ravages dans le Pays, & qu'elle avoit déjà détruit près de la moitié des Ruſſes qu'on y avoit laiſſés.

Le jeune Sultan Mehemet Guerai vient de partir pour le Couban. En parlant de cette famille qui regne depuis ſi longtemps dans la Crimée, on a rapporté l'opinion de quelques Auteurs qui lui donnent une origine Chrétienne & la font deſcendre de Lithuanie. Il eſt néceſſaire de prévenir que cette conjecture eſt combattue par la Tradition Tartare, qui a toujours regardé ſes Princes comme les deſcendans de Genghiskan. Le nom de Guerai eſt, ſelon ce Peuple, celui d'un Berger, qui ſauva d'un maſſacre général un jeune Prince de cette famille. Ce Prince, monté ſur le Trône de ſes Peres, donna, par reconnoiſſance, le nom de ſon libérateur à tous ſes ſucceſſeurs, & y ajouta le ſurnom de *Schoban*, (Berger). Les Kans l'ont porté en effet juſqu'au fameux Hadgi Guerai Kan, qui ſubſtitua l'épithete de *Hadgi* (Pélerin) à celle de Schoban que les autres Princes ont conſervée. Les trois Sultans qui ſont actuellement au pouvoir des Ruſſes, deſcendent de ces Schobans Guerai, & c'eſt improprement qu'on les a appellés *Cherim* Guerai. Les *Cherim* ſont les Chefs des Mirzas, ou Nobles de Tartarie. C'eſt une famille très-puiſſante & très-ancienne.

De Stockolm, le 8 Avril 1772.

L'Acte d'Aſſurance eſt devenu public depuis qu'il a été ſigné par le Roi. Cette piece eſt très-longue; elle contient vingt-quatre Articles, & elle eſt terminée par la lettre des Etats à S. M. qu'on a rapportée précédemment. On ne citera de cette Piece importante que les Articles qui ont été l'objet des diſcuſſions de la Diete, & qui ont diviſé ſi longtemps les Ordres inférieurs d'avec celui de la No-

Digitized by Google

bleſſe. Les expreſſions, qui ont excité tant de violens débats, ſeront marquées en lettres Italiques. Les Lecteurs ſe rappellent, ſans doute, les éclairciſſemens qu'on a donnés ſur le ſens de ces expreſſions.

PRÉAMBULE. « Guſtave, par la Grace de Dieu, » Roi de Suede, des Goths & des Vandales, &c. » Héritier de Norwege, Duc de Slesvick, Holſtein, » Stormars & Dithmarſe, Comte d'Oldenbourg & de » Delmenhorſt, &c. &c. faiſons ſçavoir que puiſque, » par la Divine Providence & en vertu de l'ordre de » ſucceſſion établi par les Etats du Royaume, nous » ſommes parvenus au Trône de Suede par le décès » du feu Roi Adolphe-Frédéric, notre très-cher » pere, de glorieuſe mémoire; ainſi, recevant avec » vénération, de la main du Très-Haut, cette dignité » Royale & ayant déjà donné notre Aſſurance ſignée » à Paris durant notre voyage, le 11 Mars 1771, » nous promettons & aſſurons encore le plus ſolem- » nellement que notre but eſt & ſera toujours, » moyennant la grace & la bénédiction du Ciel, de » procurer le bien & le ſalut du Royaume, autant » qu'il eſt en notre pouvoir; de régner *ſans interrup-* » *tion* & de garder inviolablement les devoirs légi- » times ci après preſcrits.

ART. IX. « A l'élection & nomination des Séna- » teurs, on procédera de la maniere preſcrite dans le » 12e Par. de la forme du Gouvernement de 1720, &c. » S'il nous plaiſoit de nommer dans le Cabinet quel- » qu'un, autre que ceux qui nous ſeront préſentés, » pour une charge, l'affaire doit être expoſée dans le » Sénat, &, au cas qu'une telle nomination ſoit trou- » vée contraire aux Loix fondamentales de la Suede » & aux autres Edits, ou qu'elle ſoit au préjudice » d'autres Sujets plus dignes, nous voulons nous con- » former à l'avis du Sénat, ſuivant la pluralité des » voix, & nous nommerons quelqu'autre contre lequel » il n'y aura rien à oppoſer, promettant d'avoir égard » uniquement *à la capacité, à l'expérience & au mé-* » *rite de la perſonne propoſée, & à ceux qui par leurs* » *études, par des exploits militaires, & par d'autres lu-* » *mieres & connoiſſances utiles, ſe ſeront rendus dignes* » *d'être avancés*: obſervant ſur-tout que perſonne ne » ſoit nommé à une charge pour laquelle il n'auroit » aucune capacité; *mais nous n'aurons aucun égard à* » *la naiſſance & à la dignité ou caractere lorſqu'il s'a-* » *gira de remplir des charges où l'habileté, le mérite* » *& l'expérience ſont requiſes, ſuivant inviolablement* » *la regle preſcrite dans le 40e Parag. de la forme du* » *Gouvernement*, & l'Edit du 11 Novembre 1766, » qui ſera exactement ſuivi, tant à l'égard des avan- » cemens aux charges, que dans tous les autres Ar- » ticles.

ART. XXII. « Pour les Fabriques & les Manufactu- » res, &c. nous voulons pareillement maintenir le » droit des Paysans & d'un chacun à la poſſeſſion des » terres taxées de la Couronne qu'ils ont acquiſes, » telles que nous les avons vendues, en vertu du » contrat fait avec l'acheteur, *ne voulant vendre,* » *échanger ou accorder à aucun autre les rentes d'une* » *terre vendue ſous quelque prétexte que ce ſoit* (ſauf le » 28e Parag. des Privileges de la Nobleſſe qui traite » des terres de la Couronne) conſervant le droit de » demeurer, de cultiver & de défricher aux Paysans & » à un chacun qui a acquis ces droits, en vertu des ré- » ſolutions *données à ce ſujet*, ſuivant leur ſens & » leur contenu, travaillant en même *temps à faire* » exécuter les meſures priſes pour l'avancement de » l'agriculture, de ſorte que ceux qui ont travaillé à » défricher les terres incultes, jouiſſent des préroga- » tives qui leur ſont accordées par les Edits, &c. »

De Hambourg, le 10 Avril 1772.

Les lettres de Copenhague, du 7 de ce mois, contiennent les nouvelles ſuivantes.

La commiſſion extraordinaire, chargée de juger les priſonniers d'Etat, a été aſſemblée, le 6 de ce mois, depuis quatre heures après-midi juſqu'à onze heures du ſoir. Elle a prononcé le jugement de la Reine Caroline-Mathilde. Le divorce a été déclaré, & l'on dit que Sa Majeſté ſera enfermée dans le Château d'Ahlbourg, en Jutlande. Chaque Membre de cette Commiſſion a donné ſon avis par écrit. On croit que le ſort des Comtes de Brandt & de Struenſée ſera décidé, le 9. On a mis, à la vérité, des grilles de fer aux fenêtres du Château d'Ahlbourg; mais on a meublé les appartemens avec goût & avec une ſorte de magnificence. On prépare au Château de Maukholm, à Drontheim, ſix appartemens pour des priſonniers. Le Comte de Struenſée & le Conſeiller de Juſtice ſon frere ont ſubi de nouveaux interrogatoires, ainſi que le Colonel Falkenſchiold.

Le Colonel de Pentz a été nommé Maréchal de la Cour de la Reine Caroline-Mathilde, avec une penſion de 1500 rixdales. Il conſervera, en même temps, les appointemens de ſon Régiment, lorſqu'il ſera en Garniſon à Ahlbourg. Le Lieutenant-Colonel de Caſtenſchiold, qui ſervit d'eſcorte à la Reine lorſqu'elle fut conduite, le 17 Janvier, à Kronembourg, & le ſieur de Wenterfeld, Capitaine de Vaiſſeau, ont été faits Gentilshommes de ſa Cour, avec une augmentation de 500 rixdales d'appointemens, & les Freules (Demoiſelles) de Smetau, de Stetting & de Moſting ont été nommées Dames d'Honneur, avec des appointemens doubles de ceux qu'avoient précédemment les Dames de la Cour de cette Princeſſe.

De Ratiſbonne, le 24 Mars 1772.

La Diete a reçu le Décret Impérial qui ratifie l'Avis de l'Empire au ſujet de l'exportation des grains. Sa Majeſté Impériale approuve les moyens qui ont été indiqués par la Diete. Elle a adreſſé ſon Décret aux Cercles pour les engager à concourir aux vœux de tous les Etats Germaniques & à prendre les meſures néceſſaires pour arrêter les calamités publiques. L'Empereur y a joint un Reſcrit très-preſſant, dans lequel il exhorte les Directeurs des Cer-

Digitized by Google

cles à ſe concerter entr'eux pour cet effet, & leur enjoint d'éviter des délais qui ſeroient funeſtes dans les circonſtances. Il recommande ſur-tout aux Cercles de favoriſer l'importation des grains tirés de l'étranger, en les exemptant des droits qu'on leur fait payer dans le paſſage d'un Etat à l'autre.

De Cadix, le 24 Mars 1772.

Le retour du printemps n'a pas fait ceſſer les pluies & les orages qu'on éprouve ici depuis quatre mois ſans interruption. Les campagnes voiſines ſont inondées, & la plupart des habitans, ne pouvant travailler à la terre, ſont dans la ſituation la plus malheureuſe. On apprend qu'il eſt arrivé de nouveaux déſaſtres ſur la côte de Saint-Lucar & de Barrameda. Une grande Gabarre du Pays, qui alloit à Séville, richement chargée, a été ſubmergée avec tout l'équipage; le Sénaut Eſpagnol *la Belle Limenna*, qui revenoit de la Havane en ce Port, ayant à bord deux Compagnies du Régiment de Séville, a fait naufrage ſur la même côte; il a péri deux Capitaines, deux Lieutenans, un Cadet, huit Soldats & deux enfans; tout le reſte s'eſt ſauvé; mais le Bâtiment a été perdu.

On continue de travailler, avec activité, au chargement de la Flotte deſtinée pour la Vera-Cruz.

De Londres, le 11 Avril 1772.

Le Roi a fait, le 17 de ce mois, dans le Parc de Saint-James, la revue du 67e Régiment d'Infanterie qui eſt actuellement en marche pour la Province de Kent, où il doit prendre ſes quartiers.

Dans la ſéance du 8, le Chevalier Henry Houghton propoſa aux Communes un Bill en faveur des non-Conformiſtes. Cette propoſition, qui fut appuyée par le Chevalier George Saville, occaſionna des débats très-vifs. Pluſieurs Membres parlerent avec beaucoup de chaleur pour ou contre le Bill: enfin après bien des diſcuſſions, on alla au ſcrutin, & il fut réſolu preſqu'unanimement, qu'on feroit un Bill en faveur des non Conformiſtes, Sujets de Sa Majeſté. Les Chevaliers Houghton & Saville furent chargés de le rédiger.

Il fut agité, le 13, ſi l'on prendroit en conſidération la cherté des grains, ou le Bill de l'Inde. On obſerva que le Public ſe trompoit, en ſuppoſant que la Chambre pût remédier, ſur le champ, au prix exceſſif des grains; que le Parlement ne pouvoit qu'empêcher l'exportation & permettre l'importation; mais que les Actes qu'il paſſeroit, ne pourroient pas forcer le bled de l'Etranger à venir en Angleterre. Cependant, ſur ce que le Parlement s'eſt montré diſpoſé à permettre l'importation, le quarter de froment a baiſſé, ſur le champ, de 14 chelings à 44.

Dans la même ſéance, à quatre heures après midi, le Colonel Burgoyne propoſa de nommer un Comité particulier, pour examiner la ſituation de la Compagnie des Indes & des affaires de la Grande-Bretagne, dans cette partie du monde. Il dit qu'il demandoit un Comité particulier, parce que cet examen ne pourroit pas être fait, avec autant de ſoin, par un Comité de toute la Chambre, d'autant plus que l'on rouchoit preſqu'à la fin de la ſeſſion; au lieu qu'un Comité particulier pourroit continuer ſes aſſemblées, pendant tout l'été. Cet avis fut appuyé par le Chevalier Meredith. Le ſieur Thomas Townshend déſapprouva le Comité particulier, pour lequel le Lord North inſiſta. Cet avis fut vivement combattu, particulierement, par le Lord Ingham & le Colonel Luttrel, ſon fils. Ils prétendirent qu'il valoit autant ne point faire d'examen, que d'en charger un Comité particulier; que ces Comités ne terminoient jamais rien, & que la nomination de celui ci n'étoit faite que pour en impoſer au Peuple. Le Colonel Batté blâma hautement le Miniſtere de n'avoir pas entamé plutôt cette affaire. Le Lord North, ajouta-t-il, nous a dit, « qu'au commencement de la ſeſſion, les affaires » étoient embrouillées; elles ne l'ont pas été moins » au milieu, & ne le ſeront elles pas autant à la fin? » Il me ſemble, néanmoins, qu'il vaut mieux faire » un examen, quel qu'il ſoit, que de n'en pas faire » du tout. Quant au Bill qu'on propoſe, je le crois » très inefficace pour remédier à tous les abus qui ſe » ſont enracinés dans l'Inde. » Le ſieur Dempſter opina pour un Comité de toute la Chambre. Les débats durerent juſqu'à onze heures du ſoir. Enfin, la propoſition de nommer un Comité particulier paſſa, ſans aller au ſcrutin. Le ſieur Sullivan préſenta enſuite à la Chambre le Bill relatif à la Compagnie des Indes. On en fit la premiere lecture, & la ſeconde ſera faite, dans la ſéance du 4 Mai.

De la Haye, le 17 Avril 1772.

L'Amirauté vient de donner des ordres pour l'expédition d'un convoi, qui mettra à la voile, au commencement du mois prochain.

Des lettres de Peterſbourg, du 24 Mars, portent que les habitans de Moskow ont reçu ordre d'en ſortir & que la Cour a pris le parti de faire fermer cette Ville. On ſe propoſe, outre la conſervation des hommes, de réſoudre, par ce moyen, la queſtion du retour de la peſte dans les lieux qu'elle a infectés. On attend pour cela les effets du dégel, &, ſur les moindres indices du malheur que l'on craint, on prendra les précautions les plus rigoureuſes.

Actions. Indes Orientales, 334 ½. Indes Occidentales, 30. Banque 4 ¾ à 5 pour 100.

De Verſailles, le 29 Avril 1772.

Le Roi a ſigné le contrat de mariage du Comte d'Albon, Seigneur d'Yvetot, avec Demoiſelle de Caſtellanne, fille du Comte de Caſtellanne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, Chevalier d'Honneur de Madame Sophie; celui du Comte de Murinais, Brigadier des Armées du Roi, avec Demoiſelle de Charon; celui du Comte de Caſillac,

Digitized by Google

Capitaine au Régiment de Penthievre, avec Demoiſelle de Roncherolles; celui du Comte de Viomeſnil, Brigadier des Armées du Roi, Colonel de la Légion de Lorraine, avec Demoiſelle Ollivier.

Le même jour, le Baron de Breteuil, Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté auprès du Roi des Deux-Siciles, a pris congé de Sa Majeſté & de la Famille Royale. Il a eu l'honneur d'être préſenté au Roi, par le Duc d'Aiguillon, Miniſtre & Secretaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres.

La Marquiſe de Montazet a eu l'honneur d'être préſentée au Roi & à la Famille Royale, par la Comteſſe de Lillebonne; la Comteſſe de Gallifet a été préſentée par la Vicomteſſe de Sarſeneels.

De Paris, le 1^r Mai 1772.

L'Académie Royale des Sciences a élu le ſieur de la Lande, ci-devant premier Aſſocié dans la Claſſe d'Aſtronomie, à la place de Penſionnaire, vacante par la vétérance accordée au ſieur Maraldi.

Le cent trente ſixieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait, le 25 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. eſt échu au numéro 63987; celui de vingt mille liv. au numéro 74523, & les deux de dix mille livres aux numéros 70549 & 76301.

Joſeph-François Dulcem Marquis de Boiſſe, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, eſt mort ici, le 23 de ce mois.

Nous avons éprouvé, au commencement de ce printemps, une température fort contraire aux productions de la terre. D'après les obſervations du ſieur Cotte, Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, la nuit du 19 au 20 du mois de mars, la liqueur du thermometre étoit deſcendue à trois quarts de degré de condenſation, & la glace avoit deux lignes d'épaiſſeur; il neigea pendant toute la journée du 19. La neige fondoit en tombant; mais pendant la nuit ſuivante, elle fut ſi abondante que la terre & les toits en étoient auſſi blancs qu'en hiver. Elle n'étoit point encore fondue au ſoleil, le 20 à neuf heures du matin, & l'on en voyoit, à midi, dans les endroits expoſés au Nord. Il ſouffla, pendant cette journée, un vent du Nord très-piquant; à trois heures & demie après-midi, on entendit un coup de tonnerre qui partoit de loin; il tomboit alors du greſil & de la neige. A cinq heures du ſoir, il paſſa un nuage fort obſcur, qui donna une grande abondance de neige. Pendant qu'elle tomboit, le conducteur électrique donna des ſignes bien marqués d'électricité, quoiqu'il ne tonnât pas; ce qui prouveroit que les pluies d'orage ſont ſouvent le véhicule de la matiere électrique, renfermée dans la nuée. Il gela encore la nuit du 20 au 21, &, depuis ce temps, l'air eſt toujours froid, & il ne ſe paſſe preſque pas de jour ſans qu'il y ait au moins une gelée blanche. Les vignes plantées ſur les côteaux ont été plus maltraitées que celles qui ſont dans les vallées; ſans doute parce que les premieres ont reſſenti plutôt la chaleur du ſoleil. La pointe des bleds a été gelée, ce qui les a fait rougir; mais ils n'ont point ſouffert; les ceriſiers, ſur-tout ceux qui portent la belle eſpece de ceriſes, ont été endommagés. Les abricotiers ſont perdus. Pareille température eut lieu en 1767, le même jour, ſçavoir, le 19 Avril, qui étoit auſſi le jour de Pâques. Il gela & il tomba de la neige. En 1754, les vignes furent gelées le 1er Mai; en 1770, la fin d'Avril fut très-froide, & il gela à glace, le 3 & le 4 Mai. L'année derniere, il gela à glace, le 10 Avril. On remarque, depuis un certain nombre d'années, que la fin d'Avril eſt l'époque des températures qui ſont ſi contraires aux productions de la terre & particuliérement à la vigne.

Le froid que nous avons reſſenti paroît avoir été univerſel. On mande de Lyon qu'il a gelé fortement la nuit du 20 au 21; mais que le froid n'a cauſé aucun dommage dans le Lyonnois, le Foreſt & le Beaujolois, excepté ſur les montagnes où les arbres fruitiers ont un peu ſouffert: ils ont été gelés en Auvergne. Il a fait également une forte gelée à Orléans, la nuit du 19 au 20 & du 20 au 21. Il eſt tombé de la neige le 20. Les vignes blanches ont été principalement attaquées, & le dommage eſt plus ou moins conſidérable dans les autres qualités de vignes.

Cours des Effets Commerçables, le 29 Avril.

ACTIONS des Indes . .	1125 liv.
Billets d'Emprunt. . .	252
Promeſſes à 4 p. cent. .	67. 66 ⅔. p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage	466
Les autres Effets ſans prix fixe.	

On trouve chez Panckoucke, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, l'*Abrégé de l'Hiſtoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, par M. Gueneau de Montbeliard. 4 Vol. *in*-4°. & les Tomes III & IV de l'*Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux*. —— *L'Art d'Aimer; la Fille de quinze ans*, Conte, & pluſieurs autres Morceaux. Petite Brochure *in*-8°. Prix 1 liv. 10 ſ. Chez Baſtien, rue du Petit-Lion, Faubourg Saint-Germain. —— *Les Femmes & le Secret*, Opéra-Comique en un Acte, par M. Quetant, mis en Muſique par M. Vachon Prix 15 liv. avec les Parties ſéparées. Chez M. Houbaut, rue Mauconſeil, près la Comédie. —— *Théatre de Noël le Breton, ſieur de Haute-Roche*. Nouvelle Edition. 3 Vol. *in*-12. Chez la veuve Duchêſne & le Jay, Lib. rue Saint-Jacques; la veuve Barrois & Bailly, Quai des Auguſtins; Aumont, Quai des Quatre Nations; Hochereau, Quai de Conty; Durand, rue Galande, & Vente, au bas de la Montagne Sainte-Geneviéve.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 4 MAI 1772.

De Larneca, dans l'Iſle de Chypre, le 29 Février 1772.

IL vient d'arriver quatre Députés de la Ville de Tripoli de Syrie, chargés de porter à Conſtantinople les différens Ilams (Mémoires, Procès Verbaux) qui ont été faits juridiquement ſur l'émeute de cette Ville. Ces Ilams contiennent les particularités ſuivantes.

Fettah Pacha ayant, ſuivant l'uſage des Gouverneurs de Tripoli, fait ſa tournée à Laraquie (Laodicée) y punit de mort trois perſonnes ſoupçonnées d'avoir été les auteurs d'une ſédition excitée par les violences que ſes propres Officiers avoient exercées contre les habitans, pour ſatisfaire ſon avidité. Il crut, à ſon retour, pouvoir commettre les mêmes exactions à Tripoli. Il commença par exiger, à titre d'emprunt, des Conſuls de France & d'Angleterre, 30, 000 piaſtres de chacun en particulier (90, 000 liv.) Ne pouvant fournir cette ſomme exorbitante, ils propoſerent au Viſir de lui avancer 1000 piaſtres ſur le droit du boul (marque) de la ſoie, mais le Gouverneur rejetta cette offre avec mépris & perſiſta dans ſa premiere demande. Il fit taxer enſuite tous les Marchands de Tripoli, Turcs, Grecs, Juifs & *Barataires*; ces derniers ſont des Sujets du Grand Seigneur à qui ce Prince permet, par un *Barat* (brevet) de jouir de la protection des Ambaſſadeurs des Puiſſances Chrétiennes & de leurs privileges. Ce qu'il exigeoit d'eux excédoit de beaucoup leurs facultés. Pour les forcer à payer, il fit marcher des *Tufektchis* (Fuſiliers de la Garde du Pacha) qui commirent beaucoup de violences dans les maiſons de ces Négocians. Au milieu de ce tumulte, le Pacha fit dire à l'Aga (Commandant) des Janiſſaires de lui livrer les canons & les munitions de guerre qui ſe trouvoient dans le Château. Les Grands & le Peuple, ſurpris d'une demande ſi extraordinaire, crurent qu'il avoit deſſein d'en venir avec eux aux dernieres extrémités. Ils lui repréſenterent qu'il ſeroit imprudent de dégarnir une Place du Grand Seigneur dans un temps où le Pays étoit, à chaque inſtant, menacé d'invaſion. Le Pacha, prenant cette excuſe pour une inſulte, ſe permit de dire dans ſa colere *qu'il feroit verſer tant de ſang que ſon cheval en auroit juſqu'au poitrail.* Ce diſcours irrita tous les Ordres des Citoyens qui prirent les armes. On alla à la priſon pour en faire ſortir un Cherif (deſcendant de Mahomet) que le Pacha y avoit fait mettre pour en exiger 1000 piaſtres. L'Oda-Bachi (Capitaine) des Tufektchis, qui l'avoit ſous ſa garde, menaça du piſtolet un de ceux qui s'étoient le plus avancés. Cette action lui coûta la vie. Son corps fut mis en pieces & jetté dans la riviere. Fettah Pacha, informé de ce qui venoit de ſe paſſer à la porte de ſon Serrail (Palais: l'appartement des femmes que nous appellons en France *Serrail* eſt le Harem), & craignant pour ſa perſonne, fit aſſembler les Grands du Pays & leur notifia la réſolution où il étoit d'abandonner la Ville, ſi on l'en laiſſoit ſortir librement. Il partit en effet, le 28 Janvier, vers les trois heures après-midi, accompagné de tous les Janiſſaires Ortadgis (enrégimentés) & paſſa au milieu de la Populace qui le chargeoit d'injures. Ses Queues furent portées par des gens à pied; mais on l'obligea de laiſſer dans la Ville ſon Muſſelim (Fermier des droits) & il alla camper à trois quarts de lieues, dans un endroit appellé *la Fontaine des Poiſſons*, où il reſta pendant trois jours. On craignit qu'il n'eût deſſein de retourner à Tripoli; mais on fut raſſuré lorſqu'on apprit ſon départ pour Damas, où il étoit obligé de ſe

Digitized by Google

rendre pour le *Gerlé* (convoi de vivres que le Pacha de Tripoli eſt chargé de conduire au-devant de la Caravane de la Mecque qu'il joint à ſon retour, à huit journées environ de Medine). Les Grands ſont occupés actuellement à maintenir le bon ordre. Ils ont établi des Coulouks (corps-de-garde) dans tous les quartiers, & ils en ont même accordé aux Francs.

Les Députés de Tripoli ont répandu la nouvelle que la Porte avoit nommé dix Pachas pour aller combattre & chaſſer de la Syrie les troupes d'Egypte. Ils ajoutent que ces Pachas ſont en marche; que l'Emir Youſouf, Prince Druſe, a reçu ordre du Grand Seigneur de paſſer avec eux au Caire; que le nouveau Gouverneur de Seyde eſt arrivé en Syrie: que ſur cet avis les troupes d'Ali-Bey ſont ſorties de cette Ville, & qu'il n'y eſt reſté que celles du Cheïk Daher.

Les différentes lettres que l'on a reçues de Caramanie portent que le Muſſelim de Caramont a eu ordre de marcher avec toutes ſes forces contre l'Aga de Mont & celui de Salephi: de s'aſſurer de leurs perſonnes & de les envoyer à Conſtantinople, où l'on en fera une punition exemplaire, à cauſe du refus qu'ils firent, l'année derniere, de retourner, avec leurs troupes, à l'armée du Grand Viſir.

Le nouveau Pacha de Salonique a rétabli, par ſa ſévérité, le calme dans cette Ville. Il a fait étrangler, à ſon arrivée, quelques mutins qui troubloient la tranquillité publique; & le commerce qui étoit ſuſpendu a repris toute ſon activité.

De Warſovie, le 14 Mars 1772.

On écrit de Courlande que la Nobleſſe de ce Duché a proteſté contre la diſſolution du mariage du Duc de Biren avec la Princeſſe Caroline-Louiſe de Waldeck, & contre les ſuites que cette diſſolution pourroit avoir.

De Dantzick, le 11 Avril 1772.

On mande de Warſovie qu'il regne à Ujardow, Village appartenant au Roi, une fievre pourprée qui a déja enlevé beaucoup de monde. Cette maladie s'eſt communiquée aux Soldats de la Garde de Sa Majeſté Polonoiſe qui ſont de ſervice à l'Hôtel des Cadets.

Le ſieur Meczewski eſt entré en Lithuanie, à la tête de deux cens Ingénieurs Ruſſes. Les vivres & les fourrages que les Lithuaniens ſont forcés de fournir pour les magaſins des Ruſſes, ſuffiroient à une armée de quarante mille hommes.

Tous les Officiers Pruſſiens qui demeurent en cette Ville, & même ceux qui ſont chargés des enrôlemens, viennent de recevoir ordre de ſe rendre à Konigſberg, pour le 15 de ce mois.

On prétend que le Corps de troupes qui tient le Château de Cracovie bloqué, & qui monte à plus de dix mille hommes, y compris les troupes du Roi de Pologne, commence à ſouffrir de la diſette de vivres. Ce bruit eſt d'autant plus vraiſemblable, que les Ruſſes avoient épuiſé le Palatinat de Cracovie, pour former les magaſins immenſes que les Confédérés ont trouvés dans le Château.

De Stockolm, le 10 Avril 1772.

Le Roi vient de fixer au 29 du mois prochain le jour de ſon Couronnement. Cette cérémonie tant déſirée auroit eu lieu depuis longtemps, ſi l'on avoit ſuivi le vœu de Sa Majeſté; mais le refus qu'ont fait les Etats de conſentir à procéder au Couronnement, à l'époque que le Roi avoit donnée, les longs débats concernant l'Acte d'Aſſurance, la diviſion entre les Ordres inférieurs & celui de la Nobleſſe, enfin la rigueur de la ſaiſon n'ont pas permis de s'occuper plutôt de cet objet.

On avoit beaucoup parlé, au commencement de la Diete, du mariage du Prince Charles avec la Princeſſe Philippine Schwedt. Le Comité Secret s'en eſt longtemps occupé; mais il vient de s'y oppoſer. Il fonde ſon refus ſur la ſituation préſente des finances de la Couronne, qui ne permet pas d'aſſigner à ce Prince un traitement proportionné à ſon rang.

On ſe rappelle que, dans les premiers jours de l'aſſemblée de cette Diete, le Roi, touché des malheurs dans leſquels la diviſion précipitoit ſes Sujets, avoit porté ſon attention à en détruire le germe. Une des principales conditions de la conciliation des partis étoit qu'il ſeroit accordé aux *Bonnets* (le parti de l'oppoſition; le contraire eſt celui des *Chapeaux*) ſix places dans le Sénat. Ils les ont déjà obtenues; ſans que la tranquillité paroiſſe encore entierement rétablie. La Députation Secrete, chargée de l'examen de la conduite du Sénat, s'eſt aſſemblée pluſieurs fois à ce ſujet. Les dernieres ſéances ont été fort tumultueuſes. Il en a réſulté quatre opinions différentes, l'une pour congédier tous les anciens Sénateurs, une autre pour les conſerver tous, une troiſieme pour en renvoyer trois & une quatrieme enfin pour en exclure deux. Tous ces avis vont être portés à la déciſion des Etats.

Il reſte dans le Sénat une place vacante. Elle ſera occupée par le Sénateur Baron d'Uben, le dernier de ceux qui furent dépoſés en

Digitized by Google

1769. Le Comité Secret vient de le nommer à l'emploi de Préſident du College de la Chancellerie, & il lui falloit encore l'agrément des Etats qui ont donné leur approbation à ce choix. La forme du Gouvernement attribue au Roi la nomination à cet emploi; mais les Etats aſſemblés en 1751 s'approprierent le droit d'en diſpoſer eux-mêmes. Les principales fonctions du College de la Chancellerie ſont de connoître des affaires étrangeres. Le Préſident, qui eſt toujours un Sénateur, eſt Miniſtre de ce Département. Le Vice-Préſident, qui eſt également un Sénateur, eſt nommé par le Roi. C'eſt le Comte de Scheffer qui remplit ce dernier poſte.

Le Roi ſe rendra à Eckholmſund pour y paſſer les Fêtes de Pâques. Le Prince Charles eſt revenu de ſon Château de Roſeſberg à cauſe de quelques accès de fievre qu'il a reſſentis.

La diſette eſt extrême dans les Provinces. On continue d'en recevoir les détails les plus affligeans. La farine faite avec de l'écorce de ſapin ou de boulot eſt, dans pluſieurs endroits, la ſeule nourriture du Peuple. Les ſecours auront d'autant plus de peine à y pénétrer, que la mer eſt encore fermée par les glaces, & que le dégel & la pluie commencent à rompre les chemins de terre & les rendent impraticables. Deux mille tonneaux de ſeigle que le Gouvernement a fait partir pour la Dalécarlie ſont arrêtés à quelque diſtance de cette Ville & n'ont pu pénétrer plus loin.

Le 4 de ce mois, l'Ordre des Payſans approuva l'avis du Comité Secret d'augmenter les revenus de la Reine Mere & celui de la Députation de Juſtice, dont on a parlé précédemment, concernant la nomination faite par le feu Roi à la place de Curé de la grande Egliſe de Stockholm. Le 8, l'Ordre de la Nobleſſe délibéra ſur un Etat de dépenſe, pour l'année courante, dreſſé par le Comité Secret & qu'il a fait imprimer. Il y eut beaucoup de diſcuſſions ſur cette matiere. Pluſieurs Gentilshommes ſoutinrent que cet Etat contenoit des erreurs notables; que l'affectation de préſenter au Peuple une maſſe de dettes exagérées & augmentées depuis la derniere Diete, dévoiloit le deſſein de décrier la précédente adminiſtration. A cet état, un des Membres en oppoſa un autre qu'il avoit dreſſé & qui differe beaucoup de celui du Comité Secret. Ce Mémoire trouva des partiſans, & les deux Pieces furent envoyées au Comité Secret. L'Ordre du Clergé ayant approuvé, ainſi que les deux Ordres inférieurs, l'avis de la Députation de Juſtice touchant la nomination faite par le feu Roi à la place de Curé de Saint Nicolas, ou de la grande Egliſe, le Docteur Herweger, qui en étoit pourvu, eſt forcé de la quitter, malgré les réclamations de ſes Paroiſſiens. Cette affaire fait d'autant plus d'éclat qu'elle eſt ſans exemple dans cette Monarchie. Le même jour, la Députation Secrete déféra aux Etats les obſervations qu'elle a faites ſur la conduite des Sénateurs nommés à la derniere Diete. Les Comtes Wallwick & de Saint-Clair n'y ſont pas compris. Les trois Ordres inférieurs employerent toute la journée à faire lecture de ces Actes. On s'occupa également d'un avis de la Députation de Juſtice ſur une affaire qui intéreſſe le Sénat. Il parut en 1770 un Ecrit ſéditieux intitulé: *Eclaircissemens pour le Peuple Suédois*. Les perquiſitions contre l'Auteur de ce Libelle ayant été inutiles, & l'Imprimeur s'étant obſtiné à ne vouloir point le faire connoître, il ſe trouva dans le cas prévu par l'Edit ſur la liberté de la preſſe, rendu en 1765. Cet Edit ſtatue que l'Imprimeur de tout Ecrit repréhenſible doit en faire connoître l'Auteur, ou ſubir lui-même la peine prononcée contre le dernier. Le Sénat le condamna en conſéquence à être pendant quinze jours en priſon au pain & à l'eau. La Députation de Juſtice a déſapprouvé cette déciſion & a condamné chacun des Sénateurs qui l'ont portée, à payer à l'Imprimeur une ſomme de 6000 dahlers de cuivre (environ 1000 liv. ſelon le cours du Change). Les Ordres doivent donner inceſſamment leur déciſion ſur cette affaire.

De Copenhague, le 14 Avril 1772.

Les Membres de la Commiſſion extraordinaire chargée du procès des priſonniers d'Etat ayant prêté ſerment, dès le commencement, de garder un ſecret impénétrable ſur les objets ſoumis à leur examen, on n'a pu ſçavoir avec certitude ce qui s'étoit paſſé dans leurs ſéances; mais il a tranſpiré dans le public quelques particularités de leur aſſemblée du 6. On prétend que le mariage de la Reine Caroline-Mathilde avec le Roi a été caſſé. La Cour n'a point encore publié cette ſentence; mais perſonne ne doute ici de la vérité de cette nouvelle. L'Avocat Bangh lut les accuſations portées contre la Reine, & le Procureur Général Uldahl parla en ſa faveur. Son Diſcours fut long, éloquent & ſi pathétique, qu'il arracha des larmes à toute l'aſſemblée. Les Juges agiterent cinq queſtions ſur leſquelles ils devoient prononcer. 1°. Comment faire le divorce? 2°. Quel titre donner à la Reine après la diſſolution du mariage? 3°. Quelle conduite devoit-on obſerver à l'égard de la jeune Princeſſe? 4°. Quelle penſion devoit-on accorder à la Reine? 5°. Quel lieu fixer pour ſon ſéjour? Ces queſtions occaſionnerent de longs débâts. Le Chevalier Keith, Miniſtre d'Angleterre, ſe tranſporta auprès de cette Princeſſe, & il eut deux conférences fort longues avec Sa Majeſté; mais on en ignore l'objet & le reſultat. Les trois Dames qui doivent accompagner la Reine au Château d'Ahlbourg, en Jutlande, ont promis, ſous ſerment, de ne point s'abſenter après huit heures du ſoir en été & après ſix en hiver. Les perſonnes qui compoſeront ſa Cour, ſont au nombre de ſoi-

Digitized by Google

xante ; leurs appointemens & les autres frais sont fixés à 40, 000 rixdales par année.

On est impatient de sçavoir le sort des autres prisonniers. Il paroît que leur sentence sera bientôt prononcée. Leur cause a été plaidée, avant-hier, devant la grande Commission assemblée au Château. Le Fiscal Général Vjvet a pris des conclusions contr'eux ; le Procureur Général Uldahl & l'Avocat Bangh ont commencé leurs plaidoieries en leur faveur.

Le 8 de ce mois, le Roi & le Prince Frédéric assisterent à l'Opéra Italien. Le lendemain, il y eut bal à la Cour, & le soir, on joua une Piece de Metastase en présence du Roi & du Prince Frédéric. Ces deux Princes se sont rendus, le 11, en carrosse de parade, au nouveau Holm, d'où ils ont été conduits, dans une Chaloupe, au vieux Holm, pour y voir lancer à l'eau deux nouveaux Vaisseaux de guerre de soixante canons. Le Roi & le Prince son frere ont pris aussi le divertissement de la promenade sur l'eau.

Le Conseiller d'Etat & premier Médecin Berger a été nommé Directeur de l'Hôpital, à la place du Professeur du même nom, actuellement prisonnier.

Le 17 du mois dernier, la mer étoit tellement prise de glaces à trois milles de cette Ville, vers l'Isle de Huene & la côte de Scanie, qu'on pouvoit y passer à pied. C'est la troisieme année que l'hiver dure si longtemps dans ce Pays ; il a été plus rude l'année derniere, & un peu moins il y a deux ans.

Les trois Frégates destinées à garder la rade de cette Ville au passage du Sund & au grand Berh, ont mis à la voile, ces jours derniers.

Par une nouvelle Ordonnance, il est enjoint aux Officiers de ne porter d'autres habits que leurs uniformes. On leur interdit en même temps l'usage des cannes longues & des épées d'acier. Il leur est défendu de tenir la banque du Pharaon ou d'y ponter dans les Académies de Jeu. L'Officier qui tiendra la banque sera cassé dès la premiere fois ; celui qui pontera, sera puni de quelques mois de prison, & seroit également cassé s'il récidivoit.

De Dreste, le 7 Avril 1772.

Le sieur Rochon de Chabanes, ci-devant Chargé des Affaires de Sa Majesté Très-Chrétienne à cette Cour, est parti d'ici, hier, pour se rendre à Versailles.

De Lisbonne, le 7 Avril 1772.

On a ressenti ici, dans la nuit du 5 au 6 de ce mois, vers minuit, un tremblement de terre qui a duré environ deux minutes. Le temps étoit serein, le ciel étoilé, l'air tranquille & calme ; le mouvement étoit du Sud au Nord, avec des vibrations égales, vives & continues ; mais sans élancement de bas en haut. On a entendu un bruit souterrein qui n'a cessé que vers la fin des secousses.

De Florence, le 4 Avril 1772.

On a dépêché, avant-hier, au Grand Duc qui est à Sienne, un exprès, pour l'informer d'une indisposition survenue à l'Archiduc Ferdinand, Prince de Toscane.

Le Grand-Duc a réduit le nombre des jours de gala à trois seulement, c'est-à-dire, au premier de l'an, à Pâques & à la Fête de Saint Jean-Baptiste, Protecteur de cette Ville.

De Turin, le 15 Mars 1772.

Le Roi vient d'accorder une pension de 1600 liv. au sieur Givanetti, Négociant de cette Ville, à cause de sa nombreuse famille : il a dix-neuf enfans vivans, & sa femme est enceinte pour la vingt-quatrieme fois.

De Londres, le 22 Avril 1772.

Avant-hier, le Lord-Maire, en allant à l'Eglise de Saint Bride & en revenant à la Maison de Ville, fut insulté par la Populace. Il fut hué pendant tout le chemin & on lui fit des reproches sur la cherté du pain. A Ludgate-Hill, il reçut une orange au visage, & au cimetiere Saint Nicolas, on jetta un pain moisi dans son carrosse.

Il vient de mourir à Usk, dans le Comté de Montmouth, un particulier remarquable par la grosseur prodigieuse de son corps ; il se nommoit Philippe Mason. Son poignet avoit onze pouces de circonférence ; le bras, auprès de l'épaule, vingt-un ; la poitrine, cinq pieds ; le ventre, six, la cuisse trois pieds un pouce ; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il étoit d'une extrême agilité.

On a vu, il y a quelque temps, dans cette Capitale, une Négresse blanche, née d'un pere & d'une mere noirs ; elle vient de mourir à Kidderminster.

La Chambre des Communes est actuellement occupée d'un Bill pour faire observer plus strictement les jours de Fêtes. Ce Bill rappelle & confirme les réglemens portés sous les Regnes précédens, par lesquels il étoit défendu, sous différentes peines, d'exercer aucun métier, de vendre ou acheter, les jours de Fêtes. Le nouveau Bill entre dans de plus grands détails à ce sujet & porte, entr'autres choses, que dorénavant toute personne qui sera volée en voyageant un jour de Fête ne pourra intenter aucune action contre le District où le vol se sera commis : le District n'en sera pas moins obligé de faire des poursuites contre les voleurs.

Dans

Digitized by Google

Dans la séance du 15 de ce mois, le Lord Clive protesta qu'il n'avoit aucun reproche à se faire, relativement à la fin tragique de plusieurs Nababs qui avoient péri, les uns par le fer, les autres par le poison, & qu'il ne les avoit jamais attaqués que dans le champ d'honneur & l'épée à la main. Quant à sa fortune, il dit que la maniere dont il l'avoit acquise n'étoit pas moins honorable pour lui; qu'il s'étoit enrichi, à la tête des Armées & par la générosité des Princes Orientaux qui l'avoient comblé de présens, dont cependant il n'avoit pas accepté la dixieme partie. Ce Lord eut une altercation avec le sieur Sullivan. Il déclara qu'il avoit reçu une lettre d'un des Membres du Conseil, datée du mois d'Avril 1771, qui est le premier de l'année dans le Bengale; que cet Officier l'assuroit que les revenus de la Surintendance des Finances, dans le Bengale seulement, sans y comprendre Bahar, avoient souffert un déficit de 416,000 liv. sterl. que l'on ne comptoit en recouvrer que 102,500 liv. sterl. & que les dépenses civiles & militaires de l'année montoient à la somme exorbitante de 1,766,000 liv. sterl. ce qui auroit les suites les plus fâcheuses. Le Lord Clive reprocha aux Directeurs, particulierement au sieur Sullivan, de n'avoir jamais eu la moindre idée des affaires de la Compagnie: il dit qu'on n'avoit d'autre ressource, pour donner la somme qu'on avoit promise, que de retrancher au Grand Mogol sa pension, & au Nabab son subside; ce qui ne pourroit se faire, sans violer ouvertement les traités les plus solemnels.

Extrait d'une Lettre de Bury-Saint-Edmond.

La Populace ayant marqué beaucoup de mécontentement, à cause de la cherté excessive des denrées, nos Magistrats ont assemblé les Bourgeois & les Marchands à qui ils ont proposé une souscription pour en faire baisser le prix. La proposition ayant été acceptée, on a formé une somme considérable, avec laquelle on a acheté du bled, & l'on en a vendu la farine aux Pauvres, à un schelin les 14 liv. On espéroit que cette libéralité appaiseroit le tumulte; mais les mutins se sont de nouveau assemblés au nombre de sept à huit cens: ils sont entrés dans la Ville au son des tambours: ils ont forcé un Marchand de dreche de leur vendre son bled au-dessous de sa valeur, ont bu chez lui quatre mesures de bierre, & ils ont ensuite exercé les mêmes violences chez d'autres Marchands. Ils ont arrêté, dans le chemin, des comestibles destinés pour le marché de Londres. Ces excès ont fait prendre à nos Fermiers la résolution de ne nous envoyer des provisions que lorsque le calme sera rétabli, & les Bouchers refusent d'étaler de la viande, dans la crainte qu'elle ne soit enlevée. Si ces troubles ne s'appaisent, nous nous trouverons réduits aux plus affreuses extrémités.

De La Haye, le 24 Avril 1772.

On a lancé à l'eau, le 17 de ce mois, à Roterdam, le Vaisseau *la Junon*, d'environ quatre cens tonneaux, appartenant à la Compagnie des Indes.

Un particulier avoit fait à Nieuport, en Flandre, des amas considérables de grains. Le peuple qui souffroit de la disette, s'est ameuté autour de ses magasins, les a forcés, & a partagé le bled & les autres provisions qu'il y a trouvés: il a conduit ensuite le propriétaire au bord de la mer, & l'a abandonné au gré des flots, dans une Chaloupe, sans provisions.

On assure que la disette qui regne en Norwege, est si affreuse dans plusieurs endroits, qu'on y fait moudre des écorces d'arbres pour tenir lieu de la farine de seigle. On est réduit à la même extrémité dans quelques contrées de l'Allemagne. D'après un état de tous les grains qu'on est actuellement occupé à tirer du Nord & de différens autres côtés, on prévoit que ces grains joints à ceux de la récolte prochaine, produiront une abondance qui fera oublier la disette qu'on éprouve actuellement, & qui pourra même éloigner désormais de semblables malheurs.

On vient de faire, à Hambourg, un réglement portant que tout Banqueroutier qui ne paiera pas 40, 60 & 80 pour cent ne sera pas déchargé; que les curateurs seront tenus de prêter serment, & que chaque créancier pourra demander un autre teneur de livres, quand celui qui aura été accepté par le curateur lui paroîtra suspect.

Actions. Indes Orientales, 339 ½. Indes Occidentales, 38 ¼. Banque 4 ¾ pour 100.

De Marseille, le 24 Avril 1772.

La Chambre du Commerce vient d'avertir les Négocians de cette Ville que la Frégate *l'Athalante* & la Corvette *la Fleche*, destinées à protéger notre navigation dans les Mers du Levant, donneront l'escorte à tous les Bâtimens qui voudront en profiter. Elles doivent partir la semaine prochaine.

Après les plus beaux jours, un froid subit, précédé d'un vent du Nord très-violent, a détruit une partie des espérances du Laboureur. Les seigles ont péri: les vergers & les vignobles ont beaucoup souffert. C'est la quatrieme année que notre Territoire éprouve la même intempérie dans cette saison. On écrit de Nismes que, dans le même temps, un orage mêlé de grêle, y a causé quelques dommages.

Sur un rocher isolé, situé à l'extrémité du Territoire d'Aix, dans un lieu appellé en Provençal *lou Castral* ou *lou Castellar*, ce qui répond au mot Latin *Castra*, on a découvert un

Digitized by Google

camp fortifié. Les ouvrages qui l'environnent paroiſſent indiquer qu'il a ſervi aux Romains, & l'on conjecture qu'il a été formé par Marius.

De Verſailles, le 2 Mai 1772.

Sa Majeſté, accompagnée de la Famille Royale, chaſſa le vol, le 30 du mois dernier.

Les Hautbois de la Chambre du Roi exécuterent, au lever de Sa Majeſté, le 1er de ce mois, ſuivant l'uſage, pluſieurs Morceaux de Symphonie.

Le Roi ſoupa, le même jour, à ſon grand couvert. Les Muſiciens de Sa Majeſté exécuterent, pendant le repas, différens Morceaux de Muſique, ſous la conduite du ſieur de Bury, Surintendant de la Muſique, en ſurvivance du ſieur Rebel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Adminiſtrateur Général de l'Académie Royale de Muſique.

La Comteſſe de Canillac a eu l'honneur d'être préſentée, ce même jour, à Sa Majeſté, ainſi qu'à la Famille Royale, par la Comteſſe de Montboiſſier.

Les Evêques de Valence & de Périgueux ont prêté ſerment entre les mains du Roi, le 2 de ce mois.

De Paris, le 4 Mai 1772.

On mande de Montauban qu'on y a eſſuyé, le 18 du mois dernier, un orage très-violent. La pluie eſt tombée avec tant d'abondance, qu'en moins d'une demi-heure, les rues de la Ville & la plupart des maiſons étoient remplies d'eau. La grêle qui a ſuivi cette pluie a fait de grands ravages dans la campagne: les grains étoient de la groſſeur d'une noix.

Le ſieur de la Galaiziere, Intendant de Lorraine, ayant reconnu que l'uſage des pieges employés pour la deſtruction des loups, étoit ſujet à bien des inconvéniens, a pris le parti de faire diſtribuer des gratifications à ceux qui tueroient de ces animaux. Ses ſoins ont eu le plus grand ſuccès, & l'on en a détruit cinq cens douze en Lorraine, pendant l'année derniere.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres tint ſon aſſemblée publique, le 28 du mois dernier. Le ſieur le Beau, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la ſéance en annonçant que le Prix, dont le Sujet étoit un *examen critique des anciens Hiſtoriens d'Alexandre le Grand*, avoit été adjugé au Mémoire du ſieur de Sainte-Croix. Enſuite il annonça que l'Académie propoſoit pour Sujet du Prix de la Saint-Martin de l'année 1773, d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Minerve chez les différens Peuples de la Grece & de l'Italie; quelles furent l'origine & les raiſons de ces attributs?* L'Académie invite les Auteurs à rechercher *quels ont été les Temples, les Statues, les Tableaux célebres de cette Divinité, & les Artiſtes qui ſe ſont illuſtrés par ces ouvrages.* Le ſieur le Beau lut enſuite les Eloges Hiſtoriques des ſieurs Gibert & Schœpflin. Cette lecture fut ſuivie 1°. de celle, d'un Mémoire *ſur l'origine de la Nobleſſe en France*, par le ſieur Deformeaux; 2°. d'une Diſſertation *ſur les Jeux Néméens*, par le ſieur de Villoiſon; 3°. de *Recherches ſur l'origine des Chevaliers de l'Etoile*, par le ſieur Dacier.

Le ſieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, ayant calculé l'orbite de la Comete qui a été obſervée à Limoges, le 8 Mars, & enſuite à Paris, juſqu'au 3 Avril, a trouvé les réſultats ſuivans. Lieu du nœud, 8 ſignes, 11 degrés, 43 minutes; inclinaiſon de l'orbite, 19 degrés; lieu du périhélie, 5 ſignes, 18 degrés, 6 minutes. Le 18 Février, à 20 heures, 51 minutes, temps moyen, à Paris; diſtance périhélie, 1018, la diſtance moyenne du Soleil à la terre étant de 1000. Le mouvement de cette Comete eſt direct; c'eſt la ſoixantieme que les Aſtronomes aient calculée, de maniere à pouvoir les reconnoître, lorſqu'elles reparoîtront. Parmi les ſoixante, il n'y en a que trois dont les périodes ſoient déjà connues; celle de 1556, qu'on attend pour 1848, celle de 1759, qu'on attend pour 1834, & celle de 1661 pour 1789.

Cours des Effets Commerçables, le 2 Mai.

ACTIONS des Indes . .	1125 liv.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
1er tirage	466

Les autres Effets ſans prix fixe.

Feuil, Libraire, rue des Cordeliers, vient de mettre en vente le Numéro IV de la *Nature Conſidérée*. —— On trouve chez Gueſſier, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, le Tome IIIe de *l'Obſervateur François à Londres*. —— Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, vient de mettre en vente les Tom. XX & XXI du *Grand Vocabulaire François*. in-4°. —— On trouve chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la *Géographie Univerſelle à l'uſage des Colleges, par M. Robert, Profeſſeur de Philoſophie au College de Châlons-ſur-Saone*. Prix 5 liv. 12 ſ. relié. *L'Iliade d'Homere traduite en Vers avec des Remarques & un Diſcours ſur Homere, augmentée d'un Examen de la Philoſophie d'Homere*, par M. de Rochefort, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. 3 Vol. Petit papier broch. 12 liv. & grand papier 18 liv. —— *Avis aux Grands & aux Riches* ſur la maniere dont ils doivent ſe conduire dans leurs maladies. 1 Vol. in-8°. Chez Ph. D. Pierres, Lib. rue Saint-Jacques. —— On trouve chez Bonnet, rue Galande, Place Maubert, une Eſtampe en maniere de crayon rouge dont le Sujet eſt la *Béatification de la Baronne de Chantal*. Prix 1 liv. 4 ſ. —— *Vue d'un Naufrage*, gravé, d'après M. Vernet, par Flipart. Prix 8 liv. Chez Flipart, rue d'Enfer, près la Place Saint-Michel.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 8 MAI 1772.

De Smyrne, le 28 Février 1772.

ON a reçu dans cette Ville des Copies du Manifeſte, en Langue Arabe, qu'Ali-Bey adreſſa aux habitans de Damas lorſqu'il envoya une armée contre cette Ville. Cette piece ſinguliere eſt conçue en ces termes.

« Par la déciſion reſpectable du Divan (1) de l'illuſtre Ville du Caire, dont Dieu libéral & bienfaiſant veuille prolonger l'honneur & la gloire, par ſa ſainte protection, pendant une longue étendue de ſiecles, & par ordre de celui qui fait régner la juſtice & la ſûreté, qui comble de graces & de bienfaits les habitans des Villes & des campagnes, ennemi mortel des tyrans & des impies, Prince des Princes, Grand des Grands, favoriſé des graces de Dieu, dépoſitaire de l'auguſte Etendard Impérial, l'Emir (2) *Ali Bey*, ci-devant Commandant de la Caravane des Pelerins de la Mecque & actuellement Caïmacan (3) dont Dieu veuille accroître la gloire & les jours; louanges ſoient rendues à Dieu bienfaiſant, qui donne la vie aux os pourris, qui a ſanctifié & exalté les lieux Saints (4), qui a ordonné de rendre juſtice à tout le monde; qui a menacé de la mort l'homme injuſte; qui a dit dans ſon Livre Divin (5): *qu'il n'aime point les oppreſſeurs, qu'il n'approuve point les œuvres des méchans & qu'il ne faut point s'arrêter du ſort des impies*; prieres & bénédictions ſoient offertes à ſon bien aimé & fidele Prophete, qui a dit (& ſa parole eſt infaillible) que *l'injuſte périra*: ſalut à ſes parens & à ſes compagnons qui ont exalté & étendu ſa Religion.

» Salut & aſſurance de ſûreté, d'abondance & de toutes ſortes de graces pour jamais au vénérable corps des Gens de Loi (6) de la Ville de Damas, tant à ceux qui ſont en exercice qu'à ceux qui ſont occupés à expliquer les points de la Loi du plus grand des hommes (7), aux Juges particuliers, aux Commandans & aux gens en place: aux Grands & aux perſonnes diſtinguées, & généralement à tout le Peuple de la Ville de Damas, ſur laquelle Dieu veuille répandre les plus abondantes graces & bénédictions & faire briller la lumiere de la juſtice & de ſes commandemens, en la délivrant de l'oppreſſeur & de l'oppreſſion.

» Vous ſçavez que l'obſervance de la Loi ne peut pas ſubſiſter avec l'erreur. Cependant vous êtes informés de tout ce qu'Oſman Pacha (8) a fait, ſoit chez vous, ſoit ailleurs, tant par les vexations que par ſon ignorance: qu'il a chagriné & molesté grievement les Pélerins de la Mecque, en les faiſant inſulter & rançonner par des ſcélérats de ſon parti: qu'il a fait violence aux Etrangers & aux Commerçans; qu'il a perſécuté les habitans des Saints Lieux & répandu l'horreur dans les deux ſacrés (9) Sanctuaires; enfin qu'il a violé les devoirs de la Religion & qu'il s'eſt comporté d'une maniere indigne envers les Muſulmans. Or, *comme celui que l'œil de l'homme ne peut voir, a déclaré dans ſon Saint Livre, que ceux qui tranſgreſſent ainſi ſes Commandemens ſont des infidéles & des prévaricateurs de la Loi*; dès que nous avons été informés de tout ce qui vient d'être rapporté ci-deſſus & que cet impie avoit profané la Terre Sainte (10), nous avons cru devoir travailler à réprimer ſes déportemens, comme nous avons commencé de faire l'année derniere, pour les mauvais traitemens qu'il avoit faits à certaines perſonnes. & à purger votre Pays d'un pareil monſtre, pour faire triompher la Religion & encourager les vrais Croyans; notre plus grand ſoin & notre plus grande ſollicitude devant être de l'empêcher de nuire à la Terre Sainte & à ſes Pélerins, conformément à ce paſſage du Hadiſſe (11) qui dit: *il vous eſt arrivé ce qui eſt arrivé*

(1) *Conſeil.*
(2) *Prince.*
(3) *Lieutenant du Grand Seigneur en l'abſence du Viſir.*
(4) *Les Moſquées & autres lieux révérés à la Mecque & à Medine.*
(5) *Le Koran, que nous appellons improprement l'Alcoran*: il eſt un Article.
(6) *Les Prêtres, les Docteurs & les Juges.*
(7) *Mahomet.*
(8) *Pacha de Damas, ennemi perſonnel d'Ali-Bey.*
(9) *La Mecque & Medine.*
(10) *Jéruſalem & ſes dépendances.*
(11) *Les explications données par Mahomet.*

Digitized by Google

» rivé à vos femmes; de plus nous sommes informés » de ce qu'il a fait, à Gaze, aux Gens de Loi qu'il » a traités de la manière la plus cruelle & la plus igno- » minieuse, au point de les faire enterrer tout vivans » jusqu'à la moitié du corps, ce qui est contre le pa- » ſage du houdii (12) portant que Dieu a dit: *qui- » conque persécutera un tems mes amis, je le persécuterai » aussi & je lui ferai la guerre.* Or il n'y a point de » doute que les Gens de Loi ne soient les amis de » Dieu, après ce que le même en dit dans son Livre » des Rois (13) en parlant de Dieu, sçavoir que » *Dieu a des ménagemens pour les Gens de Loi, ses » serviteurs.* Si donc vous ne confentez pas à tous ces » desordres & si vous n'êtes pas en état de les réprimer, » nous le ferons & nous espérons les faire, avec le » secours de Dieu. Nous avons consulté à cet effet, les » chefs des quatre opinions orthodoxes; ils nous ont » répondu que Dieu, qui est le meilleur des Maîtres, » exigeoit de nous cette vengeance. Sur quoi, après » l'avoir prié de faire triompher la Religion de Ma- » homet par le moyen d'Ali, nous avons fait les plus » grands efforts pour cet effet, notre sainte volonté, & » nous avons fait marcher une armée aguerrie pour » détruire le persécuteur & protéger les persécutés; » pour défendre les Lieux saints & pour distinguer » les innocens d'avec les coupables. Or, notre in- » tention est que vous abandonniez le parti des im- » piés qui vous vous êtes attaché entièrement d'eux, » parceque celui de vous qui les fréquentera sera re- » gardé comme leur partisan, & que vous fassiez les » plus grands efforts pour prévenir les malheurs qui » vous menacent & pour vous procurer ce qui peut » faire regner parmi vous la justice & la tranquillité. » Ce sera nous informais qui établirons le Chef de la » Caravane de Damas pour la Mecque pour conduire » & protéger ceux qui vont visiter la Maison de Dieu » (14) Si joignez-vous à nous pour faire le bien & » pour exterminer le malfaiteur, conformément à ce » Commandement de Dieu qui dit: *favorisez la juſ- » tice & la crainte du Seigneur, & non le crime & la » désobéissance à ses ordres. Dieu libéral & victorieux » donnera la victoire à celui qui cherchera la justice & » la paix.* Nous vous demandons votre concours pour » une bonne œuvre, & nous vous avertissons de ne » plus donner retraite dans votre Pays à ce tyran. Nos » troupes sont en marche: la colere & la vengeance » Divine les accompagneront; mettez au plutot vos » biens & vos effets en sûreté, & ne ouffrez pas qu'il » reste plus longtemps au milieu de vos femmes & de » vos enfans; c'est le sentiment des Gens de Loi & » des Grands.

» Que la protection de Dieu & la notre soient sur » les présens & les absens d'entre vous sur les naturels » du Pays & sur les étrangers, sur les libres & sur les » esclaves. Que la volonté de Dieu s'accomplisse con- » formément à ses Divins Décrets, que le bien se » fasse, & que les difficultés s'applanissent moyen- » nant sa Divine grace. Salut. »

(12) *Chapitre du Koran ainsi nommé du Patriarche Houd ou Houd, appellé par les Hébreux* Hebet.

(13) *Les noms de Dieu.*

(14) *Le Temple de la Mecque nommé la Kaaba.*

Le Bey, qui commande à Seyde (Sidon) ayant découvert le complot formé par quelques Soldats de la Garnison Egyptienne d'introduire, pendant la nuit, un Corps de troupes Druſes, a chaſſé cette milice de la Ville, & le Cheik Daher lui a envoyé, pour la remplacer, d'autres troupes qui ont paſſé par cette Ville où elles ont commis quelques déſordres.

Ali Bey a fait remercier Abbas-Achmet Cheik, Gouverneur de cette Ville, de la belle jument de race Arabe que ce dernier lui a envoyée en preſent & dont il lui a donné la Généalogie. Il lui a fait faire en même temps des complimens ſur la part que ce Cheik a eue à la victoire remportée, le 21 Octobre, ſur les Druſes, commandés par l'Emir Youſouf (Joſeph) attaché au parti d'Oſman, Pacha de Damas.

L'Emir Manſour, oncle de ce dernier & allié d'Ali-Bey, a envoyé, ainſi qu'on l'a dit précédemment, Petrous Edde Aga, Douanier de Barut, à Acre, pour conclure le Traité de paix, convenu au puits de Salomon, entre les Cheiks des Mutualis, amis d'Ali-Bey & les Princes Druſes. Cette négociation traîne ſi fort en longueur qu'on doute du ſuccès. Le Cheik Daher demande, au nom d'Ali-Bey, 1°. que l'Emir Manſour ſoit reconnu pour Chef de la Nation Druſe & que l'Emir Youſouf, ſon neveu, ſoit deſtitué de toute autorité & réduit à la ſimple condition d'homme privé; 2°. que les Druſes paient à Ali deux années de Miri (Tribut) en 300 bouſſes, pour les frais de la dernière campagne; 3°. qu'ils prennent les armes & ſe joignent aux troupes d'Ali Bey pour marcher enſemble à la conquête de Tripoli, de Lataquie, d'Alep & de Damas.

On fait forger à Seyde trois mille haches & l'on préſume que c'eſt pour dévaſter les campagnes & couper les arbres des immenſes jardins de l'Emir Ali Gemblat, un des plus riches Princes Druſes qui s'oppoſe le plus à la paix & qui excite l'Emir Youſouf à continuer la guerre en promettant de fournir tout l'argent néceſſaire, comme il a fait la campagne dernière. Si cette dévaſtation a lieu, elle diminuera les revenus de cet Emir & le mettra dans l'impoſſibilité de faire vivre les nombreuſes familles des Payſans, ſes vaſſaux, qui lui ſervent de Soldats en temps de guerre.

Digitized by Google

De Larneca, dans l'Isle de Chypre, le 31 Janvier 1772.

Les temps orageux qui regnent depuis deux mois ont fait relâcher dans le Port de Limissot une douzaine de Bâtimens Francs de diverses nations, venant de Constantinople & de Barbarie pour l'Egypte, dont la plupart etoient endommagés dans leurs agrêts. On a sçu, par un de ces Navires, parti de Candie, que le Capitaine Cauvet, Commandant la Polacre *le Saint-Joseph*, avoit fait naufrage à Saint-Jean-d'Acre.

On avoit préparé, dès le commencement de l'année 1769, quinze mille quintaux de biscuit destinés à la subsistance des troupes. Comme le passage étoit gardé par l'Escadre Russe, ces provisions sont restées dans l'Isle, elles ont été transportées d'un Port à un autre & enfin elles ont été déposées à Nicosie dans le Beseistein, qui étoit une Eglise Collégiale de Saint Nicolas, lorsque les Chretiens possédoient l'Isle de Chypre & qui sert aujourd'hui de dépôt pour les marchandises des Négocians de cette Capitale. Ce biscuit s'est gâté. Le Pacha en a tiré un parti avantageux & l'on croit que la Porte ignore cette opération onéreuse aux habitans. Il le fait distribuer dans les seize Cadiliks (Districts) de l'Isle, aux Paysans, à condition qu'ils donneront à la nouvelle récolte une certaine mesure de bled. Les Evêques qui sont dans cette Isle, habitée par des Grecs, les Représentans du Peuple auroient pu s'opposer à cet arrangement; mais on leur a fait des avantages particuliers pour acheter leur consentement & leur silence.

De Vienne, le 18 Avril 1772.

La Cour a assisté, cette semaine, aux cérémonies consacrées par l'Eglise. Leurs Majestés & leur auguste Famille reçurent, Jeudi, la Communion Paschale des mains du Nonce du Pape. Après la Messe, l'Empereur lava les pieds à douze vieillards que Sa Majesté avoit auparavant servis à table, aidée dans cette fonction par l'Archiduc. L'âge réuni de ces vieillards formoit environ dix siecles. L'Impératrice Reine & les Archiducheſſe servirent également à table douze vieilles Femmes, dont une de quatre vingt quinze ans.

Charles de Bathyani, Prince du Saint Empire, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand'Croix de l'Ordre Royal Apostolique de Saint Etienne, Ministre des Conférences de Leurs Majestés Impériales & Royale, Chambellan, Feld-Maréchal de leurs armées, Colonel Propriétaire d'un Régiment de Dragons, est mort en cette Ville, le 15 de ce mois, à l'âge de soixante-quatorze ans. Après avoir été Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Berlin, il fut déclaré, au commencement du Regne de l'Impératrice-Reine, Ban de Croatie & Capitaine Général des Frontieres. Il conquit la Baviere en 1745; il passa ensuite dans les Pays-Bas, où il commanda les armées combinées. On lui conna, en 1748, l'important emploi d'Ajo, ou Gouverneur de l'Empereur aujourd'hui Régnant Adam-Wenceslas Comte de Bathyani, son neveu, & fils aîné du feu Comte de Bathyani, Palatin de Hongrie, lui succede dans sa dignité de Prince.

De Lisbonne, le 14 Avril 1772.

On a encore ressenti dans cette Ville des secousses de tremblement de terre, les 8 & 10 de ce mois. La secousse du 10 a été la plus forte; elle a eu lieu vers les sept heures du matin & n'a duré qu'un instant. Celle du 8, entre minuit & une heure, a été plus longue, mais moins vive. Toutes les deux avoient leur direction du Sud au Nord.

On éprouve depuis longtemps, dans cette Ville & aux environs, des temps horribles. Nous avons eu des pluies continuelles, de la grêle, des tempêtes, des ouragans. Le Peuple est réduit à un état deplorable.

De Madrid, le 21 Avril 1772.

Le Dimanche des Rameaux, Sa Majesté, accompagnée des Grands & des principaux Officiers de sa Maison, assista à la Benédiction des Palmes, qui fut faite par le Cardinal Patriarche, & ensuite à la Procession, à laquelle se trouverent aussi les Princes & les Infans. Après cette cérémonie, Sa Majesté en entendit la Messe & la Passion, qui furent chantées par la Musique de la Chapelle Royale. Le Mercredi Saint, le Roi & les Princes, ainsi que les Infans, virent la Procession, qui passa devant les balcons du Palais Royal; ils entenditent, dans leurs tribunes, les Ténebres, qui furent chantées par la Musique de la Chapelle Royale. Le Jeudi Saint, le Roi sortit de son appartement, & se rendit à la Chapelle Royale accompagné des Grands, des Majordomes & des autres Officiers de sa Maison; Sa Majesté assista à l'Office Divin, qui fut celebré par le Cardinal Patriarche. Après cette cérémonie, à laquelle les Princes & les Infans assisterent, dans leurs tri-

Digitized by Google

bunes, Sa Majesté retourna à son appartement, où Elle lava les pieds à treize Pauvres, & les servit à table. L'après-dîner, Sa Majesté, après avoir vu la Procession, ainsi que la Famille Royale, alla faire ses Stations, à pied, accompagnée des Grands & des Officiers de sa Maison; ensuite Elle entendit les Ténebres, qui furent chantées par la Musique de la Chapelle Royale. Le Vendredi Saint & le jour suivant, le Roi & toutes les Personnes Royales assisterent à l'Office, dans leurs tribunes. Avant-hier, jour de Pâques, le Roi se rendit, avec sa suite ordinaire, à la Chapelle Royale, où il entendit la Grand'Messe, qui fut célebrée par le Cardinal Patriarche; les Princes & les Infans l'entendirent, dans leurs tribunes. Hier, Sa Majesté assista à la Messe, qui fut chantée par la Musique de la Chapelle Royale, & entendit le Sermon sur la Résurrection, qui fut prononcé par le Pere Francisco Artalejo, de l'Ordre de Saint Augustin, Prédicateur de Sa Majesté.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Majorque Don Juan Diaz de la Guerra, Auditeur de Rotte pour la Couronne de Castille.

De Malaga, le 9 Avril 1772.

Dans la nuit du 14 de ce mois, un gros Bateau Espagnol, venant de Nerxa, chargé de charbon, s'est brisé contre la pointe du nouveau mole. De six hommes qui étoient sur ce Bateau, trois ont péri.

Le Roi vient de faire expédier à Don Juan de Urbina, Capitaine Général de la Côte & Royaume de Grenade, un ordre de fournir aux Gouverneurs des trois Présides Mineurs, en Afrique, sçavoir, Mellile, Penon de Velez & Alucemas, sur leur premiere requisition, toutes les troupes, les vivres & les munitions de guerre dont ils pourront avoir besoin pour la sûreté de ces Places. Il est enjoint en même temps à ces Gouverneurs de se tenir sur leurs gardes & de bien garnir leurs frontieres, sans néanmoins préjudicier à l'harmonie qui regne jusqu'à présent entre l'Espagne & l'Empereur de Maroc. En conséquence, on a déja embarqué, ces jours derniers, cent cinquante Fusiliers & une Compagnie de Grenadiers, trente Soldats du Corps Royal d'Artillerie, trois Ingénieurs, du canon, des boulets & d'autres munitions de guerre.

De Cadix, le 10 Avril 1772.

Nous avons appris par des lettres de Mogador, du 29 Février dernier, que les Négocians étrangers, établis à Safie & à Sainte-Croix, avoient reçu ordre de l'Empereur de Maroc d'évacuer ces deux Places dans le terme de quarante jours; que le premier de ces Ports avoit été accordé à la Compagnie Génoise exclusivement, sous l'obligation d'y recevoir tous les retours en marchandises que deux Juifs prépostés par ce Prince doivent acheter & livrer, pour son compte, à cette Compagnie, sans qu'on fasse mention de la qualité ni du prix de ces marchandises. Le second de ces Ports a été cédé à deux Juifs très-riches & à des conditions qu'on ignore. Cette nouvelle a fait beaucoup de sensation dans le commerce étranger établi en Barbarie, & l'on craint qu'il ne résulte un préjudice considérable d'une si étrange révolution.

On a ressenti, la nuit du 5 au 6, vers minuit & six minutes, une légere secousse de tremblement de terre, qui n'a heureusement causé aucun dommage. Elle a été sensible, à la même heure, au Port Sainte-Marie & à Saint-Lucar de Barrameda. On a observé que plusieurs pendules s'étoient arrêtées dans différentes maisons, dans le moment de l'ébranlement qui suivant les avis qu'on a reçus de divers endroits de la côte & de l'intérieur du Pays, paroît avoir été plus fort, à proportion de la proximité de la côte de Portugal.

De Veniſe, le 28 Mars 1772.

Les temps continuent d'être fort mauvais, & les débordemens des rivieres causent les plus grands dégâts dans la campagne.

De Florence, le 12 Avril 1772.

On a remarqué que, depuis trois ans, une partie de terrein, situé vers les collines du territoire de Pise, s'affaissoit insensiblement. Il s'y est formé, cette année, un creux de cinq à six toises de profondeur. Il y a sur les bords une fente peu considérable à la vérité; mais qui doit être très profonde, puisqu'en y jettant une pierre, on l'entend longtemps rouler, & qu'elle produit enfin un bruit qui fait croire qu'elle tombe dans des eaux souterreines. L'affaissement continue tous les jours, & il y a des parties qui ont baissé de dix toises. Cet événement a rendu impraticable un chemin public qui conduisoit à une Eglise voisine.

De Parme, le 18 Avril 1772.

Avant-hier, jour du Jeudi Saint, l'Infant & l'Infante firent la cérémonie du Lavement des pieds. L'après-midi, Leurs Altesses Royales, accompagnées des principales Personnes de la Cour, allerent, à pied, visiter plusieurs Eglises de cette Ville.

De

De Londres, le 17 Avril 1772.

On apprend, par les lettres du Bengale, qu'il y a une grande mortalité parmi les Soldats Européens de la Compagnie, & qu'elle a été occasionnée par l'usage immodéré des liqueurs fortes. Ce malheur provient d'une espece de monopole établi à Calcutta. Le Gouvernement & le Conseil ont accordé à un particulier le privilege exclusif de faire de l'arrack & de donner des permissions pour vendre des liqueurs fortes.

A Colchester, à Sudbury, à Chacesford & en plusieurs autres endroits, la Populace, presſée par le beſoin, s'eſt ameutée; elle s'eſt aſſemblée en troupes ſur les chemins, elle arrête les voitures chargées de grains, enfonce les granges & les moulins, pille ou taxe les vivres à ſa fantaiſie, & l'on craint qu'elle ne ſe porte à de plus grands excès.

On écrit d'Irlande que les troupes qui ont été envoyées contre les ſéditieux du Nord de ce Royaume ont été réparties & poſtées dans quarante-ſix Villes & Villages, de ſorte que les matins n'oſent plus paroître en Corps & ſous les armes. On ajoute qu'une partie d'entr'eux ayant voulu ſe ſauver en Ecoſſe, leurs Chaloupes ſe ſont renverſées, & que tous ceux qui s'étoient embarqués, ont péri.

Le Capitaine Paſſmore, commandant le Vaiſſeau *le Duc de Cumberland*, arrivé à Douvres, dans la nuit du 5 au 6 de ce mois, a rapporté qu'à vingt lieues environ du Cap Saint-Vincent, en Portugal, il a ſenti ſon Vaiſſeau trembler avec tant de force, que tout l'équipage s'eſt éveillé. Ce mouvement a duré cinq minutes.

Suivant les lettres de Quebec, trois mille Naturels du Pays ont quitté le Canada & ſont allés s'établir à Cayenne, à Sainte-Lucie & dans d'autres Colonies Françoiſes.

On mande de la Grenade que le Lieutenant au Gouvernement de cette Capitale ayant convoqué une nouvelle aſſemblée, dans laquelle les Catholiques Romains devoient être admis, il y avoit eu, à cette occaſion, une fermentation générale parmi les habitans. Trois particuliers ont publié un écrit, par lequel ils déclarent qu'ils regardent comme illégale toute élection faite à une aſſemblée, où l'on aura admis des Catholiques Romains; ce qui eſt, diſent-ils, également contraire aux Loix de la Grande-Bretagne & aux Conſtitutions de la Colonie. Ils demandent en conſéquence à n'être point élus Repréſentans de la Colonie, s'offrant d'ailleurs à maintenir avec zele les libertés & privilèges de tous les habitans de l'Iſle. Le ſieur Iſrael Wilkes, frere du Sherif de Londres, eſt à la tête de ceux qui ont adreſſé cet écrit aux Electeurs.

Dans la ſéance du 16, le Chevalier George Saville, qui avoit été déſigné par la Chambre des Communes pour être du Comité Secret chargé d'examiner le Bill concernant la Compagnie des Indes, demanda à être diſpenſé d'entrer dans ce Comité. Il dit qu'il étoit contre l'uſage reçu dans la Chambre qu'un Membre qui s'oppoſoit à tous les points d'un Bill fût admis dans le Comité chargé de l'examiner; qu'il déſapprouvoit tout le ſyſtême des affaires de l'Inde; qu'il regardoit le commerce de la Compagnie comme très-préjudiciable à la Nation, ſoit par la trop grande quantité d'argent qu'il lui procuroit & qui tôt ou tard entraîneroit la ruine de ſa liberté, ſoit par les différentes importations & particulierement par celle du thé, fort nuiſible à la ſanté du Peuple. Il proteſta en même temps, au nom du Royaume, contre les acquiſitions faites dans l'Inde; il les qualifia de vols publics dont il ne vouloit pas, ajouta-t'il, ſe rendre complice, en les favoriſant de quelque maniere que ce fût. Enfin il pria la Chambre de ne pas s'offenſer du refus qu'il faiſoit d'être du Comité Secret.

De Verſailles, le 6 Mai 1772.

Le Roi & la Famille Royale ont ſigné, le 1er de ce mois, le contrat de mariage du Marquis de Boutſolles, Capitaine au Régiment de Royal-Picardie, avec Demoiſelle d'Eſquevilly, fille du Marquis d'Eſquevilly, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, Capitaine du Vautrait; celui du Comte de Tavenne, Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie, avec Demoiſelle de Bachy du Gaila; & celui du Marquis de Bruc, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, avec Demoiſelle de Rarai, fille du Marquis de Rarai, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Officier de Gendarmerie.

Le Comte de Monteynard, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur de Cologne, a pris congé, le 25 du mois dernier, de Sa Majeſté & de la Famille Royale. Il a eu l'honneur d'être preſenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres.

De Paris, le 8 Mai 1772.

Le Capitaine Claude Gucho, de Saint-Malo, commandant le Navire *le Fleſſelles*, arrivé de Marſeille au Havre, le 25 du mois dernier, a rapporté que, dans la nuit du 5 au 6 du même mois, vers minuit, étant à douze lieues au Sud du Cap Sainte-Marie, il a reſſenti une ſecouſſe de tremblement de terre des plus fortes & accompagnée d'un bruit

Digitized by Google

ſemblable à des mugiſſemens qui ſortoit deſſous les eaux ; ce qui a duré l'eſpace de quinze à vingt ſecondes. Le Capitaine Avice, commandant *le Hardy*, venant de la côte de Gênes, & arrivé dans la rade de Saint-Malo, a dépoſé avoir reſſenti la même ſecouſſe.

Le ſieur Anderſon & ſa femme ont été mis en priſon en Angleterre pour avoir vendu de prétendus charmes & des taliſmans à différentes perſonnes. Ils faiſoient l'un & l'autre le métier de Devins & ils avoient établi leur fortune ſur la crédulité des ames foibles. Leur fourberie a été découverte, & l'on inſtruit actuellement leur procès. Cette aventure eſt d'autant plus ſinguliere, ſur-tout dans le dix-huitieme ſiecle, que dans le même temps on a arrêté à Bordeaux un particulier ſe diſant Marquis & ſa femme, qui jouoient exactement le même rôle & qui, comme les Anderſon, avoient enlevé à pluſieurs Citoyens différentes ſommes avec leſquelles ils comptoient s'évader. On inſtruit également leur procès.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'eſt fait, le 5 de ce mois. Les numéros ſortis de la roue de fortune ſont 63, 74, 58, 2, 24. Le prochain tirage ſe fera le 5 Juin.

Gabrielle d'Aydie de Ribérac, Marquiſe de Chapt, eſt morte, le mois dernier, au Château de Laxion en Périgord.

Le ſieur de Montlouët, Chef d'Eſcadre des Armées Navales, Chevalier Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt mort à Breſt.

Le ſieur Hocquart, Chef d'Eſcadre des Armées Navales, eſt mort, ces jours derniers, à Saint-Germain-en-Laye.

Suzanne-Marie de Vivans, fille de Jean de Vivans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & épouſe de Pierre-Antoine Marquis de Jaucourt, eſt morte en cette Ville, le 1er de ce mois, à l'âge de ſoixante-dix ans.

L'Académie Royale de Chirurgie tint ſa ſéance publique, le 30 du mois dernier ; on y annonça que le Prix double, dont le Sujet étoit un Mémoire *ſur l'abus des drogues & des empâtiers*, étoit remis & propoſé triple pour l'année 1774. Il conſiſtera en une Médaille d'or de la valeur de 500 liv. & 1000 liv. en argent. Le Prix d'émulation a été accordé au ſieur Favier, Eleve en Chirurgie à l'Hôtel Royal des Invalides ; & les cinq petites Médailles ont été adjugées aux ſieurs Barral, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, à Saint-Etienne en Foreſt ; le Clerc, Maître en Chirurgie, dans la même Ville ; Boucher, Maître-ès-Arts en Chirurgie à la Fleche ; Nolleſſon fils, ancien Chirurgien Aide-Major des Armées du Roi & Maître en Chirurgie à Vitri-le-François, & Colon, Chirurgien-Major du Régiment Royal-la-Marine. Le ſieur Louis, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, prononça l'Eloge du feu ſieur Pibrac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Directeur de l'Académie, & Chirurgien-Major de l'Ecole-Royale-Militaire, ci-devant premier Chirurgien de la Reine d'Eſpagne, Douairiere de Louis Ier. Le ſieur Gourſaud lut un Mémoire ſur les plaies de tête avec fente au crâne. Le ſieur Bordenave, un Précis d'Obſervations ſur les plaies tranſverſales de la gorge ; le ſieur Peyrilhe, des Reflexions ſur la Fontanelle des enfans nouveaux nés, où l'on a établi qu'il n'y a point de pulſations en cette partie. Le ſieur Sabatier termina la ſéance par la lecture de *Recherches Hiſtoriques* ſur la cure radicale de l'hydrocele.

Dans la Gazette du 1er Mai, Art. de Verſailles, *le Roi a ſigné le contrat de mariage du Comte d'Albon, Seigneur d'Yvetot, avec Demoiſelle de Caſtellane, fille du Comte de Caſtellane, &c.* liſez : *le Comte d'Albon, Prince d'Yvetot, & Demoiſelle de Caſtellane, fille du Marquis de Caſtellane, &c.*

Cours des Effets Commerçables le 6 Mai

Actions des Indes. . .	1137 liv. ℔. 1140.
Billets d'Emprunt. . .	253.
Promeſſes au denier 30.	57 p. ℔. p.
Idem à 4 pour 100. .	61 p. ℔. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage.	466.

Les autres Effets ſans prix fixe.

On trouve chez Didot l'aîné, Libraire, rue Pavée, l'*Hiſtoire des Philoſophes anciens, juſqu'à la renaiſſance des lettres avec leurs portraits, par M. Saverien.* 5 Vol. in-12, & un *Dictionnaire de Morale Philoſophique*, ou *Regle des Mœurs, tirée des Philoſophes anciens & modernes*, 2 Vol. in-12. —— *Lettres ſur la profeſſion d'Avocat & ſur les Etudes néceſſaires pour ſe rendre capable de l'exercer.* 1 Vol. in-12. Chez Hériſſant pere, Libraire, rue Saint-Jacques. —— Gueſſier, Lib. au bas de la rue de la Harpe, vient de mettre en vente un *Avis aux Vivans*, au ſujet de quelques Morts : & *la Gayeté, Poëme*, par l'Auteur de Charles & Vilcourt. Prix de chacune de ces Brochures 12 ſ. —— *Fables*, ou *Allégories Philoſophiques*, en papier de Hollande in-8°. & en papier commun, pour faire ſuite aux *Baiſers*, de M. Dorat. Chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe. —— *Prieres Journalieres à l'uſage des Juifs Portugais ou Eſpagnols*, par Mardochée Venture. 1 Vol. in-12. Chez Lambert, Libraire, rue de la Harpe.

On ſouſcrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve-Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces ; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement eſt de 12 liv. pour le caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 11 MAI 1772.

De Damiette, le 16 Janvier 1772.

LE Bâtiment qu'Ali-Bey avoit expédié à Paros pour porter un Mémoire au Comte Orlow, relativement aux prises faites par un Corsaire Russe dans ce parage, est de retour depuis le 3 de ce mois. Le Capitaine arrivé, le 10 du mois dernier, à Auza, Port Septentrional de l'Isle, où l'Escadre Russe est en quartier d'hiver, fut conduit à l'Amiral Spiritow, Commandant en l'absence du Comte Orlow. Cet Officier ayant ouvert les dépêches d'Ali-Bey & en ayant pris lecture, dit à l'Envoyé du Bey que le Comte Orlow, à qui le message étoit adressé, pouvoit seul y répondre, & qu'il alloit lui expédier ces dépêches à Livourne. Il fit, en effet, partir une Frégate pour l'Italie, quelques jours après. Cet Officier crut cependant devoir faire lui-même une réponse adressée à Reisk-Abdallah, Ministre d'Ali-Bey, ou, en son absence, à Carlo Rosetti. Cette lettre est écrite en Langue Italienne; mais on ignore ce qu'elle renferme. Selon le rapport de ce Capitaine & de plusieurs autres arrivés de Paros, il regne parmi les équipages, ainsi que parmi les troupes de débarquement, une maladie épidémique qui enleve aux Russes beaucoup de monde. On a distribué les Soldats dans les Villages de l'Isle, & l'on a construit, à Auza, un Hôpital pour les Matelots. Cette maladie & l'indiscipline des Albanois qui servoient dans les troupes de terre & des Grecs employés dans les Bâtimens Corsaires, ont fait prendre au Général la résolution de congédier cette Milice dangereuse & inutile. Ces Capitaines ont encore rapporté qu'il n'y avoit, à Auza, que huit Vaisseaux de ligne, trois Frégates, cinq Frégatines, qui sont des Bâtimens Ragusois de dix-huit à vingt-quatre canons, & une cinquantaine de petits Corsaires de différentes grandeurs.

De Satalie, le 27 Janvier 1772.

On vient de recevoir la nouvelle qu'il est arrivé quelques Bâtimens Russes dans le Golfe de Macary, en Caramanie; que les Capitaines de deux grosses Frégates Russes ayant requis de l'Aga, qui commande à Château Rouge, qu'on leur fournît le bled & les provisions nécessaires, en promettant de payer comptant & de ne commettre aucune hostilité, les Agas de terre ferme leur en avoient envoyé, en prenant cependant la précaution de faire des Illams (procès-verbaux) pour prouver à la Porte que cette livraison avoit été forcée.

De Sour (Tyr en Phénicie), le 10 Février 1772.

Petrous Edde Aga n'a pu conclure le Traité de paix entre les Cheiks des Mutualis & les Princes Druses. Il est revenu d'Acre à Baruth depuis le 1er de ce mois.

Les dernieres lettres de Damiette arrivées ici, le 5, portent que les temps orageux qu'on éprouve depuis le mois de Décembre, ont fait différer jusqu'au mois prochain l'expédition des Bâtimens qui doivent transporter en Syrie de nouvelles troupes Egyptiennes.

Le Cheik Daher, dont on a souvent parlé, vient de faire un acte d'autorité contre le Cheik Ottoman, son fils, & deux autres de ses enfans. Le Cheik Ottoman, qui est d'un caractere violent, avoit donné dans tous les temps des inquiétudes à son pere. Ce dernier avoit placé, dans les Villages cédés en appanage à ses fils, quelques troupes Egyptiennes. Le Cheik Ottoman, de concert avec deux de ses freres, osa signifier au Cheik Daher qu'il eût à retirer ces Egyptiens, & que, s'il ne cédoit à sa demande, il les chasseroit à

Digitized by Google

main armée. Le Cheik Daher, dissimulant son ressentiment, feignit de condescendre aux desirs de ses enfans & les appella auprès de lui, sous prétexte de concerter avec eux les moyens de faire revenir ces troupes; mais à peine furent-ils entrés dans son Serrail (Palais) qu'il les fit arrêter tous les trois, & les fit embarquer pour l'Egypte, sur une Cayâsse, avec un Détachement de troupes Egyptiennes. Il les envoje à Ali-Bey qu'il laisse maître de leur infliger la peine que mérite leur révolte. Cette action de vigueur, dans un homme de quatre-vingt ans, a fort étonné les Peuples soumis à l'obéissance du Cheik Daher.

Les Négocians de la Ville d'Alaya, en Caramanie, qui s'étoient établis à Seyde pour y faire le commerce, ayant été soupçonnés d'entretenir des intelligences secretes avec le Pacha de Damas, viennent d'être arrêtés & mis en prison.

De Stockolm, le 14 Avril 1772.

Les divers jugemens portés par les Parlemens du Royaume contre les Gouverneurs de Provinces & autres Officiers publics qui se sont mêlés illégalement des élections des Députés à la Diete ont été approuvés par le Roi. La Députation de Justice examine, depuis quelque temps, ces jugemens & doit faire part de sa décision aux Etats.

L'Ordre de la Noblesse fit, le 11 de ce mois, la lecture du Mémoire de la Députation Secrete contre les Sénateurs nommés à la derniere Diete; mais il ne prit aucune résolution. Ce Mémoire fut également l'objet des délibérations de l'assemblée des autres Ordres: enfin après de vives discussions, il fut décidé, à la pluralité des voix, dans chacun de ces Ordres, que les Sénateurs, Comtes de Rudenschöld, de Bielke, Grand Maréchal de la Cour du Roi, Ulrick de Scheffer, Vice-Président de la Chancellerie, Hermanson, Bekfries, Posse & Bark, sortiroient du Sénat, & que les Sénateurs, Comtes de Wallwick, Sinclair & Schwerin, Grand Maréchal de la Cour de la Reine-Mere, seroient conservés dans leurs emplois.

De Copenhague, le 28 Avril 1772.

Le Roi a nommé le sieur de Numsen, Major des Gardes à pied, pour aller résider à Peterfbourg en qualité de son Envoyé Extraordinaire.

Les personnes des deux sexes, qui doivent composer la Maison de la Reine Caroline-Mathilde & qui devoient partir pour Elseneur, ont reçu ordre de rester ici, & la Frégate *le Tranquebar*, qui devoit appareiller, le 18, pour le même Port, a reçu également un contre-ordre. La Reine, qu'on publioit devoir se rendre au Château d'Ahlbourg, est toujours à Elseneur. On dit qu'Elle se propose de quitter incessamment le Danemarck pour aller s'établir dans l'Electorat d'Hanovre & que des Vaisseaux Anglois doivent venir la prendre, dans une quinzaine de jours, pour la transporter à Stade, où Elle débarquera; mais on ignore encore quel est le lieu de l'Electorat que cette Princesse choisira pour sa résidence.

La Commission d'Inquisition a continué de tenir, presque tous les jours, ses séances alternativement au Château & à la Citadelle. Les sieurs Uldahl & Bang, chargés de la défense des Comtes de Struensée & de Brandt, ayant représenté que le terme de quinze jours étoit trop court pour une affaire de cette importance, ont obtenu un plus long délai. Le Colonel Falkenschiold a subi un nouvel interrogatoire devant la Commission d'Inquisition, ainsi que le Comte de Struensée: ce dernier a fait un Discours qui a arraché des larmes à ses Juges. Il s'est avoué coupable, en implorant la clémence de son Souverain; il a dit que, puisqu'il devoit mourir, il demandoit qu'on ne l'exposât pas aux yeux du Peuple & qu'on lui fît subir son arrêt dans le Château; il a fini en demandant la grace des autres prisonniers, dont il avoit causé les malheurs. Enfin le sort des Comtes de Struensée & de Brandt vient d'être décidé. Ils ont été convaincus de tous les crimes mentionnés dans le VIe Livre des Loix du Danemarck, Chapitre IV, Article Ier, & en conséquence ils ont été condamnés, d'après cette Loi, à perdre l'honneur, la vie & les biens, à être dégradés de Noblesse, à voir leurs armes brisées par la main du Bourreau, à avoir la main droite & la tête coupées, à être écartelés après leur mort & exposés sur la roue, excepté la tête & la main qui seront attachées au haut d'une pique. Cette Sentence rendue, Samedi dernier 25 de ce mois, sur les 2 heures, à haute voix, dans la Salle de la Haute-Justice, & prononcée, le même jour, aux coupables: elle a été confirmée, hier au soir 27, par Sa Majesté & exécutée, ce matin, entre neuf & dix heures, dans une prairie hors de la Ville, en présence d'une multitude innombrable de Peuple. Les deux coupables ont subi leur supplice avec beaucoup de courage & de fermeté.

De Vienne, le 24 Avril 1772.

Il passe ici pour constant que la Cour Impériale est déterminée à faire entrer en Polo-

Digitized by Google

gne un Corps de vingt-quatre mille hommes. On prétend même que le Comte Emeric Esterhasy, qui commande le cordon Autrichien du côté des monts Krapaks, a déjà reçu ordre de marcher vers Leopol avec les troupes qui sont sous ses ordres : que plusieurs Régimens, qui sont en quartier en Moravie, sont prêts à s'avancer du côté de Cracovie, & qu'on ne cesse de conduire des vivres à Biliz pour y former des magasins.

Le Général Comte de Haddick est arrivé ici, ces jours derniers. On soupçonne qu'il vient prendre les ordres pour commander l'armée qu'on dit devoir entrer en Pologne. Si l'on en croit les bruits publics, cette armée sera composée de la maniere suivante : Commandant en Chef, le Général de Cavalerie Comte de Haddick ; Lieutenant-Général, le Comte Emeric Esterhasy ; Généraux-Majors, les sieurs d'Alton, Schröder, Grauen, Almasy, Fabris ; Régimens entiers d'Infanterie, l'Archiduc Ferdinand, Nicolas Esterhasy, Leopold-Palfy, Preisack & le Baraillon de Grenadiers d'Obel ; Bataillons, Marschall, Königseck, Dourlach, Poniatowski, Haller, Guilay, Charles-Lorraine, Teusch-Meister, Botta, Lacy, Antoine Colloredo, Hildbourghausen ; Cavalerie, Lichtenstein, Löwenstein ; Darmstat, Wurtemberg, Jeune Modene, Haddick ; Houssards, l'Empereur, Töreck, Bethlem, Nadasdy.

De Londres, le 30 Avril 1772.

Il s'est tenu, le 28 au soir, chez le Lord North un Comité auquel le Lord Sandwich a assisté avec plusieurs Officiers de Marine. Il est, dit-on, arrivé à Portsmouth, des ordres pour y faire embarquer un Régiment destiné à rafraîchir la Garnison de Gibraltar. Il est parti du seul Port de Pool plus de cent cinquante Bâtimens pour la pêche de la morue sur le Banc de Terre-Neuve.

On a donné ordre de suspendre l'armement de l'Escadre qu'on croyoit destinée pour la Mer Baltique.

On a appris, ces jours derniers, que le sieur Sampson, Consul d'Angleterre à Tetuan, a été obligé d'abandonner son poste & de se sauver à Gibraltar, pour éviter la fureur de la Populace ameutée contre lui à l'occasion de quelques mécontentemens qu'il a donnés à l'Empereur de Maroc.

Le Comité de la Chambre des Communes avoit conclu, le 28 de ce mois, à l'admission du Bill par lequel on demande que les Sujets des Puissances Etrangeres aient la faculté de prêter de l'argent avec hypotheque sur des biens-fonds, dans les Colonies Angloises ; mais dans sa séance du lendemain, la Chambre, en grand Comité, a refusé son approbation à ce Bill.

Le Comité nommé pour examiner l'état des affaires de la Compagnie des Indes, s'en occupe avec la plus grande assiduité ; mais ce Comité a embrassé tant d'objets à la fois, qu'il est à craindre qu'il n'ait pas le temps de terminer son travail avant la fin de la session actuelle. Il a déjà trouvé matiere à former quelques accusations. Le Lord Clives a supplié la Chambre de lui permettre de se défendre, dans le cas où il seroit accusé.

De la Haye, le 1er Mai 1772.

Les Etats de la Province de Hollande se sont rassemblés, le 29 du mois dernier.

Le nouveau Gouverneur qu'on a nommé pour le Cap de Bonne-Espérance, partira vers le commencement de l'automne.

Les Directeurs de la Compagnie de Surinam ont adressé aux Etats Généraux une lettre dans laquelle ils lui font part des nouvelles affligeantes qu'ils ont reçues de cette Colonie. Suivant cette lettre, il s'est formé de nouveaux partis de Negres Marons (fugitifs) plus redoutables que ceux dont on avoit annoncé la destruction. Retirés dans des bois & des marais où il est impossible de les forcer, ils se sont engagés, par serment, à piller ensemble les plantations & à se défendre contre les Blancs jusqu'à la derniere extrémité. Cette ligue s'accroît tous les jours par la désertion des autres esclaves, & l'on craint que bientôt les Blancs ne soient plus assez forts pour se maintenir contre les Noirs. Les Directeurs, après avoir exposé ces malheurs auxquels ils déclarent ne pouvoir remédier, supplient les Etats Généraux de reprendre leurs délibérations suspendues depuis 1765, relativement au nombre des Blancs, & d'accorder aux habitans de Surinam la protection & les secours dont ils ont besoin.

Actions. Indes Orientales, 340 ½. Indes Occidentales, 39. Banque 4 ¾ pour 100.

De Versailles, le 9 Mai 1772.

Monseigneur le Dauphin ayant remis au Roi la charge de Grand-Maître des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, Sa Majesté a conféré cette Grande-Maîtrise à Monseigneur le Comte de Provence.

Le Bref de Confirmation étant arrivé de la Cour de Rome, la Grande Députation de l'Ordre de Saint Lazare, présentée par le Duc

Digitized by Google

de la Villiere, Vice-Gérent & Administrateur, & compoſée du Marquis de Paulmy, Chancelier, des Grands Officiers & de pluſieurs Chevaliers deſdits Ordres, s'eſt rendue chez Monſeigneur le Dauphin, pour remercier ce Prince de la protection qu'il avoit accordée à l'Ordre pendant qu'il en étoit Grand-Maître; elle s'eſt rendue enſuite, dans le même ordre, chez Monſeigneur le Comte de Provence pour lui rendre ſes reſpects; la parole a été portée, chez les deux Princes, par le Marquis de Paulmy, Chancelier de l'Ordre.

Le Roi & la Famille Royale ont ſigné, le 5 de ce mois, le contrat de mariage du Marquis de Praconſtal, Lieutenant à la ſuite du Corps Royal d'Artillerie, avec Demoiſelle de Pertuis.

Le 6, Monſeigneur le Comte d'Artois ſe rendit à l'Hôtel des Chevaux-Légers de la Garde Ordinaire du Roi, où les Surnuméraires de cette Compagnie eurent l'honneur de faire, en préſence de ce Prince, les exercices du maniement des armes, de la danſe, de l'eſcrime, & d'exécuter pluſieurs évolutions, tant à pied qu'à cheval. Monſeigneur le Comte d'Artois en parut très-ſatisfait, ainſi que des deſſins que ces jeunes Gentilshommes eurent l'honneur de lui préſenter & des connoiſſances qu'ils ont acquiſes dans la Géographie, la Langue Allemande, la Géométrie & les Fortifications.

De Paris, le 11 Mai 1772.

On mande de Caſtres que, le 22 Mars, la femme d'un Notaire de cette Ville accoucha de trois filles dont une étoit mulâtre. On a obſervé que cette femme avoit vu pluſieurs Négreſſes dans le commencement de ſa groſſeſſe. La femme d'un Payſan de Bellegarde, dans le Diocèſe de Nîmes, eſt accouchée, le 17 Mars, de quatre enfans qui ſe portent bien.

La veuve Hugonenc eſt morte à Lodeve, le 21 du même mois, âgée de cent ſix ans.

L'Académie Royale des Sciences tint, le 29 du mois dernier, ſon aſſemblée publique, à laquelle préſida le Marquis de Paulmy. Le ſieur de Fouchy, Secrétaire Perpétuel, annonça que le Prix ſur la *Théorie de la Lune*, qui étoit de 4500 liv. avoit été partagé entre les Pieces du ſieur Léonard Euler & du ſieur de la Grange, & que l'*Acceſſit* avoit été donné à la Piece N° 1: que l'Académie propoſoit pour Sujet du Prix de 1774 les deux queſtions ſuivantes, 1°. *par quel moyen peut-on s'aſſurer qu'il ne réſulte aucune erreur ſenſible des quantités qu'on aura négligées dans le calcul des mouvemens de la Lune; 2°. en ayant égard, non-ſeulement à l'action du Soleil & de la Terre ſur la Lune, mais encore, s'il eſt néceſſaire, à l'action des autres Planettes ſur ce Satellite & même à la figure non ſphérique de la Terre, peut-on expliquer, par la ſeule théorie de la gravitation, pourquoi la Lune paroît avoir une équation ſéculaire ſans que la Terre en ait une ſenſible?* Enſuite le ſieur de Fouchy dit que l'Académie avoit publié, depuis Pâques 1771, la *Deſcription de l'Art du Menuiſier*, troiſieme Partie, par le ſieur Roubo, Maître Menuiſier; celle de l'*Art de la Lingere*, par le ſieur de Garſault; de l'*Art de faire des Pipes*, par le ſieur Duhamel; celle de l'*Art du Coutelier*, premiere partie, par le ſieur Perret, Maître Menuiſier, & celle de l'*Art de faire la porcelaine*, par le Comte de Milly. Après que le ſieur de Fouchy eut lu l'Eloge du ſieur Morgagni, le ſieur Lavoiſier rendit compte de quelques expériences ſur le diamant, faites en ſociété avec les ſieurs Macquer & Cadet, deſquelles il réſulte que cette ſubſtance n'eſt pas véritablement volatile, comme on l'avoit conclu des expériences du ſieur Darcet; mais qu'elle eſt au contraire abſolument fixe dans des vaiſſeaux fermés, & que, ſi elle s'évapore à l'air libre, par la violence du feu, c'eſt par une eſpece de combuſtion ou par une diviſion extrême de parties, occaſionnée par le courant de l'air. Le ſieur Maloüin lut des Obſervations ſur la nature du feu; le ſieur Gentil lut l'Extrait du Journal d'un voyage entrepris en 1760, par les ordres du Roi, dans les Mers de l'Inde, & le ſieur le Roi, la Deſcription d'une nouvelle Machine Electrique.

Dans la derniere Gazette, Article de Verſailles, au lieu de *Marquis de Bourſolles*, liſez: *Comte de Bourſonne.*

Cours des Effets Commerçables, le 9 Mai.

ACTIONS des Indes .	1140 liv. 1/2. 1132 1/2.
Promeſſes à 4 p. cent. .	65 p. 3/8. p
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage	466
Les autres Effets ſans prix fixe.	

Tableau annuel des progrès de la Phyſique, de l'Hiſtoire Naturelle & des Arts, par M. Dubois. 1 Vol. in-8°. Chez Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. —— Lacombe, Libraire, rue Chriſtine, vient de mettre en vente le *Philoſophe Sérieux*, Hiſtoire Comique. 1 Vol. in-12. Prix 1 liv. 4 ſ. broch. *Du Luxe, de ſa nature & de ſes effets.* 1 Vol. in-12. Prix 12 ſ. broché. *Les Muſes Grecques.* 1 Vol. in-12. Prix 1 liv. 16 ſ. broch. *Les Nuits Pariſiennes.* 2 Vol. in-12. Prix 3 liv. broch. —— *Analyſe de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV ſur les Béatifications & Canoniſations.* 1 Vol. in-12. Chez Lottin le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 2 liv. 5 ſ. relié. —— *de l'Art de la Comédie*, ou *Détail raiſonné des diverſes parties de la Comédie & de ſes différens genres, ſuivi d'un Traité de l'Imitation, où l'on compare à leurs Originaux les Imitations de Molière & celles des Modernes*, par M. de Cailhava. 4 Vol. grand in-8°. Chez Didot l'aîné, Lib. rue Pavée. Prix 20 liv. br. —— *Le Jugement de Paris*, Poëme en quatre Chants, par M. Imbert. 1 Vol. in-8°. Chez Piſſot, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 4 liv. 16 ſ.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 15 MAI 1772.

De Smyrne, le 12 Février 1772.

LA Frégate *la Chimere*, commandée par le Baron de Meirargues, eſt partie de ce Port, le 24 du mois dernier, pour Marſeille, ayant ſous ſon eſcorte deux Bâtimens François richement chargés.

Une petite Eſcadre Turque, compoſée d'une Frégate, de deux Chebecs Algériens, d'une Polacre Dulcignote, de deux Galiotes & de deux Brûlots Turcs, eſt ſortie des Dardanelles, le 22 du mois dernier, & croiſoit au commencement de celui-ci ſur les parages de Chio & de Metelin.

Il y a lieu de croire que l'armement de la petite Flotte Grecque, que les Ruſſes préparoient pour attaquer Boudroum, n'a pas eu lieu; car on n'a plus entendu parler de cette expédition.

Le Capitaine Fortere, arrivé ce matin de Livourne, a dépoſé qu'on lui avoit aſſuré, à Myconi ou Mycouli (*Myconos*) une des Cyclades, & à Patmos, que la Flotte Ruſſe devoit partir inceſſamment pour Livourne, & que le Vaiſſeau de ligne de cette Nation, qui ſéjournoit depuis longtemps à Patmos, ſe préparoit à ſortir de cette Iſle pour aller joindre la Flotte & faire route avec elle.

Extrait d'une Lettre écrite du Caire, le 3 Mars 1772.

Depuis le retour précipité de Mehemet Bey Aboudaab, Ali-Bey avoit redoublé d'efforts pour ſoumettre entierement la Syrie. Différens Corps de troupes envoyés ſucceſſivement depuis huit mois, ſe ſont emparés de Seyde, de Tripoli & de quelques autres Places; mais Damas eſt encore au pouvoir du Pacha Oſman, ennemi particulier d'Ali. Le Caïmacan d'Egypte (Lieutenant du Grand Seigneur) fit aſſembler, il y a quelque temps, chez lui les Beys & les Grands du Pays, pour délibérer ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Après leur avoir expoſé le ſujet pour lequel il les avoit fait appeller, & la néceſſité de continuer la guerre, il s'adreſſa à Mehemet Bey & l'invita à ſe mettre à la tête de l'armée qu'il préparoit pour la Syrie; celui-ci répondit que loin de faire paſſer de nouvelles troupes dans cette Province, on devoit rappeller celles qu'on y avoit envoyées & ſe borner à conſerver l'Egypte en tâchant de ſe réconcilier avec le Grand Seigneur. A peine eut-il ceſſé de parler que s'appercevant de l'impreſſion que ce Diſcours faiſoit ſur le Caïmacan, & craignant d'être arrêté, il ſe leva & mit le ſabre à la main pour s'oppoſer à toute violence. Ali-Bey ſe leva de ſon côté &, ſans daigner lui répondre, il paſſa dans le *Harem* (appartement des femmes) & les Membres du Divan ſe ſéparerent. Quelques jours après cet éclat, Ali-Bei envoya chez Aboudaab pour s'informer des raiſons qu'il avoit de ne plus paroître chez lui, & l'engagea à venir le voir. Ce Bey s'en excuſa ſous différens prétextes. Le Caïmacan diſſimula encore ce nouveau ſujet de mécontement. Mais le Cheik Ottoman, chaſſé de Syrie par le Cheik Daher, ſon pere, étant arrivé en cette Ville & voulant gagner les bonnes graces d'Ali, lui remit une lettre qu'il avoit interceptée, & par laquelle Aboudaab raſſuroit le le Pacha de Damas ſur les préparatifs qui ſe faiſoient en Egypte, en lui promettant de s'oppoſer de tout ſon pouvoir, aux entrepriſes qu'on pourroit former contre la Syrie. Ce Bey inſtruit de cette circonſtance, ne garda plus aucun ménagement. Il tenta d'abord de s'emparer

Digitized by Google

du Château : il y marcha avec tout ſon monde ; mais il avoit été prévenu par les gens d'Ali-Bey. Ne ſe croyant donc plus en ſûreté dans le Caire, il fit charger, ſur des mules, ſes proviſions, ſes armes & tous ſes effets & ſortit, la nuit, de la Ville. Ali-Bey, informé de ſon départ, fit, dès le lendemain, marcher après lui quelques troupes qu'il raſſembla à la hâte ſous les ordres de pluſieurs Beys ; mais ſoit que ces Chefs euſſent des motifs particuliers de favoriſer ſa fuite, ſoit qu'ils euſſent des ordres ſecrets de le laiſſer échapper, ils revinrent le même jour ſans avoir pu l'atteindre. Aboudaab s'eſt retiré dans la Haute-Egypte, & l'on eſt inquiet ſur les ſuites de cet événement.

Deux fils de l'Empereur de Maroc ont paſſé par cette Ville pour ſe rendre à la Mecque où ils vont en pélerinage. Ils avoient des équipages ſuperbes dans le goût Africain & quatre cens hommes à leur ſuite. L'aîné de ces Princes, ayant laiſſé ſon frere & une partie de ſon monde campés hors de la Ville, vint, accompagné de cinquante perſonnes, faire viſite au Caïmacan, qui le reçut avec tous les égards dus à ſon rang. Ali-Bey a défrayé ces deux Princes pendant leur ſéjour.

De Peterſbourg, le 4 Avril 1772.

Il eſt arrivé, par les derniers traîneaux, une quantité conſidérable de lingots d'or & d'argent provenant des mines de Sybérie & des montagnes d'Altay.

Le Comte Ragnina, Envoyé de Raguſe, après avoir remis au Comte Panin ſes lettres de créance, fut préſenté, par ce Miniſtre, à l'Impératrice, Dimanche, au retour de la Meſſe & dans la forme uſitée pour tous les étrangers à qui cet honneur eſt accordé.

On a reçu la nouvelle que le ſieur Simolin, ci-devant Miniſtre de Ruſſie auprès de la Diete Générale de l'Empire d'Allemagne, eſt arrivé à l'armée du Comte de Romanzow. Il doit y être employé dans la négociation d'un armiſtice pour les mois de Mai, Juin, Juillet & Août, pendant leſquels on eſpere parvenir à un Traité de paix avec la Porte.

De Dantzick, le 22 Avril 1772.

Les Ruſſes continuent de lever des contributions en Lithuanie. Ils ont partagé les contribuables en trois claſſes ; les Confédérés ſont obligés de délivrer leur portion ſans en recevoir le prix. Ceux qu'on ſoupçonne leur être favorables, ne reçoivent que la moitié de la valeur, & l'on donne à ceux qui ſont attachés aux Ruſſes ou à la Cour de Warſovie le paiement entier.

Il n'eſt encore arrivé ici qu'une très-petite quantité de bled des Provinces de la Pologne les plus voiſines, ce qui fait languir notre commerce. Le ſieur de Roeder, Général au ſervice de Pruſſe, vient de publier un Univerſal, portant que la fauſſe monnoie que les troupes Pruſſiennes font circuler en Pologne, avoit été apportée, dans les Etats Pruſſiens, par les familles Polonoiſes qui s'y ſont réfugiées ; en conſéquence, on défend de gêner la libre ſortie de ces eſpeces, ainſi que leur circulation en Pologne. La Commiſſion du Tréſor de la République, informée du contenu de cet Acte, vient de publier une Ordonnance qui contredit formellement l'aſſertion du Général Roeder & rapporte des preuves qui conſtatent que la fauſſe monnoie en queſtion a été fabriquée en Pays étranger.

Toutes les troupes Pruſſiennes qui ſe trouvent dans les deux Pruſſes ſont en mouvement pour ſe rendre au camp qui va être formé à Marienwerder. Il ſera compoſé de plus de trente mille hommes, & l'on prétend que Sa Majeſté Pruſſienne s'y rendra Elle-même vers le milieu du mois de Juin. On a formé des magaſins immenſes, pour leur uſage, à Koniz, à Skoutki & à Bromberg, & l'on eſt continuellement occupé à les augmenter, en y faiſant tranſporter une grande partie des grains qui deſcendent la Vittule. Suivant une Ordonnance émanée de la Commiſſion Royale pour les magaſins, tous les Bâtimens chargés de grains, deſtinés pour Dantzick, ſeront obligés de dépoſer au magaſin de Marienwerder un tiers de leur chargement qu'on paiera comptant à un prix convenu. Les Bateaux qui prendront la route d'Elbing, ne ſeront tenus de livrer que le quart de leurs grains.

On a reçu la nouvelle que les Chefs de la Confédération de Bar ſont enfin arrivés à Teſchen.

On prétend que le Général Bibikow a marché en perſonne pour attaquer la Forteresſe de Czentochow & l'on dit que les Pruſſiens s'avancent également vers cette Place.

Le Prince Radziwill, Palatin de Wilna, vient de défendre à ſon Commiſſaire en Lithuanie de prendre ſes terres à ferme des Ruſſes.

Des Frontieres de la Siléſie, le 24 Avril 1772.

Le ſieur Zaremba, Maréchal de la Con-

Digitized by Google

fédération de la Grande-Pologne, vient de disperser les troupes qu'il avoit à ses ordres & de renoncer à la Confédération. Ce changement a été la suite d'un entretien qu'il a eu avec le Général Prussien Comte d'Anhalt. Les troupes Prussiennes ont pris possession de tous les quartiers qu'il a abandonnés, & elles se répandent de plus en plus dans la Grande-Pologne. Leur cordon s'étend depuis Ortrofsof, sur la frontiere de la Silésie, par Grabowa & la Siradie, Unyow, sur la Wartha, & Kowno, sur la Bsoura, jusqu'à Plocko, sur la Vistule. D'un autre côté, on apprend que vingt-cinq à trente mille hommes de troupes Autrichiennes, commandés par le Général Haddick, vont pénétrer dans la Petite-Pologne par Biala & par la Staroſtie de Zips qu'elles occupent depuis trois ans. Enfin une troisieme armée de trente mille Russes, dont la plus grande partie revient de la Crimée, se rassemble près de Wilna, en Lithuanie, aux ordres des Généraux d'Elmpt, Rebinder, Tottleben & Prince d'Isembourg.

Les dernieres nouvelles des frontieres de la Turquie annoncent comme très-prochaine la conclusion d'un armistice entre les Russes & les Turcs, qui sera, dit-on, suivi de la tenue d'un congrès à Yassi.

Le Général Branicki, qui commande les troupes du Roi de Pologne contre les Confédérés, attaqua, le 9 de ce mois, près de Zizowa, la division Lithuanienne aux ordres du sieur Kossakowski; mais la défense vigoureuse que le Colonel Karlobilski fit à un pont situé en cet endroit, donna le temps au Chef des Confédérés de rassembler son monde. Il tomba sur le sieur Branicki & le repoussa avec une perte considérable.

Il a transpiré ici que les Russes, après avoir battu pendant douze jours, avec une nombreuse artillerie, le Château de Cracovie, firent, le Vendredi Saint, une nouvelle tentative pour s'en emparer de vive force; que le combat fut très-long & très-sanglant; que les Russes furent forcés d'abandoner cette entreprise, après avoir perdu plus de douze cens hommes.

De Stockolm, le 17 Avril 1772.

Le Roi a nommé Général-Major le sieur de Struſſenfelt, Directeur des Fortifications.

Le Comité Secret a chargé le Sénateur Baron de Ribbing de la direction du canal de Trollhœtta, à la place du Sénateur Comte de Stockenstrom, qui s'est démis de ses emplois. Il a notifié en même temps aux Etats assemblés, le 15 de ce mois, que le Roi a fixé la cérémonie de son couronnement au 29 Mai prochain, & celle de l'hommage des Etats au 1 Juin. Malgré les réclamations de la Noblesse, les trois Ordres inférieurs ont persisté dans leur résolution touchant la permission que le Comité Secret a donnée au Comte de Taube de vendre son emploi de Gouverneur de Gothembourg au Général Duriez.

La Noblesse ne s'est pas encore expliquée sur le Mémoire de la Députation Secrete qui porte la condamnation de sept des Sénateurs nommés à la derniere Diete. Cette Députation a rapporté un grand nombre de griefs. Les plus graves sont que ces Sénateurs n'ont pas toujours eu égard à l'ancienneté du service dans la disposition qu'ils ont faite de plusieurs places. Ils continuent encore leurs fonctions: ils ne les suspendront que lorsque la Noblesse ayant pris une résolution à cet égard, la Députation de l'expédition informera le Roi de la décision de la pluralité des Ordres au sujet de ces Sénateurs, & que Sa Majesté l'aura communiquée à chacun d'eux.

De Copenhague, le 30 Avril 1772.

Le sieur de Vedel ayant obtenu la place de Stadthalter dans le Comté d'Oldembourg, s'est démis de son Bailliage d'Apenfad, qu'on croit destiné au Comte de Holch l'aîné.

Lorsque la Commission d'Inquisition eut prononcé, Samedi dernier, la Sentence de Jean-Frederic Struenſée & d'Enevold Brandt, on alla la présenter au Conseil d'Etat. Le Roi la signa, le 27 au soir. Les deux coupables donnerent chacun deux lettres à leurs Avocats, l'une pour le Roi & l'autre pour la Commission & reçurent la Cène la veille de leur exécution. La Sentence du Comte de Struenſée contient cinq feuilles, & il la lut lui même en entier avec beaucoup de sang froid. Celle du Comte de Brandt est plus courte. On avoit dressé, pour leur supplice, en pleine campagne, vers la porte d'Est, un échaffaud de neuf aulnes de haut & de huit en quarré. Les criminels y ont été conduits dans des carrosses de louage, précédés de la voiture du Fiscal Général. Le Comte de Brandt est monté le premier sur l'échaffaud. Il avoit un chapeau bordé en or, un habit vert & des bottines. Il a parlé quelques momens avec le Docteur Hée; après quoi on lui a lu la Sentence qui a été exécutée

Digitized by Google

& l'on a montré ſa tête aux ſpectateurs, à différentes repriſes. Le Comte de Struenſée a paru enſuite avec le Docteur Munter. Il tenoit ſon chapeau à la main & avoit un habit de velours bleu. Après un court entretien avec ce Docteur, il a été exécuté. Leurs corps ont été tranſportés aux lieux ordinaires d'exécution pour y être expoſés. L'échaffaud étoit entouré de quatre rangs de milice & de Matelots, & les Gardes avoient été renforcées dans la Ville où il n'y a eu aucune eſpece de tumulte.

De Berlin, le 2 Mai 1772.

Des lettres particulieres annoncent que le Château de Cracovie s'eſt rendu aux Ruſſes; mais on n'a ni détail ni certitude de cette nouvelle.

On ne doute plus de l'armiſtice convenu entre les Turcs & les Ruſſes. On dit que le Comte Grégoire Orlow & le ſieur Obreskow ſe rendront à Yaſſi comme Commiſſaires nommés par la Ruſſie. La Turquie aura auſſi deux Plénipotentiaires: mais on ne nomme encore perſonne de la part des Cours de Vienne & de Berlin.

On aſſure que les Ruſſes ſe préparent au ſiege de Czentochow & qu'ils ſeront ſecondés dans cette expédition par les troupes Pruſſiennes qui chaſſent les Confédérés de tous côtés & leur enlevent les moyens de ſecourir la Place. On préſume que la guerre de Pologne va bientôt être terminée. On croit que la Généralité caſſera l'acte de la publication de l'interregne & qu'on négociera un accommodement avec le Roi.

De Hambourg, le 28 Avril 1772.

On continue de prendre à Moskow & dans les autres parties de la Ruſſie, des précautions contre la peſte; mais on apprend que toutes les meſures employées juſqu'à ce jour n'ont pu empêcher ce fléau de ſe manifeſter de nouveau dans cette Capitale & dans les Provinces où il avoit pénétré l'année derniere.

De Liſbonne, le 21 Avril 1772.

Toutes les lettres qu'on reçoit ici de l'Algarve, depuis le 6 de ce mois, portent qu'on y reſſent ſous les jours de nouvelles ſecouſſes de tremblement de terre; que celle de la nuit du 5 a été précédée d'un grand bruit ſouterrein qui a répandu une telle épouvante que tout le monde a pris la fuite. Ces lettres ajoutent que les murs de toutes les maiſons ont été ébranlés & qu'il y en a beaucoup d'endommagés; qu'enfin la conſternation eſt générale & qu'on y paſſe les nuits ſous des tentes.

De Rome, le 22 Avril 1772.

Mercredi dernier, Sa Sainteté ſe rendit au Vatican, pour y aſſiſter aux différens Offices de la Semaine Sainte. Le jour de Pâques, le Souverain Pontife, après avoir célébré la Grand'Meſſe au Maître-Autel de Saint Pierre & avoir donné ſa Bénédiction au Peuple, retourna, en petit cortege, au Palais du Quirinal.

Le Duc de Gloceſter eſt parti hier. Ce Prince a pris la route de Toſcane.

L'Electrice Douairiere de Saxe eſt arrivée, le Mercredi Saint, en cette Capitale. Elle a eu du Pape une audience qui a duré trois heures. Le Saint Pere a reçu cette Princeſſe dans ſon propre appartement, & il n'a pas permis qu'elle ſe conformât à l'uſage de baiſer les pieds de Sa Sainteté. L'Electrice ſe propoſe de ſe rendre à Naples, le Lundi ou le Mardi après la *Quaſimodo*, & elle compte aller à Veniſe vers la Fête de l'Aſcenſion.

De Nice, le 1er Mai 1772.

Le Duc de Gloceſter eſt arrivé hier de Livourne, par mer, à Villefranche, ſur la Frégate Angloiſe *l'Alarme*, & il s'eſt fait tranſporter ici en chaiſe à Porteur. On lui a rendu les honneurs dus à ſa naiſſance; mais ce Prince qui deſire garder l'*incognito*, a refuſé d'occuper l'appartement que le Chevalier de Blonay, Commandant de cette Ville, lui avoit fait préparer. Son Alteſſe Royale doit partir, dans la journée, pour Antibes, d'où elle continuera ſon voyage, à travers la France, pour retourner en Angleterre.

De Londres, le 2 Mai 1772.

Hier, le Lord Sandwich & pluſieurs perſonnes de diſtinction viſiterent les Vaiſſeaux *La Réſolution* & *l'Aventurier*, ſur leſquels doivent s'embarquer les ſieurs Banks & Solander, pour le voyage du tour du monde.

Le 24 du mois dernier, on annonça ſur le Théatre de Drury-Lane, que le ſieur Weſton ne pourroit pas jouer dans la ſeconde Piece, parce qu'il ſe trouvoit indiſpoſé. « Cela n'eſt » pas vrai, répondit ce Comédien, placé à une » ſeconde Loge, je me porte bien: je n'ai re» fuſé de jouer que parce que j'ai à me plaindre » des Directeurs. » Le bruit qui s'éleva en ce moment ne lui permit pas de continuer ſa harangue; les eſprits s'échaufferent & il ſe forma deux partis, l'un pour les Directeurs, l'autre pour le Comédien. Après des débats qui durerent plus d'une heure, le ſieur Weſton conſentit à jouer, & le tumulte ceſſa.

Le

Digitized by Google

Le nombre des Vaiſſeaux que la Compagnie des Indes a expédiés, cette année, tant pour l'Inde que pour la Chine, eſt d'un quart moins conſidérable que les années dernieres.

De la Haye, le 5 Mai 1772.

Suivant les nouvelles de Batavia, du 18 Octobre dernier, on n'y ſçavoit pas encore le ſort des Navires *la Dame Pétronelle-Marie*, *le Vaillant & l'Enkhuiſen*, partis de Bengale au printemps de 1770, non plus que du Navire *le Ganſenhoef* deſtiné pour le Japon. *Le Lyochton* a été réduit en cendres par la foudre, dans la rade de Batavia.

On apprend par des lettres de Malaga, du 27 du mois dernier, que, le 25, deux Navires ont péri près de Gibraltar; qu'un Vaiſſeau de guerre Danois y a échoué, & que plus de deux cens quarante Bâtimens ſont arrêtés dans les Ports de la Méditerranée par les vents contraires.

Des avis de différens Ports d'Angleterre portent que, le 11 Mars dernier, il a échoué, à quatorze milles de Sunderland, un Navire Hollandois chargé de cinq cens pieds de bois de charpente. On n'a trouvé dans ce Bâtiment aucune perſonne ni aucunes pieces qui puſſent ſervir d'indication ſur le lieu de ſon départ ni ſur celui de ſa deſtination.

Le ſieur Meindeſt Semeyns, ancien Echevin de la Ville d'Enkhuiſen, vient d'annoncer qu'il a trouvé la ſolution du problème des longitudes ſur tous les points du globe; ce qu'il offre de démontrer par une machine de ſa compoſition.

Actions. Indes Orientales, 340. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 ½ pour 100.

De Verſailles, le 13 Mai 1772.

Le Roi & la Famille Royale ont ſigné, le 9 de ce mois, le contrat de mariage du Comte Deſnos, Colonel du Régiment Provincial du Mans, avec Demoiſelle de Romance, fille du Marquis de Romance; & celui du Marquis de Chavigny, Capitaine au Régiment du Roi, avec Demoiſelle Marchal de Marangle.

Le Comte de Montbarey, Sous-Lieutenant au Régiment de la Couronne, fils du Comte de Montbarey, Maréchal de Camp & Inſpecteur Général d'Infanterie, Capitaine des Suiſſes de la Garde de Monſeigneur le Comte de Provence, a eu l'honneur d'être préſenté, ces jours-ci, au Roi & à la famille Royale.

De Paris, le 15 Mai 1772.

La crainte a fait exagérer les dommages cauſés par les derniers froids. On mande de preſque toutes les Provinces que la gelée a fait très-peu de mal & que la terre donne les plus grandes eſpérances.

On écrit de Pau qu'on va ouvrir, dans la Navarre, pluſieurs grands chemins, pour établir des communications, tant dans l'intérieur du Pays qu'avec les Provinces voiſines & avec l'Eſpagne.

Le ſieur de Pleuviers, Lieutenant-Colonel, Commandant le Régiment du Corps Royal d'Artillerie de Metz, en garniſon à la Fere, a diſtribué le 21 du mois dernier, les marques diſtinctives aux Soldats Vétérans de ce Régiment; cette cérémonie s'eſt faite avec les formalités d'uſage. Parmi les Vétérans, il y en avoit un qui mérite ſur-tout d'être cité. Il ſe nomme Jean-Georges Vernier. Il ſert depuis 1712; il s'eſt trouvé à cinq canonnades, onze ſieges & onze batailles, entr'autres à celle de Fontenoy. Ses ſervices ſont atteſtés par le nombre des cicatrices dont ſon corps eſt couvert. Il a quatre fils au ſervice. Son fils aîné a reçu le Médaillon à ſes côtés; deux autres ſont Officiers Majors, & un eſt Quartier-Maître.

Le ſieur de Clinchamp, Brigadier des Armées du Roi, Commandant de l'Ecole d'Artillerie, & en cette qualité du Régiment du Corps Royal d'Artillerie, en garniſon à Grenoble, a fait, de l'agrément du Marquis de Puſignieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Dauphiné, la réception des Sujets de ce Régiment auxquels le Roi a accordé le grade de Vétérans. Sa Majeſté avoit envoyé trente-cinq marques de diſtinction, mais on n'en a fait la diſtribution qu'à vingt quatre Sujets, les autres étant en Détachement en Corſe ou dans les Iſles. Cette cérémonie, qui s'eſt faite avec le plus grand appareil, a été ſuivie d'une Meſſe chantée en Muſique, pour la conſervation des jours de Sa Majeſté. Au ſortir de l'Egliſe, les vingt-quatre Vétérans ont été conduits à un dîner que le ſieur de Clinchamp leur avoit fait préparer, & auquel ont été invités le Marquis de Puſignieux, le Marquis de Marcieu, Maréchal de Camp, Gouverneur de la Ville, & les Officiers de l'Etat-Major de la Place & du Corps Royal d'Artillerie.

Le 3 de ce mois, vers les neuf heures du ſoir, il y a eu au Bourg d'Ecos, dans le Vexin

Digitized by Google

Normand, à deux lieues de Vernon-sur-Seine, un incendie qui a fait des progrès si rapides qu'en moins d'une heure, dix-neuf maisons ont été détruites. Heureusement il n'a péri perſonne.

Il eſt arrivé, le 25 Février dernier, dans un Village du Diocèſe de Reims, une eſpece d'émeute dont il eſt néceſſaire de rapporter le motif pour l'Hiſtoire de l'eſprit humain. La plupart des cérémonies bizarres pratiquées anciennement dans beaucoup d'Egliſes de France, étoient en uſage dans celle de Reims. On y célébroit la Fête *des Foux* & celle *des Innocens*; on y faiſoit la Proceſſion du *Bailla*, celle de *l'Agneau rôti & des Harengs des Chanoines*. L'Archevêque de cette Ville, le Tellier, fut obligé de recourir à l'autorité du Parlement pour abolir celles qu'on s'obſtinoit à conſerver dans les Paroiſſes. Malgré les ſoins & la vigilance des Prélats qui lui ont ſuccédé, il reſte encore des pratiques de ce genre dans les Egliſes de quelques Villages. Telles ſont par exemple la vente & la proceſſion du *Joyau de Saint Jean*, du *Joyau de Saint Laurent*, &c. A Sept-Saulx, Village ſitué à quatre lieues de Reims, le *Joyau de Saint Baſle*, Patron du lieu, conſiſte en un morceau d'étoffe d'une aulne & un quart, garni d'épingles. Le Dimanche de l'Octave de la Fete du Saint, appellé la *Fête des Danſes*, entre Vêpres & Complies, le Marguillier ſe promene dans l'Egliſe avec le Joyau attaché au bout d'un bâton, & le vend dans l'Egliſe même. On l'adjuge aux encheres au milieu des clameurs des aſſiſtans; on chante enſuite le *Te Deum* & l'on porte le Joyau en Proceſſion, dans la maiſon de l'adjudicataire. On a voulu détruire cet uſage peu convenable au reſpect du aux Egliſes, & les Payſans s'y ſont oppoſés avec une chaleur qui a penſé dégénérer en révolte. Les Tribunaux en ont pris connoiſſance, & l'on a rétabli le calme en défendant à l'avenir ces cérémonies profanes.

Anne-Marguerite Catherine Gallard, veuve de Nicolas Potier de Nouion, Marquis de Grignon, eſt morte dans ſon Château de Courance, en Gâtinois, le 9 de ce mois, âgée de quatre-vingt ans.

Pierre François du Merniez, Chevalier de Sommery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci devant Chef de Brigade des Gardes de Sa Majeſté & Gouverneur des Ville & Château d'Obernheim, eſt mort à Saint-Germain-en-Laye, le 9 de ce mois, dans la quatre-vingt-deuxieme année de ſon âge.

Les quatre Médailles d'or, de cent livres chacune, que le ſieur Houſtet, ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie & chargé de l'inſpection des Ecoles, a fondées à perpétuité, pour être diſtribuées annuellement à quatre Etudians qui, parmi les vingt-quatre, nombre fixé par les Lettres-Patentes du Roi, du mois de Mars 1768, pour concourir, auront le plus profité des exercices & des inſtructions de l'Ecole Pratique, ont été adjugées, cette année, à la rentrée des Ecoles, la premiere au ſieur Jean-François Guelbert Rouſſagnac, des Arcs, Diocèſe de Feujus; la ſeconde, au ſieur Charles-François Colleure de Chamſeru, de Dreux, Diocèſe de Chartres; la troiſieme, au ſieur Henry Lemaire, de Saint-Omer, en Artois; la quatrieme a été tirée au ſort entre les ſieurs Jean Jacques Coindre, de Lyon; Raimond Gignac, de Marton, Diocèſe d'Angoulême, & Barthelemi Gignoux, de Donzac, Diocèſe de Condom; le ſort a favoriſé le ſieur Gignoux. On a accordé les quatre *accéſſit*, qui conſiſtent en quatre Médailles d'argent, pareillement fondées par le ſieur Houſtet, aux ſieurs Pierre Verdier, de Dax; Jean-Baptiſte Ganchez, de Verſailles; Jean-Baptiſte Couppeau, de Saint-Quentin, Diocèſe de Noyon, & Pierre Marc Gitles, de Couſerdon, Diocèſe de Cahors.

Cours des Effets Commerçables

le 13 Mai

Actions des Indes. . .	1130 liv.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e drage.	466.
Les autres Effets ſans prix fixe.	

On trouve chez Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, 1°. *l'Eſprit de Leibnitz*, 2 Vol. in-12. rel. 6 livres. 2°. *Mémoires ſur la Ruſſie*. 2 Vol. in-8°. rel. 10 liv. —— *Le Bal Maſqué*, Opéra-Comique. Chez Vente, Libraire, rue & Monnaie Sainte-Geneviève. Prix 1 liv. 4 ſ. —— Lacombe, Lib. rue Chriſtine, vient de mettre en vente les Nos XVII & XVIII du *Spectateur François*. Ce Libraire délivrera aux perſonnes qui n'ont point ſouſcrit pour cet Ouvrage, les 3 premiers Volumes de l'année derniere & les 3 Cahiers de cette même année. Le prix de la ſouſcription eſt de 12 liv pour 15 Cahiers, franc de port en Province. —— On trouve chez Edme, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais, *la nouvelle Hydrologie*, ou *nouvelle expoſition de la nature & de la qualité des eaux*. 1 Vol in-12. Prix 1 liv. 10 ſ. broch. *L'Expoſition des Mines*, ou *Deſcription de la nature & de la qualité des Mines*, par M. Monnet. 1 Vol. in 12. Prix 2 liv. 10 ſ. broch. & les *Lettres d'une Fille à ſon Pere*. 5 Vol. in-12. Prix 8 liv. broch.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 18 MAI 1772.

De Salonique, le 25 Février 1772.

LE bruit s'étant répandu à Kouſtchiouck, où ſe trouvoient raſſemblés un grand nombre de jeunes Volontaires Turcs, que les Ruſſes étoient à Bukhareſt dans la plus grande ſécurité & qu'il ſeroit très-facile de les ſurprendre, cette jeuneſſe impétueuſe forma le projet de ſe ſignaler par une entrepriſe hardie; environ dix ou douze mille Muſulmans, indiſciplinés & ſans Chef, paſſerent le Danube auprès de Giurgewo & s'avancerent juſqu'à Bukhareſt. Les Ruſſes, inſtruits de leur imprudence, leur ouvrirent tous les paſſages & les envelopperent lorſque l'occaſion leur parut favorable. Les Turcs ſe défendirent avec beaucoup de bravoure; mais, forcés de céder au nombre, ils ſe retirerent, après avoir perdu plus de la moitié de leur monde. Cette démarche a été blâmée par le Grand Viſir & par le Pacha de Kouſtchiouck.

De Larneca, dans l'Iſle de Chypre, le 28 Février 1772.

Un Viſir-Tchoccadar a apporté, dans les premiers jours de ce mois, un Reſcrit du Grand Seigneur qui a été publié à Nicoſie & dans tous les Ports de cette Iſle. Sa Hauteſſe y témoigne à Omer-Aga, Gouverneur de l'Iſle, ainſi qu'aux autres Officiers Turcs, & Primats Grecs, ſa ſatisfaction des ſoins qu'ils ſe ſont donnés pour préſerver le Pays de l'invaſion des Ruſſes qui ont tenté pluſieurs fois d'y faire des deſcentes; Elle recommande de continuer de prendre des meſures pour repouſſer toute inſulte de leur part. On aſſure que cet Officier de la Porte eſt chargé d'examiner les Forteresſes de l'Iſle. On a ſçu de lui que Cagy-Iſmaël-Aga, ci-devant Vaivode à Smyrne, a été nommé pour ſuccéder, cette année, à Omer-Aga dans le Gouvernement de Chypre. On a ſuſpendu, ſur le champ, la diſtribution du biſcuit gâté, & l'on a fait ſortir des magaſins, les bleds que les principaux Agas tenoient renfermés pour en faire le monopole.

Du Caire, le 30 Mars 1772.

Depuis la diſgrace & le départ de Mehemet Aboudaab pour la Haute-Egypte, Ali-Bey, dans la vue d'affermir ſon parti, a créé quelques nouveaux Beys & a impoſé de nouvelles taxes à cette occaſion. Il a exigé de la Nation Franque quelques ballots de draps. Les Négocians de Gedda ont été taxés à 90, 000 pataques (environ 1 800, 000 liv.) & divers autres particuliers doivent en fournir enſemble 30, 000. Cet argent ſera employé à lever dix à douze mille hommes de troupes qu'on va faire marcher contre le Bey fugitif. D'après les préparatifs qu'on fait pour cette expédition, on a lieu de croire qu'Aboudaab s'eſt formé un parti conſidérable dans le lieu de ſa retraite. Cette conjecture eſt confirmée par le retard d'une Caravane de Negres dont on avoit annoncé l'arrivée & qui eſt apparemment reſtée dans la Haute-Egypte. Ces nouveaux troubles, ſurvenus avant la fin de la guerre de Syrie, donnent beaucoup d'inquiétude aux habitans, & ſurtout aux Négocians.

Ali-Bey vient de faire un acte de juſtice qui a redonné de l'activité au commerce. La nouvelle monnoie qui avoit été fabriquée ſous ſon Gouvernement étoit tellement décriée, qu'on refuſoit de la recevoir & qu'elle avoit fait hauſſer le prix de toutes les marchandiſes qu'on donnoit en échange. Le Caïmacan a ſupprimé cette monnoie & a fait publier une Ordonnance portant que déſormais dans aucun marché l'on ne pourra traiter en autres eſpeces qu'en piaſtres. L'égalité eſt par-là rétablie entre les gens du Pays & les Négocians.

Digitized by Google

Européens que les premiers forçoient de recevoir cette monnoie, tandis qu'ils la refuſoient eux-mêmes.

De Conſtantinople, le 25 Mars 1772.

Le 6 de ce mois, le feu prit à Pera. Le vent, qui ſouffloit avec violence, menaçoit tout ce quartier d'un incendie général. On craignit même pour le Palais de France, quoiqu'il ſoit entierement iſolé. Les habitans de Pera ne dûrent la conſervation de leurs maiſons qu'aux ſoins du Carmacan, qui a la haute police & qui fait les fonctions du Grand Viſir en ſon abſence. Cet Officier parvint à ſauver le Palais de l'Envoyé de Ruſſie & arrêta les flammes à la maiſon du ſieur Baker, Négociant Anglois, laquelle fut conſumée.

Quoique la Flotte Ruſſe ſoit affoiblie par la diminution de ſes équipages, qui ont été attaqués d'une maladie épidémique, il s'en eſt montré différentes diviſions dans pluſieurs endroits de l'Archipel. Il y a apparence qu'elle ſe hâtera de regagner Livourne, s'il eſt vrai, comme on l'aſſure en cette Ville, qu'il doive y avoir un armiſtice entre la Ruſſie & la Porte.

On a été informé du départ de la Caravane pour la Mecque, ſous la conduite du Pacha de Damas, & l'on eſt preſque ſans inquiétude pour le retour. La Porte a nommé un nouveau Pacha du Caire, qui a ordre de raſſembler des troupes pour entrer en force dans ſon Gouvernement.

De Smyrne, le 1er Avril 1772.

Le 20 du mois dernier, quatre Vaiſſeaux Ruſſes ont brûlé à Kemer (Cyme, Ville d'Ionie) dans le Golfe de Kardaghi, une demi-Galere & deux Saïques chargées de bois de conſtruction pour les chantiers des Dardanelles, & l'on dit qu'ils doivent également aller mettre le feu à deux ou trois Vaiſſeaux de guerre que la Porte a fait conſtruire à Rhodes.

De Stockolm, le 24 Avril 1772.

Leurs Majeſtés doivent revenir, après-demain, d'Eckolmſund, où Elles ſont allé paſſer les Fêtes de Pâques. Le Prince Frédéric-Adolphe, qui s'y étoit auſſi rendu, eſt de retour depuis avant-hier.

Les Etats reprendront, demain, leurs ſéances qui ont été interrompues à cauſe des Fêtes.

De Vienne, le 24 Avril 1772.

Il paroît une nouvelle Ordonnance de l'Impératrice-Reine, dont l'objet eſt de garantir les Payſans, qui ſont encore ſerfs en Autriche, des vexations qu'ils éprouvent ſouvent de la part de leurs Seigneurs. Suivant les diſpoſitions de cette Loi, les Sujets qui ſe croiront léſés, après avoir fait au Seigneur les repréſentations convenables, pourront recourir aux *Offices des Cercles* pour obtenir juſtice, Sa Majeſté attribuant à ces Tribunaux la connoiſſance en premiere inſtance des conteſtations de fait qui s'éleveront entre les ſerfs & leurs Seigneurs, au ſujet des *Preſtations Dominicales*. Les parties qui ne ſeront pas ſatisfaites de la ſentence des Offices des Cercles, auront, pour un temps limité, la liberté d'en appeller à la Régence d'Autriche. Dans les cas majeurs, la connoiſſance & la déciſion en appartiendront directement à la Régence, ſauf le recours au Conſeil Suprême de Juſtice. Enfin il eſt défendu aux Seigneurs d'uſer de violence & de voies de fait contre les ſerfs, ſous peine d'être dépoſſédés de leurs biens.

De Mayence, le 25 Avril 1772.

On écrit de Jena ou Jene, petite Ville de la Thuringe, ſur le Saale, un fait ſi extraordinaire qu'on a peine à le croire. Le Berger du Village de Berka s'étant enfermé, les voiſins apperçurent de la fumée & ayant remarqué que cet homme étoit ſorti pluſieurs fois pour puiſer de l'eau, ils s'imaginerent que le feu avoit pris à ſa maiſon; ils enfoncerent ſa porte pour y porter du ſecours. Ils le trouverent occupé à faire bouillir les membres d'une petite fille. On le traîna devant le Juge du lieu, où il avoua ſon horrible forfait & déclara qu'il avoit mangé, quelque temps auparavant, une autre fille de dix-huit ans & un jeune homme de vingt-deux. On a recueilli les reſtes de ſon affreux repas & on leur a donné la ſépulture. Ce n'étoit point la miſere qui l'avoit entraîné à ce crime: il étoit anthropophage.

De Madrid, le 21 Avril 1772.

L'Infant Don Antonio eſt entré dans le onzieme jour de ſa petite vérole. Son état eſt auſſi ſatisfaiſant qu'on puiſſe le deſirer.

De Naples, le 18 Avril 1772.

Don Juan de Goyzeneta, Secrétaire d'Etat au Département des Finances, a reçu dernierement les marques de l'Ordre de l'Immaculée Conception dont Sa Majeſté Catholique l'a décoré.

De Florence, le 24 Avril 1772.

Le différend qui ſubſiſtoit entre le Pape & le Grand-Duc au ſujet du droit de nommer à l'Archevêché de Sienne, vient d'être terminé. Son Alteſſe Royale préſentera trois ſujets à Sa Sainteté qui en choiſira un pour occuper ce Siege. Les penſions que le Saint Pere accordoit ſur les Evêchés de Toſcane, formoient auſſi un objet de conteſtation. Il a été

Digitized by Google

convenu que le Pape ne pourra disposer de ces pensions qu'en faveur des Sujets du Grand-Duc. En conséquence de cet arrangement, le Nonce a eu une audience publique de Son Altesse Royale.

De Gênes, le 27 Avril 1772.

La République a confié à l'Avocat Solari la place de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres, vacante par la mort du sieur Gastaldi.

On a ressenti, la nuit derniere, une vive secousse de tremblement de terre, qui a été de très-courte durée & qui n'a causé aucun dommage.

De Londres, le 8 Mai 1772.

Le sieur Pouschin, Ministre de l'Impératrice de Russie à cette Cour, notifia, le 30 du mois dernier, au Ministere Britannique l'armistice & la signature des préliminaires de paix entre la Russie & la Porte.

Il doit partir incessamment une Escadre, composée de deux Frégates & d'une Corvette, pour aller prendre en Danemarck la Reine Caroline-Mathilde & la conduire dans l'Electorat d'Hanovre, où il est décidé que cette Princesse se retirera. Elle habitera le Château de Gorder, très-belle Maison de campagne appartenant à Sa Majesté. Le Roi de Danemarck lui fera une pension proportionnée à son rang & à sa naissance. Cette Princesse sera accompagnée jusqu'à Stade par quelques personnes de la Cour; Elle en gardera auprès d'Elle deux qu'Elle a demandées.

Le 29 du mois dernier, le Duc de Beaufort tint loge de Francs-Maçons pour l'élection du nouveau Grand-Maître de l'année prochaine. La faction du sieur Dillon, Lieutenant du Grand-Maître, le même qui présenta dernierement une Requête au Parlement pour l'incorporation de cette Société, mit sur les rangs le Lord Petre, & les opposans à cette incorporation donnerent leurs suffrages au Général Salter. Il y eut, à cette occasion, de vifs débats entre les deux partis. Pour les concilier, on proposa de supplier le Duc de Cumberland d'accepter cette place. Cet avis fut reçu d'abord avec un applaudissement général; mais après de nouvelles discussions, le Lord Petre fut élu Grand-Maître. Il y avoit dans la galerie un nombre prodigieux de Dames, & l'on avoit rassemblé les Musiciens des deux Théatres, qui exécuterent différentes symphonies & chanterent des Odes à la louange de la Maçonnerie. La fête donnée à cette occasion fut très-brillante.

Les Chambres ont recommencé leurs séances, celle des Pairs, le 30, & celle des Communes, le 28 du mois dernier. Hier, la Chambre des Communes reprit en considération le Bill de la Compagnie des Indes, dont on fit la seconde lecture; il fut décidé, à la pluralité de soixante-huit voix contre quarante-une, que ce Bill seroit examiné par un Comité de toute la Chambre.

Le Chevalier Charles Witworth fit, le 2 de ce mois, son rapport à la Chambre, sur les résolutions du Comité qui s'étoit occupé, la veille, des moyens de pourvoir au subside de cette année. Il lut un plan de remboursement proposé par le Lord North, lequel fut agréé par la Chambre. Ce projet consiste en une Loterie de soixante mille billets à 11 liv. st. 10 s. chacun. Tous les porteurs d'annuités à 3 pour 100, tant consolidées & réduites que de celles du Sud, anciennes, nouvelles & de l'année 1751, qui se feront présentés à la Banque, avant le 15 de ce mois, seront inscrits pour recevoir une somme de 90 liv. sterl. en argent par chaque annuité de la valeur originaire de 100 liv. sterl. & pour leur en tenir lieu; & ils seront admis à souscrire pour quatre billets de la nouvelle Loterie, par annuité. Les 90 liv. sterl. en argent leur seront payées à deux époques, sçavoir, au 15 Juillet & au 20 Octobre de cette année, avec l'intérêt de chaque annuité, jusqu'au 15 Juillet. Ces porteurs d'annuités paieront chacun des quatre billets de la maniere suivante: une liv. sterl. par forme d'arrhes, au 15 du présent mois; 2 liv. au 19 Juin; 3 liv. au 22 Juillet; 3 liv. au 31 Août & 3 liv. 10 s. au 2 Octobre. On distribuera en lots une somme de 60, 000 liv. st. & ces lots seront payés en argent & sans retenue. La recette des sommes souscrites sera portée à l'Echiquier pour y être employée aux objets de service arrêtés dans la présente session. Les remboursements des annuités seront faits par la Banque aux termes énoncés & sur le vu des certificats délivrés aux Souscripteurs. Les annuités ainsi remboursées seront éteintes, à compter du 5 Juillet prochain. Dans les deux premiers jours de l'ouverture des registres pour les souscriptions, on n'acceptera aucune offre au-dessus de 10, 000 liv. en annuités; la souscription sera fermée dès que le montant des offres sera de 1, 500, 000 liv. sterl.

De la Haye, le 8 Mai 1772.

Le Chambellan d'Ahlefeldt, Envoyé Extraordinaire du Roi de Danemarck, est arrivé ici, le 1er de ce mois; il a remis, le 5, au Président de l'assemblée des Etats Généraux, ses lettres de créance. Le sieur de la Poterie, qui avoit la qualité de Ministre Résident de la même Cour, se disposoit à retourner à Copenhague.

Depuis que l'Angleterre a fait proposer un remboursement de 1, 500, 000 liv. sterl. de dettes, les papiers de cette Nation ont repris une nouvelle faveur, ce qui rend la négociation de ceux des autres Puissances très-difficile. Cependant la Ville de Hambourg vient d'emprunter, à Amsterdam, un million & demi de florins à 3 $\frac{1}{2}$ pour 100.

On a appris, par des lettres de Madras,

Digitized by Google

du 8 Octobre 1771, que l'armée Angloise s'étoit mise en marche, le 17 Septembre de la même année, pour faire la conquête du Royaume de Tanjaour; que, le 18, elle avoit ouvert la tranchée devant Vellum, Forteresse considérable, à sept milles de la Capitale; que la Garnison, effrayée de ces préparatifs, avoit abandonné la Place, pendant la nuit, & que les Anglois y étoient entrés, le 21 au matin. Au départ de ces lettres, les batteries étoient dressées à cinq cens verges de Tanjaour.

De Marseille, le 4 Mai 1772.

Dans la nuit du 29 au 30 du mois dernier, vers les deux heures du matin, la Tartane *la Marie-Magdeleine*, commandée par le Capitaine Lieutaud, de Ceute, fit naufrage sur l'Isle de Planier, à l'entrée de notre rade. De tout l'équipage, il n'a péri qu'un Matelot.

De Versailles, le 16 Mai 1772.

Le 13 de ce mois, le Roi fit, dans la Plaine des Sablons, la revue des Gardes Françoises & des Gardes Suisses. Sa Majesté, accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Monseigneur le Comte de Provence, passa devant ces deux Régimens, & fut reçue & saluée, à la tête de celui de ses Gardes Suisses, par Monseigneur le Comte d'Artois, en sa qualité de Colonel Général des Suisses & Grisons. Ces deux Régimens défilerent ensuite devant Sa Majesté, après avoir fait l'exercice. Madame la Dauphine, Madame la Comtesse de Provence, Madame, Madame Elisabeth, Madame Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie assisterent à cette revue.

Monseigneur le Comte de Provence & Madame la Comtesse de Provence tinrent, le 11, sur les Fonts de Baptême, dans la Chapelle du Château, la fille du sieur Marquier de Cruz, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie, Ecuyer commandant les Ecuries de Madame la Comtesse de Provence. Le Baptême fut administré par l'Evêque de Limoges, premier Aumônier de Monseigneur le Comte de Provence, en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse du Château.

Monseigneur le Comte d'Artois & Madame tinrent, le 14, sur les Fonts de Baptême, dans la Chapelle du Château, la fille du Marquis d'Usson, Colonel du Régiment Provincial de Montargis. Le Cardinal de la Roche-Aimon, Grand Aumônier de France, suppléa la cérémonie du Baptême, en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse du Château.

De Paris, le 18 Mai 1772.

En creusant, l'année dernière, dans la cour du Château de la Terre de Ville, nouvellement construit sur une côte fort élevée entre Amiens & Abbeville, on découvrit à dix ou onze pieds de profondeur, sous une couche de glaise de sept à huit pieds d'épaisseur, plusieurs ossemens. Ils étoient dans un lit d'un gros sable gris un peu caillouteux, où ils ont conservé leur forme, quoique pétrifiés en partie. Depuis ce temps, en continuant les travaux sur la même côte, on a trouvé d'autres ossemens pétrifiés.

On a rapporté précédemment un Réglement fait par les Magistrats de la Ville d'Arras, concernant les enterremens. A leur exemple, ceux d'Angers viennent d'ordonner que les personnes qui seront auprès des malades, les laisseront dans leurs lits couverts, lorsqu'on les présumera morts, au lieu de les mettre sur des planches, & que les Menuisiers & autres ne pourront renfermer les corps dans des cercueils avant le terme de trente heures & même de trente-six pour ceux qui seront réputés morts subitement ou de maladie prompte & violente. Il y a apparence qu'à l'exemple des Magistrats d'Arras & d'Angers, on s'occupera dans toutes les Provinces d'un objet si intéressant pour l'humanité.

Cours des Effets Commerçables, le 16 Mai.

ACTIONS des Indes . .	1240 liv. 42 s. 45. 1247 s.
Billets d'Emprunt. . .	260
Promesses à 4 p. cent. .	65 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage	466. 464.
Les autres Effets sans prix fixe.	

On trouve chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoise, le *Dictionnaire Grammatical de la Langue Françoise*. 2 Vol. in-8°. Prix 12 liv. L'*Histoire du Patriotisme François*, ou *nouvelle Histoire de France*, par M. Rousset. 6 Vol. in 12. Prix 15 liv. Le *Dictionnaire des Portraits Historiques, Anecdotes & Traits remarquables des Hommes Illustres*. 4 Vol. in-12. 20 liv. Le *Traité des Fleurs Blanches, avec la Méthode de les guérir*, par M. Raulin. 2 Vol. in-12. 6 liv. Le *Dictionnaire Ecclésiastique & Canonique Portatif*, ou *Abrégé Méthodique*. 2 Vol. in-8°. 9 liv. Le *Botaniste François*, par M. Barbeu du Bourg. 2 Vol. in-12. 5 liv. Le *Traité de la Preuve par Témoins en Matiere Civile*, par M. Danty, Avocat au Parlement. 1 Vol. in-4°. 12 liv. Les *Mélanges de Littérature Orientale*, par M. Cardonne. 2 Vol. in-12. 5 liv. Le Tome IIe du *Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*, par M. Sabbathier. —— *Géographie Elémentaire, Moderne & Ancienne*, par J. N. Buache de la Neuville. 2 Vol. in-12. Chez d'Houry, rue Vieille-Bouclerie.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 22 MAI 1772.

De Tunis, le 31 Mars 1772.

LE Corps des troupes de la Régence, deſtiné à lever le tribut dans les Provinces Méridionales du Royaume, eſt rentré, le 25 de ce mois; mais Iſmael Kiaya, qui le commande, s'en étoit ſéparé à deux journées de cette Capitale avec un Détachement de quatre cens chevaux. On ſuppoſe, par la route qu'il a priſe, qu'il va ſurprendre quelque Nation Arabe dont notre Bey avoit à ſe plaindre & qu'il a craint de faire ſortir du Royaume en annonçant les meſures qu'il prenoit pour la punir. Ce Prince fait déjà travailler au nouvel armement qu'il veut envoyer dans les Mers du Grand Seigneur. Il n'a reçu aucune nouvelle d'Aly Capitan, qui commandoit la Flotte de l'année derniere: le principal Vaiſſeau de cette Flotte & deux Chebecs qui s'en étoient ſéparés avec lui, ne ſont point encore de retour.

De Stockolm, le 1er Mai 1772.

Le 28 du mois dernier, le Roi tint Chapitre de ſes Ordres. Sa Majeſté, revêtue des habits de l'Ordre des Séraphins, ſortit de ſon appartement à onze heures du matin & ſe rendit à la Chapelle du Château, précédée des Princes Charles & Frédéric &c des Commandeurs des Ordres des Séraphins, de l'Epée & de l'Etoile Polaire. Elle donna enſuite l'accolade & les marques de l'Ordre des Séraphins aux Sénateurs Comtes Wallwick, de Scheffer, Hermanſon, Becfries & Poſſe, déſignés Chevaliers dans les Chapitres précédens. Le Roi ſe rendit enſuite à la Salle du Chapitre & nomma le Prince de Pruſſe Commandeur de l'Ordre des Séraphins, & le Sénateur Baron Ribbing, Commandeur de l'Ordre de l'Epée. Le nombre des Chevaliers de l'Ordre des Séraphins eſt fixé à vingt-quatre, ſans y comprendre le Roi, les Princes ſes freres & les étrangers.

Le Roi a accordé le Régiment de Kronoberg, Infanterie, au ſieur de Roſen; celui d'Oſtrobothnie au Comte Lieven, & le Gouvernement de Gothembourg, vacant par la démiſſion du Comte de Taube, au Général Duriez.

Le 21 du mois dernier, l'Ordre de la Nobleſſe reprit l'examen du Mémoire de la Députation Secrete concernant les anciens Sénateurs. Cette matiere occaſionna de violens débats. Pluſieurs Gentilshommes prirent, avec la plus grande chaleur, la défenſe des Sénateurs accuſés. Ils diſcuterent les droits de la Députation Secrete: ils prétendirent qu'elle pouvoit à la vérité faire des obſervations ſur la conduite du Sénat & en rendre compte aux Etats; mais qu'elle n'avoit pas l'autorité qu'elle s'eſt arrogée, dans cette occaſion, de prononcer ſur les délits des Sénateurs. Ils examinerent enſuite la nature de ces délits. Ils s'attacherent à prouver le peu d'importance de ces accuſations; mais leurs efforts furent inutiles: l'avis contraire prévalut, & il fut décidé, à la pluralité de deux cens ſoixante-dix ſept voix contre deux cens ſoixante-douze, que tous les Sénateurs nommés par la derniere Diete ſeroient dépoſés, excepté les Comtes Wallwick, Sinclair & Schwerin.

Le 29, les Etats permirent au Prince Charles de vendre la maiſon qui lui fut aſſignée à la Diete de 1765. Les Ordres du Clergé & des Payſans furent d'avis qu'on engageât les Sénateurs Comte de Gyllenſtierna & Baron Hermelin & Lagerbielke, qui furent dépoſés à la derniere Diete & auxquels les Etats actuellement aſſemblés ont rendu leur confiance, de rentrer dans le Sénat, afin que la Couronne ſe trouvât par-là déchargée de la penſion de retraite qu'elle faiſoit à chacun d'eux. Les trois Ordres ſupérieurs nommerent leurs Députés pour procéder au choix des Sujets qui doivent être préſentés au Roi pour remplir les places vacantes dans le Sénat. Les Payſans n'ont point de part à cette opération. Pour chaque place de Sénateur, les électeurs doivent faire choix de trois Sujets, parmi leſquels le Roi en nomme un. La Loi exige que les réſultats de la pluralité des électeurs de chaque claſſe ſoient

Digitized by Google

unanimes. Les trois Ordres inférieurs se sont accordés à demander que la Députation de la Banque donnât aux Etats un compte circonstancié de l'emploi qui a été fait des emprunts levés par ordre de la dernière Diette, tant en Suede que dans les Pays étrangers.

De Copenhague, le 5 Mai 1772.

Tout est prêt pour le départ de la Reine Caroline-Mathile. Cette Princesse n'attend plus, pour quitter le Danemarck, que l'arrivée des Vaisseaux Anglois destinés à la transporter à Stade.

Le Gouvernement fait imprimer & l'on distribuera, dans peu, la Sentence rendue contre les deux criminels d'Etat exécutés le 28 du mois dernier. Le Public attend avec impatience cette Piece pour connoître les chefs d'accusation sur lesquels elle est fondée. L'Article de la Loi, cité dans le Jugement, porte ce qui suit: Livre VI, Chapitre IV, Article 1. *Qui Regi aut Reginæ contumelioſè maledixerit, vel etiam necem ipſis aut liberis eorum machinatus fuerit, famæ, vitæ & bonorum amiſſionem incurrat; dextra vivo amputabitur, corpus in partes diſſectum rotæ imponetur, caputque & manus in palo figentur... Quòd ſi ille nobilis aut digniori conditione fuerit, inſignia ejus à Carnifice frangentur, &c.* « Celui qui aura tenu des discours outrageans » & injurieux à l'honneur du Roi ou de la » Reine, ou qui aura attenté à leur vie ou à » celle de leurs enfans, sera condamné à perdre son honneur, sa vie & ses biens; il aura, » étant encore en vie, la main droite coupée; son corps, mis en pieces, sera exposé sur la roue, sa tête & sa main seront » attachées au haut d'un poteau... Si le coupable est d'une condition noble ou d'un » rang élevé, ses armes seront brisées par la » main du Bourreau, &c. »

On a ôté les fers au Conseiller de Justice Struensée, le jour même de l'exécution du Comte son frere, & il est actuellement traité comme tous les autres prisonniers d'Etat, sur le sort desquels on croit qu'on ne tardera pas à prononcer.

Le terme accordé à la Compagnie des Indes pour l'exercice de son privilege, étant sur le point d'expirer, le Gouvernement vient de proposer un nouvel octroi à la même Compagnie pour vingt années, mais à des conditions différentes. 1°. Le Roi donne à tous ses Sujets, ainsi qu'aux étrangers, la permission de faire des expéditions particulieres pour Tranquebar, & le Bengale, ainsi que pour tout autre endroit situé à l'Est du Cap de Bonne-Espérance (la Chine seule exceptée dont le commerce reste exclusivement attaché à la Compagnie), à la charge de payer à la Compagnie 15 pour 100 par last à la sortie d'Europe, ou 2 pour 100 de la cargaison, & au retour, 8 pour 100 du produit des marchandises qui devront se vendre publiquement à Copenhague. 2°. Sa Majesté permet à tous les Indiens, soit natifs, soit étrangers, de trafiquer dans tous les établissemens de la Compagnie, en payant 4 pour 100 de droit d'entrée pour les marchandises importées à Tranquebar au-delà du Cap & 2 pour 100 en-deçà, & 2 pour 100 de droit de sortie, excepté pour celles qui, au retour à Copenhague, doivent payer les 8 pour 100 dont on vient de parler. 3°. La Compagnie & les particuliers devront dans leurs expéditions pour l'Inde exporter, par chaque Vaisseau, au moins pour la valeur de 3000 rixdales de marchandises des Fabriques du Pays, & de 4000 par chaque expédition pour la Chine. 4°. Le Roi retire à la Compagnie la franchise du droit d'entrée dont elle jouissoit pour les provisions & les matériaux de construction qu'elle faisoit venir, & lui donne une indemnité pour cet objet. 5°. Il défend qu'à l'avenir aucun Intéressé, soit pour lui-même, soit par commission, ait plus de trois voix dans l'assemblée générale de la Compagnie. 6°. La Compagnie paiera par an au Roi, lorsqu'il reviendra un ou plusieurs Vaisseaux de la Chine, 10, 000 rixdales. Les autres conditions sont les mêmes que celles de l'octroi précédent. Le Gouvernement offre de préférence ce nouvel octroi à la Compagnie actuelle & lui donne deux mois pour se décider.

Des Frontieres de Pologne, le 24 Avril 1772.

Après trois mois de la plus vigoureuse défense, le Château de Cracovie a été obligé de capituler. Le sieur de Choisy manquoit de pierres à fusil & de balles: la breche étoit ouverte, la porte brisée; de trois canons de fer, deux étoient hors d'état de servir; plusieurs Officiers & beaucoup de Soldats blessés ne pouvoient ni se procurer des secours, ni se joindre au reste de la Garnison pour repousser le nouvel assaut qu'on préparoit. Forcé par ces circonstances, le sieur de Choisy a cru devoir accepter la capitulation suivante qui lui a été offerte par le Général Zuvarow.

1°. Dans trois fois vingt-quatre heures, à compter du jour de la signature, c'est-à-dire, Dimanche prochain 26 Avril, à midi précis,

Digitized by Google

la Garnison du Château de Cracovie se rendra prisonniere & sortira du Château sans armes, par centaines du côté de la Brasserie. 2°. On ne tirera point de part & d'autre, pas même le coup de retraite, jusqu'à l'échéance du terme prescrit ci-dessus, & l'on ne travaillera ni ne raccommodera rien au Château. 3°. Si la Garnison recommence les hostilités avant le terme convenu, le présent accord sera nul. 4°. Aucun Officier ou Soldat ne sera inquiété sur son service antérieur : les Officiers garderont leurs équipages, & les simples Soldats leurs effets. 5°. Tous les effets appartenant à la République, à Sa Majesté le Roi, aux Eglises & aux habitans, de même que les équipages militaires & tous autres qui se trouvent encore dans le Château, doivent rester sans qu'on y touche, à quoi les Commissaires nommés seront obligés de prendre garde. 6°. Dans l'intervalle de ces trois jours, le Général Zuwarow aura ses Commissaires au Château, d'où personne ne sortira. 7°. Il sera fourni aux Officiers, pendant la route, des charriots pour leurs équipages, & des chevaux à ceux qui n'en auront pas. 8°. Tous les magasins, de quelque nature qu'ils soient, seront remis de bonne foi aux Préposés du Général Zuwarow dans l'état où ils se trouveront, sans qu'on puisse rien répéter de ce qui aura été pris ou gâté. 9°. Tous les Chirurgiens, Commis, Employés, Vivandiers, Valets, dont le sieur de Choisy donnera un état exact & fidele avant sa sortie, à condition qu'on ne prêtera pas ce titre aux personnes qui ne l'ont pas, auront la liberté de les suivre, ou de se rendre où bon leur semblera, sans pouvoir être recherchés ni inquiétés en rien. 10°. Les Officiers auront la liberté de conserver & d'emmener leurs chevaux, suivant leurs grades. 11°. Les malades & blessés, qui seront hors d'état de suivre, seront traités avec humanité. 12°. Dimanche 26, comme la Garnison doit sortir & se rendre à midi, le même jour avant midi, à onze heures & demie, la grande porte du Château sera ouverte & livrée aux troupes de Sa Majesté l'Impératrice de Toutes les Russies. 13°. Tous ces différens points proposés seront exécutés de bonne foi après avoir été signés. *Fait à Cracovie, le 23 Avril 1772. Signé*, ALEXANDRE ZUWAROW.

Le sieur du Houx, Commandant à Tynieck, ayant appris, le 22 Avril à dix heures du soir, que sept cens hommes de Cavalerie & cent Fantassins Russes venoient d'arriver à Scavina avec deux pieces de canon & devoient y passer la nuit, se détermina sur le champ à faire marcher vers ce lieu les Lieutenans Clopicke, Kilizeski, Slawincki & Ligonois, à la tête de soixante quinze hommes d'Infanterie, soutenus par un Officier & quarante Dragons, avec ordre d'attaquer, la bayonnette au bout du fusil & sans tirer, tous les postes Russes qu'ils rencontreroient sur le principal débouché de ce Village; de marcher au logement du Commandant & des principaux Officiers; de s'emparer du canon & de revenir à Tynieck sans perdre un seul instant. Cette expédition a eu tout le succès désiré. Un Officier de garde & plus de quatre-vingt Russes ont été tués sur la place. Un Major & trois Officiers ont été blessés dangereusement. On a enlevé & amené à Tynieck plus de quatre-vingt chevaux & un convoi de fourrages; les deux pieces de canon y seroient également arrivées, si le sieur Kilizeski, chargé du commandement de la petite troupe qui les escortoit, n'avoit pas été blessé à une seconde décharge de deux Escadrons de Cuirassiers qui s'étoient réunis pour reprendre leur artillerie. Le Détachement envoyé par le sieur du Houx est rentré à Tynieck, excepté vingt hommes qui ont été tués ou faits prisonniers. Cette entreprise hardie a été conçue & exécutée en moins de trois heures. Elle a coûté plus de cent cinquante hommes aux Russes, & le Corps des ennemis auroit été totalement détruit, si le sieur du Houx se fût trouvé en état de le faire attaquer par des forces plus considérables.

De Vienne, le 29 Avril 1772.

Sa Majesté Impériale & Royale vient de rendre une Ordonnance en vertu de laquelle tous ceux qui possedent des prairies, des champs, vignes, forêts ou autres terreins, dans l'étendue des chasses Impériales, ne seront plus gênés dans la jouissance de ces possessions, pourront y bâtir, faucher & faire paître leurs bestiaux, & ne seront plus exposés aux difficultés qu'ils éprouvoient auparavant; à cause de la conservation du gibier. Par une autre Ordonnance de l'Impératrice-Reine, il est défendu aux Ecclésiastiques, tant Séculiers que Réguliers, de faire imprimer à l'avenir aucun Ouvrage de Théologie, sans qu'il ait été soumis à l'examen de la Commission de la Censure & qu'il soit muni de la permission ordinaire.

De Cadix, le 21 Avril 1772.

Le Navire Espagnol *l'Oiseau* a mouillé, le 17 de ce mois, en cette Baye, venant de Honduras & de la Havane. On a appris, par

Digitized by Google

ce Bâtiment, que deux Frégates de guerre Espagnoles étoient arrivées, le 3 du mois dernier, de la Vera-Crux à la Havane, avec le trésor que le Vaisseau de guerre *La Castille* doit transporter ici. Ce trésor consiste en sept millions & demi de piastres fortes & 40, 000 arrobes de cochenille.

Le Régiment de Séville est parti aujourd'hui pour le Port Sainte-Marie, où il va remplacer celui de Zamora, qui en est sorti dernierement pour aller à Madrid. Celui de Cordoue a passé des lignes du camp de Saint-Roch à Ceuta, où l'on craint quelqu'entreprise de la part de l'Empereur de Maroc. Ce Prince a envoyé dernierement à Tanger 4000 piastres fortes & 80 chameaux chargés d'armes & de munitions de guerre. Il en a fait passer, depuis deux ans, une quantité considérable, ainsi que de l'artillerie, à Tanger & à Tetuan, Places voisines de Ceuta.

La Polacre Françoise *La Marseilloise* est arrivée hier de Mogador. Les lettres qu'on a reçues par cette voie, portent que l'Empereur de Maroc a dessein de faire bâtir une Ville & d'établir un Port à Fedala, sur la côte de Barbarie, entre la Mamora & Safie, pour les Négocians Etrangers qui ont été obligés de sortir de Safie & de Sainte-Croix, comme on l'a annoncé. On ajoute que l'Empereur, qui a passé l'hiver à Mequinez, doit en partir pour Maroc; qu'il a augmenté, de deux piastres fortes par quintal, les droits de sortie sur la cire; que l'exportation du bled & de l'huile n'est pas encore permise, & qu'il n'y a que la Compagnie Genoise, qui, par une faveur particuliere, ait obtenu l'expédition d'un Navire chargé de bled.

De Cartagene, le 2 Mai 1772.

Les deux Chebecs du Roi *la Notre-Dame du Pilar & la Garzotta* se disposent à mettre à la voile, pour transporter à Oran le Régiment de Murcie & celui de Navarre.

De Rome, le 29 Avril 1772.

L'Electrice Douairiere de Saxe partit hier pour Naples. Indépendamment des présens que le Pape est dans l'usage d'envoyer aux Princes, lors de leur arrivée en cette Ville, & qui consistent en toutes sortes de comestibles rares, Sa Sainteté a donné à cette Princesse plusieurs Reliquaires, un Crucifix d'or & un Chapelet enrichis l'un & l'autre de pierres précieuses.

De Gênes, le 4 Mai 1772.

Le sieur Pierre-Augustin Solari est entré, Jeudi au matin, en possession de la charge de Secrétaire d'Etat, à laquelle il vient d'être nommé.

On a été instruit, par un Bâriment venu de Livourne, que deux Galiotes Barbaresques ont pris, dans le canal de Piombino, deux petits Bâtimens, l'un de Marciana & l'autre de Gênes, dont les équipages n'ont pu se sauver.

De Londres, le 8 Mai 1772.

Le projet du Lord North, dont on a parlé dans la Gazette précédente, pour l'établissement d'une Loterie, a eu tout le succès desiré. Pour en remplir entierement l'objet, ce Lord observa qu'il falloit dix années de paix, & il insista beaucoup dans son Discours sur les motifs qu'on avoit d'espérer de jouir de ce bonheur. « Je ne me souviens pas, dit-il, » d'avoir vu aucun temps où l'on ait eu plus » lieu que dans la situation présente des choses, de compter sur une longue paix. Le Roi » de France la desire avec autant d'ardeur que » nous. Rien ne peut donc nous empêcher » de concevoir une espérance aussi flatteuse. » Nous sommes assurés des dispositions pacifiques de ce Souverain. C'est ce Monarque » qui regle les mouvemens de la Puissance » notre rivale & notre antagoniste. Supposons » donc que la paix dure encore dix ans, le » profit de la Loterie devant être d'un million » cinq cens mille livres st. par année, il est » prouvé que, pendant cet espace de temps, » on aura soulagé l'Etat de dix-sept millions st. » de dettes, & cette hypothese n'a rien d'absurde, puisqu'il y en a déjà neuf que la » guerre est terminée, & que si l'on excepte » l'alerte de 1715 & notre discussion avec l'Espagne, qui méritent à peine d'être regardées » comme des guerres, nous trouverons que » de notre temps il y a eu une paix de vingt-sept ans. Par conséquent, la supposition » d'une pacification de dix années n'a rien de » chimérique. Je connois mieux que personne » le mérite supérieur des Officiers de nos armées de terre & de mer, qui aspirent après » la guerre pour avoir occasion de signaler » leur bravoure; mais tout intérêt particulier » doit céder à l'intérêt général, & je ne vois » rien de plus avantageux pour l'Angleterre » que de rester en paix, à moins qu'elle ne » soit absolument forcée à la guerre. » Le projet du Lord North est d'autant plus favorable aux Propriétaires d'annuités, qu'il n'admet aucune espece de préférence, & qu'il dépend d'une opération qui donne peu de prise aux spéculations & aux calculs.

D'Amsterdam,

Digitized by Google

D'Amſterdam, le 14 Mai 1772.

Il vient d'arriver dans cette Ville un accident affreux. La troupe Flamande jouoit, Lundi dernier, dans la Salle de la Comédie, *La Fille Mal-Gardée* & *le Déſerteur*. Un quart d'heure avant la fin de la ſeconde Piece, le feu prit à une ficelle tombée perpendiculairement de la premiere couliſſe à droite ſur un lampion. Cette flamme légere monta rapidement dans le ceintre où la ficelle aboutiſſoit, & embraſa dans le moment les toiles & toute la partie ſupérieure du Théatre. Malheureuſement les cordes qui ſoutenoient les cinq luſtres de l'avant-ſcene furent d'abord brûlées & les luſtres tombant laiſſerent la Salle dans une obſcurité affreuſe. On ne fut bientôt éclairé que par l'incendie qui devint général. Dans le déſordre qu'un pareil événement devoit produire, la plupart des Spectateurs furent étouffés; la frayeur & le déſeſpoir forçoient les femmes & les hommes à ſe jetter du haut des loges dans le Back (Parterre) où l'on étoit écraſé par la chûte des décombres embraſés. Pour comble de malheur, une des portes d'iſſue ſe trouva fermée; il fut impoſſible de l'ouvrir &, dans cet effroi général, on ne penſa pas à la briſer par dehors. On ne ſçait pas encore le nombre des infortunés qui ont péri dans les flammes; mais il eſt conſidérable. On a déjà retiré douze cadavres que l'on n'a pu reconnoître que par des matieres incombuſtibles qu'ils avoient ſur eux, comme clefs, bagues & autres choſes ſemblables. Ceux qui ont échappé à cet horrible danger, n'en parlent qu'avec le ſaiſiſſement & la frayeur profonde dont ils ſont encore pénétrés & qu'ils inſpirent aux autres. La conſternation eſt répandue dans toute la Ville, où l'on ne rencontre que des perſonnes égarées qui demandent en larmes leurs parens & leurs amis.

De Marſeille, le 18 Mai 1772.

L'Amiral Anglois, arrivé à Ville-Franche, le 1er de ce mois, a remis au Capitaine Jervis, Commandant la Frégate *l'Alarme*, une lettre & une caiſſe, avec ordre de la porter en toute diligence à Marſeille au ſieur Pleville le Pelley, Lieutenant de Vaiſſeau & du Port, lequel, à pareil jour, 1er Mai de l'année derniere, ſauva cette même Frégate *l'Alarme* lorſqu'elle étoit ſur le point de périr. La lettre des Officiers de l'Amirauté d'Angleterre étoit conçue en ces termes: « Vos ſervices, M. envers la Frégate, » ont excité notre admiration & notre reconnoiſſance. Votre courage, votre prudence, » votre intelligence, vos talens ont mérité que » la Providence couronnât votre zele. Le ſuc- » ces a fait votre récompenſe; mais nous vous » prions d'agréer, comme un hommage rendu » à votre mérite & comme un gage de notre » eſtime & de notre reconnoiſſance, ce que » le ſieur Jervis eſt chargé de vous remettre » de notre part. » La caiſſe renfermoit différentes pieces de vaiſſelle d'argent richement ciſelées, parmi leſquelles il y avoit un vaſe chargé d'ornemens relatifs au ſervice rendu par le ſieur Pleville le Pelley. On voyoit, d'un côté, les armes d'Angleterre, & de l'autre, cette inſcription Latine: *Georgio - Renato Pleville le Pelley, nobili Normano Grandivillenſi, Navis bellicæ Portuſque Maſſilienſis pro-Præfecto, ob Navem Regiam in littore Gallico periclitantem virtute, diligentiâque ſua, ſervatam; Septem Viri Rei Navalis Britannicæ. M. DCC. LXX.* A George-René le Pleville le Pelley, Gentilhomme Normand de Grandville, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi & du Port de Marſeille, pour avoir ſauvé du naufrage un Vaiſſeau de Roi ſur les côtes de France; les Septem-Virs de l'Amirauté d'Angleterre. M. DCC. LXX.

De Verſailles, le 20 Mai 1772.

Les Secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie ont eu, le 17 de ce mois, l'honneur de préſenter à Sa Majeſté, ſuivant l'uſage, une bourſe de jettons, à l'occaſion de la Fête de Saint Jean-Porte-Latine. Le ſieur le Sénéchal, premier Syndic de la Compagnie, porta la parole.

Les Agens Généraux du Clergé de France ont eu l'honneur de préſenter au Roi, ainſi qu'à Monſeigneur le Dauphin, à Monſeigneur le Comte de Provence & à Monſeigneur le Comte d'Artois, le Tome Ve de la Collection des Procès-Verbaux du Clergé.

Le Marquis de Pons, Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté auprès du Roi de Pruſſe, a pris congé, le 17, de Sa Majeſté & de la Famille Royale, pour ſe rendre à ſa deſtination. Il a eu l'honneur d'être préſenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Le même jour, la Vicomteſſe de Chazeron a eu l'honneur d'être préſentée au Roi & à la Famille Royale par la Marquiſe de Monteynard; la Comteſſe d'Albon a été préſentée par la Marquiſe de Caſtellane, & la Comteſſe de Bourdeilles, par la Marquiſe d'Aubeterre.

Digitized by Google

Le sieur de Claris, Président de la Cour des Comptes & des Finances de Montpellier, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, en qualité de premier Président de la même Cour.

Le sieur Devezou, Ingénieur-Géographe, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, le *Tableau Généalogique de la Maison de Bourbon.* *

De Paris, le 22 Mai 1772.

On nous a adressé de Grenoble la copie d'une lettre qu'on dit avoir été écrite de Montelimart, le 5 de ce mois, par le sieur de la Tour, Inspecteur des Ponts & Chaussées en Dauphiné. Elle contient un fait extraordinaire qui mérite d'être éclairci.

« Le 27 du mois dernier, j'allai à la maison de campagne du sieur Palaprat, Subdélégué de l'Intendance, avec les sieurs Geoffre, Colonel d'Infanterie, de la Jonquiere & Menuret, Médecin de l'Hôpital Militaire. Nous y trouvâmes Jean-Jacques Parangue, âgé de quatorze ans, du Village d'Anseome, près Marseille. Cet enfant voit, à travers la terre, les sources & la conduite des eaux à telle profondeur qu'elles soient; il les voit, dis-je, comme nous voyons les rivieres, en suit le cours sans se tromper, en indique le volume & à peu près la profondeur. Il les apperçoit mieux à travers les terres, les vignes, les rochers & même la maçonnerie, que dans les prés & les bois. Elles disparoissent à sa vue lorsqu'elles sont couvertes de planches & de madriers. Les 28 & 29, il a fait des expériences répétées & confirmées en grand dans trois domaines du sieur de la Jonquiere, où il a découvert & suivi, pendant une lieue & demie, la source qui forme & entretient le petit lac de Gournier, à une lieue de Montelimart. Le 30 & le 1er de ce mois, il a fait les mêmes découvertes chez le sieur Geoffre, à Serre-de-Parc, & doit continuer ses recherches dans tout ce canton. Cet enfant est accompagné d'un frere. On leur donne 3 l. par jour: on les nourrit, on les défraie. Ils sont attendus à Toulouse & à Nismes, où les Magistrats Municipaux de ces deux Villes les ont appellés. »

On mande de Brioſne, Bourg dépendant de la Généralité de Rouen, que le Samedi 9 de ce mois, vers les deux heures après-midi, le feu prit chez un Epicier & conſuma, en moins d'un quart d'heure, vingt-cinq maiſons, dont la plus éloignée étoit à mille pas de celle de l'Epicier. Le vent étoit ſi violent que tout a été réduit en cendres ſans qu'on ait pu ſauver aucun effet. Un pont qui communique du lieu de l'incendie au reſte du Bourg s'étoit embraſé, & tout auroit été détruit ſans la précaution qu'on prit de le couper. Heureuſement perſonne n'a péri. Outre les maiſons, cet accident a détruit beaucoup d'autres bâtimens, tels que granges, preſſoirs, écuries, étables, fours, celliers, &c. Une perſonne qui ne s'eſt pas fait connoître, envoya, le même jour, 600 liv. pour être diſtribuées aux Pauvres, & les Religieux de l'Abbaye du Bec y firent tranſporter une charrette remplie de pain: ils ont continué cette bonne œuvre les jours ſuivans.

Le nommé Gilbert, Charretier Laboureur de la Paroiſſe de Gilly-ſur-Loire, auprès de Bourbon-Lancy, eſt mort, le 25 du mois dernier, âgé de cent neuf ans.

Cours des Effets Commerçables, le 20 Mai.

ACTIONS des Indes . . 1170 liv.
Les autres Effets ſans prix fixe.

Le Temple de Gnide, nouv. Ed. avec Figures gravées par le Mire, d'après les Deſſins de Ch. Eiſen; le Texte gravé par Drouet. Chez le Mire, Graveur, rue Saint-Etienne-des Grez.——*Diſcours* prononcé par M. le Préſident de Monteſquieu, à la rentrée du Parlement de Bordeaux, le jour de la Saint Martin 1725. Chez le Jay, Lib. rue Saint Jacques. Prix 12 ſ.——*Galerie Univerſelle*, contenant les Portraits des Perſonnes célebres de tout Pays, actuellement vivantes, gravés en couleurs par MM. Gautier Dagoti, pere & fils aîné, avec des Notices Hiſtoriques, relatives à chaque Portrait, par une Société de Gens de Lettres. Ouvrage propoſé par ſouſcription, & dont le premier Cahier paroîtra inceſſamment.——*Eloge Hiſtorique de M. de Vaux, célebre Chirurgien de ce ſiecle*, par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie. Broch. *in*-12. Chez Vincent, Lib. rue des Mathurins.——*Traduction libre*, en Proſe Poëtique, de l'excellent Poëme, en quatre Chants, du Pere Rapin, qui a pour titre: *les Jardins*, précédée d'un *Diſcours* par M. Gaſon Dourxigne, Auteur de l'*Eſſai Hiſtorique ſur les Ridicules des Nations*, *propoſée* par ſouſcription. Chez Cailleau, Lib. rue des Mathurins.

On ſouſcrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau, rue Neuve Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau, Cul-de-Sac Saint-Thomas du Louvre. L'Abonnement eſt de 12 liv. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros Caractere.

* Chez Deſprez, Imprimeur du Roi.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 25 MAI 1772.

De Conſtantinople, le 1er Avril 1772.

ON étoit inquiet, dans cette Ville, ſur l'apparition de quinze voiles Ruſſes devant l'Iſle de Tenedos : on craignoit que cette Eſcadre n'interceptât le convoi de bled qu'on attendoit de Salonique, & le Peuple a reſſenti la plus grande joie en voyant arriver ſix Bâtimens chargés de cette denrée. Le Grand Seigneur a voulu être témoin lui-même de leur entrée dans le Port, & il s'eſt rendu, avec toute ſa Cour, à *Yali-Kiosk*, Pavillon ſur le bord de la mer. On vient de fréter deux Navires pour aller à Orlano (Œſime) prendre du bled appartenant à divers Particuliers. Cet approviſionnement, qui devenoit de jour en jour plus néceſſaire, nous met dans le cas d'attendre, ſans inquiétude, la nouvelle de la ſignature de l'armiſtice dont on ne doute plus dans ce Pays.

Des Frontieres de La Siléſie, le 29 Avril 1772.

On a appris, par un Officier Polonois arrivé d'Eperies, que le ſieur Roudricki avoit ſurpris & battu, auprès de Jaroſlow, un Détachement de deux cens Ruſſes, qui conduiſoit à Léopol quatre-vingt Confédérés priſonniers, parmi leſquels ſe trouvoient les ſieurs Malzahn & Donnezac, Officiers étrangers au ſervice de la Confédération. Le ſieur Pulawski a raſſemblé tout ſon monde ſous Czentochow. Le Maréchal Zaremba ayant quitté la Confédération & s'étant retiré à Petchina, dans la Siléſie Pruſſienne, le ſieur Piwiniecki, Conſeiller de la Confédération Générale pour le Palatinat de Kulm, a été nommé Commandant de la troupe de ce Général, qui eſt encore compoſée de quinze cens chevaux & de ſept cens hommes d'Infanterie, ſans y comprendre la diviſion Lituanienne qui reſte, juſqu'à nouvel ordre, ſous le commandement du ſieur Koſſakowski. Les Comtes Potocki & Kraſinski, anciens Chefs de la Confédération de Bar, ſont arrivés auprès de la Généralité à Teſchen.

Les troupes Autrichiennes ont débouché, le 25, dans la Petite-Pologne. Le Général-Major Comte Alton y eſt entré par la Siléſie & la Jablunka avec un Corps de plus de ſix mille hommes qui étoient cantonnés à Troppau, & le Comte Eſterhaſy y en a conduit une autre de la même force par les gorges du mont Krapack. Ces troupes ſont compoſées de ſix Réglemens de Cavalerie, de quatre de Houſſards & de douze Bataillons d'Infanterie, formant à peu près quinze mille hommes. On prétend qu'elles ſeront ſuivies de pluſieurs autres Corps tirés de Bohême & de Hongrie, & que leur nombre ſera porté à trente mille hommes.

De Copenhague, le 8 Mai 1772.

Il n'y a encore rien de décidé ſur le ſort des priſonniers d'Etat. On ne ceſſe de parler de ceux qui ont été exécutés. On raconte différentes circonſtances de leur vie & de leur priſon ; les Docteurs Hée & Munter font imprimer chacun un Ouvrage qu'ils ont intitulé : *Hiſtoire de La Converſion des Comtes de Struenſée & de Brandt.* L'Édition doit s'en faire par ſouſcription. On y inſérera un Mémoire original du Comte de Struenſée lui-même. Ce Comte étoit né à Halle, le 5 Août 1737. Son pere étoit Paſteur de la Paroiſſe d'Ulric ; il fit ſes études de Médecine à l'Univerſité de cette Ville. Il paſſa à Altona, en 1757 avec ſon pere qui fut élevé à la charge de premier Paſteur, avec le caractere de Conſeiller Eccléſiaſtique du Roi. Le ſieur de Struenſée fut nommé Médecin de la Seigneurie de Pinneberg & de Comté de Rantzau. En 1768, il fut choiſi pour accompagner le Roi, en qualité de ſon

Digitized by Google

Médecin, dans ſes voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre & en France. Le Roi le nomma, la même année, ſon Lecteur. Le 12 Mai 1769, il fut revêtu du caractere de Conſeiller d'Etat Actuel, & deux jours après, de celui de Conſeiller de Conférence, & en Décembre 1770, il fut fait Maître des Requêtes. Enfin au mois de Juillet 1771, il fut déclaré Miniſtre du Cabinet, élevé à la dignité de Comte & fait Chevalier de l'Ordre de la Reine Caroline-Mathilde. Le Comte de Brandt, dont la ſœur a épouſé le Chambellan de Beulwitz, étoit fils du feu Conſeiller de Conférence de Brandt. Il avoit acquis beaucoup de connoiſſances dans les voyages qu'il entreprit après une premiere diſgrace. On l'a vu pendant quelque temps à Avignon & à Paris. Il avoit un genre de gayeté peu ordinaire, & il l'a conſervée juſqu'aux derniers momens de ſa vie. Il avoit paſſé ſucceſſivement par différens poſtes de la Cour. Le 15 Juin 1755, il fut déclaré Gentilhomme de la Cour, enſuite Gentilhomme de la Chambre, & Chambellan, le 22 Juillet 1769. A l'inſtitution de l'Ordre de la Reine Caroline-Mathilde, en 1771, il en fut créé Chevalier, ainſi que le Comte de Struenſée. Dans la même année, le Roi le nomma Directeur des Spectacles, & il fut revêtu de la charge de Grand-Maître de la Garderobe du Roi & du caractere de Conſeiller Privé. Au mois de Juillet 1771, il fut élevé à la dignité de Comte en même temps que le Comte de Struenſée. Ils avoient toujours été très-unis.

Le nommé Jacques Aſbiornſen-Tvedt eſt mort, le 16 du mois dernier, à Friederichſhall, en Norwege, âgé de cent dix ans; il avoit ſervi près de quarante ans, en qualité de Soldat.

De Vienne, le 9 Mai 1772.

Dans la promotion que l'Impératrice-Reine a faite, Dimanche dernier, dans l'Ordre de la Croix Etoilée, parmi les Dames que Sa Majeſté Impériale & Royale a nommées, il y en a deux Françoiſes, qui ſont la Marquiſe de Ludres, née Comteſſe de Cuſtine, & la Comteſſe de Chaſtenay, née Comteſſe de Raigecourt.

On parle d'un prochain changement dans l'adminiſtration des finances.

De Berlin, le 9 Mai 1772.

Le Roi ſe rendit, le 2 de ce mois, à Charlottenbourg. Le 3 & le 4, il fit la revue particuliere de la Garniſon de Berlin. Sa Majeſté retourna enſuite à Poſtdam.

Nous avons reçu la nouvelle de la marche de deux Corps Autrichiens qui ſont entrés en Pologne, l'un ſous les ordres du Général Haddick, l'autre ſous ceux du Comte Eſterhaſy, le premier par la Hongrie & le dernier par la Siléſie Autrichienne. On parle également ici de quelques nouveaux mouvemens que les troupes Pruſſiennes vont faire de leur côté & qu'on croit combinés avec ceux des Autrichiens.

De Barcelone, le 9 Mai 1772.

Le Duc d'Havré eſt arrivé, avant-hier, en cette Ville. On l'a ſalué, à ſon entrée, de quinze coups de canon, & on lui a préſenté, pour ſa Garde, une Compagnie d'infanterie avec un Drapeau, honneur qu'on a coutume de rendre aux Grands d'Eſpagne, lorſqu'ils paſſent par cette Ville pour la premiere fois.

Les pluies abondantes qui tombent depuis quelques jours ont rendu le paſſage de Gironne très-difficile, à cauſe de la quantité de rivieres & de torrens qui traverſent ce chemin. Un Officier des Gardes Wallones, ſa femme & deux autres Officiers du même Corps ont penſé périr, ces jours derniers, en traverſant la riviere de Bezos. Leur voiture a été renverſée, mais on les en a heureuſement retirés. Un jeune Payſan, de quatorze ans, a été emporté juſqu'à la mer, & l'on a trouvé, le lendemain, ſon cadavre ſur la côte.

Les biens de la terre paroiſſent n'avoir pas encore ſouffert de ces inondations.

De Londres, le 15 Mai 1772.

Les Frégates deſtinées à aller prendre en Danemarck, la Reine Caroline-Mathilde pour la tranſporter à Stade, ſont encore retenues aux Dunes par les vents contraires.

Le Parlement a accordé au ſieur Irvin, dont on a parlé précédemment, 5000 liv. ſt. pour le récompenſer de la méthode qu'il prétend avoir inventée pour deſſaler l'eau de la mer. On ne compte cependant s'en ſervir que dans les cas de néceſſité, parce que la quantité de bois qu'elle exige ne permettoit pas d'en faire un uſage conſtant.

Le ſieur Bradshaw, qui étoit ci-devant Secrétaire de la Tréſorerie, lorſque le Duc de Grafton étoit chef de ce Département, vient d'être nommé Commiſſaire de l'Amirauté, à la place du ſieur Charles Fox, qui s'eſt démis de cet emploi. On ſçait que la Loi ne permet aux Membres du Parlement d'accepter aucune des charges civiles où il y a des appointemens attachés. Le ſieur Bradshaw a été obligé en conſéquence de ſe démettre de la place qu'il occupoit en qualité de Repréſen-

Digitized by Google

mot du Bourg de Salzah. Il ſe flattoit d'être élu une ſeconde fois & de rentrer dans ſes premiers droits; mais, lorſqu'il a été queſtion de procéder à cette élection, il s'eſt préſenté un compétiteur qui l'a emporté ſur lui d'une voix, & lui a fait perdre, par-là, ſa place au Parlement.

Les dernieres nouvelles de l'Inde, arrivées de Bombay par la voie de terre, ne font mention que de la détreſſe où les Marattes ont réduit Hyder-Aly-Kan. On ignore encore l'iſſue du ſiege de Tanjaour.

Hier, vers les onze heures du ſoir, le feu prit chez le ſieur Jefferiez, Marchand de Draps, dans la Cité. L'incendie fit des progrès ſi violens & ſi rapides qu'outre la maiſon de ce particulier, vingt autres furent conſumées. Deux perſonnes y ont péri. On ne peut encore évaluer la perte des propriétaires & des habitans des maiſons qui ont été brûlées: on ſçait ſeulement que le fonds de draps du ſieur Jefferiez étoit de plus de 30, 000 liv. ſt. & que tous les Particuliers, qui ont ſouffert de ce déſaſtre, étoient fort riches.

On mande d'Edimbourg que les abus qui ſe ſont gliſſés depuis quelques années dans les moyens de ſe procurer des aſſurances, ont engagé les Aſſureurs de Glaſcow à ouvrir une nouvelle ſouſcription, dont les fonds ſeront deſtinés à pourſuivre & à faire punir exemplairement ceux qui ſe ſerviront de titres faux & frauduleux pour obtenir des aſſurances, ou pour recouvrer de prétendues pertes. Un Comité dont les Membres ſeront choiſis parmi ces Aſſureurs, ſera chargé des fonds & muni des pouvoirs néceſſaires pour procéder avec la derniere rigueur contre les délinquans.

Le nommé Britain, détenu dans les priſons de Briſtol pour crime de faux, parut devant la Cour de Juſtice de cette Ville, le 30 du mois dernier; mais il refuſa conſtamment de répondre, prétendant ne devoir point être jugé ſur ce délit, parce qu'en vertu du pardon offert par Sa Majeſté à quiconque découvriroit l'auteur de l'incendie de Portſmouth, il avoit droit à cette grace, étant prêt à faire connoître le ſecret de cette affaire. La Juge le menaça en vain d'uſer envers lui de la rigueur de la nouvelle Loi; le priſonnier perſiſta dans ſon ſilence, & on le fit retirer. Cette nouvelle Loi eſt un Acte du Parlement, du 26 Avril dernier, au ſujet des priſonniers prévenus de félonie, ou d'autres crimes, qui refuſeroient de répondre aux accuſations portées contr'eux. Il autoriſe les Juges à prononcer la même Sentence que s'ils étoient convaincus. On a abrogé par ce moyen l'ancienne coutume de *peine forte & dure*, eſpece de queſtion terrible que l'accuſé ſubiſſoit juſqu'à ce qu'il avouât ou qu'il mourût. Le 2 de ce mois, Britain fut ramené à la barre. On lui fit lecture de cette nouvelle Loi, dont la Cour avoit envoyé chercher une expédition à Londres. Le coupable conſentit enfin à ſe laiſſer juger ſur le crime de faux, & n'ayant pu ſe juſtifier, il fut condamné à être pendu.

Le nommé Jean Jenkiers vient de mourir ici à l'âge de cent huit ans. Le ſieur Hamilton, ancien Marchand de Bois de conſtruction, eſt mort dans le Comté de Kent, âgé de cent un ans.

Le 7 de ce mois, on lut, pour la ſeconde fois, dans la Chambre des Communes, le Bill concernant les mariages. L'objet de cet Acte eſt de lever des difficultés auxquelles diverſes clauſes de la Loi de 1714 aſſujettiſſoient les mariages. Le 10 du mois dernier, on arrêta, d'une voix unanime, qu'aucun Bill relatif à la Religion ou tendant à changer les Loix qui la concernent, ne pourra être préſenté à la Chambre qu'après que la propoſition en aura été faite au grand-Comité & qu'elle en aura été agréée. Ce Comité, chargé d'examiner le Bill de l'exportation & de l'importation des grains, a reçu ordre d'y comprendre l'orge. Il lui a été permis en même temps d'y ajouter la liberté abſolue d'importer d'Irlande le froment, la farine de froment, l'orge & le ſeigle quand les Ports de la Grande-Bretagne & de l'Irlande ſeroient fermés pour la ſortie de ces articles & relativement au Bill pour permettre l'importation du froment, de la farine de froment, du ſeigle & de la farine de ſeigle en Angleterre, il lui a été permis également d'y ajouter la liberté abſolue de l'importation du maïs des Colonies de Sa Majeſté en Amérique.

D'Amſterdam, le 16 Mai 1772.

On n'eſt point encore revenu de la conſternation dans laquelle le malheur arrivé, le 11 de ce mois, a jetté cette Ville, & l'on apprend, tous les jours, de nouvelles particularités de ce funeſte événement. La petite iſſue qui donnoit ſur le *Prince-Graat* ſe trouva fermée: on crut devoir fermer également la principale porte, parceque l'air extérieur dirigeoit les flammes du côté des Spectateurs. Cette précaution augmenta le déſordre & le déſeſpoir. Les Domeſtiques qui attendoient dans la cour enfoncerent cette porte. Pluſieurs d'entre eux donnerent des preuves extraordinaires de zele & de courage. Il y en eut qui périrent en ſauvant leurs Maîtres. D'autres perſonnes qui étoient déjà ſorties rentrerent pour retirer leurs parens & leurs amis, & y reſterent étouffées avec eux. On remarqua ſur-tout l'action généreuſe d'un riche Quakre. Après être échappé du danger, il s'apperçut que ſa femme n'étoit

Digitized by Google

point avec lui. Il cria de toutes ſes forces: *Je ſuis un tel, cent mille écus à celui qui ſauvera ma femme.* Comme perſonne n'oſoit plus s'expoſer aux flammes qui avoient gagné toutes les parties de la Salle, il fendit la preſſe, ſe précipita dans le feu pour retirer ſa femme, & périt avec elle. L'Ingénieur Rout, Architecte de la Ville, voyant qu'aucun des Pompiers ne vouloit placer les tuyaux des pompes, s'avança lui-même ſur le Théatre & eut le malheur d'être étouffé. Les flammes ſe porterent à ſeize maiſons voiſines, ſur-tout à celles qui étoient ſous le vent, du côté de la rue appellée *Runſtraat* & vers le Quai du *Prince Graat.* Après que l'intérieur de la Salle eut été conſumé, les pompes agirent librement. La plus grande force du feu dura juſqu'à une heure après-minuit, & à quatre, on parvint à arrêter l'incendie. Le nombre des morts eſt encore incertain. On le fait monter à deux cens perſonnes, parmi leſquelles il y en a beaucoup de conſidération, & toute la Ville eſt plongée dans le deuil & la déſolation.

Il n'y a, à Amſterdam, qu'une Comédie Hollandoiſe. La Régence permet aux troupes Françoiſes qui ſe ſuccedent les unes aux autres de jouer hors de la Ville; mais ſur le Théatre Hollandois, outre les Pieces Nationales, on repréſente les Traductions des meilleurs Ouvrages des Auteurs Dramatiques François. On jouoit, ce jour-là, ainſi qu'on l'a dit, *la Fille Mal-Gardée* & *le Déſerteur*, & comme c'étoit une troupe nouvelle, cette circonſtance y avoit attiré beaucoup de monde.

De la Haye, le 12 Mai 1772.

Les Etats Généraux viennent de faire afficher un Avis, par lequel les Négocians ſont prévenus que la guerre étant cenſée déclarée avec l'Empereur de Maroc, ils doivent avertir les Capitaines de leurs Navires de ſe tenir ſur leurs gardes contre les Corſaires de Maroc, ſans néanmoins commencer les hoſtilités. L'Empereur de Maroc a offert de relâcher quelque choſe de ſes prétentions; mais Leurs Hautes Puiſſances n'ont pas encore voulu conſentir à lui céder le reſte, de peur que cette condeſcendance ne le rendît plus exigeant une autre année. On va équiper encore quatre Frégates, pour être en état de bloquer les Ports de l'ennemi, & de donner en même temps des convois aux Navires Hollandois.

Actions. Indes Orientales, 337. Indes Occidentales, 39. Banque 4 $\frac{7}{8}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{1}{4}$ pour 100.

De Verſailles, le 23 Mai 1772.

Le Roi a nommé la Comteſſe d'Albon Dame pour accompagner Meſdames. Elle a eu l'honneur d'être préſentée, en cette qualité, à Sa Majeſté par Madame Victoire.

De Paris, le 25 Mai 1772.

Magdeleine Fritſch, femme de George Huſs, Journalier du Bourg de Weyersheim, près Straſbourg, âgée de trente-ſept à trente-huit ans, accoucha, le 17 du mois dernier, de quatre enfans vivans & bien conformés, dont un garçon & trois filles qui ont tous reçu le baptême. Trois ſont morts peu de temps après avoir été baptiſés, & le dernier a vécu quelques heures de plus.

On mande de Joſſelin, en Bretagne, que, le 19 Avril dernier, à neuf heures & demie du matin, on a reſſenti dans ce lieu & aux environs un tremblement de terre, dont la ſecouſſe a duré trois ſecondes. Sa direction étoit du Nord-Eſt au Sud-Oueſt. On a remarqué qu'il avoit été beaucoup plus ſenſible ſur les hauteurs qui faiſoient angle ſaillant dans les vallons.

Le nommé Berger, Laboureur du Village de Tarnos, Diocèſe d'Acqs, vient d'y mourir, âgé de cent deux ans. Il a travaillé juſqu'au dernier inſtant & même le jour de ſa mort.

Cours des Effets Commerçables, le 23 Mai.

ACTIONS des Indes . . 1162 liv. ½.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.
1re tirage 464. 467
Les autres Effets ſans prix fixe.

On trouve chez Tiſſot, rue des Deux Portes Saint-Severin, à l'Hôtel d'Orléans, le *Nouveau Calendrier Perpétuel.* Prix 4 liv. 4 ſ. enluminé, & 3 liv. 12 ſ. non enluminé. —— *Recueil Périodique d'Ariettes d'Opera-Comiques & autres, arrangées pour le Forte Piano & pour le Clavecin*, par M. Ponteau, propoſé par ſouſcription moyennant 12 liv. pour Paris, & 18 pour la Province. Chez l'Auteur, rue Planche-Mibray, & chez M. Bouin, Marchand de Muſique, rue Saint-Honoré, près Saint Roch. —— *Six Sonates d'Ariettes d'Opera-Comiques, arrangées pour un violon ſeul avec la baſſe chiffrée*, par M. Bornet Painé. Prix 9 liv. Chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, au coin de celle des Petits-Champs, & chez M. Bouin, rue Saint-Honoré, près Saint Roch. —— *Recherches ſur les Habillemens des Femmes & des Enfans*, par M. Alphonſe le Roi, Médecin de la Faculté de Paris. Vol. in-12. Chez Lebouc her, Libraire, Quai des Auguſtins. Prix 1 liv. 5 ſ. broché. —— *Eſſais Hiſtoriques ſur la Morale des Anciens & des Modernes*, par M. le Prieur d'Apligny. 1 Vol. in-12. Chez les freres Eſtienne, Libraires, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 29 MAI 1772.

De Saint-Jean-d'Acre, le 26 Mars 1772.

ON a appris, dans cette Ville, qu'Ottoman Daher, envoyé en Egypte par le Cheik Daher son pere, y avoit été reçu avec distinction par Ali-Bey, qui lui avoit donné un Palais, des équipages, des esclaves des deux sexes & lui avoit assigné un revenu proportionné à sa naissance. C'est la premiere fois qu'on a vu s'établir en Egypte des Princes de *Saphet* (Jaffa dans la Décapole): titre de Souveraineté des Dahers. Mehemet Aboudaab, qui s'est sauvé du Caire, est toujours dans le Saïdi (Haute Egypte) & l'on ne sçait pas encore quelles seront les suites de sa rupture avec son beau-pere Ali-Bey. S'ils se font une guerre ouverte, cette révolution pourroit rétablir l'égalité entre les vingt-quatre Beys qui composent le Gouvernement d'Egypte. Resk, ce Cophte (nom des Chrétiens d'Egypte) Agent & Confident du Catmacan, vient d'ordonner à Ibrahim Sebag (Abraham le Teinturier) Fermier & Ministre du Cheik Daher, de faire achever, à ses dépens, l'Eglise de Saint Elie, sur le Mont Carmel, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait de rétablir ce Temple, s'il étoit un jour délivré d'Aboudaab, son ennemi particulier.

Un Cheik (Vieillard, Prince) partit peu de jours avant le Ramazan (Carême des Mahométans, qui se termine par les Fêtes du Bairam, Carnaval) avec les troupes Egyptiennes cantonnées à Jaffa & alla camper à quelques lieues de distance de Nazareth. Son dessein étoit d'entrer dans la vallée de Naplouse (Neapolis de Samarie & plus anciennement Sichem) pour obliger les habitans à payer le Miri (tribut) mais les Peuples de cette contrée, voulant prévenir les vexations, auxquelles ils seroient exposés, ont déjà envoyé ici cinquante bourses, (vingt-cinq mille écus, pour commencer à acquitter ce droit.

Le Cheik Daher a fait démolir le Château Pélerin, à huit lieues du Carmel & des Masures auprès d'un Hameau nommé *Tantoura*, situés l'un & l'autre au bord de la mer. Il en a fait transporter les matériaux à Jaffa, dont il veut augmenter les fortifications. Son fils Ali, qui campe avec des troupes à quelque distance de Damas, fait des courses aux environs de cette Ville, pille les Villages écartés & sans défense, & enleve des provisions; mais il protege en même temps le commerce, & les Caravanes voyagent avec sûreté. On parle toujours ici de l'arrivée d'une armée Egyptienne, & il ne paroît pas qu'on craigne les troupes Ottomanes qu'on dit destinées à soumettre l'Egypte.

De Copenhague, le 12 Mai 1772.

On vient de publier une Ordonnance datée du 22 Avril dernier. On y adopte les Réglemens faits en Hollande pour sauver les noyés. On promet, à ceux qui auront donné les secours indiqués, une récompense de 5 ducats de Danemarck, ou d'une Médaille de même valeur, outre une gratification pour leur peine & le remboursement de leurs frais. En s'occupant du salut des noyés, le Gouvernement n'a point négligé la conservation des vivans: il a fait une loi pour défendre l'exercice de l'Art de la Médecine à ceux qui n'avoient pas les connoissances nécessaires. Il a banni & condamné à une amende de 100 rixdales le sieur Hellengreen qui avoit parcouru la Norwege, en qualité de Médecin, & qui se préparoit à exercer ailleurs une profession dont il ignoroit les principes.

La Baronne de Bulow qui étoit, depuis quelques mois, dans ses Terres, a reçu ordre d'aller joindre son mari dans le Holstein.

Digitized by Google

Les Vaisseaux destinés à transporter à Stade la Reine Caroline-Mathilde ne sont point encore arrivés. On les attend incessamment. On croit qu'après le départ de cette Princesse la Cour ira s'établir à Fridérichsbourg & qu'elle y passera une partie de l'été. On vient de mettre ce Château en état de la recevoir.

Le sort des autres prisonniers d'Etat sera bientôt décidé. On dit qu'ils ne seront point jugés par la Commission d'Inquisition; qu'on rendra seulement compte au Roi, en son Conseil, des procédures faites contr'eux, & que ce Monarque prononcera. On assure que Sa Majesté est disposée à les traiter avec indulgence.

On vient d'imprimer les Sentences rendues contre les Comtes de Brandt & de Struensée. Voici les principaux Articles du Jugement prononcé par la Commission d'Inquisition contre le Comte de Brandt.

« Il est prouvé, soit par les aveux du Comte » Brandt, soit par les dépositions de Jean-Frédéric » Struensée, ci-devant Ministre du Cabinet, que » ledit Comte a non seulement été l'ami de Struen- » sée, mais même qu'il a été son confident le plus » intime. Il auroit cependant été de son devoir, vu » la confiance dont le Roi l'honoroit, de chercher » tous les moyens possibles de s'opposer aux choses » que depuis il a désapprouvées dans ces interroga- » toires, & que dans le temps il devoit regarder » comme folles & pernicieuses pour le Roi, le » Gouvernement & l'Etat, d'après la connoissance » qu'il avoit de la maniere de penser & de vivre de » Struensée. Au lieu d'en agir ainsi, il s'est tenu » avec Struensée, l'a aidé à se soutenir, & a éloigné » tout le monde du Roi, afin que personne ne pût » instruire Sa Majesté de la conduite criminelle de » ce Ministre dont il étoit lui même le complice. Il » s'est comporté avec orgueil, en particulier & en » public, vis-à-vis de ses Concitoyens, & n'a par eu » pour le Roi le respect que tout Sujet lui doit; il » a même montré de l'éloignement pour Sa Majesté, » dans la vue de gagner la bienveillance de Struen- » sée, & d'augmenter par-là sa fortune. Il a, comme » Directeur des Spectacles, aidé Struensée à semer » la discorde dans la Famille Royale, en donnant » au Prince Frédéric une loge séparée de celle du » Roi, séparation qui avoit aussi pour objet d'ôter à » Son Altesse Royale l'occasion d'éclairer Sa Ma- » jesté sur les crimes de Brandt & de son ami intime. » Il s'est fait donner en peu de temps par Struensée » 60000 rixdales de gratification tirées de la caisserie » du Roi, quoiqu'il sût bien, ou du moins ne dût » pas douter qu'il ne les méritoit pas. Il n'a jamais, » en remerciant le Roi de ses dons, déclaré les som- » mes qu'il avoit touchées, vraisemblablement parce » qu'il sçavoit qu'il ne les devoit qu'à la surprise, » & que Struensée lui avoit défendu d'entrer dans » aucun détail à ce sujet, dans la crainte d'ouvrir » par-là les yeux à Sa Majesté. Ce Monarque a vu » dans la suite, & toute personne pourroit voir » comme lui, des preuves de l'insigne fourberie de » ces deux personnages dans l'ordonnance des gra- » tifications que les Commissaires ont trouvée chez » Struensée, & dans laquelle on remarque des zéros » ajoutés depuis la signature du Souverain. Le Comte » Brandt a fait toutes ces choses, quoique sa cons- » cience dût lui rappeller à chaque moment qu'il » agissoit en Sujet déloyal, & qu'il abusoit de la » confiance de son Maître; il a fait toutes ces cho- » ses, malgré les bons avis contenus dans deux let- » tres anonymes qu'on a trouvées dans son porte- » feuille, & qui lui représentoient son devoir & ce » qui lui restoit à faire, s'il ne vouloit pas porter un » jour sa tête sur l'échaffaud.

» Quelque punissable que soit tout ce que l'on » vient de rapporter, cela ne peut être comparé avec » le crime commis contre la propre personne du Roi » par le Comte Brandt, ainsi qu'il est convenu dans » ses interrogatoires; forfait prouvé, confirmé par » différens témoins, & dont l'auteur est aussi crimi- » nel que s'il avoit voulu égorger le Roi, puisqu'on » ne peut pas prévoir l'issue d'un semblable attentat, » & qu'un malheureux coup donné sur une partie » sensible du corps a souvent occasionné la mort. Le » Comte Brandt, piqué d'un propos que le Roi lui » avoit adressé, au lieu de le prendre, comme il le » devoit, pour un avertissement de ne plus paroître » devant Sa Majesté, a prétendu en tirer satisfaction. » En conséquence, il a concerté avec son ami » Struensée comment & quand il attaqueroit le Roi, » & il a même préparé les armes dont il vouloit se » servir dans cette occasion, quoiqu'après une plus » mûre réflexion, il n'en ait point fait usage. Ayant » été instruit par Struensée que le Roi étoit seul, & » que le moment étoit favorable, il entra chez Sa » Majesté, avec la ferme résolution de se venger; il » éloigna les Gens du service de la Chambre, en » ferma la porte au verrouil, pour n'être par troublé » dans l'exécution de son projet, & par ses discours » & par son attaque, força Sa Majesté à le repousser: » ce fut alors qu'il blessa son Maître & son Bienfai- » teur au col, & le mordit au doigt, en prononçant » des paroles si abominables qu'on auroit honte de » les répéter. Le Comte de Brandt a allégué pour sa » défense que le Roi lui avoit pardonné ces attentats; » mais en supposant que cela fût vrai, on n'en pour- » roit rien conclure, sinon que Sa Majesté a voulu » dissimuler pour quelque temps une offense aussi » grave de la part de son Sujet: au reste le coupable » n'a donné aucune preuve de l'intention du Roi à » cet égard, & il n'y a que Sa Majesté qui puisse la » connoître dans toute son étendue. Tout le monde » verra certainement cette horrible & exécrable en- » treprise du Comte Brandt comme le plus grand » crime de leze-Majesté qu'on puisse imaginer. Pour » réparation de quoi, ledit Comte doit subir la » peine établie par l'Article Ier du IVe Chapitre du » VIe Livre des Loix, &c. &c. »

La Sentence contre le Comte de Struensée porte en substance ce qui suit :

« Outre que le Comte Jean Frédéric Struensée a « été préalablement convaincu & qu'il a même avoué « avoir commis un grand crime qui entraîne avec « lui le crime de lese-Majesté au premier chef & qui, « selon le Code, Article Ier, Chapitre IV du Liv VI, « mérite particulierement une punition grave de mort,

Digitized by Google

» il eſt également notoire & prouvé que toute ſa » conduite, pendant le temps qu'il a été chargé de » l'adminiſtration, a été un enchaînement d'entrepriſes téméraires & inſenſées & de fraudes artificieuſes, qui tendoient toutes à s'approprier ſeul » le pouvoir ſuprême & le crédit, à l'excluſion de » tous autres; pour cet effet, il employoit, avec » hardieſſe, tous les moyens qu'il croyoit néceſſaires » pour atteindre à ſon but, ſans conſidérer s'ils » étoient licites ou illicites, conformes ou contraires » à la conſtitution du Gouvernement, au génie de » la Nation, aux Loix du Pays, tant civiles que » fondamentales. Son principal moyen fut, en premier lieu, de devenir Miniſtre Privé du Cabinet, avec une puiſſance extraordinaire: à quoi il » réuſſit au mois de Juillet de l'année derniere; en » ſecond lieu, d'éloigner du Roi tous ſes Sujets & » le Roi de ſes Sujets, & d'exercer, par-là, un pouvoir ſans bornes à la Cour, comme on l'a malheureuſement éprouvé. Pour y réuſſir, il s'occupa, pendant le voyage du Roi dans les Pays étrangers, à montrer une attention ſoigneuſe pour » la ſanté & les amuſemens de Sa Majeſté, afin d'obtenir les faveurs de ce Monarque. Au retour du » Roi dans ſon Royaume, Struenſée fut une conduite tranquille & ne parut pas avoir intention de prétendre aux emplois & aux dignités, où tendoient néanmoins ſon ambition & ſon orgueil. Il vivoit à la Cour, ſe livroit aux plaiſirs, ne demandoit aucune augmentation de gages & paroiſſoit faire conſiſter ſon bonheur dans le repos & la volupté. Mais dans ce même temps, il travailloit dans le ſilence à poſer les fondemens, ſur leſquels il eſpéroit établir ſa fortune. Apprendre la Langue du Pays, étudier les inſtitutions du Royaume, ſa ſituation, ſes vrais intérêts, les Loix fondamentales de l'Etat, ce furent-là les objets dont il dédaigna de s'inſtruire & par leſquels il auroit dû commencer; mais il demeura dans l'ignorance la plus profonde à cet égard; il entreprit au contraire de ſuivre les principes que le Roi avoit deſſein d'établir dans ſon Gouvernement, afin de pouvoir en profiter pour cacher ſes projets pernicieux, &, comme il avoit ſujet de craindre que les fideles ſerviteurs du Roi ne découvriſſent ſes deſſeins, ou que Sa Majeſté ne les connût Elle même, il écarta le premier obſtacle en empêchant, ſans diſtinction, ceux qui étoient en faveur de s'approcher du Roi, & le ſecond en cherchant à ſe procurer un puiſſant ſoutien & en tâchant d'avoir, auprès du Roi, un ami conſtant & fidele. Il mit ces moyens en œuvre dès qu'il eut établi ſes principes en 1770. Notre Roi a toujours eu un Conſeil compoſé d'hommes verſés dans les Loix & dans les Conſtitutions du Royaume, qui avoient fait des recherches ſur le vrai ſyſtême & l'intérêt réel de l'Etat & qui connoiſſoient les regles qu'on pouvoit & devoit ſuivre ſelon les circonſtances. Le privilege attaché à leur emploi leur donnoit le droit de ſe rendre auprès de Sa Majeſté toutes les fois qu'ils avoient à lui communiquer des affaires importantes ou à lui donner les éclairciſſemens néceſſaires pour déterminer ſa déciſion. Du reſte, ces hommes en qualité de Membres du Conſeil Privé, n'avoient ni voix ni Secrétaire, puiſque tout dépendoit de la » volonté du Roi & que toutes les affaires étoient » expédiées par les Départemens reſpectifs. Struenſée, ainſi que ſes adhérens, vouloit annuller ce » Conſeil, auſſi ancien que naturel, parce qu'il » craignoit que tant qu'un tel Conſeil ſubſiſteroit, » quand même il ſeroit compoſé de ſes propres amis, » il ne manqueroit point, avec le temps, de s'oppoſer à ſes projets pernicieux & de les découvrir au » Roi; car il ne pouvoit ôter à ces hommes l'occaſion » de parler à Sa Majeſté & de lui expoſer ſes propres » intérêts & ceux de ſon Peuple. Pour cet effet, Struenſée employoit toutes ſortes de menées pour rendre » odieux au Monarque les Miniſtres qui étoient » alors en place & lui peignoit, avec les couleurs les » plus noires, des faits qui tendoient ſûrement au » bien du Roi & à celui de l'Etat. Sa Majeſté, qui aime » tendrement ſon Peuple, qui attend une conduite » équitable de ſes ſerviteurs & jalouſe de la puiſſance » Souveraine, perdit en conſéquence la confiance » qu'Elle avoit en ſon Conſeil & voulut le compoſer » d'autres Membres & lui donner une forme différente; mais Struenſée, ſous de faux prétextes & » par les détours les plus artificieux, s'oppoſa aux » vues du Roi, de maniere que le Conſeil fut ſuſpendu de temps en temps dans ſes fonctions & fut » à la fin formellement aboli par un Acte du 27 Décembre 1770. Dans le même temps, Struenſée devint Maître des Requêtes, &, comme ſon but tendoit ſur-tout à être ſeul autoriſé à parler d'affaires » au Roi & à en éloigner tous autres, les Colleges » ſubſiſtans lui parurent encore être un grand obſtacle à ſes vues. Il inſinua au Roi que rien n'étoit » plus convenable que de donner ordre aux Colleges » de lui préſenter ou de lui envoyer leurs propoſitions » par écrit dans un porte-feuille, afin que S. M. pût, » par ce moyen, avoir le temps de les lire & de les examiner. Par ce conſeil, utile en apparence, Struenſée parvint à ſon but, ſçavoir, d'éloigner du Roi » les Colleges. Il ſe rendit bientôt maître des porte-feuilles & par-là de toutes les affaires qu'il préſentoit, ſelon ſon gré, au Roi; de ſorte que, lorſque » les Colleges vouloient connoître les intentions de » Sa Majeſté, ils étoient obligés d'avoir recours à Struenſée, & de cette maniere il tenoit lieu lui » ſeul du ci-devant Conſeil & des Colleges. Sous le » prétexte d'une plus prompte expédition dans l'avancement des différentes affaires & de montrer » dans toute ſon étendue la puiſſance Royale, il » expédia pluſieurs ordres du Cabinet qui furent mis » à exécution à l'inſçu du Département prépoſé à cet » effet. Cette innovation devoit néceſſairement entraîner après elle beaucoup de confuſion, ſur-tout » étant conçue & hardiment par un homme qui ignoroit les loix, la ſituation des affaires & ſur-tout la » Langue du Pays; mais rien ne l'arrêtoit, pourvu » qu'il pût acquérir le pouvoir abſolu & la plus haute » diſtinction. L'ignorance du Comte de Struenſée de tout ce qu'un Miniſtre doit ſçavoir en Danemarck » & le peu de ſoin qu'il eut d'acquérir les connoiſſances néceſſaires ont cauſé beaucoup de déſordre, » tant dans les affaires générales que dans les particulieres. On fut obligé de prendre dans les Colleges, » qui étoient dans l'uſage d'envoyer leurs propoſitions en Langue Danoiſe, une perſonne pour les » traduire en Allemand, afin que le Comte de Struenſée pût en faire la lecture en cette Langue. La » Chancellerie Danoiſe, en envoyant ſes écrits en

Digitized by Google

» Danois, remarqua souvent qu'ils n'avoient point » été lus. Ces extraits abrégés, convertis en Alle- » mand, lesquels devoient être portés au *Rotulo*, n'a- » voient été examinés que par le Comte de Struensée, » & les décisions étant dépêchées en Langue Alle- » mande, la Chancellerie se trouvoit dans le cas de » les faire traduire en Danois. Il arrivoit par-là néces- » sairement que les résolutions étoient souvent équi- » voques, inintelligibles & contradictoires, puisque » celui qui les présentoit au Roi en comprenoit rare- » ment le sens. Des particuliers, qui avoient des » Requêtes à présenter au Cabinet & qui les avoient » fait dresser en Danois, cherchoient par-tout des » gens qui pussent les traduire en Allemand, per- » suadés, peut être, que la Langue seule étoit cause » qu'une Requête restoit sans être lue, & ces traduc- » tions étoient composées de maniere qu'il étoit sou- » vent impossible de comprendre ce que le Suppliant » demandoit. L'ignorance de Struensée à l'égard de » la direction des Colleges, son éloignement pour » en prendre connoissance, le dessein qu'il avoit de » renverser entierement la forme établie & de se faire » des adhérens dans les premiers postes, en y nom- » mant ses créatures, tout cela le portoit à entre- » prendre les Colleges les uns après les autres. Comme » il ne pouvoit ni ne vouloit travailler, il employoit » aux affaires les plus importantes des gens dont quel- » ques-uns ont avoué n'avoir eu ni cherché à acquérir » la connoissance des avantages & des inconvéniens » des Directions précédentes, mais avoir agi unique- » ment en vertu des ordres reçus & conformément au » système d'établir un nouveau plan de direction. Après » que le Comte de Struensée eut annullé le Conseil » Privé & affoibli les autres Colleges dont il avoit » changé la forme en les privant de l'usage où ils » étoient de faire au Roi leurs propositions de vive » voix, il attira à lui, par ce moyen, le pouvoir ab- » solu & la plus haute distinction. Les Sujets du Roi » ne tarderent point à remarquer & à ressentir les » effets de son despotisme. Sous la précédente Ré- » gence, celui qui recevoit un emploi du Roi étoit » fondé à croire qu'il le conserveroit aussi longtemps » qu'il tiendroit une conduite irreprochable, & il » n'étoit point exposé au danger de le perdre. Ces » principes de douceur, qui sont les marques d'un » Gouvernement paternel, n'étoient point du goût du » Comte de Struensée, qui ne vouloit point être gêné » lorsqu'il s'agissoit de rendre des gens malheureux & » de couvrir les autres par la crainte. On apprenoit » presque tous les jours que l'un ou l'autre des servi- » teurs du Roi avoit été démis de son emploi, par » un ordre du Cabinet, sans qu'on pût être instruit » de ses fautes. Plusieurs furent dépossédés de leurs » charges, sans aucune résolution du Roi & en appre- » nant simplement qu'elles avoient été accordées à » d'autres par un ordre du Cabinet. Les Colleges » étoient traités de la même maniere. La Magistrature » entiere de Copenhague fut détruite & remplacée » par une nouvelle, en vertu d'un ordre du Cabinet, » du 3 Avril 1771. Le premier Président de ce Corps, » établi par un pareil ordre quelques jours auparavant, » fit sçavoir simplement aux Membres de son Corps » qu'ils avoient été renvoyés, & aux nouveaux Mem- » bres qu'ils eussent à se rendre à la Maison de Ville, » sans donner aucune raison de ce changement. » Outre la Magistrature, il y avoit un autre College, » ou assemblée publique, à Copenhague, sçavoir, le » College des trente-deux hommes, lequel avoit été » accordé à la Bourgeoisie, en récompense de sa fidé- » lité & de sa bravoure, le 24 Juin 1664; de sorte » qu'elle pouvoit nommer trente deux des premiers » Bourgeois pour diriger, avec la Magistrature, les » intérêts de la Capitale, & on leur avoit accordé » l'accès auprès du Roi, en corps, quand de quelques » Membres du Magistrat. Cette assemblée, regardée » comme une des plus précieuses prérogatives de la » Ville, qui d'ailleurs ne connoît rien ni au Roi ni à » la Ville, fut également abolie par un ordre du Ca- » binet. On ferma la Salle de la Maison de Ville dans » laquelle elle avoit coutume de tenir ses séances. » Ces exemples, & d'autres semblables, sont autant » de preuves qu'il n'y avoit plus rien de sacré pour » cet homme imprudent & violent, ennemi de la sa- » gesse, de la douceur, de l'ordre & des bonnes » mœurs. Ces excès firent une telle impression d'ef- » froi sur la Nation, que l'on s'imaginoit se trouver » tout d'un-coup transplanté dans quelque région » orientale. Les uns pleuroient de douleur, d'autres » témoignoient la consternation dont ils étoient » pénétrés; tous étoient d'accord que le cœur bien- » faisant & paternel du Roi étoit toujours le même » pour ses Sujets; mais leurs soupirs & leurs plain- » tes ne pouvoient parvenir jusqu'au Trône, » & par les mesures que le Comte de Struen- » see avoit prises, il étoit impossible de représen- » ter au Roi l'état déplorable de la Nation. Il avoit » placé auprès du Monarque son ami intime le Comte » de Brandt, & comme il ne comptoit peut-être point » sur la durée de cette amitié, conformément au pro- » verbe, *nulla amicitia nisi inter bonos*, il tâcha de se » l'attacher par des intérêts communs, & aux dépens » du Roi & de son trésor. Ils écarterent l'un & l'autre » tout ce qui approchoit le Roi. Il n'y avoit plus de » Conseil &, pour ainsi dire, aucuns Ministres. Per- » sonne ne pouvoit parvenir à parler au Roi en par- » ticulier, excepté ceux à qui Struensée pouvoit se » fier; encore n'étoit-ce que pour un instant. Tou- » tes les autres personnes étoient éloignées du » Roi. La Famille Royale, les plus proches parens » de Sa Majesté, à qui Elle avoit donné ci-devant les » plus grandes marques de tendresse, depuis que le » Comte de Struensée s'étoit rendu maître de la Ré- » gence, de la Cour & du Royaume, n'approchoient » que très-rarement du Roi, & n'avoient jamais oc- » casion de lui parler en particulier. Ils n'auroient » pas manqué de lui représenter les malheurs de l'E- » tat & des peuples, ainsi que ces hautes personnes » l'ont fait aussi tôt que l'occasion s'en est présentée; » & on ne sçauroit trop les louer ni avoir trop de re- » connoissance pour le service rendu à la nation. Le » Comte de Struensée devoit naturellement s'attirer » la haine publique par une conduite si insensée. Ses » partisans & ses émissaires, qui étoient en grand » nombre, s'attacherent à louer sa conduite & à » vanter son grand désintéressement, prétendant » qu'il s'étoit contenté de son revenu médiocre sans » demander pour lui, ni pour les siens, de l'argent, » ou des postes éminens. Il est vrai qu'il avoit pris » les mesures les mieux concertées pour cacher com- » bien il avoit soin de ses propres intérêts: mais on » a découvert ensuite qu'il étoit un homme avide & » qu'il avoit volé la caisse du Roi. Il avoit des hono-

raires

Digitized by Google

» traires ſuffiſans, & même conſidérables, dont il au-
» roit dû ſe contenter, d'autant plus qu'il étoit de-
» frayé à la Cour, même pour les feſtins qu'il don-
» noit & qu'il n'ignoroit pas le mauvais état du Tré-
» ſor Royal; dont il avoit ſouvent parlé lui-même.
» Cependant à peine laiſſa-t'il paſſer deux ou trois
» mois après l'abolition du Conſeil & ſon élevation
» à la charge de Maître des Requêtes, qu'il tenta
» d'abuſer de la générosité du Roi, en demandant &
» en obtenant un préſent de dix mille écus pour lui
» & une pareille ſomme pour ſon ami Brandt. Une
» ſomme ſi conſidérable auroit dû ſatisfaire l'avidité
» de ces deux perſonnages; mais on a été convaincu
» au contraire que le Comte de Struenſée ayant reçu
» ce préſent en l'évier ou en Mars, avoit encore obte-
» nu, au mois de Maiſuivant, cinquante ou ſoixante
» mille rixdahles de la caiſſe du Roi & pareille ſomme
» pour le Comte de Brandt; ainſi ces deux hommes
» ont coûté à Sa Majeſté en trois mois de temps,
» outre leurs gages annuels, cent quarante ou du
» moins cent vingt mille rixdahles; car l'embrouille-
» ment des comptes de Struenſée rend impoſſible la
» juſte évaluation de ces ſommes. On doit y ajouter
» les préſens qu'ils ont procurés à leurs amis & à leurs
» partiſans, entr'autres, quatre mille rixdahles au
» Conſeiller de Juſtice Struenſée, trois mille à la
» Comteſſe de Holſtein & trois mille cinq cens ou
» davantage au Chambellan Falkenſchiold. Le ſyſ-
» tême artificieux du Comte Struenſée pour obtenir
» cet argent a l'inſçu de tout le monde, prouvoit que
» ſon avarice inexcuſable étoit premédités; dans cette
» vue, il propoſa de porter à la caiſſe publique ſa
» tréſor qu'on gardoit pour être employé dans des cas
» imprévus: mais en le faiſant tranſporter dans la
» caiſſe publique, en paſſant par le cabinet, il per-
» ſuada au Roi d'en prendre deux cens cinquante
» mille écus pour en former une caiſſe ſpéciale du
» cabinet ſous ſa propre direction; il ſe donna par-
» là le moyen de toucher des ſommes conſidérables
» ſans que perſonne en fût inſtruit. Il en uſa de
» même à l'égard de cette caiſſe formée au mois
» d'Avril 1771, & conſiſtant alors en deux cens
» cinquante mille rixdahles, & à la fin de Mai, il n'y
» en reſtoit que cent dix-huit mille, quoique la caiſſe
» n'eût fait d'autres dépenſes que celles deſtinées à
» ces préſens. Les cent dix huit mille rixdahles ont eu
» le même ſort que le reſte, lorſque Struenſée a eu
» occaſion de les employer. Son avarice ſcandaleuſe
» a paru par-là dans un ſi grand jour, que ceux qui
» ont voulu le faire paſſer pour un homme déſinté-
» reſſé doivent avouer qu'ils l'ont mal connu. On
» a de fortes préſomptions qu'il a commis dans les
» finances une fraude honteuſe & puniſſable. Lorſ-
» que l'on préſenta au Roi le compte approuvé par
» Sa Majeſté qui avoit été trouvé parmi les papiers de
» Struenſée, concernant la recette & la dépenſe de
» la caiſſe du cabinet d'Avril & Mai 1771, ſur le-
» quel on avoit des ſoupçons, il a été démontré par
» la recherche des documens que la ſomme a été d'a-
» bord de 22, 000 rixdahles; mais que le premier 2
» a été changé en un 3, lequel changement eſt très-
» viſible, & que l'on a placé à la tête de la ſomme
» un 1, pour lequel chiffre il n'y avoit eu de place
» que contre la ligne tirée du haut en bas de la page,
» laquelle ſépare la ſomme des articles, tandis que
» dans tous les autres comptes cette diſpoſition de
» nombres eſt placée autrement, ainſi que ſur la page
» précédente de celui-ci. De cette maniere, cette
» ſomme de vingt-deux mille rixdahles a été échangée
» en celle de cent trente-deux mille, ce qui s'ac-
» corde d'autant plus que les ſix mille données à
» Brandt, & les ſix mille données à Struenſée, par
» l'addition d'un zéro, ont été changées en ſoixante
» mille. Ces ſoupçons ſe convertiſſent en certitude,
» lorſqu'on voit les documens, & ſur-tout la poſition
» des chiffres & les autres circonſtances. Par exemple,
» les comptes des mois d'Avril & de Mai ſont écrits de
» la propre main de Struenſée, tandis que ſes autres
» extraits & comptes le ſont de la main du Secré-
» taire du cabinet. Le Comte de Struenſée a voulu
» ſans doute que perſonne ne fût inſtruit de ſa
» fraude, en écrivant ce compte de ſa main, & de-
» puis ce temps, il n'en a point rendu avant la fin
» d'Octobre, quoiqu'on eût tiré de la caiſſe deux
» mille rixdales dont on avoit gratifié le Conſeiller
» de Juſtice Struenſée.

Nota. Cette Piece eſt trop longue pour être rapportée en entier dans cette Feuille, & nous ſommes obligés d'en renvoyer la ſuite aux Gazettes ſuivantes.

De Vienne, le 13 Mai 1772.

L'Impératrice-Reine a nommé à l'Evêché de Namur le Prince Ferdinand de Lobkowitz, Chanoine de Saltzbourg & d'Augſbourg.

Hier, Leurs Majeſtés Impériales & Royale devoient quitter le Château de Schonbrun, pour aller paſſer trois ſemaines à Laxembourg; mais tout a été contremandé au moment du départ, & l'on ne ſçait plus quand ce voyage aura lieu.

Les troupes Autrichiennes, qui s'avançoient en Pologne, ont reçu ordre de s'arrêter. On prétend que la Cour Impériale ſe propoſe de donner un Manifeſte, dans lequel elle rendra compte des motifs qui l'engagent à faire entrer une armée ſur les terres de la République, & que ce ne ſera qu'après la publication de cet Acte que les troupes continueront leur marche.

De Londres, le 15 Mai 1772.

Le 2 de ce mois, la Chambre des Communes arrêta qu'il ſeroit pris, ſur les fonds d'amortiſſement qui reſteront à l'Echiquier, d'ici au 10 Octobre prochain, une ſomme de 1, 856, 723 liv. ſterl. 1 ſ. 2 d. pour être appliquée aux beſoins du ſervice de l'année courante, ainſi que la ſomme de 20, 000 liv. ſt. à prendre, d'ici au 5 Avril prochain, ſur l'impôt de l'Amérique Septentrionale, &, dans le même intervalle, tout le produit des gommes importées & exportées. Les Communes confirmerent auſſi pluſieurs octrois ſemblables des mois de Février & Avril derniers. La Chambre ordonna, le 5, qu'il lui fût préſenté des

Digitized by Google

états de ce que coûtent, dans les chantiers du Roi, les constructions & les réparations des Vaisseaux & de ce qu'elles coûtent dans les chantiers des Particuliers qui les entreprennent pour le Roi, en distinguant le rang & l'ordre des Vaisseaux. Le 6, elle admit un Bill pour l'encouragement des Tanneries & Manufactures de Cuirs dans la Grande-Bretagne, par lequel on propose de permettre, pendant un certain temps, l'importation de l'écorce de chêne, au moyen d'un droit d'un demi-denier par quintal, importation qui auroit lieu dès que l'écorce de chêne passeroit un certain prix.

Le Bill de la Compagnie des Indes, dont on est occupé, a deux objets, 1°. d'ôter au Président & au Conseil de Bengale toute occasion de prévariquer, en les empêchant de commercer pour leur compte, & en leur assignant des appointemens honnêtes; 2°. de rendre les Loix absolues, afin que l'autorité suprême ayant tout-à-la-fois la volonté & le pouvoir de rendre justice, il soit aisé d'arrêter, dans leurs cours, les atrocités de la nature de celles qui ont excité tant de clameurs contre l'administration Angloise.

Le Major Rogers vient d'obtenir de Sa Majesté une commission pour chercher un passage dans les Mers du Sud, par le Nord-Ouest.

De la Haye, le 19 Mai 1772.

La nécessité d'avoir des magasins de poudre à portée des endroits où l'on exerce les troupes, a fait chercher les moyens de préserver les édifices des particuliers du danger auquel le voisinage de ces magasins les expose; on vient de proposer un plan, suivant lequel la solidité de la maçonnerie & la forme du toit donneroient, en cas d'accident, une direction verticale à l'explosion, & affoibliroient, par conséquent, la commotion horizontale.

Actions. Indes Orientales, 337. Indes Occidentales, 38 ¼. Banque 4 ¼ pour 100.

De Versailles, le 27 Mai 1772.

Le 26 de ce mois, le Comte de Souza, Ambassadeur de Portugal, eut une audience particulière du Roi, à qui il remit ses lettres de créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Famille Royale, par le sieur la Live de la Briche, Introducteur des Ambassadeurs.

Sa Majesté a nommé la Comtesse de Bourdeilles Dame pour accompagner Madame, à la place de feue la Vicomtesse de Bourdeilles. Elle a eu l'honneur de faire ses remercimens au Roi, à qui elle a été présentée, en cette qualité, par Madame, le 21 de ce mois.

Le Roi, ainsi que la Famille Royale, a signé, le 22 de ce mois, le contrat de mariage du sieur de Cassini, de l'Académie des Sciences & Gouverneur de l'Observatoire en survivance, avec Demoiselle de Pimodan.

De Paris, le 29 Mai 1772.

L'Académie Françoise a élu, le 23 de ce mois, le sieur de Brequigny, de l'Académie des Belles-Lettres, à la place du sieur Bignon, & le sieur Beauzée, Professeur à l'École-Royale-Militaire, à la place du sieur Duclos.

Le sieur de Boisgoubl, Lieutenant-Colonel des Mineurs, à Verdun, y a fait, le 14 de ce mois, la réception de cinq Sujets, auxquels le Roi a accordé le grade de Vétéran.

Le cent trente-septieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au numéro 96677; celui de vingt mille liv. au numéro 87961, & les deux de dix mille livres aux numéros 82509 & 91667.

On mande de Poitiers que la femme du nommé Berthouin, Boulanger de la Ville de Saint-Maixant, vient d'accoucher pour la vingt-septieme fois. Elle n'a que quarante ans.

Alexandre de Pont, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Commandant du Bataillon de Saint-Maixant, est mort en son Château en Poitou, âgé de soixante-seize ans.

Cours des Effets Commerçables, le 27 Mai.

ACTIONS des Indes . . 1165 liv.
Billets d'Emprunt. . . 265
Les autres Effets sans prix fixe.

Le sieur Devezou, Auteur du *Tableau Généalogique de la Maison de Bourbon*, demeure rue Princesse, Fauxbourg Saint-Germain. —— *Théorie des Etres Sensibles*, ou *Cours complet de Physique Spéculative, Expérimentale, Systématique & Géométrique*, mise à la portée de tout le monde: avec une Table Alphabétique des Matieres, par M. l'Abbé Para du Phanjas. 4 Vol. *in*-8°. Chez Ch. Ant. Jombert pere, rue Dauphine. —— On continuera de donner, jusqu'au 1er Juillet seulement, à une diminution de près de moitié, les Ouvrages de l'Abbé Prévost, *in*-12. 76 Vol. & *in*-4°. 19 Vol. & la *Collection Académique*, 13 Vol. *in*-4°. à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins. —— *Hist. de Tacite en Latin & en Français*, avec des Notes sur le Texte, par J. H. Dotteville, de l'Oratoire. 2 Vol. *in*-12. Chez Moutard, Libraire de Madame la Dauphine, rue du Hurepoix.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 1ᵉʳ JUIN 1772.

De Sour (Tyr en Phénicie), le 7 Mars 1772.

Les troupes combinées du Caïmacan & de ſes alliés avoient ordre de marcher à Damas; mais elles ont voulu exiger qu'on leur payât auparavant ſix mois de leur ſolde. On a inſtruit de cette prétention Ali-Bey qui n'a point encore fait de réponſe. Ces troupes, & ſurtout les Mogarbins (troupes Egyptiennes mal diſciplinées) commettent beaucoup de déſordres. Il arriva dernièrement à Caiffe un Bâtiment Vénitien qui conduiſoit quelques Religieux de la Terre Sainte. Ces Religieux apportoient 50, 000 piaſtres des aumônes de Portugal & de Toſcane, qu'ils dépoſerent dans l'Hoſpice des Carmes. Les Mogarbins, en ayant eu connoiſſance, formerent le projet d'enlever ce tréſor. Ils ſe rendirent, pendant la nuit, à cette Maiſon, en forcerent les portes, & n'ayant point trouvé l'argent, ils maltraiterent le Supérieur qui l'avoit caché. Le Cheïk Daher, informé de cette violence, envoya à Caiffe un Détachement de ſes troupes, qui eſcorta les Religieux & leur Agent juſqu'à Acre où ils trouverent toute protection auprès de lui.

La paix entre les Druſes & les Mutualis n'ayant pu être conclue, le Cheïk Daher a défendu le tranſport de toutes les denrées de ſes Etats à Baruth: il a ordonné au Cheïk Abbas, Gouverneur de cette Ville, d'empêcher qu'on ne fournît rien aux Druſes, & il y a apparence que les hoſtilités entre ces deux Peuples ne tarderont pas à recommencer.

Les Cheïks Aly & Salek, fils du Cheïk Daher, ſont partis pour Damas, vers le milieu du mois dernier, & ſont entrés, à la tête de quinze cens hommes de Cavalerie Arabe & de deux mille cinq cens d'Infanterie Egyptienne, dans la vaſte Province de Hewran, ſituée au Sud-Eſt de Damas, & habitée par des Arabes de la ſecte des Druſes. Ils ont livré un combat, le 20, au Cheïk allié des Oſmanlis (Ottomans), dans lequel ce dernier a été mis en déroute avec perte de beaucoup de monde & de deux mille chameaux. Ils ſe ſont enſuite rendus maîtres de Naſſera & de Buſſora, les ſeules Villes de cette Province qui ſoient en état de défenſe. Ils ont ſoumis à l'obéiſſance d'Ali-Bey tout le Pays, & ont exigé une contribution de 300 bourſes (450, 000 liv.). Le Cheïk Orfai, un des plus puiſſans Princes de cette Province, a contribué à cette victoire, & ſon alliance avec Ali Bey & le Cheïk Daher a été ſcellée par le mariage de ſes filles avec les Cheïks Aly & Salek.

On a été inſtruit de la rupture de Mehemet Aboudaab avec le Caïmacan. Le premier s'eſt retiré dans le Saïdi (Haute-Egypte) où il aſſemble ſes amis & forme un Corps conſidérable de troupes pour combattre Ali-Bey. Les Ulemas (Gens de Loi) ſe donnent beaucoup de mouvemens pour le réconcilier avec le Caïmacan & pour prévenir une guerre civile qui ouvriroit infailliblement le Pays aux Oſmanlis. Si leurs négociations ſont inutiles, Ali Bey renoncera probablement à ſes projets ſur la Syrie.

De Tunis, le 22 Avril 1772.

Ali-Capitan, dont on n'avoit eu aucune nouvelle depuis qu'il s'étoit ſéparé de ſon Eſcadre, vient enfin d'arriver. Il a eſſuyé une tempête qui l'a obligé de reſter un mois entier dans le Golfe Adriatique ſans pouvoir en ſortir. Son retour a cauſé une joie générale. Son Chebec de conſerve avoit fait naufrage ſur les Côtes de la Morée. Il étoit

Digitized by Google

monté de cent vingt hommes & commandé par Assem Reis. Le Capitaine Roustan de Cannes, Commandant une Polacre Françoise, ayant trouvé, à Navarin, Assem-Reis, l'a pris à son bord, ainsi qu'une partie de son équipage; & un autre Navire de sa Nation, destiné comme lui pour Tunis, s'est chargé d'y ramener l'autre partie. Ils sont arrivés l'un & l'autre. Ce double événement a ranimé le zele de la Soldatesque & des gens de mer qui refusoient de s'embarquer dans le nouvel armement que le Bey fait préparer. Les Bâtimens qui le composeront ne sortiront point en Escadre; mais ils partiront au gré de chacun des Reis (Patrons) qui les commandent. Il y a déjà cinq Galiotes armées & prêtes à mettre à la voile.

D'Alger, le 4 Mai 1772.

Un Bâtiment Algérien, venant de Mortagan, a fait naufrage sur cette côte & l'on n'a rien sauvé ni de l'équipage ni de la cargaison.

Le 18 du mois dernier, on ressentit en cette Ville trois secousses de tremblement de terre. La premiere, vers les deux heures & demie après-midi, la seconde, à quatre trois quarts, & la troisieme à cinq & quelques minutes. Quoiqu'elles aient été fortes, elles n'ont causé aucun dommage.

Le Bey qui commande dans la Province du Levant, nommé communément Bey de Constantine, parce qu'il réside dans cette ancienne Ville, doit arriver incessamment avec les Tribus de la Province. Ceux qu'on appelle Beys du Ponent & du Midi, qui demeurent, l'un à Mascara, près d'Oran, & l'autre à Titery, dans l'intérieur des terres, ont aussi reçu ordre de venir. Il ne se rendent dans cette Ville que lorsqu'ils sont mandés par la Régence parce que ce voyage leur coûte ordinairement de grosses sommes qu'on exige d'eux.

On a mis cette Place en état de défense pour s'opposer aux nouvelles entreprises que les Danois pourroient former, mais on prétend que le Contre-Amiral Hooglant & le sieur Suenssen, ci-devant Consul de Danemarck à Tunis, doivent arriver incessamment, & l'on présume qu'ils sont chargés d'une négociation entre leur Nation & la Régence.

Tout indique ici la plus abondante récolte.

De Stockolm, le 8 Mai 1772.

Les Sénateurs qui viennent d'être déposés ont assisté, Lundi, pour la derniere fois, aux délibérations du Sénat. Le même jour, le Sénateur Baron d'Uben commença ses fonctions de Président de la Chancellerie.

Les Etats se sont accordés à inviter les Sénateurs Comte de Gyllenstierna & Barons Hermelin & Lagerbielke, qui avoient été déposés à la derniere Diete, à reprendre leurs places dans le Sénat.

Le 6 de ce mois, les Electeurs des trois Ordres supérieurs s'étant assemblés pour dresser les Förslags (scrutins) pour les Sénateurs à élire, les Etats chargerent le Maréchal de la Diete de supplier le Roi de rester à Stockolm pour recevoir le lendemain ces Förslags & pour nommer aux places vacantes dans le Sénat; mais Sa Majesté n'ayant pû être assurée par le Maréchal de la Diete si les Electeurs termineroient leurs délibérations dans le jour, Elle partit, le soir, pour son Château d'Eekholmsund. En effet, les Electeurs ne purent s'accorder, l'avis des Députés de la Noblesse, au sujet des Candidats, s'étant trouvé opposé à celui des autres Ordres. Nous avons déjà observé que la Loi exige l'unanimité des Ordres pour la nomination des Candidats; de sorte que les deux opinions ayant été défendues avec la même fermeté de part & d'autre jusqu'à dix heures du soir, les Electeurs s'ajournerent au lendemain, quoique, suivant la Loi, ils n'eussent pas dû se séparer avant de s'être accordé sur le sujet de leurs délibérations. Cette contravention à la Loi fut remarquée par les Etats qui s'assemblerent le lendemain. Ils enjoignirent aux Electeurs de ne pas se retirer avant d'être convenus entr'eux des Candidats qui seroient présentés au Roi; mais les mêmes difficultés qui s'etoient élevées la veille occasionnerent la même indécision. Les débats se prolongerent encore jusqu'à dix heures du soir, & les Electeurs se séparerent pour la seconde fois sans avoir rien terminé & arrêterent de rendre compte aux Etats assemblés de leur conduite dans cette affaire. Les termes positifs de la Loi & l'opiniâtreté des deux partis à soutenir leurs avis respectifs rendent cette affaire très-délicate, & l'on ne peut conjecturer qu'elle en sera l'issue.

La disette des grains continue toujours de se faire sentir dans les Provinces. On ne peut leur procurer des secours abondans avant que la plus grande partie des grains que la Couronne attend du dehors ne soit arrivée dans nos Ports. Un grand nombre de Dalécarliens ne trouvant pas chez eux les premieres nécessités de la vie se sont rendus ici pour y chercher du travail. Le Comité Secret s'occupe du soin de leur en fournir.

Digitized by Google

L'Académie Royale des Sciences de cette Ville a élu, pour son Président, le sieur Schönberg, Historiographe du Roi.

Adam Fredensticrna, Président du Parlement de cette Ville, y est mort, le 4 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

De Copenhague, le 15 Mai 1772.

En faisant dernierement une excavation dans l'Isle de Fionie, sous une espece de colline, on a découvert vingt urnes cinéraires, de figures & de grandeurs différentes. Elles avoient toutes pour base & pour couvercle une pierre platte. La plupart étoient déjà brisées, & quelques-unes l'ont été par les Ouvriers; trois ont été retirées entieres. On a trouvé, dans l'intérieur de cette élévation, un petit réduit en forme de cube, revêtu en pierres & ayant une aulne de diametre. Cet emplacement renfermoit du sable fin & des cendres d'os brûlés. Deux des urnes contenoient, chacune, des morceaux d'un fer de lance, un petit couteau, un anneau cassé qui paroît avoir servi de bracelet, la partie supérieure d'un espece de chapeau en fil d'archal & quelques autres pieces qu'on présume avoir fait partie d'une coëffure de femme.

Suite de la Sentence rendue contre le Comte de Struensée.

» Le Comte de Struensée avoit négligé a dessein de » tendre ses comptes au Roi, afin que dans l'inter- » valle, Sa Majesté eût oublié l'état de la caisse. On » peut encore présumer qu'il n'étoit point vraisem- » blable qu'Elle eût gratifié les Comtes de Struensée » & de Brandt chacun de 50 à 60, 000 rixdales » dans le temps qu'Elle n'en accordoit que 10, 000 » à la Reine L'ambition du Comte de Struensée » n'étoit pas moins grande que son avarice. Il a re- » cherché les honneurs & les titres avec autant d'a- » vidité que les richesses. Dans l'espace de deux ans, » il a fait plus de chemin que d'autres, d'un mérite » plus éminent que le sien, n'en ont fait dans le » cours de plus de trente années. A force de solli- » citations, il porta Sa Majesté à le nommer, le 14 » Juillet 1771, Ministre Privé du Cabinet, projet » qu'il avoit caché à ses plus intimes amis, ainsi que » celui de se faire élever, conjointement avec le » Chambellan Brandt, au rang de Comte. Quoi- » qu'il se regardât, en qualité de premier Ministre » Intime du Cabinet, comme le premier Sujet du » Royaume, il n'étoit point encore satisfait de ce » titre & du pouvoir qu'il avoit eu jusqu'à cette épo- » que; il vouloit encore y ajouter des privileges » qui ne conviennent point à des Sujets & qui » tiennent à la Souveraineté. Les Colleges & autres » ne vouloient pas toujours lui obéir sans voir la » signature du Roi. Cette délicatesse déplut à Struen- » sée. Il voulut que sa propre signature eût le même » effet que celle de Sa Majesté & qu'on fût obligé de » lui obéir C'est ce qu'il obtint par une Ordonnance » Royale qu'il avoit dressée lui même, & qui fut » expédiée, le 17 Juillet 1771. Dans l'Article Ier » de cette Ordonnance, il y avoit des ordres signés » par Struensée avec le Sceau du Cabinet de la même » maniere que ceux qui étoient signés par le Roi & » paraphés par Struensée. L'Article IV portoit » expressément que les ordres qui seroient expé- » diés & signés par lui devoient être exécutés. Il » est vrai que cet Article paroît contenir une sorte » de modification. Il y est dit: *en tant qu'il n'y auroit point d'Ordonnance à ce contraire*; mais ce » qui fait détruit cette modification. On y ajoute » qu'en pareil cas l'affaire seroit d'abord référée » au Cabinet; de sorte que lorsqu'on se croyoit au- » torisé à faire des observations contre Struensée & » ses ordres, on étoit obligé de s'adresser à lui-même » & s'il persistoit dans son avis, l'affaire se trouvoit » terminée sans appel. Il obtint, par-là une partie » de la Souveraineté, & le reste de sa conduite » prouvoit qu'il étoit dans l'intention de l'exercer » seul. Si Struensée avoit lu *la Loi Royale*, il au- » roit dû sçavoir que par l'Art. VII, il est ordonné » que *toutes les affaires d'Etat, lettres ou Adresses* » *doivent être signées de la propre main du Roi*; mais » sur-tout dans l'Art. XXVI ou Frédéric III, de glo- » rieuse mémoire, qui le premier a eu un pou- » voir sans bornes, paroît avoir eu un pressentiment » qu'il s'éleveroit un jour un Struensée en Dane- » marck, il est recommandé qu'en cas que quelqu'un » veuille entreprendre quelque chose qui puisse por- » ter atteinte à la Souveraineté ou à la Puissance ab- » solue, ce qu'on fera soit regardé comme non » fait, & que ceux qui auroient obtenu un pouvoir » semblable, comme ceux qui auroient offensé Sa » Majesté & se feroient mépris à l'égard de la Puis- » sance absolue du Roi, soient punis. Le Comte » de Struensée auroit pu lire sa Sentence dans cet » Article; mais il a commis encore un autre forfait » aussi grand contre la Majesté Royale, en ce qu'il a » été non-seulement complice & conseiller, mais » encore instigateur du crime dont s'est rendu cou- » pable son ami intime le Comte de Brandt contre » la personne sacrée du Roi. La maniere avec la- » quelle le Comte de Struensée exerce le pouvoir » qui lui étoit confié, en qualité de Ministre du Ca- » binet Privé, le rend encore plus coupable, puis- » qu'il a cru pouvoir disposer, selon son bon plaisir, » de l'honneur, de la vie & des biens des Sujets du » Roi. En expédiant les ordres du Cabinet sous sa » signature, il n'a eu aucun égard à la *Résolution* » *Royale*, dont le contenu lui avoit été communi- » qué. Il a expédié de pareils ordres sur les affaires » les plus importantes sans en donner connoissance » au Roi, & à l'égard des extraits qu'il devoit en » présenter, chaque semaine, à Sa Majesté, en » vertu de la même Résolution Royale, ou il n'a » point rempli cette formalité, ou il a donné ces » extraits faits de maniere qu'il étoit impossible d'en » comprendre la teneur: lorsque la direction de la caisse » particuliere du Roi lui fut confiée; (car il voulut » diriger toutes les caisses) il donna une nouvelle » instruction aux Caissiers; mais ceux-ci lui ayant » représenté que l'instruction qu'ils avoient reçue du » Roi ne pouvoit être anéantie que par une Résolu- » tion Royale, ils reçurent pour réponse des repro- » ches sur leurs observations & un ordre de suivre » la nouvelle instruction. Le Corps des Gardes du » Corps à cheval, composé uniquement de Danois &

Digitized by Google

» de Norwégiens, & qui, par cette raison, déplaisoit à Struenſée, fut congédié au commencement de 1771, ſur la propoſition qu'il en fit, & contre l'avis du College de la Généralité. Les Gardes à pied avoient une qualité qui étoit à Struenſée la confiance qu'il devoit avoir en eux. Ils étoient également ſous Danois & Norwégiens. Struenſée méditoit depuis longtemps le projet de les détruire. Il en prit enfin la réſolution & il expédia pour cet effet, ſans la connoiſſance préalable de Sa Majeſté (comme Elle a daigné gracieuſement le déclarer) un ordre du Cabinet, daté du 21 Décembre 1771, au College Commiſſarial de la Généralité, par lequel il étoit ordonné que les cinq Compagnies de Gardes à pied ſeroient changées en cinq Compagnies de Grenadiers & incorporées dans les cinq Regimens qui ſe trouvoient en garniſon à Copenhague. Il laiſſa paſſer les 22, 22 & 23 Decembre ſans en donner la moindre connoiſſance au Roi (comme Sa Majeſté a déclaré s'en ſouvenir) quoiqu'il eût procuré à la Généralité, le 21, l'approbation Royale au ſujet de l'ordre du Cabinet, du 21, parce que ce College inſiſtoit pour avoir une Reſolution Royale, ſans laquelle il refuſoit d'exécuter l'ordre du Cabinet, regardant l'affaire comme de très grande conſéquence & prévoyant les ſuites qui devoient en réſulter; mais comme les Gardes inſiſterent, le 24 Décembre, pour qu'on maintint leur capitulation & pour qu'on ne les forçât point à ſervir dans d'autres Régimens, Struenſée fut contraint d'expliquer toute l'affaire au Roi, en lui conſeillant d'employer la force pour ſe faire obéir. Neanmoins un ordre du Roi, du 24 Décembre, fut public, le même jour, & l'on permit à ceux des Gardes à pied, qui ne vouloient point s'engager en qualité de Grenadiers, de demander leur congé.

La conduite du Comte de Struenſée, très punissable d'ailleurs l'eſt encore d'avantage lorſqu'on confronte le Protocole qu'il a tenu des ordres du Cabinet avec les extraits remis, chaque ſemaine, à Sa Majeſté: tout y annonce la fraude & la ſurpriſe, tant à l'égard de l'ordre ſuſdit, du 21 Décembre, que de pluſieurs autres ordres. Si la méfiance du Comte de Struenſée envers la Nation augmentoit chaque jour, on voyoit la haine de la Nation s'accroître à proportion. Dans l'été de 1771, on répandit pluſieurs paſquinades. La plupart paroiſſoient, par leur ſtyle, venir de gens de la Populace; mais on y témoignoit une grande affection pour le Roi & le deſir de défendre ſa perſonne Royale, & l'on n'y montroit du mécontentement que pour le Miniſtre Privé du Cabinet & ſes adhérens. Ces marques publiques de haine, & la démarche de quelques Matelots & autres qui, ſe croyant leſés, ſe rendirent à Hirſchalm & porterent leurs plaintes aux pieds de Sa Majeſté, cauſerent un ſi grand effroi au Comte de Struenſée, qu'il avoit réſolu de prendre la fuite; mais ayant changé d'avis, il parut déterminé à tout employer pour ſe ſoutenir dans ſa place. Il prit des précautions inconnues juſqu'à cette époque. Lorſque Leurs Majeſtés entrerent dans la Ville, toujours accompagnées du Comte de Struenſée, Elles avoient une eſcorte extraordinaire; le Cortege étoit doublée toutes les fois qu'Elles » étoient dans la Ville, au Château ou à la Comédie. La haine Nationale s'accrut, & en particulier celle des habitans de Copenhague: ils regardoient ces précautions comme une preuve que » Struenſée cherchoit à perſuader au Roi qu'il ſe » trouvoit parmi eux des gens mal intentionnés envers la Famille Royale. Ces ſentimens de haine augmenterent encore lorſqu'on s'apperçut que le » Comte de Struenſée avoit d'autres deſſeins hardis & » puniſſables. Il faut avouer que ce qui s'étoit paſſé » en été, & principalement en automne, fortifioit le » Peuple dans ſes idées, & Struenſée eſt convenu » lui-même que la plupart de ſes démarches n'avoient pour but que d'employer tous les moyens » pour ſe ſoutenir dans ſon poſte. Les Gardes à » cheval étoient congédiés, comme on l'a déjà dit. » Le Comte de Struenſée, qui étoit dans des alarmes continuelles, voulut avoir de la Cavalerie auprès de la Cour. On en leva une troupe: mais apprenant que les Officiers & les Soldats de ce Corps étoient tous Danois & Norwégiens, il n'eut aucune confiance en eux & il les mit congédier en automne. Il fit venir à la Cour & à la Ville le Régiment de Zélande, Dragons, & ces derniers ont » donné une preuve bien convaincante qu'ils étoient » auſſi peu affectionnés pour lui que les autres. Il fit » ordonner que deux des Regimens en garniſon à » Copenhague ſeroient places au printemps dans » une des autres Villes de commerce, & quoiqu'en » pareil cas ce fût aux derniers Régimens à marcher, » il voulut, pour des raiſons qui ſont très-connues » & faciles à deviner, que ce fût le Régiment du » Roi & celui du Prince Frédéric ſon frere, & cela » contre l'intention de la Généralité & ſans l'aveu » de Son Alteſſe Royale, Chef du dernier, & ſans » même conſulter ce Prince. Il fit nommer un nouveau Commandant de Copenhague, auquel il » comptoit devoir ſe fier. Ce qui révolta le plus les » habitans, c'eſt qu'ils apprirent que, par les ordres » de Struenſée & du Commandant, on avoit aſſemblé » à l'Arſenal des canons, des Cannonniers & des » cartouches prêts à ſervir au premier ſignal, préparatifs qu'on avoit cachés à Sa Majeſte. Le Roi, » la Famille Royale & la Nation entiere, outre ce » qui a été dit ci-deſſus, durent être révoltés de l'éducation dure & extraordinaire que Struenſée faiſoit donner au Prince Royal, & par laquelle Son » Alteſſe Royale a été pluſieurs fois en danger de » perdre la ſanté & la vie. La haine étoit parvenue » au plus haut degré & auroit pu avoir des ſuites » très-dangereuſes, lorſqu'on eut heureuſement fin » aux vaſtes projets & au Miniſtere deſpotique de » cet homme vain, inſenſé, violent & orgueilleux.

» Il eſt donc actuellement hors de doute que le » Comte de Struenſée s'eſt rendu coupable de plus » d'une maniere, &, à plus d'un égard, non-ſeulement » ſeul, mais encore avec des complices, du crime de » leze-Majeſté au premier Chef, & que tout ſon Miniſtere a été un enchainement de violences, d'intérêts particuliers qu'il a cherché à ſatisfaire d'une » maniere auſſi ſcandaleuſe que puniſſable. Son » mépris pour la Religion, pour les bonnes mœurs, » qu'il a témoigné non-ſeulement par ſes paroles & » ſes actions; mais qu'il a encore démontré publiquement par des préparatifs à ce ſujet, eſt également conſtaté.

» *Ainſi*,

Digitized by Google

» *Ainſi, en conformité du Code Danois, Livre VI. Chapitre IV, Article Ier, nous trouvons juſte que Jean-Frédéric Struenſee perde ſon honneur, ſa vie & ſes biens, pour punition bien méritée, & pour ſervir d'exemple à d'autres qui auroient les mêmes intentions; qu'il ſoit dépouillé de ſa dignité de Comte & de toutes les autres dont il a été revêtu, & qu'il voye ſes armes brijées par la main du Bourreau; enſuite Jean-Frédéric Struenſee aura la main droite coupée pendant qu'il vit encore, après quoi il aura la tête tranchée; puis il ſera écartelé & ſes membres ſeront expoſés ſur des roues, à l'exception de ſa tête & de ſa main qui ſeront attachées au haut d'une pique.*

» *De la Commiſſion du Château de Chriſtianſbourg, le 25 Avril 1772.* Ici ſont placées les ſignatures. L'Approbation Royale, concernant cette Sentence, eſt conçue en ces termes: *Nous avons approuvé dans tous ſes points la Sentence ci-deſſus prononcée par la Commiſſion d'Inquiſition que nous avons établie au Château de Chriſtianſbourg, & par laquelle Jean-Frédéric Struenſee, coupable, à plus d'un égard, du crime de leze-Majeſté au plus haut degré, eſt condamné à perdre ſon honneur, ſa vie & ſes biens, &c. ſur quoi, &c. Ecrit à notre Château de Chriſtianſbourg, le 27 Avril 1772.* Signé, CHRISTIAN. »

Cette Sentence qui renferme l'Hiſtoire de l'adminiſtration du Comte de Struenſee, nous ayant paru trop longue, nous croyons devoir prévenir que nous en avons abrégé les articles les moins importans.

De Liſbonne, le 6 Mai 1772.

Le Navire *La Notre-Dame du Mont-Carmel*, freté par le Roi, a mis, ce matin, à la voile pour Goa, ayant à bord une vingtaine de paſſagers & environ trois cens malfaiteurs, tirés des priſons publiques, & condamnés à aller ſervir dans cette partie de l'Inde.

Sa Majeſté vient de faire une promotion de pluſieurs Magiſtrats pour remplir les places de Judicature vacantes dans différentes Villes.

De Madrid, le 11 Mai 1772.

Le ſieur Mouïno, que le Roi a nommé pour remplacer à Rome l'Archevêque de Valence, Miniſtre de Sa Majeſté Catholique auprès du Saint Siege, a pris congé de Sa Majeſté, & il ſe propoſe de partir inceſſamment, pour ſe rendre à ſa deſtination.

De Naples, le 2 Mai 1772.

L'Electrice Douairiere de Saxe eſt arrivée ici, le 30 du mois dernier, ſuivie d'un cortege conforme à ſon rang. Elle a reçu, le même jour, la viſite des Princes étrangers & de la principale Nobleſſe. Cette Princeſſe dîna hier à la Cour, & les Dames de ſa ſuite, ainſi que ſes Chambellans, furent admis à la table du Roi.

De Rome, le 6 Mai 1772.

Le Prélat Garampi, qui va remplacer en Pologne le Prelat Durini, en qualité de Nonce du Saint Siege, eſt parti, ces jours derniers, pour ſe rendre à ſa deſtination.

Le Souverain Pontife a nommé à l'Evêché de Spoleto le ſieur Lucatelli, Archidiacre de cette Cathédrale. Sa Sainteté a réuni en même temps au Diocèſe de Foligno le gros Village de Spello qui ſe trouvoit trop éloigné du Siege de Spoleto, dont il dépendoit ci-devant.

De Veniſe, le 2 Mai 1772.

Le Sénat a reçu avis qu'on avoit excité une révolte dans l'Iſle de Cephalonie. Les mécontens s'étoient aſſemblés au nombre de ſix cens, & paroiſſoient déterminés à commettre tous les excès d'une ſédition ouverte; mais le Provéditeur de cette Iſle eſt parvenu, avec un petit nombre de troupes Eſclavonnes, à réduire les rébelles: pluſieurs de leurs Chefs entr'autres le nommé Anino, auteur de l'émeute, ont été arrêtés. On leur a fait ſubir ſur le champ la peine de mort, & les précautions que le Gouvernement vient de prendre, font eſpérer que cette révolte n'aura aucune ſuite.

De Florence, le 8 Mai 1772.

Le Prince de Saxe-Gotha eſt ici depuis quelques jours, & doit y attendre l'arrivée de l'Electrice Douairiere de Saxe.

Le Comte de Wilſeck, Miniſtre de Leurs Majeſtés Impériales & Royale auprès du Grand-Duc, ayant obtenu un congé de ſa Cour, ſe propoſe de partir dans peu de jours, pour ſe rendre à Vienne.

Le Comte Orlow n'a point encore reçu ordre de l'Impératrice de Ruſſie de rejoindre la Flotte qu'il commande dans l'Archipel.

De Gênes, le 11 Mai 1772

Le Gouvernement ayant été informé que quelques Corſaires Barbareſques ſe montroient ſur la côte du Levant, a fait partir, Jeudi dernier, deux Galeres, pour leur donner la chaſſe. Samedi, la groſſe Barque & la Felouque de Notre-Dame du Secours, ont mis à la voile pour le même objet.

On écrit de la Specie que le Navire du Capitaine Rapallo y eſt arrivé d'Alexandrie d'Egypte, chargé de riches marchandiſes.

Les Agens de pluſieurs Communautés de la riviere du Ponent ont préſenté une Requête au Gouvernement, pour demander à être exemptés de l'impoſition de dix pour cent qui vient d'être établie ſur les parties d'huile qu'on voudra envoyer au dehors. Ces Communautés fondent leur demande ſur ce que, lors de l'établiſſement de ce droit, toutes

Digitized by Google

les huiles avoient déja été arrêtées par différens Négocians des Places Etrangeres.

De Londres, le 18 Mai 1772.

Le nommé Britain, dont on a parlé dans une Gazette précédente, a été pendu, le 15 de ce mois, au Mont Saint Michel, près de Briſtol. Il étoit âgé de vingt-quatre ans; la veille de ſon exécution, il a avoué que tout ce qu'il avoit avancé ſur les prétendus auteurs de l'incendie de Portſmouth étoit faux; qu'il ne connoiſſoit perſonne qui eût contribué à ce déſaſtre; mais que craignant d'être pourſuivi ſur le crime de faux, dont il étoit accuſé, il avoit imaginé d'écrire pluſieurs lettres au Roi, au Lord-Maire & à quelques Miniſtres, au ſujet de cet incendie. Ce malheureux a auſſi déclaré que c'étoit à tort & méchamment qu'il avoit accuſé le Lord Mansfield de trahiſon envers ſon Roi & ſa Patrie; le Lord Halifax, de s'être laiſſé corrompre par des préſens, & le Lord Faulconberg, d'être Catholique & d'avoir recélé, dans ſa maiſon, un des prétendus auteurs de l'incendie de Portſmouth.

Les deux Vaiſſeaux deſtinés aux découvertes que ſe propoſent d'entreprendre vers les poles les ſieurs Banks & Solander, connus par celles qu'ils ont déjà faites dans la Mer Pacifique & dans la Nouvelle Hollande, ſont aux Dunes. On évalue à plus de 100,000 liv. ſterl. la dépenſe que le Gouvernement a faite pour cette importante expédition, dont l'objet eſt d'étendre les connoiſſances que nous avons du Globe terreſtre, en pénétrant, s'il eſt poſſible, dans des climats dont on n'a eu juſqu'ici que des notions confuſes, à cauſe des obſtacles que la navigation y éprouve.

Le Prince de Maſſerano, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne en cette Cour, a notifié à Sa Majeſté & à ſon Miniſtere, le congé qu'il a obtenu de ſa Cour pour ſe rendre à Madrid.

De Marſeille, le 18 Mai 1772.

Une Tartane Françoiſe, venant de Baſtia, en Corſe, & chargée de différentes marchandiſes pour cette Ville, a fait naufrage auprès de Frejus; un homme de l'équipage a été noyé. Une Pulacre Eſpagnole a péri, le même jour, dans le Golfe de Saint-Tropez.

L'Eſcadre Danoiſe eſt partie depuis quelques jours. Elle a emmené avec elle le Conſul de ſa Nation, qui réſidoit ci-devant à Alger. Cette circonſtance fait conjecturer que les différends entre cette Régence & la Cour de Danemarck ſont à la veille d'être terminés.

De Verſailles, le 30 Mai 1772.

Le Roi & ſa Famille Royale ont ſigné, le 28 de ce mois, le contrat de mariage du Comte d'Aunay, Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde Ordinaire du Roi, avec Demoiſelle de Puyſegur.

Le même jour, la Comteſſe de Bourſonne a eu l'honneur d'être préſentée au Roi, ainſi qu'à la Famille Royale, par la Comteſſe de Ligny.

L'Abbé de Veri ayant donné, avec l'agrément du Roi, ſa démiſſion de la place d'Auditeur de Rote, Sa Majeſté y a nommé l'Abbé de Baïanne, Vicaire Général de l'Evêché de Coutances.

De Paris, le 1er Juin 1772.

Le ſieur Walsh de Serrant, Colonel du Régiment Irlandois de ſon nom, en garniſon à Valenciennes, y a donné, le 21 du mois dernier, le grade de Véteran à cinq Soldats de ce Régiment.

L'Académie Royale des Sciences, dans ſon aſſemblée du 20 Mars, a élu le ſieur de la Grange, de l'Académie de Berlin, Aſſocié Etranger, à la place du feu ſieur Morgagni.

Maurice-Alexandre-François Comte de Billy, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt mort en cette Ville, dans la quatre-vingt-cinquiéme année de ſon âge.

Cours des Effets Commerçables, le 30 Mai.

ACTIONS des Indes . . 1165 liv.
Billets d'Emprunt. . . 167
Les autres Effets ſans prix fixe.

Connoiſſance Analytique de l'Homme, de la Matiere & de Dieu, par M. de la Croix. 2 Vol. *in*-12. Chez la veuve Deſaint, Lib. rue du Foin. —— *Le Ventriloque*, ou l'*Engaſtrimythe*, par M. de la Chapelle. 2. Vol. *in*-12. Chez la veuve Ducheſne, Lib. rue Saint-Jacques. Prix 3 liv. broché. —— *Traité des Vertus des Plantes*, Ouvrage poſthume de M. Antoine de Juſſieu, Docteur-Régent de la Faculté de Paris. 1 Vol. *in*-12. Chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe. —— Didot le jeune, Lib. Quai des Auguſtins, vient de mettre en vente les Tom. III & IVe d'une *Traduction d'anciens Ouvrages Latins relatifs à l'Agriculture & à la Médecine Vétérinaire, avec des Notes, par M. Sabourenx de la Bonnetrie, contenant l'Œconomie Rurale de Columelle.* —— *Œuvres de Romagneſi*, nouvelle Edition augmentée de la Vie de l'Auteur. 2 Vol. *in*-8°. Chez la veuve Ducheſne, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 8 liv. relié. —— *Diſſertation ſur la Queſtion s'il eſt permis d'avoir en ſa poſſeſſion des Eſclaves & de s'en ſervir comme tels dans les Colonies de l'Amérique*, par Philippe Fermin. Brochure *in*-8°. Chez Coſtard, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais. Prix 1 liv. 10 ſ.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 5 JUIN 1772.

De Baruth, le 26 Mars 1772.

Des lettres de Damas, du 20 de ce mois, portent que dès qu'on y eut appris l'incurſion des Cheïks Ali & Salek, fils du Cheik Daher, dans la Province de Hewran, les Officiers qui commandent en cette Ville en l'abſence du Pacha, profitant du paſſage des troupes qui vont former en Syrie l'armée que le Grand Seigneur deſtine à ſoumettre l'Egypte, avoient aſſemblé un corps de dix mille hommes pour chaſſer les Dahers; que pendant ces diſpoſitions le Cheïk Aly, à la tête de ſa Cavalerie, avoit marché contre la Ville de Telgiwdicar, à trois lieues de diſtance de Damas; qu'il avoit ſurpris, le 15 de ce mois, cette Ville qui, pour ſe racheter du pillage, avoit promis de payer, le lendemain, une contribution de 150, 000 piaſtres, mais que les Officiers de Damas, informés de cet événement, étoient arrivés pendant la nuit avec leurs troupes; qu'ils avoient attaqué dans la Ville, avec tant d'impétuoſité celles du Cheïk Aly, qu'ils les avoient forcés d'en ſortir après un combat opiniâtre & ſanglant. Ces lettres ajoutent qu'il y a eu beaucoup de carnage de part & d'autre; que les Officiers de Damas n'ont dû la victoire qu'à la ſupériorité du nombre, que le Cheïk Aly a perdu cinq cens hommes, entr'autres ſon fils Seyd, tué dans le combat; que ce Cheïk, ſe ſentant trop foible pour réſiſter aux troupes Ottomanes qui s'aſſemblent dans cette Province, s'eſt retiré avec les mille chevaux qui lui reſtent, ſans être pouſuivi, & qu'il s'eſt rendu dans les Provinces ſoumiſes à Ali-Bey & à ſon pere le Cheïk Daher.

De Larneca, dans l'Iſle de Chypre, le 1er Avril 1772.

Un Bâtiment François, venant de Tripoli de Syrie, débarqua ici, le mois dernier, un Tchoccadar (Meſſager, Député) expédié de cette Ville à Conſtantinople, pour y porter la nouvelle de la mort de Reggeb Pacha, nommé par la Porte Gouverneur de Seyde. Il étoit entré dans la cent huitieme année de ſon âge, & il a rendu les derniers ſoupirs entre les bras de ſon fils qui en a quatre-vingt. Il s'étoit arrêté à Tripoli en attendant de nouveaux ordres du Grand Seigneur. Il avoit repréſenté au Sultan que le Commandant de la garniſon Egyptienne de Seyde ayant découvert les intelligences ſecretes qu'il y avoit & ayant déſarmé tous les habitans en état de porter les armes, par le ſecours deſquels il eſpérroit ſe rendre maître de cette Ville, il ne pouvoit déſormais y entrer que par la force & avec des troupes qu'il demandoit à la Porte.

Omer Aga ayant fini, pour la quatrieme fois, l'année de ſon Gouvernement, le Grand Seigneur a nommé, pour lui ſuccéder, Iſmaïl Aga Capigi Bachi, ci-devant Vaïvode de Smyrne. Omer Aga eſt dans de grandes inquiétudes. Il craint que le nouveau Gouverneur ne ſoit chargé de procéder à des informations contre lui, ſur les biens qu'a dû laiſſer Hagy Haſſan Aga Cararchi Bachi de l'Empire (Fermier Général de la Capitation): ce dernier étoit en exil dans cette Iſle. On le deſſervit à la Porte, & il fut condamné à être étranglé dans le mois de Juillet 1769. Ce Cararchi Bachi étoit un homme de mérite, qui avoit ſur-tout la réputation d'être ennemi de toute injuſtice. Sa franchiſe & ſa droiture cauſerent ſes malheurs. Il ne ceſſoit de repréſenter au Gouvernement les fautes qu'on faiſoit dans la guerre préſente; la réponſe hardie qu'il fit au Divan, lors de l'invaſion des Ruſſes en Morée, hâta principa-

Digitized by Google

lement ſa chûte. On délibéroit ſur la conduite qu'on devoit tenir envers les Grecs de l'Iſle. Hagy Yoſſif, Grec, Drogman du Serrail, ayant déclaré avec quelques Agas, qu'il répondoit d'eux, le Caratchi Bachi repliqua: *mais qui nous répondra de vous?* Ce Drogman & ſes partiſans ne lui pardonnerent point ce reproche, & ils parviurent à lui faire perdre la vie, après avoir déterminé la Porte à l'exiler.

Iſmaïl Aga Capigi Bachi eſt arrivé dans cette Ville, la nuit derniere, avec une ſuite de cent cinquante hommes & de cinquante chevaux. Il fera ſon entrée à Nicoſie, le 3 de ce mois, & Omer Aga, ſon prédéceſſeur, partira deux jours après pour l'armée du Grand Viſir, s'il n'eſt pas obligé de retarder ſon départ pour ſe juſtifier ſur la ſucceſſion du Caratchi Bachi.

On a reçu avis de Tripoli de Syrie, que Ferrah Pacha, chaſſé le 28 Janvier dernier de cette Ville, & qui alloit à Damas pour le Gerdé, c'eſt-à dire pour eſcorter la caravane de la Mecque, étoit mort, le 15 du mois dernier, & que cette nouvelle avoit cauſé une grande joie aux habitans, qui n'étoient pas ſans inquiétude ſur ſon retour.

Des Frontieres de la Siléſie, le 12 *Mai* 1772.

Le nombre des troupes étrangeres qui entrent en Pologne augmente tous les jours, & le cordon qu'elles forment s'approche de plus en plus du centre du Royaume. Les premiers poſtes des Pruſſiens ſont établis à Goltzniu, à vingt-quatre lieues de Warſovie. On aſſure que les Autrichiens porteront un Corps en avant juſqu'à cinq lieues de Cracovie, & un autre au-delà de Sanok. Le quartier général de la nouvelle armée Ruſſe, qui eſt entrée en Lithuanie, a été transféré à Grodno. Les préparatifs qu'on fait dans les Pays occupés par les Pruſſiens annoncent des projets dont l'arrivée du Roi de Pruſſe au Camp de Marienwerder pourra faire connoître les motifs. Cette petite Ville a été miſe en état de recevoir ce Prince avec une Cour nombreuſe. Les Régimens deſtinés à former le camp qu'on y a tracé, arrivent du fond de la Poméranie & de la Pruſſe, tandis que d'autres, venus de la Siléſie & du Brandebourg, forment les cantonnemens avancés au-delà de la Wartha. On continue de travailler, avec la plus grande vigueur, aux fortifications de la Ville de Poſnanie; le nombre des pionniers qu'on y emploie a été porté à cinq cens, & l'artillerie, dont on ſe propoſe de la garnir, y a été transportée de Glogau. Sa Majeſté Pruſſienne a donné ordre de lever ſix nouveaux Régimens d'Infanterie, une Brigade d'Artillerie & deux Régimens de Chevaux-Legers. Pluſieurs Ingenieurs ſont occupés à tracer les travaux du canal de Bromberg, dont l'excavation doit commencer après l'arrivée du Roi de Pruſſe à Marienwerder. On fait monter à cent mille hommes les troupes Autrichiennes, Pruſſiennes & Ruſſes qui ſont répandues en Pologne & dont tous les mouvemens paroiſſent combinés.

De Dantzick, le 16 *Mai* 1772.

Le camp qu'on doit former à Marienwerder aura lieu le 1er du mois prochain. Les troupes Pruſſiennes qui doivent le compoſer ſont en marche & y arriveront ſur trois colonnes, l'une par Iwerbourg, l'autre par Garnſée & la troiſieme par Szturo. Les Régimens de Poméranie déboucheront par Tauchel. Sa Majeſté Pruſſienne & le Prince Royal ſont attendus à Marienwerder dans les premiers jours du mois prochain. Le Roi occupera le Château. On a marqué dans la Ville trente-quatre maiſons pour le logement & le ſervice de la Cour. Le pont de bateaux, qui ſervira de communication entre les deux rives de la Nogath & de la Viſtule, eſt achevé.

Depuis que les Pruſſiens ont accordé un libre paſſage aux Bateaux Polonois chargés de bled, il en arrive ſucceſſivement; mais le nombre en eſt peu conſidérable, & cette denrée eſt toujours fort chere.

De Stockolm, le 12 *Mai* 1772.

Les Etats, informés des objets de conteſtation qui diviſoient les Electeurs chargés de préſenter au Roi des Sujets pour les places vacantes dans le Sénat, leur ont enjoint de ſe raſſembler encore & de prendre enfin une réſolution. Les Membres de la Nobleſſe ſe ſont déſiſtés de leurs prétentions & ont accédé à l'avis des deux autres Ordres. On eſt parvenu à dreſſer deux Förſlags pour deux places de Sénateurs. Les Etats les ayant approuvés, ils furent préſentés hier au Roi & Sa Majeſté nomma Sénateurs le Baron de Falckeugreen, Amiral, & le Gouverneur Baron de Ridderſtolpe. Le dernier n'a pas voulu accepter cette dignité, mais ſon refus n'a pas encore été agréé. Le même jour, les Electeurs dreſſerent deux nouveaux Förſlags pour deux autres places auxquelles Sa Majeſté a nommé ce matin le Baron de Wrangel, Général de l'Artillerie, & le ſieur Arnell, Conſeiller du College de la Chancellerie.

De Copenhague, le 19 *Mai* 1772.

Les deux Frégates & le Sénau qui doivent tranſporter à Stade la Reine Caroline-

Mathilde, ne ſont point encore arrivés d'Angleterre.

La jeune Princeſſe Louiſe-Auguſte, qui eſt à Cronembourg, vient d'avoir la rougeole. On craignoit que la Reine, qui a été indiſpoſée, ne fût attaquée de la même maladie, mais on aſſure que la mere & la fille ſon actuellement en très-bonne ſanté. Le Prince Royal qui a eu auſſi la rougeole, eſt également rétabli.

On mande de Peterſbourg qu'il doit ſortir inceſſamment du Port de Cronſtadt une Eſcadre Ruſſe. On ne parle ni du nombre ni de l'eſpece de Vaiſſeaux qui compoſent cet armement, ni de ſa deſtination. On croit que ce ne ſont que des Bâtimens de tranſport qui doivent amener des proviſions, des agrêts & des Matelots dans la Méditerranée, pour le ſervice de l'Eſcadre Ruſſe.

De Stade, le 15 Mai 1772.

On a fait toutes les diſpoſitions néceſſaires pour recevoir la Reine de Danemarck avec les honneurs dûs à ſon rang. Elle ſera accompagnée juſqu'ici par la Comteſſe de Holſtein-Lettrabourg, ſa Grande Maîtreſſe, & par les Demoiſelles de Morting, de Schmettau & de Sperling, ſes filles d'Honneur; par le Comte de Holſtein-Lettrabourg, comme Grand-Maître, & par le Baron de Raab, comme Chambellan. Cette Cour Danoiſe prendra congé de Sa Majeſté après ſon arrivée & ſera remplacée par la Grande Maréchale Douairiere de Verpup, Grande-Maîtreſſe, par les Baronnes de Steinberg & d'Ompteda, Dames d'Honneur, le ſieur de Wangenheim, Grand Echanſon de l'Electorat de Hanovre, nouveau Grand-Maître de Sa Majeſté, & le ſieur de Bulow, Grand Chambellan. La Reine paſſera la belle ſaiſon à Göhrde, agréable maiſon de chaſſe du feu Roi George I^r^, & l'on a laiſſé à Sa Majeſté le choix d'occuper, pendant l'hiver, les anciennes réſidences de Zelle ou de Lunebourg.

De Berlin, le 19 Mai 1772.

Le Roi doit arriver, demain, pour les grandes revues qui ſe feront les 21, 22, 23 & 24. Sa Majeſté ſe rendra, le 4 du mois prochain, à Marienwerder, d'où Elle reviendra le 7.

Le Baron de Goltz, Miniſtre Pléniporentiaire du Roi auprès de Sa Majeſté Très-Chrétienne, eſt parti, Samedi dernier, pour retourner à ſa deſtination.

On a commencé des Prieres publiques pour l'heureuſe délivrance de la Princeſſe de Pruſſe qui touche au terme de ſa groſſeſſe.

On prétend qu'un parti de Confédérés a été ſurpris à Bilitz, près Teſchen, ſur les terres couvertes par le cordon des troupes Impériales & que, dans cette rencontre, il y a eu un tambour & pluſieurs Soldats Autrichiens de tués.

Les troupes Autrichiennes ſont entrées, le 12 de ce mois, par Bilitz & Jablunckа, dans le Palatinat de Cracovie.

Le Margrave d'Anſpach-Bareith eſt arrivé à Potſdam depuis quelques jours. On croit qu'il accompagnera le Roi au camp de Marienwerder.

De Hambourg, le 20 Mai 1772.

La Cour de Copenhague a adreſſé des ordres cachetés à tous les Bailliages. On prétend qu'ils ont pour objet une diſpoſition teſtamentaire que Sa Majeſté Danoiſe a faite relativement à la Régence de ſes Royaumes, dans le cas où Elle viendroit à décéder avant que le Prince Royal eût atteint l'âge de majorité fixé par les Conſtitutions fondamentales de l'Etat.

De Bonn, le 19 Mai 1772.

Le Comte de Monteynard, Miniſtre de Sa Majeſté Très-Chrétienne auprès de l'Electeur, eſt arrivé ici, le 17 de ce mois. Le lendemain, il a eu ſa premiere audience de Son Alteſſe Electorale, à qui il a remis ſes lettres de créance.

De Rome, le 6 Mai 1772.

Les Religieux des Ecoles Pies, ont tenu, Samedi dernier, un Chapitre, dans lequel ils ont élu Général de leur Ordre le Pere Gaetan Ramo, ci-devant Provincial d'Arragon.

De Londres, le 24 Mai 1772.

Le Roi ſe rendit, le 19, à la Chambre des Pairs, où Sa Majeſté donna ſon conſentement Royal à divers Bills, entr'autres à ceux qui ont pour objet de permettre, pendant un temps limité, l'importation du froment & du ſeigle, ainſi que de la farine de ces deux ſortes de grains; de permettre la libre importation du riz de toutes les Colonies de Sa Majeſté en Amérique, & de donner la forme de Corps politique à la Société de la Marine.

Dans la Séance de la Chambre des Pairs, du 18, on fit la ſeconde lecture du Bill pour les non Conformiſtes. Après de violens débats qui durerent juſqu'à ſix heures du ſoir, la propoſition d'en faire l'examen fut rejettée à la pluralité de cent deux voix contre vingt-neuf. Quelques Pairs obſerverent qu'une tolérance générale tendroit à introduire des ſchiſmes & des héréſies, & à favoriſer l'irréligion; que, puiſque les Proteſtans qui ne ſont point de l'Egliſe Dominante, n'avoient aucun ſujet de ſe plaindre du genre de tolérance dont ils jouiſſent; l'acte en queſtion devoit être regardé comme inutile dans ſa nature, & dangereux à l'Egliſe ainſi qu'à

Digitized by Google

l'Etat par ſes effets. Les Seigneurs qui opinerent avec le plus de force contre le Bill, ſont les Comtes de Gower & de Radnor, le Lord Bruce, l'Archevêque d'Yorck & les Evêques de Londres, de Peterſborough, d'Oxford & de Landaff. Le Duc de Richmond, les Comtes de Chatham & de Shelburne, & le Lord Littleton parlerent en faveur du Bill.

Le même jour, le Préſident du Comité nommé pour examiner le Bill des mariages, propoſé par le ſieur Fox, fit ſon rapport à la Chambre des Communes ſur ce Bill, qui fut rejetté à la pluralité de trente quatre voix contre vingt-neuf.

L'affaire du ſieur Stuart avec ſon Negre qui refuſe de le ſuivre en Amérique, a été plaidée, ces jours derniers, au Tribunal du Banc du Roi. L'Avocat Mansfield parla le premier en faveur du Negre : il fit valoir les droits naturels de tous les hommes, & rappella que ces droits étoient particulierement confirmés par les Loix d'Angleterre qui aſſuroient à chacun la jouiſſance la plus entiere de ſa liberté. « A-t-on » jamais vu, dit-il, un Marchand débarquer directe- » ment d'Afrique ſur nos côtes, & expoſer des Ne- » gres en vente dans les marchés d'Angleterre ? » L'air qu'on reſpire aux Indes Occidentales, im- » prime-t-il un caractere de ſervitude, & ſuffit-il d'y » avoir tranſplanté quelque temps un Africain, » pour avoir droit enſuite de le regarder, lors » même qu'il eſt paſſé en Angleterre, comme un bien » propre ? » Le ſieur Wallace, qui répliqua en faveur du ſieur Stuart, avança qu'*on pouvoit dériver le rapport entre un Negre & ſon Propriétaire, des mêmes principes que le contrat entre un Maître & ſon ſerviteur, lequel étoit reconnu inconteſtablement obligatoire par les Loix Parlementaires & par la Coutume.* Le Lord Mansfield, l'un des Juges, obſerva que la nature des procédés, au moyen deſquels le Propriétaire obtenoit la poſſeſſion de l'eſclave, étoit l'argument le plus fort qu'on pût apporter contre cette aſſertion, & anéantiſſoit entierement toute idée de contrat entre les Parties. Le ſieur Alleyne prouva que tous les contrats civils qui répugnoient aux Loix Naturelles, n'avoient lieu que dans les Pays où ils avoient été paſſés ; que ſi l'on regardoit l'eſclavage comme un contrat civil entre le Maître & l'eſclave, celui qui avoit été paſſé dans la Virginie entre le ſieur Stuart & ſon Negre, ne devoit pas avoir lieu hors de cette Colonie. Le Juge Aſton lut une déciſion des Lords Hardwick & Northington, qui étant l'un Avocat Général & l'autre Procureur Général, prononcerent contre un eſclave, en faveur du Propriétaire. Le même Juge rapporta le ſentiment de l'Evêque de Londres qui décida que le Baptême ne produiſoit aucun changement dans le ſort politique d'un Negre. Alors le Lord Mansfield demanda au ſieur Wallace s'il prétendoit ſoutenir dans toute ſon étendue la propoſition ſuivante : *Les loix des Colonies, relativement aux Eſclaves, agiſſent ſur eux avec la même force dans la Grande-Bretagne & dans l'Irlande*, ou ſi ſon intention étoit de tirer entre ces Pays une ligne préciſe, pour ſéparer & diſtinguer les cas particuliers où ces Loix devoient opérer. Il finit en rémoignant combien il deſiroit qu'on pourvût, par quelque nouvelle Loi, à un point ſi important. Il ajouta que pour lui il avoit bien le pouvoir d'interpréter la Loi ; mais non pas celui d'en créer une pour réſoudre la queſtion préſente. La déciſion de cette affaire ayant été remiſe au 22, il y eut, ce jour là au Tribunal du Banc du Roi un grand concours de monde. L'Avocat Dunning parla pour le ſieur Stuart, & prétendit que la Compagnie d'Afrique ayant reçu de la Couronne le droit d'acheter des eſclaves & de les vendre en Amérique, ces eſclaves appartenoient autant à leurs Maîtres que tout autre bien ; que le changement de lieu n'altéroit point la propriété ; mais pouvoit ſeulement adoucir la rigueur dont on étoit quelquefois obligé d'uſer à l'égard des eſclaves. Après la réplique de l'Avocat du Negre, le Lord Mansfield réſuma les moyens de défenſe des deux Parties, & il conclut qu'il n'y avoit point de contrat entre un Negre & ſon Maître ; qu'il n'exiſtoit aucune ligne de réſerve preſcrite par la Loi, & qu'on ne pouvoit pas ſuivre de meilleure regle à cet égard que la coutume des Pays étrangers. Il expoſa les inconvéniens auxquels une déciſion pour ou contre pouvoit donner lieu, & il prononça définitivement que la queſtion ſeroit propoſée aux douze Juges de la Chambre des Pairs, & que s'ils ne s'accordoient pas, l'affaire ſeroit plaidée devant eux par des Avocats.

Des Imprimeurs en toiles de coton, accuſés d'avoir embarqué pour Boſton une grande quantité de toiles qu'ils avoient été chargés de mettre en teinture, ſubirent, hier un ſecond interrogatoire à un des Tribunaux de la Cité. Le Chevalier John Fielding obſerva que leur faute étoit d'autant plus grave, qu'ils enlevoient des marchandiſes & des échantillons pour les tranſporter en Amérique & y contrefaire une des principales Manufactures de l'Angleterre. Les Avocats qui ont été conſultés ſur ce délit, ont déclaré que les accuſés devoient être pourſuivis aux ſeſſions prochaines de l'ancien Bailliage.

Les deux Frégates & la Corvette deſtinées pour le Danemarck firent voile des Dunes, le 16 de ce mois. Le 22, *le Panther*, de ſoixante canons, commandé par le Capitaine Shuldham, fit voile de Spithead pour Terre-Neuve.

Les dernieres nouvelles des Indes, apportées par le Vaiſſeau de la Compagnie *le Ponſborne*, nous apprennent que la Nabab d'Arcot ayant fait la paix avec le Roi de Tanjaour, les troupes de la Compagnie, qui agiſſoient comme alliées du Nabab, avoient levé le ſiege de cette Capitale. On ne ſçait pas encore quelle eſt la convention arrêtée entre les deux Princes.

Le Bill des Indes n'a fait aucun progrès à la Chambre des Communes, quoiqu'il y ait été débattu de nouveau, le 18 de ce mois. On croit que le Parlement renverra la déciſion de cette affaire à la ſeſſion prochaine. Celle qu'on tient actuellement eût été terminée plutôt ſans la Requête du ſieur Bradshaw qui ſe plaint de l'illégalité de quelques ſuffrages donnés en faveur de ſon compétiteur à l'élection d'un Repréſentant

Digitized by Google

présentant pour le Bourg de Saltash. La Chambre Basse a remis l'examen de cette affaire au 5 du mois prochain.

De Marseille, le 18 Mai 1772.

L'Académie de cette Ville tint, le 29 du mois dernier, son assemblée publique, pour la partie des Sciences & des Arts. On y lut les deux Discours couronnés, l'un *sur la meilleure maniere de cultiver l'olivier & de le préserver des insectes qui s'attachent à l'arbre & au fruit*: l'autre *sur la meilleure maniere de fabriquer le savon & le meilleur usage qu'on peut faire des cendres de savonneries*. L'Académie a réservé le Prix qu'elle donnera double, l'année prochaine, *sur la meilleure maniere de cultiver le figuier, les causes de son dépérissement & les moyens d'y remédier.*

De Versailles, le 3 Juin 1772.

Le Baron de Goltz, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse, qui étoit allé passer quelque temps à Berlin, est arrivé ces jours derniers; il a été présenté à Sa Majesté le 2 de ce mois.

De Paris, le 5 Juin 1772.

Il y a longtemps qu'on nous avoit mandé de Marseille la nouvelle concernant l'enfant auquel on attribue le talent de découvrir à la vue les sources d'eau qui coulent dans les entrailles de la terre. Quoique le bruit de cet événement fût public dans toute la Provence, & que des personnes dignes de foi en attestassent cette merveille, nous n'avions pas cru devoir en faire mention & nous n'en avons parlé, sans cependant y croire, que d'après la lettre de Montelimart, dont nous avons cité les propres expressions. Nous avons pris des mesures pour avoir de nouveaux éclaircissemens sur un fait qui intéresse si singulierement l'Histoire Naturelle & la Physique & nous attendons des réponses à plusieurs lettres que nous avons écrites. On nous en a communiqué d'autres, qui toutes assurent le fait en question avec à peu-près les mêmes circonstances. Un homme très-éclairé nous mande, en parlant de cet enfant: *pour lui la terre est un corps diaphane à travers lequel il voit l'eau comme nous voyons le vin dans un verre.* Le sieur Bollioud de Brogieux, dans une lettre écrite, le 21 du mois dernier, d'Annonay en Vivarais, s'exprime dans les termes suivans: « J'ai actuellement » chez moi un enfant de douze à quinze ans » qui possede un talent bien rare & auquel on » ne croira pas sans le voir. J'ai été moi-même » jusqu'à présent dans l'incrédulité à cet égard, » malgré le témoignage de gens respectables, » & j'ai ri plus d'une fois des merveilles que » j'en entendois raconter. Il voit couler les » eaux dans la terre, comme nous les voyons » sur la surface; il suit à la vue leur marche, » leurs tours, leurs contours aussi rapidement qu'il peut marcher; il ne juge pas » aussi sûrement de leur profondeur; mais à » cela près il détaille la force des sources, » leur division, leur union & leur étendue » avec une précision singuliere. Muni du plan » de mes fontaines, je l'ai conduit dans les » fonds où sont placées toutes les sources qui » me donnent de l'eau à Brogieux, il m'a désigné exactement tous les conduits. La Dame » de Serres fit enfouir, à quelques pieds de » profondeur, un vase plein d'eau qui fut recouvert d'une pierre avec beaucoup de terre » pardessus. Elle l'avoit placé dans un vignoble, & tout ce terrein avoit été travaillé, le même jour; elle fit cette opération à l'insçu de tout le monde; on conduisit » le jeune homme sur les lieux. Après beaucoup d'allées & de venues, on le fit passer » sur le vase en question; il n'en parla pas. » Interrogé s'il n'avoit point vu d'eau, il répondit d'abord que non; mais comme on » insista, il dit que ce qu'il avoit pu voir n'étoit pas une source; mais un amas d'eau » sans entrée & sans sortie, & désigna tout de » suite avec la main l'espace qu'elle occupoit, » ce qui étoit dans l'exacte vérité. Quand il » y a un intervalle, c'est-à-dire un vuide entre les eaux & les terres qui les couvrent, » il les distingue difficilement. Si l'intervalle » est de plusieurs pieds de profondeur, sa vue » ne peut plus les découvrir. Le bois & le » verre sont des obstacles qu'il ne peut pénétrer. La moindre planche & le verre le plus » mince interposé entre lui & les eaux lui en » dérobent la vue. Il faut que le Soleil soit à » l'horizon pour opérer ces merveilles. Si cet » astre n'est pas encore levé, ou s'il est déjà » couché, sa vue est la même que celle des » autres hommes. Ce n'est pas qu'il ait besoin de la lumiere du Soleil; car dans la » cave la plus obscure, à l'aide d'un flambeau, il découvre les eaux aussi bien qu'au » plus grand jour, & même jusqu'à cinquante » pieds de profondeur. Si deux sources se » croisent, la plus voisine de la terre lui dérobe la vue de celle qui est pardessous: ce » n'est que quand elles sont divisées qu'il » les apperçoit toutes les deux. Il ne voit » rien de ce qui avoisine les eaux. Tout est » pénétré par sa vue, & rien n'est vu que » les sources, &c. » D'après cette lettre, on pourroit conjecturer que cet enfant a une sen-

Digitized by Google

sibilité plus exquise que celle des autres hommes, qu'il est affecté des vapeurs de l'eau qui montent sur l'atmosphere, comme le font certains animaux des corpuscules des corps animés. Cette impression ressembleroit à celle que des personnes éprouvent quelquefois aux lieux par où il a passé des poissons pour lesquels elles ont une aversion naturelle. Peut-être même ce jeune homme a t'il la vue si parfaite qu'il apperçoit les vapeurs de l'eau qui s'élevent sur la surface de la terre. Cette opinion est d'autant plus probable que d'après la lettre citée il ne voit les sources que lorsque le soleil est sur l'horizon dans le temps que cet astre attire les vapeurs ; que quand il y a du vuide entre les sources & la surface ou qu'elles sont interceptées par des planches ou des madriers, il ne les voit point par la raison que les vapeurs s'arrêtent ou se dissipent dans l'intervalle ; & qu'elles peuvent également être absorbées dans les pores des bois, des planches, des madriers, &c. Nous demandons pardon aux Lecteurs des réflexions que nous nous permettons dans un genre d'Ecrit qui n'admet que des nouvelles ; mais l'événement en question est d'une nature si particuliere que nous avons cru, cette fois seulement, pouvoir sortir des bornes qui nous sont prescrites.

Haghy Abdher Haman Aga, Ambassadeur de Tripoli, a passé ici & s'y est arrêté quelques jours. Il est parti pour la Suede & le Danemarck, où il va complimenter les deux Rois sur leur avénement au Trône & renouveller les Traités de commerce entre ces deux Puissances & la Régence de Tripoli. Il est accompagné d'Haghy Moustapha, son neveu.

Le Pape ayant, par un Bref du 23 Décembre dernier, ordonné une nouvelle distribution des Provinces des Cordeliers réunis de ce Royaume, ce Bref a été enrégistré au Parlement, le 23 du mois dernier. En conséquence, les onze Provinces de cet Ordre sont réduites à huit, sçavoir : la Province de France, qui comprend aussi les maisons situées en Normandie qui dépendoient de la Province de *France l'arisienne* ; la Province de Touraine qui comprend celle ci devant appellée *Touraine Picta vienne* ; la Province d'Aquitaine, qui comprend celle appellée *Aquitaine la Récente* ; la Province de S. Bonaventure ; la Province de Saint Joseph, qui comprend celle appellée autrefois par les Conventuels *Saint Bonaventure*, & partie de celle de *Saint Roch*, à laquelle sont réunis quatre Couvens situés en Alsace qui étoient Membres de Provinces étrangeres ; la Province de Saint Louis, qui comprend trois maisons de la Province de Saint Roch ; la Province de Marseille, appellée ci-devant par les Observantins *Saint Louis*, & la Province de Lorraine, autrefois *France Parisienne*.

Le 20 Avril dernier, le sieur de Montrequienne, Commandant le Régiment de Grenoble, du Corps Royal d'Artillerie, en garnison à Auxonne, fit la réception de vingt-deux Sujets de ce Régiment, à qui Sa Majesté a accordé le grade & les marques de Vétérans. Après cette cérémonie, on chanta un *Te Deum* & une Messe en Musique, & il y eut, pendant deux jours, des Fêtes données par le sieur de Montrequienne & ensuite par les Officiers du Régiment.

Charles-Nicolas de Monliard, Comte de Rumont, ancien Capitaine au Régiment Royal-Carabinier, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est mort à Nemours, dans la quatre-vingt deuxieme année de son âge. Il avoit été premier Page de Louis XIV, & il a eu l'honneur de servir également Sa Majesté en la même qualité.

Le sieur Courtois, Chirurgien Dentiste, rue de la Comédie Françoise, y a présenté à l'Académie Royale des Sciences un nouvel instrument pour extraire les dents doubles, lequel n'est sujet à aucun des inconvéniens qu'on éprouve avec les autres. D'après le rapport des Commissaires, la Compagnie a approuvé cet instrument.

Cours des Effets Commerçables le 3 Juin

Actions des Indes. . . 1185 liv.
Les autres Effets sans prix fixe.

Hérissant fils, Libraire, rue des Fossés M. le Prince, vient de mettre en vente le VIe Cahier de la *Galerie Françoise*, qui contient les portraits & les éloges de M. le Chancelier d'Aguesseau, de Madame de Grafigny, de MM. Clairaut, Racine le fils & Servandoni. —— *Réfutation d'un Mémoire prétendu Historique & Critique sur la Topographie de Paris, dans lequel le Bibliothécaire & Historiographe de la Ville a attaqué l'Histoire de l'emplacement de l'ancien Hôtel de Soissons*, composée par M. Terrasson, & sa Dissertation sur l'enceinte de Paris faite par les ordres du Roi Philippe Auguste. Brochure petit in-4°. Chez Lambert, rue de la Harpe. —— *L'Espagnol*, gravé par Fri, art. Chez l'Auteur, Montagne Sainte-Geneviève. —— *L'Espoir Amoureux*, Ariette avec Symphonie, par M. Legat de Furcy. Chez l'Auteur, Parvis Notre-Dame. Prix 1 liv. 16 s. —— *Histoire de M. de Vaubrun*. 1 Vol. in-12. Prix 2 liv. br. Chez Ballien, Lib. rue du Petit-Lion, Faubourg Saint-Germain.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 8 JUIN 1772.

Du Caire, le 5 Avril 1772.

AYOUB Bey, fils d'une sœur d'Ali-Bey, Gouverneur du Giergé, Capitale du Saïdi, ayant appris que Mehemet Bey Aboudaab étoit entré sur les terres de son Gouvernement, & n'osant employer contre lui des forces inférieures aux siennes, eut recours à la ruse pour le surprendre & s'en défaire. Il feignit d'entrer dans les intérêts de ce Bey fugitif. Il lui conta mêmes des sujets de plainte qu'il prétendoit avoir contre son oncle; mais dans le même temps, il instruisit le Caïmacan de ses desseins & lui conseilla d'envoyer secrétement des troupes dans le Saïdi. Ce stratagême lui réussit d'abord & la confiance parut sans bornes entre les deux Beys. Mais Aboudaab, averti par ses émissaires, des vrais sentimens d'Ayoub à son égard, résolut de le prévenir: il l'attira dans son camp & le poignarda dans sa tente où ce Bey s'étoit rendu sans méfiance. Cet acte de cruauté doit fermer toute voie de réconciliation entre Aboudaab & Ali-Bey, qui depuis cette nouvelle redouble ses préparatifs pour assurer sa vengeance contre un concurrent qui devient de jour en jour plus redoutable & que la mort d'Ayoub a rendu encore plus puissant dans la Haute-Egypte.

De Petersbourg, le 4 Mai 1772.

On prétend que l'Amiral Spiritow, Commandant de l'Escadre Russe dans l'Archipel, doit demander son rappel & qu'il sera remplacé par le sieur Greek.

Il vient de paroître deux Ordonnances. Par la première, on prohibe l'entrée de toute monnoie d'or étrangere, en exceptant les ducats d'Hollande; par la seconde, le Senat défend de parler de Religion, de politique, d'affaires d'Etat, de paix ou de guerre & ordonne à chaque particulier de ne tenir que des discours analogues à son état & à sa profession. Les contrevenans à cette Loi sont menacés de la colere du Ciel & de l'indignation de Sa Majesté Impériale. Cette Ordonnance est renouvellée d'après celle que la feue Impératrice Elisabeth publia sur le même sujet, & d'après une autre rendue en 1763, par l'Impératrice Régnante.

Un courier expédié par le Maréchal Romanzow a apporté la nouvelle que le Grand Visir avoit entamé avec lui une négociation pour conclure l'armistice proposé & pour procéder à l'ouverture d'un congrès & que la Porte avoit déjà nommé pour Plénipotentiaire Osman Effendi & Ismail Beg. Il paroit décidé que les Plénipotentiaires Russes se rendront à Bucharest. Le Comte Grégoire Orlow, Grand Maître d'Artillerie, est le premier Commissaire, & le sieur Obreskow, le second; on ignore s'il y en aura un troisieme. Le sieur Simolin, qui se trouve depuis le 10 Avril au camp du Grand Visir, sera à la tête de la Chancellerie. Les deux Plénipotentiaires qui ont à leur suite le Comte Feudor Orlow, le Général Bauer & plusieurs Seigneurs de la plus grande distinction, sont partis hier avec un cortege considérable.

Des Frontieres de la Poméranie, le 16 Mai 1772.

La Cavalerie Prussienne, destinée pour le Camp de Marienwerder, est entrée dans l'Evêché de Warmie, le 10 de ce mois.

On voit ici la Copie d'une lettre que l'Evêque de Posnanie, Chancelier de la Couronne de Pologne, a écrite au Magistrat de la Ville d'Elbingue, par laquelle ce Prélat l'exhorte à prendre les armes & à se joindre à la Garnison, s'il se présentoit des troupes étran-

Digitized by Google

geres pour s'emparer de cette Ville. Cette lettre eſt datée du 25 Avril dernier.

De Stockolm, le 15 Mai 1772.

On a dit, dans une Gazette précédente, que le Baron de Ridderſtolpe avoit été nommé par le Roi à la place de Sénateur & qu'il avoit refuſé d'accepter cette dignité. Le Comité Secret, qui devoit donner ſon avis ſur la validité de cette renonciation, a refuſé de s'expliquer ſur cet objet, dont il a renvoyé la déciſion aux Etats. Un Gentilhomme vient de préſenter à l'Ordre de la Nobleſſe un Mémoire dans lequel il propoſe de rendre la dignité de Sénateur triennale, afin de prévenir par ce moyen les révolutions funeſtes à la Patrie, qui, depuis quelque temps, ſe renouvellent d'une Diete à l'autre : ce Mémoire eſt reſté ſur le Bureau. Les Etats ont approuvé le cérémonial qui doit être obſervé au couronnement du Roi. Les Payſans ont fait dans l'Acte d'hommage quelques changemens contraires aux droits de la Nobleſſe, contre leſquels elle a proteſté; mais les autres Ordres les ont approuvés. Le marché que le Gouvernement avoit conclu avec un particulier qui s'étoit engagé à tirer de l'étranger vingt mille tonnes de bled & à les fournir avant la fin de Juin, a été approuvé par deux Ordres & proſcrit par les deux autres. Comme toute affaire qui éprouve une pareille contradiction dans les Etats reſte *in ſtatu quo*, ce contrat aura ſon effet. La délibération des Etats eſt regardée, dans ce cas, comme non avenue & l'affaire qui en faiſoit l'objet paſſe ſans difficulté. La Nobleſſe a joui, pendant longtemps du *votum deciſivum* (de la voix prépondérante). Son ſentiment, appuyé par un Ordre & rejetté par les deux autres, faiſoit la Loi; mais elle a perdu ce droit à la Diete de 1727.

Le ſieur de Quanten, Colonel au ſervice de France & Chevalier de l'Ordre de l'Epée, vient d'épouſer la fille du Baron de Cederhielm.

De Copenhague, le 19 Mai 1772.

Le Roi a établi une Commiſſion pour régler la Police & l'adminiſtration des Théatres François & Danois. Le Général Koller en a été nommé Préſident.

La Compagnie des Gardes du Corps, nouvellement rétablie, ſera compoſée de cent trente-ſix hommes. On prétend que le Comte Ahlefeld en ſera nommé Capitaine-Commandant.

De Vienne, le 16 Mai 1772.

La ſucceſſion du feu Maréchal Bathyani eſt eſtimée cinq millions de florins (environ douze millions cinq cens mille livres.). Il a légué à ſon Régiment de Cavalerie une ſomme de cinquante mille florins (cent vingt-cinq mille liv.) à partager entre les Officiers & les Soldats qui le compoſent.

De Munich, le 20 Mai 1772.

L'Electeur a diſpoſé des dignités & places vacantes par la mort du Comte de Baumgarten-Fraunſtein, de la maniere ſuivante : le Comte de Daun, Grand Ecuyer, Général-Major & Gouverneur de Munich, a été nommé Commandeur Grand'Croix de l'Ordre de Saint George de Baviere; le Département des Affaires Etrangeres a été partagé entre le Comte de Seinsheim, Grand-Maître & Miniſtre d'Etat de Son Alteſſe Electorale, & le Chancelier Baron de Kreitmayr; la place de Grand Chambellan & Miniſtre des Conférences, a été donnée au Comte de Königsfeld, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur auprès de Leurs Majeſtés Impériales & Royale: il ſera remplacé, à cette Cour, par le Comte de Wahl, Miniſtre Electoral à la Diete de Ratiſbonne; le Comte de Spreti, ci-devant Vice-Dom à Straubing, a été nommé Préſident du Conſeil Eccléſiaſtique.

De Stuttgard, le 22 Mai 1772.

L'aſſemblée du Cercle de Souabe a réſolu de lever les défenſes de tranſporter les bleds d'un Etat de ce Cercle à l'autre & même d'en permettre le libre commerce avec les autres Cercles d'Allemagne qui obſervent la réciprocité à cet égard; mais l'exportation à l'Etranger continuera d'être prohibée juſqu'à la récolte prochaine. Les Directeurs des Cercles ſeront chargés de fixer alors la quantité de bleds dont on pourra permettre la ſortie. On a ordonné de nouveau de redoubler d'attention pour empêcher le tranſport des grains dans la Suiſſe, & l'on a permis aux patrouilles Autrichiennes, établies dans le Brisgaw, de pourſuivre, ſur les terres du Cercle, les perſonnes qu'on ſurprendroit en contravention à cette Loi générale. Enfin on a défendu, ſous les peines les plus rigoureuſes, tous achats de bleds faits hors des marchés publics, tous tranſports de cette denrée par d'autres voies que les grands chemins & tous achats conſidérables faits par la même perſonne.

De Madrid, le 19 Mai 1772.

Le Roi & la Famille Royale ſont toujours à Aranjuez. L'Infant Don Antonio touche à la fin de ſa convaleſcence.

Sa Majeſté a nommé Corrégidor (Juge de Police) de la Ville de Leon, le Capitaine

Digitized by Google

François-Xavier de Quiroda y Losada, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques.

Le Roi a accordé à Don Joseph de Contreras, Ministre du Conseil, un titre de Castile pour lui, ses héritiers & successeurs.

Nota. Marie-Anne-Françoise-Claire Vicenta, fille de Pierre & de Marguerite de la Court, morte à Lille en Flandre, le 29 Septembre 1770, a laissé, par son testament, 600 florins de Flandre aux enfans de son frere, Pierre-François Vicente, mort en ce Royaume. En donnant des preuves de leur filiation, ils pourront s'adresser au sieur Vaast-François-Joseph le Fevre, Rentier à Lille.

De Malaga, le 6 Mai 1772.

On a appris, par un Capitaine Anglois parti de Gênes, le 23 du mois dernier, qu'on y avoit reçu la nouvelle de la conclusion de la paix entre le Roi de Dânemarck & la Régence d'Alger; qu'en conséquence deux Navires Danois, qui étoient depuis longtemps détenus dans le Port de Gênes, en avoient appareillé pour Marseille, sans être escortés, & qu'un autre Bâtiment devoit transporter à Alger le Consul de la Nation Danoise.

On continue d'embarquer des vivres & des munitions de guerre pour les quatre Présides Mineurs d'Afrique.

De Londres, le 29 Mai 1772.

Le Roi vient de faire dans ses troupes une promotion de seize Généraux, vingt un Lieutenans-Généraux, vingt-huit Majors Généraux, trente-quatre Colonels & trente cinq Lieutenans-Colonels. Le Duc de Glocester & le Lord Harcourt, Ambassadeur en France, sont compris dans la promotion des Généraux.

Le Roi a fixé au 15 du mois prochain la réception de quatorze nouveaux Chevaliers de l'Ordre du Bain.

Actions. Indes, 222 à 223. Annuités à 3 pour 100 consolidées 90. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 94 ¼ à ⅜.

Extrait d'une lettre écrite de Kaskaskias, dans le Pays des Illinois, le 17 Janvier 1772, à un habitant de la Nouvelle-Yorck.

« Le 17 du mois de Juillet dernier, je me » rendis à votre plantation & je courus le plus » horrible danger auquel un homme puisse » jamais être exposé. Huit Indiens de Kicka- » poo, qui m'avoient vû traverser la plaine » à cheval, me suivirent jusques dans la mai- » son où ils entrerent après moi. M'ayant » trouvé seul & sans défense, ils me forcerent » de les suivre & me conduisirent à travers » les prairies, jusqu'à Wiotonon, Village situé » auprès de la source de la riviere de Waba- » che, où je n'arrivai qu'après neuf jours d'une » marche très-pénible. Dès que je fus dans » ce lieu, ils me dépouillerent & me peignirent en noir, usage ordinaire des sauvages lorsqu'ils ont intention de brûler un prisonnier. Le lendemain, après m'avoir lié les pieds & les mains, ils m'étendirent devant un grand feu & ils se préparoient à me faire souffrir les plus cruelles tortures. Heureusement quelques François du Détroit, arrivés dans ce lieu suspendirent la fureur de ces Barbares & les supplierent de m'accorder la vie. Ils n'y consentirent qu'après deux jours de délibération & moyennant une forte rançon dont les généreux François répondirent. »

De Versailles, le 6 Juin 1772.

L'Abbé de Barianne, nommé Auditeur de Rote à la place de l'Abbé de Veri, a eu l'honneur, ces jours derniers, de faire ses remercimens au Roi à qui il a été présenté par le Duc d'Aiguillon, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres.

De Paris, le 8 Juin 1772.

Le 2 de ce mois, il y eut à la Charité un concours pour la place de Chirurgien gagnant Maîtrise en cet Hôpital. Le Doyen de la Faculté de Médecine, le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi & les quatre Prévôts en exercice du College de Chirurgie, interrogerent & firent ensuite opérer sur le cadavre neuf Eleves en Chirurgie, dont cinq étoient Eleves de la maison. D'après le rapport des Examinateurs, le sieur le Thieullier, Doyen de la Faculté de Médecine, prononça publiquement que le sieur Roustagnenc, Eleve de l'Hôpital de la Charité, avoit obtenu la place de gagnant Maîtrise en Chirurgie.

Nous avons annoncé les précautions prises en Hollande & en Dânemarck pour sauver les noyés. On n'a point négligé en France cet objet intéressant pour l'humanité, & l'on vient de publier en cette Capitale, au nom des Prévôt des Marchands & Echevins, un Avis concernant les personnes noyées qui paroissent mortes & qui, ne l'étant pas, peuvent recevoir des secours pour être rappellées à la vie. On indique dans cet Avis les moyens qu'on pourra employer & pour lesquels on trouvera, dans les corps-de-garde placés le long de la riviere, tout ce qui sera nécessaire. On annonce de plus différentes récompenses pour ceux qui auront averti quand quelqu'un se sera noyé, pour ceux qui l'auront tiré de l'eau, & pour ceux qui auront veillé & coopéré à l'administration des secours.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale-

Digitized by Google

Militaire s'est fait, le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 21, 62, 79, 44, 19. Le prochain tirage se fera le 6 Juillet.

Marie-Anne de Montholon, veuve de Joseph de Nagu, Marquis de Varennes, Capitaine Colonel des Cent Suisses de la Garde de la Reine seconde Douairiere d'Espagne, est morte ici, le 1er de ce mois, dans la quatre-vingt deuxieme année de son âge.

L'Abbé de la Bleterie, Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Professeur d'Eloquence au College Royal, est mort en cette Ville, le 1er de ce mois, dans la soixante-dix-septieme année de son âge.

Alexis Symmaque Mazochi, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Naples, Associé Libre Etranger de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, est mort à Naples, le 12 Septembre 1771, dans la quatre-vingt-septieme année de son âge.

Marie-Jeanne Boutet, veuve d'Antoine Tabar, est morte à Saint-Omer, dans la cent deuxieme année de son âge.

Extrait d'une lettre du Chevalier de Rothe au sieur de Rothe, son frere, écrite de Canton, le 18 Novembre 1771.

« Il est arrivé, le 23 Septembre 1771, à » Macao, Ville de la Chine, située à trente » lieues de Canton, appartenante aux Portu» gais, un Both, avec pavillon Hongrois, » commandé par le Baron Benyorski, aussi » Hongrois de Nation, Conseiller du Prince » Albert, Duc de Saxe, Colonel de l'Impé» ratrice Reine de Hongrie & Officier des » troupes confédérées de Pologne. Il avoit avec » lui soixante-six personnes, tant hommes » que femmes. Cet Officier fut fait prison» nier de guerre par les Russes dans un com» bat près de Kaminieck en Pologne, avec » plusieurs autres personnes de distinction & » cent Soldats; il avoit reçu sept blessures » dans ce combat. Il fut conduit, avec les au» tres prisonniers, d'abord à Kaminieck où » il trouva le Prince Szoltih, Evêque de » Cracovie & Sénateur de Pologne, arrêté » prisonnier d'Etat. Delà tous ces prisonniers » & le Prince Evêque furent relégués en Sibé» rie pour y finir leurs jours. Le sieur Bé» nyorsky a trouvé le moyen de se sauver, » avec quatre-vingt prisonniers, & de gagner » le Kamtchatka, où ils se sont embarqués » dans une Chaloupe de cent tonneaux. Ils » n'ont pu tourner par le Nord ayant été arrêtés » par les glaces vers le soixante-troisieme » degré de latitude. Ils ont été obligés de se » jetter du côté du Sud &, après avoir co» toyé le Japon, ils sont venus à Limpo, pe» tit Port de la Province de Nankin, & delà à » Macao où ils ont été très-bien reçus par les » Portugais; ils souffroient la faim & la soif » depuis deux mois. Leur Bâtiment avoit été » brisé deux fois & deux fois ils l'avoient rac» commodé. Le Baron de Bényorsky a ré» clamé, au nom de l'Impératrice-Reine, la » protection de la Nation Françoise pour son » retour en Europe & celui des personnes de sa » suite qui vivent encore. Dans la cruelle posi» tion de cet Officier, j'ai cru devoir venir à son » secours & les faire embarquer sur les Vais» seaux qui sont sous mes ordres à Can» ton, pour les faire passer en France. Voici » la liste que le Baron de Benyorsky m'a en» voyée de Macao. » *Etat Major:* le Baron de Bényorsky, Colonel & Chef; les sieurs de Vinbladh, Major; de Srépany, Capitaine; de Crunfzton, Lieutenant; de Coracse, Adjudant; la Dame Julienne de Rich, veuve du sieur de Stab, Officier mort à Macao; huit Bas-Officiers & Officiers Mariniers; quarante & un Soldats, &c. y compris deux femmes; trois Caffres, Domestiques; en tout cinquante-huit personnes.

Cours des Effets Commerçables le 6 Juin

Actions des Indes. . . 1190 liv.
Les autres Effets sans prix fixe.

Gueffier, Libraire, rue de la Harpe, vient de mettre en vente la IVe feuille du *Spectateur François*. Le prix de la souscription pour cet Ouvrage, de 15 Cahiers par année, est de 12 liv. pour la Province, franc de port. —— On souscrit pour les *nouvelles Idylles* de M. Gesner, Edition ornée de vignettes & de gravures, chez Lacombe, Libraire, rue Christine. —— On trouve chez Costard, Libraire, rue Saint-Jean-de Beauvais, l'*Essai de Philosophie*, par M. Castillon. 1 Vol. *in*-8°. Prix 4 liv. br. *Considérations sur la diversité des Mœurs & du Gouvernement des Nations.* 3 Vol. *in*-12. 6 liv. br. *Parallele des Conditions & des Facultés de l'Homme*, par J. B. Robinet. 1 Vol. *in*-12. Prix 2 liv br. *Bibliotheque d'un Homme de Goût.* 2 Vol. *in*-12. 4 liv. br. *Histoire nouvelle & impartiale d'Angleterre.* 10 Vol. *in*-12. Prix 28 liv. jusqu'au 1er Septembre prochain, y compris les trois derniers Volumes qui seront délivrés *gratis* aux Acquéreurs actuels, passé lequel temps, il en coûtera 48 liv. *L'Honneur François.* 8 Vol. *in*-12. 24 liv. rel. *Traité de Vénerie & de Chasse.* 1 Vol. *in*-4°. 24 liv. rel. *Dictionnaire Vétérinaire des Animaux Domestiques.* 8 Vol. dont 3 avec figures qui se délivrent *gratis* aux Acquéreurs des premiers Volumes.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 12 JUIN 1772.

De Stockolm, le 19 Mai 1772.

LE Roi a élevé au grade de Général-Major le ſieur de Blixen, Chef d'un Régiment de ſon nom, & il a accordé le Régiment de Helſingland, Infanterie, au ſieur Gyllenſwahn, qui en étoit Lieutenant-Colonel.

Les nouveaux Sénateurs ont pris hier leur place dans le Sénat. Le Comte de Gyllenſtierna & les Barons Hermelin & Lagerbielke ont refuſé de céder à la ſeconde invitation que les Etats leur avoient faite de rentrer dans le Sénat.

De Copenhague, le 26 Mai 1772.

Le Roi, par un ordre adreſſé à la Commiſſion d'Inquiſition, ayant déclaré libres de toutes pourſuites & recherches ultérieures la Dame de Gehler, épouſe du Lieutenant Général de ce nom, le Lieutenant-Colonel Haſſelberg, le Contre Amiral Hauſen, le Lieutenant de Marine Aboe, le Conſeiller d'Etat Willebrandt, le Conſeiller de Légation Sturtz & le Médecin Berger, tous ces priſonniers ont été mis en liberté, le 19 de ce mois. Sa Majeſté a accordé en même temps une penſion annuelle de 300 écus aux ſieurs Haſſelberg, Willebrandt & Berger. Le ſecond a ordre de ſe retirer, dans l'eſpace de quinze jours, dans une des petites Villes de l'Iſle Seilande à ſon choix, & le troiſieme à Albourg en Zélande. Les ſieurs Haſſelberg & Sturtz, à qui l'on a donné une penſion de 500 écus, ſont également obligés de ſortir de Copenhague & de ſe rendre dans le Holſtein. Le Lieutenant Aboe garde ſon emploi & les appointemens qui y ſont attachés, mais il lui eſt enjoint de quitter la Capitale & on lui accorde la permiſſion de voyager pendant deux ou trois ans dans quel Pays il voudra. Le Contre-Amiral Hauſen conſerve ſon grade & continue ſon ſervice dans la marine; il perd ſeulement ſa place de Député au College de l'Amirauté.

Il ne reſte plus à prononcer que ſur le ſort du Lieutenant-Général Gehler, du Colonel Falkenſchiold & du Conſeiller de Juſtice Struenſée qui ſont encore détenus dans la Citadelle, & l'on croit qu'ils ſeront jugés inceſſamment.

De Berlin, le 26 Mai 1772.

Le Roi arriva ici, le 20 de ce mois, accompagné du Prince Royal & de pluſieurs Généraux de ſa ſuite. Sa Majeſté paſſa en revue les quatre Bataillons de Garniſon de Kowalski, & le Régiment des Cuiraſſiers de Werzbicski. Les Régimens d'Infanterie du Prince Royal & du Prince Henry arrivèrent, le même jour, ainſi que ceux de Wunsh, Mollendorff & Duringshowen. Ces troupes, qui formoient, avec la Garniſon ordinaire de cette Ville, un corps d'environ trente-huit mille hommes d'Infanterie & de ſix mille de Cavalerie, exécutèrent, devant Sa Majeſté, les 21, 22 & 23, différentes manœuvres qu'Elle commanda Elle-même. La Reine de Suede y aſſiſta avec la plus grande partie de la Cour. Le 23 au ſoir, le Roi partit pour les petites revues de Magdebourg, d'où Sa Majeſté doit ſe rendre en Poméranie & enſuite au camp de Marienwerder.

Samedi dernier, le Prince Henry donna à la Reine de Suede une fête, à laquelle toute la Nobleſſe & les Miniſtres Etrangers furent invités.

De Rome, le 20 Mai 1772.

Il y eut, hier, Chapelle Papale au Palais Apoſtolique, à l'occaſion de l'anniverſaire de l'exaltation du Souverain Pontife. Quoiqu'il ne ſoit pas d'uſage de faire des réjouiſſances au renouvellement de cette époque, comme on en fait pour l'anniverſaire du Couronnement, Sa

Digitized by Google

Sainteté a voulu que l'on en profitât pour donner à l'Electrice Douairiere de Saxe le Spectacle du feu d'artifice connu ſous le nom de *Girandola*. En conſéquence, on exécuta ce feu, hier au ſoir, au Château Saint Ange, & il y eut des illuminations dans les différens quartiers de la Ville. Son Alteſſe Electorale eſt partie, ce matin, pour Florence.

Le Souverain Pontife a jugé à propos de prendre, aux approches du renouvellement de l'Année Sainte, des précautions pour qu'il y ait à Rome, pendant ce temps, des approviſionnemens plus conſidérables que par le paſſé. Sa Sainteté a ordonné, pour cet effet, qu'on établît de nouveaux magaſins de bled au Château Saint-Ange.

De Parme, le 28 Mai 1772.

L'Infant, accompagné de l'Infante, ſe rendit, Dimanche dernier, à la Citadelle de cette Ville; après avoir fait la revue de ſes Gardes à pied, ce Prince éleva au grade de Brigadier le Marquis de Calcagnini, qui en eſt Colonel.

Le Prince Angri Doria eſt arrivé ici, Dimanche dernier, de Milan, où il avoit été envoyé pour complimenter, au nom de Sa Majeſté Sicilienne, l'Archiduc & l'Archiducheſſe, à l'occaſion de leur mariage. Il a été préſenté à Leurs Alteſſes Royales, & il eſt parti, Lundi, pour ſe rendre à Naples.

De Londres, le 30 Mai 1772.

Les Lords de l'Amirauté ont nommé le ſieur Guillaume Parry, Vice Amiral du Pavillon Bleu, pour commander en chef les Vaiſſeaux de Sa Majeſté aux Iſles du Vent, à la place de l'Amiral Man.

La Chambre des Communes a remis au 3 du mois prochain l'examen du Bill pour régler l'exportation & l'importation des grains.

Le ſieur Pitt, ces jours derniers, à une Maiſon iſolée dans la Paroiſſe de Brumpton, au Comté de Sommerſet. Il y avoit une femme & ſix enfans qui ont tous péri. La mere a été trouvée dans un coin de la cheminée: l'aîné des enfans, âgé de quatorze à quinze ans, s'étoit mis dans le four: les quatre ſuivans étoient renverſés les uns ſur les autres & paroiſſoient s'être tenus embraſſés; & le plus jeune étoit auprès de la porte.

Le ſieur Thomas Whately, l'un des Sous-Secrétaires d'Etat de Sa Majeſté, au Département du Nord, eſt mort en cette Capitale, le 26 de ce mois.

De La Haye, le 2 Juin 1772.

On s'occupe, à Amſterdam, d'un projet relatif à la conſtruction d'une nouvelle Salle de Spectacle; pour prévenir des malheurs ſemblables à celui qu'on vient d'éprouver, cet édifice ſera entierement iſolé & conſtruit de maniere que les Spectateurs pourront en ſortir promptement & ſans embarras.

Actions. Indes Orientales, 337 $\frac{1}{2}$. Indes Occidentales, 38 $\frac{1}{2}$. Banque, 4 $\frac{3}{4}$ à $\frac{11}{10}$ pour 100.

De Marſeille, le 27 Mai 1772.

Le Vaiſſeau de guerre Danois *l'Emile-Caroline*, de ſoixante canons & de 550 hommes d'équipage, commandé par le ſieur Pilée, revenant de Gibraltar, a mouillé dans cette rade, le 24 de ce mois. Il a été joint, le même jour, par le Chebec *le Dragon*, de la même Nation, monté de vingt-deux canons & de deux cens quinze hommes d'équipage, venant de la Ciotat où il a été caréné.

De Verſailles, le 10 Juin 1772.

Dimanche dernier, Fête de la Pentecôte, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Eſprit s'étant aſſemblés dans le Cabinet du Roi, vers les onze heures du matin, Sa Majeſté tint un Chapitre dans lequel Elle nomma Chevaliers de cet Ordre le Duc de Villeroy, Pair de France, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine de ſes Gardes, Gouverneur de la Province du Lyonnois, Forez & Beaujolois; le Duc de Treſnes, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de l'Iſle de France; le Marquis de Croiſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes de la Porte; le Marquis de Sourches, Lieutenent-Général des Armées du Roi, Grand Prévôt de France; & le Marquis de Montmorin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Fontainebleau. Après le Chapitre, le Roi ſe rendit à la Chapelle, précédé de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Comte d'Artois, du Comte de la Marche, du Duc de Penthievre & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Sa Majeſté, devant laquelle les deux Huiſſiers de la Chambre portoient leurs maſſes, étoit en manteau, ayant par-deſſus le Collier de l'Ordre & celui de l'Ordre de la Toiſon d'Or. L'Archevêque de Paris, Prélat Commandeur de l'Ordre, célébra la Grand'-Meſſe qui fut chantée par la Muſique du Roi, & à laquelle Madame la Dauphine, Madame la Comteſſe de Provence, Madame, Madame Eliſabeth, Madame Adelaïde, & Meſdames Victoire & Sophie aſſiſterent dans la Tribune. La Vicomteſſe de Narbonne,

Digitized by Google

Dame pour accompagner Madame Adelaïde, fit la quête. Après la Messe, Sa Majesté fut reconduite à son appartement, en la maniere accoutumée.

L'après-midi, le Roi, ainsi que la Famille Royale, après avoir entendu le Sermon de l'Abbé de Vammale, Chanoine & Vicaire Général de Toulouse, assista aux Vêpres.

La Marquise de Pracomtal a eu l'honneur d'être présentée, ce même jour, au Roi & à la Famille Royale, par la Comtesse de Pracomtal.

Le Baron de Goltz, Ministre Plénipotentiaire de Prusse a eu, le 2 de ce mois, une audience de Sa Majesté à qui il a eu l'honneur de remettre une lettre du Roi son Maître.

Le Baron de Wittorff, Ministre Plénipotentiaire du Landgrave de Heise-Cassel, eut, le 9 de ce mois, une audience particuliere du Roi dont il prit congé. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Famille Royale, par le sieur Lalive de la Briche, Introducteur des Ambassadeurs.

De Paris, le 12 Juin 1772.

Nous avons reçu de nouveaux éclaircissemens sur le phénomene annoncé dans nos feuilles précédentes. Ce fait, qui sera toujours dans l'ordre des choses invraisemblables, se trouve attesté par tant de personnes, qu'après avoir été l'objet de la dérision des Sçavans, il commence à exciter leur surprise & va fixer de plus en plus l'attention des Physiciens. Une lettre du sieur Fetaud, Avocat de Marseille, contient ce qui suit. « Ce que rapporte la Gazette de France du » nommé Jean-Jacques Parangue est un fait connu » dans tout ce Pays-ci. Cet enfant, qui est né au » Village de *Seon*, près Marseille, en Provençal, » *Enfen*, dont on a formé le nom d'*Anfome*, voit en » effet l'eau dans les entrailles de la terre; mais on » ne lui connoissoit pas, dans sa Patrie, la faculté » d'en indiquer la profondeur. On a mis dans ce » Pays son talent à profit & il a découvert plusieurs » sources. La premiere preuve qu'il donna de cette » propriété singuliere dont la nature l'a doué, c'est » que commençant à parler dans son enfance, & » étant assis auprès du feu en hiver, dans sa chaumiere, il s'écria tout-à-coup qu'il se noyoit, & » quitta sa place comme pour se sauver; & l'on a découvert ensuite qu'il couloit une source d'eau » abondante sous le foyer de la cheminée. On remarquoit encore qu'en revenant des champs, où il » gardoit des troupeaux, il se détournoit souvent de » la route ordinaire, disant qu'il ne vouloit pas se » mouiller. C'est d'après ces observations qu'on se » hasarda de creuser dans les lieux qu'il indiquoit & » dans sa chaumiere même, & l'on trouva en effet de » l'eau. »

La lettre du sieur Menuret, sçavant Médecin, un des Coopérateurs de l'Encyclopédie, contient beaucoup plus de détails. Elle est trop longue pour pouvoir être rapportée en entier, & nous n'en donnons que l'extrait. Elle est adressée de Montelimart au sieur Daumont, Professeur à l'Université de Valence.

« Je m'empresse de vous transmettre ma surprise & » mon admiration, & de vous annoncer, en qualité de » Naturaliste & de Physicien, un phénomene vraisemblement unique en ce genre; c'est un enfant de » quatorze ans qui a le talent merveilleux de porter » dans l'intérieur de la terre une vue assurée & d'y » distinguer les eaux renfermées ou coulantes: il les » voit, dit-il, comme celles qui sont sur la surface. » C'est en effet voir, ce qui s'appelle voir par rapport à lui, que d'éprouver, dans l'organe de la » vue, par la présence des eaux intérieures, la même » sensation qu'il éprouve par la présence des eaux » superficielles; c'est voir ce qui s'appelle voir par » rapport à nous, que de nous décrire avec exactitude, » avec précision, avec constance, les qualités visibles des eaux souterraines, leur mouvement, leur » direction, leur volume, &c. La renommée publioit ces faits des gens dignes de foi dicient, écrivoient que cela se passoit ainsi à Marseille, » Patrie de cet enfant, qui se nomme Jean Jacques » Parangue, & dans plusieurs autres endroits où ce » talent l'a fait appeller. C'est d'après ces témoignages unanimes qu'il a été appellé dans cette Ville, » & qu'on y a exercé sa vue à la recherche & à la » découverte des fontaines. J'ai suivi cet enfant *Hydroscope*, pendant plusieurs jours, dans différentes campagnes. Je n'ai apporté dans mes observations que du doute, de la méfiance, de l'incrédulité, & ces précautions n'ont servi qu'à faire éclater davantage & à prouver plus authentiquement la pénétration extraordinaire de la vue de cet enfant. » Je ne vous ennuierai pas des découvertes qu'il a faites, des expériences qu'il a multipliées, des pieges qu'on a essayé de lui tendre. Il n'a jamais été trouvé en défaut. Son extérieur annonce tant de franchise & de vérité, qu'au défaut même de preuves, on pourroit presque l'en croire sur son air; son âge éloigne encore toute idée d'imposture & de fraude; son caractere & son esprit y répondent parfaitement: il est étonné qu'on attache tant d'importance à une chose qui lui coûte si peu, & il lui semble que tous les hommes devroient voir comme lui. Ignorant comment ce talent lui est venu, il dit se rappeller, & son frere beaucoup plus âgé, qui l'accompagne, confirme son dire, qu'à l'âge d'environ quatre à cinq ans il en fit les premiers essais, & que ne distinguant point les eaux profondes & cachées d'avec celles qui étoient superficielles, il craignoit souvent de se mouiller là où personne ne voyoit la moindre trace d'humidité & qu'insensiblement rectifiant ses jugemens sur l'habitude, il avoit fait la différence des eaux superficielles d'avec les intérieures. Il a ajouté que ce n'étoit qu'à la longue qu'il avoit jugé la profondeur; mais qu'il n'avoit fait cet article que des mesures approchantes & des connoissances imparfaites. Ses yeux n'ont rien de particulier que la couleur verdâtre de l'iris, qui a paru exciter quelqu'attention par son rapport avec celle de l'eau; mais les teintes de l'iris sont indifférentes à la force & à la vivacité de la vue: d'ailleurs cette même couleur est remarquable dans les yeux de son frere, qui n'a pas le même talent. Lorsque ce » jeune hydroscope fait ses courses, il a les yeux

» baissés, le chapeau abattu, regardant avec attention le sol qu'il foule aux pieds & ne s'occupant aucunement des autres objets qui pourroient servir d'indication, de secours, de point de ralliement dans ses recherches ; la croupe de la terre frappe ses yeux à l'ordinaire, & il ne voit rien au-delà lorsqu'il n'y a point d'eau ; mais dès qu'il s'en rencontre dans l'intérieur sur son passage, la terre n'offre à ses yeux qu'un cristal à travers lequel il apperçoit le ruisseau ; il en indique le volume, il suit sa direction, n'étonnant cependant & ne paroissant éprouver aucune émotion particulière, ni aucune autre sensation que la perception de l'eau. Il conduit le spectateur surpris jusqu'à l'endroit, souvent très-éloigné, d'où la fontaine sort & se manifeste, à quelque distance que soit le point d'où il est parti ; quoique caché par des arbres ou par d'autres obstacles, il y revient avec une exactitude étonnante. C'est envain qu'en lui faisant faire des détours, en changeant les signaux, en éloignant les piquets, on cherche à lui faire prendre le change, il ne quitte point & ne perd pas de vue son fil d'eau & regagne l'endroit déterminé où il l'a pris. Quelquefois, obligé de l'abandonner à travers des hayes, des bâtimens, des massifs d'arbres trop épais, il en fait le tour & revient rattraper, de l'autre côté, le fil de l'eau. Vous le voyez quelquefois arriver d'une demi-lieue, attaché à une fontaine & la suivant jusqu'au terme que la nature ou l'art ont fixé pour son issue ; s'il en échappe quelques filets plus profonds ou latéraux, il les poursuit jusqu'à leur débouché, sans être arrêté par aucun obstacle, pas même par les ruisseaux qui coupent superficiellement ceux qu'il voit. Il n'y a que les cloisons intermédiaires en bois qui interceptent sa vue. Il ne voit point l'eau à travers le bois ; mais la croute de terre la plus compacte, les bancs de rochers les plus profonds, le rempart de pierre le plus épais n'arrêtent ni ne diminuent l'effet de sa vue pénétrante. Je dois ajourer que son frere, ainsi que lui, absolument étrangers dans ce Pays n'ont & ne peuvent avoir aucune connoissance des lieux & des fontaines qui y existent. Tels sont les résultats d'un très grand nombre d'expériences qu'on a faites ici. Je ne vous nommerai que les sieurs Geoffre, Colonel d'Infanterie, Bernard de la Jonquiere, Trésorier de France, Pallaprat, Subdélégué, Pawnier de la Tour, Ingénieur, tous incapables de se laisser tromper, encore plus de vouloir en imposer. Quant à moi, j'ai dérobé des momens trop courts à mes occupations médicales pour les consacrer à ces observations si intéressantes par leur contraste avec les notions ordinaires de la Physique & de la Physiologie. Il faut admirer l'œconomique dispensation de la nature qui semble ne dévoiler que par degrés ses secrets & ses avantages, & tenir toujours en reserve quelques faits pour renverser les systèmes les mieux étayés & contracter l'ordre le plus généralement établi. »

Le sieur Daumont, Médecin & Professeur à Valence, répondit, le 14 Mai, au sieur Menuret. « J'ai vu aussi hier, dans une maison de campagne où je me suis rendu, votre jeune homme. Il a suivi le trajet de plusieurs sources qui fournissent à des fontaines » connues des gens du Pays, mais nullement de lui, » comme on sait un ruisseau à découvert sans bien » se rendre approchant de l'issue où il aboutissoit tous » jours avec toute la précision possible. Voilà ce qui » est de fait. Quel est son moyen, je l'ignore. Pour » dire comment il voit, il faudroit être lui-même. » L'imposture seroit aussi surprenante à son âge & » avec son caractere que le mystere même de l'organisation de ses yeux. »

Dans une autre lettre du 18 Mai, écrite de Valence, où l'on a fait venir cet enfant, on raconte à peu près les mêmes circonstances que nous avons rapportées précédemment. Jean Jacques Parangue a été à plusieurs campagnes, entr'autres à celles du sieur de Réal, du sieur de la Roquette. Ce dernier avoit fait cacher dans la terre deux urnes pleines d'eau, à quelque distance l'une de l'autre. Le hasard fit qu'on les plaça auprès d'une source ; cet enfant parut étonné ; il regarda beaucoup, & finit par s'écrier : *n'en vès que boulegno pas*, c'est-à-dire, je vois de l'eau qui remue & d'autre qui ne remue pas. Il ne sçait par un mot de François. Il ne connoît point le prix de l'argent, dont il fait moins de cas que d'une fleur.

On mande de Toulon qu'on y arme deux Chebecs destinés à croiser sur les côtes de Provence & de Languedoc, à l'occasion de la foire de Beaucaire. Ils seront commandés par le Vicomte de Souilhac & par le sieur Castellane Maxaugue, Lieutenans de Vaisseaux.

Le Comte d'Albon, Prince d'Yvetot, Marquis de Saint-Marcel, Grand'Croix de l'Ordre de Saint Lazare, vient de mourir à Roanne, dans la quatre-vingt-cinquieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables le 10 Juin

Actions des Indes. . .	1200 liv.
Billets d'Emprunt. . .	167.
Billets de la Lorerie de la Compagnie des Indes.	
1767.	
5e tirage.	465.

Les autres Effets sans prix fixe.

Histoire Abrégée de l'Ecriture, par M. Dufois, Expert-Juré Ecrivain de la Ville de Dijon. 1 Vol. in-12. Chez Delormel, Imprimeur-Libraire, rue du Foin, & Capel, Place Saint-Jean. —— *Les Deux Amis*, Drame en 3 Actes en Prose par M. Mercier. Chez le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. 8 s. —— *Etude du Tableau de la Dame de Charité*, faite d'après Madame Greuse. Chez l'Auteur, rue Saint-Hyacinthe, Place Saint-Michel, vis-à-vis le Serrurier. —— *Rousseau Vengé*, petite Brochure. Chez Delalain, rue de la Comédie Françoise, & le Jay, rue Saint-Jacques. —— *Plan du Havre & Port de Dahouet*, Côte de Saint-Brieu, avec portion de la nouvelle route de Lamballe à ce Port. Chez Boulanger fils, rue Saint-Severin, où l'on trouve aussi la *Carte de Bretagne*, par le sieur Ogée. —— *Cours d'Etudes des jeunes Demoiselles*, par M. l'Abbé Fromageot. 1 Vol. in-12. Chez Vincent, Libraire, rue des Mathurins. Prix 3 liv.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 15 JUIN 1772.

De Smyrne, le 15 Avril 1772.

Les Vaiſſeaux Ruſſes ſont en ſtation dans le Canal de Chio, où les circonſtances préſentes les obligent apparemment de s'arrêter. Ils paroiſſent cependant déterminés à s'oppoſer à l'introduction des proviſions de bouche dans la Capitale, & ils retiennent quelques Bâtimens qui en ſont chargés.

Le 17 du mois dernier, Fête du Baïram, il arriva dans le Golfe de Kaſdali (*Adramyteus Sinus*) une Eſcadre Ruſſe, compoſée d'un Vaiſſeau de ſoixante-quatorze canons, d'une Frégate de vingt-quatre, d'un Chebec, d'une Bombarde, d'une Barque armée en courſe & d'une Tartane. Elle y trouva une Galiote, un Sambequin & une Saïque. Ces deux derniers Bâtimens étoient chargés de bois de conſtruction pour Conſtantinople. Les Ruſſes s'emparerent du Sambequin & mirent le feu à la Galiote & à la Saïque. Les équipages des Bâtimens Turcs, deſcendus à terre, formerent une batterie de leurs propres canons qu'ils avoient débarqués, &, ſecondés par l'Aga d'Adremy qui étoit venu à leur ſecours, ils canonnerent, pendant vingt quatre heures, l'Eſcadre Ruſſe qui leur répondit avec ſon artillerie.

Le 6 & le 7 de ce mois, ſept Corſaires Ruſſes vinrent mouiller à la pointe de ſable de Fogliari & canonnerent le Château. Ils mirent à la mer leurs Chaloupes armées & enleverent ſur la côte des troupeaux, des chevaux & des mulets. Les troupes du voiſinage étant accourues ſur le rivage, les Ruſſes ſe rembarquerent avec leur proie.

De Stockolm, le 22 Mai 1772.

Les nouvelles inſtances que les trois Ordres ſupérieurs de la Diete ont faites auprès du Baron de Ridderſtolpe, pour l'engager à accepter la place de Sénateur, l'ont, enfin, déterminé à céder aux vœux des Etats, & il eſt entré dans le Sénat. Les Electeurs ont dreſſé trois Scrutins pour les trois dernieres places vacantes dans ce Corps de la Régence; mais, comme leur choix éprouve quelques difficultés de la part des Etats, ces ſcrutins n'ont pas encore été préſentés au Roi.

L'Ordre de la Bourgeoiſie, qui s'étoit uni avantdier avec la Nobleſſe, pour rejetter quelques changemens propoſés par les Payſans dans l'Acte d'hommage que les Etats doivent prêter au Roi, eſt revenu ſur ſon premier avis, & il a adopté celui des Payſans. On prétend que la Loi n'autoriſe pas un pareil retour ſur une déciſion formée ſelon les regles.

Il y a déjà pluſieurs mois que le Roi communiqua au Comité Secret le deſſein qu'il avoit d'inſtituer, à l'occaſion de ſon Couronnement, un nouvel Ordre de Chevalerie, ſous la dénomination de l'*Ordre de Waſa*, & d'en décorer ceux de ſes Sujets de toute claſſe qui ſe diſtingueroient dans le Commerce, l'Agriculture, les Manufactures, &c. Le Comité Secret a délibéré, ces jours derniers, ſur ce projet, & il a cru devoir conſeiller à Sa Majeſté de ne pas l'exécuter. Il a fait part aux Etats de ſa réſolution, qui a été approuvée par l'Ordre de la Bourgeoiſie.

De Copenhague, le 2 Juin 1772.

Les Vaiſſeaux Anglois qu'on attendoit à Elſeneur y ſont arrivés, le 27 du mois dernier; & le 30, à ſix heures du ſoir, la Reine Caroline Mathilde s'y eſt embarquée avec les Officiers de ſa Maiſon, qui doivent l'accompagner juſqu'à Stade. Ces Vaiſſeaux ont mis ſur le champ à la voile; mais le vent étant devenu contraire, ils ne ſont entrés dans le Categat (*Sinus Codanus*) que hier au matin. Le ſieur Keith, Miniſtre d'Angleterre, qui doit conduire cette Princeſſe juſqu'à ſa nouvelle réſidence, s'eſt embarqué avec Elle. La jeune Princeſſe Louiſe-Auguſte eſt revenue d'Elſeneur, & elle a été confiée aux ſoins de la Maréchale de Numſen, Gouvernante du Prince Royal.

Digitized by Google

De Vienne, le 1^r Juin 1772.

Le Prince Louis de Rohan, Ambaſſadeur Extraordinaire de France à cette Cour, eſt attaqué, depuis quelques jours, d'une maladie qui regne dans cette Ville; mais les Médecins aſſurent qu'il n'y a point de danger.

Le fils unique du Prince Adam d'Auerſperg, qui étoit Capitaine dans le Régiment de Laſci, vient de mourir en Moravie, à l'âge de vingt-trois ans.

Le 2 du mois dernier, il eſt mort au Village de Dlauhy, dans la Moravie, une femme âgée de cent dix-huit ans. Elle avoit été mariée ſix fois & avoit eu de chacun de ſes maris quatre enfans qui vivent tous.

De Madrid, le 26 Mai 1772.

Le Roi & la Famille Royale ſont toujours à Aranjuez. L'Infant Don Antonio eſt encore en cette Capitale. Dimanche dernier, ce Prince ſortit, pour la premiere fois, en voiture, & alla au Couvent des Dominicains d'Atocha, pour rendre des actions de graces au Ciel, à l'occaſion de ſon heureuſe convaleſcence.

Le Roi a donné le Gouvernement Militaire & Civil des quatre Villes de la Côte de la Mer au Colonel Don Franciſco Morales y Salcedo; la place d'Exempt de la Compagnie Flamande des Gardes du Corps que ce Colonel laiſſe vacante, à Don Pedro Larminal; & la place de Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons du Roi, au Marquis d'Aviles.

Sa Majeſté a nommé Don Joſeph Monnino, Fiſcal du Conſeil, à la place de Miniſtre du Conſeil, vacante par la mort de Don Franciſco Loſella.

De Cadix, le 22 Mai 1772.

Les deux Vaiſſeaux de guerre Eſpagnols *le Saint-Raphael* & *le Saint Pierre d'Alcantara*, ſont arrivés, le 20 de ce mois, de la Havane en cette Baye. Leur cargaiſon conſiſte en 7, 342, 979 piaſtres, tant en or qu'en argent monnoyé, lingots & vaiſſelle; 40, 253 arrobes de cochenille fine; 2266 arrobes de cacao; 13, 000 arrobes de ſucre & quelques cuirs en poil & tannés. Ces deux Vaiſſeaux ont ramené une Compagnie du Régiment de Séville; ils avoient ſous leur eſcorte ſix Bâtimens marchands, dont trois ſont arrivés: on attend les trois autres au premier jour.

Le Marquis de Croix, Capitaine Général des Armées & ci-devant Vice-Roi du Mexique, étoit à bord du *Saint-Raphael*. Il débarqua hier, à midi, & fut reçu, ſur le Mole, par le Gouverneur & les principaux Officiers de la Garniſon. Il fut en même temps ſalué, ſuivant l'uſage, de onze coups de canon.

De Gênes, le 23 Mai 1772.

Dimanche dernier, jour de la Fête de Sainte Catherine Fieſchi Adorna, Patrone de cette Ville, le Doge & les Séréniſſimes Colleges ſe rendirent au Grand Hôpital de Pammatone, pour aſſiſter à la Meſſe ſolemnelle & au Panégyrique de la Sainte.

Le Grand Conſeil s'eſt aſſemblé dernierement pour confirmer pluſieurs Loix, dont le terme alloit expirer, entr'autres la Pragmatique qui défend de porter des diamans. Le Gouvernement a révoqué l'Edit qui prohiboit l'extraction des huiles. On aſſure que deux particuliers de cette Ville ont fait un traité avec l'Empereur de Maroc pour en tirer une certaine quantité des Etats de ce Prince, & l'on eſpere que cette négociation en fera baiſſer le prix.

De Londres, le 3 Juin 1772.

Le 25 du mois dernier, le Comité nommé par la Corporation de Londres, ſe rendit chez les ſieurs Oliver & Lewes, pour les informer que l'intention de la Corporation étoit de les élire Sheriffs pour l'année prochaine.

Le Vaiſſeau *la Réſolution*, un de ceux qui ſont deſtinés à naviger vers les poles où les ſieurs Banks & Solander vont tenter de nouvelles découvertes, s'eſt trouvé abſolument hors d'état de faire cette route; on demande ſix ſemaines ou deux mois pour le réparer.

Le Colonel Luttrell, élu Député du Comté de Middleſex à la place du ſieur Wilkes, vient de s'attirer la faveur du Peuple par une démarche d'éclat. Il s'eſt chargé de préſenter au Parlement une Requête au nom des Menuiſiers & des Ebéniſtes, à l'occaſion de quelques meubles importés des Pays étrangers. Il eſt arrivé à la Chambre eſcorté de plus de deux mille Ouvriers, & jamais on n'a tant crié *Wilkes & Liberté* dans les rues de Brentford, qu'on a entendu retentir: *vive le Colonel Luttrell*, dans la cour des Requêtes, dans l'antichambre ou la galerie des Communes & dans les avenues des deux Chambres du Parlement. Ce jour de triomphe pour l'antagoniſte du ſieur Wilkes a été un jour d'humiliation pour ce dernier. Au ſortir de la Cour des Aldermans, un particulier l'arrêta avec ſon Collegue pour une ſomme de 3 à 400 liv. ſt. pour caution inſuffiſante, admiſe par quelques-uns de leurs Officiers, & pour d'autres procédés irréguliers de leur part. On pria cet homme de venir trouver les deux Sherifs à la taverne de *Londres*, où

Digitized by Google

on lui donneroit satisfaction; mais il refusa de les laisser sortir de l'Hôtel de Ville, sans qu'ils eussent payé cette somme, à moins qu'ils ne voulussent se rendre à la Cour de l'Echiquier: enfin, après avoir consulté la Cour des Aldermans, l'un des Sherifs, pour sortir de l'embarras où ils étoient tous les deux, fut obligé de donner à ce particulier un billet de toute la somme à toucher sur son Banquier.

Le 23 de ce mois, le Lord Villiams Mannes, frere du Duc de Rutland, montant un cheval fougueux, fut renversé, dans une rue de Westminster; sa tête porta sur un poteau, & il reçut un coup de pied du cheval dans l'estomach. Dans cet état, il eut encore la force de se relever & d'entrer dans une maison voisine, où il expira un quart d'heure après.

De Charles-Town, le 13 Avril 1772.

Le 8 de ce mois, l'assemblée de la Caroline-Méridionale présenta au Lord Montagu, Gouverneur & Commandant en Chef de la Province, une Adresse en réponse au Discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session actuelle. Cette Adresse portoit en substance: que la Chambre s'appercevoit, avec douleur, qu'il regardoit comme une offense faite au Souverain la détention des Trésoriers publics, ordonnée par la précédente assemblée, pour les punir d'avoir méprisé & violé son autorité; qu'étant seule juge de ses privileges, il lui étoit inutile de justifier sa conduite à cet égard; qu'elle ne pouvoit que gémir de voir ses bonnes intentions & celles du Gouverneur détruites à chaque instant par les instructions du Ministere qui dictoit la forme dans laquelle les taxes devoient être levées; que la Chambre n'ignoroit pas les égards qu'elle devoit aux créanciers du Public, mais qu'en même temps aucune considération ne pourroit jamais la forcer à trahir ses Constituans & à les dépouiller du droit inhérent & essentiel qu'ils avoient de donner leur argent dans la seule forme qu'ils jugeoient convenable: que toutes les fois que la Chambre seroit fondée à croire que les subsides seroient acceptés dans la forme usitée & établie, elle les accorderoit avec le plus grand empressement.

Le Gouverneur fit, le lendemain, à la Chambre la réponse suivante. « La teneur de » votre Adresse me fait perdre l'espoir qu'on » puisse procéder, dans le moment présent, à » aucun arrangement pour l'acquittement des » dettes publiques: il est malheureux que les » instructions données par Sa Majesté à son » Gouverneur vous paroissent une infraction » au droit que vous avez d'accorder & de le- » ver le subside, tandis que l'unique objet de » ces instructions est d'empêcher que la Cons- » titution & la Justice ne soient blessées dans » l'application des fonds. »

De la Haye, le 5 Juin 1772.

Les nouvelles de Barbarie, d'une date antérieure au 12 Avril, arrivées par Breme & par l'Angleterre, avoient accrédité chez les étrangers le bruit que les Corsaires de Maroc s'étoient déjà emparés de quelques Vaisseaux Hollandois; mais on a reçu de Mogador même des lettres, du 12 Avril, qui détruisent ces faits hasardés & prouvent qu'on n'a point à craindre d'hostilités de ce genre avant une déclaration de guerre en forme.

La Régence de Middelbourg, en Zélande, a défendu d'admettre des Comédiens, des Danseurs de corde, des Joueurs de Gobelets, & d'autres Farceurs à la *Kermés*, ou Foire prochaine de cette Ville. La Kermés ou Kerckmess (*Ecclesiæ Missa*) est le nom donné aux Foires qui s'ouvrent successivement dans les Villes des Provinces-Unies. La curiosité, le commerce & l'industrie y attirent annuellement un grand concours d'étrangers. Le nom en explique l'origine. Dans les premiers temps de l'établissement de la Religion Chrétienne, les Fideles célébroient la fondation de leurs Eglises. On ajouta dans la suite aux Prieres des réjouissances publiques, en l'honneur du Saint auquel elles étoient dédiées. Ces divertissemens dégénérerent en licence & obligerent, par cette raison, l'Empereur Charles V & Philippe II à borner la durée des Kerckmess à un seul jour; mais il en fut de ces Ordonnances comme de presque toutes les Loix portées contre les plaisirs du Peuple. Elles furent mal observées. On continua dans le Diocèse d'Utrecht, qui comprend tous les Pays-Bas, de pratiquer l'usage de boire, à la santé du Patron de la Cathédrale, *Pocula Caritatis*.

Actions. Indes Orientales, 337. Indes Occidentales, 39. Banque 4 $\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{12}$ pour 100.

De Versailles, le 13 Juin 1772.

Le Marquis de Lomenie, Mestre de Camp de Cavaletie, vient d'être nommé Enseigne des Gardes du Corps de Sa Majesté, Compagnie de Beauvau, sur la retraite du sieur de Durat.

Le sieur Hériſſant pere, Imprimeur Ordinaire du Cabinet du Roi, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, le 9 de ce mois, le troisieme Volume de la *Bibliotheque Historique de la France*, dont le quatrieme & der-

Digitized by Google

nier Tome paroîtra dans le cours de l'année 1773 *.

De Paris, le 15 Juin 1772.

On a celuye, le 31 du mois dernier, aux environs de Breteuil, en Normandie, un orage qui a été suivi d'une pluie si abondante, que neuf ou dix Villages ont été inondés, entre autres, celui de Blancfossé. Le Berger a été entraîné par le torrent avec son troupeau. Plusieurs autres personnes ont perdu la vie. Les arbres ont été déracinés dans différens endroits; mais il y avoit peu de terres ensemencées, & la récolte ne souffrira point de ce malheur.

Le sieur Menuret, célebre Médecin de Montelimart, nous a envoyé de nouveaux détails sur l'enfant dont nous avons parlé dans nos Feuilles précédentes. Sa lettre est datée du 31 Mai. Nous en donnerons un simple extrait.

« Parmi les faits dont j'ai été témoin, deux entr'autres m'ont causé beaucoup de surprise & d'admiration. En promenant sur un terrein sec, Jean-Jacques Parangue voit une source dont il estime le volume égal à la grosseur de son bras; on l'engage à en suivre le cours. Il se met en chemin & nous conduit jusqu'à un endroit où paroît en effet une fontaine sortant dans la même direction & de la grosseur désignée: nous applaudissons tous; mais loin de recevoir nos éloges, cet enfant nous dit, dans son langage Provençal, *eh! non, l'eau que je vois n'est point celle de la fontaine, elle coule encore sous terre*: rien n'étoit plus vrai; car le Fermier du Domaine en question, qui se préparoit à confondre ce jeune homme, espérant qu'il se tromperoit, nous avoua, avec surprise, qu'il avoit détourné lui-même parallelement cette eau d'une source voisine. Il l'autre eau intérieure, que l'enfant suivit, sortoit beaucoup plus bas, dans un terrein marécageux. Dans une autre occasion, il nous dit voir, assez profondément, un volume d'eau qu'il compare à la grosseur d'un bœuf; on lui en fait suivre la direction, il traverse, sans le perdre de vue, une demi lieue de terrein très-vatié, & aboutit à une espece de lac très-enfoncé, connu dans le Pays sous le nom de *Gournier*, que certainement il n'avoit pu ni voir ni connoître. C'est un bassin naturel presque rond, d'environ cent toises de diametre, au fujet duquel, faute d'en avoir trouvé la source, on faisoit, dans le Pays, beaucoup de contes populaires. Il tourne le bassin, voit des filets d'eau qui s'en échappent intérieurement, & nous conduit aux différens endroits où ils aboutissent. Vous seriez étonné & enchanté de l'air d'assurance avec lequel il fait ses coutses & ses opérations. Quoiqu'on soit certain de son exactitude, par la réitération des expériences, on ne peut, sans une sorte de frémissement, le voir arriver de loin, en suivant une source jusqu'au bassin, aux reposoirs & aux fontaines où l'eau se manifeste.

* Il demeure rue Saint-Jacques, & l'on continue de souscrire chez lui pour cet Ouvrage.

« On a commencé à faire quelques fouilles, d'après » ses indications, & quoiqu'il disse lui-même être peu » sûr des profondeurs, j'en ai vu une, & l'on m'en » a cité deux ou trois, ou l'eau avoit été trouvée au » point précis qu'il avoit marqué. En arrivant dans » ce Pays, il jugeoit de la profondeur par quelques » brins d'herbe ou de paille qu'il manioit dans ses » doigts & après je ne sçais quelle combinaison, il » déterminoit à quelle distance de la terre étoient les » sources. Instruit par l'habitude, il a pris une autre » méthode; quand il voit une source d'eau perpendiculairement, il recule jusqu'à ce qu'il commence » à ne plus la voir: il prétend que la distance entre » la surface de la terre & l'endroit où l'eau coule intérieurement est la même que celle qu'il a parcourue en reculant.

« Après une absence de quinze jours, notre *hydroscope* est de retour en ce Pays; il a fait de nouvelles » expériences, & toutes ont réussi. La Marquise de » Tourette ayant fait creuser, au lieu où il avoit indiqué, une source, on rencontra, à une certaine » profondeur, un cercueil de pierre où étoit un squelette. Ce tombeau fut enlevé, & l'on trouva au dessous la source d'eau de la grosseur qu'il avoit » désignée. Tout cela prouve bien que le vrai peut, » souvent, n'être pas vraisemblable; mais, quoiqu'il » en coûte aux sens, à l'imagination & à la raison, » on ne peut refuser à la perspicacité de cet enfant » un témoignage avantageux & solemnel. C'est la » vérité pure & simple que je ne puis m'empêcher de » publier & de soutenir; il n'est aucun motif qui » puisse m'arrêter, lorsqu'il faut lui rendre hommage. »

Cours des Effets Commerçables, le 13 Juin.

ACTIONS des Indes . .	1200 liv.
Billets d'Emprunt. . .	267
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
5e tirage.	465

Les autres Effets sans prix fixe.

Traité de Venerie & de Chasses, sçavoir, de celles du *Cerf*, du *Daim*, du *Chevreuil*, du *Lievre*, du *Sanglier*, du *Loup*, du *Renard*, du *Blaireau* ou *Taisson*, du *Loutre*, de la *Belette*, de la *Marthe* ou *Fouine*, *Putois*, &c. du *Lapin*. 1 Vol. in-4° orné de 39 Fig. Chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers. Prix 10 liv. 10 f. broch. —— *Phrosine & Meliore*, Poëme en 4 Chants. Chez le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. 8 f. —— La diminution de près de moitié faite par Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, sur les *Voyages in-4° & in 12 de M. l'Abbé Prevôt*, & sur la *Collection Académique* n'aura plus lieu passé le 1er Juillet prochain. —— Le sieur Lasceux, Organiste des Mathurins, vient de mettre en vente son *Journal de Pieces d'Orgues* pour le mois de Mai, & un *second Livre de Sonates pour le Clavecin & le Forte Pisno*. Chez l'Auteur, rue Saint-Victor, & aux Adresses ordinaires. —— On trouve chez Edme, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, des *Recherches Hist. & Critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, Reine d'Ecosse*. 1 Vol. in-12. Prix 1 liv. broché.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 19 JUIN 1772.

De Warſovie, le 20 Mai 1772.

LE ſieur Zaremba, ci-devant Maréchal de la Confédération, après avoir fait ſa ſoumiſſion, eſt arrivé en cette Ville; ſon exemple a été ſuivi ſucceſſivement par pluſieurs Chefs de Confédérés.

Le Général Bibikow a le commandement en chef de toutes les troupes Ruſſes entrées en Pologne & en Lithuanie. Le Lieutenant-Général d'Elmpt ne commande qu'en ſecond les trente mille hommes nouvellement raſſemblés dans ce Grand Duché. Le cordon Pruſſien s'étend de plus en plus dans la Pologne; le Général Laſſow fait fortifier la petite Ville de Goſtyn, & il a pouſſé des poſtes avancés à quatre lieues en avant vers la Capitale.

La Commiſſion du Tréſor, chargée du Département des monnoies, a fait de grands changemens dans cette partie.

On vient d'apprendre que la Comteſſe de Miniſzeck, fille du feu Comte de Bruhl & femme de l'ancien Maréchal de la Couronne, eſt morte à Dukla.

Des Frontieres de la Pologne, le 24 Mai 1772.

On dit qu'on verra paroître dans peu les Manifeſtes que les Cours de Vienne & de Berlin doivent publier & qui expliqueront, ſans doute, les motifs de l'entrée de leurs troupes ſur les terres de la République. Le cordon Pruſſien embraſſe, non-ſeulement toute la Pruſſe Polonoiſe, mais encore les Palatinats de Plocko, d'Inowroclaw, de Bizeſc, de Gneſne, de Poſnanie & de Kaliſz, & une partie de ceux de Siradie, de Lenczyce & de Rawa. L'aile gauche eſt appuyée vers la Siléſie, vis-à-vis d'Oels, à Wielun, & la droite à la Viſtule, entre Plocko & Goſtyn. Les patrouilles ſe portent juſqu'à Petrikow, Sochaczew & Gombyn. Le cordon Autrichien, appuyé à Biala, renferme les Duchés de Zator & d'Oſwiecim, partie du Palatinat de Cracovie, c'eſt-à-dire, les Diſtricts de Sandecz, de Biecz & de Czechow, & la Staroſtie de Spies; il coroie la Viſtule juſqu'à Sendomir & remonte le long de la San juſqu'à Przemyſl & Zambor; il renferme une partie du Palatinat de Sendomir, c'eſt-à-dire, preſque tout le Diſtrict de Sendomir, excepté la Capitale & le Diſtrict de Pilzno; la plus grande partie du Palatinat de Ruſſie, nommément les Diſtricts de Przemyſl, de Sanok & de Zydaczew & l'Œconomie Royale de Zambor: enfin il gagne le Nieſter & le ſuit juſqu'au point où ce fleuve ſépare, au-deſſus de Grodeck, la Pologne d'avec la Moldavie, & renferme, de ce côté, les Diſtricts de Halicz & de Kolomi; celui de Tremboval eſt occupé par les Ruſſes, ainſi que les Villes de Léopol, Capital du Palatinat de Ruſſie, de Sendomir & de Cracovie; les Palatinats de Podolie, de Braclavie & de Volhynie & le reſte du Royaume.

De Stockolm, le 26 Mai 1772.

L'Ordre des Prêtres & celui des Bourgeois ayant exigé qu'on retranchât le Baron de Höpken, Préſident du Tribunal de Wiſmar, du nombre des Sujets propoſés pour la place de Sénateur dans un des trois derniers Förſlags, les Electeurs ont remplacé ſon nom par celui d'un autre, & ces ſcrutins ont été préſentés hier au Roi. Sa Majeſté a créé Sénateurs le Baron Frédéric Ulric Sparre, Colonel, le Baron Ehrenerona, Maréchal de la Cour, & le Sénéchal Baron Falckenberg. Le Roi a nommé ce dernier à la place de Vice-Préſident au College de la Chancellerie, & a conféré celle de Grand-Maréchal de la Cour au Sénateur Comte de Liewen, ci-devant Gouverneur Général de la Poméranie. Ces deux emplois de Grand Maréchal & de Vice-Préſident de la Chancellerie, qui ne peuvent être remplis que par

Digitized by Google

des Sénateurs, sont à la disposition personnelle de Sa Majesté. Le Sénat est actuellement complet. Les Etats ont permis au Général Comte d'Ehrenswerd, Commandant des Troupes & des Forteresses de Finlande, de quitter le service, en conservant les appointemens de Général.

De Copenhague, le 4 Juin 1772.

Le Lieutenant-Colonel de Hesselsberg est parti pour se mettre à la tête du Bataillon de Milice de Sleswic, dont le commandement lui a été confié. On n'a encore rien appris du sort des trois prisonniers d'Etat qui restent à juger; la Commission établie à ce sujet a été assemblée ce matin. On doit faire de grands changemens dans le nombre & la police des troupes du Roi. Le Maréchal Comte de Saint-Germain, qui jouissoit d'une pension de 8000 écus, a obtenu, dit-on, une gratification de 70,000 écus, une fois payée, pour lui tenir lieu de sa pension, avec permission de se retirer & de s'établir où bon lui semblera.

On a reçu les nouvelles les plus fâcheuses de la Norwege; le froid y étoit encore si excessif, le mois dernier, qu'on ne prévoyoit pas la possibilité de cultiver les terres cette année. Il y avoit une très-grande disette de grains. On y a envoyé d'ici du biscuit, & l'on y attendoit, avec la plus vive impatience, que la navigation se rouvrît, afin de tirer de l'étranger des secours qui sont indispensables. Il s'étoit introduit dans ce Royaume un abus qui causoit un scandale général. Les Ministres y perçoivent, à titre de droit d'Etole, certaine rétribution de tous ceux qui se marient dans l'étendue de leurs Paroisses. Beaucoup de personnes, que la misère mettoit hors d'état de payer ce droit, se sont unies, sans les cérémonies d'usage, & ont vécu publiquement dans cet état, pendant quatre, cinq & six années. Enfin des Pasteurs plus désintéressés ont assemblé ces époux méconnus par la Religion & leur ont accordé, gratuitement, la bénédiction nuptiale: ils s'étoient tous rendus à l'Autel avec un très-grand nombre d'enfans provenant de leurs mariages illégitimes.

De Berlin, le 30 Mai 1772.

Le Roi est parti, aujourd'hui, pour Custrin, d'où Sa Majesté se rendra au camp de Marienwerder. Elle est accompagné du Colonel de Brenckendorf, chargé de la construction du canal de la Notecz, qui doit joindre l'Oder à la Vistule.

De Hambourg, le 5 Juin 1772.

On vient d'apprendre que la Reine Caroline-Mathilde de Danemarck est heureusement arrivée à Stade, ce matin; Elle y a été reçue avec les mêmes honneurs qu'on auroit pu rendre à la Reine d'Angleterre.

De Francfort, le 1 Juin 1772.

Les opérations de la Visite de la Chambre Impériale sont suspendues, depuis quelque temps, par une contestation survenue entre le sieur Falke, Subdélégué de Bremen, & la Commission Principale. Le Commissaire Impérial & le Subdélégué Directorial ont rompu les conférences & se sont retirés en cette Ville, en attendant que le différend, qui a fait disfoudre l'assemblée, soit terminé. Il est question d'augmenter le nombre des Assesseurs de ce Tribunal Suprême, qui est aujourd'hui moindre de deux tiers que celui que les Loix & le Traité de Westphalie ont établi, & qui, dans l'état où il est, ne peut suffire à la quantité d'affaires qu'on porte à sa connoissance.

Des lettres de Munich & de Ratisbonne annoncent la conclusion des arrangemens définitifs entre l'Electeur de Baviere & la Ville Impériale de Ratisbonne, concernant les droits que les Bourgeois & les habitans de cette Ville auront à payer aux Douanes Electorales.

D'Alicante, le 30 Mai 1772.

On prétend qu'on va faire une refonte générale des monnoies & qu'on ne frappera plus à l'avenir que des pieces d'or & d'argent au cordon & dans des proportions égales, de valeurs relatives à chacune d'elles. Cette uniformité, en prévenant les abus qui se commettent sur les especes brutes venant des Indes, aura l'avantage de faciliter la circulation; elle simplifiera les comptes, en écartant l'embarras & la confusion que la différence des poids respectifs occasionne dans le commerce.

De Gênes, le 1 Juin 1772.

Le Baron de Breteuil, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi des Deux-Siciles, est arrivé, ces jours derniers, d'Antibes.

De Londres, le 9 Juin 1772.

La Chambre Haute ayant fait quelques changemens au Bill concernant la chasse, & à celui dont l'objet étoit de régler l'exportation & l'importation du bled & d'autres especes de grains, les Communes ont regardé ces modifications comme une usurpation de la part des Lords, qui n'ont d'autre droit dans tous les Bills, où il est question d'argent, que de les rejetter ou de les approuver en totalité & sans aucune altération. Elles ont en conséquence rejetté ces deux Bills, quoiqu'elles les eussent envoyés elles-mêmes aux Pairs. Le Chevalier Fletcher Nor-

Digitized by Google

ton, Orateur de la Chambre, déclara hautement, en ouvrant la délibération, que dans la forme où ces Bills étoient renvoyés, ils ne méritoient pas même d'être mis sur le Bureau, mais que leur véritable place étoit le Parquet de la Chambre; en effet il les jetta de telle sorte sur le Bureau, qu'ils tomberent à terre & furent foulés aux pieds.

L'affaire de l'élection de Saltash fut décidée, hier, à la Chambre Basse en faveur du sieur Bradshaw, dont le nom fut inscrit sur le Registre, à la place de celui du sieur Williams, son compétiteur.

Le Roi s'est rendu, aujourd'hui, avec les cérémonies accoutumées, au Parlement: Sa Majesté a prononcé, à cette occasion, le Discours suivant:

« *Mylords & Messieurs*,

» Je ne puis terminer la session actuelle sans vous » témoigner ma satisfaction de la sagesse & de la pru» dence, qui ont dirigé vos délibérations, & sans » vous faire mes remercimens particuliers sur la nou» velle preuve que vous m'avez donnée de votre af» fection & de votre attachement, en affermissant » de plus en plus l'honneur & la prospérité de ma » Maison. Je n'ai pas moins de satisfaction à vous » informer que les dispositions des Puissances de » l'Europe me donnent les plus fortes raisons de » croire que nous continuerons de jouir des dou» ceurs de la paix.

» *Messieurs de La Chambre des Communes*,

» Je vous remercie bien sincerement des subsides » que vous avez accordés avec tant de zele & d'ex» pédition, & des fonds considérables que vous avez » faits pour chaque branche de service. Je vois, avec » autant de plaisir que d'approbation, que vous ayez » pu en même temps disposer des revenus publics de » maniere à continuer le remboursement de la dette » Nationale.

» *Mylords & Messieurs*,

» Je ne doute pas que vous ne portiez dans vos » campagnes les mêmes principes & le même zele » pour le bien public, que j'ai éprouvé, de votre » part, dans l'assemblée du Parlement, & que vous » ne continuiez de faire tous vos efforts pour cultiver » & étendre l'esprit de confiance & d'harmonie dans » toutes les classes de mes fideles Sujets. Ne négligez » rien pour les convaincre que le meilleur moyen de » s'assurer l'heureuse jouissance des droits & des liber» tés dont ils sont en possession, tant pour le Civil que » relativement à la Religion, est de se soumettre aux » Loix avec le respect qui leur est dû, & d'obéir, » avec le même zele, à une juste autorité. Assurez» les que je regarde leurs intérêts comme inséparables » de mes propres, & que je suis & que j'ai toujours » été persuadé que la prospérité & la gloire de mon » regne dépendoient absolument de la possession du » cœur de mon Peuple & du maintien de son bon» heur. »

Après ce Discours, le Chancelier a prorogé le Parlement, par ordre du Roi, jusqu'au 11 du mois d'Août prochain.

Le Parlement d'Irlande a été prorogé, le 2 de ce mois, par le Vice-Roi, jusqu'au 14 Juillet.

Le Comte de Malzhan, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse, ayant obtenu un congé de sa Cour, vient de partir pour se rendre à Berlin.

Le cordon vacant par la mort du Chevalier Stanhope a été donné au sieur Macartney, Secrétaire de la Vice-Royauté d'Irlande.

On a lancé à l'eau, à Deptford, un Yacht entierement équipé pour la mer, & l'on a tiré, pendant la manœuvre, les pierriers qui étoient à bord.

Le sieur Huchintson, Gouverneur de Boston dans la Nouvelle-Angleterre, fit, le 8 Avril dernier, l'ouverture de l'assemblée de la Province, à Cambridge; il dit dans son Discours, entr'autres choses: « si vous aviez » demandé que l'assemblée fût convoquée à » Boston, parce que ce lieu est plus conve» nable, & si vous n'eussiez pas contesté au » Souverain la prérogative de la faire convo» quer dans tel lieu qu'il plairoit à Sa Ma» jesté, j'aurois obtenu la permission de vous » assembler, aujourd'hui, à Boston; mais il » me sera impossible de le faire tant que vous » refuserez de reconnoître cette prérogative » de la Couronne. »

La Chambre répondit, que la Charte Royale donnoit au Gouverneur le plein-pouvoir de convoquer, de proroger & de dissoudre l'assemblée générale, suivant qu'il le jugeoit à propos; que dans cette Charte il n'y avoit rien d'où l'on pût conclure que le Souverain avoit droit d'arrêter le Gouverneur dans l'exercice de ce plein-pouvoir; qu'un pareil droit seroit d'ailleurs contraire à la raison, attendu qu'il étoit impossible qu'à une si grande distance, Sa Majesté pût prévoir le lieu & le temps le plus convenable pour la tenue de l'assemblée; que la Chambre voyoit avec douleur que le défaveu de ses principes fût nécessaire pour déterminer le Gouverneur à transférer l'assemblée à Boston; mais qu'elle ne pouvoit s'en départir sans manquer à ses Constituans.

De la Haye, le 9 Juin 1772.

Les lettres que les correspondances de commerce multiplient dans ces Provinces, prouvent une vérité qu'on ne sçauroit trop publier. Cette vérité est que les disettes ressenties en divers endroits viennent moins de la stérilité de la terre ou de la multitude des consommateurs, dans quelqu'année que ce soit, que du défaut de concert entre les Nations policées, pour la circulation des produits de l'Agriculture. Les alarmes conçues, les années der-

Digitized by Google

nieres, ont engagé les Hollandois & d'autres Peuples Navigateurs à fouiller, pour ainſi dire, tous les coins de l'Europe où il pourroit encore reſter des grains. Il s'en eſt trouvé, ſoit dans les Provinces qui peuvent atteindre les Ports de la Mer Baltique, ſoit dans d'autres contrées plus Septentrionales, une ſi grande quantité, que le prix en eſt baiſſé partout.

Actions. Indes Orientales, 337. Indes Occidentales, 39. Banque 4 ½ pour 100.

De Verſailles, le 17 Juin 1772.

Dimanche dernier, l'Aſſemblée Générale du Clergé de France ſe rendit ici & eut du Roi une audience à laquelle elle fut conduite par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. Le Duc de la Vrilliere, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, chargé des Affaires du Clergé, préſenta à Sa Majeſté les Députés des Provinces du premier & du ſecond Ordre. L'Archevêque de Toulouſe porta la parole; enſuite l'Aſſemblée fut conduite à l'audience de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Monſeigneur le Comte de Provence, qui a eu la fievre pendant quelque temps, eſt maintenant dans la convaleſcence la plus ſatisfaiſante.

Sa Majeſté alla coucher, Lundi 15, au Château de Belvue, d'où Elle partit, le lendemain, pour aller voir Madame Louiſe de France, au Monaſtere des Carmelites de Saint-Denis.

Le Roi, accompagné de Monſeigneur le Dauphin & de Monſeigneur le Comte d'Artois, fit, le 17 de ce mois, la revue des Mouſquetaires de ſa Garde. Après avoir paſſé dans les rangs, Sa Majeſté vit faire l'exercice aux deux Compagnies qui défilerent enſuite devant Elle, ainſi que devant Madame la Dauphine, Madame la Comteſſe de Provence, Madame, Madame Eliſabeth, Madame Adelaïde & Meſdames Victoire & Sophie.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Mariana & Accia, en Corſe, le ſieur Stephanini, Evêque de Sagone.

De Paris, le 19 Juin 1772.

On a appris de Naples que la Reine des Deux-Siciles y eſt heureuſement accouchée d'une Princeſſe, le 6 de ce mois.

Le Duc de Mottemart a épouſé, le 11 de ce mois, Demoiſelle de Harcourt de Lillebonne, dans la Paroiſſe de Harcourt, en Baſſe-Normandie. L'Evêque de Bayeux a donné la bénédiction nuptiale.

Le 27 du mois dernier, un loup enragé, après avoir attaqué & mordu pluſieurs perſonnes, dont deux ſont déjà mortes de la rage, entra dans la cour du nommé Soleizel, habitant du Village de Fraiſſe, près Montbriſon. Ce Payſan eut la force & le courage de lutter contre cet animal pendant plus d'une demi-heure, & il vint à bout de le terraſſer & de l'aſſommer.

Anne-Charlotte de Cruſſol, Ducheſſe Douairiere d'Aiguillon, eſt morte à Ruel, le 15 de ce mois, à l'âge de ſoixante-douze ans; & elle a été inhumée, le lendemain, dans l'Egliſe de la Sorbonne. L'art de parler & d'écrire les Langues étrangeres, le talent plus rare encore dans les perſonnes de ſon ſexe, d'entendre les Langues ſçavantes, une érudition peu commune, du goût, de l'eſprit, un caractere de bonté, de douceur & l'heureuſe facilité de faire diſparoître ſa ſupériorité par le peu de prix qu'elle attachoit elle-même à ſes connoiſſances, la diſtinguoient de la claſſe ordinaire des femmes & la font généralement regretter.

Le Vicomte de Saint-Martin, Commandant du Château de Pau, Alcade d'Arberoué, en Navarre, eſt mort dans ſes terres en Béarn, le 31 du mois dernier, âgé de quatre-vingt-dix-ſept ans.

Frere N... d'Argens, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Malte, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Vaiſſeaux, Commandant des Ville, Château & Citadelle de Breſt, y eſt mort le 30 du mois dernier. Il n'étoit que Chevalier Profès, & c'eſt la veille de ſa mort qu'il a été pourvu d'une Commanderie.

Marie-Anne Sicaud eſt morte à Chartres, le 31 du mois dernier, âgée de cent trois ans.

Cours des Effets Commerçables, le 17 Juin.

ACTIONS des Indes . . 1205 liv.
Les autres Effets ſans prix fixe.

Lettre d'une Dame du Fauxbourg Saint-Germain à MM. P... de M... Amateurs des Théatres, &c. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez Jombert fils, Libraire, rue Dauphine. —— *Hiſtoire du Vénérable Dom Didier de la Cour, Réformateur des Bénédictins de Lorraine & de France.* 1 Vol. in-8°. Prix 3 liv. broché. Chez Quillau, Libraire, rue Chriſtine. —— Les Ve & VIe Feuilles des Environs de Paris. Prix 1 liv. la Feuille lavée & ornée, 15 ſ. ſans ornemens. Chez Denis & la veuve Patour, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le College de Louis-le Grand.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 22 JUIN 1772.

De Dantzick, le 30 Mai 1772.

Tous les Régimens, qui ſont en garniſon à Konigſberg, ſe ſont mis en marche, le 23 & le 24 de ce mois, pour ſe rendre au camp de Marienwerder. Les autres troupes du Royaume de Pruſſe ont pris la même route, pour paſſer en revue devant Sa Majeſté Pruſſienne.

De Berlin, le 9 Juin 1772.

Vendredi dernier, le Marquis de Pons, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté Très-Chrétienne, arriva en cette Ville pour y réſider en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de France.

Les troupes qui formoient le camp établi à Marienwerder ont été paſſées en revue, le 6 & le 8 de ce mois, par Sa Majeſté qu'on attend à Potſdam le 11. Le Prince de Pruſſe a dû quitter le Roi, le 8, pour aller faire une tournée de huit ou dix jours en Pruſſe. C'eſt la premiere fois que ce Prince voyage dans cette Province où il eſt attendu avec empreſſement.

La Reine de Suede doit partir, le 15, pour Rheinſberg, Maiſon de plaiſance du Prince Henry, qui lui prépare les fêtes les plus brillantes. Elle y paſſera quinze jours & retournera enſuite à Berlin pour ſe préparer à ſon départ.

Le Prince Dolgoroucki, Miniſtre de Ruſſie, & le Comte de Wereldt, Miniſtre de Hollande, ſe diſpoſent à partir d'ici pour aller aux eaux de Spa.

Suivant les nouvelles des Frontieres de la Siléſie Autrichienne, la Généralité a reçu ordre de la Cour de Vienne de lui livrer les Forteresſes de Bobreck, Tinieck & Landskroo, occupées par les Confédérés & de ſe retirer en Hongrie ou en Moravie. Le ſieur Zaremba, Maréchal Général de la Confédération, eſt actuellement à Warſovie où il doit inceſſamment être préſenté au Roi: Le ſieur Pulawski offre, dit-on, d'abandonner également la Confédération & pluſieurs autres Chefs ont pris la même parti.

De Vienne, le 6 Juin 1772.

Suivant les nouvelles de la frontiere, les troupes Autrichiennes ſont actuellement établies dans pluſieurs Places de la Pologne. Il doit partir inceſſamment d'ici cinq Ingénieurs pour aller tracer les limites des nouvelles poſſeſſions que la Cour de Vienne va obtenir dans ce Royaume, où elle réclame pluſieurs Territoires qui dépendoient autrefois de la Hongrie.

Le 29 du mois dernier, le Chapitre des Chanoines Réguliers de Kloſterneubourg (*Monaſterium Neoburgicum*) petite Ville de la Baſſe-Autriche, a procédé à l'élection d'un Prélat. Les ſuffrages ſe ſont réunis en faveur du Curé de Leopoldſau, & il a été inſtallé dans ſa nouvelle dignité, le Dimanche ſuivant, avec les cérémonies ordinaires, par le Cardinal Archêque de Vienne, & par les Commiſſaires nommés par l'Impératrice pour préſider à cette élection.

On s'occupe d'un projet préſenté à Leurs Majeſtés Impériales & Royale par le Conſeil des Guerres, dans lequel on propoſe d'employer dans les Forteresſes, les Officiers qui ont des penſions de retraite, ou de leur donner des charges relatives au militaire, qui n'ont été exercées juſqu'à ce jour que par des Officiers de plume. On eſt perſuadé que ce projet, qui meura plus d'œconomie dans le Département de la Guerre, ſera adopté par Leurs Majeſtés Impériales & Royale.

Les deux places de Conſervateurs de la Couronne de Hongrie ont été conférées, la pre-

Digitized by Google

miere au Comte Antoine Graſſalkovics & la ſeconde, au Comte Joſeph Kegleviçh. Ils ont été inſtallés, la ſemaine derniere, à Preſbourg, dans leur nouvelle dignité avec les cérémonies ordinaires.

Le Prince Louis de Rohan, Ambaſſadeur Extraordinaire de France en cette Cour, qui a été attaqué d'une maladie inquiétante, eſt en pleine convaleſcence.

De Madrid, le 2 Juin 1772.

L'Infant Don Antonio étant parfaitement rétabli & ayant fini les ſix ſemaines de ſa petite vérole, ſe rendit, Vendredi dernier, au Palais d'Aranjuez.

Le lendemain, la Cour fut en gala à l'occaſion du jour de l'anniverſaire de la naiſſance du Roi des Deux-Siciles & de l'Infant Duc de Parme.

De Cadix, le 29 Mai 1772.

Le Navire *la Notre-Dame de Begonna*, faiſant partie du convoi parti de la Havane, ſous l'eſcorte des Vaiſſeaux de guerre *le Saint-Raphael* & *le Saint-Pierre d'Alcantara*, eſt arrivé en cette Baye, le 27 au matin, avec une cargaiſon de grainille, ſucre, jalap & autres denrées. Le Marquis de Caſſinas, Commandant du Vaiſſeau *la Caſtille*, qui a péri dans la rade de la Vera-Cruz, eſt revenu ſur *la Notre-Dame de Begonna*. L'Evêque de Durango, dans la Nouvelle-Biſcaye, Province de la Nouvelle-Eſpagne, qui étoit à bord du même Bâtiment, eſt mort pendant la traverſée, dix-huit jours après ſon départ de la Havane.

La Flotte de la Vera-Cruz, commandée par le ſieur Cordova, Chef d'Eſcadre, & compoſée des Vaiſſeaux de Guerre *le Saint-Jacques*, l'Eſpagne Capitana, *le Dragon*, Amiral, de treize Bâtimens marchands & du Vaiſſeau de guerre *le Bon-Conſeil*, armé en Flûte & prêté par Sa Majeſté aux Négocians Eſpagnols, a fait voile, ce matin, pour ſa deſtination.

Les Vaiſſeaux François *le Caſtries* & *la Bretagne*, armés à Bordeaux, ſont partis pour ſuivre leurs deſtinations aux Iſles de France & de Bourbon, après avoir pris ici les fonds néceſſaires pour leur traite.

Il eſt arrivé, ce matin, un courier extraordinaire expédié par les Etats Généraux au Conſul de Hollande réſidant ici, pour lui annoncer que la treve entre l'Empereur de Maroc & Leurs Hautes Puiſſances devant expirer, le 27 du mois prochain, cinq Frégates de guerre qu'on arme en Hollande pour protéger le commerce de la République, ſeront rendues ſur les côtes du Prince Barbareſque, avant l'expiration de ce terme.

De Palme, dans l'Iſle Mayorque, le 10 Mai 1772.

On a repris, le 1er de ce mois, les travaux qui avoient été commencés, en 1770, aux fortifications de cette Ville, du côté de terre. Le Roi vient de donner une ſomme de 20, 000 piaſtres (75, 000 liv.) pour cet objet.

On écrit de Mahon qu'il y eſt arrivé un Navire de l'Eſcadre de l'Amiral Spiritow, chargé de munitions de guerre qui ſeront conſignées dans les magaſins de cette Place. Le Capitaine a annoncé comme certaine la ſignature des Préliminaires de paix entre la Ruſſie & la Porte; il croit que toute l'Eſcadre de l'Amiral Spiritow viendra ici pour ſe radouber.

De Rome, le 3 Juin 1772.

Le Souverain Pontife tint, Lundi 1er de ce mois, un Conſiſtoire dans lequel Sa Sainteté propoſa l'Archevêché de Sienne, en Toſcane, pour Tyberius Borgheſe, ci devant Evêque de Soana; l'Evêché de Spoleto, dans l'Etat Eccléſiaſtique, pour François-Marie Loccatelli, Archidiacre de Ceſena; l'Evêché de Meda, *in partibus*, pour Sébaſtien-Marie Landolina & Nava, & l'Evêché de Riez, en Provence, pour François de Clugny; le Cardinal de Bernis préconiſa l'Evêché de Beauvais, en Picardie, dont le Cardinal de Gêvres s'eſt démis, pour Joſeph de la Rochefoucauld; le Cardinal Alexandre Albani propoſa l'Evêché de Tremito, *in partibus*, pour André Seelman, Député Suffragant de la Ville & du Diocèſe de Spire; enfin il fut fait inſtance pour le *Pallium*, en faveur du nouvel Archevêque de Sienne.

Ce matin, veille de l'anniverſaire du Couronnement du Pape, tous les pauvres de la Ville ſe ſont aſſemblés dans les Cours du Vatican, où, ſuivant l'uſage, on leur a diſtribué des aumônes.

Il y a maintenant ici une jeune Allemande, d'une taille gigantеſque, qui vient d'abjurer le Luthéraniſme & qui a embraſſé la Religion Catholique. Elle eſt âgée de dix-neuf ans.

Une des principales dignités de la Cathédrale de Sarragoſſe, qui eſt à la nomination du Pape, étant devenue vacante, Sa Sainteté l'a conférée à un neveu de l'Archevêque de Valence, Miniſtre du Roi d'Eſpagne auprès du Saint Siege; mais Elle a mis ſur ce Bénéfice une penſion d'environ 300 écus Romains, en

Digitized by Google

faveur du Prélat Anguitre, Eſpagnol ; un de ſes Camériers Secrets.

Les Cardinaux Corſini & Borgheſe ſont partis, ces jours-ci, le premier pour Ciſterna, & le ſecond pour ſa Légation de Ferrare.

Sa Sainteté, voulant faire jouir les étrangers de la vue de ſon nouveau *Muſæum*, a ordonné à l'Abbé Viſconti & au ſieur Sibille, qui en ſont les Surintendans, de mettre promptement ce Cabinet en état d'être expoſé aux yeux du Public.

On a publié le Décret pour la Béatification du Vénérable Cardinal Buralio, Archevêque de Naples ; cette cérémonie ſe fera à Saint Pierre, le 8 de ce mois.

De Gênes, le 8 Juin 1772.

Le Doge actuel, de concert avec les Nobles Nicolas Cambiaſo, ſon frere, & Jean-Baptiſte, Charles Ignace & Michel Ange Cambiaſo, ſes couſins, vient d'offrir de faire conſtruire, à ſes frais, un grand chemin qui s'étendra depuis cette Capitale juſqu'à Campo Marone. Le but de cette entrepriſe eſt de favoriſer, au moyen d'une libre communication, le commerce de Gênes avec la Lombardie, pour rendre cette route d'une plus grande utilité. Sa Sérénité ſe propoſe de faire élever pluſieurs ponts ſur le torrent appellé *la Polcevera*, de le border de quais & de faire conſtruire auſſi un pont ſur la riviere de Lemno, près Gravi. Les Colleges ont accepté ces offres généreuſes, & ils ont déclaré le chemin propoſé, *opus publicum*. Ils ont donné à la famille Cambiaſo les pouvoirs néceſſaires pour la facilité de l'exécution. Enfin, dans la vue de perpétuer la mémoire de cet acte patriotique du Doge, ils ont arrêté de lui ériger une ſtatue de marbre, qui ſera placée dans la Salle du Grand Conſeil.

De Londres, le 10 Juin 1772.

Le fameux procès entre l'Alderman Townſhend & le ſieur Hunt, Collecteur de la taxe des terres, a été jugé, le 9 de ce mois, par le Tribunal du Banc du Roi. On ſe rappelle que cet Alderman avoit refuſé de payer la taxe des terres, en qualité d'Electeur du Comté de Middleſex ; ſon Avocat fit valoir tous ſes titres : il prétendit que ce Comté n'étoit pas légalement repréſenté par le Colonel Luttrell & offrit de prouver que le ſieur Wilkes en étoit le ſeul Repréſentant légal. L'Avocat du ſieur Hunt oppoſa différentes raiſons aux moyens du ſieur Townshend ; enfin la queſtion fut portée au Juré, en la forme ordinaire, & la déciſion fut en faveur du ſieur Hunt ; ainſi le ſieur Townshend a perdu ſa cauſe, & la légalité de l'expulſion du ſieur Wilkes, ainſi que l'élection de ſon compétiteur, ſe trouve encore confirmée par le jugement du premier Tribunal de la Nation.

Le 2 de ce mois, entre cinq & ſix heures du ſoir, on eſſuya, à Nerwich, un orage qui dura une heure & demie & qui fut terminé par un violent coup de tonnerre, qui produiſit des effets ſinguliers. La foudre tomba ſucceſſivement en différens endroits ; elle entra dans une braſſerie par la cheminée qu'elle renverſa ; elle tua un chien entre deux perſonnes, ſans les bleſſer ; elle briſa une partie des fenêtres & de la couverture de la maiſon ; elle perça le toit d'une penſion de jeunes filles &, après avoir fendu la colonne d'un lit qui étoit au haut du Bâtiment, elle deſcendit en ſuivant un fil de fer, dans la ſalle d'exercice, où elle s'arrêta ſur une pendule dont elle briſa le verre & le mouvement ; elle fendit la cheminée & les cloiſons, ſans faire aucun mal à une vingtaine de jeunes filles aſſemblées en ce lieu. Une portion du torrent électrique entra, par la cheminée, dans une chambre voiſine & pulvériſa un morceau de parquet entre deux femmes qui étoient aſſiſes, à l'une deſquelles le tonnerre brûla une partie du viſage. Il fut enſuite attiré dans la maiſon attenante par une barre de fer qui attachoit la cheminée ; il erra ſur le toit, par lequel il pénétra dans l'intérieur du bâtiment, ſuivit un fil de ſonnette, ravagea les lambris & les fenêtres, tomba ſur une cloche dans la cuiſine, ſe promena le long des murs & ſortit par une ouverture qu'il fit dans un carreau de porte vitrée. Dans la maiſon du Maire, un grand miroir de toilette, qui étoit poſé ſur une table, la glace en-deſſous, fut coupé dans ſa longueur preſque par lignes, ſans que le vif argent ſe ſoit détaché de la glace. Pluſieurs perſonnes ont ſenti, ſur leurs bras, la même commotion que produiroit le coup d'une machine électrique. Ce tonnerre n'eſt tombé qu'un quart d'heure après la fin de l'orage : le Soleil paroiſſoit ſur l'horizon, & le temps étoit devenu très-ſerein.

Marie Matcaſf eſt morte, près de Bacwork, dans la Province de Northumberland, âgée de cent huit ans.

De la Haye, le 12 Juin 1772.

Le 15 de ce mois, les Bâtimens deſtinés à la pêche du hareng mettront à la voile à ſix heures du matin. Leur nombre ne paſſera pas cent quatre-vingt-cinq. Si on en croit les Hiſtoriens Anglois & Hollandois, ces Provinces, en 1601, employoient à la même pêche quinze cens Bâtimens &, en 1609, leur nombre, pour les Côtes d'Angleterre,

Digitized by Google

fut porté jusqu'à trois mille. Ceux qu'on emploiera, cette année, pour la pêche d'Irlande, ne seront qu'au nombre de cent dix-huit. On distingue ces deux pêches, c'est-à-dire du hareng & de la baleine, par les noms de *grande* & de *petite*, en raison inverse du poisson qui en est l'objet, ou plutôt à cause du bénéfice qui en résulte, car la grande pêche, c'est-à-dire celle du hareng, est d'un tout autre rapport, pour le Pays, que celle de la baleine, sur-tout depuis la découverte du secret de saler & d'encaquer le hareng. On doit cette découverte à Guillaume Beukelz, natif de Bieruliet, mort en 1497 & honoré en 1556, d'un tombeau que l'Empereur Charles V lui fit élever. La pêche littorale & prochaine est aussi ancienne que le genre humain, mais celle qu'on fait loin des côtes & dans les Pays étrangers, n'a été hasardée par les Européens qu'après l'invention de la boussole & à la suite des progrès de la navigation. Les Basques, Peuple partagé aujourd'hui entre la France & l'Espagne, furent les premiers qui oserent aller attaquer, dans les Mers Groenlandoises, les monstres qui erroient sous leur surface glacée. Les Flamans, heureux imitateurs du commerce inventé dans le Midi, empruntèrent des Basques les principes de la pêche, & des Lombards, ceux de la Banque qu'on doit aux Juifs. Les Hollandois élèves des Flamans leurs voisins, surpasserent bientôt leurs maîtres, & sont encore aujourd'hui les premiers Pêcheurs & les plus habiles Banquiers du monde, quoique la pêche ait beaucoup déchu parmi eux. Ce commerce, du tems de Wit, suffisoit seul à la subsistance de quatre cens cinquante mille sujets de la République. C'étoit une mine d'or exploitée dans la mer, & la plus riche que l'industrie humaine eût ouverte, sans être funeste à une partie des habitans du globe. Le départ pour la pêche du hareng est fixé au mois de Juin, par des Ordonnances qui défendent expressément de jetter les filets avant le jour marqué. Les premiers harengs qui arrivent après la Saint-Jean, sont regardés en Hollande comme le mets le plus salutaire, & on les attend avec une impatience nationale qui suspend, à leur arrivée, le crédit & les fonctions de la Médecine. Les harengs pris dans le Comté du Zuyder-Zée sont plus délicats que les autres. On les *sore* à Amsterdam & à Harderwick, & ils sont les plus estimés.

On apprend, par une lettre de Petersbourg, que le sieur Chrétien Wurger, Hollandois de Nation, vient d'y mourir dans la cent troisieme année de son âge. Cet homme étoit passé en Russie en qualité de Garçon Chirurgien; il y a vu sept regnes; il a servi sous Pierre Ier au siege d'Asoph en 1696, en qualité de Chirurgien, & en celle de Chirurgien Major, pendant la guerre avec la Suede, jusques en 1721, & pendant celle de l'Impératrice Anne avec les Turcs, & de l'Impératrice Elisabeth jusques en 1743. Il a exercé ensuite sa profession à Petersbourg jusques en 1764. L'Impératrice Catherine II le dispensa de servir & lui laissa ses appointemens. Pendant soixante-dix ans consacrés au service des malades de toute espece & de tout état, il n'a été malade que deux fois; sçavoit de la peste qu'il a eue la premiere fois à Pultawa & la seconde à la prise de Riga. Il est à remarquer qu'il n'a jamais été saigné.

Actions. Indes Orientales, 338 ½. Indes Occidentales, 39.

De Marseille, le 12 Juin 1772.

On a appris, par le rapport du Capitaine Jean Jaubert de la Ciotat, venu de Smyrne, que les Frégates du Roi l'*Athalante*, *la Fleche*, & *la Mignonne* sont arrivées dans l'Archipel; Elles étoient parties de Toulon dans les premiers jours d'Avril, & elles ont été rencontrées par ce Capitaine vers l'Isle de Cerigo, (Cythere).

De Paris, le 22 Juin 1772.

François-Alexandre de Creſtot, Baron de Creſtot, ancien Ecuyer de Main du Roi, est mort, le 11 de ce mois, en son Château de Saint-Aubin, dans la quatre-vingt-septieme année de son âge.

On mande de Petersbourg que François-Antoine-Maximilien de Collot, Baron de Closel, ci-devant Colonel au service du Roi de Danemarck, & qui étoit passé à celui de l'Impératrice de Russie, est mort, vers la fin de Février dernier, à l'armée de Crimée, âgé de quarante ans.

Cours des Effets Commerçables le 20 Juin

Actions des Indes. . . 1195 liv. 90. 92 ½.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767. . . . . 5e tirage. . . . . 467.
Les autres Effets sans prix fixe.

Les Trompeurs Corrigés, Comédie. Chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix. —— *Prospectus sur un Ouvrage important*, par Madame de Puisieux, petite brochure. —— *Les Oreilles des Bandits de Corinthe*, avec une *Lettre de M. de Voltaire sur les Comettes*. Chez Valade, Lib. rue Saint-Jacques, en face de celle des Mathurins.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 26 JUIN 1772.

De Peterſbourg, le 21 Mai 1772.

LE 23 du mois dernier, l'Impératrice ſe rendit au Sénat, qui la remercia publiquement, au nom de la Nation, de s'être expoſée, ainſi que le Prince Héréditaire, au danger de l'inoculation de la petite vérole. Le Sénateur Comte Roman Larionowitſch Vorontzow lui adreſſa un Diſcours, & le Procureur Général du Sénat lui préſenta enſuite un baſſin d'argent, ſur lequel étoient douze Médailles d'or, repréſentant, d'un côté, le portrait de l'Impératrice en buſte, & de l'autre, le Temple de la Guériſon avec quelques attributs & l'Inſcription ſuivante: *Elle en a donné Elle-même l'exemple.*

Le ſieur Guldenſtedt, Membre de l'Académie de Peterſbourg & l'un des Sçavans que l'Impératrice fait voyager dans les Provinces ſituées aux extrémités de ſon Empire & dans les Pays étrangers, a écrit de Géorgie une lettre dont voici la ſubſtance. « Nous ſommes actuellement dans le Carduel auprès du fleuve » Kur (autrefois Cyrus.) Teſſlis, Capitale » de la Géorgie, eſt ſituée ſur ce fleuve. Je » compte y paſſer l'hiver qui eſt ici de courte durée. Tout y eſt encore en pleine verdure; les » feuilles des arbres ne font que commencer » un peu à ſe faner, & elles renaiſſent vers la » fin de l'année. Les Géorgiens ſont d'un caractere ſi timide qu'ils redoutent non ſeulement les dangers de la guerre & de la navigation, mais même les maladies les plus » ordinaires à l'homme. Ils ont, par cette raiſon, une grande vénération pour les Médecins, qui ſont fort ignorans chez eux, & heureuſement fort rares; auſſi n'ai-je pas tardé » à recevoir de leur part les plus grandes marques de conſidération, lorſqu'ils m'ont vu » employer en leur faveur les connoiſſances » que j'ai dans un art qui leur eſt ſi cher. Je ne » reçois point d'argent; mais en récompenſe » ils procurent des vivres à ma ſuite, qui conſiſte en trente deux perſonnes; ils m'offrent » de plus, à chaque cure que je fais, un beau » cheval ou une jolie eſclave. J'accepte ordinairement le cheval qui peut m'être utile dans » mes courſes, & je refuſe l'eſclave qui ne » ſeroit que m'embarraſſer. ».

Le Département de la Guerre vient de faire conſtruire un magaſin de vivres & de munitions à Vaſieiſtrow.

La Navigation eſt actuellement ouverte. Les trois premiers Navires marchands, deſtinés pour Peterſbourg, ſont arrivés à Cronſtadt, le 12 de ce mois.

Des Frontieres de la Pologne, le 3 Juin 1772.

Le 28 du mois dernier, le ſieur de Domnhart, Préſident de la Chambre des Finances de Konigſberg, au Royaume de Pruſſe, paſſa, avec quatre-vingt-dix chevaux de relais, par Marienbourg, pour ſe rendre à Marienwerder. Il a déclaré que la Pruſſe Polonoiſe changeroit de Maître dans peu de jours, à l'exception ſeulement des Villes de Dantzick & de Thorn, & qu'elle rendroit hommage au Roi de Pruſſe. On dit que ce Monarque a fait établir un grand magaſin à Bromberg & que l'Aigle Pruſſienne a déjà été arborée dans cette Place, ainſi que dans quelques autres endroits. On ajoute que la cérémonie de la preſtation de l'hommage ſe fera le 8 de ce mois, & que le Miniſtre d'Etat de Roth & le Lieutenant-Général de Stutterheim, le recevront au nom de Sa Majeſté Pruſſienne.

De Varſovie, le 8 Juin 1772.

La Commiſſion du Tréſor de la Couronne

Digitized by Google

vient d'être informée par un courier, que le sieur de Dommhart, Président de la Chambre des Finances de Konigsberg au Royaume de Prusse, s'est rendu à Marienbourg avec un nombre considérable d'Officiers de son Département, & qu'il y a signifié aux Régisseurs des Œconomies Royales, que la Province de Prusse ayant été cédée à Sa Majesté Prussienne, ils eussent à se retirer des Bureaux de Recette & à lui remettre leurs livres, & les désignations des revenus du Domaine. Il a aussi, dit-on, déclaré à ces Officiers, que ceux qui voudroient se faire continuer dans leurs emplois, ou se charger de quelques autres parties de l'administration de la *Nouvelle Prusse*, devoient se présenter à lui dans la huitaine. On a appris en même temps que le Roi de Prusse étoit arrivé au camp de Marienwerder, le 4, à dix heures du matin, accompagné du Prince de Prusse, de plusieurs Officiers Généraux & du sieur de Brinckenfol; que cette petite Ville étoit remplie d'Officiers Civils, de Finances & autres, & que Sa Majesté paroissoit ne vouloir s'occuper que de la revue de ses troupes & de la construction prochaine du canal de la Notecz. Le Palatinat de Marienbourg a eu ordre de fournir une quantité considérable de charriots, pour lesquels on a commandé deux mille quatre cens chevaux.

De Stockolm, le 2 Juin 1772.

Le 29 du mois dernier, on procéda à la cérémonie du couronnement.

Le Roi alla à l'Eglise, accompagné d'un nombreux cortege, revêtu d'un habit de drap d'argent, semé de petites couronnes & de flammes, & ayant par-dessus le manteau de Prince Royal; S. M. étoit suivie des Princes Charles & Frédéric-Adolphe, qui avoient également chacun le manteau de Prince Royal. La Reine s'y rendit dans un carrosse attelé de huit chevaux conduits par huit Capitaines: la voiture étoit menée par le Chevalier Baas, Ecuyer de la Cour. L'Evêque de Linkoping reçut le Roi à la porte de l'Eglise en prononçant ces paroles de l'Ecriture, *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* L'Evêque de Scara fit une courte priere, après laquelle le Roi monta sur son trône. L'Archevêque d'Upsal se plaça devant l'Autel; les Evêques & les Surintendans des Eglises se rangerent des deux côtés. La Reine fut reçue de la même maniere & se plaça aussi sur un trône. Les deux Princes s'assirent aux côtés du Roi. Alors on commença le Service Divin. L'Evêque Filenius fit un Discours relatif à la cérémonie. Après le Sermon & le chant des Litanies, le Roi, accompagné des Princes ses freres, s'avança vers l'Autel & s'assit sur un siege d'argent placé sous un dais vis-à-vis de la Bible. Les Sénateurs & les principaux Officiers du Royaume se rangerent autour de Sa Majesté. Le Roi ôta son manteau & sa couronne qui furent mis sur l'Autel. Le Sénateur Baron de Duben & l'Archevêque d'Upsal le revêtirent du manteau royal; Sa Majesté se mit à genoux. L'Archevêque ouvrit la Bible à l'endroit du texte de Josué, Chapi Ier, Vers. 9. *Je vous ai commandé d'être rassuré & content; ne craignez point & ne vous épouvantez point; car le Seigneur votre Dieu est avec vous, dans tout ce que vous ferez.* Le Roi plaça sa main sur ces paroles & prêta le serment dont le Sénateur de Duben lut la formule. L'Archevêque sacra ensuite Sa Majesté qui se remit sur son siege. Le Sénateur Comte de Horn prit la couronne sur l'Autel & la mit, conjointement avec l'Archevêque, sur la tête du Roi. Les autres Sénateurs s'avancerent vers l'Autel où étoient les autres ornemens royaux qu'ils remirent à Sa Majesté. Toutes ces cérémonies se firent avec les prieres d'usage. Deux Heraults placés devant le trône, crierent, *Gustave III est couronné Roi régnant sur la Suede, le Pays des Goths & les Provinces adjacentes, lui, & non un autre.* L'Artillerie & l'Amirauté Royale firent alors, chacune, une décharge de 112 coups de canon, tandis que les Gardes & la Bourgeoisie faisoient des salves de mousqueterie. Le Peuple cria, *vive le Roi Gustave*, & l'archevêque entonna les chants accoutumés. L'Evêque Menander donna la bénédiction, & le Roi retourna à son trône. On procéda ensuite au couronnement de la Reine, qui se fit de la même maniere. Après la cérémonie, Leurs Majestés retournerent au Château, & l'on fit, pendant leur marche, une décharge de deux cens vingt-quatre coups de canon & deux salves de mousqueterie. Le soir, il y eut souper public dans la Salle de la Noblesse; Leurs Majestés étoient assises sur une estrade élevée, & les deux Princes à quelque distance d'Elles.

Le 31, on chanta un *Te Deum* dans l'Eglise du Château, & l'on fit, hier, la cérémonie de la prestation de l'hommage. Le Roi prononça, à cette occasion, un Discours. Ce soir, il y aura bal; mais toute Leurs Majestés & les deux Princes, les Sénateurs & leurs épouses y seront seuls admis à danser.

Jeudi dernier, 28 Mai, veille du jour du couronnement, Sa Majesté tint Chapitre de ses Ordres & y nomma plusieurs Chevaliers des Ordres de l'Epée & de l'Etoile Polaire. Ensuite Sa Majesté déclara qu'Elle avoit trouvé bon d'instituer, à l'occasion de son couronnement, un nouvel Ordre de Chevalerie pour récompenser les personnes qui auroient rendu des services signalés à la Patrie dans l'Agriculture, dans l'exploitation des mines, & généralement dans les Arts & le Commerce. Sa Majesté donna à cet Ordre le nom de *Vasa*, tant pour honorer la mémoire des Grands Rois ses ancêtres & prédécesseurs, issus de l'illustre Famille de *Vasa*, qui ont contribué de tant de manieres à faire fleurir en Suede l'Agriculture, les Arts & le Commerce, que parce que la Gerbe* qui étoit la marque distinctive des Armes de cette Maison, est en même temps l'emblême la plus précieuse de l'Agriculture que Sa Majesté veut, par-là, encourager & récompenser particulierement comme la mere de tous les autres Arts. On lut ensuite les Statuts que le Roi avoit dressés pour ce nouvel Ordre & qu'il signa. Enfin Sa Majesté nomma plusieurs Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers de cet Ordre.

De Copenhague, le 6 Juin 1772.

Le sort des prisonniers de Gaehler, Fal-

* *Vasa en Suédois signifie une Gerbe.*

Digitized by Google

kenſchiold & Struenſée, eſt encore incertain: il s'étoit répandu un bruit que la partie publique avoit reçu ordre de rendre plainte contr'eux, mais il ne s'eſt pas confirmé. La Dame de Gaehler a été déchargée de toute accuſation; mais il lui eſt enjoint de ne pas paroître à la Cour, & d'être plus circonſpecte dans ſes Diſcours. On prétend que le Lieutenant Struenſée, qui a été exilé de Danemarck & qui étoit entré au ſervice du Roi de Pruſſe, a été remercié par ce Prince dont il a reçu une gratification de cent ducats. Sa Majeſté Pruſſienne n'a vraiſemblablement pas cru devoir le garder à ſon ſervice après la tache imprimée ſur toute ſa famille par le ſupplice de ſon frere.

Le Miniſtere eſt occupé de pluſieurs nouveaux arrangemens dans le militaire. On doit changer pluſieurs Régimens de Dragons en Régimens de Cuiraſſiers. Les Régimens d'Infanterie, appellés Régimens *enrôlés*, qui ont eu depuis 1767, la permiſſion de faire des recrues dans les Etats du Roi, ſeront, de nouveau aſſujettis à ne recruter que dans les Pays étrangers; enfin, le Régiment de Falſter, dont les principaux Officiers ſe ſont diſtingués à la révolution du 17 Janvier dernier, ſera érigé en ſecond Régiment des Gardes.

De Berlin, le 9 Juin 1772.

Les nouvelles qu'on a reçues de la Pruſſe annoncent le retour du Roi pour le 11 de ce mois. Sa Majeſté devoit quitter le Camp de Mariemwerder, le 7 & ſe rendre, le 9 ou le 10, à Cuſtrin.

On a imprimé, dans cette Ville, un Ouvrage remarquable par la ſingularité du ſujet. C'eſt le projet d'une Grammaire univerſelle. Le ſieur Calmard, Gentilhomme Hongrois, Auteur de cet Ouvrage, prétend établir les principes d'une Langue Philoſophique, que les Européens & les Aſiatiques entendront avec facilité, & qui ſeroit, par conſéquent, très-utile au commerce de ces deux grandes parties du monde. Cette idée n'eſt pas nouvelle, elle avoit été conçue par le célebre Leibnitz.

De Ratiſbonne, le 13 Juin 1772.

Le Comte de Buckeley, Miniſtre de France auprès de la Diete Générale, eſt arrivé ici, ce matin, de Munich, où il s'étoit arrêté quelques jours.

Marie-Henriette, Princeſſe de la Tour-&-Taxis, née Princeſſe de Furſtemberg, épouſe du Commiſſaire Principal de Sa Majeſté Impériale à la Diete générale du Saint Empire, eſt morte en cette Ville, le 4 de ce mois, dans la quarante-unieme année de ſon âge.

De Hanovre, le 9 Juin 1772.

La Reine Caroline-Mathilde arriva devant Stade, le 5 de ce mois, à ſix heures & demie du ſoir. Sa Majeſté deſcendit dans une Chaloupe, au bruit du canon de l'Eſcadre Angloiſe & des autres Vaiſſeaux de cette Nation qui mouilloient dans cette rade. Elle partit, le 7 à midi, & ſe rendit à Winſel où Elle coucha & Elle prit le lendemain la route du Château de Göhrde où Elle paſſera la belle ſaiſon. Le Chevalier Keith, qui l'accompagne, doit retourner à Stade où il ſe rembarquera pour l'Angleterre.

De Liſbonne, le 26 Mai 1772.

Leurs Majeſtés ſont revenues, Samedi dernier, de Pinheiro au Palais Royal de l'Adjuda avec l'Infant Don Pedro. Elles aſſiſterent, Dimanche, à une repréſentation de *l'Antiquaire*, Comédie, traduite de l'Italien du ſieur Goldoni.

De Cadix, le 2 Juin 1772.

Le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *le Saint-Laurent* eſt arrivé, hier au matin, venant de Lima en cent trente-quatre jours de traverſée. Sa cargaiſon conſiſte en 3, 280, 185 piaſtres fortes pour le compte de Sa Majeſté Catholique & des Particuliers, tant en or qu'en argent monnoyé & lingots; 3233 arrobes de quinquina, 2284 arrobes de cuivre, 145 charges de cacao, neuf arrobes de chocolat & 1636 livres de laine de Vigogne. Ce Bâtiment eſt parti de Lima en compagnie des Vaiſſeaux *le Septentrion* & *le Ruſſe*, & de la Frégate *la Roſalie*, qui doivent apporter ſix millions de piaſtres fortes en argent & beaucoup de fruits pour le compte du commerce.

De Veniſe, le 2 Juin 1772.

Le jour de l'Aſcenſion, le mauvais temps empêcha le Doge d'épouſer ſolemnellement la mer; mais Sa Sérénité ne laiſſa pas de donner le feſtin ordinaire aux Membres du Sénat. Le Dimanche ſuivant, le Dogeſſe tranſporta, avec un nombreux cortege, ſur *le Bucentaure*, & fit, avec la plus grande pompe, la cérémonie d'épouſer la mer. L'Electrice Douairiere de Saxe, le Prince de Saxe-Gotha & pluſieurs autres Etrangers de diſtinction, aſſiſterent à cette fête.

De Londres, le 13 Juin 1772.

L'équipage du Vaiſſeau *l'Exeſter* a été maſſacré ſur les Côtes d'Afrique par les Negres

qui formoient ſa cargaiſon ; ils n'ont fait grace qu'à un enfant qui a ſeul excité la compaſſion de ces ames féroces par ſes prieres & par ſes larmes.

Le ſieur John Eyre, riche Bourgeois de Londres, condamné l'année derniere, ainſi qu'on l'a dit, à être tranſporté dans les Colonies pour avoir dérobé quelques Cahiers de papier ſur la table du Greffier de la Cité, & qui a mieux aimé comparoître & s'expoſer à un jugement diffamatoire, que de payer ſon cautionnement, a été enfin la victime de la paſſion vile qui le dominoit. Il étoit convenu d'être ſéparé, dans le Vaiſſeau, des autres criminels, moyennant une légere ſomme d'argent, mais le Capitaine en ayant exigé le paiement d'avance, ſelon l'uſage, cet avare, d'une nature extraordinaire, a mieux aimé être confondu dans le fond de calle, avec les criminels attaqués de maladies, &, en débarquant, il eſt mort de celles qu'il avoit contractées par l'infection de ce lieu.

On mande d'Edimbourg qu'il y eſt arrivé, le 1er de ce mois, pluſieurs familles du Nord de l'Ecoſſe, qui vont s'embarquer pour l'Amérique Septentrionale ; des Marchands de beſtiaux s'étant emparés de leurs fermes, pour former des prairies de toutes les terres labourables, ces malheureux, qui ne pouvoient plus ſubſiſter faute de travail, ont vendu leurs effets & ſe ſont expatriés.

Martha de Venport eſt morte en cette Capitale, âgée de cent deux ans.

De Verſailles, le 24 Juin 1772.

Le 18 de ce mois, jour de la Fête-Dieu, le Roi, précédé de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Comte d'Artois, ſuivi de Madame la Dauphine, de Madame la Comteſſe de Provence, de Madame, de Madame Adelaïde & de Meſdames Victoire & Sophie, accompagna le Saint Sacrement à la Proceſſion. Madame Eliſabeth ſe trouva à la Chapelle du Château à ſon arrivée : Sa Majeſté, après avoir entendu la Grand'Meſſe, dans l'Egliſe Royale du Château, fut reconduite à ſon appartement dans l'ordre accoutumé.

Le 21, l'Evêque de Riez fut ſacré, dans la Chapelle du Château, par le Cardinal de la Roche-Aimon, Grand Aumônier de France, aſſiſté de l'Evêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, & de celui de Meaux, premier Aumônier de Madame Adelaïde.

Sa Majeſté vient d'accorder les Entrées de ſa Chambre au Comte de Tonnerre.

De Paris, le 28 Juin 1772.

On a déjà reſſenti des effets ſalutaires de l'Ordonnance des Prevôt des Marchands & Echevins de cette Ville. Le 16 de ce mois, le nommé Huaut, de Chinon en Touraine, âgé de vingt-cinq ans, Boulanger de profeſſion, eut le malheur de tomber dans la riviere ; il en fut retiré ſans connoiſſance & avec tous les ſymptômes de la mort ; mais par le moyen des ſecours qui lui ont été donnés, conformément à l'avis publié ſur les ports, il a été rappellé à la vie & ſera, dans peu de jours, en état de vaquer à ſa profeſſion.

Marie-Françoiſe de la Madelaine Ragny, Marquiſe de Ragny, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, eſt morte en ſon Château d'Epiry, en Bourgogne, le 9 de ce mois.

Jean Merot, dit la Branche, Soldat, eſt mort à l'Hôtel Royal des Invalides, le 20 de ce mois, âgé de cent huit ans : il étoit entré dans l'Hôtel le 10 Août 1714. Il avoit été bleſſé deux fois, ſçavoir à la ſurpriſe de Cremone, en 1702, & au ſiege de Fribourg en 1713. Il a conſervé ſa mémoire, ſa raiſon & ſa gaieté juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Imbert Durbel, Journalier dans la Paroiſſe de Monloiſon, à trois lieues de Valence, en Dauphiné, y eſt mort, le 2 de ce mois, à l'âge de cent huit ans.

Cours des Effets Commerçables le 23 Juin

Actions des Indes. . . 1197 liv. ½. 1200. 1197 ½.
Promeſſes à 4 pour cent. 64 p. ½ p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.
1767. . . . . .
5e tirage. . . . . 487.
Les autres Effets ſans prix fixe.

L'Ecole de la Vertu ou *Lettres Morales*, utiles à toutes perſonnes pour ſe conduire dans le monde, principalement à la Jeuneſſe. Chez Valade, Lib. rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, & à Poitiers, chez Chevrier, Lib. 1 Vol. *in*-12. Prix 1 liv. 16 ſ. br. —— *Eſſais de Philoſophie & de Morale*, par M. L. Caſtillon. A Bouillon, & ſe trouve à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine. Prix 4 liv. —— *Cartes Topographiques des environs de Bayeux & de Nancy.* Chez Denis & Paſquier, rue Saint Jacques, vis-à-vis le College de Louis le Grand. Prix 8 ſ. la feuille, lavée & ornée. On trouve chez les mêmes les *Environs de Compiegne & de la Forêt.* Prix 2 liv. 10 ſ. les deux feuilles.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 29 JUIN 1772.

De Conſtantinople, le 4 Mai 1772.

TANDIS qu'on s'occupe de l'ouverture du congrès, on n'a point diſcontinué ici de faire des préparatifs pour recouvrer la Crimée : on a déjà fait partir pour la Mer Noire quinze ou vingt gros Chebecs & plus de ſoixante Galiotes. Le Capitan Pacha (Amiral) de la Mer Noire a pris, aujourd'hui, congé de Sa Hauteſſe, dans une audience publique qu'il a eue, ſuivant l'uſage, à *Yali Kiosk* (le Pavillon de la Marine) & il n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile avec quatre Vaiſſeaux de cinquante canons & une vingtaine de Galiotes qui compoſent, avec les Bâtimens déjà partis, la Flotte qu'il aura ſous ſes ordres. On vit, il y a quelque temps, entre Varna (Odeſſus) & l'embouchure du Canal de la Mer Noire (le Boſphore) une Flotille Ruſſe qui donna de l'inquiétude à la Porte, mais elle diſparut ſans avoir rien entrepris.

L'Eſcadre Ruſſe s'eſt remiſe en mer & arrête les Vaiſſeaux qui apportent des proviſions pour cette Capitale ; elle n'a pu cependant intercepter les Navires chargés de bled à Salonique. Ce dernier convoi, compoſé de huit Bâtimens, eſt heureuſement arrivé & a rempli de joie les Habitans de cette Ville. La Porte a pris auſſi des arrangemens avec des Négocians Vénitiens & Hollandois pour des cargaiſons de bled qu'ils avoient reçues. Un Vaiſſeau Anglois, chargé de cette denrée, qu'il avoit priſe à Smyrne, a eu le malheur d'échouer dans le Canal des Dardanelles, & ſa cargaiſon a été perdue.

De Dantzick, le 11 Juin 1772.

Le ſieur de Saldern, Ambaſſadeur de Ruſſie à Warſovie, chargea dernierement le Général Solikow, Commandant à Wilna, de diſſoudre le Tribunal qui y eſt établi. Le Préſident & les Députés refuſerent de ſe ſoumettre à l'ordre d'un Miniſtre Etranger & de violer leur ſerment en interrompant le cours de la Juſtice; mais le Commandant uſa de violence pour les y contraindre. On ne comprend point ici quel peut être le motif de l'Ambaſſadeur de Ruſſie, dans une démarche auſſi extraordinaire, ſurtout lorſqu'on ſe rappelle qu'il a employé, il y a quelques mois, la force des armes afin d'obliger la Nobleſſe Lithuanienne à élire des Députés pour le même Tribunal. Il y a longtemps que les Tribunaux de la Couronne ſont ſans activité, & la Juſtice n'eſt adminiſtrée, actuellement, dans aucune partie du Royaume de Pologne.

Une lettre de Grodno, du 22 Mai, porte ce qui ſuit. « Treize cens Baskires ſont arrivés ici venant de Minsk. Ces nouveaux hôtes » acheveront la ruine du Pays ; ce ſont des » hommes d'une figure affreuſe. Quelques-uns » d'entr'eux ſe ſervent du ſabre & d'armes à feu; » le reſte eſt armé d'un carquois & n'emploie » que la fleche. Il y a un grand nombre de ces » barbares aux environs de Slonim, les autres ſont à Wilna. Nos prairies, nos ſeigles, » nos grains de toute eſpece ſont la proie de » leurs chevaux. On ne ſçauroit prévoir combien de temps nous ſerons déſolés par ce » nouveau fleau ; tout ce qu'on ſçait, c'eſt » que ces troupes attendent ici des ordres de » Warſovie pour leur deſtination ultérieure. » On lit dans une autre lettre, du 26. « Les » Baskires, que nous avons ici, (à Grodno) » ſont un Peuple hideux & féroce : ils parlent » la Langue Tartare : ils ne mangent point de » porc ; mais ils ſe nourriſſent de toutes les » autres eſpeces de viande, & entr'autres, de » la chair de cheval, de chat, &c. Ils ont

Digitized by Google

» voulu maſſacrer quelques Juifs, & l'on a eu » beaucoup de peine à leur arracher un enfant » de cette Nation qu'ils avoient enlevé. Ils » n'obéiſſent point à leurs Chefs. Il n'y a, » parmi eux, ni regle, ni diſcipline, & ils ſe » permettent tous les excès imaginables. Ils » ſont logés ſeize ou dix-huit enſemble, dans » une même maiſon; ils exigent, pour leur » nourriture, tout ce qui leur vient à l'idée: » leur Commandant, maltraité pluſieurs fois » par eux, ne peut & n'oſe les contenir. »

Les mêmes lettres annoncent que le Général Kochowski, qui vient d'arriver à Wilna, prendra le commandement des troupes Ruſſes en Lithuanie; que la Légion de Saint-Peterſbourg, aux ordres du Général Soltikow, doit retourner à Warſovie; que le Général Romanius doit quitter Slonim, pour ſe rendre à Lublin, & qu'il ſera remplacé par le Général Vraſzow; que le Général Elmpdt s'établira à Grodno, & que le Général Tottleben occupe, avec ſa Cavalerie, la Forteresſe de Nieſwiez.

Le Roi de Pruſſe arriva au camp de Marienwerder, le 4 de ce mois. Il étoit accompagné du Prince Royal, du ſieur de Brinkenhoff, Miniſtre d'Etat, de quelques Officiers Généraux & de pluſieurs Ingénieurs. L'armée, compoſée d'environ vingt-deux mille hommes, manœuvra pendant pluſieurs jours, & le 8, Sa Majeſté reprit la route de Potſdam.

Quoiqu'il continue d'arriver ici du bled de Pologne, le prix de cette denrée eſt toujours très-cher, & elle eſt ſucceſſivement enlevée par les Suédois, les Hollandois & les Hambourgeois.

De Copenhague, le 9 Juin 1772.

La Cour eſt établie, depuis Samedi dernier, à Frédérichſberg, où elle ſe propoſe de paſſer une partie de la belle ſaiſon. Le Roi a donné le Régiment de ſes Gardes à cheval au ſieur d'Eickſtedt, Commandant de Copenhague, & il a chargé en même temps cet Officier de la levée de ce Corps, qui avoit été ſupprimé l'année derniere. Sa Majeſté vient d'accorder une penſion de retraite de 350 écus à deux des Demoiſelles d'Honneur qui ont tenu compagnie à la Reine Caroline-Mathilde, pendant ſon ſéjour à Cronembourg. Le Commandeur Deyerſen vient de reprendre ſa place de Chef du Holm, dont le Miniſtre précédent l'avoit dépouillé.

De Berlin, le 16 Juin 1772.

Sa Majeſté arriva à Potſdam, le 11 de ce mois, du camp de Marienwerder, après avoir fait les revues de Magdebourg & de Poméranie. Le lendemain, les Miniſtres d'Etat furent appellés à la Cour, pour y faire le travail relatif aux différens Départemens dont ils ſont chargés.

Le Marquis de Pons, Miniſtre Plénipotentiaire de France, ſe rendit, hier, à Potſdam, où il eut une audience particuliere du Roi, à qui il eut l'honneur de préſenter ſes lettres de créance.

On a inſéré dans la Gazette de cette Ville l'Article ſuivant. « Sa Majeſté, dans ſon voyage » de Marienwerder, ayant été inſtruite par les » plaintes ameres des Habitans de la Pruſſe » Polonoiſe, que les Confédérés ont tiré, » juſqu'à préſent, de groſſes ſommes de cette » Province, & qu'ils ont même exigé de » nouvelles impoſitions; Sa Majeſté, par » compaſſion & pour ſubvenir aux beſoins de » ces malheureux, a non-ſeulement ordonné » à ſes troupes poſtées ſur la Netze d'empê- » cher de pareilles vexations de la part des » Confédérés; mais, afin que les Habitans » ayent de quoi vivre, Elle a fait veiller à la » conſervation des champs où la récolte n'a » point encore été faite. »

De Weiſſenſtadt, le 2 Juin 1772.

On a eſſuyé, cette nuit, dans cette Ville, un orage des plus violens; vingt granges ont été réduites en cendres par le feu du Ciel. Les éclairs étoient continuels & la foudre tomboit coup ſur coup. Il y a eu une ſi grande abondance de grêle que, depuis Leipoldſtorf juſqu'à Schwarzenbach ſur la Saal, tous les biens de la terre ont été entierement détruits. La plupart des grains de grêle étoient de la groſſeur d'un œuf de pigeon & il s'en eſt trouvé pluſieurs qui étoient encore plus gros. Toutes les vitres, qui n'étoient point garanties par des volets, ont été briſées. Les traces de cet orage préſentent le ſpectacle le plus affreux. Weiſſenſtadt eſt une petite Ville d'Allemagne dans le Territoire de Bareuth ſur la rive gauche de l'Eger, avec un pont, ſur cette riviere, fait d'une ſeule pierre.

De Londres, le 18 Juin 1772.

Le 15 de ce mois, on fit, avec beaucoup de magnificence, à l'Abbaye de Weſtminſter, la réception des nouveaux Chevaliers de l'Ordre du Bain. Ils étoient au nombre de quinze, ſçavoir le Prince Evêque d'Oſnabruck, ſecond fils de Sa Majeſté, qui fut repréſenté par le Chevalier Oſborn, le Comte de Belleamant, le Lord Clive, les Chevaliers Draper, Mann, Moore, Lindſay, Coote,

Digitized by Google

Montagu, Payne, Linch, Hotham, Hamilton, Keith & Macartney. Les Chevaliers donnerent, le soir, dans la Salle de l'Opéra, un bal & un souper de douze cens couverts. Le Duc de Gloceſter y aſſiſta. Il y avoit quinze ans qu'on n'avoit fait, à l'Abbaye de Weſtminſter, la cérémonie de réception de cet Ordre qui eſt compoſé du Roi & de trente-ſept Chevaliers.

Il s'eſt tenu, aujourd'hui, au Palais Saint-James, un Conſeil des Chevaliers de la Jarretiere, pour remplir la place vacante par la mort du Duc de Saxe-Gotha. Sa Majeſté y a préſidé, & le Lord North, premier Commiſſaire de la Tréſorerie, y a été élu & revêtu des marques de l'Ordre.

Le Comte de Maltzham, Miniſtre Plénipotentiaire de Pruſſe auprès du Roi, ayant obtenu un congé de ſa Cour, eſt parti, ce matin, pour ſe rendre à Berlin.

De La Haye, le 19 Juin 1772.

Les Etats Généraux, informés que, depuis quatre ans, on eſt parvenu à contrefaire, en Allemagne & en d'autres Pays, les ducats d'or de Hollande de l'année 1766, ont jugé à propos de publier un Avertiſſement dont toutes les Nations commerçantes pourront profiter. Leurs Hautes Puiſſances font ſçavoir que les ducats contrefaits de Hollande & d'Utrecht, avec la date de l'année 1766, ſont d'une matiere plus dure & d'une couleur un peu plus pâle que les vrais ducats; qu'on trouve une différence frappante dans la comparaiſon entre les jambes de *l'Homme armé*, qui ſont quelquefois pliées, & entre les fleches & les cuiſſarts; que les fleurons qui entourent les lettres, ſont plus grands, plus étendus & plus liés les uns aux autres que ſur les bons ducats. Après cet Avertiſſement, les Etats Généraux défendent l'introduction & la circulation de cette fauſſe monnoie. On connoît la valeur attachée, d'après l'opinion publique, aux ducats, dans le commerce & dans la dorure, où l'*or ducat* eſt ſi eſtimé. Auſſi c'eſt ſur ces ducats que l'infidélité, reprochée à quelques Nations, s'exerce le plus ſouvent, ſoit en les rognant, ſoit en les altérant par des procédés chymiques. L'Europe doit à l'Italie le nom & l'origine de cette monnoie. Les Lombards ayant envahi cette partie du monde, il ne reſta aux Empereurs d'Orient qu'une petite Contrée, gouvernée par des Ducs qui ſe rendirent indépendans, ſous le nom d'*Exarques*. Longin, un de ces Exarques, du temps de l'Empereur Juſtin le jeune, mort, ſuivant le Pere Petau, en 678, fit frapper, en ſon nom, & marquer de ſon empreinte, des pieces d'or, dont chacune fut, en conſéquence, appellée *ducatus nummus*. Le commerce, en paſſant de l'Italie chez les autres Nations, y a porté les noms, ainſi que les principes de la plupart des choſes qui entrent encore dans ſon exiſtence théorique ou pratique.

Actions. Indes Orientales, 339. Indes Occidentales, 38 $\frac{1}{4}$. Banque 4 $\frac{7}{16}$ à 5 pour 100.

De Verſailles, le 27 Juin 1772.

Le Roi, précédé de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Comte d'Artois, ſuivi de Madame la Dauphine, de Madame la Comteſſe de Provence, de Madame, de Madame Adelaïde & de Madame Sophie, accompagna le Saint Sacrement à la Proceſſion, le 25, Jeudi de l'Octave de la *Fête-Dieu*. Après avoir entendu la Grand'Meſſe dans l'Egliſe Paroiſſiale du Château, Sa Majeſté fut reconduite à ſon appartement en la maniere accoutumée. Madame Victoire attendit le Saint Sacrement au retour de la Proceſſion, à Notre-Dame, où cette Princeſſe aſſiſta à l'Office.

Le Roi a accordé l'Evêché de Châlons-ſur-Saône à l'Evêque de Saint-Pol-de-Leon; l'Evêché de Saint-Pol-de-Leon à l'Abbé de la Marche, Vicaire Général de Treguier; l'Abbaye de Saint Hilaire, Ordre de Saint Benoît, Dioceſe de Carcaſſonne, à l'Abbé de Combettes, Vicaire Général du Dioceſe d'Alby; l'Abbaye Réguliere de Saint Aubert de Cambray, Ordre de Saint Auguſtin, à Don Yſebrant de Lendoncq, Religieux de cette Abbaye.

La Marquiſe de Laval vient d'accoucher d'un garçon.

Le ſieur Janin, Maître en Chirurgie, Oculiſte de la Ville de Lyon, du College Royal de Chirurgie de Paris, a eu l'honneur de préſenter au Roi & à la Famille Royale, un Ouvrage de ſa compoſition ayant pour titre: *Mémoires & Obſervations Anatomiques, Phyſiologiques & Phyſiques ſur l'œil & ſur les maladies qui affectent cet organe* *.

De Paris, le 29 Juin 1772.

Notre Gazette eſt la premiere de toutes les Feuilles Périodiques qui ait parlé de cet enfant de Provence, qui a la propriété de découvrir les ſources d'eau. Nous avons ceſſé de rendre compte des différentes épreuves auxquelles on a mis ſa perſpicacité, quoique toutes les lettres qu'on nous a écrites &

* Cet Ouvrage ſe trouve chez Didot le jeune, Quai des Auguſtins.

celles qu'on nous a communiquées, s'accordent à dire que ce jeune homme apperçoit, effectivement, les eaux à travers la terre. Nous avons vu, à Paris, quelques personnes qui l'ont suivi dans ses opérations, entr'autres le sieur Abbé de la Roquette. Le Comte d'Harambure, Colonel de la Légion de Flandre, a écrit au sieur Dupont, Intendant de l'Ecole-Royale-Militaire, qu'il a accompagné cet hydroscope dans ses recherches, & que tout ce que nous avons rapporté, d'après le sieur Menuret, est dans la plus exacte vérité. Nous sçavons que Bayle a cité un phénomene semblable dans la *République des Lettres*. Nous avons entendu parler & de la femme de Bayonne & de celle de Lisbonne, à qui l'on attribuoit la propriété de voir à travers le corps humain. Ce fait est cependant si extraordinaire, on est si éloigné de croire que la vue puisse se porter aux lieux où la lumiere ne peut pénétrer, que nous avons hasardé quelques conjectures sur ce phénomene. Elles ne sont pas absolument contredites par le récit du sieur Menuret; mais il est bien difficile en même temps de les concilier avec les faits qu'il rapporte & avec d'autres qu'on nous a cités. Le sieur Gautier Dagoty, pere, nous a écrit, à ce sujet, une lettre trop longue pour être rapportée dans cette Feuille & qui sera insérée dans les autres Papiers publics. Il dit qu'à l'âge de seize ou dix-huit ans il apperçut, en Provence où il est né, au lever du Soleil, des vapeurs fines & déliées, qui s'élevoient à un pied ou environ de la surface de la terre, & qui se divisoient & se subdivisoient en plusieurs ramifications. Il avoit seul la propriété de les distinguer: il jugea qu'elles indiquoient des sources souterreines, fit creuser & les découvrit. Il infere delà que la terre tourne par l'impulsion du Soleil, & que sa rotation forme une électricité réelle & active qui éleve, dit-il, du centre à la circonférence, les particules de feu qui entraînent celles d'eau & forment les vapeurs en question, &c. mais il y a loin de ce fait à ceux racontés par le sieur Menuret qui assure, dans la partie de ses lettres que nous n'avons pas rapportée, que le temps & l'heure sont absolument indifférens; que cet enfant voit les eaux dans les temps de pluie ou de grêle, lorsque le ciel est serein ou couvert. Nous ajouterons aux faits déjà cités, que le sieur Abbé de la Roquette nous a dit que ce jeune homme n'avoit pas besoin d'avoir le chapeau rabattu ni les yeux fixés à terre, pour découvrir les sources; qu'il les voyoit de trente à quarante pieds de distance; qu'il jettoit seulement un coup d'œil sur la surface de la terre, & qu'il indiquoit le lieu où la source est placée; qu'il se détournoit souvent du chemin, & qu'il y revenoit ensuite. Un fait qui contrediroit le système des vapeurs qui sortent perpendiculairement de la terre, c'est qu'il apperçut, selon cet Abbé, dans un appartement, de l'eau qui couloit dans un aqueduc, au niveau du plafond, derriere une muraille fort épaisse. Nous avons dit qu'il avoit deviné le lieu où l'on avoit caché de l'eau; le sieur Abbé de la Roquette nous a assuré qu'il avoit été témoin du fait, mais il nous a ajouté qu'ayant placé, dans un appartement, des vases couverts d'une pierre, dont les uns étoient pleins d'eau & les autres vuides, l'enfant observa qu'il ne voyoit rien dans ces vases, & qu'il falloit qu'ils fussent dans la terre. Il seroit à desirer que ce jeune homme vînt à Paris, ou qu'on envoyât sur les lieux quelques sçavans pour le suivre & l'interroger, afin de parvenir à établir des idées fixes & certaines sur cette singularité de la nature. Quant à nous, nous remplissons les devoirs d'Historien, en rapportant les faits qu'on nous atteste. On nous mande de Marseille que cet enfant est de retour dans son Village de Seon. Ses parens sont des Paysans au service du sieur de Rocquevaire.

Alexandre-Charles Comte de Chaumont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Françoises, est mort en cette Ville, le 24 de ce mois, dans la quatre-vingt-troisieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables, le 27 Juin.

ACTIONS des Indes . .	1195 liv. 1197 ½.
Billets d'Emprunt. . .	172
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 1767.	
1re tirage.	485
Les autres Effets sans prix fixe.	

Essai sur Pindare, par M. Vauvilliers, Lecteur & Professeur Royal. Chez Brocas, rue Saint-Jacques. 1 Vol. in-12. —— *Le Philosophe du Valois*, ou *Correspondance Philosophique*. Chez le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques. 2 Vol. in-12. —— *Galerie Françoise*, ou *Portraits des Hommes & des Femmes célebres qui ont paru en France, gravés sous la conduite de M. Cochin, avec un Abrégé de leurs Vies*. Chez Hériſſant Fils, rue des Foſſés de M. le Prince. Ce ſeptieme Cahier contient les Portraits & les Vies du Maréchal d'Estrées, du Président Hénault, de MM. de Maitan, de Moncrif & de l'Abbé Chappe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 3 JUILLET 1772.

De Warſovie, le 16 Juin 1772.

LE Miniſtere du Roi vient de faire remettre aux Miniſtres Etrangers qui réſident ici, & d'adreſſer aux Envoyés de la République, dans les autres Etats, un Mémoire, avec la copie d'une Lettre que l'Œconome Royal de Mariembourg a écrite à la Commiſſion du Tréſor. On rend compte, dans ce Mémoire, d'une Déclaration que le ſieur Domhart, Préſident de la Chambre des Finances du Roi de Pruſſe, lui a faite, concernant la ceſſion de la Pruſſe Polonoiſe. La même Déclaration a été ſignifiée à l'Œconome de Bromberg, & il eſt déjà arrivé, à Marienwerder, environ trente Miniſtres & Conſeillers des Finances, avec un grand nombre de Secrétaires deſtinés à former la nouvelle adminiſtration de cette Province. On ajoute que l'Aigle Pruſſienne a été arborée à Tolkemitz, Staroſtie ſituée ſur les bords de la mer, auprès de Dantzick & de Tauchel. On eſt perſuadé que la cérémonie de la priſe de poſſeſſion de la *Nouvelle-Pruſſe*, nom qu'on donne dans les lettres de Marienwerder & d'Elbing à la Province de Pruſſe, aura lieu inceſſamment. Le Primat de Pologne a eu une conférence avec Sa Majeſté Pruſſienne, tandis qu'Elle étoit au camp de Marienwerder. Les fortifications de Poſnanie ſont achevées, & l'on continue d'y tranſporter beaucoup d'artillerie & de munitions de guerre. On va commencer les travaux du Canal de la Noteſz, & l'on a pris des meſures pour qu'il puiſſe être achevé cette année.

Les troupes Autrichiennes ſont entrées à Przemiſlie. Le terrein qu'elles occupent renferme douze petites Villes & deux cens quatre-vingt Villages.

De Stockolm, le 5 Juin 1772.

On a publié une relation détaillée de ce qui s'eſt paſſé au Couronnement du Roi & de la Reine, dont on a parlé, l'Ordinaire dernier. On ajoutera à ce qu'on en a déjà dit, les circonſtances qui avoient été omiſes.

Les Etats s'étant rendus auprès de Sa Majeſté, ſuivant l'invitation qu'Elle leur en avoit fait faire, le Roi ſortit de ſes appartemens à onze heures du matin & arriva à la Grande Egliſe, après avoir fait un grand détour dans la Ville, à travers une haie de Soldats, formée par le Régiment des Gardes, le Régiment d'Upland & les troupes Bourgeoiſes, tant à pied qu'à cheval. La marche étoit diſpoſée dans l'ordre ſuivant. Deux Compagnies des Gardes à cheval, un Tymbalier, des Trompettes & des Héraults d'Armes; le Baron Rolamb, Maréchal de la Cour du Roi, conduiſant les Gentilshommes de la Cour; les Députés des Provinces d'Allemagne; les quatre Ordres de la Diete, conduits chacun par ſon Orateur; un Tymbalier, des Trompettes & des Héraults. Le Feld-Maréchal Comte de Ferſen, à cheval, repréſentant le Grand Ecuyer de Suede; le Sénateur Comte de Sinclair, faiſant les fonctions de Grand Maréchal de la Cour; pluſieurs autres Sénateurs, également à cheval, portant les différens attributs de la Royauté; le Roi à cheval, revêtu des habits Royaux, ayant une Couronne ouverte ſur la tête. Sa Majeſté étoit entourée de ſes principaux Officiers & d'un Détachement de ſes Gardes du Corps: Elle marchoit ſous un dais ſoutenu par des Préſidens & des Généraux; le Sénateur Baron Ribbing, à cheval, portant la Banniere de l'Etat; le Prince Charles & le Prince Frédéric, freres du Roi, à cheval, revêtus de l'habillement Ducal. Cette partie de la marche étoit fermée par d'autres Sénateurs & par les Députés de l'armée. Le Sénateur Baron Ehrencrona, faiſant les fonctions de Grand Maréchal de la Reine, conduiſoit les Gentilshommes & les Chambellans de Sa Majeſté; les Dames d'Honneur de la Reine, dans ſes voitures; la Sénatrice Comteſſe d'Hiarne, Grande Gouvernante de ſa Cour; le Lieutenant-Général Baron Stierneld, à cheval, repréſentant ſon premier Ecuyer. Les Sénateurs Comtes de Gyllenſtierna & Beckfries, nom-

més pour conduire Sa Majeſté ; pluſieurs autres Sénateurs portant les différens attributs de la Royauté ; la Reine, dans le carroſſe du Sacre, entourée de ſes Gardes & des Officiers de ſa Maiſon ; la voiture de la Princeſſe Sophie-Albertine, ſœur du Roi ; les Sénatrices & Dames de la Cour, dans leurs voitures ; la marche étoit fermée par deux autres Compagnies du Régiment des Gardes à cheval. Leurs Majeſtés furent reçues par l'Archevêque d'Upſal, à la tête du Clergé. Après la cérémonie qui ſe fit, comme on l'a dit, le Roi reçut les ſermens que les Princes ſes freres, le Sénateur Baron Duben, en qualité de Préſident de la Chancellerie, & tous les Sénateurs en fonction lui prêterent ſucceſſivement à genoux. Enſuite Leurs Majeſtés ſortirent de l'Egliſe & retournerent au Château, dans le même ordre & par le même chemin. On avoit préparé, dans une grande place voiſine du Château, d'abondantes proviſions de bouche, qu'on diſtribua au Peuple, ainſi que de l'argent. Leurs Majeſtés furent ſervies, à ſouper, par les Sénateurs. L'Ambaſſadeur de France & les autres Miniſtres Etrangers aſſiſterent à ces cérémonies.

Le 1^r de ce mois étoit le jour fixé pour l'hommage des Etats. On avoit élevé, dans la cour extérieure du Château, qui eſt ſituée à l'Eſt & qui borde le grand chemin, un vaſte amphithéatre couvert, en forme de cirque, deſtiné à placer les Etats & un grand nombre de Spectateurs. Cet amphithéatre regardoit le Château & le Trône du Roi qu'on avoit établi dans le fond de la Cour. A droite & à gauche du Trône, étoient deux galeries deſtinées l'une pour la Reine & l'autre pour les Miniſtres Etrangers. Le Roi, averti que les Etats avoient pris leurs places, deſcendit de ſes appartemens, revêtu de ſes habits Royaux, & précédé de ſa Cour, du Sénat & des Princes ſes freres. Sa Majeſté vint ſe placer ſur ſon Trône, ayant à ſa gauche les Princes ſes freres ; les Sénateurs étoient aſſis un peu plus bas, aux deux côtés du Roi & dans la même enceinte. Sa Majeſté prononça le Diſcours ſuivant :

« Aſſemblés dans ce lieu pour cimenter, à » l'exemple de vos peres, l'union étroite qui vous » lie à moi, qui me lie à vous, & qui nous lie tous » à la Patrie, pouvons nous, ſans être pénétrés de » la plus vive reconnoiſſance, nous rappeller les » bienfaits de la Providence, qui, malgré les ſe» couſſes étrangeres & les diviſions inteſtines, a ſçu » maintenir dans toute ſa force l'ancien Royaume » de Suede & des Goths ? Aſſis ſur le Trône de mes » ancêtres, ce n'eſt point ſans attendriſſement que » je ſalue ces Etats libres & indépendans. Aſſuré de » vos cœurs, animé du deſir de me les attacher de » plus en plus, & d'affermir mon Trône ſur votre » amour & ſur la félicité publique, la cérémonie » qui nous aſſemble, ſeroit inutile, ſi les loix de la » Nation, ſi le reſpect qui leur eſt dû, ne la ren» doient néceſſaire. Malheur au Roi, qui, ne pou» vant régner ſur le cœur de ſes Peuples, eſt forcé » de s'affermir ſur le Trône par la rigueur des loix » & par des ſermens ſouvent trompeurs ! Il eſt inu» tile de vous tracer l'importance des promeſſes » que vous allez faire : les Etats connoiſſent leurs » obligations envers eux-mêmes & envers la Patrie. » Que l'unanimité, la concorde vous réuniſſent à » jamais ! Que les vues étrangeres, les intérêts » particuliers ſoient ſacrifiés au bien public ! C'eſt» à le lien qui doit vous unir. Ne ſouffrez ja» mais que l'ambition puiſſe produire parmi vous » rien qui ſoit capable d'ébranler la liberté & l'in» dépendance de la Nation. Meſſieurs de la Nobleſſe, » ne perdez jamais de vue les ſentimens de courage & » d'honneur dont vous avez hérité de vos peres. Que » vos exemples ſervent de guide à vos Concitoyens. » Vous êtes le premier Ordre de l'Etat par la naiſſance, » ſoyez-en également les premiers par vos vertus & » votre amour pour la Patrie. Meſſieurs du Clergé, » votre amour pour la paix, votre ſoumiſſion aux » Loix, votre reſpect envers Dieu & envers votre » Souverain ſont pour moi & pour mes Concitoyens » un gage aſſuré de votre zele à remplir les de» voirs importans de votre état. Meſſieurs de la » Bourgeoiſie, diſputez-vous l'honneur de con» tribuer de plus en plus au bien public. Qu'une » confiance réciproque, la ſincérité, le zele à contri» buer à des établiſſemens utiles, une vie œconome, » des gains honnêtes & modérés, qui ſont la voie la » plus ſûre d'accroître la fortune, ſoient le fruit des » ſoins réſervés à la Bourgeoiſie du Royaume. Et » vous, Ordre des Payſans, qui dans tous les temps » avez contribué au bonheur de la Suede, que la » crainte de Dieu, l'activité, la tempérance, l'aſſi» duité à vos travaux, l'ancienne bonne foi & la fi» délité Suédoiſes ſoient à jamais les aſſurances de » l'honneur qui vous eſt acquis d'être le ſoutien de » tous les autres Ordres. Voilà, Meſſieurs, les vœux » que je forme, & ce que j'exige de vous. Efforcez» vous de remplir vos devoirs envers moi & envers » la Patrie ; devoirs auxquels vous allez vous enga» ger, conformément aux Loix, par un ſerment » ſolemnel. Je vous aſſure tous, & chacun en parti» culier, de ma bienveillance Royale. »

Après que le Roi eut fini de parler, chaque Ordre de la Diete prêta, debout & la main levée, le ſerment de fidélité, dont le Sénateur Baron Duben fit la lecture. Les Etats avoient décidé, dans leurs dernieres aſſemblées, que chaque Ordre inſtreroit dans la formule du ſerment les changemens qu'il jugeroit néceſſaires. Tous les Membres des Etats s'approcherent enſuite du Trône, & eurent l'honneur de baiſer la main au Roi. Sa Majeſté ſe retira & fit retenir à ſa table une Députation nombreuſe de chaque Ordre. Le ſoir, il y eut bal paré dans la Salle des Etats. Le Roi l'ouvrit en danſant avec la Reine ; enſuite Sa Majeſté fit à toutes les Sénatrices l'honneur de danſer avec elles. La Reine fit le même honneur à l'Ambaſſadeur de France & à tous les Sénateurs.

Toutes les troupes qui ſe trouvent en cette Capitale, ainſi que les différens Colleges & Tribunaux, ont prêté ſerment de fidélité au Roi, ces jours derniers. Avant-hier, il y eut grand bal chez le Roi.

Le 26 du mois dernier, on remit à Sa Majeſté la Médaille qui a été frappée à l'occaſion de ſon Couronnement. Elle repréſente, d'un côté, le Portrait du Roi, avec cette Inſcription : *Guſtavus III. D. G. Rex Sueciæ* : ſur le revers on voit le Roi à cheval, revêtu des habits Royaux, avec cette Inſcription : *Patriæ cura ſalusque.* On lit à l'Exergue : Coronat

Holmiæ D. 19 Mail 1772. La piece de monnoie qu'on a jettée au Peuple, le jour du Couronnement, repréſente, d'un côté, la tête du Roi & porte cette Inſcription : *Guſtavus Adolphi Filius, Rex :* ſur le revers on lit : *generis & virtutum conſenſu. Sucorum Sceptra capeſcens. D. XXIX. M. DCC. LXXII.*

Les marques de l'Ordre de Waſa, que le Roi a inſtitué à l'occaſion de ſon Couronnement, conſiſtent en une gerbe d'or, entourée d'un ruban d'or, ſur lequel ſont écrits, en Suédois, ces mots : *Guſtave III, Inſtituteur. M. DCC. LXXII.* Les Chevaliers ſe les attacheront au col avec un ruban verd ondoyé ; les Grands-Croix les porteront au bas d'un large ruban verd ondoyé, qui ira de droite à gauche. Ils pourront auſſi porter ſur la poitrine une étoile à huit pointes avec une gerbe & quatre feuilles d'orties. Les Commandeurs les porteront comme les Grands-Croix, à l'exception de l'Etoile. Le Roi a nommé Grands-Croix de cet Ordre le Baron de Falkenberg, Gouverneur de Province, le Colonel Baron de Ramel & le ſieur de Geer, Maréchal de la Cour. Les Commandeurs ſont le Baron Brauner & les Directeurs Uxfall & Sahlgren. Les Chevaliers ſont au nombre de vingt-huit. Il y a parmi eux des Officiers d'un grade élevé, des Profeſſeurs dans tous les genres de Sciences, des Patrons de Mines, des Négocians, des Conſuls, des Artiſtes.

Les trois Ordres inférieurs ſe ſont réunis, dans les dernieres aſſemblées des Etats, pour caſſer le Corps entier de Magiſtrature de la Ville de Colmar, dont tous les Membres ſe ſont mêlés illégalement des élections des Députés à la Diete.

L'Ordre des Bourgeois a arrêté qu'il ſeroit accordé à chacun des Princes, freres du Roi, un revenu annuel de 150, 000 dahlers de cuivre (50, 000 liv. au cours actuel du change) pour l'entretien de leur perſonne, de leur table & de toute leur maiſon. Ce traitement eſt moins conſidérable que celui qui a été propoſé aux Etats par le Comité Secret. Au reſte, tous les Ordres de la Diete ne ſe ſont pas encore expliqués ſur cet objet.

On a tiré de priſon, ces jours derniers, tous ceux qui n'y étoient pas détenus pour crimes capitaux. C'eſt un ancien uſage qui s'obſerve à tous les couronnemens des Rois de Suede.

Le Baron Manderſtrôm vient d'être nommé Maréchal de la Cour de la Reine-Mere.

Le Baron de Kagg, qui a ſoutenu avec beaucoup de chaleur les droits de la Nobleſſe, dans la conteſtation ſurvenue à l'occaſion de l'acte d'aſſurance, a été trouvé noyé, ces jours derniers, avec une forte contuſion à une des tempes : il avoit encore ſa montre ſur lui, & de l'argent dans ſes poches. La Nobleſſe a ordonné qu'on lui rendît les derniers devoirs d'une maniere diſtinguée.

De Copenhague, le 15 Juin 1772.

La nouvelle garde à cheval eſt entierement formée. Le Général d'Eichſtedt a été déclaré Colonel-Lieutenant, & le Comte d'Ahlefeld Major de ce Corps qui eſt compoſé de cent vingt hommes.

Le ſort des trois derniers priſonniers d'Etat eſt enfin décidé. Le Conſeiller de Juſtice Struenſée a eu la permiſſion de retourner à Liguitz, dans la Siléſie Pruſſienne, où il occupoit précédemment une place de Profeſſeur de Mathématiques. On lui a fait ſigner une déclaration, par laquelle il s'engage à ne jamais rien faire au préjudice de Sa Majeſté Danoiſe. On ne lui a donné ni penſion, ni gratification ; mais il a eu la permiſſion d'emporter avec lui ſon argent & ſes effets. Le Lieutenant-Général de Gaehler a obtenu une penſion de 1000 écus, dont la moitié eſt reverſible à ſon épouſe ; ils ont l'un & l'autre la permiſſion de demeurer dans les Etats de Sa Majeſté, à l'exception des Provinces de Zélande, de Fionie & de Sleſwick. Le Colonel Falkenſchiold eſt le ſeul, contre lequel la Commiſſion ait cru devoir ſévir. Cet Officier, qui ſe diſtingua au dernier ſiege & à la priſe de Bender, a été privé de ſa place de Chambellan, ainſi que de ſon Régiment, & condamné à une priſon perpétuelle dans le Château de Munckolm, en Norwege. Ces trois perſonnes ne doivent ſortir de priſon que pour ſe rendre à leurs deſtinations.

La Cour a donné ordre de réparer les Forteresſes de Groſthurn, d'Oberberg & de Guldellow auprès de Friedenſtein (Frédérikſhall) en Norwege. Ce fut à l'attaque du Fort d'Oberberg que Charles XII, Roi de Suede, fut tué en 1718.

Pluſieurs Compagnies de Matelots arrêterent, la veille de la Pentecôte, le carroſſe du Roi qui revenoit de Charlottenlund, & préſenterent à Sa Majeſté une Requête, dans laquelle ils portoient des plaintes ſur quelques arrangemens pris par l'ancien Miniſtere. Le Roi promit, dans le moment, de leur faire rendre juſtice ; mais, quatre jours après, un Conſeiller Privé & trois autres Commiſſaires ſe rendirent au Vieux Holm : ils aſſemblerent les Compagnies, leur firent de vifs reproches ſur la conduite indécente & puniſſable qu'elles avoient tenue & leur déclarerent que, ſi aucun Matelot oſoit, à l'avenir, ſe rendre coupable d'un pareil attentat, il ſeroit condamné à la calle ſeche & aux galeres perpétuelles.

Les trois Vaiſſeaux de guerre Ruſſes qui vont ſe rendre à l'Archipel, n'ont que la moitié de leurs équipages & de leurs canons, & l'on juge qu'ils ſont deſtinés à en remplacer trois autres qui ſe trouvent apparemment hors d'état de ſervir.

Le Régiment d'Eickſtedt, Dragons, n'étant plus néceſſaire à Copenhague, depuis le

Digitized by Google

rétabliſſement des Gardes à cheval, eſt retourné dans les quartiers qu'il occupoit cidevant dans l'Iſle de Zélande.

Le Comte de Saint-Germain s'eſt embarqué, ces jours derniers, avec l'agrément de la Cour, pour Bordeaux, où il compte fixer ſon ſéjour.

Un violent incendie a conſumé, à Oceſtega, près Archangel, cinq cens dix-neuf maiſons.

De Vienne, le 17 Juin 1772.

Le Marquis de Sambuca, Miniſtre Plénipotentiaire de la Cour de Naples, ſe rendit, le 14 au matin, à Schonbrun, pour faire part à Leurs Majeſtés Impériales & Royale de l'heureuſe délivrance de la Reine des Deux-Siciles, qui eſt accouchée d'une Princeſſe. Lundi, la Cour fut en gala, à cette occaſion; & le ſoir, il y eut appartement à Schonbrun. L'Empereur fit, le même jour, une promotion dans les Ordres de la Toiſon d'Or & de Saint Etienne. Sa Majeſté nomma Chevaliers de la Toiſon d'Or le Prince Maximilien de Salm, le Prince de Ligne, le Comte Erneſt de Kaunitz, fils aîné du Chancelier de Cour & d'Etat, le Comte de Colloredo, Commiſſaire de l'Empereur à la Viſitation de la Chambre Impériale de Wetzlar, & le Comte de Zinzendorff, Préſident de la Chambre des Comptes; Elle nomma Grands-Croix de l'Ordre de Saint Etienne le Comte de Kollowrath, Préſident des Finances, & le Comte de Wiefnick, Préſident du Conſeil des Appellations à Prague.

Le malheur arrivé au Théatre d'Amſterdam a fait rechercher les moyens de garantir de l'incendie les Salles de Spectacles. Un Particulier de cette Ville prétend avoir fait la découverte d'une maniere de préparer les décorations de Théatre, les tapiſſeries de toiles & de papier, de façon qu'elles ne pourront prendre feu, quand même on voudroit les allumer. Il offre de donner ſon ſecret à ceux qui voudront l'éprouver.

De Leipſick, le 5 Juin 1772.

La miſere, qui ne produit que trop ſouvent des crimes, a fait éclater, dans les Etats de Saxe, des ſentimens de bienfaiſance & de patriotiſme. Au milieu de la diſette affreuſe qu'on y a éprouvée, l'humanité a réuni tous les cœurs: les Communions différentes ſe ſont mutuellement donné des ſecours; l'homme n'a vu que ſon frere dans l'homme ſouffrant; les riches ont verſé leurs biens ſur les indigens, & le pauvre a été le ſauveur du plus pauvre. Les calamités ont occaſionné divers établiſſemens patriotiques. Celui d'Oderan, petite Ville de l'Electorat, mérite particuliérement d'être cité. Les Citoyens aiſés avoient combiné leurs reſſources pour ſoulager les infortunés: la miſere ſurpaſſoit leurs richeſſes; mais leur zele s'accroiſſant avec les beſoins, ils ont eu recours à une ſouſcription deſtinée à former deux fabriques pour le ſoulagement des pauvres. Chacun peut ſouſcrire pour la ſomme qu'il juge à propos, ſoit en argent, ſoit en laine ou en coton. Ces marieres ſont employées dans les deux nouvelles fabriques, dont la direction eſt confiée à des Citoyens qui n'en retirent d'autre fruit, que celui de contribuer au bien public. On y fait du drap, de la flanelle, de la futaine, du bazin, &c. Chacun s'engage à prendre de ces marchandiſes, ſuivant l'eſpece & la qualité qu'il choiſit ou commande; & les pauvres de cette Ville & des environs ſont utilement employés à ces travaux.

De Liſbonne, le 9 Juin 1772.

Le 6 de ce mois, jour anniverſaire de la naiſſance du Roi, il y eut grand gala à la Cour. Leurs Majeſtés & la Famille Royale reçurent, à cette occaſion, les complimens des Miniſtres Etrangers & admirent la principale Nobleſſe à l'honneur de leur baiſer la main. Le même jour, le ſieur Gaubier de Barrault, Officier François au ſervice de Portugal, eut l'honneur de préſenter au Roi une Traduction en Vers de deux Epiſodes du Poëme de la Luziade du Camoens.

Le ſieur Ricaldos fut attaqué dernierement, à dix heures du ſoir, auprès du Couvent de la Neceſſidad, par cinq Brigands maſqués. Ils arrêterent ſa voiture, & tirerent ſur le Cocher & ſur les Domeſtiques, mais ils n'en bleſſerent aucun. Le bruit ayant attiré un grand nombre de perſonnes, ils prirent la fuite, & malgré toutes les perquiſitions qu'on a faites, on n'a pas encore pu les découvrir.

De Madrid, le 16 Juin 1772.

Le Prince de Lobkowitz, Ambaſſadeur de Leurs Majeſtés Impériales & Royale eut, le 8 de ce mois, ſa premiere audience particuliere du Roi, à qui il remit ſes lettres de créance; il fut préſenté à Sa Majeſté par le Marquis d'Ovieco, Introducteur des Ambaſſadeurs; il fut enſuite conduit à l'audience des Infants & Infantes.

Le 13, il y eut gala à la Cour, à l'occaſion de l'anniverſaire de la naiſſance de l'Infant Don Antonio & de l'Infante Ducheſſe de Savoie.

De

Digitized by Google

De Malaga, le 4 Juin 1772.

On apprend de Tétuan que l'Empereur de Maroc, pour empêcher l'introduction de la fauſſe-monnoie dans ſes Etats, a fait ſignifier à tous les Conſuls des Nations étrangeres un ordre par lequel il eſt enjoint à tous Capitaines, Patrons, Matelots & Paſſagers qui aborderont dans les Ports & Rades de ſa Domination de déclarer & de montrer, immédiatement après leur arrivée, tout l'argent qu'ils porteront avec eux, ſous peine, contre ſes contrevenans, d'être faits eſclaves. Le Gouverneur de Ceuta, inſtruit de cet ordre par le Vice-Conſul d'Eſpagne à Tetuan, en a fait part au Capitaine Général de la Côte & du Royaume de Grenade, qui en a fait publier l'Avis dans cette Ville & dans toute l'étendue de ſon Département.

De Naples, le 6 Juin 1772.

Il y eut, Dimanche dernier, grand gala à la Cour, à l'occaſion de la Fête de Saint Ferdinand dont le Roi porte le nom. Leurs Majeſtés reçurent, à ce ſujet, les complimens d'uſage. Le ſoir, Elles allerent au Théatre de Saint Charles, dont la Salle étoit magnifiquement illuminée & aſſiſterent à la premiere repréſentation d'un Opéra intitulé : *la Clémence de Titus.*

On retire, tous les jours, de nouvelles antiquités de la Ville ſouterraine d'Herculanum. On a découvert récemment beaucoup d'uſtenſiles de cuiſine, & l'on a remarqué qu'au lieu d'être étamés, ils étoient tous argentés, ce qui prouve que la matiere de l'argent étoit commune en cette Ville, & que les anciens prenoient plus de précaution que nous, pour les vaſes qui ſervoient à la préparation de leurs alimens.

Le Marquis Don Luce Ricci, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Colonel du Corps Royal d'Artillerie & Directeur Général de l'Académie du même Corps, eſt mort, Dimanche dernier, âgé de ſoixante-cinq ans.

De Rome, le 10 Juin 1772.

Le Baron de Breteuil, Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté Très-Chrétienne auprès du Roi des Deux-Siciles, eſt arrivé, hier, en cette Capitale.

Le Comte Herzan, Auditeur de Rote pour l'Allemagne, a préſenté au Pape, de la part de l'Impératrice-Reine, quatre-vingt-ſept Médailles d'or du regne de cette Princeſſe.

Les Cardinaux & les Conſulteurs de la Congrégation des Sacrés Rits s'aſſemblerent, avant-hier, dans l'Egliſe de Saint Pierre, pour procéder à la cérémonie de Béatification du Vénérable Cardinal Paul Buralio d'Arrezzo. Il étoit de la Congrégation des Clercs Réguliers Théatins, & avoit été ſucceſſivement Evêque de Plaiſance & Archevêque de Naples. Cette cérémonie ſe fit avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence. Le Pape & le Sacré College ſe rendirent, l'après-dîner, à Saint Pierre, pour y faire des prieres en l'honneur du Bienheureux Buralio.

De Ravenne, le 15 Mai 1772.

Le jour de Saint Pierre Martyr, l'Abbé Piuzo fit, dans l'Egliſe des Dominicains de cette Ville, abjuration publique de ſes erreurs, en préſence de l'Archevêque, de ſon Vicaire Général & d'un Officier de l'Inquiſition. Le procès fait à cet Eccléſiaſtique fut lu à haute voix, & le coupable condamné à une priſon perpétuelle & à diverſes pénitences.

De Parme, le 13 Juin 1772.

L'Infant & l'Infante partirent d'ici, Lundi dernier, pour aller faire leur premiere entrée dans la Ville de Plaiſance. Leurs Alteſſes Royales dînerent en route, dans une maiſon de campagne du Marquis Fogliani, Chevalier d'Honneur de l'Infante. Elles entrerent dans Plaiſance au bruit de pluſieurs décharges d'artillerie & des acclamations du Peuple. Le ſoir, elles allerent à l'Opera. Leurs Alteſſes Royales logerent dans l'Hôtel du Marquis Fogliani. Le lendemain, elles reçurent les complimens de la Nobleſſe & des différens Corps. Elles dînerent à une table de vingt-ſix couverts, à laquelle furent admis les Chambellans & les Dames du Palais qui font leur réſidence à Plaiſance, ainſi que pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. Le ſoir, après avoir aſſiſté au Spectacle, l'Infant & l'Infante partirent pour Colorno.

De Gênes, le 15 Juin 1772.

On vient de procéder, par la voie du ſort, à la nomination des cinq nouveaux Sénateurs qui doivent remplacer ceux qui ſortiront de charge, le 1er du mois prochain. Les noms ſortis de l'urne du Séminaire ſont ceux des ſieurs Jerôme Curlo, Dominique Pallavicino, Jean Lanfranc Grimaldo, Laurent Lomellino & Jean-Auguſtin Impériale; les ſieurs Curlo, Grimaldo & Lomellino avec le

Digitized by Google

titre de Gouverneurs, & les deux autres avec celui de Procurateurs. Les Sénateurs qui sortiront de charge sont les sieurs Jacques Balbi, Nicolas Gavotto, Jacques Serra, Ambroise Doria & Jean-Lanfranc de Franchi.

De Londres, le 26 Juin 1772.

Le sieur Banks ne s'embarquera point sur les Vaisseaux destinés à faire des découvertes vers les poles. Il s'en est excusé, ainsi que tous les Artistes habiles & d'autres personnes qu'il avoit engagés à courir avec lui les hasards de cette importante expédition. Elle sera confiée au Capitaine Couk, qui mettra, dit-on, à la voile, vers la fin de ce mois.

On vient de décider, au Tribunal du Banc du Roi, la cause du Negre qui avoit refusé de suivre son Maître en Amérique. Le Tribunal a jugé qu'aucune Loi n'autorisoit à contraindre ce Negre de retourner dans les Colonies, & cet esclave a été mis, en conséquence, en liberté. On présume que, d'après cette décision, qui servira d'exemple pour la suite, les Propriétaires des Negres ne seront point tentés d'en amener en Angleterre.

La Communauté de la Cité de Londres s'assembla, le 24 de ce mois, à Guildhall, pour procéder à l'élection de deux nouveaux Sherifs. Les suffrages parurent se réunir en faveur des sieurs Oliver & Lewes; mais un troisieme Candidat ayant demandé que l'élection se fît par scrutin, on ouvrit les Registres pour y recevoir les voix, & ils ne seront fermés que le 1er du mois prochain.

Le même jour, on découvrit dans la Salle de l'Hôtel de Ville, le monument élevé à la mémoire du feu Lord Maire Beckford. Ce Magistrat est représenté dans le moment où il parla au Roi, après avoir reçu la réponse de Sa Majesté aux Remontrances de la Cité de Londres. Le Discours qu'il prononça, à cette occasion, est gravé, en lettres d'or, sur le piédestal de la Statue, qui est accompagnée de deux Figures, dont l'une représente la Ville de Londres en deuil, & l'autre le Commerce & la Navigation. On voit, aux pieds de cette deruiere Figure, une Corne d'Abondance vuide.

La Dame Keith est morte à Newnham, dans le Comté de Gloceſter, le 21 de ce mois, à l'âge de cent trente-trois ans. Elle n'a perdu l'usage de ses sens qu'environ quinze jours avant sa mort. Elle laisse trois filles vivantes, dont la plus jeune est âgée de cent trois ans.

De Marseille, le 19 Juin 1772.

Il s'est commis dans cette Ville un crime affreux. Un jeune homme, dominé par une violente passion & désespérant d'obtenir la main d'une fille qu'il aimoit, à cause de la disproportion de fortune entre les deux familles, a empoisonné, dans le même repas, cinq de ses parens, entr'autres, son pere, sa mere, sa sœur & son frere, pour en recueillir la succession. La précaution qu'il avoit prise d'apporter à ce repas deux œufs, pour en faire sa nourriture, a décelé son crime, & ce malheureux s'est dérobé au supplice par la fuite.

Dimanche dernier, à six heures du soir, il s'éleva un orage accompagné de pluie, de grêle & de tonnerre. Le Chebec Danois *le Dragon*, ayant appareillé dans ce moment, fut poussé par la violence du vent sur un écueil situé entre l'Isle d'If & la terre ferme, où il auroit péri sans le prompt secours qu'on lui donna. Il est rentré dans le Port pour se radouber.

De Paris, le 3 Juillet 1772.

Le cent trente-huitieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 26 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au numéro 2633; celui de vingt mille liv. au numéro 11404, & les deux de dix mille livres aux numéros 1713 & 6681.

Marguerite Longuel, veuve de Charles Pilau, Menuisier, née au Village de Boulogne-la-Grace, près Montdidier en Picardie, Diocèse d'Amiens, est morte dans le même Village, dans la cent unieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables, le 1er Juillet.

PARIS.			
Actions des Indes	1145 l. 47 s. 50. 1155.	Amsterdam	35 ⅛.
		Londres . .	52
		Hambourg.	181 ½
Billets de la loterie de la Comp. des Ind. 1767.		Madrid. . .	15. 1. 6
		Cadix . . .	14. 19
		Livourne. .	96 ½
5e tirage.	464	Gênes . . .	94 ½.
		Lyon. . . .	½p. ⅝p.

Nadir-Kan & Gulianne, Conte Persan. Chez J. F. Ballien, Lib. rue du Petit Lion, Fauxbourg Saint-Germain. Prix broch. 1 liv. 4 s. — *Le Bailli dupé, ou l'Orgueil confondu*, Farce prirade par M. Garnot. Chez Cl. Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 6 JUILLET 1772.

D'Alger, le 23 Mai 1772.

LE Contre-Amiral Hooglant, commandant l'Eſcadre Danoiſe de la Méditerranée & Miniſtre Plénipotentiaire pour conclure la paix avec la Régence d'Alger, arriva dans cette rade, le 7 de ce mois, avec le Vaiſſeau de guerre *le Groenland*, de cinquante-quatre canons & de cinq cens hommes d'équipage, & la Frégate *le Chriſtianſoé*, de trente canons & de deux cens quatre-vingt hommes. Il avoit au mât d'Artimon ſon Pavillon de Contre-Amiral, & à celui de Miſaine, un Pavillon blanc, pour annoncer qu'il venoit parlementer. On entama une négociation qui dura juſqu'au 18; enfin on convint des différens articles, & la paix fut conclue. La Place ſalua de vingt-un coups de canon le Pavillon Danois, qui rendit le même ſalut. Deux jours après, le Contre-Amiral Hooglant fut ſalué de la même maniere en mettant pied à terre & ſe rendit à l'audience du Dey. Le premier Traité du Danemarck avec la Régence d'Alger a été renouvellé, & l'on n'y a fait aucun changement.

Le Bey de Conſtantine arriva ici, le 9 de ce mois, avec le tribut de ſa Province. Il avoit un cortege magnifique. Il fut très-bien accueilli & confirmé dans ſa dignité. Il eſt reparti le 16. Celui de Titery, qui ne devoit venir qu'au mois d'Octobre, eſt également arrivé. On prétend qu'il a été mandé; mais on ne croit pas qu'on ait rien à lui reprocher.

Le Dey a fait publier que les eſpeces frappées par Ali Bey, Caïmacan d'Egypte, n'auront plus cours dans le Royaume d'Alger, & il a fait défendre aux Négocians François établis dans cette Echelle d'en faire venir de Marſeille. Il a augmenté les droits d'exportation des cires, des laines, des cuirs, &c.

De Dantzick, le 13 Juin 1772.

On mande de Pologne que les troupes Autrichiennes ſe ſont déjà avancées juſques vers Leopol, dans le Palatinat de Ruſſie. Les Ruſſes leur fourniſſent des vivres; mais elles dégogent par-tout les Confédérés.

La caſſation du Tribunal de Wilna cauſe, dit-on, une grande fermentation à Warſovie. L'Ambaſſadeur de Ruſſie prétend ne s'être porté à cette démarche extraordinaire, que parce que le Préſident & les Députés du Tribunal avoient été choiſis par les intrigues de la Cour de Warſovie & de la Famille Czartoriski. Quoi qu'il en ſoit, il ſemble qu'on ait formé quelque nouveau projet en Lithuanie; car les troupes de la République qui ſe trouvent dans ce Grand-Duché, ainſi que les Ruſſes, marchent également à Grodno & y tranſportent leurs magaſins.

Les troupes Pruſſiennes qui ont été au camp de Marienwerder ſont retournées dans leurs anciens quartiers, à l'exception d'une petite partie qui eſt reſtée dans cette Ville, juſqu'à nouvel ordre. On aſſure qu'un Détachement de ces troupes occupe actuellement la Ville d'Elbing.

Pendant la nuit du 9 au 10 de ce mois, la Garniſon Polonoiſe qui eſt à Marienbourg, ayant été alarmée par la nouvelle répandue dans cette Ville, que les Pruſſiens s'en approchoient, chargea, à la hâte, ſes armes & ſes bagages ſur des chariots, & elle ſe diſpoſoit à partir, lorſqu'elle apprit que ce bruit étoit ſans fondement.

De Kaminieck, le 16 Mai 1772.

Le Secrétaire de la Cavalerie, ainſi que celui du Divan, Commiſſaires de la Porte, & le ſieur Simolin, Plénipotentiaire de Ruſſie, occupés, depuis trois mois, à régler les préli-

Digitized by Google

minaires de la paix, ont dépêché le Lieutenant-Colonel Wild au Comte Romanzow avec les articles dressés; cet Officier est de retour avec la confirmation. L'armée Russe est divisée en huit Corps qui ont ordre de se tenir prêts à passer le Danube, en cas que les espérances de la paix viennent à s'évanouir.

De Stockolm, le 12 Juin 1772.

Le Roi a nommé à la place de Président du Parlement de Stockolm le Baron Rosir, cidevant Chancelier de Justice, & à celle de Maréchal de sa Cour, le Comte de Bonde, son Chambellan.

Mardi dernier, Sa Majesté permit que le Peuple dansât dans le cirque qui avoit servi à la cérémonie de l'hommage des Etats. On distribua des rafraîchissemens en abondance pendant tout le bal qui dura jusqu'au lendemain à six heures du matin.

Le Roi doit tenir incessamment un Chapitre de l'Ordre de Vasa pour décorer des marques de ce nouvel Ordre les Chevaliers dont il a fait choix. Le nombre complet des Grands-Croix doit être de quatre, celui des Commandeurs de huit, & celui des Chevaliers de cinquante. Sa Majesté se propose de remplir ce nombre à son retour du voyage que les Rois de Suede font dans l'usage de faire dans l'intérieur du Royaume après leur Couronnement.

Les Membres de la Commission de Poméranie, qui avoient été nommés par la Diete précédente & qui ont été rappellés par les Etats actuellement assemblés, sont revenus de Stralsund, depuis quelques jours. L'objet du travail de cette Députation, qui se renouvelle à chaque Diete, est de régler les affaires œconomiques de cette Province.

L'Ordre du Clergé a arrêté que les Surintendans qui rempliſſent les mêmes fonctions que les Evêques en porteroient aussi le titre.

Un Membre de la Bourgeoisie a présenté à son Ordre un Mémoire contenant un projet pour remédier au mauvais état des Finances de la Couronne. Il propose, pour cet effet, d'abandonner les fortifications de la Finlande, ainsi que celles de la Scanie, & de faire des retranchemens considérables dans l'armée, dans le traitement des Ministres du Roi en Pays étrangers, & dans toutes les parties de l'administration. Ce projet a été mis sur le Bureau.

De Berlin, le 20 Juin 1772.

On vient d'apprendre que la suspension d'armes entre les Russes & les Turcs a été arrêtée & publiée, le 7 du mois dernier, à Giurgewo. Le Congrès se tiendra dans la Ville de Bucharest. Les nouvelles des frontieres de la Silésie portent que la petite Forteresse de Landscron vient d'être livrée aux troupes Autrichiennes, qui occuperont également celles de Tyniec & de Bobreck, les seules dont les Confédérés soient en possession.

Un courier du Cabinet de Suede a passé par cette Ville pour se rendre à Rheinsberg auprès de la Reine Douairiere de Suede. On présume qu'il va lui porter la nouvelle du couronnement du Roi.

De Vienne, le 20 Juin 1772.

L'Empereur & l'Archiducheſſe Elisabeth ont assisté, Jeudi dernier, à la Procession de la *Fête-Dieu*.

François Marquis de Los-Rios, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Marie-Therese, Chambellan de Leurs Majestés Impériales & Royale, Feld-Maréchal, Lieutenant de leurs Armées & Gouverneur de la Ville de Niewport, aux Pays-Bas, est mort ici, le 19 de ce mois, à l'âge de quarante-neuf ans.

Gerard Baron Van Swieten, Commandeur de l'Ordre Royal de Saint Etienne, premier Médecin de Leurs Majestés Impériales & Royale, Président de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de plusieurs autres Académies, est mort, le 18 de ce mois, au Château de Schönbrun, dans la soixante-treizieme année de son âge. Il étoit connu dans toute l'Europe, par plusieurs Ouvrages de Médecine très-estimés, & principalement par ses *Commentaires sur Boerhave*, dont le cinquieme & dernier Volume a été imprimé peu de jours avant sa mort. L'Impératrice Reine, pour honorer la mémoire de ce sçavant Médecin, a ordonné que son corps fût transporté en cette Ville & qu'il fût inhumé au Couvent des Augustins dans une Chapelle particuliere, où reposent les cendres des Héros & des personnages les plus célebres qui ont illustré l'Autriche & leur siecle.

De Dresde, le 19 Juin 1772.

La Généralité des Confédérés a donné ordre aux Commandans des Forteresses de Tynieck, Bobreck & Landscron de remettre ces Places au Général Autrichien d'Alton.

De Rome, le 17 Juin 1772.

Le Baron de Breteuil, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi des Deux-Siciles, a été pré-

Digitized by Google

senté, avant-hier, par le Cardinal de Bernis au Souverain Pontife qui lui a fait un accueil distingué.

Il y aura, Lundi prochain, Conſiſtoire pour l'expédition de l'Archevêché de Saltzbourg, de l'Evêché de Majorque & de ceux de Couverſano & de Pola, en faveur des Sujets deſtinés à remplir ces Sieges.

De Gênes, le 22 Juin 1772.

Don Joſeph Monino, Miniſtre de Sa Majeſté Catholique auprès du Saint Siege, eſt arrivé en cette Ville, Vendredi dernier : il part, ce ſoir, pour ſe rendre à ſa deſtination.

Les deux Galeres de la République ſont rentrées dans ce Port, le lendemain au ſoir : elles n'ont fait aucune priſe dans leur courſe contre les Barbareſques.

Il eſt arrivé, pendant le cours de la ſemaine derniere, ſix Bâtimens François chargés de diverſes marchandiſes.

De Baſtia, le 20 Juin 1772.

On vient de détacher de la Colonie établie auprès de Baſtia un certain nombre de familles qu'on a envoyées ſur le territoire appellé *Chiavari*, ſitué au Golfe d'Ajaccio. Le ſol de ce terrein, qui appartient au Roi, eſt ſuſceptible d'une excellente culture. Il étoit ci-devant occupé par une famille Génoiſe qui fut obligée de l'abandonner pendant les troubles. Il s'y trouve encore des habitations aſſez bien conſervées, & que les nouveaux Colons ſont occupés à réparer.

De Verſailles, le 4 Juillet 1772.

Sa Majeſté doit ſe rendre, le 9 de ce mois, à Compiegne.

Le Roi ayant jugé à propos d'ériger la Corſe en Gouvernement Général & Militaire, Sa Majeſté en a pourvu le Marquis de Monteynard, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre. Les Etats de Corſe aſſemblés avoient demandé cette grace à Sa Majeſté par leur Délibération du 5 du mois de Mai dernier.

Le Roi a nommé à la Lieutenance de Roi des Ville, Citadelle & Château de Breſt, vacante par la mort du Commandeur d'Argens, le ſieur de Belsunce, Brigadier de ſes Armées, qui a eu l'honneur de faire, à cette occaſion, ſes remercîmens à Sa Majeſté & à la Famille Royale.

Dimanche, 28 du mois dernier, le ſieur Gautier de Sibert, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, eut l'honneur de préſenter au Roi & à la Famille Royale, *l'Hiſtoire des Ordres Royaux, Hoſpitaliers, Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem.*

De Paris, le 6 Juillet 1772.

On célébra, le 1^r de ce mois, dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale des Bénédictins de Saint-Denis, un Service ſolemnel pour l'anniverſaire de la mort de la Reine, auquel Madame Adelaïde, & Meſdames Victoire & Sophie ont aſſiſté, ainſi que les Grands Officiers de la Maiſon de la feue Reine.

Samedi, 27 du mois dernier, après deux jours d'une chaleur exceſſive, il y eut, en cette Ville, deux orages violens, l'un vers les neuf heures du matin & l'autre à dix & demie du ſoir. Le tonnerre tomba pluſieurs fois, le matin, ſur différentes maiſons ſituées dans des quartiers éloignés ; mais il ne cauſa aucun dommage.

Le Roi ayant accordé au Chapitre de Notre-Dame de Melun, dont Sa Majeſté eſt Patron, Collateur & Chef Immédiat, comme Abbé dudit Chapitre, la jouiſſance, pendant dix années, d'une Prébende qui y eſt actuellement vacante, pour en appliquer les fruits aux beſoins de cette Egliſe ; le Chapitre, pénétré de reconnoiſſance pour ce bienfait, a arrêté, par Acte Capitulaire, de célébrer tous les ans, le 1^r Juillet, une Meſſe ſolemnelle pour demander au Ciel la conſervation des jours précieux de ſon auguſte Chef & Bienfaiteur. Sa Majeſté a bien voulu agréer cette marque publique de la reconnoiſſance de ſon Chapitre de Melun, & la Meſſe a été célébrée le 1^r de ce mois.

L'Académie des Jeux Floraux de Toulouſe avoit propoſé l'*Eloge de Bayle*, pour Sujet du Diſcours de l'année prochaine ; mais des raiſons particulieres, qu'elle ne pouvoit prévoir, l'ont engagée à changer ce Sujet & à donner l'*Eloge de Saint Exupere*, Evêque de Toulouſe ; elle ſera, ſuivant l'uſage, la diſtribution des Prix, le 3 Mai de l'année prochaine.

Le 4 du mois dernier, à 9 heures 39 minutes du matin, on a reſſenti, au Puy, une ſecouſſe de tremblement de terre, aſſez forte pour effrayer les habitans de cette Ville. Le temps étoit calme & ſerein ; le bruit de ce tremblement, qui a duré environ deux ſecondes, étoit ſemblable à celui d'une groſſe voiture qui roule avec viteſſe. Comme c'étoit un jour de Fête, tous ceux qui étoient dans les Egliſes en ſont ſortis avec précipitation, &

Digitized by Google

les Prêtres, eux-mêmes, ont quitté l'Autel. Heureusement cette commotion n'a causé que de l'effroi & n'a produit d'autre effet que celui d'abattre une ou deux cheminées & de renverser quelques meubles qui n'étoient pas solidement assis.

Extrait d'une Lettre du sieur Menuret à MM. de l'Académie Royale des Sciences.

» Messieurs, après avoir satisfait à ce que l'amitié » exigeoit de moi, au sujet du jeune homme qui » voit les eaux cachées dans l'intérieur de la terre, » mon soin le plus pressant a été de vous instruire de » ce phénomene. J'ai prié qu'on vous transmît » le détail des faits que j'avois rassemblés, & » qu'on vous a, en effet, remis. De nouveaux » faits sont venus à l'appui des premiers; l'étonnement a cessé par la répétition des expériences; le » doute & la crainte de l'illusion se sont dissipés, » & la vérité a été physiquement constatée par la » multiplicité & par l'unanimité des témoignages. 1°. A l'exception d'un seul endroit près de » Creil, où la vue de notre hydroscope a pâtu en » défaut au sieur Rouveyre, célebre Médecin, dans » tous les cantons absolument inconnus pour lui, » qu'il a parcourus pendant plus d'un mois, il a » constamment suivi les sources qu'il disoit voir dans » l'intérieur de la terre, jusqu'à leur débouché, en » désignant exactement les grosseurs & en estimant, » à peu près, les profondeurs. Il est revenu, avec » précision, en suivant les filets d'eau souterrains, » jusqu'aux points déjà indiqués par lui, malgré les » pieges variés qu'on lui a tendus pour le déconcerter. 2°. Il a indiqué plusieurs sources cachées, » qu'on a trouvées en fouillant, & on les a vu naître » du côté qu'il a désigné & suivre dans leur cours la » direction tracée. Il est de ma connoissance que » deux fouilles faites d'après ses renseignements, à » des profondeurs plus considérables qu'il n'avoit » prescrit, ont été absolument sans effet. L'inspection de ces mesures, qu'il a lui-même avouée, » pour déterminer les profondeurs, a causé & causera » souvent, à mon avis, cette erreur, & si notre hydroscope ne parvient pas à trouver une méthode » plus assurée, il perdra son prix auprès des Agriculteurs. D'ailleurs, il peut arriver que, comme il » voit l'eau, quoiqu'il ne soit pas précisément à son » zenith, il se trompe un peu en la désignant. La » déviation augmente à mesure que l'on creuse, & » l'on manque ainsi la source, sur-tout si l'on ne fait » que des creux très-étroits, comme il est arrivé à » ceux dont l'attente a été trompée. 3°. L'histoire fort » souvent répétée de vases pleins d'eau enfermées à » dessein sous terre, & découverts par cet enfant, » avec toutes les circonstances du repos & du volume » d'eau, semble ne laisser aucun lieu au doute & à » l'incrédulité. Les témoignages sont nombreux & » irrécusables. Il résulte donc de tous ces faits, » Messieurs, que cet enfant voit l'eau dans l'intérieur » de la terre, malgré le rempart le plus opaque qu'il » soit possible d'imaginer, & pour cela il faut ou » que sa vue perce la terre pour découvrir l'eau, ou » que l'eau sorte, pour ainsi dire, de la terre pour » frapper ses yeux. . . . Un désir inquiet de regagner » sa Patrie, peut-être renforcé par d'autres motifs » étrangers à cette Ville, a dérobé cet enfant, plus tôt » qu'on ne s'y attendoit, à la curiosité des Physiciens. » Peut-nous, nous pouvons nous applaudir d'avoir » réveillé leur attention sur un phénomene aussi intéressant. »

La Lettre du sieur Menuret est beaucoup plus longue; il développe à la Compagnie Sçavante à qui sa lettre est adressée, ses conjectures sur ce phénomene. Il nous a écrit à nous-même une autre Lettre qu'il est inutile de rapporter: elle contient de nouveaux faits qui confirment ceux qu'il avoit déjà cités dans ses écrits précédens.

Marie-Louise-Albertine-Amelie, née Princesse de Croy & du Saint Empire, épouse de Pierre-Galpard-Marie Grimod, Comte d'Orsay, est morte en cette Ville, le mois dernier, dans la vingt-cinquieme année de son âge.

Pierre Chapelle de Jumilhac de Cubjac, Evêque de Leictoure, est mort ici, vers la fin du mois dernier, dans la cinquante-huitieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables, le 4 Juillet.

PARIS. Actions des Indes.	1150 l. 47 ½.	Madrid. . .	15. 1. 6.
Amsterdam.	55 ¼	Cadix . . .	14. 19
Londres . .	52 ¼	Livourne. .	96 ½
Hambourg.	181 ½	Gênes . . .	94 ½.
		Lyon. Août.	⅞ p. 0/0

Avis aux Meres sur la petite vérole, par M. Menuret, Docteur en Médecine. Chez Bailli, Didot & Cavelier, Libraires. 1 Vol. in-12. —— *Sargines*, Nouvelle, par M. d'Arnaud. Chez le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques. 1 Vol. in-8°. Prix 1 liv. 8 s. —— *Le Voyageur Curieux*, ou *Vues des Routes de France*. *Route de Compiegne*. Chez Lattré, Graveur, rue Saint-Jacques, in-4°. Prix 1 liv. —— On trouve Chez Edme, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, *De la Sobriété & de ses avantages*, ou *le vrai moyen de se conserver dans une santé parfaite jusqu'à l'âge le plus avancé*. Prix 1 liv. 4 s. jusqu'au 1er Août, & 1 liv. 16 s. passé ce temps. —— *Choix de Chansons tirées des Recueils de Chansons de M. de la Borde*, premier Valet de Chambre Ordinaire du Roi, dédiées à Madame la Dauphine. Ce Recueil formera 2 Vol. in-8°. qui renfermeront chacun 25 Chansons, avec une jolie Estampe gravée par M. Moreau le jeune & l'Air gravé avec accompagnemens. On souscrit depuis le 10 Juillet jusqu'au 1er Octobre, chez Delormel, Libraire, rue du Foin. La souscription est de 24 liv. & on donnera encore 24 liv. en recevant le Ier Vol. Ceux qui n'auront pas souscrit, paieront 72 liv. —— *Le Dépositaire*, Comédie en Vers, en 5 Actes, par M. de Voltaire. Prix 1 liv. 10 s. Chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 10 JUILLET 1772.

Des Frontieres de la Pruſſe, le 18 Juin 1772.

Les troupes Pruſſiennes, qui avoient formé le camp de Marienwerder, ſont retournées dans leurs anciens quartiers, à l'exception de huit cens hommes qui ſont reſtés dans cette Ville & de cinq cens qui ont été envoyés à Bromberg. Un Bataillon entier eſt entré à Graudentz; ſix cens hommes, avec ſix pieces de canon, ont pris poſte dans les Fauxbourgs d'Elbing, la Ville eſt toujours gardée par dix-huit cens hommes de l'armée de la Couronne de Pologne; enfin on dit qu'un Corps de mille hommes, détaché pour la Warmie, doit y avoir occupé les petites Villes de Heilſberg & de Frauenberg. Le Général de Suttertheim, Gouverneur de la Pruſſe Royale, eſt retourné à Konigſberg. On a planté des poteaux aux armes de Pruſſe le long de la Notetz juſqu'à Naklo, & de ce lieu, en ſuivant, en droite ligne, la direction du canal projetté, juſqu'à la Viſtule.

On dit qu'il doit ſe former en Lithuanie une Confédération Générale, pour appaiſer les troubles de la République.

Outre le cordon principal des Ruſſes, qui renferme toute la Lithuanie & les parties de la Pologne, qui ne ſont pas occupées par les Pruſſiens & par les Autrichiens, ils en ont tiré un extérieur qui ſuit les rivieres de Dwina, d'Orſza, le Nieper, le Senucha & le Bog; ce ſecond cordon comprend les Palatinats de Livonie & de Smolenſk, partie de ceux de Polock, de Witebsk, de Miſciſlawa & l'Ukraine Polonoiſe, compoſée de partie des Palatinats de Kiovie & de Czerniechovie.

Le Roi de Pruſſe a réhabilité, au camp de Marienwerder, le Régiment de Rerenborn, qui avoit conſervé une tache depuis l'affaire de Maxen, en 1759, où il fut fait priſonnier,

De Copenhague, le 23 Juin 1772.

Le ſieur de Gaehler & le Conſeiller de Juſtice Struenſée partirent, hier, de cette Ville. Le premier ſe rend, dit-on, à Weile, petite Ville de Jutland, & le ſecond à Lubeck. Le Colonel Falkenſchiold, qui eſt gardé par un Bas-Officier & par quatre Soldats, eſt actuellement à bord d'un Vaiſſeau marchand, qui n'attend qu'un vent favorable pour le tranſporter à Munckholm. Cet Officier avoit envoyé une Requête au Roi, qui a refuſé de la recevoir.

Les Officiers & les Dames qui ont accompagné la Reine Caroline-Mathilde juſqu'à Stade, ſont de retour. Sa Majeſté leur a fait préſent, lorſqu'ils ont pris congé d'Elle, de différens bijoux garnis de diamans.

De Vienne, le 24 Juin 1772.

La Forteresſe de Tynieck s'eſt défendue avec une opiniâtreté incroyable; les attaques continuelles des Ruſſes n'avoient pu engager la Garniſon à capituler. Une lettre écrite de Bilitz, en date du 12 de ce mois, annonce un fait qui prouve le courage & la fermeté de cette petite troupe. Les Officiers qui la commandent, voyant l'impoſſibilité de tenir longtemps & voulant prévenir le ſort qui menaçoit la Garniſon, s'étoient déterminés à ſe rendre. Les Soldats, informés qu'on ſe diſpoſoit à traiter avec l'ennemi, marcherent au quartier du Commandant & s'aſſurerent de ſa perſonne & des autres Officiers; ils choiſirent enſuite un d'entre eux pour les commander, & s'engagerent, par ſerment, à périr plutôt que de ſe ſoumettre aux Ruſſes. Ils ſe ſont défendus avec une bravoure étonnante, dans la triſte ſituation où ils ſe trouvoient. Les maiſons, qui étoient dans le Fort, avoient été réduites en cendres par les ennemis, & ces braves gens n'avoient d'autre retraite que les ouvrages de

Digitized by Google

la Fortification. Le Général Autrichien d'Alton, qui commande les troupes Autrichiennes en Pologne, voulant épargner le sang, a employé sa médiation, pour engager la Garnison à recevoir une capitulation, au moment où les Russes se disposoient à livrer un assaut général, & il a obtenu, pour cette partie de Confédérés, des conditions honorables. La Place vient, en conséquence, de se rendre.

Les troupes Autrichiennes se sont présentées devant Bobreck, & cette Forteresse leur a été remise sur le champ.

Le Prince Louis de Rohan, Ambassadeur Extraordinaire de France en cette Cour, est parti, ces jours derniers, pour les eaux de Baden. Le sieur Abbé Georgel, Secrétaire d'Ambassade, est resté ici pour suivre le cours des affaires en son absence.

De Leipsick, le 14 Juin 1772.

Les orages successifs ont fait beaucoup de dégât dans une grande partie de la Thuringe, de la Franconie & de la Saxe. Le tonnerre a brûlé vingt maisons dans la petite Ville de Kemnath. Les environs de Gotha & d'Erfort ont été ravagés. Ces orages, formés dans le Haut-Palatinat à peu de distance du Danube, ont parcouru tous les Pays situés entre ce fleuve, la Saala & la Leine.

On mande de Pologne que le sieur Pulawski a quitté le Corps de troupes qu'il commandoit sous Czentochow & qu'il s'est rendu à Dresde auprès du Duc de Courlande, dont il a été Page dans sa jeunesse.

De Madrid, le 23 Juin 1772.

Le 18, il y eut illumination au Palais Royal d'Aranjuez, à l'occasion de l'heureuse délivrance de la Reine des Deux-Siciles, qui est accouchée d'une Princesse. La Cour fut en gala, ce même jour & les deux suivans.

Sa Majesté a donné le Gouvernement Militaire de la Ville de Daroca au Lieutenant-Colonel Don Juan de Guzman, Commandant d'Escadron, dans le Régiment d'Algarve, Cavalerie, & la Lieutenance-de-Roi de la Place d'Albuquerque, à Don Juan Del Olmo, Sergent-Major de celle d'Alcantara.

De Naples, le 13 Juin 1772.

La Reine & la Princesse dont Elle est accouchée jouissent d'une parfaite santé. Le Roi, a donné, à l'occasion de cet heureux événement, une pension de 500 ducats à la Duchesse d'Andria, Grande-Maîtresse, & une de 300 au sieur Ulloa, Capitaine des Gardes Italiennes, qui étoit de service au moment de l'accouchement; il a créé onze Chevaliers de l'Ordre de Saint Janvier, dix-huit Gentilshommes de la Chambre avec exercice; six Gentilshommes Ordinaires de la Chambre; cinq Majordomes de semaine; neuf Lieutenans Généraux; onze Maréchaux de Camp & trente-quatre Brigadiers. La Reine a donné aussi des marques de sa générosité aux Dames & aux Cameristes qui l'ont assistée.

De Bastia, le 23 Juin 1772.

Le 13 de ce mois, le Conseil Supérieur a enrégistré un Edit du Roi, portant reglement pour les bois & forêts de l'Isle de Corse, qui en produit assez pour que cette partie devienne de la plus grande utilité, lorsqu'elle sera soumise aux regles d'une sage œconomie. Cet Edit, qui contient trente-un Articles, établit des Officiers pour veiller à la conservation & à l'administration des bois & forêts, & prescrit des regles pour la coupe, l'exploitation & la vente, &c.

De Londres, le 28 Juin 1772.

Le jugement prononcé en faveur du Negre qui refusoit de suivre son Maître en Amérique, a fait une grande sensation parmi ceux de son espece. Un grand nombre d'entr'eux s'étoient rendus, le 22, à l'audience de la Cour du Banc du Roi, pour y entendre plaider la cause de leur camarade: aussi-tôt que l'affaire eut été décidée, ils s'avancerent tous devant les Juges qu'ils saluerent respectueusement & s'embrasserent ensuite pour se féliciter mutuellement de ce qu'ils rentroient dans les droits communs à l'espece humaine. La plupart de ceux qui se trouvent à Londres & dans les environs, au nombre de quatorze cens, ont ouvert une souscription en faveur de celui qui a défendu leur cause commune avec tant de courage & de fermeté. Ils ont célébré cet événement par un grand festin, où ils ont bu à plusieurs toasts à la santé du Lord Manfield: ce repas a été suivi d'un bal composé de Negres & de Négresses.

Le 19 de ce mois, l'assemblée des Directeurs de la Compagnie des Indes, ayant égard à l'embarras où se trouvoit le commerce par une suite de diverses faillites considérables, prit la résolution de reculer de trois semaines le paiement des marchandises, qui avoit été fixé à ce jour. L'intérêt des Propriétaires de ses fonds l'a déterminée en même temps à faire, sur le champ, l'ouverture de ses Livres qui, dans le cours ordinaire des choses, seroient restés fermés jusqu'au 16 Juillet.

De Versailles, le 8 Juillet 1772.

Le Roi a donné l'Evêché de Leictoure à l'Abbé de Cugnac, Vicaire Général de Bayeux; celui de Quimper-Corentin, à l'Abbé

Digitized by Google

de Flamarens, Vicaire Général de Chartres; l'Abbaye de Saint Pierre, Ordre de Saint Benoît, Diocèse & Ville de Lyon, à la Dame de Monteynard, nommée Abbesse de Beaurepaire.

Le 4 de ce mois, l'Evêque de Riez a prêté serment entre les mains du Roi.

Le Roi & la Famille Royale, signerent, le 3, le contrat de mariage du Marquis de Vaugirauld, Officier au Regiment des Gardes Françoises, avec Demoiselle Denis de Senneville.

Le même jour, la Vicomtesse de Néel de Sainte Marie a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Marquise de Clermont d'Amboise.

Le sieur de Fresne, fils du sieur d'Agueſseau, Conseiller d'Etat, Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit, & le sieur de Brou, petit fils du sieur de Brou, Garde des Sceaux de France, ont eu, ce même jour, l'honneur d'être présentés au Roi.

Le sieur Rigoley de Juvigny, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz, a eu l'honneur de présenter au Roi les deux premiers Volumes de la nouvelle Edition des *Bibliotheques Françoises de la Croix du Maine & du Verdier, avec des Remarques Historiques, Critiques & Littéraires*, dédiée à Sa Majesté *.

Le sieur Saillant, Libraire, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté & à Monseigneur le Dauphin le Tome VIIe des *Œuvres du Chancelier d'Agueſseau.*

De Paris, le 10 Juillet 1772.

Le 6 de ce mois, les sieurs de Brequigny & Beauzée, élus par l'Académie Françoise à la place des sieurs Bignon & Duclos, sont venus prendre séance à l'Académie, & ont fait chacun leur Discours de remercîment; le Prince de Beauvau leur a répondu, au nom de l'Académie. Le sieur de la Condamine a terminé la séance par la lecture de la Traduction qu'il a faite en Vers François du Discours d'Ajax, dans les Métamorphoses d'Ovide, pour obtenir les armes d'Achille.

Le Marquis de Fitz-James, Brigadier des Armées du Roi, a fait, le 4 de ce mois, à Bethune, la réception de treize Sujets du Régiment de Berwick, auxquels le Roi a accordé le grade de Vétérans.

Un orage pareil à celui que nous avons eu à Paris, le 27 du mois dernier, vers les dix heures du soir, s'est fait sentir avec beaucoup plus de violence, le même jour & à la même heure, à Cosne-sur-Loire. On a peu d'idée d'un ouragan aussi affreux: tous les toits des maisons situées à la partie Occidentale de cette Ville ont été enlevés, quelques-unes même sont tombées. Plusieurs noyers & d'autres gros arbres, dont la Ville est entourée, ont été déracinés, cassés ou brisés; mais le Bourg de Mayenne, distant d'une lieue, a été encore plus maltraité. Le Marquis de Moraches, Seigneur du Lieu, son épouse, ses filles & trois étrangers étoient alors à table dans son Château. A peine a-t'on entendu le tonnerre éclater que les portes de la Salle à manger, du côté du jardin & de la Loire, se sont ouvertes avec fracas: la foudre a traversé la Salle &, en suivant une ligne droite, elle a brisé & réduit en morceaux les portes & l'imposte du Cabinet d'assemblée, la croisée qui est vis-à-vis cette porte & celles d'entrée de la cour, qui sont sur la même ligne, à la distance de cinquante toises du Château. Les portes & les volets de la Salle à manger étoient traversés par une barre de fer d'un pouce & demi d'épaisseur en quarré, qui a éprouvé une courbure de six pouces. La plus grande partie des toits du Château, qui est couvert en ardoises, a été enlevée. Les bâtimens des basses-cours ont été également très endommagés. Une grange, de plus de cinquante pieds de longueur, bâtie à chaux & à sable, a été sapée par les fondemens. Onze bâtimens servant à la fabrique de la tuile & appartenant à plusieurs particuliers, avec trente à quarante milliers de fagots & de bourrées, destinés à l'usage des fourneaux, ont été absolument consumés par le feu du tonnerre. On ne peut peindre la consternation de ce Bourg & de toute la contrée, dont cet ouragan a détruit ou endommagé la plupart des habitations. On mande, en même temps, de ce lieu & des environs, que les biens de la terre n'ont point souffert de cet orage affreux. Il n'y a point eu d'inondation: le vent n'a renversé que les édifices qui résistoient à son impétuosité, & il a glissé sur les vignes, les bleds & les autres productions de la terre, sans les endommager.

Le même jour & à la même heure, il s'éleva, à Auxerre, un ouragan effroyable qui renversa, en un instant, plusieurs maisons, abattit un grand nombre de cheminées & enleva la plus grande partie des toits de la Ville. On retrouva, le lendemain, sous les ruines d'une des maisons détruites, une jeune fille qui avoit été préservée de la mort par plusieurs solives tombées à ses côtés

* Cet Ouvrage se vend chez Saillant & Nyon, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais, & chez Lambert, Imp. rue de la Harpe.

Digitized by Google

& qui, s'étant heureusement croisées, avoient soutenu sur sa tête le reste des décombres. L'Horloge, regardée comme un chef-d'œuvre & dont le cadran a vingt-quatre pieds de diamètre, a été presqu'entièrement brisée. La Tour, qui est en pierre de taille & garnie de plomb, a été renversée. Ce tourbillon de vent a occasionné dans les environs des pertes immenses par la multitude de maisons abattues ou de couvertures enlevées. Ses ravages se sont étendus depuis Joigny jusqu'à Tonnerre. Toutes les maisons de Chablis, Sarrigny, Fley & des lieux circonvoisins sont découvertes, & beaucoup de clochers sont renversés. Des toits entiers ont été portés à des distances très-éloignées. L'impétuosité du vent & la continuité des éclairs inspiroient une frayeur horrible, qu'augmentoient les ténebres de la nuit. Le Château de Montfort, & sur-tout l'Abbaye de Pontigny, dont les bâtimens sont immenses, ont beaucoup souffert. La plupart des couvertures ont été enlevées, & notamment celle de l'Eglise qui a trois cens douze pieds de longueur; celle du Dortoir qui en a deux cens cinquante; celles des Greniers qui regnent autour de la maison, & enfin celle de l'Abbatiale, qui est en ardoises: les murs de l'enclos ont été renversés, & des arbres de la plus grande force ont été arrachés. On n'étoit point à l'abri de cet ouragan, même dans l'intérieur de la maison. La violence du vent ayant enfoncé les croisées, a détruit les cloisons, brisé les portes & les vitres, bouleversé les meubles & causé un si grand effroi aux Religieux, qu'ils se sont sauvés dans les caves de la maison, dont ils craignoient la destruction totale. La seule consolation qui reste aux habitans de tout ce Pays, c'est que cet ouragan ayant été sans grêle & n'ayant agi que sur les édifices solides, les biens de la terre n'ont souffert aucun dommage.

Le même jour, à huit heures du soir, il s'éleva à Limoges un ouragan presque aussi violent que les précedens. On l'a ressenti dans près de cent Paroisses du Haut Limousin. Le vent qui soufloit avec impétuosité a brisé une multitude d'arbres; des troncs entiers ont été portés à des distances considérables; les couvertures de plusieurs maisons & de quelques Châteaux ont été enlevées. Le clocher de la Paroisse de Veyrat a été jetté par le tourbillon dans une prairie voisine, sans que le reste de l'Eglise ait été endommagé.

Le même jour encore, à trois heures après-midi, on a eu, à Abbeville & dans les environs, un orage qui a également abattu des cheminées, des couvertures de maisons & quelques granges. Il s'est fait sentir à Dampierre, Village situé sur l'Authier, au Hamelet & à Favieres, près la Ville de Rue.

Le lendemain 28, il s'éleva, à Dijon & dans le Territoire, un ouragan qui fut plus violent à Nuits, petite Ville éloignée de quatre lieues de la Capitale de la Bourgogne, & déracina plus de trois cens arbres de toutes grosseurs, mais heureusement les vignes n'en ont point souffert.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'est fait, le 6 de ce mois. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont 3, 30, 37, 27, 75. Le prochain tirage se fera le 5 Août.

Cours des Effets Commerçables, le 8 Juillet.

PARIS. Actions des Indes . . . . . 1147 liv. $\frac{0}{0}$.
Billets d'Emprunt . . 266
Billets de Loterie de la Compag. des Indes de 1767 465
Amsterdam. . . . . 55 $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$.
Londres. . . . . 31 $\frac{1}{2}$.
Hambourg . . . . 181 $\frac{1}{2}$.
Madrid 15. 2
Cadix. 14. 19. 6
Livourne. . . . . 96 $\frac{1}{2}$.
Gênes. . . . . 94 $\frac{1}{2}$.
Lyon. . . . . $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

Histoire de la Littérature Françoise depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec un Tableau des progrès de l'Art dans la Littérature, par MM. de la Bastide l'aîné & d'Usieux, propofée par souscription. Chez Edme, Libr. rue Saint Jean de-Beauvais. On distribue les 2 premiers Volumes; on paie 6 liv. en les retirant: on paiera 6 liv. en retirant les Tomes III & IV qu'on donnera en Novembre & 4 liv. pour les deux autres & les derniers se délivreront *gratis*. Ceux qui n'auront pas souscrit, paieront 21liv. 15 f. le Vol. en feuilles. —— *L'Enfant Géographe*, ou *Méthode facile pour enseigner la Géographie aux Enfans*, en 12 Cartes, avec une Instruction par feu M. Bellin. Chez le Rouge, Géographe du Roi, rue des Grands Augustins. 6 liv. —— *La Gamologie, ou de l'Education des Filles destinées au mariage*, par M. de Cerfvol. 1 Vol. in-12. Prix br. 2 liv. 10 f. Chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques. —— *Recueil des Vaudevilles des Opéras-Comiques*, arrangés pour le Clavecin ou le Forte Piano, par M. Benaut, Maître de Clavecin. Prix 1 liv. 16 f. Chez l'Auteur, rue du Bacq, Fauxbourg S. Germain, auprès des Convalescens. —— XXIIe Vol. du *Grand Vocabulaire François*, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 13 JUILLET 1772.

De Conſtantinople, le 10 Mai 1772.

IL y a eu quelques mouvemens à Salonique, à l'occaſion de la grande quantité de bled qu'on exportoit de cette Ville ſur des Navires étrangers. Le Peuple a cru que ces grains étoient deſtinés pour la Chrétienté : il s'eſt aſſemblé en tumulte & il étoit ſur le point d'en venir à des voies de fait contre les Francs ; mais l'Aga qui commande en cette Ville a diſſipé cette émeute & rétabli le bon ordre. Ces bleds arrivent ici en grande abondance, & l'on n'y craint plus la diſette dont on étoit menacé auparavant.

De Smyrne, le 9 Mai 1772.

Les dernieres expéditions de bled qu'on a faites pour Conſtantinople n'ont pas été auſſi heureuſes que les premieres. L'Eſcadre Ruſſe a retenu quelques Bâtimens chargés de cette denrée, dans le Port d'Auxa, ſitué au Nord de l'Iſle de Paros. D'autres ſont arrivés à leur deſtination. Les Agas (Seigneurs) des environs de cette Ville, au lieu de conſerver leurs forces pour s'en ſervir contre l'ennemi commun, ſe font entr'eux une guerre cruelle qui les affoiblit. Ces diſſentions interrompent la marche des Caravanes, qui n'oſent ſe mettre en route, dans la crainte d'être pillées par les différens partis qui tiennent la campagne. Elles ſont funeſtes au commerce & principalement à celui de cette *Echelle*, mot qui vient, ſuivant Bochard, du Phénicien *Scara*, & ſignifie, ſelon lui, un lieu de commerce. Les Italiens en ont fait *Scala*, & les François l'ont encore dénaturé en le traduiſant par le nom d'*Echelle*.

Des Frontieres de la Turquie, le 25 Mai 1772.

L'Amiral Knowles eſt arrivé à Kilia, ſur la Mer Noire, avec pluſieurs Officiers de Marine, tant Anglois que Hollandois. Les Ruſſes ont dans la Mingrelie un Corps de troupes ſous les ordres du Général-Major Suchotin ; ce Commandant a fait quelques progrès du côté de la Mer Noire & peut être ſoutenu par la petite Flotte Ruſſe qui ſe tient près d'Azoph, ſur la Mer de Zabache. On prétend que les Princes de Cachetie, du Garduel, d'Imerette, de Mingrelie, d'Aſchaſie & de Guriel agiſſent de concert avec les Ruſſes contre les Turcs.

De Warſovie, le 15 Juin 1772.

On aſſure que la Confédération Générale a envoyé le ſieur Potocki, Staroſte de Kalicz, à Linz, où il doit avoir une entrevue avec le Général Poniatowski, frere du Roi.

Avant hier après-midi, le Prince Schachowski, dépêché par le Général Romanzow, arriva dans cette Ville & apporta la nouvelle de la ſignature de l'armiſtice, dont voici les Articles.

ARTICLE PREMIER. Toutes les hoſtilités & les opérations militaires doivent ceſſer dans toutes les parties où ſe trouvent des troupes Ruſſes & Turques. Art. II. Les Corps des Ruſſes qui ſont à Giurgewo & en-deçà du Danube, & ceux des Turcs qui ſont poſtés vis-à-vis de cette Ville & au-delà du Danube, doivent compter l'armiſtice depuis le jour de ſa ſignature, & dans les autres parties de l'Europe & de l'Aſie, depuis le jour de l'arrivée des couriers, qui ne tarderont pas, immédiatement après la ſignature, d'être envoyés aux Chefs de ces Contrées. Art. III. Les deux armées, durant le cours de l'armiſtice, doivent reſter dans la même poſition où elles ſe trouvent actuellement : le Danube eſt fixé pour barriere : aucune des deux armées ne fera de nouvelles fortifications ſur les deux bords de ce fleuve, ni ne fera réparer les Places ruinées, à la fin de la derniere campagne, & nommément Babada, Tulcza, Iſſakzia, Movzin & Hirſow. Art. IV. La Porte Ottomane permet d'envoyer du lieu du Congrès un courier, par Conſtantinople, dans l'Archipel, pour y

Digitized by Google

informer le Commandant des troupes Ruſſes, de terre & de mer, de la négociation entamée & de la concluſion de l'armiſtice, afin qu'il puiſſe auſſi, de ſon côté, ſe concerter avec le Commandant des troupes Turques, relativement à la ſuſpenſion de toutes les hoſtilités ſur la Mer de l'Archipel. Art. V. Cet armiſtice s'étend ſur toute la Crimée & la Mer Noire; aucun Bâtiment Turc armé n'entrera de la Mer Noire dans l'embouchure du Danube, ni même le long des côtes de la Beſſarabie, dans l'embouchure du Nieſter; comme auſſi aucun Bâtiment Turc, quelque nom qu'il porte, ne paroîtra dans les parages & dans les Ports de la Crimée, excepté dans un beſoin indiſpenſable. On laiſſera le paſſage le long du Danube aux Bateaux qui ſe trouvent actuellement ſur ce fleuve. S'il ſurvenoit des démêlés entre les habitans des deux parties, malgré toutes les précautions qui ſeront priſes pour les prévenir, les Commiſſaires doivent les vuider, d'après les preuves & la juſtice. Art. VI. La Porte Ottomane s'oblige à ne pas renforcer ſes Garniſons à Ozakow & à Kinburie pendant tout le cours de l'armiſtice, de n'y point envoyer de troupes, de munitions & d'autres attirails militaires, & de n'y pas prépater des magaſins; mais elle eſt libre de pourvoir à la ſubſiſtance des troupes qui s'y trouvent actuellement & à celle des habitans; & ſi quelques Bateaux, chargés, dans cette vue, de vivres, étoient portés par quelque fâcheux accident vers la Crimée, on leur donnera les ſecours dont ils auront beſoin & on ne les empêchera point de continuer leur route. Art. VII. Pareillement, ſi les Bateaux Ruſſes, chatgés de vivres & d'autres proviſions de bouche pour la Crimée & pour le Danube & faiſant route vers les rivages de la Beſſarabie, étoient obligés, par un pareil accident, de ſe mettre à l'abri du côté des Domaines de la Porte Ottomane, ſoit en Aſie, ſoit en Europe, ils doivent également être ſecourus, ſans éprouver, de la part des Turcs, le moindre obſtacle pour la continuation de leur route, juſqu'à leur deſtination. Art. VIII. Les hoſtilités doivent ceſſer en Aſie, à Cuban, en Géorgie, en un mot par tout où les troupes ſe trouvent, dès que les nouvelles de l'armiſtice y ſeront parvenues. Toutes les Contrées, les Forteresſes & les autres Places doivent reſter paiſiblement entre les mains de ceux que la nouvelle de l'armiſtice en trouvera poſſeſſeurs, & quant aux endroits où il ſera néceſſaire de tirer des lignes pour les ſéparer, on en conviendra amicalement, en conformité de l'armiſtice. Art. IX. Le terme de cet armiſtice doit continuer en Moldavie, en Valachie & en Beſſarabie, dans la Crimée, à Cuban & dans les autres Provinces & Domaines des deux parties, ſans fixer préciſément le temps, de même que ſur les rivages & ſur la Mer Noire, juſqu'à ce que les Plénipotentiaires nommés pour la négociation de la paix ſoient aſſemblés. L'ouverture du Congrès doit ſe faire inceſſamment; les Plénipotentiaires fixeront le terme & le prolongeront par une convention mutuelle, ſi la néceſſité & les intérêts des deux parties l'exigent; mais, en cas qu'on ne parvienne pas à conclure la paix, le terme de l'armiſtice en Géorgie, en Mingrelie & dans les autres endroits de ces Contrées, ne doit durer que juſqu'au 1er Octobre de l'année courante; parce qu'une trop grande diſtance deſdites Provinces, du lieu de la négociation empêche une prompte communication avec elles: par conſéquent l'armiſtice même ne peut y commencer que bien plus tard que dans toutes les poſſeſſions en Europe appartenant aux deux Empires belligérans. Au reſte, cet armiſtice ne peut ſervir, en aucune façon & ſous aucun prétexte, à l'élargiſſement ou agrandiſſement des portions qu'ils occupent maintenant. Art. X. Le lieu où doit ſe tenir le Congrès, ſoit dans la Moldavie, ſoit dans la Valachie, ſera nommé & déſigné ſous huit jours, auſſi-tôt que les Chefs des deux armées auront ſigné ces Articles préliminaires.

De Dantzick, le 20 Juin 1772.

Malgré la dévaſtation de la Pologne, la diſette des grains n'a été qu'artificielle; ils étoient arrêtés dans l'intérieur & payés par des eſpeces de 75 pour 100 au-deſſous de la valeur de la monnoie courante: ils ont enfuite repris leur cours par leur canal naturel; la cherté a ceſſé, & il en a été apporté une quantité conſidérable; mais on a bientôt éprouvé un autre genre de diſette. Lorſque les Polonois ſe ſont apperçus de la perte qu'ils faiſoient ſur la monnoie qui leur avoit été donnée en paiement, ils n'ont plus voulu échanger leurs grains que contre de vrais ducats de Hollande. Le prix de l'or a augmenté, & cette opération a influé ſur le commerce de l'Europe.

On a arrêté, dans ſa naiſſance, la peſte qui s'étoit de nouveau manifeſtée à Snyatin. Deux perſonnes qui en étoient attaquées, ont été forcées de ſe retirer à la campagne, & l'on a mis des gardes auprès des maiſons de ceux qui ſont morts de cette maladie.

Les Ruſſes, poſtés à Staniſlawow, ſe prépatent à céder la Place aux Autrichiens & tranſportent, pour cet effet, à la hâte, les magaſins qu'ils ont dans cette Ville. Les derniers ſont attendus à Léopol. Ils occupent déjà le Château de Landskron, fortifié & défendu juſqu'à ce jour par les Confédérés; ils ont envoyé trois cens hommes à Wieliczka, près de Cracovie, où ils ſont établis conjointement avec les Ruſſes; mais d'où ils ont obligé la Garniſon Polonoiſe de ſe retirer.

Le Tribunal de Wilna n'a pu reprendre encore ſon activité.

La Ville d'Elbing continue d'être bloquée par les Pruſſiens. Sept cens hommes des mêmes troupes occupent la Ville de Graudentz; ils ont, avec eux, cinquante Ingénieurs.

Le Prince Royal de Pruſſe qui avoit été à Königſberg, a repris la route de Berlin, & il eſt arrivé, hier, à Elbing.

De Cracovie, le 7 Juin 1772.

Les Confédérés ſe trouvant dans l'impoſſibilité de ſe ſoutenir prennent le ſeul parti qui

Digitized by Google

leur reſte, celui d'obtenir les meilleures conditions poſſibles. Le Régimentaire Skulski & le Colonel Lenartowitz ſe ſont rendus priſonniers au Général Zuwarow avec deux cens cinquante hommes. Le ſieur Peſchekeſck, qui commandoit les troupes du Général Dzierbicki & qui ayant été fait priſonnier, l'année derniere, avoit été remis en liberté par le Général Branicki, s'eſt également rendu avec le reſte de ſa troupe. Il arrive, tous les jours, des Confédérés, ſoit volontaires, ſoit regnicoles ou étrangers. Le ſieur Schutz vint, Dimanche au ſoir, avec trois cens quatre-vingt hommes, dont le Prince Radziwill lui a fait préſent : dans l'accord qu'il a fait avec le Général Zuwarow, il a obtenu de conſerver ſes équipages ou d'en tirer la valeur : la convention porte auſſi qu'on n'attentera point à ſa liberté, & que tous les Officiers & Soldats ſeront relâchés, à l'exception des déſerteurs.

De Stockholm, le 19 Juin 1772.

Le Roi a diſpoſé de la place de Grand-Maître de l'Artillerie, vacante par l'entrée du Baron de Wrangel dans le Sénat, en faveur du ſieur Anrep, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Artillerie & Commandant de la Forteresſe de Waxholm. Sa Majeſté a chargé le Comte de Spens, Lieutenant Général & Commandeur de l'Ordre de l'Epée, de reporter au Roi de Pruſſe le cordon de l'Aigle Noir qu'avoit le feu Roi Adolphe-Frédéric. Le Baron de Horn, Général-Major & Commandeur de l'Ordre de l'Epée, doit reporter au Roi de Danemarck les marques de l'Ordre de l'Elephant.

Les différentes Villes du Royaume ſe ſont empreſſées de donner, à l'occaſion du Couronnement du Roi, des marques éclatantes de leur joie & de leur amour pour leur Souverain.

Les Etats ne ſe ſont point aſſemblés depuis le 3 de ce mois, & on ne ſçait pas quand ils reprendront leurs délibérations. En attendant, les diverſes Députations préparent les matieres qui doivent en faire l'objet.

De Hanovre, le 12 Juin 1772.

On croit que la Reine de Danemarck ne fera pas un long ſéjour à Göhrde. Il n'eſt plus queſtion de préparer pour cette Princeſſe les Châteaux de Zelle ou de Lunebourg, & il paroît décidé qu'Elle réſidera dans cette Ville. On meuble le Château nommé le Furſtenhauſs, & l'on préſume que Sa Majeſté Daноiſe l'occupera inceſſamment.

De Liſbonne, le 16 Juin 1772.

Le Vaiſſeau *Dos Quintos* eſt arrivé, le 9 de ce mois, de Rio-Janeïro, ayant à bord ſept millions & demi de cruzades, dont deux & demi pour le compte du Roi & le reſte pour la Place de Liſbonne, & un coffre de diamans, qu'on évalue à un million & demi de cruzades.

Le Vaiſſeau de guerre *la Notre-Dame de la Grace* eſt arrivé ici, le même jour, de Rio-Janeïro. Ce Bâtiment a apporté une partie des tributs des mines d'or du Bréſil & du produit des marchandiſes de l'Europe que l'on fait paſſer, tous les ans, dans ce Pays. On en fait monter le total à ſix millions de cruzades, qui ſont quinze millions de livres tournois, dont un tiers pour le Roi & le reſte pour le commerce.

De Cadix, le 16 Juin 1772.

Les deux Vaiſſeaux de guerre Eſpagnols *le Septentrion & le Ruſe*, & la Frégate de guerre *le Lievre*, ſont arrivés, hier après-midi, de Lima, d'où ils ſont partis, le 15 Janvier. La cargaiſon de ces trois Bâtimens conſiſte en 4,732,405 piaſtres fortes en or & en argent monnoyé & en barres, tant pour le compte du Roi que pour celui des particuliers; en 29,444 arrobes de cuivre en pains, 5596 arrobes de cacao, 2033 arrobes de quinquina, 4375 livres de laine de vigogne & 1300 quintaux d'étain.

Le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *le Saint-François de Paule* a fait voile, ce matin, pour Civita-Vecchia, où il doit débarquer les ſommes deſtinées au paiement des penſions des Jéſuites Eſpagnols répandus dans les différentes Villes de l'Etat Eccléſiaſtique.

D'Alicante, le 15 Juin 1772.

L'Ordonnance concernant les Monnoies, dont on a parlé, vient de paroître; elle eſt datée du 29 Mai, & contient divers Réglemens pour retirer toutes les eſpeces d'or & d'argent qui ont cours en Eſpagne, & pour en frapper de nouvelles. Elles doivent être rapportées, dans l'eſpace de deux ans, aux Hôtels des Monnoies déſignées, où l'on en délivrera le montant ſur le pied de la valeur actuelle. Les frais de fabrication ſeront à la charge du Roi, & chaque piece d'or ſera réduite à un nombre fixe de réaux de vellon dont quinze compoſent la piaſtre courante.

De Veniſe, le 13 Juin 1772.

L'Electrice Douairiere de Saxe partit, hier, d'ici pour retourner en Baviere. Elle ſe propoſe de paſſer par Milan, ſur l'invitation de l'Archiduc.

De Londres, le 28 Juin 1772.

Le feu prit, hier, à deux heures du matin,

Digitized by Google

dans la maiſon d'un Peintre qui fut entierement conſumée avec huit autres bâtimens voiſins, avant qu'on eût pu ſe procurer de l'eau pour arrêter les progrès de l'incendie. Pluſieurs autres maiſons ont été à moitié brûlées. Le Sheriff Wilkes s'étant tranſporté ſur les lieux pour ordonner les ſecours néceſſaires, fut inſulté par deux particuliers; mais le Peuple les arrêta ſur le champ & les conduiſit devant le Juge qui les fit mettre en priſon.

De La Haye, le 30 Juin 1772.

On dit qu'on a reçu avis de Gibraltar que les differends entre la République & l'Empereur de Maroc venoient d'être terminés à l'amiable.

Les dernieres lettres de Londres n'ont point calmé les alarmes de nos Négocians. La banqueroute conſidérable arrivée en Angleterre porte atteinte au commerce en général & au crédit de banque en particulier. En empruntant des Nations Méridionales les noms de Banque, *Banca*, & de Banqueroute, *Banca-Rotta*, on leur a donné une ſignification qu'ils n'avoient pas anciennement. Les premieres Banques ne connoiſſoient que le change, ou le troc de l'argent forain contre l'argent national, & la Banqueroute n'étoit que *le Banc* des changeurs *rompu*. Nos Banques d'aujourd'hui, telles que celles d'Angleterre & de Hollande, repréſentent le métal abſent, par le prix fictice d'un papier ſans valeur. Il en eſt réſulté un ſyſtême d'*Actions*, dont les reſſorts échappent aux yeux de la plupart des acteurs. Le *Changeur*, placé entre l'argent qu'il ſerre & le papier qu'il gouverne, peut prévoir, s'il eſt infidele, le coup qu'il médite & *rompt ſon banc* ſous le papier dont il eſt chargé à l'inſçu de ſes correſpondans.

De Compiegne, le 11 Juillet 1772.

Monſeigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monſeigneur le Comte de Provence, Madame la Comteſſe de Provence, Madame Adelaïde & Meſdames Victoire & Sophie allerent, le 9 de ce mois, au-devant du Roi, à Saint-Denis, d'où Sa Majeſté partit avec la Famille Royale, pour venir coucher ici, ce même jour. Monſeigneur le Comte d'Artois y étoit arrivé, le 7. Madame & Madame Eliſabeth reſteront à Verſailles pendant tout le temps du voyage.

De Paris, le 13 Juillet 1772.

Le 4 de ce mois, l'Académie Royale des Sciences élut pour Aſſocié Libre ſurnuméraire le ſieur Meſnard de Chouzy, Conſeiller d'Etat, Contrôleur Général de la Maiſon du Roi, Secrétaire des Commandemens de Monſeigneur le Dauphin & de Monſeigneur le Comte d'Artois, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem.

Le Vaiſſeau *le Duc de Praſlin*, du port de ſept cens tonneaux, armé par le ſieur Foucaud & commandé par le Chevalier de Clonard, eſt parti de l'Orient, le 30 Juin, pour la côte de Malabar, d'où il ſe rendra en Chine.

Guillaume de Lamoignon, Chancelier de France, eſt mort en cette Ville, le 12 de ce mois, dans la quatre-vingt-dixieme année de ſon âge. Après avoir été quelque temps Conſeiller au Parlement, il exerça les fonctions d'Avocat Général, & enſuite celles de premier Avocat Général, juſqu'en 1723. Il fut Préſident à Mortier pendant trois ans, & pendant dix, premier Préſident de la Cour des Aides: il fut nommé Chancelier de France en 1750, & donna ſa démiſſion en 1768.

Magdeleine Simon eſt morte, le 27 du mois dernier, ſur la Paroiſſe de Saint Euſtache, à l'âge de cent ans & dix mois.

Cours des Effets Commerçables, le 11 Juillet.

PARIS. Actions des	
Indes	1140 liv. 1137 ½
Billets de la Loterie de la Comp. des Indes de 1767	470
Amſterdam.	55 ⅞.
Londres.	31 ⅝.
Hambourg	181 ¼.
Madrid	15. 2
Cadix.	14. 19. 6
Livourne.	96 ½.
Gênes.	94 ½.
Lyon.	¼ P. ⅝ P.

Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, a mis en vente les 4 premieres Décades de la ſeconde Centurie de la *Suite de Planches gravées d'après nature & tirées des meilleurs Ouvrage de Botanique.* —— On trouve chez Jacques-Bernard Bruner, au Palais, à la Providence, & rue baſſe de l'Hôtel des Urſins, les *Diſcours* prononcés dans l'Académie Françoiſe à la réception de MM. de Brequigny & Beauzée. Prix 1 liv. 4 ſ. —— *L'Art du Relieur, Doreur de Livres*, par M. Dudin. Chez la veuve Deſaint, rue du Foin, & Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Ce Cahier eſt une ſuite des Arts de l'Académie des Sciences, *in-folio*.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 17 JUILLET 1772.

De Tripoli de Barbarie, le 11 Mai 1772.

HUIT Marchands Grecs, de l'Isle de Candie, sont arrivés ici & doivent s'embarquer pour Malte, où ils vont réclamer, auprès du Grand-Maître, un chargement de la valeur de 500,000 piastres du Levant, qu'ils avoient fait à Smyrne sur le Bâtiment du Capitaine Mouton, de la Ciotat: le Général Comte Orlow a séquestré cette cargaison & l'a fait déposer à Malte, en attendant qu'il soit décidé si elle est de bonne prise ou non.

La tranquillité dont on jouissoit, dans ce Royaume, vient d'être troublée par la guerre que se sont déclarée deux Tribus ou Hordes d'Arabes Bedouins du Desert, depuis Tabia & Relit, jusqu'à Mesurat. On sçait que, dans l'intérieur des terres d'Afrique, du côté de la Méditerranée, il y a différentes troupes d'Arabes qui, conservant les anciennes mœurs de ces Peuples, campent au milieu des campagnes & menent une vie pastorale sous différens Chefs qu'ils appellent Cheiks, mot qui signifie *Senior*. C'est en le traduisant ainsi qu'on a nommé, anciennement, le Prince du Mont-Liban, Cheik des Assassins ou Assissins, *le Vieux de la Montagne*. La Tribu appellée *Fregiani*, du nom de celui dont elle tire son origine, avoit été forcée, il y a huit ans, par le Pacha Bey de cette Regence, de sortir de ses Etats, à cause des brigandages qu'elle exerçoit sur la Tribu des *Weledi Suleiman*; elle est rentrée, au mois de Mars dernier, dans le Pays, où elle a enlevé des bestiaux qui appartenoient aux Weledi Suleïman. Ceux-ci ont fait de vives instances auprès du Gouvernement, pour obtenir justice, & ont marché, en même temps, contre leurs ennemis, au nombre de deux mille hommes de pied & de mille chevaux. Ce qui augmente les troubles publics, c'est que la plus grande partie de la Tribu des *Ahmeai* s'est jointe aux Fregiani, trop foibles par eux-mêmes, pour résister aux Weledi. Ces troupes se sont déjà livré plusieurs combats, & le Pacha fait marcher de la Cavalerie dans le Pays, pour y rétablir le calme. Ces différentes Hordes d'Arabes ont dévasté une partie de la campagne, & l'on craint qu'elles n'arrêtent & ne pillent la Caravane du Royaume de Fezen, qui apporte ordinairement des dattes seches à Tripoli & amene des Negres pour les y vendre.

De Leopol, le 15 Juin 1772.

Le sieur de Nagel, Officier Russe, qui a commandé à Skole, est arrivé en cette Ville, hier au matin. Il a annoncé au Commandant de la Place que le Général Comte d'Esterhazi devoit envoyer ici un Officier à la tête d'un Détachement de cent hommes, pour signifier aux Russes d'évacuer la Ville & de la remettre aux troupes Autrichiennes: il a ajouté que ce Général suivroit de près ce Détachement & viendroit camper avec ses troupes sous les murs de Leopol. Suivant le rapport du même Officier, l'armée Autrichienne marche sur cinq colonnes, de cinq mille hommes chacune. La premiere est commandée par le Comte d'Esterhazi; la seconde, qui est aux ordres du Général Comte d'Althon, ira se poster à Sendomir; la troisieme, sous les ordres du Général Schroeder, à Sendriskow; le Général Graun, à la tête de la quatrieme, ira prendre poste à Dukla, & le Général d'Almazzi, qui commande la cinquieme, à Przemysl. Le Général Haddick doit prendre son quartier général à Skole. Le sieur de Schirkow, Commandant

Digitized by Google

de cette Ville, a dépêché sur le champ un courier, pour porter cette nouvelle au Feld-Maréchal Comte de Romanzow, en Moldavie.

De Stockolm, le 23 Juin 1772.

Leurs Majestés se rendirent, Samedi dernier, au Château d'Eckolmsund. Le Roi doit en être parti, hier, pour Loka, en Ostrogothie, où Sa Majesté se propose de prendre les bains; Elle sera de retour ici dans les premiers jours du mois prochain. C'est le 17 du même mois que Sa Majesté fera la réception des Chevaliers du nouvel Ordre de Vasa.

Le Sénateur Comte de Sinclair est parti pour la Poméranie, dont il a été nommé Gouverneur Général. Le Comte de Liewen, son prédécesseur, est en route pour revenir en cette Capitale, où il reprendra les fonctions de Sénateur & de Grand Maréchal de la Cour du Roi.

De Copenhague, le 3 Juin 1772.

Le nouvel octroi que le Gouvernement avoit proposé, au mois d'Avril dernier, à la Compagnie des Indes Orientales, vient d'être accepté par les anciens Actionnaires.

Le sieur de Woodford, Ministre Plénipotentiaire d'Angleterre à Hambourg, est nommé pour venir résider ici, en la même qualité, à la place du Chevalier Keith, qui est retourné à Londres.

De Ratisbonne, le 2 Juillet 1772.

La Diete a adressé, le 26 du mois dernier, à la Principale Commission Impériale un Avis de l'Empire pour la promotion du Prince George de Hesse-Darmstadt & du Baron de Ried, du grade de Général-Major, à celui de Feld-Maréchal-Lieutenant des troupes de l'Empire.

Le Comte de Saurau, Ministre Directorial de Saltzbourg, commença, le même jour, les fonctions de Directeur du College des Princes, au nom de l'Archevêque nouvellement élu.

On a publié, hier, l'abolition des Douanes Bavaroises qui étoient établies autour de cette Ville.

De Madrid, le 23 Juin 1772.

Don Navarro y Tormo a obtenu la place de Ministre Criminel du Tribunal Royal de Valence; Don Berdum de Espinosa de los Monteros, celle de Corrégidor de la Ville de Alcoy, dans le Royaume de Valence; Don de las Heras Navarro, celle de Corrégidor de la Ville de Benevarre, en Aragon; Don André Carpintero, celle d'Alcade-Major de la Ville de Saint Philippe.

Jeudi prochain, 25 de ce mois, on commencera à donner, dans les Ecoles Royales, des Leçons sur le Droit Naturel & sur le Droit des Gens. Le Professeur que la Cour a choisi pour ce nouvel Etablissement est le Docteur Don Joachim Marin, Avocat des Conseils Royaux.

De Naples, le 20 Juin 1772.

La Reine ne garde plus le lit depuis le 17 de ce mois, & Elle est, ainsi que l'Infante sa fille, dans l'état le plus satisfaisant.

Le Roi a nommé Conseiller d'Etat Honoraire Don Antonio del Rio, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre & de la Marine & Intendant Général de ses Armées. Sa Majesté a accordé le titre de Marquis à Don Carlo de Marco, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice & des Affaires Ecclésiastiques, ainsi qu'à Don Juan Alsence de Goyzueta, Secrétaire d'Etat au Département d'Azienda & du Commerce & Surintendant des Finances.

De Rome, le 24 Juin 1772.

Le Baron de Breteuil, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi des Deux-Siciles, a reçu de Sa Sainteté l'accueil le plus distingué, ainsi que de la part des Cardinaux, de la Noblesse Romaine & des Ministres Etrangers qui résident en cette Cour. Ce Ministre se propose de partir, le lendemain de la Fête de Saint Pierre, pour se rendre à sa destination.

Le Cardinal Orsini, Ministre Plénipotentiaire du Roi des Deux-Siciles en cette Cour, fit chanter, Dimanche dernier, un *Te Deum*, dans son Eglise titulaire de Sainte Marie *ad Martyres* (le Pantheon) à l'occasion de l'heureux accouchement de la Reine sa Souveraine: plusieurs Cardinaux & différentes personnes de distinction, entr'autres le Cardinal de Bernis, le Cardinal Caracciolo & le Baron de Breteuil, assisterent à cette cérémonie.

Le Pape tint, avant-hier, un Consistoire, dans lequel il proposa l'Archevêché de Saltzbourg pour Jerôme-Joseph des Comtes de Colloredo; l'Evêché de Pola, dans l'Istrie, pour François Polesini; l'Evêché de Majorque pour Jean Dias de la Guerra, ci-devant Auditeur de Rote, & l'Evêché de Jucatan, dans les Indes Espagnoles, pour Didace de Pereda, Evêque de Carthagene. Le Cardinal de Bernis proposa l'Evêché de Glandeves & celui de Beauvais, situés en France, le premier pour Henri Hachette des Portes, Evêque de Sidon,

Digitized by Google

in partibus, & le second pour François-Joseph de la Rochefoucauld. Le Cardinal Orsini préconisa l'Evêché de Converzano, dans le Royaume de Naples, pour Fabius Palombo, Religieux Théatin; ensuite on fit instance pour le *Pallium*, en faveur du nouvel Archevêque de Saltzbourg.

On vient d'imprimer une Traduction, en Vers Italiens, de la Henriade du sieur de Voltaire. Le Docteur Vally, Florentin, est Auteur de cette Traduction, dont les Papiers publics font le plus grand éloge.

De Venise, le 13 Juin 1772.

Le Gouvernement, voulant prévenir l'effet des manœuvres des monopoleurs qui, sur le bruit des apparences d'une mauvaise récolte, avoient déjà fermé leurs greniers, vient de rendre un Décret, par lequel il permet la libre importation des bleds dans l'Etat Vénitien, & déclare les grains étrangers, qui viendront par mer, exempts de tous droits, pendant trois mois.

De Florence, le 15 Juin 1772.

On a reçu ici la nouvelle de la mort de Jacques Gaetan Inghirami, Evêque d'Arezzo, Prélat qui a cultivé, toute sa vie, les Lettres avec succès & à qui l'on est redevable de la réimpression de tous les ouvrages du célebre Louis-Antoine Muratori.

De Parme, le 17 Juin 1772.

L'Infant avoit destiné deux Prix, consistant en deux Médailles, l'une de la valeur de cent sequins, & l'autre de cinquante, pour les Auteurs qui composeroient les deux meilleures Tragédies ou Comédies en Vers & en cinq Actes. Trente-trois personnes ont concouru, & leurs Pieces ayant été examinées par une Société Littéraire choisie par l'Infant, le premier Prix a été adjugé au Comte Orazio Calini, Auteur de la Tragédie de *Zelinda*, & le second, au Comte de Magno Cavallo qui a composé la Tragédie, intitulée: *il Corrado*.

Son Alteſſe Royale aſſiſta, Dimanche dernier, à l'aſſemblée publique de l'Académie des Beaux Arts, où l'on fit la diſtribution ſolemnelle des Prix d'Architecture, de Peinture, de Sculpture & de Deſſins. Celui de Peinture fut accordé au ſieur Hallas, Peintre François.

Le Roi de Naples, à l'occaſion de l'heureuſe délivrance de la Reine, vient d'accorder au ſieur Llano, Miniſtre de l'Infant, le titre de Marquis.

Le Marquis de Revilla, Miniſtre d'Eſpagne auprès de l'Infant, a préſenté, le 25, à Leurs Alteſſes Royales, le ſieur Monino qui a paſſé ici en allant à Rome, où il doit remplacer l'Archevêque de Valence, Miniſtre de Sa Majeſté Catholique auprès du Pape.

De Modene, le 1er Juillet 1772.

Jeudi de la ſemaine derniere, l'Electrice Douairiere de Saxe arriva de Milan à Reggio, où elle fut reçue par la Princeſſe Héréditaire de Modene. Elle vint ici, le lendemain, & trouva, dans le Palais, la Nobleſſe & toutes les perſonnes de diſtinction qu'on y avoit aſſemblées. Elle aſſiſta à l'Opéra, ſoupa avec Leurs Alteſſes Séréniſſimes qui lui donnerent un Concert pendant le repas, & elle partit le lendemain.

De Londres, le 4 Juillet 1772.

On ne peut dépeindre la conſternation qui regne dans cette Ville depuis le 22 du mois dernier. Le bruit ſe répandit tout-à coup que le ſieur Fordyce, un des principaux Banquiers d'Angleterre, avoit fermé ſes Bureaux. A cette nouvelle qui étoit vraie, la frayeur publique, qui exagere toujours les maux, en ajouta un autre qui ne l'étoit pas. On prétendit que tous les Banquiers alloient ſuivre cet exemple. Quelques-uns à la vérité, dans cette alarme générale, ſuſpendirent leurs paiemens pour ſe rendre compte à eux-mêmes de la ſituation de leur caiſſe & de leurs engagemens. Auſſi-tôt chacun ſe hâta de retirer l'argent qu'il avoit mis entre les mains des Banquiers, & cette précipitation imprudente étoit ſeule capable de cauſer une banqueroute univerſelle. Toute la Ville étoit en rumeur & en larmes. Le Miniſtere prit, à cette occaſion, les précautions les plus ſages, & les Négocians Patriotes firent des ſouſcriptions pour ſoutenir le crédit qui étoit anéanti. Des lettres de change d'Ecoſſe pour la valeur de près de 100,000 liv. ſt. ont cauſé la banqueroute du ſieur Fordyce, laquelle doit néceſſairement en entraîner d'autres. Comme cette Maiſon eſt dépoſitaire des deniers de la taille d'Ecoſſe, le Gouvernement s'eſt emparé du Château, des maiſons, des autres biens & des effets de ce Banquier. Cet événement a porté ſur-tout un coup funeſte à la Banque d'Ecoſſe, dont le commerce eſt intimement lié avec celui de Londres. Les ſieurs Douglas, Heron & Compagnie ont annoncé qu'ils ne pourroient, de quelque temps, réaliſer leurs billets, mais qu'ils paieroient un intérêt conſidérable pour ceux qui ſeroient échus: en même temps, le Duc d'Argyle, Commandant Général des troupes en Ecoſſe, les Magiſtrats, le Corps des Avocats & un grand nombre de perſonnes de diſ-

Digitized by Google

tinction & de marchands ont promis de recevoir, comme à l'ordinaire, les billets de cette Société dans tous les paiemens. Les faillites de ce genre repercutent ordinairement sur les principales Maisons de commerce de l'Europe; mais celle du sieur Fordyce & de ses Associés n'a frappé que le commerce national : elle a alarmé la Hollande & n'a causé que de la surprise, sans effroi, à la France qui n'avoit aucune liaison de commerce avec cette Société.

L'Amiral Spry est parti de Plymouth pour aller croiser dans la Manche & dans le Golfe de Biscaye avec sept Vaisseaux de ligne & deux Frégates, & le Lord Sandwich, après avoir fait son inspection des Vaisseaux & des Arsenaux, est revenu à Londres.

Le 3 de ce mois, le Lord Georges Lenox, nommé par le Roi Général-Major de l'Armée, a eu l'honneur de faire ses remercîmens à Sa Majesté.

Le même jour, les sieurs Oliver & Lewes furent déclarés légitimement élus en qualité de Sherifs pour la Ville de Londres & le Comté de Middlesex.

Il y a dans cette Ville un vieillard qu'on dit être âgé de plus de cent quarante ans. Il a été Palfrenier chez le Duc de Sommerset, sous Charles I^r, Cocher de Charles II, & a passé successivement au service des différentes Maisons qui ont régné en Angleterre. Cet homme, extraordinaire par son âge, est sur-tout remarquable par la grande gaieté qu'il a conservée & qui a contribué, sans doute, à prolonger ses jours si fort au-delà du terme ordinaire de la vie humaine.

Le Capitaine Rogers est mort en cette Ville, le 26, âgé de cent quatre ans. Il avoit servi dans toutes les campagnes du Duc de Maiborough, & il avoit eu une jambe emportée par un boulet de canon.

De la Haye, le 7 Juillet 1772.

Le Stathouder a fait publier, le 15 du mois dernier, en qualité de Seigneur Souverain d'Ameland, Isle de la Frise, à six lieues de Lewarden, une nouvelle défense aux Baieliers de dépouiller cette Isle de gazon & de sable pour lester leurs Bâtimens. Cette défense devenoit nécessaire pour prévenir les dégradations & les éboulemens d'Ameland, sur-tout dans les parties Méridionale & Orientale. Ce n'est pas l'unique soi des Provinces-Unies, dont les habitans doivent respecter la surface auprès d'un élément qui menace de les submerger & contre lequel ils sont obligés de lutter continuellement, dans la singuliere situation où ils se trouvent.

On a reçu d'heureuses nouvelles de la pêche du Nord, tant à Amsterdam qu'à Hambourg.

Les Banqueroutes d'Angleterre continuent d'alarmer les Maisons de commerce intéressées aux affaires de ce Royaume. La secousse donnée aux papiers a été trop violente pour espérer de voir succéder si-tôt le calme à la grande agitation qu'elle a occasionnée. Mais les bruits répandus sur l'incertitude de quelques Maisons considérables d'Amsterdam n'ont aucun fondement. S'il y a dans ce Pays des victimes de la crise générale, ce malheur ne tombera que sur des comptoirs moins solidement établis.

Actions. Indes Orientales, 336. Indes Occidentales, 39. Banque 4 $\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{3}{4}$ pour 100.

De Paris, le 17 Juillet 1772.

Les 8, 9, 11 & 15 du mois dernier, on a ressenti dans la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux & dans les environs différentes secousses de tremblement de terre. Les plus sensibles ont eu lieu le 8, à cinq heures du matin, & le 11, à la même heure.

Claudine Gerard est morte, le 28 du mois dernier, à Saint-Mihiel, en Lorraine, âgée de cent cinq ans.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 15 Juillet.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{3}{4}$
Londres.	31 $\frac{7}{8}$ à $\frac{15}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Madrid	15. 2. 6
Cadix.	14. 19. 6
Livourne.	96 $\frac{1}{2}$
Gênes.	94 $\frac{1}{2}$
Lyon.	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{2}{3}$ p.
Paris. Actions des Ind.	1127 liv. $\frac{1}{2}$
Billets de la Loterie de la Comp. des Indes de 1767	475

Le Zodiaque Mystérieux, ou *les Oracles d'Etteilla*. Chez Lesclapart, Lib. Quai de Gêvres. in-8°. —— *Principes Théologiques, Canoniques & Civils, sur l'Usure, &c.* Tome IVe. Chez Delévacque, Lib. rue des Amandiers, à côté du College des Graffins. in-12. —— *Histoire de Photius, Patriarche Schismatique de Constantinople.* Chez Edme, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1 Vol. in-12. MM. le Comte de C** & le T** se disposent à mettre sous presse une Traduction fidele du Théatre complet de Shakespear. Ils n'ont rien négligé pour la rendre intéressante.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 20 JUILLET 1772.

De Tunis, le 15 Mai 1772.

NOTRE Bey ayant terminé le séjour qu'il fait, tous les ans, dans sa Maison de plaisance de Mammelif, passa, hier au matin, sous les murs de cette Ville, accompagné d'une Cour nombreuse & d'un Corps de quatre mille hommes de Cavalerie, qui forme sa garde ordinaire, lorsqu'il sort de son Palais du Barde. Ce Prince y est rentré au bruit du canon des remparts & des Châteaux, & a reçu les complimens & les visites des Grands de sa Cour, ainsi que des Consuls étrangers.

On prétend que l'armement ordonné pour le Levant sera plus nombreux que l'année dernière; on fait les préparatifs nécessaires pour cet effet, & on a levé beaucoup de Matelots à Porto-Farine.

Tous les avis du Beyge & des autres Provinces du Royaume, confirment les espérances que l'on a d'une abondante récolte de grains.

De Constantinople, le 3 Juin 1772.

On vient d'annoncer ici une nouvelle importante. Si elle est vraie, comme on ne paroit pas en douter, la Porte sera délivrée d'un ennemi redoutable. Nous avons parlé des différentes entreprises d'Ali Bey & de ses succès, & nous avons prévu les suites funestes que pouvoient avoir pour lui ses querelles avec Mehemet Aboudaab. Ce dernier Bey s'étoit retiré dans le Saydi (la Haute Egypte) où ses partisans sont venus le joindre, & ont fortifié son parti. Ali-Bey n'ayant pu se défaire de ce rival dangereux par toutes les voies qu'il a successivement tentées, a cru devoir employer enfin la force ouverte; il a marché à la tête d'une armée considérable contre Mehemet, qui, de son côté, est venu à sa rencontre. Ils se sont livré une bataille sanglante, dans laquelle Ali-Bey a été entierement défait; il a perdu ses meilleures troupes & la plupart de ses Officiers, & s'est vu forcé de prendre la fuite; il s'est sauvé auprès du Cheik Daher dans la Syrie. La Porte, instruite de cet heureux événement, a envoyé un Firman à Aboudaab pour le nommer Commandant en Egypte, & elle a donné ordre en même temps aux Pachas de la Syrie de poursuivre Ali-Bey dans sa retraite & d'attaquer le Cheik Daher qu'on croit trouver peu disposé à se défendre. Ce Cheik a plus de quatre vingt ans, & il a conservé à cet âge une vigueur & un courage incroyables.

Le Divan a été informé en même tems que la Caravane de la Mecque étoit heureusement arrivée à Damas.

La Flotte destinée pour la Mer Noire est sortie du canal; elle est composée de deux Vaisseaux de ligne, de quatre Frégates & de soixante Galiotes. Le Seraskier qui la commande, a longé les côtes de l'Europe pour s'approcher des bouches du Danube.

Un Officier Russe, portant un long plumet blanc à son chapeau en signe de paix, a traversé cette Ville, escorté de trente Janissaires; il a descendu chez l'Envoyé de Prusse, & il s'est embarqué, le même jour, sur une Galere qui doit le transporter à Paros. Il porte à l'Amiral Spiritow l'ordre de conférer avec les Commissaires Turcs sur un armistice par mer.

De Varsovie, le 25 Juin 1772.

L'armistice entre les Turcs & les Russes, dont on a parlé précédemment, a été signé de la part de la Russie par le sieur Simolin, ci devant Ministre de cette Puissance auprès de la Diete générale de l'Empire, & de la part du Grand Visir par Seid Abduckerim Ef-

Digitized by Google

fendi Mukabedlezy, Grand Notaire du Divan. On prétend que le Congrès ne tardera pas à s'ouvrir ; que le Comte Orlow est déjà arrivé à Yassi, qu'Osman Effendi a dû partir de Constantinople pour se rendre à l'armée du Grand Visir ; qu'il sera accompagné par le sieur Jacovaki, ci-devant Maître des Cérémonies de l'Hospodar de Valachie, & qu'on est convenu que le Congrès se tiendroit à Focchiani.

Les nouvelles qu'on reçoit du Nord & du Couchant de la Pologne causent ici de grandes inquiétudes. Les dernieres lettres de Cracovie ont annoncé que les troupes de la Couronne, qui couvroient les fameuses salines de Wilicza, ont évacué ce lieu & Bochnia, dont le Général Althon a pris possession avec deux Bataillons Autrichiens. Ce Général a donné ordre aux Receveurs des deniers provenant de la vente des sels, de verser leurs fonds dans la caisse du Commissaire d'Autriche : il a signifié en même tems au Commandant du Détachement Russe qui garde les mines & les magasins de sel, qu'il étoit chargé de le remplacer ; mais ce dernier a refusé de déférer à cette réquisition, sans les ordres du Général Zuwarow, qui attend lui-même ceux du Général Bibikow sur cette demande imprévue.

D'un autre côté, le Général Esterhazy est entré avec un Corps de deux mille hommes dans la Ville de Leopol, Capitale du Palatinat de Russie, d'où la Garnison Russe s'étoit retirée à la premiere apparition de son avant-garde. Le Général Althon s'est emparé de la Ville de Sendomir. Le Général Schroeder occupe avec sa Brigade le Bourg de Sendreszejow. Le Général Almacin est resté à Przemissie, & le Général Awegin est placé à Dukla, sur la frontiere de la Hongrie ; enfin le Comte de Haddick a établi son quartier général à Skole. A l'approche de ces troupes, les Confédérés ont évacué les Forts de Bobreck & de Landskron. Par tous les lieux où elles pénetrent, les Chefs des Détachemens publient un Manifeste du Général Haddick, par lequel on déclare aux Habitans que Leurs Majestés Impériales & Royale prennent sous leur protection les lieux occupés par leur armée, & promettent de les traiter comme leurs propres sujets. Cette déclaration fait ici une sensation d'autant plus grande, que Sa Majesté Prussienne a publié un Manifeste pareil dans la Prusse Polonoise, dans l'Evêché de Warmie & dans une partie de la Grande-Pologne. On s'attend tous les jours à apprendre l'entrée des Autrichiens à Lublin. On prétend que les Corps de troupes Russes qu'on y a rassemblés en grande diligence, sont déterminés à ne quitter ce poste que sur un ordre exprès de la Cour de Petersbourg.

Les nouvelles de la Prusse Polonoise confirment celles qu'on avoit reçues précédemment de cette Province ; toutes les villes du second ordre sont occupées par les Prussiens, ainsi que la Capitale & l'Evêché de Warmie. Un Bataillon de 800 hommes, munis de 10 pieces d'artillerie, de 4 mortiers & d'un obusier, occupe les Faubourgs d'Elbing. La garnison Polonoise a fermé les portes de cette Place, & paroît vouloir se défendre, conformément aux ordres qu'elle a reçus de la part de la Commission des Guerres ; mais les habitans sont peu disposés à la seconder, & il y a apparence que cette Ville ouvrira ses portes aux Prussiens à la premiere sommation qui en sera faite. Un fait remarquable, c'est que dans le temps où tout est en armes, dans la Pologne, Sa Majesté Prussienne a accordé le semestre à un grand nombre de Soldats des Régimens qui se sont trouvés au Camp de Marienwerder. Il en est passé plus de cinq cens par la Ville d'Elbing même, pour se rendre dans leurs Villages par le chemin le plus court. Le nombre des troupes Prussiennes qui occupent la Prusse Polonoise, la Warmie & le pays au-delà de la Notetz, peut monter à dix mille hommes. Les Officiers Civils & de Finances, que le Roi de Prusse avoit rassemblés à Marienwerder, s'y trouvent encore. On dit que le sieur de Bellow sera nommé Chef de l'administration de la Nouvelle-Prusse, avec le titre de Président de la Chambre des Domaines & des Guerres de Marienwerder. Le Receveur Royal du grenier à sel de Bromberg a reçu ordre de la part du Commandant Prussien de cette Ville, de fermer ses magasins, le 24 de ce mois, époque à laquelle commencera la nouvelle régie du sel pour le compte de Sa Majesté Prussienne. Ce Prince fait presser les travaux du canal de la Notetz ; mais on ne réparera point la digue formée pour renvoyer les eaux de la Wistule vers Dantzick. Cette digue, dont la Ville de Dantzick a obtenu la construction par un Arrêt du Sénat de Prusse, confirmé par la Diete de Pologne, & qu'elle a entretenue jusqu'à ce jour, avec des frais considérables, a beaucoup souffert de la derniere fonte des glaces, & il est à craindre que la crue des eaux, ordinaire dans cette saison, ne la ruine entierement ; si ce mal-

Digitized by Google

heur arrivoit, il porteroit un grand préjudice au Commerce de Dantzick qui tire une partie de ſes denrées par la Wiſtule.

Tous ces évenemens & ceux qu'on annonce encore pour le premier Juillet, agitent extrêmement la Cour de Warſovie. Pluſieurs Sénateurs, qui avoient paſſé l'hiver & le printemps dans cette Ville, & qui ſe préparoient à ſe rendre dans leurs terres, ont été priés par le Roi de reſter dans cette Capitale, afin de l'aſſiſter de leurs conſeils. Le Miniſtere a remis de nouveaux Mémoires aux Miniſtres étrangers ſur ce qui s'eſt paſſé à Wilicza & Bochnia, la plus grande partie des revenus du Roi proviennent du produit des ſalines de ces deux endroits & de celles de Zambor, que les Autrichiens ont occupées. La perte de cet objet, quand même la perception n'en ſeroit que ſuſpendue, jetteroit la Cour dans le plus grand embarras, ſur-tout dans le temps où elle eſt privée, par les Pruſſiens, du produit des Œconomies & des Douanes de la Pruſſe Polonoiſe, qui forme la ſeconde branche des revenus de Sa Majeſté. On parle toujours d'une Confédération générale qui doit ſe faire à l'ombre du Trône, pour la pacification de la Pologne, & dont on prétend que le ſieur Szydlowski, Caſtellan de Mazovie, ſera déclaré Maréchal. On reçoit de grandes plaintes, touchant la conduite des Baskires, dont on a parlé précédemment, & qui ſont cantonnés dans les environs de cette Ville.

Le Primat eſt de retour à Elbing; il a envoyé ici ſon Commiſſaire Jezienski, & l'on préſume qu'il ne tardera pas à le ſuivre. Le Roi a rappellé de Cracovie le ſieur Branicki.

Le fils du Général Bibikow eſt arrivé ici, chargé de dépêches de Peterſbourg, & l'on croit qu'il a apporté des nouvelles intéreſſantes.

De Berlin, le 4 Juillet 1772.

Le Prince Henry eſt revenu de Rheinſberg. Le Comte Kwielecki, réſidant en cette Cour, en qualité d'Envoyé de la République de Pologne, eſt parti d'ici pour aller dans ſes terres, où il ne compte reſter que très-peu de temps.

Malgré les nouvelles qui annoncent la paix, vingt cinq mille Albanois ſe ſont joints depuis peu de temps à l'armée Turque. On prétend que la Porte ne veut entendre parler d'accommodement, qu'à condition qu'on lui reſtituera la Crimée, & que les Ruſſes n'auront point la navigation libre ſur la mer noire. On craint même que la Flotte de ces derniers, qui eſt à Kilia, & celle des Turcs, partie du Port de Conſtantinople, ne faſſent quelque mouvement qui renouvelle la guerre.

On a diſtribué différens écrits qui tendent à ranimer le courage des Confédérés, & à les engager à faire les derniers efforts pour la défenſe de leur liberté & de leur Religion.

On apprend de Ruſſie qu'à Oſtiga, près d'Archangel, cinq cent dix-neuf maiſons ont été détruites dans un incendie, & qu'un grand nombre de magaſins remplis de farine, de chanvre, de ſuif & de proviſions de poiſſons ont été conſumés.

Le fils du Général Bibikow, après avoir paſſé par Warſovie, eſt arrivé, ces jours derniers, à Potſdam, & l'on ignore quel eſt le ſujet de ce voyage précipité.

De Ratiſbonne, le 25 Juin 1772.

Le Comte de Bulkeley, Miniſtre de France auprès de la Diete générale de l'Empire, s'étant légitimé en cette qualité, ſes lettres de créance ont été portées par le Directoire de Mayence à la Dictature publique, & il a fait & reçu les viſites d'uſage.

De Francfort, le 2 Juillet 1772.

La Ducheſſe de Courlande, née Princeſſe de Waldeck, dont le divorce a été prononcé par le Conſiſtoire Général de Courlande & approuvé par le Roi de Pologne, eſt arrivée à Arolſen, dans le pays de Waldeck. On dit qu'elle reſtera en cette Ville, avec une penſion de 6000 ducats que lui fait le Duc ſon époux.

Une conteſtation ſurvenue entre l'Electeur de Treves & le Stahouder, Prince de Naſſau-Dietz & Dillenbourg, au ſujet de la Cenſe de Hauſen, ſituée au millieu du Baillage indivis de Camberg, & dont le Stathouder s'attribuoit à lui ſeul la Souveraineté, a penſé exciter une petite guerre dans le Cercle du Bas Rhin. La Cenſe, occupée par treize cens hommes des troupes du Stathouder, alloit être attaquée par quatre mille hommes de celles de Treves. Mais les voies de fait ont été arrêtées par un accommodement proviſoire, qu'un Commiſſaire de l'Electeur de Treves a conclu avec le Commandant des Troupes du Prince de Naſſau qui ſe ſont retirées de Hauſen.

De Liſbonne, le 23 Juin 1772.

Le Roi & l'Infant Don Pedre aſſiſteront, le 18 de ce mois, à la Proceſſion de la *Fête-Dieu* de la Patriarchale, qui ſe fit avec la pompe ordinaire. Le Saint Sacrement fut porté par le Cardinal Patriarche. La Reine, la Princeſſe du Bréſil, le Prince de Beira &

Digitized by Google

les Infantes virent la Procession d'une Tribune qui leur avoit été préparée à l'entrée de l'Eglise.

Deux Bâtimens détachés de l'Escadre Françoise, qui est sortie de Brest & qui a paru à la hauteur du Cap de la Roque, sont entrés dans ce Port, le 12, & en sont repartis, l'un le 14 & l'autre le 15, pour aller rejoindre leur Escadre.

De Cadix, le 16 Juin 1772.

Les Frégates de guerre Espagnoles *la Sainte-Lucie* & *la Sainte-Dorothée* ont appareillé, ce matin, pour Ceuta, où elles transportent environ soixante pieces de canon, tant de fer que de bronze, avec leurs affuts, pour le service de la place. Elles ont aussi à bord une cinquantaine de malfaiteurs condamnés à travailler aux fortifications.

De Barcelone, le 4 Juillet 1772.

Le Patron d'un Bâtiment Catalan a rapporté qu'un Corsaire de Maroc s'étoit emparé, au débouquement du Détroit de Gibraltar, d'une grosse Hourque Hollandoise, qui revenoit des Echelles du Levant avec une riche cargaison.

De Londres, le 8 Juillet 1772.

On a commencé, le 3, à travailler aux nouvelles casernes qu'on va établir dans la partie Méridionale du Parc de Saint-James & qui sont destinées à loger les nouvelles recrues; on a choisi cet emplacement pour les exercer aux évolutions militaires.

On écrit d'Edimbourg qu'on fait en Ecosse pour plus de cinq cens mille liv. sterl. de canons de fer, la plupart de trente-deux liv. de balle pour le compte de la Russie.

Plusieurs familles du Comté de Sutherland, dans le même Royaume, viennent de quitter leur pays où elles ne pouvoient plus subsister, à cause de la cherté des vivres: elles ont pris le chemin de Glasgow, dans le dessein de s'y embarquer pour l'Amérique.

De Compiegne, le 18 Juillet 1772.

L'Evêque de Beauvais & celui de Glandeves ont prêté serment, entre les mains de Sa Majesté, le 16 de ce mois

De Paris, le 20 Juillet 1772.

L'Etat de Liege, qui confine, au Nord, avec les Provinces Unies; au Levant, avec l'Allemagne; au Midi, avec la France, & au Couchant, avec les Pays-Bas Autrichiens, est avantageusement situé pour le commerce. Les grandes routes qui conduisent à la Capitale, sont bien pavées. Celle qui est destinée à communiquer avec la France, étoit la seule qui ne fût point continuée jusqu'à la frontiere, quoiqu'il se fasse un très-grand commerce d'importation & d'exportation entre ces deux Etats. Depuis plus d'un siecle, on étoit occupé de part & d'autre à établir des débouchés. Divers obstacles s'opposoient au bien commun; enfin le Ministre chargé par le Roi du Département des Affaires Etrangeres & celui résidant en cette Cour de la part du Prince Evêque de Liege, sont parvenus à les applanir. Il a été fait, le 24 Mai 1772, un *Traité entre le Roi & le Prince Evêque, l'Eglise & l'Etat de Liege, concernant les limites, le commerce mutuel & la liberté des communications de leurs Etats respectifs.* Ce Traité, avec toutes les pieces qui en sont partie, a été imprimé à Versailles, à l'Imprimerie du Département des Affaires Etrangeres.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 18 Juillet

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{4}$.
Londres.	32 $\frac{1}{12}$.
Hambourg. . . .	181 $\frac{1}{4}$ à 182.
Madrid	15. 2. 6.
Cadix.	14. 19. 6. 3.
Livourne. . . .	96 $\frac{1}{4}$.
Gênes	94 $\frac{1}{4}$.
Lyon.	$\frac{1}{2}$. à $\frac{1}{2}$. p. $\frac{2}{3}$ p.
Paris. Actions des Ind.	1152 liv. $\frac{1}{2}$. 57 $\frac{1}{2}$. 1152.
Billets d'Emprunts. .	270.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767. .	475.

Recherches Critiques, Historiques & Topographiques sur la Ville de Paris. Par M. Jaillot. Chez l'Auteur & chez Lottin l'aîné, rue Saint Jacques. Cet Ouvrage sera divisé en autant de Volumes qu'il y a de quartiers, c'est-à-dire, vingt, avec un plan de chaque quartier. Il en paroîtra un chaque mois, à commencer du 1er Septembre. Le premier se distribue actuellement. —— *Les Bibliotheques Françoises de la Croix du Maine & de Duverdier.* Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée d'un Discours sur le progrès des Lettres en France, & des Remarques Historiques, Critiques, Littéraires, &c. par M. Rigoley de Juvigny, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz. 2 Vol. in-4°. Chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais, & Michel Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe. —— On trouve chez Valade, rue Saint Jacques, 1°. *Journal du Siege de Cracovie*, par un Officier étranger, au service de la Confédération. 12 s. 2°. *L'Hydroscope & le Ventriloque.* 12 s. 3°. *Traité des Eaux Minérales de Verduzan*, connues sous le nom d'*Eaux du Castera vivent.* Prix, 1 liv. 4 s.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 24 JUILLET 1772.

De Dantzick, le 20 Juin 1772.

LES Autrichiens, après avoir occupé Wielicza, lieu où ſont ſituées les fameuſes ſalines de Pologne, ont enjoint à l'Adminiſtrateur d'en mettre le produit dans une caiſſe ſéparée, avec défenſe de rendre déſormais aucun compte à la Chambre des Finances du Roi de Pologne & d'envoyer le ſel à Cracovie, permettant à ceux qui en auroient beſoin de venir en acheter ſur les lieux. Ces circonſtances ont obligé le ſieur Branicki, qui commandoit les troupes du Roi de Pologne contre les Confédérés, & notamment au ſiege du Château de Cracovie, de ramener une partie de ſes Soldats à Warſovie.

Le Général Eſterhazi, qui a ſon quartier à Liska, a prévenu l'Officier Ruſſe qui commande à Léopol de ſa prochaine arrivée dans cette Ville; mais ce dernier a refuſé d'évacuer la Place, parce qu'il n'en avoit pas reçu l'ordre de ſon Général.

Les Ruſſes font le dénombrement des habitans des Palatinats de Polock, Witepsk & Miciſlaw en Lithuanie. Leur nombre s'accroît tellement à Grodno qu'ils ne trouvent plus de place pour ſe loger. Le Tribunal de Wilna n'a pas encore repris ſes fonctions.

On mande de Warſovie que le Marquis de Wielopolski, Maréchal de la Couronne de Pologne, & le Comte Weſſel, Grand Tréſorier, Membres de la Confédération, viennent d'envoyer leurs ſoumiſſions au Grand Chancelier de Pologne. Ce dernier y a joint une lettre pour le ſieur de Saldern; mais cet Ambaſſadeur n'a pas jugé à propos d'y répondre. Les ſieurs Radzinimski & Karczewski, qui commandoient la Garniſon de Czentochow, en l'abſence du ſieur Pulawski, ont également envoyé un Acte de ſoumiſſion en demandant de n'avoir rien à démêler avec les Ruſſes; mais on a rejetté ce dernier article.

De Vienne, le 7 Juillet 1772.

D'après les dernieres lettres arrivées de la frontiere, il paroît certain que les Ruſſes ne ſont pas encore Maîtres de Tynieck, comme on l'avoit annoncé. La Garniſon confédérée qui ſe tient dans les débris de cette Place continue de s'y défendre avec toute la fureur qu'inſpire le déſeſpoir. Le Général d'Althon, qui commande les Autrichiens en Pologne, avoit à la vérité engagé les deux partis à conſentir à une capitulation; mais au moment où les Ruſſes ſe ſont préſentés, la vue des ennemis a ranimé le courage des Polonois qui ont refuſé de ſe rendre à eux. Ils ont repris les armes, & paroiſſent déterminés à s'enſevelir ſous les ruines de la derniere Forteresſe qui reſte à la Confédération.

Leurs Majeſtés Impériales & Royale viennent d'élever à la dignité de Conſeiller Intime d'Etat le Comte Léopold Palfy d'Erdödy & le Baron Paul Feſtetics de Tolna. Le Comte de Königsfeld qui réſide ici depuis pluſieurs années en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de l'Electeur de Baviere, vient de recevoir ſes lettres de rappel. Le Comte de Wahl, qui eſt actuellement Miniſtre de l'Electeur à Ratiſbonne, doit le remplacer.

De Francfort, le 2 Juillet 1772.

Le ſieur Falke, Subdélégué du Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, au nom de ſon Duché de Brême, pour la Viſite de la Chambre Impériale, à Wetzlar, en rapportant, il y a quelque tems, un procès pendant au reviſoire, fit un tableau pathétique des abus qui ſe commettoient à ce Tribunal, & juſ-

ques dans les reviſoires. La Commiſſion Principale de l'Empereur & le Directoire de Mayence s'étant trouvé offenſés de quelques-unes de ſes expreſſions, rompirent les conférences. L'Empereur vient de porter la connoiſſance de cette affaire à la Diete. Sa Majeſté Impériale demande que le Subdélégué du Roi d'Angleterre ſoit jugé par le College des Viſiteurs, conformément aux anciennes Loix & à ce qui avoit été réglé à l'ouverture de la Viſitation ; mais il s'eſt élevé des difficultés à ce ſujet, parce que le Miniſtere de Hanovre approuve la conduite du ſieur Falke dont les plaintes ont été d'ailleurs appuyées par pluſieurs autres Subdélégués.

De Rome, le 1^r Juillet 1772.

Dimanche dernier, veille de la Fête de Saint Pierre, le Prince Colonna, Connétable du Royaume de Naples, revêtu du caractere d'Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté Sicilienne auprès du Saint Siege, ſe rendit à cheval & ſuivi d'un nombreux cortege à la Baſilique de Saint Pierre, où, ſuivant l'uſage, il préſenta la haquenée au Souverain Pontife. Il y eut, à cette occaſion, le même ſoir & le ſuivant, des feux d'artifice ſur la place du Palais Farneſe, immédiatement après ceux qui furent exécutés ſur le Château Saint-Ange, pour la Fête de Saint Pierre. La préſentation de la haquenée ſe fit à l'iſſue des premieres Vêpres qui furent chantées avec la plus grande ſolemnité, & auxquelles le Pape aſſiſta, revêtu de ſes habits Pontificaux & entouré de toute ſa Cour, ainſi que le Sacré College & les différens Ordres de la Prélature Romaine. Le lendemain, Sa Sainteté célébra la Grand'Meſſe au Maître-Autel de Saint Pierre, avec toute la pompe du Pontificat. Tous les Cardinaux & Prélats y aſſiſterent.

Le ſoir, le Cardinal Lante donna, dans ſa maiſon de campagne, auprès de Saint-Pancrace, une fête au Baron de Breteuil, Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté Très-Chrétienne auprès du Roi des Deux-Siciles.

L'Avocat Frigari a préſenté, ces jours-ci, au Souverain Pontife ſes lettres de créance, en qualité de Miniſtre du Prince Evêque de Liege auprès du Saint Siege.

On attend inceſſamment en cette Capitale Don Joſeph Moniño qui vient remplacer l'Archevêque de Valence. Ses équipages ſont déjà arrivés.

Le Prélat Guerra, ci devant Auditeur de Rote pour la Caſtille, a été ſacré, ces jours-ci, Evêque de Majorque, dans l'Egliſe Nationale Eſpagnole de Saint Jacques, par le Cardinal Pallaviccini, Secrétaire d'Etat du Pape. Sa Sainteté a donné au Prélat Zelada, originaire d'Eſpagne, Secrétaire de la Congrégation du Concile, le Prieuré de Sainte Anne de Barcelone. Ce Bénéfice, que l'élévation du Prélat Guerra à l'Epiſcopat, a fait vaquer à la Collation du Saint Siege, vaut environ mille écus Romains. Le Saint Pere a déclaré en même temps Evêque Aſſiſtant du Trône Apoſtolique le nouvel Evêque de Majorque.

De Londres, le 11 Juillet 1772.

On aſſure que le ſieur Banks doit entreprendre un voyage en Iſlande pour y faire des découvertes ſur l'Hiſtoire Naturelle. Il les communiquera probablement au Public, à ſon retour de cette Iſle, la plus Septentrionale de l'Europe.

On écrit d'Edimbourg que toutes les Banques établies à Glaſcow ſont convenues de ſe ſoutenir réciproquement dans les embarras auxquels les conjonctures actuelles pourroient les expoſer.

La Gazette de la Cour, du 11 de ce mois, a publié un Edit du Roi qui porte que, quoique la maladie épidémique qui a fait, l'année derniere, tant de ravages à Moſcow & dans les autres parties de la domination Ruſſe, ait beaucoup diminué pendant l'hiver, cependant, comme elle peut ſe manifeſter de nouveau & faire de plus grands ravages pendant l'été, Sa Majeſté juge qu'il ſeroit poſſible que la contagion s'introduiſît dans ſes Royaumes ou dans les Iſles de Jerſey, Guernеſey, Aurigny, Sark ou Man par les Vaiſſeaux qui viennent d'Archangel, de Peterſbourg, de Narva, de Riga, ou de quelqu'autre Place ou Port de la Ruſſie. En conſéquence, Sa Majeſté aſſujettit à la quarantaine tous les Bâtimens qui en arriveront.

Le ſieur Perrham a fait un de ces teſtamens ſinguliers dont on ne trouve d'exemples qu'en Angleterre. Il laiſſe une piece de vaiſſelle de cinquante livres ſterlings pour prix d'une courſe de chevaux à Newmarket & cent guinées à la femme qui prouvera s'être mariée à la minute la plus prochaine du moment où ce Prix aura été adjugé.

William Cromwell, arriere-petit-fils du fameux Olivier Cromwell, eſt mort en cette Ville, le 9 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il reſte encore deux deſcendans

Digitized by Google

mâles de cet homme malheureusement célebre, sçavoir, Olivier Cromwell, Avocat dans un Bureau de Finances, & Thomas Cromwell, actuellement dans l'Inde. Ils sont fils l'un & l'autre de celui qui vient de mourir.

La Société de Dublin, pour *l'encouragement de l'Agriculture & des autres Arts utiles en Irlande*, a nommé des Commissaires, qu'elle charge de prendre des informations sur l'ancien état des Arts, de la Littérature & de toutes les autres matieres relatives aux antiquités de ce Royaume, comme aussi d'examiner & de traduire les manuscrits, d'où ils croiront pouvoir tirer quelques éclaircissemens sur les Loix, les Coutumes, & sur l'Histoire de ce pays, dans les temps les plus reculés. Comme la Société présume qu'il existe, chez l'étranger, divers manuscrits & autres monumens de l'antiquité irlandoise, conservés dans les bibliotheques publiques, ou dans les cabinets des curieux, elle se sert de la voie des papiers publics, pour s'adresser aux Sçavans de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne & des autres Etats de l'Europe: elle les prie de rassembler les matériaux dont ils peuvent avoir connoissance, & de vouloir bien lui en donner la notice; afin de la mettre en état de se procurer la copie de ceux que la Société n'auroit pas dans sa possession. Tous les frais que ces recherches pourront occasionner, seront remboursés par la Société, & elle prie d'adresser les lettres qui seront écrites à ce sujet *à la Société de Dublin, à Dublin, en Irlande.*

De La Haye, le 14 Juillet 1772.

Tandis que les nouvelles de quelques banqueroutes alarment encore le commerce, on reçoit de toutes parts des avis qui ne permettent plus de douter de l'abondante récolte en tout genre que promet cette année. A cet avantage se joint celui de la pêche dont le produit surpasse celui de toutes les années précédentes. Le commerce est encore rassuré, sur la crainte qu'on avoit d'une rupture entre les Etats d'Afrique & les Puissances du Nord de l'Europe. Les différends entre la Cour de Danemarck & la Régence d'Alger sont terminés, & l'accommodement des Provinces-Unies avec l'Empereur de Maroc ne paroît plus douteux.

On mande de Pologne une nouvelle qui prouveroit que, quoique nous ne soyons plus dans les siecles de la Chevalerie, les Dames de ce Pays veulent encore devenir, dans le nôtre, les arbitres des combats & les rémunératrices de la bravoure. On écrit qu'elles ont projeté d'imiter, à l'égard de l'Officier étranger qui a pris & défendu le Château de Cracovie, l'exemple que la Reine d'Angleterre donna en 1705. On sçait qu'Anne Stuart se rendit, le 24 Mars, au Parlement assemblé à Westminster, & y donna la Sanction de son pouvoir & de sa reconnoissance à l'Acte troisieme de cette séance, qui cédoit en toute propriété au Duc de Malborough, vainqueur à Blenheim, en 1704, la Terre de Woodstock. Cette Princesse y fit bâtir ensuite, sous le nom & pour le Héros de Blenheim, un édifice des plus vastes & des plus magnifiques. On prétend que les Dames Polonoises, rivales des sentimens magnanimes de cette Princesse, se proposent de faire une souscription dont les fonds seront employés à acquérir, dans la Partie du défenseur du Château de Cracovie, une Terre, d'y faire bâtir un Château sous le nom de cette Forteresse, & d'y élever dans les jardins une pyramide, avec tous les ornemens Historiques destinés à conserver à la postérité la mémoire de cet événement.

Actions. Indes Orientales, 333 ½. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 ½ pour 100.

De Compiegne, le 22 Juillet 1772.

Le Comte de Flavigny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ci-devant Ministre Extraordinaire de Sa Majesté à Liege, vient d'être nommé Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Infant d'Espagne Duc de Parme. Il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remercîmens au Roi, le 19 de ce mois, & de lui être présenté par le Duc d'Aiguillon, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres.

Le 19 de ce mois, l'assemblée du Clergé de France eut une audience du Roi, à qui elle fut présentée par le Duc de la Vrilliere, Ministre & Secrétaire d'Etat, chargé des affaires du Clergé: elle fut conduite à cette audience par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies: l'Archevêque d'Aix porta la parole.

La Comtesse de Dillon est accouchée, ces jours derniers, d'un garçon.

De Paris, le 24 Juillet 1772.

Le sieur Grignan, Correspondant de l'Académie des Sciences, en faisant creuser dernierement sur la petite montagne du Châtelet, située entre Joinville & Saint-Dizier, à trois lieues de l'une & de l'autre Ville, découvrit les fondemens d'une ancienne Forteresse Romaine, où il trouva des Médailles depuis Auguste jusqu'à Constance, fils de Constantin, des inscriptions, des instrumens de sacrifice & d'autres morceaux d'antiquité. Des fouilles plus étendues & plus profondes donneront plus de lumieres sur cette place qui n'est connue par aucun monument histori-

Digitized by Google

que. Le ſieur Grignan a lu, dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, une Diſſertation dans laquelle il donne des conjectures ſur cette découverte.

Arman, Wallis, Bonnet & d'autres Auteurs nous avoient prouvé, dans le dernier ſiecle, la poſſibilité d'apprendre à des ſourds & muets à former des ſons & des paroles diſtinctes & de leur donner des connoiſſances dont on ne les croyoit pas ſuſceptibles. Cet Art, conſolant pour l'humanité, a été beaucoup perfectionné de nos jours par le ſieur Pereire, Penſionnaire du Roi, & qui doit à ſon génie la méthode dont il a fait uſage. Le ſieur Abbé de l'Epée, dans la vue de ſe rendre utile à la Société, s'eſt livré au même travail & il eſt parvenu à ſe former, d'après ſes propres réflexions, une méthode pour le même objet. Ses Eleves ont ſoutenu, les Mardi 30 Juin dernier, Jeudi 2 & Samedi 4 Juillet, des exercices publics dans leſquels ils ont répondu, en différentes langues, à diverſes queſtions ſur les matieres les plus difficiles à faire entendre à des enfans privés de l'ouie. Le nombre des ſourds & muets eſt plus conſidérable qu'on ne penſe. On en a compté à Paris près de cent cinquante, & en combinant la population de la Capitale avec celle des Provinces, il réſulteroit qu'il y en auroit dans le Royaume environ deux mille deux cens cinquante.

Nous avons rapporté, dans la Gazette du 6 de ce mois, l'extrait d'une lettre que le ſieur Menuret a écrite à l'Académie des Sciences au ſujet du jeune Parangue. Cette Compagnie penſe que « cette publication pourroit donner » lieu de croire qu'elle regarde ce fait comme » conſtant & avéré ». Elle nous a requis de déclarer de ſa part « qu'elle n'a juſqu'à préſent » porté aucun jugement ſur ce fait dénuée de » toute vraiſemblance, & que l'expérience » & l'évidence ont toujours été les ſeules baſes de ſes déciſions. »

On mande de Ponteau-de-Mer que le Samedi 27 du mois dernier, le même jour où il s'eſt élevé des ouragans furieux en tant d'endroits différens, il y en eut un vers midi dans la Paroiſſe de Bochamel. Pendant cet orage, mêlé d'éclairs & de tonnerre, le vent fut ſi impétueux qu'il fit ſauter les vérrouils d'une porte à deux battans de la maiſon du ſieur de Bochamel & emporta trente pieds de la façade du bâtiment qui fut diſperſée à cent pas à la ronde. Une ſi rude ſecouſſe produiſit néceſſairement un autre déſaſtre. La partie du Nord fut enlevée & les ſommiers n'ayant plus de ſoutien, tomberent & entraînerent avec eux le reſte de la maiſon. Un homme qui travailloit dans une chambre du côté du Nord, s'étant approché d'une croiſée pour la fermer, fut enlevé par ce coup de vent & emporté à quarante pieds loin de la maiſon. Une Servante qui étoit dans une chambre du côté du Midi, éprouva le même ſort; l'un & l'autre n'ont eu que quelques contuſions.

Le 24 du mois dernier, vers les dix heures du matin, on reſſentit dans l'étendue de la Subdélégation de Saint Bonnet-le-Château, de la Généralité de Lyon, un tremblement de terre qui dura environ une ſeconde. Les ſecouſſes en ont été violentes & n'ont cauſé aucun dommage.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 22 Juillet

Amſterdam.	55 $\frac{1}{4}$.
Londres.	32 $\frac{1}{16}$
Hambourg	182.
Madrid	15. 2. 6.
Cadix.	14. 19. 6.
Livourne.	96 $\frac{1}{2}$. à $\frac{1}{2}$.
Gênes	94 $\frac{1}{2}$. à $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p.
Paris. Actions des Ind.	1170 liv. 67 $\frac{1}{2}$. 70. 1167 $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emprunts. .	270.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767. .	475.

Digreſſions Académiques, ou *Eſſais ſur quelques ſujets de Phyſiques, de Chymie & d'Hiſtoire Naturelle*. Chez Fr. Didot le jeune, Quai des Auguſtins. 1 Vol. in-8°. Prix 3 liv. relié. —— *Portrait de François-René Molé dans Beverley*, gravé par Elluin. Chez l'Auteur, Rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. —— Deſnos, Libraire, rue Saint-Jacques, vient de mettre en vente le IIIe Volume de *l'Hiſtoire Naturelle des Inſectes de Surinam*, in-fol. broch. 30 liv. 12 ſ. *L'Hiſtoire Naturelle & Raiſonnée des Oiſeaux les plus rares*, d'environ 500 eſpeces, par MM. Robert & Jonſton. Vol. in-folio. 30 liv. 12 ſ. *Les Etrennes de Minerve aux Artiſtes & l'Encyclopédie Œconomique*. 2 Vol. br. prix 2 liv. —— *Eloge Militaire de Louis de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang*. Chez Saugrain, Libraire, quai des Auguſtins. Broch. in-8°. On trouve chez le même Libraire, *Sci, iouis Gentilis Opera omnia*, 4 Vol. in-8°. —— *Epoques les plus intéreſſantes de l'Hiſtoire de France*, ſervant d'explication à un Tableau Chronologique. Chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoiſe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 27 JUILLET 1772.

D'Alexandrie, le 4 Mai 1772.

LE Bey Mehemet Aboudaab, forcé par Ali-Bey de ſortir du Caire, s'étoit retiré dans la Haute-Egypte avec ſes partiſans. Ayou-Bey, ami d'Ali, qui commandoit, dans le Pays, un Corps de troupes, feignit de ſe lier d'amitié avec Mehemet, dans le deſſein de s'en défaire avec plus de ſûreté. Aboudaab, inſtruit de ſon projet, le prévint & l'ayant attiré dans un entretien particulier, il lui trancha la tête lui-même. Les troupes d'Ayou ſe joignirent à celles de Mehemet qui, ayant fait de nouvelles levées, forma un Corps d'armée, avec lequel il reprit le chemin du Caire. Informé de ſon retour, Ali Bey envoya au-devant de lui dix mille hommes de troupes choiſies, ſous le commandement d'Iſmaël & de quelques autres Beys de ſon parti. Les deux armées ſe trouverent en préſence, à trois journées du Caire, dans un lieu appellé *Atcar el Nebi* (la Tour ou le Fort du Roi Atcar); Iſmaël fut d'avis de reſter ſur la défenſive, mais un autre Bey voulut le forcer d'attaquer. Cette conteſtation dégénéra en voies de fait. Iſmaël maſſacra ſon adverſaire, & pour éviter le reſſentiment d'Ali, il ſe refugia avec ſes amis & ſa diviſion, dans le camp de Mehemet Aboudaab. Cet exemple fut ſuivi par pluſieurs Kialas (Officiers) & par un grand nombre de Soldats. Les autres Beys de l'armée d'Ali, craignant une déſertion générale, ſe déterminerent à livrer bataille ſur le champ; ils furent repouſſés avec perte & obligés de ſe replier ſur le Caire. Ali-Bey, après avoir pourvu à la ſûreté de la Ville, joignit cette armée fugitive avec cinq mille hommes, choiſis parmi ſes partiſans les plus braves & les plus fideles. Il ſe retrancha auprès du Caire, ſur une hauteur qu'il garnit d'artillerie & attendit, dans cette poſition avantageuſe, Mehemet Bey qui parut à la vue de ce camp, le 20 du mois dernier. Les deux rivaux reſterent quelques jours en préſence; Mehemet préſenta inutilement la bataille, le 24, le 25 & le 26. Ali-Bey évita le combat, dans l'eſpérance que Mehemet auroit l'imprudence de l'attaquer dans ſon poſte fortifié, ou que ſon armée, compoſée en partie de gens ramaſſés dans les campagnes de la Haute & de la Baſſe-Egypte, ſe débanderoit. Cependant Aboudaab trouva moyen d'entamer les débris de l'armée qu'Iſmaël Bey avoit commandée & qui étoient dans une ſituation moins favorable. Il battit ce Corps de troupes. L'allarme ſe mit dans le Corps de réſerve d'Ali, & la plupart des Soldats paſſerent du côté de Mehemet. Ali-Bey n'eut que le temps de ſe ſauver au Caire, d'en faire enlever ſes tréſors, qu'on évalue à cinq millions de ſequins, & de prendre la route de la Syrie, avec quinze cens hommes qui lui reſtoient. Mehemet entra, le même jour, triomphant, dans le Caire: il envoya à la pourſuite d'Ali quinze cens chevaux qui ne purent l'atteindre.

Ali-Bey fut enveloppé, à trois journées du Caire, par une troupe de trois mille Arabes, partiſans d'Aboudaab: il vint à bout de s'en dégager par la réſiſtance opiniâtre qu'il leur oppoſa, & par des largeſſes conſidérables avec leſquelles il corrompit les principaux Cheïks. On dit qu'il va raſſembler les Garniſons de Seyde, de Rama & de quelques autres Poſtes ſur la côte de Syrie. Il compte les réunir aux ſix mille hommes qu'il avoit envoyés au Cheïk Daher, & de ces troupes, jointes à celles de ce Cheïk & auxlevées qu'il pourra faire chez les Druſes, il formera une armée avec laquelle il tentera de tenter en Egypte.

Mehemet Bey voit, de ſon côté, ſon parti ſe fortifier de tous les mécontens du Royaume; tout le Peuple s'eſt joint à lui, & la plupart des Beys de l'Egypte lui ont déjà fait leurs ſoumiſſions. Il affecte de n'agir qu'au nom du Grand Seigneur; il a déclaré Ali-Bey rebelle à la Porte, & a expédié des perſonnes de confiance vers les Pachas de la Syrie, pour les engager à ſe réunir contre leur ennemi commun. Il a eu la prudence de donner des ordres pour que les piaſtres frappées par Ali Bey, à un titre exrêmement bas, continuaſſent d'avoir le même cours. Cette Ordonnance a rétabli le calme dans le commerce, qu'une réduction ſubite de ces eſpeces auroit ruiné.

De Tripoli de Barbarie, le 24 Mai 1772.

Le Pacha vient de raſſembler des troupes, & s'eſt déterminé à marcher contre les Weledi-Suleiman. Un des Chefs de ces derniers eſt allé ſolliciter les habitans de la Montagne du Gallian, diſtante de deux journées de Tripoli, au Sud de cette Ville, de les recevoir ſur

Digitized by Google

leur Territoire, & ils ont en même temps député au Pacha un de leurs Marabouts (Saints ou Dévots) pour traiter avec lui; mais cette double démarche ne leur a pas réussi. On vient d'apprendre, par un Exprès, que la plus grande partie de cette Tribu s'est retirée au Sud dans le déſert, & qu'il n'en reſte que trois cens hommes qui font quelques ravages dans la campagne.

De Conſtantinople, le 3 Juin 1772.

On n'a point encore annoncé dans cette Ville la ſignature de l'armiſtice. Les Plénipotentiaires de la Porte ſe diſpoſent cependant à partir. Le Miniſtre de Vienne eut dernierement une audience du Grand Seigneur, en ſa nouvelle qualité d'Internonce (Envoyé Extraordinaire) & l'on remarqua, comme une circonſtance particuliere, que les deux fils du Sultan aſſiſterent à cette cérémonie, ce qui n'étoit point arrivé depuis la dépoſition de Sultan Achmet III, pere du Grand Seigneur. Sa Hauteſſe fit revêtir, à cette occaſion, le Miniſtre de Vienne, d'une peliſſe de Samour (de martre zibeline).

L'Officier Ruſſe, qui porte des ordres à l'Amiral Spiritow, au ſujet d'un armiſtice maritime, a paſſé aux Dardanelles, accompagné du Drogman de la Porte. Il a été ſalué par le canon des Châteaux & des Vaiſſeaux de l'Eſcadre du Capitan Pacha (Amiral) qui eſt en ſtation dans le Canal.

De Peterſbourg, le 16 Juin 1772.

Un courier envoyé d'Yaſſi a apporté la nouvelle que le Comte Orlow y étoit arrivé le 25 du mois dernier. Le Général Duriez a pris congé de l'Impératrice & doit partir pour Stockolm. Il a reçu, outre le préſent ordinaire de 1000 ducats, un diamant de la même valeur.

On prétend que le Comte d'Oſtermann ſera nommé Ambaſſadeur en Pologne; que le Baron de Stakelberg lui ſuccédera, & que le ſieur Simolin ira réſider à Copenhague. On ajoute que le ſieur Zimavow, Gentilhomme de la Chambre, qui voyage en Hollande & qui eſt actuellement à la Haye, ſera envoyé à Ratiſbonne; d'autres aſſurent que ce ſera le Général Bibikow qui remplacera le ſieur de Saldern à Warſovie.

Des Frontieres de la Pologne, le 3 Juillet 1772.

Le Roi de Pruſſe a fait ſignifier aux Receveurs de la capitation établie dans les Villes de la Pruſſe Polonoiſe, de ne plus verſer de fonds dans les caiſſes de l'armée de la Couronne. Le Régiment de Goltze, qui fait partie de cette armée & qui levoit dans la Staroſtie de Tauchel les impôts deſtinés à ſon entretien, a reçu des Généraux Pruſſiens un ordre, par écrit, de s'abſtenir déſormais de toute perception de deniers publics, attendu que le Pays faiſoit partie des Domaines de Sa Majeſté Pruſſienne. Depuis le 25 du mois dernier, on a ceſſé de vendre du ſel dans les Villes occupées par les troupes Pruſſiennes, & la Gabelle a été miſe dans la forme uſitée au Royaume de Pruſſe. D'un autre côté, on a défendu au Receveur de l'Œconomie Royale de Marienbourg de remettre aucun argent au Tréſor de la Cour de Pologne, & par ces différens arrangemens, le Roi ſe trouve privé de tous ſes revenus.

Les travaux du Canal de la Noteez avancent avec une rapidité ſurprenante. Comme il s'agit principalement d'élargir & de rendre navigable la petite riviere de Brda, qui tombe dans la Noteez auprès de Naklo & de raſſembler les eaux des marais qui s'étendent juſqu'à Bromberg, on croit que ce canal ſera achevé dans quelques mois. On prétend que, pour tirer parti des avantages que la jonction de la Viſtule & de l'Oder peut procurer au commerce, Sa Majeſté Pruſſienne fera conſtruire un nouveau Port à Camin, dans la Poméranie Brandebourgeoiſe, à l'embouchure de l'Oder dans la Mer Baltique. Cet établiſſement, très-utile au Roi de Pruſſe, ne ſeroit pas également avantageux à la Pologne, dont toutes les denrées prendroient ce nouveau débouché, & il nuiroit conſidérablement à la Ville de Dantzick.

Les troupes Ruſſes ſe renforcent du côté de Plocko. Elles fortifient cette Ville, & elles y ont appuyé un cordon qui s'étend juſqu'à Thorn. Le Général Romanius eſt arrivé à Lublin avec le Corps Ruſſe qu'il commande. Le Prince Szerkoff continue d'occuper Leopol. Le Comte Eſterhazi, commandant en chef une colonne de l'armée Autrichienne, loge dans cette Ville; mais ſes troupes campent dans le voiſinage, en attendant les ordres que l'Officier Ruſſe a demandés au Comte de Romanzow.

De Stockolm, le 30 Juin 1772.

Le Roi a élevé au grade de Général-Major le ſieur de Biornmarck, Chef du Regiment du Prince Frédéric.

Digitized by Google

Les Etats ont repris leurs assemblées, le 27 de ce mois. Ils ont consenti à la proposition que leur a faite le Comité Secret d'accorder au Prince Frédéric 18000 dahlers de cuivre, (6000 liv.) pour aller prendre les eaux de Medwi, dans la Province d'Ostrogothie; mais les Ordres inférieurs se sont réservé de décider, après qu'on auroit réglé l'état des finances, si cette somme seroit accordée à Son Altesse Royale comme un don, on comme une avance sur ses appointemens. La Noblesse a rejetté le Mémoire d'un Bourgeois, approuvé par les autres Ordres, & dans lequel on proposoit d'accorder au Lieutenant Général Baron de Lingen le premier Gouvernement Militaire qui viendroit à vaquer. Les Etats ont repris en considération les accusations intentées par le Conseiller Nordencranz contre le sieur Jennings, Maréchal de la Cour. La Noblesse a décidé que, Vendredi prochain, le Comité Secret donneroit aux Etats son avis définitif sur cette matiere. Les autres Ordres ne se sont point expliqués. L'Ordre des Paysans a obtenu que vingt-cinq de ses Membres assisteroient aux délibérations du Comité Secret, relativement aux contributions & aux retranchemens à faire dans les dépenses de l'Etat. On a fait, en cette occasion, une exception à la regle prescrite par la forme du Gouvernement, laquelle exclut les Paysans des assemblées du Comité Secret.

Plusieurs des Gouverneurs de Provinces & autres Officiers publics, qu'on accuse de s'être mêlés illégalement des élections des Députés à la Diete, se disposoient à vendre leurs emplois, pour se soustraire aux poursuites des Etats; mais les trois Ordres inférieurs ont arrêté unanimement que le Roi seroit supplié de leur enjoindre d'attendre la décision de la Diete sur les délits qu'on leur impute.

Le Comité Secret & les trois Ordres inférieurs ont décidé que le Baron de Falkengreen conserveroit pour toujours la place de Directeur de la Flotte des Galeres qu'il avoit avant que d'entrer dans le Sénat, même dans le cas où il seroit obligé de renoncer à la dignité de Sénateur. La Loi avoit jusqu'à présent exigé de tout Sénateur de renoncer à l'emploi dont il jouissoit précédemment.

De Copenhague, le 7 Juillet 1772.

Le sieur de Römeling, Lieutenant de Vaisseau & fils du Ministre d'Etat de ce nom, vient d'apporter la nouvelle de la conclusion & de la signature de la paix entre le Danemarck & la Régence d'Alger. On dit que l'ancien Traité est renouvellé & confirmé, & que les choses sont remises sur le pied où elles étoient avant la rupture. Le sieur de Römeling a été fait, à cette occasion, Capitaine de haut bord.

L'Envoyé de Tripoli auprès de cette Cour & de celle de Suede est arrivé, ces jours derniers.

Le Général Horn, chargé par Sa Majesté Suédoise de rapporter les marques de l'Ordre de l'Eléphant, dont le feu Roi de Suede étoit revêtu, est également arrivé.

Le sieur Sturtz, l'un des prisonniers d'Etat, qui vient d'être mis en liberté, a obtenu une place de Contrôleur des Douanes, dans le Comté d'Oldembourg.

De Vienne, le 19 Juillet 1772.

Il vient de paroître une Ordonnance de l'Impératrice-Reine, touchant les corvées Seigneuriales: cette Loi confirme aux Seigneurs fonciers le droit d'exiger des corvées, dans les lieux où le nombre en est déterminé par des conventions ou par l'usage; mais elle défend d'en demander aucune au-delà du nombre fixé; & dans les endroits où ces Seigneurs ont joui jusqu'ici des corvées illimitées, on les a bornées à deux par semaine. Ce Réglement renferme encore d'autres dispositions, dans lesquelles on reconnoît l'humanité & la bienfaisance de Sa Majesté Impériale & Royale.

On est fort occupé des embellissemens de cette Capitale; le Gouvernement en a inspiré le goût aux particuliers, qui s'empressent, à l'envi, de répondre à ses vues. Un riche Marchand fait construire, dans les Faubourgs, un jardin à l'Angloise, qui aura, pour point de vue des ruines Egyptiennes.

L'Impératrice-Reine a donné au célebre Abbé Metastase la place de Bibliothécaire de Leurs Majestés Impériales & Royale, vacante par la mort du Baron Van Swieten.

On prétend qu'une jeune fille, originaire du Village de Suben-sur-Linn, dans la Haute-Baviere, a le même talent que le jeune Parangue, pour découvrir les sources d'eau dans le sein de la terre. Plusieurs observateurs instruits ont attesté le fait, & leur témoignage a engagé un grand nombre de Physiciens de cette Ville à se rendre sur les lieux, pour examiner la vérité & les circonstances de ce phénomene. On a cité, à cette occasion, l'exemple de la Dame Gamache, femme d'un Négociant établi à Lisbonne, qu'on disoit

Digitized by Google

être douée de la faculté de voir les choses cachées, à une grande profondeur, dans la terre, au sein de laquelle elle découvrit, à ce que l'on prétend, sur la route de Villa Alva, à Evora, un obélisque qu'on voit encore dans le Palais de l'Inquisition à Lisbonne, & sur lequel on lit une Inscription qui constate le fait.

De Hambourg, le 10 Juillet 1772.

On apprend de Petersbourg que le Chevalier Gunnings, qui va remplacer, à cette Cour, le Lord Cathcart, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Britannique, y est arrivé, le 19 du mois dernier. Des lettres particulieres de la même Ville annoncent un nouvel incendie à Ostega, près d'Archangel; elles marquent que des magasins immenses de grains & d'autres marchandises du Nord ont été entierement consumés. Elles font aussi mention d'un incendie très considérable, qui a eu lieu à Petersbourg le 23 du mois dernier & qui duroit encore le 24, au départ de ces lettres.

De Munich, le 8 Juillet 1772.

L'Electrice Douairiere de Saxe arriva, le 6 de ce mois, à Nympheubourg, Château de plaisance de l'Electeur de Baviere. Elle se rendit, hier, en cette Ville, & il y a eu gala à l'occasion de l'heureux retour de cette Princesse, du voyage qu'elle a fait en Italie. On présume que son Alteſſe Electorale passera ici le reſte de l'été.

De Befort, le 7 Juillet 1772.

On apprend de Montbelliard que la Princesse épouse du Prince Frédéric de Wirtemberg, qui réside en cette Ville, y est accouchée d'un Prince.

De Francfort, le 2 Juillet 1772.

Suivant l'accommodement conclu, le 28 du mois dernier, entre l'Electeur de Baviere & la Ville de Ratisbonne, & en conséquence duquel les Bureaux de péage, nouvellement établis aux environs de cette Ville, ont été supprimés, les denrées & marchandises destinées pour Ratisbonne & venant du dehors paieront les droits ordinaires pour le *transit* par la Baviere; les marchandises allant de la Baviere à Ratisbonne & celles que les Négocians de cette Ville enverront en Baviere, acquitteront les droits d'entrée & de sortie à la Douane générale que les Electeurs ont eue anciennement au milieu de la Ville de Ratisbonne.

Il paroît ici un projet de Réglement pour la Chambre Impériale, dans lequel on propose de sévir, avec la plus grande rigueur, contre tous les Officiers supérieurs ou inférieurs de ce Tribunal, qui se rendroient coupables de prévarication dans l'administration de la justice, ou qui recevroient des présens. Pour veiller efficacement à leur conduite, on propose aussi de rétablir les Visitations triennales que les anciennes Loix avoient sagement introduites, & qui ont eu lieu pendant plus de cent ans & jusqu'à la guerre de 1618.

De Lisbonne, le 30 Juin 1772.

Le 24, jour de Saint Jean, l'Infant Dom Pedre donna, dans son Château de Quéluz, à Leurs Majestés & aux Infantes, une fête à laquelle assisterent les Ministres Etrangers & la principale Noblesse; il y eut un combat de taureaux; un Concert, où la Princesse du Brésil & les Infantes chanterent; un grand souper & un superbe feu d'artifice.

Le 29, jour de Saint Pierre, dont Son Alteſſe Royale porte le nom, ce Prince donna une fête semblable à la premiere.

De Veniſe, le 16 Juin 1772.

Il y eut dernierement un incendie dans la Maison des Carmes. Le Sacristain étoit sorti & avoit laissé du feu dans sa chambre, voisine de l'Oratoire. Des matieres combustibles qui étoient auprès de la cheminée, s'enflammerent. La chambre entiere s'embrasa & le feu gagna l'Oratoire & les bâtimens voisins. Cet incendie a été considérable, & quelques personnes ont été écrasées sous la chûte des édifices.

De Gênes, le 6 Juillet 1772.

Don Juan Cornejo, Ministre d'Espagne auprès de la République, ayant notifié au Gouvernement que le Duc d'Arcos, qui se rend à Naples, pour tenir la Princesse nouvellement née sur les Fonts de Baptême, au nom de Sa Majesté Catholique, devoit passer par cette Ville, on a expédié une Galere pour aller prendre ce Duc à Antibes, & le transporter ici, d'où elle le conduira à la Spezia.

Mercredi de la semaine derniere, on procéda à l'élection des quatre nouveaux Protecteurs de la Maison de Saint-George. Le choix tomba sur les Nobles Jean-Jacques Catraneo, Charles Cambiaso, Pierre-Antoine Morando & Rainier Grimaldi: ce dernier ayant remercié, on fera une nouvelle élection pour le remplacer.

On a commencé, à la Polcevera, les travaux ordonnés par le Doge.

De

Digitized by Google

De Londres, le 14 Juillet 1772.

Le Lord Townshend, Vice-Roi d'Irlande, a fait distribuer aux pauvres familles de Dublin une quantité considérable de viande, de pain & de pommes de terre. Il s'est tenu, au Château de cette Ville, un grand Conseil, où l'on a délibéré sur un projet d'Ordonnance contre l'exportation des denrées d'Irlande, excepté pour l'Angleterre.

La cherté des bois de construction, qui commencent à manquer pour la Marine Royale, a, dit-on, engagé le Gouvernement à donner ordre à la Compagnie des Indes de faire servir ses Vaisseaux pour un plus grand nombre de voyages que par le passé. Ils seront aussi moins grands, & d'ici à quelque temps, elle en emploiera la moitié moins qu'à l'ordinaire, parce que les marchés de l'Inde & de l'Europe sont abondamment fournis.

Le Capitaine Cooke, le sieur Forster, Traducteur du Voyage du sieur de Bougainville & son fils, ainsi que plusieurs Sçavans, se sont embarqués pour aller tenter de nouvelles découvertes dans la Mer du Sud.

On dit que le Vaisseau de guerre Danois *la Princesse*, de cinquante-quatre canons & de quatre cens cinquante hommes d'équipage, a péri dans la Baye de Biscaye.

Plusieurs particuliers de la Société appellée *du Bill des Droits*, buvant ensemble, il y a quelques jours, dans la taverne où elle tient ses assemblées, des Soldats du 3e Régiment des Gardes tirerent sur eux; mais heureusement ils n'en blesserent aucun. Ils ont été arrêtés & conduits devant le Juge qui les a fait mettre en prison.

Le Roi a fait présent à la Bibliotheque de l'Université de Dublin de la Collection des Journaux des deux Chambres du Parlement d'Angleterre, consistant en 49 Vol. *in-folio*.

Il y a actuellement à Pontefract, en Yorckshire, un Laboureur âgé de cent onze ans, dont la femme en a cent huit.

Alexandre Gordon est mort, le 17 du mois dernier, à Invertronne, dans le District de Banedoch, en Ecosse, âgé de cent huit ans.

De Marseille, le 15 Juillet 1772.

On a appris, par le rapport des Capitaines arrivés du Levant, que l'Escadre Russe mouilloit toujours à Auxa, dans l'Isle de Paros.

Le Capitaine Decugis, de la Ciotat, parti de Metelin, se trouva, le 1er Juin, à trois lieues de distance d'Ipsera (Psyria): il vit sortir du Port, au coucher du Soleil, deux Bateaux armés qui le joignirent vers les dix heures du soir. Le Capitaine leur fit tirer un coup de canon pour les écarter; mais, voyant que ces Pirates s'efforçoient de s'approcher pour en venir à l'abordage, il fit prendre les armes à tout son équipage & fit un feu continuel sur ces brigands qui lui répondoient par leur mousqueterie & s'approchoient, le sabre à la main; enfin, après un combat opiniâtre, le Capitaine François vint à bout de les éloigner.

De Compiegne, le 25 Juillet 1772.

Aujourd'hui, Fête de Saint Jacques & Saint Christophe, le Roi, accompagné de la Famille Royale, s'est rendu à l'Eglise Royale & Paroissiale de Saint Jacques, où Sa Majesté a assisté à la Grand'Messe. L'Evêque de Soissons a officié pontificalement: la Comtesse d'Albon, Dame de Mesdames, a fait la quête.

Le Comte de Marbeuf, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Commandant à l'Isle de Corse, est arrivé ici, le 23 de ce mois. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le Roi a accordé les grandes Entrées de sa Chambre à la Comtesse de Valentinois, Dame d'Atours de Madame la Comtesse de Provence.

Le sieur de Kerguelen, Lieutenant de Vaisseau, est de retour du voyage qu'il a été chargé de faire pour la découverte des terres Australes. Il a eu l'honneur de en rendre compte au Roi, à qui il a été présenté, aujourd'hui, par le sieur de Boynes, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine. Sa Majesté a examiné la route que cet Officier a suivie dans sa navigation, & pour lui marquer sa satisfaction de la maniere dont il a rempli cette mission, Elle a eu la bonté de lui annoncer, Elle-même, qu'Elle le faisoit Capitaine de Vaisseau.

Dom Bruno Bauduin, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de Saint Hubert des Ardennes, est, le 22 de ce mois, l'honneur d'offrir au Roi des chiens de chasse & des oiseaux appellés *Ducs*, que l'Abbé de Saint Hubert est dans l'usage d'envoyer tous les ans à Sa Majesté. Ce présent fut reçu par le Marquis d'Entragues, Grand Fauconnier de France, en survivance du Duc de la Valliere, & par le Chevalier Forget, Capitaine du Vol du Cabinet du Roi.

Le sieur Lucotte, Architecte, a eu l'honneur de présenter à Monseigneur le Comte

d'Artois la premiere Partie du *Vignole Moderne*; ou *Traité Eléimentaire d'Architecture**.

De Paris, le 27 Juillet 1772.

Le 15 de ce mois, le tonnerre tomba sur le clocher de la principale Eglise de Châtillon en Poitou; il renversa la fleche & mit le feu à la charpente. L'incendie devint en un instant si violent, que cinq cloches furent fondues en moins de trois quarts-d'heure. L'élévation de l'édifice rendit tous les secours impraticables; tout ce qu'on put faire, ce fut de garantir les bâtimens voisins, menacés par les poutres enflammées qui tomboient sur eux. Dans ce désastre, on eut du moins le bonheur de sauver les effets les plus précieux de l'Eglise. Il n'y a eu qu'une maison de particulier endommagée par les flammes, & une d'un Chanoine Régulier, attenante à l'Eglise, dont on a démoli une partie pour garantir l'autre du feu. Deux murs très-épais de l'Eglise avoient été percés par la foudre à la même hauteur; on trouva plusieurs carreaux dérangés dans la Sacristie, d'où il s'exhaloit une odeur sulphureuse. Il y a neuf ans que le tonnerre tomba sur le même clocher; la couverture, d'ardoise, en fut enlevée, mais il n'y eut pas d'incendie.

L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres a élu, dans son assemblée du 14 de ce mois, l'Abbé Batteux pour la place d'Académicien Pensionnaire, vacante par la mort de l'Abbé de la Bletterie, & l'Abbé le Blond, pour celle d'Académicien Associé que l'Abbé Batteux laisse vacante.

La Frégate *l'Amphitrite*, venant de Saint-Domingue, a mouillé, le 15, dans le Port de Brest. Le sieur Potier de Courcy, Capitaine de Vaisseau, qui la commande, s'étoit séparé, la veille, des Vaisseaux *l'Actionnaire* & *l'Union* & de la Flûte *la Fortune* qu'il avoit rencontrés, le 11, à cent lieues environ de la côte. Ces trois Bâtimens, qui viennent de l'Isle de France, sous le commandement des sieurs Chevalier de Monteil, de Tronjoli, Capitaines de Vaisseau, & de Kerguélen, Lieutenant, sont entrés à Brest, deux heures après *l'Amphitrite*. Les Vaisseaux *le Laverdy* & *le Dauphin* sont arrivés de Chine & ont mouillé au Port de l'Orient, le 17 de ce mois, ainsi que *le Mars*, venant de Pondichery.

* Cet Ouvrage se trouve chez Quillau, Imprimeur, rue du Fouarre; chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, à l'Hôtel d'Auvergne, & Buldet, Marchand d'Estampes, rue de Gevres. Prix 3 liv.

L'établissement formé par le Bureau de la Ville de Paris, pour donner des secours aux noyés, continue d'avoir les plus heureux succès. Le 18 de ce mois, le nommé Serf, âgé de dix-sept ans, Garçon d'Office chez le Duc d'Orléans, coula à fond en se baignant & ne put être retiré de l'eau qu'un quart-d'heure après. Il avoit tous les symptomes de la mort; mais les secours qui lui furent donnés au Corps-de-garde de l'Isle des Cygnes, pendant plusieurs heures, le rappellerent à la vie. Le lendemain, un accident pareil arriva au nommé du Bray, Marchand Mercier de cette Ville. Il ne donnoit aucun signe de vie, lorsqu'il fut porté au Corps-de-garde du Port de l'Ecole, où il reçut des secours pendant une heure & demie & reprit connoissance. Il eut même assez de force pour retourner, à pied, à sa maison.

Anne-Marguerite de Ligneville, veuve de Marc de Beauvau, Prince de Craon, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Grand Ecuyer des Ducs de Lorraine Leopold & François III, est morte en son Château de Craon, en Lorraine, le 12 de ce mois, dans la quatre-vingt-cinquieme année de son âge.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 24 Juillet.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	32 $\frac{1}{16}$.
Hambourg	182
Madrid	15. 2. 6
Cadix.	14. 19. 6
Livourne.	96 $\frac{1}{2}$.
Gênes.	94 $\frac{3}{8}$
Lyon.	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Paris. Billets d'Empr.	270
Promesses à 4 pour 100	61 p. $\frac{0}{0}$. p.
Billets de la Loterie de la Comp. des Indes de 1767	475

Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts & Métiers, par M. l'Abbé Rozier. 12 Vol. in-12, formant la premiere année de ce Journal. On souscrit pour cet Ouvrage, enrichi de Gravures, chez le Jay, rue Saint-Jacques. Prix de la souscription 30 liv. pour Paris & 36 liv. pour la Province, franc de port. —— *Atlas* pour l'intelligence de l'Histoire de différens Peuples du monde. Vol. in-4°. 14 liv. *Atlas Moderne*, composé de 55 Cartes. Vol. in-4°. relié 24 liv. Chez Desnos, rue Saint-Jacques. —— *Mémoire Historique, concernant les Droits du Roi sur les Bourgs de Fumay & de Revin.* Chez J. Th. Hériſſant pere, rue Saint-Jacques. Prix 7 liv 4 s. broché,

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 31 JUILLET 1772.

De Smyrne, le 17 Mai 1772.

LE Capitaine Bounau, parti d'Alexandrie, le 21 du mois dernier & arrivé ici, il y a trois jours, a dépoſé que le 7 de ce mois, il a rencontré, ſur les parages de Lero, le Vaiſſeau Amiral Ruſſe avec deux autres Vaiſſeaux, trois Frégates, une bombarde & une Tartane, qui avoient à bord deux cens hommes de débarquement & que le Patron de la Tartane, Grec de Nation, qui le conduiſit au Vaiſſeau Amiral, lui dit que cette Eſcadre alloit brûler les Vaiſſeaux Turcs qui ſont ſur les chantiers à Boudroum & à Rhodes. Ce Capitaine a ajouté que mouillant, le 9, au Cap des Arbres, dans le Golfe de Mengalia, il avoit entendu le bruit du canon & qu'il avoit conjecturé que les Ruſſes avoient commencé l'attaque de Boudroum.

Nous avons parlé précédemment de la diviſion qui régnoit entre les Agas qui ont des troupes aux environs de cette Ville. Il y eut, le 12 de ce mois, un combat entre celles de Cara Oſman Oglou, & celles de Ayvas. L'action a été fort vive & l'avantage eſt reſté à Cara Oſman qui a mis en déroute les Lieutenans de ſon ennemi. Cet Aga ne commandoit point en perſonne ſes troupes. Il étoit retenu, à Baindir, par une maladie Les principaux habitans de cette derniere Ville doivent envoyer ici une Députation auprès du vainqueur, pour ménager un accommodement.

Les Ruſſes ont formé une Eſcadre de douze petits Bâtimens, dont le commandement a été donné à un Officier Grec. On prétend qu'elle eſt deſtinée à une expédition ſur l'Iſle de Chypre & ſur la Côte de Syrie.

La Frégate Françoiſe *l'Athalante* eſt arrivée ici ce matin & doit partir, demain au ſoir, avec ſix Bâtimens François qu'elle eſcortera juſqu'au Cerigo.

Le fameux Jaffer Pacha, ci-devant Capitan Pacha (Amiral) qui commandoit une diviſion de la Flotte Ottomane, au combat de Tchetchmé où l'Eſcadre Turque fut détruite, vient de mourir de la peſte, à Boudroum.

De Peterſbourg, le 16 Juin 1772.

Les habitans de Moskow n'ont pas été obligés, comme le bruit s'en étoit répandu, d'abandonner la Ville à cauſe de la peſte. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'eſt qu'on fait encore obſerver avec rigueur la quarantaine à tout ce qui arrive des lieux précédemment infeſtés de la contagion.

De Varſovie, le 8 Juillet 1772.

Le Général Haddick a publié une Ordonnance, ſuivant laquelle tous les habitans des Diſtricts, où ſont actuellement les troupes Autrichiennes, qui ont des revenus dans le Pays, doivent ſe rendre à Eperies, avec les pieces juſtificatives de leurs poſſeſſions.

On a fait ſuſpendre, juſqu'à nouvel ordre, les travaux commencés pour le Canal que le Roi de Pruſſe faiſoit creuſer, ainſi que les édifices qu'on élevoit à Bromberg pour des magaſins, & l'on ignore les motifs de ces changemens. La Nobleſſe vient cependant d'être contrainte de fournir de nouvelles contributions de vivres & d'argent.

Des lettres d'Yaſſi portent que le Feld-Maréchal Comte de Romanzow, accompagné des Miniſtres Plénipotentiaires de la Cour de Ruſſie, s'eſt mis en route pour Fochiany, & que le Général Bauer l'ayant devancé, occupe déjà le camp qui a été tracé dans les environs de cette Place.

Digitized by Google

Le Comte de Richecourt reçut dernierement un courier de sa Cour : il eut, à cette occasion, une conférence avec l'Ambassadeur de Russie, à laquelle assisterent le Ministre du Roi de Prusse & le Général Bibikow. On est persuadé que ce courier a apporté la nouvelle que les Confédérés avoient remis la Forteresse de Tyniec aux troupes Autrichiennes. Le Comte de Saldern doit partir incessamment de cette Ville pour le Holstein, & le Général Bibikow sera chargé, en son absence, des affaires de sa Cour.

De Vienne, le 13 Juillet 1772.

La Garnison de Tyniec, qui occupe, depuis longtemps, l'attention du Public, par sa vigoureuse défense, vient encore de donner un spectacle intéressant. Ces braves gens, résolus de périr sous les ruines des masures qu'ils occupoient, se défendoient avec le courage héroïque qu'inspire le désespoir. Le Général Athon, instruit que les Russes se préparoient à livrer un nouvel assaut, fut touché du sort de cette Garnison & voulant épargner le sang qu'on alloit répandre, il envoya, la nuit du 3 de ce mois, quelques Officiers dans le Fort pour sonder les dispositions des Polonois & les engager à se rendre aux troupes de l'Impératrice-Reine. Les Confédérés accepterent la proposition. Deux Détachemens Autrichiens, postés aux environs de Tyniec, entrerent sur le champ dans la Place, & la Garnison fut déclarée troupe Impériale. On notifia, le lendemain, au Général Russe qu'il n'existoit plus de Confédérés dans Tyniec & qu'il n'y avoit que des Soldats Autrichiens. Mais celui-ci, piqué d'un arrangement qui s'étoit fait à son insçu & sans qu'il se fût apperçu du moindre mouvement, refusa de reconnoître les troupes Impériales, & donna tout de suite un assaut à la Place. Les Autrichiens, forcés de se défendre, en sont venus aux mains avec les Russes, & les ont repoussés avec perte. Il y a eu beaucoup de sang répandu de part & d'autre. On ne sçait cependant pas encore le nombre des morts : trente Autrichiens, faits prisonniers par les Russes, ont été transportés, sur le champ, à Cracovie.

Les lettres des frontieres, du 11, portoient que les Russes s'obstinoient à ne connoître pour Autrichienne la Garnison de Tyniec & qu'ils se disposoient à l'attaquer de nouveau.

De Lisbonne, le 7 Juillet 1772.

Le Cardinal da Cunha, Archevêque d'Evora, Grand Inquisiteur & Regidor des Justices, & qui exerce encore d'autres emplois considérables, vient d'être nommé par le Roi Président de son Conseil des Dépêches.

Le 5 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de l'Infant Don Pedre, la Cour fut en gala. Le Roi & la Famille Royale reçurent, à cette occasion, les complimens des Ministres Etrangers & admirent la principale Noblesse à l'honneur de leur baiser la main. Le soir, on représenta, sur le Théâtre de la Cour, l'Opéra Italien intitulé : *Ezio.*

De Madrid, le 14 Juillet 1772.

Le Roi & la Famille Royale arriverent, le 27 du mois dernier, du Palais Royal d'Aranjuez en cette Capitale.

Le 5 de ce mois, le Duc d'Havré & de Croy & le Duc de Grenada de Ega se couvrirent, en présence du Roi, en qualité de Grands d'Espagne de la premiere Classe. Le premier eut pour parrein le Comte de Priego, Colonel du Régiment des Gardes Royales Wallones, Infanterie, & le second, le Marquis de Mortara, Capitaine du Régiment des Gardes Royales Espagnoles, Infanterie.

De Naples, le 4 Juillet 1772.

Le Baron de Breteuil, Ambassadeur Extraordinaire de France, est arrivé ici le 2 de ce mois. Il a eu, le lendemain, sa premiere audience de Sa Majesté, à laquelle il a été présenté par le Marquis Tanucci, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres.

Il s'éleva dernierement, à Procida, une tempête furieuse. Outre le vent, la pluie, la grêle & le tonnerre qui firent de grands ravages, la mer s'enfla à un tel point, qu'elle entra bien avant dans l'Isle, entraîna les bateaux qu'on avoit mis à terre & inonda plusieurs maisons.

De Rome, le 8 Juillet 1772.

Le Chevalier Dom Joseph Moniño, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique auprès du Saint Siege, est arrivé Samedi dernier 4 de ce mois.

Le Prélat Doria, chargé par le Pape d'aller présenter à la Princesse des Asturies les langes pour le Prince dont elle est accouchée, se dispose à partir pour Madrid.

Le sieur Aspuru, Archevêque de Valence, vient enfin de succomber à la maladie dont il étoit attaqué depuis longtemps. Sa mort a cependant été avancée par un accident. Les Médecins avoient ordonné des fumigations pour dissiper l'enflure qu'il avoit aux jam-

Digitized by Google

bes; la flamme de l'eſprit de vin s'étant communiquée aux étoupes dont elles étoient enveloppées, il eſt mort de la vapeur qui s'eſt portée à ſa tête & des douleurs qu'il a ſouffertes.

De Veniſe le 4 Juillet 1772.

Le Sénat s'eſt aſſemblé extraordinairement pour procéder à l'élection des *Sages Grands*, & le choix eſt tombé ſur les ſieurs Morozini & Tron.

Le Comte Potocki, Régimentaire & l'un des Chefs de la Confédération de Bar, eſt arrivé en cette Ville, où il attend pluſieurs autres Chefs de Confédérés.

De Turin, le 15 Juillet 1772.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne auprès de cette Cour doit partir, ce ſoir, pour Antibes, où il va à la rencontre du Duc d'Arcos, qui paſſe à Naples.

De Londres, le 18 Juillet 1772.

Les dernieres nouvelles de Bengale portoient que le Conſeil de Calcutta étoit déterminé à refuſer aux Marattes le Tribut qu'ils exigeoient ordinairement des Provinces du Bengale, d'Oriza & de Bahor, qu'il avoit également pris la réſolution de ne leur accorder aucun ſecours contre les Princes Indiens avec qui ils étoient en guerre & d'obſerver la plus exacte neutralité tant que la Compagnie & ſon Territoire ſeroient reſpectés. On marquoit en même temps que ces Peuples ſembloient ſe diriger vers le Carnate, au nombre de vingt mille & qu'on craignoit que le Nabab d'Arcot ne fût attaqué.

Le Vaiſſeau de la Compagnie *le Speke*, arrivé à Portſmouth, le 15 de ce mois, a non-ſeulement confirmé les nouvelles précédentes, mais les lettres qu'il a remiſes aux Directeurs annoncent que les Marattes étant entrés dans le Carnate, avoient commis des hoſtilités ſur le territoire de Madraſs & que la Compagnie ſe trouvoit par là expoſée à une guerre diſpendieuſe. Les mêmes lettres ajoutoient que le Roi Schah-Allum que les Marattes ont remis ſur le Trône du Mogol, étoit actuellement à Delhi.

Suivant des lettres écrites de Boſton, dans la Nouvelle Angleterre, le 8 du mois dernier, l'Amiral Montagu avoit établi le Sénaut *le Gaſpée*, commandé par le Lieutenant Dudingſton, en ſtation à la Providence, dans Rhode-Iſland, pour protéger le commerce & arrêter la contrebande qui ſe fait en ce lieu. Cet Officier a exécuté les ordres qu'il avoit reçus avec une telle exactitude que le Peuple, pour ſe venger de ſa ſévérité & ſe délivrer de cette contrainte, a pris les armes dans la nuit; deux cens hommes ſont venus ſur des Chaloupes attaquer le Sénaut: ils ont tué le Lieutenant, &, après avoir enlevé l'équipage, ils ont mis le feu au Bâtiment.

Les mêmes lettres font mention d'une ſingulière conteſtation qui s'eſt élevée entre le Gouverneur & la Chambre des Repréſentans.

Le 3 du mois de Juin, le Gouverneur envoya à cette Chambre, en réplique à la réponſe qu'elle avoit faite à ſon Diſcours, un Meſſage conçu en ces termes: « Comme » je deſire connoître le ſens précis de cha» que expreſſion des Meſſages qui me vien» nent de la part de la Chambre des Re» préſentans, je vous prie de me faire ſçavoir » ſi, lorſque vous avez dit qu'il *ne vous pa*» *roiſſoit pas qu'il y eût aucune néceſſité de* » *convoquer l'aſſemblée à Cambridge*, votre » intention a été de parler de celle que j'y ai » convoquée lorſque je l'y ai tranſférée de » Boſton pour la premiere fois, ou de celle » de la préſente année. Auſſi-tôt que vous » m'aurez ſatisfait ſur ce doute, je répondrai » à votre Meſſage. » Le même jour, la Chambre répondit que rien n'étoit plus clair & moins équivoque que les expreſſions de ſon Meſſage; qu'il étoit par conſéquent inutile d'en donner l'explication. Dès le ſoir même, le Gouverneur envoya à la Chambre le Meſſage ſuivant: « C'eſt ſur ma maniere d'entendre, » & non ſur la vôtre, que je dois régler ma » conduite. Ce que vous croyez clair me pa» roît douteux & équivoque, parce qu'on » peut y appliquer deux ſens différens. Vous » avez été réſervés avec moi, & je ne le ſerai » point avec vous. Tant que vous me diſpu» terez le pouvoir en vertu duquel j'ai trans» féré la premiere fois à Cambridge l'aſſem» blée qui ſe tenoit auparavant à Boſton, je » perſiſterai à ne point la convoquer dans cette » derniere Ville & toutes les fois que je ne ſçau» rai à quoi m'en tenir ſur le ſens de vos ex» preſſions, je me croirai ſuffiſamment auto» riſé à vous refuſer tout ce que vous me de» manderez dans des Meſſages où vous ne » parlerez pas clairement. »

La Banque d'Angleterre a avancé une ſomme de 160, 000 liv. ſterl. à la Maiſon de Douglas, d'Edimbourg. Cette nouvelle a répandu en Ecoſſe une joie générale.

De la Haye, le 17 Juillet 1772.

Les Députés de Hollande & de Weſtfriſe

Digitized by Google

aux Etats de la Province se rassemblerent dans cette Ville, le 14 de ce mois.

Le 9, les Administrateurs de la Maison des Pauvres donnerent, selon l'usage, à toutes les vieilles femmes & à tous les enfans, un dîner extraordinaire aux frais du Stathouder. Dans ce Pays, où l'humanité n'est point affligée par le spectacle des Mendians, il n'y a de pauvres que ceux qui sont dans l'impossibilité de travailler.

On vient de faire l'expérience des ressources de la nature & de la facilité avec laquelle elle multiplie les productions les plus nécessaires à l'homme. On voit à Leyde, dans le jardin d'un particulier, un grain d'orge d'hiver qui donne soixante-deux épis, dont chacun contient quatre vingt-dix grains, ainsi ce seul grain en a produit cinq mille cinq cens quatre-vingt. Un grain de froment, semé le 10 Juin 1771, produisit au mois d'Août quinze plantes avec des racines; ces plantes, séparées au mois d'Octobre, en donnerent soixante-deux nouvelles; la plus forte porte maintenant quatre-vingt-deux épis & la plus foible quarante-sept. Si on les compte à soixante épis chacune & l'épis à soixante-dix ou quatre-vingt grains, On aura pour produit d'un seul grain un résultat de plus de deux cens mille grains.

Actions. Indes Orientales, 333 $\frac{1}{2}$. Indes Occidentales, 39. Banque, 4 $\frac{11}{16}$ pour 100.

De Compiegne, le 29 Juillet 1772.

Le sieur Joly de Fleury, Maître des Requêtes, qui a été choisi pour porter au Roi le scrutin de la Ville de Paris, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, le 28 de ce mois, par le Duc de Fleury, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice.

Nicolas-Judde, Chevalier, Seigneur de Grainville, Conseiller du Roi en les Conseils, Grand Maître des Eaux & Forêts de la Généralité de Soissons, est mort en cette Ville, le 22 de ce mois, âgé de quarante-quatre ans.

De Paris, le 31 Juillet 1772.

Le 7 de ce mois, la foudre tomba sur le clocher de l'Eglise de Saint Cosme, Paroisse située à un quart de lieue de Bazas. Elle abattit la Croix de fer posée au sommet de ce clocher, fit éclater la pierre où cette Croix étoit scellée & tua le Sonneur sans lui faire aucune blessure extérieure. Cet exemple & mille autres prouvent qu'un clocher élevé, surmonté d'une Croix de fer & de grosses masses métalliques, est capable d'attirer la foudre sur-tout si l'on en détermine la chûte par les vibrations des cloches qu'on met souvent en mouvement, dans les Provinces, au milieu de l'orage.

Le 16 de ce mois, sur les dix heures du soir, il s'éleva, dans la Ville de Belley, un violent orage. Au milieu des éclairs & du bruit continuel du tonnerre, & malgré la pluie, le vent fut si impétueux qu'il enleva les toits de plusieurs maisons, renversa des cheminées & déracina des arbres dans la campagne; mais il n'est point tombé de grêle, & les productions de la terre n'ont point souffert.

Le cent trente-neuvieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 24 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 29765, celui de vingt mille liv. au numéro 31333, & les deux de dix mille livres, aux numéros 25484 & 27356.

Dans la derniere Gazette, Art. de Compiegne, au lieu de *la Comtesse de Valentinois, Dame d'Atours de Madame la Comtesse de Provence*, lisez: *Dame d'Honneur.*

Cours du Change & des Effets Commerçables le 29 Juillet.

Amsterdam.	55 $\frac{5}{8}$.
Londres.	32 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{12}$.
Hambourg.	182 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 3.
Cadix.	15. 0. 6.
Livourne.	96 $\frac{1}{4}$.
Gênes	94 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Paris. Actions des Ind.	1162 l. $\frac{1}{2}$. 65. 1162 $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emp . . .	272.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767. .	475. 74. 72. 470.

La Bibliographie Parisienne. 6 Vol. in-8°. complétant l'année 1770. 16 liv. br. Chez Desnos, Lib. rue Saint-Jacques. —— *Plans & Vue intérieure du Wauxhall de la Foire Saint-Germain.* Prix 1 liv. en blanc, 6 liv. lavé, 24 liv. peint. Chez le Rouge, Quai des Grands Augustins. On trouve chez lui-même le *Traité de la Médecine des Chevaux*, par M. la Fosse, orné de soixante-cinq planches. 120 liv. —— Second *Recueil de Vaudevilles des Opéras-Comiques*, arrangés pour le Clavecin ou le Forte Piano, par M. Benaut. Prix 1 liv. 16 s. Chez l'Auteur, rue du Bacq, Faubourg Saint-Germain, près les Convalescens. —— *Lettre Amoureuse d'Heloïse à Abailard.* Traduction libre de Pope, par M. Colardeau. Nouv. Ed. Chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 3 AOUST 1772.

Des Frontieres de la Turquie, le 18 *Juillet* 1772.

ON vient de publier l'Acte par lequel le Grand Visir a ratifié la convention conclue le 30 Mai, près de Giurgewo, pour un armistice entre les Russes & les Turcs. Voici la traduction de cette Piece, écrite en Arabe.

« Au nom de Dieu, indivisible dans son essence, » incomparable & Créateur de l'Univers.

» Par ordre du Très Puissant, Très-Juste Empereur, mon Maître, plein de vertus Royales, d'amour pour l'humanité, de zele pour le service de la » Ville Sainte (la Mecque) duquel la puissance s'étend sur des Peuples innombrables & sur des Pays » immenses dans le Continent & dans les mers, le » plus sage des Sultans, le plus grand de tous les » Princes du monde, le Chef le plus célebre & le » plus glorieux de la tige la plus illustre parmi les » hommes, à qui ses Sujets, comblés de ses faveurs, rendent de perpétuelles actions de graces.

» Le malheur des Peuples qui lui sont soumis a » touché son humanité Impériale; des événements, » des causes secretes qu'il n'est pas permis à l'homme » de pénetrer & qui appartiennent au pouvoir de l'Etre Suprême ont détruit l'amitié subsistante auparavant entre le Sublime Empire Ottoman qui existe à » jamais, & la Russie: le feu de la guerre s'est allumé » & a fait répandre le sang humain. Quoique ce » malheur soit arrivé en vertu des Décrets éternels du Tout Puissant, la continuation de la guerre » entre les deux Peuples a causé beaucoup de troubles & de dévastations; pour cette raison, le plus » célebre des grands Princes qui croient en Jesus, » le plus excellent entre les principaux du Peuple du » Messie, l'arbitre des affaires publiques qui arrivent parmi les Nazaréens, plein de splendeur & » de majesté, qui regne avec honneur & avec gloire, » le très-illustre & très-heureux Empereur d'Allemagne, ainsi que le Roi de Prusse, qui soit conduit » sur les voies du Ciel & dont la fin soit heureuse, » ont envoyé des lettres à leurs Ministres résidans auprès de la splendide Porte; afin de s'assembler à » un Congrès pour suspendre la guerre des deux » côtés & pour la conclusion de la paix, & comme ce » dessein a été agréé, tant de la part du très-haut Empire, que par la Russie; qu'il a été résolu de nommer des Plénipotentiaires pour commencer les négociations & parvenir à cimenter la paix; que » l'Impératrice de Russie, la plus célebre entre les » grands Potentats qui croient en Jesus, la plus » excellente entre les plus integres du Peuple du » Messie, l'arbitre des affaires publiques qui arrivent » parmi les Nazaréens, qui a de la splendeur & de » la Majesté, la très-glorieuse, très illustre & très-» agréable Impératrice, qui soit conduite sur les » voies du Ciel & dont la fin soit heureuse, la dé-» sirée pareillement de son commerce cette opération; » qu'il lui a plu de faire expédier des lettres à ce sujet, » & que les Plénipotentiaires ci-dessus mentionnés » ont fait en conséquence des pourparlers de très-» haut Trône Impérial, & comme enfin les projets » qui tendent à l'avancement de la tranquillité sont » utiles & nécessaires aux Serviteurs de Dieu; par » ces considérations, & en vertu du plein pouvoir » Impérial qui m'a été donné pour entrer en conférence sur la conclusion de l'armistice, j'ai nommé » un des Membres du haut Divan Impérial, l'illustre » Seid Abdol-Kerim Effendi, dont la gloire puisse » toujours s'accroître, & du côté du Vrid Maréchal » Russe il a été commis le très-respectable entre les » principaux du Peuple du Messie, Jean Sinclin, » que Dieu bénisse à jamais, lesquels deux Ministres, dans leur conférence tenue tous la Ville de » Shutsha (Giurgewo) ont conclu un armistice, » consistant en neuf Articles, dont l'invincible armée Impériale a reçu l'Acte expédié par le Plénipotentiaire Russe. Le plus célebre entre les Seigneurs du Peuple du Messie & le plus digne entre » les Nobles qui croient en Jesus, le très respectable & illustre, notre ami, le Comte Pierre-» Alexandrowitz Romanzow, dont la fin soit bénie, » a approuvé ces Articles & les a confirmés par sa » ratification. De notre côté aussi, nous confirmons » pareillement lesdits Articles par ce présent Acte de » notre main, & nous y apposons notre Sceau afin » qu'ils soient observés. »

A la suite de cette ratification se trouvent les Articles de la convention, qu'on a rapportés précédemment.

De Stockolm, le 10 *Juillet* 1772.

Le Roi revint, Dimanche dernier, de

Digitized by Google

Locka en cette Capitale, d'où il partit, avant-hier, pour Eckholmſund.

Sa Majeſté a accordé le titre de Général-Major aux Barons Grös & Cederström, Gouverneurs de Provinces.

Le 3 de ce mois, le Comité Secret fit part aux Etats de ſes obſervations ſur l'accuſation intentée par le ſieur Nordencrantz, contre les ſieurs Jennings & Finlay. L'avis de ce Comité eſt abſolument à la décharge des accuſés, & il conclut qu'il faudroit regarder toute recherche ultérieure comme une atteinte à la sûreté publique. Les Etats renvoyerent au 11 la déciſion de cette affaire. Le ſieur Nordencrantz a fait un nouveau Mémoire, dans lequel il attaque vivement deux autres Gentilshommes qui ont une grande influence dans le parti do ninant. Ils en ont porté leurs plaintes à la Nobleſſe, qui a chargé le Chancelier de Juſtice d'examiner cette nouvelle conteſtation. L'Ordre du Clergé & celui de la Nobleſſe ont arrêté que le Maréchal de la Diete & les Orateurs ayent à ſe concerter ſur les moyens de finir la Diete vers la fin du mois prochain. Les deux autres Ordres, à qui cette réſolution a été communiquée, ne ſe ſont pas encore expliqués. L'Ordre du Clergé a été d'avis que la Députation de Juſtice dreſſât le projet d'une nouvelle Ordonnance ſur les faillites ; il a auſſi propoſé d'ouvrir un canal auprès de la Ville de Söderteljé, pour prévenir les inondations du lac Meler, qui font aujourd'hui de grands ravages. L'Ordre de la Bourgeoiſie a approuvé un Mémoire de la Députation de Juſtice, dans lequel on propoſe de punir pluſieurs Bourguemaîtres & Echevins des Provinces, par la perte de leurs charges, & quelques autres par des amendes, pour s'être mêlés des élections des Députés à la Diete.

Henry-Daniel Weſtmann, contre-Amiral, Conſeiller du College de l'Amirauté, Chevalier de l'Ordre de l'Epée, eſt mort à Carlſcrona, le 21 du mois dernier, âgé de ſoixante-ſept ans.

De Copenhague, le 11 Juillet 1772.

Le Comte de Rantzau d'Aſchberg vient de donner la démiſſion de tous ſes emplois & même de ſon Gouvernement & de ſon Régiment. Il ſe retire dans ſes terres de Holſtein. On lui a accordé pour retraite ſes appointemens en penſion, ce qui forme un objet de plus de 8000 rixdales par année. Le Comte de Holſtein-Lettrobourg, ci-devant Grand-Maître de la Maiſon de la Reine Caroline-Mathilde, & qui a accompagné cette Princeſſe juſqu'à Stade, a été nommé Grand-Maréchal de la Cour. La place de Maréchal a été ſupprimée. Le ſieur de Bielek, qui en étoit pourvu, a obtenu par forme de dédommagement, le Baillage de Tundem qu'avoit le Comte de Holſtein-Holſteinbourg qui ſe retire avec une penſion de 1200 écus.

Hier, Sa Majeſté paſſa en revue ſes Gardes à pied dans la place du Carrouſel & ſe rendit enſuite à la Comédie Françoiſe.

L'Envoyé de Tripoli a eu aujourd'hui une audience publique du Comte d'Oſten, Miniſtre des Affaires Etrangeres ; mais il n'en aura point de Sa Majeſté, parce qu'on prétend que les têtes Couronnées ne ſont point dans l'uſage d'accorder cet honneur aux Miniſtres de la Régence de Tripoli.

Le Comte Joachim de Moltke vient d'être nommé Député de la Chambre des Finances ; le ſieur Oder, dont il prend la place, a obtenu le Bailliage de Bergen en Norwege.

De Berlin, le 18 Juillet 1772.

La Reine de Suede eſt revenue, Jeudi dernier, de Potſdam. Son départ eſt fixé au 4 du mois prochain.

On attend ici le Prince Héréditaire de Brunſwick, qui doit accompagner Sa Majeſté dans ſon voyage en Siléſie. On croit que le Roi ira auparavant à Landeck, pour y prendre les bains.

Le ſieur Udam, ci-devant Commandant de la Ville de Thorn, étant revenu, le mois dernier, du camp de Marienwerder, fut informé qu'il ſe trouvoit un grand nombre de Confédérés à Dorbzynſchen, & ſur-tout auprès des petites Iſles, qui ſont ſur la Viſtule. Il détacha contr'eux le Colonel Flörze avec deux cens hommes, le Capitaine Ritter, commandant les Chaſſeurs, & le Lieutenant Sacke, avec une troupe de Coſaques. Le dernier trouva le ſieur Bachowski, Régimentaire des troupes de Warſovie, poſté près du Village de Grombikow, ſur la riviere de Strach. Il l'attaqua avec ſes Coſaques & fut ſoutenu, pendant le combat, par le Capitaine Ritter. Le Détachement du ſieur Bachowski fut battu ; on lui enleva trois Officiers, ſçavoir les ſieurs Konaski, fils du Caſtellan de ce nom & Secrétaire de la Confédération, Grimalice, Colonel d'un Corps de Houſſards, & Javorski, Lieutenant d'Artillerie, qui furent conduits à Thorn. On fait monter à ſoixante le nombre des morts & de ceux qui ſe ſont noyés dans la riviere de Strach.

De Hambourg, le 14 Juillet 1772.

L'Empereur a fait remettre aux Officiers

Digitized by Google

& Baillis des différens Districts de la Pologne, où ses troupes sont entrées, une Déclaration qui porte en substance que « Sa Majesté Impériale ayant résolu de prendre sous sa protection tous les Districts de la Pologne où » ses troupes s'étendront, Elle a chargé le » Commandant Général de ses troupes de » faire publier qu'aucun des habitans, de quel- » qu'état & condition qu'il fût, n'abandonnât » son domicile, que chacun eût à continuer » ses fonctions & à vaquer à ses occupations » ordinaires; qu'on seroit bientôt informé » plus particulierement des intentions de Sa » Majesté Impériale, & que tous & un chacun » pouvoient se flatter de jouir de la faveur & de » la protection accordées aux habitans des Pays » Héréditaires de l'Empereur; que si quel- » ques Polonois tentoient de sortir de leur » Pays, ils seroient arrêtés par les troupes » Impériales, & obligés de retourner en leurs » demeures. »

De Mayence, le 18 Juillet 1772.

Le Baron de Fechenbach, Grand Doyen de cette Ville, est mort, aujourd'hui, dans la soixante-cinquieme année de son âge. Le jour de l'élection de son successeur est fixé à Samedi prochain, 25 de ce mois.

De Madrid, le 7 Juillet 1772.

Sa Majesté a donné les Commanderies de Montijo & Aguilarejo, dans l'Ordre de Saint Jacques, la premiere au Colonel Dom Francisco Pascual de Bonanza, Gouverneur d'Aranjuez, & la seconde, à Dom Francisco de Paula Jove y Llanos, Enseigne de Vaisseau. Elle a accordé à Dom Fernand de Quintanilla, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean, les honneurs & le grade d'Intendant de Province, & à Dom Jean Baptiste de Goizueta, Ministre Honoraire du Tribunal de la Contadoria, (Chambre des Comptes) une place de Ministre de la Junte générale du Commerce & des Monnoies.

Don Manuel-Francisco Pinel, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, Ministre du Conseil Royal des Ordres, Alcade Criminel de la Chancellerie de Valladolid, Intendant de la même Ville & Gouverneur du Château Royal d'Aranjuez, est mort, en cette Ville, le 22 du mois dernier, âgé de soixante-six ans onze jours.

Don Lope de Cierra y Cienfuegos, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques & Ministre du Conseil Royal & Suprême de Castille, est mort ici, le 12 de ce mois, âgé de quatre-vingt-deux ans.

D'Alicante, le 14 Juillet 1772.

Les différends survenus entre la Hollande & l'Empereur de Maroc ne paroissent pas encore terminés. On assure au contraire que ce Prince presse ses armemens avec la plus grande activité, & qu'il attend qu'ils soient prêts pour déclarer la guerre à la République. Suivant les dernieres nouvelles, il y avoit déjà, à Tetuan, sept Chebecs & quelques Frégates, qui devoient être bientôt en état de mettre en mer.

De Florence, le 29 Juin 1772.

On donna, hier, sur la grande Place de Sainte Croix, un Spectacle magnifique. Cette place avoit été disposée de maniere qu'elle formoit un amphithéatre ovale, entouré d'un double rang de loges, garnies de trophées militaires. Celle de Leurs Altesses Royales, placée au centre, étoit plus élevée que les autres, & d'une belle architecture. On entroit dans cette espece de champ de bataille par quatre portiques décorés de statues. Dès que Leurs Altesses Royales furent arrivées, on vit paroître des côtés opposés deux armées, l'une de Tomyris, & l'autre de Cyrus, en uniformes antiques. Elles marchoient par divisions, précédées de leurs Généraux à cheval, d'une musique guerriere, & de tous les attirails militaires anciens; Tomyris & Cyrus, magnifiquement vêtus, les suivoient à cheval. La marche étoit terminée par des chevaux, des mulets, des chameaux & par quantité de chars. Les deux armées campent & firent différentes évolutions; elles se livrerent ensuite un combat dans lequel les Soldats se servoient du sabre, de l'arc, de la lance, de la fronde; &, après une action fort vive, l'armée de Cyrus fut vaincue par celle de la Reine. Le champ de bataille parut jonché de morts, & Tomyris parcourut ensuite la place en triomphe sur un char. Ce spectacle singulier fut terminé par un bal masqué au Theatre de la *Via della Pergola*.

Le 12 de ce mois, le tonnerre tomba sur le clocher de l'Eglise des Récolets & mit le feu à la charpente. En moins d'un quart d'heure, il se communiqua à l'Eglise & ensuite à l'escalier d'un grenier qui en est séparé de quinze pas. Tout a été consumé. Il ne reste que les murs de l'Eglise & du Couvent.

De Parme, le 14 Juillet 1772.

Il y eut, hier, grand gala à la Cour, à l'occasion de la Fête de l'Infante. Leurs Altesses Royales dînerent en public. Elles se rendirent ensuite au College des Nobles, pour y examiner les Ouvrages de Dessin qui y ont été exécutés pendant l'année. Elles assisterent

Digitized by Google

aux différens exercices des Pensionnaires de ce College.

De Gênes, le 13 Juillet 1772.

Sur les représentations du Magistrat de la Marine, la Galere que la famille Raggio est chargée de fournir à la République & d'entretenir à ses frais, va être reconstruite. Un noble Génois de la Maison Raggio avoit pris anciennement cet engagement en faveur du bien public, & ses descendans se sont scrupuleusement conformés à ses intentions. Cette Galere se nomme *la Raggia*.

De Londres, le 18 Juillet 1772.

Le 12 de ce mois, les sieurs Banks, Solander, Lins & Truil, se sont embarqués sur la Tamise pour aller visiter les parties situées à l'Ouest de l'Irlande & de l'Ecosse, les Isles qui sont dans le voisinage & l'Islande; ils ont emporté avec eux tout ce qui peut leur être utile pour des recherches sur l'Histoire Naturelle de ces Contrées & des mers qui les environnent. Il y a lieu de présumer qu'ils feront de nouvelles découvertes, tant sur cet objet que sur la langue & les mœurs de ces Nations Septentrionales qu'on n'a connues que très-imparfaitement jusqu'à ce jour.

Le sieur Harry Bruce de Clakmannan est mort, le 8 de ce mois, au Château de Clakmannan, en Ecosse, dans la soixante-treizieme année de son âge. Il descendoit de John Bruce, troisieme fils de Robert Lord d'Annandale, qui disputa la Couronne d'Ecosse avec John Baliol. John Bruce étoit héritier du Chevalier Robert Clakmannan qui, en 1359, obtint du Roi David Bruce une Charte pour le Château & les Terres de Clakmannan, dans laquelle il est appellé l'*Ami & le fidele Cousin du Roi*. Cette ancienne & illustre famille se trouve éteinte dans la personne de Harry Bruce.

De la Haye, le 21 Juillet 1772.

Parmi quelques nouvelles Ordonnances publiées à Petersbourg, celle qui concerne les espèces étrangeres en or, intéresse particulierement les Provinces-Unies; elle ne permet que l'importation des ducats de Hollande. Il en résultera pour le commerce des Hollandois un avantage que cette Nation industrieuse sçaura mettre à profit.

Il y avoit, dans le Sund, le 7 de ce mois, un grand nombre de Navires venant de la Mer Baltique, chargés, les uns de grains, les autres de différentes marchandises. Ils n'attendoient qu'un vent favorable pour continuer leur route.

Actions. Indes Orientales, 332. Indes Occidentales, 39.

De Compiegne, le 1 Août 1772.

Le Roi a accordé les Entrées de sa Chambre à la Ducheſſe de Laval.

Le 30 du mois dernier, le Comte de Harcourt, Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne, eut une audience particuliere du Roi.

De Paris, le 3 Août 1772.

Le 26 Juillet, vers les ſix heures du ſoir, on poſa la derniere clef du nouveau pont de Neuilly près Paris. Le ſieur Mignet, Curé du lieu, s'y rendit proceſſionnellement avec ſon Clergé & bénit cet édifice. On chanta enſuite, dans l'Egliſe, un *Te Deum*, auquel aſſiſterent tous les Ingénieurs & les Ouvriers, au nombre de ſept cens. La premiere pierre de ce pont, conſtruit ſous la direction des ſieurs Peyronnet & de Chezy, Ingénieurs des Ponts & Chauſſées de France, & remarquable par la ſtructure & la hardieſſe de ſes voûtes plates, fut poſée le 19 Août 1768. Sa Majeſté doit s'y rendre, dans le mois de Septembre, pour en voir ôter les ceintres qui ſont un chef-d'œuvre de charpente.

Nicolas Deche, habitant de la Paroiſſe de Morbecq, en Flandre, Diocèſe de Saint-Omer, y eſt mort à l'âge de cent trois ans.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 1 Août.

Amſterdam. . . .	55 $\frac{5}{8}$.
Londres.	32.
Hambourg	182
Madrid	15. 3.
Cadix.	15.
Livourne.	96 $\frac{1}{4}$. à $\frac{3}{8}$.
Gênes	94 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

Paris. Actions des Ind. 1165 liv. 1167 $\frac{1}{2}$.

Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767 . . 469.

L'Empire Turc, conſidéré dans ſon établiſſement & dans ſes accroiſſemens ſucceſſifs, par M. d'Arville. Vol. in-12. de l'Imprimerie Royale, Chez l'Auteur, aux Galeries du Louvre, & à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins. —— *Blanche & Guiſcard*, Tragédie, par M. Sautin. Chez la veuve Ducheſne, rue Saint-Jacques. Prix 30 ſ. —— *Lettre ſur l'Education des jeunes Militaires par rapport aux Mathématiques.* Chez Humaire, Lib. rue du Marché Palu. —— *Préceptes de Santé*, ou *Introduction au Dictionnaire de Santé.* Chez Vincent, Lib. rue des Mathurins.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 7 AOUST 1772.

De Conſtantinople, le 17 Juin 1772.

LE ſieur de Zegelin, Miniſtre du Roi de Pruſſe, s'eſt mis, hier, en route pour ſe rendre à l'armée du Grand Viſir, accompagné d'un Maimander (Introducteur des Ambaſſadeurs, & de vingt Boſtangis. Oſman Effendi, Miniſtre Plénipotentiaire de la Porte, eſt parti, le même jour, avec le ſieur Jacovaki, nommé pour remplacer, en qualité de premier Interprete, le ſieur Karadgia, [illegible]nandé ſa démiſſion, à cauſe de ſon [illegible]ion. Le ſieur Thugut, Internonce de la Cour de Vienne, doit partir aujourd'hui.

Iſmael Effendi, qui avoit été nommé ſecond Miniſtre Plénipotentaire au Congrès, s'eſt excuſé ſur la foibleſſe de ſa ſanté, d'accepter cette commiſſion; le Grand Seigneur a nommé à ſa place un des Chefs des Dervis.

Abdul-Kerim Effendi, & le ſieur Karadgia, Interprete de la Porte, qui ont négocié l'armiſtice, ont été élevés, le premier à la dignité de Baſchi-Meghaſſebedsji (Contrôleur Général des Finances), & le ſecond à celle de Prince de la Moldavie, qui eſt la premiere dignité parmi les Princes Grecs.

Neuf Députés du Caire ſont venus rendre hommage au Grand Seigneur, au nom de Mehemet Aboudaab & des Beys d'Egypte. Ils ont reçu chacun un caftan.

De Scio, le 11 Juin 1772.

Le 7 de ce mois, il arriva des Dardanelles en cette Iſle deux Galiotes du Grand Seigneur. Elles conduiſent à Paros le ſieur Comanow, Officier Ruſſe, chargé d'annoncer à l'Amiral Spiritow l'armiſtice conclu à Giurgewo. Le Pacha le reçut avec diſtinction & lui donna un repas avec le cérémonial pratiqué par le Grand Viſir à l'égard des Miniſtres Etrangers. Cet Officier, Mouſtapha Bey Koyakian & le ſieur Scarlate Karadgia, ſecond Drogman de la Porte, qui l'accompagnent, ſe ſont remarqués aujourd'hui au bruit du canon, pour continuer leur route.

Des Frontieres de la Turquie, le 22 Juillet 1772.

L'armiſtice conclu entre les Turcs & les Ruſſes procure à ces Puiſſances un premier avantage, celui de la ſuſpenſion de la guerre au moins pour le reſte de l'année. Les Polonois, dont il n'eſt point fait mention dans cet Acte, reſpireront également dans l'attente d'une paix définitive, s'il ſont ménagés par les troupes étrangeres & moins expoſés aux ſoulevements intérieurs.

On prétend que ce ne ſera pas ſous des tentes, comme on l'avoit publié, mais dans un vaſte bâtiment de bois, conſtruit près de Fockhiani, ſur les limites de la Moldavie & de la Valachie, à une petite diſtance de la Tranſylvanie, que les Plénipotentiaires, ſçavoir, le Comte Orlow pour la Ruſſie, Oſman Effendi pour la Turquie, le ſieur Thugut pour la Cour de Vienne & le ſieur Zegelin pour celle de Berlin, s'aſſembleront. Cette négociation, intéreſſante pour la tranquillité de l'Europe & pour le bonheur de l'humanité, pourra juſtifier la conduite des Médiateurs, en dévoilant les motifs de leurs démarches, dont le ſecret n'eſt pas encore connu de la Pologne ni de quelques autres Nations qui s'intéreſſent à la ſituation de ce Royaume.

Des Frontieres de la Pologne, le 24 Juillet 1772.

Les troupes Autrichiennes ne ſont point encore entrées à Leopol & elles campent toujours dans les environs.

Digitized by Google

Le Prince Royal de Pruſſe s'eſt arrêté dans les Faubourgs d'Elbing ; mais on ne lui a pas ouvert les portes de la Ville. Les Pruſſiens font venir de Königſberg quelques pieces d'artillerie, & l'on ne ſçait pas s'ils en feront uſage contre la Garniſon Polonoiſe qui occupe toujours Elbing & qu'ils ont laiſſée tranquille juſqu'à ce jour ; ils ont exigé de l'Evêque de Warmie & du Magiſtrat de Bromberg de réduire, pour leurs troupes, le prix du pain & des vivres de toute eſpece à la moitié de leur valeur. Ils ont renouvellé aux habitans de Culmſée & de quelques autres endroits la défenſe qu'ils leur ont déjà faite de rien payer déſormais aux troupes de la Couronne.

La Pruſſe Polonoiſe fixe principalement l'attention de la Cour de Warſovie. La perte de ce Pays lui cauſeroit un préjudice que rien ne pourroit réparer. Nous croyons devoir en donner une idée pour faire ſentir de quelle importance il eſt à cette Cour.

Ce Pays a une étendue de quatre cens quatre vingt-quatre milles géographiques en quarré & renferme des champs fertiles & de belles prairies. Il forme depuis 1454 un Etat particulier & indépendant, ſous le nom de Duché de Pruſſe Polonoiſe. Son union à la Couronne de Pologne ne changea rien à ſa conſtitution ni à ſon indépendance. Il ne fut jamais ſoumis à la République & ne prit aucune part aux affaires intérieures de la Pologne. Le Roi ſeul, conjointement avec les Etats de la Pruſſe Polonoiſe, avoit droit de le gouverner. Ce Pays renferme deux Evêchés, celui de Warmie & celui de Culm, & les trois Palatinats, de Culm, Marienbourg & Pomérelie. L'Evêque de Warmie eſt le premier Membre & le Préſident né des Etats. Les revenus de la Menſe Epiſcopale ſeule montent à cent mille florins ; les autres revenus varient ſelon les bonnes ou les mauvaiſes années entre deux cens ou deux cens cinquante mille florins. Les Villes de la Pruſſe Polonoiſe ſont diviſées en grandes & en petites. Les premieres ſont Thorn, Elbing & Dantzick. Les autres, appellées Villes Royales, ſont au nombre de vingt-ſept, ſans y comprendre celles de l'Evêché de Warmie & du Palatinat de Culm. La Pomérelie, qui contient vingt Villes, a été poſſédée par les Margraves de Brandebourg, pendant treize années, depuis 1298 juſqu'en 1311, à titre de dépôt.

La partie du Duché de Pruſſe poſſédée, depuis ce ſiecle, ſous le titre de Royaume, par les Electeurs de Brandebourg, appartient à cette Maiſon Souveraine depuis le ſeizieme ſiecle. Elle eſt infiniment moins fertile & moins tempérée que la Pruſſe Polonoiſe. Elle ſe trouve d'ailleurs iſolée entre des Provinces étrangeres & ne communique avec les poſſeſſions de ſon Maître que par mer ou par l'autre partie de la Pruſſe qu'on appelloit excluſivement Royale, dans le ſiecle dernier. En vertu d'une convention de 1617 entre Frédéric-Guillaume de Brandebourg & les Polonois, elle devoit redevenir Fief mouvant de la Couronne de Pologne, au défaut d'héritier direct de la Branche Electorale. Le premier titre de propriété remonte vers l'an 1525, lorſqu'Albert, Margrave de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, ſe fit donner, par le Roi de Pologne Sigiſmond Ier, l'inveſtiture de cette portion de la Pruſſe que les Chevaliers poſſédoient depuis le treizieme ſiecle. On trouve dans l'Hiſtoire que le Pays de la Pruſſe étoit anciennement habité par les Vandales & gouverné par des Rois, dont le plus célebre fut Widowuth, pere de douze Princes, qui partagerent entr'eux ſon héritage.

Les Autrichiens & les Ruſſes ont paru juſqu'à ce jour agir de concert dans leurs opérations ; mais on ne ſçait quelle conjecture tirer des eſpeces d'actes d'hoſtilité qu'ils exercent les uns contre les autres. Quoique la Garniſon de Tyniec ait été déclarée Autrichienne, le Général Zuwarow continue de canonner cette Place. Il a arrêté un convoi de vivres deſtiné pour les Autrichiens, & ceux-ci, uſant de repréſailles, ont arrêté de leur côté un tranſport de proviſions pour les Ruſſes. On ſe tient de part & d'autre ſur ſes gardes comme ſi l'on étoit en préſence de l'ennemi. Les Ruſſes qui ſont à Cracovie ſe précautionnent contre toute ſurpriſe, creuſent des foſſés autour de la Ville & en réparent les fortifications. On diroit que les deux partis ſont prêts à en venir aux mains.

De Copenhague, le 21 Juillet 17

Le Comte de Ranczau Aſchberg eſt parti pour ſes terres du Holſtein, & l'on n'a point encore nommé aux différentes places dont il s'eſt démis. Le Comte Charles Ahlefeldt, Major des Gardes du Corps à cheval, vient d'être nommé Commandant du Régiment des Dragons du Corps, & le ſieur Cortenſchiold lui ſuccede dans la Majorité des Gardes. Le ſieur Kabbe, Député à l'Amirauté, a été fait Conſeiller d'Etat.

Le ſieur de Horn, Général Suédois, qui a été chargé de rapporter ici l'Ordre de l'Eléphant, dont le feu Roi de Suede étoit décoré, a pris, Vendredi dernier, congé de Sa Majeſté, qui lui a fait préſent d'une bague de diamant, & il eſt parti, aujourd'hui, pour retourner à Stockolm.

De Rome, le 15 Juillet 1772.

Le Chevalier Moniño, nouveau Miniſtre de Sa Majeſté Catholique auprès du Saint Siege, a eu, Dimanche, ſa premiere audience du Souverain Pontife. Il eſt allé viſiter enſuite le Doyen & les différens Membres du Sacré College.

De Gênes, le 20 Juillet 1772.

La Galere Génoiſe, qui a été comman-

Digitized by Google

mandée pour aller prendre à Antibes le Duc d'Arcos, & le transporter à Livourne, partit, hier, pour sa destination.

De Bastia, le 18 *Juillet* 1772.

Les Etats de Corse ont tenu, le 15 de ce mois, une nouvelle séance à laquelle le Comte de Narbonne a présidé, en l'absence du Comte de Marbeuf. On y a nommé les Députés que la Nation doit envoyer à la Cour, sçavoir, pour l'Ordre Ecclésiastique, l'Evêque du Nebbio; pour la Noblesse, le sieur Costa, Capitaine au Régiment de Buttafuoco, & pour le Tiers Etat, le sieur Belgodire, Censeur de Police de la Ville de Bastia.

Francesco Lamberti, Brigand de la Pieve du Niolo, qui s'étoit signalé par beaucoup de vols & d'assassinats, y a été tué par des Volontaires qui ont porté sa tête à Calvi.

De Londres, le 27 *Juillet* 1772.

Le Lord Sandwich a fini la visite qu'il a été chargé de faire de tout ce qui concerne la Marine dans les principaux Ports du Royaume. Le 22 de ce mois, ce Ministre rendit compte au Roi de la maniere dont il a rempli sa mission. Le même jour, le Général Conway, de retour de Portsmouth, remit à Sa Majesté un état des fortifications & des approvisionnements de ce Port.

Commande de Petersbourg que le sieur Robert Gunning, Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de la Cour de Russie, y est arrivé, le 18 du mois dernier, sur la Frégate *La Flore*, qui a fait cette traversée dans l'espace de dix-huit jours.

On écrit de la Nouvelle-Angleterre qu'après divers Messages entre le Gouverneur de la Province & la Chambre des Représentans, le premier a déclaré formellement qu'il ne seroit point revenir l'assemblée à Boston.

Le Gouverneur de Rhode-Island a publié un Avis par lequel il promet cent livres sterlings à quiconque dénoncera ceux qui ont eu part à l'attentat du 9 Juin dernier contre le Vaisseau du Roi *le Gaspée*, dont on a parlé précédemment. Le même crime vient de se renouveller, pour le même motif, sur les côtes de Cornouailles. Une Barque du Roi, qui y étoit en croisiere, a été attaquée & coulée à fond par les contrebandiers, dont le nombre s'est tellement multiplié, qu'ils livrent souvent des combats aux Officiers préposés pour faire exécuter les Loix prohibitives de certains objets de commerce.

On a vu, le 16 de ce mois, à Covent-Garden, une preuve de l'inconséquence & de la bizarrerie de quelques Loix d'Angleterre. Deux hommes y ont subi la peine du fouet, l'un pour avoir volé une botte de raves, l'autre pour avoir fait violence à sa propre niece.

On vient de consacrer à la postérité un acte de bienfaisance d'un Citoyen de cette Ville. On a gravé à la porte du Bureau de la Société de marine, sur une plaque de cuivre, encadrée dans une magnifique bordure de marbre, l'Inscription suivante. « En 1763, le » sieur William Hicks a donné à sa Patrie une » preuve de générosité digne de passer à la » postérité: il a légué à cette Société trois » cens livres sterlings de rentes, dont la moi- » tié est destinée à faire embarquer de pauvres » garçons en qualité d'apprentis au service des » Bâtimens marchands, & l'autre à faire ap- » prendre à de pauvres filles des métiers pour » les faire subsister honnêtement. Ce monu- » ment a été élevé par le sieur Thomas Nash, » Citoyen de Londres. »

De la Haye, le 28 *Juillet* 1772.

On n'est point encore entierement rassuré sur les différends élevés entre la Republique & l'Empereur de Maroc. Le sieur Rossignol, Consul Général de la Nation dans les Etats de ce Prince, a mandé, dans les premiers jours du mois de Juin, qu'il alloit partir pour la Cour de l'Empereur, & qu'il espéroit en revenir avec des nouvelles favorables.

Par les derniers avis qu'on a reçus de la pêche, tant du Groenland que du Détroit de Davis, on est en état de comparer l'expédition des Hollandois avec celle des Hambourgeois. Les premiers ont eu quatre-vingt-treize Vaisseaux dans le Groenland & trente-huit au Détroit, & les derniers cinquante-quatre dans le Groenland & deux seulement au Détroit, ce qui fait une différence d'un côté de trente-quatre Vaisseaux & de l'autre de trente-six.

La Princesse Guillelmine-Caroline, sœur du Prince de Nassau-Dietz & Dillembourg, Stathouder des Provinces-Unies, & femme du Prince de Nassau-Weilbourg, Général d'Infanterie au service de Hollande, & Gouverneur de l'Ecluse, accoucha, le 12 de ce mois, d'un Prince, à Kirchheim en Allemagne.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales ont reçu avis que quatre de ses Vaisseaux, venant de la Chine, étoient ar-

Digitized by Google

rivés en Zélande, ainsi que le *Landskroon*; qu'on attendoit de Batavia.

Actions. Indes Orientales, 331. Indes Occidentales, 39.

De Marseille, le 24 Juillet 1772.

Suivant les lettres du Caire, du 12 Mai, reçues par la voie de Smyrne, tout y étoit tranquille à cette époque; le nouveau Pacha que la Porte a nommé à ce Gouvernement devoit y arriver incessamment, &, en attendant, Mehemet Bey Aboudaab avoit jugé à propos de laisser subsister les choses dans l'état où elles étoient sous Ali Bey.

De Compiegne, le 5 Août 1772.

Le Chevalier de Monteil, Capitaine de Vaisseau, dont on a annoncé le retour dans la Gazette du 27 du mois dernier, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le sieur de Boynes, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine.

La Duchesse de Caumont, Dame pour accompagner Madame la Comtesse de Provence, ayant donné sa démission de cette place, le Roi a nommé pour lui succéder la Comtesse de la Tour d'Auvergne.

De Paris, le 7 Août 1772.

La Duchesse de Bourbon est accouchée, le 2 de ce mois, à Chantilli, d'un Prince qui portera le nom de Duc d'Enghien.

La nuit du 25 au 26 du mois dernier, le feu prit, vers les dix heures du soir, dans une maison de Saint-Avold ou Avauld, petite Ville de la Lorraine, & fit de si rapides progrès que, dans l'espace d'une heure, il y en eut quatorze de consumées & six de fort endommagées. La Ville entiere, bâtie & couverte en bois auroit été réduite en cendres sans les soins du Comte de Berchiny, le zele des Officiers du Régiment de son nom & l'activité des Houssards qui le composent & qui sont en quartier dans ce lieu; ils parvinrent, avec beaucoup de peine & à force de travail, à arrêter le progrès des flammes. Un Officier & plusieurs Houssards ont été grievement blessés. Tous s'étoient exposés au danger avec une intrépidité étonnante.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'est fait, le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 74, 78, 61, 56, 5. Le prochain tirage se fera le 5 Septembre.

On mande de Nantes que, dans le mois dernier, un Navire chargé de poudre sauta en l'air au milieu du port, tua un Matelot, en blessa un autre, endommagea quelques maisons voisines & mit le feu à une Gabarre. Cet accident n'a point causé d'autres dommages.

Louise-Elisabeth de Rochechouart, épouse de Henry de Lambert, Marquis de Thibouville, est morte, le 31 du mois dernier, en son Château de Montigny, en Beauce, dans la soixante neuvieme année de son âge.

Nicolas-Joseph Foucault, Marquis de Magny, Lieutenant de la Grande Vénerie du Roi, Lieutenant-Général de Sa Majesté Catholique, & Gentilhomme d'entrée de sa Chambre, ci-devant Majordome de la Reine d'Espagne & ancien Introducteur des Ambassadeurs & Princes Etrangers à la Cour de France, est mort, dans son Château de Magny, en Basse-Normandie, dans la quatre-vingt-seizieme année de son âge. On pouvoit le regarder comme le plus vieux Militaire de son temps & le plus ancien Magistrat; car il avoit été Avocat du Roi au Châtelet en 1699, & Intendant de Caën en 1704.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 5 Août.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$.	
Londres	32.	
Hambourg	182 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{5}{8}$.	05.
Madrid	15. 3.	
Cadix	15. 1.	
Livourne	96 $\frac{1}{2}$.	
Gênes	94 $\frac{3}{4}$.	
Lyon	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ P. $\frac{0}{0}$ P.	
Paris. Actions des Ind.	1167 liv. $\frac{1}{2}$.	1165
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767	468.	

La Médecine Pratique, rendue plus simple, plus sûre & plus méthodique, par M. le Camus. 2 Vol. *in*-12. Chez Ganeau, Lib. rue S. Severin. — On trouve chez Bazan, rue Serpente, & chez Lattré, rue Saint-Jacques, quatre Estampes, papier Grand Aigle, représentant les Fêtes données par la Ville de Reims, à l'inauguration de la statue du Roi; pour faire suite aux Plan, Vues & Monumens de Reims. Prix 24 liv. — *Histoire Générale d'Allemagne*, depuis l'an de Rome 640 jusqu'à nos jours, par M. Montigny. 2 Vol. in-12. Prix rel. 6 liv. & IIIe Vol. du *Dictionnaire Vétérinaire*. Chez Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais. La souscription pour ce dernier Ouvrage n'aura plus lieu à la distribution du IVe Ouvrage qui va paroître. — *Mémoire sur les Vins*, Ouvrage couronné à l'Académie de Marseille, par M. l'Abbé Rozier, & *Théorie nouvelle sur les maladies Cancereuses & Nerveuses*, par M. Gamet. Chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 10 AOUST 1772.

De Warſovie, le 18 Juillet 1772.

LEs affaires de Pologne ſont encore dans la même poſition : le nombre des troupes étrangeres y augmente tous les jours, & les diſpoſitions qu'on leur voit faire n'annoncent pas leur retraite prochaine. Les Pruſſiens ont repris, avec une nouvelle vigueur, les travaux qu'ils faiſoient faire aux fortifications de Poſnanie ; mais ils ont ſuſpendu ceux du Canal de Bromberg : Ils occupent toujours les principales Villes de la Warmie & de la Pruſſe Polonoiſe. L'Adminiſtrateur de l'Œconomie Royale de Marienbourg, qui avoit reçu ordre de ne rien payer déſormais à la Cour de Pologne, a raſſemblé tous les deniers royaux qui ſe trouvoient dans les différentes Caiſſes de ce vaſte domaine & les a fait paſſer à Dantzick. D'un autre côté, les troupes Ruſſes répandues dans la Lithuanie, au nombre de trente mille hommes, y font le dénombrement des habitans, & forment un cadaſtre général des terres renfermées dans leur cordon intérieur. Un Corps de dix mille hommes de cette armée, cantonné ſur les frontieres du Palatinat de Culm, fait fortifier Plocko, & un autre Détachement s'eſt étendu dans la Samogkie & ſe fortifie ſur la Memel, ou le Niemen. On raſſemble un Corps de dix mille hommes ſous Warſovie, & les dix mille que le Général Zuwarow commande dans le Palatinat de Cracovie, travaillent, ſans relâche, aux fortifications de cette derniere Ville, tandis que le Général Romanius forme à Lublin un Corps de vingt mille hommes. Enfin les troupes Autrichiennes ſe maintiennent dans les Diſtricts qu'elles occupent. On croit qu'elles prendront bientôt poſſeſſion de Sendomir, ainſi que de Léopol, d'où la Garniſon Ruſſe a refuſé de ſortir.

On prétendoit qu'il devoit ſe tenir à Warſovie, une eſpece de congrès entre les Généraux Bibikow, de Richecour & d'Anhalt, pour régler l'étendue des terres que les troupes des trois Puiſſances étrangeres doivent occuper en Pologne : mais cette nouvelle ne s'eſt point confirmée. On parle toujours du prochain départ du ſieur de Saldern, qu'on dit être appellé à Peterſbourg à l'occaſion de la majorité du Grand-Duc de Ruſſie. On croit qu'il ſe rendra delà à Copenhague & enſuite dans le Holſtein Ducal, dont le Grand-Duc prendra le Gouvernement.

Le Mandement de l'Evêque de Poſnanie, qui transféroit aux Dimanches les Fêtes qui tombent dans cette ſaiſon, où les travaux de l'agriculture ſont ſi utiles, au lieu d'être reçu avec applaudiſſement, a excité un murmure général parmi le Peuple, & l'on a remarqué qu'il a célébré les dernieres Fêtes avec une pompe & une affluence extraordinaires.

Des Frontieres de la Pologne, le 25 Juillet 1772.

On ne ſçait à quoi attribuer les changemens arrivés dans la Pruſſe Polonoiſe. Le Roi de Pruſſe a fait abattre les poteaux plantés, depuis deux mois, avec ſes armes, ſur les frontieres du Pays qu'il occupe dans la Pologne ; il a rappellé les Officiers de Juſtice & de Finance aſſemblés à Marienwerder & qui devoient y former la Chambre du Domaine & le Conſeil Supérieur de la Nouvelle-Pruſſe ; il a fait ſuſpendre les travaux commencés pour le Canal de la Notetz, & il vient d'impoſer encore des contributions ſur les Sujets de la Pruſſe Polonoiſe & de la Grande-Pologne.

On a reçu de l'Ukraine & de la Wolhinie la nouvelle que les Haydamaks y recommencent leurs incurſions : des troupes Polonoiſes,

Digitized by Google

qui y étoient en quartier, ont été forcées d'en ſortir.

On prétend que les conditions auxquelles les Ruſſes conſentent de conclure la paix avec les Turcs ſont, 1°. que la Porte paiera à la Ruſſie les frais de la guerre; 2°. qu'elle accordera la liberté de commerce ſur la Mer Noire & le paſſage par le Detroit des Dardanelles; 3°. qu'elle conſentira à l'indépendance de la Crimée, de la Valachie & de la Moldavie, & que cette indépendance ſera garantie par les Cours de Peterſbourg, de Vienne & de Berlin; 4°. qu'elle reſtituera à l'Autriche la Servie & la Boſnie. On croit que la Ruſſie n'a fait ces demandes que pour diſputer le terrein & pouvoir ſe relâcher ſur quelques Articles.

Les Caſtellans d'Elbing & de Culm, à qui le Roi a conféré récemment cette dignité, viennent de lui prêter ſerment: ce qui prouvera qu'il n'a point renoncé à la Souveraineté de la Pruſſe Polonoiſe.

De Copenhague, le 24 Juillet 1772.

On mande d'Elſeneur qu'en moins de quatre jours, on y a vu paſſer par le Sund des Navires de dix-ſept pavillons différens; dont pluſieurs ont été apperçus pour la premiere fois dans ces mers, tels que des Bâtimens Eſpagnols & Génois. La navigation du Nord, qui paroiſſoit réſervée à quelques Peuples particuliers, devient de nos jours l'objet de l'émulation générale & va étendre d'un pole à l'autre la carriere du commerce.

La diſette eſt encore exceſſive dans la Norwege, & le déſeſpoir y a porté pluſieurs habitans à des horreurs qui font frémir l'humanité.

De Berlin, le 25 Juillet 1772.

Hier, jour anniverſaire de la naiſſance de la Reine de Suede, il y eut gala au Château, & le Roi donna, à cette occaſion, une fête à Charlottembourg. Il y eut grand couvert, Comédie Françoiſe, bal & illumination.

Le Margrave d'Anſpach & de Bareuth eſt parti de Potſdam.

De Vienne, le 24 Juillet 1772.

La place de Préſident de la Faculté de Médecine, qu'occupoit le Baron Van Swieten, a été conferée par l'Impératrice-Reine au Docteur Keſſler. Elle lui a donné pour adjoint le Docteur Stürck, avec le titre de ſecond Préſident. Ils ont été en même temps déclarés tous les deux premiers Médecins de la Cour.

L'affaire de Tyniec eſt enfin arrangée. Le Général Ruſſe a reçu ordre de s'éloigner de cette Forteresſe & d'en laiſſer les Autrichiens paiſibles poſſeſſeurs. On s'eſt rendu réciproquement les priſonniers qu'on s'étoit faits dans les premiers momens de la mésintelligence élevée entre les deux partis.

Leurs Majeſtés Impériales & Royale viennent de nommer Conſeiller Intime d'Etat le Comte de Saint-Ignon, Lieutenant-Général de leurs Armées.

De Liſbonne, le 14 Juillet 1772.

Il eſt parti d'ici, le 11, un Vaiſſeau de guerre qui tranſporte pluſieurs priſonniers d'Etat à Angola, d'où il ſe rendra à Rio Janeiro & à la Baye de Tous-les-Saints pour en rapporter les tributs du Bréſil.

Un Envoyé de l'Empereur de Maroc eſt arrivé de Gibraltar ſur une Frégate Angloiſe. Il doit s'embarquer inceſſamment à bord d'un Paquebot, pour ſe rendre à ſa deſtination.

De Cadix, le 10 Juillet 1772.

Le Capitaine la Cour, Commandant le Navire *le Prudent*, de Nantes, qui eſt arrivé, avant-hier, en cette Baye, a rencontré, le 6 de ce mois, à la hauteur de Lagos, l'Eſcadre partie de Breſt, faiſant route au Cap Saint-Vincent, avec le vent au Nord.

On a appris, par des lettres de Ceuta, du 1' de ce mois, que trois Felouques & un petit Chebec Eſpagnol s'étant mis à la pourſuite d'une Galiote Algérienne qui croiſoit à la hauteur de Teruan, l'avoient obligée de ranger de près les batteries de Ceuta; qu'au ſecond coup de canon qu'on lui avoit tiré, elle avoit coulé bas, & que l'équipage, compoſé de quarante hommes, avoit été recueilli par les Felouques, à l'exception de quatre qui s'étoient noyés.

De Parme, le 18 Juillet 1772.

On a célébré, ce matin, dans l'Egliſe des Capucins de cette Ville, le Service annuel fondé pour le repos de l'ame de l'Infant Dom Philippe, Duc de Parme.

De Gênes, le 20 Juillet 1772.

Le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *le Saint-François de Paule*, de ſoixante-dix canons & de ſept cens hommes d'équipage, eſt arrivé, le 11 au matin, venant en droiture de Cadix, avec 200, 000 piaſtres pour les Négocians de cette Ville, & pour les penſions des Jéſuites qui y demeurent. Ce Bâtiment apporte auſſi une grande quantité de bois de Campêche, d'indigo & de cochenille.

De Londres, le 28 Juillet 1772.

Le Vaiſſeau *le Glori*, commandé par le

Digitized by Google

Capitaine Rachan, parti des Bermudes, le 22 Mai, pour la Jamaïque, eſſuya, dans ſa traverſée, un violent orage : il perdit ſon grand mât, ainſi que celui de mizaine & le mât d'artimon fut fendu par la foudre. Le Vaiſſeau reſta à la merci des flots, expoſé, à chaque moment, à être englouti. La tempête ayant ceſſé le troiſieme jour, on éleva de faux mâts & l'on arriva heureuſement à la Conception de la Vega, dans l'Iſle Saint-Domingue. Les Eſpagnols ont reçu l'équipage avec la plus grande humanité. Ils ont fourni tout ce qui étoit néceſſaire pour réparer le Vaiſſeau & l'ont mis, en peu de temps, en état de continuer ſon voyage.

Le 5 Mai dernier, un Corſaire Algérien enleva ſur la côte de Catalogne, une Barque Toſcane qui portoit, en qualité de paſſagers, deux Anglois, un Vénitien, deux Prêtres Eſpagnols & deux femmes de la même Nation. Ces paſſagers obtinrent la permiſſion de reſter dans la Barque que le Corſaire prit à la remorque & ſur laquelle il fit paſſer quelques Maures. Trois jours après, un coup de vent la ſépara du Corſaire, & elle alla ſe briſer contre des rochers, entre Benjeya & Sejil. Les Maures ſe ſauverent à la nage, les deux Prêtres ſe noyerent, ainſi qu'une des femmes. Les autres paſſagers s'attacherent au grand mât & gagnerent la côte. Ils furent faits eſclaves en abordant &, quelques temps après, ils furent rachetés par les Conſuls de leur Nation.

Le Docteur Matty a été nommé par le Roi à la place de premier Bibliothécaire du *Muſæum*, vacante par la mort du Docteur Knigth.

Il y a eu à Drogheda, en Irlande, un incendie qui a réduit en cendres la moitié de la Ville.

On écrit du même Royaume qu'à Slandovery, le Fowry ſe déborda ſi ſubitement, le 5 de ce mois, vers les cinq heures du ſoir, que les perſonnes qui ſe promenoient ſur le rivage furent entraînées par les eaux & ne ſe ſauverent qu'avec beaucoup de difficulté. Cet événement parut d'autant plus extraordinaire qu'il n'y avoit point eu de pluies, & que le temps étoit très-ſerein depuis pluſieurs jours.

Des lettres écrites de Charles Town, le 15 Juin, portent que les Commiſſaires nommés pour fixer les limites entre la Caroline Méridionale & la Septentrionale ont achevé leur travail. Ils ont commencé à opérer ſur la riviere de Catawba, à la latitude de 35 dégrés 8 minutes Nord, en ſe dirigeant vers l'Oueſt dans le même parallele, pendant 65 minutes juſqu'aux frontieres de Cherokirs.

Le nommé Ralph Port, de Ramow, eſt mort à Preſbury, dans le Comté de Cheſhire, à l'âge de cent trois ans.

Lorſqu'en annonçant, dans la Gazette du 3 de ce mois, la mort de Harry Bruce, nous avons dit que cette Maiſon étoit éteinte, nous n'avons entendu parler que des branches établies en Angleterre. Il y en a une actuellement ſubſiſtante en Poitou, qui paſſa en France vers l'an 1633, après avoir pris la précaution de faire conſtater la deſcendance des Bruces d'Ecoſſe, par des Lettres-Patentes de Charles Ier. Il y en a également une branche en Ruſſie, où elle a fait de grandes alliances, & peut-être y a-t'il encore, hors de l'Angleterre, d'autres rejettons de cette illuſtre Maiſon.

De la Haye, le 31 Juillet 1778.

Le Synode Provincial de la Hollande Septentrionale, qui devoit ſe tenir, cette année, à Amſterdam, a dû s'ouvrir, ces jours derniers, dans l'Egliſe neuve. Le Gouvernement Eccléſiaſtique de la République conſiſte dans quatre ſortes d'aſſemblées, ſçavoir, les *Conſiſtoires* de chaque Egliſe, les *Claſſes*, compoſées des Députés de chaque Conſiſtoire, les *Synodes Provinciaux*, formés des Députés des Claſſes, & le *Synode National*. Il y a deux Synodes Provinciaux pour la ſeule Province de Hollande, à cauſe de ſon étendue. Il n'y a point eu de Synode National depuis celui de Dordrecht, tenu en 1618 & en 1619; quoique, ſuivant les ſtatuts de ce Synode, on dût en convoquer un, tous les trois ans. Il eſt vrai qu'on y avoit prévu la néceſſité d'avoir, préalablement, la permiſſion des Etats Généraux. Depuis la cataſtrophe ſanglante qu'occaſionnerent alors de malheureuſes factions, il ne s'eſt point préſenté d'affaires aſſez importantes, pour déterminer Leurs Hautes Puiſſances à permettre d'autres aſſemblées que les Provinciales, où les Etats de chaque Province envoient des Commiſſaires Civils.

On aſſure que les conditions du Traité de paix fait entre le Danemarck & les Algériens ſont les mêmes que celles du Traité de 1746, ſuivant lequel les préſens annuels montoient à vingt-cinq ou trente mille rixdales; mais les Danois ne paieront rien pour le temps qu'a duré la guerre. La Suede s'eſt également arrangée avec l'Empereur de Maroc. Ce Prince recevra, par un Vaiſſeau qui doit mettre à la voile, pendant ce mois, un préſent évalué à quatre ou cinq tonnes d'or.

Des lettres de Smyrne, du 3 Juin, font mention de quelques perſonnes attaquées & mortes de la peſte, & l'on mande de Waſſowie que ce fléau s'eſt manifeſté, tant à Sniatin que dans d'autres endroits, & qu'on a tiré de-

Digitized by Google

puis Kaminiec, un cordon auquel étoit employé le Régiment de Hedwig. Dans un écrit, publié récemment à Warſovie, on prétend qu'il eſt mort de la peſte, depuis la guerre, deux cens mille Polonois. Si ce nombre n'eſt pas exagéré, il faudra ajouter cette énorme dépopulation aux autres calamités de cette Nation illuſtre & malheureuſe.

Actions. Indes Orientales, 331. Indes Occidentales, 39.

De Compiegne, le 8 Août 1772.

Le 4 de ce mois, le Comte Oginski, Grand Général de Lithuanie, eut l'honneur d'être préſenté au Roi & à la Famille Royale.

Samedi 1er Août, à cinq heures du ſoir, l'Evêque de Soiſſons, accompagné d'un nombreux Clergé, & ſuivi du Corps de Ville, ſe tranſporta proceſſionnellement de l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Saint Jacques en celle de la Viſitation, pour y faire l'ouverture de la ſolemnité de la Canoniſation de Sainte Jeanne-Françoiſe de Chantal. Cette cérémonie fut terminée par un *Te Deum*, pendant lequel les cloches de toutes les Egliſes ſonnerent. Le Dimanche, le même Prélat célébra pontificalement la Meſſe, dans la même Egliſe. Il y arriva, accompagné comme la veille & portant ſous un dais une Relique de la Sainte. A ſix heures du ſoir, le Roi & la Famille Royale allerent entendre le Salut dans cette Egliſe. L'Evêque de Soiſſons donna la bénédiction. La Demoiſelle de Beaufort, fille du Marquis de ce nom, Chanoineſſe du Chapitre Noble de Denain & Penſionnaire au Monaſtere de la Viſitation, fit la quête.

De Paris, le 10 Août 1772.

Le Capitaine Trebuchet, commandant le Navire *la Seyre*, arrivé, ces jours derniers, de Saint-Domingue, dans la riviere de Nantes, a éprouvé, dans ſa traverſée, un événement extraordinaire. Le ſeizieme jour de ſa navigation, il ſentit, à onze heures du ſoir, une forte ſecouſſe, qui fit croire à l'équipage que le Bâtiment avoit touché ſur des rochers. On fit agir la pompe, & l'on trouva beaucoup d'eau dans le fond de calle, ce qui cauſa une alarme générale. Lorſque le jour parut, on apperçut un poiſſon monſtrueux qui paroiſſoit avoir 30 à 40 pieds de long & qui étoit attaché au corps du Navire, à quelques pieds au-deſſus de la quille. Le ſieur Trebuchet fit ſaiſir ce poiſſon avec un fort cordage, ſur lequel on frappa un palan; mais il fut impoſſible de le détacher. Le Capitaine prit le parti d'arriver ſur un Navire qu'il avoit ſous le vent à la diſtance d'environ trois lieues, en lui faiſant ſignal d'incommodité. C'étoit un Bâtiment Anglois, commandé par le ſieur Smith. Ce dernier vint à ſon ſecours, & l'on partvint enfin, après beaucoup de peine & de travail, à couper ce poiſſon monſtrueux. Le ſieur Trebuchet n'a pu en donner aucune idee, parce que ce n'étoit plus qu'une maſſe informe lorſque le jour parut. Les requins qui l'environnoient en avoient déjà dévoré une partie. On n'oſa pas même faire deſcendre les plongeurs, pour viſiter la voie d'eau, dans la crainte qu'ils ne devinſſent la proie de ces animaux voraces. Le lendemain, on vérifia que le corps du Navire étoit percé en deux endroits, à quatre pieds environ au-deſſus de la quille, & à un pied de diſtance l'un de l'autre, & que ces trous étoient bouchés par deux eſpeces de cornes qui paroiſſoient avoir trois pouces de diametre à leur orifice. On a été obligé de pomper, jour & nuit, & le Capitaine Anglois a eu l'attention de ſuivre & d'obſerver de près le Navire François pour lui donner les ſecours néceſſaires juſqu'à ſon arrivée.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 8 Août.

Amſterdam.	55 1/4 2 1/2
Londres.	32.
Hambourg.	182 1/2.
Madrid	15. 3.
Cadix.	15. 1.
Livourne.	96 1/2.
Gênes	94 3/4.
Lyon.	au pair.
Paris. Actions des Ind.	1165 liv.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767 . .	466.

Le Decaméron François, par M. d'Uſſieux, N° Ier du Tome Ier. Vol. *in*-8°, avec de belles gravures. Prix 1 liv. 16 ſ. Chez Edme, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais. Le même Lib. a une Collection conſidérable des différens Journaux François; il les déſitera, d'ici au mois d'Octobre prochain, à un prix fort au-deſſous de celui auquel ils ſont fixés. — *Hiſtoire des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Jean de Jeruſalem*, par M. Gautier de Sibert. Vol. *in*-4°. Chez Panckoucke, Lib. à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins. — *Méthode Nouvelle pour apprendre facilement le Plein-Chant*. Chez Aug. Martin Lotin, Lib. rue Saint-Jacques, près Saint-Yves.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 14 AOUST 1772.

De Tunis, le 1^r Juillet 1772.

MALGRÉ le bruit qui ſe répand ici de l'armiſtice ſigné entre la Porte & la Ruſſie, notre Bey preſſe toujours l'armement de l'Eſcadre qu'il veut envoyer dans les Mers du Levant, & qui ſera commandée par Ali Capitan. Elle ſera ſous voile dans le mois prochain. On vient de faire paſſer à Porto-Farine des munitions de guerre que le Capitaine Anglois Bogod a débarquées ici pour cet objet : ce Capitaine a vendu auſſi au Gouvernement douze canons de vingt-quatre livres de balles, dont on doit garnir la plate-forme des Châteaux de la Goulette. On va faire des changemens à ces fortifications, d'après un nouveau plan donné par un Ingénieur Italien ; elles ſont déjà défendues par plus de cent pieces de canon, & les nouveaux travaux qu'on va y faire les mettront à l'abri de toute inſulte de la part des ennemis de ce Gouvernement.

Les Chebecs François *le Séduiſant* & *le Singe* mouillerent dans cette rade, le 29 du mois dernier : le Bey s'empreſſa de faire offrir des rafraîchiſſemens au Marquis de Coriolis, qui les commande. Cet Officier l'en fit remercier, &, preſſé de ſe rendre à ſa deſtination, il remit à la voile après avoir conféré avec le Conſul de ſa Nation.

L'Eſcadre Danoiſe, compoſée d'un Vaiſſeau & de deux Frégates, ſous les ordres du Contre-Amiral Hooglant, de retour d'Alger, vint mouiller ici le 4 de ce mois. Notre Bey, en renouvellant les Traités avec cette Nation, a exigé la valeur du préſent accordé au Bey d'Alger. Le Plénipotentiaire Danois a accédé à cette demande au nom de ſa Cour ; il a fourni des ſûretés pour cet engagement & a obtenu, le 9, audience du Prince. Il a fait enſuite une viſite aux Conſuls étrangers & leur a donné une fête le lendemain ; il s'eſt rendu à bord de ſon Eſcadre, qu'il remene en Danemarck.

Le Bey a fait embarquer hier ſur un Bâtiment François freté pour ſon ſervice, le préſent qu'il envoie à Sa Majeſté Très-Chrétienne. Il conſiſte en chevaux, lions, tigres, armes, harnois, broderies ſur maroquins & différentes étoffes d'or, de ſoie & de laine travaillées dans le goût & par les Ouvriers du Pays.

De Warſovie, le 18 Juillet 1772.

On a affiché dans differentes Villes des Diſtricts occupés par les troupes Autrichiennes, une Déclaration en Langue Latine, Allemande & Polonoiſe ; portant ce qui ſuit.

« Joſeph II, Empereur des Romains, &c. Ayant » été informés des troubles qui regnent en Pologne » & qui jettent les habitans dans l'abattement & le » déſeſpoir, nous avons pris la réſolution d'y en» voyer nos troupes pour faire ceſſer ces déſordres ; » nous promettons à ces habitans notre protection » Catholique & Apoſtolique, en vertu de laquelle » ils pourront être aſſurés de jouir de la plus grande » tranquillité dans leurs domiciles, ſans aucune » crainte d'y être troublés. Les Seigneurs Polonois » qui ſont ſortis du Pays peuvent rentrer ſur leurs » terres & ils y auront toute ſûreté, tant pour leurs » perſonnes que pour leurs biens. Nos troupes ob» ſerveront la diſcipline la plus exacte & paieront » tout argent comptant. Pour ce qui concerne les re» venus des Domaines du Roi & de la République, » on ne les remettra à l'avenir à qui que ce ſoit ; » mais tous les Officiers, actuellement employés, » ſeront conſervés, en s'acquittant, comme ci-de» vant, de leurs fonctions, & ils attendront nos » ordres ultérieurs. »

De Stockolm, le 17 Juillet 1772.

Le Roi a fait, ce matin, l'inſtitution de l'Ordre de Vaſa : on y a obſervé les cérémonies d'uſage aux Chapitres des autres Ordres. Les Chevaliers avoient, ſelon le nouvel inſ-

Digitized by Google

titut, un manteau de velours verd, doublé de damas blanc. Le Roi leur a donné l'accolade en prononçant ces mots : « Nous Roi de » Suede, des Goths & des Vandales, nous » vous recevons Chevalier de notre respecta- » ble Ordre de Vasa. Soyez-en digne. » Sa Majesté a dîné en public, dans la Salle des Etats.

Le Chevalier de la Houze, Capitaine au Régiment de Bearn, Infanterie, frere du Ministre de France à Hambourg, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, par le Comte de Vergennes, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne à cette Cour.

Le Roi a créé Barons, à l'occasion de son Couronnement, le sieur Pfeiff, Lieutenant-Général, le sieur Von Eggers, Général-Major & Commandant de Dantzick, le sieur de Blixen, Général-Major, & le sieur Hegardt, Secrétaire d'Etat. Le Comte Dohna, Colonel du Régiment de Scanie, Cavalerie, vient d'être nommé Capitaine Lieutenant du Corps des Trabans du Roi. C'est un des postes de confiance qui se donnent dans le Sénat, à la pluralité des voix ; celle du Roi est comptée pour deux.

Le Général Spens, qui est allé reporter à Berlin les marques des Ordres de Prusse dont le feu Roi étoit revêtu, a été chargé de remettre en même temps au Prince de Prusse celles de l'Ordre des Séraphins dont Sa Majesté l'a nommé Chevalier.

L'Académie Royale des Sciences de cette Ville a élu pour son Président le Sénateur Comte Charles de Scheffer.

L'Ordre du Clergé & celui des Paysans ont été d'avis de terminer la Diete vers la fin du mois prochain, & la Noblesse y a consenti ; cependant on ne croit pas que le travail des différentes Députations puisse être fini à cette époque. La Noblesse ayant rejetté la proposition faite par quelques-uns de ses Membres, d'établir une Commission pour examiner les Ecrits du sieur Nordencrantz, ils se sont adressés aux autres Ordres ; mais ceux-ci n'ont pas encore formé de résolution. La mort de l'Auteur de ces Mémoires pourra détourner l'attention des objets qu'ils renfermoient. André Nordencrantz, Conseiller de Commerce & Chevalier de l'Etoile Polaire, qui s'est rendu célebre par les Ecrits présentés à la Diete, vient de terminer ses jours à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il étoit fils d'un Bourguemaître de Sundiswall, & avoit été Consul de la Nation Suédoise en Espagne & en Portugal, ensuite Assesseur & peu de temps après Conseiller dans le College de Commerce. Son fils unique est mort avant lui & sa famille, qui avoit été ennoblie, se trouve éteinte.

De Berlin, le 1er Août 1772.

Le Baron de Swieten est allé, hier, à Potsdam, & en est revenu le soir. Le Roi doit arriver, demain, pour voir la Reine de Suede avant le départ de cette Princesse, lequel est fixé au 4 de ce mois.

De Mayence, le 26 Juillet 1772.

La Régence de cet Electorat a rendu, le 26 du mois dernier, une Ordonnance concernant les Gens de main-morte, dont voici les principaux Articles :

1°. On renouvelle les Ordonnances des deux derniers Electeurs, & l'on défend irrévocablement d'aliéner aucun immeuble, maison, &c. à des Gens de main-morte ; 2°. d'acheter des immeubles & de se les faire adjuger, même en paiement de ce qui pourroit leur être dû ; 3° & 4°. on ne pourra leur transporter des biens possédés par des personnes immunes, ni donner des immeubles à fermes à des Abbayes, Maisons Religieuses ou Couvens. Par l'Art. V, il est ordonné de rechercher tous les biens tombés en mains-mortes, depuis 1615, à la réserve de ceux qui auront été acquis par des Chapitres, Eglises Collégiales, Maisons d'Orphelins, Hôpitaux & autres fondations publiques. L'Art. VI défend de donner, léguer ou transporter à des Maisons Religieuses, &c. aucune espece de biens meubles, & l'Art. VII étend cette prohibition aux legs, donations & contrats passés antérieurement, dans les formes légales, & qui n'auront par encore été exécutés le jour de la publication de l'Ordonnance ; mais l'Art. VIII fait une exception en faveur des donations faites ou à faire pour la réconstruction & l'ornement des Eglises. Il est seulement permis, par l'Art. IX, aux Membres des Eglises Collégiales de disposer de leurs biens meubles en faveur de leurs Collégiales. L'Art. XI interdit sévérement aux Abbayes, Couvens & Maisons Religieuses de quêter, de tenir Cabaret, d'administrer leurs biens eux-mêmes & d'entretenir des gens de métier à leur solde ou de leur donner l'habit de leur ordre. Suivant l'Art. XII, l'éducation des enfans ne pourra être confiée à des Maisons Religieuses qui n'y seront pas autorisées. L'Art. XIII renouvelle l'Ordonnance de 1771, qui fixe les sommes que ceux qui entrent en Religion pourront apporter à titre de dot ou autre, & cela seulement pour les Couvens situés dans l'Electorat ; car, par l'Art. suivant, ceux qui entreront dans des Maisons situées hors de la domination Electorale, n'y pourront rien apporter. Par l'Art. XV, une Maison Religieuse de l'Electorat ne pourra pas faire des envois d'especes à une Maison située hors du Pays. Les Art. XVI & XVII défendent aux Supérieurs des Maisons Religieuses d'admettre des Sujets avant l'âge de vingt-cinq ans, ou de recevoir pour Novices des étrangers. Les deux derniers Art. portent que les biens meubles & immeubles transportés ou cédés contre la teneur du présent Réglement, seront con-

Digitized by Google

fiqués au profit des Villes & Communautés, & que les contrevenans paieront en outre, une amende égale à la valeur de la confiscation.

De Lisbonne, le 28 Juillet 1772.

Extrait d'une Lettre écrite de Saint-Louis de Maragnan, dans le Brésil, le 24 Mai.

« Le 17 de ce mois, vers les cinq heures du matin, » nous fûmes avertis que les Negres & les Habitans » des Plantations de la campagne s'étoient soulevés » pendant la nuit; qu'ils avoient pris les fusils & » les autres armes qu'ils avoient pu trouver sous leurs » mains & qu'ils marchoient contre nous, au nom- » bre de trois mille, résolus de détruire la Ville, » d'en massacrer les Habitans, de s'emparer ensuite » des Navires mouillés dans le Port & de s'y embar- » quer pour aller chercher un autre établissement. » A cette nouvelle, la consternation fut si grande » qu'on ne songea pas même à se mettre en défense; » mais le sieur Fuenfo de Porto & son fils ranimerent » le courage abattu. Ils firent sortir quelques Sol- » dats du Fort & distribuerent des armes à tous les » hommes en état de les porter. Nous nous rendî- » mes, au nombre d'environ huit cens, dans une » plaine à l'extrémité de la Ville, par où les Rebelles » devoient passer. Nous les vîmes arriver deux heu- » res après. Ils firent halte dès qu'ils nous apperçu- » rent, &, s'étant rangés en bataille, ils s'avan- » cerent, firent une décharge de leurs armes à feu, » nous tuerent onze hommes & en blesserent vingt- » sept. Nous fîmes feu à notre tour, & ils y répon- » dirent par une nouvelle décharge. Ils se jetterent » ensuite sur nous, armés d'épées & de bâtons, avec » une telle impétuosité, que nous fûmes obligés de » reculer. Notre Commandant fit défiler alors deux » cens hommes sur la droite & autant sur la gauche » qui tomberent sur les Rebelles & les mirent en » désordre. Dès que leur Chef fut tué, ils demande- » rent quartier. On a condamné à mort dix des prin- » cipaux auteurs de la révolte, & on a fait grace aux » autres. C'est ainsi que s'est terminé un soulevement » qui auroit pu avoir les suites les plus funestes. Il y » a eu du côté des Rebelles cent soixante-douze hom- » mes tués & cent blessés, & du nôtre, quatorze » hommes tués & quarante-deux blessés. »

De Naples, le 18 Juillet 1772.

Le Baron de Breteuil, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, auprès du Roi, eut, le 15 de ce mois, sa premiere audience de la Reine. Cette Princesse reçut le lendemain, pour la premiere fois depuis ses couches, les complimens & les hommages de la Noblesse; elle sortit le même jour, avec la jeune Princesse, sa fille, pour se rendre à l'Eglise Cathédrale de Saint Janvier où elle fut accompagnée par un grand cortege. Elle reçut la bénédiction du Cardinal Archevêque & retourna au Palais, au bruit de l'artillerie des Châteaux & aux acclamations du Peuple.

Il est parti dernierement de ce Port deux Galiotes pour Livourne d'où elles doivent transporter ici le Duc d'Arcos, chargé par Sa Majesté Catholique de tenir, en son nom, la jeune Princesse sur les Fonts de Baptême.

Le sieur de Sâ, Ministre de Portugal auprès du Roi, ayant obtenu un congé de sa Cour, doit partir aujourd'hui pour aller visiter l'Italie & une partie de l'Allemagne.

De Rome, le 22 Juillet 1772.

La mort du Pere Bezozzi ayant fait vaquer une place de Consulteur au Tribunal du Saint-Office, le Pape y a nommé le Pere Georgi, Procureur Général des Augustins.

On va décorer extérieurement le *Muſeum* que le Saint Pere forme au Vatican d'une colonnade sous laquelle on placera les statues célebres d'Apollon, d'Antinoüs, de Laocoon, &c.

La récolte des grains a été très-abondante cette année dans tout l'Etat Ecclésiastique.

De Livourne, le 24 Juillet 1772.

Le Général Comte Orlow, qui étoit attendu ici de Pize, Dimanche dernier, & qui devoit s'embarquer pour l'Archipel sur le Vaisseau de guerre Russe *le Ratiſtas*, a suspendu son départ. On attribue ce changement aux espérances de la conclusion de la paix.

De Parme, le 25 Juillet 1772.

Le Gouvernement s'occupe des moyens de prévenir la disette des bleds dont une partie des Etats de l'Infant étoit menacée, & l'on a publié, pour cet effet, des Loix propres à procurer l'abondance.

Le Duc de Modene passa, il y a quelques jours, par les Etats de l'Infant, pour se rendre à Modene.

Le Chevalier Macedonio, Ministre du Roi des Deux-Siciles à la Cour de Portugal & qui va à Naples par congé, s'est arrêté ici pour faire sa cour à Leurs Altesses Royales.

De Gênes, le 27 Juillet 1772.

On a appris, par un Bâtiment venu de Provence, que le Duc d'Arcos étoit arrivé, le 22, à Antibes, & qu'il attendoit un vent favorable pour s'embarquer sur la Galere de la République qui doit le conduire à Livourne.

De Nice, le 24 Juillet 1772.

Le Comte d'Aguilar, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Turin, a passé par cette Ville pour se rendre à Antibes, où il s'est embarqué avec le Duc d'Arcos qu'il doit accompagner jusqu'à Gênes, d'où il retournera à Turin.

De Londres, le 28 Juillet 1772.

On plaidoit dernierement une cause à Le-

Digitized by Google

wes, dans le Comté de Kent. Lorsque l'Avocat eut donné ses conclusions, les douze Jurés se retirerent, selon l'usage, pour se concerter sur l'avis qu'ils devoient donner. Ils rentrerent ensuite dans la Salle d'audience & déclarerent au Juge qu'il y avoit parmi eux une telle diversité d'opinions qu'il leur étoit impossible d'arrêter aucune décision. Le Juge ordonna aux Officiers du Bureau de les enfermer sans leur donner ni à manger ni à boire jusqu'à ce qu'ils fussent convenus d'un jugement quelconque, & il remit la cause au lendemain. Ce jour-là, l'audience étant ouverte, on les fit rentrer dans la Salle & ils dirent qu'ils n'étoient pas plus d'accord que la veille & qu'il n'y avoit pas d'apparence que leurs avis divisés pussent jamais se rapprocher. Le Juge crut alors devoir exhorter les parties à s'accommoder; ce qu'elles firent sur le champ.

De Roterdam, le 31 Juillet 1772.

La nouvelle de la prochaine rupture entre la Régence d'Alger & la République des Provinces-Unies a jetté l'alarme parmi les Armateurs & les Négocians de cette Ville. Cependant on a d'autant plus lieu de se rassurer, que l'Amirauté de Roterdam, qui est chargée, cette année, de l'envoi des présens qu'on fait, tous les ans, au Bey, se dispose à les faire partir. On n'a pas encore reçu de nouvelles de la négociation entamée pour arranger les différends de la République avec l'Empereur de Maroc.

De Marseille, le 3 Août 1772.

Le Capitaine Simon, venu de la Cale, d'où il a fait voile le 21 Juillet, a déposé que la veille de son départ une Frégate montée de vingt-huit canons avoit donné la chasse, sous différens pavillons, aux Bâtimens des Capitaines Eynaud & Coulet jusqu'à la vue du Port, qu'il avoit lui-même été poursuivi par cette Frégate & que, la nuit du 22, il avoit entendu tirer un grand nombre de coups de canon depuis deux heures après-minuit jusqu'à onze du matin.

Les lettres de l'Isle Bourbon portent que le 2 Mars, on a essuyé dans cette Isle un ouragan qui a causé beaucoup de dommages.

De Compiegne, le 12 Août 1772.

Le sieur Compigné, Tabletier, eut, le 3 de ce mois, l'honneur de présenter à Sa Majesté, deux Tableaux d'écaille blonde représentant l'un la vue du Château de Versailles, l'autre celle de Paris, prise du Pont Royal.

De Paris, le 14 Août 1772.

Le sieur Walsh, Membre du Parlement d'Angleterre pour le Comté de Glocester, s'est rendu à la Rochelle pour examiner le poisson nommé la *Torpille* qui a la propriété d'engourdir les personnes qui le touchent. Il a prouvé que ce poisson est doué d'une force électrique extraordinaire, qu'il a mesurée avec l'électrometre & comparée avec l'électricité de tous les corps connus. Il a fait placer de front neuf personnes sur un fil d'archal posé sous leurs pieds, chacune ayant les mains dans des seaux d'eau. Du bout de ce fil il toucha le poisson qui nageoit dans un baquet d'eau & aussi-tôt chaque personne sentit une commotion aussi forte que dans l'expérience de Leyde. Il a fait sur ce poisson plusieurs autres expériences dignes de l'attention des Physiciens.

La Vicomtesse de Tavanes est accouchée, le 4 de ce mois, d'un garçon.

Les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur ont tenu dans l'Abbaye de Marmoutier, à Tours, un Chapitre où ils ont élu pour Supérieur Général Dom René Gillot.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 12 Août.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$
Londres.	31 $\frac{13}{16}$.
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 3.
Cadix.	15. 1.
Livourne.	96 $\frac{1}{2}$.
Gênes	94 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	au pair.
Paris. Actions des Ind.	1165 liv. 1167 $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emp . . .	270.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767. .	470. 475.

Galerie Poétique, renfermant une suite de sujets gravés à l'eau forte & tirés des plus beaux Poëmes anciens & modernes, avec une explication en Vers pour chaque sujet. IIe partie, renfermant les Métamorphoses d'Ovide. Chez Valade, rue Saint-Jacques. —— *Nouvel Itinéraire Général*, comprenant toutes les grandes routes & chemins de communication de la France, des Isles Britanniques, de l'Espagne, &c. une partie de la Hongrie, de la Prusse, du Danemarck, &c. Prix 15 liv. br. Chez Desnos, rue Saint-Jacques. —— *Tractatus de Verâ Religione*. 2 part. in-12. A Dijon, chez Edme Bidault. —— *Panégyrique de Sainte Chantal*, par M. l'Abbé de Monti. Chez Bleuet, Lib. Pont Saint-Michel. Prix 12 s.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 17 AOUST 1772.

De Damiette, le 15 Mai 1772.

MEHEMET Aboudaab, maître du Caire par la fuite d'Ali, a rétabli la tranquillité dans l'Egypte, & l'on diroit, à voir le calme qui y regne, qu'il n'y a point eu de révolution dans ce Royaume. Ce Bey n'agit qu'au nom du Grand Seigneur. Il a laissé dans les emplois tous ceux qu'Ali-Bey y avoit placés. Il ne trouve de l'opposition qu'à l'égard de la monnoie frappée par l'ancien Caimacan & que les Egyptiens refusent d'accepter.

De Saint-Jean-d'Acre, le 13 Mai 1772.

C'est avec le plus grand étonnement qu'on a appris ici qu'Ali-Bey avoit été chassé du Caire par Mehemet Bey. Il est arrivé à Gaza, depuis six à sept jours, avec ses munitions de guerre & son trésor. Il étoit accompagné du Cheik Ottoman, fils de Daher notre Commandant, qui avoit été envoyé au Caire dans le mois de Mars. Daher est parti, le 10, avec plusieurs Cheiks des Mutualis & quatre mille hommes, pour aller recevoir Ali & prendre avec lui des arrangemens sur les suites de la révolution arrivée en Egypte.

De Sour (Tyr), en Syrie, le 24 Mai 1772.

Après l'échec qu'Ali-Daher, fils du Cheik Daher, reçut, le 16 Mars, à Tel Giwdicar, par les troupes de Damas, comme nous l'avons annoncé précédemment, il se replia à Sapher, Ville de son appanage, pour y couvrir le siege de Naplouse que son pere alloit entreprendre; mais, quelque temps après, il retourna dans la Province de Hesvran, pour y conserver ses conquêtes & renforcer les Garnisons de Nassera & Bussora. Le Grand Seigneur envoya en même temps des troupes à Damas & 800 bourses (1, 200, 000 liv.) pour faire de nouvelles levées.

D'un autre côté, le Cheik Abbas Achmet, Commandant en cette Ville, reçut avis du Cheik Daher qu'Ali-Bey se trouvoit à Gaza & qu'il alloit le joindre avec ses meilleures troupes; que son expédition de Naplouse n'avoit pas réussi, & que le Cheik de cette Ville lui avoit enlevé Jaffa (Joppé). Daher le prioit en même temps de faire part de ces nouvelles à tous les Cheiks des Mutualis & d'être attentif aux mouvemens des Druses, leurs ennemis communs.

Ali Bey & Daher arrivés à Acre (Ptolemais) y convoquerent tous leurs partisans. Il n'a rien transpiré de cette espece de Conseil. Il paroît, par l'inaction des Mutualis, qu'ils prennent peu d'intérêt au sort d'Ali, pour lequel ils étoient si zelés auparavant. Les Egyptiens eux-mêmes, envoyés par cet ancien Caimacan d'Egypte, ont refusé de le servir; ceux qui étoient partis avec Ali Daher ont abandonné ce jeune guerrier qui est revenu joindre son pere. On ignore le sort de Resch Abdallah, premier Ministre d'Ali & son homme de confiance. On prétend qu'il s'est embarqué avec quinze millions de piastres; les uns disent qu'il a péri, les autres qu'il s'est enfui dans la Chrétienté avec ses trésors, d'autres enfin qu'il est allé solliciter le secours des Russes.

Les Emirs Yousouf Sidi Achmet & Gemblat, Princes Druses, avertis de la fuite d'Ali, ont formé le projet de reprendre la Ville de Seyde (Sidon) qui leur avoit été enlevée par les Egyptiens, & ils font, pour cet effet, toutes les dispositions nécessaires.

De Petersbourg, le 15 Juillet 1772.

Le sieur Gunnings, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Britannique, a eu ses premieres audiences de l'Impératrice, à Czarskozelo.

L'Escadre qui croise, tous les ans, dans la Mer Baltique, va sortir, au premier jour, du

Digitized by Google

Port de Revel ; elle eſt compoſée de quatre Vaiſſeaux de guerre.

Le Baron de Sievers, Gouverneur de Novogrod, a fait, vers la fin du mois de Juin dernier, la cérémonie d'ériger en Villes les Bourgs de Walday & de Borowitſch, auxquels l'Impératrice en avoit accordé le titre, au mois d'Avril dernier.

Il eſt arrivé de Glaſcow deux Vaiſſeaux qui ont apporté dix-huit cens canons de fer, de douze livres de balle, que l'Impératrice a fait fondre en Ecoſſe.

De Warſovie, le 28 Juillet 1772.

Les troupes Ruſſes s'étendent de plus en plus dans le Grand-Duché de Lithuanie & ſur les frontieres de la Pruſſe Polonoiſe. L'Evêque de Polock a adreſſé aux Doyens Ruraux de ſon Diocèſe un Mandement, par lequel il leur enjoint, d'après les ordres du Général Kochowski, de fournir aux Commiſſaires Ruſſes un état exact des Villages & Hameaux de leur Département & du nombre des familles & des perſonnes compriſes dans leurs Paroiſſes. On ſçait que les Généraux Pruſſiens en ont fait autant, à leur entrée dans la Pruſſe Polonoiſe, & que le Général Haddick a donné ordre de procéder à un pareil dénombrement dans les Diſtricts occupés par les troupes Autrichiennes. Ces dernieres font de nouveaux progrès & ſe ſont répandues entre le San & la Viſtule.

Le Général Belling vient d'envoyer le Régiment Pruſſien de Zaſtrow dans la Terre de Lilla, qui appartenoit autrefois à la Famille Leczinska & qui eſt aujourd'hui poſſédée par le Prince Sulkowski. Les Ruſſes refuſent conſtamment de céder Leopol aux Autrichiens. Le Comte d'Eſterhazy eſt toujours logé dans la Ville, mais ſes troupes ſont cantonnées dans les environs. Celles des Ruſſes augmentent, tous les jours, en nombre dans le Palatinat de Lublin & dans les Palatinats voiſins ; il eſt entré pluſieurs de leurs diviſions dans ceux de Rava & de Siradie. Ils tiennent toujours fermé le Tribunal du Grand-Duché, dont le ſiege eſt à Wilna : celui de la Couronne eſt réduit à la même inaction, ne pouvant continuer ſes aſſiſes au milieu des troupes étrangeres qui occupent les quatre Villes où il devoit les tenir alternativement. Dans cette circonſtance, l'Evêque de Poſnanie, Grand Chancelier de la Couronne, a cru devoir adreſſer à tous les Palatins une lettre circulaire, pour les exhorter, au nom du Roi, à donner plus d'activité que jamais à leurs Tribunaux particuliers, ainſi qu'à ceux des Grods ſoumis à leur autorité. On dit que le Prince Primat, qui s'étoit retiré au commencement de cette année, dans la Ville d'Elbing, ira s'établir inceſſamment à Dantzick.

Suivant les nouvelles de l'armée du Général Romanzow, les ſieurs Thugut & Zegelin, Miniſtres des Cours de Vienne & de Berlin, ſont arrivés à Fockhiani, peu de jours après les Plénipotentiaires de la Porte, & le Congrès pour la paix eſt ouvert. On prétend que la concluſion de l'armiſtice a été retardée pendant pluſieurs ſemaines, parce que les Commiſſaires Ruſſes inſiſtoient pour que leur Souveraine fût nommée la premiere, non-ſeulement dans l'acte deſtiné pour la Cour de Peterſbourg & conçu en Langue Grecque, mais encore dans celui, écrit en Arabe, qui devoit être envoyé à la Porte. Le Grand Viſir s'y eſt fortement oppoſé, & l'Impératrice de Ruſſie a levé elle-même cette difficulté. Il a été décidé que l'un & l'autre Souverain ſeroit nommé le premier dans l'exemplaire qui devoit lui reſter.

La ſituation de la Pologne, dont le ſol étoit ſi fécond avant les troubles qui la déchirent, reſſemble aux Provinces dévaſtées autrefois par les guerres civiles & où l'on déſriche encore d'anciens champs de bataille. Ce triſte ſpectacle étonne les étrangers & attendrit les nationaux. De Warſovie à Rava, ſi l'on en excepte quelques terres voiſines de la Capitale, toute la contrée eſt ſans culture, ſans habitations & ſans habitans, à quelques Châteaux près à demi ruinés, qu'on rencontre entre des Villages où regne le ſilence des déſerts. De Rava à Siradie ſur la Wartha, après avoir reconnu encore, dans une petite étendue de terrein, les traces du travail & les veſtiges des hommes, on n'apperçoit plus qu'une ſolitude couverte de débris & de cendres : de Siradie juſqu'en Siléſie, on ne traverſe que des ruines. Il n'y a pas trois mille ames diſperſées ſur une ſurface très-étendue, où il y avoit auparavant une Nation nombreuſe & une culture abondante. Il faudra des ſiecles entiers pour réparer les malheurs d'un petit nombre d'années, & peut-être encore ne ſuffiront-ils pas pour rétablir ce triſte Royaume dans l'état où il étoit auparavant. L'exemple de tant de Pays autrefois floriſſans, demeurés incultes & dépeuplés, malgré les efforts de l'induſtrie, doit effrayer cette Nation illuſtre, que tant de calamités ont affligée.

De Stockolm, le 3 Juillet 1772.

On mande d'Avaſaxa, dans la Laponie, que, le 22 Juin dernier, le feu ayant pris aux

Digitized by Google

bois d'Horrilakers, il s'étendit, avec tant d'impétuosité, que les flammes se communiquerent bientôt à la forêt, qui est au pied de cette montagne. Les arbres, desséchés par l'aridité du temps, furent consumés en moins d'une demi-heure. L'embrasement ayant été apperçu d'Avafaxa, les habitans s'empresserent de porter du secours à quelques Villages contigus à la forêt; mais ils trouverent les cabanes réduites en cendres. Heureusement, le deuxieme jour de ce terrible embrasement; il tomba une pluie si forte, qu'elle arrêta le progrès des flammes. C'est le quatrieme incendie de cette espece qu'on ait vu à Horrilakers, depuis 1736.

De Bonn, le 3 Août 1772.

Jeanne-Françoise-Maximilienne-Louise-Engelbertine-Ottilie, née Comtesse de Limbourg-Styrum, épouse de Jean-Guillaume de Manderscheid Blanckenheim & Gerolstein, Comte du Saint Empire, Général-Lieutenant de Cavalerie au service de l'Electeur Palatin, Chevalier de l'Ordre de Saint Hubert au Palatinat, & Grand-Maître Héréditaire de l'Electorat de Cologne, est morte, le 31 du mois dernier, au Château de Brühl, dans la vingt-huitieme année de son âge.

De Madrid, le 30 Juillet 1772.

La Princesse des Asturies, qui est entierement rétablie, doit partir, aujourd'hui, de cette Ville, pour se rendre à Saint-Ildefonse, où est la Cour.

De Cadix, le 21 Juillet 1772.

La Frégate de guerre *la Junon*, venant de la Vera-Cruz & en dernier lieu de la Havane, en quarante-cinq jours de traversée, a mouillé en cette Baye, le 18 au soir: elle apporte 150, 000 piastres fortes, & une certaine quantité de sucre. L'Archevêque de Mexique, qui a été nommé à l'Archevêché de Tolede, étoit à bord de cette Frégate.

De Londres, le 3 Août 1772.

Le Lord North s'occupe de l'examen d'un projet pour prévenir la trop grande exportation des especes. Le Sçavant Thomas Ruddimans, dans la Préface qu'il a mise à la tête de l'Ouvrage d'Anderson intitulé: *Diplomata & Numismata Scotiæ*, prétend qu'en 1707, au temps de l'union, l'Ecosse seule avoit 411, 117 liv. sterl. en especes d'argent, 500, 000 liv. en especes d'or & 90, 000 liv. en monnoie de cuivre. L'Angleterre & l'Ecosse réunies n'ont pas autant d'argent monnoyé, depuis que cette Couronne a tant étendu & ses conquêtes & son commerce.

Le 30 du mois dernier, il y eut une assemblée générale du Bureau de l'Amirauté, à laquelle le Comte de Sandwich présida. On y lut un Mémoire de l'Amiral Mann, sur les plaintes portées contre lui au sujet du dernier incendie de l'Isle de la Grenade, & cet Amiral fut pleinement justifié par l'assemblée.

Le 29 du mois dernier, les Directeurs de la Compagnie des Indes ont nommé le Général Monckon & le sieur André Stuart Surintendans dans l'Inde, & les sieurs Lanchlin-Maclean & Weir ont été nommés Contrôleurs.

On a freté, à Greenock, un gros Navire, pour transporter trois cens passagers de l'Isle de Sky à la Caroline. Cette émigration est occasionnée par l'impossibilité où se trouvent les habitans de cette Isle & de plusieurs autres endroits de subsister & de trouver même à exercer leurs bras à l'Agriculture.

On apprend de Boston que plusieurs séditieux ont détruit la Douane de Sa Majesté, dans la Baye de Gaspée, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, Province de Quebec.

De la Haye, le 4 Août 1772.

Les Etats de Hollande, après avoir pris l'avis du Prince Stathoudet & Amiral Général, ont publié, le mois dernier, une Ordonnance sur les naufrages, non moins utile au commerce que conforme à l'humanité. On est étonné des efforts qu'il a fallu faire, des obstacles que la raison a éprouvés, pour amener les Peuples maritimes à des Loix moins barbares. C'est après des progrès lents & successifs qu'on est parvenu à réprimer l'avidité & la cruauté des habitans des côtes. On cite des Isles & des Cantons situés au Nord de l'Europe, où, longtemps après l'établissement du Christianisme, le Peuple demandoit à Dieu, dans ses Temples, une bonne récolte & des naufrages. On sçait ce que d'anciens Ecrivains disent des rivages qu'ils appellent *Saxonica*, où il étoit plus dangereux de chercher un asyle que de céder à la tempête. Le Chancelier Bacon, Historien de Henry VII, atteste que, de son temps, les *Barbares malfaiteurs de mer* étoient si communs, que les corps de ceux qu'on pouvoit punir suffisoient pour servir de balises * aux équipages des Navires qui leur avoient échappé. L'Ordonnance des Etats de Hollande con-

* Les balises sont des signaux qu'on met sur les côtes de la mer ou à l'entrée des Ports & Havres, pour assurer la navigation & indiquer la route que les Bâtimens doivent tenir, afin de se garantir des dangers.

Digitized by Google

tient plusieurs Articles. Le Préambule en explique l'objet, qui eſt de faire ceſſer les difficultés qui s'élevent ſouvent ſur la maniere dont on doit ſe conduire à l'égard des effets des Bâtimens échoués. Cette Loi ordonne de remettre, en préſence du Commiſſaire ou Juge du lieu, les effets naufragés au Capitaine qui les réclamera ; elle défend aux Officiers, chargés de l'inſpection ſur les côtes, de s'ériger en gardiens de ces effets ; en cas d'abſence des Capitaines, ceux qui ſauveront ces effets, ſont tenus de les dépoſer chez l'Officier de la Province : celui-ci de donner promptement connoiſſance du fait aux Membres du Conſeil des Etats, & même d'en avertir le Public par la voie des Gazettes ; enfin de remettre ces effets ſans délai, lorſqu'ils ſeront réclamés. Les autres Articles contiennent des diſpoſitions relatives aux premieres.

Pendant les mois de Juin & de Juillet, on a vu entrer au Texel ou en ſortir ſept cens dix-ſept Navires, & par la Meuſe, cinq cens trente-neuf. Ainſi les deux principales iſſues maritimes de la République ont reçu ou renvoyé douze cens cinquante-ſix voiles marchandes en deux mois.

Actions. Indes Orientales, 331. Indes Occidentales, 38 ¼. Banque 4 ¼ pour 100.

De Paris, le 17 Août 1772.

Les Vaiſſeaux arrivés, en dernier lieu, de l'Iſle de France, ayant rapporté que l'ouragan qu'a eſſuyé cette Colonie, à la fin de Février dernier, a fait périr la plus grande partie des Bâtimens qui ſervoient au cabotage continuel qu'elle eſt obligée d'entretenir avec les Iſles de Bourbon, de Madagaſcar & autres Iſles voiſines, & endommagé les autres, au point qu'on appréhendoit de ne pouvoir les remettre en état de reprendre la mer ; le Miniſtre vient d'y ſuppléer, en ordonnant d'armer à l'Orient, en toute diligence, deux Flûtes & trois autres Bâtimens de ce Port, qu'on juge propres à ce ſervice. A la réception de cet ordre, on a mis des Ouvriers ſur ces cinq Bâtimens pour les diſpoſer à partir, ſans délai, pour cette deſtination.

Le 11 du mois dernier, vers les deux heures après-midi, le feu prit au Village d'Audigny, ſitué ſur une hauteur, à une lieue de Guyſe. Six maiſons ont été réduites en cendres, ainſi que la plus grande partie des effets. La perte auroit été plus conſidérable, ſi le Lieutenant-Colonel du Régiment de Commiſſaire Général, en garniſon à Guyſe, n'eût envoyé, ſur le champ, cinquante hommes, qui garantirent ce Village d'une ruine totale.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, dans la ſéance du 4 de ce mois, élut, pour Aſſocié Libre Etranger, le Prince Maſſalski, Evêque de Wilna & premier Sénateur du Duché de Lithuanie.

Frere Pierre-Louis de Brevendent de Saluns, Grand'Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, Grand Bailli de la Morée & Commandeur d'Eſtrepigny & de Hauteaveſne, eſt mort en ſon Château de Sahurs, le 5 de ce mois, dans la ſoixante dix-huitieme année de ſon âge.

Armand Comte d'Arros, Baron de Vivens, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, eſt mort au Château de la Grange, près Metz, à l'âge de quatre-vingt quatre ans.

Le ſieur Carpentier, Maître ès Arts de l'Univerſité de Paris, doit ouvrir, aujourd'hui 17 Août, un Cours de Géographie, d'Hiſtoire, de Langue Françoiſe & de Style Epiſtolaire. Ses Exercices ſe tiendront rue du Four Saint-Honoré, au N°. 86.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 14 Août.

Amſterdam.	55 ½.
Londres.	31 $\frac{16}{16}$.
Hambourg	182 ½.
Madrid	15. 3
Cadix.	15. 1
Livourne.	96 ½.
Gênes.	94 ½.
Lyon.	au pair.
Paris. Actions des Ind.	1167 liv. ½.
Billets d'Empr. . .	270
Billets de la Loterie de la Comp. des Indes de 1767	474

Cinquieme Décade de la IIe Centurie, de la Suite de Planches de Botanique. Chez Fetil, Libr. rue des Cordeliers. —— *Lindor, ou les Excès de l'Amour,* Lettres. Chez Vente, rue & Montagne Sainte-Geneviève. —— *L'Obſervation du Paſſage de Venus ſur le diſque du Soleil*, le 3 Juin 1769, par feu M. Chappe, rédigée & publiée par M. Caſſini fils. Vol. in-4°. Chez Ch. Ant. Jombert, rue Dauphine. —— *Nos Après-dînées à la campagne.* Vol. in-12. Prix 1 liv. 16 ſ. Chez le Boucher, Quai des Auguſtins. —— *Digreſſions Académiques, ou Eſſais ſur quelques Sujets de Phyſique, de Chymie & d'Hiſtoire Naturelle*, par M. Guyton de Morveau. Vol. in 12. 3 liv. relié. Chez P. Fr. Didot le jeune, Quai des Auguſtins.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 21 AOUST 1772.

De Larneca, dans l'Iſle de Chypre, le 1ᵉʳ Juin 1772.

ISMAEL Aga, Capigi Bachi, nouveau Gouverneur de cette Iſle, eſt arrivé avec une ſuite de cent vingt perſonnes. L'Archevêque Grec & tous les Agas ſont allés à ſa rencontre. Il eſt entré à Nicoſie au bruit de l'artillerie & il eſt deſcendu au Serrail (Palais) des Gouverneurs qu'Omer Aga, ſon prédéceſſeur, avoit quitté la veille. Ce dernier eſt parti pour le camp du Grand Viſir avec mille hommes qu'il eſt obligé de lever à ſes frais.

La Tartane Françoiſe *la Jeſus-Maria-Joſeph*, commandée par le Capitaine Bernard Rolland, de la Ciotat, arriva, ces jours derniers, dans cette rade. Le Patron fit ſçavoir au Conſul que ſon frere étoit mort, dans la traverſée, d'un bubon peſtilenziel & qu'on l'avoit fait jetter à la mer, ainſi que tous ſes effets. Il demandoit à débarquer avec ſon équipage ſur la plage, pour y faire quarantaine. On lui refuſa cette grace, & dans la nuit, il mourut lui-même de la peſte. Le lendemain, on ordonna à cette Tartane de s'éloigner, & l'on envoya à ſon bord toutes les proviſions dont elle pouvoit avoir beſoin.

Des Marchands Turcs, de Damiette, qui attendent des Navires frétés & chargés pour leur compte, ayant appris que trois Vaiſſeaux de guerre & quatre petits Corſaires Ruſſes croiſent ſur le Bogas & enlevent les cargaiſons appartenant aux Turcs, ont dépêché une Cayaſſe pour faire arrêter ces Bâtimens en Chypre, en cas qu'ils y relâchent dans leur traverſée.

Mouſtapha Gulgul-Oglou, Gouverneur de Salephi, en Caramanie, contre lequel le Muſſelim de Caromont avoit levé des troupes, par ordre de la Porte, a obtenu ſa grace, & le Divan vient de le charger d'aller joindre le Grand Viſir avec deux mille hommes de Cavalerie, pour leſquels il a reçu 95 bourſes (1421, 500 liv.)

Des Armateurs Ruſſes ayant enlevé, à la hauteur de l'Iſle de Château-Rouge, quelques Bâtimens neutres, chargés pour les Turcs, & étant allé croiſer enſuite dans le Golfe de Satalie, les Agas de cette derniere Ville ont dépêché auprès des Conſuls Francs de l'Iſle de Chypre, pour leur demander ſi les Viſirs des Puiſſances Chrétiennes n'avoient pas pris des meſures pour faire reſpecter leurs Pavillons.

De Varſovie, le 31 Juillet 1772.

La poſition des armées étrangeres dans la Pologne n'a point éprouvé de changement conſidérable depuis huit ou dix jours. Les troupes Pruſſiennes ſe replient ſur la Siléſie; elles ont quitté quelques poſtes de la Pruſſe Polonoiſe; mais il eſt entré de forts Détachemens dans les deux Terres de Tauroggue & de Serrey, que le Roi de Pruſſe poſſede en Lithuanie. Les travaux du canal de Bromberg ſont entierement abandonnés, & l'on a renvoyé tous les pionniers qui avoient été raſſemblés pour y travailler.

Les troupes Ruſſes ſe renforcent de plus en plus ſur la rive droite de la Viſtule. Le Général Romanius a relevé le Général Szuvarow à Cracovie, où il a conduit un nouveau Détachement. Le Prince Lapuchin commande un Corps conſidérable à Petrikau: d'autres troupes occupent encore Leopol & s'étendent juſqu'à Brody, ſur la frontiere de la Volhynie, où eſt placé le magaſin général, & elles tiennent garniſon à Lublin & à Radom. Tous ces

Digitized by Google

postes sont soutenus par le cordon que commande le Général d'Elmpt, dont le quartier général est à Rava. Ce cordon, destiné à couvrir Warsovie, est appuyé au dessous de cette Ville, à la Vistule, auprès de Wyszogrod & remonte le long de la riviere de Bzura jusqu'à Rava : il gagne ensuite la riviere de Bilnica & la suit jusqu'à son embouchure dans la Vistule, au-dessous de Warka. Les Russes fortifient la plupart des postes qui se trouvent sur cette ligne, & particulierement ceux de Warka, Przybyssow, Nogilnica, Nova-Miasto & Biasa sous Rava. Leurs troupes légeres sont à Lowicz & à Pulaw. Par cette position, leur aile droite s'approche des Prussiens qui sont à Gostyn; leur aile gauche aboutit aux Palatinats de Sendomir & de Lublin; & leur centre couvre la Terre de Czersk & la Mazovie.

Quant aux troupes Autrichiennes, elles continuent de se répandre dans le plat Pays. Le Général Comte d'Esterhazy a été relevé à Leopol par le Général Haddick, & il s'est posté vers Sendomir.

Les nouvelles de la Moldavie annoncent l'ouverture du Congrès. Le Maréchal Romanzow a rassemblé trente-six mille hommes à Husc, & le Prince Dolgoroucki campe avec vingt-cinq mille vers Falczin.

La peste s'est manifestée de nouveau dans la Moldavie & la Valachie, & l'on apprend de Kaminiec qu'elle fait des ravages dans la Pocutie, sur-tout à Snyatin & à Staniſlawa.

Le Baron de Gartemberg, naturaliſé Polonois sous le nom de Sadogorski, a établi une monnoie Russe à Czernawieck sur le Pruth, & l'on va y frapper 500, 000 roubles de cuivre.

On parle du prochain départ du sieur de Saldern, & l'on assure qu'en attendant l'arrivée du Comte d'Ostermann, qui doit le remplacer en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de Russie, le Général Bibikow réunira en Pologne le Miniſtere politique au commandement des troupes.

De Dantzick, le 1er Août 1772.

On mande de Grodno que le nombre des Russes est si considérable dans cette Ville, qu'on est obligé d'en loger quinze dans la même maison. On y attend cependant encore le Général Wolf avec son Détachement & des recrues.

On a publié une nouvelle Ordonnance du Général Haddick, datée du 30 Juin dernier, & insérée dans le Grod (Chancellerie) de Premiſlie. Elle porte en substance que tous les Districts renfermés dans le cercle formé par les troupes Autrichiennes sont sous la protection immediate de l'Impératrice-Reine; que tous les revenus, impôts & contributions, sous quelque dénomination que ce soit, à dater du jour de l'entrée des dites troupes en Pologne, ne peuvent appartenir qu'à Sa Majesté Impériale & Royale; qu'il est par conséquent défendu très-expressément à tous Receveurs, Officiers & Habitans quelconques de rien payer à qui que ce soit & de ne livrer ces revenus qu'à la caisse militaire de l'armée Autrichienne; de n'obéir désormais qu'aux ordres du Général Commandant, & de ne s'adresser qu'à lui pour toutes les affaires publiques.

On mande de nouveau de l'Ukraine que les Haydamacks recommencent leurs ravages, & que la peste continue de s'étendre du côté de Snyatin.

De Stockolm, le 27 Juillet 1772.

Le Prince Charles, frere du Roi, doit partir d'ici pour aller recevoir la Reine-Mere & la Princesse Sophie-Albertine à leur débarquement à Yſtad.

Le Comte de Lacy, Envoyé Extraordinaire d'Espagne en cette Cour, a eu du Roi une audience particuliere, dans laquelle il a notifié à Sa Majesté la naissance de la Princesse dont la Reine de Naples est accouchée.

Le Comte de Hessenstein, Chevalier des Ordres du Roi, Général de ſes Armées & Lieutenant-Général de celles de Sa Majesté Très-Chrétienne, est arrivé ici des Pays étrangers.

On vient d'équiper, par ordre du Gouvernement, la Frégate de guerre *l'Iderim*, de trente-six canons. Elle doit transporter à Salé le Consul du Roi dans les Etats de l'Empereur de Maroc & les présens que Sa Majesté envoie à ce Prince.

Les Etats assemblés, le 18 & le 22 de ce mois, ont ordonné de frapper une Médaille en l'honneur du sieur Sahlgreenn, Directeur de la Compagnie des Indes & Commandeur de l'Ordre de Vaſa, pour perpétuer le souvenir d'un acte de bienfaisance de ce Citoyen, qui a légué 500, 000 daleis de cuivre (100, 000 liv. au cours actuel) pour l'établiſſement d'une Maiſon d'Orphelins à Gothembourg.

Les Ordres du Clergé & de la Bourgeoiſie ne s'en sont pas rapportés à l'avis du Comité Secret, au sujet des Ecrits du sieur Nordencrantz contre les sieurs Jennings & Finlay. Ils ont préféré le sentiment des Paysans & ont décidé que cette affaire seroit examinée par une Députation extraordinaire, composée de quatre Membres de chaque Ordre, avec injonction de faire leur rapport dans trois semaines. Les trois Ordres inférieurs ont caſſé

Digitized by Google

le Magiſtrat de la Ville de Malmö pour avoir pris part illégalement à l'élection des Députés à la Diete. Le Comité Secret a déſigné le Comte Frédéric Poſſe pour la place de Chef de la Flotte de l'armée, vacante par la démiſſion du Général Comte d'Ehrenſwerd. Les Etats ne ſe ſont pas encore expliqués ſur cette nomination. Un Député à la Diete, dans l'Ordre de la Bourgeoiſie, a été accuſé par le Prévôt de la Ville de Calmar, ou ce Député étoit allé paſſer quelques jours, d'avoir tenu des propos injurieux aux Etats. L'Auteur de ces diſcours, atteſtés par des témoins, nie les avoir tenus, & il a demandé & obtenu de ſon Ordre que le Roi ſeroit ſupplié de lui nommer des Juges pour connoître de cette affaire; mais les Etats le ſont réunis à ſupplier Sa Majeſté de nommer une Commiſſion particuliere pour lui faire ſon procès. On avoit auſſi accuſé le Secrétaire de l'Ordre des Payſans, d'avoir ſigné pluſieurs actes ſans qu'ils euſſent été examinés par cet Ordre; mais il s'eſt juſtifié ſur ce reproche. La Députation de la Banque a communiqué ſon avis, relativement à l'état actuel des finances, au Comité Secret, qui en a ordonné l'impreſſion, en attendant qu'il puiſſe l'examiner lui même.

Ce Comité vient de faire arrêter l'Auteur d'un Ecrit répandu dans les Provinces, & dans lequel on attribuoit à l'incurie des Etats la diſette des grains & la miſere qu'elle occaſionne. Il a pris en même temps des arrangemens pour prévenir les ſuites du mécontentement qui regne dans quelques Cantons de la Suede. Le Baron Rudbeck, Grand Gouverneur de cette Ville, a ordre de ſe rendre dans la Weſtmanie & dans la Province d'Elſborg: le Général Baron Pechlin remplira ſes fonctions en ſon abſence. Le Général Duriert doit aller à ſon Gouvernement de Gothembourg; le Général de Blixen; dans la Dalécarlie, & le Colonel Baron de Sprengporten, en Finlande. Un Bataillon du Régiment d'Upland, Infanterie, a ordre de ſe tenir prêt à marcher par tout où il en ſera beſoin, & il eſt enjoint à tous les Officiers, qui ne ſont pas retenus ici par la Diete, de rejoindre leurs Corps reſpectifs. Un Gentilhomme a préſenté, à cette occaſion, à ſon Ordre un Mémoire, par lequel il demande que le Comité Secret rende compte aux Etats des motifs de ces différens arrangemens. Ce Mémoire eſt reſté ſur le Bureau.

Le Commandement de la Forteresse de Sveaborg, en Finlande, vacant par la retraite du Général Comte d'Ehrenſwerd, a été donné par le Comité Secret au Capitaine Carpelan. Les Etats n'ont pas encore approuvé cette nomination. La Députation de Juſtice a ſévi contre le Magiſtrat de Wederwick & l'a caſſé pour s'être mêlé illégalement des élections des Députés; mais les Etats ne ſe ſont pas encore expliqués ſur cet avis.

De Copenhague, le 4 Août 1772.

Le Roi vient d'envoyer aux ſix Régimens de Dragons qui ſont partie de ſes troupes une Ordonnance, en vertu de laquelle ils ſont mis ſur le pied de Cuiraſſiers. Sa Majeſté accorde en même temps aux Officiers & aux Cavaliers une augmentation de paye proportionnée au nouveau ſervice auquel ils ſont deſtinés. Les Cuiraſſiers & Dragons ſeront réduits à cent douze par Eſcadron au lieu de cent dix-ſept, & formeront à l'avenir de ſimples Régimens de Cavalerie.

Le temps de la minorité du Grand-Duc de Ruſſie, Duc de Holſtein-Gottorp, étant ſur le point d'expirer, on s'attend à voir exécuter les arrangemens qui intéreſſent le Duché de Holſtein & qui ont été faits, dit-on, il y a cinq ans, entre la Cour de Peterſbourg & celle de Copenhague, pour terminer les différends qui ſubſiſtent, depuis plus de cinquante ans, entre les deux branches de la Maiſon de Holſtein.

La Norwege n'eſt point encore délivrée du fléau de la famine. Le Gouvernement vient d'y faire tranſporter des proviſions: on ſe flatte de pouvoir adoucir, par ces ſecours, les maux des habitans, qui dans leur ſituation affreuſe, ſe ſont portés à des horreurs que le déſeſpoir même ne peut juſtifier. Comme on craignoit également la diſette dans cette Ville & les ſuites qu'elle entraîne après elle, on a tiré des magaſins de la Marine une grande quantité de ſeigle qu'on diſtribue au peuple, à un prix modéré.

On a parlé précédemment des nouveaux canaux établis aux environs du Détroit du Sund, & des nouveaux droits qu'on devoit lever, pour les entretenir, ſur les Vaiſſeaux qui franchiroient ce paſſage; on prétend que la Suede a refuſé de ſe ſoumettre à cette innovation.

De Vienne, le 4 Août 1772.

L'Impératrice Reine vient de publier une Ordonnance pour le paiement de la ſolde des Soldats invalides Nationnaux qui ont obtenu la permiſſion de ſe retirer dans leurs Provinces; Elle déclare en même temps que ſon intention n'étant pas que les Militaires qui ſont en état de ſervir profitent des fonds deſtinés aux véritables Invalides, Elle ordonne qu'on faſſe la viſite des Soldats qui ont obtenu des brevets de retraite, & qu'on emploie dans les Corps qui ſervent à former les cordons des frontieres ceux qui pourront y être utiles.

Un courier arrivé, ces jours derniers, de Fockhiani a annoncé que le ſieur Thugut ne s'étoit rendu que le 26 Juillet au lieu du Congrès, & que l'ouverture des conférences ne ſe feroit que dans les premiers jours de ce mois.

De Hambourg, le 14 Juillet 1772.

Les lettres de Saxe portent qu'on reſſent déjà, par la diminution du prix des grains, les effets de l'abondante récolte que la terre pro-

Digitized by Google

met. Des Négocians, qui étoient allés acheter des proviſions conſidérables pour cet Electorat, juſqu'à Archangel, ont reçu ordre de les vendre ici, même à perte. Il nous eſt arrivé pluſieurs gros Commerçans de Dantzick, qui abandonnent cette derniere Place, perſuadés qu'elle perdra bientôt ſon commerce & peut-être ſa liberté.

De Ratiſbonne, le 20 Juillet 1772.

Le Conſeil Aulique de l'Empereur & de l'Empire, vient d'exercer ſa Juriſdiction, de l'aveu même du Corps des Proteſtans, dans deux affaires qui y ont été portées par les Communautés de Roſemberg & d'Herbolzhein, relativement à des griefs de Religion.

L'affaire du ſieur Falck, Subdélégué du Roi d'Angleterre, en ſa qualité d'Electeur d'Hanovre, ſouffre encore de grandes difficultés; la Viſitation de la Chambre Impériale demeure ſuſpendue par cet incident, & la réformation de la Juſtice en ſouffre autant que les particuliers dont les cauſes ſont pendantes en révision, devant le Tribunal des Viſiteurs.

De Liſbonne, le 28 Juillet 1772.

Le 25 de ce mois, jour de l'Anniverſaire de la Naiſſance de l'Infante Marie-Françoiſe-Bénédicte, qui eſt entrée dans la vingt-ſeptieme année de ſon âge, il y eut grand gala à la Cour, ainſi que le lendemain, à l'occaſion de la Fête de Sainte Anne, dont la Reine porte le nom. Le Roi & la Famille Royale reçurent les complimens d'uſage, & admirent la principale Nobleſſe à l'honneur de leur baiſer la main. On repréſenta ſur le Théatre de la Cour l'Opéra d'*Ezio*.

D'Alicante, le 28 Juillet 1772.

Il n'y a encore rien de décidé au ſujet des différends ſurvenus entre l'Empereur de Maroc & la Hollande. On ne pourra avoir des nouvelles préciſes à ce ſujet, qu'au retour du Conſul de cette République, qui eſt parti de Larrache pour ſe rendre à la Cour de l'Empereur. Suivant les dernieres lettres de Gibraltar, il y avoit déjà onze Corſaires de Salé prêts à mettre à la voile.

De Livourne, le 31 Juillet 1772.

Le Général Comte Orlow, ayant reçu de nouveaux ordres de ſa Cour, s'eſt embarqué ici, Lundi au ſoir, avec les Officiers de ſa ſuite, ſur le *Ratiſtas*, de ſoixante-ſix canons & de cinq cens hommes d'équipage. Les vents s'étant trouvés contraires, ce Vaiſſeau n'a pu mettre à la voile que Mercredi: il eſt parti, de conſerve avec le Chebec Ruſſe *le Saint-Alexandre*, de vingt-quatre canons & de quatre-vingt hommes d'equipage.

De Gênes, le 3 Août 1772.

La Galere, ſur laquelle étoit embarqué le Duc d'Arcos, ne l'a conduit que juſqu'à Lerici, où les vents contraires l'ont obligée de relâcher: elle vient d'arriver en ce Port. Le Duc d'Arcos, qui a continué ſa route par terre, a fait des préſens au Capitaine & aux autres Officiers; il a fait diſtribuer de l'argent aux Soldats, & même aux Forçats, & il a écrit au Gouvernement une lettre de remercîment.

Un Bâtiment Anglois, arrivé dernierement de Liſbonne avec une riche cargaiſon, a rencontré, à peu de diſtance de Mahon, cinq gros Vaiſſeaux de guerre Ruſſes, venant d'Archangel & faiſant route vers l'Archipel.

Le Noble Chriſtophe Spinola vient d'être nommé Miniſtre Plénipotentiaire de la République à la Cour de France.

De Londres, le 10 Août 1772.

Le Parlement, qui avoit été prorogé juſqu'au 14 de ce mois, l'a été juſqu'au 29 Septembre.

Le Comte de Holdernesſe, Gouverneur du Prince de Galles & du Prince Evêque d'Oſnabruck, eſt nommé pareillement Gouverneur du Prince Guillaume-Henry & du Prince Edouard.

Le Comte d'Harcourt arriva ici de Paris, le 3 de ce mois, & il eut l'honneur de faire, le lendemain, ſa cour à Sa Majeſté.

Le Chevalier William Hamilton, Chevalier de l'Ordre du Bain & Envoyé Extraordinaire à la Cour de Naples, doit partir inceſſamment pour ſa deſtination.

Le Lord Hillſborough, Secrétaire d'Etat au Département des Colonies, s'eſt démis de ſa place & a obtenu le titre de Comte d'Angleterre. Le Lord Dartmouth, qui a déjà été à la tête du Bureau de Commerce, lui ſuccede dans ce Département.

La Compagnie des Indes doit s'aſſembler, demain, pour nommer de nouveaux Commiſſaires à la place de ceux qui ont péri, il y a deux ans, avec la Frégate *l'Aurore* qui les tranſportoit au Bengale.

L'Eſcadre qui croiſoit, depuis quelque temps, dans la Manche eſt rentrée, ces jours-ci, dans les Ports de Plymouth & de Portſmouth.

Le

Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes *le Grenville* eſt entré aux Dunes venant de la Chine. La Barque *l'Endeavour* a mouillé, le 3 de ce mois, à Spithead venant de l'Iſle Falkland. Elle étoit partie d'Angleterre le 5 Décembre 1771, de ſorte qu'elle a fait ce voyage en moins de huit mois. C'eſt le plus court dont on ait connoiſſance.

Le Capitaine Hammond, arrivé de la Côte d'Afrique à Philadelphie, dans le mois de Juin, y a donné la nouvelle que la ſaiſon avoit été ſi mal-ſaine ſur la riviere de Gambie, que le ſieur de Beſt, Gouverneur, & tous les Marchands du Fort James ſur cette riviere étoient morts, & qu'il ne reſtoit que le Médecin.

Un Anglois, nommé David Ramſay, qui faiſoit la traite chez les Sauvages & avoit paſſé quelques années à l'Oueſt de Niagara, ayant été inſulté par quelques-uns d'entr'eux, les attaqua & en tua trois dont il cacha les corps ſous la neige. Pour ſe ſouſtraire à la vengeance des autres, il mit ſes effets dans un Canot & gagna, avec ſon frere & un petit Sauvage, qui lui ſervoit de Domeſtique, un endroit plus voiſin du Fort. Des Sauvages vinrent dans le même lieu pour faire la traite avec lui. Celui qu'il avoit emmené raconta aux autres ce qui s'étoit paſſé. L'Anglois jugeant qu'il lui étoit impoſſible de s'échapper, encore moins de ſe défendre contre les Sauvages, qui étoient en grand nombre, chargea ſon frere de leur diſtribuer de l'eau-de-vie pour les enyvrer. Ils ſe ſaiſirent de lui, le lierent & tinrent conſeil entre eux ſur le genre de mort qu'ils lui feroient ſouffrir. Pendant ce temps-là, ſon frere leur donnoit à boire, & voyant l'effet que produiſoit cette boiſſon ſur leur raiſon & ſur leurs forces, il gliſſa au ſieur Ramſay un couteau avec lequel celui ci ſe dégagea de ſes liens, tua quatre de ſes ennemis, ainſi que le petit Sauvage qui l'avoit trahi & mit les autres en fuite. Il partit ſur le champ pour Niagara d'où l'on envoya chercher ſes effets par une Compagnie de Soldats. On a ſçu, depuis, qu'un particulier, revenant de la riviere Mohawk, avoit rencontré une troupe de Sauvages qui alloient porter des plaintes au Chevalier William Johnſon, à l'occaſion de cet événement. On eſpere qu'il préviendra les ſuites de cette affaire & les malheurs d'une guerre avec ces Peuples.

On a publié ici une lettre du ſieur Charles de Salis, Chevalier, écrite du voiſinage de Marſeille, à ſon frere le Docteur de Salis, dans laquelle il lui rend compte des expériences qu'il a vu faire à un enfant de Provence, nommé Parangue, auquel il attribue le talent de découvrir les ſources ſouterraines. Les faits qu'il atteſte ſont conformes à tout ce qu'on a lu dans les papiers publics.

De la Haye, le 7 Août 1772.

La crainte où l'on a été d'une rupture avec l'Empereur de Maroc a donné lieu à des nouvelles non moins fâcheuſes. On a prétendu que les Regences d'Alger & de Tunis faiſoient des demandes à la République & menaçoient d'agir hoſtilement contre ſes Vaiſſeaux. Mais on eſt peu inquiet ſur les projets des Etats Barbareſques, avec qui il ſera très-facile de s'arranger, & l'on attend un heureux ſuccès de la négociation du Conſul des Provinces-Unies auprès de l'Empereur de Maroc.

On a appris avec douleur, par une lettre datée d'Alger, que deux de nos Navires, arrivés à Alexandrie de Boudroum, étoient attaqués de la peſte. On leur a fait prendre le large dans tous les Ports où ils ſe ſont préſentés, après leur avoir fourni les proviſions dont ils pouvoient avoir beſoin.

Actions. Indes Orientales, 773 l. Indes Occidentales, 38 ¼ Banque 4 ¼ à 4 ½ pour 100.

De Compiegne, le 19 Août 1772.

Le 15 de ce mois, Fête de l'Aſſomption de la Vierge, le Roi, accompagné de la Famille Royale, ſe rendit à l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Saint Jacques, où Sa Majeſté entendit la Grand'Meſſe, à laquelle l'Evêque de Soiſſons officia pontificalement. L'après-midi, le Roi & la Famille Royale entendirent les Vêpres dans l'Egliſe de Saint Corneille, où Sa Majeſté fut complimentée par Dom Gillot, Général de la Congrégation de Saint Maur, à la tête des Religieux; elle aſſiſta enſuite à la Proceſſion qui ſe fait, le même jour, dans tout le Royaume, pour l'accompliſſement du Vœu de Louis XIII.

Le Marquis de Monteynard, Secrétaire d'Etat, au Département de la Guerre, a prêté, le même jour, ſerment entre les mains du Roi, pour le Gouvernement de l'Iſle de Corſe.

La Marquiſe de Montalembert a eu, le même jour, l'honneur d'être préſentée au Roi, ainſi qu'à la Famille Royale, par la Ducheſſe d'Aiguillon.

Le Roi vient d'accorder les Honneurs du Louvre au fils du Comte de la Tour d'Auvergne.

Sa Majeſté a accordé l'Abbaye Réguliere d'Eſcurey, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Toul, à Dom de Moytia, Procureur & Vi-

Digitized by Google

caire Général de son Ordre; & celle de Beaurepaire, même Ordre, Diocèse de Vienne, à la Dame du Fey-Maubourg, Religieuse à Courpiere, Diocèse de Clermont.

Le 13 de ce mois, on fit au College Royal la distribution solemnelle des Prix accordés par Sa Majesté. Le sieur Thyrial soutint, à cette occasion, par les soins du sieur Dolys, Professeur de troisieme, en présence de l'Evêque de Soissons, un exercice dont le Programme avoit été présenté au Roi, à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, par le sieur Mathieu, Principal du College & Doyen de la Collégiale de Saint-Clément. Monseigneur le Dauphin eut la bonté d'accorder un Prix particulier au sieur Thyrial.

De Paris, le 21 Août 1772.

Le 11 de ce mois, on fit au Neuf Brisack la réception des Vétérans du Régiment de Bourbon, Cavalerie. On chanta ensuite, dans l'Eglise, un *Te Deum* en Musique, & il y eut, le soir, un repas qui fut terminé par un bal.

L'erection de la Corse en grand Gouvernement & la nomination du Marquis de Monteynard à cette place ont été célebrées à Bastia, le 26 du mois dernier. Le Comte de Narbonne, Commandant en l'absence du Comte de Marbeuf, & le sieur de Pradines, Intendant de l'Isle, ont donné une Fête & il y a eu des illuminations dans la Ville.

Le 17 de ce mois, dans l'assemblée générale du Corps de Ville de Paris, les sieurs Sprote, Quartinier, & Quatremere de l'Epine ont été élus Echevins.

On mande de Vernon, Ville dépendante de la Généralité de Rouen, que la femme du nommé Pierre Lavice, Journalier, demeurant à Fourneaux, Hameau de Vernonet, près cette Ville, est accouchée, le 31 du mois dernier, de trois garçons, dont deux sont morts le troisieme jour de leur naissance, & le troisieme paroît ne devoir pas vivre longtemps. Ils avoient en naissant quinze à seize pouces de hauteur & une grosseur proportionnée.

Le 12 du mois dernier, le feu prit, à neuf heures du soir, dans la Ville de Buis, en Dauphiné, & consuma plusieurs maisons avec leurs meubles.

Marie Françoise d'Esparbès de Lussan Bouchard de Sainte Maure d'Aubeterre de Jonsac, femme de Joseph-Henry d'Esparbès de Lussan Bouchard, Marquis d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, est morte à Aix-la Chapelle, le 9 de ce mois, âgée de cinquante-trois ans.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 19 Août.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{8}$
Londres.	3 $\frac{11}{16}$ à $\frac{3}{4}$.
Hambourg	182 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 3. 6.
Cadix.	15. 1. 6.
Livourne.	96 $\frac{1}{2}$.
Gênes	94 $\frac{1}{4}$.
Lyon.	au pair.
Paris. Actions des Ind.	1167 liv. $\frac{1}{2}$. 1170.
Billets d'Emp . . .	270.

On trouve chez Ch. P. Berton, Lib. rue Saint-Victor, *De l'Amour de N. S. J. C.* 2e Ed. *Réflexions Morales sur le Livre de Tobie.* Nouv. Ed. *Le Divin Contemplateur*, & *de la Connoissance & de l'Amour de J. C.* —— *Suite des Anecdotes du Nord.* Chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques; Quillau & l'Esclapart, Quai de Gêvres. —— *Le Tripot Comique*, ou *la Comédie Bourgeoise*, Comed. en Prose & en 3 Actes. Prix 24 s. Chez Cailleau, rue des Mathurins. —— *Journal de Clavecin*, mêlé d'ouvertures de pieces de Clavecin & d'ariettes, année 1772, par M. Clement. Chez l'Auteur, Cloître Saint Louis du Louvre. Prix 11 liv. On y trouveta la Collection depuis 1762. —— Tomes IX & X de l'*Histoire d'Angleterre.* Vol. *in*-12 rel. en carton 5 liv. 8 s. Cet Ouvrage sera composé de 15 vol. On paie 18 liv. en recevant les 6 Ier en feuilles. On paiera 15 liv. pour les suivans, & les 3 derniers se délivreront *gratis*. Chez Costard, rue Saint-Jean de-Beauvais. On délivre actuellement chez le même les 5 IIe. Vol. *in-fol.* de l'*Encyclopédie Littéraire.* On paie 15 liv. en recevant les 3 Ier Vol. On paiera 9 liv. pour le IVe & le Ve, & le VIe se délivrera *gratis*. —— *Galerie Universelle*, contenant les Portraits des Personnes célebres de tous Pays, actuellement vivantes, gravés en couleur, par MM. Gauthier Dagoty, pere & fils. Chez P. H. D. Pierres, Imprimeur, rue Saint-Jacques. Chaque Cahier, *in folio*, de 4 Portraits, 12 liv. jusqu'au 15 Septembre. Passé ce temps, les Souscripteurs seuls l'auront à ce Prix. —— *Recueil de differens Morceaux d'Architecture*, de la composition des sieurs Desprez & Penseron. Chez le sieur Penseron, cul-de-sac Sainte Marine, & chez les sieurs Jombert, Lib. rue Dauphine; Joullain, Marchand d'Estampes, Quai de la Megisserie; Basin, rue Serpente, & Huguier, rue des Mathurins Prix 7 liv. —— *Le Mentor Moderne*, ou *Instruction pour les Garçons & pour ceux qui les élevent*, par Madame le Prince de Beaumont. 2 Vol. *in*-12. Prix 12 liv. Les 4 Ier paroissent actuellement. Les Tom. V, VI, VII, VIII, paroîtront au mois de Novembre prochain, & les 4 derniers, au mois d'Avril 1774. Chez Claude Hériſſant, rue Neuve-Notre Dame.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 24 AOUST 1772.

De Warſovie, le 1^r Août 1772.

ON eſt toujours ici dans l'incertitude & dans la crainte, & l'on n'a pu pénétrer encore les vues des Puiſſances intéreſſées dans les affaires de ce Royaume. Le Roi cependant eſt privé de tous ſes revenus, & les troupes étrangeres, en s'avançant dans l'intérieur de cet Etat, s'y conduiſent comme ſi elles étoient ſur leur propre Territoire. Il n'a pas été fait mention de la Pologne dans l'armiſtice conclu entre les Ruſſes & les Turcs, & l'on eſt perſuadé qu'en ſignant la paix au milieu de la Turquie, le ſort de ce Royaume ſera réglé dans un Congrès où n'aura aſſiſté aucun Repréſentant de la Nation.

On mande de Bareuth, que le ſieur Pulawski, un des principaux Chefs de Confédérés, y eſt arrivé avec ſa femme, ſa fille & neuf perſonnes de ſa ſuite.

De Dantzick, le 5 Août 1772.

Les nouvelles qu'on avoit données ſur la peſte qui ſe reproduit, ſe ſont malheureuſement confirmées. Suivant les derniers avis de la Pologne, ce fléau fait des ravages en Ukraine, en Podolie & dans le Palatinat de Ruſſie; la contagion a gagné juſqu'à huit milles de Leopol.

L'Infanterie Autrichienne qui eſt aux environs de cette Ville devient plus nombreuſe de jour en jour; mais la cherté des fourages a obligé le Général Haddick de diſperſer ſa Cavalerie.

Les Ruſſes preſſent les Cultivateurs de couper les bleds aux environs de Warſovie. On préſume que leur intention eſt de former un camp autour de cette Capitale.

Le Miniſtere de Pologne vient de remettre la Note ſuivante aux Miniſtres étrangers réſidans à Warſovie.

« L'entrée des troupes Autrichiennes en Pologne » & la ſaiſie des Salines qui forment le revenu le » plus important du Roi, a étonné & effrayé toute » la Nation; auſſi les ſouſſignés n'ont pas manqué » d'en informer M... Miniſtre (ou Réſident) de la » Cour de... Mais la Déclaration du Général Had- » dick, Commandant en chef leſdites troupes en » Pologne, publiée le 30 Juin, & inſérée dans les » Actes publics, excite d'autant plus de ſurpriſe que » cette démarche bleſſe ouvertement les droits de » Souveraineté, & attaque les poſſeſſions de la Ré- » publique. Comment le Roi & la République n'ont » rien à ſe reprocher envers leurs voiſins, ils mettent » toute leur confiance dans la juſtice de leur cauſe » & dans l'amitié & les bons offices de Sa Majeſté » (ou de S. A. E.). Les ſouſſignés requierent en » conſéquence le Miniſtre... de faire part au plus- » tôt à la Cour de la Déclaration ci jointe. A War- » ſovie, le 18 Juillet 1772, Mozrejowski, Evêque » de Poſnanie, Grand Chancelier de Pologne; le » Prince Czartoriski, Grand Chancelier de Lithua- » nie; Jean de Berch, Chancelier du Royaume. »

On ne ſçait pas encore ſi le Fort de Czentochow, occupé par les Confédérés, ſera rendu aux Ruſſes ou au Roi de Pologne. Suivant l'arrangement que la Nobleſſe du Palatinat de Cujavie a été obligée de faire avec le Général Belling, les habitans de ce Palatinat paieront au Roi de Pruſſe une ſomme de 18,000 ducats (près de 200,000 liv.) à la place des fourages qu'on avoit exigés d'eux.

De Stockolm, le 31 Juillet 1772.

Le Comte Dohna, en obtenant la place de Capitaine Lieutenant des Trabans du Roi, a été nommé Général-Major. Le ſieur Malmerfelt a été fait Lieutenant de ce Corps.

Les Etats ont approuvé le choix que le Comité Secret a fait du Capitaine Carpelan pour le Commandement de la Forteresſe de Sveaborg, en Finlande. Cet Officier a reçu le brevet de Colonel, ainſi que le ſieur Hiertta, qui prétendoit à la même place. Le Baron de Sprengporten, à qui le Comité Secret avoit enjoint de ſe rendre en Finlande, pour examiner la quantité de ſel qui s'y trouve, a préſenté un Mémoire à la Nobleſſe pour demander d'être diſpenſé de cette

Digitized by Google

commission, absolument étrangere à son état. La Noblesse a décidé qu'il n'y avoit pas de raison de l'en charger contre son gré. Il n'y a encore que l'Ordre du Clergé qui ait nommé ceux de ses Membres qui entreront dans la Députation extraordinaire, chargée d'examiner les Ecrits du sieur Nordencrantz. La Députation de Justice continue de faire successivement aux Etats son rapport sur les fautes commises par plusieurs Bourguemaîtres & autres Officiers publics des Villes de Province, dans les élections des Députés à la Diete; cette Députation, dont tous les avis sont approuvés par les trois Ordres inférieurs, croit en général devoir punir les coupables par la perte de leurs charges. Elle avoit pareillement arrêté, il y a quelque temps, la même peine contre plusieurs des principaux Membres de cette Ville, pour n'avoir pas suivi les Ordonnances dans l'avancement d'un Artisan. On croit qu'elle est revenue sur son avis; au moins ne l'a-t-elle pas déféré à la décision des Etats.

Un Paysan a rendu compte à son Ordre des plaintes des Paysans de la Nericie, sur la distraction qu'ils prétendent avoir été faite des bleds destinés au soulagement de cette Province. L'Ordre a répondu qu'ils devoient s'adresser au Chancelier de Justice.

Le Général Baron de Horn est revenu de Copenhague où il étoit allé reporter les marques de l'Ordre de l'Eléphant, dont le feu Roi étoit revêtu. Le Général Comte de Spens, qui étoit allé remplir une semblable commission à Berlin, est parti de cette derniere Ville pour se rendre en France.

Jérémie Wallen, ci-devant Gouverneur de la Province de Wester-Norrland & Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Polaire, est mort ici, le 26 de ce mois, âgé de soixante-dix-neuf ans.

De Berlin, le 10 Août 1772.

Le 4 de ce mois, le Roi monta à cheval, accompagné de ses principaux Officiers Généraux, visita le nouveau Bâtiment de ses casernes, se transporta delà sur la place d'armes, où il vit manœuvrer les Régimens des Gardes de Bulow & du Prince Frédéric de Brunswick, & les Régimens d'Infanterie de Lottum & de Renzel. Sa Majesté se rendit ensuite à Potsdam.

Le même jour, à dix heures du matin, la Reine Douairiere de Suede & la Princesse sa fille partirent de cette Ville pour retourner à Stockolm.

De Vienne, le 4 Août 1772.

Un Particulier vient de présenter un projet pour assurer la navigation du Danube depuis Ulm jusqu'à Vienne. Il y a plusieurs endroits dans ce fleuve où l'eau forme des tourbillons violens. Les Bateaux courent souvent risque d'être englouris à ces passages. Le plus dangereux de ces tourbillons est auprès de Lintz. Les François qui voyagent sur le Danube, le nomment, on ne sçai pourquoi, le *Trou de Pilate*. L'opinion générale en Autriche est qu'il y a en cet endroit un gouffre qui communique, sous les terres, à la Mer Noire. Ce qui accredite cette opinion, c'est qu'on prétend que les Pêcheurs des côtes de la Romanie prennent souvent des poissons qu'on ne trouve que dans le Danube, aux environs de Lintz; mais les Naturalistes ont toujours pensé que ces tournans sont produits par une suite de rochers qui repercutent l'eau & lui font prendre une direction spirale. C'est d'après cette idée que l'Auteur du projet en question propose les moyens de détruire la cause du danger. On ne sçait point encore si le Gouvernement adoptera ce projet; mais l'exécution paroît sujette à tant de difficultés, qu'on doute qu'il s'en occupe sérieusement dans les circonstances actuelles, malgré les avantages qui pourroient en résulter pour le commerce des Pays Héréditaires.

De Ratisbonne, le 9 Août 1772.

Le Ministre Directorial de Mayence a fait parvenir aux Ministres Comitiaux le précis d'un Rescrit de l'Empereur, adressé à la Commission Principale, par lequel Sa Majesté Impériale invite tous les Etats à verser incessamment dans les caisses de la Chambre Impériale de Verzlar les arrérages de leurs taxes matriculaires, dont le produit est destiné à l'entretien de ce Tribunal.

On ne prévoit pas encore la fin des contestations que l'affaire du sieur Falck a fait naître.

La Diete s'est séparée, aujourd'hui, pour commencer les grandes vacances qui dureront jusqu'au 9 du mois de Novembre prochain.

Le Prince de Sapieha, Régimentaire de Lithuanie, est arrivé ici de Dresde, le 4 de ce mois, avec la Princesse son épouse, fille du Prince Jablonowski, Chevalier des Ordres du Roi de France. Il est parti, aujourd'hui, pour Munich.

De Francfort, le 7 Août 1772.

La Princesse épouse du Prince Héréditaire de Hesse-Cassel est heureusement accouchée d'un Prince.

De Madrid, le 4 Août 1772.

Le Prince & la Princesse des Asturies sont partis, Jeudi dernier, pour le Château Royal de Saint-Ildefonse.

Le 1er de ce mois, on célébra, dans la Chapelle Royale du Palais, un Service solemnel pour le repos de l'ame de la Reine-Mere. Les Grands, les Majordomes de semaine, ainsi

Digitized by Google

que les Gentilshommes de Bouche & ceux de la Chambre, assisteront à cette cérémonie. L'Archevêque-Grand Inquisiteur Officia pontificalement à la Messe, & l'Oraison Funebre fut prononcée par le Pere Antonio Alvarez Cienfuegos, de l'Ordre de Saint Dominique, Prédicateur du Roi.

De Carthagene, le 1^r Août 1772.

On a publié, avant hier, en cette Ville, une Ordonnance, relativement à la refonte & réforme générale de la monnoie en Espagne; on donne deux années pour rapporter les anciennes especes d'or & d'argent, & six pour celles de cuivre. Chaque monnoie sera uniforme dans son espece, & aura la même valeur dans toute l'étendue de la Monarchie, au lieu qu'il y a aujourd'hui des monnoies qui ont cours dans une Province & qui ne sont pas reçues dans d'autres.

Suivant une nouvelle Ordonnance de Sa Majesté, concernant l'administration œconomique des Arsenaux, il y aura dans tous ceux de chaque Département, un Inspecteur, nommé par la Cour & choisi parmi les Capitaines de Vaisseau, un Commandant, également nommé par la Cour & choisi parmi les Capitaines de Frégate, lequel sera aidé d'un Commandant en second, choisi parmi les Lieutenans de Vaisseau, & de quatre Aides-Major; ces derniers seront nommés par le Général & pris entre les Officiers subalternes de la Marine.

On a lancé, ce matin, à l'eau le Vaisseau du Roi, *le Saint Jean-Baptiste*, de soixante-dix pieces de canon.

On arme actuellement la Frégate *la Notre-Dame de Regla*, qu'on a lancée à l'eau, dans le mois de Mai dernier. On dit que le Gouvernement va faire construire, sur le même modele, seize autres Frégates qui serviront au transport des troupes & des effets destinés pour l'Amérique, d'où elles rapporteront des bois de construction. On les mâtera comme les Hourques, de maniere qu'en temps de paix il ne leur faudra que soixante hommes d'équipage, ce qui diminuera beaucoup les frais d'armement; on croit même que, par ce moyen, on sera dispensé d'avoir recours aux Bâtimens étrangers qu'on employoit pour cette partie du service.

Depuis l'arrivée des derniers Vaisseaux venus de l'Amérique, qui ont débarqué à Cadix des sommes considérables, on a repris les travaux des nouvelles fortifications de cette Ville.

De Londres, le 10 Août 1772.

La contestation qui subsistoit entre le Gouverneur & les habitans de la Nouvelle Angleterre, relativement au lieu où devoit se tenir l'assemblée de cette Province, a été terminée à la satisfaction des habitans; le Gouverneur a consenti, sur l'avis unanime du Conseil, à ramener cette assemblée à Boston. Cette difficulté étant levée, on en discuta une autre qui occupe la Chambre des Représentans. Elle a demandé raison au Gouverneur de ce qu'il s'étoit excusé de recevoir, l'année derniere, ce qui lui avoit été fixé de la part de la Province; elle a ajouté qu'elle desiroit sçavoir s'il avoit été pourvu par quelqu'autre voie à ses appointemens. Le Gouverneur a répondu que, conformément à un Acte du Parlement, dont il avoit déjà fait part à la Chambre, le Roi lui faisoit un traitement que l'on jugeoit suffisant, & qu'en conséquence il ne pouvoit rien accepter de la part de la Province, sans la permission du Roi.

En parlant, dans cette Feuille, de la mort d'Harry Bruce de Clackmannan, nous avons dit, d'après les Papiers Anglois, que cette illustre Maison étoit éteinte. Informés ensuite qu'il y en avoit une branche subsistante en Poitou & une autre en Russie, nous nous sommes empressés de rendre hommage à la vérité, & nous avons annoncé l'existence de ces deux branches. Nous sommes aujourd'hui dans la nécessité de revenir sur cet Article & d'avouer que nous avons été induits en erreur par la premiere Note qui nous avoit été envoyée d'Angleterre. D'après des notions plus exactes que nous avons prises, il est prouvé que la Maison dont il s'agit n'est point éteinte en Ecosse. Il y en a encore plusieurs branches. Le Chef de cette famille est Robert Bruce de Kennet, appellé Mylord Kennet, & parmi les différens rejettons qui subsistent, on peut compter, entr'autres, Mylord Comte d'Elgin & de Kincardin, Pair d'Ecosse, Bruce de Powfowles, Bruce de Stenhoure, &c. &c.

De La Haye, le 14 Août 1772.

Le Consul des Etats Généraux, dans l'Empire de Maroc, a conclu avec l'Empereur une treve pour six mois, & il espere que dans cet intervalle on pourra parvenir à la paix. En conséquence de cette nouvelle, les Navires Hollandois qui étoient dans les Ports d'Espagne & de Portugal, sont partis sans escorte. Comme on n'a reçu aucun avis d'Alger, on révoque en doute ce qu'on avoit débité ci-devant d'une rupture entre la République & cette Régence.

On embarqua, le 15 Juin dernier, pour Petersbourg, sur le Navire *le Jouge Bouke*, un diamant acheté par l'Impératrice de Russie. Il a été assuré à Amsterdam pour 550, 000 florins & pour une pareille somme à Londres. Un Marchand Grec, nommé Gregoire

Digitized by Google

Suffras, l'apporta d'Ispahan, il y a plus de cinq ans. On a prétendu qu'il pesoit 779 karats. Le plus beau diamant du Grand Mogol étoit, suivant Tavernier, de 279 karats. Le *Sanci* en pese, dit-on, 106. Le *Pitre* ou *Pits*, du nom de l'Anglois qui le vendit à M. le Régent, est de 547 grains, dont environ 3 $\frac{6}{7}$, poids de Paris, font un karat. On a donné au diamant du Grand-Duc de Toscane le poids de 139 karats. On ignore celui du diamant qui fut le premier taillé en Europe pour le dernier Duc de Bourgogne, lequel passa, après sa mort, entre les mains de quelques marchands qui le vendirent à Henry VIII, Roi d'Angleterre. Marie sa fille le céda à son époux Philippe II, Roi d'Espagne, qui recueillit, par ce moyen, cet effet distrait de l'héritage de la Maison de Bourgogne échu à ses peres. On ne peut opposer au diamant de Suffras celui qui est déposé dans le trésor du Roi de Portugal & qu'on dit peser 1680 karats. Il a été tiré des mines du Brésil, & on met une grande différence entre les diamans Orientaux & ceux de ce Royaume. Celui dont il est question fut déposé à la Banque d'Amsterdam, en attendant qu'on trouvât un acheteur. L'Impératrice de Russie vient d'en faire l'acquisition pour 12 tonnes d'or (environ deux millions & demi de France) outre une pension annuelle de 4000 roubles, faite au vendeur. Tous les connoisseurs conviennent de la parfaite beauté de ce diamant; mais on n'est pas entierement d'accord sur son poids. L'opinion publique & les différentes Gazettes lui donnent 779 karats; mais quelques personnes qui l'ont vu assurent qu'il ne pese que 779 grains, c'est-à-dire, environ 194 karats, ce qui est plus vraisemblable.

Des lettres arrivées des frontieres de Turquie annoncent qu'il regne à Yassi & à Bucharest une maladie putride & inflammatoire qui fait beaucoup de ravage.

Actions. Indes Orientales, 328. Indes Occidentales, 37 $\frac{1}{2}$. Banque 4 $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{16}$ pour 100.

De Compiegne, le 22 Août 1772.

Le Roi a accordé la place du Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, vacante par la mort du Comte de Montlouet, Chef d'Escadre, au Marquis de Saint-Aignan, Lieutenant Général des Armées Navales.

De Paris, le 24 Août 1772.

L'Université a tenu le 5 de ce mois, dans la Salle de Sorbonne, en présence du Parlement, son assemblée publique pour la distribution des Prix. Le premier Prix de Rhétorique a été remporté par le sieur de Baudre, du Diocèse de Bayeux, Etudiant au College des Grassins.

L'Académie Royale des Sciences a élu Associé Etranger, à la place du feu Baron Van Swieten, le sieur Franklin, de Philadelphie.

Le 31 Juillet, vers les deux heures quarante minutes après midi, on ressentit, à la Rochelle, une légere secousse de tremblement de terre. Elle fut accompagnée d'un bruit assez fort, semblable à celui d'une voiture qui roule avec vitesse. La direction étoit du Sud au Nord. On croit qu'il y avoit eu, le matin du même jour, vers onze heures & demie, une premiere secousse très-peu sensible.

Maximilien-Daniel Baron de Balincourt, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Capitaine des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, ancien Grand Bailli du Bailliage Royal de Chambourg, est mort à Lunéville, le 2 de ce mois, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 22 Août.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	31 $\frac{9}{16}$.
Hambourg	183
Madrid	15. 3
Cadix.	15. 1 6
Livourne.	96 $\frac{1}{2}$.
Gênes.	94 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	au pair.
Paris. Actions des Ind.	1170 liv. 1175

Delalain, Libraire, rue [illegible] à côté de la Comédie Françoise, qui devoit fermer, au 1er Septembre prochain, la souscription des *Campagnes de M. le Maréchal de Maillebois en Italie, mises en ordre par M. le Marquis de Pezay, Mestre de Camp de Dragons, Aide-Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi*, pour attendre le retour des Militaires dans la Capitale & donner aux Libraires étrangers le temps de terminer les négociations entamées avec lui pour cette souscription, a cru devoir la prolonger jusqu'au 1er Décembre prochain. Les Plans de ce grand Ouvrage sont presque tous finis, & on imprime actuellement le second Volume.

—— Lacombe, Lib. rue Christine, vient de mettre en vente, *Fables Orientales, Comédies, Poésies*, &c. 3 Vol. in 8°. br. 3 liv. *La Henriade de M. de Voltaire en Vers Latins, avec les Vers Français*, in-8°. br. 2 liv. 10 s. & *Traité du Rabais*, ou *l'Art de redresser les enfans contrefaits* in-8°. br. avec fig. 4 liv.

—— *Elémens Historiques de Géographie*, ou *nouvelle Méthode pour apprendre la Géographie sans Maître*, par M. le B. de Saint-Aubain. 1 Vol. in 12. Prix 1 liv. br. Chez Pillot, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 28 AOUST 1772.

De Tripoli de Barbarie, le 23 Juin 1772.

Les Weledi Suleïman, Tribu d'Arabes qui a pris les armes contre celle des Frégiani, ainſi que nous l'avons dit précédemment, ont été quelque temps ſans commettre aucun acte d'hoſtilité. Ils étoient campés au pied de la montagne du Galian, & les troupes du Pacha, commandées par Oſman Aga, Renégat Sicilien, occupoient le camp de Mezenin. Ces Arabes promettoient de ſe ſoumettre, de garder même les frontieres de cet Etat, pourvu qu'on ne les aſſujettît à aucun tribut & qu'on leur donnât ſatisfaction contre les Frégiani, leurs ennemis. Tandis qu'on négocioit de part & d'autre, & que les Commandans Tripolitains étoient revenus en cette Ville pour prendre les ordres du Pacha, les Weledi Suleïman ayant fait une marche forcée, ſont tombés à l'improviſte ſur les Frégiani, ont maſſacré hommes, femmes, enfans & enlevé tous les beſtiaux de cette Tribu. Après cette cruelle expédition, ils ont propoſé de nouveau la paix au Pacha qui l'a acceptée aux conditions que cette Tribu nombreuſe ne paiera point de contributions; qu'elle occupera & enſemencera les terres du côté de Meſurat où elle étoit avant le retour des Fregiani & que les habitans du Canton de Bendulid, leurs voiſins & leurs alliés, intéreſſés à cette paix pour leur commerce & le libre paſſage des caravanes du Fezen ſur leur territoire, paieront au Pacha, une fois ſeulement, 200, 000 piaſtres de Tripoli, environ 35, 000 liv. cette piaſtre étant évaluée à 3 ſols 6 deniers.

De Smyrne, le 26 Juillet 1772.

On s'attendoit ici à la publication de l'armiſtice; mais les eſpérances du commerce ont été trompées. Deux Officiers Ruſſes ont été envoyés ſucceſſivement du camp à la Flotte & ont été tranſportés de Conſtantinople à Paros ſur des Galiotes du Grand Seigneur. L'Amiral Spiritow n'a vraiſemblablement rien voulu prendre ſur lui & il a envoyé ces dépêches au Comte Orlow; de ſorte qu'on ne pourra jouir, dans nos mers, de la ſuſpenſion d'armes. Elle ſeroit d'autant plus néceſſaire que l'Archipel eſt rempli de Corſaires Ruſſes qui enlevent les cargaiſons des Bâtimens neutres chargés pour le compte des Turcs. Il en eſt entré dans ce Golphe quelques-uns qui ont ſaiſi pluſieurs Bateaux. Des Janiſſaires vouloient armer d'autres Bateaux pour aller les attaquer; mais le Gouvernement a réprimé leur témérité & empêché une entrepriſe dont les ſuites auroient pu être funeſtes à cette Place.

On a vu, pendant trois jours, devant le Port de Scio, un Vaiſſeau de guerre & une Frégate Ruſſes qui ont enſuite établi leur croiſiere vers le Cap de Cara-Bournout.

Des Frontieres de la Pologne, le 8 Août 1772.

Toutes les lettres de l'intérieur de ce Royaume annoncent que les troupes Pruſſiennes ſont entrées en Samogitie. On prétend que l'intention du Roi de Pruſſe eſt de couper la communication de l'armée Ruſſe, qui eſt en Pologne, avec Riga. On ajoute que le Général, qui commande dans cette partie, vient d'expédier un courier au ſieur de Saldern, pour demander des ordres ſur la conduite qu'il doit tenir dans cette circonſtance. On écrit encore que le Roi de Pruſſe a pris pour prétexte de cette démarche la néceſſité où il eſt de faire conſommer par ſes Soldats les vivres & fourages qui ſe trouvent dans les Terres & Seigneuries qu'il poſſede dans ce Duché & l'impoſſibilité de faire tranſporter ces

Digitized by Google

ſubſiſtances juſqu'aux endroits où cantonnent ſes troupes.

De Stockolm, le 1^r^ Août 1772.

Le Roi vient de publier une Ordonnance, conformément à l'avis des Etats, pour une nouvelle Traduction de la Bible en Langue Suédoiſe. La Commiſſion, chargée de ce travail, eſt compoſée des Evêques du Royaume, des Profeſſeurs en Langues Orientales, de différens Docteurs & des meilleurs Ecrivains. On a levé pour cette entrepriſe un impôt d'un pour cent ſur tous les fonds des Egliſes, & l'on a demandé un don gratuit à tous les Ordres des Etats.

Le ſieur Vargentin a préſenté à l'Académie des Sciences un Mémoire dans lequel il prouve, d'après des obſervations faites pendant quatorze ans, que le nombre des naiſſances augmente en Septembre & diminue en Juin de près de la moitié. Après ces mois, ceux où il naît le plus d'enfans ſont Janvier, Février & Mars, & ceux où il en naît le moins, Mai, Juillet & Août. Cet ordre de la nature paroît conſtant, & en calculant la durée des groſſeſſes, on peut déterminer le temps le plus propre à la fécondité.

De Vienne, le 10 Août 1772.

Jeudi dernier, dans l'après-dînée, quoique le Ciel fût très-ſerein & que rien n'annonçât une tempête, on entendit un coup de tonnerre violent. La foudre tomba ſur la pointe de la tour de Saint Etienne, d'où elle entra dans l'Egliſe; mais elle ne cauſa d'autre dommage que de briſer une petite partie de la corniche. Pendant le reſte de la journée, le ciel n'a été couvert d'aucun nuage.

La récolte a été très-abondante dans tous les Pays Héréditaires, & les vignes ont la plus belle apparence. Il y a lieu d'eſpérer que tout ſervira à effacer les traces de la diſette qui s'eſt fait ſentir l'année derniere & qui a eu des effets ſi funeſtes pour l'humanité, principalement en Bohême. Les motifs qui avoient engagé l'Impératrice-Reine à ſuſpendre la perception de tous droits ſur les grains, ne ſubſiſtant plus actuellement que l'abondance a ſuccédé à la diſette, le Gouvernement vient de faire notifier, qu'à commencer du mois de Septembre prochain, cette franchiſe n'aura plus lieu. On a renouvellé en même temps les défenſes publiées contre l'exportation des grains.

Hier, l'Impératrice-Reine eſt partie pour le Château de Schloſtroff où ſe trouve l'Archiducheſſe Marie-Chriſtine avec le Prince Albert de Saxe-Teſchen, ſon époux. Sa Majeſté Impériale & Royale y reſtera juſqu'à Jeudi prochain.

Le Prince d'Eſterhazy a donné, dans ſon Château d'Eſterhazy, au Prince Louis de Rohan, Ambaſſadeur Extraordinaire de France, une fête, à laquelle il avoit invité la principale Nobleſſe de Vienne. Elle a coûté 80,000 florins (200, 000 liv.)

De Dreſde, le 10 Août 1772.

Le Baron de Friezendorff, Miniſtre Plénipotentiaire de Suede auprès de l'Electeur, partit, avant-hier, pour le Holſtein, où il va ſe marier. Il a annoncé qu'il ſeroit de retour dans le mois d'Octobre; mais on croit que la Suede ſe contentera déſormais de tenir ici un Chargé d'Affaires.

De Naples, le 1^r^ Août 1772.

Le Roi vient de faire un Réglement par lequel il abolit les dixmes dans toute l'étendue de ſes Etats; Sa Majeſté aſſigne à tous les Curés de Paroiſſes une penſion annuelle de 100 ducats (environ 417 liv. de France), indépendamment d'une ſomme convenable pour l'entretien de leurs Egliſes, laquelle ne doit pas excéder 30 ducats.

De Londres, le 15 Août 1772.

Le 12 de ce mois, jour de l'anniverſaire de la naiſſance du Prince de Galles, Leurs Majeſtés reçurent les complimens de la Nobleſſe & des Miniſtres Etrangers.

Le Prince de Maſſerano, Ambaſſadeur d'Eſpagne, a pris congé de Leurs Majeſtés, le 13 de ce mois.

La Compagnie des Indes a tenu, le 12, une aſſemblée pour délibérer ſur l'envoi d'une Commiſſion dans le Bengale. Le Chevalier Colebrooke, Préſident de la Direction, informa l'aſſemblée que la Cour des Directeurs, ayant réſolu d'envoyer des Commiſſaires aux Indes, demandoit, à cet effet, l'approbation des Actionnaires. Il ne diſſimula point le mauvais état des affaires de la Compagnie, qu'il attribua à la déſobéiſſance, à la cupidité & aux rapines de ſes Employés. Il avoua qu'il ſe commettoit des exactions odieuſes dans la perception des revenus du Bengale, & que la profuſion avec laquelle ces revenus étoient diſſipés n'étoit pas moins révoltante; que la dépenſe de l'armée étoit ſi forte qu'outre les ſommes qu'elle avoit abſorbées, on avoit encore contracté, pour ces objets, une dette de 97 lacs de roupies. Il ajouta que l'article des fortifications étoit adminiſtré d'une maniere également abuſive; que celles qu'on avoit élevées dans le Bengale coûtoient deux millions ſterlings, & qu'on devoit encore pour ces établiſſemens 784, 000 liv. ſterl. que les traites des Employés étoient montées, l'année derniere, à 1, 500, 000 liv. ſt. & qu'on devoit s'attendre à des comptes auſſi conſidérables cette année. Il peignit l'état du commerce

Digitized by Google

sous des couleurs peu avantageuses, & fit sentir la nécessité de mettre un frein au monopole scandaleux qui s'étoit introduit dans toutes ses branches. Il déclara que toutes les cargaisons de soie, arrivées l'année dernière, étoient de la plus mauvaise qualité, malgré la précaution prise par les Directeurs d'envoyer au Bengale des Ouvriers d'Italie pour apprendre aux habitans la meilleure maniere de filer la soie; mais que ces habitans étoient tellement rebutés par les vexations horribles qu'on leur faisoit éprouver, que leur travail se ressentoit de leur malheureuse situation. Les Directeurs se crurent obligés d'entrer dans le détail des abus principaux, pour convaincre la Compagnie de la nécessité d'envoyer des Commissaires sur les lieux pour y remédier au moins en partie, si l'on ne pouvoit couper toutes les racines d'un mal qui avoit déjà fait des progrès si rapides.

Plusieurs Actionnaires s'opposerent au moyen proposé comme illégal & infaillible. Le plus grand nombre demanda du temps pour réfléchir sur cette proposition, & il fut décidé, à la pluralité de quarante-huit voix contre vingt-neuf, d'ajourner l'assemblée au 19 de ce mois.

Le Chevalier Keith, ci-devant Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté à Copenhague, vient d'être nommé, en la même qualité, auprès de la Cour de Vienne. Il est remplacé en Danemarck par le sieur Woodford, ci-devant Résident de la Cour de Londres auprès des Villes Anséatiques. Ce dernier poste a été donné au sieur Mathias.

Le sieur de Saint-Paul a eu l'honneur de faire ses remercîmens au Roi, le 14 de ce mois, pour la place de Secrétaire de son Ambassade auprès de la Cour de France.

De la Haye, le 18 Août 1772.

Les Etats de la Province de Hollande, assemblés depuis le 15 de Juillet, se sont séparés, le 14 de ce mois.

Le Baron de Heickeren-Brandzenbourg, qui résidoit, depuis 1769, à la Cour de Madrid, en qualité d'Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire des Etats-Généraux, doit être remplacé, dans la même Cour, par le Comte Jacob Godefroy de Rechteren, actuellement Envoyé Extraordinaire de Leurs Hautes Puissances à la Cour de Petersbourg.

On a reçu directement des nouvelles de la négociation du sieur Rossignol, Consul Général de la République, résidant à Larrache, dans les Etats de Maroc. Il partit de son poste, le 15 Juin, & fut de retour, le 14 Juillet. Il a signé une convention préliminaire, au moyen de laquelle la paix continuera pendant six mois, & comme dans ceux de Janvier, Février, Mars & Avril, les Corsaires ne peuvent tenir la mer, cette paix doit nécessairement durer dix mois. Toutes les choses restent sur le pied du Traité précédent. L'attention des Négocians se porte actuellement sur les différends avec les Algériens. On a été informé qu'ils ont poursuivi deux Navires Hollandois, & l'on croit même qu'ils en ont saisi un.

Les établissemens des Hollandois sur les Côtes Occidentales de l'Afrique, principalement sur la Côte de Guinée sont soumis à des Réglemens concertés pour l'avantage de la Compagnie des Indes Occidentales, moins florissante depuis longtemps que celle des Indes Orientales. Un de ces Réglemens, du 6 Octobre 1734, en favorisant la libre navigation sur la Côte de Guinée, permettoit, à la distance de soixante milles, le commerce avec les Portugais, auxquels il reste encore en Afrique des établissemens considérables; mais ce commerce, qui ne rendoit rien aux Douanes Hollandoises, a paru être contraire aux intérêts de la Compagnie & soustraire à ses besoins des sommes qu'elle se propose de recouvrer & d'appliquer à l'entretien de ses établissemens. Les Directeurs prétendent que les Portugais n'ont aucun droit de naviger sur la Côte de Guinée, depuis Malaguete jusqu'à Benin inclusivement, sans satisfaire aux Douanes de la Compagnie. Ils ont, en conséquence, présenté, le 5 Juillet, aux Etats Généraux une Requête, pour les engager à faire une nouvelle déclaration à cet égard.

Actions. Indes Orientales, 329. Indes Occidentales, 37 ½. Banque 4 ¼ pour 100.

De Marseille, le 17 Août 1772.

Par des lettres écrites de l'Empire de Maroc, le 7 Juillet, on a appris les nouvelles suivantes.

Il est arrivé à Mogador une Frégate armée de vingt canons que l'Empereur avoit exigée de la Compagnie Génoise établie aux Ports de Sainte-Croix & de Saffy. Elle a débarqué quelques canons pour le service des forts & un carrosse attelé de six chevaux Sardes, dont cette Compagnie a fait présent au Prince. Il doit aller à Mogador examiner lui-même la Frégate, & il ira ensuite passer l'automne à Mequinez. On ne sçait pourquoi il fait passer des fonds considérables à Tanger. On évalue le dernier envoi qu'il y a fait à 500, 000 piastres fortes, environ deux millions & demi de notre Monnoie.

On a débarqué, à Larrache, 31, 000 piastres de Cadix. Il y en a 25, 000, pour le Tribut annuel que la Cour de Danemarck paie à l'Empereur & 6000 autres sont un à compte pour ce qui est dû de l'année dernière, par ce qu'on n'avoit point envoyé cet argent dans

Digitized by Google

la crainte qu'il ne fût intercepté par les Corsaires Algériens.

On a abandonné le projet de faire construire, à l'Isle de Fedala, une forteresse. Le Prince Muley Meimunt est à Salé depuis plusieurs jours. Il y attend quatorze cens Soldats que l'Empereur lui fait passer; on ignore à quoi cette troupe & d'autres, qui y sont rassemblées, sont destinées.

Les Corsaires de Maroc se préparent à mettre à la voile pour leur croisiere, qui dure ordinairement trois ou quatre mois au plus. Ils ne sortent que dans la belle saison & il leur seroit impossible de tenir la mer dans la mauvaise. Leurs Navires ne pourroient résister à l'orage & leurs Pilotes sont d'ailleurs fort ignorans. Ils n'ont de bons Patrons que quelques Chrétiens Renégats.

De Compiegne, le 27 Août 1772.

Le 25 de ce mois, Fête de Saint Louis, les Seigneurs & Dames de la Cour, ainsi que les Ambassadeurs & Ministres des Cours Etrangeres, eurent l'honneur de rendre leurs respects au Roi, à l'occasion de la Fête de Sa Majesté. Les Musiciens du Roi exécuterent, pendant le lever de Sa Majesté, plusieurs morceaux de Symphonie sous la conduite du sieur Dauvergne, Surintendant de la Musique, en survivance du sieur Francœur. Le Roi, accompagné de la Famille Royale, alla entendre, dans l'Eglise Royale de Saint Jacques, la Messe solemnelle que le Corps de Ville fait célébrer, tous les ans, pour Sa Majesté, & à laquelle l'Evêque de Soissons officia. La Comtesse de Beaumont, Dame pour accompagner Madame la Comtesse de Provence, fit la quête.

Le Roi est parti aujourd'hui de cette Ville pour aller coucher au Château de la Muette où Sa Majesté se propose de rester jusqu'au 29, qu'Elle se rendra à Versailles. La Famille Royale a accompagné le Roi jusqu'à Saint-Denis, d'où Elle s'est rendue à Versailles où Monseigneur le Comte d'Artois étoit arrivé, la veille.

Le Comte d'Estaing, Lieutenant-Général des Armées Navales, Chevalier des Ordres du Roi, à qui Sa Majesté vient d'accorder les Entrées de sa Chambre, est nommé Inspecteur Général de la Marine &, en cette qualité, il a pris congé de Sa Majesté, à qui il a eu l'honneur d'être présenté par le sieur de Boynes, Secrétaire d'Etat au Département de la Marine.

Le sieur Geoffroy, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au Département d'Alençon, ayant été choisi, par Arrêt du Conseil, pour remplir les fonctions de la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de Soissons, a eu, le 9 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi, en cette qualité.

De Paris, le 28 Août 1772.

Le Roi ayant accordé aux Chanoines-Comtes de la Ville de Brioude une marque distinctive, ils en ont été décorés publiquement, le 12 de ce mois. Le Prévôt a reçu, des mains du Député du Chapitre, chargé des ordres de Sa Majesté, une Croix d'or émaillée, à deux faces, sur l'une desquelles est représentée l'image de Saint Julien, Patron de l'Eglise de Brioude, avec cette Légende *Ecclesia Comitum Brivatensium*, & sur l'autre, l'image de Saint Louis, Bienfaiteur de la même Eglise, avec cette Légende, *Ludovicus Decimus Quintus instituit.* Cette Croix, surmontée d'une Couronne de Comte & suspendue à un ruban moiré bleu, liseré de rouge, a été donnée, par le Prévôt, au Doyen & à tous les Chanoines-Comtes présens. Cette cérémonie, à laquelle la Noblesse avoit été invitée, a été suivie d'un *Te Deum*, chanté en musique, ainsi que la priere pour le Roi. Le Chapitre, en reconnoissance de cette faveur, a fondé à perpétuité, une Messe qui sera célébrée toutes les semaines, pour Sa Majesté.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 26 Août.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{4}$
Londres. . . .	31 $\frac{7}{16}$. à $\frac{1}{2}$.
Hambourg. . . .	183
Madrid. . . .	15. 4.
Cadix. . . .	15. 2.
Livourne. . . .	96 $\frac{1}{2}$.
Gênes	94 $\frac{1}{2}$.
Lyon. . . .	$\frac{1}{2}$ bénef.
Paris. Actions des Ind.	1175 liv.

Observations sur le canon par rapport à l'Infanterie & à la Colonne en particulier, suivies de quelques extraits de l'Essai sur l'usage de l'Artillerie. Chez Ch. Ant. Jombert, rue Dauphine. —— *Vues intérieures & Plans du Waux-Hall de la Foire S. Germain.* 1re & 11e Partie. Prix 2 l. en blanc, 6 l. lavé. Chez le Rouge, Géographe du Roi, rue des Grands Augustins. —— *L'Esprit de la Fronde*, ou *Histoire Politique & Militaire des troubles de France, pendant la minorité de Louis XIV.* 2 Vol. in-12. *Suite des Entretiens Philosoph. sur la Religion.* Vol. in-12. *Essai sur le caractere, les mœurs & l'esprit des Femmes, dans les différens siecles*, par M. Thomas, de l'Académie Françoise. 11e Edit. Vol. in-12. Chez Moutard, Lib. rue du Hurepoix. —— *Elémens de Musique*, avec des Leçons à une & deux voix, par M. Cajon. Prix 9 liv. Chez l'Auteur, Quai de la Mégisserie, aux trois Pilons d'or.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 31 AOUST 1772.

De Salonique, le 8 Juillet 1772.

DEPUIS qu'on a été informé que l'armiſtice avoit été ſigné à Giurgewo par les Miniſtres des Puiſſances belligérantes, on étoit ici dans la plus grande ſécurité; mais ce calme a été troublé par l'apparition de trois Vaiſſeaux de guerre Ruſſes ſuivis de quelques autres Bâtimens. Cette Eſcadre s'eſt cependant éloignée ſans rien entreprendre. On ignore qu'elle eſt ſa deſtination, mais ce qui cauſe des inquiétudes aux habitans & aux Négocians francs établis dans les Echelles du Levant, c'eſt qu'on eſt inſtruit que l'Amiral Spiritow n'a pas voulu recevoir les ordres du Général Romanzow relativement à l'armiſtice par mer, & qu'avant d'entamer une négociation, il veut avoir directement des inſtructions de ſa Cour ou du Général Orlow, ainſi les choſes reſtent ſur mer dans le même état où elles étoient avant l'arrivée des Commiſſaires de la Porte à Auxa dans l'Iſle de Paros. En effet, depuis cette époque, les Armateurs Ruſſes ont arrêté pluſieurs Bâtimens allant d'Alexandrie & d'autres Ports à Conſtantinople, avec des cargaiſons de bled, de riz, de caffé & d'autres proviſions pour cette Capitale.

La peſte s'eſt manifeſtée dans cette Ville, ainſi qu'aux environs, & pluſieurs perſonnes en ſont mortes.

Des Frontieres de La Turquie, le 7 Août 1772.

La Porte ne paroît point diſpoſée à conſentir à l'indépendance de la Crimée, ni à aucune ceſſion importante. L'armée du Grand Viſir ſe renforce tous les jours & elle eſt en état de faire reſpecter la puiſſance du Sultan. Le Grand Viſir eſt dans la plus grande ſécurité; ce brave Officier a déclaré qu'il s'oppoſeroit, au riſque de ſa tête, à une paix deshonorante pour l'Empire & Oſman Effendi a proteſté qu'il ne ſigneroit rien de ce qui ſeroit contraire aux anciens traités & porteroit atteinte à l'integrité des poſſeſſions du Grand Seigneur. Il a ajouté que la Porte avoit deux cens mille hommes en très-bon état & qu'elle étoit déterminée à tout riſquer plutôt que d'accepter une paix qui bleſſeroit la Religion Mahométane, les Loix & la dignité de l'Empire Ottoman. La fuite d'Ali-Bey a raffermi cette Puiſſance dans ces diſpoſitions qui ne s'accordent point avec la réſolution qu'on affecte d'attribuer au Grand Seigneur de faire les plus grands ſacrifices pour obtenir la paix.

Le Congrès eſt cependant ouvert & l'on a commencé les négociations. On ſçait qu'après avoir longtemps diſputé ſur les formalités, au Congrès de Soiſſons, en 1728, on ſe détermina à bâtir en pleine campagne un édifice de bois, percé de pluſieurs portes, au milieu duquel on mit une table ronde avec des fauteuils de même forme, de ſorte qu'il n'y eut point de place diſtinguée. On a évité, à peu près par le même moyen, les lenteurs du cérémonial à Fockhiani, où l'on a conſtruit un grand Pavillon de bois arrondi avec quatre iſſues, & c'eſt dans ce lieu d'aſſemblée que ſe tiennent les conférences.

De Dantzick, le 8 Août 1772.

Les Autrichiens & les Ruſſes ſe donnent beaucoup de ſoins pour arrêter les progrès de la peſte qui s'eſt manifeſtée dans le Palatinat de Ruſſie. Mais on craint que ce fléau ne pénetre en Pologne par la Moldavie où l'on aſſure qu'il fait des ravages.

Le camp que les Ruſſes forment auprès de Warſovie entoure totalement cette Ville.

Les Pruſſiens viennent de défendre à tous les habitans de la Pruſſe Polonoiſe de payer à l'avenir ni quarte, ni capitation, ni aucune au-

Digitized by Google

tre espece de contribution aux troupes de la République, sous peine de payer deux fois & d'être punis severement.

De Varsovie, le 14 Août 1772.

Malgré les ordres donnés précédemment pour procéder au dénombrement des habitans des Provinces occupées par les troupes étrangeres, les operations qui y sont relatives ont été suspendues. On veut sans doute attendre l'issue du Congrès, & l'on craint de rendre, par cette prise de possession, les Turcs plus difficiles sur les sacrifices qu'on exige d'eux.

Le Général Haldick s'est emparé de Zamosck, Forteresse où le Général Zanowicz tint l'Empereur Maximilien d'Autriche enfermé, lorsqu'après le départ de Henry de Valois, ce Prince se fut déclaré le compétiteur d'Etienne Battori, Prince de Transylvanie, à la Couronne de Pologne. Les Autrichiens on trouvé dans cette Place deux cens soixante canons appartenant à la République. Ils n'ont point annoncé qu'ils s'en emparoient, mais le Magistrat ayant fait une protestation, ils ont déclaré que cette artillerie n'étoit point du Domaine de la Ville, & qu'elle appartenoit à ceux qui étoient en possession des fortifications.

Il arrive tous les jours des renforts aux Russes. Ils pénetrent par la Livonie & se répandent dans la Lithuanie; les Prussiens entrés en Samogitie ne peuvent encore leur fermer la communication avec Riga.

De Stockolm, le 7 Août 1772.

Le Roi a nommé le sieur Tersmeden Contre-Amiral de la Flotte des Galeres de Stockolm. Le Comte de Cronhielm, Gouverneur de Malmö, vient de donner la démission de sa place; elle a été accordée, à la recommandation des Etats, au Baron de Lingen, Gouverneur de Christianstadt. On parle de quelques changemens parmi les Ministres du Roi en Pays étrangers.

La Comtesse Dönoff, épouse de l'Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse auprès de Sa Majesté, est partie, ces jours derniers, pour Berlin.

Axel Comte de Löwen, Sénateur retiré, Chevalier des Ordres du Roi, ci-devant Gouverneur Général de la Poméranie, Chancelier de l'Académie de Greifsvald, est mort à Stralsund, le 23 du mois dernier, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Les Etats ont condamné à une amende pécuniaire le Baron de Stromfeld, Gouverneur de l'Ostrogothie, & le Baron de Oxenschöld, Gouverneur de la Sudermanie, pour s'être mêlés des élections des Députés à la Diete. La même cause a attiré au Magistrat de la Ville d'Upsal des marques de mécontentement de la part des Etats.

La Diete a donné son consentement aux arrangemens pris par le Comité Secret, pour l'établissement de la Reine Mere. On lui achetera la Maison de Frédrichshof, qui est dans cette Ville & qui, après sa mort, retournera à la Couronne. Au lieu de la Terre de Gripsholm, qui lui étoit affectée pour son Douaire, elle jouira de celle de Swartsiö, à laquelle le Roi a bien voulu renoncer en sa faveur. Ces arrangemens avoient été préalablement approuvés par le Roi, la Reine-Mere & le Roi de Prusse, qui avoit signé, comme garant, le contrat de mariage de la Reine sa sœur avec le feu Roi Adolphe-Frédéric. On accorde au Prince Frédéric-Adolphe la Terre de Gripsholm. On est dispensé par-là d'acheter celle de Tullgarn que la derniere Diete avoit eu dessein d'assigner à ce Prince.

Deux Ordres de la Diete ayant confirmé le choix que le Comité Secret a fait du Comte de Posse, pour la place de Chef de la Flotte de l'Armée qui est en Finlande, cette nomination aura son effet. Un Gentilhomme avoit proposé de réunir cette place à celle de l'Amital qui réside à Stockolm, pour diminuer appartement la dépense; mais le Comte de Posse qui, en recevant son brevet, sera nommé Général Major, a renoncé aux appointemens attachés au Commandement qu'on lui confie.

Les Etats ont terminé le choix des Membres qui doivent composer la Députation particuliere chargée de l'examen des Ecrits du sieur Nordencrantz. Cette nouvelle Députation ne tardera pas à commencer ses délibérations. Elle est composée de huit Gentilhommes & de quatre Membres de chacun des trois autres Ordres.

En 1770, l'ancien Sénat donna l'exclusion à plusieurs Roturiers qui prétendoient à la place de Vice-Président du Parlement d'Abo. Il fondoit sa démarche sur les Loix qui réservent à la Noblesse seule la possession des grandes charges. Cette décision a été blâmée par la pluralité des Ordres de la Diete. On a prétendu que la Loi n'étoit pas assez claire pour que le Sénat eût dû prononcer aussi affirmativement. La Députation Secrete, dans la vue de ne laisser aucune équivoque dans une matiere si importante, a réformé ce passage de la Loi, & décidé que les Roturiers auroient le même droit que la Noblesse aux charges supérieures de l'Etat. Les trois Ordres inférieurs ont adopté cet avis que l'Ordre Equestre trouvera peut être peu conforme à ses principes. Le sieur Tollstedt est un de ceux qui avoient été exclus, par l'ancien Sénat, du droit d'aspirer à la Vice-Présidence du Parlement d'Abo; pour le dédommager de cet affront, les Bourgeois lui ont donné le titre de Gouverneur de Province.

De Cadix, le 4 Août 1772.

Une Galiote Algérienne rentrant dans la Méditerranée fut aperçue dernierement du Fort de Ceuta. On lui tira un coup de canon avec tant de justesse, qu'elle fut partagée en deux. On envoya des Chaloupes pour recueillir les hommes qui en composoient l'équipage.

Digitized by Google

On leur fait faire quarantaine pour les conduire enſuite aux différens Préſides d'Eſpagne.

L'Empereur de Maroc a ordonné au Gouverneur de la Province de Duquela de ſe tranſporter dans l'Iſle de Fedala pour commencer les travaux auxquels on croyoit que ce Prince avoit renoncé. Il veut fortifier cette Iſle & la rendre habitable comme les autres Ports de cette côte. Pour parvenir plus promptement à la peupler, il a deſſein d'y faire paſſer une partie des Négocians Européens & de leur accorder des franchiſes.

On arme, ſans relâche, à Tetuan, les Corſaires de l'Empereur. Il jouit d'un pouvoir ſi abſolu dans ſes Etats, qu'il oblige ſes Sujets à faire ces armemens à leurs frais, & lorſque les Bâtimens on fini leur croiſiere, il force les Juifs d'acheter les reſtes des proviſions & les vieux agrès au prix qu'il fixe lui-même, & il met cet argent dans ſon tréſor. Ce Prince vient d'augmenter d'une piaſtre forte par quintal les droits déjà impoſés ſur les gommes.

Le Prince Muley Maimoun, fils de l'Empereur, eſt parti de Salé pour Maroc, avec quatorze cens hommes qui étoient ſous ſes ordres. Les ravages qu'ils commettoient dans la Ville & dans la campagne, ont forcé ce Prince à ſortir de Salé plutôt qu'il n'en avoit le projet, pour conduire ailleurs ces Soldats indiſciplinés.

De Rome, le 5 Août 1772.

Le Duc d'Arcos, qui va tenir ſur les Fonts de Baptême, au nom de Sa Majeſté Catholique, la Princeſſe dont la Reine des Deux-Siciles eſt accouchée, paſſa, Lundi dernier, aux environs de cette Capitale. Il ne s'arrêta qu'un inſtant dans la maiſon de campagne du Duc de Bracciano, dont le Chevalier Moniño, Miniſtre d'Eſpagne, lui fit les honneurs.

Il vient de paroître différens Edits dont l'objet eſt de reſtreindre & de renfermer dans de juſtes bornes la liberté du commerce des grains accordée aux Provinces voiſines de Rome.

La Ducheſſe Lante eſt morte, dans la nuit de Mercredi dernier, des ſuites de la petite vérole; quelques inſtans auparavant, elle étoit accouchée d'un enfant mort. La Ducheſſe Ceſarini, ſa ſœur, eſt hors de danger.

De Londres, le 15 Août 1772.

On voit, à Guerneſey, un homme, nommé Martin Foulain, âgé de cent quatorze ans, qui n'eſt jamais ſorti de cette Iſle.

On a appris que la Garniſon Portugaiſe de Fernandès de Noraña, dans le Bréſil, compoſée de ſoixante hommes, s'eſt révoltée; qu'elle a tué le Gouverneur, le Commandant & le Sous-Commandant, & s'eſt emparée d'une grande Chaloupe, dans laquelle les principaux ſéditieux ſe ſont embarqués pour faire le métier de Pirates.

Un Vaiſſeau de la Compagnie des Indes a apporté un oiſeau ſingulier qui mérite d'être décrit. Il a été pris auprès de l'Iſle de l'Aſcenſion. Il eſt d'une grandeur extraordinaire. Sa longueur eſt de quatre pieds onze pouces: il a la tête & le deſſus du col d'un brun très-foncé, l'eſtomac d'un jaune brillant, le dos & la queue gris. Ses ailes très-courtes & couvertes d'écailles, au lieu de plumes, reſſemblent à des nageoires. Un oiſeau de la même ſorte fut apporté de l'Iſle de Falkland, il y a quelques années, par le Commodore Biide; mais il étoit beaucoup plus petit. Le ſieur Biide l'avoit nommé *l'inguin Patagon.*

De la Haye, le 18 Août 1772.

Nos commerçans ont reçu la note de ce que le Danemarck a dû donner au Dey & au Gouverneur d'Alger, ſuivant l'accord conclu le 16 Mai de cette année: ſçavoir, 50, 000 ſequins d'argent à 4 florins 16 ſ. la piece, c'eſt-à-dire, 30, 000 pour la concluſion de la paix & 20, 000 pour trente Eſclaves; quatre mortiers de bronze, quatre cens bombes, quarante canons de fer, quatre mille boulets, cinq cens quintaux de poudre, cinquante grands mâts, cinquante cables pour les ancres, cinq cens quintaux de cordage, mille groſſes planches de bois de chêne, outre les préſens annuels ordinaires & les *régales* conſulaires de deux ans.

La Suede a chargé le Conſul qu'elle renvoie à Maroc de remettre à l'Empereur, qui tient en otage la femme & les enfans de cet Officier, des préſens évalués à 6 ou 700, 000 dalers d'argent, parmi leſquels il y a ſix mortiers de bronze, trois mille bombes, des montres d'or & d'argent, une theiere d'or peſant 180 ducats, avec un néceſſaire d'argent, des fuſils & des piſtolets & quelques pieces de drap, une piece de velours & une de drap d'or, &c. outre 20, 000 piaſtres en argent.

De Paris, le 31 Août 1772.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & celle des Sciences célébrent la Fête de Saint Louis, le 25 de ce mois, dans l'Egliſe des Peres de l'Oratoire; le Panégyrique du Saint fut prononcé par l'Abbé Semillard, Curé du Tremblay, près Paris.

Digitized by Google

Le même jour, l'Académie Françoiſe aſſiſta, dans la Chapelle du Louvre, à la Meſſe qui fut célébrée par l'Archevêque de Lyon, l'un des Quarante de l'Académie, & pendant laquelle le ſieur Berton, Directeur de l'Académie Royale de Muſique, fit exécuter un Motet. Après la Meſſe, l'Abbé Mauri, Vicaire Général & Official de Lombez, prononça, en préſence de l'Académie, le Panégyrique de Saint Louis. L'Après-midi, l'Académie tint au Louvre ſa ſéance publique ordinaire, à laquelle préſida le Prince de Beauvau, Directeur actuel. Le ſieur d'Alembert, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la ſéance par un Diſcours ſur les raiſons qui ont obligé l'Académie à remettre à l'année prochaine le Prix de Poéſie qu'elle devoit donner cette année. Enſuite le ſieur Watelet lut la Traduction d'une partie du ſecond Chant de la *Jeruſalem Délivrée* du Taſſe. Cette lecture fut ſuivie de la diſtribution qui ſe fit dans l'aſſemblée, du Programme imprimé pour le Prix d'Eloquence & de Poéſie de l'année prochaine. Après quoi le ſieur d'Alembert lut une Epître en Vers du ſieur Saurin *à un jeune l'oëte qui veut renoncer aux Muſes*, & il termina la ſéance par la lecture d'un morceau de ſa compoſition, ſervant de Préface à la continuation qu'il a entrepriſe de l'Hiſtoire de l'Académie.

Le 25e jour du mois d'Août 1771, Fête de Saint Louis, l'Académie Françoiſe donnera un Prix d'Eloquence, qui ſera une Médaille d'or de la valeur de ſix cens livres. * Elle propoſe pour Sujet l'*Eloge de Jean-Baptiſte Colbert, Miniſtre d'Etat.* Ce Sujet a été annoncé d'avance dans le Programme de l'année derniere 1770, pour donner aux Auteurs le temps de faire les recherches néceſſaires. Conformément aux ordres du Roi, on ne recevra aucun Diſcours qui ne ſoit muni d'une approbation ſignée de deux Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, & y réſidans actuellement. L'Académie ayant cru devoir remettre à l'année prochaine le Prix de Poéſie qu'elle avoit propoſé pour la préſente année 1772, elle donnera, le même jour, 25 Août 1773, ce Prix de Poéſie, qui ſera une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres. Le Sujet, le genre de Poëme & la meſure des Vers, ſont au choix des Auteurs. La Piece ſera de cent Vers au moins, & de deux cens au plus. Les Auteurs pourront envoyer les mêmes pieces que cette année, avec des changemens, ou envoyer des Pieces nouvelles. Toutes perſonnes, excepté les Quarante de l'Académie, ſeront reçues à compoſer pour chacun de ces Prix. Les Auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté, attaché au Diſcours ou à la Piece de Poéſie qu'ils enverront; & ſur le billet ſera écrite la Sentence qu'ils auront miſe à la tête de leur Ouvrage. Ceux qui prétendent au Prix ſont avertis que s'ils ſe ſont connoître avant le jugement, ou s'ils ſont connus, ſoit par l'indiſcrétion de leurs amis, ſoit par des lectures faites dans des maiſons particulieres, leurs Pieces ne ſeront point admiſes au Concours. Les Ouvrages ſeront envoyés avant le 1er jour du mois de Juillet prochain, & ne pourront être remis qu'au ſieur Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, rue Baſſe des Urſins, ou Grand'Salle du Palais, à la Providence: & ſi le port n'en eſt point affranchi, ils ne ſeront point retirés.

* *Ce Prix, ainſi que le Prix de Poéſie, eſt formé des fondations réunies de MM. de Balzac, de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, & Gaudron.*

Le cent quarantieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait, le 26 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres eſt échu au numéro 47611, celui de vingt mille liv. au numéro 53622, & les deux de dix mille livres, aux numéros 43707 & 54992.

Marie-Aglaé de Cochard de Chaſtenoye, épouſe de Claude-Staniſlas Letonnellier de Breteuil, Vicomte de Breteuil, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt morte en cette Ville, le 26 de ce mois, dans la vingtieme année de ſon âge.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 29 Août.

Amſterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$.
Londres.	31 $\frac{1}{2}$.
Hambourg	183
Madrid	15. 4.
Cadix.	15. 2.
Livourne.	96.
Gênes	94.
Lyon.	$\frac{1}{2}$ bénef.
Paris. Actions des Ind.	1175 liv.
Billets d'Emp . . .	275.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes de 1767 . .	10. 9. 8 p. $\frac{0}{0}$ p.

Portrait de Jean-Jacques Flipart, Graveur du Roi & de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, deſſiné & gravé par Ingouf le jeune. Chez l'Auteur, rue de la Parcheminerie. —— On trouve chez Didot le jeune, Quai des Auguſtins, des Exemplaires d'un Ouvrage intitulé, *Maniere d'imprégner l'eau d'air fixe & de lui communiquer les propriétés de l'eau de Pyrmont, &c* trad. de l'Anglois. —— *Hiſtoire ancienne des Peuples de l'Europe*, par M. le Comte du Buat. 12 Vol. in-12. Chez la veuve Deſaint, rue du Foin Saint-Jacques. —— *La Muſique rendue ſenſible par la Méchanique, ou Nouveau Syſtême pour apprendre facilement de ſoi-même la Muſique*, par le ſieur Choquel. Prix 3 liv. On trouve ce Livre, ainſi que le Monochorde tout monté, prix 6 liv. chez l'Auteur, rue Quincampoix, vis-à-vis le Bureau des Marchands. —— La *Galerie Vivante* ſe vend chez Pierres, Lib. rue Saint Jacques; veuve Demonville & Pierre Bernard, Hôtel des Urſins.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1772.

Des Frontieres de la Pologne, le 12 Août 1772.

DES habitans de la Ville de Human en Podolie étant revenus dans leurs maisons, qu'ils avoient abandonnées à cause de la contagion, ont été attaqués de nouveau de la peste. On a pris la précaution de les loger en raſe campagne & de brûler leurs maisons.

Quelques Officiers Prussiens arriverent dernierement à Kowne, petite Ville de Lithuanie sur les frontieres de la Samogitie, pour y faire des enrôlemens; mais le Commandant Russe en refusa la permission, & les deux partis attendent des ordres ultérieurs sur cet objet.

Deux Officiers & vingt-quatre Dragons Polonois vinrent, le 8 de ce mois, à Meva, dans la Prusse Polonoise, pour exiger, de gré ou de force, les impositions; mais, deux jours après, un Dragon Prussien, muni d'un ordre du Lieutenant de Sacken, arriva dans cette Ville & déclara que, si les troupes de la Couronne ne se retiroient promptement, on enverroit contr'elles un Détachement de Marienwerder. Les Polonois rendirent l'argent qu'ils avoient reçu & sortirent sur le champ de la Ville. Le même Dragon porta un ordre pareil dans la Staroſtie de Dirschaw: il se rendit ensuite chez le sieur Kicki, Staroste de Sobowideck, & publia par-tout, au nom du Roi de Prusse, une défense de donner aucun argent aux Polonois.

De Warsovie, le 14 Août 1772.

On dit ici que le Général Haddick vient de publier un Universal dont les dispositions sont si extraordinaires qu'on a peine à croire cette nouvelle. On prétend que cet Acte porte, entr'autres articles, que ceux qui s'ingéreront de parler des affaires de Pologne, relativement à la Cour de Vienne, & sur-tout qui auront la témérité de dire qu'elle a le dessein de se mettre en possession des Districts qui ne lui appartiendroient pas, seront condamnés à payer 300 florins d'amende.

De Copenhague, le 18 Août 1772.

La Frégate Françoise *la Flotte*, commandée par le sieur de Verdun, sur laquelle sont embarqués les Commissaires de l'Académie des Sciences de Paris, chargés de constater la méthode de déterminer les longitudes par le moyen des Montres Marines, a relâché dans ce Port, le 13 de ce mois. Ces Sçavans y séjourneront quelque temps pour y travailler aux opérations relatives à l'objet de leur voyage.

De Hambourg, le 24 Août 1772.

Des lettres de Stockolm annoncent une nouvelle qui mérite confirmation. On prétend qu'il y a eu, en Suede, une révolte; qu'elle a commencé à éclater à Christianstadt; que les Bourgeois de cette Ville accusant les Etats de n'avoir point employé les moyens convenables pour prévenir la disette & les malheurs du Peuple & publiant qu'ils ne vouloient avoir qu'un Dieu & qu'un Roi, s'étoient joints à la Garnison; qu'ils s'étoient rendus maîtres de l'Arcenal & avoient arrêté plusieurs Officiers qui s'opposoient à leurs vues; qu'ils avoient fermé les portes de la Ville, & que le Prince Charles de Suede marchoit, à la tête d'un Régiment, vers Christianstadt, avec quelques pieces d'artillerie pour y rétablir le bon ordre.

De Madrid, le 18 Août 1772.

On célébra, le 11 de ce mois, dans la Chapelle du Palais, un Service solemnel pour

Digitized by Google

le repos de l'ame du Roi Don Fernand VI. Les Grands, les Majordomes de ſemaine, ainſi que les Gentilshommes de Bouche & ceux de la Chambre, y aſſiſterent. L'Archevêque Inquiſiteur Général officia pontificalement à la Meſſe, & l'Oraiſon Funebre fut prononcée par le Pere Joſeph Manjon, Religieux Bénédictin, Prédicateur du Roi.

Le 13, la Cour fut en gala, à l'occaſion de l'anniverſaire de la naiſſance de la Reine des Deux-Siciles. Le Roi & la Famille Royale reçurent les complimens des Grands, des Ambaſſadeurs & des Miniſtres Etrangers.

Le Roi a nommé Capitaine Général de l'Armée & de la Province d'Eſtramadure Don Pedro de Cevallos, Lieutenant-Général de ſes Armées.

Sa Majeſté a accordé les Régimens de Milices réglées de Soria, Malaga & Mondoñedo, le premier à Don Vincent de Hoces, le ſecond à Don Bartholomé Remon y Zarco, & le troiſieme à Don Pedro Vaamonde.

Don Bartholomé de Rajoy y Loſada, Archevêque de Saint-Jacques, eſt mort en cette Ville, le 17 du mois dernier, dans la quatre-vingt-troiſieme année de ſon âge.

De Naples, le 8 Août 1772.

Le Duc d'Arcos, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps de Sa Majeſté Catholique, eſt arrivé ici, le 5 de ce mois, accompagné de pluſieurs Gentilshommes de ſa Nation. On fait de grands préparatifs pour les fêtes qu'il ſe propoſe de donner après la cérémonie du Baptême de la Princeſſe Royale.

Leurs Majeſtés, qui n'avoient point fait, cette année, à cauſe des couches de la Reine, la promenade ſur mer, du Palais juſqu'à Poſylipe, qu'elles ont accoutumé de faire, tous les Dimanches du mois de Juillet, prirent ce divertiſſement, Dimanche dernier, & firent au Baron de Breteuil, Ambaſſadeur de France, l'honneur de l'inviter à ſouper avec Elles, à bord de leur Bâtiment.

Le Roi a accordé le titre de Marquis au ſieur Cardillo, Préſident de la Chambre Royale, & a déclaré le ſieur Columbo Préſident ſurnuméraire de Robe & d'Epée de cette Chambre.

De Londres, le 24 Août 1772.

La Frégate *la Louiſe*, après avoir pris des Negres ſur la Côte de Guinée, dirigea ſa route vers les Iſles du Cap Verd. Lorſqu'elle fut par le 15.e degré de latitude Nord, on apperçut une Chaloupe chargée d'hommes, on s'en approcha & l'on trouva la plupart de ces malheureux couchés dans le fond, épuiſés & preſque ſans mouvement; ceux qui tenoient la rame étoient ſi exténués & ſi foibles qu'à peine pouvoient-ils la ſoulever. Ils furent tous tranſportés ſur la Frégate où on leur redonna la force & la ſanté. Ils appartenoient à un Vaiſſeau Portugais faiſant la traite des Negres ſur la Côte de Guinée, appellé *Santa Amida*, Capitaine Parodre: ce Vaiſſeau avoit fait voile pour le Bréſil; mais après quelques jours de navigation, les Negres s'étoient révoltés & avoient tué le Capitaine, le Contre-Maître, le Canonnier, & vingt-quatre hommes. Le reſte de l'équipage s'étoit ſauvé avec bien des difficultés dans la Chaloupe ſans autre proviſion qu'un barril de vin de palme. Ces malheureux avoient tâché de gagner les Iſles du Cap Verd, & lorſqu'ils rencontrerent la Frégate, il y avoit ſept jours qu'ils n'avoient pris aucune nourriture.

Vendredi dernier, un Juif, chargé d'une commiſſion de l'Empereur de Maroc, eut une conférence avec le Lord Rocheford, Secrétaire d'Etat, & il fut admis enſuite à l'audience de Sa Majeſté, à qui il remit ſes lettres de créance, conçues dans les termes ſuivans.

« Au nom de Dieu miſéricordieux; rien n'eſt comparable à ſa puiſſance; ſalut & paix aux Vrais Croyans.

» Le Porteur de ce Firman Impérial eſt le Juif » Jacob, fils d'Abraham Ben-Yeder, perſonne diſtinguée dans ſa Nation & remplie de zele pour la » vôtre. Nous l'honorons de notre confiance, & » vous prions d'ajouter foi à ce qu'il vous dira touchant votre Conſul qui s'eſt retiré, ſans raiſon, à » Tetuan, puiſque nous l'avions appellé à notre » haute Cour pour le bien de votre ſervice. Il eſt » inſtruit de cette affaire, ainſi que de pluſieurs autres, tant publiques que particulieres, qu'il expliquera à Votre Majeſté. »

On croit que cet Envoyé eſt chargé de quelque commiſſion particuliere, autre que de régler l'affaire du Conſul.

De la Haye, le 25 Août 1772.

La Princeſſe Guillelmine de Pruſſe, épouſe du Prince de Naſſau, Stathoudet Général des Provinces-Unies, accoucha heureuſement, hier, d'un fils.

On venoit d'apprendre ici l'incendie de la moitié de Drogheda, Ville & Port d'Irlande, ſur la riviere de Boyne, & le danger de la Ville de Bruſwick expoſée au même

Digitized by Google

malheur, dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, lorſque le 17, entre dix & onze heures du matin, le feu prit à Hoeckelem, ſur la riviere de Lingen, à deux lieues de Gorcum, dans la Province de Hollande. La premiere maiſon d'où la flamme ſe manifeſta étoit celle d'un habitant alors abſent. Comme on fait dans cette Ville un commerce de foin & d'autres matieres combuſtibles, le feu ſe communiqua avec rapidité d'un magaſin à l'autre. A ſix heures du ſoir, toute la Ville fut embraſée, & preſque toutes les maiſons furent conſumées avec tous les effets & ſes proviſions qu'elles renfermoient. Heureuſement perſonne n'a péri dans cet incendie. Les Villes de Gorcum, Leerdam, Oſperen, les Seigneuries de Fueren & Dalem envoyerent à l'envi les ſecours dont avoient beſoin les malheureux habitans de cette Ville réduite en cendres.

D'après l'avis d'une proclamation faite en Angleterre, au ſujet de la quarantaine à preſcrire aux Navires qui viendroient de la Ruſſie & du Nord, on a délibéré ici ſur les meſures qu'il conviendroit de prendre pour concilier les intérêts du commerce avec la ſécurité des habitans. Il paroît qu'on ſe contentera de renouveller, à la premiere nouvelle qu'on aura de la peſte déclarée dans quelques Ports des Mers Blanche & Baltique, l'Ordonnance des Etats Généraux, du 22 Octobre 1771.

On mande de Ruſſie qu'on équipe à Archangel trois Navires deſtinés à tenter, au Printemps prochain, un paſſage entre ce Port & Kamchatka, & à vérifier enſuite celui qui vient d'être trouvé par le Baron de Benyorski entre Kamchatka & la Chine. On ſe propoſe, dans cette navigation, de s'éloigner le moins qu'il ſera poſſible des côtes & de profiter de tous les courants. Si cette entrepriſe réuſſiſſoit, on parviendroit à réſoudre le problême qui occupe depuis ſi longtemps les Nations maritimes & à faire une découverte qu'on n'a pu encore obtenir de toutes les tentatives des Peuples célebres que l'avidité de la pêche a conduits dans tous les degrés praticables de la Mer Glaciale & qu'animoit l'émulation.

Actions. Indes Orientales, 330. Indes Occidentales, 37 $\frac{1}{4}$. Banque 4 $\frac{1}{2}$ à $\frac{7}{16}$ pour 100.

De Compiegne, le 28 Août 1772.

Le 25 de ce mois, Fête de Saint Louis, le Duc de Treſmes, Gouverneur de l'Iſle de France, a préſenté au Roi, à l'iſſue de la Grand'Meſſe que le Corps de Ville fait célébrer tous les ans pour Sa Majeſté, les Maire & Echevins de cette Ville.

De Verſailles, le 2 Septembre 1772.

Le 30 du mois dernier, le Comte de Fuentes, Ambaſſadeur d'Eſpagne, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il préſenta à Sa Majeſté le Prince de Maſſerano, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe & Ambaſſadeur de Sa Majeſté Catholique à la Cour de Londres. Il fut conduit à cette audience, ainſi qu'à celle de la Famille Royale, par le ſieur Toloſan, Introducteur des Ambaſſadeurs.

Le même jour, le Corps de Ville de Paris ſe rendit ici, ayant à ſa tête le Maréchal Duc de Briſſac, Gouverneur de Paris. Il eut audience de Sa Majeſté, à laquelle il eut l'honneur d'être préſenté par le Duc de la Vrilliere, Miniſtre & Secrétaire d'Etat; il fut conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître, & par le ſieur de Watronville, Aide des Cérémonies. Les ſieurs Sprotte & Quatremere de l'Epine, nouveaux Echevins, prêterent le ſerment dont le Duc de la Vrilliere fit la lecture, ainſi que du ſcrutin qui fut préſenté par le ſieur Joly de Fleury, Maître des Requêtes. Le Corps de Ville eut auſſi l'honneur de rendre ſes reſpects à la Famille Royale.

Les Députés des Etats de Languedoc furent admis, le lendemain, à l'audience du Roi à qui ils furent préſentés par le Comte de Maillebois, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, Chevalier de ſes Ordres, premier Lieutenant-Général de la Province, en l'abſence du Comte d'Eu, Gouverneur de cette Province, & par le Duc de la Vrilliere, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la même Province. Ils furent conduits à cette audience par le Marquis de Dreux, Grand-Maître, & par le ſieur de Watronville, Aide des Cérémonies. La Députation étoit compoſée, pour le Clergé, de l'Evêque de Saint-Pons, qui porta la parole; pour la Nobleſſe, du Marquis de Banne d'Avejan; pour le Tiers Etat, des ſieurs Daru, ancien Capitoul de Toulouſe, & Venet, Diocéſain d'Agde, & du ſieur de Joubert, Syndic Général de la Province. La Députation eut enſuite audience de la Famille Royale.

Le Roi vient d'accorder les Entrées de ſa Chambre au Marquis de Noailles, Ambaſſadeur de Sa Majeſté auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Digitized by Google

Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Saint Gildas de Rhuis, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Vannes, à l'Evêque de Vannes pour être réunie à son Diocèse; celle de Saint Nicolas d'Angers, même Ordre, à l'Abbé de Mostuejouls, premier Aumônier de Madame la Comtesse de Provence, & celle de Saint-Barthelemy de Noyon, Ordre de Saint Augustin, vacante par la démission de l'Evêque d'Uzès, à l'Abbé d'Allerey, Vicaire Général de son Diocèse.

Le Roi prendra le deuil, Samedi 5 Septembre, à l'occasion de la mort de la Princesse de Brunswick de Bevern. Sa Majesté le portera quatre jours.

La Comtesse de la Tour d'Auvergne a eu l'honneur d'être présentée, le 29 du mois dernier, à Sa Majesté, par Madame la Comtesse de Provence, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

La Duchesse de Brancas-Villars a eu, le 30 du même mois, l'honneur d'être présentée au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Duchesse de Brancas, Douairiere. Elle a pris le Tabouret, ce même jour.

La Comtesse de Quélen a eu l'honneur d'être présentée par la Duchesse d'Aiguillon.

Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, a signé, le même jour, le contrat de mariage du Vicomte de Lamberty, avec Demoiselle de Redon.

Le sieur Désormeaux, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, le premier Volume de l'*Histoire de la Maison de Bourbon*.

Le sieur Buc'hoz, Médecin Botaniste, a eu l'honneur de présenter au Roi, ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, le IIIe Volume de son Dictionnaire Vétérinaire.

Le sieur Gauthier d'Agoty fils, a eu l'honneur de présenter à Madame la Dauphine le portrait de l'Impératrice-Reine, gravé en couleurs, qui fait partie de la *Galerie Universelle des Hommes Célebres* qu'il distribue au Public & qu'il a composée en société avec son pere.

De Paris, le 4 Septembre 1772.

Le 23 du mois dernier, un Bateau chargé de tuiles & sur lequel s'étoient embarqués plusieurs passagers, heurta par le flanc contre une des piles du nouveau pont de bois que l'on vient de construire sur la riviere d'Izere, au lieu de la Roche, route de Lyon, en Provence & en Languedoc. Ce Bateau fut partagé en deux. De onze personnes, qui s'y étoient embarquées, six ont péri, sçavoir deux hommes, deux femmes & deux enfans.

Le 25 du même mois, Fête de Saint Louis, on fit, à la Rochelle, la réception des Vétérans des Régimens de Vivarais, Cambresis & Conty, qui composent la Garnison de cette Place. Le Baron de Montmorency, Commandant en Chef dans le Pays d'Aunis, assista à cette cérémonie, après laquelle il donna un grand dîné; &, le soir, un bal auquel tous les Militaires & les principales personnes de la Ville furent invités.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 2 Septembre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$.
Londres.	31 $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{7}{8}$
Hambourg. . . .	182 $\frac{1}{2}$ à 183.
Madrid	15. 3. 6. à 4 f.
Cadix.	15. 2.
Livourne. . . .	96.
Gênes	94.
Lyon.	$\frac{1}{4}$ bépef.

Paris. Actions des Ind. 1200 liv.

Billets d'Emp . . . 276.

Journal Historique & Politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe. A Geneve. Le 1er Cahier paroîtra le 20 Octobre prochain. Ce Journal sera composé de deux Feuilles & demie ou de soixante pages in-12, caractere de petit romain & de petit texte; il paroîtra exactement les 10, 20, 30 de chaque mois & coûtera, tant à Paris qu'en Province, 18 liv. franc de Port. On souscrit à Geneve chez Chirol; à Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, & chez les différens Libraires de l'Europe. — Nouvelle Edition de *Moliere*, avec figures, proposée par souscription. Elle sera composée de 6 Vol. in-8°. On souscrit chez le Clerc, Lib. Quai des Augustins, à raison de 42 liv. en feuilles, sçavoir, 24 liv. en souscrivant & 18 liv. en retirant les 6 I^ers^ Vol. vers Pâques 1773. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront 30 liv.

On souscrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve-Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement est de 12 liv. pour le caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 1772.

D'Alger, le 26 Juillet 1772.

LE Vaiſſeau de guerre Danois *le Groenland* & une Frégate de la même Nation appareilleront de cette rade, le 30 Mai; le Vaiſſeau, pour aller négocier la paix de ſa Nation avec la Régence de Tunis, & la Frégate pour tranſporter à Mahon les Danois délivrés de ſervitude par le dernier Traité. Le ſieur Suenſſon, Conſul de cette Nation, y eſt arrivé; & il a été très-bien accueilli du Dey.

Il y a, dans le Territoire d'Alger, des contrées habitées par des Maures que l'avantage des lieux rend redoutables & difficiles à dompter. Ils repouſſent ſouvent les troupes qu'on envoie contre eux pour lever le *Miri* (tribut) auquel ils ſont aſſujettis & qu'ils refuſent quelquefois de payer; mais le beſoin les force de deſcendre dans les plaines, & ils ſont alors harcelés de toutes parts. Cette petite guerre finit ordinairement par une modération du tribut. Cinq de ces Hordes, qui étoient révoltées, viennent d'envoyer des Députés pour ſe ſoumettre.

Il a paſſé par cette Ville un Officier de l'Empereur de Maroc: il va à Tripoli de Barbarie, par terre, à la rencontre des deux fils de ce Prince qui reviennent de la Mecque. Il a apporté au Dey un préſent de la part de ſon Maître.

La récolte des grains a été très-abondante.

De Tunis, le 3 Août 1772.

La Demi-Galere du Gouvernement, armée de quatre cens hommes, ſous les ordres de Mouſtapha Reis, vient de rentrer à la Goulette, chaſſée par quatre Galeres de Malte qui l'ont pourſuivie depuis les parages de la Sicile juſqu'au Cap Bon.

Tous les Navires de différentes Nations, mouillés à la rade de la Goulette, eſſuyerent, le mois dernier, un coup de vent de Sud-Eſt qui dura deux jours & les expoſa au plus grand danger; mais de ſoixante & quinze Bâtimens réunis dans la rade & battus de la tempête, il n'y a eu que celui du Capitaine Olivier, de Saint-Tropès, qui ait péri: on en a ſauvé l'équipage & les effets.

Le Capigi Bachi, Officier de la Porte, chargé par le Grand Seigneur de faire rendre la liberté aux Grecs eſclaves en Barbarie, n'a pas rempli ſa miſſion auprès de notre Bey & il eſt retourné au Levant. Son départ précipité ſurprend autant le Public qu'il affligе les Grecs infortunés qui ſe promettoient leur liberté de la réclamation de la Porte.

On vient d'apprendre, par un courier dépêché de Bonne (Hippone) à notre Bey, qu'une Barque Ruſſe, montée par le Capitaine Banayoli, Grec de Nation, a enlevé, le 24 du mois dernier, dans le Port même de Bonne, un gros Bâtiment portant Pavillon Toſcan & appartenant au Gouvernement d'Alger; que le Corſaire y a brûlé auſſi un gros Bateau ſous le feu des fortifications de la Ville & du Château; qu'après cette expédition, il a viſité un Bâtiment Anglois & inſulté le Capitaine, & qu'il a pourſuivi juſqu'aux plages de la Calle deux autres Navires neutres qui en ſortoient.

D'Alep, le 1er Août 1772.

Le Prince Druſe, qui commande à Bareuth, ayant appris la fuite d'Ali-Bey, vouloit aller ſurprendre, ſur le champ, la Ville de Seyde, ſoumiſe à l'ancien Caïmacan d'Egypte & au Cheik Daher, & il avoit ſaiſi, pour cet effet, le Navire Hollandois *l'Oeſterhout*. Le Capitaine ayant refuſé de ſe prêter à cette expédition, fut mis dans les fers pour y reſter auſſi long-temps que dureroit ſa réſiſtance; mais il trouva moyen de s'échapper,

Digitized by Google

gagna son bord sur une Chaloupe, partit à la faveur de la nuit, & se rendit à Alexandrette, qu'on sçait être le Port d'Alep & d'où l'on prétend que des pigeons, dressés pour cet effet, vont annoncer à cette dernière Ville, par des billets qu'on attache sous leurs ailes, les événemens journaliers de la navigation & du commerce. Il est beaucoup parlé de ces pigeons dans l'Histoire des Croisades. Ce Capitaine relâcha ensuite à Saint-Jean-d'Acre. Le Cheik Daher lui sçut gré de son refus, & conseilla à la Nation Hollandoise de porter des plaintes à la Cour de Constantinople; mais on ne croit pas qu'elle puisse se flatter d'obtenir une satisfaction, parce que les Druses soutiennent, dans cette circonstance, le parti du Grand Seigneur contre Alî & Daher, & que la Porte n'a qu'une autorité très-bornée sur ce Peuple qui paie le Miri quand il veut, & qu'il est impossible de soumettre dans les montagnes du Liban. Cette Nation nombreuse, tantôt alliée, tantôt ennemie des Turcs, differe des Musulmans, des Arabes & des Mutualis. Elle a exercé plusieurs fois les recherches des Sçavans, & l'on doute si les Druses sont les anciens Esseniens ou les Assassins de la Montagne, ou bien une troupe de Chrétiens qui se sauverent sur le Liban avec un Comte de Dreux dont ils auroient pris le nom. Mais ils paroissent plutôt un mélange de Juifs, d'Arabes, de Chrétiens & de Mahométans qui se sont réunis en corps de Nation.

De Stockolm, le 14 Août 1772.

La Cour a pris le deuil, pour trois semaines, à l'occasion de la mort du Prince Guillaume de Hesse-Cassel.

Le Roi a nommé le Marquis de Mirabeau Commandeur de l'Ordre de Wasa.

Le Contre-Amiral Wrangel vient d'être élevé au grade de Vice-Amiral & de Chef de la Flotte des Galeres.

La Députation extraordinaire établie pour examiner les Ecrits du sieur Nordencrantz commença, Lundi dernier, ses délibérations. Un des Membres de la Noblesse a refusé d'y assister.

Le haussement continuel du cours du change & la cherté des vivres qui en est une suite, ont déterminé les Etats à ordonner au Comité Secret & particulierement à la Députation de la Banque, qui forme une de ses quatre divisions, de rechercher les causes de ces inconvénients & d'en faire son rapport. Les variations journalieres du change qui causent un très-grand embarras au commerce, en rendant incertaines toutes les spéculations, ne cesseront d'avoir lieu dans ce Pays que lorsqu'on sera parvenu à substituer des especes aux billets de Banque, qui sont presque la seule monnoie qui soit dans la circulation.

Les Ordres du Clergé & de la Bourgeoisie, dans la vue de terminer promptement la Diete, ont arrêté qu'une partie des Députations hâteroient leur travail à la fin de la semaine prochaine, & que les autres, ainsi que le Comité Secret se mettroient en état de se séparer à la fin de ce mois; mais cette résolution ne peut avoir d'effet que par l'approbation de l'un des deux autres Ordres qui ne l'ont pas encore prise en délibération.

Les Paysans ont proposé aux autres Ordres, comme un moyen de suppléer à l'économie que les Etats sont été obligés de mettre dans le traitement annuel qu'ils ont réglé pour les Princes Charles & Frédéric, de leur accorder quelques Régimens, lorsqu'il y en auroit de vacans, avec la jouissance des appointemens qui y sont attachés. Les autres Ordres n'ont pas encore répondu à cette demande.

De Mayence, le 24 Août 1772.

Le Baron Charles-Joseph de Dalberg, Grand Chantre de l'Eglise Métropolitaine de Mayence, a été élu, aujourd'hui, d'une voix unanime, Grand Doyen. La dignité de Grand Chantre étant devenue vacante, sera l'objet d'une autre élection.

On a éprouvé qu'il n'y a rien de ce qui est accidentellement nuisible qui ne devienne utile entre les mains de l'industrie. On écrit de Zeitz, en Haute-Saxe, qu'on vient de publier le secret de tirer d'un des insectes les plus vils une couleur précieuse & nouvelle dans le commerce. Cette découverte assurera aux punaises un rang entre le murex & la cochenille.

De Barcelone, le 29 Août 1772.

Un Patron Catalan, arrivé, avant-hier, de la côte, a rapporté que les Galiotes Espagnoles s'étoient emparées, à la hauteur de Palamos, d'un Corsaire Barbaresque, de quatre-vingt hommes d'équipage.

La Cour vient d'envoyer ici un ordre d'y faire promptement huit cens tentes de campagne.

De Malte, le 10 Août 1772.

Le Vaisseau Russe *le Ratisslas*, de soixante-quatre canons, parut à la vue de ce Port, le 7 de ce mois, à trois heures après-midi. Il se mit en panne & débarqua deux de ses Canots, dans l'un desquels étoit le Comte Orlow. Ce Général examina le Vaisseau Russe qu'on radoube dans ce Port, distribua de l'argent aux Charpentiers Maltois, fit une Harangue aux Russes, en leur Langue naturelle, & rejoignit son Vaisseau qui prit le large.

Le Capitaine Mille, de Dunkerque, parti de Saint-Jean-d'Acre, le 5 Juin, a donné les nouvelles suivantes.

Le Pacha de Damas, après avoir chassé le fils du Cheik Daher & les troupes d'Ali Bey, s'est avancé vers Seyde avec une armée nombreuse, & il en a formé le siege. L'ancien Cai-

Digitized by Google

macan d'Egypte, fugitif, eſt à Caiffa, Ville qui ſert de Port à Acre & qui eſt ſituée auprès du Mont-Carmel. Il n'a avec lui que douze cens Egyptiens, les ſeules troupes qu'il ait conſervées. Il a ſollicité le ſecours des Ruſſes, qui lui ont envoyé ſix Bâtimens légers, armés de Grecs.

On apprend de Smyrne qu'en attendant l'arrivée du Général Orlow, les Corſaires Ruſſes ont multiplié leurs armemens, & qu'ils interceptent toute la navigation du Levant.

De Rome, le 3 Août 1772.

Un Caporal des Archers, que le Prince Ruſpoli tient dans un Fief libre indépendant de Cerretti eut dernierement l'audace d'arrêter & de mettre en priſon le Gouverneur chargé de rendre la Juſtice. Le Prince a fait aſſembler des Juges Romains pour examiner cette affaire, en préſence du Cardinal de Roſſi; le Caporal a été condamné aux galeres pour dix ans, & l'Archer, dont il s'étoit fait aider, à la même peine pour cinq ans.

De Civita-Vecchia, le 8 Août 1772.

Il s'eſt formé à Rome une Compagnie qui a entrepris le défrichement des terres dans la Baſſe-Toſcane. Le Grand-Duc a accordé à cette Compagnie pluſieurs privileges & des exemptions de droits pendant dix ans.

De Gênes, le 24 Août 1772.

Le Gouvernement reçut, Mardi dernier, des dépêches du Miniſtre de la République auprès de la Cour de Vienne : les Colleges s'aſſemblerent à ce ſujet, le même jour, & ordonnerent la convocation du Petit Conſeil pour le lendemain au matin.

De Londres, le 26 Août 1772.

Hier, le Roi ſe rendit à la plaine de Blackheath pour y faire la revue des 3e & 4e Bataillons d'Artillerie, qui manœuvrerent en préſence de Sa Majeſté.

On mande de l'Iſle d'Ilay, en Ecoſſe, que le Vaiſſeau des ſieurs Banks & Solander y a relâché, le 31 Juillet, & qu'il en eſt parti, quelques jours après, pour parcourir les Iſles de l'Oueſt & celles du Nord, d'où il fera voile pour l'Iſlande.

La Compagnie des Indes a reçu avis de l'arrivée de trois de ſes Vaiſſeaux, dont un vient de Madraſs & les deux autres de la Chine.

On a vu arriver, avec ſurpriſe, de la Nouvelle-Angleterre, deux radeaux, chargés de bois de conſtruction pour la valeur de quinze cens tonneaux chacun. On a donné à cette maſſe, dont les différentes pieces ſont liées l'une à l'autre par des chevilles de fer, la forme d'un Navire qui porte trois mâts avec à peu près la même quantité de voiles dont on ſe ſert pour les Bâtimens de conſtruction ordinaire. Ces radeaux n'ont mis que ſix ſemaines pour venir de Newberry à Londres. Il n'y a de cavité que dans le contour intérieur pour les proviſions de l'équipage, compoſé de quatorze hommes qui n'ont d'autre aſyle qu'un petit réduit à la poupe. Le Capitaine a une cabane particuliere, à côté de laquelle on a pratiqué une cuiſine. On eſt occupé actuellement à défaire ces radeaux, dont tout ſera vendu juſques aux clous. L'équipage va s'embarquer pour retourner en Amérique. Le ſuccès de cette nouvelle tentative, qui ramene la navigation à ſa premiere origine & par laquelle on eſt parvenu à tranſporter en maſſe & ſans fret de Bâtimens, la cargaiſon de trois Navires de cinq cens tonneaux chacun, ſera d'une grande reſſource pour l'importation des bois d'Amérique.

De La Haye, le 28 Août 1772.

Les Etats Généraux ont fait, à l'occaſion de la naiſſance du fils du Stathouder, une promotion de neuf Lieutenans-Généraux de Cavalerie, de treize Lieutenans Généraux d'Infanterie, de neuf Généraux Majors de Cavalerie & de trente Généraux-Majors d'Infanterie.

Dans ce Pays où le tonnerre fait ſouvent les plus grands ravages, on vient de propoſer une experience électrique dont le ſuccès intéreſſe toutes les Nations. On ſuppoſe que des chaînes attachées avec des cordons de ſoie bleue, de deux à trois aulnes, aux tours d'une Ville, & tendues entre ces tours à une diſtance convenable au-deſſus de tous les édifices, détermineroient, dans leur direction & près de leurs ſurfaces, le cours de l'électricité de la nue. On choiſiroit, ſous ces chaînes, un eſpace libre comme une place conſacrée à la ſûreté de la Ville; on y éleveroit une pyramide en pierre terminée par une boule de fer, qui répondroit à un boulet diſtant de trois à quatre pouces & ſuſpendu aux chaînes naturellement électriſées, que ce poids feroit deſcendre. On prétend que l'expérience étant ainſi préparée dans l'enceinte d'une grande Ville, on en verroit naître un effet heureux ſous le premier orage qui menaceroit l'atmoſphere. La matiere électrique des nuages, réunie autour de la ſommité de la pyramide, offriroit, avant de s'éteindre & ſans exploſion, un ſpectacle brillant qui changeroit en fête ce que la nature a de plus effrayant. Il n'eſt pas

Digitized by Google

indifférent d'annoncer aux Nations éclairées une idée qu'on sera, sans doute, tenté d'éprouver dans d'autres climats & qui, si elle avoit du succès, soumettroit à l'industrie humaine le phénomene le plus terrible, dont les Sçavans admirent & redoutent les effets, & dont ils ont peine à concevoir la cause.

On n'a point encore reçu des Pays qu'on soupçonne être attaqués de la peste des nouvelles assez circonstanciées pour prendre d'autres mesures que celles qu'on a suivies jusqu'ici.

Depuis les dernieres lettres arrivées de la Méditerranée, on est moins inquiet sur le sort d'un Navire Hollandois poursuivi par un Chebec Algérien, & l'on a lieu de croire que la paix dont on jouit actuellement avec l'Empereur de Maroc, subsistera également avec les autres Etats Barbaresques. On a été informé de l'accomodement du Danemarck avec toutes ces Puissances, & le commerce de l'Europe ne craint plus d'être troublé par tous les différends qui menaçoient sa liberté dans le Canal de la Méditerranée. Les Nations ont cependant été étonnées de voir que les Etats Mahométans d'Afrique n'ont jamais eu plus de confiance en leur Marine, ni mis plus d'activité dans leurs prétentions, que depuis la rupture de la Russie avec la Porte & l'arrivée des Escadres Moscovites dans les Mers du Levant. La surprise augmente en apprenant que ces Régences n'ont cessé d'envoyer au secours du Grand Seigneur des armemens considérables qui n'ont ralenti ni l'équipement des Corsaires, ni les travaux intérieurs pour les réparations des Places & la défense du Pays.

On a appris de Hambourg que le Navire Hollandois qui avoit été attaqué de la peste & dont on a parlé plusieurs fois, se trouve aujourd'hui sur l'Elbe. Il avoit été infecté par cent Turcs malades dont il s'étoit chargé à Alexandrie. Rejetté de toutes parts, il n'obtint de l'humanité des habitans des Isles de l'Archipel qu'un peu de pain & d'eau. Arrivé enfin devant Tunis avec son Pilote, trois Matelots & dix-sept Turcs qui restoient, il fut admis à une rigoureuse quarantaine qui ne lui fut accordée que parce que sa cargaison étoit pour le Dey. On lui donna un nouvel équipage composé d'Esclaves jugés dignes de mort. Ce Navire a fait, depuis ce temps, plusieurs voyages sans aucun retour des apparences de la contagion.

Actions. Indes Orientales, 325. Indes Occidentales, 365. Banque 4 ½ pour 100.

De Versailles, le 4 Septembre 1772.

Le Baron de Lieven, Officier dans le Régiment des Gardes de Sa Majesté Suédoise, est arrivé, ce soir, ici. Le Duc d'Aiguillon, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres, l'a conduit, sur le champ, chez le Roi, auquel cet Officier a eu l'honneur de remettre une lettre du Roi de Suede, par laquelle ce Prince fait part à Sa Majesté de la révolution arrivée dans ce Royaume.

De Paris, le 7 Septembre 1772.

On célébra, le 1^r de ce mois, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis, le Service annuel fondé pour le repos de l'ame de Louis XIV. L'Evêque de Frejus officia à cette cérémonie, à laquelle assista le Duc de Penthievre.

Le sieur Prelier, Eleve de l'Ecole Vétérinaire, résidant au lieu de Montel, dans la Généralité de Moulins, fut appellé, au commencement de Juillet dernier, dans la Paroisse de Neuville, à l'occasion d'une maladie des bêtes à cornes, qui s'y est déclarée. Le sieur Dupont, Intendant de la Généralité, le chargea d'étendre ses soins sur plusieurs autres Paroisses. Vingt-huit bêtes étoient mortes avant son arrivée. Il en a guéri cent seize & préservé deux cens onze, depuis le 6 Juillet jusqu'au 10 Août. On attribue la cause de cette maladie contagieuse à la longue sécheresse qui a tari les sources où ces animaux avoient coutume de se désaltérer & les a forcés à boire des eaux croupissantes.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'est fait, le 5 de ce mois. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont 74, 51, 38, 61. Le prochain tirage se fera le 5 Octobre.

La Marquise de Chamborant est accouchée d'une fille, le 27 du mois dernier.

On vient d'apprendre la nouvelle de la révolution arrivée en Suede : nous allons en donner les détails dans un Supplément.

Histoire de la Maison de Bourbon, par M. Desormeaux, Historiographe de la Maison de Bourbon, Bibliothécaire de S. A. S Monseigneur le Prince de Condé, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celles de Dijon & d'Auxerre. 1^r Vol. *in*-4°. De l'Imprimerie Royale; se vend chez Monory, Libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

Digitized by Google

SUPPLEMENT

à la Gazette du 7 Septembre 1772.

RELATION de ce qui eſt arrivé à Stockolm, le 19 Août 1772, au 21 inclusivement.

LE Général Baron de Rudbeck, Grand-Gouverneur de Stockolm, qui avoit été chargé par les Etats de diverſes commiſſions à Gothembourg & en Scanie, en revint le 16 au ſoir. Le lendemain matin, il rendit compte au Roi & au Sénat, que s'étant préſenté le 12 devant Chriſtianſtad, il en avoit trouvé les portes fermées & les canons braqués ſur les remparts; que, quelque inſtance qu'il eût faite pour avoir l'entrée de cette forteresſe, elle lui avoit été refuſée; que vainement il avoit demandé à parler au Commandant, celui-ci n'avoit pas voulu ſe préſenter, & que l'Officier de garde avoit répondu à une ſommation qu'il lui avoit faite au nom des Etats, qu'on ne reconnoiſſoit point leur autorité, & que rien ne ſe faiſoit que par ordre. M. de Rudbeck ajoutoit qu'ayant apperçu des Officiers Ingénieurs qui traçoient de nouvelles défenſes au dehors de la Place, il leur avoit demandé raiſon de leur travail & d'un procédé auſſi extraordinaire; & qu'ils lui avoient dit qu'ils n'agiſſoient qu'en vertu des ordres de leur Commandant.

L'avis du ſoulevement de Chriſtianſtad fut confirmé dans la même journée du 17, par l'arrivée d'un Courrier de ſon Alteſſe Royale le Prince Charles, expédié de Landſcrona. Ce Prince marquoit qu'il avoit tenu un Conſeil de Guerre, où il avoit appellé l'ancien Felt-Maréchal Comte d'Hamilton & les principaux Officiers qui ſe trouvoient le plus à portée, & que l'avis commun avoit été qu'il devoit, ſans perte de temps, raſſembler les Troupes de la Province, & ne rien négliger pour faire rentrer les Soulevés dans le devoir.

En conſéquence de ces rapports, le Sénat aſſemblé extraordinairement d'une part, & le Comité ſecret de l'autre, pour aviſer aux moyens d'arrêter les progrès de ce feu naiſſant, leurs premieres diſpoſitions ne firent que trop connoître que leur prévoyance s'occuppoit bien moins de réprimer les mouvemens de Scanie, que de s'en faire un prétexte pour s'autoriſer aux plus violens & vraiſemblablement aux plus coupables excès. Le Sénateur Baron de Funck, l'un des Chefs les plus accrédités du parti qui s'étoit rendu maître du Gouvernement, fut nommé pour ſe rendre en Scanie, avec les pouvoirs les plus étendus. La préſence du Prince Charles, dans cette province, & plus encore l'affection que les Troupes ont pour lui, faiſant ombrage au parti dominant; le Roi fut prié par le Comité ſecret, c'eſt-à-dire, eut ordre de rappeller auprès de lui ce Prince, ainſi que le Prince Fréderic, ſon frere, qui étoit en Oſtrogothie pour y prendre les eaux minérales de Medwy, les Etats ne voulant pas, diſoient-ils, que Leurs Alteſſes Royales s'expoſaſſent contre des rébelles.

Le Sénat & le Comité ſecret n'oſant pas ſe fier aux Troupes qui ſont chargées de la garde de Stockolm, leſquelles, en pluſieurs occaſions, avoient laiſſé entrevoir de l'attachement pour le Roi leur Maître, un bataillon du Régiment d'Upland fut mandé, & un autre de celui de Sudermanie, avec ordre de ſe rendre inceſſamment dans cette Capitale. La Cavalerie Bourgeoiſe eut ordre de monter à cheval, & d'établir des patrouilles dans toute la Ville. Le Sénateur Comte de Kalling, fut nommé Général-Commandant avec la plus grande autorité. Sa Majeſté Suédoiſe fut priée de ne pas s'éloigner de la Ville. Il eſt à remarquer que toutes ces réſolutions ſe prenoient ſans aucun égard pour le ſentiment du Roi; on n'exigeoit de lui que de ſigner aveuglément

Digitized by Google

tous les ordres que l'inquiétude, la défiance, & peut-être une vue bien plus dangereuse suggéroient. Les délibérations du Sénat & du Comité secret continuerent le 18. Elles ne furent interrompues que par l'Assemblée des Etats. On y rendit compte de toutes les mesures que l'on avoit prises : elles furent approuvées.

Quelque juste motif que le Roi de Suede eût de se plaindre d'un manque d'égard aussi soutenu, qui ne lui laissoit entrevoir ; ou que le plus grand mépris, ou le dessein formé de lui rompre en visiere ; il est vraisemblable cependant que Sa Majesté Suédoise n'en auroit marqué aucun ressentiment, & qu'Elle ne se seroit pas portée à la démarche d'éclat qu'Elle a si heureusement exécutée, si Elle n'avoit eu les avis les plus certains que l'inquiétude aigrissant la défiance du parti qui se croyoit dominant, sa liberté & sa Personne étoient dans le plus grand danger ; qu'il étoit question, dans les délibérations secrettes des factieux, de l'arrêter & de le rendre responsable de l'oppression & du malheur public, & qu'on se saisiroit de sa Personne en même-temps que le bataillon d'Upland, qui devoit être ici dans la nuit du 19 au 20, entreroit en Ville. On sçut d'ailleurs que Sa Majesté Suédoise étoit, en attendant, consignée aux barrieres ; que le passage lui en seroit refusé si Elle s'y présentoit. Le nouveau Commandant, Comte de Kalling, eut l'audace de vouloir se saisir des lettres particulieres qui étoient adressées à ce Prince ; il prétendoit qu'il ne devoit les ouvrir que dans le Sénat, ou du moins en sa présence.

La situation de Sa Majesté Suédoise étoit d'autant plus déplorable, que n'ayant pas prévu qu'Elle pût arriver à ce degré d'infortune, Elle n'étoit pas en mesure de défense. On avoit éloigné les personnes sur le zele desquelles Elle auroit pu compter. L'affection de son Peuple, quoique certaine, ne pouvoit lui être d'aucun secours, si la Milice ne se déclaroit pas en sa faveur : on ne connoissoit pas tout le fonds que l'on pouvoit faire sur son attachement encore non éprouvé.

Tout manquoit à Sa Majesté Suédoise : Elle ne s'est pas manquée à Elle-même ; sa prudence, sa fermeté, son audace, disons mieux, sa vertu a suppléé à tout.

Réduite à ne prendre conseil que d'Elle-même, le 19 au matin Elle se rendit à la parade de son Régiment des Gardes à l'Arsenal ; Elle y fit manœuvrer & défiler le détachement qui devoit monter ce jour-là au Château & sur la place du Nord. Un assez grand nombre d'Officiers s'étant réunis autour de Sa Majesté Suédoise, Elle se transporta au Château, où Elle se rendit à pied à leur tête : il étoit onze heures du matin lorsque ce Prince y arriva, & l'on ignoroit ce qu'il pouvoit se proposer. La garde montante & défendante étoit encore sur la place : il ordonna qu'on la fît rester, & entrant lui-même dans le corps-de-garde, suivi de ce Corps nombreux d'Officiers, il leur parla avec cette grace, l'énergie & le sang froid qui lui sont naturels ; il leur peignit au vrai sa situation déplorable, les outrages qu'il avoit dissimulés, le danger imminent dont il étoit menacé. Il leur dit que son intention n'étoit point d'attenter à la liberté de sa Patrie & aux droits des Citoyens ; qu'il n'ambitionnoit que de les assurer sur des fondemens plus justes & plus solides ; que, s'ils vouloient lui prêter leur assistance, il s'immoleroit pour sauver l'Etat & le dérober à la cruelle anarchie qui l'a avili, & qui ne peut que le subvertir entierement. Une acclamation générale annonça l'heureuse disposition de ces Officiers qui pouvoient être environ deux cens. Ils prêterent incontinent serment, à l'exception de deux Capitaines aux Gardes & d'un autre Officier du même Corps qui le refuserent. Les deux premiers furent mis aux arrêts ; le troisieme qui s'étoit évanoui, resta en liberté.

Cela fait, Sa Majesté Suédoise rentra dans la Cour de son Château, & ayant fait appeller les deux détachemens des Gardes, Elle leur tint un discours approchant de celui qu'Elle avoit fait aux Officiers. Ce Prince les assura qu'il seroit à eux à la vie & à la mort, & il leur demanda s'ils vouloient être de même avec lui. Des cris redoublés de *Vive le Roi*, furent leur réponse. On prit aussi-tôt leur serment. Les Sénateurs assemblés dans leur salle ordinaire, attirés par les cris & par la nouveauté d'un spectacle auquel ils n'étoient pas préparés, étoient aux fenêtres à attendre curieusement le

Digitized by Google

dénouement, lorſque des Officiers vinrent leur apporter l'ordre de reſter tranquilles dans l'appartement où ils ſe trouvoient, les aſſurant qu'on pourvoiroit à tous leurs beſoins, & qu'on veilleroit à ce qu'il ne leur arrivât aucun mal. Ils voulurent répliquer, mais leur pouvoir ariſtocratique n'impoſoit plus; ils durent obéir.

Les portes du Château furent auſſi-tôt fermées, les chaînes rendues; on laiſſa une garde au-dedans pour ſa ſûreté, & Sa Majeſté Suédoiſe prenant le reſte des Troupes, ſe tranſporta, ſuivie d'un nombreux cortege, au parc de l'artillerie: Elle y fut reçue avec les plus grandes acclamations par la garde qui lui prêta ſerment. Sa Majeſté Suédoiſe, maîtreſſe de ce poſte important, y établit ſon quartier pour faire ſes diſpoſitions: Elle fit diſtribuer des munitions aux Troupes; Elle ordonna de faire aſſembler le Régiment de l'Artillerie: celui des Gardes avoit déja reçu ce même ordre. On fit tirer des magaſins pluſieurs pieces d'artillerie qui furent diſtribuées dans différens quartiers, & placées ſur les avenues les plus eſſentielles à garder. Des piquets furent dépêchés à toutes les barrieres, pour s'en ſaiſir & empêcher que perſonne ne pût ſortir de la Ville. Sa Majeſté Suédoiſe manda un Secrétaire d'Etat, & lui fit expédier aux Troupes qu'on ſçavoit en marche, l'ordre de rebrouſſer chemin: des Officiers en furent les porteurs; & la diligence étoit d'autant plus néceſſaire, que le bataillon d'Upland a été rencontré dans l'après-midi à quatre heures de diſtance de cette Capitale. Le Lieutenant-Colonel Baron de Cederſtroin, fort attaché au parti dominant qui conduiſoit cette Troupe, a été arrêté, amené & mis aux arrêts, d'où il eſt ſorti en prêtant le ſerment.

L'Amirauté qui occupe un poſte important, n'attendit pas que le Roi la fit ſommer pour ſe déclarer: elle envoya des Députés qui aſſurerent Sa Majeſté Suédoiſe de leur zele & de leur fidélité. Elle leur en témoigna ſa ſenſibilité, & leur recommanda de tenir leurs gens en bonne ordre, & de les confirmer dans leurs bonnes diſpoſitions, juſqu'à ce qu'Elle pût elle-même recevoir leur ſerment.

On ne doit pas omettre que la Cavalerie Bourgeoiſe que les Bonnets avoient fait monter à cheval pour leur ſûreté, fut la premiere à ſe déclarer pour ſon Roi.

Quoique Sa Majeſté Suédoiſe eût fait dire par-tout qu'on devoit ſe tenir tranquille, & qu'Elle n'eût ſujet que d'être ſatisfaite de la diſpoſition avec laquelle le Peuple annonçoit ſon contentement & ſa joie, cependant, inſtruite que le Grand-Gouverneur Baron de Rudbeck cherchoit à ameuter la populace par les diſcours les plus véhémens & les plus emportés, Elle donna ordre de l'arrêter; mais prévoyant que l'exécution de cet ordre pourroit rencontrer de la difficulté, & la réſiſtance produire une ſédition, dans la crainte que la ſûreté des Miniſtres Etrangers ne fût menacée, Elle leur envoya un de ſes Chambellans les prier, de la maniere la plus honnête, de vouloir bien ſe rendre à ſon Château, les aſſurant qu'ils n'y manqueroient de rien, & qu'ils y ſeroient plus ſûrement que dans aucun autre endroit. La plupart ſe rendirent à cette invitation; quelques-uns cependant s'en défendirent: mais Sa Majeſté Suédoiſe leur ayant envoyé ſon Chancelier de Cour, pour leur faire ſçavoir que, ne pouvant être indifférente à leur ſûreté, s'ils refuſoient de ſe retirer au Château, Elle ſeroit obligée de mettre une garde à leur porte, ils prirent enfin le parti d'y aller joindre leurs confreres.

Pendant ce débat, le Général Rudbeck fut arrêté & conduit au Château. Sa Majeſté Suédoiſe, voulant donner de nouvelles ſûretés à ſon Peuple, fit ſortir ſes Hérauts d'armes avec les timbales & les trompettes, eſcortés par la Cavalerie Bourgeoiſe: ils publierent dans toutes les places & carrefours, une Proclamation, par laquelle Sa Majeſté Suédoiſe aſſuroit tous & un chacun de ſa liberté, de ſes droits, de ſa propriété, déclarant qu'Elle ne vouloit que réformer les abus & détruire l'anarchie, la ſource des malheurs publics & particuliers.

Par-tout où cette Proclamation a été lue & publiée, le Peuple en foule en a témoigné ſa ſatisfaction par les plus vives acclamations. Sa Majeſté Suédoiſe reçut au parc d'artillerie un Courier du Prince Charles ſon frere, qui lui rendoit compte de l'état

Digitized by Google

des affaires de Scanie : Elle en a paru satisfaite ; & un autre du Prince Frédéric son frere, qui l'assuroit de sa fidélité & du desir qu'il avoit de lui en donner les preuves les plus convaincantes. L'un & l'autre Courier furent renvoyés tout de suite.

Toutes les dispositions relatives à l'artillerie, & les expéditions les plus pressées étant faites, Sa Majesté Suédoise remonta à cheval, & se rendit à l'Isle des Vaisseaux. Le pont qui étoit levé se baissa à son arrivée ; Elle reçut le serment des Troupes, & se retira au bruit des acclamations des Soldats & des Matelots. Elle se rendit à la place du Nord, où une grande partie du Régiment des Gardes étoient sous les armes. Le serment fut prêté au bruit des cris réitérés de *Vive le Roi*, de la soldatesque & d'une foule de peuple. Sa Majesté Suédoise passa delà à l'Hôtel-de-Ville, où le Magistrat assemblé l'attendoit pour lui jurer fidélité. Cette cérémonie etant faite, Elle se porta vers le quartier du Sud, où une autre partie du Régiment des Gardes qui étoit rassemblée, lui prêta serment ; ensuite Elle redescendit sur le Port. Les Matelots des Navires marchands, grimpés sur les cordages & sur les mâts, la saluerent de leurs acclamations, & ce qui ne dut pas lui être moins agréable, elles furent rendues par une foule immense de bonne Bourgeoisie & de Peuple qui étoit accourue dans cette partie.

Tout paroissant tranquille & bien disposé, Sa Majesté Suédoise rentra au Château ; Elle s'accorda à peine quelques instans pour prendre un peu de repos & de nourriture. Bientôt après, Elle fit prier les Ministres Etrangers de se rendre auprès d'Elle. A peine entrés, Elle leur dit : « Messieurs, c'est les larmes aux yeux que je dois convenir » de la démarche dont vous avez été témoins ; & que j'ai été forcé de faire, ma Per» sonne & la sûreté de mon Etat étant en danger. Je vous prie d'en faire part à vos Cours, » en les assurant que mes motifs, lorsqu'ils seront connus, me justifieront aux yeux » de toute l'Europe, & que ceci n'apportera aucun changement à la paix, l'amitié » & la concorde que je veux entretenir avec toutes les Puissances, sur-tout avec mes » amis & mes voisins. Ce que j'ai fait est pour le bien de mes Peuples & pour le main» tien de la vraie liberté. Je vous ai fait prier de vous rendre au Château pour votre » propre sûreté. Quoique j'aie donné les ordres les plus précis, afin qu'il n'arrivât au» cun accident, je craignois que la populace ne se portât à quelque excès. J'ai voulu » vous montrer par-là combien vos personnes m'étoient cheres. Il dépend encore de » vous, ou de retourner dans vos Hôtels, ou de rester au Château : je tâcherai de » vous y donner des logemens convenables ».

Si la journée du 19 Août est un jour memorable dans les Annales de la Suede, il sera digne de remarque, qu'une révolution aussi peu préparée se soit faite sans la moindre confusion & sans la plus légere violence. On auroit pu dire que le concours des Troupes & du Peuple n'annonçoit que la célébration d'une fête. On ne voyoit de toutes parts que des visages sereins & contens ; on n'entendoit que des acclamations & des cris réitérés de *Vive le Roi*. Ils retentissoient par-tout où Sa Majesté Suédoise se présentoit. Les vieillards bénissoient hautement la Providence de ce nouveau bienfait ; les femmes se précipitoient confusément autour du cheval de ce Prince, baisoient ses bottes, & les faisoient baiser aux enfans qu'elles portoient dans leurs bras. C'est avec bien de la peine & du regret que Sa Majesté Suédoise s'est vue dans la nécessité de s'assurer de quelques personnes dont l'esprit remuant & factieux ne pouvoit être contenu autrement ; mais en se prêtant à ce que l'intérêt de sa sûreté & le bien de son Peuple exigeoient, elle a voulu qu'une rigueur nécessaire fût tempérée par la clémence. Ses ordres ont toujours porté l'empreinte de cette douceur d'ame qui lui est naturelle ; elle a recommandé qu'on ne fît aucune violence, aucun mauvais traitement à ceux qui étoient les justes objets de sa défiance, & peut-être de son indignation, si sa bonté lui avoit permis de se rappeller qu'elle avoit des outrages à venger. Tous ceux dont il a été nécessaire de s'assurer, sont logés dans des appartemens commodes, proportionnellement à leur état, & fournis abondamment de tous les besoins de la vie. Il y a dans ce nombre des personnes arrêtées, quelques-unes distinguées dont les intentions ne devroient pas être suspectes ; mais qui, par une délicatesse outrée,

n'ont

n'ont pas cru devoir prêter un nouveau ſerment, après celui qu'elles ont prêté antérieurement.

Ce que l'on ne peut aſſez admirer, c'eſt la préſence d'eſprit, la fermeté inaltérable, la ſuite merveilleuſe avec leſquelles le Roi a tout prévu & pourvu à tout. Rien n'a échappé à ſa prévoyance, ni grands ni petits objets; nul embarras, nulle confuſion, nulle obſcurité dans ſes ordres; l'enchaînement en étoit ſurprenant; tout y étoit net & précis. Pour faire ſon tableau au naturel, il convient de dire que Guſtave III a déployé dans ſon coup d'eſſai les grands traits qui ont caractériſé l'ame des deux premiers Guſtaves, & qui rendent leur mémoire immortelle.

La nuit de ce jour a été parfaitement paiſible: le Peuple a repoſé ſans inquiétude & ſans défiance; les Troupes ont dormi ſur leurs armes. Le Roi eſt un de ceux qui n'ont preſque pas goûté les douceurs du ſommeil; inquiet qu'à la faveur de l'obſcurité on ne ſe permît des abus, qu'on ne commît des excès nuiſibles à la ſûreté des Citoyens, il ne s'eſt rapporté qu'à lui-même du ſoin de les prévenir. Il a paſſé la plus grande partie de la nuit à cheval, & a fait des rondes dans preſque tous les quartiers de la Ville: des Officiers de confiance, répandus en différens endroits partageoient ce ſoin avec Sa Majeſté.

Le 20, les précautions établies la veille pour la ſûreté publique, ont été continuées, & Sa Majeſté a reçu dans le cours de cette journée le ſerment de tous les différens Colleges, celui de la grande & de la petite Bourgeoiſie, de la Milice Bourgeoiſe à pied & à cheval. Pluſieurs de ceux qui avoient évité ou refuſé la veille de le prêter, ſont revenus s'acquitter de ce devoir. Les Officiers du Régiment d'Upland, mandés dans cette Capitale, & qui avoient reçu contre-ordre à quelque diſtance, ont demandé & obtenu la permiſſion de venir faire entre les mains du Roi leur ſerment de fidélité. Quelques-uns des Chefs du parti qui paroiſſoit le plus oppoſé à Sa Majeſté Suédoiſe, ſe ſont préſentés & ont été admis au ſerment.

Dans l'après-dîner du même jour, on a annoncé pour le lendemain 21, au ſon des timballes & des trompettes, l'Aſſemblée des Etats dans la grande ſalle du Château, dite des Etats, enjoignant à tous ceux qui les compoſent, de s'y rendre, ſous peine d'être déclarés traîtres à la Patrie, & punis, ſuivant la rigueur des loix.

Le 21, les Etats s'étant aſſemblés, ſuivant l'ordre de la veille, Sa Majeſté Suédoiſe s'eſt rendue dans la ſalle, revêtue de ſes habits royaux; & s'étant placée ſur ſon trône, Elle leur a fait un Diſcours très-pathétique. Après leur avoir rappellé les ſoins & les mouvemens qu'Elle s'étoit donnés pour les réunir, l'excès d'inconduite, de déſordres & de malheurs dans lequel leurs diviſions les ont précipités, Elle leur a déclaré que ſa volonté étoit ferme & inébranlable de ne vouloir régner que ſur un Peuple libre; qu'Elle avoit abjuré la Souveraineté illimitée, & qu'Elle l'abjuroit encore à la face de Dieu. Ce Prince a ajouté qu'il avoit fait rédiger une forme de Gouvernement, dans le véritable eſprit & dans les vrais principes de l'ancienne forme du Gouvernement de la Suede.

Le Secrétaire de la Reviſion en ayant fait la lecture, qui eſt la même, à peu de différence près, que celle qui a été obſervée depuis Guſtave Adolphe juſqu'au regne de Charles XI en 1680, le Roi ſe levant, a demandé aux Etats s'ils approuvoient la forme du Gouvernement qui venoit de leur être communiquée. Tous levant la main, comme s'ils prêtoient ſerment, ont répondu d'une voix ferme & diſtincte: *oui, oui, oui.*

Le Roi faiſant ſigne alors au Maréchal de la Diete & aux autres Orateurs de s'avancer, ils ont ſigné, chacun ſuivant leur ordre la nouvelle forme de Gouvernement.

Les Orateurs retirés à leur place, ce Prince a dit: « Afin que les liens de cette union » ſoient d'autant plus forts, vous les confirmerez par ſerment ». Les Etats debout ont prêté le ſerment que Sa Majeſté Suédoiſe leur a dicté Elle-même.

Cela fait, le Roi a terminé la ſéance par un diſcours dont la concluſion a été: « Que, comme il a plu à la Providence divine de renouer les anciens liens entre le » Roi & ſon Peuple, il étoit juſte de lui en rendre des actions de graces ».

Digitized by Google

Le cantique d'actions de graces fini, Sa Majesté Suédoise a admis tous les Membres des Etats à lui baiser la main.

Aucun Sénateur n'a assisté à cette assemblée, Sa Majesté Suédoise leur ayant déclaré, lorsqu'Elle les fit arrêter, qu'Elle ne les reconnoissoit plus comme les Plénipotentiaires de la Nation.

Ainsi a fini, en moins de cinquante-quatre heures, la révolution la plus complette & la plus heureuse dont l'Histoire puisse faire mention : elle ne fait encore que la satisfaction des Habitans de Stockolm, & elle sera certainement le bonheur de toute la Nation.

Tout étant parfaitement tranquille, les Troupes ont commencé, vers les cinq heures du soir, à défiler vers leurs quartiers, & l'Artillerie a été renvoyée au parc.

La Diete continuera encore ses séances pendant quelques jours, pour convenir des contributions, & régler les affaires de Finance ; mais elle ne délibérera pas sur d'autres propositions que celles qui émaneront du Trône.

On ne doit pas oublier que, lorsque le Corps des Officiers du Régiment des Gardes se fut déclaré pour le Roi, par une acclamation générale, le premier mouvement de Sa Majesté fut de s'adresser au Baron de Liewen qui marchoit à la tête des Grenadiers, & de lui dire : « Si nous sommes obligés, Monsieur, de repousser la violence par la » force, souvenez-vous toujours que ceux contre qui vous agissez, sont vos freres ».

Pour éviter la confusion & la mépriſe, le Roi avoit lié un mouchoir blanc autour de son bras droit, & avoit prié tous les Officiers de suivre son exemple. Pour perpétuer la mémoire de cette marque de fidélité de leur part, Sa Majesté a résolu de leur faire porter toujours un Ruban blanc autour du même bras.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1772.

De Salonique, le 30 Juin 1772.

LA Frégate de guerre Françoise *l'Athalante*, commandée par le sieur de Lyle de Callian, a mouillé, le 20 de ce mois au matin, en cette rade. Le Chebec *le Séduisant*, expédié de l'Argentiere par le sieur de Coriolis, Commandant le Chebec *le Singe*, est également arrivé dans la nuit suivante.

On a appris, par des Bâtimens venus d'Alexandrie d'Egypte, qu'un Vaisseau Vénitien qui en étoit parti au commencement de Mai, & qui alloit à Constantinople chargé de riz, de caffé & d'autres denrées, avoit été arrêté dans l'Archipel par un Vaisseau de guerre Russe.

De Chio, le 6 Août 1772.

Le 2 de ce mois, six Bâtimens Russes sont arrivés à l'Isle de Château Rouge, sur la côte de Caramanie. Ils avoient été en Syrie faire une expédition sur Bareuth. Les Druses, qui commandent dans cette Ville, en avoient défendu l'approche, leur avoient tué quatre hommes & leur en avoient blessé vingt-quatre; mais les Russes ayant fait une descente, avoient repoussé la Garnison & mis cette petite Ville à contribution. On prétend qu'ils en ont enlevé des effets & de l'argent pour la valeur de quatre mille bourses (six millions), ce qui paroît incroyable. Ces Bâtimens s'étoient rendus ensuite à Caiffa, où le Commandant a eu une conférence avec Ali-Bey, qui a fait embarquer un de ses Agas avec une suite de six personnes. On conduit cet Officier à Auxa, où l'on présume qu'il va traiter avec le Général Russe, au nom de l'ancien Caimacan d'Egypte.

On assure ici que le Général Orlow est revenu à Paros. L'Amiral Spiritow n'avoit point voulu entrer en conférence sur l'armistice avant son retour, & dans cet intervalle, les Corsaires Russes arrêtoient tous les Bâtimens chargés pour le compte des Turcs. Il vient d'arriver, à cette occasion, un événement funeste. Un Bâtiment Russe ayant rencontré sur sa croisiere un Navire neutre, venant d'Alexandrie, envoya sa Chaloupe pour vérifier ses expéditions. Le Capitaine eut l'imprudence de tirer sur la Chaloupe & le malheur de la couler à fond. Les Russes firent voile sur le Bâtiment neutre, s'en rendirent maîtres, passerent au fil de l'épée le Capitaine & le second & mirent le feu au Navire, qui a été entierement consumé, ainsi que la cargaison.

De Stockolm, le 22 Août 1772.

Le premier usage que Sa Majesté a fait de son autorité, a été de disposer du Gouvernement de Poméranie en faveur de la Reine sa mere. Sa Majesté a dépêché un courier à cette Princesse pour l'en prévenir, & lui dit dans sa lettre: « Je ne vous parlerai pas de ce que » vous avez à faire pour le bonheur de nos » Peuples; c'est de vous que je voudrois l'ap» prendre. »

Les Princes Charles & Frédéric commandent, le premier en Scanie & dans le Bleking; & le second dans l'Ostrogothie.

Le Chambellan Von-Essen s'est présenté, avant-hier, à Sa Majesté. Il l'a suppliée d'agréer son serment & de lui permettre de faire son service auprès de sa Personne. Le Roi lui a accordé sa demande, à l'exception de la prestation du serment: « J'aime mieux, lui » a-t'il dit, votre parole; elle me suffit. »

Le Roi se propose de décider, aujourd'hui, du sort de son Sénat.

De Copenhague, le 18 Août 1772.

Le sieur de Numsen, Envoyé Extraordi-

Digitized by Google

naire du Roi auprès de l'Impératrice de Ruſſie, eſt parti, il y a quelques jours, pour ſe rendre à Peterſbourg. Le Comte de Calemberg, Envoyé de Saxe, ayant obtenu la permiſſion d'aller, pour quelque temps, à Dreſde, vient de prendre congé du Roi.

De Vienne, le 26 Août 1772.

Dimanche dernier, le Prince de Khevenhuller, Grand-Maître de la Maiſon de Sa Majeſté Impériale & Royale, déclara que le Maréchal Comte Antoine de Colloredo, Capitaine de la Garde du Corps, avoit été nommé à la place de Capitaine de la Garde Noble Allemande, vacante par la mort du Maréchal Comte de Lynden.

Après pluſieurs jours d'une chaleur exceſſive, il y a eu ici un orage violent qui a fait beaucoup de ravage. La foudre eſt tombée, vers les cinq heures après-midi, à l'entrée du *Prater*, promenade publique au Fauxbourg de Leopolſtadt, ſur un arbre d'environ ſix pieds de diamettre & haut de ſoixante à ſoixante-douze pieds: elle y a mis le feu & en a réduit en cendres l'intérieur, ſans attaquer l'écorce qui eſt reſtée dans ſon premier état.

De Berlin, le 29 Août 1772.

Le 18 de ce mois, le ſieur Gaullard de Saudray, ci-devant Chargé des Affaires de France en cette Cour, après avoir pris congé de la Reine, des Princes & des Princeſſes, eſt parti pour retourner en France.

Le Prince Ferdinand eſt allé à Sonnebourg, Capitale de la Maîtriſe Seigneuriale de l'Ordre de Saint Jean, pour y faire une promotion en qualité de Grand-Maître de cet Ordre.

De Hambourg, le 28 Août 1772.

Pluſieurs des couriers expédiés de Suede à différentes Cours pour les informer de la révolution arrivée dans ce Royaume, ont paſſé par cette Ville. Il y a environ deux ſiecles & demi, qu'après une longue ſuite d'adverſités, Guſtave-Ericſon Vaſa, ſecondé par les braves Payſans de la Dalécarlie, fut mis à la tête d'une Nation digne de lui obéir, & que ce Prince rendit illuſtre & heureuſe. L'anarchie qui régnoit en Suede, dans ces derniers temps, l'avoit plongée dans les plus grandes calamités. Les Cultivateurs & le Peuple, qui demandoient un libérateur, viennent de renouveller, en quelque ſorte, cet exemple de courage & de fidélité en faveur de Guſtave, Fondateur de l'Ordre de Vaſa & Héritier des droits & des vertus attachés à ce nom célebre. Le Roi, les Princes ſes freres, la plupart des Grands & le Peuple ont fixé le deſtin d'un Royaume que déchiroient les diviſions de ceux qui s'étoient emparés de l'autorité. Toute la Nation, rentrée dans les anciens principes du Gouvernement, ne voit plus dans ſon Roi qu'une Puiſſance libre & légitime & l'auteur de la félicité qu'elle ſe promet. Les progrès de la culture, du commerce, des arts éleveront la Suede au rang que lui réſervoit un des ſiecles les plus éclairés, & qui eſt particulierement diſtingué par l'émulation générale qui anime toutes les Nations de l'Europe.

De Gibraltar, le 12 Août 1772.

L'Empereur de Maroc vient d'ordonner à tous les Chrétiens de la Ville de Tetuan d'en ſortir & de ſe tranſporter à Tanger. On n'y recevra même aucun Navire; & ſi quelques Anglois y débarquoient pour prendre des vivres, il eſt ordonné de les faire eſclaves. Le Gouverneur de Tetuan eſt chargé d'envoyer un Bateau au devant des Navires étrangers qui ſe préſenteront pour leur fournir, en payant, tout ce dont ils auront beſoin. mais ſans leur permettre d'aborder. Cet ordre rigoureux portera plus de préjudice aux Anglois qu'aux autres Peuples, parce que c'eſt de Tetuan qu'ils tiroient, pour Gibraltar, la plus grande partie des proviſions. On ne ſçait à quoi attribuer cette Ordonnance de l'Empereur. On doute qu'elle ſoit une ſuite de l'inſulte faite, l'année derniere, au Conſul Anglois que ce Prince avoit mis aux arrêts dans ſa maiſon, & qui fut obligé de ſe traveſtir en Matelot pour s'échapper de Tetuan, en eſcaladant, de nuit, les murs de ſon jardin & ceux de la Ville. On prétend qu'un événement récent a occaſionné cette rigueur. Un Anglois chaſſant dernierement, dans les environs, a eu le malheur de bleſſer, par mégarde & très-légerement, une femme Maure à la main, & l'on dit que l'Empereur s'eſt vengé ſur tous les Chrétiens d'un accident ſi peu important.

Ce Prince a refuſé la Frégate de vingt canons, que la Compagnie Génoiſe avoit fait venir pour ſon ſervice. Il a trouvé que cette Compagnie l'avoit évaluée à un prix trop haut; il lui a permis de la renvoyer en Europe.

Les Corſaires partiront à la fin de ce mois: ils ſont deſtinés partie pour l'Océan & partie pour la Méditerranée.

De Rome, le 19 Août 1772.

On a découvert dernierement dans une carriere de *Pozzolana*, à près de trente palmes ſous terre, (la palme ou le pan a neuf pouces 2 lignes, ce qui revient à $\frac{1}{3+}$ d'aulnes de Paris) & à la diſtance d'environ deux milles de la

Digitized by Google

mer, vers Civita-Vecchia, une tête pétrifiée, d'une prodigieuse grandeur. Elle reſſemble beaucoup à celle d'un bœuf. Il y a douze palmes d'une corne à l'autre, trois depuis les yeux juſqu'à l'inſertion des cornes, & huit depuis les yeux juſqu'au bout du muſeau. Le Pere Jacquier, qui a examiné cette tête monſtrueuſe, travaille à une Diſſertation ſur cet objet.

Samedi dernier, Fête de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, le Souverain Pontife aſſiſta, avec le Sacré College & les différens Ordres de la Prélature Romaine, à la Grand'Meſſe qui fut célébrée, dans la Chapelle Pauline, par le Cardinal Colonna, Vicaire de Sa Sainteté. Enſuite le Pape, revêtu de ſes habits pontificaux & accompagné de toute ſa Cour, ſe rendit au balcon qui regne ſur la Place de Monte Cavallo, & donna ſa bénédiction au Peuple qui s'y étoit aſſemblé. Il eſt d'uſage que Sa Sainteté aille, ce jour-là, officier à Sainte Marie Majeure; mais Elle s'en eſt diſpenſée, cette année, à cauſe des eaux qu'Elle prend pour ſa ſanté.

De Londres, le 27 Août 1772.

Les Lords de l'Amirauté ſe rendirent, le 24 de ce mois, à l'Hôpital de Greenwich, pour faire la viſite de cette Maiſon. Ils prirent des informations ſur les différentes perſonnes qui y étoient enfermées & renvoyerent celles qui y avoient été admiſes ſans titre. On fit, en 1742, une pareille viſite, & l'on réforma huit cens perſonnes, au nombre deſquelles on trouva des Valets-de-pied, des Cochers & d'autres Domeſtiques qui n'avoient point mérité d'être admis dans cet aſyle.

Le 26 de ce mois, le Lord Gorlies a été nommé un des Lords du Commerce, à la place du feu ſieur John Roberts. Le même jour, le Corps des Marchands qui font le commerce des Colonies, préſenta au Comte d'Hilſborough une Adreſſe pour le remercier des procédés obligeans qu'il a eus pour eux lorſqu'il étoit Secrétaire d'Etat au Département de l'Amérique.

On écrit de l'Iſle Saint-Vincent que les Caraïbes cauſent les plus grandes inquiétudes à cette Colonie; qu'ils diſpoſent des biens des Colons, comme on a diſpoſé anciennement de leur territoire; qu'ils ont enlevé & tué dernierement un grand nombre de mulets, de chevaux & de bœufs, & que pluſieurs des habitans vendent leurs poſſeſſions à tout prix pour abandonner cette Iſle.

Le Capitaine Smith, parti de Salem, dans la Nouvelle Angleterre, pour aller trafiquer ſur les côtes de Labrador, ou Nouvelle-Bretagne, avec les Eſquimaux, aborda, le 12 Mai dernier, à l'Iſle de la Déſolation, à 63 degrés de latitude Septentrionale & 45 degrés 15 minutes de longitude. Les habitans le reçurent avec bonté & firent avec lui un échange de pelleteries de toute eſpece pour du tabac & de l'eau de-vie. Ce Capitaine obſerve qu'on pourroit faire un établiſſement dans cette Iſle; qu'elle a une rade excellente; que le climat n'eſt pas auſſi froid que pluſieurs Provinces de la Suede; que la navigation ne ſeroit pas arrêtée par les glaces, & que les habitans ſont humains & ſociables.

De la Haye, le 1er Septembre 1772.

La Société d'Amſterdam, dont la deviſe eſt *Floreant Liberales Artes*, a changé le Sujet du Prix qu'elle avoit propoſé pour le 1er Mai 1774, & elle y a ſubſtitué la queſtion ſuivante: *Quelle a été, dans les temps reculés, la Religion des Pays-Bas; quand & comment le Chriſtianiſme y a t'il été établi?* Les Diſſertations pourront être adreſſées en Latin, en François, ou en Hollandois, au ſieur Warnas, Libraire, à Amſterdam.

Les Etats Généraux ont remis à la Commiſſion des Affaires Etrangeres le Mémoire communiqué par le Miniſtere de Warſovie ſur les affaires de Pologne. Des Commiſſaires doivent faire un rapport de cette Piece à l'aſſemblée de Leurs Hautes Puiſſances.

Actions. Indes Orientales, 329. Indes Occidentales, 36 ½. Banque 4 ¼ à ⅜ pour 100.

De Marſeille, le 28 Août 1772.

Le Capitaine Villeneuve, arrivé de Metelin (Mytilene, dans l'Iſle de Leſbos) a rapporté que, le 24 Juillet, ſe trouvant dans le parage de l'Iſle de Chio, il a appris, du Capitaine l'Hermite venant de la côte de Syrie, qu'une Eſcadre Ruſſe avoit mis à contribution la Ville de Bareuth, dans la Phénicie.

Divers Capitaines de Navires marchands, arrivés de la côte d'Eſpagne, ont rencontré cinq Chebecs Eſpagnols & deux Galiotes d'Alger, commandées par Aſſan Galliongi. Ce Corſaire s'eſt enſuite montré ſur nos côtes.

D'Angers, le 16 Août 1772.

Les Etudians en la Faculté de Droit de cette Ville ont ſoutenu, le 11 & le 12 de ce mois, dans la Salle des Grandes Ecoles, ſix Exercices publics, *ſur les preſcriptions, relativement aux diſpoſitions de la treizieme partie des Coutumes d'Anjou & du Maine, conférées avec les autres Coutumes, les Ordonnances, les Loix du Royaume & le Droit Public.* Le ſieur Prévoſt, Docteur, Profeſſeur Royal du Droit François,

Digitized by Google

Avocat du Roi au Préſidial ; a préſidé à ces Exercices. Le premier a été ſoutenu par Marie-Joſeph Miſſcent de la Noyraye, d'Angers ; le ſecond, par Victor Bodi, de Mauleverier en Anjou ; le troiſieme, par Jean Baptiſte Julian, d'Azay-le-Rideau, en Touraine ; le quatrieme, par Marc-Antoine-Alexis Giraud, de la Rochelle ; le cinquieme, par René-Romain Charleryе, de Candé en Anjou ; & le ſixieme, par Robert-Jacques Chaillou, d'Angers. Les Eleves ont répondu aux différentes queſtions qu'on leur a faites, avec une préciſion qui a mérité les éloges de l'aſſemblée. Monſeigneur le Comte de Provence a bien voulu agréer la dédicace de ces Exercices.

De Verſailles, le 9 Septembre 1772.

Le 17 du mois dernier, Madame & Madame Eliſabeth de France ſe rendirent à la Maiſon Royale de l'Enfant Jeſus près Paris. Elles aſſiſterent au Salut chanté par les Demoiſelles Eleves de cette Maiſon, qui exécuterent enſuite un Concert en l'honneur de ces Princeſſes.

La Vicomteſſe de Lambertye a eu l'honneur d'être préſentée au Roi & à la Famille Royale par la Ducheſſe de Caylus.

Le Roi & la Famille Royale ſignerent, le 6 de ce mois, le contrat de mariage du Vicomte de Baſchy du Cayla, Capitaine-Aide-Major du Régiment de Bourbon, Cavalerie, avec Demoiſelle de Jaucourt.

Le ſieur Caſſini de Thury, de l'Académie Royale des Sciences, Directeur de l'Obſervatoire Royal de Paris, a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté, ainſi qu'à la Famille Royale, trois nouvelles Feuilles faiſant ſuite de la Carte Générale de la France, c'eſt-à-dire, les XCIX, C & CI^e Feuilles. Le ſieur Caſſini fils, de la même Académie & Directeur en ſurvivance de l'Obſervatoire, a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté le *Voyage en Californie pour l'obſervation du paſſage de Vénus ſur le diſque du Soleil*, entrepris par le feu Abbé Chappe d'Auteroche. Le ſieur du Hamel du Monceau, un des Membres de la même Académie, a eu l'honneur de préſenter au Roi le Ier Volume de l'*Hiſtoire Générale des Pêches*, contenant tous les moyens dont ſe ſervent les pêcheurs, tant ſur les rivieres que ſur la mer.

De Paris, le 11 Septembre 1772.

Les Prêtres de la Congrégation de la Miſſion, Curés de Rochefort, célébrerent, le 1er de ce mois, un Service ſolemnel pour le repos de l'ame de Louis XIV. Les Officiers de la Marine de ce Département, l'Etat-Major pour le ſervice de terre, les Officiers de la Garniſon & le ſiege de la Ville aſſiſterent à cette cérémonie.

La Comteſſe de la Marche donna, le 3 de ce mois, le Voile Noir à la Demoiſelle des Plas, dans l'Abbaye Royale de Panthemont.

La nuit du 6 au 7 de ce mois, il y eut, dans cette Ville, un orage mêlé de pluie & de tonnerre. A une heure après-minuit, le vent devint ſi violent, qu'il abattit pluſieur cheminées & renverſa dans les environs & principalement dans le Jardin des Tuileries, des arbres de la premiere groſſeur.

Le 28 du mois dernier, il y eut, au Hameau du Bechet, Paroiſſe Saint-Lubin de Prudemanche, à deux lieues de Nonancourt, un orage très-conſidérable qui ne fit cependant aucun dommage aux biens de la terre. La foudre tomba ſur une grange & la réduiſit en cendres.

Marie de Thomaſſin de Peinier, Abbeſſe d'Hyeres, Diocèſe de Toulon, eſt morte dans ſon Abbaye, le 26 du mois dernier.

Frere Emmanuel-Philippe de Brune, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, Commandeur de Ville-Dieu, en Drugeſin, eſt mort à Gand, le 30 du mois dernier, dans la quatre-vingt-quatrieme année de ſon âge.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 9 Septembre.

Amſterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$.
Londres.	31 $\frac{9}{16}$.
Hambourg	183 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 4
Cadix.	15. 2
Livourne.	96
Gênes.	94 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{8}$ bénef.
Paris. Actions des Ind.	1215. liv. 1212 $\frac{1}{2}$.
Promeſſes à 4 pour 100	61 p. $\frac{0}{0}$ p.

Fetil, Lib. rue des Cordeliers, diſtribue la *Suite des Planches gravées tirées des meilleurs Auteurs de Botanique.* —— IVe Cahier de la Ire partie du *Coſtume des Grecs & des Romains.* Chez M. Cochin, aux Galeries du Louvre. —— *Evénement produit par le tonnerre, à Paris le 17 Juin dernier*, avec des Notions ſur les Météores, le Tonnerre & l'Electricité. Chez la veuve Ducheſne & le Jay, rue Saint-Jacques ; Delalain, rue de la Comédie Françoiſe, & Moutard, Quai des Auguſtins. —— On délivre actuellement chez Boudet, rue Saint-Jacques, la Préface pour les ſix I^ers Vol. *in-4°* de la Collection des Œuvres de M. Boſſuet, ainſi que pour les nouveaux Sermons tirés de cette Collection. Ces Sermons ſont *in-4°*, 3 Vol. 45 liv. *in-8°*, 9 Vol. 36 liv. *in* 12, 9 Vol. 27 liv. —— *Romeo & Juliette*, Tragédie, par M. Ducis. Prix 1 liv. 10 ſ. Chez Gueſſier, rue de la Harpe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 1772.

Du Caire, le 18 Juin 1772.

Les Négocians Européens établis en cette Ville ont ſouffert une perte conſidérable par le décri ſubit des eſpeces fabriquées ſous le Gouvernement d'Ali-Bey & dont Mehemet Aboudaab vient d'ordonner la proſcription. Les Marchands du Pays, plus prudens ou mieux inſtruits, ſe ſont hâtés d'acquitter leurs engagemens & ont verſé, dans les caiſſes des Francs, toutes ces eſpeces de bas aloi dont ils prévoyoient la ſuppreſſion prochaine. Les Négocians François ont pris le parti de faire paſſer à Acre toutes celles qu'ils avoient, dans l'eſpérance qu'Ali-Bey en pourra favoriſer le cours. Cet ancien Carmacan eſt toujours à Caiffa (Porphirion, ainſi appellée du nom du coquillage propre à teindre en poupre, qu'on trouvoit autrefois ſur cette côte); il n'y a point rencontré les ſecours qu'il ſe promettoit, le chagrin cauſé par ſes malheurs a même altéré ſa ſanté.

On attend dans cette Capitale le nouveau Pacha Oſman, qui y a réſidé ci-devant en qualité de *Wekil* ou d'Adminiſtrateur des biens de la Sultane *Validé* (Mere). L'immenſité de ces biens, qui conſiſtent en fonds de terre & qu'on évalue à la vingtieme partie du ſol de l'Egypte, rend cette adminiſtration une des plus importantes de l'Empire.

De Dantzick, le 25 Août 1772.

On répand ici une nouvelle qui n'eſt pas conforme à celle qu'on a reçue des Frontieres de la Pologne. On dit que les Confédérés de Czentochow ont capitulé & ſe ſont rendus aux Ruſſes; mais d'autres lettres annoncent que c'eſt le ſieur Zaremba qui eſt entré dans cette Place, & qui en a pris poſſeſſion au nom du Roi.

Les Autrichiens ſe ſont logés dans les Fauxbourgs de Lublin; le Général Ruſſe Romanius ayant refuſé de les admettre dans la Ville. On croit qu'ils s'avanceront juſqu'à Golomb, endroit ſitué à quelques milles de Warſovie & même juſqu'à Prague, eſpece de Fauxbourg de cette Capitale.

Les Pruſſiens ont fait défenſe à tous les habitans de la Pruſſe Polonoiſe, & même à ceux de deux Diſtricts appartenans à la Ville de Dantzick, de payer déſormais aucune eſpece d'impoſition à d'autres qu'à Sa Majeſté Pruſſienne.

De Liſbonne, le 25 Août 1772.

Le Cardinal Patriarche fit, le 13 de ce mois, la cérémonie de donner, dans l'Egliſe Patriarchale, une bénédiction Papale, en vertu d'un Bref que Sa Sainteté lui avoit envoyé pour cet effet. Leurs Majeſtés & la Famille Royale ſe rendirent à cette Egliſe pour la recevoir. Elle fut annoncée au Peuple par le ſon des cloches & par le canon du Château Saint-Georges; l'Infant Dom Pedre, dont la ſanté eſt altérée depuis quelques jours, n'a pu aſſiſter à cette cérémonie.

Vendredi dernier, jour anniverſaire de la naiſſance du Prince de Beïra, la Cour fut en gala; le Roi & la Famille Royale reçurent, à cette occaſion, les complimens des Miniſtres Etrangers & admirent la principale No-

Digitized by Google

bleſſé à l'honneur de leur baiſer la main. Le ſoir, il y eut Opéra à la Cour. Cependant le Prince de Beira ne parut pas; un rhume, accompagné de fievre, le retient encore au lit, & il fut ſaigné hier.

Leurs Majeſtés & la Famille Royale aſſiſterent, le 16, à un combat de taureaux, & delà Elles ſe rendirent au Théatre de la rue des Comdes, où Elles virent un Opéra Comique Italien.

De Cartagene, le 22 Août 1772.

Le Vaiſſeau *le Ruſé* eſt arrivé ici, le 15 de ce mois, au ſoir, & le lendemain au matin, *le Septentrion* eſt entré dans ce Port. Ces deux Vaiſſeaux viennent l'un & l'autre de Cadix, où ils ont débarqué les ſommes qu'ils ont apportées de Lima. Ils ont remis à la Tréſorerie de la Marine deux millions de réaux de vellon (environ 500, 000 liv. de France) pour le compte de Sa Majeſté. Hier, ils paſſerent dans l'Arſenal, où l'on va les déſarmer pour les caréner.

De Barcelone, le 29 Août 1772.

On a appris que trois Corſaires Barbareſques ont enlevé, le 16 de ce mois, à la hauteur de Valence, une groſſe Pinque Catalane, venant de Cadix en ce Port avec une riche cargaiſon, trente hommes d'équipage & un grand nombre de paſſagers. Cette nouvelle a déterminé le ſieur Barcelo, qui a paru, avant-hier, à l'entrée de ce Port avec quatre Chebecs, à diriger ſa courſe vers Alger, pour tâcher de reprendre le Bâtiment Catalan.

Le 26 de ce mois, vers les ſix heures du ſoir, quinze Soldats Suiſſes de la Garniſon eſcaladerent la muraille, franchirent le foſſé & le glacis & déſerterent avec leurs armes &, dans la nuit, douze autres Soldats ſuivirent cet exemple; on a été inſtruit qu'il y en avoit plus de deux cens qui avoient formé ce complot criminel. On a ſur le champ doublé les Gardes & envoyé des Grenadiers à la pourſuite des fuyards.

Le lendemain, le feu prit dans une des Fonderies Royales &, malgré les ſecours qu'on y porta, & qui arrêterent les progrès de l'incendie, il conſuma, en deux heure de temps, un grand amas de bois, ainſi que quelques magaſins voiſins.

De la Haye, le 4 Septembre 1772.

On vient d'expédier des lettres de convocation aux Villes de Hollande, pour une aſſemblée prochaine des Etats de cette Province.

Le ſieur Pierre Camper, Médecin Profeſſeur à Groningue, a obtenu le Prix que l'Académie des Sciences de Toulouſe deſtinoit au mémoire qui détermineroit le mieux les avantages & la méthode de l'inoculation de la petite vérole.

La moiſſon, dans la Mairie de Bois-le-Duc & dans les Provinces de la République, où l'agriculture occupe les bras que le commerce lui laiſſe, n'a été ni moins belle, ni moins abondante que dans les Pays étrangers.

Depuis les plaintes qu'on faiſoit ici ſur l'introduction des faux ducats, on a appris que les Etats de l'Impératrice-Reine n'étoient pas exempts de cette eſpece de fléau dans le commerce. On y a découvert beaucoup d'écus faux. On prétend que le même abus regne en Angleterre.

On vient de recevoir d'une Univerſité d'Allemagne des calculs qui établiſſent la population de toutes les Provinces compriſes en Europe & en Aſie ſous le nom d'Empire de Ruſſie. Ce détail peut être intéreſſant dans un temps où cette Puiſſance occupe l'attention publique. Il réſulte des différens calculs faits ſur cet objet, que le nombre des habitans de toute la Ruſſie eſt de vingt-quatre millions. Ce calcul n'eſt avantageux ni à la population effective de ce vaſte Empire, ni à ſa puiſſance extérieure. On donne à toute la Ruſſie d'Europe & d'Aſie au moins l'étendue de 193, 300 milles quarrés d'Allemagne. On ne donne que 615 milles quarrés aux Provinces-Unies, qui comptent communément deux millions d'habitans. Les Provinces-Unies, ſi nous ſuppoſons le progrès uniforme, auroient les vingt-quatre millions d'habitans de Ruſſie ſur 7500 milles quarrés, & ſeroient plus peuplées que l'Empire de Ruſſie dans la ſupériorité directe de 193, 300 ſur 7500. Les Provinces-Unies ſeroient auſſi, dans une proportion croiſſante, plus puiſſantes ſur 7500 milles quarrés que toute la Ruſſie ſur 193, 300. On pourroit appliquer aux mouvemens des armées tirées de loin & raſſemblées lentement du centre vers la circonférence d'un Etat, la loi inverſe des quarrés des diſtances. Les armées Nationales combattent avec une premiere perte réelle contre la longueur des routes intérieures &

Digitized by Google

la fatigue des marches, avant d'arriver en préſence des armées étrangeres. C'eſt auſſi un des vices de la Puiſſance Ottomane. Si on compare la Population de la Ruſſie avec celle de la France, on jugera de la ſupériorité immenſe de ce Royaume ſur le vaſte Empire de Ruſſie, puiſque ce dernier, dans toute ſon étendue, n'a que vingt-quatre millions d'habitans, & que la France, ſans y comprendre les Colonies & malgré l'émigration qu'elle a éprouvée par la révocation de l'Edit de Nantes, renferme, d'après les calculs les plus exacts, vingt-deux millions quatorze mille trois cens cinquante-ſept perſonnes.

De Verſailles, le 12 Septembre 1772.

Le 8 de ce mois, le Roi & la Famille Royale ſignerent le Contrat de mariage du Comte Louis de Durfort, Enſeigne de la Gendarmerie, avec Demoiſelle de Bethune, fille du Marquis de Bethune, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, Chevalier de ſes Ordres, Colonel Général de la Cavalerie Légere.

L'Abbé Maury, Vicaire Général du Dioceſe de Lombez, eut dernierement l'honneur de préſenter au Roi & à la Famille Royale le Panégyrique de Saint Louis,* qu'il a prononcé en préſence de l'Académie Françoiſe.

Le Roi ayant déſiré voir encore, dans ſon nouveau Pavillon de Trianon, la même décoration en fleurs que l'année derniere, on l'a exécutée ſur l'amphithéatre occupant le devant de l'orangerie qui fait face au Sallon. Les reines marguerites blanches y étoient ſi artiſtement arrangées qu'elles formoient, en point de vue, vingt quatre lettres de ſept pieds & demi de haut, compoſant ces mots, *VIVE LE ROI LOUIS LE BIEN AIMÉ*. Cette décoration a été illuminée par ordre du Comte de Noailles. Sa Majeſté a daigné en marquer ſa ſatisfaction aux ſieurs Richard, pere & fils, Jardiniers Fleuriſtes & Botaniſtes de Trianon.

De Paris, le 14 Septembre 1772.

Le ſieur de la Peiriere, ancien Mouſquetaire, vient de célébrer, pour la ſeptieme fois, dans la Paroiſſe de la Cépede, Duché d'Aiguillon, un fête champêtre, qui eſt de l'inſtitution de ce Gentilhomme & qui a pour objet d'exciter l'émulation parmi les gens de la campagne, pour l'amélioration de la culture. Cette fête, nommée *Fête des Vaillans & Francs Laboureurs*, eſt fixée au jour de Saint Louis. On n'y admet que ceux qui ſe ſont diſtingués par leurs travaux & leurs ſuccès; ils y paroiſſent armés chacun d'un piquebœuf, garni de fleurs & de rubans. Le matin la Compagnie, rangée ſur quatre files & précédée de Muſiciens, va ſaluer l'Inſtituteur de la Fête. On l'accompagne à l'Egliſe pour y aſſiſter à l'Office Divin; au retour on va déjeûner chez lui; enſuite il ſe tient un Tribunal auquel il préſide, pour décider quels ſont ceux qui ont tiré, pendant l'année, le meilleur parti de leur terrein & qui ſe mettent à la place d'honneur pendant le dîner qu'on fait ſervir à ces Laboureurs auſſi ſplendidement que les circonſtances peuvent le permettre. Le reſte de la journée ſe paſſe en conférences ſur les procédés de l'Agriculture & en danſes au ſon des inſtrumens. Le ſieur de la Peiriere eſt parvenu, en honorant ainſi le plus utile de tous les Arts, à rendre ſa Paroiſſe la mieux cultivée de toutes celles du Pays.

Le 27 du mois dernier, vers les neuf heures du ſoir, il s'éleva un ouragan extraordinaire dans la Paroiſſe de Fleix, Dioceſe de Périgueux. Les arbres les plus gros furent déracinés & jettés à des diſtances éloignées, les toits des maiſons enlevés & briſés, les fenêtres enfoncées; & l'intérieur fut bouleverſé par la violence du vent. Le clocher de l'Egliſe Paroiſſiale entraîna par ſa chûte la charpente & le lambris de la nef juſqu'au Sanctuaire, qui n'a pas été endommagé. Les Sonneurs ont heureuſement échappé à la mort à travers les débris qui s'écroulotent autour d'eux, & perſonne n'a péri dans ce déſaſtre.

La même nuit où il s'eſt élevé à Paris un orage violent, ainſi que nous l'avons annoncé l'Ordinaire dernier, la foudre tomba, vers une heure après-minuit, ſur le clocher de l'Egliſe de Boulogne, dans le voiſinage de Paris. Elle enleva, du côté du Nord, toutes les ardoiſes de la couverture du clocher en briſant les lattes & les traverſes qui ſervoient à les ſoutenir. Une chaîne de fer attachée par un bout à une poutre du clocher & par l'autre

* Ce Diſcours ſe vend chez le Jay, Lib. rue Saint-Jacques. Les *Réflexions ſur les Sermons nouveaux de M. Boſſuet*, par le même Auteur, ſe trouvent chez Aux. Boudet, rue Saint-Jacques.

à une grille de fer qui ſépare le Chœur de l'Egliſe, lui ſervit de conducteur. La poutre, quoiqu'éloignée de près de vingt pieds de l'endroit de ſa chûte, fut frappée dans toute ſa longueur, & l'on en a trouvé des éclats à une très-grande diſtance. La foudre, deſcendue par cette chaîne de fer, alla percer ſur la gauche deux petits pilaſtres de pierre, dont un éclat a été jetté près le Maître-Autel, à cinquante pieds. Deux morceaux de bois, faiſant partie des ſocles & de l'entablement qui entourent le Tabernacle, ont été briſés, ce qui indique que le tonnerre a filé le long du mur juſqu'à cet endroit. Deux paneaux, à moulures dorées, poſés à droite & à gauche de la grille de fer, ont été legerement endommagés. La dorure n'a point été enlevée; elle eſt ſeulement noircie & les bords en ſont teints d'un violet ſale, effet qu'on ne peut attribuer qu'à la vapeur du ſoufre qui compoſe ou accompagne toujours la foudre. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que du côté oppoſé où elle eſt tombée, la couverture de l'Egliſe eſt percée & déchirée dans un eſpace de pluſieurs pieds, & comme il n'eſt pas probable que le tonnerre ſoit remonté de bas en haut, on préſume que le fluide électrique, en perçant la nue, ſe ſera diviſé en deux parties, dont l'une a frappé le clocher & l'autre la couverture de l'Egliſe. Les Sonneurs ont été renverſés autant par la frayeur que par l'effet du tonnerre. Ils ont reſpiré une odeur de ſoufre qui a penſé les ſuffoquer, & cette odeur étoit ſi forte qu'elle ſe faiſoit encore ſentir le matin derriere le Maître-Autel. Un des Sonneurs eſt mort le ſurlendemain. Il eſt probable que la vibration de l'air, produite par le mouvement des cloches, qu'on ſonnoit alors, a déterminé la chûte du tonnerre, & nous avons déjà obſervé combien cet uſage étoit dangereux.

Marie-Françoiſe de Villemontée, veuve de Paul Comte de Viry, des Comtes de Viry en Savoie, premier Baron du Genevois, eſt morte, le mois dernier, dans ſes terres en Bourbonnois, à l'âge de cinquante & un ans.

André l'Eveſque ſieur de la Gouctiere, ancien Capitaine de Frégate, né à Granville, qui eut la jambe emportée d'un boulet de canon, en 1694, eſt mort, le 5 de ce mois, à Saint-Malo, dans la cent quatrieme année de ſon âge.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 12 Septembre.

Amſterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	31 $\frac{1}{4}$.
Hambourg	183 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 4. 6.
Cadix.	15. 2.
Livourne.	96 $\frac{1}{2}$.
Gênes	94 $\frac{1}{4}$.
Lyon.	$\frac{1}{8}$ bénef.

Paris. Actions des Ind. 1215 liv.

Deſprez, Imprimeur, rue Saint-Jacques, commencera, au 1er Novembre prochain, l'impreſſion du *Codex Monaſticus*. 3 Vol. in-4°. qu'il propoſe par ſouſcription. Prix 30 liv. dont 15 liv. en ſouſcrivant & 15 liv. en recevant l'Ouvrage. Les Maiſons Religieuſes qui voudront leur regle particuliere en format *in*-12, auront ſoin de prévenir avant le 1er Novembre. —— Coſtard, Lib. rue Saint Jean-de-Beauvais, a mis en vente les trois premiers Vol. de l'*Encyclopédie Littéraire*. Il y a erreur dans l'Annonce qui a été faite du prix de cet Ouvrage. On paie 24 liv. en recevant les 3 premiers Vol. en feuilles. On paiera 6 liv. pour le 4e & 6 liv. pour le 5e. Le dernier *gratis*. On trouve chez le même *Voyage d'Eſpagne*. 2 Vol. in-12. br. 3 liv. 12 ſ. *Le Temple de Gnide*, Poëme imité de M. de Monteſquieu. in-8°. 1 l. 10 ſ. *Henriette & Lucinde ou les Amies Rivales*. Nouv. Ecoſſoiſe, in 8°. avec fig. 2 liv. 8 ſ. —— *Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur les Arts*, avec des planches en taille douce, par M. l'Abbé Rozier. Vol. *in* 12. Chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. —— On trouve chez le ſieur Jaillot, Quai des Grands Auguſtins, & chez Fortin, rue Saint-Jacques, la ſeconde Partie des *Recherches ſur la Ville de Paris*. —— *La Reſſource Comique*, Piece en un Acte, mêlée d'Ariettes. Chez la veuve Ducheſne, rue Saint Jacques. Prix 30 ſ. —— Cahiers de Juin & Juillet du *Journal de Pieces d'Orgues*, par M. Lafeuve. Chez l'Auteur, rue Saint-Victor. —— On ſouſcrit pour le *Spectateur François*, dont le huitieme Cahier paroît actuellement chez M. de la Croix, Avocat au Parlement, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. Prix de la ſouſcription, 12 liv. franc de port, pour 15 Cahiers. On fera parvenir également, franc de Port, les trois premiers Volumes à ceux qui n'ont pas ſouſcrit l'année derniere, moyennant 9 liv.

On ſouſcrit, tous les Jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve-Saint-Roch, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement eſt de 12 liv. pour le caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1772.

De Stockolm, le 25 Août 1772.

LE 22 après-midi, le Roi fit venir en ſa préſence les Sénateurs détenus dans leur Chambre depuis le 19. Ils n'étoient que dix, ſçavoir, le Baron de Duben, Préſident de la Chancellérie, le Comte de Kalling, le Baron de Funck, le Comte de Walwick, le Baron de Ribbing, le Baron de Wrangel, l'Amiral Falkengreen, le Baron de Spare, le ſieur Arnel & le Baron de Falkenberg, Vice-Préſident de la Chancellerie; les autres, ſçavoir le Comte de Lieven, le Comte de Horn, le Baron de Reuterholm, le Comte de Schwerin, le Comte de Sinclair & le Baron Erenkrona, ſe trouvoient abſens par congé. On fit aux Sénateurs préſens la lecture de la forme de Gouvernement que les Etats aſſemblés avoient reçu la veille & qu'ils avoient juré d'obſerver. Enſuite ils prêterent de nouveau ſerment & Sa Majeſté les congédia, en leur permettant de ſe retirer où ils voudroient & en les aſſurant qu'ils jouiroient de toute ſûreté & protection, pourvu qu'ils ſe tinſſent tranquilles. Le ſoir, ils reçurent une décharge honorable de leurs emplois.

Le même jour, le Roi reçut des nouvelles des Princes ſes freres; ils l'aſſuroient des bonnes diſpoſitions des Peuples dans les Provinces qui leur ſont confiées. Le Prince Frédéric informoit Sa Majeſté que s'étant préſenté à Linkiöping, Capitale de l'Oſtrogothie, la Bourgeoiſie s'étoit empreſſée de lui marquer ſon reſpect en lui donnant une garde; qu'il avoit auſſi-tôt aſſemblé le Magiſtrat, ainſi que la Bourgeoiſie, & leur avoit lu la lettre du Roi; que tous avoient reçu avec ſoumiſſion & avec joie les ordres de Sa Majeſté & avoient prêté un nouveau ſerment de fidélité; & que les Officiers du Régiment d'Infanterie de la Province s'y étoient conformés à l'exception du Lieutenant-Colonel ſeul qui avoit été mis aux arrêts.

Les nouvelles arrivées des Provinces du Nord annonçoient par-tout le même empreſſement & la même ſoumiſſion. Il vint un courier dépêché par le Feld-Maréchal Comte Axel Ferſen, pour apporter les aſſurances de ſon zele & de ſa fidélité. Sa lettre portoit que Sa Majeſté voulant bien lui laiſſer le choix de revenir à Stockolm ou de ſe rendre auprès de Son Alteſſe Royale le Prince Frédéric, il prenoit ce dernier parti qu'il jugeoit le plus convenable aux circonſtances.

Preſque tous ceux dont il avoit été indiſpenſable de s'aſſurer ont été remis en liberté.

Le 23, le Roi, ſuivi de toute ſa Cour, ſe rendit à pied à l'Egliſe de Saint Nicolas, Paroiſſe du Château. Sa Majeſté y entendit le Service Divin après lequel on chanta, au bruit de pluſieurs ſalves d'artilleſie, le *Te Deum*, en actions de graces du recouvrement de la vraie liberté. Lorſque Sa Majeſté fut de retour au Château, Elle admit les Ambaſſadeurs, les Miniſtres Etrangers & la Nobleſſe de l'un & de l'autre ſexe à l'honneur de lui faire leur cour. Elle dîna enſuite à ſon grand couvert.

Le Roi a déclaré ceux qu'il a choiſis pour aſſiſter Sa Majeſté de leurs conſeils dans le Sénat. Ils ſont au nombre de dix-ſept, ſçavoir, le Comte Hierné, le Comte de Walwick, le Baron de Ribbing, le Baron de Stockenſtröm, le Comte de Bielke, le Comte Ulrick de Scheffer, nommé Préſident de la Chancellerie, le Comte d'Hermanſon, le Comte de Beckfries, le Comte de Schwerin, Grand Maître de la Maiſon de la Reine Douairiere, le Comte de Poſe, le Comte de Barck, le Comte de Sinclair, qui

Digitized by Google

eſt confirmé dans le Gouvernement de Pomeranie, l'Amiral Falkengreen, le Baron de Wrangel, le Baron de Falkenberg, Vice-Préſident de la Chancellerie, le Comte Axel Ferſen, à qui Sa Majeſté conſerve, par diſtinction, la charge de Feld-Maréchal de ſes armées. Le Comte Rudenskiold a demandé qu'on le diſpenſât de rentrer dans le Sénat, ſon âge avancé & ſes infirmités ne lui permettant plus d'en remplir les devoirs avec exactitude.

Le Général Ramſay eſt allé au-devant de la Reine Mere pour la prier de hâter ſon retour & de ſe rendre à l'empreſſement du Roi ſon fils, les circonſtances ne lui permettant pas de s'éloigner de la Capitale & d'aller lui-même au-devant d'Elle.

Le Roi a travaillé, tous les jours, avec les Orateurs des différens Ordres, pour préparer les affaires qui doivent être terminées avant la ſéparation de la Diete. Aujourd'hui, Sa Majeſté a aſſemblé les Etats dans la Grande Salle de ſon Château & leur a propoſé les objets ſur leſquels ils doivent délibérer ſans perdre de temps, afin qu'on puiſſe bientôt les ſéparer.

Les Sénateurs qui ſe trouvent à Stockolm ont prêté le ſerment que leur place exige.

Le Roi conſerve au Comte de Lieven ſes emplois de Sénateur & de Grand-Maître de la Maiſon de Sa Majeſté.

Le Diſcours que le Roi tint aux Etats du Royaume, aſſemblés en ſa préſence, le 21 Août 1772, étoit conçu en ces termes.

NOBLES, ILLUSTRES, RENOMMÉS, DIGNES, SAGES, HONNESTES, VERTUEUX ET BRAVES SUÉDOIS.

» Pénétré de la plus vive douleur à la vue de la » ſituation malheureuſe de la Patrie, je me vois » forcé d'expoſer, au grand jour, des vérités ameres. » Lorſque le Royaume eſt à deux doigts de ſa » perte, vous ne devez pas être ſurpris ſi je ne vous » reçois pas avec les mêmes ſentimens de joie » dont mon cœur étoit rempli lorſque vous vous aſ» ſembliez devant le Trône. Je n'ai pas à me re» procher de vous avoir jamais rien déguiſé. Deux » fois je vous ai parlé avec la franchiſe qu'exigeoit » ma dignité, avec la ſincérité qu'inſpire le véritable honneur. La même franchiſe, la même ſincérité vont me guider encore dans ce Diſcours. Il » faut vous rappeller le paſſé pour porter remede au » préſent.

» C'eſt une vérité bien triſte, mais généralement » reconnue, que la diſcorde & la haine ont déchiré » le Royaume. Depuis longtemps la Nation eſt en » proie aux diſſentions de deux Partis qui en ont » fait, pour ainſi dire, deux Peuples conſpirant » également l'un & l'autre la ruine de la Patrie. La » diviſion a porté la haine dans les cœurs, la » haine a inſpiré la vengeance, la vengeance a » excité la perſécution. Delà ces nouvelles, ces fré» quentes révolutions. Le mal s'eſt accru: il a in» fecté & dégradé toute la Société. Ces ſecouſſes, pro» duites par l'ambition d'un petit nombre de per» ſonnes, ont ébranlé le Royaume. L'un & l'autre » Parti ont fait couler des ruiſſeaux de ſang, & le » Peuple a été la victime d'une déſunion qui ne » l'intéreſſoit que par les malheurs qu'elle a entraî» nés après elle & dont il eſt accablé le premier. » L'unique but de ceux qui dominoient, étoit d'af» fermir leur pouvoir. Tout devoit s'y rapporter; » ſouvent aux dépens des Concitoyens, toujours » au détriment de l'Etat. La Loi étoit-elle claire, ils » en altéroient le Texte: étoit elle évidemment » contraire à leurs vues, ils la détruiſoient entiere» ment. Rien n'étoit ſacré pour des hommes guidés » par la haine & par la vengeance. La licence enfin » a été portée ſi loin que c'étoit une opinion preſque » généralement reçue, que la plutalité des ſuffra» ges étoit au-deſſus des Loix, & qu'elle n'avoit » d'autres bornes que celles qu'on vouloit y mettre.

» C'eſt ainſi que la liberté, le droit le plus noble » de l'humanité, a été changée en un deſpotiſme » ariſtocratique, dans la main du Parti dominant » qui étoit bientôt terraſſé par le Parti oppoſé, » lequel étoit ſubjugué lui-même par un petit nom» bre de particuliers. On tremblioit aux approches » d'une Diete. Au lieu de penſer aux moyens les plus » propres pour diriger les affaires du Royaume, toute » l'attention d'un Parti ſe portoit à s'aſſurer une plura» lité de voix pour ſe garantir de la ſupériorité & de la » violence de l'autre. Si la ſituation intérieure du » Royaume étoit pétilleuſe, combien ne devoit» elle pas être humiliante au-dehors. Né Suédois & » Roi de Suede, il devroit m'être impoſſible de » croire que des vues étrangeres aient pu entrer dans » le cœur d'un Suédois, encore moins que leur in» fluence ait été préparée par les moyens les plus bas » & les plus vils. Vous m'entendez; & ma rougeur » ſuffit pour vous faire ſentir à quel degré d'ignomi» nie vos diſſentions ont réduit le Royaume.

» C'eſt dans cette funeſte ſituation que j'ai trouvé » l'Etat, lorſque, par les décrets de la Providence, » j'ai été élevé au Trône. Vous ſçavez que je n'ai » rien épargné pour vous réunir: j'ai toujours inſiſté, » lorſque je vous ai parlé comme votre Roi, & dans » d'autres occaſions, ſur l'union néceſſaire entre » vous & ſur l'obéiſſance aux Loix; j'ai ſacrifié » tout ce qui pouvoit me toucher perſonnellement, » tout ce qui peut être cher à un Roi; je ne me ſuis » refuſé à aucun engagement, à aucune démarche, » quelque pénible qu'elle fût, pour parvenir à un » but ſi ſalutaire à la Nation. S'il y a quelqu'un parmi » vous qui oſe nier cette vérité, qu'il ſe leve hardi» ment & qu'il dépoſe contre moi.

» J'eſpérois que mes efforts romproient les » liens que l'or étranger, les haines mutuelles, la » licence, vouloient vous impoſer; que l'exemple » affreux des autres Nations ſeroit pour vous un » avertiſſement menaçant. Tout a été inutile. Tandis » vous avez été ſéduits par vos Chefs, tandis vous avez » été entraînés par votre propre vengeance. Tou» tes les barrieres ont été renverſées, toutes les con» ventions enfreintes, toutes les promeſſes oubliées, » La licence effrénée a franchi toutes les digues, les » plus grands efforts n'ont pu la réprimer. Les Ci-

Digitized by Google

» toyens les plus vertueux & les plus éclairés ont été » sacrifiés, d'anciens Officiers recommandables par » leur zele & par leur fidélité ont été déshonorés ; des » Corps entiers de Magistrats déposés, le Peuple » même, oui, le Peuple a été foulé, sa voix étouf- » fée, ses plaintes traitées de sédition, & la liberté » a dégénéré en un joug aristocratique, odieux à » tout Citoyen Suédois.

» Le Ciel a paru irrité de l'injustice de ceux qui » avoient usurpé la domination ; la terre a fermé son » sein, elle a refusé ses dons ; la cherté, la famine » ont répandu la calamité dans tout le Pays ; & » vous, bien loin de recourir aux remedes dans le » temps que je vous en pressois, vous ne pensiez » qu'à satisfaire vos vengeances particulieres, tandis » que vous deviez voler au secours de ceux qui vous » avoient confié leurs intérêts. Lorsque la nécessité » vous a forcés enfin à prendre des mesures pour » secourir un Peuple malheureux, le remede est » venu trop tard. C'est ainsi que vous avez prolongé, » pendant une année entiere, une Diete onéreuse » à l'Etat, & que faisant tout pour vous, vous n'a- » vez rien fait pour la Nation. Mes représentations » ayant été inutiles, mes efforts superflus, j'ai gémi » sur le sort de ma chere Patrie ; j'ai attendu, dans » le silence, ce que la Nation penseroit de la con- » duite de ses Députés, tant envers moi qu'envers » elle-même. Une partie de cette Nation a porté » paisiblement le joug, en soupirant, ne sçachant où » trouver du secours contre tant de maux & quel parti » elle devoit prendre pour sauver la Patrie. Le dés- » espoir a éclaté dans un coin du Royaume, & l'on » y a pris les armes.

» Dans cette circonstance, le Royaume, la vraie » liberté & la sûreté publique, sans parler de ma » propre vie, étoient exposés au plus grand danger. » Je me trouvois, après l'assistance du Très-Haut, » d'autre remede à nos maux que celui de recourir » aux moyens dont toutes les Nations courageuses se » sont servies & que la Suede elle-même mit autre- » fois en usage, lorsque sous les Etendards de Gus- » tave Vasa elle brisa le joug de la tyrannie & de » l'oppression. Dieu a béni mon entreprise ; j'ai vu » tout à-coup se ranimer, dans l'esprit de mes Peu- » ples, ce zele pour la Patrie qui enflamma Engel- » brecht & Gustave-Ericson ; tout a heureusement » réussi. J'ai sauvé ma personne & le Royaume, sans » qu'aucun de mes Sujets ait essuyé le moindre pré- » judice.

» Vous êtes dans l'erreur si vous me supposez » d'autres vues que de faire régner la liberté & les » Loix ; j'ai promis de gouverner un Peuple libre. » Cette promesse est d'autant plus sacrée qu'elle » étoit volontaire, & ce qui arrive aujourd'hui ne » me fera point désirer d'une résolution qui n'est » pas fondée sur la nécessité, mais sur ma conviction » intime. Loin de toucher à la liberté, je ne veux » qu'abolir la licence & substituer à l'arbitraire qui, » jusqu'ici, a gouverné le Royaume, une forme de » gouvernement sage & réguliere, telle que les an- » ciennes Loix Suédoises la prescrivent, & qu'elle » étoit établie sous mes glorieux prédécesseurs. La » seule fin que je me suis proposée, c'est de rétablir » une vraie liberté ; elle seule, mes chers Sujets, » peut vous rendre heureux. Les Loix étant im- » muables, votre propriété en sera plus assurée. L'in- » dustrie honnête n'aura plus aucune entrave, l'ad- » ministration de la justice sera impartiale, le bon » ordre régnera dans les Villes & dans les cam- » pagnes, tout concourra à l'augmentation de l'o- » pulence générale, chacun jouira de la sienne sans » trouble ; enfin nous verrons renaître une piété » pure, dégagée de toute hypocrisie & de superfi- » tion.

» Pour parvenir à ce bonheur, il faut que le » Royaume soit gouverné par une Loi invariable, » dont la lettre claire & précise ne laisse point lieu » à de fausses interprétations ; qui lie non seulement » le Roi, mais réciproquement les Etats ; qui ne » puisse être abrogée ni changée, sans le consente- » ment libre du Roi & des Etats ; qui permette à un » Roi, zélé pour la Patrie, de consulter avec les » Etats, sans que ces derniers s'en fassent un objet » d'alarme & d'épouvante, qui réunisse enfin le » Roi & les Etats dans un même intérêt, le bien » commun du Royaume.

» Cette Loi, qui doit nous lier respectivement, » est celle qu'on va vous lire.

» Vous remarquerez, par-tout ce que je viens de » vous dire, que je n'ai aucune vue particuliere, & » que je rapporte tout au bien de l'Etat. Si j'ai été » forcé de vous montrer la vérité dans son plus grand » jour, je ne l'ai pas fait par des motifs de ressenti- » ment ; mais uniquement par amour pour votre » bien. Je ne doute point que vous ne receviez avec » reconnoissance ces nouvelles dispositions, & que » vous ne soyez prêts à concourir avec moi pour af- » feoir sur un fondement solide & inébranlable l'é- » difice de la félicité publique & de la vraie liberté.

» Des Rois illustres, dont la mémoire sera immor- » telle, ont porté le sceptre que j'ai dans les mains. » Je n'ai pas la présomption de me comparer à eux ; » mais je leur dispute à tous de zele & d'amour pour » les Peuples. Si vos cœurs sont également bien dis- » posés pour la Patrie, j'espere que le nom Suédois » acquerra bientôt la considération & la gloire dont » il jouissoit du temps de nos ancêtres.

» Le Dieu Tout-Puissant, devant qui rien n'est » caché, lit dans mon cœur les sentimens dont je suis » pénétré. Que sa bonté daigne répandre ses bénédic- » tions sur vos conseils & sur vos décisions. »

De Copenhague, le 29 Août 1772.

Le Général Hutt, Chef de l'Artillerie & du Génie, est parti pour la Norwege avec ordre d'en visiter toutes les Places, & de les mettre en état de défense. Le Colonel de Fames, ci-devant Commandant de cette Capitale, a obtenu le commandement de Glückstadt, en Holstein.

Le 25 de ce mois, jour de la Fête de Saint Louis, les Officiers de la Frégate Françoise *la Flore*, qui est en relâche dans ce Port, donnerent, à bord de ce Bâtiment, un dîner à la principale Noblesse & aux Ministres Etrangers. On porta, au bruit du canon, la santé du Roi de France, celle du Roi de Danemarck & de la Famille Royale.

Le sieur de Woodford, ci-devant Ministre d'Angleterre auprès du Cercle de la Basse-

Digitized by Google

Saxe, & nommé pour remplacer ici le ſieur Keith, vient d'arriver.

De Vienne, le 3 Septembre 1772.

La Cour doit ſe rendre, le 6 de ce mois, au Château de Laxembourg, où elle paſſera une quinzaine de jours. L'Empereur ſera de ce voyage, & l'on aſſure que, pendant le ſéjour de Sa Majeſté Impériale à cette Maiſon de Plaiſance, il y aura, comme l'année derniere, un camp dans les environs.

Le Comte de Mahoni, Ambaſſadeur d'Eſpagne, prit dernierement congé de Leurs Majeſtés Impériales & Royale. Il devoit partir pour l'Italie où ſa Cour lui a permis de voyager pour rétablir ſa ſanté; mais il eſt tombé, avant-hier, dans un tel état de foibleſſe, qu'on craint qu'il ne puiſſe pas entreprendre ce voyage.

Le 30 du mois dernier, il arriva ici un courier dépêché de Fockhiani par le ſieur Thugut. Il a apporté la nouvelle que les conférences du Congrès avoient commencé le 2 Août; les Plénipotentiaires Ottomans ont fait à ceux de Ruſſie des preſens en tapis, en étoffes, en armes de prix, en ſelles, en riz & en caffé. Ces derniers leur ont envoyé à leur tour des diamans montés & des bijoux. Les Miniſtres reſpectifs campent ſous des tentes; mais les conférences ſe tiennent, comme on l'a dit, dans un pavillon de bois que les Ruſſes ont fait bâtir. Les tentes des Internonces de Vienne & de Berlin ſont dans le voiſinage de celles des Ruſſes. La garde qui accompagne les Plénipotentiaires Turcs eſt de cinq cens hommes & leur ſuite eſt compoſée d'un pareil nombre de perſonnes. Les Miniſtres Ruſſes ont auſſi une garde très forte, commandée par le Colonel Paterſon. A l'ouverture du Congrès, Oſman Effendi, premier Plénipotentiaire de la Porte, a dit que le Grand Seigneur ſon Maître lui avoit recommandé, en partant, de craindre Dieu & d'aimer la paix, & que ce ſeroit là la regle de ſa conduite, pendant le cours de la négociation dont il étoit chargé.

De Malaga, le 24 Août 1772.

Cinq Chebecs Eſpagnols, commandés par Don Barcelo, & Trois Galiotes de l'Empereur de Maroc, qui étoient depuis quelque temps dans ce Port, en ſont ſortis, pour ſe rendre, les premiers à Cartagene & les autres à Tanger. Le lendemain, trois autres Frégates de Maroc ſont entrées dans ce Port, venant de Tetuan.

Une bande nombreuſe de voleurs, ayant à ſa tête le nommé Olero, fameux bandit, infeſte, depuis quelque temps, les environs de Grenade, Cordoue & Exija. Le Gouvernement a fait marcher à leur pourſuite cinq cens hommes d'Infanterie & un Détachement de Cavalerie.

Un Bâtiment Génois, portant pavillon Anglois, relâcha dernierement dans ce Port: il avoit à bord pluſieurs Sujets de la République, engagés pour l'Empereur de Maroc en qualité de Serruriers, Charpentiers & Menuiſiers.

La Cour d'Eſpagne vient d'expédier au Capitaine Général de ce Département de nouveaux ordres de pourvoir inceſſamment de vivres & des munitions néceſſaires les Préſides d'Afrique, & notamment celui de Ceuta.

De Naples, le 22 Août 1772.

Leurs Majeſtés ſe ſont rendues, le 16 de ce mois, à Portici, où Elles ont aſſiſté à des courſes de chevaux & à des combats de lutteurs. Ce Spectacle, qui a duré juſqu'à la nuit, a été ſuivi d'un grand feu d'artifice. Il y a eu enſuite un bal & un ſouper auxquels le Roi a invité les Ambaſſadeurs de Famille.

Le Prince de Belvedere, de la Maiſon Caraffa, Gentilhomme de la Chambre & Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier, vient de mourir dans un âge très-avancé.

De Livourne, le 28 Août 1772.

Les Vaiſſeaux de guerre Ruſſes *le Tſchefmé*, de ſoixante quatorze canons & de cinq cens hommes d'équipage; *le Comte Orlow* & *le Poleba*, chacun de ſoixante-ſix canons & de quatre cens hommes d'équipage, arriverent, Mercredi dernier au matin, en cette rade, venant de Mahon, ainſi que la Chaloupe Angloiſe *Jean & Alice*, qui eſt au ſervice de l'Eſcadre Ruſſe.

De Baſtia, le 25 Août 1772.

Le Comte de Narbonne, Commandant en l'abſence du Comte de Marbeuf, a donné une fête, le jour de Saint Louis, dont Sa Majeſté porte le nom. Après une Meſſe, qui fut chantée en Muſique dans l'Egliſe des Miſſionnaires, il y eut un repas auquel furent invités tous les Officiers, Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, qui ſe trouvoient à Baſtia. La Felouque du Roi, *la Génoiſe*, commandée par le Capitaine Salomé, & la Felouque, *la Marquiſe de Monteynard*, commandée par le Capitaine Contel, firent des ſalves d'artillerie, alternativement avec la Citadelle. La Garniſon ſe rendit, le ſoir, ſur la place d'armes, où elle fit des décharges de mouſqueterie, & il y eut une ſuperbe illumination au Gouvernement.

Le

Digitized by Google

Le Capitaine Salomé a rencontré, quelques jours avant son arrivée en ce Port, un Corsaire Barbaresque qui s'étoit atterré sur la côte, sous prétexte de venir prendre de l'eau, & qui l'a forcé de s'en éloigner.

Il a abordé à Bastia, pendant le cours du mois de Juillet, cent cinquante-sept Bâtimens, tant Tartanes que Pinques & Bateaux; sçavoir, vingt cinq à Ajaccio, dix sept à Saint-Florent, cinquante un à Bonifacio, seize à Calvi, vingt-deux à l'Isle Rouffe, cinq à Rogliano.

De la Haye, le 8 Septembre 1772.

La promotion militaire, faite à l'occasion de la naissance du fils du Stathouder; a été accompagnée d'une promotion de quelques Officiers de Marine au grade de Vice-Amiral.

On dit que l'armistice sur mer entre les Russes & les Turcs a été signé, le 13 Juillet; mais on ignore si les ratifications de part & d'autre ont été expédiées, & dans quel temps elles seront ratifiées. Si cet armistice avoit le même terme que celui qu'on fixe au 21 Septembre, pour la suspention des hostilités sur terre, il en résulteroit une convention de si courte durée, qu'elle deviendroit illusoire; mais on étend jusqu'au mois de Novembre les effets qu'elle doit avoir. Les mêmes avis font envisager la liberté du commerce & de la navigation Russes sur le Pont-Euxin, comme nulle, si cette faveur de la Porte n'est accompagnée de l'indépendance de la Crimée. La raison qu'on en donne, c'est que cette grande Baye, sujette aux tempêtes & aux plus grandes difficultés de la navigation, seroit le tombeau des equipages Russes, si les Tartares leur refusoient un asyle & des secours dans leurs Ports & sur leurs côtes.

Suivant des lettres d'Elseneur, du 25 Août, cent vingt-cinq Navires, dont la plupart, chargés de grains, appartiennent aux Hollandois, sont entrés de la Mer Baltique dans le Sund, le 23; & du Sund dans la Mer du Nord, le 24, avec des vents favorables.

Actions. Indes Orientales, 334 $\frac{1}{2}$. Indes Occidentales, 32 $\frac{1}{2}$. Banque, 4 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{8}$ pour 100.

De Versailles, le 16 Septembre 1772.

Le Marquis de Noailles, Ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, a pris congé de Sa Majesté, ainsi que de la Famille Royale, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Le Comte de Flavigny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis; ci-devant Ministre de Sa Majesté à Liege, Ministre Plenipotentiaire du Roi auprès de l'Infant d'Espagne Duc de Parme, a pris congé, le 13 de ce mois, de Sa Majesté, ainsi que de la Famille Royale, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon.

Le Roi vient d'accorder les Entrées de sa Chambre au Prince de Masserano, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'Or, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté Catholique.

Le sieur de la Sauvagere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Directeur en chef dans le Corps Militaire du Génie & de l'Académie Royale de la Rochelle, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté un Ouvrage qui a pour titre: *Antiquités dans les Gaules.*

De Paris, le 18 Septembre 1772.

Suivant une lettre du sieur Esmangard, Intendant de la Généralité de Guyenne, il s'étoit déclaré dans les Jurisdictions de Lauzun, Puy-Dauphin, Tombebœuf, une maladie assez considérable sur le gros bétail. Le sieur Léger, Eleve de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, établi dans cette Province, a été envoyé dans ces différentes Jurisdictions, & l'épidémie a été presqu'entierement dissipée en peu de jour, au moyen des traitemens qu'il a sçu employer avec le discernement qu'exigeoient les circonstances. Le sieur Esmangard a joint à sa lettre un état, par lequel il paroît que le sieur Léger a guéri soixante-huit animaux malades à Lauzun & Puy-Dauphin, & cinquante-cinq à Tombebœuf; il en a préservé douze cens vingt-cinq dans les trois Jurisdictions, où il en étoit mort cent dix avant son arrivée.

Le même jour que nous avons eu une tempête à Paris, c'est-à-dire, le 6 de ce mois, entre huit & neuf heures du soir, il s'éleva à Montreuil-Bellay, en Anjou, un orage violent, accompagné de grêle & de tonnerre. La foudre tomba sur le clocher de l'Eglise des Augustins; elle emporta une partie de la croix qui le termine, dépouilla le dôme de ses ardoises, perça la couverture de l'Eglise, s'attacha à un fil de fer qui répondoit au marteau de l'horloge placée dans la tribune qui sert de chœur aux Religieux, brisa cette horloge, passa au travers du lutrin; &, après

Digitized by Google

avoit enlevé plusieurs carreaux du pavé de l'Eglise, arraché différentes pieces de boiserie, fracassé toutes les vitres, elle fit un trou dans le mur, & pénétra dans le cloître, s'attacha à un fil de fer qui aboutissoit à la cloche de la porte, coupa ce fil, en entortilla une partie à une échelle, fondit le reste, & se fit jour à travers la porte qu'elle brisa, en emportant une plaque de fer qui étoit au milieu.

Le même jour encore & à peu près à la même heure, le tonnerre tomba à Quevauvilliers, près d'Amiens, & brûla une grange; à Clery, près de Peronne, où il incendia quatre maisons, & à Belloy, également près de Peronne, où il mit le feu à deux granges.

Deux jours après, on essuya une tempête dans le Village de Tanlay, près de Tonnerre, & dans six Villages voisins. Le vent étoit si violent qu'il déracina les plus gros arbres, abattit les cheminées & enleva les toits des maisons.

Il y a dans la Ville de Bellegarde, Election d'Evaux, Diocèse de Limoges, un homme, nommé Jacques de Fumade, qui est âgé de cent treize ans. Il n'a aucune des infirmités de la vieillesse, & il a même conservé toutes ses dents.

Le Parlement vient de rendre, à l'occasion d'un procès entre deux particuliers, un Arrêt consolant pour les familles, & qui préviendra les surprises auxquelles les jeunes gens sont exposés... Il porte « que les Arrêts de réglement de l'année 1526, 26 Mars 1614 & 29 Juillet 1745 seront exécutés selon leur forme & teneur, en conséquence, fait défenses à tous marchands de vendre aucunes marchandises & à toutes personnes, de quelqu'état & condition qu'elles soient, de prêter argent, bijoux & autres effets aux mineurs, sans le consentement de leurs pere & mere, tuteurs ou curateurs, même à ceux se disant majeurs & rapportant un extrait baptistaire pour constater leur majorité, à peine de nullité des promesses, billets & obligations, de quelque nature qu'ils soient, de confiscation des choses vendues ou prêtées & de punition corporelle, sans qu'aucuns mineurs puissent être réputés marchands, pour tirer, accepter & endosser valablement lettres de change, ou faire négociation de commerce, à moins qu'ils ne soient marchands établis en boutique, ou reçus marchands ou négocians, reconnus par certificats des principaux négocians du lieu de leur résidence, déposés au Greffe de la Juridiction dudit lieu, & les expéditions d'iceux duement légalisées du Juge Royal des lieux. »

Les Maisons de Hohenlohe-Bartenstein & de Nassau-Siegen étoient en procès, depuis quatre vingt ans. Cette affaire importante, à l'occasion de laquelle les revenus de Villers-Mestre-Nicole, dans le Hainaut François, furent saisis en 1704, vient d'être jugée définitivement par un Arrêt du Conseil Supérieur de Flandres, qui adjuge au Prince de Hohenlohe 558347 florins, somme qui sera employée de préférence à payer toutes les dettes contractées en France par le Prince Comte Regnant de Limbourg.

Le Conseil d'Etat de Soleure vient de faire publier l'Avis suivant; « Tous ceux qui prétendent à la succession du sieur Jean-Jacques-Jérôme de Staall, ci-devant Officier au Régiment des Gardes Suisses, & Membre du Conseil Souverain de Soleure, petit fils de Jean-Jacques de Staall, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de Marie-Louise Boignau de Genevilliers, lequel vient de mourir sans enfans, sont sommés de comparoître devant la Justice de Soleure, dans l'espace d'une année, & d'y produire leurs titres, sous peine de forclusion. »

Le sieur Sieuve, de l'Académie de Marseille, connu par ses Recherches sur les Oliviers, a découvert une méthode pour extraire de la chair des olives, séparée du noyau, une huile supérieure à celle qui est en usage, & qui revient, à peu près, au même prix que l'huile fine ordinaire *.

* *Ceux qui voudroient s'en procurer, peuvent s'adresser, à Paris, au sieur Raphaël, Hôtel de Grenoble, rue du Bouloi.*

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 16 Septembre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{4}$.
Londres.	31 $\frac{7}{16}$ à $\frac{1}{2}$.
Hambourg . . .	183 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 4. 6
Cadix.	15. 2
Livourne.	96
Gênes.	94
Lyon.	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ bénef.
Paris. Actions des Ind.	1270. liv. 80. 82 $\frac{1}{2}$.
	1285
Billets d'Empr. . .	290

VIIIe Cahier de la *Galerie Françoise*, contenant les Portraits de Belidor, Marivaux, l'Abbé Pluche, Winslow, Restout. Chez Hériſſant fils —— *Manuel du Jardinier*, ou *Journal de son travail*, distribué par mois. Chez Debure pere, Quai des Augustins —— Tome XXIIIe du *Grand Vocabulaire François*. A l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins. —— *Réflexions sur les causes de la mort subite & violente*, par M. Jannin. Chez P. Fr. Didot le jeune. —— *Traduction de Végèce*, avec des Réflexions Militaires, par le Chevalier de Bongars. Chez Ch. A. Jombert pere, rue Dauphine. —— *Mes Délassemens*, ou *Recueil choisi de Contes Moraux & Historiques*, traduits de différentes Langues. Tom. IIIe. Chez Pillot, Libr. rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 1772.

D'Alexandrie, en Egypte, le 17 Juillet 1772.

LE Cheïk Daher ayant appris que deux Pachas envoyés par la Porte pour reprendre Seyde avoient été joints, ſous les murs de cette Ville, par un Corps de trente mille Druſes, & qu'ils en avoient formé le ſiege, partit ſur le champ d'Acre pour les aller combattre à la tête de ſes troupes. Les Mutualis (Peuple Perſan d'origine, qui habite les campagnes ſituées entre Acre & Seyde), qu'il avoit engagés à le ſeconder, le ſuivirent. Ces forces réunies n'alloient pas au-delà de dix mille hommes. Mais, malgré le déſavantage du nombre, ce brave & vieux guerrier paſſa, à la vue des ennemis, la riviere de Borgul qui coule auprès de Seyde, tomba ſur les Pachas étonnés de cette audace, tailla en pieces leurs troupes qui firent d'abord quelque réſiſtance & chaſſa les Druſes ſur leurs montagnes. On prétend que les deux Pachas ont été tués dans le combat.

D'un autre côté, Ali-Bey fait des levées en Syrie & raſſemble le plus de troupes qu'il lui eſt poſſible. Ses partiſans publient qu'il doit bientôt rentrer en Egypte, à la tête d'une puiſſante armée, & qu'il eſt même ſoutenu par les Ruſſes. Il eſt certain du moins que le Cheïk Aman, Prince du Saïdi ou de la Haute-Egypte, ſoupçonnant Mehemet Aboudaab de vouloir le priver d'une partie de ſes Etats, a pris les armes, & qu'il peut faire une puiſſante diverſion en faveur d'Ali-Bey.

De Stocholm, le 28 Août 1772.

Nous avons dit que le Roi aſſembla les Etats le 25. Lorſque Sa Majeſté fut entrée dans la Salle & qu'Elle eut pris place ſur ſon Trône, Elle leur adreſſa ce Diſcours.

« Pénétré de la plus vive reconnoiſſance pour les » bontés du Tout-Puiſſant, je m'adreſſe à vous, au- » jourd'hui, avec la confiance & l'ancienne ſimplicité » dont nos ancêtres nous ont donné l'exemple. Après » tant de ſecouſſes violentes, le calme a reparu » parmi nous. Nous n'avons plus enfin qu'un ſeul » but, le bien de la Patrie. Il exige, ce bien, que nous » ſéparions bientôt une aſſemblée qui a déjà duré » quatorze mois. Pour ce effet, j'ai reſtreint, autant » que je l'ai pu, les propoſitions que j'ai à vous faire. » Les beſoins ſont grands, mais ce ſont ceux du » Royaume. Si l'union, ſi une confiance mutuelle » préſident à vos délibérations, vos réſolutions ne » peuvent être que juſtes & ſalutaires. Je veillerai, » de mon côté, à l'économie, & ce que vous m'ac- » corderez ſera employé uniquement pour le plus » grand avantage de l'Etat. »

Enſuite on fit lecture des propoſitions de Sa Majeſté, & les Etats ſe ſéparerent. Ces propoſitions contiennent en ſubſtance, la demande du Don gratuit ordinaire pour les frais de l'enterrement du feu Roi & pour ceux du couronnement de ſon ſucceſſeur; la continuation des contributions établies pour le ſervice courant, & enfin l'ordre de donner, avant quinze jours, leurs avis ſur l'état général des finances & ſur ſes moyens de les améliorer.

Les Ordres s'étant aſſemblés ſéparément dans leurs Chambres, le lendemain 26, prirent en conſidération les propoſitions émanées du Trône, & arrêterent que les Députés à la Banque & à la Députation Camérale, appellée Députation d'Etat, ſe réuniroient pour former le plan des contributions ordinaires & extraordinaires & pour donner leur avis ſur l'état des finances. Il fut enſuite propoſé & approuvé, par acclamation & par unanimité, de faire une grande Députation à Sa Majeſté, pour la remercier très-humblement du ſoin qu'Elle a bien voulu prendre de préſerver ſa Perſonne & la Patrie, du danger qui la me-

Digitized by Google

maçoit. Le Maréchal de la Diete eut ordre de ſçavoir le jour & l'heure où il conviendroit à Sa Majeſté de la recevoir.

L'Ordre Equeſtre ayant arrêté de faire frapper, à ſes frais, une Médaille pour conſacrer la mémoire de l'heureuſe révolution qui vient de rétablir la vraie liberté, les autres Ordres, inſtruits de cette réſolution, ont envoyé des Députés à la Nobleſſe pour la prier de conſentir à ce que ce monument ſe fît au nom & aux frais de tous les Ordres; ce qui a été approuvé.

Le 27, la Grande Députation, compoſée de cent Nobles & de cinquante Membres de chacun des autres Ordres, conduite par le Maréchal de la Diete & par les Orateurs, ſe rendit au Château & fut admiſe à l'audience du Roi: le Maréchal porta la parole.

On vient de publier une Proclamation, par laquelle Sa Majeſté invite ſes fideles Sujets à s'abſtenir déſormais, dans leurs écrits & dans leurs converſations, de ces dénominations odieuſes qui caractériſoient la diviſion des eſprits & la différence des Partis: telles que celles *des Chapeaux* & *des Bonnets*.

Le Général Pecklin, célebre par le rôle qu'il a joué dans pluſieurs Dietes, ayant trouvé moyen de s'échapper, le 19 Août, a été joint & arrêté à Linkioping. Les Officiers qui avoient été chargés de le pourſuivre & qui l'amenoient dans cette Capitale, ont reçu ordre de le conduire à Gripsholm, Château fortifié. Sa Majeſté a ordonné qu'il y fût traité avec douceur & convenablement à ſon rang.

Le 26, le Régiment des Gardes ayant pris les armes, ſe forma en bataille ſur la grande Place du Nord; & Sa Majeſté reçut le ſerment que ce Corps Militaire a fait, d'obéir à la nouvelle forme du Gouvernement.

Les anciens Sénateurs Comtes de Horn & de Lieven ſont revenus dans cette Capitale. Ils ont prêté le ſerment de fidélité, & Sa Majeſté leur a rendu les places qu'ils occupoient dans le Sénat, ainſi qu'au Comte d'Hermanſon.

Les nouvelles qu'on reçoit des Provinces continuent d'être très-favorables; par-tout le Peuple témoigne la ſatisfaction la plus vive de l'heureux événement qui a détruit une Conſtitution oppreſſive.

Le Roi s'étant fait rendre compte de la maniere dont la Juſtice Criminelle étoit adminiſtrée dans ſon Royaume & ayant appris, avec autant de douleur que de ſurpriſe, qu'il exiſtoit un lieu, improprement appellé *la Chambre des Raſes*, où les criminels étoient appliqués à la torture, Sa Majeſté a ordonné à ſon Chancelier de Juſtice de détruire ce lieu, ne voulant pas laiſſer ſubſiſter un monument d'inhumanité auſſi peu compatible avec la vraie liberté. Elle a défendu l'uſage de la torture, par le motif qu'il eſt contre la juſtice & contre la raiſon d'extorquer, par la force des tourmens, à des Citoyens libres, l'aveu des crimes dont ils peuvent être accuſés ou prévenus.

Le 27, au ſoir, un Officier dépêché par le Prince Charles, apporta la nouvelle que toutes les troupes de Scanie, Infanterie & Cavalerie, s'étant raſſemblées, avoient prêté ſerment de fidélité au Roi; que le Prince s'étoit enſuite avancé vers Chriſtianſtadt, dont les portes lui avoient été ouvertes; que toute la Province de Scanie étoit entierement ſoumiſe, & qu'il alloit marcher vers Carlskrona, où il ſeroit plus à portée de veiller ſur la Smolande, la Blekinie & ſur Be-Land.

Nous avons obſervé que l'heureuſe révolution que la Suede vient d'éprouver a commencé à Chriſtianſtadt: le Général Hellichius, qui commande en cette Place, avoit publié, à cette occaſion, le Manifeſte ſuivant.

« Afin d'inſtruire les Citoyens du véritable motif » des meſures qui ont été priſes pour mettre cette » Ville & la Forteresſe en état de défenſe & pour y » établir une garde ſuffiſante, on déclare, par ce Ma- » nifeſte, qu'on a été forcé à cette démarche parce » que des gens, par ruſe & violence & aux dépens » des Loix & du Peuple, ont oſé porter, injuſte- » ment, le nom d'*Etats du Royaume de Suede*: ils » ont exercé un pouvoir tyrannique; ils ſe ſont écar- » tés des Loix du Royaume, & ils ont outragé la juſ- » tice; ils ont exclu l'honêteté de leurs actions & » favoriſé des vues étrangeres. En ſe livrant à ces » excès, ils n'ont pris aucunes précautions pour pré- » venir la diſette des grains & la miſere qui opprime » & afflige encore la plus grande partie des Pro- » vinces; ils n'ont pris aucunes meſures pour pro- » curer les reſſources néceſſaires & pour favoriſer le » commerce & la circulation de l'argent. Les Forte- » resſes n'ont point été réparées & ſont reſtées ſans » défenſe; le Royaume eſt ſur le penchant de ſa » ruine; il n'y a aucune ſûreté ni pour l'Etat en gé- » néral, ni pour les particuliers; la réputation, » l'honneur & les biens des Citoyens ſont également » en danger; on a porté les atteintes les plus violentes » au pouvoir juſte & légitime du Roi; l'obéiſſance, » les devoirs, les égards même dûs à Sa Majeſté, » tout a été violé.

» Dans cette circonſtance, la Garniſon de cette » Ville & de cette Forteresſe, conſidérant que cette » maniere de gouverner tend au pouvoir illimité, » auquel tout Citoyen eſt obligé de s'oppoſer, en » vertu de ſon ſerment & de ſes engagemens envers » la Patrie, refuſe de déférer & d'obéir aux ſoi-diſans » Etats: elle regarde & déclare tout ce qu'ils ont

Digitized by Google

» fait comme nul & non-avenu ; & pour porter remede à tant de maux, elle eſt déterminée à perſiſter dans le parti qu'elle a pris, de ne mettre bas » les armes que lorſque l'Etat ſera rentré dans la » forme qu'il doit avoir.

« Braves Suédois ! l'ouvrage eſt enfin commencé ; » rappellez-vous vos obligations envers le Roi & la » Patrie ; donnez des preuves de votre zele, chacun » dans l'état qu'il occupe ; uniſſez-vous à nous, c'eſt » le ſeul moyen qui nous reſte pour ſauver le Royaume de ſa chûte, & peut être du joug étranger dont » nous ſommes menacés. Nous proteſtons devant » Dieu & à la face de toute la terre que nos intentions ſont pures ; elles tendent uniquement au bien » de la Patrie & à rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu & » au Roi ce qui eſt au Roi. A Chriſtianſtadt, le 12 » Août 1772. »

De Berlin, le 7 Septembre 1772.

Le 31 du mois dernier, la Princeſſe Royale de Pruſſe eſt accouchée heureuſement d'une Princeſſe.

Le Roi arriva de Siléſie à Potſdam, le 3 de ce mois, avec le Prince Royal & le Prince Héréditaire de Brunſwick qui l'avoient accompagné dans ce voyage.

On a été informé que la Forteresſe de Czentochow, la derniere Place qu'occupoient les Confédérés, s'eſt rendue au Général-Major Zaremba qui s'en étoit approché, par ordre de la Cour de Warſovie, avec un Corps de troupes de la Couronne ; mais que les Ruſſes ſont en même temps entrés dans cette Forteresſe & en ont pris poſſeſſion au nom de leur Souveraine.

De Hambourg, le 1er Septembre 1772.

On eſt actuellement inſtruit de toutes les circonſtances de l'événement de Suede qui a fait l'étonnement & l'admiration de toute l'Europe. Lorſqu'on voit ce qui vient de ſe paſſer dans ce Royaume, on croit lire dans l'Hiſtoire de Danemarck la révolution arrivée à Copenhague en 1660 ſous Frédéric III, un des plus grands Princes du Nord. Ce Monarque, beau-pere d'Anne, Reine de la Grande-Bretagne, & de Charles XI, Roi de Suede, ſéguoit depuis douze ans ſous une tyrannie ariſtocratique dont il éprouvoit les rigueurs, ainſi que ſes Peuples. Mais ce qui ne manque guère d'arriver en politique, l'excès du mal en devint le remede. Les Etats du Royaume étoient aſſemblés, en 1660, à Copenhague comme ceux de Suede à Stockolm en 1772. On y étoit plus occupé de l'uſurpation du pouvoir, malgré les malheurs des temps, que du ſoulagement de la Nation. Un Sénateur du Parti dominant, appellé Otton Cragge, & dont le nom eſt voué au mépris de la poſtérité, oſa dire dans ces Etats généraux que le Peuple, eſclave né des premiers Citoyens, n'exiſtoit que pour obéir. Ce Peuple cependant appercevant le précipice que ces Deſpotes, ſortis de ſon ſein, avoient ouvert ſous ſes pas, eut recours à l'autorité naturelle de ſon Roi, qu'il fortifia par l'unanimité de ſes ſuffrages. Les portes de Copenhague furent fermées, l'Ariſtocratie Danoiſe abolie & le pouvoir du Monarque cimenté par le ſerment de fidélité que lui prêterent tous les Ordres de la Nation.

De Liſbonne, le 25 Août 1772.

Aujourd'hui, à l'occaſion de la Fête de Saint Louis dont Sa Majeſté Très-Chrétienne porte le nom, la Nation Françoiſe a fait célébrer, dans ſon Egliſe Nationale, une Grand'-Meſſe, ſuivie d'un *Te Deum* en Muſique. Le Panégyrique du Saint a été prononcé par l'Abbé Garnier, principal Chapelain de cette Egliſe.

On aſſure qu'il partira inceſſamment de ce Port un Vaiſſeau de guerre, dont le Capitaine ſera revêtu du titre d'Ambaſſadeur de Sa Majeſté Très-Fidele auprès de l'Empereur de Maroc & chargé de ſigner, en cette qualité, un Traité de paix qui doit ſe conclure entre notre Cour & cet Empereur.

De Madrid, le 1er Septembre 1772.

Le 25 du mois dernier, la Cour fut en gala, au Palais Royal de Saint-Ildefonſe, à l'occaſion de l'anniverſaire du jour de la naiſſance de l'Infante Grande-Ducheſſe de Toſcane & de l'Infant Don Louis. Les Grands, les Ambaſſadeurs, les Miniſtres Etrangers & la principale Nobleſſe eurent l'honneur de complimenter Sa Majeſté, ainſi que Leurs Alteſſes Royales.

Le Roi ayant reçu la nouvelle que l'Infante Grande-Ducheſſe de Toſcane étoit accouchée heureuſement d'un Prince, le 14 du mois dernier, Sa Majeſté a ordonné qu'on chanteroit, à cette occaſion, le *Te Deum* dans ſa Chapelle Royale & que la Cour ſeroit en gala pendant trois jours.

De Parme, le 29 Août 1772.

On célébra, le 25 de ce mois, dans l'Egliſe Royale de Saint Paul, la Fête de Saint Louis, qui avoit été annoncée, la veille, par pluſieurs décharges de l'artillerie du Château. L'Infant & l'Infante ſe rendirent à cette Egliſe où ils aſſiſterent à une Meſſe ſolemnelle, chantée en Muſique, après laquelle le Pere Turchi prononça le Panégyrique du Saint. Il y eut, ce même jour, grand gala à la Cour, & Leurs

Digitized by Google

Alteſſes Royales admirent à leur baiſer la main les perſonnes auxquelles elles ſont dans l'uſage de faire cet honneur. Enſuite l'Infant & l'Infante dînerent en public. Le même jour, le Miniſtre d'Eſpagne & celui de l'Infant, une partie de la Nobleſſe & tous les Corps Militaires ſe rendirent, le matin, au Palais du Miniſtre de France, où le ſieur Godart, Chargé des Affaires de cette Cour, reçut les complimens d'uſage, à l'occaſion de la Fête de Sa Majeſté Très-Chrétienne.

De Gênes, le 31 Août 1772.

Le 24 de ce mois au ſoir, l'Envoyé de Sa Majeſté Très-Chrétienne entendit le *Te Deum* qui fut chanté, dans l'Egliſe de l'Annonciade, à la Chapelle Nationale de France. Tous les François, qui ſont en cette Ville, y aſſiſterent, ainſi qu'à la Meſſe ſolemnelle qui fut célébrée, le lendemain, jour de Saint Louis. Après cette Meſſe, l'Envoyé de France donna un repas auquel le Miniſtre d'Eſpagne fut invité, ainſi que la plupart des François de diſtinction.

De La Haye, le 11 Septembre 1772.

Des lettres du Levant, en date du 3 Août, annoncent que la peſte a ceſſé à Conſtantinople, à Smyrne & à Alep, & que les hoſtilités par mer entre les Ruſſes & les Turcs ſont ſuſpendues. On croit que cet armiſtice maritime durera juſqu'au mois de Novembre. Pendant ce temps, la navigation ne ſera point troublée dans les Mers du Levant, où les Pirates s'autoriſoient du Pavillon Ruſſe pour exercer leurs brigandages.

Actions. Indes Orientales, 336. Indes Occidentales, 32 ½. Banque 4 ¼ à ½ pour 100.

De Verſailles, le 19 Septembre 1772.

La Comteſſe de Canillac a eu l'honneur d'être préſentée au Roi, le 15 de ce mois, par la Ducheſſe de Bourbon, en qualité de Dame pour accompagner cette Princeſſe.

De Paris, le 21 Septembre 1772.

En creuſant des foſſés dans la forêt des Crocheres, à une lieue d'Auxonne, on a découvert un vaſe de terre renfermant de petites pieces d'argent, qui paroiſſent être de la plus haute antiquité. On voit, d'un côté, une figure de cheval avec des caracteres inconnus, & de l'autre, des attributs difficiles à déterminer.

On mande du Havre que le Capitaine Aze, Commandant le Navire *le Saint-Jacques*, arrivé en ce Port, le 25 du mois dernier, a couru le plus grand danger dans ſa traverſée. Le 14 Juillet précédent, étant par 61 degrés 21 minutes de longitude Occidentale de Paris & 29 degrés de latitude Septentrionale, à une heure après-midi, le tonnerre tomba ſur la pomme de la girouette du grand mât, deſcendit le long de la fuſée, fit un trou de la grandeur d'un écu de ſix livres dans tous les plis de la voile du perroquet qui étoit ferrée, attaqua celle du grand hunier, la mit en pieces, y inſprima une matiere bitumineuſe & craſſe, qui avoit une odeur de ſoufre, coupa deux grands haubans, déchira la grande voile, briſa le grand mât en une ſi grande quantité de morceaux, que le Navire & la mer, à la portée d'un coup de piſtolet, en furent à l'inſtant couverts. La tête du mât qui n'avoit pas été attaquée tomba en arriere & fit au pont une ouverture; le mât de hune, la vergue & le mât de perroquet tomberent en avant. La foudre qui avoit fait au pont, derriere la cuiſine, ſous une partie couverte en plomb, une ouverture de ſix pieds de long ſur dix-huit lignes de large, entra dans l'entrepont, y répandit de la fumée avec une odeur de ſoufre & ſortit par le trou que la chûte du grand mât avoit fait.

Anne-Claudine Rockefort Dally de Saint-Point, épouſe du Comte de Balincourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, eſt morte ici, le 10 de ce mois, dans la quarante-ſeptieme année de ſon âge.

Le ſieur de Kerguelen, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, étant informé qu'on répand dans le Public un Livre intitulé: *Voyage & découverte des Terres Auſtrales par M. de Kerguelen*, croit devoir avertir que cette Relation n'eſt point de lui; qu'il n'a rendu compte de ſa miſſion qu'au Roi & au ſieur de Boynes, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Marine, & que le ſeul fait qu'il ait rendu public de ce voyage, c'eſt que dans le cours d'environ quinze mois, il en a paſſé plus de treize à la voile.

Cours de Mathématiques, par M. l'Abbé Boſſut; de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Ingénieurs, &c. Premiere Partie contenant un Traité élémentaire d'Arithmétique. Vol. in-8°. Chez Claude-Ant. Jombert, fils aîné, rue Dauphine. —— *Portrait de M. le Duc de la Vrilliere*, gravé d'après L. M. Vanloo, par P. Car. l'Evêque. Chez Bligny, Cour du Manege, aux Tuileries. —— *Portrait de M. de Voltaire*, gravé en couleurs par MM. Gautier Dagoty pere & fils. Ce Portrait étant plus reſſemblant que tous ceux qui ont paru juſqu'à préſent & que celui qui fait partie du 1er Cahier de la Galerie Univerſelle, ceux qui auront reçu ce Cahier, pourront rapporter le premier Portrait de M. de Voltaire, & on leur donnera le nouveau à la place. On s'adreſſera au Bureau Royal de la Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. —— *Le Rocher Percé*, gravé, d'après M. Vernet, par Mlle Bertaud. Prix 4 liv. Chez l'Auteur, rue Saint-Germain.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1772.

Du Caire, le 18 Juillet 1772.

IL parut, le mois dernier, devant Damiette, une Escadre Ruſſe qui s'empara de tous les Bâtimens qui s'y trouvoient. Mehet Aboudaab envoya un Officier pour traiter avec les Ruſſes & pour les engager à ſe retirer, à quelque prix que ce fût. On donna à ſes Vaiſſeaux des vivres, des proviſions, on leur paya des contributions & ils mirent à la voile pour la Syrie.

Le ſieur Roſetti, Négociant Vénitien, qui avoit eu précédemment la confiance d'Ali-Bey, eſt arrivé ici, lié & garotté. Mehemet l'a accuſé d'avoir des fonds appartenant à l'ancien Caïmacan; mais on aſſure que cette accuſation n'eſt point fondée.

On commence à avoir des inquiétudes ſur le ſort de l'Egypte. Un Prince du Saïdi a pris les armes contre Mehemet; on eſt inſtruit qu'Ali a envoyé ici des émiſſaires ſecrets qui s'efforcent de ſemer la diviſion parmi les Grands du Pays, dont pluſieurs lui ſont encore attachés. Les ſuccès que le Cheik Daher, ſon allié, a eus en Syrie, raniment les eſpérances des partiſans de l'ancien Caïmacan, & l'on craint de le voir arriver avec une forte armée. On publie qu'il a fait paſſer 30, 000 ſequins à l'Amiral Ruſſe, dans l'Iſle de Leſbos, pour en acheter des ſecours.

De Stockolm, le 4 Septembre 1772.

La Cour a pris, ce matin, le deuil pour quatre jours, à l'occaſion de la mort de la Princeſſe Frédérique-Albertine de Brunſwick-Bevern.

Le Prince Frédéric arriva, hier, de la Province d'Oſtrogothie, où il a fait prêter ſerment de fidélité, au nom du Roi, à toutes les troupes qui s'y trouvoient. Le Roi alla au-devant de lui juſqu'à la premiere poſte.

Le Prince Charles eſt toujours dans les Provinces Méridionales du Royaume, occupé à recevoir le ſerment de fidélité que tous les Corps Civils & Militaires s'empreſſent de venir prêter entre ſes mains. La Garniſon de Chriſtianſtadt, qui s'étoit révoltée contre le deſpotiſme des Etats, n'a pas héſité d'ouvrir les portes de la Ville à Son Alteſſe Royale & de ſe ſoumettre à Sa Majeſté. Toutes les lettres qu'on reçoit des différentes Provinces annoncent les mêmes diſpoſitions. Par-tout le Peuple fait éclater la joie qu'il reſſent d'un ſi heureux changement & ſignale ſon amour pour le Roi.

Les Etats s'aſſemblent tous les jours pour ſe mettre en état de répondre au plutôt aux propoſitions que le Roi leur a faites concernant les impoſitions ordinaires & extraordinaires & l'amélioration des finances. Ils ont déjà terminé leur travail relativement au premier objet; les Ordres ne ſont pas encore d'accord ſur le ſecond.

On attend de jour en jour le Colonel de Sprengporten, qui s'eſt embarqué en Finlande avec une partie des troupes qu'il commande dans cette Province, pour venir rendre hommage à Sa Majeſté. Il eſt retenu, à onze lieues de cette Capitale, par les vents contraires.

Le Comte Ulric de Scheffer eſt arrivé, hier, pour reprendre ſes fonctions de Sénateur & entrer en poſſeſſion de la place de Préſident de la Chancellerie. Le Roi a conſervé au Sénateur de Falkenberg celle de Vice-Préſident.

De Dreſde, le 5 Septembre 1772.

On vient d'imprimer un Edit, daté du 6 Mai 1772, portant établiſſement de *Billets de Caiſſe*, pour la ſomme de 1, 500, 000 écus (l'écu revient à 3 liv. 15 ſ. de France).

Digitized by Google

Ces billets, pour la solidité desquels Son Alteſſe Electorale affecte le produit de ſes traites foraines, ſeront de différentes valeurs ; il y en aura 500, 000 d'un écu ; 200, 000 de deux écus ; 60, 000 de cinq écus ; 22, 500 de dixecus, &c. Ils ſeront payables au porteur & toujours cenſés appartenir à celui qui en ſera nanti ; ils ne porteront aucun intérêt & ne ſeront remboursables à aucune époque fixe, Son Alteſſe Electorale ſe réſervant de les amortir auſſi-tôt que les circonſtances le permettront. Chaque billet, imprimé ſur un papier d'une eſpece particuliere & ſigné par les Commiſſaires nommés à cet effet, énoncera, en toutes lettres, la ſomme qu'il repréſentera. A commencer du 1^r^ Octobre prochain, ces effets ſeront donnés comme argent comptant par toutes les Recettes générales des Acciſes, ſans aucune déduction ; toutes les impoſitions, de quelque nature qu'elles ſoient, ſeront néceſſairement payées, moitié en eſpeces, moitié en *billets de caiſſe*, dès que le contingent des redevables montera à la ſomme de deux écus, à moins qu'ils ne ſoient dans l'impoſſibilité de s'en procurer. Toutes les dépenſes de l'Etat ſeront également payées, moitié en argent, moitié en papiers, à l'exception de celles pour leſquelles il y aura des ſtipulations particulieres, ainſi que les contrats & quelques autres objets. Les Réglemens concernant les abus de deniers & les peines portées contre les faux Monnoyeurs, auront lieu à l'égard de ces papiers comme à l'égard des eſpeces. Quoique les nouveaux effets doivent être conſidérés comme argent comptant dans toutes les caiſſes de l'Electeur, les particuliers ſeront libres de les accepter ou de les refuſer entre eux. Ceux qui ſe perdront ne pourront être remboursés, & ceux qui ſeront uſés ou endommagés pourront être échangés contre des neufs. Pour faciliter aux poſſeſſeurs de ces papiers les moyens de les réaliſer d'un maniere peu onéreuſe, il y aura à Dreſde & dans pluſieurs autres Villes de l'Electorat des caiſſes où ils ſeront eſcomptés à vue, moyennant une déduction de 3 $\frac{1}{8}$ pour 100.

De Ratiſbonne, le 2 Septembre 1772.

Le Conſeil Aulique a rendu, le 3 du mois dernier, un *Concluſum* qui accorde à l'Electeur de Baviere un terme de deux mois pour l'abolition des Douanes ſubalternes ; par un autre *Concluſum*, du 4 du même mois, il permet à ce Prince de laiſſer ſubſiſter, pendant quelque temps encore, le magaſin de bois de Rhinhauſen, avec cette clauſe que les Membres de la Diete & la Ville de Ratiſbonne pourront ſe pourvoir de bois de chauffage, tant dans le Palatinat, qu'aux environs de cette Ville.

On imprime ici un Bref du Pape, adreſſé à l'Archevêque de Salzbourg & aux Evêques de Freyſingen, de Paſſaw, de Ratiſbonne, d'Augſbourg, d'Fichſtedt, de Bamberg, de Chiemſee & de Conſtance, dont l'objet eſt de ſupprimer pluſieurs Fêtes & pluſieurs jours de jeûne, dans l'étendue de ces Diocèſes.

On écrit de Leipſick qu'il y a eu, le mois dernier, dans cette Ville, une émeute qui a duré près de cinq jours & qui a été excitée par les Etudians. Ils ont preſenté au Concile, ou Tribunal de l'Univerſité, un Mémoire contenant quinze Articles. Ils demandoient, entr'autres choſes, qu'on dépoſât le Recteur actuel & qu'on fît baiſſer le prix du pain qui continuoit d'être auſſi cher que pendant l'hiver dernier, quoique le bled, qui coûtoit alors 9 reichs-thalers, n'en coûtât plus que 3. Dès le lendemain de la préſentation de ce Mémoire, le prix du pain a diminué, & le tumulte a ceſſé, quoiqu'on n'ait pas eu égard aux autres demandes des Etudians.

De Rome, le 2 Septembre 1772.

On a annoncé, pour Vendredi prochain, l'examen de quelques Sujets deſtinés à l'Epiſcopat, ce qui fait préſumer qu'on ne tardera pas à avoir un Conſiſtoire.

Il y a, dans ce Pays, peu d'exemples de chaleurs auſſi fortes que celles qu'on y éprouve cette année.

Le Pere Jacquier a envoyé ici une Diſſertation ſur la tête de bœuf pétrifiée qu'on a découverte auprès de Rome. Voici le réſultat de ſes obſervations.

La longueur du front compriſe entre les deux cornes eſt de 2 pieds 3 pouces ; la diſtance entre les orbites des yeux de 1 pied 2 pouces ; celle depuis la portion ſupérieure du front juſqu'à l'orbite de l'œil de 1 pied 6 pouces ; la circonférence d'une corne, meſurée dans le bourlet inférieur, de 1 pied 6 pouces ; la longueur d'une corne, meſurée dans toute ſa courbure, de 4 pieds ; la diſtance des ſommets des cornes, de 3 pieds. Cette tête n'eſt extraordinaire que dans notre climat. Les voyageurs racontent qu'on en trouve de plus grandes dans les Pays froids. L'intérieur eſt d'une pétrification très-dure. Ce phénomene n'eſt pas ſans exemple. Le Pere Jacquier en cite quelques autres. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que cette tête a été trouvée dans un fond de pozzolane, à la profondeur de plus de 20 pieds. On ſçait que la pozzolane eſt une terre brûlée ou matiere de volcan, ce qui prouve qu'il y a eu autrefois un volcan dans cet endroit ; mais, comme aucun monu-

Digitized by Google

ment Historique ne parle de cet événement, on conclut que cette tête est de la plus haute antiquité.

De Londres, le 8 Septembre 1772.

On écrit d'une des Isles Hebrides que les habitans qui, depuis 1768, ont abandonné ce malheureux Pays, ont emporté avec eux plus de dix mille liv. sterl. en espèces. Cette extraction d'argent est une grande perte pour le Pays; mais l'émigration des hommes en est une bien plus fâcheuse encore. Ce petit coin de l'Ecosse, déjà peu favorisé de la nature, deviendra bientôt un desert, si le Gouvernement ou les riches propriétaires ne prennent des mesures convenables pour arrêter un mal dont les progrès sont si effrayans.

Nous avons dit que les Deputés des Missiages étoient allés trouver le Chevalier William Johnson, au sujet de leurs gens tués par un de nos Négocians. Cet Officier, après une négociation assez longue, est enfin parvenu à appaiser les Indiens. Ils lui ont promis de ne point user de représailles. Le Chevalier Johnson leur a fait de riches présens & leur a donné, entr'autres choses, des colliers pour les Chefs de leur Nation.

De la Haye, le 15 Septembre 1772.

Le Prince de Nassau, Stathouder des Provinces-Unies, vient de publier, pour le Comté de Leerdan & la Baronnie d'Acquoi qui lui appartiennent, une Ordonnance qui prouve que des usages anciens & ridicules, établis autrefois en France & dans beaucoup d'autres Pays, subsistent encore dans différens Etats. Elle porte: « Ayant appris que, dans notre » Ville & Comte de Leerdan, ainsi que dans » notre Baronnie d'Acquoi, on a jusqu'ici » suivi & accrédité de plus en plus la cou» tume dispendieuse non-seulement de servir » du vin & de la bierre aux enterremens, mais » de donner même, dans ces occasions, des » *repas mortuaires & de deuil*, pour remédier à » cet abus, nous défendons de pratiquer cet » usage, sous peine de payer une amende de » cent florins, &c. »

Actions. Indes Orientales, 338. Indes Occidentales, 32. Banque 4 $\frac{1}{2}$ pour 100.

De Marseille, le 4 Septembre 1772.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville tint son assemblée publique, pour la partie des Belles-Lettres, le 25 du mois dernier, Fête de Saint Louis. On y lut plusieurs Ouvrages en Prose & en Vers. Le Directeur annonça que les deux Prix, l'un pour la Poésie & l'autre pour l'Eloquence, que l'Académie avoit à distribuer, ayant été réservés, elle en auroit trois à donner l'année prochaine, deux pour la Poésie & un pour l'Eloquence. Les Sujets de Poésie sont, 1°. *le Siege de Marseille par le Connétable de Bourbon*, Poëme: 2°. *les Mages*, Ode; celui d'Eloquence, *Eloge de Jean Racine*, le même qui avoit été proposé l'année dernière. Les Prix sont chacun une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les Ouvrages seront adressés, avant le 16 Mai, au sieur Mouraille, Secrétaire Perpétuel de l'Académie.

Dimanche dernier, l'Académie de l'peinture & de Sculpture tint sa séance publique à l'Hôtel de Ville, présidée par les Maire, Echevins & Assesseur. On distribua aux Eleves les Prix pour le Dessin, consistant en trois Médailles d'argent. Le sieur Kappeller, Directeur, & le sieur Moulinneuf, Secrétaire, firent chacun un Discours.

De Versailles, le 23 Septembre 1772.

Le 16 de ce mois, jour de Saint Jean Népomucene, Madame, Madame Adélaïde, & Mesdames Victoire & Sophie s'étant rendues à l'Eglise des Récollets de cette Ville, y assisterent au Salut, après avoir entendu le Sermon qui fut prononcé par l'Abbé Rousseau, Chanoine de l'Eglise de Chartres, Prédicateur du Roi.

Les Députés des Etats de la Province d'Artois furent admis, le 20 de ce mois, à l'audience du Roi, à qui ils furent présentés par le Marquis de Levis, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Capitaine des Gardes du Corps de Monseigneur le Comte de Provence, Gouverneur de cette Province, & par le Marquis de Monteynard, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Province. Ils furent conduits à cette audience par le Marquis de Dreux, Grand-Maître, & par le sieur de Watronville, Aide des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Saint-Omer, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Comte de Lannoy, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment Provincial d'Arras; & pour le Tiers-Etat, du sieur Gosse de Dostrel, ancien Député Général & Ordinaire des Etats & ancien Echevin de la Ville & Cité d'Arras.

Le Roi a donné l'Abbaye de Clairefontaine, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Chartres, à l'Evêque d'Arath, Suffragant de Strasbourg; celle de Cherbourg, même Ordre, Diocèse de Coutances, à l'Abbé de Bayanne, Auditeur de Rote; celle de Saint Michel en Tierache, Ordre de Saint Benoit, Diocèse de Laon, à l'Abbé de Narbonne-Lara, Aumônier du Roi; celle de Saint Mesmin, même Ordre, Diocèse d'Orléans, à l'Abbé de Caulincourt, Aumônier du Roi; celle de Fontaine-Blanche, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Tours, à l'Abbé du Châtel, Aumônier Ordinaire de Madame la Dauphine; celle de Fontaine-Douce, Ordre de

Digitized by Google

Saint Benoît, Diocèse de Saintes, à l'Abbé de Segonzac, Vicaire Général de Perigueux; celle de Moreaux, même Ordre, Diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Bruneau, Vicaire Général d'Angoulême; celle d'Hieres, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Toulon, à la Dame de Grille, Religieuse de l'Abbaye de Saint Cesaire d'Arles.

La Princesse de Masserano a eu l'honneur de faire sa révérence à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, à qui elle a été présentée par la Comtesse de Marsan, Gouvernante des Enfans de France.

L'Evêque de Nebbio, en Corse, a eu l'honneur de prêter serment entre les mains du Roi, le 21 de ce mois.

Le Comte de Simiane a eu l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté pour la Lieutenance-de-Roi de la Province de Saintonge.

L'Abbé Faure, Chanoine de Saint Pierre de Strasbourg, Clerc de Chapelle du Roi, vient d'être nommé Chapelain de Sa Majesté, qui a disposé de sa place de Clerc de Chapelle en faveur de l'Abbé le Begue, Chanoine de Verdun.

On a appris la nouvelle de la mort de la Princesse Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle de Bourbon-Condé (Mademoiselle de Vermandois), Abbesse de Beaumont-les-Tours, qui est décédée dans son Abbaye, le 19 de ce mois, dans la soixante-neuvieme année de son âge. La Cour prendra, à cette occasion, le 27 de ce mois, le deuil pour onze jours.

Le sieur Janin, Maître en Chirurgie, Oculiste de la Ville de Lyon, & du College Royal de Chirurgie de Paris, ancien Chirurgien-Aide-Major des Armées du Roi, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, un Ouvrage intitulé: *Réflexions sur le triste sort des personnes qui, sous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes & sur les moyens qu'on doit mettre en usage pour prévenir une telle méprise.*

Armand Chevalier d'Arros, Mestre de Camp, Enseigne & Aide-Major-Général des quatre Compagnies des Gardes du Corps de Sa Majesté, est mort ici, le 18 de ce mois, dans la quarante-troisieme année de son âge. Sa Majesté a donné la place d'Aide-Major-Général de ses Gardes au Chevalier d'Agoult, Exempt dans la Compagnie de Villeroy.

De Paris, le 25 Septembre 1772.

Le Grand-Maître de la Religion de Malte a envoyé au Comte de Narbonne, Commandant en Corse, en l'absence du Comte de Marbeuf, un Diplôme, par lequel il lui permet, avec l'agrément de Sa Majesté, de porter la Croix de Malte, même dans l'état de mariage, & pour conserver la mémoire de cette faveur dans les Archives de l'Ordre, il a fait ajouter, dans ce Diplôme, au nom du Comte de Narbonne son surnom de Frizlar.

L'Abbé Dicquemare, Professeur de Physique Expérimentale au Havre, a fait sur les anemones de mer des observations & des découvertes singulieres. On en rapportera une seule. Il trouva, le 8 Juin dernier, dans le sable, une espece de petite anemone, dont le corps semblable, pour la forme & pour la couleur, au pédicule d'un champignon, est terminé, à la partie inférieure, par une base que l'animal attache aux cailloux sous le sable, tandis que le corps, en s'allongeant, permet à la partie supérieure, où sont les membres & la bouche, de s'ouvrir à la superficie. L'Abbé Dicquemare retranche avec des ciseaux toute cette partie supérieure. Au bout de huit jours il vit des membres renaissans; le 3 Juillet, l'animal marcha; vers le milieu du même mois, la partie supérieure étoit totalement reproduite, avec la même forme & la même couleur que la partie retranchée; cette derniere a donné, pendant neuf jours, des marques de sensibilité, se contractant & se dilatant; mais elle étoit diminuée de beaucoup. L'Abbé Diequemare a répété cette expérience & a toujours eu le même résultat.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 23 Septembre.

Amsterdam.	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	31 $\frac{9}{10}$.
Hambourg	184
Madrid	15. 4. 6
Cadix.	15. 2
Livourne.	96
Gênes.	94
Lyon.	$\frac{1}{8}$ bénef.
Paris. Actions des Ind.	1272 liv. 10

Petit Plan de la Ville & des Fauxbourgs de Paris dans leur état présent, par le sieur Moithey. Chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la Sorbonne. Prix 1 liv. 4 s. en blanc & 6 liv. lavé. —— *Code de Médecine Militaire*, pour le service de terre, par M. Colombier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Chirurgien-Major du Régiment du Commissaire Général de la Cavalerie 3 Parties en 5 Vol. in 12. Chez Costard, rue Saint Jean-de-Beauvais. —— IIIe Partie de *Mes Délassemens*. Chez Pillot, Lib. rue Saint-Jacques. —— *Traité de la culture des Pêchers*, Nouv. Ed. Chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoise. —— Le VIIIe Cahier du *Spectateur François* paroît actuellement.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 1772.

De Tripoli de Barbarie, le 31 Juillet 1772.

IL arriva, au commencement de ce mois, un courier dépêché du Caire par Mehemet Aboudaab & Sidi Muley Aly, fils aîné de l'Empereur de Maroc, au Pacha de cette Régence. Ce courier, qui étoit monté sur un Dromadaire, a fait, en vingt-six jours, par les déserts, cette route, qui est d'environ trois cens cinquante lieues de France, ce que les Maures regardent comme une grande diligence. Il apportoit des lettres qui annonçoient la révolution arrivée en Egypte & par lesquelles Mehemet recommandoit au Pacha de se saisir d'Ali s'il avoit pris la route de Barca.

Une Galiote Corsaire de cette Régence est revenue de la Morée où elle étoit allée faire une croisiere. Le Reis qui la commande a fait des plaintes au Pacha de ce qu'un Trabacolo, espece de Pinque du Golphe Adriatique, portant pavillon Vénitien, l'avoit empêché, sous Modon, de prendre un gros Bateau chargé de soie. Le Pacha a fait signifier au Chancelier chargé des Affaires du Consulat de Venise qu'il alloit écrire à la République pour lui demander satisfaction & un dédommagement.

Il vient d'arriver un Mubachir ou Commissaire Député de la Porte Ottomane qui apporte au Pacha le Caftan ou veste d'Honneur, Sa Hauteſſe voulant donner à ce Prince Maure une nouvelle preuve de sa bienveillance.

D'Alexandrie en Egypte, le 17 Août 1772.

Mehemet Bey Aboudaab a exilé ou fait mourir, depuis quelque temps plusieurs personnes qui lui étoient suspectes. Le parti qui l'avoit favorisé, dans la Haute-Egypte, est actuellement déclaré contre lui. Ce Bey a fait marcher des troupes de ce côté, mais pendant cette division, on ne reçoit au Caire du Saïdi, ni bleds ni autres grains, ce qui cause une grande cherté. Le Peuple commence à murmurer & l'on craint une révolte si les troubles de la Haute-Egypte ne s'appaisent bientôt.

La Tartane expediée à Constantinople par Aboudaab pour porter au Grand Seigneur la nouvelle de la révolution, est revenue ici. Elle avoit à bord un Officier du Divan, chargé de remettre à Mehemet un Firman par lequel Sa Hauteſſe le déclare Caimacan d'Egypte & l'autorise à faire tout ce qu'il jugera convenable. Mehemet avoit permis à Ismaël Bey de porter le titre de Caimacan (Lieutenant du Visir) & n'avoit gardé que celui de Cherik-ul-Belad, (Prince de la Ville); mais à la réception du Firman, il a pris la qualité de Caimacan qu'Ismaël a quittée.

Un Officier du Capitan Pacha, arrivé depuis trois jours de Rhodes en cette Ville, a apporté une Copie d'un Firman, par lequel tous les Gouverneurs Turcs des Ports & Villes maritimes sont informés que le Grand Seigneur a signé avec les Russes un armistice maritime pour le terme de quatre mois, & que pendant ce temps, les Turcs auront la liberté de trahquer, naviger & transporter des provisions sans être troublés par les Russes. Le même Officier Turc portoit une Déclaration de l'Amiral Spiritow conforme au Firman.

Des Frontieres de la Turquie, le 7 Août 1772.

On avoit publié que les articles de la paix entre la Turquie & la Russie étoient signés, mais cette nouvelle est prématurée. Les affaires se traitent au Congrès en Langue Françoise. Le Plénipotentiaire Turc, qui a été en France, la parle facilement. La Salle est di-

Digitized by Google

visée, au milieu, par une barriere. Les Turcs sont d'un côté, les Russes de l'autre. Il regne entr'eux une égalité parfaite quant aux honneurs & au cérémonial. Les Mediateurs n'assistent point aux conférences & ne doivent être appellés que dans le cas où les Négociateurs ne pourroient point s'accorder. Les Ministres inférieurs des deux ambassades principales se tiennent à l'écart; ils sont appellés dès qu'il s'agit de rédiger quelqu'article par écrit.

De Vienne, le 16 Septembre 1772.

La Cour Impériale est, depuis le 5 de ce mois, au Château de Laxembourg, où l'on donna, avant-hier, une représentation du *Tableau parlant*, Opéra-Comique François, qui a été exécuté par des Dames & des Seigneurs de la Cour. On doit y jouer incessamment *Lucile*, ainsi que plusieurs autres Pieces Françoises qui seront représentées par les mêmes personnes.

Le 7 de ce mois, l'Université de cette Ville assista en Corps à un Service solemnel qu'elle a fait célébrer pour le Baron Van-Swieten & après lequel le Pere Wartz, Jésuite, Professeur d'Eloquence en la même Université, prononça, dans le Sallon Académique, l'Eloge funebre du défunt.

L'Ambassadeur d'Espagne ayant repris assez de forces pour entreprendre le voyage d'Italie, s'est mis hier en route. Le sieur de Las Casas, Secrétaire de l'Ambassade, reste ici, pour y suivre les affaires de sa Cour.

Il paroît que les trois Puissances qui ont des troupes en Pologne sont enfin d'accord sur le démembrement de ce Royaume, & la Cour de Vienne doit avoir ratifié en dernier lieu les arrangemens convenus entre celles de Petersbourg & de Berlin. D'après l'opinion publique sur ce traité de partage, le lot de la Maison d'Autriche seroit toute la rive droite de la Vistule, depuis Biala jusqu'au confluent du Wieprz, dans la Vistule, en y comprenant les Salines de Wielicza, les Palatinats de Lublin, de Belz & de Russie, une partie de celui de Volhynie, jusqu'à la riviere de Seluez & une partie de la Podolie jusqu'à Kaminieck. Le Roi de Prusse auroit pour sa part, la Prusse Polonoise, le Palatinat de Culm (excepté Dantzick & Thorn qui resteront Villes libres) la Warmie & cette partie de la Pologne ou du Palatinat de Posnanie qui se trouve entre la Poméranie brandebourgeoise & la riviere de Netze. On croit que la Russie renonce à tout agrandissement de Territoire en Pologne, en considération de la promesse que lui font les deux autres Puissances contractantes, d'employer leurs bons offices pour lui faire faire une paix avantageuse avec la Porte. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Comte de Pergen est nommé pour aller prendre possession, au nom de Leurs Majestés Impériales & Royale, des nouvelles acquisitions que la Maison d'Autriche va faire en Pologne.

Le Baron de Rewitzki vient de partir pour Warsovie, où il doit résider en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale.

On vient d'apprendre, dans le moment, que le Congrès de Fockhiani est rompu.

De Rome, le 9 Septembre 1772.

Dans le Consistoire que le Souverain Pontife tint, avant-hier, Sa Sainteté proposa l'Archevêché de Seleucie, *in partibus*, pour Barthelemy-Felix Guelfi Tamajani, ancien Evêque de Colle, en Toscane; l'Archevêché d'Oristagno, en Sardaigne, pour Antoine-Romain Malingri; l'Evêché de Larino, dans le Royaume de Naples, pour Jean-Antoine del Nobile, de la Congrégation des Ecoles Pies; l'Evêché de Biella, en Piémont, nouvellement érigé par le Pontife Régnant, pour Jules-Cesar de Viancini, ancien Archevêque de Sassari, en Sardaigne; l'Archevêché de Sassari, pour Joseph-Marie Irvisa Beccaria, ancien Evêque d'Algheri; l'Evêché de Mariana & Acci, en Corse, pour Ange-Edouard Stefanini, ancien Evêque de Sagonne; l'Evêché de Stagno, en Dalmatie, pour François-Marie Sergo Bobali, de l'Ordre des Conventuels; l'Evêché d'Algheri, en Sardaigne, pour Joachim-Michel-Dominique Radicati, de l'Ordre des Dominicains; l'Evêché d'Ampurias, en Sardaigne, pour François-Ignace Guiso; l'Evêché d'Iglesias, dans le même Royaume, pour Jean-Ignace Gautier; l'Evêché de Leictoure, en Gascogne, pour Louis-Emmanuel de Cugnac; l'Evêché de Saint-Pol-de-Leon, en Basse-Bretagne, pour Jean-François de la Marche; l'Evêché de Châlons-sur-Saône, pour Joseph-François d'Andigné, ancien Evêque de Saint-Pol-de-Leon; l'Evêché de Botri, *in partibus*, avec le Suffraganat de Seviglia, en Espagne, pour Augustin d'Ayestaran & Landa, & l'Evêché de Cartagene, dans les Indes Occidentales Espagnoles, pour Augustin d'Alvarado. Le Cardinal de Bernis préconisa l'Evêché de Quimper Corentin, en Basse-Bretagne, pour Emmanuel-Louis de Grossoles de Flamarens; le Cardinal Corsini proposa l'Evêché de Conversano, dans le Royau-

Digitized by Google

me de Naples, pour Fabius Palombo, Religieux Théatin; le Cardinal Alexandre Albani préconisa l'Evêché de Zagabria, en Hongrie, pour Joseph Galliuſi; enfin il fut fait inſtance pour le *Pallium* en faveur des deux nouveaux Archevêques de Saſſari & d'Oriſtagno, en Sardaigne.

Hier, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le Souverain Pontife ayant dans ſon carroſſe les Cardinaux Pallavicini & Negroni, ſe rendit, en grand cortege, à l'Egliſe de Notre-Dame du Peuple, où Sa Sainteté aſſiſta, avec le Sacré Collège & les différens Ordres de la Prélature Romaine, à la Grand'-Meſſe qui fut célébrée Pontificalement par le Cardinal Pamphili.

Le même jour, on célébra cette Fête avec beaucoup de pompe, dans l'Egliſe Nationale Allemande de Notre-Dame *dell' Anima*. Les Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers, ainſi que pluſieurs Prélats & autres perſonnes de diſtinction, qui y avoient été invités par le Cardinal Alexandre Albani, Miniſtre de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, y aſſiſterent.

De la Haye, le 18 Septembre 1772.

Le 17 de ce mois, le fils du Stathoudet des Provinces Unies reçut le Baptême à la Haye & on lui donna le nom de Guillaume-Frédéric. Les Députés des Provinces aſſiſterent à cette cérémonie, ainſi que quelques Corps de troupes qui ajouterent à la magnificence du ſpectacle.

La mortalité ſur les bêtes à cornes, qui ſemble parcourir ſucceſſivement le Territoire de la République, a ceſſé en pluſieurs endroits; mais elle vient de ſe déclarer de nouveau à Raamſdonk & à Waſpick, à peu de diſtance de Geertruidenberg.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales ont fixé la vente prochaine aux mois d'Octobre & de Novembre.

On a reçu, à Amſterdam, par des Vaiſſeaux nouvellement arrivés des Ports de l'Amérique au Texel, la nouvelle du naufrage des deux Navires Eſpagnols *el Buen Conſejo & el Pruſſiano* qui échouerent, la nuit du 7 au 8 de Juin, ſur l'Anguille (une des Antilles Angloiſes). Ils étoient partis le 29 Mai de Cadix. On varie ſur la valeur de leurs cargaiſons; les uns les font monter à trois, d'autres à quatre, d'autres à cinq & même à ſix millions de piaſtres.

Actions. Indes Orientales, 340. Indes Occidentales, 311/4. Banque 4 1/4 à 2/10 pour 100.

De Verſailles, le 26 Septembre 1772.

On a célébré, le 22 de ce mois, dans l'Egliſe Royale & Paroiſſiale du Château, un Service ſolemnel fondé pour le repos de l'ame de la Reine, auquel ont aſſiſté Monſeigneur le Dauphin, Monſeigneur le Comte de Provence, Monſeigneur le Comte d'Artois, Madame, Madame Adelaïde, & Meſdames Victoire & Sophie, ainſi que les principaux Officiers de Sa Majeſté.

Le Chevalier de Fontenoy, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, a eu, le 23, l'honneur de prêter ſerment de fidélité entre les mains de Sa Majeſté, en habit de cérémonie de l'Ordre & en préſence de l'Ambaſſadeur de Malte, dans la Chapelle du Château, au nom du Bailli de Vignacourt, Grand Prieur de Champagne, pour tous les biens de l'Ordre ſitués dans les Duchés de Lorraine & de Bar.

Le ſieur Cartier a eu l'honneur de préſenter au Roi trois Aréometres ou Peſe-Liqueurs de comparaiſon diviſés ſuivant les principes du ſieur Perou, Inſpecteur Général de la Jauge, approuvés par l'Académie Royale des Sciences, comme le moyen le plus ſûr de déterminer le titre des différentes liqueurs & eaux-de-vie. Sa Majeſté les a fait éprouver en ſa préſence ſur différentes liqueurs, & Elle a paru ſatisfaite de leur juſteſſe & de leur préciſion.

De Paris, le 28 Septembre 1772.

Le Mardi 22 Septembre on a fait, devant le Roi, le décintrement du pont de Neuilly-ſur-Seine, aux coups de tambour, en moins de cinq minutes de temps. Les cintres étoient retroussés de maniere que la navigation n'en a point ſouffert pendant la conſtruction de ce pont. On a obſervé le plus grand ordre pour la ſûreté du Public, qui a paru auſſi ſatisfait de la hardieſſe & de la ſolidité de ce monument, que des diſpoſitions qui avoient été faites pour recevoir le Roi. Sa Majeſté, en s'en retournant, a paſſé en voiture ſur ce pont; il eſt compoſé de cinq arches, ayant chacune cent vingt pieds d'ouverture & trente pieds de hauteur ſous clef; leur arc ſupérieur eſt formé par un rayon de cent cinquante pieds. On n'a point connoiſſance qu'il ait été conſtruit aucune arche avec pareille courbure: les culées ont cinquante pieds d'épaiſſeur, les piles, treize pieds, les voûtes, cinq pieds à la clef, & quarante-cinq pieds de largeur d'une tête à l'autre. Le projet de ce pont eſt du ſieur Perronet, premier Ingénieur des Ponts & Chauſſées; il a été ſecondé, dans la conduite de cet Ouvrage, par le ſieur de Chezy, Ingénieur. Les Ingénieurs du Corps des Ponts & Chauſſées étoient revêtus de l'uniforme que

Digitized by Google

Sa Majesté vient de leur donner, pour les faire connoître dans leurs fonctions.

Le Lundi 21 de ce mois, à cinq heures & demie du matin, le tonnerre tomba sur une Ferme appellée *la Borde*, situé au milieu des champs, à trois lieues de Senlis, proche Verberie. L'effet de la foudre fut si prompt que, malgré les secours de plus de trois cens personnes & une pluie très-considérable, les granges & deux mules de bled, placées à quelque distance, furent consumées en peu d'heures. Le danger a cessé vers le soir, mais le feu a duré plusieurs jours.

Des lettres de Chambonas, en Languedoc, font mention d'une pluie si forte qu'on ne croit pas qu'il y en ait d'exemples. Elle commença le 9 de ce mois, à neuf heures du soir, & ne dura que deux heures. La riviere de Chassezac débordat tellement qu'elle monta à plus de six toises au-dessus de son lit, s'étendit à plus de six cens, emporta tous les moulins & principalement celui de la Tour, le plus considérable du Canton & qui étoit construit avec une solidité surprenante. Le torrent renversa une arche du pont de Chambonas, qu'on regarde comme un Ouvrage des Romains & sur lequel on est obligé de monter actuellement avec une échelle. Ce pont sert de communication à toutes les Villes voisines. Il y a eu des maisons détruites, des arbres déracinés. Une Eglise a été entierement dépouillée des bancs, des Autels, & la violence de l'eau a même entraîné les vases sacrés.

Joseph le Roi, Abbé de Domèvre, Général de la Congrégation des Chanoines Réguliers de Notre Sauveur, est mort à Metz, le 6 de ce mois.

Michel-Joseph Froger de l'Eguille, Lieutenant-Général des Armées Navales, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Commandant du Département de Rochefort, est mort à Angoulême, le 5 de ce mois, dans la soixante-dixieme année de son âge.

Pierre-Claude, Marquis de Sabrevois, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Capitaine de Carabiniers, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Dreux, est mort en cette Ville, le 20 de ce mois, dans la soixante-dixieme année de son âge.

Jean Pageze, Payfan de Tarbe, y est mort d'accident dans la cent quatrieme année de son âge, & Bertrand Casenave, Laboureur de la même Ville, y est décédé à l'âge d'environ cent deux ans.

Le sieur Padamoli, ancien Maître des Ports, Ponts & Passages de la Ville de Lyon, mort en 1769, a légué à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, les fonds nécessaires pour distribuer, de deux en deux ans, une Médaille d'or, de la valeur de 300 liv. & une d'argent, de la valeur de 25 liv. à ceux qui auront le mieux traité le Sujet qu'elle aura proposé sur des matieres relatives à l'Histoire Naturelle. Cette Compagnie propose, en conséquence, pour l'année 1774, *de trouver des plantes indigenes qui puissent remplacer exactement l'ipécacuanha, le quinquina & le séné.* La même Académie a remis à l'année 1775 le Prix de Mathématiques, qui avoit été annoncé pour cette année & dont le Sujet étoit de déterminer : *quels sont les moyens les plus faciles & les moins dispendieux de procurer à la Ville de Lyon la meilleure eau & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers ?* Le Sujet du Prix des Arts, pour l'année 1774, est d'indiquer : *quels sont les moyens les plus simples & les moins sujets à inconvéniens d'occuper, dans les Arts Méchaniques ou de quelqu'autre maniere, les Ouvriers d'une Manufacture d'étoffe dans les temps où elle éprouve une cessation de travail, l'expérience ayant appris que la plupart de ces Artisans sont peu propres aux travaux de la campagne.* Le Sujet du Prix de Physique, pour 1775, est de *déterminer quels sont les principes qui constituent la lymphe ; quel est le véritable organe qui la prépare ; si les vaisseaux qui la portent dans toutes les parties des corps sont une continuation des dernieres divisions des arteres sanguines ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide ; enfin quel est son usage dans l'œconomie animale.* L'Académie de Lyon a réservé, pour l'année prochaine, une autre Prix & demande de nouveau des *recherches sur les causes du vice cancereux, qui conduisent à déterminer sa nature, ses effets & les meilleurs moyens de le combattre.*

Cours du Change & des Effets Commerçables le 26 Septembre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{5}{8}$.
Londres.	31 $\frac{1}{16}$.
Hambourg. . . .	183 $\frac{1}{4}$.
Madrid	15. 3. 6.
Cadix.	15. 2.
Livourne.	96.
Gênes	94.
Lyon.	$\frac{1}{8}$ bénef.
Paris. Actions des Ind.	1285 liv. 1282 $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emp . . .	290.

Abrégé des Principes de Morale & des Regles de conduite qu'un Prêtre doit suivre pour bien administrer les Sacrements. A Poitiers Chez Felix Faulcon, vis-à-vis Notre-Dame-la-Grande. —— *L'Homme Sociable & Lettres Philosophiques sur la Jeunesse.* Chez J. B. Desain *Junior*, Quai des Quatre Nations, au Pavillon des Arts. —— *Béthulie Délivrée*, Tragédie en cinq Actes, dédiée à Madame de Frieval, par P. Duhamel, Typographe. Chez Prault, rue de Tournon.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 2 OCTOBRE 1772.

Du Caire, le 13 Août 1772.

LE diſcrédit des eſpeces fabriquées ſous le Gouvernement d'Ali-Bey porte un préjudice conſidérable aux commerçans étrangers établis dans ce Royaume. Nous avons dit qu'on en avoit tranſporté une grande partie à Saint-Jean-d'Acre ; mais le Cheik Daher a défendu de les recevoir dans le commerce. Au reſte, les piaſtres, même celles de Turquie, n'ont aucun cours en Egypte. On n'y connoît aujourd'hui d'autre monnoie d'argent que la *pataque* ; c'eſt ainſi que l'on nomme l'écu de la Reine de Hongrie qui a ſuccédé à la piaſtre d'Eſpagne.

Si d'un côté on craint l'orage qui s'éleve dans la Haute-Egypte, de l'autre le nouveau Caïmacan paroît raffermir ſon autorité dans les parties qui lui ſont ſoumiſes. La plupart des Beys, exilés ſous le précédent Gouvernement, ont profité de cette circonſtance pour revenir au Caire. On ignore s'ils rentreront dans leurs biens, dont l'ancien Caïmacan s'étoit emparé. Toutes les Terres d'Ali-Bey ont été miſes en régie, & ce ne ſera qu'après l'arrivée d'Oſman Pacha que l'on pourra être inſtruit des intentions de la Porte à ce ſujet. Ce Gouverneur eſt encore en Syrie où il s'occupe des préparatifs néceſſaires pour ſe rendre ici ; mais, comme la route ordinaire par Jaffa & Gaza eſt remplie de troupes aux ordres d'Ali-Bey & de ſes partiſans, il ne peut pénétrer en Egypte que par les déſerts ſitués au Sud de la Paleſtine. Ce détour doit néceſſairement prolonger ſa marche qui ſera encore retardée par l'embarras d'une nombreuſe eſcorte dont il eſt obligé de ſe faire accompagner pour en impoſer aux Arabes qui occupent cette partie.

De Stockolm, le 8 Septembre 1772.

Hier au matin, les Etats s'étant aſſemblés dans la grande Salle du Château pour répondre aux propoſitions que le Roi leur avoit faites, Sa Majeſté, précédée de ſon Sénat & du Prince Frédéric ſon frere, vint s'aſſeoir ſur ſon Trône. Le Maréchal de la Diete, portant la parole, rendit compte au Roi des diverſes réſolutions priſes par les Etats relativement aux impoſitions ordinaires & extraordinaires qu'ils ont aſſignées ſans en fixer la durée, ainſi que des moyens qu'ils croient les plus propres au rétabliſſement des finances ; le Maréchal ajouta qu'ils s'en rapportoient entiérement, pour cet objet, à la haute ſageſſe de Sa Majeſté. Le Roi remercia les Etats de la confiance qu'ils lui témoignoient, & leur annonça qu'il ne tarderoit pas à ſéparer la Diete.

Le ſoir, le Roi, ſuivi d'un cortege nombreux de gens à cheval & d'une foule de Peuple, ſortit des barrieres & alla au-devant du Baron de Sprengporten qui eſt arrivé de Finlande, à la tête d'un Corps d'environ huit cens hommes. Le reſte de ſa troupe a été diſperſé par la tempête dans le trajet de mer qu'il a été obligé de faire. Le Roi mit pied à terre & embraſſa le Baron de Sprengporten qui ſe proſterna à ſes genoux. Dans cet inſtant, Sa Majeſté tira ſon épée pour lui donner l'accolade & le revêtit Elle-même des marques de Commandeur de l'Ordre de l'Epée qu'Elle avoit apportées. Enſuite Elle le fit relever & l'embraſſa de nouveau au milieu des acclamations de tous ceux qui étoient témoins de ce ſpectacle attendriſſant. Le Roi ſe mit alors à la tête de la troupe & rentra dans la Ville.

On a publié, aujourd'hui, au ſon des tymbales & des trompettes, que la clôture des Etats ſe feroit demain, avec les formalités

Digitized by Google

qui ont été observées à l'ouverture de cette assemblée.

Le Comte de Lacy, Envoyé Extraordinaire de la Cour d'Espagne, eut, avant-hier, son audience de congé du Roi.

La Reine continue de séjourner à Eckolmsund.

Le Baron de Ramsay que le Roi avoit envoyé à Stralsund auprès de la Reine Douairiere, en est revenu hier; il a annoncé que cette Princesse se disposoit à s'embarquer pour Ystadt, où le Prince Charles l'attend.

Le Général Comte d'Ehrensward, Commandant de toutes les troupes du Roi en Finlande, a repris, sur la demande de Sa Majesté, tous ses emplois, dont les Etats lui avoient permis de se démettre.

Le Roi, en conservant au Baron de Falkengreen la place de Sénateur, l'a engagé à renoncer à l'inspection de la Flotte des Galeres à Stockolm, que les Etats n'auroient pas dû lui laisser lorqu'il étoit entré dans le Sénat, ces deux Places étant incompatibles.

La Banque du Royaume restant toujours, comme autrefois, sous la garantie du Clergé, de la Noblesse & de la Bourgeoisie, ces trois Ordres ont procédé, ces jours derniers, à la nomination de leurs Députés à la Banque. Ils sont au nombre de neuf, trois de la part de chaque Ordre. Ces Députés ne reçevoient précédemment leurs Instructions que des Etats; mais dorénavant les soins de Sa Majesté s'étendront sur leurs opérations.

Le Roi a conféré, ce matin, le titre de Duc de Sudermanie au Prince Charles & celui de Duc d'Ostrogothie au Prince Frédéric, ses freres.

De Vienne, le 18 Septembre 1772.

Dimanche dernier, l'Empereur, l'Archiduc Maximilien & le Prince Albert de Saxe-Teschen ont assisté à la Procession qui se fait tous les ans à l'occasion de la levée du siege de la Ville de Vienne par les Turcs, en 1683.

Le Comte de Pergen vient de partir pour aller prendre possession, au nom de Leurs Majestés Impériales & Royale, des portions de la Pologne que la Maison d'Autriche réunit à ses Etats. Il sera suivi incessamment par un grand nombre de personnes qui sont désignées pour former l'administration civile de ces nouvelles possessions, dont Léopol sera la Capitale. On prétend que l'Empereur ne tardera pas à se rendre lui-même dans ces contrées pour examiner la situation dans laquelle elles se trouvent & pour assurer la possession & la tranquillité d'une acquisition aussi importante.

Lorsque le Congrès de Fockhiani s'ouvrit, le Comte Orlow arriva, précédé de quatre Houssards, & suivi de quatre carrosses occupés par le sieur Obreskow & par les Gentilshommes d'Ambassade, & de cent soixante Domestiques. Les Ministres Ottomans étoient à cheval & n'avoient qu'une suite de soixante personnes. Les Plénipotentiaires des deux Nations s'étant présentés, chacun de leur côté, les portes de la Salle du Congrès s'ouvrirent. Le Ministre Russe étoit superbement vêtu. Il avoit sur lui le portrait de l'Impératrice sa Souveraine, les marques des différens Ordres dont il est décoré, & ses boucles, brandebourgs & cocardes étoient en diamants. Osman-Effendi, suivant la simplicité Ottomane, étoit revêtu d'une pelisse de camelot verd, doublée d'hermine, & il avoit pour tout ornement une canne dont le pommeau étoit d'or & garni de diamans. Il étoit sans armes, ainsi que le Comte Orlow. Le sieur Obreskow & les autres Seigneurs Russes avoient des épées. Après s'être salués réciproquement, ils s'assirent des deux côtés de la table, les Russes sur un canapé, & les Turcs sur un divan en forme de canapé. Le Comte Orlow lut un Discours dans lequel il dit que l'Impératrice, sa Souveraine, souhaitoit sincerement, pour le bien de l'humanité, de voir finir la guerre. Les Turcs répondirent que Sa Hautesse n'avoit pas moins d'empressement pour la paix. Ensuite on fit l'échange des pleins-pouvoirs écrits en lettres d'or, sur du parchemin. Celui des Turcs, contenant le seing du Grand Seigneur, étoit de forme triangulaire & avoit une aune de long. Après cet échange, les gens de la suite sortirent de la Salle pour n'y plus revenir. Lorsque les Secrétaires se furent placés devant les tables qui leur étoient destinées, le Comte Orlow prit la parole. Il déclara que l'Impératrice n'ayant point donné occasion à la guerre, elle s'attendoit à un dédommagement des frais qu'elle avoit été obligée de faire pour la soutenir, & que, comme la Crimée avoit occasionné de fréquentes ruptures entre la Russie & la Porte, ce Pays seroit déclaré libre & indépendant. Osman Effendi répondit que Sa Hautesse étoit disposée à consentir à toutes les conditions qui seroient raisonnables. Que, quant au premier article, les Ministres Etrangers devoient préalablement examiner lequel des deux partis avoit été l'aggresseur, & qu'à l'égard de l'indépendance de la Crimée, la Porte avoit résolu de ne jamais s'y prêter.

Digitized by Google

A l'arrivée d'Osman Effendi, au lieu du Congrès, on lui avoit offert une Garde d'Honneur; mais il l'avoit refusée en disant qu'il ne faisoit aucun cas des sabres ni des bayonnettes. On se contenta en conséquence de poster des Sentinelles auprès de son logement.

Après plusieurs conférences, les Plénipotentiaires Turcs & Russes n'ayant pu s'accorder sur l'indépendance de la Crimée, le Congrès s'est rompu malgré les bons offices des Ministres des Puissances médiatrices & chacun se dispose à se retirer de son côté. Comme l'armistice n'a été prolongé que jusqu'au 21 de ce mois, la guerre va recommencer, dans peu de jours, avec autant de fureur qu'auparavant.

De Lisbonne, le 1er Septembre 1772.

Le Prince de Beira a été indisposé, la semaine derniere, d'un accès de fievre qui, heureusement, n'a pas eu de suites fâcheuses.

Leurs Majestés & les Infantes allerent, avant-hier, voir un combat de taureaux, & Elles se rendirent ensuite au Théatre de la rue *dos Condes*, où Elles assisterent à un Opéra-Comique Italien.

De Barcelonne, le 1er Septembre 1772.

Il est entré dans ce Port, le 29 du mois dernier, trois Galiotes Espagnoles, qui ont amené la prise faite, le 18, devant Palamos. L'équipage du Bâtiment Barbaresque a été conduit au Lazaret, pour y achever sa quarantaine.

De Naples, le 5 Septembre 1772.

Le 1er de ce mois, le Roi prit le divertissement de la chasse *du Déluge* dans le Bosquet attenant la Maison des Peres Augustins de Portici. On nomme cette chasse le Déluge à cause de la multitude de moineaux & autres petits oiseaux qui vont se précipiter dans des filets tendus exprès à la suite des hartues qui se font, aux flambeaux, dans le bois.

Sa Majesté, accompagnée des Ambassadeurs de famille, vit, hier, manœuvrer le premier Bataillon des Gardes Italiennes, & Elle a assisté aujourd'hui à l'exercice du second. La Reine, suivie de sa Cour, s'étoit rendue sur la Place près le Château neuf où le Régiment a fait ses évolutions.

De Raguse, le 19 Août 1772.

Le Grand Seigneur vient d'envoyer ordre au Pacha de Scutari (Scodra) en Albanie, d'assembler dix à douze mille hommes, d'en donner le commandement à son fils Ali Pacha del Bessan & de les faire embarquer pour l'Egypte sur les Bâtimens de la Province: en cas que le nombre de ces Bâtimens ne soit pas suffisant, Sa Hauteſſe le charge de demander au Gouvernement de Raguſe ceux dont il aura besoin pour cette expédition. Le Pacha de Scutari a écrit en conséquence au Sénat de cette République de lui fournir dix des meilleurs Navires de cet Etat. Le Sénat s'est assemblé pour déliberer sur le parti qu'il avoit à prendre, & l'on ne sçait pas encore qu'elle sera sa résolution.

De Londres, le 17 Septembre 1772.

Le 4 de ce mois, le Lord Cathcart arriva ici de Peterſbourg & il fut présenté le lendemain à Sa Majesté.

Le Lord Borthwick, Pair d'Ecosse, est mort subitement à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il succéda, en 1734, en sa qualité de premier Baron d'Ecosse, au titre de Borthwick. Le Lord Carysfort, Chevalier de l'Ordre du Bain & Membre du Conseil-Privé de Sa Majesté en Irlande, est mort à Lille, le 31 Août. Il avoit été, pendant plusieurs années, Lord de l'Amirauté.

De La Haye, le 22 Septembre 1772.

La Cour de Danemarck avoit établi, pour la sûreté de la navigation, à l'entrée du Sund, deux nouveaux fanaux, indépendamment d'un autre placé sur la tour du Château de Cronembourg; mais elle exigeoit pour ce ſervice un droit dont l'exemple a alarmé la liberté du commerce. Plusieurs Nations ont refusé de s'y assujettir; les difficultés qu'occasionnoit la perception de cet impôt viennent d'être levées par une Ordonnance qui prescrit de ne plus allumer ces fanaux, à l'époque du 1er Décembre prochain.

Actions. Indes Orientales, 337. Indes Occidentales, 31 $\frac{1}{2}$.

De Marſeille, le 18 Septembre 1772.

Il a fait, pendant cette semaine, un orage violent, mêlé de pluie & de tonnerre, qui a duré depuis le 15 jusqu'au 17 au soir. Dans la seule journée du 15, il a tombé dix pouces d'eau depuis deux heures & demie du matin jusqu'à deux heures après-midi. Cet événement est sans exemple dans ce Pays. Le tonnerre est tombé, le 16, sur le clocher des Dominicains & dans leur maison, ainſi que dans celles de deux Particuliers où il a produit des effets extraordinaires.

De Verſailles, le 30 Septembre 1772.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Saint-Maur-ſur-Loire, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe d'Angers, dans l'appanage de Monſeigneur le Comte de Provence, à l'Abbé de Crequy, Vicaire Général de Liſieux; celle de la Fre-

Digitized by Google

nade, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Saintes, à l'Abbé Maury, Vicaire Général & Official de Lombez, qui a prononcé le dernier Panégyrique de Saint Louis devant l'Académie Françoise; celle de Fabas, même Ordre, Diocèse de Comminges, à la Dame Bastard d'Aubaire, Religieuse à Lodgages, Diocèse de Rieux.

Le Roi & la Famille Royale signerent, le 27 de ce mois, le contrat de mariage du Comte d'Audlau, Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment Royal Lorraine, Cavalerie, avec Demoiselle Helvetius.

Le même jour, le Comte de Marbeuf, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ci-devant Commandant en Corse, eut l'honneur de prêter serment, entre les mains de Sa Majesté, pour la Lieutenance-Générale de la Corse.

Le Roi & la Famille Royale se rendirent, le 29 de ce mois, au Couvent destiné à recevoir les Religieuses de la Congrégation de Compiegne dont l'établissement en cette Ville est dû à la piété de la Reine qui en avoit ordonné l'exécution d'après les desseins & sous la direction du sieur Mique, Chevalier de l'Ordre du Roi, à qui Sa Majesté a daigné en témoigner sa satisfaction. Le Roi, qui fut reçu dans cette maison par Madame Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie, y a été conduit par le Comte de Noailles, Gouverneur de Versailles.

Le sieur Deshayes, Docteur en Médecine, Médecin de la Maison du Roi, en survivance, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté un Livre intitulé: *Essai de Physique sur le Système du Monde* *.

Le sieur Vigada, Membre de l'Académie Royale d'Ecriture à Paris, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, ces jours derniers, quatre tableaux à la plume.

De Paris, le 2 Octobre 1772.

Le cent quarante-unieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 76426; celui de vingt mille liv. au numéro 70737, & les deux de dix mille livres, aux numéros 68078 & 72010.

L'Administration Municipale de Calais voulant encourager & animer les Etudes, & récompenser les talens de ses Concitoyens, vient de rendre un hommage public aux succès du sieur Henry-Joseph-Gabriel Froissart, fils du premier Médecin Pensionnaire de Calais, Etudiant à Paris, au College du Plessis Sorbonne; ce jeune homme fut invité, le 25 du mois dernier, à se rendre à l'Hôtel-de-Ville, où le sieur Blanquart, Procureur du Roi, le présenta au Corps Municipal. Après l'énumération des Prix qu'il a remportés pendant le cours de ses études, tant à l'Université, que dans son College, on lui offrit un présent en Livres, pour lui témoigner la satisfaction qu'on avoit de ses progrès.

Le 9 du mois dernier, il tomba, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, une pluie si violente à Joyeuse, que les eaux de la riviere de Baume, s'enflerent au point qu'elles boucherent totalement les arches du pont de cette Ville, elles le surmonterent de plusieurs pieds & emporterent le parapet. Elles se répandirent des deux côtés, renverserent les digues élevées anciennement pour les contenir, ruinerent les fondemens d'une maison bâtie, depuis plus de deux cens ans, à l'extrémité Méridionale du pont, la détruisirent, & treize personnes, qui s'y étoient enfermées, furent écrasées sous les ruines ou emportées par le torrent. Tous les jardins qui environnent la Ville, ont été bouleversés & toutes les murailles de la campagne détruites.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 30 Septembre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	31 $\frac{3}{12}$.
Hambourg	183 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 3. 6.
Cadix.	15. 2.
Livourne.	96.
Gênes	94.
Lyon.	$\frac{7}{8}$ perte.
Paris. Actions des Ind.	1265 liv. 62 $\frac{1}{2}$. 60.
	62 $\frac{1}{2}$ 65.
Billets d'Emp . . .	295.

---

* Cet Ouvrage se vend chez Didot, Libraire, rue Pavée, près du Quai des Augustins.

Delalain, Lib. rue de la Comédie Françoise, a mis en vente le Tome XIIe du *Dictionnaire des Auteurs Classiques*, l'*Histoire de Beaune*, *Essais sur l'Histoire des Rois de Bourgogne*, *Essais sur l'origine de la Ville de Dijon*; & 1 Vol. *in*-8°. contenant trois petites Pieces Dramatiques. —— *Les Cherusques*, Tragédie, chez la veuve Ducheine, rue Saint-Jacques. —— Le *Journal Historique & Politique*, que nous avons déjà annoncé, paroîtra le 10 de ce mois. On verra, à la tête, un Tableau Historique & Politique de l'état actuel de l'Europe que l'on continuera au commencement de chaque année.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 5 OCTOBRE 1772.

De Stockolm, le 11 Septembre 1772.

ON a fait, hier, la clôture de la Diete, avec les cérémonies d'uſage. Les Etats s'étant aſſemblés dans la grande Egliſe, le Roi s'y rendit de ſon Château, à travers une double haie de Soldats. Sa Majeſté, revêtue de ſes habits Royaux & marchant ſous le dais, étoit précédée de tous les Officiers de ſa Cour, de ſon Sénat & du Prince Frédéric ſon frere. Après qu'on eut entendu le Service Divin & le Sermon qui fut prononcé par l'Evêque de Weſteros, le Roi ſortit de l'Egliſe dans le même ordre & ſe tranſporta à la Salle des Etats, où les quatre Ordres l'avoient précédé. Sa Majeſté prit place ſur ſon Trône & fut haranguée ſucceſſivement par le Maréchal de la Diete & par les autres Orateurs qui eurent tous l'honneur de lui baiſer la main. On lut enſuite le *Recès* de la Diete, comme il eſt d'uſage. Sa Majeſté fit un Diſcours, qu'Elle termina en ſignifiant aux Etats qu'Elle les raſſembleroit dans ſix ans. Le Prince Frédéric, Duc d'Oſtrogothie, prêta enſuite, à genoux, ſerment de fidélité au Roi. Quelques Sénateurs s'acquitterent auſſi de ce devoir. Les Orateurs des Etats & une Députation de chaque Ordre eurent l'honneur de dîner, ce même jour, chez le Roi.

Un exprès arrivé, avant-hier au ſoir, d'Yſtadt, a annoncé au Roi que la Reine-Mere y avoit débarqué le 6 de ce mois; qu'Elle devoit en partir pour Gothenbourg, où Elle s'arrêteroit quelques jours & d'où Elle continueroit ſa route par la Weſtrogothie, pour rencontrer le Roi à Eckholmſund, vers la fin de la ſemaine prochaine.

Il eſt arrivé, hier, ici un Corps de Dragons qui avoit été ſéparé, par la tempête, de la petite Flotte du Colonel de Sprengporten.

Olof Benjamin Ehrenſcrentz, Gouverneur de Province, eſt mort dans ſes Terres, le 2 de ce mois, à l'âge de ſoixante-onze ans.

Des Frontieres de la Pruſſe, le 18 Septembre 1772.

Nous touchons enfin au moment qui doit décider du ſort de la Pologne en général & de celui de la Pruſſe Polonoiſe en particulier. Sa Majeſté Pruſſienne vient de faire remettre à tous les Miniſtres Etrangers réſidans à ſa Cour, & l'on a diſtribué dans tous les Grods (Chancelleries) de la Province de Pruſſe, une Déclaration en forme de Manifeſte, qui a été concertée entre les trois Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin. Le Baron de Stackelberg, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Ruſſie, en a remis un exemplaire à Sa Majeſté Polonoiſe. Cette Piece eſt conçue dans les termes ſuivans.

« Les Puiſſances voiſines de la Pologne ont été ſi » ſouvent entraînées dans les troubles qu'ont excités » dans ce Royaume la plupart de ſes interregnes, » que le ſouvenir du paſſé a dû les engager à s'occu- » per ſérieuſement des affaires de cet Etat, dès que, » par la mort du Roi Auguſte III, le Trône s'eſt » devenu vacant. Pour prévenir les diſſentions qui » pouvoient s'élever à l'occaſion de cet événement, » la Cour de Peterſbourg s'eſt empreſſée de travailler » à la réunion des eſprits en faveur du Candidat qui » pouvoit être le plus digne du Trône & le plus con- » venable à ſes Concitoyens & à ſes voiſins. Elle s'eſt » employée en même temps à faire rectifier, dans la » Conſtitution, pluſieurs abus dont l'Etat & ſes voi- » ſins avoient eu à ſe plaindre juſqu'ici.

» La Cour de Berlin a ſeconde les démarches de ſon allié.

» La Cour de Vienne, voulant concourir de ſon » côté au ſuccès de vues auſſi louables, pour éviter » le danger d'augmenter peut-être les embarras, en » augmentant le nombre de ceux qui ſe mêleroient » directement des affaires intérieures de la Pologne, » a jugé devoir prendre le parti de la plus parfaite » neutralité, non ſeulement à cet égard, mais encore » à l'événement de la guerre qui s'eſt allumée enſuite;

» à l'occasion de la Pologne, entre la Russie & la » Porte Ottomane.

» Il est résulté de toutes ces mesures l'élection » libre & légale du Roi Stanislas actuellement ré- » gnant, ainsi que plusieurs établissemens utiles & » raisonnables.

» Tout paroissoit annoncer, pour l'avenir, à la Po- » logne & à ses voisins, une tranquillité solide. Mais » malheureusement, lors même qu'on devoit tout » espérer de cet état des choses, l'esprit de discorde, » en s'emparant d'une partie de la Nation, détruisit » en un moment toutes ces flatteuses espérances. Les » Citoyens s'armèrent les uns contre les autres. Des » factieux usurpèrent l'autorité légitime : ils en abu- » sèrent au mépris des Loix, du bon ordre & même » de la sûreté publique. La Justice, la Police, le » commerce, la culture même des terres, tout est » détruit, tout est sans vigueur. L'Etat est menacé » d'une ruine prochaine, & les excès qui doivent » résulter de cette Anarchie entraîneroient nécessai- » rement l'entière décomposition de l'Etat, pour peu » qu'elle durât encore.

» Les liaisons naturelles entre des Nations limi- » trophes font éprouver aux Puissances voisines de » la Pologne les effets les plus funestes de ces désor- » dres. Ces Puissances sont obligées, depuis long- » temps, de prendre des mesures, d'avoir recours à des » précautions dispendieuses pour assurer la tranquil- » lité de leurs propres frontières, & elles sont expo- » sées, par l'incertitude des suites de la décomposition » de ce Royaume, au danger de voir par-là s'altérer » l'amitié & la bonne harmonie qui subsistent heureu- » sement entr'elles & dont le maintien inaltérable, » en assurant leur tranquillité mutuelle, intéresse en » même temps l'Europe entière.

» Rien par conséquent n'est plus urgent qu'un » prompt remède à tant de maux, dont les Sujets des » Etats limitrophes éprouvent dès-à présent les con- » tre coups les plus fâcheux, & dont les suites, s'il » n'y étoit pourvu, entraîneroient vraisemblable- » ment, dans le système politique de cette partie de » l'Europe, des changemens funestes à la tranquil- » lité générale.

» Tant de raisons d'une si grande importance ne » permettent donc pas à Sa Majesté l'Impératrice de » Toutes les Russies, à Sa Majesté l'Impératrice- » Reine de Hongrie & de Bohême & à Sa Majesté le » Roi de Prusse de différer plus longtemps à prendre » un parti décisif dans une circonstance aussi critique; » & Leursdites Majestés ont arrêté, en conséquence, » entr'Elles de travailler, sans perte de temps & d'un » commun accord, par des mesures combinées & » efficaces, à ramener le bon ordre en Pologne, à y » faire cesser les troubles présens & à y rétablir, sur » un fondement solide, l'ancienne Constitution de » cet Etat & les Libertés de la Nation.

» Mais comme en empêchant dans ce moment-ci » la ruine & la décomposition arbitraire de ce Royau- » me, par un heureux effet de l'amitié & de la bonne » intelligence qui subsistent actuellement entr'Elles, » Elles n'en font pas plus en droit de pouvoir comp- » ter sur un égal succès dans tous les temps; qu'Elles » ont des prétentions considérables sur plusieurs pos- » sessions de la République & qu'Elles ne peuvent » pas se permettre de les abandonner au sort des évé- » nemens possibles dans les temps à venir; Elles ont » arrêté & déterminé entr'Elles de faire valoir en » même temps leurs anciens droits & prétentions lé- » gitimes sur les possessions de la République, que » chacune d'Elles sera prête à justifier en temps & » lieu par des documens & déductions solides, & sur » lesquelles l'état de la République ne leur permet » pas de pouvoir jamais espérer justice par les voies » ordinaires.

» En conséquence, Sa Majesté Impériale de Tou- » tes les Russies, Sa Majesté l'Impératrice-Reine de » Hongrie & de Bohême & Sa Majesté le Roi de » Prusse, s'étant communiqué leursdits droits & pré- » tentions & s'en faisant raison en commun, pren- » dront un équivalent qui y soit proportionné & se » mettront en possession effective des parties des pos- » sessions de la République les plus propres à établir » dorénavant, entr'Elles & cette Puissance, une » limite plus naturelle & plus sûre, chacune des trois » Puissances se réservant de donner ensuite une spé- » cification exacte de sa quote part. Au moyen de » quoi Leursdites Majestés renoncent dès-à-présent à » tous droits, demandes & prétentions, répétitions » des dommages & intérêts qu'Elles peuvent avoir à » former d'ailleurs sur les possessions & les Sujets de » la République.

» Sa Majesté Impériale de Toutes les Russie, Sa » Majesté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bo- » hême & Sa Majesté le Roi de Prusse ont cru devoir » annoncer de telles intentions à toute la Nation » Polonoise en général, en l'invitant à bannir, ou, » au moins, à suspendre tout esprit de trouble & de » séduction, afin que, s'assemblant légalement en » Diète, elle puisse travailler, de concert avec Leurs- » dites Majestés, aux moyens de rétablir solidement » chez elle l'ordre & la tranquillité, ainsi que con- » firmer, par des actes formels & amiables, l'échange » des titres & prétentions de chacune contre l'équi- » valent dont elles viennent de prendre possession. »

Le Roi de Prusse fait déjà tous les préparatifs nécessaires pour se mettre en possession des Provinces qui doivent former la Nouvelle-Prusse. Le Baron de Rode, Ministre d'Etat, & le Lieutenant-Général de Stuttetheim, Gouverneur du Royaume de Prusse, ont été chargés de publier le Manifeste adressé aux Etats de la Nouvelle-Prusse & de recevoir leurs foi & hommage. Le sieur de Brinkenhof doit faire planter l'Aigle Prussienne sur les limites, & le Général de Mulhendorff fera dans ces Provinces les arrangemens militaires avec les formes usitées dans les Pays soumis à la domination Prussienne. La Garnison qui étoit à Tolkemit a eu ordre de se rendre à Marienbourg, d'où la Garnison Polonoise s'est déjà retirée. Le Régiment de Thadden s'est mis en marche pour occuper Elbing.

On a vu paroître en même temps un Manifeste de Sa Majesté Prussienne, adressé aux *Evêques, Abbés & Prélats, Palatins, Castellans, Staroſtes Chambellans, Juges Provinciaux, Gentilshommes, Vaſſaux, Magiſtrats, &c. de la Province de Prusse & de la Poméranie poſſédée juſqu'à préſent par la Couronne de Pologne*,

Digitized by Google

ainſi que des Diſtricts ſitués en-deçà de la Notetz & réputés juſqu'à préſent faire partie de la Grande-Pologne. Ce Manifeſte établit les droits & prétentions de Sa Majeſté Pruſſienne, en qualité d'Electeur de Brandebourg & de Duc de Poméranie, ſur les Provinces auxquelles il eſt adreſſé, & ordonne aux Etats de tous ſes Territoires de ſe rendre à Marienbourg, en perſonnes ou par Députés, de maniere qu'il y ait au moins quatre Députés de la Nobleſſe de chaque Diſtrict, quatre de l'Ordre du Clergé, ſix Prévôts de Villages, deux Bourguemaîtres & un Syndic de chaque Ville, munis de pleins-pouvoirs pour prêter foi & hommage à leur nouveau Souverain, & chargés d'une déſignation exacte du nombre des habitans de leurs Diſtricts & Villes, ainſi que des Eccléſiaſtiques & Magiſtrats de chaque endroit.

On prétend qu'en vertu d'un Réglement concerté entre les Cours de Vienne & de Berlin, les Staroſtes & les *Ténutaires* (Tenanciers) des Biens Royaux, ſitués dans les Provinces démembrées de la Pologne, conſerveront, pendant leur vie, la moitié des revenus de leurs Staroſties & des Biens Royaux, & que le ſurplus ſera réuni au Domaine des Souverains reſpectifs. Les Tenutaires ſont inveſtis, à vie, de quelques Fiefs ſans Juriſdiction, & les Staroſtes ſont inveſtis des Fiefs ayant Juriſdiction.

De La Siléſie, le 19 Septembre 1772.

Le voile qui couvroit la deſtinée de la Pologne, eſt enfin tombé. On a reçu les Déclarations des Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin, concernant le démembrement de ce Royaume. Les Manifeſtes publiés par Sa Majeſté Pruſſienne expriment clairement l'étendue des parties qui lui appartiendront. Elles ſont telles que nous les avions déſignées précédemment, par conjecture, en marquant également les nouvelles poſſeſſions de la Maiſon d'Autriche. Cette derniere Puiſſance aura, entr'autres, toutes les Salines Polonoiſes de Wieliczа, de Bochnia & de Zambor, qui formoient le principal revenu de la Couronne.

On remarque auſſi que la Nouvelle-Pruſſe a fourni juſqu'ici au Sénat de la République deux Sénateurs Eccléſiaſtiques, les Evêques de Warmie & de Culm; trois Palatins, ceux de Culm, de Marienbourg & de Poméranie; trois Caſtellans du premier rang, ceux de Culm, d'Elbing & de Dantzick, & deux du ſecond rang, ceux de Naklo & de Bromberg. Dans la partie attribuée à la Maiſon d'Autriche, on compte les Sénateurs ſuivans: l'Archevêque de Léopol, l'Evêque de Prémiſlie, les Palatins de Sendomir, de Ruſſie & de Belzk; les Caſtellans du premier rang, de Sendomir, de Léopol, de Woyniecz & de Belzk, & les Caſtellans du ſecond rang, de Sandecz, de Biecz, de Perzemiſlie, de Halicz, de Sanok, de Czechow, d'Oſwiecin, de Tawichoſt, de Lubaczew & de Busk. Ainſi le démembrement prochain de la Pologne renfermeroit un Archevêché, trois Evêchés, ſix Palatins, ſept Caſtellans du premier rang & douze du ſecond, en tout vingt-neuf Sénateurs.

De Vienne, le 19 Septembre 1772.

La Cour Impériale, voulant mettre encore plus d'œconomie dans toutes les branches du ſervice militaire, a décidé que les jeunes Officiers qui ſont tirés de différens Régimens pour former la Garde Noble Allemande, rentreront dans leurs Corps reſpectifs & ſeront remplacés par d'anciens Officiers de Cavalerie qui ne ſont pas en état de ſervir en campagne; mais qui jouiſſent de quelque penſion. Ils n'auront point de chevaux ni de quartiers en commun, & chacun ſe logera où il voudra. Cet arrangement doit avoir lieu au commencement de l'année prochaine.

Le ſieur Henry Magdonel eſt mort dernierement à Madruz, en Croatie, à l'âge de cent dix-huit ans. Il étoit Irlandois d'origine: il avoit pris de bonne heure le parti des armes &, après avoir été au ſervice de pluſieurs Puiſſances, il s'étoit fixé à celui de la Maiſon d'Autriche. Depuis plus de quarante ans, il avoit quitté les troupes & s'étoit retiré en Croatie. Il étoit pere de cet Officier qui, en 1702, fit priſonnier à Cremone un Officier du premier rang. Le jeune Magdonel étoit alors Capitaine au Régiment de Bagni, aujourd'hui Thierheim, &, quoique ſon priſonnier lui offrit, pour obtenir ſa liberté, un Régiment & une ſomme conſidérable, il réſiſta à ſes promeſſes. Le ſouvenir de cette belle action faiſoit les délices du pere dans ſa vieilleſſe, & lorſqu'on lui demandoit par quel moyen il étoit parvenu à un âge auſſi avancé, il diſoit que c'étoit la vertu de ſon fils qui le faiſoit vivre.

De Marſeille, le 25 Septembre 1772.

Sidi Ali-Oul, Chiaoux chargé de préſenter au Roi des animaux d'Afrique & d'autres préſens, de la part du Bey de Tunis, vient de partir de cette Ville pour aller remplir ſa miſſion.

De Verſailles, le 3 Octobre 1772.

Le Roi a accordé au ſieur d'Orvilliers, Chef d'Eſcadre, la dignité de Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis,

Digitized by Google

vacante par la mort du sieur Froger de l'Eguille, Lieutenant-Général des Armées Navales, Commandant la Marine a Rochefort.

De Paris, le 5 Octobre 1772.

Le 19 du mois dernier, la Comtesse de la Tour-d'Auvergne est accouchée d'un garçon.

La Duchesse de Sully est accouchée d'une fille, le 27 du même mois.

La nuit du 16 au 17 du mois dernier, il tomba une si grande quantité d'eau dans le Haut-Comté de Foix, que toutes les rivieres & les ruisseaux déborderent. Des torrens impétueux descendus des montagnes, entraînant avec eux de gros rochers, détruisirent les ponts, les chaussées, les moulins, les maisons & tout ce qui s'opposoit à leur passage. Toutes les communications ont été rompues. Il ne reste dans le Canton qu'un petit moulin. Le Marquis de Gudanes en a lui seul perdu vingt-deux, autant de chaussées & trois forges.

La même pluie a occasionné des ravages pareils dans une partie de la Généralité d'Auch. Le pont de bois de Monrejau, sur la Garonne, a été emporté, les chemins de Bareges & de Cauterets ont été coupés en plusieurs endroits; le pont de pierre de Bagneres, la chaussée vers Campan, le pont de Trebous & plusieurs moulins ont été ruinés; le pont de pierre de Tarbe a été fort endommagé. Il y avoit cinq à six pieds d'eau dans les maisons de la Plaine de Bigorte. Le sieur Journet, Intendant de la Province, a envoyé, sur les lieux, des Ingénieurs & a fait rétablir des communications dans les principaux endroits. On travaille par-tout à réparer, autant qu'il est possible, un désastre dont on n'avoit pas encore vu d'exemple.

La même inondation a eu lieu en Béarn & dans les Provinces voisines, à la suite d'un orage qui a fondu les neiges sur les montagnes des Pyrenées. Les environs de Pau ont beaucoup souffert. Le sieur d'Aine, Intendant de la Province de Béarn, a fait rétablir les communications rompues, & il est occupé à réparer les dommages, autant qu'il est possible.

Il a régné dans le Béarn, la Navarre & les environs, pendant les chaleurs des mois de Juillet & Août, une maladie épidémique sur les bêtes à corne. Le sieur d'Aine, Intendant de cette Province, aussi-tôt que cette maladie s'étoit déclarée, avoit répandu dans sa Généralité une consultation de l'Ecole Royale Vétérinaire, que le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, lui avoit adressée, l'année derniere, dans une pareille circonstance. Le traitement qui y est indiqué a parfaitement réussi, & la maladie a cessé de reparoître.

On a rendu compte, dans le mois d'Août dernier, de l'événement arrivé au Navire *la Seine*, pendant la traversée de Saint-Domingue en France, & l'on a dit qu'il pensa périr par l'ouverture qu'un poisson monstrueux y fit avec ses cornes, au-dessus de la quille. Ce Bâtiment ayant été déchargé & carené, on n'a trouvé qu'une seule corne au lieu de deux. Elle a seulement vingt-huit pouces de longueur & environ trois de diamette à sa racine, & elle diminue jusqu'à un demi-pouce à sa pointe. Elle avoit percé obliquement le bordage, le membre & le végrage, ce qui fait une épaisseur de bois d'environ dix-sept pouces, & le coup alloit en plongeant de haut en bas. Il étoit resté à la racine de cette corne, éclatée dans cet endroit, une partie du crane du poisson, & elle s'étoit rompue, à environ deux pouces de la pointe, par un clou qu'elle avoit rencontré. Elle est presque droite, très-raboteuse, très-dure, d'une couleur grisâtre en-dedans & brune en-dehors; elle pese environ quinze livres.

N. Com e du Bose, Brigadier, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est mort à Brest, le 8 du mois dernier.

Le sieur Dupont a recommencé ses Cours publics de Mathématiques, dans son Ecole, rue Neuve-Sainte-Médegic, le 1er de ce mois; & le Dimanche 4, son Cours gratuit pour les Artistes. Ses leçons seront toujours aux heures ordinaires.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 3 Octobre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{8}$.
Londres.	31 $\frac{1}{2}$.
Hambourg . . .	183 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 4. 6
Cadix.	15. 2. 6
Livourne.	95 $\frac{1}{2}$.
Gênes.	94 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{4}$ perte.

Paris. Actions des Ind. 1250 liv. 1252 $\frac{1}{2}$.

Recherches Critiques, Historiques & Topographiques sur la Ville de Paris, &c. Chez le sieur Jaillot, Géographe Ordinaire du Roi, Quai & à côté des Grands Augustins, & chez Lottin l'aîné, rue Saint-Jacques. Cette Partie contient le Quartier Saint-Opportune. —— *Route de Paris à Fontainebleau.* Chez Lattré, Graveur Ordinaire de Monseigneur le Dauphin, rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. —— La Piece annoncée sous le titre des *Chevaliers*, n'est pas celle qu'on joue actuellement; c'est l'ancienne Tragédie d'*Arminius* à laquelle le Libraire a seulement changé le titre. La nouvelle Tragédie est sous presse.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 9 OCTOBRE 1772.

De Roſette, le 22 Juillet 1772.

IL ne s'eſt rien paſſé ici d'intéreſſant depuis la derniere révolution arrivée en Egypte. La difficulté qu'on trouve à placer la monnoie frappée par Ali-Bey, gêne beaucoup les opérations du commerce. Ces eſpeces reſtent dans les mains des Francs, qui ne peuvent s'en défaire qu'avec une perte conſidérable.

On trouva dernierement, dans une maiſon Turque, un jeune homme, Grec de Nation & Domeſtique du Chevalier de Montaigu, Anglois, qui a fixé ſa réſidence en cette Ville. On ſoupçonna qu'il s'y étoit introduit pour pénétrer dans le Harem (lieu où l'on enferme les femmes). Il fut conduit en priſon, enſuite devant le Cadhi (Juge du Pays) qui, ne l'ayant pas trouvé aſſez coupable pour mériter la peine de mort portée par la Loi, ſe contenta de lui faire donner la baſtonnade. La Populace l'arracha de ſes mains, le mit en pieces & peu s'en fallut qu'elle ne fit eſſuyer le même traitement à ſon Maître. Mehemet Bey, inſtruit de cette émeute, a fait arrêter les principaux coupables & a mis, ſur la Ville, une contribution de 500 talaris de l'Empire (environ 3000 liv.) qui ſeront payés par les principaux habitans, pour n'avoir pas empêché ce déſordre.

De Smyrne, le 15 Août 1772.

L'armiſtice maritime, ſigné entre les Miniſtres de la Porte & l'Amiral Spiritow, n'a pas favoriſé, comme on l'eſpéroit, la liberté du commerce. Depuis cette époque, les Armateurs Ruſſes paroiſſent redoubler d'activité, & ils conduiſent, tous les jours, des Bâtimens neutres de toutes les Nations à Auxa, dans l'Iſle de Paros, dès qu'ils ſoupçonnent que leurs cargaiſons appartiennent aux Turcs. On en compte déjà plus de vingt qui y ſont détenus.

De Warſovie, le 15 Septembre 1772.

On étoit préparé ici à la perte des trois Palatinats Pruſſiens & des Territoires occupés par les troupes Autrichiennes; mais on a été très-ſurpris, en apprenant que la Ruſſie entretoit dans le partage de ce Royaume. Les Miniſtres des Cours de Vienne, de Berlin & de Peterſbourg ont remis au Roi une déclaration par laquelle on a vu que cette derniere Puiſſance avoit, pour lot, toute la partie du Grand-Duché de Lithuanie, ſituée au-delà de la Dwina, au-deſſous de Polock & de la Bereſczyna, dont les ſources ſont peu éloignées de celles de l'Uſaczka, & qui tombe dans le Nieper. Par cet arrangement, la Ruſſie acquiert le Palatinat de Livonie dans ſa totalité, la plus grande partie de celui de Polock, les Palatinats entiers de Witebsk & de Mſciſlawa, & une grande partie de celui de Minsk, compoſé du Diſtrict entier de Rzeczyce, plus connu ſous le nom de *Staroſtie de Rohaczeſt*; enfin quelques Territoires voiſins de Kiovie, ce qui achevera d'anéantir le Palatinat de Kiovie, dont il ne reſtoit plus que de foibles débris, depuis la paix de 1686. Cette étendue de terres a donné juſqu'à préſent au Sénat de la République deux Evêques, ſçavoir, ceux de Polock & de Livonie; quatre Palatins & quatre Caſtellans du premier rang, ceux de Polock, de Witebsk, de Mſciſlawa & de Livonie; en tout dix Sénateurs, leſquels, joints aux dix qui paſſeront ſous la domination Pruſſienne, & aux dix-neuf qui ſe trouvent dans le lot de la Maiſon d'Autriche, forment le nombre de trente-neuf Sénateurs que la convention du 9 Août a fait diſparoître de l'aſſemblée du Sénat, compoſée auparavant de cent

treize-neuf Membres. Cette même convention va causer une révolution non moins considérable dans le système des finances de la Couronne. Le Roi de Pologne jouit des biens œconomiques qui lui ont été assignés par la République, pour son entretien : de ce nombre sont les Salines de Wieliczka, de Bochnia & de Zambor ; les Mines d'Olkussy ; les Starosties de Sendomir & de Zambor, & l'Œconomie Royale de Zambor ; les Œconomies de Marienbourg, de Roggenhausen & de Dirschaw ; la Douane d'Elbing ; l'Œconomie de Wielkozoudy & les Douanes de Dantzick & de Plocko. De toutes ces branches de revenus Sa Majesté ne conserve que les trois dernieres : tout le reste passe à la Maison d'Autriche & au Roi de Prusse. Quant aux revenus œconomiques du Grand-Duché de Lithuanie, ils ne souffrent pas une diminution considérable, parce que la moindre partie se trouve située sur la rive droite de la Dwina, & à la gauche de la Beresczina. On prévoit que les premieres opérations de la Diete prochaine auront pour objet d'assigner au Roi un supplément proportionné à la perte que Sa Majesté vient d'essuyer.

De Copenhague, le 8 Septembre 1772.

Vendredi dernier, il y eut, au Château de Christiansbourg, grande Cour, Comédie Françoise & grand souper, à l'occasion de l'anniversaire du jour de la naissance de la Reine Julie-Marie. Les Ministres Etrangers & la principale Noblesse furent invités à cette fête.

Le sieur Woodford, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Britannique en cette Cour, a eu, ces jours-ci, sa premiere audience.

Suivant un avis que le Gouvernement vient de faire publier, les nouveaux fanaux établis sur le Sund, pour la sûreté de la navigation, cesseront d'être allumés, à compter du 1er Décembre prochain.

Des Frontieres de la Prusse, le 17 Septembre 1772.

La prise de possession de la Prusse Polonoise vient d'être consommée. Le 13 de ce mois, le Lieutenant-Général de Stutterheim, Gouverneur du Royaume de Prusse, se rendit, à la tête du Régiment de Thadden, composé de deux Bataillons, dans un des Fauxbourgs d'Elbing, & fit sommer le Colonel du Régiment de Schack, qui commandoit dans cette Ville une Garnison de deux cens hommes, de lui en ouvrir les portes. Cet Officier lui répondit qu'il avoit ordre de se défendre & de repousser par la force les entreprises qu'on voudroit faire sur la Place qui lui étoit confiée. Alors le Lieutenant-Général de Stutterheim fit établir, vis-à-vis de la porte de Königsberg, une batterie de trois pieces de canon & de deux obusiers, tandis que la Garnison Polonoise, qui étoit sous les armes, derriere cette Porte, se rangeoit aux pieds des remparts. A la premiere décharge de l'artillerie Prussienne, la porte fut enfoncée. La Garnison y répondit par un feu de mousqueterie qui ne fit pas de mal aux Prussiens ; & après en avoir essuyé, à son tour, une salve générale, elle se retira, par une porte opposée, vers Warsovie. Le sieur de Stutterheim prit alors formellement possession de l'Hôtel-de-Ville : il fit abbattre, dans les endroits publics, l'Aigle Polonoise, & y substitua l'Aigle Prussienne.

Le même jour, d'autres Corps Prussiens s'emparerent des Villes de Marienbourg, de Marienwerder, de Stargard, de Culm, de Meve, de Graudentz & de Bromberg. Des Détachemens de Houssards & de Dragons parcourent actuellement le plat Pays & arborent les armes de Prusse par-tout où il en est besoin. Le sieur de Brinckenhoff fait planter un grand nombre de poteaux à ces mêmes armes, depuis Naklo jusqu'à Bromberg, pour marquer les nouvelles limites entre la Pologne & le Royaume de Prusse. Un Détachement de Dragons en a fait autant autour de la banlieue de Dantzick, & les Aigles Prussiennes ont été dressées aux deux extrémités de l'Isle de Platen, qui forme le Canal de Fahwasso, ou le Port de cette Ville. On sçait que ce Port, le Fort de Weichselmunde, & une grande partie des fortifications de Dantzick ont été construits sur le Territoire d'Oliva & de quelques autres Seigneuries particulieres des Etats de la Prusse Polonoise & qu'ils se trouvent hors des bornes du Territoire propre de cette petite République.

Des Frontieres de la Silésie, le 18 Septembre 1772.

Nous avons rapporté précédemment la Déclaration concertée entre l'Impératrice de Russie, l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse ; mais en prenant possession de leurs nouveaux Etats, chacune de ces Puissances a publié un Manifeste particulier. Celui du Roi de Prusse porte en substance ce qui suit :

« Nous Frédéric, &c.

» A tous les Habitans, tant Civils qu'Ecclésiasti-

» ques, des Pays de Prusse & de Poméranie que la » Couronne de Pologne a jusqu'à présent possédés, » ainsi que des Districts, situés en-deçà de la Nerze, » qui ont dépendu jusqu'ici de la Grande Pologne, » salut & assurance de notre grace & bienveillance » Royale. Il est notoire à tous ceux qui sont versés » dans l'Histoire, & nous avons prouvé à toute l'Eu- » rope, dans une exposition plus détaillée de nos » droits, que, depuis plusieurs siecles, la Couronne » de Pologne a injustement possédé & retenu aux » Ducs de Poméranie &, après eux, à la Maison Elec- » torale de Brandebourg, la patrie de la Poméranie » située entre les frontieres adjacentes de ce Duché & » les rivieres de la Vistule & de la Nerze, appellée » communément Pomerélie, & à la Maison de Bran- » debourg, en particulier, le District de la Grande- » Pologne situé entre la Drage & la Nerze. La bran- » che masculine des Ducs de Poméranie, de la ligne » de Dantzick, s'étant éteinte en 1295, les Ducs de » Pomeranie de la ligne de Stettin étant leurs collа- » téraux feodaux les plus proches & sortant avec eux » de la même tige, devoient, de droit, leur succéder » dans ces possessions; mais ils en furent dépouillés par » l'Ordre Teutonique & exclus par les Rois de Po- » logne. Les Ducs de Poméranie n'ont jamais renoncé » à leurs droits & à leurs prétentions sur ce Duché » Héréditaire de Poméranie ou de Pomérélie : ils » l'ont toujours regardé comme l'ancien patrimoine » de leurs ancêtres à eux dévolu, & ils l'ont ainsi » transmis lorsqu'ils se sont éteints, en 1637, à leurs » héritiers & successeurs universels, les Electeurs de » Brandebourg. Quant au District de la Grande-Po- » logne, situé entre la Drage & la Nerze, il a origi- » nairement appartenu à la Nouvelle-Marche-Bran- » debourgeoise, & les Margraves de Brandebourg » en ont été tranquilles possesseurs jusqu'au commen- » cement du quinzieme siecle, où Sigismond, Roi » de Hongrie & Electeur de Brandebourg, hypothé- » qua la Nouvelle-Marche à l'Ordre Teutonique. » C'est alors que les Rois de Pologne, à la faveur » de leurs guerres avec cet Ordre, s'emparerent du » District de la Grande-Pologne qu'ils ont gardé, » sans que ni l'Ordre Teutonique, ni les Electeurs » de Brandebourg, ni l'Empire d'Allemagne le leur » aient jamais cédé par aucun Traité. La Couronne » de Pologne, posse dant si injustement ces deux Pays, » n'a, suivant les principes de tous les Peuples poli- » cés, aucun droit de prescription à faire valoir pour » s'y maintenir, & nous avons de plus à lui opposer » d'autres prétensions considérables & aussi bien fon- » dées. Nous ne pouvons ni ne voulons endurer plus » longtemps l'injustice faite, relativement à ces dif- » férens objets, à notre Maison Royale & Electorale, » & nous sommes, au contraire, dans la ferme réso- » lution d'employer toutes les forces qu'il a plu à la » Providence de nous accorder, non seulement pour » faire valoir nos droits & nos prétentions sur les » Pays que la Couronne de Pologne a démembrés de » notre Duché de Poméranie & de la Marche de » Brandebourg, mais encore pour nous procurer un » dédommagement proportionné au temps pendant » lequel nos ancêtres & nous, avons été privés de la » jouissance de ces Provinces.

» A ces causes & pour ces fins, nous avons jugé à » propos de prendre possession des Districts de la » Grande Pologne en-deçà de la Nerze, ainsi que de » tous les Pays de Prusse & de Poméranie, en-deçà » & au delà de la Vistule, que la Couronne de Po- » logne a jusqu'à présent possédés sous le nom de » Prusse Polonoise, à l'exception des Villes de Thorn » & de Dantzick, & nous espérons que la Républi- » que de Pologne, après y avoir mûrement réfléchi, » après avoir bien examiné les circonstances & pesé » la validité de nos droits, se portera d'elle même à » s'arranger à l'amiable avec nous. Voulant donc » faire connoître formellement notre ferme & inva- » riable résolution à cet égard, à tous les Etats & » habitans des Pays de Prusse & de Poméranie, ainsi » que des Districts situés en-deçà de la Nerze & qui » ont été censés appartenir à la Grande Pologne, » nous les exhortons & leur enjoignons gracieuse- » ment, mais de la maniere la plus expresse & la plus » sérieuse, de ne point s'opposer à cette prise de pos- » session & de ne pas faire la moindre résistance aux » Commissaires & aux Gens de guerre qui en seront » chargés de notre part; mais plutôt de se soumettre » volontairement à notre domination, de nous re- » garder comme leur Roi & leur Souverain légitime, » de se comporter envers nous comme des Sujets » fideles & obéissans, & de n'avoir plus rien de com- » mun avec la Couronne de Pologne, &c. »

Le reste de cette Déclaration contient des dispositions relatives à la prestation de serment qui se fera, à Marienbourg, le 27 Septembre, entre les mains des Commissaires nommés à cet effet. Tous ceux qui refuseroient de se conformer à l'intention de Sa Majesté Prussienne, sont menacés d'être poursuivis avec la derniere rigueur. Les Districts de la Grande-Pologne, indiqués dans la Déclaration du Roi de Prusse, sont ceux de Walecz, de Membro, du Palatinat de Posnanie; le District de Naklo, du Palatinat de Gnesne & le District de Bydgosc ou de Bromberg du Palatinat d'Inowroclavie.

La Déclaration de l'Impératrice-Reine porte en substance ce qui suit :

« Nous étant consultés, relativement à l'état auquel » de la Pologne, avec l'Impératrice de Russie & le » Roi de Prusse, nous sommes convenus de faire » valoir, chacun en particulier, les droits anciens » que nous avons sur certaines parties de ce Royau- » me & de les réunir à notre Couronne. En consé- » quence, nous avons fait occuper par nos troupes » cette étendue de Pays qui répond à nos droits & qui » est renfermée entre les limites suivantes : sçavoir, » la rive droite de la Vistule, jusqu'à l'embouchure » du San & à Sendomir, cette Ville y comprise, pas- » sant delà par Tranopol, Zamosc, la limite actuelle » de la Volhinie & Rubieslow jusqu'au fleuve du » Bog; ensuite, au-delà du Bog, le long des fron- » tieres de la Russie-Rouge, où commencent celles » de la Volhinie & de la Podolie, jusqu'aux confins » de Zbaraz, de ce point, en ligne droite, au Nie- » per vers l'endroit où le petit ruisseau Podorcze se » jette dans ce fleuve, en coupant une petite partie » de la Podolie, enfin les frontieres qui séparent la

Digitized by Google

» Pocutie de la Moldavie. Devant donc prendre main-
» tenant poſſeſſion des Territoires ci-deſſus énoncés,
» nous avons nommé le Comte de Pergen, Miniſtre
» d'Etat & faiſant les fonctions de notre Maréchal en
» Baſſe Autriche, notre Commiſſaire en Pologne,
» avec plein-pouvoir, pour adminiſtrer ces Provinces
» occupées par nos troupes, & aviſer aux meſures qui
» lui paroîtront les plus convenables. Ainſi nous en-
» joignons à ceux qui ſe trouvent enclavés dans ces
» limites, de quelqu'état, ordre & condition qu'ils
» ſoient, ſans en excepter un ſeul, de reconnoître
» ledit Comte de Pergen pour notre Commiſſaire
» Plénipotentiaire & Gouverneur: nous flattant qu'il
» n'y en aura aucun qui n'exécute à la lettre ce qu'il
» aura ordonné en notre nom; &, quoique le jour
» où ſe rendra l'hommage ſolemnel ne ſoit pas en-
» core fixé, il ne tardera pas à l'être. Que les habi-
» tans qui ſont ſous notre protection ſe tiennent
» tranquilles comme s'ils avoient déjà prêté le ſer-
» ment de fidélité; c'eſt l'unique moyen de mériter
» nos bonnes graces. Si cependant quelqu'un oſoit
» contrevenir à nos ordres (ce que nous ne ſoupçon-
» nons pas) qu'il ſçache que, forcés d'oublier, mal-
» gré nous, notre clémence, nous le punirons ſeve-
» rement, &c. »

De Vienne, le 19 Septembre 1772.

La femme du nommé Geuſil, au ſervice du Prince de Kaunitz, eſt accouchée, le 16 de ce mois, de trois enfans bien proportionnés, dont deux garçons & une fille. Ils ſont tous en vie & paroiſſent ſe bien porter. La mere, qui avoit déjà eu dix enfans, ſe trouve auſſi bien qu'après ſes autres couches.

De Londres, le 24 Septembre 1772.

L'Amiral Mann, qui commandoit l'Eſcadre en croiſiere à Antigues, eſt reveau, le 17 de ce mois, à Portſmouth, avec les Vaiſſeaux *le Montagu* & *le Portland*, qui vont être déſarmés.

Les dernieres nouvelles arrivées des Indes portent que la guerre continue entre Hyder Ali Kan & les Maraттes; mais que l'Amiral Harland ayant engagé les derniers, ſous différentes promeſſes, à ſe retirer du Carnate, la Compagnie ne craignoit plus d'être obligée d'entrer en guerre avec ces Peuples.

On a appris en même temps l'accident funeſte arrivé à Trichinopolis. Le 14 du mois d'Avril, le feu prit au Laboratoire où l'on faiſoit ſecher de la poudre, & ſe communiqua auſſi-tôt au grand magaſin, dont l'exploſion renverſa la partie baſſe des caſernes de l'artillerie, tous les magaſins, le parc de l'artillerie & pluſieurs maiſons voiſines. La Compagnie a fait une très-groſſe perte par ce terrible événement. Trois cens quarante mille cartouches à canons ont ſauté en l'air; les affuts des canons & toutes les autres eſpeces d'armes & les caiſſons ont été détruits. Mais ce qu'il y a de plus affligeant, c'eſt que deux cens Européens ont péri, & on ne ſçait pas le nombre des Negres qui ont été tués ou bleſſés.

Les Commiſſaires déſignés pour aller aux Indes ſont le Général Monckton, le ſieur Stewart, Membre du Parlement, & le ſieur Langlois, ci-devant Secrétaire d'Ambaſſade à Vienne.

Le nommé Meal, Garçon Barbier, accuſé & convaincu par deux temoins d'avoir commis un vol ſur le grand chemin, le 17 Juin, à dix heures du ſoir, s'eſt lavé de cette inculpation en prouvant un *alibi* d'une eſpece bien ſinguliere. Il a conſtaté par les Regiſtres mêmes du Tribunal auquel il étoit traduit, qu'au jour & à l'heure où le vol qu'on lui imputoit avoit été commis, il ſe défendoit à ce Tribunal d'un vol de même nature, qu'on n'avoit pu lui attribuer qu'à cauſe de l'extrême reſſemblance qu'il a probablement avec l'auteur réel des crimes pour leſquels il vient d'être cité ſucceſſivement.

Le 22, on célébra, à Saint-James, l'anniverſaire du couronnement de Leurs Majeſtés. Cette fête fut annoncée, dès le matin, par le ſon des cloches. Leurs Majeſtés reçurent les complimens d'uſage; le ſoir, on tira un feu d'artifice, & il y eut des illuminations dans la Ville.

Dans l'intervalle de peu de jours, les fonds de la Compagnie des Indes ſont tombés à 185, c'eſt-à-dire, de 35 environ: malgré cette *baiſſe* étonnante, on croit que ces fonds diminueront encore, parce qu'on eſt perſuadé que le dividende éprouvera une réduction. On prétend que les Directeurs de cette Compagnie ont demandé au Gouvernement la permiſſion de lever un million ſterling par obligations, & que cet argent doit être employé à remplir les engagemens pris l'année derniere.

Nous avons dit que la Bourgeoiſie de Londres arrêta, l'année derniere, d'offrir au Lord-Maire un vaſe d'argent de la valeur de 200 liv. ſterl. & un autre de 100 à chacun des Aldermans Oliver & Wilkes. Le vaſe du dernier eſt achevé. Il eſt remarquable par les ornemens qu'on dit avoir été tracés par le ſieur Wilkes lui-même, & qui ſont les trophées du fanatiſme le plus puniſſable. Il a donné, à cette occaſion, un grand repas à ſes amis.

On mande de Briſtol que le Lord Litchfield, Pair de la Grande Bretagne, y eſt mort, le 18 de ce mois, dans la cinquante-cinquieme année de ſon âge.

De

De la Haye, le 25 Septembre 1772.

Le 18 de ce mois, à cinq heures après-midi, le Navire *John*, commandé par le Capitaine Henry Neckſon, venant de Northumberland, échoua ſur la côte de Scheveningue, près de la Haye. Le Bâtiment a péri & la cargaiſon eſt perdue; le Capitaine & deux Matelots ſont les ſeuls de l'équipage qui aient été ſauvés par le moyen d'une corde avec laquelle des pêcheurs les ont tirés ſur le ſable. On vit, le même jour, flotter ſur la mer les débris de pluſieurs autres Bâtimens qui ont éprouvé le même malheur. Dans le mauvais temps, la plage de Scheveningue eſt très-dangereuſe pour la navigation. Un particulier, qui méritoit d'être nommé, ayant été temoin du malheur du Capitaine Neckſon, fit par humanité, tous les frais néceſſaires pour le ſauver, & récompenſa libéralement les ſecours donnés par les Gardes-Côtes.

Par les précautions qu'on a priſes, les Navires qui aborderont au Port d'Oſtende, n'auront plus à craindre aucun danger. L'Impératrice-Reine y a fait élever, à la hauteur de cent pieds à l'Oueſt de l'entrée, une colonne de pierre blanche, au haut de laquelle on entretiendra perpétuellement un feu de charbon, à commencer du 15 du mois prochain.

Le ſieur Pallas, qui a ſéjourné en Hollande, a écrit de Sibérie, le 27 Avril dernier, qu'on avoit trouvé, dans la Province d'Iekuzk, près de la riviere de Wilvi, ſous une montagne de ſable, un Rhinoceros de moyenne grandeur, bien conſervé. On croit que cet animal étoit dans cet endroit depuis la formation de la colline, c'eſt-à-dire, depuis un nombre de ſiecles qu'il eſt impoſſible de calculer.

Quoique les avis reçus de différens Pays aient annoncé qu'il y a eu par-tout une récolte abondante en bled, les Commerçans d'Amſterdam n'ont pas diſcontinué de faire des ſpéculations en grains. On aſſure qu'il ſe trouve actuellement dans cette Ville quarante mille laſts de froment & plus de ſoixante mille de ſeigle. Un laſt équivaut à dix-neuf ſeptiers de Paris.

Actions. Indes Orientales, 338. Indes Occidentales, 31 ¼.

De Marſeille, le 1er Octobre 1772.

Des avis reçus de la Méditerranée, font mention du projet de faire, dans l'Iſle de Lampedouſe, ce que l'Empereur de Maroc entreprend dans celle de Fedala. Cette Iſle, qui n'a que cinq lieues de circuit & deux de longueur, eſt ſituée entre Tunis & Malte, à vingt lieues envion de France de l'une & à quarante-cinq de l'autre. Elle a un aſſez bon Port, & elle eſt ſuſceptible de culture. Tout le monde ſçait l'aventure du Prêtre Provençal, condamné dans ſon Pays & fugitif dans cette Iſle déſerte, où il réuſſit, pendant quarante ans, aidé d'un ſimple Mouſſe, l'Hiſtoire fabuleuſe de Robinſon. Cet Hermite prouva ce que peut l'induſtrie humaine excitée par la néceſſité. Le Prince Italien, à qui cette Iſle appartient, veut faire un Traité avec les Etats Barbareſques, rendre enſuite cette Contrée habitable & en faire, en même temps, naviger les habitans ſous Pavillon libre.

De Verſailles, le 7 Octobre 1772.

Le Roi & la Famille Royale ſignerent, le 29 du mois dernier, le Contrat de mariage de Demoiſelle d'Egrigny, fille du Marquis d'Egrigny, Capitaine de Grenadiers des Gardes Françoiſes, avec le Comte du Maitz de Goimpy, Capitaine de Vaiſſeau.

Le 4 de ce mois, les Députés des Etats de Corſe ont eu audience du Roi, à qui ils ont eu l'honneur d'être préſentés par le Marquis de Monteynard, Gouverneur de cette Iſle, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre. La Députation, conduite par le Marquis de Dreux, Grand-Maître, & par le ſieur de Watronville, Aide des Cérémonies, étoit compoſée, pour le Clergé, de l'Evêque de Nebbio, qui a porté la parole; pour la Nobleſſe, du Comte de Coſta Caſtellana; pour le Tiers-Etat, du ſieur Belgodere di Baguaja, Cenſeur Royal de Police de Baſtia. La Députation a été conduite enſuite à l'audience de la Famille Royale.

Le même jour, Sa Majeſté, accompagnée de la Famille Royale, entendit le Salut au Couvent des Religieuſes de la Congrégation de Compiegne, nouvellement établies dans cette Ville.

Monſeigneur le Comte d'Artois partit, avant-hier, pour Fontainebleau. Sa Majeſté s'y rendit, hier, avec la Famille Royale. Madame & Madame Eliſabeth reſteront ici, pendant le voyage.

L'Evêque de Saint Pol-de-Leon & celui de Leictoure ont eu l'honneur de prêter ſerment entre les mains du Roi, le 5 de ce mois.

L'Abbé Sauri, ancien Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Montpellier, a eu l'honneur de préſenter au Roi, ainſi qu'à la Famille Royale, un Ouvrage intitulé: *Le ſ-*

Digitized by Google

*titutions Mathématiques servant d'Introduction à un Cours de Philosophie à l'usage des Universités de France**. Cet Ouvrage est dédié à Madame la Dauphine.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Beaumont, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Tours, à la Dame de la Guiche, Abbesse de Saint-Jean de Bonneval-lez-Thouars, Diocèse de Poitiers.

De Paris, le 9 Octobre 1772.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'est fait, le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 4, 59, 57, 38, 15. Le prochain tirage se fera le 5 Novembre.

L'inondation des Pays de Bigorre & de Foix, dont on a parlé dans la Feuille précédente, a causé les plus grands ravages, principalement par le débordement de l'Ariege. Cette riviere, naturellement rapide, est devenue un torrent qui a tout emporté sur son passage. L'Eglise Paroissiale du Faubourg de Tarascon a été détruite de fond en comble sans qu'on ait eu le temps d'en retirer les ornemens, les Vases Sacrés, ni même la réserve du Saint Sacrement. Les environs de Pamiers ont beaucoup soufferts. Le lit de la riviere s'est élargi de près de deux tiers. On n'avoit jamais vu l'Ariege aussi grosse. Ses eaux ont été à trente pieds de hauteur. A ce volume énorme se joignoit le poids des terres qui fondoient de tous côtés, des arbres déracinés, des débris d'édifices & des meubles, dont la riviere étoit couverte. Les eaux de l'Adour & du Gave ont passé de cinq pieds leur hauteur dans la plus forte inondation connue. Les Villes de Bagneres & de Tarbes, les Vallées de Bareges, de Cauterets, d'Asson & celle de Campan ont le plus souffert de ce désastre.

Le 6 du mois dernier, à dix heures du matin, il fit un orage violent dans une gorge près du Village de Francheval, à deux lieues de la Ville de Sedan. Le tonnerre tomba dans un moulin qui est au milieu. Il fondit toute la vaisselle d'étain qui s'y trouvoit, ainsi que le cadran & les roues d'une pendule, sans endommager les autres parties, durcit trois douzaines d'œufs sans laisser aucune empreinte de feu à un panier d'osier dans lequel ils étoient suspendus au plancher, fondit des boutons de cuivre appliqués sur un habit qui étoit enfermé dans une armoire & dont l'étoffe n'a point été gâtée, non plus que le bois ni les ferrures de l'armoire, y mit pareillement en fusion la gorge de cuivre d'une poire à poudre sans allumer cette poudre & sans altérer la corne qui forme la poire, réduisit en cendres, sans les enflammer, les étoffes & les autres matieres dont étoit composé le coucher du lit, & dessécha, sans le brûler, tout le linge, de maniere qu'il le déchire au moindre effort.

On mande de Quimper que, le 25 du mois dernier, un Bâtiment Hollandois a fait naufrage sur la côte de Penmarck. Tout l'équipage a péri, excepté un seul homme. C'est le troisieme Navire naufragé sur cette côte depuis l'événement de la *Bartue*.

La Princesse Louise de Lorraine, sœur du feu Comte de Brionne, est morte, le 2 de ce mois, à Putteaux, près Paris, dans la cinquante neuvieme année de son âge.

Magdelaine de la Boissiere, Abbesse de l'Abbaye de Fabas, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Comminges, est morte dans son Abbaye, à l'âge de cent deux ans.

Claire-Therese d'Agueseau, veuve de Guillaume-Antoine Comte de Chastellux, premier Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c. est morte ici, dans la soixante-treizieme année de son âge.

François Marie Collet, Evêque d'Adras, *in partibus*, est mort au Château de Kerango, Diocèse de Vannes, le 11 du mois dernier, âgé de quarante deux ans.

* Ce Livre se vend chez Valade, Lib. rue Saint-Jacques.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 7 Octobre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	31 $\frac{5}{16}$.
Hambourg. . . .	183 $\frac{1}{4}$.
Madrid	15. 4. 6. 24 f.
Cadix.	15. 2. 6.
Livourne.	95 $\frac{1}{2}$.
Gênes	93 $\frac{1}{4}$.
Lyon.	$\frac{1}{4}$ perte.

Paris. Actions des Ind. 1267 liv. $\frac{1}{2}$ 1270.

Dissertation sur les Vins. Chez Didot le jeune, Lib. Quai des Augustins. —— *Airs choisis de Maîtres Italiens, avec des Paroles Françoises propres à la voix & à l'instrument*, par le sieur Laici. Chez Lacombe, Lib. rue Christine. Prix 16 liv. Le XIIIe Cahier du *Spectateur François* paroît. —— *Les Sacrifices de l'Amour*, ou *Lettres de la Vicomtesse de Senanges & du Chevalier de Verjenoi* 1 Vol. in-8°. A Amsterdam, & à Paris, chez Delalain, Lib. rue de la Comédie Françoise.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 12 OCTOBRE 1772.

De Conſtantinople, le 17 Août 1772.

ON vient d'apprendre, par des lettres de Salonique, datées du 1er de ce mois, que le ſieur Broche, Conſul de France, y eſt mort de la peſte. On a été informé, par la même voie, que l'Amiral Spiritow a fait publier à Scopoli (*Scopelus*) Iſle de l'Archipel, l'armiſtice ſigné à Patos le 13 Juillet, ſuivant lequel on rend aux Grecs la liberté de la navigation, en leur défendant ſeulement d'introduire dans les Ports du Grand Seigneur des munitions de guerre & du bled. On ne peut cependant concilier ces avis avec ceux qu'on reçoit de Smyrne, d'une date poſtérieure. Ces derniers portent que, depuis la concluſion de l'armiſtice, les Armateurs Ruſſes arrêtent tous les jours des Bâtimens neutres chargés de caffé & d'autres denrées.

De Smyrne, le 24 Août 1772.

Le 21 de ce mois, le feu prit, vers les onze heures du ſoir, au quartier des Juifs & dura juſqu'au 22 à une heure du matin. Ce terrible incendie a conſumé trois mille maiſons, quatre mille boutiques, ſeize Moſquées, les neuf Synagogues que les Juifs avoient en cette Ville, les Bazars (Marchés) des Orfevres, des Epiciers, des Bonnetiers, des Armuriers, des Fabricans de ceintures au métier, des grainiers & pluſieurs magaſins de caffé & de riz. Les Européens n'ont heureuſement rien perdu dans ce déſaſtre, le quartier qu'ils habitent étant éloigné de ceux qui ont été conſumés par les flammes. Les Grecs & les Arméniens ont ſouffert peu de dommages; les Turcs ont perdu conſidérablement, & les Juifs ſont entierement ruinés. Il ne reſte de leur quartier, qui eſt très-étendu, que trois ou quatre maiſons à demi brûlées. La déſolation générale, qui regne dans la Ville, ne permet de s'occuper que du ſoulagement de tant de malheureux.

On vient d'apprendre, par le rapport d'un Capitaine arrivé de Paros, que le Comte Théodore Orlow, frere du Général Comte Alexis Orlow y eſt mort des fievres malignes.

De Stockolm, le 18 Septembre 1772.

Le Roi, accompagné du Prince Frédéric, ſe rendit, le 12 de ce mois, à l'Hôtel-de-Ville, où le Magiſtrat & la Bourgeoiſie s'étoient aſſemblés, par ſes ordres, pour lui témoigner la ſatisfaction qu'Elle avoit des marques de zele qu'ils lui avoient données dans les dernieres circonſtances, Sa Majeſté permit aux Officiers de la Milice Bourgeoiſe de porter l'épée & la cocarde, & accorda à ceux qui s'étoient le plus diſtingués, des Médailles d'or & d'argent qu'ils attacheront à leurs habits. Le Corps de la Bourgeoiſie, pénétré de reconnoiſſance, offrit au Roi d'équiper, à ſes frais, vingt cinq Vaiſſeaux de guerre, ou de lever un Régiment.

Le lendemain, le Baron de Stierneld, Lieutenant Général, fut élevé au grade de Général; le Général Major Baron de Horn, le Général-Major Baron de Ramſay & le Colonel Baron de Sprengporten furent faits Lieutenans-Généraux. Le Baron de Horn obtint en même temps le titre de Comte, & le Baron de Ramſay fut nommé Commandant Général à Loviſa, en Finlande, dont il étoit Gouverneur. Le Roi accorda le titre de Baron au Général Wolfrath; le grade de Général-Major au Colonel Comte de Sparre, ainſi qu'au Colonel Comte Cronhiort de Lewenhaupt, au ſieur Ehrenk ok qui a obtenu le titre de Baron & le poſte de Chef du Régiment des Gardes, dont il étoit Lieutenant Colonel, au ſieur

Charpentier, Colonel du Régiment de l'Artillerie, qui a obtenu le titre de Baron, & au Colonel Comte de Posse, Adjudant Général de Sa Majesté. Le sieur Nordenankar, qui est également Adjudant-Général du Roi, a été nommé Comte-Amiral. Le Colonel de Carnall a été créé Baron; le Baron de Saltza, Major; le Capitaine Trolle & le Capitaine Hellichius ont été faits Colonels. Ce dernier, qui commandoit à Christianstadt lorsque la Garnison se souleva contre les Etats, a été ennobli & a obtenu de Sa Majesté Elle-même le nom de Gustafschöld, sous lequel il sera connu dans la suite & qui signifie *Bouclier de Gustave*. Le Roi lui a permis de porter dans ses armes un G. Couronné.

Sa Majesté tint ensuite Chapitre de ses Ordres &, après avoir annoncé qu'Elle avoit résolu d'établir dans ceux de l'Epée & de l'Etoile Polaire une classe de Chevaliers Commandeurs, indépendamment de celle des Grands-Croix, Elle décora des marques de Commandeurs de l'Ordre Militaire de l'Epée le Gouverneur Baron d'Hamilton, les Généraux-Majors Barons de Wolfrath, de Blixen, Comtes de Dohna, de Sparre, Casimir de Lewenhaupt, Barons Ehrenkrok, Charpentier, le Comte de Posse, le Contre-Amiral Tersmeden, les Colonels Comtes Charles-Emile Lewenhaupt, de Carnall, Barons Saltza, Trolle & Gustafschöld, & le sieur Anrep, Grand-Maître de l'Artillerie. Sa Majesté nomma Commandeurs de l'Ordre de l'Etoile Polaire le sieur Carschöld, Secrétaire d'Etat de la Guerre; le Comte de Gyllenborg, Gouverneur de la Généralité de Stockolm, & le Baron Axelson, Sous-Gouverneur de cette Capitale. Elle nomma Chevaliers de l'Ordre de l'Epée tous les Officiers du Régiment des Gardes & du Régiment d'Artillerie qui étoient présens à la journée du 19 Août dernier, & leur accorda à tous un grade supérieur à celui qu'ils avoient auparavant.

Le même jour, après-midi, le Roi partit pour son Château d'Eckholmsund.

Le Comte de Lacy, Envoyé Extraordinaire d'Espagne, s'étoit embarqué, le matin, pour se rendre à Petersbourg. Indépendamment du présent ordinaire, Sa Majesté lui a donné Elle-même une fort belle boîte enrichie de diamans.

Le Roi revint, hier au matin, d'Eckholmsund en cette Ville pour recevoir le serment de toutes les troupes arrivées ici de Finlande; cette cérémonie se fit au bruit du canon des Vaisseaux qui les avoient transportées. Sa Majesté retourna, le même jour, à Eckholmsund.

Il paroît une Ordonnance du Roi qui prohibe, dans toute l'étendue du Royaume, la distillation des eaux-de-vie de grains. La Diete, avant de se séparer, avoit proposé ce moyen comme un des plus propres à rétablir l'ordre dans les finances.

Les Membres qui composent la Direction de la Maison des Nobles sont le Sénateur Comte de Ferfen, qui en est Président, le Baron de Lejonhufwud, Maréchal de la derniere Diete, le Baron Adelcrantz, Surintendant des Bâtimens du Roi, le Président Comte Duben & le Gouverneur Baron Tilas. Cette Direction se renouvelle d'une Diete à l'autre & veille sur les affaires œconomiques de l'Ordre de la Noblesse.

De Copenhague, le 8 Septembre 1772.

Le Colonel de Sames, qui a obtenu le Commandement de Glückstadt, partit, hier, pour se rendre à sa destination.

La Cour quitte, aujourd'hui, Frédériksberg pour aller passer quelque temps à Friedensbourg.

De Berlin, le 26 Septembre 1772.

Les revues de Potsdam ont duré trois jours.

On célébra, hier, l'anniversaire du jour de la naissance du Prince de Prusse, qui est entré dans la vingt-neuvieme année de son âge. Il y eut, à cette occasion, un grand dîner chez la Reine, où toute la Cour se trouva, & le soir, la Princesse Douairiere de Prusse donna un grand souper.

De Ratisbonne, le 16 Septembre 1772.

Le Bref que le Pape a adressé à l'Archevêque de Saltzbourg & aux Evêques de Freysingen, de Passaw, &c. n'est pas, comme on l'avoit annoncé, pour toute l'étendue de ces Diocèses; mais seulement pour la partie comprise dans l'Electorat & Duché de Baviere. Quoique la suppression des Fêtes, qui en est l'objet, ait été sollicitée par l'Electeur lui-même, on craint que la dévotion peu éclairée du Peuple, dans cette partie de l'Allemagne, ne se refuse aux avantages que ce Bref lui offre.

De Malte, le 11 Septembre 1772.

Il est survenu au Grand-Maître une indisposition qui a fait retarder la Procession qui devoit se faire & le *Te Deum* qu'on devoit chanter à l'occasion de la naissance de la Princesse dont la Reine de Naples est accouchée. Ces cérémonies eurent lieu, quelques jours après,

Digitized by Google

& le Grand-Maître y assista. Cette fatigue altéra encore plus sa santé, & il fut obligé de garder la chambre. Il est remarquable que, pendant cette maladie grave & à l'âge de quatre-vingt-onze ans, il se leve tous les jours & continue, selon son usage, de s'habiller & de se déshabiller lui-même. Comme il ne pouvoit point accompagner la Procession *de la Victoire*, il nomma, le 7 de ce mois, le Bailli de Montagnac de Bord, Maréchal & Pilier de la Langue d'Auvergne, pour le remplacer. Ce Bailli fit, le même jour, la cérémonie des Chevaliers tués pendant le siege de Malte. Le lendemain, il marcha à la Procession avec l'étendart de la Religion. Le Grand Maître est beaucoup mieux depuis quelques jours, & l'on espere qu'il sera bientôt rétabli.

De Naples, le 12 Septembre 1772.

Dimanche dernier, jour désigné pour la cérémonie du Baptême de la Princesse Royale, le Duc d'Arcos, chargé de la tenir sur les Fonts, au nom de Sa Majesté Catholique, fit son entrée publique dans cette Capitale. Le Prince Belmonte, premier Ecuyer, alla le prendre dans un des carrosses du Roi, au-delà de la porte du Saint-Esprit, d'où cet Ambassadeur Extraordinaire, précédé de sa livrée & suivi d'un grand nombre de carrosses, se rendit à la Chapelle du Palais. Le Cardinal Archevêque fit les fonctions de Curé, & administra le Baptême à la Princesse Royale. Cette cérémonie, à laquelle assisterent le Roi & la Reine, avec toute la Cour, en habits de gala, fut annoncée au Peuple par le bruit de l'artillerie des Châteaux. Le soir, il y eut bal en *domino*, au Palais, &, deux jours après, au Théatre de Saint-Charles.

On célébra, le 8, la Fête de la *Madone de pié de Grotte*, avec les cérémonies d'usage. Le Peuple témoigna, par des acclamations, sa joie de voir la Princesse Royale à la suite de Leurs Majestés.

De Rome, le 16 Septembre 1772.

Le Prélat Doria, nommé Nonce Extraordinaire pour aller porter à l'Infant fils de la Princesse des Asturies, les langes dont le Pape lui fait présent, est parti, ces jours derniers.

De Gênes, le 27 Septembre 1772.

Les personnes intéressées dans l'emprunt de 200, 000 sequins fait en cette Ville par le Roi de Pologne, ont résolu d'envoyer à Vienne le sieur Jean-Baptiste Boccardo, pour présenter à l'Empereur une requête, au sujet des Salines dont ses troupes se sont emparées, & qui servoient de sûreté à cet emprunt. Le sieur Boccardo passera ensuite à Warsovie, pour prendre des assurances relativement au même objet.

De Bastia, le 13 Septembre 1772.

Il est entré dans ce Port, pendant le cours du mois dernier, cent soixante-sept Bâtimens, tant Bateaux que Pinques & Tartanes; il en est sorti cent vingt-sept, chargés de diverses marchandises.

Il vient d'arriver en ce Port trois Bâtimens marchands, ayant à bord le Régiment de Buttafuoco. Ils sont partis de Toulon, le 5 de ce mois, & ils ont relâché, pendant la traversée, aux Isles d'Hyeres & à Porto-Ferraio. Ils attendent un vent favorable pour transporter à Calvi divers Détachemens du Régiment de Berry, destiné à remplacer celui de Bourgogne, qui repasse en France.

De La Haye, le 2 Octobre 1772.

Le Marquis de Noailles, Ambassadeur de France auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, est de retour à la Haye, depuis le 30 du mois dernier.

Le Ministre de Vienne à la Haye n'avoit pas reçu, en même temps que ceux des Cours de Petersbourg & de Berlin, l'ordre de notifier aux Etats Généraux la convention faite entre ces trois Puissances, relativement au partage de la Pologne; ses instructions lui sont enfin arrivées, & il vient de se réunir aux deux autres Ministres, pour remplir sa commission.

Toutes les lettres arrivées de Dantzick annoncent la ruine du commerce de cette Ville, & les principaux Négocians font des dispositions pour l'abandonner. La domination du nouveau Souverain de la Prusse Polonoise s'étend jusques aux portes de Dantzick. Plusieurs Vaisseaux qui étoient sur la côte, n'ont eu permission d'entrer dans le Port qu'après avoir payé des droits de Havre, ajoutés à ceux qu'on payoit précédemment. Ils n'ont pu en sortir avec des chargemens de grains qu'en acquittant de nouveaux droits.

Actions. Indes Orientales, 338. Indes Occidentales, 31 $\frac{1}{4}$. Banque 4 $\frac{1}{2}$ pour 100.

De Marseille, le 2 Octobre 1772.

On a appris, par un Bâtiment venu d'Alexandrette (Alexandrie de Syrie) que le Cheik Daher & Ali-Bey se disposoient à faire le siege de Jaffa (*Joppé*) dont le Cheik de la Naplouse (*Sichem*) s'est emparé.

Le 27 du mois dernier, il a fait ici une chaleur excessive. Le thermometre est monté, ce jour-là, à 4 degrés au-dessus des plus fortes chaleurs.

Digitized by Google

Dans le même temps qu'il tomboit ici, ces jours derniers, une pluie très-abondante sans vent & sans orage, un ouragan furieux sans pluie arrachoit à Bonne-Veine, lieu distant de Marseille d'une lieue, les plus gros arbres, enfonçoit les fenêtres des maisons, renversoit les cheminées & soulevoit de terre les hommes qui étoient à la campagne. Heureusement personne n'a péri.

De Paris, le 12 Octobre 1772.

La Ville & les environs de Toulouse viennent d'éprouver un malheur irréparable. On y avoit déjà essuyé une grêle si forte que toutes les vitres en avoient été cassées; ce dommage seul avoit été évalué à 200, 000 liv. Depuis plus d'un mois, la Garonne étoit si basse qu'elle avoit cessé d'être navigable. Il plut pendant tout le jour, le 16 du mois dernier, & le lendemain à dix heures du matin, le fleuve remplissoit son lit naturel : à trois heures après-midi, il se déborda avec fracas, emportant avec lui plus de dix mille charges de bois de toute espece, des radeaux entiers ou brisés, des Bateaux, des Barques, des barriques, des tonneaux & des arbres de toute grosseur. Les Paroisses & les Corps Religieux se rendirent en Procession sur le pont neuf & aux deux moulins. La crue continua jusqu'à neuf heures du soir, & l'on commença à espérer qu'elle ne feroit plus de progrès; mais à dix heures, les eaux grossirent encore si subitement que les habitans de l'Isle de Tounis, du Faubourg Saint Michel, du Port Garaud & du quartier Saint-Cyprien abandonnerent leurs demeures. Les maisons de ces quartiers s'écroulerent de tous côtés, au nombre d'environ six cens, & ensevelirent sous leurs ruines plus de cinquante personnes. L'Eglise de Saint Nicolas servit de refuge aux malheureux qui n'avoient pu gagner la Ville. Le premier Président, les Officiers Municipaux & une foule de Citoyens travaillerent avec ardeur à pourvoir à la sûreté des habitans. Les troupeaux destinés à la fourniture des boucheries ont été noyés. Dans la seule Paroisse de Saint Nicolas, on a jetté plus de mille bêtes à la voirie. On ne connoît point encore les ravages causés dans les campagnes & dans les lieux circonvoisins. On sçait seulement que le pont de Valentine, nouvellement construit, un autre pont, beaucoup de moulins du côté de Montrejaud & de Saint-Mastory ont été emportés.

On écrit de Clermont-Ferrand que, vers la fin du mois dernier, un orage, suivi d'une grande pluie, a tellement fait enfler les eaux de la riviere d'Allier, qu'elles se sont débordées & ont causé beaucoup de ravages. Elles ont renversé une digue de pierre de taille au pont du Château, qu'avoit fait construire le Comte de Montboissier, qui perd, par cet accident, la pêche du saumon & le produit d'un moulin de huit tournans qu'il venoit de faire bâtir.

Le nommé Armand Patrouilleur, surnommé Rabion, est mort au commencement de ce mois, à l'âge de cent six ans, dans la Paroisse de Saint Martin de Haux, près de Langoiran. Il n'a cessé de travailler à la terre que six jours avant sa mort. Peu de temps auparavant, un habitant de la même Paroisse, nommé Michel d'Anguygue, y étoit mort à l'âge de cent ans. Martin Roulland, de la Paroisse de Saint Martin de Monbertrand, Diocèse de Bayeux, vient d'y mourir dans la cent deuxieme année de son âge.

L'Abbé Rycaud, Chanoine de Périgueux, ayant perdu son neveu le Marquis de Rycaud, Mousquetaire Noir, prie les personnes qui seroient de sa famille de se faire connoître à lui pour des raisons intéressantes. Ses Armes sont d'argent à trois chevrons brisés d'azur, avec trois étoiles dont deux sont au-dessus des chevrons & une en bas.

Nota. *Le Bureau de la Gazette de France, pour les Provinces, est actuellement rue neuve des Filles Saint-Thomas.*

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 10 Octobre.

Amsterdam.	55 $\frac{5}{8}$.
Londres.	31 $\frac{1}{2}$.
Hambourg	183 $\frac{1}{4}$.
Madrid	15. 4
Cadix.	15. 3
Livourne.	93 $\frac{1}{2}$.
Gênes.	93 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{8}$ perte.
Paris. Actions des Ind.	1257 liv. $\frac{1}{2}$.

Le Clergé de France, ou *Tableau Historique & Chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, &c. depuis la fondation des Eglises jusqu'à nos jours*, par M. l'Abbé Durems, Vicaire Général de Bordeaux & d'Acqs; Ouvrage proposé par souscription. Chez l'Auteur, rue du Regard, & chez Gueffier, Libraire de la Harpe. —— *Journal Politique & Historique*. A Geneve, & se trouve à Paris chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. —— *Le Guide de la Correspondance, contenant l'Ordre général du départ & de l'arrivée des courriers*, &c. 1 Vol. in-4°. Chez Costard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. Prix 15 liv. —— Les Decades VII, VIII, IX & X des Plantes, par M. Buc'hoz. Chez Feuil, Libraire des Cordeliers.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 16 OCTOBRE 1772.

Des Frontieres de la Pologne, le 18 Septembre 1772.

LES Autrichiens ont pris poſſeſſion de la Ville de Léopol, le 15 de ce mois, & les troupes Ruſſes, qui l'occupoient, ſe ſont retirées du côté de Halicz. Les Mines de Wilicza & de Bochnia ont été évacuées par les Ruſſes, le 14. Les troupes que le Général Haddick commande en Pologne, forment une armée de trente mille hommes.

Des Frontieres de la Pruſſe, le 23 Septembre 1772.

La priſe de poſſeſſion de la Pruſſe Polonoiſe eſt entierement terminée. Cette Province eſt occupée par 10, 000 hommes de troupes. Les Villes de Dantzick & de Thorn ſont exceptées du ſort commun de la Nouvelle Pruſſe. Cependant les Armes du Roi ont été placées dans pluſieurs endroits qui étoient cenſés appartenir au Territoire de ces deux Villes. L'ancien Port de Dantzick, que formoit l'embouchure de la Viſtule, ayant été obſtrué par les ſables, le Magiſtrat de cette Ville fit creuſer un canal profond, qui part de ce fleuve, au-deſſus de la Citadelle de Weichſelmunde, & aboutit à la Mer Baltique, à l'Oueſt de l'ancien Port. Le terrein, compris entre le lit de la Viſtule & ce canal, nommé *le Fahrwaſſer*, forme l'Iſle de Platen. Les Pruſſiens ſe ſont emparés de cette Iſle & de celle de Holm, qui couvre la Citadelle de Weichſelmunde. D'un autre côté, ils ont occupé la preſqu'Iſle de Hela, le Village de Scharpac, les Forts de Lagelſberg & de Stolzenberg, & le Fauxbourg de Schidlirz; de ſorte que les fortifications de Dantzick ſont commandées de toutes parts, & le Port a paſſé ſous une domination étrangere. Le Pavillon de Pruſſe eſt arboré ſur le fanal, & les Vaiſſeaux qui ſortent & qui entrent ſont obligés d'acquitter aux Bureaux nouvellement établis les mêmes impoſitions qui ſont en uſage dans le Royaume de Pruſſe. D'autres Bureaux, placés aux portes de Dantzick, levent des droits d'entrée ſur les denrées de toute eſpece qu'on veut y introduire. Ces droits ſont doubles de ceux qu'on paye aux portes des Villes ſoumiſes à la Pruſſe. On a mis dans les Fauxbourgs de Dantzick, qui ſont au pouvoir des Pruſſiens, un Bureau des Poſtes, où les Dantzickois ſont obligés de porter leurs lettres, & de retirer celles qu'on leur écrit. On prétend qu'on conſtruira des magaſins dans l'Iſle de Holm, & il paroît que le Magiſtrat de Dantzick craint quelqu'entrepriſe ſur le Fort de Weichſelmunde, puiſqu'il vient d'en augmenter la Garniſon & l'artillerie.

Tout le Territoire de la Ville de Thorn eſt pareillement occupé par les Pruſſiens, ainſi que le Fauxbourg, nommé *la Ville-Neuve*, & le Péage de Farden. Il n'y a que les murs de la Ville qui la ſéparent de la domination Pruſſienne, & les portes en ſont bloquées par des Bureaux d'Acciſe.

Les raiſons que les Pruſſiens ont fait valoir, en s'emparant de l'entrée du Port de Dantzick, c'eſt qu'elle ſe trouve ſituée dans un terrein qui a originairement appartenu à l'Abbaye d'Oliva, laquelle paſſe, avec toutes ſes dépendances, au pouvoir du Roi de Pruſſe. C'eſt par le même motif que trois des Fauxbourgs de la Ville même, ſçavoir, Slotzemberg, Schottland & Schidlitz, ont été occupés par les Pruſſiens, comme appartenans à l'Evêché de Cujavie. Dans tous les endroits, dont ils ont pris poſſeſſion, ils ont exigé un dénombrement des habitans & un état de leurs biens.

Digitized by Google

On ignore encore quel ſera le ſort des Staroſties & des autres biens Royaux, & à quel taux on réduira le revenu de l'Evêque de Warmie & des Chanoines de Frawenbourg.

On a déja établi à Elbing la Régie du Tabac. Toutes les boutiques de cette Ville ont été fermées, afin de pouvoir mettre ſur les marchandiſes qu'elles renferment, les droits auxquels elles ſont aſſujetties dans les Etats de Pruſſe.

On aſſure que le Prince Ferdinand de Brunſwick a été créé Général de la Pruſſe ancienne & nouvelle. L'Etat Militaire de cette derniere Province a été fixé à quinze Régimens.

De Naples, le 19 Septembre 1772.

Le Duc d'Arcos, Ambaſſadeur d'Eſpagne, donna, le 15 de ce mois, un bal précédé d'un concert. Leurs Majeſtés ont daigné aſſiſter à cette fête. Ce Duc doit donner, ce ſoir, un bal maſqué.

Le Roi a tenu, ce matin, Chapitre de l'Ordre de Saint Janvier; il a revêtu des marques de cet Ordre les Ducs de Caſtro-Pignano & de Mondragone, le Marquis de Fuſcaldo, le Prince della Torella, le Duc del Prato-Ameno, le Prince Marſico-Nuovo & le Prince d'Angri, Chevaliers admis & qui n'avoient pas encore été reçus.

De Rome, le 23 Septembre 1772.

Les Cardinaux d'Yorck, Colonne & Mareſoſchi furent nommés, le 6 Mai de l'année derniere, Viſiteurs du Séminaire Ramain. Après pluſieurs conférences, ils ont reconnu que cette Maiſon étoit chargée de beaucoup de dettes. D'après le rapport qui en a été fait à Sa Sainteté, Elle a ordonné que ce Séminaire ſeroit fermé proviſionnellement. Les Penſionnaires ſont renvoyés chez leurs parens, & les Jéſuites ſeront placés dans les Maiſons qui leur ſeront déſignées par leur Général. Les Cardinaux Viſiteurs reſtent chargés de l'adminiſtration de cette Maiſon.

Le Souverain Pontife a fait un magnifique préſent à la Princeſſe Giuſtiniani, en reconnoiſſance des ſoins qu'elle s'eſt donnés pour l'aſſortiment des langes que Sa Sainteté a envoyés à l'Infant d'Eſpagne nouveau-né.

Le Saint Pere partit, avant-hier, pour Caſtel-Gandolfe, d'où il ne reviendra que pour la Fête de la Touſſaint.

De Londres, le 4 Octobre 1772.

Le Parlement a été prorogé du 29 Septembre au 17 Novembre prochain, par une Commiſſion nommée à cet effet.

Le ſieur Wilkes vient de publier un Ecrit, dans lequel il s'attribue la tranquillité dont la Cité de Londres a joui pendant le temps qu'il a exercé la place de Shérif. Son eſprit factieux ne trouvant pas matiere à ſoulever la Populace par de nouveaux griefs, il cherche à attaquer le Gouvernement ſur les intentions qu'il lui prête, & aſſure que, ſi l'on n'a pas tenté de porter atteinte à la liberté & aux privileges du Peuple, c'eſt qu'il en a impoſé lui-même aux Miniſtres qui n'ont pas oſé inſulter les Loix, tandis qu'elles étoient ſous la protection d'un gardien auſſi redoutable. Comme il n'y a eu aucun tumulte qui ait exigé des troupes pour l'appaiſer, il ne manque pas de faire valoir cette circonſtance en ſa faveur & de la citer pour preuve que le pouvoir civil eſt ſuffiſant dans toutes les circonſtances. Il termine cet Ecrit ſéditieux par cette déclamation indécente contre les Miniſtres.

« Quoique, pendant mon exercice dans la place de » Sherif, notre gracieux Souverain n'ait pas ceſſé de » tenir la Nation ſous la verge cruelle d'un Miniſ» tere & d'un Parlement auſſi odieux au Peuple, » dont ils ſont les ennemis, que ridicules & mépri» ſables aux yeux de toute l'Europe, nous avons ob» ſervé, avec une ſatisfaction particuliere, qu'ils » n'ont point oſé renouveller dans la Capitale leurs » uſurpations révoltantes des privileges des Sujets » Britanniques & des franchiſes de cette Ville, ni » leurs violences & leurs perſécutions contre les per» ſonnes de nos Magiſtrats & de nos Concitoyens, » attentats preſqu'inouis juſqu'à l'époque du dernier » Lord-Maire, & qui ont été ſoufferts avec tant de » courage & de dignité. La ſeule infraction de nos » droits comme Citoyens, comme Conſtituans, a été » l'ouvrage du premier Magiſtrat lui-même, lorſqu'il » nous a refuſé le privilege de nous aſſembler en » Conſeil Commun, pour donner à nos Repréſen» rans des inſtructions ſur les objets les plus eſſentiels » qui doivent fixer l'attention du Corps Légiſlatif. » Cependant, tant que l'autorité ne ſortira pas des » mains des Miniſtres actuels, nous ne pouvons » veiller avec trop de ſoin à la proſpérité publique. » La corruption eſt un inſtrument qu'ils ne ceſſent » de mettre en œuvre pour ſaper les fondemens de » notre précieuſe Conſtitution, & ils eſperent que, » ſoit par force, ſoit par adreſſe, ils parviendront » enfin à la renverſer. Lors de la révolution, ce temps » de criſe pour tout l'Empire Britannique, ce fut au » courage de vos ancêtres que la Nation fut redevable » de ſon ſalut. Puiſſe notre liberté être immortelle » comme leur gloire! Tandis que le même eſprit » d'indépendance animera la Bourgeoiſie de Lon» dres, les amis de la liberté ſeront ſeuls honorés de » vos ſuffrages, vous n'aurez pour Magiſtrats que » des perſonnages qui aient donné des preuves pu» bliques de vertu & d'intrépidité pour ſoutenir les » intérêts de leur Patrie; une émulation généreuſe » animera toute la Nation à marcher ſur vos traces, » & nous n'aurons point formé de vœux inutiles » pour le maintien de la Conſtitution. »

L'élection d'un nouveau Maire pour la

Cité de Londres a commencé le 29 du mois dernier. Les Candidats sont les sieurs Townshend & Wilkes d'un côté, & les sieurs Halifax & Shakespear de l'autre. Les Registres sont ouverts tous les jours, depuis dix heures jusqu'à trois, pour recevoir les suffrages.

Le 13 Juillet dernier, un Vaisseau de guerre Espagnol, de soixante-dix canons, appellé *le Conseil Royal*, & un autre de la même Nation, de quarante, appellé *le Royal Prussien*, firent naufrage sur la côte Orientale de l'Isle d'Anguille. Une grande partie de leur cargaison, qu'on dit être d'une valeur considérable, a été sauvée, ainsi que l'équipage, par les secours qu'ont donnés à ces Vaisseaux l'Amiral Man & le Chevalier Payne.

On a reçu d'Alger une lettre, en date du 6 Août, qui contient en substance ce qui suit.

« Le 27 Juillet au matin, le Dey fut informé que, la nuit précédente, un grand » nombre d'Esclaves Chrétiens s'étoient sauvés. D'après les perquisitions qui furent » faites, on découvrit que cette fuite avoit » été concertée de longue main. Vers les dix » heures du soir, soixante-quatorze Esclaves, » qui avoient trouvé le moyen d'échapper à » la vigilance de leurs Maîtres, s'assemblerent dans une grande place qui donne sur le » Port. Comme ils étoient bien armés, ils parvinrent aisément à se rendre Maîtres de la » Garde, &, pour empêcher les Soldats d'aller porter l'alarme à la Ville, ils les enfermerent tous dans le magasin à poudre. Ils se rendirent ensuite à la partie basse du Port, » où ils s'embarquerent à bord d'une grande » Polacre qui les attendoit, & profitant de » la marée pour s'éloigner sans bruit, ils » dépasserent les deux Forts. Aussi-tôt qu'on » eut appris leur évasion, trois Galeres eurent » ordre de courir après eux; mais il étoit » trop tard, & ces Bâtimens revinrent trois » jours après, avec la nouvelle qu'ils avoient » vu la Polacre entrer dans le Port de Barcelone. Il est à craindre que cet événement ne » fasse traiter avec plus de rigueur les autres » Captifs Chrétiens qui sont restés dans la » même Ville. »

Extrait d'une Lettre du sieur Wilder, Capitaine du Bigantin la Diligence, *écrite de James Town, dans la Virginie, le 19 Août.*

« Nous partîmes de ce Port, le 4 Avril, pour tenter la découverte d'un passage au Nord-Ouest. » Nous entrâmes, le 30 du même mois, dans la Baye » d'Hudson & nous arrivâmes à la riviere de Churchill. Le 5 Mai, j'apperçus un promontoire au 63e » degré 20 minutes de la latitude. Le 10, nous fûmes » obligés de lutter contre les glaces qui nous environnoient, & ce fut avec la plus grande difficulté » que nous parvînmes à doubler le Cap Dobbs, d'où » nous entrâmes dans la riviere de Wagir. Après quatre jours de navigation, nous doublâmes le Cap » Hope &, nous voyant délivrés des glaces, nous » nous flattions d'être enfin parvenus au passage desiré; mais après avoir porté au Nord-Ouest, pendant deux jours, nous nous retrouvâmes dans une » Baye spacieuse, où il n'y avoit ni flux ni reflux, ce » qui nous fit penser que nous étions au delà du Détroit. Mais, après sept jours de recherches inutiles, » nous fûmes obligés d'abandonner notre entreprise. » L'accroissement des marées me fait cependant juger » qu'il y a un passage que les glaces rendent impraticable. Nous revînmes à la riviere de Churchill & » nous arrivâmes ici le 19, après avoir été jusqu'au » 69e degré 11 minutes de latitude. »

La Dame Redrick est morte dernierement à Shrewsbury, à l'âge de cent cinq ans. Elle avoit recouvré l'usage de la vue dont elle avoit été longtemps privée. Ce qu'il y a de remarquable dans cet événement, c'est qu'il a été l'Ouvrage de la nature seule, & que la Dame Redrick n'y avoit employé aucun secours de l'Art.

De la Haye, le 6 Octobre 1772.

Le 23 Septembre, le Prince de Nassau, Stathouder des Provinces Unies, rendit, en qualité de Seigneur d'Ameland, petite Isle au Nord de la Hollande, une Ordonnance contre certaines assemblées dogmatiques qui se tenoient à Nes. Un ancien Etudiant en Théologie de l'Université de Groningue, nommé Van Holvert, y présidoit, & ses Discours avoient un succès qui donnoit de l'ombrage au Gouvernement. Ces conventicules mystérieux, qu'il auroit été utile à tant d'Etats d'avoir supprimés dès leur origine, ont paru contraires aux usages autorisés par les Conseils Ecclésiastiques & par les Tribunaux Civils. L'amende, en cas de récidive, est de 100 florins pour celui qui osera dogmatiser & de 50 pour ceux qui viendront l'écouter.

Les actions de la Compagnie Angloise des Indes Orientales n'intéressent aucun Pays étranger plus que la Hollande. Cette République sert, pour ainsi dire, de place à leur négociation. Nulle part aussi, hors de l'Angleterre, on n'a été plus attentif aux dernieres variations de ses effets. On attribue leur discrédit à plusieurs causes passageres, dont les principales sont, à ce qu'on dit, une bataille perdue contre les Marattes, une Ville de la Compagnie ruinée par un magasin de poudre qui a sauté en l'air, le délai des ventes en Europe & l'abandon du commerce des épiceries, sur lequel on avoit mal-à-propos fondé des espérances.

Digitized by Google

On ne peut pas encore deviner le but des armemens ni des emprunts projettés par le Danemarck. On a peine à concevoir les motifs qui ont déterminé la Ruſſie à recommencer la guerre, puiſqu'elle n'a plus l'intégrité de la Pologne à garantir comme dans l'origine des troubles & qu'elle ne pourra plus tirer, des Provinces actuellement détachées de la Pologne, les ſecours de toute eſpece, auxquels elle a dû, en grande partie, le ſuccès de ſes campagnes paſſées.

Il y a quelques jours qu'un Arabe eſt arrivé à la Haye, avec la qualité de Prince & ſous le nom de Joſeph Abaiſi.

Le 26 du mois dernier, le feu prit à Hoorn dans une Auberge, & ſe ſeroit communiqué à la plus grande partie des habitations, ſans les ſecours donnés à propos. Cependant il y eut quatre maiſons & deux écuries réduites en cendres.

De Paris, le 16 Octobre 1772.

Le 25 du mois dernier, les Auguſtins réformés de la Congrégation de France ont tenu, dans leur Couvent près la Place des Victoires, leur Chapitre Général, auquel l'Archevêque de Bourges a aſſiſté en qualité de Commiſſaire du Roi. Le Pere Eſprit Miguot, de la Province de Dauphiné, Partialité de Lyon, a été élu Supérieur Général.

Le 4 de ce mois, le Corps Municipal de Compiegne inſtalla dans le College Royal de cette Ville, avec la plus grande ſolemnité, les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur. Dom Lourdet, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Saint Corneille, célébra la Grand'Meſſe qui fut chantée en Muſique, & Dom Renard, Principal, prononça un Diſcours Latin.

Jeanne Leonard, veuve d'Antoine Colotte, eſt morte à Sainte-Marie-aux-Mines, en Lorraine, à l'âge de cent trois ans. Jacqueline Louvet, veuve de Chriſtophe Loiſel, eſt morte à Séez, Généralité d'Alençon, âgée de cent un ans & treize jours. Ces deux femmes n'avoient jamais été malades pendant leur vie, & ont joui de leur raiſon juſqu'au dernier moment.

Le 15 du mois dernier, le ſieur Bertin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ſe rendit à l'Ecole Royale Vétérinaire, pour y préſider à une ſéance publique, dans laquelle onze Eleves diſcuterent tous les principes ſur leſquels eſt fondé l'Art de ferrer les animaux. L'aſſemblée fut très-ſatisfaite de ce Concours & du développement de ces mêmes principes, dont la plupart ont été juſqu'ici inconnus. Le nommé Tribout, Eleve entretenu par la Ville de Metz, obtint le Prix conſiſtant en pluſieurs inſtrumens de la valeur de 100 liv. l'*Acceſſit* fut accordé aux nommés Vaillant, entretenu par le Marquis de Serens; Habert, de la Province du Berry; Maillard, de celle de Picardie; Bravi, de celle d'Orléans.

Le 6 de ce mois, les mêmes Eleves furent admis à un Concours ſur la pratique de cette partie. Le ſieur Bertin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, y préſida de nouveau & ſe rendit à l'Ecole vers les dix heures du matin. On préſenta d'abord les fers, au nombre de cinquante deux de différentes ſortes, que ces Eleves avoient forgés. Ils démontrerent les proportions reſpectives de leurs différentes parties, ainſi que leurs uſages, & ils rendirent compte de la maniere dont ils ferreroient des pieds bien conformés & d'autres pieds vicieux de différens défauts. Ils tirerent enſuite au ſort les animaux qu'ils auroient à ferrer & dont la plupart péchoient par cette partie eſſentielle. La ſéance du matin fut ainſi terminée, & ils furent invités à faire enſuite un ſignalement général & raiſonné des animaux qui leur étoient échus par le haſard. Ce ſignalement fut apporté par chacun d'eux & vérifié, ainſi que le ſignalement particulier qu'ils avoient fait des pieds, en préſence du Miniſtre qui alla auſſi-tôt après lui-même dans les forges voir travailler & ajuſter les fers & qui vit parer les pieds des chevaux, vaches & mulets & attacher les fers par chaque Eleve. On ſe rendit enſuite dans la Salle du Concours, où le Miniſtre adjugea le premier Prix au nommé Préau, de la Province du Berry, & le ſecond aux nommés Villaut, Maillard, Tribout & Habert; l'*Acceſſit* fut accordé au nommé Bancour, du Cambreſis. Le fort déféra le dernier Prix au nommé Habert. Ces Prix conſiſtent en une Médaille d'argent avec une fertiſſure d'or & une chaîne d'or deſtinée à ſuſpendre cette Médaille; elle préſente, d'une part, une fleur de lys rayonnante & chaſſant des nuages; ſur le revers on lit ces mots: *Ecole Royale Vétérinaire, Prix de Pratique*, au-deſſous deſquels eſt l'empreinte d'un fer à cheval. Le ſieur Bertin attacha lui-même la chaîne à la boutonniere des vainqueurs, auxquels la Médaille ne ſera délivrée que le jour qu'ils concourront au Prix qui aura pour objet la connoiſſance des maladies, ainſi que la pratique des opérations. On leur remit encore à chacun une ſomme de cinquante livres en argent & des inſtrumens pour la valeur de cent livres. Le ſieur Bertin en uſa de même à l'égard de la chaîne accordée aux nommés Villaut, Maillard & Tribout, ſauf à ceux ci à mériter la Médaille dans le Concours dont nous venons de parler, ou par leurs ſervices dans les Provinces auxquelles ils les conſacreront. C'eſt ainſi que Sa Majeſté daigne Elle-même ſoutenir & récompenſer le zele de Sujets qui ne peuvent être qu'infiniment utiles.

Nouvelle Méthode d'enſeigner à lire, par M. Baioler, Maître ès Arts, Maître d'Ecole & de Penſion. Chez l'Auteur, rue Neuve-Saint-Auguſtin. —— Le Livre des *Soſpres* Italiens ſe vend actuellement chez le ſieur Couſineau, Marchand Luthier, rue des Poulies, vis à-vis la Colonnade du Louvre. Toutes les baſſes ſont chiffrées. Les Leçons que ce Livre contient ſont des huit plus grands Maîtres d'Italie. Prix 24 liv. broché. —— *Poeſia del Signor Abbate Metaſtaſio.* Tom. X. 1 Vol. in-8°. Chez Durand, neveu, rue Galande. Prix 4 liv. papier commun, 6 liv. papier d'Hollande.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 19 OCTOBRE 1772.

De Seyde, le 30 Juillet 1772.

Les Druſes & les Oſmanlis réunis pour enlever cette Ville à Ali-Bey & au Cheik Daher ſon allié, s'étant raſſemblés, le 4 du mois dernier, commencerent leur attaque. Le lendemain, trois Bâtimens & une Felouque Ruſſes, venus de l'Archipel, coulerent à fond ſur la plage une Cavalle de Baruth & mouillerent enſuite dans cette rade. Cependant on voyoit tous les jours arriver de nouvelles troupes à l'armée Turque qui monta enfin à trente mille hommes, dont ſix mille de bonne Cavalerie & le reſte de Fantaſſins Druſes. La Ville n'avoit à lui oppoſer que quelques Maugrebins (Soldats Egyptiens) & environ trois cens Payſans Mutualis qui lui ſervoient de Garniſon. Le 11 au matin, on s'apperçut, des parties les plus élevées de la Ville, que les Druſes & les Oſmanlis faiſoient des mouvemens. Comme la mer étoit libre, depuis l'arrivée des Bâtimens Ruſſes, on avoit ſçu que le Cheik Daher faiſoit des diſpoſitions pour ſecourir la Place aſſiégée. On avoit même annoncé qu'il ſeroit le 7 à Seyde avec douze mille chevaux; ces bruits ſe répetoient tous les jours ſans qu'on les vît ſe réaliſer; mais ſon armée, qui avoit campé, le 10, à deux lieues de Seyde, parut tout-à-coup dans la plaine. Le lendemain, vers les huit heures du matin, elle ſe rangea en bataille. Un Corps de Druſes qui fit une decharge, à une diſtance conſidérable, ſur les premiers Cavaliers qu'il apperçut, prit honteuſement la fuite & entraîna, par ſon exemple, toute l'Infanterie. Le Kiahya d'Oſman Bey, Pacha du Caire, ſe preſenta courageuſement à la tête d'un Corps de Cavalerie, compoſé de Curdes, de Dolatis & d'autres Turcs; il repouſſa même l'avant-garde de Daher; mais ce vieux guerrier s'avança lui-même, ſerra les rangs de ſa Cavalerie & ſe diſpoſa à fondre ſur les Turcs. Le Kiahya, appercevant cette maſſe qui devoit l'accabler, ſe retira d'abord au petit pas & s'enfuit enſuite comme les autres. Alors on ne vit plus que des gens qui fuyoient & d'autres qui pourſuivoient; mais la pourſuite dura peu. A neuf heures du ſoir, toute l'armée du Grand Seigneur avoit diſparu. Il ne reſtoit dans la plaine & ſur la montagne que le vainqueur, qui s'étoit déjà emparé des canons, des tentes & de tous les bagages des vaincus. Tout enfin étoit auſſi tranquille autour de Seyde que s'il n'y avoit pas eu de bataille. L'armée du Grand Seigneur perdit, dans cette occaſion, deux cens ou deux cens cinquante hommes. Daher campa, après l'action, à Barouth, proche de la mer, à un quart de lieue de la Ville. On l'y vit entouré de ſes enfans, parmi leſquels ſe trouvoit ſon fils Aly, qui s'eſt rendu célebre dans la Syrie & qu'on avoit cru mort juſqu'à ce jour. On avoit aſſuré que ſon deſſein étoit d'aller, ſans s'arrêter, juſqu'à Baruth, que les Ruſſes canonnoient alors; mais l'armée ſe retira.

De Baruth, le 29 Juillet 1772.

Une Eſcadre Ruſſe, commandée par le Chevalier Pſaro, Grec de Nation, s'étant réunie, le 12 de ce mois, au nombre de onze Bâtimens, dans la rade de Baruth, canonna cette Ville, preſque ſans relâche, juſqu'au 23, qu'elle fit un débarquement général. Il ne reſta à bord que ce qu'il falloit de Matelots pour garder les Vaiſſeaux. Le premier mouvement qui annonça la deſcente, fit fuir ceux qui auroient encore pu défendre la Ville, & l'ennemi entra ſans aucune réſiſtance. Toutes les maiſons furent pillées,

les marchandiſes qu'on y trouva enlevées, & ceux qui eurent le malheur de ne pas s'éloigner avec aſſez de précipitation, hommes, femmes, enfans, ſans diſtinction, furent inhumainement maſſacrés. Les biens de l'Emir Manſour, allié d'Ali Bey, furent ſeuls reſpectés. Les Ruſſes paſſerent dans la Ville la nuit du 23 au 24; mais le lendemain, vers les ſept heures du ſoir, quelques mille Druſes, envoyés par le Grand Emir Yoouſouf & commandés par le Cheik Kelcil, ſe montrerent tout-à-coup à la vue de la Ville &, pouſſant des hurlemens affreux, ſe mirent à courir comme pour tomber ſur eux & pour les chaſſer. Les Ruſſes, effrayés à leur tour, ſe hâterent de s'embarquer, abandonnant ſur le rivage une grande partie de ce qu'ils avoient enlevé. Depuis ce moment, l'Eſcadre, mouillée hors la portée du canon, eſt reſtée tranquille: la Ville lui a envoyé une grande quantité de vivres & de rafraîchiſſemens. Les Commandans ont offert de s'éloigner ſi on leur donnoit ſoixante bourſes. On leur a fourni les marchandiſes & les proviſions qu'on a pu raſſembler, & cette Eſcadre a mis à la voile.

De Warſovie, le 29 Septembre 1772.

Les Polonois qui ne ſont ni Confédérés ni Ruſſes & qui n'ont pas moins été opprimés dans la dévaſtation de cet Empire, gémiſſent ſur le ſort funeſte de leur Patrie qui a perdu, dans ces derniers temps, un huitieme de ſes habitans, tant aſſaſſinés ou peſtiférés, que traînés en Sibérie, ou retirés chez des Peuples humains qui leur accordent un aſyle. Il a paſſé, dans les mains qui ont détruit quatre cens Villes ou Villages, plus de vingt millions d'eſpeces; cet argent joint aux ſommes enterrées dans les déſerts de la Nation, ou envoyées en dépôt dans les Pays étrangers, cette dépopulation, ces ravages font reſſembler la Pologne à un Empire des Indes dévaſté & décompoſé par des conquérans Tartares. Ce n'eſt pas pour la premiere fois que ce Royaume eſſuie des malheurs ſemblables. Cette Nation a éprouvé ſouvent les mêmes pertes de territoires, d'habitans, d'effets, & elle a ſçu renaître de ſes ruines & reprendre ſon premier éclat. Dès les premiers temps de l'établiſſement des *SLaves* (vers le ſixieme ſiecle) dans la *Pole*, ou Plat Pays de l'Europe, d'où eſt venu le nom de *Pologne*, elle fut expoſée à des criſes & s'en releva ſous l'autorité d'un Chef aidé du courage & de la fidélité des Peuples. C'eſt ce qui arriva en 700 ſous *Cracus*, Fondateur de Cracovie & un des premiers Ducs, nom affecté aux Souverains juſqu'à la fin du dixieme ſiecle; ſous le Roi Boleſlas Chrobri, dans le onzieme ſiecle, lorſque les Ruſſes préludoient déjà aux entrepriſes qu'ils ont exécutées depuis; ſous les Jagellons, à qui la Pologne a dû, dans le quatorzieme ſiecle, la réunion de la Lithuanie; ſous tant de grands hommes enfin, élevés ſouvent du milieu du Peuple, au rang ſuprême, par le beſoin qu'on avoit de leurs vertus. Toutes ces époques nous repréſentent la Pologne, tantôt inondée par des torrens de Tartares, tantôt morcelée par des voiſins, mais ſortant enſuite avec gloire de ces orages & reſpectée de ſes ennemis.

De Stockolm, le 25 Septembre 1772.

Le Roi a élevé au grade de Feld-Maréchal le Général Comte d'Ehrenſwerd, & à celui de Général Major les Colonels Barons de Carnall, Laurent Hieſa & Gyllengranat. Le Baron de Horn, Préſident du College de la Guerre, a obtenu le titre de Comte, & le Colonel de Roſen, celui de Baron.

Dimanche dernier, le Prince Charles, Duc de Sudermanie, arriva de Scanie au Château d'Eckholmſund. Son Alteſſe Royale préſenta au Roi le Colonel Guſtafſchöld, le même qui s'appelloit auparavant Hellichius & à qui Sa Majeſté a bien voulu permettre de porter, dans ſes Armes, les trois Couronnes de Suede avec un G. couronné au milieu.

La Reine-Mere & la Princeſſe Sophie-Albertine arriverent, le jour ſuivant, à Eckholmſund: le Roi étoit allé au devant d'Elles juſqu'à Weſteras. La Reine-Mere & la Princeſſe ſa fille ſe rendirent, le 23, au Château de Drottningholm, où l'on croit qu'Elles ſéjourneront juſqu'à ce qu'on ait mis la Maiſon de Frédéricshof en état de les recevoir.

On a publié, Dimanche dernier, dans les Egliſes de Stocholm, comme on le fera dans toute l'étendue du Royaume, l'Ordonnance du Roi qui prohibe la diſtillation des grains. Cependant Sa Majeſté a bien voulu permettre encore pendant deux mois la vente des eaux-de-vie. Elle déclare que, ne voulant point porter atteinte à la propriété de ſes Sujets, Elle s'eſt refuſée à faire ſaiſir leurs alembics, comme on l'avoit fait dans les temps précédens, & que, perſuadée de l'amour de ſes Peuples & de leur confiance dans ſes ſoins paternels, Elle s'eſt contentée d'ordonner qu'on les ſcellât du ſceau du Gouvernement, en les abandonnant toutefois aux Propriétaires. Les Contrevenans ſeront condamnés à une amende

de 900 dalliers de cuivre (environ 300 liv.) & chaque récidive ſera punie par le double de cette ſomme.

Le Roi a nommé le Sénateur de Falkenberg, Préſident de la Commiſſion des Loix. Sa Majeſté a accordé des Lettres de Nobleſſe & l'introduction dans l'Ordre Equeſtre à pluſieurs de ſes Sujets. La nouvelle forme du Gouvernement attribue au Roi le droit d'élever à la Nobleſſe cent cinquante Citoyens.

Le Général Baron Ehrenkrok, Chef du Régiment des Gardes, & le Baron de Löwen, Préſident du Comptoir d'Etat, ont obtenu du Roi la permiſſion de ſe démettre de leurs emplois, & le Régiment des Gardes a été accordé au Baron de Sprengporten, Lieutenant-Général.

Le 31 du mois dernier, une jeune femme, de la Province d'Upland, accoucha d'une fille &, dix-huit heures après, elle accoucha encore d'un garçon & d'une fille; ces enfans furent baptiſés ſur le champ. Ils vivent tous les trois, & la mere a repris ſes forces. Cette même femme avoit mis au monde, le 7 Février de l'année derniere, quatre enfans; ainſi dans l'eſpace de dix-neuf mois, elle a été mere de ſept enfans, ſçavoir, de trois garçons & de quatre filles.

Guſtave Claſſon, Comte de Bonde, Chambellan du Roi, eſt mort, le 10 de ce mois, dans ſes Terres, à l'âge de ſoixante-quatorze ans.

De Copenhague, le 26 Septembre 1772.

Tous les Régimens de troupes réglées de ce Royaume viennent d'être réduits à deux Bataillons compoſés de cinq Compagnies. Les Régimens répartis dans le Holſtein ont reçu ordre de ſe tenir prêts à marcher. Le Prince Charles de Heſſe-Caſſel, beau frere du Roi, doit ſe rendre en Norwege pour prendre le commandement des troupes de ce Royaume.

De Cadix, le 18 Septembre 1772.

On mande de la côte de Maroc que l'Empereur va faire paſſer des troupes du côté de Terulant pour appaiſer des troubles occaſionnés par les Arabes. Ce Prince n'a point acheté la Frégate que la Compagnie Génoiſe lui avoit offerte; il l'a chargée de faire conſtruire, pour ſon ſervice, quatre Navires plus petits qui puiſſent entrer dans les rivieres de ſa dépendance. On a tracé, dans l'Iſle de Fedala, l'enceinte d'une nouvelle Ville; mais les Commerçans Européens, qui doivent la former, ne s'empreſſent pas d'aller s'y établir, malgré les avantages que l'Empereur leur promet. Il eſt ſorti pluſieurs Corſaires de Tetuan & de Larrache, l'un deſquels, commandé par Ali Perez, doit ſe rendre à Breſt. On aſſure même que ce Reis eſt chargé d'aller porter à la Cour de Verſailles une lettre de l'Empereur au Roi, pour cimenter encore plus la bonne intelligence qui regne entre les deux Etats. L'Empereur a permis l'exportation de cent mille quintaux forts de bled, dont cinquante mille par le Port de Mogador & le reſte par celui de Tanger. La récolte a été très-abondante.

Hier, à deux heures après-midi, le feu prit ici à la maiſon qui ſert d'entrée à la Salle de l'Opéra Italien. Heureuſement le vent repouſſa les flammes qui auroient incendié le Théatre. Cette circonſtance & les prompts ſecours qu'on apporta contre le feu, en arrêterent les progrès.

De Barcelone, le 2 Octobre 1772.

Il a plu ſi conſidérablement depuis le 24 juſqu'au 28 du mois dernier, que toutes les rivieres de Catalogne ont débordé & ont fait les plus grands ravages dans les campagnes. Les paſſages de France & de Madrid par cette Ville ont été fermés pendant pluſieurs jours.

De Malte, le 17 Septembre 1772.

Le Grand-Maître eſt beaucoup mieux. Il a repris ſes forces. On lui a permis l'uſage des alimens ordinaires. Le rhume qui l'incommodoit a ceſſé; mais on lui a conſeillé de ne pas ſortir encore de ſon Palais.

De Gênes, le 28 Septembre 1772.

Il s'éleva, Lundi dernier, un ouragan des plus violens qui fit périr pluſieurs Bâtimens ſur la côte. De ce nombre eſt une Felouque Génoiſe chargée de diverſes marchandiſes pour Livourne, laquelle a échoué auprès de Nervi. Tout l'équipage s'eſt ſauvé, & l'on a recouvré la plus grande partie de la cargaiſon.

De Londres, le 9 Octobre 1772.

Le Chevalier Keith, Envoyé Extraordinaire de Sa Majeſté auprès de la Cour de Vienne, prit congé du Roi, le 7 de ce mois, & doit partir inceſſamment pour ſe rendre à ſa deſtination.

On fit, le même jour, à l'Hôtel-de-Ville, la clôture de l'enregiſtrement des ſuffrages pour la place de Lord-Maire. Comme le ſieur Wilkes en a obtenu le plus grand nombre, la Populace a ſignalé ſa joie par des illuminations dans la Cité & par quelques déſordres qu'elle a commis dans la Ville. Les Sheriffs déclarerent, le lendemain, au Corps des

Digitized by Google

Echevins, que les Candidats qui avoient réuni le plus de voix étoient les sieurs Wilkes & Townshend; mais le Parti opposé ayant exigé que l'on constatât la légalité des suffrages, on va procéder à cet examen, & il y a apparence qu'on ne pourra déterminer le choix du Lord-Maire pour l'année suivante, que dans cinq ou six semaines.

De la Haye, le 9 Octobre 1772.

On écrit de l'Isle Hollandoise de Saint-Eustache, en Amérique, qu'on y ressentit, dans le mois d'Août dernier, une violente secousse de tremblement de terre, qui fut suivie d'une tempête affreuse &, deux jours après, d'une pluie abondante. Cette Isle, qu'on dit être la plus forte des Antilles, n'est qu'une montagne sous la forme d'un cosne creux vers son sommet.

Les sieurs Soermans, Commissaire des Provinces Unies, Kut, Résident de Danemarck, & Heriot Conson, Consul d'Angleterre à Dantzick, ont fait de fortes représentations sur les nouveaux droits qu'on veut imposer aux Navires de leurs Nations & n'ayant point été écoutés, ils ont dressé un procès verbal, contenant les demandes qu'ils ont faites & le refus qu'ils ont essuyé de la part des Préposés à la Régie Prussienne, & ils ont envoyé cet acte à leurs Maitres respectifs.

Les incendies fréquens qu'on a éprouvés, cette année, en différens Pays, ont réveillé l'attention sur les moyens de prévenir ce fléau. On avoit cru jusqu'ici ne pouvoir y remédier que par des précautions de police & d'administration. Quelques Villes du Nord ont donné le premier exemple de réduire ces précautions en méthodes adoptées ailleurs avec plus ou moins de succès; mais un Sçavant Allemand, réfléchissant sur les matieres que la nature oppose à l'élément du feu, s'est appliqué à chercher & est parvenu à découvrir un préservatif assuré contre les embrasemens les plus redoutables. Le sieur Glasser, Médecin de Henneberg, a inventé un vernis que le feu ne peut entamer. Pour en faire l'épreuve, on a construit, aux frais des Sociétés œconomiques de Saxe & de Hambourg, trois maisons de bois en pleine campagne; on y a mis le feu en présence d'un grand nombre de spectateurs. De ces trois maisons, deux, qui étoient enduites du vernis, ont été préservées des flammes, & la troisieme a été réduite en cendres. Il est à desirer que ce Sçavant communique son secret au Public & jouisse de la reconnoissance de l'humanité. La Hollande aura trouvé dans notre siecle l'art de sauver les hommes de l'eau & l'Allemagne celui de les garantir du feu.

Actions. Indes Orientales, 333. Indes Occidentales, 31 $\frac{1}{2}$. Banque 4 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{4}$ pour 100.

De Marseille, le 9 Octobre 1772.

L'ouragan qui s'est fait sentir, le 30 du mois dernier, à une lieue de cette Ville, souleva de la mer une colonne d'eau si considérable, qu'étant portée, par la violence du vent, dans les terres, elle détracina, dans son tourbillon, un gros figuier & le fit tomber, avec elle, à quelque distance, dans la petite riviere d'Uveaune qui déborda.

De Paris, le 19 Octobre 1772.

Le 16 du mois dernier, la Ville de Buis, dans la Généralité de Grenoble, pensa être inondée par le débordement de l'Ouveze. Cette riviere rompit la digue placée à la porte de la Ville qui auroit été détruite en partie, si la crue avoit duré une demi-heure de plus.

L'Abbé de Perravel de Saint-Beron a recommencé, le 11 de ce mois, ses deux Cours de Langues Italienne & Françoise &, le lendemain, son Cours de Géographie Astronomique, Historique & Politique. On le trouve, le matin, dans la Sacristie des Messes à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 17 Octobre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	30 $\frac{11}{16}$.
Hambourg	183 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 4. 6 à 4 s.
Cadix.	15. 3
Livourne.	95 $\frac{1}{2}$.
Gênes.	93 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{2}$ perte.
Paris. Actions des Ind.	1255 liv. 52 $\frac{1}{2}$. 1250

M. Gazon Dourxigné, Auteur de la *Traduction des Jardins*, *Poëme du Pere Rapin*, propose par souscription, avertit que cet Ouvrage paroîtra vers la fin de ce mois. —— *Julie*, Comédie mêlée d'Ariettes, par M. Monvel. Chez la veuve Ducheſne, Lib. rue Saint-Jacques. Prix 30 s. —— *Zemire & Azor*, Estampe gravée par Ingouf. Chez Elluin, Graveur, rue des Noyers. —— *Pologne Démembrée*, Carte Générale dreſſée par M. Brion de la Tour, Ingénieur-Géographe du Roi. Chez l'Auteur, rue de Sorbonne, Deſnos, Lib. rue Saint-Jacques, & Vignon, rue Dauphine. Prix 12 s. —— *Coſtume des Grecs & des Romains*. 1re Partie. Uſages Religieux. Chez M. Cochin, Graveur du Roi, aux Galeries du Louvre.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 23 OCTOBRE 1772.

D'Acre (*Ptolemais*), *le 29 Juillet* 1772.

LE 1er du mois dernier, on apperçut vers Caiffe, à la hauteur du Mont-Carmel, pluſieurs Bâtimens, armés en guerre, qu'on ſoupçonna être Ruſſes. Le Cheïk Daher leur expédia un Bateau dans lequel il ne mit que des Grecs. Ces Bâtimens reçurent l'équipage ſur leur bord & diſparurent avec le Bateau. Cette Eſcadre eſt la même qui a canonné Baruth. Elle eſt commandée par le Chevalier Pſaro, natif de Miconi. Il arriva, le lendemain, une Frégate expédiée de Livourne, pour ramener en Egypte un Arménien qu'Ali-Bey avoit fait paſſer en Ruſſie. Le Comte Mirry, qui la commande, ayant appris ſur les Bogas de Damiette la retraite de ce Bey, eſt venu le joindre à Acre. Il lui a préſenté, de la part de l'Impératrice, une peliſſe & des étoffes d'or, & il a remis à la voile peu de jours après.

Ottoman Daher, fils du Cheïk Daher, le même qui avoit été relégué en Egypte avec ſes deux fils, pour avoir déſobéi à ſon pere & qu'Ali-Bey avoit ramené avec lui, s'eſt enfui tout à coup de Nazareth où il faiſoit ſa réſidence. Le Cheïk lui avoit donné pour apprange le Diſtrict de Chaffambre; mais connoiſſant le caractere ambitieux de ſon fils, il ne voulut pas lui céder un Fort qu'il avoit fait bâtir dans le voiſinage. Ottoman ſe retira à Nazareth, où il vivoit d'une penſion de 60 bourſes (90,000liv.) que ſon pere lui payoit. Ibrahim Seback, chargé des affaires de Daher, ayant donné à ce Prince une partie de cette ſomme en monnoie d'Ali-Bey, décrédités dans le Pays, Ottoman irrité prit la fuite, avec deux cens cinquante hommes, en jurant de ſe venger. Il s'eſt refugié chez Mouſtapha, Bey de Naplouſe, ennemi de Daher, & qui vient de lui enlever Jaffa (Joppé). Cependant Ali-Bey, le Cheïk Daher & trois de ſes fils ſe ſont mis en marche avec toute leurs troupes, ont paſſé à Nazareth & ont fotmé le ſiege de Jaffa; mais juſqu'à ce jour ils n'ont fait aucun progrès.

Ottoman Daher s'eſt enfermé dans Gaza avec environ ſix cens Cavaliers Oſmanlis (Ottomans), Naplouſiens (de Naplouſe) & Arabes pour défendre cette Ville contre ſon pere, s'il tente de l'attaquer.

On publie ici qu'Ali-Bey commence à concevoir l'eſpérance de rentrer en Egypte; qu'Abou-Daab lui-même l'invite à ſe rendre dans ce Royaume & promet de lui remettre l'autorité; que ce nouveau Caïmacan, contrarié dans toutes ſes opérations par Iſmaël Bey, dont nous avons parlé précédemment, aime mieux ſoumettre l'Egypte à Ali que d'être dominé par Iſmaël; mais cette nouvelle mérite confirmation. Il eſt certain cependant qu'Abou-Daab qui avoit défendu la ſortie du riz pour la Syrie, vient d'en permettre l'exportation. Cet Abou-Daab étoit anciennement Eſclave d'Ali-Bey, à qui il doit ſa liberté & ſa fortune. Ali-Bey, Eſclave autrefois lui-même, ayant reconnu une de ſes ſœurs parmi des Géorgiennes achetées pour ſon *Herem* (lieu où l'on enferme les femmes) la maria avec Abou-Daab, qu'il éleva dans la ſuite à la dignité de Bey.

Quant au Cheïk Daher, il auroit acquis la plus grande célébrité, ſi le ſort l'avoit placé parmi des Nations policées. Il eſt parvenu à ſe rendre indépendant à Acre & dans les Villes voiſines. Son génie lui a ſoumis les Mutualis, Peuple de la ſecte d'Ali, établis dans les environs d'Acre, & ſur leſquels il regne, en quelque ſorte, comme ſur ſes propres Sujets. C'eſt un guerrier intrépide & heureux, qui n'a preſque jamais perdu de bataille. A l'âge de quatre-vingt-treize ans, il conſerve le courage & la vigueur de la jeuneſſe. Une ſingularité de ſa vie, c'eſt que dans cette extrême vieilleſſe, il ſe marie tous les ans à une fille de treize à quatorze ans. Les Religieux de la Terre Sainte (de l'Ordre de Saint François) font les frais de la nôce. Ils ont laiſſé établir l'uſage de payer, pour la premiere nuit, mille écus au Cheïk qui ſe matiera toutes les années juſqu'au dernier ſoupir, pour ne pas perdre cette ſomme.

De Peterſbourg, *le* 18 *Septembre* 1772.

Le Chambellan de Taube, qui a apporté à l'Impératrice une lettre du Roi de Suede, par laquelle il lui fait part de la révolution arrivée dans ce Royaume, eſt reparti pour Stockolm. Sa Majeſté Impériale l'a chargé d'une lettre pour le Roi, à qui Elle témoigne le deſir qu'Elle a de conſerver la bonne intelligence qui regne entre les deux Nations & la part qu'Elle prendra toujours à ce qui pourra arriver d'heureux à Sa Majeſté Suédoiſe.

Digitized by Google

Le Comte Orlow eſt de retour de Fochiani. Il finit ſa quarantaine à ſa maiſon de Wolhince, près de Czarsko-Zelo. On aſſure que le Congrès a été rompu à cauſe de la demande que la Ruſſie faiſoit de l'indépendance abſolue de la Crimée, à laquelle les Plénipotentiaires Turcs n'ont jamais voulu conſentir. On prétend que le ſieur d'Obreskow a eu ordre de modifier cette demande. On vient de publier une Ordonnance, pour lever un homme ſur cent cinquante, ce qui pourra en produire trente mille. On ne parle plus des Galeres ni des Vaiſſeaux de guerre qui devoient croiſer dans la Mer Baltique.

Sa Majeſté Impériale vient d'accorder la clef de Chambellan au ſieur Wafilichikow, l'un des cinq Gentilshommes de ſa Chambre, nommés au mois d'Août dernier; il a rempli les fonctions de ſon nouvel emploi qui donne le grade de Général Major, au bal paré du 13 de ce mois. Le Comte de Czernichew, Miniſtre de la Guerre, a été nommé Gouverneur des nouvelles acquiſitions faites en Pologne, & on dit que le Général Bibikow préſidera à la priſe de poſſeſſion & à la preſtation de foi & hommage de ces Provinces.

De Warſovie, le 24 Septembre 1772.

Le 6 de ce mois, le Prélat Garampi, Nonce du Pape, eut ſa premiere audience du Roi. Le Prélat Durini, ſon prédéceſſeur, prit congé de Sa Majeſté & partit, le lendemain, pour retourner en Italie.

Le 9 du même mois, on célébra à la Cour l'anniverſaire de l'avénement du Roi au Trône.

Le Baron de Stackelberg, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Ruſſie, eut, le 19, ſa premiere audience du Roi, & le Baron de Saldern, ſon prédéceſſeur, eut, le même jour, ſon audience de congé.

On a été conſterné ici des Déclarations publiées par les trois Puiſſances qui viennent de s'emparer d'une partie de la Pologne & plus encore de leur priſe de poſſeſſion. Par ce partage, la Pruſſe prend neuf cens lieues quarrées, d'une heure à la lieue, l'Autriche deux mille ſept cens, & la Ruſſie trois mille quatre cens quarante; ainſi ce démembrement enleve à la Pologne ſept mille quarante lieues quarrées. Les portions les plus eſſentielles ſont celles échues aux Pruſſiens & aux Autrichiens. Les Ruſſes ont un terrein plus étendu, mais moins important. Les titres cités dans le Manifeſte du Roi de Pruſſe ont donné occaſion à quelques recherches hiſtoriques.

Conrad, Duc de Mazovie, iſſu des Rois de Pologne, pour s'oppoſer aux incurſions des Pruſſiens, s'adreſſa, en 1229, aux Chevaliers Teutoniques & leur donna le Pays de Culm & celui qui ſe trouve entre la Viſtule, le Mocker & le Trebende, à condition qu'ils le garantiroient de nouvelles inſultes. Les Polonois prétendent cependant qu'ils s'en mirent en poſſeſſion contra la volonté de Conrad. Les Chevaliers, rebutés des expéditions de la Paleſtine, accoururent en foule ſous les drapeaux de leur Chef Herman de Salza. Ils firent une guerre ſanglante aux Pruſſiens, s'emparerent de leur Pays & les aſſujettirent à leur domination. La Livonie, le Semigalle & la Courlande ſubirent le même ſort. Alors Herman de Salza prit le titre de Grand-Maître, & ſon Lieutenant en Pruſſe celui de *Landmeiſter*. Le malheur des Croiſades fit reflüer, en 1291, un plus grand nombre de Chevaliers dans cette partie de la Pologne. Devenus Souverains, ils ceſſerent d'être religieux. Ils oublierent les obligations qu'ils avoient au Duc de Mazovie. Les Jagellons voulurent envain oppoſer l'autorité des Papes à leur ambition. Les Chevaliers uſurperent de nouvelles portions de la Pologne & du Grand Duché de Lithuanie. Ils fixerent, en 1306, le chef-lieu de leur réſidence en Pruſſe & aggrégerent à leur Ordre celui des Portes-Glaives (*Enſiferi*). Les habitans qu'ils tyrannniſoient, formerent, en 1442, une Confédération pour ſecouer le joug d'une Puiſſance illégitime. Ils furent ſoutenus par les Rois de Pologne &, après une guerre ſanglante, on fit la paix en 1466. La Pologne rentra en poſſeſſion de la Poméréllie, du Territoire de Culm & de Michelaw, de la Warmie, & des Diſtricts de Marienbourg & d'Elbing; le reſte de la Pruſſe fut cédé aux Chevaliers qui devoient le poſſéder à titre de Fief relevant de la Couronne de Pologne. La plupart des Chevaliers ayant embraſſé le Luthéraniſme, à l'exemple de leur Grand-Maître Albert de Brandebourg, celui ci offrit, en 1525, au Roi de Pologne Sigiſmond Auguſte, de tenir, lui & ſes deſcendans, la Pruſſe à titre de Fief de la République; le Roi y conſentit, & Albert parvint à chaſſer tous les Chevaliers Catholiques. La poſtérité d'Albert ayant été éteinte, la Maiſon Electorale de Brandebourg obtint le Duché aux mêmes conditions impoſées à Albert; mais au Traité de 1656, confirmé par la paix d'Oliva, le Duc de Pruſſe fut dégagé des devoirs vaſſalitiques, s'il eſt permis de ſe ſervir de cette expreſſion, à condition qu'il fourniroit quinze cens hommes d'Infanterie & cinq cens chevaux dans toutes les guerres que cette Nation auroit à ſoutenir, à la ſolde cependant de la Pologne. On ſçait qu'en 1701 la Pruſſe fut érigée en Royaume. La Pruſſe Royale ou Polonoiſe, un peu moins étendue que le Royaume de Pruſſe eſt cependant quatre fois plus peuplée & plus fertile.

Le 11 de ce mois, le nouveau Nonce tint, pour la premiere fois, l'audience du Tribunal de la Nonciature, avec les cérémonies d'uſage.

Il eſt arrivé, depuis peu de jours, pluſieurs Seigneurs Polonois, entr'autres, les ſieurs Ronikier, Fchanſon de Lithuanie, Innowroclawski & Nowotarski, tous deux Staroſtes, Szaniawski, Staroſte de Kokolowmica, & pluſieurs autres.

Digitized by Google

Des Frontieres de La Pruſſe, le 3 Octobre 1772.

Le 27 du mois dernier, les Sénateurs, la Nobleſſe, le Clergé Catholique, les Chefs des Diſſidens & les Députés des Villes de la Pruſſe Polonoiſe prêterent, à Marienwerder, ſerment de fidélité au Roi de Pruſſe. Cet hommage fut reçu par le Général Stutterheim & par le ſieur Rood, Conſeiller d'Etat de Sa Majeſté Pruſſienne. Les Officiers Civils & de Finances ſont occupés à établir, dans ce Pays, l'adminiſtration Pruſſienne. On a mis un impôt de 50 écus par laſt de ſel qui deſcendra la Viſtule. La Douane de Ferden a été occupée par des Officiers Pruſſiens, & les Commiſſaires du Roi de Pologne & de la République qui l'avoient régie juſqu'à ce jour, ayant transféré leur Bureau à Netzava, en ont été chaſſés par un Détachement de Dragons. Les Armes du Roi ont été placées à cinq ou ſix lieues au-delà de la Noteiz, & tout le terrein intermédiaire a été réuni aux autres démembremens des Palatinats de Poſnanie & de Gneſne, quoique cette riviere dût former, de ce côté, la limite de la Nouvelle Pruſſe. Le Bureau de Peage établi dans l'Iſle de Plaen, à l'entrée du Port de Dantzick, continue de lever ſur les Navires qui entrent & qui ſortent, non-ſeulement de gros droits d'entrée, mais auſſi tous ceux que ces Bâtimens ont dû payer juſqu'à l'entrée du Port de Dantzick. Cette augmentation de droits ruine le commerce de cette Ville. Le Réſident de Danemarck & les Conſuls de la Grande-Bretagne & des Provinces-Unies ont porté des plaintes ſur la perception de ces droits & ont demandé qu'elle fût ſuſpendue juſqu'à nouvel ordre. Le Conſul d'Angleterre a même offert de dépoſer une ſomme de 2 à 3000 ducats pour obtenir, en attendant, la libre ſortie de quatre Bâtimens chargés de bois de conſtruction pour la Marine Angloiſe; mais toutes ces démarches ont été inutiles. Le Magiſtrat de Dantzick ayant fait des repréſentations au ſujet de la priſe de poſſeſſion de pluſieurs Diſtricts appartenant à cette Ville, le Réſident de Sa Majeſté Pruſſienne a déclaré que l'Aigle Pruſſienne ſeroit ôtée de tous les endroits ſur leſquels la Ville prouveroit ſes droits de propriété, devant une Commiſſion qui ſeroit établie à cet effet.

Les Sénateurs tirés de la Pruſſe ont fait, le 17 du mois dernier, de très-humbles repréſentations au Roi, touchant l'ordre qu'ils avoient reçu de prêter ſerment de fidélité à Sa Majeſté. Ils alléguoient que leur caractere de Sénateurs qu'ils tenoient du Roi & de la République, n'étoit qu'un titre diſtinctif de leurs perſonnes dans le Sénat; qu'ils n'étoient pas Sénateurs de la Pruſſe, mais du Royaume de Pologne, & que le ſerment qu'ils avoient prêté à la Pruſſe n'étoit qu'un acte de précaution, pour conſerver les privileges de cette Province. Mais, malgré ces remontrances, l'Evêque, le Palatin de Culm & le Palatin de Poméranie ont envoyé des Députés à Marienwerder pour rendre hommage à Sa Majeſté Pruſſienne. L'Evêque de Cujavie a ſuivi cet exemple pour les terres qu'il poſſede dans la Pruſſe Polonoiſe.

L'Ambaſſadeur Baron de Saldern eſt retourné à Peterſbourg. Le Baron de Rewtzki, Miniſtre Plenipotentiaire de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, eſt arrivé, le 21, à Warſovie.

On n'eſt pas d'accord ſur l'étendue du territoire que la Ruſſie a obtenu dans le partage de la Pologne. On prétend à Warſovie que la limite ſera fixée le long du Niemen & de la riviere de Welia qui paſſe à Wilna. Si cette nouvelle étoit vraie, le lot de la Ruſſie comprendroit une grande partie des Palatinats de Wilna & de Troki. La Ruſſie a créé deux Régimens d'Infanterie & un de Cavalerie Légere dans ſes nouveaux Etats de Pologne.

De Rome, le 30 Septembre 1772.

Quelques jours avant le départ du Pape pour Caſtel-Gandolfe, le Chevalier de Pioleine fut préſenté par le Cardinal de Bernis à Sa Sainteté qui le reçut avec bonté & lui fit préſent d'un Chapelet de jaſpe garni d'or & d'une Médaille de même métal.

Quatre Galeres de Malte ſe ſont emparées, à la hauteur de Pentelerie, d'un Vaiſſeau de guerre Algérien de ſoixante canons qui ne s'eſt rendu qu'après un combat opiniâtre. Sept Chevaliers & quarante Soldats ont été tués par une décharge de l'artillerie du Vaiſſeau qui lâcha ſa bordée, lorſque les Galeres voulurent en venir à l'abordage. Le Reis (Patron) a été mis à la chaîne, & tout le reſte de l'équipage a été paſſé au fil de l'épée.

De Livourne, le 2 Octobre 1772.

Le Vaiſſeau de guerre Ruſſe *l'Europe*, de ſoixante-ſix canons & de ſix cens hommes d'équipage, venant d'Auxa, mouilla, Samedi dernier, dans cette rade. On prétend que l'Amiral Spiritow eſt ſur ce Bâtiment & qu'il

doit paſſer à Peterſbourg avec trois Officiers de ſa ſuite.

De Fontainebleau, le 21 Octobre 1772.

Le 19 de ce mois, le Roi paſſa en revue, près de Nemours, le Régiment Dauphin, Cavalerie, qui venoit de Verdun pour ſe rendre à Pontivy, en Bretagne, où il va prendre ſon quartier. Monſeigneur le Dauphin, qui étoit à la tête de ce Corps, commanda l'exercice en préſence de Sa Majeſté qui témoigna au Comte de Vibraye, Meſtre de Camp-Lieutenant de ce Régiment, ſa ſatisfaction de la maniere dont ce Corps fit différentes évolutions. Madame la Dauphine & Monſeigneur le Comte de Provence accompagnerent Sa Majeſté dans les rangs & aſſiſterent à cette revue, après laquelle Monſeigneur le Dauphin fit diſtribuer aux Cavaliers de ſon Régiment deux cens louis, & Madame la Dauphine cent.

Le Roi a nommé le Baron d'Eſpagnac Exempt de ſes Gardes, Compagnie de Luxembourg, ſur la démiſſion du Chevalier du Tillet.

Sa Majeſté a accordé l'Evêché de Sagone, en Corſe, à l'Evêque de Nebbio, & celui de Nebbio, à l'Abbé Citadella, Vicaire Général de Sagone.

Le Roi a donné au Marquis de Marigny la place de Conſeiller d'Etat d'Epée, vacante par la démiſſion du Comte de Baſchy. Le Marquis de Marigny a prêté ſerment, le 20 de ce mois, & pris ſa ſéance au Conſeil.

Sa Majeſté vient d'accorder les Entrées de ſa Chambre à l'Archevêque d'Aix.

L'Evêque de Châlons-ſur-Saône a prêté ſerment entre les mains de Sa Majeſté.

Le Roi vient d'accorder l'Adjonction à la place d'Inſtituteur des Enfans de France, dont eſt pourvu l'Abbé Berthelot, à l'Abbé de Lezines, Chanoine-Curé de Vivonne, en Poitou.

De Paris, le 23 Octobre 1772.

On mande de Breſt qu'il eſt arrivé dans ce Port une Frégate de Salé, de dix huit canons, commandée par le Reis Ali-Perez qui eſt chargé de porter au Roi des dépêches de l'Empereur de Maroc.

Le 14 de ce mois, l'Evêque de Glandeves ſuppléa, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Sulpice, les cérémonies du Baptême, au Prince de Chio, Chevalier né de l'Ordre du Chriſt, Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie, fils du Prince Juſtiniani. L'Electeur & l'Electrice de Baviere ont été parrein & marreine. L'Electeur a été repréſenté par le Comte d'Eyck, ſon Envoyé Extraordinaire à la Cour de France, & l'Electrice, par la Comteſſe d'Eyck. Il a été nommé Maximilien-Joſeph-Marie-Anne-Pierre-Michel François-Ferdinand-Auguſte. Le Prince Juſtiniani ſon pere eſt petit-fils de Vincent Juſtiniani, l'un des Princes Souverains de l'Iſle de Chio, qui fut attiré en France, après la perte de cette Iſle, par le Roi Charles IX. Ce fait & cette deſcendance ſont prouvés par les Lettres-Patentes de Louis XIV, données dans le mois de Mars 1688. Le Prince de Chio, qui avoit été ondoyé à ſa naiſſance & à qui on vient de ſuppléer les cérémonies du Baptême, eſt âgé de dix-neuf ans.

Henriette Roſalie de Baylens de Poyanne, épouſe de Maximilien-Alexis de Bethune, Duc de Sully, eſt morte en cette Ville, le 14 de ce mois, dans la vingt-troiſieme année de ſon âge.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 21 Octobre.

Amſterdam. . . .	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$.
Londres.	30 $\frac{15}{16}$ à 31
Hambourg . . .	183 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 4^{m}
Cadix.	15. 4. 6
Livourne.	95 $\frac{1}{2}$.
Gênes.	15 3
Lyon.	$\frac{1}{2}$ perte.

Paris. Actions des Ind. 1257 liv. $\frac{1}{2}$. 1260

Choix de Poëſies Italiennes, traduites en François; avec des Diſſertations ſur les élifions, les licences Poëtiques, ſur les diverſes terminaiſons & ſur les différentes parties du Diſcours, augmenté d'un Commentaire inſtructif touchant la Poëſie, avec un Vocabulaire des mots anciens & des expreſſions néologiques employées par les Poëtes, & une Diſſertation ſur les Vers Italiens; Ouvrage deſtiné à faciliter la lecture & l'intelligence de la Poëſie Italienne, pour ſervir de ſuite à l'*Abrégé de la Langue Toſcane*, par M. Palomba, Profeſſeur des Langues Italienne & Eſpagnole, dédié à Monſeigneur le Comte de Provence. Le même Auteur vient auſſi de mettre ſous preſſe ſon *nouveau Recueil de Lettres ſur différens Sujets*, en Langue Toſcane, avec leur Traduction Françoiſe, &c. —— *La Vie & Philoſophie d'Epictete*, avec le *Tableau de Cebès*. 1 Vol. *in*-12. Chez Edme, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. —— *Orlandino di Limerno Pittoco Nuovamente Stampato ed Arricchito di Annorationi*. 1. Vol. *in*-12. Chez Molini, Lib. rue de la Harpe. —— *Dictionnaire des Notions primitives, ou Abrégé raiſonné & univerſel des Elémens de toutes les connoiſſances humaines*. 1 Vol. *in*-12. Chez Coſtard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. Prix 20 liv. relié.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 26 OCTOBRE 1772.

De Tripoly, le 14 Juillet 1772.

LE Grand Emir des Druſes, tranquille du côté de Baruth, a fait une incurſion ſur quelques hordes de Mutualis établis du côté de Gebail (Giblis) dans les lieux de ſa dépendance & ſoupçonnés d'entretenir des intelligences avec leurs Compatriotes. Environ trois cens de ces malheureux ont été maſſacrés & une quarantaine de familles ſe ſont retirées à Tripoly où on leur a donné aſyle.

De Seyde (Sidon), le 30 Juillet 1772.

Un Bâtiment Turc ayant été pris par la petite Eſcadre Ruſſe, dont on a parlé précédemment, tous ceux qui s'y ſont trouvés, paſſagers & Matelots, ont été mis à mort.

Ali-Bey a freté un Bâtiment Européen pour porter au Comte Orlow à Paros trois chevaux Arabes & un dromadaire dont il lui fait préſent. Il a fait embarquer, ſur l'Eſcadre Ruſſe, Zultkar, celui de ſes Officiers en qui il a le plus de confiance, & l'a chargé de trois paquets, l'un pour l'Impératrice de Ruſſie, l'autre pour un de ſes Miniſtres, & le troiſieme pour le Comte Orlow.

Le Cheik Daher a dépêché une Cayaſſe (gros Bateau à voiles & à rames) pour Damiette, avec un Officier qui doit remettre, de ſa part, une lettre à Iſmaël Bey. Cette circonſtance paroît contredire la nouvelle qu'Abou-Daab eſt en correſpondance avec Ali-Bey. Peut-être auſſi cet ancien Caïmacan entretient-il des liaiſons avec les deux principaux Chefs de l'Egypte, pour ſe ménager le moyen de rentrer dans ce Royaume par le ſecours de l'un ou de l'autre de ces Beys.

Il a paſſé par cette Ville deux Chiaoux expédiés par l'Aga des Janiſſaires de Damas. Ils vont à Acre offrir au Cheik Daher la médiation de cet Aga pour le réconcilier avec la Porte. Mais on doute que cette négociation ait du ſuccès.

De Rame, en Syrie, le 23 Juillet 1772.

Cette Ville a été, pendant pluſieurs jours, dans les plus grandes inquiétudes, par la diviſion des Arabes. Ceux qu'on appelle *Oüad* de Sarfraf l'ont attaquée, à diverſes repriſes, dans la vue de délivrer pluſieurs de leurs Cheiks qui ſont détenus à la chaîne, par ordre du Pacha de Damas. Les Arabes de Bekir, ennemis des premiers, ſont venus au ſecours du Gouvernement. Ils ont pris enfin le parti d'aller vuider leurs querelles entre Hébron & Jéruſalem. Il y eut, le 13, une action fort vive, dans laquelle les Arabes de Bekir ont eu l'avantage, & ils ont ſignalé leur victoire par le ſaccagement de plus de ſoixante Villages des environs. Les Vainqueurs, rendus à leur premier état, qui eſt celui de brigands, l'exercent actuellement ſur les grands chemins, en toute liberté.

Le Grand Seigneur vient de récompenſer les ſervices & la valeur de Mouſtapha, Bey de Naplouſe, en le créant Pacha à deux Queues, & en lui donnant le Gouvernement de Gaze, de Rame & de Jaffa. On lui a envoyé, en même temps, de Damas, ſoixante-quinze bannieres, avec tout l'équipage qu'exige la dignité de Pacha; mais tous ces honneurs ont été ſuivis d'une lettre de change, à vue, de quarante bourſes (60, 000 liv.) qu'il aura de la peine à acquitter, ſans recourir à des vexations qui révolteront les Peuples contre lui.

Au premier bruit de l'approche de Daher & d'Ali-Bey, le Gouverneur de cette Ville a pris la fuite avec tous les Arabes des environs, & eſt allé ſe renfermer dans Gaze. Le Cheik Sahlé, fils de Daher, & le Cheik Kerim, ſon neveu, parurent, le 20, avec envi-

Digitized by Google

ron cinq cens Cavaliers, & entrerent dans Rame & dans Hidde, ſans trouver aucune réſiſtance. Ils ſe ſaiſirent d'une quantité conſidérable d'orge qu'on avoit raſſemblée au Serrail pour le Pachia de Damas, & la firent porter au camp de Jaffa. Le Cheik Daher & Ali-Bey, d'un autre côté, etoient auſſi arrivés, le 20, devant cette derniere Ville, & en avoient fait le blocus, ſur le champ: ils l'attaquerent enſuite. Le feu dura, ſans diſcontinuer, le 21 & le 22, mais les habitans ſe defendirent & ſe defendent encore avec beaucoup de courage. On craint que, s'ils ſe laiſſent forcer, on ne les faſſe tous paſſer au fil de l'épée. Pluſieurs familles, que la frayeur a fait fuir, à l'approche de l'ennemi, ayant été dépouillées en chemin par les Arabes & les Payſans, on a vu un grand nombre de femmes entrer abſolument nues dans Jéruſalem.

Des Frontieres de La Pologne, le 9 Octobre.

1772.

Toute la Nobleſſe des Pays *reconquis*, comme les appellent les Autrichiens, eſt dans la conſternation & voudroit être diſpenſée de prêter le ſerment de fidélité qu'on doit exiger de tous les habitans. On ne permet pas aux Gentilshommes revêtus de quelques charges d'en exercer les fonctions; pluſieurs ont voulu ſe retirer chez l'Etranger, mais on leur a refuſé des paſſe-ports.

Le Roi de Pruſſe fait procéder, avec la plus grande célérité, à la priſe de poſſeſſion de toutes ſes nouvelles acquiſitions. Par-tout où ſes Prépoſés arrivent, ils s'emparent des archives des Villes, des Egliſes & des Couvens. Tous les papiers de Culm ont été enlevés. On croit qu'ils ſeront tranſportés à Berlin. Ce Greffe contenoit une ſuite précieuſe de titres & d'actes originaux concernant la Pruſſe Royale, relativement à la République. Déjà on perçoit le péage établi ſur la Viſtule à Vordan, petite Ville éloignée de quatre lieues de Thorn. On parle d'en établir un ſeul ſur la même riviere, au-deſſous de Dantzick, dans l'Iſle de *l'Latten* qui eſt vis-à-vis de la riche Abbaye d'Oliva.

Le 15 Septembre dernier, les Ruſſes ont abandonné Léopol, dont les Autrichiens ſe ſont auſſi-tôt rendu maîtres. Il devoit ſe tenir la veille, dans cette Ville, une Diete Provinciale pour délibérer ſur les circonſtances fâcheuſes où ſe trouve le Palatinat. Un grand nombre de Gentilshommes s'y étoient déjà raſſemblés; mais le Général Haddick leur fit dire que la Diete étoit ſuperflue; que l'arrivée très-prochaine du ſieur de Pergen les diſpenſoit de ces ſoins & qu'il s'en occuperoit pour eux. Il y avoit encore dans le Château de cette Ville une Compagnie du Régiment du Grand Général, prépoſée à la ſûreté de la Place & des archives. Le Général Haddick lui a ſignifié de ſortir, & les troupes Impériales ſe ſont emparées de la Ville, ainſi que du Château.

Les Autrichiens ont pris poſſeſſion de Wilicza & ont traité les Ruſſes, qui ont voulu s'y oppoſer, avec la même rigueur qu'ils ont éprouvée du Général Suwarow, à l'affaire de Tynieck. Le Général d'Alton s'eſt fait remettre, le 14, la caiſſe des Salines de cette Ville, qui étoit très-conſidérable. On n'y travaille plus que pour le compte de Sa Majeſté Impériale. On dit que les Autrichiens, ne pouvant, ſous aucun prétexte, garder les ſommes perçues avant leur priſe de poſſeſſion, les tiendront en réſerve pour la ſûreté des dettes contractées, par les Confédérés, dans les Pays reconquis. Au reſte, leurs armées éprouvent une déſertion à laquelle il n'y a point de remede dans un Pays ouvert de toutes parts. Un ſeule Compagnie a perdu juſqu'à vingt-quatre hommes.

Les motifs que les trois Puiſſances ont fait valoir dans leurs Manifeſtes, pour s'emparer d'une partie de la Pologne, ont paru bien foibles à la Cour de Warſovie. On a oppoſé aux titres que le Roi de Pruſſe allegue dans ſon Manifeſte, que, par le dernier Traité entre les deux Nations, leurs limites ont été fixées, & qu'on a reconnu de part & d'autre qu'*elles l'étoient de la maniere la plus exacte & la plus équitable*. On a remarqué que l'Impératrice Reine citoit des prétentions ſans les ſpécifier. On a été étonné ſur-tout de la conduite de la Ruſſie. Perſonne n'ignore les engagemens ſacrés qu'elle avoit pris avec la République. En effet, dans le Traité de 1686, les deux Peuples ſe ſont garantis réciproquement leurs poſſeſſions. Lorſque les troupes Ruſſes entrerent en Pologne, en 1763, la Ruſſie déclara à l'Europe, qu'*elle ne vouloit rien conquérir de la Pologne ou dans la Pologne*, qu'elle *ſouffriroit encore moins que d'autres Puiſſances y fiſſent des conquêtes*; elle a fait en 1767 & 1768 un Traité d'alliance avec la Pologne, dont un des principaux Articles porte: les *deux Puiſſances contractantes ſe garantiſſent réciproquement l'une à l'autre, de la maniere la plus ſacrée & avec la plus ſincere vérité & à jamais, la poſſeſſion & la conſervation de leurs Etats en Europe.*

Indépendamment de l'amas conſidérable

Digitized by Google

d'or, d'argent & de pierreries que poſſédoit le Couvent de Czenſtochow, on a toujours évalué les effets précieux qu'il renfermoit à la quinzieme partie des richeſſes de la Pologne; mais on a tout enlevé juſqu'aux ornemens de l'Egliſe; les uns en accuſent les Confédérés; d'autres, mieux inſtruits, aſſurent que les vaſes & autres effets ont été tranſportés en Hongrie dans un Couvent du même Ordre, d'où il ſera très-difficile de les retirer. Quant à l'argent monnoyé, qui montoit à des ſommes très-conſidérables, on prétend qu'il a été enterré dans différens endroits du Monaſtere par quatre Religieux, ſeuls dépoſitaires du ſecret, & diſperſés aujourd'hui à Rome, à Veniſe, à Gênes & en Suiſſe. Ce Couvent a toujours entretenu trois cens ſoixante-cinq Moines & neuf cens perſonnes deſtinées à les ſervir. Il ſoudoyoit une Garniſon aſſez forte, dont le Pere Procureur étoit Commandant né. La Diete de 1765 réforma un arrangement auſſi bizarre.

Le Duc de Courlande n'avoit fait caſſer ſon mariage avec la Princeſſe de Waldeck que dans l'eſpérance d'en contracter un nouveau avec une Princeſſe de Mecklenbourg Strelitz; mais l'Impératrice de Ruſſie, dont il a demandé le conſentement, le lui a refuſé, tant pour ce mariage que pour tout autre.

Des Frontieres de la Pruſſe, le 5 Octobre 1772.

Les Pruſſiens ſe ſont emparés des Diſtricts de Thorn & de Dantzick, & ces deux Villes, dont l'indépendance a été réſervée dans le Traité de partage ſigné à Peterſbourg, le 5 Août dernier, ont eu la douleur de voir leurs Fauxbourgs & toutes leurs anciennes dépendances aſſujettis à la nouvelle domination. Le Port de Dantzick, ou pour parler plus exactement, le Fahr-Waſſer, c'eſt-à dire, le Canal de jonction entre ce Port & la Mer Baltique, eſt entierement occupé par les Pruſſiens, & leurs Prépoſés aux Douanes y levent, pour le Roi, les mêmes droits qu'on eſt encore obligé de payer à la Ville. Il en réſulte un impôt de 10 pour 100 ſur tout ce qui entre dans le Port & ſur ce qui en ſort. Les Conſuls d'Angleterre, de Danemarck & de Hollande n'ayant pu obtenir que ces droits fuſſent ſuſpendus, ont donné ordre aux Patrons des Navires de leur Nation de les acquitter, en proteſtant contre cette exaction.

La formule du ſerment que les Etats de la Nouvelle Pruſſe ont prêté au Roi offre une particularité remarquable. Il a été prêté au Roi & éventuellement au Prince de Pruſſe & à ſes deſcendans mâles, à leur défaut, aux Princes Henry & Ferdinand, freres de Sa Majeſté, & à leurs deſcendans mâles: au défaut de ces Princes, au Margrave d'Anſpach & à ſes deſcendans mâles; &, à l'extinction abſolue de tous les mâles de la Maiſon de Brandebourg, aux deſcendans femelles de cette Maiſon Royale & *Margraviale*. On conjecture delà que la ſucceſſion féminine ſera également établie dans le Royaume de Pruſſe. On ſçait que cet Etat étoit originairement Fief mouvant de la Couronne de Pologne, & que, par le fameux Traité de Welau, conclu en 1657, il a été déclaré exempt de la ſuzeraineté & de la ſouveraineté de la Pologne & libre de tout devoir *vaſſalitique* en faveur de la Maiſon Régnante & des mâles qui en ſeroient iſſus; au défaut & à l'extinction des Princes de cette Maiſon, la République de Pologne devoit rentrer dans ſes droits de ſuzeraineté & de directe, à condition cependant d'en inveſtir alors les Margraves de la branche d'Anſpach en Franconie.

Le Roi de Pruſſe vient d'établir, pour ſa nouvelle acquiſition, une Chambre des Guerres & des Domaines & une Cour Souveraine qui ſiégera à Marienwerder. On s'attend à voir paroître un Réglement concernant les Staroſties de l'ancienne Pruſſe Polonoiſe dont le revenu eſt évalué à 100, 000 ducats (environ un million cinquante mille liv.)

On apprend de Thorn que les Pruſſiens ont étendu leurs frontieres fort au-delà de la Netzava, ancienne limite de la Pruſſe & de la Cujavie, & qu'ils ont enfermé dans leurs poſſeſſions une grande partie de la terre Dobrtzyn & quelques dépendances du Palatinat de Plocko.

De Copenhague, le 6 Octobre 1772.

Le Contre-Amiral Hoogland vient d'arriver ici avec le reſte de l'Eſcadre Danoiſe qu'il commandoit dans la Méditerranée, à l'exception d'une Frégate qu'on dit devoir paſſer l'hiver dans les Ports d'Italie.

Le Prince Charles de Heſſe-Caſſel, beau-frere de Sa Majeſté, eſt de retour de Sleſwik, depuis quelques jours, & ſe prépare à partir inceſſamment pour la Norwege dont il eſt nommé Commandant Général. On croit que la Princeſſe Louiſe ſon épouſe reſtera à la Cour, à cauſe de ſa groſſeſſe qui eſt fort avancée.

Le Régiment de Falſter a ordre d'aller remplacer, à Elſeneur, celui de Holſtein.

Digitized by Google

On vient de rétablir ſur l'ancien pied le Corps de l'Hôtel-de-Ville de Copenhague qui, ſous la derniere adminiſtration, avoit ſouffert beaucoup de changemens.

De Vienne, le 30 Septembre 1772.

Le nouveau bâtiment de la Douane eſt entierement achevé. Cet Hôtel augmente le nombre des ſuperbes édifices publics dont cette Ville a été embellie pendant le regne de l'Impératrice-Reine; tels que ceux de l'Univerſité, de la Chancellerie de Bohême, de celle de Hongrie & la maiſon de la Banque & du Commerce.

Le Comte Nicolas de Bethlen a été nommé, par Leurs Majeſtés Impériales & Royale Grand Tréſorier de la Principauté de Tranſilvanie.

De Leipſick, le 24 Septembre 1772.

Le 20 du mois dernier, le feu prit au Village de Brattſchivitz & le réduiſit en cendres avec toutes les récoltes de grains & de fourrages, ainſi que les autres eſpeces de proviſions, les meubles, &c. Deux jours auparavant, un incendie avoit conſumé, dans le Village de Mœlcelan, à une lieue d'ici, ſix maiſons avec leurs granges remplies de grains. Il a péri, dans ce déſaſtre, deux perſonnes & quatre enfans.

De Ratiſbonne, le 9 Octobre 1772.

Le Commiſſaire de Sa Majeſté Impériale & le Miniſtre Electoral de Brunſwick ont fait ſçavoir aux Miniſtres Comitiaux qui ſont reſtés ici pendant les vacances, que l'affaire du ſieur Falcke, qui avoit fait tant de bruit, étoit arrangée à la ſatisfaction des deux parties, & que les ſéances des Subdélégués-Viſiteurs de la Chambre de Wetzlar recommenceroient le 1er de Novembre.

De Francfort, le 6 Octobre 1772.

On vient d'apprendre qu'un nouveau Corps de troupes Autrichiennes, venant des Pays Bas, va déboucher de Luxembourg ſur le Pays de Treves, pour ſe rendre en Souabe & delà en Autriche.

De Liſbonne, le 15 Septembre 1772.

Le Marquis de Pombal, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, eſt parti, aujourd'hui, avec un nombreux cortege, pour Coimbre, où il va établir la réforme dans l'Univerſité de cette Ville. Il inſtallera les nouveaux Profeſſeurs qui doivent ſe conformer aux ſtatuts dreſſés par ordre du Roi. Cet établiſſement, autrefois célebre, étoit tombé en décadence par les abus qui s'y étoient introduits.

De Cartagène, le 12 Septembre 1772.

On vient de publier une nouvelle Ordonnance concernant le Corps des Ingénieurs hydrauliques qu'on va former en Eſpagne, ſous la direction du ſieur Gautier, Brigadier d'Infanterie & Directeur Général de la conſtruction des Vaiſſeaux. On établira, pour cet effet, une Académie au Ferrol. Ce Corps ſera annexé à celui de la marine & en portera l'uniforme. On y recevra indifféremment les Officiers de terre & ceux de mer qui auront déjà étudié les Mathématiques. Lorſqu'ils auront fini leurs cours d'études, dans cette Ecole, on leur fera ſubir un examen public. L'on conſervera ceux qui ſe ſeront diſtingués; les autres ſeront renvoyés dans les Corps où ils ſervoient précédemment.

D'Alicante, le 22 Septembre 1772.

On peut compter, parmi les effets ſinguliers du tonnerre, l'accident arrivé dernierement à une femme de la campagne. La foudre tomba ſur elle, lui traça une ligne bleuâtre depuis le front juſqu'à la hanche, la bleſſa légérement en cette partie, lui fit jaillir quelques gouttes de ſang, ſuivit la même direction juſqu'à la plante des pieds, laiſſant la même marque, & brûla l'extrémité de ſes bas des & ſa chauſſure ſans lui faire d'autre mal.

De Barcelonne, le 10 Octobre 1772.

Le 23 du mois dernier, vers les quatre heures après-midi, dix-huit Soldats Suiſſes, profitant d'une pluie violente qui tomboit, deſcendirent précipitamment des remparts ſous la porte Saint-Antoine, comme pour ſe mettre à l'abri; après avoir ſaiſi les armes de la Garde, ils ſortirent avec cinq Soldats de cette Garde qui ſe joignirent à eux, ainſi que le Tambour, qui s'étoit emparé du fuſil du Capitaine & ils déſerterent en bon ordre, ſous la conduite d'un Caporal. On détacha, ſur le champ, après eux ſoixante Grenadiers & trente Cavaliers. Ces déſerteurs n'ayant pu franchir des torrens aux paſſages de Berga, ſe refugierent dans la Chapelle d'un Hermitage où ils ont été enveloppés & ſaiſis par la troupe envoyée à leur pourſuite. On les a ramenés hier. Ils ont acquis par la retraite qu'ils avoient choiſie le droit d'aſyle Eccléſiaſtique qui les affranchira probablement de la peine de mort.

On mande de Torroſe que les eaux de l'Ebro, dans ſon débordement, ont monté, juſqu'aux premiers étages de la baſſe-ville, qu'elles ont entraîné une très-grande quantité de bois dépoſés le long de ſes rives, & deſtinés à différens uſages. On prétend qu'il en réſulte un dommage de plus de 80, 000 piaſtres.

De

Digitized by Google

De Rome, le 30 Septembre 1772.

La petite vérole a fait, cette année, de grands ravages dans cette Capitale. Il eſt mort de cette maladie, dans le ſeul Hôpital du Saint-Eſprit, onze cens Enfans-Trouvés.

De Civita-Vecchia, le 18 Septembre 1772.

Le voyage de Sa Sainteté à la Villegiature de Caſtel-Gandolfe a ſuſpendu toutes les affaires de la Capitale. Les Jéſuites, à qui on a ôté la direction du Séminaire Romain qu'ils avoient depuis deux ſiecles, ſont reſtés débiteurs du Clergé, de 74,000 écus Romains. On aſſure qu'ils ſeront remplacés par des Prêtres Séculiers. Ce fameux Séminaire, fondé par le Pape Pie IV, à l'occaſion du Concile de Trente qui enjoint à tous les Evêques d'en fonder un dans leur Diocèſe, eſt cenſé celui de l'Evêque de Rome. Il eſt à remarquer qu'il a produit, parmi ſes Eleves, quatre Souverains Pontifes, quatre-vingt-ſeize Cardinaux, dont onze ſont actuellement vivans, un très-grand nombre d'Evêques, de Généraux d'Armées & de Doges de pluſieurs Républiques.

Le Capitaine J. B. Eſtoubi, de Marſeille, a tranſporté ici, ces jours derniers, les deux carroſſes que Sa Majeſté Très-Crétienne envoie à Rome pour le ſervice de ſon Ambaſſadeur auprès du Saint Siege.

Les deux Galeres de Sa Sainteté, après avoir pourſuivi, dans les parages de Toſcane & de Gênes, deux Galiotes Barbareſques, ſans avoir pu les joindre, ont relâché à Baſtia, en Corſe, pour prendre des proviſions. Le Chevalier Ranieri, chargé du commandement de ces Galeres, y a été reçu avec tous les honneurs dûs à ſon rang. Le Comte de Narbonne, Commandant de l'Iſle de Corſe, lui a donné un repas ſplendide que le Chevalier Ranieri lui a rendu. On apprend qu'une Frégate du Grand-Duc a pris l'une des deux Galiotes Barbareſques, & que l'autre s'eſt ſauvée à la faveur de ſes voiles & de ſes rames.

De Padoue, le 29 Septembre 1772.

Le 18 de ce mois, on a eu, dans cette Ville, un des plus violens orages qu'on y ait jamais eſſuyé. La foudre eſt tombée dans le Couvent de Saint Marc; elle a frappé trois Religieuſes, dont une eſt morte, & les deux autres ſont en danger. La Brente à rompu ſes digues & cauſé de très-grands ravages dans les campagnes voiſines.

De Raguſe, le 13 Septembre 1772.

La Porte vient de reſtituer à la République l'ordre de fournir des Bâtimens pour le tranſport des troupes dont on a parlé précédemment. Le Sénat qui auroit ſouhaité être diſpenſé de donner ces Navires, ſe diſpoſe à obéir.

De Londres, le 16 Octobre 1772.

Le 29 du mois dernier, jour de l'anniverſaire de la naiſſance de la Princeſſe Royale, qui eſt entrée dans la ſeptieme année de ſon âge, Leurs Majeſtés reçurent, à Kew, les complimens d'uſage.

Les Matelots Anglois employés à la marine marchande ont commis quelques déſordres aux portes de Londres. Ils ont voulu forcer les Armateurs à leur donner une augmentation de paie, & ils ont chaſſé & maltraité les Matelots étrangers, qui ſervent à meilleur marché qu'eux.

En vertu d'une proclamation du Conſeil du Roi, le Parlement s'aſſemblera le 26 du mois prochain. On croyoit que la rentrée des Chambres n'auroit lieu que le 20 Janvier; mais les affaires de la Compagnie des Indes ont obligé le Gouvernement à les convoquer plutôt.

Le Lord Clive, Pair d'Irlande, vient d'obtenir la Lieutenance du Comté de Shrop, vacante par la mort du Lord Powis, Pair de la Grande-Bretagne.

Le Lord Harcourt, nommé Vice-Roi d'Irlande, a pris congé de Leurs Majeſtés, & il ſe diſpoſe à partir inceſſamment pour ſa nouvelle deſtination. Le Lord Stormont, nommé ſon ſucceſſeur à Paris, ne partira de Vienne qu'après l'arrivée du Chevalier de Keith. Le Lord North a été élu Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, place vacante par la mort du Lord Litchfield.

Par les Nouvelles de Charles-Town, on a appris que le nombre des Negres importés dans cette Ville monte à trois mille quatre cens qui ont été vendus beaucoup plus cher que les années dernieres. Ils avoient coûté 30 liv. t. par tête & on les a payés 50.

De La Haye, le 16 Octobre 1772.

Le convoi que l'Amirauté d'Amſterdam a encore accordé pour le Détroit de Gibraltar, ſortira du Texel cette ſemaine, dès que le vent ſera favorable.

Ce qui ſe paſſe à Dantzick attire principalement l'attention du commerce. Le 30 du mois dernier, il y avoit dans le Port de cette Ville plus de cinquante Navires, tant Hollandois qu'An-

glois & Danois que le Roi de Pruſſe vouloit aſſujettir aux nouveaux péages. On dit que le Peuple a arraché à Schönec les Armes du Roi qu'on venoit d'y placer, & qu'un gros Détachement Pruſſien y a été envoyé. Le parti oppoſé au partage prétend que les Rois de Pologne ne peuvent ſouſcrire, même tacitement, aux invaſions du Territoire ſoumis à leur Couronne, ſans violer le ſerment fondamental qui leur ouvre le chemin du Trône.

On a appris, par la voie des Colonies Angloiſes, qu'il y avoit eu, cet été, à Surinam, un nouveau ſoulevement de Negres. C'eſt un fléau qui afflige preſque habituellement cette habitation Hollandoiſe, où le nombre des Blancs ſemble diminuer dans la même proportion que s'augmente celui des Noirs.

Une lettre écrite du Cap de Bonne-Eſpérance, le 25 Juin dernier, contient les détails ſuivans.

Le Gouverneur du Cap envoya, en 1770, la Hourque *la Viteſſe* à la recherche de deux Vaiſſeaux qui avoient péri en revenant de Bengale. Ce Bâtiment ſe trouvant, au mois d'Août, à la hauteur de Rio de Lagoa, on envoya à la Côte treize Hollandois pour reconnoître le Pays, mais la Chaloupe & le Canot coulerent à fond avec un homme de l'équipage. Les autres aborderent à la nage, furent pris par des Noirs & conduits par eux dans les Negreries, qui ne conſiſtent qu'en huttes ou cabanes rondes de jonc treſſé & couvertes de nattes. Ils furent renvoyés le lendemain & obligés de parcourir des terreins immenſes, tantôt déſerts, tantôt habités par des Negres. Ils ſouffrirent tout ce que la faim, la fatigue & l'incertitude de la fortune ont de plus affreux; quelquefois, animés par des eſpérances trompeuſes, toujours errans, ſouvent rejettés avec mépris par des hommes qu'ils auroient achetés dans une autre ſituation; ils ſe virent obligés d'abandonner, dans les déſerts de l'Afrique, deux de leurs compagnons, excédés de fatigue. Enfin, après tant de calamités, les dix qui reſtoient arriverent au Comptoir Portugais d'Hihambani, à 23 deg. 30 min. de latitude Méridionale. Deux expirerent d'épuiſement; trois prirent parti chez les Portugais; cinq s'embarquerent pour Moſambique où ils laiſſerent un de leurs compagnons à l'Hôpital, & les quatre reſtans paſſerent par Diu à Surate & de Surate à Ceylan d'où ils ont été ramenés, cette année, au Cap. Ainſi des treize Hollandois naufragés, il y a deux ans, un a péri avec le Canot, deux ſont reſtés dans les terres d'Afrique, deux ſont morts au terme de leurs malheurs, un a été abandonné dans un Hôpital Portugais, trois ſervent des étrangers & quatre ſeulement ſont rentrés dans le Port d'où ils étoient partis. C'eſt à peu près le calcul de la conſommation des hommes après un temps donné chez les Nations livrées au commerce & à la navigation. Delà vient pour elles, le beſoin d'incorporer les étrangers & de renouveller leurs générations à la faveur de leurs Loix.

Urſelina Leffring, veuve de Jean Van Tongeren, née à Ower-Yſſel, eſt morte à la Haye, dans la cent ſeptieme année de ſon âge.

Actions. Indes Orientales, 334. Indes Occidentales, 31. Banque 4 $\frac{7}{8}$ pour 100.

De Paris, le 26 Octobre 1772.

Le 18 de ce mois, le ſieur d'Hallot, Major du Régiment de Monſeigneur le Comte de Provence, fit au Havre-de-Grace, avec tout l'appareil militaire, la réception des Vétérans.

On a découvert, auprès des murs d'Arnay-le-Duc, pluſieurs pieces d'or de Henry VI, Roi d'Angleterre, & de Charles VII, Roi de France.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 24 Octobre.

Amſterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres. . . .	31.
Hambourg. . . .	183 $\frac{1}{4}$.
Madrid	15. 4. 6.
Cadix.	15. 3
Livourne. . . .	95 $\frac{1}{2}$. à 96.
Gênes	93 $\frac{1}{2}$.
Lyon.	$\frac{1}{8}$ perte.

Paris. Actions des Ind. 1257 liv. $\frac{1}{2}$

Lettre à M. de ... ſur le Diſſionnaire des Bénéfices. Chez Couturier pere, aux Galeries du Louvre. —— *Eſſai ſur les moyens de faire du Coliſée un Etabliſſement National.* Chez Boudet, Lib. rue Saint-Jacques. —— *Microſcope moderne pour dévoiler la nature, dans lequel on verra le Méchaniſme journalier de l'Univers ſous des formes & des couleurs oppoſées aux idées adoptées*, par M. Rabiqueau, Ingénieur-Opticien du Roi, propoſé par ſouſcription. Chez Cailleau, Lib. rue Saint-Severin, & chez l'Auteur, rue Bailleul, Hôtel de Carignan. Prix 9 liv. le Vol. —— *Etrennes de Minerve aux Artiſtes.* 3e partie. Chez Deſnos, Lib. Ingénieur-Géographe, rue Saint Jacques. —— La Nature Conſidérée, Nos VI, VII, VIII, IX, X, XI. Chez Feuil, Lib. rue des Cordeliers.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 30 OCTOBRE 1772.

De Larnaca, en Chypre, le 15 Août 1772.

LE 21 Juin dernier, le Cheïk Abbas Achmet, Commandant de Sour en Phénicie, dépêcha un courier au Douanier, ſon Kiaya, pour lui annoncer la victoire que les troupes du Cheïk Daher avoient remportée, le 11 du même mois, devant Seyde, ſur celles de Deli Kallil Pacha, Gouverneur de Killis, & ſur les Druſes, ayant à leur tête l'Emir Youſouf. L'action a été plus ſanglante qu'on ne l'avoit dit précédemment. On fait monter la perte des vaincus à plus de cinq mille hommes tués ſur la place, ſans compter ceux qui ont péri dans la déroute, tandis que le Cheïk Daher n'en a perdu que trois cens ſoixante-trois. Ce Général, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, inſpiroit aux moindres Soldats une confiance & une intrépidité extraordinaires. Ali Daher, ſon fils, montra la même bravoure que ſon pere. Ayant pourſuivi juſques ſur les montagnes le reſte des vaincus, il paſſa tout de ſuite, avec ſa Cavalerie, le pont de la riviere de Seyde & il entra dans cinq gros Villages qu'il brûla, après y avoir fait un butin immenſe en ſoie, en chameaux, en mules & en beſtiaux.

De Conſtantinople, le 3 Septembre 1772.

Malgré les difficultés ſurvenues entre les Plénipotentiaires au Congrès de Fockhiani, on ne déſeſpere pas ici de voir renouer la négociation. Une ſingularité remarquable, c'eſt que les Tartares de la Crimée implorent le ſecours de Sa Hauteſſe, pour s'affranchir d'une domination étrangere, tandis que la Ruſſie repréſente ces Peuples réclamant, à genoux, la protection de leur Souveraine.

La Nation Françoiſe a fait l'acquiſition d'une grande maiſon contigue au Palais de France, pour l'aggrandir. Le Député de la Nation en a préſenté, le jour de la Fête de Saint Louis, au Chevalier de Saint-Prieſt, le contrat d'acquiſition, avec une inſcription analogue à la circonſtance.

De Warſovie, le 4 Octobre 1772.

Le Roi a fait remettre aux Miniſtres étrangers, qui réſident ici, excepté à ceux des Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin, un Mémoire, dans lequel Sa Majeſté ſollicite les bons offices des Puiſſances étrangeres, pour empêcher le démembrement de la Pologne.

On vient d'apprendre que les Ruſſes ont pris poſſeſſion du Palatinat de Livonie, le 21 du mois dernier, & que la Nobleſſe du Pays a prêté ſerment, à Dunabourg, entre les mains du Major de Campe. Les Généraux Majors Kachoroski & Kretſchetnikow ont reçu le ſerment à Polock & à Mohilow, pour les Palatinats de Witepsk & de Mſciſlava, ainſi que pour les démembrements de ceux de Minsk & de Polock. Le Comte Zacharie Czernichew a été déclaré Gouverneur Général de cette nouvelle poſſeſſion, qui portera déſormais le nom de *Ruſſie-Blanche*. Le Manifeſte, publié par ce Gouverneur, indique la limite de ce nouvel Etat. Elle ſuit d'abord la rive droite de la Dwina juſqu'à l'endroit où les frontieres des Palatinats de Polock & de Witepsk ſe touchent entr'elles, & plus loin juſqu'à la jonction des Palatinats de Polock, de Witepsk & de Minsk; delà on tire une ligne droite vers la riviere du Druiec, à côté du Bourg appellé Orawa juſqu'à l'embouchure de cette riviere dans le Nieper qui formera enſuite une limite naturelle entre les deux dominations; de ſorte que toute la Livonie Polonoiſe, la partie du Palatinat de Polock, ſituée ſur la rive droite de la Dwina, tout le Palatinat de Witepsk, celui de Mſciſlava,

Digitized by Google

la partie supérieure du Palatinat de Minsk, voisine du point où les trois Palatinats de Polock, Wiepsk & Minsk se touchent entr'eux, jusqu'à la riviere de Druiec & la partie inférieure du même Palatinat de Minsk derriere la Druiec, & le Nieper, ont été réunis à l'Empire Russe. Ce Manifeste accorde un terme de trois mois à ceux qui refuseroient de se soumettre à la Russie, pour vendre leurs biens & pour se retirer ailleurs. On assure que l'Impératrice de Russie a donné ordre de fortifier Polock & Mohilow, & qu'on va établir deux Cours de Justice pour cette possession.

On n'a encore reçu aucune nouvelle de Fockhiani. On dit que les Forteresses de Chocsim & de Bender vont être rasées. Le sieur d'Obreskow est encore à Yassi: on assure qu'il a ordre de renouer la négociation; & que les équipages des Plénipotentiaires qu'on reconduisoit à Petersbourg, ont été arrêtés à Kiovie. Il y a apparence qu'on cherchera un expédient, par rapport à la Crimée, dont la Porte refuse de reconnoître l'indépendance. Plusieurs Régimens Russes, répartis dans ce Royaume, & qui avoient reçu ordre de se rendre à l'armée de Romanzow, ont été contremandés & se sont portés vers la Lithuanie.

De Stockolm, le 6 Octobre 1772.

Le 27 du mois dernier, le Roi revint de son Château d'Eckholmsund en cette Capitale avec les Princes ses freres.

Sa Majesté a élevé au grade de Général-Major le Colonel Baron de Mörner qui a été nommé en même temps Commandeur de l'Ordre de l'Epée. Le commandement de la Forteresse de Sverborg en Finlande, a été accordé au Général Comte de Sparre, & le titre de Baron au Colonel Schucie de Felt. Le Colonel Benett est nommé Commandeur de l'Ordre de Wasa.

Le Roi, accompagné du Duc de Sudermanie & du Duc d'Ostrogothie, ses freres, s'est rendu au Parc, non loin de cette Ville; il a fait reconnoître par son Régiment des Gardes, rassemblé à cet effet, le Baron de Sprengporten, Lieutenant-Général, en qualité de Chef de ce Corps.

Le 6 au matin, Sa Majesté a nommé pour son Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de France, le Comte de Creutz, qui y réside depuis plusieurs années en qualité de son Ministre Plénipotentiaire.

Le Comte de Scheffer, Président de la Chancellerie, vient d'être fait Chancelier de l'Académie d'Abo.

Le Corps de Dragons, de cent cinquante hommes, qui avoit été levé en Finlande, en vertu d'un Décret de la Diete de 1769, & qui s'étoit rendu dans cette Capitale, restera attaché au Régiment des Gardes. Le Roi a également décidé que les Détachemens des Régimens de Biornberg & de Zige, qui sont ici au nombre d'environ quatre cens hommes, seroient affectés à la garde & au service de la Cour de la Reine-Mere; de sorte que de toutes les troupes qui sont venues de Finlande, il n'y a que le Détachement du Régiment d'Abo qui se soit embarqué pour retourner dans ses quartiers.

Dans les premiers jours d'Août, on a lancé à la mer, à Helsingfort, une Frégate qui a été nommée *Gustave III.*

De Vienne, le 14 Octobre 1772.

Les Etats de la Basse Autriche ont ouvert, suivant l'usage, leurs séances au commencement de ce mois. Les Députés qui les composent ayant à leur tête le Prince de Trautson, Grand Maréchal du Pays, se sont rendus en dernier lieu à Schönbrun pour recevoir les demandes (*postulata*) de l'Impératrice-Reine.

Dimanche dernier, l'Empereur donna, avec les cérémonies ordinaires, le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or au Comte Gundacre de Colloredo, Commissaire Plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale à la Visitation de Wetzlar. Le même jour, l'Empereur nomma Chevalier du même Ordre le Prince Joseph Lobkowitz, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale à Petersbourg.

Le Prince de Gallitzin, qui réside, en cette Cour, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Russie, a reçu par un courier, les marques de l'Ordre de Saint André, dont l'Impératrice de Russie l'a nommé Chevalier.

On mande du Tirol que le 13 du mois dernier, les eaux de la petite riviere de Sille & celles de l'Ign inonderent la Ville d'Inspruck & la campagne voisine. Elles emporterent les ponts, plusieurs maisons & une grande quantité d'arbres déracinés par les torrens. On ne peut évaluer les dommages, qui sont très-considérables.

Le Prince d'Auersperg a donné, à sa terre de Schleb, une fête magnifique au Prince Louis de Rohan, Ambassadeur Extraordinaire de France à notre Cour. Il y a eu Opéra, bal, plusieurs festins & deux grandes chasses remarquables par la quantité de gibier qu'on y a tué.

Digitized by Google

Caſſian-Ignace Comte d'Enſenberg, Commandeur de l'Ordre Royal de Saint Etienne, Conſeiller Actuel, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, & Préſident de l'Adminiſtration du Tirol & de la Chambre de Réviſion de l'Autriche Supérieure & Antérieure, eſt mort, le 18 du mois dernier, dans ſes Terres, en Tirol.

De Hambourg, le 10 Octobre 1772.

On mande de Copenhague qu'on a ſuſpendu les armemens maritimes qu'on y faiſoit, & qu'on a même commencé à déſarmer pluſieurs Vaiſſeaux qui avoient été pourvus de tous leurs agrêts; mais on n'a rien changé dans les ordres donnés de faire paſſer des troupes en Norwege. Les lettres arrivées de Drontheim préſentent un tableau effrayant de l'extrême miſere qui regne dans ce Royaume. On y éprouva, l'année derniere, une famine cruelle. Les eſpérances que le Laboureur avoit conçues de la recolte ont été détruites par des gelées prématurées, & il n'y a point eu de moiſſon. Le Gouvernement prend des meſures pour ſoulager les malheureux habitans de ce Royaume & pour prévenir les ſuites funeſtes que la miſere & le déſeſpoir pourroient occaſionner.

De Cadix, le 6 Octobre 1772.

Les lettres de Salé, du 19 Septembre, annoncent que l'établiſſement de Fedala fait peu de progrès; que les nouveaux Colons habitent ſous des tentes, & qu'il ne s'y eſt encore établi que deux Négocians Chrétiens & un Juif de Gibraltar.

De Baſtia, le 5 Octobre 1772.

Une Galiote Tuniſienne, armée en courſe avec vingt-cinq hommes d'équipage, échoua dernierement ſur des rochers à l'entrée du Golfe de Sagone. Cinq Maures ſe noyerent, & les autres ſe ſauverent à la nage. Des Payſans ignorant les uſages à ſuivre en pareil cas, leur donnerent un aſyle; mais le lendemain, on les enferma dans une vieille Chapelle, on rompit toute communication, même avec ceux qui les avoient approchés, & on les embarqua ſur la Tartane du Capitaine Coulomb, de la Ciotat, pour Marſeille, où ils ſeront aſſujettis à la quarantaine.

Il eſt entré dans ce Port, pendant le mois de Septembre, cent huit Bâtimens & il en eſt ſorti cent quatre. Les autres Ports de l'Iſle en ont reçu deux cens quarante-un & en ont vu partir deux cens quarante-deux.

De La Haye, le 20 Octobre 1772.

Un Vaiſſeau Danois, parti de Tranquebar, le 29 Février dernier, a apporté en Europe la nouvelle de la paix que le Roi de Tanjaour a conclue avec le Nabab Mohamet Ali-Kan, allié des Anglois. Outre la ceſſion d'une Forteresſe, qui met le Roi de Tanjaour dans la dépendance du Nabab, ce Prince a conſenti à payer une ſomme conſidérable. Ce Traité s'eſt fait en partie aux dépens des Hollandois. On veut faire payer, dans un ſeul terme, au Comptoir de Negapatnan, le tribut de cinq années. Cette demande inattendue & d'autres circonſtances font ſubir aux actions Hollandoiſes des variations moins bruſques, mais auſſi fréquentes que dans la Grande-Bretagne.

Nos Négocians ont été étonnés des plaintes portées en Angleterre contre la ſortie des eſpeces d'or & d'argent pour la Hollande. Il eſt naturel qu'une Nation débitrice de ſommes plus fortes que ſes ventes, finiſſe avec ſa créanciere par des paiemens réels. Perſonne n'ignore que les Hollandois ont placé dans les fonds d'Angleterre, des capitaux immenſes. L'intérêt de ces capitaux, joint aux autres comptes à régler dans le commerce, produit néceſſairement, à l'avantage de la Hollande, une créance qui ne peut être ſolldée qu'en eſpeces. La République eſt elle-même dans le cas d'éprouver la ſortie de ſon or & de ſon argent par des balances favorables à d'autres nations qui ſont forcées de leur côté à verſer leurs matieres chez d'autres Peuples. Il en réſulte une circulation utile & néceſſaire pour vivifier le commerce & lui donner de l'activité. La France paroît être de toutes les Nations celle qui ſe trouve dans la ſituation la plus favorable. Ses arts, ſon induſtrie, ſes manufactures, ſes productions rendent néceſſairement les autres Peuples tributaires &, en temps de paix, lorſqu'aucune cauſe n'occaſionne l'extraction des eſpeces, elle doit être par ſolde de comte créanciere des autres Nations.

La Hollande, qui ne ſe ſoutient que par ſon commerce, eſt dans les plus grandes inquiétudes ſur les entraves qu'on lui oppoſe de toutes parts. L'Empereur de Maroc rend ſa marine redoutable & s'arroge des droits de péage & de domination D'un autre côté, on éprouve de nouvelles difficultés dans le Nord. La République fait, depuis ſon origine, un commerce avantageux ſur les deux grands Golfes de la Baltique & de la Méditerranée, entre leſquels l'activité, l'induſtrie & les arts de l'Europe ſont renfermés. Ce commerce eſt

Digitized by Google

menacé aujourd'hui par les Puiſſances Africaines & attaqué par celles du Nord. Il ne pourra plus ſe faire que dans l'état de guerre, ſi on réſiſte aux exactions ou dans l'état de ſervitude ſi on s'y ſoumet. Dans l'un ou l'autre cas, les bénéfices ſeront employés en convois, ou abſorbés par les extorſions.

Actions. Indes Orientales, 335. Indes Occidentales, 32 ½. Banque 4 ¾ pour 100.

De Fontainebleau, le 28 Octobre 1772.

Le Régiment d'Artois, Cavalerie, paſſant de Redon à Sarrelouis pour y prendre ſon quartier, rencontra, ces jours derniers, Monſeigneur le Comte d'Artois près de Nemours; ce Prince le vit manœuvrer & témoigna au Baron de Fumel, Colonel de ce Régiment, ſa ſatisfaction de la maniere dont ce Corps fit différentes évolutions.

Le ſieur Pachelbel, Miniſtre Plénipotentiaire du Duc de Deux-Ponts, eut, le 25 de ce mois, en cette qualité une audience particuliere du Roi, à qui il remit ſa lettre de créance.

Le 25 de ce mois, la Princeſſe de Craon a eu l'honneur d'être préſentée à Sa Majeſté, ainſi qu'à la Famille Royale, par la Princeſſe de Beauvau.

De Paris, le 30 Octobre 1772.

Le cent quarante-deuxieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait, le 26 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres eſt échu au numéro 84726; celui de vingt mille liv. au numéro 97912, & les deux de dix mille livres, aux numéros 92955 & 95517.

Extrait d'une lettre du ſieur Seignette, Maire de la Rochelle & ſecond Secrétaire Perpétuel de l'Académie de cette Ville, à l'Auteur de la Gazette de France.

« Vous avez annoncé, dans la Gazette du 14 » Août, la découverte du ſieur Walſh, Membre du » Parlement d'Angleterre & de la Société Royale de » Londres. L'expérience dont je vais vous parler a » été faite en préſence de l'Académie de cette Ville. » On plaça ſur une table une torpille vivante. Autour d'une autre table étoient cinq perſonnes iſolées. On avoit ſuſpendu au plancher, avec des » cordons de ſoie, deux fils d'archal de treize pieds » de long. Un de ces fils étoit appuyé par un bout » ſur la ſerviette mouillée, ſur laquelle étoit le » poiſſon, l'autre trempoit dans un baſſin plein d'eau » poſé ſur la ſeconde table, ſur laquelle il y avoit » quatre autres baſſins également pleins d'eau. La » premiere perſonne avoit un doigt d'une main dans » le baſſin où étoit le fil d'archal & un doigt de l'autre main dans le ſecond baſſin. La ſeconde perſonne avoit un doigt d'une main dans ce dernier » baſſin & un de l'autre main dans le troiſieme, & » ainſi ſucceſſivement, de ſorte qu'on ſe communiquoit par l'eau des baſſins. Dans le dernier étoit » le bout du ſecond fils d'archal; avec l'autre bout de » ce fil, le ſieur Walſh toucha le dos de la torpille & » les cinq perſonnes reſſentirent une commotion qui » ne différoit de celle de l'expérience de Leyde que » par le degré de force. Le ſieur Walſh, qui n'étoit » pas dans le cercle de conduction, ne reçut aucun » coup. Cette expérience fut répétée pluſieurs fois » même avec huit perſonnes & toujours avec un » ſuccès égal. L'action de la torpille ſe communique » par les mêmes milieux que celle du fluide électrique. Les corps qui interceptent l'action de l'une » interceptent auſſi l'action de l'autre. Ces effets » produits par la torpille reſſemblent en tout point à » une foible électricité. »

Michel Larcher, Marquis d'Arcy, eſt mort au Château d'Arcy, en Bourgogne.

Jean-Joſeph Caſſanea de Mondonville, cidevant Maître de Muſique de la Chapelle du Roi, célebre par les Motets de ſa compoſition & par pluſieurs autres Ouvrages de Muſique, eſt mort, le 8 de ce mois, dans le voiſinage de cette Ville.

Marie Chauvet, veuve de Jean-Baptiſte Comte du Dognon, Brigadier des Armées du Roi, Commandant des Ville & Château de Breſt, eſt morte, le mois dernier, en ſon Château de Ris-Chauveſon, en Marche, dans la ſoixante-dix-huitieme année de ſon âge.

Le ſieur Goubelly, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, a ouvert, le 26 de ce mois, ſon Cours d'Anatomie. On s'aſſemble à ſix heures du ſoir, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis les Ecoles de Droit.

La Voix du Paſteur, deuxieme Dominicale, par M. Regis. Chez Bleuet, Lib. ſur le pont Saint-Michel. 4 Vol. in-12. 10 liv. rel. —— *Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur les Arts.* Tom. II, premiere partie, par M. l'Abbé Rozier. —— *Thermometre Univerſel de comparaiſon au moyen duquel on voit, au premier coup d'œil, la correſpondance des ſeize Thermometres connus avec celui de M. de Reaumur*, extrait de l'Ouvrage précédent, par le même Auteur. Prix 1 liv. 4 ſ. Carte en grand papier. Chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. —— *Eſſai d'un Catalogue de l'Œuvre d'Etienne le Belle, Peintre & Graveur Florentin*, par M. Jombert, Lib. Chez l'Auteur, rue Dauphine. —— *Les Elémens de la Guerre.* 1 Vol. in-8°. avec des Plans. 6 liv. Les Tomes III & IV du *Dictionnaire des Mœurs, gratis* pour les Acquéreurs des deux premiers Vol. rel. 24 liv. Chez Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. —— Le *Voyageur François.* Tome XV & XVI, par M. l'Abbé de la Porte. Chez Cellot, Imp.-Lib. rue Dauphine.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 2 NOVEMBRE 1772.

De Tunis, le 31 Août 1772.

Les avis qu'on reçoit ici de la mauvaise récolte & du prix des denrées en Europe les font renchérir dans ce Royaume, malgré leur abondance & la défense d'en exporter. Notre Bey a refusé jusqu'ici les offres avantageuses des Négocians qui en sollicitent l'exportation & qui se flattent de l'obtenir à la fin, parce qu'en effet le Pays ne peut consommer, dans plusieurs années, le quart des grains qu'il a produits dans celle-ci.

L'armement de Porto-Farine est achevé & n'attend que les ordres du Bey pour appareiller; ce Prince en a retardé le départ sur les bruits qui se sont répandus d'une paix prochaine dans le Levant; il veut lui donner une destination différente, s'il devient inutile à l'objet pour lequel il l'avoit d'abord ordonné.

On éprouve ici, depuis deux mois, des chaleurs aussi constantes qu'excessives. Les 16, 24 & 29 de ce mois, le thermometre de Réaumur, placé au Nord, dans une cour ouverte, est monté jusqu'au 37e degré. Les gens du Pays ne se souviennent pas d'en avoir jamais ressenti d'aussi vives; la campagne est brûlée, & la terre est fendue comme elle l'est en Europe après les plus fortes gelées.

De Larneca, en Chypre, le 19 Août 1772.

L'Officier que la Porte a nommé pour aller commander le Corps des Janissaires à Jérusalem, est arrivé ici de Constantinople depuis quatre jours; mais il se trouve forcé de s'arrêter dans cette Isle, parce que le Cheik Daher & Ali-Bey tiennent assiégée la Ville de Jaffa, par laquelle il doit passer. Les dernieres nouvelles qu'on a reçues de ce siege annoncent que la Garnison, sçachant que les ennemis étoient dans l'intention de ne lui faire aucun quartier, se défendoit avec autant de courage que d'opiniâtreté; qu'elle avoit déjà repoussé sept assauts; que prête à manquer de vivres, elle avoit fait sortir les femmes, parmi lesquelles les ennemis avoient reconnu des hommes déguisés qu'ils avoient sur le champ mis à mort; qu'enfin cette Garnison étoit résolue de se défendre jusqu'à la derniere extrémité; mais que si les secours qu'elle attendoit de Damas n'arrivoient pas promptement, elle succomberoit sous l'effort de l'ennemi.

On apprend de Caffar-Yonnes que les principaux Négocians de Baruth, depuis la descente des Russes dans cette Ville, se sont retirés dans les montagnes sous des tentes & qu'ils comptent y demeurer jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie dans leur Patrie. Le lieu qu'ils ont choisi pour retraite les met en sûreté du côté de terre; on n'y peut arriver que par des sentiers étroits & escarpés, &, par le moyen de petits Bateaux qui seuls peuvent aborder dans la Baye, ils sont à portée de recevoir des nouvelles de leurs Correspondans & les vivres qui leur sont nécessaires.

De Constantinople, le 13 Septembre 1772.

On prétend que le Comte Alexis Orlow, conduit par des principes différens de ceux de l'Amiral Spiritow, a fait relâcher tous les Bâtimens neutres saisis & détenus à Auxa dans l'Isle de Paros; qu'il a fait restituer les marchandises séquestrées & indemniser les Capitaines des retards qu'ils avoient soufferts.

Le sieur Celsing, frere de l'Envoyé de Suede, qu'il est venu relever, a eu ses premieres audiences du Caïmacan, Lieutenant du Grand Visir, & ensuite du Grand Seigneur. Il a été revêtu à toutes les deux de pelisses de Samour (de martre zibeline). Il paroît que la Porte veut rétablir l'usage de décorer les Ministres étrangers de pelisses au lieu de caftans. On a observé, à cette occasion, que c'est

Digitized by Google

par les Envoyés de Danemarck qu'a commencé & fini l'ancienne étiquette, que la Porte avoit voulu renouveller, de ne revêtir les Ministres que de caftans (veſte d'honneur) ; cet habillement differe de la peliſſe en ce qu'il ſerre plus le corps & qu'on laiſſe pendre les manches par derriere.

Les vents du Nord qui ont régné conſtamment, cette année, retiennent un grand nombre de Bâtimens aux Dardanelles, d'où les premiers vents du Sud les rameneront ici.

De Varſovie, le 10 Octobre 1772.

Le Roi ne paroît pas moins inquiet que la Nation ſur tout ce qui vient d'arriver en Pologne. Il y eut, le 7, un *Senatûs Conſilium*. Sa Majeſté fit un Diſcours, dans lequel Elle dépeignit, d'une maniere pathétique, les malheurs dont le Royaume eſt accablé; Elle déclara qu'Elle remettroit à l'aſſemblée tous les papiers concernant la correſpondance qu'Elle avoit entretenue avec les Cours étrangeres ſur tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'à ce jour, afin de mettre le Sénat en état de lui donner, avec plus de lumieres, des avis ſur la conduite qu'Elle devoit tenir dans la triſte circonſtance où Elle ſe trouvoit. Les Sénateurs préſens lui répondirent qu'ils étoient en trop petit nombre pour former une délibération ſur une matiere de cette importance; qu'il faudroit réunir tous les Membres du Sénat pour répondre aux Déclarations publiées par les trois Cours ; que l'objet de ces Manifeſtes intéreſſoit la Nation entiere & qu'il étoit néceſſaire d'aſſembler une Diete générale pour prendre un parti dans la ſituation critique du Royaume. Il y avoit très-peu de Sénateurs à cette aſſemblée ; pluſieurs, même de ceux qui ſont ici, n'y ont point aſſiſté.

On a congédié la plus grande partie des troupes de la Couronne qu'on n'eſt pas en état de payer. On croit qu'on ne conſervera que les ſeuls Régimens des Gardes. En remettant les Déclarations des Cours de Vienne, de Ruſſie & de Berlin aux Miniſtres Etrangers, le Miniſtere y a joint la Note ſuivante :

« Les ſouſſignés Miniſtres de Sa Majeſté le » Roi de Pologne, ayant déjà remis à M... » les Notes des 28 Mai, 19 Juin & 19 Juillet » de la préſente année, au ſujet des entrepriſes » des Puiſſances voiſines ſur la Pologne, ne » peuvent s'empêcher, à meſure que ces entrepriſes augmentent, de lui communiquer » auſſi les Déclarations ci-jointes des Cours » de Peterſbourg, Vienne & Berlin. Le Roi, » perſuadé que M... connoît les droits inconteſtables de la Pologne ſur les domaines envahis par les Puiſſances voiſines, les Traités » de la République avec ſes voiſins inviolablement obſervés par elle ; qu'il remarquera, » par la lecture même de ces Déclarations, » que la force eſt le ſeul motif de cette invaſion, & qu'il concevra de quelle conſéquence il ſeroit pour les autres Cours de » diſſimuler plus longtemps ce qui ſe paſſe » en Pologne, a ordonné aux ſouſſignés de » lui communiquer les Déclarations ſuſdites » & de lui demander inſtamment d'obtenir de » ſa Cour ſes bons offices pour empêcher le » démembrement de ce Royaume. »

On écrit de Poſnanie qu'un incendie y a conſumé, le 27 du mois dernier, l'Egliſe Cathédrale, ſans qu'on ſçache par quel accident le feu y a pris. On évalue la perte à un million de florins.

De Vienne, le 17 Octobre 1772.

La Maiſon de la Princeſſe de Savoie, née Princeſſe de Lichtenſtein, ſe trouvant en état de loger le Chapitre des Dames Chanoineſſes qu'elle a fondé, elles y ont été inſtallées. Elles ſont au nombre de vingt. Elles doivent être choiſies dans les meilleures familles des Etats Héréditaires & être orphelines de pere & de mere. Outre le logement, un carroſſe & un domeſtique, chacune d'elles jouira d'un revenu annuel de 650 florins (environ 1625 liv.) La Supérieure aura le titre de Princeſſe de l'Empire. La Comteſſe Douairiere de Gianini, née Princeſſe Darmſtadt ſera à la tête de ce Chapitre. Le 14 de ce mois, jour fixé par l'Impératrice-Reine, on fit, avec toute la pompe & la dignité convenables, la cérémonie de l'inſtallation des vingt Dames Chanoineſſes. La Dame Supérieure de ce Chapitre & les Chanoineſſes, revêtues des habits qu'elles doivent porter, s'aſſemblerent, vers les neuf heures du matin, dans l'Egliſe des Urſulines, d'où elles ſe rendirent, à pied, à leur Hôtel. Le Commiſſaire Impérial & Royal adreſſa au Chapitre un Diſcours par lequel il l'aſſura de la protection de Leurs Majeſtés ; après quoi il remit à la Comteſſe Douairiere de Gianini, Supérieure, les Statuts, le Diplôme de confirmation & celui de création de Princeſſe, tant pour elle que pour toutes celles qui lui ſuccéderont. La Supérieure & les Chanoineſſes prêterent ſerment de remplir les obligations qui leur étoient impoſées. Elles reçurent, des mains de la Princeſſe Gianini, le Cordon bleu dont elles doivent être décorées. Le Prince de Lichtenſtein donna enſuite, dans ſon Hôtel, aux Dames de ce Chapitre & aux autres perſonnes de la Nobleſſe, un dîner

Digitized by Google

ſplendide, & le ſoir, il y eut, dans le même Hôtel, grande aſſemblée & ſouper.

L'Empereur partit, hier, pour le Château de Hollitſch, accompagné ſeulement du Comte Dietrichſtein, ſon Grand Ecuyer; Sa Majeſté Impériale doit revenir dans peu de jours.

De Cartagene, le 3 Octobre 1772.

Le 28 du mois dernier, deux Frégates de l'Empereur de Maroc relâcherent dans ce Port. Elles ſont montées de vingt canons chacune & de deux cens cinquante hommes d'équipage & commandée, la premiere par Sidi (Seigneur) el Arby Miſtri qu'on dit être Amiral de ſa Nation, la ſeconde par Sidi Legaiſmy. Elles ſont parties de Larrache pour les Mers du Levant. L'Amiral deſcendit à terre pour faire une viſite au Gouverneur de la Place. Il avoit pour cortege vingt Officiers Maures & quinze Soldats qui le ſuivoient le fuſil ſur l'épaule, rangés en trois files de cinq hommes de front, qui formoient ſa garde perſonnelle. Le Gouverneur le reçut dans ſa maiſon, où il avoit invité tous les Officiers de la Garniſon & les principales perſonnes de la Ville.

On va conſtruire, dans cet Arſenal, un Vaiſſeau de ſoixante-dix canons, une Frégate de vingt-ſix & une Flûte.

De Londres, le 20 Octobre 1772.

Dix Lords & quinze Membres de la Chambre des Communes ont déjà obtenu des conceſſions de terres dans la Floride Orientale, où ils comptent établir des Plantations.

On aſſure que le Lord Nord a déclaré publiquement que l'embarras actuel où ſe trouve la Compagnie des Indes, avoit commencé en même temps que ſes conquêtes, & l'on préſume que la réforme, dont le Parlement doit s'occuper inceſſamment, pourra conſiſter à changer entierement l'adminiſtration du Gouvernement Militaire de cette Compagnie, à laquelle on ne laiſſera que celle qui regarde le commerce.

Le Lord Georges Keppel, Comte d'Albermale, Vicomte de Bury, Lieutenant-Général, Colonel du troiſieme Régiment de Dragons & Gouverneur de l'Iſle de Jerſey, eſt mort, le 13 de ce mois, à Bagshot-Park, dans ſa quarante-huitieme année. En 1762, il commanda les troupes de débarquement à l'expédition de la Havane, &, l'année ſuivante, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Il laiſſe un fils en bas âge qui lui ſuccede dans ſes titres & dans ſes biens.

De La Haye, le 23 Octobre 1772.

La mortalité, qui a enlevé tant de beſtiaux dans ce Pays & dans le Nord, s'eſt étendue juſqu'en Laponie. Les habitans du Diſtrict de Pitea ont perdu, l'année derniere, beaucoup de Rennes. Le ravage a été encore plus grand cette année. On ſera peut être étonné d'apprendre que les Lapons ont mieux réuſſi que les Hollandois dans la recherche de la cauſe de ce fléau. Ils l'ont trouvée dans les qualités putrides de la mouſſe dont les Rennes ſe nourriſſent, qualités occaſionnées par la température extraordinaire de l'air, dont ils ont fait des comparaiſons auſſi juſtes que ſenſibles.

Les Suédois ont conſervé, dans le Cercle de Baſſe-Saxe, au Duché de Mecklenbourg, Wiſmar, autrefois Ville Auſéatique, avec un bon Port ſur la Mer Baltique. Si l'on exécutoit le projet de creuſer un canal de quelques lieues juſqu'à Schwerin, ce Port, indépendant du Sund, communiqueroit par des rivieres intermédiaires avec l'Elbe, & par ce fleuve, avec des Pays très étendus. On a donné des fêtes à Wiſmar, comme dans toutes les Villes ſoumiſes à la Couronne de Suede, à l'occaſion de la nouvelle forme de Gouvernement établie dans ce Royaume. Les différens Corps de métiers ſe ſont principalement diſtingués par des emblêmes & des deviſes analogues à la circonſtance.

Actions. Indes Orientales, 339. Indes Occidentales, 32 $\frac{1}{4}$. Banque, 4 $\frac{7}{8}$ à $\frac{15}{16}$ pour 100.

De Fontainebleau, le 29 Octobre 1772.

Sidi Aly Ould Chiaoux, chargé par le Bey de Tunis de préſenter au Roi une lettre de ce Prince & pluſieurs chevaux, harnois, lions, tigres, armes, broderies & autres objets que Sa Majeſté a bien voulu agréer, eſt arrivé ici, le 24 de ce mois, & a eu l'honneur d'être préſenté, aujourd'hui, à Sa Majeſté, par le ſieur de Boynes, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Marine. Sidi Aly Ould Chiaoux a prononcé devant Sa Majeſté le Diſcours ſuivant:

SIRE. « Le Bey de Tunis mon Maître, jaloux » de renouveller, en toute rencontre, à Votre » Majeſté Impériale, les témoignages les plus » marqués & les plus ſinceres de ſon profond » reſpect & de ſon entier dévouement pour » votre Perſonne ſacrée, m'a ordonné de me » rendre auprès de Votre Majeſté Impériale, » pour lui préſenter un hommage qu'il a ſup» plie d'agréer avec bonté. Le Bey mon Maî» tre n'a rien plus à cœur que de conſerver la » haute bienveillance de Votre Majeſté Im» périale. Puiſſe-t'elle, Sire, cimenter de plus » en plus les liens d'intérêt & d'amitié qui uniſ» ſent aujourd'hui, ſous de ſi heureux auſ-

Digitized by Google

» pices, les Sujets de la Couronne de France » & ceux du Royaume de Tunis!

» Une parole émanée de votre auguste » bouche a dissipé tous les nuages orageux, & » nous promet pour toujours un calme inaltérable & une union parfaite. Ce sont les vœux » les plus chers du Bey mon Maître, & je regarde ce jour-ci comme le plus beau de ma » vie, si Votre Majesté Impériale daigne jetter sur moi un regard favorable. »

Réponse du Roi.

« Je suis très-satisfait des sentimens du Bey » de Tunis. J'en reçois, avec plaisir, les témoignages. Vous pouvez l'assurer de ma » sincere amitié. »

De Paris, le 2 Novembre 1772.

La nuit du 4 au 5 Août dernier, il s'est élevé à Saint-Domingue, dans la partie du Sud, un ouragan qui a fait les plus grands ravages. De quatorze Navires marchands mouillés dans la rade des Cayes, onze ont été jettés sur la côte avec quatorze Bâtimens caboteurs. La Ville des Cayes a peu souffert; mais les rivieres qui l'avoisinent se sont tellement accrues, que l'eau est montée à six pieds de hauteur dans les rues. Un canal pratiqué pour faciliter l'écoulement d'un petit lac situé à la partie supérieure de la Ville, a été détruit, & la récolte a été perdue dans cette partie de l'Isle. Les vents & les eaux ont fait les plus grands ravages à la grande anse. Des couvertures emportées, plusieurs maisons renversées, les montagnes dépouillées de leurs arbres qui ont été déracinés, les eaux répandues dans les plaines, les plantations de caffé & autres, détruites, & les rivieres entraînant avec elles des maisons entieres, des cadavres de Negres & des bestiaux, présentoient le spectacle le plus affreux.

Les Etats de Bretagne, dont l'assemblée a commencé le 20 du mois dernier à Morlaix, ont accordé, le 21, par une délibération unanime des trois Ordres & dans la forme ordinaire, le don gratuit de deux millions qui leur avoit été demandé au nom de Sa Majesté.

La femme du nommé Jean Crézer, Bourgeois de la Ville de Reishoffen, dans la Subdélégation de Haguenau, en Alsace, est accouchée de trois garçons. Ces enfans se portent bien, & l'on est persuadé qu'ils vivront tous les trois. Ce sont les premieres couches de cette femme qui jouit également d'une très bonne santé.

Louis-Charles-Christophe de Leurie, Ecuyer, Seigneur de Froy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Marsan, est mort à Metz, le 17 du mois dernier, dans la quatre-vingt-quatorzieme année de son âge.

Joseph-Joachim-Thomas de Cohorn, Chevalier, Marquis de la Palun, Gouverneur de la Ville & Principauté d'Orange & de Bourbon-l'Archambault, ci-devant Capitaine des Gardes du feu Comte de Charolois, est mort à Paris, le 25 du mois dernier, âgé de soixante-quinze ans.

N. Berlin de Valanlinot, Marquis d'Ussé, ancien Colonel de Dragons, est mort dans cette Ville, dans la soixante-seizieme année de son âge.

Le sieur Felix Vicq d'Azyr, Médecin de la Faculté de Paris, ouvrira un Cours d'Anatomie, le Mercredi 4 de ce mois à midi précis, & ce Cours continuera tous les jours de la semaine, excepté le Jeudi, dans l'Amphithéatre de la Faculté de Médecine, rue de la Bucherie.

Nota. Les Cours de Langue Italienne & Françoise & de Géographie Astronomique, Naturelle, Historique & Politique, de l'Abbé de Perravel de Saint-Beron, annoncés, par erreur, pour le 13 du mois dernier, s'ouvriront les 11 & 14 de ce mois. On le trouve dans la Sacristie des Messes de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 31 Octobre.

Amsterdam. . . .	55 1/2 à 1/2.
Londres.	31 1/16.
Hambourg	184
Madrid	15. 4. 6.
Cadix.	15. 3
Livourne.	96
Gênes.	94
Lyon.	1/4 perte.
Paris. Actions des Ind.	1270 liv. 1280
Billets d'Empr. . .	290

Knapen, Libraire-Imprimeur, au bas du Pont-Saint Michel, vient d'acquérir de la veuve Garnier les Ouvrages de M. l'Abbé Colier, sçavoir; *Continuatio Prælectionum Theologicarum Honorati Tournely, seu Tractatus de universâ Theologiâ Morali.* in-8°. 17 Vol. *Institutiones Theologicæ ad usum Seminariorum* 7 Vol. in-12. 21 liv. Chaque Traité se vend séparément. —— *Les Femmes Laborieuses, Vue de Rome*, Estampe gravée d'après Salvator-Rosa, par Madame Maugein, rue des Francs Bourgeois, porte Saint-Michel 1 liv. 8 s. —— *Portrait du Roi de Prusse*, gravé par le Mire, vis à vis Saint Etienne des Grès. 1 liv. 4 s. *Portrait de M. le Duc de Brissac*, gravé par Gaucher. Chez Bligny, cour du Manege aux Tuileries. *Portrait de M. Sedaine*, gravé par l'Evêque. Chez le même. —— *Histoire Générale de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique.* Tom. IV. Chez des Ventes de la Doué, Libraire, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 1772.

De Smyrne, le 4 Septembre 1772.

Nous sommes ici dans de perpétuelles alarmes depuis le terrible incendie qui a consumé une partie de cette Ville, & l'on découvre presque tous les jours des étincelles dans le voisinage des maisons brûlées. On s'apperçut dernierement qu'il sortoit de la fumée d'un mur attenant la Douane située près du vieux Château. On trouva une poutre qui brûloit encore. Cette circonstance causa d'autant plus de frayeur aux habitans, que près du lieu, d'où s'élevoit la fumée, il y avoit un magasin à poudre qui en contenoit trois cens quintaux dont une partie étoit renfermée dans des sacs & le reste étoit répandu sur le plancher. Les Consuls Francs & les principaux habitans firent des représentations pour qu'on transportât cette poudre au Château d'Eau; mais les Turcs refuserent d'entrer dans le magasin. Heureusement, il y avoit dans la rade une Frégate Angloise & un Chebec François; les Canonniers & les Matelots de ces Bâtimens enleverent eux-mêmes cette poudre & délivrerent la Ville du terrible danger auquel elle étoit exposée. Elle auroit été détruite de fond en comble si le feu étoit parvenu à ce magasin.

De Petersbourg, le 4 Octobre 1772.

Le 20 du mois dernier, le Prince Lobkowitz, Ministre de la Cour de Vienne, présenta à l'Impératrice une lettre du Grand-Duc de Toscane, pour lui faire part de la naissance du Prince dont la Grande-Ducheſſe vient d'accoucher. Le Comte de Lascy, Ministre Plénipotentiaire d'Espagne, eut, le 25, sa premiere audience de l'Impératrice. Le Comte de Solms, Ministre Plénipotentiaire de Prusse, remit, le 27, à Sa Majesté Impériale, une lettre du Prince de Prusse, par laquelle il lui notifie la naissance de la Princesse sa fille.

L'Impératrice avoit chargé une Société de Gens de Lettres, versés dans la connoissance des Langues étrangeres, de traduire, en Russe, les meilleurs Ouvrages écrits en François, en Allemand, en Anglois & en Italien. Cette Société vient de publier une liste des Traductions qu'elle a déjà faites, & entr'autres, des Ouvrages du sieur de Voltaire, de Montesquieu & de plusieurs autres Ecrivains François.

L'ancien Palais des Souverains de Russie, à Moskou, situé dans le Cremlin, étant presqu'inhabitable par sa vétusté, l'Impératrice a ordonné qu'on en construisît un nouveau dans le même emplacement. Le 7 du mois dernier, le Métropolitain & les Archevêques bénirent le terrein en grande cérémonie &, le soir, le Lieutenant-Général Ismaïlow, chargé en chef de la direction de cet ouvrage, donna un grand repas au Clergé & à la Noblesse.

Des Frontieres de la Pologne, le 15 Octobre 1772.

On assure qu'après la rupture du Congrès de Fockhiani, le Grand Visir & le Comte de Romanzow ont prolongé l'armistice de quarante jours, c'est-à-dire, jusqu'au 10 du mois prochain, & qu'on va renouer la négociation.

Le Comte Krasinski, Evêque de Kaminiec, uni précédemment à la Confédération de Bar, a été enlevé, la nuit, dans son lit, par des inconnus vêtus à la Polonoise, sans qu'on sache ce qu'il est devenu.

Le *Senatus Consilium* continue ses séances sans succès. Il n'est composé que de trente-trois Sénateurs. Les trois Cours auroient desiré qu'on procédât à une Diete générale;

Digitized by Google

mais cette affaire ſouffre les plus grandes difficultés.

On prétend que les Autrichiens veulent ſe rendre maîtres du Fauxbourg de Cracovie, appellé *Caſimir*, parce qu'il eſt ſitué au-delà de la Viſtule. Ils ont ordonné aux Maréchaux & Conſeillers de Confédération, qui n'ont point encore donné acte de leur ſoumiſſion, de ſe rendre à Wiliczа, & ont menacé de l'indignation de Sa Majeſté Impériale & Royale ceux qui refuſeroient d'obéir. On avoit arrêté, ſur les frontieres, un ſervice de porcelaine que les Confédérés envoyoient en préſent au Grand Seigneur. Ce ſervice a été vendu, ainſi que d'autres effets qu'ils avoient encore à Preſzow, & on doit en diſtribuer l'argent aux Sujets Autrichiens qui ont des créances à la charge de la Confédération. La Ville de Léopol a refuſé de prêter le ſerment au Comte de Pergen, par la raiſon qu'elle ne peut violer la fidélité jurée au Roi de Pologne, avant que d'en être légitimement déliée. Le Comte de Pergen en a écrit à ſa Cour.

Le Roi de Pruſſe a réuni à ſa Couronne toutes les Staroſties du Pays qu'il a occupé. Les Staroſtes ſont chargés de recevoir les revenus, & on leur accorde 3 pour 100 ſur les biens dont ils jouiſſoient auparavant eux-mêmes. Les Ruſſes, en faiſant à peu près le même arrangement, ont fixé aux Staroſtes le revenu de 200 roubles par an.

On apprend que la plupart des Chefs de la Confédération ſe ſont retirés à Braunau, en Baviere. On parle d'une Déclaration que viennent de publier pluſieurs Magnats de la Grande-Pologne, en date du 9 de ce mois. Ils déclarent que, puiſque le Miniſtere du Roi de Pologne n'occupe point du ſoin d'appaiſer les troubles du Royaume, ils ont pris la réſolution de conſtituer un Conſeil permanent dont ils nomment pour Chef le Prince Auguſte Sulkowski, Palatin de Gneſne, auquel ils donnent quatorze Aſſeſſeurs. Ce Conſeil aura le droit de traiter avec les Cours Etrangeres, & la Déclaration ajoute que, ne voulant plus dépendre du Miniſtere de Warſovie, ils n'accepteront déſormais aucun ordre des Commiſſions de Guerre ou du Tréſor. Quelques-uns des Sénateurs actuellement aſſemblés à Warſovie, tels que le Comte Twardowski, Palatin de Kaliſch, les Evêques de Cujavie & de Livonie, les Caſtellans de Kiovie, Ciechanow, Raciacz, Nowogrod, Elbing & Brzeziny ont également blâmé, dans leurs Diſcours, au *Senatûs Conſilium*, la maniere dont le Miniſtere Polonois s'eſt conduit dans ces malheureuſes circonſtances.

De Vienne, le 21 Octobre 1772.

On écrit de Léopol que le Comte de Pergen vient de faire ſon entrée ſolemnelle dans cette Ville au milieu d'une haye de Grenadiers Autrichiens. Il n'a pas encore déſigné le jour où les nouveaux Sujets de Leurs Majeſtés Impériales & Royale doivent prêter foi & hommage. Le Magiſtrat n'a pas voulu paroître en Corps à l'entrée du Commiſſaire Impérial & a refuſé d'aſſiſter à aucun des actes de la priſe de poſſeſſion. On n'a pas jugé à propos de l'y contraindre. Le Staroſte du Grod a ſuivi l'exemple du Magiſtrat; il n'a pas même voulu ſe trouver au repas que le Comte de Pergen donnoit ce jour-là. Le Clergé a cédé aux circonſtances. Le nouveau Gouverneur a été reçu, avec pompe, dans la Cathédrale & il y a fait chanter le *Te Deum*.

On apprend ici que le Grand Viſir & le Comte de Romanzow, étant convenus d'un nouvel armiſtice de quarante jours, ont promis de s'occuper réciproquement, dans l'intervalle, à faire renouer les conférences.

L'Empereur eſt de retour, depuis Dimanche au ſoir, du Château de Hollitſch.

Le Comte de Thierheim a été nommé Gouverneur de Luxembourg. Il cede, pour cette place, le Régiment d'Infanterie dont il étoit propriétaire.

De Cadix, le 6 Octobre 1772.

L'Empereur de Maroc a enjoint à tous les Chrétiens d'évacuer la Ville de Tétuan; ceux qui ont été chargés de faire exécuter cet ordre, y ont procédé avec tant de rigueur, qu'on eût dit que cet Ville alloit être priſe d'aſſaut. Les Négocians étrangers ont dû aller s'établir à Tanger, où il n'y a aucune maiſon pour les loger. L'Empereur a voulu, par cet arrangement, les forcer à y bâtir des habitations. Le Vice-Conſul d'Eſpagne & les Anglois ont été contraints de ſortir dans un court intervalle. Le premier eſt allé à Larrache, & les autres ſe ſont retirés à Gibraltar. Les Juifs Européens ſubiront le même ſort, à moins qu'ils ne prennent l'habit noir, comme ceux du Pays, & dans ce cas, l'Empereur pourra ſe les approprier comme ſes Sujets & ſes Eſclaves.

Les quatorze cens Soldats, que commandoit Muley Meimun, fils de l'Empereur,

Digitized by Google

arriverent à Maroc, le 15 de ce mois. Quelques-uns d'entr'eux avoient volé en chemin un Voyageur qui portoit de l'ivoire, matiere qu'on emploie dans le Pays, à orner la crosse des fusils. Le crime ayant été découvert, l'Empereur a fait clouer, dans le Marché public, les coupables & l'Alcade (Officier chargé de la diſcipline) de cette troupe. Ces Soldats ſont partis pour aller ſoumettre les Arabes du Mont Atlas qui refuſent le tribut.

Le nouveau Conſul de Londres eſt arrivé à Tetuan ſur une Frégate Angloiſe. On a refuſé de le recevoir à cauſe de la nouvelle Ordonnance qui chaſſe les Chrétiens de cette Place. Le Conſul a écrit à l'Empereur que l'intention de ſa Cour étoit qu'il réſidât à Tetuan & non ailleurs, & la Frégate a fait voile pour Mogador avec le Conſul qui va faire lui-même ſes repréſentations au Prince.

De Londres, le 28 Octobre 1772.

Dix d'entre les Directeurs de la Compagnie des Indes ont offert de paſſer eux-mêmes aux Indes, pour y rétablir le bon ordre. On prétend qu'on en choiſira ſix qui, après avoir obtenu l'agrément du Gouvernement, iront remédier aux abus introduits dans l'adminiſtration de cette Colonie, autrefois ſi floriſſante & qui penche aujourd'huivers ſa ruine. Elle vient d'être attaquée par un Prince en qui elle devoit avoir le plus de confiance. Schah Allum que les Anglois avoient entretenu pendant ſes diſgraces & qu'ils avoient fait remonter ſur le Trône de Dehli, a marché vers le Bengale avec une puiſſante armée. Souja Dowla, allié de la Compagnie, s'étant oppoſé à ſon paſſage, a été vaincu par ce Prince qui s'eſt enſuite avancé vers Calcuta. Les Anglois ont raſſemblé leurs forces vers cette partie, & ils ſont réſolus à tirer une vengeance éclatante de ſa trahiſon. Les nouvelles de Bombay ne ſont pas moins fâcheuſes. Les troupes de la Compagnie ont échoué dans l'attaque d'une Place eſſentielle à ſon commerce ſur la côte de Malabar, & cette affaire occupera les Directeurs dans leur premiere aſſemblée générale. Par le compte qu'on a préſenté des troupes Européennes au ſervice de la Compagnie dans l'Inde, il paroît qu'elles ſont au nombre de dix mille hommes effectifs, indépendamment de pluſieurs Corps d'Artillerie.

On a appris, par le Capitaine d'un Navire arrivé des Indes Occidentales, que le Gouverneur de Saint-Vincent marcha, le 7 Août dernier, contre une troupe de rebelles Naturels de cette Iſle; qu'il vainquit ces Sauvages & en maſſacra un grand nombre; les autres ſe ſont retirés dans les montagnes, où on les laiſſera périr de faim.

Le Chevalier Jeffery Amherſt a été nommé par Sa Majeſté Lieutenant-Général de l'Artillerie, à la place du Général Conway qui s'eſt démis de cet emploi & qui a obtenu le Gouvernement de Jerſey, vacant par la mort du Comte d'Albermale. Le troiſieme Régiment de Dragons, que commandoit ce dernier, a été donné au Colonel Fitzroy, frere du Duc de Grafton.

Les Comtes Orlow & Nariskin & le Prince Poniatowski ont été préſentés au Roi.

Il arriva, le 20 de ce mois, un Prince Arabe qui eut, le 22, une conférence avec le Lord Rochford. On dit qu'il offre d'établir, avec la Grande-Bretagne, une nouvelle branche de commerce avantageuſe, & que ſi ſa propoſition n'eſt point acceptée, il paſſera en Hollande, où il eſpere réuſſir dans ſes projets.

L'Empereur de Maroc, en ordonnant à tous les Chrétiens de ſortir de Tetuan, a voulu faciliter à ſes Sujets & aux Juifs de Gibraltar les moyens d'envahir le commerce qui ſe fait entre cette Garniſon & les Barbareſques; mais le Gouverneur de cette Ville, conformément aux ordres de Sa Majeſté, a cujoint à tous les Juifs d'en ſortir dans un temps déterminé. On eſt perſuadé que l'Empereur de Maroc, voyant ſes projets échoués par la Politique de notre Miniſtere, ſera forcé de révoquer ſon Ordonnance.

Le 24 de ce mois, les Sheriffs s'aſſemblerent, le matin, à la Maiſon de Ville, afin de commencer le ſcrutin pour l'élection du Lord-Maire. Le ſieur Wilkes s'y rendit auſſi avec les Commiſſaires nommés pour ſon ſcrutin. A l'arrivée des Sheriffs, les ſieurs Hallifax & Schakeſpear, compétiteurs des ſieurs Wilkes & Townshend préſenterent la lettre ſuivante qui fut lue par le ſieur Oliver.

Aux Sheriffs de Londres.

« MM. les Commiſſaires que nous avons nommés » ayant déclaré qu'ils ne pouvoient procéder au ſcru» tin, parce qu'on ne leur a point remis de liſtes » fideles des ſuffrages, ainſi qu'il eſt requis par l'Acte » de la onzieme année de George I, nous déclarons » que nous regardons comme irrégulier & illégal » tout ce qui pourroit ſe faire relativement à la pré» ſente élection de Maire pour la Ville de Londres, » & que nous nous y oppoſons. »

On prétend qu'il s'éleva une conteſtation de même nature ſous le regne de Henry I,

Digitized by Google

& que la Cour ordonna, dans cette circonſtance, que le plus ancien des Aldermans, qui n'avoit pas rempli la place de Lord Maire, en feroit les fonctions.

De La Haye, le 27 Octobre 1772.

On a pluſieurs fois annoncé & retracté la nouvelle de la mort du fameux vieillard du Nord, nommé *Chriſtian-Jacobſen Drachenberg*, né en Norwege le 11 Septembre 1626. Il vient enfin de finir ſa carriere près de cent quarante-ſix ans. Il eſt mort, à Aarhuus, le 9 de ce mois.

Actions. Indes Orientales, 330. Indes Occidentales, 32 ½. Banque, 4 ¾ 25 pour 100.

De Fontainebleau, le 4 Novembre 1772.

Le 1er de ce mois, Fête de Tous les Saints, le Roi, accompagné de la Famille Royale, entendit, dans la Chapelle du Château, la Grand'Meſſe chantée par la Muſique de Sa Majeſté, & à laquelle l'Evêque de Châlons-ſur-Saône officia. La Comteſſe d'Harville fit la quête. L'après-midi, Sa Majeſté aſſiſta aux Vêpres, après avoir entendu le Sermon de l'Abbé Boutlet-de Vauxelles, Grand Vicaire de Noyon, Prédicateur du Roi.

Le 1er de ce mois, le Comte de Creutz, Ambaſſadeur Extraordinaire de Suede, eut une audience particuliere du Roi, à qui il remit ſa lettre de créance. Il fut conduit à cette audience, ainſi qu'à celle de la Famille Royale, par le ſieur Tolozan, Introducteur des Ambaſſadeurs.

De Paris, le 6 Novembre 1772.

La Comteſſe de Braſſac eſt accouchée d'un garçon, le 1er de ce mois.

Dimanche 25 du mois dernier, à dix heures du matin, pendant qu'on faiſoit, avant la Grand'Meſſe, la Proceſſion dans l'intérieur de l'Egliſe de la Paroiſſe d'Argentré, ſituée à une lieue de la Ville de Vitré en Bretagne, il ſurvint un violent orage. Le tonnerre tomba ſur la pointe du clocher, ſuivit la barre de fer qui ſoutenoit la Croix, deſcendit le long de la charpente de la fleche, paſſa entre les jambes des Sonneurs qui ſentirent une vive commotion, perça le plafond au-deſſous d'eux & vint éclater dans l'Egliſe où il bleſſa grievement trois perſonnes qui ont eu la peau brûlée en différentes parties du corps & en renverſa pluſieurs autres. Il ne fit pas d'autre mal dans l'Egliſe; mais on s'apperçut que la fleche étoit embraſée. Il fut impoſſible d'y porter du ſecours, parce que le plomb dont elle étoit couverte fondoit de toutes parts. Le feu ſe communiqua bientôt à la charpente, & toute l'Egliſe a été réduite en cendres. On n'a eu que le temps de ſauver les vaſes ſacrés.

On mande de Breſt que la Frégate du Roi *la Flore*, commandée par le Chevalier Verdun de la Crenne, Lieutenant de Vaiſſeau, ſur laquelle étoient embarqués les Commiſſaires de l'Académie des Sciences, chargés de conſtater la méthode propre à déterminer les longitudes par le moyen des montres marines, eſt arrivée dans ce Port la ſemaine derniere. Elle a voyagé ſucceſſivement ſur les côtes d'Afrique, à la Martinique, à Saint-Domingue, au Banc de Terre-Neuve, à Miquelon, à Eſſeneur & à Copenhague.

Le Marquis de Mirabeau a été nommé, par le Roi de Suede, Commandeur Grand'Croix de l'Ordre de Waſa, & non ſimplement Commandeur, comme on l'a annoncé dans les Papiers publics.

Le ſieur Sigaud de la Fond, Membre de pluſieurs Académies, commencera, le Lundi 16 de ce mois, un Cours d'Electricité, dans ſon Cabinet de Phyſique, rue Saint Jacques, près Saint Yves.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 4 Novembre.

Amſterdam. . . .	55 7/8
Londres.	31 1/16
Hambourg	184
Madrid	15. 4. 6.
Cadix.	15. 3
Livourne.	96
Gênes.	94
Lyon.	½ perte.
Paris. Actions des Ind.	1270 liv. 1275
Billets d'Empr. . .	290. 288

Planches Anatomiques, imprimées avec leurs couleurs naturelles, concernant les parties de la génération de l'homme & de la femme & tout ce qui regarde la groſſeſſe, l'accouchement & les maladies vénériennes, par M. Gautier d'Agoty pere, Anatomiſte penſionné du Roi. On ſouſcrit, ſans payer, en faiſant inſcrire ſon nom chez Brunet & Demonville, Libraires, rue Baſſe, Hôtel des Urſins. —— *Le Soldat Citoyen, Ouvrage poſthume de M. l'Abbé Fleuri*, publié par l'Editeur du Droit public de France. Chez Durand, Lib. rue Galande, & chez M. d'Aragon, au College de Montaigu, près Sainte Genevieve. Prix 24 ſ. broché. —— *Le Courtiſan ſans Art, ou les Complimens ſurfaits, Etrennes agréables aux uns & utiles aux autres, avec Tablettes pour écrire.* Chez Deſnos, Lib. Géographe, rue S. Jacques. Prix 1 liv. broché. —— *Recherches Critiques, Hiſtoriques & Topographiques de la Ville de Paris, &c. quatrieme Quartier, le Louvre*, par le ſieur Jaillot, Géographe Ordinaire du Roi. Chez l'Auteur, Quai & à côté des Grands Auguſtins, & chez Aug. Mart. Lottin, Imp. Lib. rue S. Jacques.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 9 NOVEMBRE 1772.

De Satalie, le 26 Juillet 1772.

UN Matelot Turc, d'un Sambequin de Rhodes, a cauſé dans cette Ville, une alarme générale. Après être reſté une partie du jour à terre, il eſt revenu à bord; &, ſoit qu'il fût yvre ou fol, il s'eſt armé d'un ſabre, a coupé les cables, les agrêts, a pourſuivi l'équipage &, ayant ſaiſi un tiſon embraſé, il a tenté de faire ſauter le Bâtiment en mettant le feu à la Sainte-Barbe. Si le feu eût pris aux poudres, tous les Navires qui étoient dans le Port auroient été brûlés & une partie de la Ville ruinée. On n'a pu ni le calmer, ni le ſaiſir; un vieillard, qu'il reſpectoit auparavant, s'étant avancé ſur le rivage pour adoucir ſa fureur, il l'a étendu mort d'un coup de fuſil, & a bleſſé d'autres perſonnes. On s'eſt déterminé enfin à tirer ſur lui & on l'a tué. La populace vouloit mettre en pieces ſon cadavre. Le Cadhi (Juge du Lieu) s'y eſt oppoſé &, comme on ne lui a point trouvé de parens, cet Officier a condamné le Reis (Patron) du Sambequin à 5 bourſes (7500 liv.) qui ſeront données à la famille du vieux Turc.

Du Caire, le 7 Septembre 1772.

Le Cheik Daher & Ali Bey éprouvent devant Jaffa (Joppé) une réſiſtance à laquelle ils ne s'attendoient pas. Après cinquante jours de ſiege, ils ne ſont pas plus avancés que le premier jour. Si Ali Bey échoue dans cette entrepriſe, il ſera hors d'état de tenter une invaſion en Egypte, où tout eſt actuellement dans la plus grande tranquillité.

De Conſtantinople, le 28 Septembre 1772.

Lorſqu'on s'attendoit à voir recommencer les hoſtilités avec plus de fureur que jamais, on a été étonné d'apprendre que les Ruſſes avoient propoſé une prolongation d'armiſtice qui a été acceptée par la Porte. Oſman Effendi s'eſt arrêté au camp du Grand Viſir: il eſt à préſumer qu'on ne reprendra pas ſitôt les armes, & que les Ruſſes ſe rendront moins difficiles, relativement à l'indépendance de la Crimée & à la liberté de la navigation ſur la Mer Noire. Les Miniſtres de Vienne & de Berlin ſont en route pour revenir ici. Cependant la Porte fait les diſpoſitions néceſſaires pour pouſſer avec vigueur les opérations militaires au printemps prochain, dans le cas où la guerre recommenceroit. Outre la belle fonderie de canons qui eſt au Fauxbourg de *Top-Hané*, on en conſtruit une nouvelle au Fauxbourg de *Has-Kein*. On forme en même temps aux manœuvres d'artillerie uſitées en Europe, une Compagnie de cent Canonniers.

La Cour de Rome vient de nommer le ſieur Balleſtrelli, Evêque de Chio, à la place de Vicaire Général du Patriarchat de cette Capitale, vacante par la mort de l'Evêque de Philipopolis.

La derniere Foire d'*Ouzoun-Giova*, près d'Andrinople, n'a pas été favorable aux vendeurs par la défenſe que le Grand Viſir avoit faite aux fourniſſeurs de l'armée de s'y rendre, dans la crainte que les troupes n'euſſent, par-là, occaſion de déſerter.

D'Alger, le 3 Octobre 1772.

La Frégate Angloiſe *le Winchelſey*, de trente-deux canons, & de cent quatre-vingt hommes d'équipage, commandée par le ſieur Wilkinton, mouilla en cette rade, le 18 du mois dernier. Le ſieur Wilkinton notifia à la Régence que l'intention de ſon Maître étoit que ſon pavillon ſauvât tous ceux qui

Digitized by Google

se refugieroient à bord des Vaisseaux Anglois. On examina les Traités & l'on trouva que cette franchise, alléguée par les Anglois, & dont jusqu'à cette époque les Vaisseaux de guerre François avoient seuls joui, y étoit reellement stipulée, quoique la Cour de Londres ne l'eût jamais fait valoir. En conséquence, la Régence l'admit sans difficulté; mais pour la rendre infructueuse, elle fit mettre aussi-tôt tous ses esclaves à la chaîne; elle publia que les particuliers eussent à veiller sur ceux qui leur appartenoient; elle fit poster des Bateaux & distribuer des gardes le long de la plage pour que nul ne pût gagner la Frégate; de sorte que par ces précautions, cette immunité, loin d'être favorable aux esclaves, n'a servi qu'à appésantir leurs fers.

De Petersbourg, le 3 *Octobre* 1772.

Le jour où le Grand-Duc est parvenu à sa majorité, l'Impératrice a fait présent au Comte Panin, ancien Gouverneur de ce Prince, d'une bague de la valeur de 20, 000 roubles. Ce Ministre a reçu également de magnifiques présens de la part des Cours de Vienne & de Berlin, à l'occasion de l'échange des ratifications sur le Traité du 5 Août dernier.

Le Comte Orlow n'est pas encore venu à la Cour depuis son retour de Fockhiani. On prétend qu'on lui a proposé de se démettre de toutes ses charges.

Le Chambellan de Numsen, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Danoise, sollicite la ratification du Grand-Duc sur le Traité conclu en 1767, concernant l'échange du Holstein Ducal & la renonciation à la moitié du Duché de Slesvick.

De Warsovie, le 16 *Octobre* 1772.

On mande de Lithuanie que les Russes ont pris possession de tous les Districts qui leur sont tombés en partage. Depuis Kreutzbourg, en Livonie, jusqu'à Rochaczele sur le Nieper, où ils s'étendent, il y a plus de deux cens lieues de France. Par la réunion de la Livonie Polonoise à la Domination de la Russie, le Duché de Livonie a repris la consistance qu'il avoit en 1561, lorsque Gotthard Kettler, le dernier Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, la soumit, par le Traité de Wilna, au Royaume de Pologne & au Grand-Duché de Lithuanie, en se réservant la Souveraineté de la Courlande & de la Sémigalle sous la mouvance & la directe de la République. Des vastes acquisitions faites par les Rois Sigismonds sur l'Ordre Teutonique, auquel ils avoient enlevé les deux Prusses, la Livonie & la Courlande, il ne reste à la Pologne que cette mouvance.

Des lettres, arrivées de Léopol, annoncent que la prestation de foi & hommage des Districts attribués à la Maison d'Autriche éprouve de très grandes difficultés, & que la Ville de Léopol en particulier a déclaré qu'elle ne s'y resoudroit jamais. Le Général Haddick a etendu les Domaines Autrichiens fort au-delà du ruisseau de Podorcze, qui descend du Trembewal & tombe dans le Niester, près de Grodeck, lequel avoit été fixé pour limite naturelle de la Nouvelle-Hongrie, du côté de la Podolie. On prétend que cette limite sera portée jusqu'a la riviere de Sburcze. Elle comprendroit alors une grande partie de la riche Province de Podolie. On sçait qu'ils veulent occuper le Fauxbourg de Casimir, à Cracovie, parce qu'il est situé sur la rive droite de la Vistule.

D'un autre côté, on apprend de Dantzick que les Prussiens resserrent de plus en plus cette Ville que le traité de partage du 5 Août avoit déclarée libre, sous la protection de la Pologne. Après s'être emparés de tous les Villages de sa banlieue, & s'être rendu maîtres des hauteurs de Stoltzenberg, du Port & de l'Isle de Platen, ils viennent d'occuper aussi les Fauxbourgs de Schedlitz & de Schottland, & ils ont pris poste sur le pont rouge qui conduit à la porte basse. Le Port a été couvert par différentes batteries & par une redoute, construite à l'entrée du canal. Les Officiers des nouvelles Douanes prennent la qualité de *Siege de l'Amirauté Prussienne*. Enfin on a vu assembler à Oliva un train d'artillerie & d'autres ustensiles propres à l'attaque des Places. Ces préparatifs semblent annoncer une entreprise prochaine sur la porte basse, tandis que les troupes réparties à Schedlitz, Langfurt & Stoltzenberg, paroissent menacer la Citadelle du Bischofsberg qui commande la Ville & ses fortifications. Le Magistrat prend toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la Ville. Tous les Ouvrages ont été garnis d'une nombreuse artillerie : deux Compagnies Bourgeoises montent tous les jours la garde dans l'intérieur, & la Garnison occupe les dehors. Le Fort de Weischelmund a été pourvu de vivres & de munitions; mais la foiblesse de la Garnison, qui n'est que de cent hommes, ne permet pas d'espérer une longue résistance, si cette Forteresse étoit sérieusement attaquée.

Digitized by Google

Le Magiſtrat a publié un Mémoire tendant à prouver que le Port de Dantzick n'eſt point conſtruit ſur le territoire de l'Abbaye d'Oliva. On convient que pluſieurs Digues dépendans du Port ſont effectivement établis ſur une partie de ce territoire que la Ville acquit, en toute Souveraineté, par un bail emphytéotique, conclu en 1647 pour quatre-vingt-treize ans, & renouvelé en 1739 pour un pareil nombre d'années, avec la reſerve expreſſe qu'à l'échéance de ce terme, en 1832, le bail ſeroit prolongé d'un nombre égal d'années; mais quant au Port lui-même, ou plutôt au canal nommé *le Fahr-Waſſer*, le Magiſtrat ſoutient qu'il l'a fait creuſer dans le lit même de la mer, & il invoque, à l'appui du droit qu'il a eu de le faire conſtruire, un privilege du Roi Caſimir, de l'année 1457, lequel confirme à la Ville la propriété de toute la côte, & le droit excluſif d'y naviguer & d'y diriger la navigation: il compare à ce titre le privilege principal de l'Abbaye d'Oliva, de l'année 1342, qui n'étend le Domaine de cette Abbaye que juſqu'au bord de la mer. Enfin il rappelle la tentative, faite par le Roi de Pologne Ladiſlas IV, d'établir un péage à l'entrée du Port de Dantzick, en qualité de Souverain de la Province de Pruſſe, les oppoſitions de la Ville, l'interceſſion des Puiſſances Etrangeres & la déciſion de la République qui obligea ce Prince à renoncer à ſa prétention.

Tous les Bâtimens qui fréquentent le Port de Dantzick acquittent les droits établis par Sa Majeſté Pruſſienne. Il en eſt ſorti ſoixante Navires Anglois, Hollandois & Danois, après les avoir payés, ſuivant les ordres que leur ont donnés les Conſuls de ces trois Nations, qui ont remis, en même temps, au Réſident de Pruſſe, une proteſtation ſolemnelle contre ces nouvelles exactions. Des Commiſſaires Pruſſiens prennent note de tout le ſel de mer qui ſe trouve dans la Nouvelle-Pruſſe. Une Compagnie formée par Sa Majeſté Pruſſienne ſera chargée déſormais de la vente de cette denrée: le Roi accorde en même temps aux Marchands Pruſſiens le commerce excluſif des productions du Pays.

C'eſt auprès de Pilchin, en Siléſie, au milieu du cordon des troupes Pruſſiennes, que l'Evêque de Kaminiec, Krafinski, l'un des principaux Chefs de la Confédération de Bar, a été enlevé par un Détachement de Coſaques qui l'a conduit à Warſovie.

De Stockolm, le 13 Octobre 1772.

Le Roi eſt parti, ces jours derniers, pour Eckolmſund & la Reine Mere pour Swatſir.

Sa Majeſté a décidé que le Régiment du Prince Frédéric porteroit déſormais le nom de Régiment du Roi, & que celui de Zoge prendroit le nom de Régiment de la Reine-Mere.

Le 19 du mois de Mai dernier, une femme de la Province de Smoland accoucha, dans l'eſpace de deux heures & demie, de trois filles qui moururent quelques jours après.

De Copenhague, le 20 Octobre 1772.

Le 19 de ce mois, les Gardes à cheval ont paſſé la revue devant le Gouverneur de Copenhague qui les commande.

La Cour doit quitter, aujourd'hui, le Château de Friedenſbourg & rentrer dans cette Capitale. La Princeſſe Louiſe de Heſſe vient d'arriver de Sleſwick. Elle paſſera ici l'hiver pour y faire ſes couches & n'ira que le printemps prochain en Norwege, où le Prince Charles ſon époux ſe diſpoſe à ſe rendre. Les deux Galiotes à bombes que le Gouvernement a réſolu d'envoyer dans ce Royaume, ont mis à la voile. Les Matelots Norwégiens qui montoient l'Eſcadre Danoiſe revenue de la Méditerranée & qu'on vient de déſarmer, ont profité de leur départ pour retourner dans leur Patrie. Le Régiment de Falſter, commandé par le Lieutenant Général de Bauuer, eſt parti pour aller à Elſeneur relever celui de Hoſtein qui y étoit en garniſon, & ce dernier eſt revenu dans la Citadelle de Copenhague.

De Hambourg, le 30 Octobre 1772.

L'agriculture, le commerce & la marine ſemblent déjà ſe reſſentir en Suede des avantages de l'heureuſe revolution arrivée dans ce Royaume. On y a fait une recolte abondante de grains & une pêche extraordinaire de harengs auprès d'Eſborg. La mer, qui baigne cette côte Occidentale de la Suede, paroît être de plus en plus fréquentée par ces poiſſons qui en attirent d'autres. C'eſt une nouvelle ſource d'opulence pour ce Peuple. Les lettres qui contiennent ces details marquent en même temps que la Ville de Stocholm a offert au Roi d'armer & d'équiper, à ſes frais, vingt-cinq Vaiſſeaux. On ajoute que cet exemple ſera ſuivi par d'autres Villes. Tout annonce l'émulation & la ſatisfaction univerſelle d'une Nation qui a briſé ſes fers ſous un Roi libre comme elle.

Digitized by Google

De Lisbonne, le 6 Octobre 1772.

Le 1^r de ce mois, on fit, avec beaucoup de pompe, l'ouverture de l'Université de Coimbre, en préſence du Marquis de Pombal, chargé de préſider à cet établiſſement.

Le Roi & la Famille Royale partirent, hier, pour Mafra. Leurs Majeſtés ſe propoſent d'y reſter huit jours pour prendre le divertiſſement de la chaſſe dans le Parc qui joint le célebre Couvent bâti, à ſi grands frais, dans ce Bourg, par le feu Roi Dom Jean V.

De Cadix, le 13 Octobre 1772.

Le Conſul de Suede ayant eu ordre de recevoir le ſerment des Sujets du Roi ſon Maître pour pouvoir ſe trouver dans ſon Département, en a fait parc au Commandant de la Frégate de ſa Nation qui étoit dans la rade. Les Officiers & l'équipage de ce Bâtiment ſe ſont rendus à terre & ont prêté ſerment entre les mains du Conſul, ainſi que tous les Suédois qui étoient ici. Cette cérémonie s'eſt faite avec beaucoup de pompe; on a chanté le *Te Deum* à bord de la Frégate, au bruit d'une ſalve de trente-deux coups de canon.

De Londres, le 30 Octobre 1772.

Le Chevalier James Hodges, Secrétaire de la Ville, a été conſulté par les Sheriffs ſur la difficulté qui s'eſt élevée à l'occaſion du ſcrutin pour l'élection du Lord-Maire. Il a répondu qu'il avoit déjà vu pluſieurs élections conteſtées, mais qu'il ne croyoit pas qu'on eût jamais proteſté contre un ſcrutin; que dans l'état actuel des choſes, il penſoit que celui qui avoit le plus grand nombre de voix devoit être cenſé légitimement élu, mais que, pour empêcher qu'on ne ſoupçonnât les Sheriffs de partialité, il leur conſeilloit d'examiner les ſuffrages quatre par quatre alternativement de chaque côté & en ſuivant l'ordre alphabétique; que cette opération prendroit peu de temps & ne cauſeroit point d'embarras. Cet avis a été ſuivi & l'on a procédé au ſcrutin, malgré la proteſtation des ſieurs Hallifax & Schakeſpear. Leurs Commiſſaires n'ont point voulu y aſſiſter. Cet examen a duré trois jours. Enfin, hier, le Corps des Echevins de Londres s'aſſembla pour décerner la place de Lord-Maire à l'un des deux Candidats qui avoient réuni le plus grand nombre de ſuffrages. Leur choix tomba ſur le ſieur Townshend qui ne l'a emporté que d'une voix ſur ſon aſſocié Wilkes. Celui ci, s'étant levé, adreſſa, à la Corporation de la Cité, un Diſcours dont voici la ſubſtance:

« Après les allégations les plus injuſtes, nos ſuperſtitions ont été réduits à la néceſſité d'abandonner un ſcrutin qu'ils n'avoient imaginé que pour nous conſtituer en frais & pour troubler le repos public. S'ils l'euſſent continué, j'ai les preuves les plus évidentes qu'il en ſeroit réſulté une pluralité bien ſupérieure à celle annoncée par les Sheriffs, lorſqu'on finit de recueillir les ſuffrages, & que beaucoup de myſteres d'iniquité qui reſtent enſevelis dans le ſilence, auroient paru au grand jour. Malgré l'authenticité de vos vœux & votre approbation cimentée par la majorité des ſuffrages, le Corps des Echevins n'a pas jugé à propos de ratifier votre choix. Je félicite celui ſur qui eſt tombée cette préférence. C'eſt un bonheur pour moi de pouvoir vous offrir, dans tous les temps, mes ſervices conjointement avec ceux à qui il vous plaira, dans la ſuite, de decerner la dignité de votre premier Magiſtrat. J'aurai la ſatisfaction de faire jouir la Communauté de Londres de la faculté pleine & entiere d'élire ſon propre Maire, pouvoir inhérent à toutes les autres Communautés & qui auroit dû être attribué à cette Cité dès l'origine de ſa Conſtitution. Vous me trouverez toujours prêt à obéir à vos ordres & à vous convaincre de ma vive reconnoiſſance pour toutes les faveurs dont vous m'avez comblé. »

La Compagnie des Indes s'aſſembla, le même jour, & les Directeurs demanderent le conſentement des Actionnaires pour les Membres dont ils ont fait choix, au nombre de ſix & qui doivent compoſer la Commiſſion extraordinaire qu'on a réſolu d'envoyer aux Indes. On lui les pouvoirs attribués aux nouveaux Commiſſaires. Ils ſont de la plus grande étendue; tout eſt ſoumis à leur autorité, à l'exception des Cours de Juſtice. Après beaucoup de débats, on arrêta de faire imprimer ces pouvoirs, afin que les Actionnaires puſſent les examiner, & l'on indiqua une aſſemblée qui ſe tiendra dans quinze jours, pour prendre une réſolution ſur cet objet, ainſi que ſur les Membres nommés par la Direction.

On rendit compte enſuite de la réponſe négative faite par le Lord North, à la demande d'avoir la liberté d'emprunter 1, 200, 000 livres ſterling & de la requiſition du Miniſtre pour que les Directeurs euſſent à mettre ſous ſes yeux l'état exact des affaires de la Compagnie, afin que le Gouvernement pût venir à ſon ſecours. La propoſition que les Directeurs avoient faite de rembourſer à la Compagnie le capital que le Gouvernement lui doit, a été également refuſée. Le Lord North a répondu que les porteurs des obligations perdroient, par-là, la ſûreté que le Parlement leur avoit donnée ſur ce capital, qui leur ſert d'hypotheque.

Par

Par les dernieres nouvelles arrivées de l'Inde, on a appris que les Marattes, réunis au Roi Schah Allum, avoient attaqué & battu les *Rohillas*, Peuple dont les poſſeſſions ſont ſituées entre celles de Delhi & Souja Dowlah. Ce dernier a demandé du ſecours à la Compagnie, qui a fait marcher une Brigade ſous le commandement du Chevalier Barker.

On a reçu avis d'Antigues que cette Iſle avoit beaucoup ſouffert d'un ouragan. Tous les Navires marchands qui étoient dans le Port ont été fort endommagés & pluſieurs ont péri. Le *Chatham*, Vaiſſeau de cinquante canons, & les Frégates *l'Active*, *la Seahorſe*, & la Corvette *le Falcon* ont perdu leurs mâts & n'ont échappé qu'avec peine à la fureur de la tempête. Pluſieurs édifices publics ont été endommagés, & un grand nombre de maiſons ont été renverſées. Le même ouragan s'eſt fait ſentir, avec moins de violence, à la Dominique, où il a fait échouer quinze Navires.

De Rotterdam, le 13 Octobre 1772.

Le Capitaine Jegers, commandant la Frégate *l'Aigle*, & le Capitaine Daniel Devos, commandant le Bâtiment marchand *La Demoiſelle Catherine*, chargés de tranſporter les préſens de la République au Dey d'Alger, ont mis à la voile le 11 de ce mois.

De La Haye, le 30 Octobre 1772.

Les nouvelles reçues de Batavia ſont très-affligeantes. Sur ſix Navires partis de Hollande pour le Cap, & du Cap pour les Indes, le nombre des morts montoit à cinq cens cinquante-ſept, & celui des malades, à quatre cens quarante-cinq. Ce ſont plus de mille perſonnes enlevées ou devenues inutiles à la navigation la plus importante de la République.

Après les déclarations communiquées aux Etats Généraux par les Miniſtres de Pruſſe, de Ruſſie & de Vienne, il a été remis à Leurs Hautes Puiſſances une lettre du Roi de Pologne. Les détails qu'elle contient occaſionnent dans le public de ſérieuſes réflexions. Les événemens qui vont changer la domination de la Baltique, ſont beaucoup plus intéreſſans pour les Hollandois & pour d'autres Peuples maritimes qui tirent, comme eux, une partie de leur puiſſance, de leur prépondérance entre le Nord & le Sud, que pour toute autre Nation ſituée dans le Continent. Les Etats Pruſſiens actuellement contigus embraſſent la Mer Baltique depuis Camen juſqu'à Memel, comme la République Hollandoiſe s'étend le long de la Mer du Nord entre l'Ecluſe & le Texel. La Pruſſe peut tirer de ſa ſituation maritime & des embouchures de trois grandes rivieres, ſçavoir, l'Oder, la Viſtule & le Niemen, les mêmes avantages dont a joui la Hollande, maîtreſſe des iſſues de l'Eſcaut, de la Meuſe & du Rhin. Tout ce qui vient du haut des terres, eſt tributaire des contrées baſſes, au travers deſquelles ſe fait le tranſport. Cette heureuſe poſition entre une mer navigable & un continent fertile met les Pays producteurs dans la dépendance du Peuple qui regne ſur le rivage & les rivieres.

Actions. Indes Orientales, 332 ½. Indes Occidentales, 32 ½. Banque, 4 ¼ à 5 pour 100.

De Marſeille, le 30 Octobre 1772.

Pluſieurs Capitaines venus de Terre-Neuve ont rencontré, le 4 de ce mois, dans le Détroit de Gibraltar, une Eſcadre de huit Galiotes de Maroc.

Le Capitaine Janin, venu de Tunis, a laiſſé, le 15 de ce mois, au Cap Carthage, où il a relâché, deux Chebecs du Roi revenant de l'Archipel.

Le bruit qui avoit couru que la peſte s'étoit manifeſtée à Salé & dans l'Iſle de Fedala, avoit alarmé le commerce; mais heureuſement cette nouvelle a été contredite par les dernieres lettres reçues de ce Pays. Ce qui l'avoit occaſionnée, c'eſt que les fievres qui regnent tous les ans à la maturité des fruits, ont été plus fréquentes cette année, par la plus grande abondance des fruits. Les Maures en font leur nourriture unique dans cette ſaiſon, & ils ne prennent aucune précaution pour ſe garantir des effets de cet aliment. Ils ne boivent que de l'eau; ils ſont preſque nuds; ils ſupportent pendant le jour l'ardeur du Soleil & pendant les nuits des roſées abondantes & fraîches. Ils n'ont ni Médecins, ni Chirurgiens, ni remedes, & ſe raſſurent par le ſyſtême de la prédeſtination abſolue. On eſt ſi accoutumé à cette mortalité occaſionnée par les fruits, qu'à Fez, où il y en a plus que dans le reſte de l'Empire, les gens chargés des enterremens ſont annuellement des billets payables après la ceſſation des fruits.

De Paris, le 9 Novembre 1772.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'eſt fait, le 5 de ce mois. Les numéros, ſortis de la roue de fortune, ſont 37

Digitized by Google

18, 45, 48, 77. Le prochain tirage se fera le 5 Décembre.

Alexis-Magdeleine de Vassinhac Imecourt, Abbesse, depuis soixante-un ans, de l'Abbaye de Juviguy, Ordre de Saint Benoît, où elle est entrée il y a quatre-vingt ans, ayant obtenu du Roi la permission de faire élire une Coadjutrice, l'Evêque de Mithophis, Suffragant de l'Archevêché de Treves, & le sieur de Calonne, Intendant des Trois Evêchés, se rendirent à cette Abbaye, le 26 du mois dernier, pour présider à l'élection, en qualité de Commissaires de Sa Majesté. Les suffrages se sont réunis en faveur de Victoire-Louise de Vassinhac Imecourt, sœur de l'Abbesse.

Une Confrérie établie à Lyon depuis 1274 & connue sous le nom de *Compagnie Royale des Pénitens de Notre-Dame de Confalon*, titre qu'en 1583, Henry III lui accorda en s'y aggrégeant, a fait célébrer une Messe solemnelle & chanter le *Te Deum*, le Dimanche 25 Octobre, jour de l'époque du Couronnement de Sa Majesté. Cette Compagnie, composée de plusieurs Négocians, s'est distinguée dans tous les temps, non-seulement par son amour & son respect pour la Personne du Roi, mais encore par le bien qu'elle a fait à ses Concitoyens. Dans le mois de Mai 1770, époque du mariage de Monseigneur le Dauphin, elle délivra quatorze prisonniers. En 1771, lorsque la disette des bleds, jointe à la cherté des autres denrées & à la cessation générale du travail, réduisit à la misere un grand nombre d'Ouvriers, elle forma, dans la Ville de Lyon, un établissement de soupes œconomiques au riz, qu'elle distribua pendant sept mois, chaque jour de la semaine, à vingt-un mille cinq cens quarante-quatre personnes, composant trois mille cinq cens quarante-six familles répandues dans les quatorze Paroisses de la Ville. Cette année, elle a continué les mêmes secours pendant cinq mois, jusqu'au temps des moissons. Le sieur de Fleiselles, Intendant de Lyon, a contribué à cet acte de bienfaisance, en faisant remettre à cette Confrérie soixante quintaux de riz. Le Prévôt des Marchands & plusieurs particuliers de la même Ville ont suivi cet exemple. Il est remarquable que cette Compagnie n'a d'autre revenu que la cotisation de ses confreres qui seule a suffi pour la soutenir avec honneur depuis près de sept siecles, & pour subvenir aux aumônes abondantes qu'elle fait. Il seroit à desirer, pour le bien de l'humanité, qu'il se formât dans chaque grande Ville un pareil Etablissement.

Le 29 Octobre dernier, la Dame de Monteynard prit solemnellement possession de l'Abbaye de Saint Pierre de Lyon, vacante par la mort de la Dame de Melun.

On nous avoit donné une Note inexacte sur la mort du Marquis d'Usse. Il s'appelloit Louis-Sebastien Bernin de Valentinay, Marquis d'Usse. Il étoit Colonel de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis & petit fils du Maréchal de Vauban. Il est mort à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le sieur Palomba, Professeur des Langues Italienne & Espagnole, commencera son Cours de Langue Italienne dans le courant de ce mois, les Lundi, Mercredi & Vendredi, à cinq heures du soir. On s'inscrit chez lui, rue de Tarane, Fauxbourg Saint-Germain, Maison des Peres de la Charité, près de la Fontaine, au second étage, au-dessus de l'entresol.

Cours du Change & des Effets Commerçables, le 7 Novembre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	31 $\frac{1}{8}$.
Hambourg	184
Madrid	15. 4. 6
Cadix.	15, 3
Livourne.	96
Gênes.	94
Lyon.	$\frac{1}{2}$ perte.
Paris. Actions des Ind.	1287 liv. $\frac{1}{2}$. 90

Diapason général de tous les Instrumens d'vent, avec des observations sur chacun d'eux, auquel on a joint un nouveau projet pour simplifier la maniere actuelle de copier, par M. Francœur, neveu, Ordinaire de la Musique du Roi. Chez le sieur Marchand, Editeur, rue Fromenteau & aux Adresses ordinaires. Prix 1 l. —— *Caracteres des Femmes*, ou *Aventures du Chevalier de Miran*. 2 Parties. Chez Lerif, Libraire des Cordeliers. Prix 2 liv. 8 s ou l'on trouve *les Soirées d'un Honnête Homme*, ou *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cœur*. Prix 1 l. 16 s. —— *L'Ecolier Vertueux*, ou *Vie édifiante d'un Ecolier de l'Université de Paris*, mort le 23 Décembre 1768, par M. l'Abbé ***. Chez Pierre Berton, Lib. rue Saint-Victor. Il débite aussi les *Réponses critiques à plusieurs difficultés proposées par les nouveaux Incrédules sur divers endroits des Livres Saints*, par M. Bullet. —— *Ier Livre de Versets d'Orgues* pour toutes sortes d'Offices d'Eglise, par M. Benaut, Maître de Clavecin, gravé par son épouse. Chez l'Auteur, au coin de la rue Gilles-Cœur. Prix 1 liv. 16 s. —— *La Nature Dévoilée*. Chez Edme, Lib. rue S. Jean-de-Beauvais. Prix 4 liv.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 1772.

D'Alexandrie, le 2 Septembre 1772.

LEs divers Officiers que la Porte envoie ordinairement au Caire pour y avoir l'inſpection de la monnoie & y exercer quelques autres charges, ſont arrivés ici de Conſtantinople les premiers jours de ce mois. Ils ſont auſſi-tôt partis pour ſe rendre à leur diſtination.

On aſſure que la Haute-Egypte n'eſt point tranquille & que le parti qui avoit d'abord facilité à Mehemet Bey Abou Dab la rentrée du Caire & s'étoit enſuite déclaré contre lui, continue de lui être oppoſé. Ces troubles occaſionnent une grande cherté au Caire qui ne reçoit plus les proviſions & les grains que cette Ville tire ordinairement du Saïdi.

De Seyde, le 26 Septembre 1772.

Un Détachement de l'armée du Cheik Daher, ſous les ordres de Sahli, ſon fils, de Kerim, ſon neveu, & de Teatawy Bey, vient de s'emparer de la Ville de Gaze. Une partie des habitans révoltés contre Abou Marcu, leur Gouverneur, a facilité cette entrepriſe. On dit cependant qu'il s'eſt livré un combat long & ſanglant aux portes de la Ville. Les aſſiégeans ſe flattoient, en faiſant Abou Marcu priſonnier, de s'emparer des richeſſes qu'il a acquiſes par ſes exactions & de ſe dédommager par-là des frais que leur coûte l'expédition de Jaffa; mais il a trompé leurs eſpérances en prenant la fuite avec ſes tréſors.

On avoit d'abord penſé que le Vaiſſeau de vingt pieces de canon, portant pavillon Anglois, qui parut, le 16 de ce mois, dans la rade d'Acre, & que la nouvelle de la priſe de Gaze effrayeroient les habitans de Jaffa & les détermineroient à ſe rendre: mais ils continuent de ſe défendre avec opiniâtreté. Ali-Bey, indigné de tant de réſiſtance, a déclaré qu'il périroit plutôt que de renoncer à ſon entrepriſe.

Mouſtapha Pacha, Bey de Naplouſe, dont le frere commande à Jaffa, s'eſt aſſuré de la perſonne d'Ottoman Daher, fils du Cheïk, qui avoit cherché un aſyle auprès de lui. Il a juré que ſa tête lui répondroit du traitement que le Cheik Daher feroit à ſon frere, ſi la Ville de Jaffa étoit priſe.

L'Aga Deguiſly, Gouverneur de Seyde, ne néglige rien pour la défenſe de cette Place menacée d'une nouvelle attaque. Il vient de fortifier d'un nouveau mur les murailles extérieures des maiſons qui ſont les ſeuls remparts de la Ville & a fait élever, de diſtance en diſtance, pluſieurs tours.

De Warſovie, le 21 Octobre 1772.

Les Sénateurs, aſſemblés à Warſovie, ont fait aux Déclarations des Miniſtres de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin une réponſe dont voici la ſubſtance.

Après le tableau des malheurs qui, depuis cinq années, ont affligé la Pologne, ils ajoutent que » l'engagement pris par les trois Puiſſances de concourir » à la paix qui devient pour ce Royaume le beſoin » le plus urgent & le plus indiſpenſable, renferme » un projet d'humanité qui auroit pénétré le Roi de » la plus vive reconnoiſſance, ſi la ſeconde partie » de ces Déclarations avoit laiſſé place à d'autres » ſentimens qu'à ceux de la ſurpriſe & de la douleur » la plus profonde. Les ſoins ſcrupuleux avec leſ» quels le Roi & la République ont toujours rempli » leurs engagemens, leur modération lorſqu'ils ont » eu ſujet de ſe plaindre de leurs voiſins, la ſituation » affieuſe de la Pologne, digne d'exciter la compaſ» ſion dans les cœurs généreux & ſenſibles; une » jouiſſance de pluſieurs ſiecles avouée & maintenue » par les traités les plus ſolemnels, les droits les plus » ſacrés & les plus ſolides, ſont les armes qu'ils em» ploient pour combattre les prétentions des trois » Couronnes qui cherchent à envahir la plus grande » partie de leurs poſſeſſions. Eh ſur quels titres,

Digitized by Google

» diſent-ils, s'appuient ces Couronnes ? Ce ſont des » titres puiſés dans l'obſcurité des temps les plus ré» culés, dans ces temps de révolutions qui élevoient, » détruiſoient, donnoient ou rendoient des Etats » dans le court eſpace de quelques mois ? De pareils » titres peuvent ils détruire des ſtipulations contrai» res, confirmées pendant des ſiecles par toutes les » Puiſſances de l'Europe. S'ils étoient admis, la poſ» ſeſſion de toutes les Souverainetés ne ſeroit plus » qu'incertaine & mobile, & la baſe de tous les Trô» nes ſeroit ébranlée. Nous étions, continuent ils, » en droit d'attendre de l'équité de ces Cours que du » moins ils conſentiroient à diſcuter leurs préten» tions : mais les devoirs de la Couronne ne permet» tent point au Roi de paſſer ſous ſilence les procé» dés injuſtes de ſes voiſins. En conſéquence il dé» clare, le plus ſolemnellement, qu'il regarde l'oc» cupation actuelle des Provinces de la Pologne par » les Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin » comme injuſte, violente & contraire à ſes droits » légitimes. Il en appelle à tous les Traités garans » de ſes poſſeſſions; plein de confiance dans la juſ» tice de Dieu, il dépoſe ſes droits au pied de ſon » Trône, & lui remet ſa cauſe comme au Juge Su» prême des Rois & des Nations. Enfin il proteſte, » à la face de l'Univers, contre toute démarche ten» dant au démembrement de la Pologne. »

De Stockolm, le 20 Octobre 1772.

Le Roi a nommé le Sénateur Comte de Horn, Grand Ecuyer de Suede, & a accordé au Colonel Rappe le titre de Baron.

On a fait, le 14 de ce mois, à Upſal, la promotion des Docteurs de Théologie que le Roi avoit nommés à l'occaſion de ſon couronnement. Sa Majeſté a rendu au Sénateur Comte de Rudenſchöld la place de Chancelier de cette Univerſité.

Auguſtin Comte d'Ehrenſwerd, Feld-Maréchal, Chevalier des Ordres du Roi, Chef du Régiment des Dragons de la Garde, Commandant de toutes les troupes & des Forteresſes de Finlande, eſt mort à Abo, le 4 de ce mois, dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge. Il avoit commandé l'armée de Suede avec beaucoup de diſtinction dans la derniere guerre de Poméranie.

De Vienne, le 28 Octobre 1772.

Les troupes Autrichiennes ont paſſé la riviere de Podorze qui devoit ſervir de limite aux acquiſitions faites en Pologne par la Cour de Vienne ; elles s'étendent juſqu'auprès de Kamieniec. On prétendoit même qu'elles s'étoient emparées de cette Ville; mais cette nouvelle ne s'eſt point confirmée. On ſuppoſe ici que ce mouvement eſt combiné ſur l'étendue que le Roi de Pruſſe paroît vouloir donner à la portion qui lui a été aſſignée par le Traité de partage.

On n'a pas encore exigé le ſerment de foi & hommage des Polonois qui ſont devenus Sujets de la Maiſon d'Autriche. Il eſt probable qu'on ne les aſſujettira à cette formalité que lorſqu'un Acte, cenſé légal de la part de la République, paroîtra les dégager de la fidélité qu'ils doivent à leur Roi & à leur Patrie.

On apprend de Moravie que le Général Loudon eſt dangereuſement malade dans ſon Château de Breſwarck.

Le Comte Jean de Belaſſa Giarmalh, Chef Suprême du Comitat de Comore, en Hongrie, eſt mort, le 11 de ce mois, à Preſbourg, dans la trente huitieme année de ſon âge.

De Liſbonne, le 13 Octobre 1772.

Leurs Majeſtés & la Famille Royale ſont revenues, hier, de Mafra au Palais de l'Adjuda, en parfaite ſanté, & ont aſſiſté, le ſoir, à la repréſentation d'un Opéra Italien ſur le Théatre de la Cour.

De Naples, le 18 Octobre 1772.

La Reine qui eut, la ſemaine derniere, quelques accès de fievre, a reparu en public le 15 de ce mois, Fête de Sainte-Thérese, dont l'Impératrice ſa mere porte le nom. Elle a reçu, à cette occaſion, les complimens de ſa Cour, ainſi que des Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers.

Le même jour, le Duc d'Arcos a terminé, par une fête très-magnifique, la commiſſion dont Sa Majeſté Catholique l'a honoré. Le Roi lui a fait préſent de ſon portrait enrichi de diamans : ce Seigneur Eſpagnol, ſuivi des perſonnes de diſtinction qui l'ont accompagné dans ſon voyage, a repris, aujourd'hui, la route de Madrid.

De Rome, le 21 Octobre 1772.

Le Duc d'Arcos, arriva, hier, de Naples en cette Capitale. Le Cardinal de Bernis donna à ce Duc, ainſi qu'aux autres Seigneurs Eſpagnols qui voyagent avec lui, un ſouper ſplendide, auquel ſe trouverent le Cardinal Pallavicini, Secrétaire d'Etat du Pape, les Miniſtres Etrangers & la principale Nobleſſe de Rome.

Le Chevalier de Monino, Miniſtre d'Eſpagne en cette Cour, eſt revenu, ces jours ci, du voyage qu'il a fait à Naples.

De Livourne, le 23 Octobre 1772.

Il arriva, hier de Peterſbourg un courier avec des dépêches pour le Comte Orlow ; la Frégate Ruſſe *la Minerve* ſe diſpoſe à les porter à Paros.

Digitized by Google

L'Amiral Spiritow qui commandoit l'Eſcadre Ruſſe, arrivé ici ſous le nom de Capitaine Ellin, a fini ſa quarantaine, & il s'eſt retiré, ſans entrer dans la Ville, à une Maiſon de campagne qu'il a louée dans les environs.

De Londres, le 1 Novembre 1772.

L'examen du ſcrutin, dont on a parlé précédemment, ne ſe fit que pour la forme, car on ne rejetta aucun ſuffrage, ni d'un côté ni de l'autre. Lorſque cette opération fut ceniée finie, le Shérif Oliver declara à l'aſſemblée que la pluralité étoit toujours la même pour les ſieurs Wilkes & Townshend, ce qui occaſionna de vives acclamations. Il ajouta qu'avant une heure ou deux on annonceroit ſur lequel de ces deux Candidats les Aldermans auroient fixé leur choix. Le Lord-Maire ayant paru dans l'aſſemblée, on n'entendit que des ſifflets & des huées; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à faire ceſſer le tumulte. Lorſque ce Magiſtrat fut entré dans la Salle des Aldermans, le Capitaine Allen ſe leva & parla avec beaucoup de violence. Il invita les amis de la liberté à découvrir les entrepriſes qu'on venoit de faire pour anéantir le droit d'élection; il leur reprocha de ſouffrir avec lâcheté depuis longtemps les outrages dont on les accabloit; il ajouta qu'aucun Magiſtrat n'auroit oſé, il y a trois ans, agir auſſi déſpotiquement que le préſent Lord-Maire; que s'il ne s'oppoſoient fortement à la conduite arbitraire de ces Officiers publics, tous les autres ſuivroient à l'avenir leur exemple. Il exhorta la Bourgeoiſie à appuyer une propoſition qu'il avoit deſſein de faire, ſçavoir, qu'on enregiſtrât les inſtructions remiſes aux Membres de la Cité, pour les engager à ſe réunir au ſieur Sawbridge, à l'effet de demander l'établiſſement des Parlemens triennaux, & qu'on exigeât de l'Alderman Croſby un compte détaillé de ce qu'il avoit fait étant Lord-Maire, relativement à ces inſtructions. Au milieu de ce Diſcours & des vives conteſtations qu'il occaſionnoit, on vit rentrer le Lord-Maire, accompagné des Aldermans Bull, Stephenſon, Wilkes, Sawbridge, Townshend, & des deux Sherifs. Il ſe fit alors un grand ſilence, & l'Officier déclara, dans les formes ordinaires, que le ſieur Jacques Townshend étoit nommé, par le choix des Aldermans, Lord-Maire de la Ville de Londres pour l'année ſuivante. Cette proclamation fut reçue avec un mélange ſingulier d'applaudiſſemens & de huées. Le ſieur Townshend ayant été décoré de la chaîne d'or, adreſſa à l'Aſſemblée un Diſcours par lequel il remercioit la Bourgeoiſie & proteſtoit qu'il ne s'écarteroit jamais des principes qu'il avoit ſoutenus juſqu'au moment de ſon élection; que rien ne ſeroit capable de l'intimider, & qu'en toute occaſion il ſe montreroit le partiſan le plus zélé des libertés de la Patrie. Il ajoura qu'il ſe flattoit que ſes Compatriotes le trouveroient digne de la place à laquelle il s'avoient élevé. Le ſieur Wilkes prononça enſuite le Diſcours dont nous avons rapporté la ſubſtance. Quand il eut ceſſé de parler, le Capitaine Allen fit la propoſition qu'il avoit annoncée d'enregiſtrer les inſtructions données par la Bourgeoiſie à ſes Repréſentans. Cet avis fut appuyé par un grand nombre de perſonnes; mais il ne paroît pas avoir été admis ſur le champ, parce que l'Alderman Croſby déclara qu'il avoit envoyé copie de ces inſtructions à chacun des Membres de la Cité, conformément à la requête de la Bourgeoiſie, mais qu'aucun d'eux ne lui avoit fait réponſe. Cependant l'ancien Lord-Maire, qui déſiroit ſortir de l'embarras où il ſe trouvoit, tenta inutilement pluſieurs fois de rompre l'aſſemblée; mais lorſqu'après le Diſcours du ſieur Croſby le Capitaine Allen demanda au Clerc de la Ville d'admettre ſa propoſition, le Lord-Maire défendit à celui-ci de la recevoir, & ſe leva pour ſe retirer, précédé de l'épée & de la maſſe, malgré toutes les raiſons qu'opoſoient à ſa démarche les Aldermans, les Shérifs & beaucoup d'autres perſonnes. Il s'éleva alors un tumulte général dans toute la Salle; on n'entendoit de tous côtés qu'injures & imprécations; on crioit d'arrêter le Lord-Maire; on tenta, mais envain, d'empêcher que la maſſe ne ſortît, &, pendant ce déſordre affreux, le Shérif Lewes, cédant aux mouvemens de colere qui l'agitoient, ſe permit cette violente déclamation. « Meſſieurs, les expreſſions me » manquent, pour vous bien rendre toute l'horreur » que m'inſpire l'atrocité de la conduite du Lord» Maire. Empêcher un Citoyen de propoſer un avis, » c'eſt un outrage fait à notre liberté; c'eſt nous dé» pouiller de nos droits & nous enlever les privileges » dont nous devons jouir comme Citoyens & comme » Anglois; c'eſt enfin le procédé le plus condamna» ble. » Heureuſement le Lord-Maire, qui, grace aux Connétables & à leurs gens, avançoit toujours, parvint à ſortir de la Salle & à rejoindre ſon carroſſe. Tel fut le dénouement de cette ſcene intéreſſante qui paroît ôter au ſieur Wilkes l'eſpoir de devenir jamais Lord-Maire.

Le nouveau Lord-Maire s'eſt rendu à l'Hôtel-de-Ville dans le carroſſe d'Etat avec le Lord-Maire actuel, & ils y ont dîné avec l'Alderman Schakelpear.

L'Amiral Keppel, frere du feu Comte d'Albemarle, a remis au Roi les marques de l'Ordre de la Jarretiere dont ſon frere avoit été décoré.

De la Haye, le 3 Novembre 1772.

On croyoit l'Art des injections anatomiques porté à ſa perfection par les Ruyſch, les Graaft, les Swamerdam, lorſqu'on a vu, avec étonnement, un eſſai en ce genre du ſieur Nietzke, Profeſſeur de Halle. Il a rendu en quelque ſorte au Baron de Schimmelman, connu en Europe par ſa fortune & par l'uſage honorable qu'il en fait, un fils dont la perte l'avoit vivement touché; ce jeune homme eut le malheur de ſe noyer, l'été dernier, dans le Saale. Le ſieur Nietzke a ſi parfaitement injecté ſon corps, en conſervant aux chairs ambrées leur couleur, leur fermeté & leur vie, qu'on croiroit moins admirer une momie que voir un ſujet animé & rendu aux pleurs de ſa famille. Par ce nouvel effort de l'Art, il reſte aux cœurs ſenſibles le pouvoir d'adoucir le ſen-

Digitized by Google

timent de leurs pertes par la conservation des objets de leurs regrets, & à l'humanité la consolation de n'être point affligée par l'idée des horreurs naturelles du trépas.

Il arriva, le 26 du mois dernier, sur le Waal, vis-à-vis de la Ville de Thiel, un malheur comparable à l'incendie du Théatre d'Amsterdam. Un Bâtiment, appellé dans le Pays *Hengst*, destiné à passer les voyageurs, fut renversé d'un coup de vent & englouti avec quarante personnes. On a eu le bonheur d'en sauver neuf par les méthodes pratiquées en faveur des noyés, & les autres ont péri.

On porte à dix-huit cens le nombre des Bâtimens entrés ou sortis pour le commerce de la République, pendant les mois d'Août, Septembre & Octobre. Cette quantité de voiles & les bonnes récoltes faites par tout, entretiennent la confiance des Négocians, malgré les mauvaises nouvelles qu'on reçoit des deux Indes. Dans les unes, les maladies enlevent beaucoup d'Européens; dans les autres, les Blancs sont exposés habituellement aux attentats des Noirs contre lesquels on doit envoyer incessamment des troupes réglées.

Les Négocians de Hollande & leurs Correspondans d'Angleterre prétendent qu'il y a une discussion entre les deux Gouvernemens, au sujet du commerce des épiceries. Cette nouvelle branche, quoiqu'actuellement peu lucrative, entre les mains des Anglois, pourroit établir, avec le temps, dans les Indes Orientales, une concurrence funeste à nos Négocians. On se rassure cependant par la comparaison de notre commerce avec la situation de la Compagnie Angloise. On la voit chargée d'une nouvelle dépense de 60, 000 liv. sterl. pour les Commissaires qui vont être envoyés dans l'Indostan; la diminution des revenus étoit portée à 600, 000; ce qui fait une somme totale de 660, 000 liv. sterl. qui tombe à la charge des fonds.

La discussion sur les Vaisseaux qui entrent à Dantzick & qui en sortent est toujours dans le même état. Cette affaire intéressante pour la République occupe beaucoup les esprits dans ce Pays. On craint que la nouvelle domination qui s'éleve dans la Baltique n'occasionne en partie la ruine de notre commerce.

Actions. Indes Orientales, 330. Indes Occidentales, 32 $\frac{1}{2}$. Banque 4 $\frac{1}{4}$ pour 100.

De Fontainebleau, le 10 Novembre 1772.

Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, signa, le 8 de ce mois, le Contrat de mariage du Vicomte de Choiseul-Meuze, Colonel à la suite des Houssards, ci devant Officiers de Gendarmerie, avec Demoiselle de Fleury.

De Paris, le 13 Novembre 1772.

Marie Talbot de Tyrconnell, petite-fille de Richard Duc de Tyrconnell, Vice-Roi d'Irlande, est morte, le 6 de ce mois, à Franqueville en Normandie, dans la soixante septieme année de son âge.

Le sieur Garal, Maître Menuisier, attaché anciennement à Son Altesse Royale Dom Philippe, Duc de Parme, a inventé, en faveur des malades, un lit méchanique auquel l'Académie Royale des Sciences, la Faculté de Médecine, & l'Académie Royale de Chirurgie ont donné des éloges & leur approbation.

Le sieur Valmont de Bomare, Censeur Royal, Maître en Pharmacie, Démonstrateur d'Histoire Naturelle, Membre de plusieurs Académies, commencera son Cours d'Histoire Naturelle, concernant les Minéraux, les Végétaux, les Animaux & les différens Phénomenes de la nature, en son Cabinet d'Histoire Naturelle, rue de la Verrerie, les Lundi, Mercredi & Vendredi de ce mois.

Le sieur Rabiqueau, Ingénieur Opticien du Roi, commencera, le 1er Décembre prochain, ses *Semaines Physiques* & ses *Leçons de Recréations Mathématiques*, à l'Hôtel de Catignan, rue Bailleul.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 10 Novembre.

Amsterdam. . . .	55 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{4}$.
Londres.	31 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{16}$.
Hambourg	194 $\frac{1}{4}$.
Madrid	15. 5.
Cadix.	15. 3
Livourne.	96.
Gênes	94
Lyon.	$\frac{1}{2}$. perte.
Paris. Actions des Ind.	1297 liv. $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emp . . .	290.

Lettre d'un Solitaire de Chalcide à une Dame Romaine, suivie de Pieces fugitives. Chez Monori, Lib. rue & vis-à-vis la Comédie Françoise. Il débite aussi l'*Histoire Abrégée des Philosophes & Femmes Célebres.* 2 Vol. in-12, par M. de Bury. —— On trouve chez Defventes de la Doué les Vol. X, XI & XII in-12 de l'*Histoire d'Asie*, qu'il distribue également in-4°. —— Le sieur Despilly, Lib. continue d'offrir au rabais les *Prônes de feu M. Ballet.* —— *On ne s'y attendoit pas*, 2 Part. Chez Prault, Lib. rue de Tournon. Prix 2 liv. 8 s. Ces trois nouvelles contenant: *l'Etat de l'Europe.* Chez Michel Lambert, rue de la Harpe, près Saint Côme.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 16 NOVEMBRE 1772.

De Tripoly, le 1^r Octobre 1772.

LE 9 du mois dernier, Sidi Muley Aly & Sidy Aby Selam, fils du Roi de Maroc, qui reviennent de la Mecque, arriverent du Caire en cette Ville, suivis d'un nombreux cortege. Ils y reçurent les visites des Consuls des différentes Nations & partirent, le 19, comblés de présens par le Pacha, pour Fez, où ils comptent se rendre assez à temps pour faire le Ramazan qui tombe cette année à la fin de Novembre.

De Seyde, le 29 Septembre 1772.

Des nouvelles de Tripoly portent que le Pacha de cette Ville est parvenu, par son adresse, à soumettre & à punir ceux qui s'étoient révoltés contre lui. Il s'est fait accompagner par les Chefs des Séditieux pour lever le mirrhy (tribut) dans l'étendue de son Gouvernement, en leur promettant de les faire participer aux contributions. Excités par l'espoir de s'enrichir, ils sont arrivés à Lattaquié; delà ils ont été envoyés par Détachemens de cinquante à soixante dans les Villages voisins, où ils brûloient d'exercer leurs brigandages; mais les habitans se sont saisis de ces scélérats & leur ont tranché la tête. Ensuite le Pacha, secondé de quelques troupes qu'il avoit rassemblées secretement, est entré tout-à-coup dans la Ville de Tripoli. Une partie des rebelles s'est réfugiée au Château dans le dessein de s'y défendre; mais le Pacha s'en étant rendu Maître, a fait mourir seize des principaux & tout est rentré dans l'ordre & dans le devoir.

Depuis les croisades, il n'y avoit point eu en Syrie de siege qui eût duré aussi longtemps que celui de Jaffa. Le Cheik Daher & Ali-Bey y ont porté toutes leurs forces, mais les troupes de Mouftapha Pacha, Bey de Naplouse, opposent aux efforts des assiégeans un courage heroïque. Le frere de Mouftapha, qui commande dans cette Place, a juré de se défendre jusqu'à la derniere extrémité, & l'on sçait qu'Ali-Bey, de son côté, a fait serment qu'il y perdroit sa tête plutôt que d'abandonner l'entreprise. Le succès est d'autant plus important pour lui, qu'il a le projet de s'établir à Jaffa en attendant une meilleure fortune. Il a fait trancher la tête à deux Officiers soupçonnés de trahison & a fait donner la bastonnade à un Bombardier Italien dont les talens n'ont pas répondu aux promesses qu'il avoit faites.

On s'attendoit à une diversion de la part des Turcs; mais on ne voit aucun mouvement ni à Damas, ni chez les Druses, ni à Baruth. Mehemet, Pacha de Damas, a été révoqué & Osman Bey, Pacha du Caire, qui campe depuis longtemps aux portes de la premiere de ces Villes, conserve toujours, comme Seraskier, le commandement général en Syrie. Ce Pacha auroit dû, depuis longtemps, être arrivé en Egypte, mais il faudroit qu'il s'ouvrît un passage à travers les Pays soumis aux Mutualis & au Cheik Daher, ses ennemis, ou qu'il prît la route du desert, plus longue & non moins dangéreuse à cause des Arabes qui y sont répandus: la voie de la mer lui est fermée par les Corsaires Russes dont ces parages sont remplis.

De Salonique, le 20 Septembre 1772.

L'excessive chaleur & la grande sécheresse qui ont régné ici pendant l'été ont occasionné une maladie épidémique qui se déclare par une espece de fievre maligne bientôt suivie d'une léthargie & de la mort. Ce fléau, dont on n'a point vu d'exemple dans ce Pays, est d'autant plus singulier qu'il n'attaque que les hommes & que jusqu'à présent il a respecté les femmes. Un grand nombre de personnes

Digitized by Google

en ont péri. On compte actuellement plus de dix-huit cens malades dans la seule Nation Juive. Les Turcs & les Grecs ne sont pas mieux traités. On est aujourd'hui persuadé que le sieur Broche, Consul de France, en est mort. Le sieur Clerambaut, Chancelier du Consulat, & le Commis d'un Négociant ont eu le même sort parmi les François. La crainte que cette contagion inspire, prive souvent les malades des secours les plus nécessaires.

D'Alexandrie, le 6 Octobre 1772.

Dans les derniers jours du mois de Septembre, il y eut au Caire différentes assemblées des Beys & des principaux de la Ville; on forma le projet de faire passer un corps d'armée en Syrie & l'on commença à faire des recrues, mais quoique l'on continue de lever des troupes, il paroît qu'on a abandonné ce dessein. On n'est pas tranquille sur ce qui se passe dans le Saïdi (Haute-Egypte) & l'on craint une irruption de la part du Bey qui s'est déclaré contre Mehemet Abou-Daab.

De Petersbourg, le 13 Octobre 1772.

Le Lundi 24 du mois dernier, l'Académie Impériale des Arts tint une séance publique que le Grand-Duc honora de sa présence, & à laquelle assistèrent le Clergé, les principaux Seigneurs & les Ministres Etrangers. Les Elèves de l'Académie avoient exposé, à la vue des Spectateurs, leurs ouvrages tant de Peinture & de Sculpture, que d'Architecture. On lut les Lettres de remercîment du Cardinal Albani & du sieur Pierre, premier Peintre de Sa Majesté Très-Chrétienne, reçus depuis peu à l'Académie; le premier, comme Membre Honoraire, & le second, comme Associé libre.

De Warsovie, le 24 Octobre 1772.

Le Comte Krasinski, Evêque de Kaminiec, arrêté par des Cosaques, a été conduit ici & il est logé dans la Maison du Général Bibikow. On le traite avec les honneurs dus à son rang & il reçoit des visites du Grand Chancelier de la Couronne, des Ministres des Cours de Vienne & de Berlin & de beaucoup de Sénateurs. Il a été pris par la négligence avec laquelle il veilloit à sa sûreté. Il avoit coutume d'aller seul, sous l'habit d'Abbé, chez le Castellan de Polock, dont les terres sont auprès de Czentochow. Les Russes, avertis des voyages qu'il faisoit chez ce Castellan, profiterent de cet avis pour l'enlever.

De Vienne, le 28 Octobre 1772.

Les troupes que la Cour de Vienne a fait entrer en Pologne, sont réparties de la manière suivante. On a placé en avant des limites fixées par le Traité de partage, 1°. dans le District de Lublin trois Bataillons de Garnison de Botta, d'Antoine Colloredo, de Lacy, des Chevaux Legers de Lowestein & les Houssards de Nadasti; le Général de Schreker commande dans ce District. 2°. Dans celui de Chelm, où commande le Général Greven, sont les trois Bataillons de Garnison de Tinerheim, de Königseck, de Langlois, les Dragons de Modene & les Houssards d'Esterhazy. Le premier Bataillon du Prince d'Esterhazy occupe la Forteresse de Zamosc. En avant & le long des frontieres de la Volhynie se trouve le Général Almasy avec trois Bataillons de Garnison de Marschall, de Dourlach & de Poniatowiski, les Dragons de Wirtemberg & les Houssards de l'Empereur. Le long des frontieres assignées en Podolie, le Général Fabris commande les trois Bataillons de Guilay, de Haller, de Siskovicz, les Houssards de Bethlem & de Toreck. Le Corps de réserve cantonné aux environs de Léopol & avec lequel se trouvent le Général Commandant Comte de Haddick, le Lieutenant-Général Comte d'Esterhazy, les Généraux-Majors de Caprara, de Fried & de Schroeder, est composé d'un Bataillon de Grenadiers d'Abel, de deux Bataillons de campagne de l'Archiduc Ferdinand, de deux Bataillons de campagne de Léopold Palfy & des Dragons de Darmstadt. Deux Bataillons de campagne de Preisack sont distribués dans les Villes de Jarislaw, de Landshut & de Rezchow. Le second Bataillon de campagne du Prince d'Esterhazy occupe Przmislaw & Kiraw avec deux Compagnies d'Artillerie. Ces troupes forment un total de vingt-quatre mille hommes dont quinze mille d'Infanterie & neuf mille de Cavalerie.

On mande du Tyrol que l'inondation qu'on y a éprouvée a été occasionnée par un tremblement de terre qui a fait tomber les montagnes glaciales qui dominent ce Pays. Les deux fleuves qui l'arrosent, l'Iser & l'Inn ont tellement débordé que plusieurs Villes ont presque été submergées. La violence de cet immense volume d'eau a miné & abattu, à un quart de lieue d'Insprück, une montagne située entre le fleuve & le grand chemin.

De Hambourg, le 30 Octobre 1772.

Les nouvelles qu'on reçoit ici au sujet du Comte Orlow se contredisent. On prétendoit qu'il avoit ordre de se démettre de ses places, & l'on dit aujourd'hui qu'il les conserve toutes; qu'il a même reçu une gratifi-

Digitized by Google

cation de l'Impératrice pour le dédommager des dépenses qu'il a faites au Congrès de Fockhiani. On ajoute cependant qu'il n'a point encore paru à la Cour & que sa Souveraine lui a permis de rester dans ses terres ou de voyager dans les Pays étrangers. Il a quatre freres, dont l'aîné, nommé *Iwan*, a voulu vivre sans emploi. Le Comte *Gregoire* est le second. Le troisieme *Alexis*, commande en chef dans l'Archipel. Le Comte *Fedor* ou *Theodore* qu'on avoit dit, par erreur, mort à Paros, avoit accompagné le Comte Gregoire au Congrès, après le retour de la Flotte. Le cinquieme *Volodimir*, qui voyage, est actuellement en Angleterre.

De Cadix, le 23 Octobre 1772.

Des lettres de Mogador, du 27 du mois dernier, portent que le Consul de la Grande-Bretagne y est arrivé sur une Frégate de guerre de sa Nation. Il va représenter à l'Empereur que le Roi d'Angleterre, son Maître, lui a ordonné de faire sa résidence à Tetuan, ou de se retirer, si on ne lui permet pas de s'y établir. Ces mêmes lettres ajoutent que les Régisseurs des quatre Maisons Françoises de Mogador, de même que les autres Négocians étrangers, ont reçu ordre, de la part de l'Empereur, de se transporter à Fedala pour y bâtir des maisons pour leur compte. Ce Prince veut, par ce moyen, forcer les Chrétiens à rendre cette Isle habitable. Il a prolongé le terme de l'exportation des grains jusqu'à la fin d'Octobre.

De Rome, le 28 Octobre 1772.

Le Duc d'Arcos, accompagné des Seigneurs Espagnols qui voyagent avec lui & du Chevalier Mouiño, Ministre de Sa Majesté Catholique auprès du Saint Siege, se rendit, Jeudi dernier, à Castel-Gandolfe pour y faire sa Cour au Souverain Pontife. Sa Sainteté l'accueillit avec distinction, ainsi que les personnes qui l'avoient suivi. Les principales Maisons de Rome se sont empressées d'en rendre le séjour agréable à ce Duc qui doit bientôt partir pour Madrid.

Le Saint Pere vient d'arriver de Castel-Gandolfe.

De la Haye, le 6 Novembre 1772.

La maladie épizootique a fait moins de ravages, cette année, que dans les précédentes. Le nombre des animaux morts dans la Province de Hollande, entre les mois de Septembre 1771 & Octobre 1772, n'a monté qu'à treize mille six cens trente-deux. On remarque dans l'un & l'autre mois de Septembre une perte proportionnellement plus grande qu'entre Avril & la fin d'Août. Cette observation, qui est à l'avantage des mois où les prairies renouvellent leur surface, doit naturellement conduire à la découverte de l'origine physique de ce fléau.

Les nouvelles qu'on reçoit de la Mer Baltique continuent d'alarmer notre commerce. Une Compagnie a le privilege de l'importation du sel marin. Il va s'en former une autre qui aura le droit exclusif de faire le commerce d'Espagne. Il a été enjoint aux Lamaneurs (Pilotes Côtiers) de Dantzick de prêter serment au Roi. On exige à la rigueur les droits nouvellement imposés & qui ont monté, à l'égard d'un Vaisseau Hollandois, du port de cent douze tonneaux, à 226 rixdales, 40 groschen, argent courant, pour une cargaison de froment & de toiles de chanvre, & à 14 ducats pour le Vaisseau même. Une autre nouveauté, qui excite également l'attention des Négocians, c'est le projet que les Prussiens ont de fortifier la petite Ville de Putsch, près de la mer, à six milles au Nord-Ouest de Dantzick, pour en faire une Place de commerce. Cet établissement nuira beaucoup à cette derniere Ville.

Actions. Indes Orientales, 329. Indes Occidentales, 32 ¼. Banque 4 ¼ à ⅞ pour 100.

De Fontainebleau, le 14 Novembre 1772.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine tinrent, le 10 de ce mois, sur les Fonts de Baptême, dans la Chapelle du Château, le fils du sieur de Vaudelau, Ecuyer de la Vénerie de Sa Majesté, en survivance du sieur de Vaudelau, son pere.

Le Roi a nommé le Comte de Brugnon, Chef d'Escadre, à la place de Commandant de la Marine au Département de Brest, que remplissoit ci-devant le Comte de Roquefeuil, Lieutenant-Général des Armées Navales. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, en cette qualité, le 12 de ce mois, par le sieur de Boynes, Secrétaire d'Etat, au Département de la Marine.

Le 11 de ce mois, le Marquis de Caracciioli, Ambassadeur de Naples, présenta au Roi & à la Famille Royale le Prince de la Riccia, Chevalier de l'Ordre de Saint Janvier & Grand d'Espagne. Ce Prince reçut les honneurs dus à cette derniere dignité.

Le même jour, le Roi donna une audience particuliere au Chevalier Mocenigo, Ambassadeur de Venise, qui prit congé de Sa Ma-

jesté, laquelle donna ensuite audience au sieur Mocenigo, frere du précédent, qui lui succede en France avec le même caractere. Ils furent tous les deux conduits à cette audience, ainsi qu'à celle de la Famille Royale, par le sieur Tolozan, Introducteur des Ambassadeurs.

Monseigneur le Comte d'Artois doit partir d'ici pour se rendre à Versailles, le 16 de ce mois. Le Roi se propose de partir, le 17, pour aller coucher au Château de Choisi. Le lendemain, Sa Majesté se rendra au Château de Bellevue jusqu'au 20, qu'Elle reviendra à Versailles. La Famille Royale doit partir, le 27, & se rendra à Versailles le même jour.

De Paris, le 16 Novembre 1772.

Marguerite le Sueur, Religieuse à Roye, en Picardie, vient de mourir à l'âge de cent un ans. Son extrait baptistaire porte qu'elle fut ondoyée en naissant *pour péril de mort*.

Nous ne négligeons jamais d'annoncer la mort des centenaires, lorsque nous en sommes instruits. Il nous paroît consolant pour l'humanité d'apprendre qu'on peut prolonger sa carriere au-delà d'un siecle, & les exemples fréquens de ces hommes favorisés de la nature animent les espérances du reste de la Société. Nous avons cru, à cette occasion, devoir donner le tableau de la population du Royaume & déterminer l'âge de tous les habitans. Nous avons puisé ces notions dans l'Ouvrage le mieux fait en ce genre, parce que l'Auteur, le sieur Abbé d'Expilli, a été aidé dans ses recherches par les Commissaires départis dans les différentes Généralités. Il résulte des éclaircissemens que nous avons pris, qu'il y a actuellement en France, au-dessous de 20 ans, quatre millions sept cens quarante-sept mille cinq cens seize hommes & garçons, quatre millions sept cens quatre-vingt-seize mille sept cens trente-cinq femmes & filles; entre 20 & 50, quatre millions deux cens quarante trois mille cinq cens seize hommes & garçons, quatre millions, six cens quarante-huit mille cinquante femmes & filles; de 50 à 65 ans, un million quatre-vingt-dix-sept mille trois cens six hommes & garçons, un million trois cens dix-huit mille trois cens quarante-quatre femmes & filles; de 65 à 80, quatre cens treize mille deux cens quarante hommes & garçons, cinq cens quatre-vingt-huit mille cinq cens quatre-vingt-cinq femmes & filles; au-dessus de 80 ans, soixante-un mille cinquante-trois hommes & garçons, cent mille douze femmes & filles. Total des hommes dix millions cinq cens soixante-deux mille six cens trente-un; des femmes, onze millions quatre cens cinquante-un mille sept cens vingt-six; total général vingt-deux millions quatorze mille trois cens cinquante-sept. La France contenant 30,000 lieues quarrées, de 25 au degré, la population est à raison d'environ 734 personnes par lieue quarrée. D'un autre côté, la France renfermant environ 140, 664, 750 arpens, cette étendue de terrein se trouve partagée à raison de 19 arpens à peu près pour chaque famille. En retranchant de la somme totale, d'après les évaluations faites, 22, 600, 050 arpens pour les chemins, les rochers, les montagnes, les Communaux, les terres vaines & vagues, les fossés, les haies, l'emplacement des rivieres & des ruisseaux, celui des maisons & autres édifices, en y comprenant les jardins, les étangs, les marais, il resteroit pour les bois, les vignes, les prés & les terres labourables 118 millions, 64 mille, 700 arpens.

Cours du Change & des Effets Commerçables le 14 Novembre.

Amsterdam.	55 $\frac{1}{2}$.
Londres.	31 $\frac{1}{2}$.
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$.
Madrid	15. 5.
Cadix.	15. 3. 6.
Livourne.	96.
Gênes	94.
Lyon.	$\frac{1}{2}$. perte.

Paris. Actions des Ind. 1300 liv.

Billets d'Emp . . . 290.

Le Pélerinage d'un nommé Chrétien, écrit sous l'allégorie d'un songe, traduit de l'Anglois. Chez les Freres Etienne, Libraires, rue Saint-Jacques. —— *Choix de Philosophie Morale propre à former l'esprit & les Mœurs*. Par l'Auteur du Choix varié de Poésies. 1 Part. Chez de Hansy, le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques, près les Mathutins. On trouve chez le même, *Eléments du Droit*, ou *Traduction du Digeste, avec des Notes Historiques sur le Droit Romain & sur le Droit François*, par M. Trousset, Avocat au Parlement de Toulouse. 2 Part. —— *Tableau Historique, Généalogieux & Chronologique des trois Cours Souveraines de France*. 1 Vol. in-8°. Chez Merlin, Lib. rue de la Harpe. Il débite aussi *Lettres Illinoises*, par J. A. P. Auteur de Clarisse. —— *Pensées Evangéliques, avec des Prieres pour le matin & le soir, &c.* par le R. P. Hubert Hayer, Récollet, &c. Chez Desprez, rue Saint-Jacques, & Edme, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 1772.

De Conſtantinople, le 17 Octobre 1772.

LES Miniſtres de Vienne & de Berlin ſont arrivés ici le 3 & le 4 de ce mois; Oſman Effendi, Plénipotentiaire Turc, eſt revenu la ſemaine ſuivante.

Abder Azat, Reys Effendi du Camp * & Soliman Bey ſont les nouveaux Plénipotentiaires de la Porte. Ils traiteront, dit on, à Bucharest, avec le ſieur Obreskow. Ils étoient encore, le 8, au Camp du Grand Viſir, où ils attendoient, ſans doute, leurs inſtructions. A leur départ, l'armée étoit attaquée de la peſte qui y faiſoit beaucoup de ravage.

De Peterſbourg, le 9 Octobre 1772.

Dimanche dernier, 4 de ce mois, le ſieur Durand, Miniſtre Plénipotentiaire de France, arrivé depuis peu dans cette Capitale, a eu ſa premiere audience de Sa Majeſté Impériale, à laquelle il a eu l'honneur de remettre ſes lettres de créance. Le même jour, il a été préſenté au Grand-Duc.

De Warſovie, le 24 Octobre 1772.

On ſçait enfin quelles ont été les réſolutions du *Senatus Conſilium* tenu à Warſovie. Elles contiennent cinq articles: 1°. le Miniſtere remettra aux Miniſtres des Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin les Déclarations qu'il en avoit reçues & leur fera part des motifs qui le forcent à cette démarche. 2°. On inſtruira les Puiſſances garantes des Traités d'Oliva, de Welhau & de Carlowitz, du démembrement de la Pologne, & l'on rappellera, ſur-tout à la Cour de Vienne, le ſouvenir des promeſſes flatteuſes qu'elle fit à la République, dans une lettre écrite le 7 Juillet de cette année. 3°. On convoquera, pour le mois de Janvier, un ſecond *Senatus Conſilium*, & l'on écrira, pour cet effet, des lettres circulaires à tous les Sénateurs qui ſont au nombre de cent vingt trois. 4°. On ordonnera aux deux Inſtigateurs (Fiſcaux, Procureurs Généraux) de Pologne & de Lithuanie, de publier les Manifeſtes néceſſaires contre la priſe de poſſeſſion violente, arbitraire & illégitime de pluſieurs parties du Royaume, & de procéder contre les Sujets de la République qui ont prêté ſerment de fidélité à des Puiſſances étrangeres, ſans être déliés de l'obéiſſance qu'ils ont jurée à leur Souverain légitime: enfin le Roi confirmera proviſionnellement ces articles & proteſtera perſonnellement contre le démembrement de ſes Etats.

De Stockolm, le 27 Octobre 1772.

Le Roi revint ici, le 25 de ce mois, du Château d'Eckolmſund, où la Reine continue de ſéjourner.

Le College de la Guerre a notifié, d'après les ordres du Roi, à tous les Gouverneurs de Provinces & à tous les Officiers Civils & Militaires, qui ſe trouvent à Stockolm, de ſe rendre à leurs poſtes.

De Vienne, le 1er Novembre 1772.

La Cour Impériale quitta, avant-hier, le Château de Schonbrun & revint en cette Capitale.

Les vendanges ont été très-abondantes cette année dans la Hongrie. C'eſt principalement dans les environs de Bude que les vignes ont été plus fécondes. La quantité du vin nouveau y eſt ſi grande que la meſure (*Eimer*) qui contient ſoixante bouteilles de France, ne ſe vend que 40 creutzers, qui ſont à peu près 34 ſols. Cependant, le vin rouge qu'on fait dans ce Canton eſt fort eſtimé. Il approche beaucoup du Bourgogne pour le goût & la

* Miniſtre des Affaires Etrangeres. Lorſque le Grand Viſir eſt à l'armée, il a auprès de lui un Reis Effendi & il y en a un également à Conſtantinople.

qualité. La vendange du vin de Tokai n'eſt pas encore faite. Elle n'a lieu ordinairement que vers la fin de Novembre, lorſque les raiſins ſont parvenus au dernier degré de maturité & que les premieres gelées en ont abſorbé la partie la plus aqueuſe.

Comme la récolte a été aſſez belle en Bohême, le Gouvernement avoit rétabli la perception des droits de *tranſit* & de conſommation qu'on payoit avant la diſette pour les grains tranſportés d'une Province héréditaire à l'autre; mais cette impoſition ayant augmenté de nouveau le prix de cette denrée & renouvellé, en quelque ſorte, la miſere du Peuple, on vient de ſuſpendre la levée de ces droits, & les bleds qu'on verſera de Hongrie en Bohême reſtent encore, pour un temps illimité, exempts de toute impoſition. La fertilité dont jouit la Hongrie la met en état de venir au ſecours des autres Provinces héréditaires dont elle eſt le véritable grenier à bled, comme la Sicile l'étoit de Rome. Les moiſſons pour y être abondantes n'exigent pas les ſueurs & les fatigues qu'elles demandent à l'homme dans d'autres Pays. La terre n'a beſoin que d'être un peu remuée pour rendre avec uſure ce qu'on lui a confié. Dans pluſieurs endroits même on ne laboure point du tout, & les épis tombés après la récolte ſuffiſent pour une nouvelle reproduction. Ce n'eſt pas par ce ſeul avantage que la Hongrie eſt une poſſeſſion utile à la Maiſon d'Autriche; elle eſt encore plus précieuſe par les mines d'or, d'argent, de cuivre & d'autres métaux. Le produit général de toutes ces richeſſes monte, ſuivant les calculs les plus exacts, à 5 millions de florins, c'eſt-à-dire, à près de treize millions de livres, argent de France. Tous ces avantages cependant ne rendent pas la Hongrie auſſi floriſſante qu'elle pourroit l'être. Les vices du Gouvernement Féodal y étouffent les biens que la nature y prodigue aux hommes & rendent preſque déſert un Pays ſi fertile. Ce qui nuit encore à la population, c'eſt l'inſalubrité de l'air & la mauvaiſe qualité des eaux. Des milliers d'étrangers que le Gouvernement & les Seigneurs particuliers y avoient attirés, y ont trouvé leur tombeau. Les vapeurs malignes qu'exhalent ſans ceſſe les marais dont la Hongrie eſt couverte dévorent les malheureux Colons; peu échappent aux fievres ſcorbutiques dont ils ſont attaqués & qui n'épargnent pas davantage les naturels du Pays.

Dans la nuit du 17 au 18 du mois dernier, il y eut ici une aurore boréale qui éclaira l'horiſon, ſous différentes formes, juſqu'au point du jour. Suivant les détails que le Pere Hell, Profeſſeur d'Aſtronomie à l'Univerſité, a donnés de ce phénomene, il fut apperçu au Nord-Oueſt, vers 7 heures du ſoir. Il étoit alors ſous la forme d'un nuage circulaire dont le centre paroiſſoit être au-deſſus de l'horiſon, au point où ſe trouvoit le ſoleil. Il n'y avoit de lumineux que le limbe ſupérieur qui étoit d'un jaune pâle. Le ſegment qui occupoit le reſte de l'eſpace juſqu'à l'horiſon, étoit entierement obſcur & reſſembloit à une nue épaiſſe & impénétrable. La hauteur de l'arc lumineux étoit à près de 15 degrés au-deſſus de l'horiſon, & il reſta à cette élévation juſqu'à minuit & demi. Sa grandeur renfermoit un eſpace d'environ 90 degrés. Le mouvement du cercle ſe dirigeoit de l'Oueſt au Nord, mais d'une maniere fort lente. Depuis 7 heures juſqu'à minuit & demi, il s'élevoit de temps en temps des deux points où le cercle étoit coupé par l'horiſon, des vapeurs d'un rouge foncé, en forme de fumée, & elles diſparoiſſoient quelques minutes après. La couleur jaunâtre de l'arc lumineux devint plus foible vers minuit, & trois quarts d'heure après, le phénomene parut dans tout ſon éclat. L'arc lumineux commença alors à ſe partager; il en ſortit des colonnes & des jets de lumiere, tantôt d'un rouge clair, tantôt d'un jaune pâle qui paroiſſoient tendre au centre. Ces jets de lumiere s'étendirent par un mouvement prompt & ondulant juſqu'à l'Etoile Polaire, à celle de Caſſiopée & même au-delà. Le Pere Hell ajoute à cette deſcription pluſieurs obſervations relatives à ſon ſyſtême. Il prétend que les aurores boréales ſont des météores compoſés des portions les plus fines & les plus déliées de la glace qui ſe ſont élevées dans l'air, & qui, ſoit qu'elles reſtent immobiles ou qu'elles ſoient mûes en mouvement par des vents ſupérieurs, réfléchiſſent ſous différens angles les rayons du ſoleil ou de la lune, & même de ces deux aſtres à la fois, à peu près comme pourroit le faire une infinité de petits miroirs. Le Pere Hell obſerve que l'aurore boréale, dont il eſt queſtion, ne pouvoit recevoir la lumiere que du ſoleil, puiſque c'étoit le ſecond jour de la nouvelle lune; & comme le phénomene a duré toute la nuit, & qu'à minuit, c'eſt-à-dire, dans un moment où le ſoleil étoit à cinquante-cinq degrés au-deſſous de l'horiſon, l'arc lumineux jettoit de l'éclat, il conclut que cette circonſtance confirme le ſyſtême de la réfraction des rayons du ſoleil qu'il a adopté dans ſa Théorie Aſtronomique. C'eſt aux Sçavans à apprécier ſon opinion & à la comparer avec le ſyſtême établi dans l'excellent Ouvrage du feu ſieur de Mairan, de l'Académie Royale des Sciences & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe.

De Modene, le 14 Octobre 1772.

On vient de publier les Conſtitutions de la nouvelle Univerſité établie dans cette Ville. Elles reglent tout ce qui a rapport à la diſcipline de ce College & aux études. On y enſeignera la Théologie, la Juriſprudence, la Médecine, la Philoſophie & les Arts. Chacune des Claſſes eſt pourvue de Profeſſeurs particuliers. Cette Univerſité pourra jouir de la Bibliotheque Ducale, & elle en aura une particuliere qui renfermera tous les Livres néceſſaires aux

Digitized by Google

études de chaque Science qu'on y enſeignera, & une Collection d'Inſtrumens de Mathématiques: il y aura encore un Obſervatoire, un Théatre pour la Phyſique Expérimentale, un pour l'Anatomie & un Laboratoire Chymique. Les Profeſſeurs & les Ecoliers pourront faire uſage du Jardin de Botanique. Son Alteſſe Séréniſſime permet de recevoir dans l'Univerſité les étrangers qui jouiront auſſi, pendant leurs études, des privileges accordés à ſes Sujets.

De Londres, le 6 Novembre 1772.

Le *British-King*, arrivé la ſemaine derniere à Bombay de Saint-Criſtophe, y a ramené deux Matelots François avec un paſſager de la même Nation & ſa femme. Ils s'étoient embarqués à Cayenne ſur un Navire marchand deſtiné pour Bordeaux. Pendant la traverſée, le feu prit, dans la nuit, au Bâtiment. Ils ſe jetterent dans une Chaloupe d'où ils appellerent envain le reſte de l'équipage qui avoit été ſuffoqué par la fumée. Ces malheureux, après avoir vu périr le Navire, errerent pendant trois jours & furent rencontrés par le *British-King*, à vingt lieues environ du Cap d'Oueſſant.

On a découvert, le 4 de ce mois, le monument élevé dans l'Abbaye Royale de Weſtminſter à N... Pritchard célebre Actrice Comique. Elle mourut en 1768, quatre mois après avoir quitté le Théatre. Son tombeau eſt auprés de celui de Shakeſpeat. On y lit une épitaphe en Vers, compoſée par le ſieur William Whitehead, Poëte Lauréat de la Cour.

Le nouvel Alderman Plomer donna, le même jour, au Conſeil Commun de ſon quartier, un repas ſplendide auquel aſſiſterent le Chevalier Stepheſon, l'Alderman Wilkes, le Sherif Lewes & pluſieurs autres perſonnes. Le ſieur Wilkes porta pour ſanté : *puiſſe le nouveau Lord-Maire ſoutenir les droits de la Cité avec autant de fermeté que l'Alderman Croſby.* Cet homme ambitieux s'attendoit à être Lord-Maire. Sa fille avoit préparé une robe de la plus grande magnificence pour la fête dont elle devoit faire les honneurs. Le pere vient de vendre ſon carroſſe, ſes chevaux & de renvoyer une partie de ſes Domeſtiques. Il a été humilié de voir le peu de ſenſation que faiſoit l'eſpece de diſgrace qu'il a éprouvée. Ses partiſans même ont vu cet événement avec indifférence. Les papiers publics ſont remplis de reproches contre lui. En effet, diſent les Auteurs de ces Ecrits, on ſçait avec quelle chaleur les ſieurs Townshend, Sawbridge, Oliver & les autres qui n'avoient jamais eu avec lui aucune eſpece de liaiſon, l'ont ſecouru dans ſes malheurs, dans ces temps où, après ſa proſcription, il ſuccomboit ſous le poids d'une dette de 30, 000 liv. ſterl. où ſans eſpoir, ſans reſſource, il étoit livré aux pourſuites de ſes ennemis qui le couvroient de ridicule & d'opprobre. C'eſt avec leurs ſecours que ſa proſcription a ceſſé, que ſes dettes ont été liquidées, que ſon amende a été payée, que les frais de ſa détention ont été remboursés, qu'il a été élu quatre fois Député à la Chambre des Communes pour le Comté de Middleſex, qu'il a été fait Alderman de Londres, & qu'il jouit d'une fortune honnête. Enivré de ſes ſuccès inattendus & ſi peu mérités qu'il devoit à des protecteurs ſi généreux, il a oublié les ſentimens de la reconnoiſſance; il s'eſt fait un parti pour lui ſeul, dans le parti qui l'avoit élevé; il a frondé tout ce qui étoit contraire à ſes intérêts, tout ce qui ne ſe rapportoit pas directement à lui; a mis obſtacle à de juſtes délibérations de ce parti, a déchiré par ſes propos ceux qui s'oppoſoient à ſes vexations, plus odieuſes mille fois que celles qu'il attribuoit calomnieuſement aux Miniſtres, &, portant l'ingratitude à l'excès, il s'eſt permis d'appeller ſes premiers partiſans, ſes protecteurs, « des ſerpens qu'il avoit nourris & ré» chauffés dans ſon ſein. » De telles aſſertions, loin de lui faire des créatures, doivent éloigner tous ceux qui tiennent encore à la cauſe de cet homme vain & ambitieux.

Le Prince Czartorinski reparut hier à la Cour après ſon retour de France.

De la Haye, le 10 Novembre 1772.

Pierre Steyn, Conſeiller Penſionnaire (vulgairement appellé Grand Penſionnaire) de cette Province & du Corps des Nobles, Garde des Sceaux, Lieutenant & Maître des Regiſtres des Fiefs de la Hollande & de Weſt-Friſe, Aſſeſſeur au Tribunal des Digues de Rhinlande, Curateur de l'Univerſité de la Province à Leyde, &c. mourut, le 5 de ce mois, des ſuites d'une appoplexie, dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge. Ses vertus & la ſageſſe de ſes principes en politique, font regretter ſa perſonne & ſon Miniſtere. Ses prédéceſſeurs ont été dans un ordre rétrograde, les ſieurs Gilles, Vander-Heim, Van Slingeland, Hornebeck, Heinſius, Fagel & de Witt, maſſacré publiquement, à l'âge de quarante-ſept ans, dans l'année 1672, après avoir ſervi & honoré ſon Pays pendant dix-huit ans. On donne ſouvent au Penſionnaire Barneveldt, autre grand homme, décapité en 1619, le titre d'Avocat Général de Hollande. Cette qua-

Digitized by Google

lification attribuée en France aux Magiſtrats chargés du Miniſtere public auprès des Cours Souveraines, explique en effet les fonctions du Conſeiller Penſionnaire dans les aſſemblées des Députés de Hollande ; mais étant lui-même habituellement Député de ſa Province, qui eſt la plus puiſſante des Provinces-Unies, aux Etats Généraux, il y devient Membre du College Souverain de la République : tous les titres qu'il réunit, font de cette place le Miniſtere le plus important & le plus laborieux de l'Etat.

De Fontainebleau, le 18 Novembre 1772.

Le Marquis d'Ecquevilly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant du Vautrait, a eu l'honneur de prêter ſerment entre les mains de Sa Majeſté pour la Lieutenance-Générale de la Province de Champagne dont le Roi l'a pourvu.

Le ſieur Verdun de la Crenne, Lieutenant de Vaiſſeau, qui vient de commander la Frégate *la Flore*, ſur laquelle ont été faites, pendant l'eſpace de près d'une année qu'a duré la campagne, les épreuves de l'Horloge Marine du ſieur Berthoud & des Montres Marines du ſieur le Roi, pour la détermination des longitudes, & de divers autres inſtrumens qui y avoient été embarqués, le Chevalier de Borda, Lieutenant de Vaiſſeau, & le ſieur Pingré, Chanoine Regulier de Sainte Geneviève, qui ont ſuivi ces épreuves, en qualité de Commiſſaires nommés par l'Académie Royale des Sciences, ont eu l'honneur d'être préſentés à Sa Majeſté, le 12 de ce mois, par le ſieur de Boynes, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine.

De Paris, le 20 Novembre 1772.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres tint ſa ſéance publique, le 13 de ce mois. Le ſieur le Beau, Secrétaire Perpétuel annonça que le Prix avoit été adjugé au Mémoire de l'Abbé le Blond, Sous-Bibliothécaire de la Bibliotheque Mazarine. C'eſt pour la quatrieme fois qu'il eſt couronné. Il n'étoit point encore de l'Académie, lorſque ſa piece fut admiſe au concours ; & en lui accordant le prix, l'Académie n'a point violé les Réglemens qui défendent à ſes Membres de concourir. Le ſieur le Beau publia enſuite le Sujet du Prix que l'Académie doit diſtribuer à Pâques de l'année 1774. Il conſiſte à examiner *quel étoit l'état de l'Agriculture chez les Romains, depuis le commencement de la République juſqu'au ſiecle de Jules Céſar, relativement au Gouvernement, aux Mœurs, au Commerce?* Après ces diverſes annonces, le Secrétaire Perpétuel lut les Eloges Hiſtoriques des Abbés Marochi & Belley. Le reſte de la ſéance fut occupé par la lecture du ſeptieme Mémoire ſur l'eſprit Militaire des Gaulois, par le ſieur de Nigrais; d'une Diſſertation ſur un ancien Poëme François manuſcrit, intitulé : *Les Vœux du Héron*, pour ſervir de Supplément aux Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, par le ſieur de la Curne-de Sainte-Palaye, & enfin des Recherches Hiſtoriques ſur la Vie de Charles, fils aîné de Charlemagne, par le ſieur de Brequigny.

Le ſieur Buy de Mornas, Géographe du Roi & des Enfans de France, ouvrira, le 1er Décembre, un Cours de Géographie Hiſtorique, Aſtronomique, Politique & Phyſique, & le continuera les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque ſemaine. On s'inſcrit chez lui, rue Saint Jacques, à côté de Saint Yves.

Les deux Cours du ſieur Valmont de Bomare, annoncés dans une précédente Gazette, commenceront, le premier, le Vendredi 4 Décembre, à dix heures & demie du matin, & continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi. Le ſecond, le 5, à onze heures & demie, & continuera les Mardi, Jeudi & Samedi.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.				CHANGES du 18
Novembre.	*Lundi 16*	*Mardi 17.*	*Mercredi 18*	
COMP. D. IND.				Amſterdam. 55 $\frac{1}{2}$.
Act. à 7 Coup.	1297 $\frac{1}{2}$, 1300	1300	. . . .	Londres. . . 31 $\frac{1}{16}$. à 31
D°. $\frac{16}{25}$ à 7 C.	. . . .	. . . .	. . . .	Hambourg . 184 $\frac{1}{2}$. à $\frac{3}{4}$.
D°. 8es à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .	Madrid . . 15. 6.
D°. 25es à 4 C	. . . .	. . . .	. . . .	Cadix. . . 15. 4
Emprunt Oct.	. . . .	. . . .	. . . .	Livourne. . 96 $\frac{1}{2}$.
				Gênes . . 94 $\frac{1}{2}$.
				Lyon, *Saints.* au pair.

Critique de Romeo & Juliette. Chez Marchand, Libraire, rue Croix des Petits Champs. —— VIIIe Recueil de Pieces Françoiſes & Italiennes, petits Airs, Brunettes, Menuets, &c. accommodés pour deux Flûtes, Violons. Par deſſus de Viole, par M. Taillard l'aîné. Prix 6 liv. Chez M. Taillard, rue de la Monnoie & aux adreſſes ordinaires de Muſique —— Géographie Abrégée de la Grece ancienne. Chez Barbou, rue des Mathurins. Pour celle 2 liv. —— Journal de Clavecin, mêlé d'Ouvertures, d'Ariettes avec les paroles & des Pieces de Clavecin avec accompagnement de Violon ou de Baſſe, par M. Clément. Chez l'Auteur, Cloître Saint Louis du Louvre, & aux adreſſes ordinaires. —— Le Royaume de Pologne & le Grand-Duché de Lithuanie. Chez le Rouge, Ingénieur Géographe du Roi, rue des Grands Auguſtins. On trouve chez lui une Carte où ſont marqués les démembremens de la Pologne.

SUPPLÉMENT

Digitized by Google

SUPPLÉMENT à la Gazette du 20 Novembre 1772.

*Recès * des Etats de Suede, fait, approuvé & conclu à Stockolm, à la clôture de la Diete, le 9 Septembre 1772.*

NOUS Soussignés Sénateurs & Etats de Suede, Comtes, Barons, Nobles, Clergé, Militaires, Bourgeois & Communes, assemblés à cette Diete heureusement terminée, tant pour nous que comme Députés légalement élus de nos Confreres absens, faisons sçavoir: que comme le très-Puissant Prince Gustave III, Roi de Suede, des Goths & des Vandales, &c. Notre très-gracieux Roi & Seigneur auroit trouvé nécessaire, à l'occasion du décès du Roi Adolphe Frédéric, d'heureuse mémoire, Roi de Suede, &c. de nous appeller le 13 Juin de l'année derniere, à une assemblée générale, avant le terme fixé par la précédente Diete; nous, pour obéir aux ordres gracieux de Sa Majesté, & pour remplir le devoir de Sujets, nous nous sommes rendus dans cette Capitale, & après avoir reçu la communication des propositions gracieuses de Sa Majesté, nous avons commencé, au nom du Tout-Puissant, une très-longue Diete, qui a continué jusqu'à ce que, par un effet de la Providence Divine & des démarches sages & courageuses de Sa Majesté, nous avons vu arriver l'heureuse fin que demandoient les soins & le zele ardent d'un Roi gracieux, pour un Peuple chéri, qui ont été couronnés par le renouvellement d'une forme de Gouvernement reçue, consentie & confirmée par serment, laquelle, avec l'aide de Dieu, préparera, sous un Roi soumis aux loix, le bonheur & l'indépendance du Royaume, assurera la liberté légitime des Sujets, & contribuera au bonheur public, à la conservation des droits & à la sûreté d'un chacun. C'est de quoi nous ferons mention plus amplement dans ce recès que nous avons arrêté.

1°. En proie aux regrets les plus sensibles & à la plus juste douleur que nous causoit la perte inattendue d'un bon pere & d'un Roi généralement aimé, notre premier devoir fut de partager, avec notre gracieux Roi, les soins qu'exigeoit un événement si triste. Les qualités éminentes du Roi Adolphe Frédéric, d'heureuse mémoire, son zele pour le Royaume, son cœur toujours tendre & paternel, son amour sans bornes pour tous ses fideles Sujets, dont le bonheur faisoit sa loi suprême, ce souvenir qui vivra toujours parmi nous, conservera l'empreinte de la consternation & de la douleur avec lesquelles nous l'avons accompagné au lieu de son repos & déposé dans le tombeau Royal des Gustaves, le 30 Juillet de l'année derniere. Sa gloire a été transmise à la Postérité, par la plume de notre Roi chéri. Si jamais l'humanité a dû gémir sur la tombe des grands Rois, de ce que les bons Rois ne sont pas immortels, nous avons dû exprimer notre perte par de semblables plaintes; mais la Providence, qui a fait couler les larmes d'un Peuple affligé, a daigné aussi le secourir & le conserver. Ce seroit méconnoître l'objet de notre bonheur, & celui de la postérité que de ne pas révérer la bonté divine qui a béni ce Royaume, en lui donnant un Roi né dans son sein, lequel, dans sa premiere aurore, a développé les sentimens de ses plus grands Prédécesseurs, leurs vertus & leur amour pour la Patrie, & nous rappelle la mémoire du Fondateur respecté de sa maison, & d'un Roi bon & chéri, dont les cendres soient en paix, & son nom toujours honoré & vénéré.

2°. Si quelque chose pouvoit augmenter la douleur universelle des Etats du Royaume, c'étoit la perte que Sa Majesté la très-gracieuse Reine Douairiere faisoit d'un époux chéri, perte qui ne pouvoit être réparée dans ce monde. Sa Majesté a cherché quelque soulagement pour son cœur affligé, en allant partager sa douleur avec ses plus chers parens. De notre côté nous avons trouvé qu'il étoit du devoir des Sujets de contribuer, autant qu'il nous étoit possible, à adoucir son triste veuvage, & à mettre le reste de ses jours à l'abri des soucis & des embarras qui pourroient lui rappeller journellement la douloureuse perte du meilleur des Rois & des époux. C'est pourquoi, considérant le contrat de mariage de Sa Majesté, du 11 Juillet 1744, & les représentations de notre très-gracieux Roi, nous avons conseillé, comme il est énoncé dans nos très-humbles lettres du 29 Octobre de l'année derniere, & des 29 Juillet & 15 Août de celle-ci, que Sa Majesté reçoive annuellement, pour son douaire, trente mille rixdales, en especes, pour ses menus plaisirs, cinquante mille dalers, pour les gages & habillemens des gens de sa Cour, &c. cent cinquante mille, avec une augmentation de trois mille, en supplément des gages de Chambellan, &

* Ce mot est employé pour le recueil, le cahier des délibérations d'une Diete. A la fin des Dietes & avant que de se retirer, on rassemble toutes les délibérations qu'on y a prises, & on les rédige par écrit. L'acte qui les contient s'appelle *Recès, Recessus* de *recedere*, parce qu'on le dresse lorsqu'on est prêt à se séparer.

Digitized by Google

six mille dalers, le tout monnoie d'argent, (16 daler monnoie d'argent vaut trois dalers de cuivre,) pour l'approvisionnement des écuries de Sa Majesté, & pour le bois & le charbon. Pour ce qui regarde sa résidence, il a été arrêté & conclu, conformément aux souhaits de Sa Majesté & à ceux du Roi, & selon le contrat que Sa Majesté la Reine en a signé de sa main à Reinsberg, le 18 Juin dernier, & scellé de son sceau royal, que Sa Majesté, au lieu du Château & de la Terre de Grypsholm, qui lui avoient été assignés pour faire sa résidence, dans le cas de viduité, recevra en équivalent le Château & la Terre de Swartsio, avec les maisons, les bâtimens, la ferme, les terres des Paysans & les autres appartenances, ainsi que les fonds déja assignés pour achever les bâtimens, à condition que la somme de trente mille dalers d'argent, dont on auroit pu avoir besoin pour réparer le Château de Grypsholm, soit employée à l'achat & à l'ameublement de Fridericksho, qui servira de résidence d'hiver à Sa Majesté, au lieu des appartemens qu'elle a occupés jusqu'ici dans le Château royal de cette Capitale, & qu'elle a cédés à la disposition du Roi; moyennant quoi Sa Majesté la Reine douairiere a gracieusement déclaré qu'elle regarde le huitieme article de son contrat de mariage, & ce qui y est stipulé touchant sa résidence, en cas de viduité, comme entierement accompli.

3°. Quelques-uns des plus illustres des anciens Rois de Suede s'étant proposé, selon les vœux du Peuple, d'avoir une nouvelle version de la Bible, en Langue Suédoise: Sa Majesté a bien voulu seconder leur sainte intention, par la gracieuse proposition qu'elle en a renouvellée au commencement de la présente Diete; c'est ce qui doit exciter la parfaite vénération des Peuples pour le Roi béni qui les gouverne actuellement, qui a signalé les prémices de son regne, en s'occupant de procurer la véritable intelligence de la parole de Dieu; qui perpétue, par ce pieux dessein, le zele des deux Gustaves si universellement révérés, & à leur exemple, en prend sur lui la dépense, & par-là donne à l'Eglise l'espoir assuré de devoir au siecle de Gustave III, une Bible Suédoise. Cette intention gracieuse de Sa Majesté a excité en nous l'empressement le plus reconnoissant & le plus vif, pour trouver la meilleure façon & les moyens les plus convenables, pour qu'une entreprise aussi importante puisse être commencée, continuée & achevée avec le plus grand ordre & avec la plus grande célérité. C'est pourquoi nous avons très-humblement supplié Sa Majesté que, lorsque les personnes qui devront servir dans la commission de la Bible auront reçu sa nomination, & que celles qui demeureront le plus près de Stockolm auront reçu l'ordre de s'y rassembler, au jour qui sera fixé, & de commencer l'ouvrage, après le service divin dans la grande Eglise, Sa Majesté elle-même veuille bien ouvrir cette importante séance & y communiquer ses ordres & ses intentions: de sorte que Sa Majesté soit censée toujours présente à ce grand ouvrage. Pour contribuer encore mieux à ce soin important, nous en avons très-humblement proposé les moyens & les mesures qui nous ont paru pratiquables. Le zele & les soins de Sa Majesté nous assurent d'ailleurs que cet ouvrage intéressant recevra, sous la bénédiction du Très-Haut, sa perfection & l'accomplissement souhaité.

4°. Indépendamment des raisons ci-dessus énoncées, qui ont occasionné l'assemblée de cette Diete générale, Sa Majesté a gracieusement déclaré, dans ses lettres de convocation, du 13 Février de l'année derniere, que les droits des Etats mêmes exigeoient cette assemblée, afin que Sa Majesté, comme successeur au Trône, pût déposer, dans les mains des Etats, une plus ample assurance de son amour pour la liberté & pour les droits des Peuples, & en général pour le maintien inviolable des Loix que Sa Majesté s'étoit déja imposées devant Dieu qui voit tout & qu'elle vouloit encore confirmer en présence des Etats du Royaume.

Les preuves éclatantes que Sa Majesté a données de son intention invariable d'établir son regne sur la douceur & la justice, & l'espérance assurée qu'un Prince né & élevé parmi nous chercheroit toujours la prospérité du Royaume, lui avoient déja acquis une confiance si entiere que la rédaction de l'Acte d'Assurance qu'il devoit donner, n'auroit pas enfanté des délibérations longues & épineuses, si des vues particulieres pour détourner des événemens qu'on redoutoit, pour augmenter les privileges particuliers de quelques Etats & pour favoriser les prétentions de ceux qui recherchoient des emplois n'avoient transformé nos délibérations sur ce sujet important en de longs & inutiles débats. Parvenus enfin à former l'Acte d'Assurance, nous l'avons présenté à Sa Majesté qui l'a confirmé & signé même sans le lire. Le couronnement de Leurs Majestés, si désiré par-tout le Royaume, fut alors fixé au 29 Mai, & la prestation de l'hommage au 1er Juin de cette année. C'est par ces Actes solemnels que Sa Majesté a été affermie, selon l'ancienne coutume, sur le Trône dont Elle a hérité auquel ses vertus ne lui donnoient pas un droit moins incontestable que celui de sa naissance.

5°. Nous avons laissé au choix & au bon plaisir de Sa Majesté d'instituer, à son Couronnement, un nouvel ordre de Chevalerie, sous le nom de l'Ordre Royal de Vasa. Cet établissement, fait selon les souhaits de Sa Majesté, conserve non-seulement le souvenir

Digitized by Google

d'une Dynastie Royale, ancienne & vénérée, & la mémoire du Couronnement, mais il nous est encore un gage des soins assidus de Sa Majesté pour la prospérité du Royaume dans l'encouragement qu'Elle cherche à donner par-là à l'Agriculture, aux Mines & aux Arts Libéraux. De ces bontés distinguées de Sa Majesté naît une émulation juste & utile parmi les habitans du Royaume; chacun s'empresse de contribuer au bien public en travaillant pour son avancage particulier. C'est avec confiance que nous attendons de la gracieuse disposition de Sa Majesté, que l'œconomie intérieure du Royaume, qui demande un remede instant, sera pourvu, par sa sagesse & sa vigilance, de Réglemens qui puissent contribuer à un prompt rétablissement.

6°. Pendant le cours de cette Diete, plusieurs objets, même étrangers, ont occupé notre attention. Une division déjà ancienne dans la Nation a déchiré la Société & brisé les liens qui auroient dû réunir les Sujets dans une confiance & dans un amour réciproques. Plusieurs fois dans ces gracieuses harangues Sa Majesté a cherché à rapprocher les esprits divisés & à ramener l'union, la concorde & le zele patriotique, la base du bonheur & la véritable force des Nations libres: mais notre généreux Monarque, qui souffroit impatiemment de voir que ses grandes vues ne pouvoient réussir & qu'elles échoueroient aussi longtemps que les Loix ne seroient pas immuables, qu'il n'y auroit pas de balance dans le Gouvernement & que l'on pourroit abuser de la liberté, Sa Majesté enfin fit éclorre, dans le fort de la tempête, un moment de calme pour nous donner le loisir de réfléchir plus mûrement à notre état & à celui de la Patrie, & aviser à ce qu'exigeoient de nous notre véritable bien & celui de notre postérité. Il seroit superflu de rappeller ici le changement qui se fit dans le plan du Gouvernement de ce Royaume, lorsque le Peuple Suédois regardoit la Puissance Royale comme trop dangereuse, & qu'on avoit plus de crainte que d'amour pour celui qui régnoit: une expérience également longue & douloureuse nous a convaincus que les Loix du Gouvernement ont été souvent soumises à des changemens, à des explications & à des restrictions; que des usurpations ont été faites sur la puissance Royale; qu'il en est résulté une foule de désordres; que l'exécution des Loix a souvent reposé dans les mains de ceux même qui en étoient les auteurs, & que ceux qui devoient rendre compte étoient ceux-là même à qui on devoit le rendre; que la corruption des mœurs, devenue plus générale, avoit fait perdre aux Loix le respect & aux Juges la soumission qui leur étoient dus. Des vues étrangeres influoient sur les délibérations nationales: le germe de la discorde étoit soigneusement cultivé dans une terre déjà préparée pour porter une moisson abondante: la haine & la vengeance éclatoient par des persécutions publiques; l'ambition & l'envie faisoient couler le sang & causoient des mécontentemens & des troubles mutuels. On sentoit que l'amélioration de la Constitution étoit indispensable pour soutenir un édifice chancelant, que la sûreté publique demandoit un nouvel acte & de nouvelles conventions & enfin que le joug des Concitoyens, toujours insupportable, accabloit un Peuple qui auroit dû s'appliquer uniquement à relever & à regagner son ancienne forme & splendeur par le recouvrement de sa liberté légitime & par des démarches fermes sous un Roi soumis aux Loix. Ce devoit être l'ouvrage de notre Roi chéri, le Magnanime Gustave III, & ce sera sa gloire immortelle d'avoir, avec l'aide du Tout-Puissant, qui a dans ses mains le sort des Nations, par son intrépidité & par le courage & l'amour patriotique de Leurs Altesses Royales, les Princes Charles & Frédéric-Adolphe, sauvé son Royaume sur le penchant de sa ruine & d'avoir lui-même brisé les chaînes qui accabloient des Citoyens libres: nous reconnoissons & révérons le zele & les soins intrepides de notre Roi très clément; nous bénissons ce grand ouvrage accompli sous un Roi soumis aux Loix qui, sans y être forcé, a abjuré le despotisme par un nouveau ferment & une nouvelle assurance: nous voyons l'ancienne liberté & la sûreté légitime des Suédois confirmées dans la nouvelle forme de Gouvernement que nous & nos descendans avons acceptée, approuvée & confirmée par serment, le 21 Août de cette année, & que nous assurons, approuvons & confirmons ultérieurement telle qu'elle se trouve à la lettre & comme si elle étoit insérée ici mot pour mot. De cette maniere, le Royaume de Suede a obtenu un vrai Roi sur son Trône & tous les habitans de l'Etat en peuvent présentement laisser, sans inquiétude, l'administration dans les mains du Roi à qui il convient de le gouverner & de le sauver, qui est Roi, non pas pour son avantage particulier, mais pour celui de ses Sujets & qui met sa plus grande gloire à régner sur un Peuple indépendant & à être le premier Citoyen dans une Société libre.

7°. Convaincus que Sa Majesté veille, sans cesse, au bien du Royaume, nous avons une espérance certaine que S. M. en considération de nos très-humbles insinuations & de celles de nos Confreres, dans le Comité Secret, prendra soin de l'Etat dans sa foiblesse, de la défense du Royaume par terre & par mer, de la conservation de la paix en continuant & affermissant l'amitié avec les Puissances Etrangeres & avec les alliés de sa Couronne. Sera

Digitized by Google

exécuter les Réglemens qui concernent l'établissement des Finances & l'augmentation de la caisse générale du Royaume, par une œconomie améliorée des fonds & revenus de la Couronne & en encourageant l'accroissement du commerce, de la navigation, de la pêche & de tous les Arts & métiers permis; qu'Elle donnera ses soins pour achever les travaux utiles de Trolheta, qui ont déjà occasionné tant de dépenses & pour la perfection desquels on a très-humblement projetté les moyens & les ressources. Enfin que Sa Majesté voudra bien faire fleurir l'agriculture & toutes les autres choses qui ne sont pas moins l'objet de ses soins précieux que l'attente de tout le Royaume, sous la forme de Gouvernement présentement bien ordonnée.

8°. Pour contribuer à accélérer la fin de la Diete, nous avons, conformément à la proposition émanée du Trône dans la salle des Etats, le 25 Août dernier, remis à nos Confreres, dans le Comité de l'Etat, le soin d'examiner les besoins & les ressources du Royaume. Le vuide, qui se trouve dans la caisse de l'Etat, ne fait que trop connoître que les revenus ordinaires de la Couronne ne suffisent pas à ses besoins. Des dettes accumulées, dont il faut payer le capital & les intérêts; des nécessités indispensables auxquelles il faut pourvoir; les dépenses causées par l'Enterrement & le Couronnement; les gages arriérés qui doivent être acquittés, tout cela ne permet pas de diminuer pour le présent les contributions ordinaires que nous avons fixées, & l'impôt extraordinaire que nous avons établi pour la dépense de l'Enterrement & du Couronnement. La pesanteur de ce fardeau, si onéreux pour tous les habitans du Royaume dont la situation, déjà très-difficile, est devenue plus fâcheuse par la disette & la cherté, nous a extrêmement touchés; mais nous avons considéré en même temps que ce seroit affoiblir tout le Royaume, si les Finances restoient sans secours & ne lui donnoient pas un soutien. Ainsi, après une mûre délibération, nous avons librement consenti de payer, pour ces besoins & d'autres de l'Etat, les contributions motivées dans l'Ordonnance qui a été rendue & que nous établissons, approuvons & confirmons ici. En outre, nous avons trouvé nécessaire, pour les mêmes motifs que portent les derniers recès, de continuer les contributions & taxes pour les gages & pour les réparations du Château. Nous pouvons offrir avec des cœurs d'autant plus joyeux les tributs que nous paierons au Roi, que Sa Majesté nous a très-gracieusement déclaré & promis que ce que nous lui accorderions seroit employé uniquement à notre utilité & à celle du Royaume.

9°. Pour parvenir à mettre de l'ordre dans les Finances & la Monnoie du Royaume, la Députation de la Banque a fait un plan, fondé sur l'amélioration de l'œconomie générale du Royaume & sur des négociations d'emprunt, pour pouvoir commencer d'autant plutôt la réalisation, &c. mais l'importance du sujet demandant non-seulement plus de temps pour être examiné & éclairci, & l'exécution des conclusions que nous pourrions prendre sur cet objet dépendant de cet examen, de la compensation & de l'arrangement que le projet qui a été conçu peut exiger, considérant que, pourvu que l'objet principal puisse être rempli, il n'est pas nécessaire de le gêner par des régles & des prescriptions séveres, nous avons pensé que le meilleur parti & le plus utile étoit de remettre très-humblement aux soins gracieux de Sa Majesté ce que la Députation a projeté à ce sujet, & de la supplier qu'après avoir entendu les Députés de la Banque, qui sont instruits pour l'assister autant & de la maniere que les Réglemens de la Banque, sa sûreté & sa force le permettront, Sa Majesté veuille laisser prendre tous les moyens convenables qui peuvent conduire au but si longtemps desiré, pour que la monnoie devienne la balance sûre & fixe des denrées; que la monnoie réelle ait cours dans le Commerce; que le crédit public étant assuré, l'agiotage, causé par la valeur inconstante du signe représentatif, soit aboli, & que le commerce de l'argent contre des denrées soit rétabli. De cette maniere le Royaume prendra de nouvelles forces; l'industrie sera encouragée, & on éteindra toute usure condamnable & onéreuse pour le Royaume & pour les Citoyens.

10°. Les Etats du Royaume ne devant s'assembler que lorsqu'ils sont appellés par le Roi pour assister Sa Majesté de leurs très-humbles conseils, & cela à l'endroit & dans le temps que Sa Majesté le déclarera, les Etats attendront désormais cette convocation, qui n'aura probablement plus lieu que pour des raisons très-importantes. Les Etats sont persuadés que les affaires publiques du Royaume ne peuvent, en attendant, être mieux maintenues que par les soins de Sa Majesté.

En foi de quoi & pour plus d'assurance d'avoir conclu, résolu & accordé tout ce qui est écrit ci-dessus, nous Sénateurs & Etats du Royaume, l'avons signé & fait sceller. A Stockolm, le 9 Novembre 1772.

Ce recès est signé par tous les Sénateurs individuellement & par tous les Membres des Etats qui se sont trouvés présens à la clôture de la Diete.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 23 NOVEMBRE 1772.

De Sour (Tyr), le 30 Septembre 1772.

LE Cheik Daher & Ali-Bey ſont toujours occupés au ſiege de Jaffa (Joppé). Ils en ont détaché quelques troupes pour une expédition qui a été plus heureuſe. Ils ont ſurpris la Ville de Gaza & enlevé une caravane qui portoit des proviſions à Naplouſe (*Neapolis* de Syrie, ou Sichem) & à Jeruſalem. Cette derniere Ville a perdu par-là l'eſpérance de recevoir les vivres dont elle avoit beſoin. Le Peuple y eſt réduit à la plus extrême miſere, & il eſt prêt à ſe ſoulever contre les principaux habitans & contre les Religieux de la Terre Sainte qu'il ſuppoſe avoir des magaſins de bled & de riz. Quelque temps après la priſe de Gaza, Zulfkiar Bey, qu'Ali Bey avoit envoyé avec des préſens au Général Orlow, arriva au camp, accompagné de quatre Officiers Ruſſes du Corps du Genie & de l'Artillerie, avec un Papa Grec (un Prêtre ou Curé). On débarqua auſſi des munitions de guerre, trois mortiers & quatre canons que le Général Ruſſe envoie à Ali-Bey. Ce ſecours a ranimé l'eſpérance du Bey & du Cheik Daher. Ils ſe ſont rapprochés des murailles & ont fait conſtruire des échelles pour donner un aſſaut dans le temps qu'on battra la Ville en breche d'un autre côté.

De Warſovie, le 30 Octobre 1772.

De tous les Diſcours prononcés dans le *Senatûs Conſilium* qui vient de finir, aucun n'a fait une auſſi forte impreſſion que celui du ſieur Thaddée Lipski, Caſtellan de Lenczye & Maréchal de la Cour du Primat. Il étoit conçu à peu près dans les termes ſuivans.

« Puiſqu'il a plu à Votre Majeſté de conſulter le Sénat & de lui demander ſon avis ſur les Déclarations uniformes des Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin, relativement au partage de ce Royaume, » je dirai, comme Sénateur, mon ſentiment, avec le » reſpect dû à la Majeſté Royale, mais auſſi avec la » vérité que je dois à ma Patrie. Je pourrois, dans » l'amertume de mon cœur, m'écrier avec *Tite Live: » Conſulitur Roma dum Saguntus capitur.* Nous délibérons ici, tandis que nos Provinces deviennent » la proie des Puiſſances étrangeres. Pouvons nous » même délibérer parmi le petit nombre de Sénateurs » que le haſard a raſſemblés dans cette Capitale? La » premiere opération de Votre Majeſté doit être de » faire convoquer la totalité du Sénat par des lettres » circulaires. Cette convocation eſt d'autant plus néceſſaire que je propoſe ſolemnellement, en mon » particulier, contre toute délibération autre que de » donner ordre de réunir l'univerſalité du Sénat. Votre Majeſté doit auparavant ſe faire rendre un » compte exact, par le Miniſtere, de ſes négociations » avec les Miniſtres étrangers qui réſident ici & de » celles des Miniſtres de Pologne envoyés aux Cours » de Vienne, de Peterſbourg, de Berlin & de Rome. » Elle demandera à ſon Miniſtere ſi les Miniſtres » étrangers qui réſident à Warſovie, ou ceux de Votre Majeſté auprès des Puiſſances qui ſe partagent » aujourd'hui le Royaume ne l'ont point prévenu » du deſſein qu'elles avoient d'envahir notre Patrie » & des raiſons pour leſquelles elles prenoient nos » poſſeſſions. Graces aux ordres que vous avez donnés, nous ſommes inſtruits de quelques-unes de » ces négociations; mais votre Miniſtere me permettra de lui dire avec franchiſe que les nouvelles » qu'on ne nous communique qu'aujourd'hui, ſont » d'auſſi peu d'utilité que le ſecours qu'on donneroit » pour guider un aveugle, lorſqu'il eſt tombé dans le » préciſice; car ſi c'eſt la Puiſſance prépondérante, ou » *la malice d'un Miniſtre étranger*, comme nous l'apprenons de la bouche ſacrée de Votre Majeſté, qui » a oppoſé des obſtacles à ce qu'on raſſemblât le Sénat, ce motif devoit-il empêcher le Miniſtere de » nous inſtruire par des lettres circulaires, de tout ce » qu'on vient de nous lire? Si nous n'avions pu donner notre avis de vive voix, nous l'aurions au- » moins donné par écrit. Cette délibération n'auroit » pas été trop tardive pour la Patrie, & nous aurions » peut être arrêté dans ſes projets cette Puiſſance prépondérante.

» Nous aurions bien plus de droit de rechercher

» nous mêmes & de faire revivre nos justes préten-
» tions sur différentes parties des Pays voisins, qu'il
» ne convient aux Puissances étrangeres d'en faire
» valoir sur le nôtre. Notre malheur est tel que nous
» ne pouvons nous défendre sur notre propre Terri-
» toire; mais si nous étions forcés de céder à la violence,
» rien ne nous autoriseroit à rester dans le silence &
» nous serions coupables de ne pas instruire de notre
» situation les Princes amis & alliés de la Républi-
» que. Le Ministere doit rendre aux Ministres étran-
» gers les Déclarations qu'il en a reçues, & leur dire
» que c'est à la République elle même qu'on doit
» communiquer ce qui intéresse la conservation de
» ses limites. Votre Majesté est le Chef de la Répu-
» blique; Elle a entre ses mains les parties les plus
» essentielles du Gouvernement; Elle est le premier
» boulevard qui doit s'opposer au démembrement, &
» pour exciter les bonnes intentions des Puissances
» garantes, Elle doit protester solemnellement Elle-
» même contre tout démembrement, & lorsque vous
» jugerez à propos d'assembler le Sénat, choisissez
» un lieu écarté dans le Royaume où nous puissions
» parler librement sur les intérêts de la Patrie. Quel-
» qu'appareil qu'on mette à la convocation du Sé-
» nat, si nous n'avons pas cette entiere liberté, no-
» tre assemblée ne servira, comme nous l'avons mal-
» heureusement éprouvé, qu'à creuser le tombeau
» de la République pour l'y ensevelir à jamais. »

Ce Discours, prononcé avec force, fit une vive sensation sur l'esprit des Sénateurs & sur le Roi lui-même, & l'on a suivi dans les délibérations les différens avis qu'il renfermoit.

On ne sçait quelles suites pourront avoir les assemblées qui se tiennent à Fraudstadt, dans la Grande-Pologne, & à Braunau sur l'Inn, dans la Baviere. Les cendres des Confédérations semblent se ranimer dans cette derniere Ville, d'où partent des réclamations & des Universaux dirigés par le Maréchal de Paç. Une singularité de la Famille de ce Comte, dont le nom se prononce *Paſs*, c'est qu'on le dit issu des Pazzi de Florence, d'où l'un de ses ancêtres se retira, lorsque sa Patrie étoit divisée, pour chercher la tranquillité dans la Pologne, dont toutes les parties étoient alors dans le calme & dans l'union.

Les Russes continuent de faire rendre hommage à l'Impératrice dans les différentes parties de la Lithuanie dont elle s'est emparée. Le District d'Oiſza, situé dans le Palatinat de Meiſlaw vers Smolenck, est le seul qui ait refusé de se prêter à cette formalité. Le sieur Chrapowicki, Maréchal de ce District, auquel se sont joints d'autres Gentilshommes, ayant demandé au Général Kreczetnikow si c'étoit l'Impératrice qui exigeoit ce serment ou le sieur Czernichew, on lui a répondu que c'étoit à l'Impératrice qu'il falloit prêter foi & hommage. Le Gentilhomme a répliqué que de pareils ordres étoient supposés & injurieux à l'Impératrice, qu'il étoit impossible qu'Elle les eût donnés, puisqu'Elle s'étoit engagée par une Déclaration signée de sa propre main à garantir l'intégrité & la sûreté des limites du Royaume, & que sans un ordre exprès, signé de la propre main de Sa Majesté Impériale, il ne prêteroit jamais le serment requis, dût-il perdre par-là toute sa fortune.

Les Autrichiens n'ont pas encore fixé le jour de la prestation du serment de fidélité dans les Provinces de la Pologne qu'ils occupent; mais ils jugent, sans doute, cette cérémonie inutile, puisqu'ils exercent déjà dans Léopol tous les droits de Souveraineté.

La Prusse Polonoise sera bientôt sur le même pied que les anciens Etats de Sa Majesté Prussienne; on y a déjà introduit tous les droits, péages, &c. établis par ce qu'on appelle *la Régie*. Le Roi de Prusse vient aussi de s'attribuer à lui seul tout le commerce du sel que faisoient ses sujets, & notamment les Villes de Konigsberg & de Memel; il a érigé, à cet effet, une Compagnie. Par ce moyen, les Konigsbergeois perdent une des principales & des plus lucratives branches de leur commerce. Pour les indemniser, Sa Majesté Prussienne leur accorde le commerce exclusif des toiles, lins, chanvres, potasse, &c. qui se fabriquent dans l'Evêché de Warmie: ce trafic se faisoit auparavant en concurrence avec la Ville de Dantzick.

Le Roi de Prusse vient de faire publier un Ecrit portant défense à tous Gentilshommes, Vassaux & Sujets de la Province de Prusse, non-seulement de servir chez l'étranger, mais même d'y voyager sans une permission expresse signée de sa main. On excepte cependant ceux qui peuvent avoir des affaires & des possessions dans des Pays étrangers; mais on ne leur permet de faire que de courtes absences.

Les trois Fauxbourgs de la Ville de Dantzick, appellés Schidlitz, Stolzenberg & Schotland viennent d'être érigés en Villes Royales, & l'on a requis le Magistrat de leur accorder un libre commerce. On ne sçait pas quel succès aura cette demande qui seroit fort préjudiciable aux Ouvriers & Artisans de Dantzick.

Deux Commis de la Régie Prussienne ont occasionné, dans cette derniere Ville, une émeute qui, sans les précautions du Magistrat, auroit pu devenir dangereuse. Ils vouloient afficher, à l'Hôtel-de-Ville & à la

Digitized by Google

Bouſſe, un Placard portant qu'à l'avenir tout le commerce de ſel avec la Pruſſe Polonoiſe étoit défendu. Le Peuple s'étant attroupé, les a attaqués, & ils ont eu de la peine à ſe ſauver dans un Corps-de-garde. Les Soldats même ont été forcés d'en défendre l'entrée la bayonnette au bout du fuſil. Le Magiſtrat, après avoir gardé ces deux Commis, les a fait ſortir de la Ville à quatre heures du matin, afin de les ſouſtraire à la fureur de la Populace.

De Copenhague, le 3 Novembre 1772.

Les deux Galiotes à bombes, deſtinées pour la Norwege, ont paſſé le Sund, le 29 du mois dernier, ainſi que tous les Bâtimens de tranſport. Le Prince de Heſſe ne partira que dans douze jours. Les deux Frégates qui doivent le tranſporter avec ſa ſuite ſont prêtes à mettre à la voile.

On attend ici, le 12 de ce mois, le ſieur Simolin qui doit réſider auprès du Roi, de la part de la Cour de Peterſbourg, & l'on ſe flatte de voir enfin terminer l'affaire concernant l'échange du Holſtein.

De Bonn, le 3 Octobre 1772.

Jean-Guillaume de Mandercheid Blanckenheim & Gerolſtein, Comte du Saint Empire, Général-Lieutenant de Cavalerie au ſervice de l'Electeur Palatin, Chevalier de Saint Hubert & Grand-Maître Héréditaire de l'Electorat de Cologne, eſt mort à Cologne, le 1er de ce mois, dans la ſoixante-cinquieme année de ſon âge. Il avoit été marié trois fois, mais il ne laiſſe de ces mariages que des filles: ainſi ſes biens paſſent au Comte François-Joſeph de Mandercheid Blanckenheim ſon frere, Chanoine des Chapitres de Cologne & de Straſbourg, & Prévôt du Chapitre Royal d'Aix-la Chapelle.

De Londres, le 6 Novembre 1772.

On mande de Quebec que le Gouverneur Général du Canada a défendu toute traite chez les Sauvages, parce qu'on regarde comme une ſuite de ce commerce les vols, les pillages & les meurtres qui, en différens temps, ont cauſé la ruine de nos frontieres & qui ont occaſionné le maſſacre & l'eſclavage de pluſieurs Traiteurs Anglois.

Des nouvelles arrivées depuis peu de la Barbade portent que les habitans de l'Iſle de Saint-Vincent ſont ſur le point d'agir avec la derniere rigueur contre les Caraïbes qui ſe diſent les anciens poſſeſſeurs de cette Iſle & qui ont, en conſéquence, commis pluſieurs actes de cruauté contre les Colons Anglois: ceux-ci, pour les chaſſer de l'Iſle, ont demandé le ſecours de quatre Régimens; mais on craint que les Caraïbes ne ſe joignent aux autres Sauvages, dont le nombre peut monter à trois mille. Alors il ſeroit difficile de les chaſſer d'un Pays rempli de montagnes & couvert de bois fort épais, où les troupes ne peuvent pénétrer qu'avec beaucoup de danger.

Des lettres d'Edimbourg, en date du 30 Octobre, mandent que le ſieur Banks & les Docteurs Solander & Lind ſont arrivés d'Iſlande & des autres parties Septentrionales, qu'ils ont parcourues dans la vue d'y faire des découvertes utiles.

Il eſt mort dernierement deux centenaires dans ce Royaume, ſçavoir, Jean Jones, âgé de cent deux ans, à Horſon-Lane près de Shrewſbury, & Marie Butler, auſſi âgée de cent deux ans, à l'Hôpital de Sainte Marie de la même Ville.

De La Haye, le 13 Novembre 1772.

Le ſieur Forgeoud, qui vient d'être nommé Colonel, aura le commandement du Bataillon deſtiné pour la Colonie de Surinam. Ce Corps de troupes partira, ſans délai, pour délivrer, s'il eſt poſſible, de la fureur des Negres Marons, les Blancs qui y ſont réduits aux dernieres extrémités.

Toutes les lettres confirment la nouvelle des ouragans qui paroiſſent avoir régné cette année autour du globe entre les Tropiques. Lorſqu'on aura réuni tous les avis qu'on attend encore, tant du côté des Indes Orientales que du nouveau monde, on connoîtra tous les effets de ces grands débordemens de l'atmoſphere dans la direction de l'Equateur & le long de la Zone la plus intéreſſante pour nous, par l'étendue que le courage & le génie de l'Europe y ont donnée à la navigation moderne. Les vieillards des Iſles de Saint-Thomas & de Sainte Croix, en Amérique, prétendent que les violens ouragans qu'on y a eſſuyés, ainſi qu'ailleurs, ſeront ſuivis d'abondantes récoltes. Ils fondent cette prédiction ſur leur expérience, & l'on a publié leur opinion (que le Gouvernement ſçait apprécier) pour raſſurer le Peuple & ranimer l'induſtrie découragée par ces malheurs.

La diſcuſſion élevée ſur les nouveaux péages établis au Port de Dantzick va être ſuſpendue, parce que la navigation de la Mer Baltique eſt ordinairement fermée vers la fin de ce mois.

Les lettres que nos Négocians reçoivent d'Angleterre, au lieu de parler de plans de guerre, de projets d'invaſions, ne contiennent heureuſement que des nouvelles de décou-

Digitized by Google

vettes utiles à la navigation & au commerce. On mande de Londres qu'un particulier a trouvé le secret d'enduire extérieurement le bois des Vaisseaux d'une composition qui le durcit & l'empêche d'être percé par les vers de mer ; qu'un autre a inventé la maniere de préserver les Navires de la corruption de l'air jusqu'au fond de cale, en faisant circuler cet élément dans de grosses toiles à jour roulées en tuyaux évasés qui recevront le courant extérieur & le distribueront dans le corps du Bâtiment ; enfin qu'on garantira les Navires de la foudre par le moyen d'un conducteur électrique terminé en petites pointes à ses deux extrémités & formé de chaînons de fil d'archal, attachés au haut du grand mât de hune. La chaîne entiere descendant delà par les haubans, conduira l'élément du tonnerre jusques dans la mer.

Marie Coulon, née en France & refugiée en Hollande en 1689, mourut, le 8 de ce mois, dans la Ville de Haarlem ; à l'âge de cent ans & dix mois.

De Paris, le 23 Novembre 1772.

Le Navire *les Deux Sœurs*, du Havre, venant de la Guadeloupe, chargé de sucre, de coton, de caffé, échoua, le 13 de ce mois, vers deux heures après-midi, auprès de la tour d'Andresselles, dans la Picardie. Personne n'a péri, & la cargaison a peu souffert ; mais le Bâtiment est trop endommagé pour qu'on puisse espérer de le remettre en mer.

Willelmine-Julienne-Dorothée-Silvie, née Baronne de Kunsberg, veuve du Comte de Mirabeau, Grand Chambellan du feu Margrave de Brandebourg-Bareith, est morte en cette Ville, le 4 de ce mois, dans la trente-neuvieme année de son âge.

Le Samedi 14 de ce mois, l'Académie Royale des Sciences, présidée par le Marquis de Faulmy, tint une assemblée publique. Le Président rendit compte du retour de la Frégate *la Flore*, par laquelle étoient embarqués les Commissaires de l'Académie pour l'objet que nous avons déjà annoncé. Le sieur de Fouchy, Secrétaire Perpétuel, lut l'Eloge du sieur Pitot. Le reste de la séance fut occupé par la lecture d'un Mémoire sur l'analogie & les similitudes du phosphore & du zinc déterminées par des phénomenes particuliers, par le sieur Delassone ; d'un Ecrit sur l'animal qui porte le musc & sur ses rapports avec les autres animaux, par le sieur Daubenton ; des Expériences faites au sujet des verres ardens de Tschirnaus, par les sieurs Macquer, Cadet, Lavoisier & Brisson ; des Expériences faites par le sieur Hérissant, lesquelles prouvent que les crapauds peuvent vivre longtemps sans manger, sans boire & presque sans respirer ; d'un Mémoire du sieur de la Lande sur le Flux & Reflux de la Mer & principalement sur les Marées des Equinoxes ; enfin d'un Mémoire du sieur de Portal sur la difformité de la taille, dans lequel il prouve qu'il est plus avantageux de recourir à l'Art pour soutenir la taille des adultes & des vieillards que de l'employer indifféremment pour soutenir celle des enfants.

Le sieur Adanson, de l'Académie Royale des Sciences, &c. ouvrira incessamment deux Cours complets d'Histoire Naturelle générale & particuliere sur les trois Regnes ; le premier, à onze heures & demie du matin, & le second, à quatre heures du soir. On s'inscrit avant le 1^r Décembre, rue neuve des Petits Champs, près la rue de Richelieu.

Le sieur Pierre, premier Peintre du Roi, a été reçu à l'Académie des Arts de Petersbourg, en qualité d'Honoraire Associé Libre, & non simplement en celle d'Associé Libre, comme on l'avoit annoncé.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Novembre.	*Jeudi 19*	*Vendredi 20*	*Samedi 21*
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1310, 20	1320, 30	1330, 35
D°. $\frac{15}{16}$ à 7 C.	. . . . .	835	. . . . .
D°. 8^l à 4 C.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 25^l à 4 C.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct.	290	. . . . .	290

CHANGES du 21

Amsterdam.	55 $\frac{1}{8}$
Londres. . .	31 $\frac{1}{13}$ à 31
Hambourg	184 $\frac{1}{4}$.
Madrid. . .	15. 6
Cadix. . . .	15. 3. 6
Livourne. .	96
Gênes. . . .	94
Lyon, *Saints*	$\frac{1}{8}$ perte.

Proverbes Dramatiques. Tomes V & VI. Chez le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix 6 liv. On vend séparément les 4 premiers Vol. brochés 12 liv. —— On trouve chez Merlin, 1 lib. rue de la Harpe, *le Retour du Philosophe*, ou *le Village abandonné*, Poëme imité de l'Anglois. Prix 1 liv. 16 f. *Adelaïde*, ou *le Triomphe de l'Amour & de la Vertu*. Prix 1 liv. 4 f. *Traité des Vertus des Plantes*, Ouvrage posthume, par M. Antoine Jussieu, mis au jour par M. Gonlolyer de Froigny, & *Avis aux Gens de la Campagne*, ou *Traité des Maladies les plus communes*, par M. Didelot. Prix 1 liv. 10 f. —— *Les Narrations & autres Poésies de M. Fourneaux*, Chanoine de la Cathédrale de Leon. Chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques. —— Le *Grand Vocabulaire François*, &c. par une Société de Gens de Lettres. Tome XXIVe. Hôtel de Thou, rue des Poitevins. —— Grande Carte de l'*Etat actuel de la Pologne & de la Lithuanie*. Chez Desnos, Libraire Géographe, rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. 10 f. —— *Anecdotes Arabes & Musulmanes*. 1. Vol. Chez Vincent, Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Cluguy.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 1772.

De Conſtantinople, le 17 Octobre 1772.

SULTAN Mehemet, ſecond fils de Sa Hauteſſe, mourut, Dimanche dernier, d'une maladie violente. C'eſt une grande perte pour la Maiſon Ottomane, réduite, après le Grand Seigneur & ſon frere, à un ſeul rejetton.

On a reçu avis que, dans l'intervalle de la rupture du Congrès de Fockhiani à la prolongation de l'armiſtice, des Coſaques s'étant préſentés pour faire le coup de piſtolet à la vue de Viddin, une partie de la Garniſon Turque étoit tombée ſur eux & en avoit bleſſé un grand nombre, & qu'un Officier venu à leur ſecours avec quelques troupes avoit été également repouſſé avec perte.

De Peterſbourg, le 22 Octobre 1772.

Par un Ukaſe ſpécial du Sénat adreſſé, le 28 Septembre dernier, à la Chancellerie d'Artillerie & des Fortifications, Sa Majeſté Impériale accorde au Comte Grégoire Orlow, Général d'Artillerie, un congé d'un an pour rétablir ſa ſanté, la pleine jouiſſance de ſes appointemens, une penſion de 150, 000 roubles, une gratification de 100, 000 & une terre habitée par huit mille Payſans. Ce Seigneur a auſſi obtenu la permiſſion de demeurer au Château de Czarsko-Zelo, & celle de ſe décorer de la dignité de Prince du Saint Empire Romain qu'il avoit obtenue en 1763 & dont le Diplôme, tenu ſecret juſqu'à préſent, vient d'être enrégiſtré au Sénat. Ce College a écrit en conſéquence à toutes les Chancelleries, aux Gouverneurs, aux Commandans & à tous les Diſtricts, de le reconnoître en cette qualité. On ne ſçait pas encore s'il ira voyager dans les Pays étrangers ou s'il s'établira à Moſcou.

On attend d'un moment à l'autre la nouvelle de la repriſe des négociations pour la paix, & l'on préſume que le Congrès ſe tiendra à Buchareſt. Le ſieur d'Obreskow y remplira ſeul les fonctions de Miniſtre Plénipotentiaire.

Des Frontieres de la Pologne, le 6 Octobre 1772.

L'établiſſement d'une Compagnie, à laquelle le Roi de Pruſſe a accordé le privilege de faire excluſivement le commerce du ſel, cauſe la plus grande conſternation à Dantzick & à Konigſberg, qui faiſoient auparavant ce trafic avec avantage. Les Pruſſiens viennent de démembrer le Village de Zigonkendorff, appartenant à la premiere de ces deux Villes, & de le réunir au Domaine de Sa Majeſté Pruſſienne, ainſi qu'ils en ont agi précédemment à l'égard de celui de Scharpau. La plupart des Villages qui compoſent le Territoire de Dantzick ſont des acquiſitions que le Magiſtrat a faites, en différens temps, de pluſieurs particuliers. Le Roi revendique ces poſſeſſions, comme étant des démembremens de la Poméranie ou de la Poméréllie. Mais ce qui affige encore plus Dantzick, c'eſt la ruine de ſon commerce qui doit néceſſairement entraîner celle de la Ville. Des Bateaux chargés de ſel ſont entrés dans le Port & delà dans la Viſtule, ſans ſe ſoumettre au droit d'étape, c'eſt-à-dire, ſans y expoſer leurs cargaiſons en vente, & l'on prévoit que les Pruſſiens ſuivront bientôt le même exemple pour le commerce des grains & des autres denrées. Un autre privilege défend d'établir des fabriques, d'exercer des métiers ſujets à maîtriſe, de faire le commerce à la diſtance de cinq lieues; en conſéquence de cette Loi, les habitans même de Schidlitz, de Stolzenberg & de Schorland ne pouvoient apporter dans la Ville aucune marchandiſe, ni aucun ouvrage de fabrique ou de métier; mais on a

Digitized by Google

déjà dit que le Roi a élevé ces Fauxbourgs à la dignité de Villes Royales & qu'il a demandé au Magiſtrat un libre commerce & une libre communication. On aſſure même qu'ils ſeront munis de portes & de remparts, &, dans ce cas, leurs foſſés toucheront à ceux de Dantzick. Il paroît certain que le Roi eſt dans l'intention de fortifier Graudentz. Les troupes Pruſſiennes ont occupé tout le Territoire compris entre la Notetz & la Wartha & ſe ſont étendues, du côté de la Viſtule, à Niſſawa, de ſorte que la plus grande partie des Palatinats de Kaliſcz, d'Inowroclaw, de Gneſne & de Poſnanie a été compriſe dans la ligne des nouvelles poſſeſſions Pruſſiennes, & ſur la droite de la Viſtule, on y a renfermé auſſi la Terre de Dobrczym & une grande partie du Palatinat de Polock. Il y a lieu de croire que ces mouvemens ſont combinés avec ceux que le cordon Autrichien a faits dans la Podolie au-delà du ruiſſeau de Podorze. L'ordre que le Comte de Pergen a fait publier dans les nouvelles acquiſitions de la Maiſon d'Autriche cauſe une grande agitation parmi les Polonois, parce que la plupart des grandes familles de ce Royaume ont de vaſtes domaines dans ces Provinces, &, ſi elles étoient obligées de ſéjourner dans les poſſeſſions Autrichiennes, elles ſeroient forcées de renoncer à leur état ou de vendre leurs Terres particulieres.

De Berlin, le 7 Novembre 1772.

Le Roi vient d'envoyer le Cordon de l'Aigle Noir au Comte de Solms, ſon Miniſtre à la Cour de Ruſſie.

Les deux Bataillons dont le Roi a augmenté ſon Corps d'Artilletie de campagne ont été envoyés en quartier dans la Marche, l'un à Furſtenwald & l'autre à Muhlberg, juſqu'au printemps prochain qu'ils viendront occuper, à Berlin, les caſernes qu'on bâtit actuellement derriere le Palais du Prince Henry. Ils ſeront alors réunis au Corps d'Artillerie qui eſt en garniſon dans cette Ville.

Sa Majeſté vient de créer quatre nouveaux Régimens de Garniſon, eſpece de Milice Provinciale, dont les ſeules Compagnies de Grenadiers ſont continuellement aſſemblées. Il eſt encore queſtion d'une augmentation conſidérable dans les Houſſards & dans la Cavalerie.

On parle toujours de la conſtruction prochaine d'un Port à Camin. Si ce projet s'exécute & que le Pavillon de Camin, ancienne Ville Anſéatique, ſe montre une fois dans la Baltique, la franchiſe dont il jouit, pour le paſſage du Sund, lui fera bientôt donner la préférence ſur celui de pluſieurs autres Ports qui ſont aujourd'hui avec avantage le commerce dans cette mer, quoiqu'ils ſoient aſſujettis aux droits de la Douane d'Elſeneur.

De Vienne, le 10 Novembre 1772.

Le Comte Erneſt de Kaunitz-Rittberg, fils aîné du Prince de Kaunitz, Chancelier de Cour & d'Etat, vient d'être nommé Surintendant Général des Bâtimens, à la place du Comte de Loſy qui ſe retire avec ſes appointemens pour penſion.

Le Comte de Pergen doit revenir inceſſamment de Léopol. Il ſera à la tête de l'adminiſtration de la Pologne Autrichienne, avec le titre de Chancelier. Il a fait publier dernierement, en qualité de Gouverneur du Pays, une Ordonnance, par laquelle il eſt enjoint à tous les poſſeſſeurs de biens-fonds, dans le Diſtrict Autrichien en Pologne, de ſe rendre ſur leurs Terres, dans l'eſpace de quatre ſemaines, ſous peine de confiſcation de leurs biens.

La Cour de Vienne n'a exigé, juſqu'à préſent, le ſerment de fidélité que dans la ſeule Staroſtie de Zyps. Les droits qu'elle réclame dans cette partie lui paroiſſent ſi inconteſtables qu'elle n'a pas cru devoir adopter à ſon égard les ménagemens dont elle fait encore uſage dans les autres Diſtricts qu'elle occupe en Pologne. Elle a réuni formellement cette Staroſtie au Comitat de Zyps ou Scepus, dans la Haute-Hongrie, dont elle eſt un ancien démembrement. Elle étoit annexée à la Pologne, depuis 1412. Le Roi de Hongrie Sigiſmond, épuiſé par les guerres continuelles qu'il eut à ſoutenir contre ſes propres Sujets & contre pluſieurs de ſes voiſins, & voulant ſe procurer des reſſources pour attaquer les Vénitiens, engagea, à cette époque, du conſentement de ſes Etats, à la Couronne de Pologne, le Territoire qui forme cette Staroſtie : la ſomme pour laquelle ce Pays avoit été hypothéqué n'ayant jamais été remboursée à la République, elle en a conſervé la propriété juſqu'à ce jour. Cette Staroſtie eſt compoſée de ce qu'on appelle les treize Villes, qui ſont Bela, Laibitz, Menhordſdorff, Deutſchendorff, Iglau, Riſſdorff, Wallendorff, Fulck, Neudorff, Kirchdorff, Matzdorff, Georgenberg, Durſdorff, & des Bourgs de Lublio & de Podolin avec leurs dépendances. Elle rendoit près de quarante mille écus au Staroſte qui en étoit en poſſeſſion. C'eſt le Grand Chambellan de la Couronne, frere du Roi, qui perd ce revenu.

Les lettres qu'on reçoit ici de la Grande-Pologne annoncent que le Prince Auguſte Sul-

Digitized by Google

kowski vient d'engager la plus grande partie des Nobles de cette Province à se mettre sous la protection du Roi de Prusse ; qu'on a signé un contrat avec les Officiers Prussiens, par lequel la Noblesse promet de leur remettre la capitation qu'elle payoit auparavant à la République, & les Commandans Prussiens s'obligent, de leur côté, d'empêcher l'entrée des troupes étrangeres dans la Province & la levée d'aucune imposition de la part de toute autre Puissance. Cet événement achevera de jetter la consternation dans la Cour de Warsovie ; car sous le nom de *troupes étrangeres* la Noblesse de ce District comprend celles même de la République.

On apprend des frontieres de la Turquie que le Congrès de Fockhiani a été transféré à Bucharest, Capitale de la Valachie, & que le sieur Obreskow est chargé de négocier la paix avec le Reis Effendi du Camp, sans l'intervention d'aucun Médiateur. Comme la Cour de Petersbourg paroît disposée à ne plus insister sur l'indépendance de la Crimée, on croit qu'on pourra parvenir à conclure la paix.

Le 5 de ce mois, Fête de Saint Emeric, Roi de Hongrie, les Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre Royal & Apostolique de Saint Etienne, revêtus de l'habit de l'Ordre, s'assemblerent dans une Salle du Palais ; l'Empereur nomma les Comtes Léopold de Kollowrath Krakofski, & François Xavier de Wiesnick Grands-Croix de cet Ordre ; les Comtes François-Antoine de Nostitz & Rheineck, George Csaki de Kereuszthegh, Léopold-Antoine de Podstatzki, & les Barons Charles d'Ulm & Godefroi Van Swieten, Commandeurs ; Jean de Neusold & André Ferray de Soborsio, Chevaliers.

De Ratisbonne, le 10 *Novembre* 1772.

Les nouvelles de Bohême & de Moravie deviennent de jour en jour plus affligeantes. Le vent du Sud qui continue de régner dans cette saison rigoureuse, a reproduit les maladies épidémiques qui causerent, l'année derniere, de si grands ravages dans ces deux Etats. La récolte de l'année est d'ailleurs détruite par des vers qui rongent les grains, & pour comble de malheur, une maladie épizootique dévaste les fermes. On reçoit aussi la nouvelle que la contagion a pénetré dans la Hongrie & dans la Transilvanie. Plusieurs Généraux qui commandoient le cordon tiré en cette partie, en ont péri en moins de quinze jours, & l'on ajoute que, pour en empêcher les progrès, toutes communications ont été entierement coupées avec les Etats du Grand Seigneur.

On apprend de Vienne que la Chancellerie de Guerre a envoyé ordre aux différentes Provinces Héréditaires de faire de nouvelles recrues dont le total formera quarante mille hommes. Les Etats de la Basse-Autriche sont déjà occupés à lever leur contingent.

De Londres, le 13 *Novembre* 1772.

Le nouveau Lord-Maire se rendit, le 9 de ce mois, à la Salle de Westminster, où il prêta le serment accoutumé. Cette cérémonie se passa sans trouble. Quand on fut revenu à l'Hôtel de Ville, on servit un magnifique repas, & lorsqu'on se disposoit à se mettre à table, on entendit de grandes clameurs, & l'on fut averti qu'une Populace nombreuse se disposoit à enfoncer les portes. A ses cris confus & multipliés, on craignit un événement funeste. Tous les convives quitterent le festin, plusieurs mirent l'épée à la main & s'avancerent vers les mutins. On parvint avec peine à les appaiser, & chacun revint prendre sa place ; mais, quelque besoin qu'on eût de reprendre des forces après une cérémonie longue & fatiguante & après l'espece de combat qu'on venoit de livrer, on trouva la table vuide. Les Domestiques avoient tout enlevé dans l'intervalle, & l'on fut obligé de commencer le bal sans avoir dîné.

Leurs Majestés assisterent, le 11, dans la Salle de Spectacle de Drury Lane, à la représentation d'une Piece nouvelle. A peine avoit-on commencé, que le bruit se répandit que le feu avoit pris à la Salle ; les Musiciens abandonnerent l'Orchestre ; tout ce qui remplissoit le Parquet, hommes & femmes, se jetta dans l'Orchestre ou monta sur le Théatre ; d'autres se précipiterent des Loges dans le Parquet ; on n'entendoit que des cris & des gémissemens. Au milieu de cet affreux vacarme, le Roi ne sortit point de sa place & ne parut occupé qu'à rassurer, par sa contenance & ses discours, la Reine qu'on dit enceinte & qui montra, dans cette occasion, le plus grand courage. Les Directeurs parurent enfin & annoncerent à Leurs Majestés que rien n'avoit donné lieu à cette alarme. La Reine voulut bien, par un sourire gracieux, faire connoître à l'assemblée qui étoit dans la plus grande inquiétude pour Sa Majesté, qu'Elle n'avoit eu aucune frayeur. La principale Actrice qui étoit moins rassurée, ne put reprendre son rôle, & la Piece ne fut point jouée. Le Roi & la Reine se retirerent au milieu des acclamations & des applaudissemens de tous les assis-

Digitized by Google

tans qui firent éclater la plus vive & la plus tendre affection pour Leurs Majestés.

Tandis qu'on s'occupoit à Londres de cette aventure, on apprit la nouvelle d'un événement bien plus funeste. On célébroit à Chester, le 5 de ce mois, le jour anniversaire de la Fête de la Conspiration des Poudres. Un grand nombre de personnes des deux sexes se rendit, le soir, dans la Salle du Bal, pour y voir un Jeu de Marionnettes. Un Epicier des environs avoit malheureusement placé, quelques jours auparavant, de la poudre sous le Théatre. Entre huit & neuf heures du soir, le feu y prit, fit sauter le plancher, une chambre qui étoit au-dessus & la couverture de la maison, renversa une partie des murs & embrasa le Théatre qu'il réduisit en cendres, en peu d'instans. Le plus grand nombre des Spectateurs se trouva enseveli sous les ruines ou environné de flammes sans pouvoir se sauver. Peu échapperent à ce désastre & ils sont presque tous mutilés ou blessés grievement. L'explosion se fit sentir aux extrémités de la Ville & dans les Fauxbourgs. Tous les habitans coururent au lieu de cette scene effroyable, & l'on n'entendoit par-tout que des gémissemens & des cris lamentables. On a trouvé dans les décombres quarante cadavres; quarante-deux blessés ont été transportés à l'Hôpital, & leur vie est dans le plus grand danger. Plusieurs ont sauté en l'air avec l'édifice. Les bâtimens voisins ont beaucoup souffert, & quelques-uns ont été renversés.

De Versailles, le 25 Novembre 1772.

La Comtesse de Durfort a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, le 22 de ce mois, par la Duchesse de Duras.

Le 24 de ce mois, le Margrave d'Anspack-Bareith fut présenté au Roi & à la Famille Royale, sous le nom de Comte de Sayn.

L'Abbé de Beine, Clerc de Chapelle Ordinaire du Roi, Chanoine de Saint Quentin, Abbé de l'Abbaye de Gatine, Diocèse de Tours, Ordre de Sainte Genevieve, est mort, le 21, en cette Ville, âgé de soixante-onze ans.

De Paris, le 27 Novembre 1772.

Le 16 de ce mois, on célébra, dans la Ville de Tonnerre, la cinquantieme année du mariage du sieur Heuvrard, âgé de soixante-dix sept ans, & d'Edmée Leclerc, âgée de soixante-dix-neuf, qui étoit veuve du sieur Barrault, lorsqu'elle se remaria. Ils furent accompagnés à l'Eglise par un grand nombre de leurs enfans, petits-enfans & arriere-petits-enfans.

La Marquise de Caumont-la-Force est accouchée d'un garçon.

Le sieur Brisson, de l'Académie Royale des Sciences, Maitre de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France, &c. commencera, le Mercredi 2 Décembre, à onze heures du matin, un Cours de Physique Expérimentale, dans son Cabinet, rue du Jardinet. Il faut s'y faire inscrire avant ce terme.

Le sieur Sigaud de la Fond, Membre de plusieurs Académies, commencera ses Cours de Physique, le Lundi 7 du mois de Décembre, à midi, dans son Cabinet de Machines, rue Saint-Jacques, près Sainte Yves, maison de l'Université.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Novembre.	*Lundi 23*	*Mardi 24*	*Mercredi 25*
Comp. D. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1345, 55, 60	1355, 52 $\frac{1}{2}$, 50	1355, 57 $\frac{1}{2}$,
D°. $\frac{24}{25}$ à 7 C.	. . . .	. . . .	. . . .
D°. $\frac{8}{25}$ à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .
D°. 25es à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .
Emprunt Oct.	290	. . . .	. . . .

CHANGES du 25

Amsterdam.	55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$
Londres. . .	31
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$.
Madrid. . .	15. 5. 6
Cadix. . . .	15. 3. 6
Livourne. .	96 à $\frac{1}{4}$
Gênes. . . .	94
Lyon, *Saints*	au pair.

Costume des Grecs & des Romains. 1re Partie. Usages Civils & Domestiques. VIe Cahier. Chez M. Cochin, aux Galeries du Louvre. —— *L'Art du Coutelier en ouvrages communs*, par M. Fougeroux de Bondaroy. *L'Art du Coutelier expert en instrumens de Chirurgie.* Seconde Partie de l'Art du Coutelier, 1re Section, par M. Jean Jacques Perret, Maitre Coutelier, rue de la Tixeranderie. Chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, & chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint-Jean-de Beauvais. —— *Les trois Siecles de notre Littérature*, ou *Tableau de l'Esprit de nos Ecrivains depuis François Ier jusqu'en 1772*, par ordre Alphabétique. 2 Vol. Chez Gueffier, Lib. au bas de la rue de la Harpe, & de Hanty le jeune, rue Saint Jacques. —— *L'Empire Turc & l'Empire de Russie, son origine & ses accroissemens*, par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, &c. Chez l'Auteur, aux Galeries du Louvre, & à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins. —— *Nouvelles Espagnoles, traduites de différens Auteurs*, par M. d'Ussieux. 2 Vol. Chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 30 NOVEMBRE 1772.

De Satalie, le 17 Septembre 1772.

ON eſt ici dans les plus grandes inquiétudes ſur la diviſion qui s'eſt élevée entre Hadgi Oſman Aga, un des principaux Seigneurs du Pays, & Ilany Mouſſa Aga, actuellement Gouverneur de Satalie. Le premier s'eſt acquis une grande réputation dans toutes les commiſſions dont la Porte l'a chargé. Son mérite lui a fait des ennemis : on l'a accuſé de malverſations auprès du Sultan qui a ordonné au Gouverneur de lui envoyer ſa tête. Celui-ci a chargé ſon fils de cette cruelle expédition ; mais Oſman Aga, qui étoit alors dans une maiſon de campagne, prévenu du deſſein de ſes ennemis, a raſſemblé des troupes auprès de lui, & le Gouverneur, loin de lui demander ſa tête, lui a offert la paix qu'Oſman a acceptée. On craint que ce dernier, pour ſe venger de Mouſſa ne ſurprenne la Ville lorſqu'on s'y attendra le moins.

De Conſtantinople, le 17 Octobre 1772.

On mande de Syrie que le nouveau Pacha de Damas a entamé une négociation avec le Cheik Daher, & l'on ſouhaiteroit qu'elle réuſſît pour être délivré des entrepriſes d'Ali-Bey qui ne pourroit ſe ſoutenir ſans l'appui de ce Cheik. L'ancien Pacha, qui a été cauſe des troubles qui ont agité la Syrie & l'Egypte, vient de mourir, & l'on ſoupçonne qu'il a été empoiſonné.

De Warſovie, le 6 Novembre 1772.

Le Roi a conféré le Palatinat de Kiovie, vacant par la mort du Comte Potocki, au Prince Lubomirski, Palatin de Braclavie. Le ſieur Lanchorouſky, Caſtellan de Kiovie, eſt nommé Palatin de Braclavie, & le ſieur Stempkowski le remplace dans l'Office de Caſtellan de Kiovie.

Les Cours qui ont pris poſſeſſion de différens Diſtricts de la Pologne, paroiſſent ne pas ſe borner aux Provinces dont elles ſe ſont emparées. Les Pruſſiens ſur-tout s'étendent de plus en plus le long de la Wartha : la plus grande partie de la Cujavie & du Palatinat de Poſnanie eſt entourée des Aigles Pruſſiennes, & l'on vient d'apprendre que le Général Malachowski s'eſt mis en marche avec un Corps de troupes pour pénétrer, par Georgenbourg, dans la Samogitie. Il n'y a plus que cette Province & le Duché de Courlande, ancienne dépendance de la Livonie, qui ſéparent les frontieres Pruſſiennes de celles de la Ruſſie & ces deux Provinces ſont le ſeul point par lequel la Pologne communique encore avec la Mer Baltique.

De Stockolm, le 3 Novembre 1772.

Avant-hier, le Roi ſe rendit à l'aſſemblée de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville. Le Sénateur Comte Charles de Scheffer, qui en étoit Préſident, ſe démit de cette place en faveur du Sénateur Comte de Liewen, Grand Maréchal du Royaume. Perſuadée que les pommes de terre produiſent un pain préférable à celui que le Peuple de cette Province fait avec de l'écorce d'arbre dans les temps de diſette, cette Académie réſolut d'encourager la culture de cette plante.

Le même jour, le ſieur Delitala, arrivé ici de Peterſbourg, où il a été chargé des affaires de la Cour d'Eſpagne & qui va remplir les mêmes fonctions à celle de Danemarck, a eu l'honneur d'être préſenté au Roi par le Comte de Vergennes, Ambaſſadeur de France auprès de Sa Majeſté.

Le Roi partira vers la fin de cette ſemaine pour aller viſiter quelques Provinces de ſon Royaume. Sa Majeſté aura à ſa ſuite le Séna-

Digitized by Google

teur Comte de Liewen, Grand Maréchal de ſa Cour, & le Sénateur Comte de Scheſſer, Préſident du College de la Chancellerie. C'eſt un uſage établi en Suede depuis le temps d'Eric XIV, que les Rois faſſent, après leur Couronnement, la viſite de leurs Etats. Ce voyage s'appelle *Erics-Gata*, Chemin d'Eric.

Sa Majeſté a nommé le Sénateur Comte de Poſſe pour ſon Ambaſſadeur à la Cour de Ruſſie, où il a ci-devant réſidé en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi.

Daniel Baron de Tilas, Gouverneur de Province, Conſeiller du College des Mines & Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Polaire, eſt mort ici, le 27 de ce mois, dans la ſoixantieme année de ſon âge.

Les bruits qui s'étoient répandus au ſujet des préparatifs que le Roi de Danemarck avoit ordonnés de faire en Norwege, ont attiré l'attention de Sa Majeſté & donné lieu aux Déclarations ſuivantes de la part de ces deux Princes, dont les diſpoſitions réciproques ſont très-ſatisfaiſantes par rapport au maintien de la paix & de l'union qui ſubſiſtent entre leurs Etats reſpectifs.

Déclaration de la Cour de Suede à celle de Danemarck.

» Depuis l'avénement du Roi au Trône, il s'eſt » efforcé de donner à toute l'Europe, & nommé- » ment aux Puiſſances ſes voiſines, les aſſurances les » plus poſitives de ſon amour pour la paix & du deſir » qu'il avoit de vivre avec elles dans une étroite ami- » tié & une union parfaite. Le Roi a ſaiſi toutes les » occaſions qui pouvoient faire éclater ſes vues paci- » fiques & ſi, dans une criſe qui n'avoit rapport qu'à » l'intérieur de ſon propre Pays, on a vu quelques » mouvemens, ils ont ceſſé dans l'inſtant, & les choſes » ſont rentrées dans l'ordre & dans la tranquillité or- » dinaires. Tout le monde en a été témoin, & Sa Ma- » jeſté le Roi de Danemarck ne ſçauroit l'ignorer. » Depuis cette époque, il n'a été pris aucune meſure, » pas même la plus legere, qui put donner le moindre » ombrage à Sa Majeſté Danoiſe ou à ſes Sujets. » Nonobſtant cette conduite qui a été ſcrupuleuſe- » ment obſervée, Sa Majeſté eſt informée, par des » avis certains & réitérés, que les armemens en-tous » gentes qui avoient d'abord commencé dans la » Norwege continuent à ſe faire avec une progreſ- » ſion redoutable, au point même que Sa Majeſté ne » ſçachant contre qui on les deſtinoit, ſe trouve dans » la néceſſité de ſonger à ſa propre ſûreté & à la dé- » fenſe de ſes frontieres. Elle a pourtant de la peine » à croire que Sa Majeſté Danoiſe veuille, ſans au- » cune cauſe & ſans la moindre raiſon, attaquer les » Etats du Roi & commencer une guerre qui entraî- » neroit des ſuites funeſtes pour le repos & la tran- » quillité de l'Europe; mais, comme il eſt eſſentiel » de s'en aſſurer par des explications ſincerement » amiables entre deux Princes voiſins & parens, Sa » Majeſté ne balance pas de déclarer de nouveau & » de la maniere la plus ſolemnelle, que ſon inten- » tion eſt & ſera de maintenir, autant qu'il eſt en » Elle, la paix, l'union, l'amitié les plus parfaites » avec Sa Majeſté Danoiſe, & ſi le Roi de Dane- » marck ſe trouve animé du même déſir, il ſera, » ſans doute, également diſpoſé à donner des éclair- » ciſſemens ſur ce ſujet, propres à convaincre le Roi » de la ſincérité de ſon amitié, en éloignant tous les » ſoupçons & toutes les méfiances que Sa Majeſté » cherche ſoigneuſement de ſon coté à écarter.

» C'eſt dans des vues ſi ſalutaires que le ſouſſigné » Envoyé Extraordinaire de Sa Majeſté Suédoiſe a » ordre de remettre la préſente Déclaration à Son » Excellence le Comte d'Oſtien, Miniſtre & Secré- » taire d'Etat de Sa Majeſté Danoiſe, dans la per- » ſuaſion que ce Miniſtre voudra bien s'employer » auprès du Roi ſon Maître, afin d'entretenir des » diſpoſitions ſi heureuſes & ſi utiles pour les deux » Cours. »

Déclaration de la Cour de Copenhague en réponſe à la précédente.

» Le Roi a reçu, avec une ſatisfaction extrême, » les aſſurances de l'amitié ſincere & conſtante de » Sa Majeſté Suédoiſe, contenues dans la Déclara- » tion que le Baron de Sprengporten, Envoyé Ex- » traordinaire de la Cour de Suede, a donnée par » écrit au ſouſſigné Miniſtre d'Etat de Sa Majeſté » Danoiſe, le 7 du courant.

» Comme Sa Majeſté n'a rien plus à cœur que de » perpétuer l'heureuſe union qui a toujours ſubſiſté » entr'Elle & le Roi de Suede qu'Elle ſe plaît à con- » ſidérer comme ſon parent & ami particulier, & d'é- » carter tout ce qui pourroit occaſionner le moindre » doute ſur ſes ſentimens & altérer l'intimité qu'Elle » deſire toujours voir étroitement & ſincerement éta- » blie entre les deux Cours, Elle n'héſite pas un inſ- » tant à déclarer, de la maniere la plus ſolemnelle » & la plus ſincere, que tous les arrangemens mili- » taires & ceux faits en Norwege dont il eſt fait » mention dans la ſuſdite Déclaration de Sa Majeſté » Suédoiſe, n'ont & n'ont jamais eu d'autre but & » objet que la ſûreté de ſes propres Etats & que Sa Ma- » jeſté n'a & n'a jamais eu le moindre deſſein d'at- » taquer ou d'offenſer ceux de Sa Majeſté Suédoiſe, » ni d'aucune maniere troubler le repos ou inter- » rompre la paix & la bonne harmonie qui ſubſiſtent » ſi heureuſement entre les deux Cœurs & dont Elle » deſire ſincerement la perpétuité. Sa Majeſté, très- » réſolue de prouver en toute rencontre la vérité » de ces ſentimens qu'en ſon nom & par ſon com- » mandement exprès, le ſouſſigné vient d'exprimer, » ſe flatte que Sa Majeſté Suédoiſe y répondra avec la » même ſincérité & qu'ainſi il ne ſera plus queſtion » entr'Elles de doutes ni de méfiances; mais qu'Elles » vivront dorénavant, comme par le paſſé, dans » la parfaite union & la bonne intelligence qui doi- » vent régner entre deux Monarques voiſins, unis » par les liens du ſang, de l'intérêt & d'une amitié » ſincere. »

» Le ſouſſigné a l'honneur de remettre la pré- » ſente Déclaration au Baron de Sprengporten, » Envoyé Extraordinaire de Sa Majeſté Suédoiſe, le » priant de la faire parvenir promptement à la con- » noiſſance du Roi ſon Maître, afin que l'heureuſe

Digitized by Google

» confiance entre les deux Cours puiſſe être parfaite-» ment rétablie. » A Copenhague, ce 9 Novembre 1772. Signé, A. S. OSTEN.

De Copenhague, le 10 Novembre 1772.

Les deux Frégates qui tranſportent le Prince Charles de Heſſe en Norwege ont mis à la voile, Samedi dernier, & ont dû paſſer, hier, le Sund. Comme ce Prince conſerve le Gouvernement de Sleſwick, on y a établi, pendant ſon abſence, pour Vice-Gouverneur le Comte d'Haxtauſen. Une des deux Galiotes à bombes, parties pour Frédéricſvaern, en Norwege, a fait naufrage ſur la côte de Suede. L'équipage a été ſauvé.

Le Chambellan Bering-Schiold a quitté le ſervice du Danemarck, avec l'agrément du Roi, & l'on dit qu'il s'eſt retiré à Hambourg. Le Général-Major d'Hoben, Commandant de la Citadelle de cette Ville, ſera chargé du Directoire des Guerres pendant l'abſence du Lieutenant-Général de Banner qui partit, hier, pour aller commander à Neudſbourg.

Le Roi a établi une Commiſſion particuliere, préſidée par le Prince Frédéric & compoſée des Comtes de Thott & Schack & du ſieur Schimelmann. Elle ſera chargée de recevoir & d'examiner tous les Mémoires & Projets préſentés pour le bien & l'avantage de ſes Etats.

De Hambourg, le 15 Novembre 1772.

Le Prince Charles de Heſſe-Caſſel, beau-frere, du Roi, qui eſt parti pour la Norwege, emmene avec lui un Etat-Major complet. Les Bailliages de ce Royaume doivent tenir prêts deux mille ſept cens chevaux & mille Manœuvres pour le ſervice de l'artillerie. Le Bailliage d'Aalbourg, en Jutlande, qui doit fournir quarante-huit chevaux de Cavalerie & deux cens-quatre-vingt-ſeize chevaux de Dragons pour la remonte des Régimens de ſa répartition, a reçu ordre de les tenir prêts à marcher. Des Commiſſaires venus du Holſtein ont acheté à Hambourg, à Lubeck & à Altona des toiles à voiles pour en faire des tentes. Le Prince de Brunſwick Bevern, qui commandoit dans le Holſtein Danois, a été appellé à Copenhague pour y prendre le commandement général des troupes Danoiſes; & le Lieutenant-Général Kœller Banner, célebre par la part qu'il a eue aux événemens du mois de Janvier dernier, le remplace dans le Gouvernement de Reudſbourg & dans le commandement des troupes au Département du Holſtein. On diſoit qu'il y avoit eu quelques mouvemens en Norwege; mais cette nouvelle mérite confirmation. Outre la Galiote à bombes *La Terreur*, qui a échoué & dont on a ſauvé que l'équipage de quatre-vingt hommes, un Vaiſſeau chargé de proviſions qui l'accompagnoit, a péri en pleine mer.

On apprend de Gothembourg que le Roi de Suede eſt parti, le 9 de ce mois, d'Eckholmſund pour commencer la viſite de ſes Etats. Tous les Régimens répartis dans les Provinces Méridionales du Royaume que Sa Majeſté va parcourir, ont reçu ordre de ſe trouver ſur ſon paſſage: ils ſeront commandés par le Général Pierre Scheffer. Sa Majeſté, accompagnée des Sénateurs Liewen & Scheffer, ſera ſuivie d'un Détachement conſidérable du Regiment d'Artillerie avec du canon & d'autres attirails militaires deſtinés pour les Places du Gothland & de la Scanie. Les Houſſards Suédois, qui étoient en quartier dans la Poméranie, ont été embarqués; ces jours-ci, avec leurs chevaux, pour être tranſportés en Finlande, où ils releveront les Dragons Légers nouvellement attachés aux Régimens des Gardes.

De Ratiſbonne, le 10 Novembre 1772.

La Diete a fait hier ſa rentrée; mais, comme la plupart des Miniſtres qui la compoſent ſont encore abſens, il ne s'eſt rien paſſé de remarquable dans cette premiere ſeance: on préſume que l'affaire de la Viſitation de la Chambre Impériale ſera d'abord l'objet de ſes Délibérations, & que la ratification de l'Empire ſur le Traité conclu entre la France & le Pays de Liege, ainſi que l'affaire des Douanes Bavaroiſes, l'occuperont enſuite.

On a appris de Philiſbourg que les troupes des Cercles de Souabe & de Franconie, qui ont tenu juſqu'ici garniſon dans cette Forteresſe, l'ont évacuée; qu'il n'y reſtoit plus que deux ou trois Compagnies de troupes Autrichiennes, & qu'il y avoit apparence qu'elles ſe retireroient de même inceſſamment. On ne ſçait pas encore quel ſort attend la Forteresſe elle-même; mais on penſe qu'elle aura la deſtinée du Fort de Kell, dont le Margrave de Baden vient de changer les ſouterreins en magaſins marchands, l'Arſenal en Douane, & les autres Bâtimens en maiſons & en boutiques.

On a découvert, dans le Duché de Mecklenbourg, que les beſtiaux attaqués de maladies épidémiques avoient du goût pour les pommes ſauvages, & qu'après en avoir mangé pendant quelques jours, ils étoient guéris. On a fait auſſi l'expérience que deux cuillerées

Digitized by Google

d'un extrait de ces pommes, mêlées dans leur boisson, étoient un puissant préservatif contre ces maladies.

De Rome, le 4 Novembre 1772.

On a célébré, ce matin, dans l'Eglise Lombarde Nationale de Saint Charles, la Fête de ce Saint. Sa Sainteté s'y est rendue en grand cortege, ayant dans son carrosse les Cardinaux Pallavicini & Negroni. Elle a assisté, avec le Sacré College & les différens Ordres de la Prélature Romaine, à la Grand'-Messe, à laquelle le Cardinal de Rossi a officié pontificalement.

La nouvelle Eglise que les Hermites Camaldules ont fait construire aux environs de Frescati, étant achevée, le Cardinal d'Yorck, Evêque de ce Lieu, en a fait, ces jours derniers, la consécration, avec les cérémonies accoutumées.

Dans une excavation que l'on a faite aux environs d'Albano, l'on a découvert deux grosses colonnes de différens marbres avec leurs bases & leurs chapiteaux, ainsi que plusieurs parties d'un édifice que l'on croit avoir été un amphithéatre. On espere, en continuant de fouiller, y trouver quelques Statues.

De Modene, le 2 Novembre 1772.

Le Duc notre Souverain a jugé à propos de remettre en vigueur le Département de la Jurisdiction Ducale, & il vient d'établir un Tribunal sous le titre de *Junte de Jurisdiction*. Il sera composé d'un Ministre d'Etat avec le titre de Président, d'un Ministre des Loix & d'un Ministre pour la Théologie. Ces places seront remplies, la premiere par le sieur Abbé Bianchi, Conseiller & Secrétaire d'Etat; la seconde, par le Comte Chiodini, Conseiller de Justice, & la troisieme, par le sieur Abbé Araldi, Docteur en Théologie. Cette Junte sera chargée de veiller à la conservation des droits de Souveraineté, de maintenir la police extérieure du Clergé Séculier & Régulier, d'avoir une attention particuliere à ce qu'on ne mette à exécution aucun ordre, aucun Bref, aucune Sentence, &c. émanés des Etats étrangers & intéressant la Jurisdiction, sans son *Exequatur*. Elle doit empêcher aussi qu'on n'imprime & qu'on ne publie aucun Livre, aucun Ecrit contraire à la Religion, aux mœurs & aux droits des Princes. Elle proposera les Sujets propres à remplir les Bénéfices vacans.

De Londres, le 20 Novembre 1772.

Le Duc de Glocester est de retour de Portsmouth, où il s'étoit rendu pour visiter les chantiers & les nouvelles fortifications.

Le Prince Poniatowski, frere du Roi de Pologne, a été présenté, le 11, à Sa Majesté.

Le Chevalier Jeffery Amherst est entré, le 6, au Conseil Privé.

Le Roi vient de nommer le sieur Edward Hay, Capitaine Général & Gouverneur en chef de l'Isle de Barbade, à la place du sieur William Spry.

Sa Majesté a disposé de la place de Colonel du 3e Régiment de Dragons en faveur du Major-Général Charles Fitzroy; de celle de Colonel du 8e Régiment d'Infanterie, en faveur du Lieutenant-Général Bigoe Armstrong, & de celle de Colonel-Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Royal Américain, en faveur du Major-Général Frédérick Haldimand.

La préférence que le sieur Townshend a obtenue sur le sieur Wilkes, pour la place de Lord-Maire, a rallumé un feu mal éteint entre ces deux rivaux de la faveur populaire & leurs adhérens. Il paroît cependant que, malgré cette animosité personnelle, les deux Partis se sont rapprochés, lorsqu'il a été question de désapprouver la conduite du précédent Lord-Maire & de disposer de la place de Greffier de la Cité en faveur du sieur Glynn qui s'est toujours montré un des plus zélés partisans du sieur Wilkes.

On a vu, par une lettre de notre Ambassadeur à Constantinople, que la contagion & les fievres scarlatines y causoient les plus grands ravages; en conséquence, on a envoyé dans différens Ports d'Angleterre les ordres les plus précis de prendre des précautions relativement aux Vaisseaux qui viendront des Etats du Grand Seigneur.

La cherté des grains a déjà causé un soulevement dans la Ville d'Exeter, où la Populace est entrée de force chez plusieurs Fermiers & s'est emparée du bled qu'elle y a trouvé. On craint beaucoup les suites de cette disette. Sur le rapport qu'a fait le Lord-Maire que l'importation de cette denrée dans le Port de Londres, pendant le cours des mois de Septembre & d'Octobre, avoit été de 47,780 boisseaux plus foible que l'année derniere à la même époque & pendant le même espace de temps, le Magistrat de la Cité a nommé un Comité pour s'occuper de cet objet & pour prendre des mesures afin de prévenir la disette dont on est menacé.

Des

Des perſonnes mal-intentionnées ont répandu le bruit que les fièvres putrides qui, depuis quelque temps, ont enlevé beaucoup de monde dans l'Iſle de Lewis, en Ecoſſe, étoient la peſte qu'un Vaiſſeau de Dantzick y avoit apportée; mais le Gouvernement, toujours attentif à la tranquillité publique, s'eſt empreſſé de détruire & ce faux bruit & les alarmes qu'il occaſionnoit.

La Compagnie des Indes s'aſſembla, le 17 de ce mois, pour entendre le rapport qu'on devoit y faire ſur les pouvoirs attribués aux Commiſſaires deſtinés à aller aux Indes. Les débats ne roulerent que ſur la légalité de cette Commiſſion, qui fut attaquée par un grand nombre d'Actionnaires; mais on décida, à la majorité de ſoixante-ſept voix contre quarante-ſept, que la Commiſſion étoit légale & néceſſaire, déciſion qui a été confirmée par le ſcrutin du 19, à la pluralité de deux cens vingt-trois contre cent ſix.

Le 31 Août dernier, à la pointe du jour, il s'éleva, dans quelques-unes des Iſles Antilles, un ouragan tel qu'on ne ſe ſouvient pas d'y en avoir jamais vu. Le vent, augmentant juſqu'à huit heures du ſoir, devint ſi impétueux qu'il détruiſit des édifices, emporta les meubles, ruina des Plantations & briſa un grand nombre de Vaiſſeaux. Ce vent terrible étoit encore accompagné d'une pluie extraordinaire & la mer s'eſt tellement élevée qu'elle n'a jamais été auſſi haute. Beaucoup d'habitans ont été tués ou bleſſés. Dans la ſeule Iſle de Sabat, on compte cent quatre-vingt maiſons renverſées. Les Iſles Saint-Euſtache, Sainte-Croix, Saint-Martin, & principalement celle de Saint-Chriſtophe ont été bouleverſées par cet ouragan. Dans cette derniere Iſle, on évalue la perte à cinq cens mille livres ſterling. Les particuliers, que la ſituation de leurs maiſons & de leurs Plantations a garantis des fureurs de ce fléau, ont ouvert une ſouſcription en faveur de leurs compatriotes que ce déſaſtre a réduits à la derniere miſere. On n'a pas encore de nouvelles certaines des ravages exercés dans les Iſles Sous le Vent. En général, il paroît que Saint-Domingue & Antigoa ont prodigieuſement ſouffert; mais on apprend avec plaiſir que la Jamaïque n'a point eſſuyé de dommages conſidérables.

On a porté les ſecours les plus prompts aux malheureux bleſſés par l'accident arrivé à Cheſter, dont on a parlé dans la derniere Gazette. Il eſt à remarquer que, parmi les cinquante-trois perſonnes qu'on a tranſportées à l'Hôpital, le feu a plus maltraité les femmes que les hommes, & que ces derniers ont été plus mutilés; ils ont preſque tous les bras, les cuiſſes ou les jambes caſſés, & une ſeule femme a eu le bras caſſé. On prend toutes les précautions néceſſaires pour que tant de bleſſés raſſemblés dans un même lieu ne contractent point quelque maladie contagieuſe.

Le Lord-Maire, les Magiſtrats & les principaux habitans de Norwich ont dreſſé une Requête qui doit être envoyée au Lord North, premier Lord-Commiſſaire de la Tréſorerie & Chancellerie de l'Echiquier. Ils demandent, par cet acte, la continuation de la défenſe d'exporter toutes ſortes de grains, parce que le produit de la derniere récolte n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi abondant qu'on l'avoit eſpéré, de ſorte que les faiſeurs de dreche de cette Ville & des environs ſont contraints d'acheter, à un prix exorbitant pour la conſommation intérieure, de mauvais orge de la récolte de l'année derniere, lequel, dans les autres, n'auroit été jugé propre qu'à la diſtillation. On y fait voir combien il eſt néceſſaire de ſuſpendre la diſtillation de toutes ſortes de grains pendant un certain temps, & on demande la libre importation du grain ou d'autres eſpeces de proviſions pour faire baiſſer le prix actuel des denrées que ne peut ſupporter le pauvre Artiſan, à cauſe de l'état où ſe trouvent les Manufactures.

Comme le changement de Gouvernement, dans la Pruſſe Polonoiſe doit faire beaucoup de tort au commerce des grains que les Hollandois ont coutume de tirer de ce Pays, & ſur-tout de Dantzick, où les nouveaux droits établis par le Roi de Pruſſe équivalent, pour ainſi dire, à une prohibition, on dit que les Etats Généraux vont faire en ſorte de remplir ce *déficit*, en adoptant un projet qui leur a été propoſé & qui conſiſte à faire cultiver toutes ſortes de grains, mais particulierement du froment, au Cap de Bonne-Eſpérance. Le ſol de ce Pays eſt ſingulierement fertile & promet des récoltes auſſi abondantes que celui de la Zélande. On donnera, dit on, des encouragemens à un grand nombre de Fermiers bien verſés dans l'Agriculture pour aller s'y établir; par ce moyen, on ſe flatte que, dans l'eſpace de trois ans, une partie de l'Europe ſera approviſionnée avec les grains de cette extrémité de l'Afrique.

Le Capitaine Treſelheu, arrivé dernierement de Saint-Vincent à Portſmouth, en vingt-un jours de traverſée, a rapporté que les Caraïbes de cette Iſle faiſoient des préparatifs pour ſe défendre contre les Anglois; que peu

de jours avant ſon départ, un Sloop du Pays, armé de huit canons, avoit été porté par le courant vers la partie de l'Iſle que ces Peuples habitent, & que ceux-ci avoient tiré ſur le Sloop; mais que le Capitaine leur ayant répondu avec ſon canon, il leur avoit tué & bleſſé beaucoup de monde.

De la Haye, le 20 Novembre 1772.

Un Capitaine Hollandois a rencontré, à 46 degrés de latitude Nord, le Sénau *les Deux-Amis*, flottant en pleine mer & n'ayant perſonne à bord, & l'a amené à Helvoet-Sluys. Après les précautions qu'il a été néceſſaire de prendre, tant contre la contagion que pour vérifier à quelle Nation il appartenoit, on a trouvé un Journal qui finit le 29 Octobre à la hauteur de Ténériſe, & l'on a reconnu que ce Bâtiment, ayant pour Capitaine le ſieur la Bouchardiere, de Honfleur, étoit parti du Havre le 9 Octobre 1772, & qu'il étoit deſtiné pour le Cap François.

Les Etats de la Province de Hollande convoqués il y a quelque temps & ſéparés après peu de jours, reprendront leurs délibérations, le 25 de ce mois. On doit nommer inceſſamment à la place de Conſeiller Penſionnaire, vacante par la mort du ſieur Steyn.

On écrit de Conſtantinople que l'armée Turque, inſtruite de la dureté des conditions exigées par les premiers Plénipotentiaires Ruſſes à Fockhiani, a dépoſé entre les mains du Grand Viſir une promeſſe, ſouſcrite unanimement par tous les Officiers, de verſer juſqu'à la derniere goutte de leur ſang pour conſerver l'honneur de l'Empire. On ajoute que le Grand Viſir devoit s'établir à Ruſſig, près du Danube, tirer ſes vivres des Provinces fertiles qu'il avoit à l'Oueſt, porter derriere lui ſur la Varna & dans les défilés du Balkan des Corps de réſerve, tandis qu'à Conſtantinople on veilleroit aux fortifications des côtes de la Mer Noire & à la ſûreté du Canal. Cette poſition du Grand Viſir, au moyen de laquelle il a pour remparts naturels le Danube & le Mont *Hémus*, eſt très-favorable à ſon armée. Il paroît difficile que les Ruſſes, dont les troupes ſont attaquées de la contagion & peuvent manquer de ſubſiſtance, maintiennent leurs prétentions dans la repriſe des négociations de Bucharest.

Le Comte de Gronsfeld, Membre du Corps des Nobles de Hollande, leur Député au Département de l'Amirauté de la République à Amſterdam, ancien Miniſtre des Etats Généraux auprès de la Cour de Berlin, eſt mort, le 15 de ce mois, à Amſterdam.

Actions. Indes Orientales, 330. Indes Occidentales, 32 ½. Banque, 4 ½ pour 100.

De Paris, le 30 Novembre 1772.

Le cent quarante-troiſieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait, le 25 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. eſt échu au numéro 16144; celui de vingt mille liv. au numéro 11244, & les deux de dix mille liv. aux numéros 11602 & 14096.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Novembre.	*Jeudi 26*	*Vendredi 27*	*Samedi 28*
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1360,65,62½	1370,75,77½	1380
D°. 1/2 à 7 C.	(65	(80	880
D°. 8ct à 4 C.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 25ct à 4 C.	54	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct.	290	. . . . .	. . . . .

CHANGES du 28

Amſterdam.	55 ¼
Londres. . .	31 à 30 11/12
Hambourg	184 ½
Madrid. . .	15. 6
Cadix. . . .	15. 4
Livourne. .	96
Gênes. . . .	94
Lyon, *Saints*	au pair.

Six Trio dont trois à grand Orcheſtre, dédiés à Madame la Dauphine, par le ſieur Cardon Ordinaire de la Muſique du Roi, Maître de Violon de Monſeigneur le Comte de Provence. A Verſailles, chez l'Auteur, & à Paris, aux Adreſſes ordinaires. Prix 7 liv. 4 ſ. —— *Plan de Dantzick.* Chez Longchamps, Géographe, rue Saint-Jacques. —— *Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur les Arts*, avec des Planches en taille-douce, dédiées à Monſeigneur le Comte d'Artois, par M. l'Abbé Roſier, &c. Chez Ruault, Lib rue de la Harpe. —— *L'Anglomanie*, ou *l'Orpheline Léguée*, Comédie en un Acte & en Vers libres, ſuivie d'une *Epître d un jeune Poëte qui veut renoncer aux Muſes*, par M. Sautin. Chez la veuve Ducheſne, Lib. rue S. Jacques. Prix 1 li. 4 ſ. —— *Les Jardins*, Poëme en 4 Chants du Pere Rapin, par M. Gazon Dourxigné. Chez Cailleau, rue & vis-à-vis Saint Severin; Delalain, rue de la Comédie Françoiſe; Bleuet, Pont Saint Michel, & Edme, Libraires, rue Saint-Jean de Beauvais. —— *Journal Hiſtorique & Politique* des principaux événements des différentes Cours de l'Europe 1772, N°. 6. Il en paroît un Cahier tous les dix jours. On ſouſcrit à Geneve chez Châtel, & à Paris, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Prix 18 liv. par an.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1772.

De Tunis, le 21 Octobre 1772.

L'ARMEMENT du Bey, destiné pour le Levant, est toujours retenu à Porto-Farine aux frais de ce Prince, qui laisse ignorer à ses Reis le temps fixé pour le départ & les motifs qui le font retarder. On travaille par ses ordres, & avec la plus grande activité, aux fortifications maritimes des Forts de la Goulette & des principales Villes du Royaume. Celle de Suse, détruite par le dernier bombardement des François, est rétablie dans son premier état, & l'on y transporte, par mer, les canons qui doivent garnir le nouveau Château & servir à la défense de la Ville dans la partie où elle a été battue par l'Escadre Françoise.

De Constantinople, le 22 Octobre 1772.

Il arrive tous les jours dans cette Capitale une grande quantité de vivres de toute espece. On y jouit de la plus grande tranquillité. Le Peuple y est dans l'abondance & dans la soumission. Quoiqu'on ait renoué les conférences pour la paix, on ne cesse de faire des préparatifs de guerre & d'envoyer des recrues & des munitions à la grande armée. Ces envois sont beaucoup plus considérables que dans les années précédentes. Malgré les pertes qu'il a éprouvées, le Sultan prend toutes les mesures propres à faire respecter sa puissance. Dans la visite qu'il a ordonné de faire des chantiers, il a promis double paie aux Constructeurs & aux Ouvriers, si dans un temps déterminé, ils lui fournissoient un certain nombre de Bâtimens. Il vient de faire partir, sous une forte escorte, une grosse somme d'argent pour le Grand Visir, enfin Sa Hauteſſe se prépare à pousser la guerre avec vigueur si la négociation n'a pas le succès qu'on s'en promet.

De Stockolm, le 10 Novembre 1772.

Le Roi, accompagné du Duc d'Ostrogothie, son frere, se rendit, le 7 de ce mois, à Eckolmsund, où la Reine continue de séjourner. Sa Majesté en est partie, le 9, avec Son Altesse Royale, pour la Province de Wermeland. Le Duc de Sudermanie commande ici pendant l'absence du Roi.

Sa Majesté a permis au sieur de Platen, Colonel du Régiment de Tawastehus, & au Baron Schmiedefeldt, Colonel de celui de Savolax, de faire l'échange de leurs emplois, & Elle a agréé la démission que le sieur de Struſſenfeld, Général-Major & Directeur des Fortifications, lui a donnée des siens. Le sieur Carlechold, Secrétaire d'Etat de la Guerre, a obtenu le Gouvernement de la Province de Westmanie, & le sieur Lager Flycht, Conseiller du College de la Chancellerie, le titre de Baron.

Le Comte de Donhoff, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse auprès de Sa Majesté, est parti pour Berlin, où sa Cour lui a permis de faire un voyage.

De Copenhague, le 17 Novembre 1772.

Le Gouvernement vient de permettre l'entrée des grains étrangers moyennant une modique rétribution. On a r'ouvert la Maison des Orphelins qu'on avoit fermée l'année derniere.

Le Comte de Rantzau, qui s'étoit retiré à Odenſée, dans l'Isle de Fionie, a eu ordre de se rendre à sa terre d'Aſchberg & de n'en point sortir sans une permission expresse.

Le Prince Charles de Hesse étoit encore, hier, à Elsineur, où, depuis dix à douze jours, il est retenu par les vents contraires.

Le sieur Simolin, Envoyé de Russie en Danemarck, & le sieur de Litala, Chargé des Affaires d'Espagne auprès de cette Cour, sont arrivés ici, ces jours derniers.

Digitized by Google

On apprend, par des lettres d'Amérique, qu'il y a eu, pendant trois jours, un furieux ouragan qui a causé des pertes considérables à la Colonie Danoise. On prétend même que presque toutes les habitations y sont détruites.

La Société d'Agriculture de cette Ville, pour honorer la mémoire du feu Comte de Bernstoff, vient de faire frapper & distribuer une Médaille, sur un des côtés de laquelle on voit le buste de ce Ministre d'Etat, & sur l'autre une Inscription Latine relative à ses vertus.

De Lisbonne, le 3 Novembre 1772.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont assisté, le 18 du mois dernier, à un combat de taureaux & se sont ensuite rendues au Théatre public de la rue *dos Condes*, où l'on a représenté un Opéra Comique Italien, intitulé *l'Isle d'Alcine*.

Le Marquis de Pombal, qui étoit allé à Coimbre pour établir la réforme dans l'Université de cette Ville, est de retour en cette Capitale.

Un Vaisseau de Goa, arrivé avant-hier & qui avoit relâché à Antigoa, a débarqué une partie de l'équipage & des passagers du Navire François *le Jason* qui, en revenant en Europe avec une riche cargaison de caffé, a eu le malheur de faire naufrage, le 28 Juin dernier, à la pointe de Loanda, sur la côte d'Afrique. Le Ministere n'a pas encore permis la distribution des lettres de Goa, & l'on ignore ce qui s'y passoit au départ de ce Vaisseau. Le heur Henrique Carlos, Colonel au service de Portugal dans l'Inde, a été amené prisonnier dans ce Bâtiment.

De Cadix, le 12 Novembre 1772.

L'Empereur de Maroc vient d'ordonner à tous les Négocians Européens de Mogador d'aller s'établir à Fedala & d'y bâtir chacun une maison. Il promet de les dédommager de la dépense en diminuant les droits d'exportation sur les bleds qu'on ne pourra embarquer qu'à cette Isle. Ce Prince a accordé trois mois pour exécuter ses ordres, & ceux qui refuseront de s'y soumettre seront obligés de sortir de ses Etats après cette époque. L'Empereur parviendra, par ce moyen, à rendre l'Isle habitable sans qu'il en coûte rien à son trésor.

De Rome, le 11 Novembre 1772.

L'Abbé de Bayanne, nouvel Auditeur de Rote pour la France, est arrivé ici ces jours derniers. Le Cardinal de Bernis l'a présenté au Souverain Pontife qui l'a accueilli avec bonté & avec distinction, ainsi que le Chevalier de Bayanne son frere.

On mande de Venise que le Cardinal Priuli, Evêque de Padoue, est mort, la nuit du 26 au 27 du mois dernier, dans le Territoire de Trevigniano. Il avoit été revêtu de la pourpre par Clément XIII, en 1758, & transféré de l'Evêché de Vicence à celui de Padoue en 1767. Cet événement fait vaquer un quatorzieme Chapeau dans le Sacré College, sans compter les cinq que le Pape tient réservés *in petto*.

On croit qu'il y aura bientôt un Consistoire.

On apprend qu'il y a eu, en Sicile, le 24 du mois dernier, un ouragan des plus terribles, que les Villes de Palerme & de Montréal en ont été fort endommagées, que quantité de personnes y ont péri, & que, soit dans les campagnes, soit dans ces deux Villes, la perte monte à près de trois millions d'écus Romains.

Le Cardinal Calino est revenu de Brescia, sa Patrie, où il séjournoit depuis plusieurs mois.

De Raguse, le 15 Octobre 1772.

Deux Bâtimens, l'un Ragusois & l'autre Turc, furent attaqués, le 4 du mois dernier, par les habitans d'une Bourgade appellée Parrovich. Ils tuerent plusieurs Matelots & passagers & en blesserent d'autres. Le Bâtiment Ragusois eut le bonheur de se sauver, mais celui qui étoit monté par des Turcs fut pris. Il étoit chargé de riches marchandises & de plus de quatre mille sequins en especes. Ces Parrovichs sont des Brigands de la Dalmatie Vénitienne, qu'on n'a jamais pu soumettre à aucune Loi.

Le Bacha de Scutari se dispose à faire partir incessamment des recrues considérables sous le commandement d'Ali, Pacha d'Elbeilan, son fils. Elles sont destinées à passer en Syrie pour renforcer l'armée du Grand Seigneur contre Ali Bey.

De Londres, le 21 Novembre 1772.

Le Chevalier Thomas Parker, ci devant premier Baron de la Cour de l'Echiquier, a été nommé Membre du Conseil Privé de Sa Majesté, dans lequel il a pris place, le 20 de ce mois.

Le 19, on tint à Guildhall, la Cour du Conseil Commun. Le Comité, nommé pour rechercher les causes de la cherté des denrées, rapporta qu'il étoit nécessaire de s'adresser au Parlement pour le supplier de défendre la distillation des grains & d'en permettre la libre importation dans tous les Ports du Royaume.

Digitized by Google

Cet avis ayant été approuvé, la Cour fit en conséquence rédiger une Requête pour être présentée à la Chambre des Communes.

Il regne une fievre maligne à bord des quatre Vaisseaux de la Compagnie Hollandoise des Indes, destinés pour l'Asie, qui se trouvent actuellement à Spithead. Cette maladie a enlevé une partie de l'équipage: on la croit d'une nature si dangereuse qu'on a jugé à propos d'interrompre toute communication avec ces Vaisseaux.

De La Haye, le 23 Novembre 1772.

Harmen Diedericks est mort à Doesbourg, dans le Comté de Zutphen, âgé d'environ cent trois ans. Il avoit travaillé jusqu'à l'âge de cent ans accomplis. On n'a pas suivi, à Doesbourg, l'exemple donné, le mois dernier, par la Province & la Ville d'Aarrhuus en Jutlande, aux obsèques de Normann-Christian-Jacobsen Drakenberg, surnommé le vieillard du Nord, mort le 9 Octobre à l'âge de cent quarante-six ans. Le jour destiné à la pompe funebre de ce dernier, les cloches des deux Paroisses d'Aarrhuus sonnerent depuis midi jusqu'à une heure & demie. Le corps fut transporté à la Cathédrale sur un char mortuaire qui fut suivi du Bailli de la Province, du Magistrat de la Ville, des Militaires, de toutes les personnes de considération & d'une grande foule de Peuple, qui tous assisterent au Sermon prononcé par le Prévôt du Chapitre. On a mis sur le cercueil une inscription Danoise, portant que Christian-Jacobsen Drakenberg étoit fils du Capitaine Jacob Drakenberg & de Marguerite-Elisabeth Hiul; qu'il avoit été premier Contre-Maître du Chantier de la Marine à Copenhague; qu'il étoit né à Blomsholm, dans la Paroisse de Skiede, en Norwege; qu'en 1737, étant âgé de cent onze ans, il avoit épousé à Copenhague une femme qui en avoit soixante, & qu'à l'âge de cent six ans, il étoit allé à pied en Norwege chercher son extrait baptistaire, dont il avoit besoin pour prouver qu'il avoit plus de cent ans.

Actions. Indes Orientales, 329. Indes Occidentales, 32 ½. Banque 4 ¼ à ¼ pour 100.

De Versailles, le 2 Décembre 1772.

Le sieur Decharnieres, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, de l'Académie Royale de Marine, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, un Ouvrage de sa composition qui a pour titre: *Théorie & Pratique des Longitudes en mer.* Cet Officier est l'Inventeur d'un instrument qu'il a nommé *Megametre* pour la détermination des Longitudes en mer. Cet instrument est au nombre de ceux qu'on a éprouvés pendant le voyage de la Frégate *La Flore.*

De Paris, le 4 Décembre 1772.

On a reçu quelques nouveaux détails sur la Navire François rencontré par un Bâtiment Hollandois & dont on a parlé dans la Feuille précédente. Il est du port de cent tonneaux, & étoit de douze hommes d'équipage: le Capitaine se nommoit Louis-Pierre-Marcelin de la Bouchardiere; les Propriétaires sont les sieurs de Saint-Leger & de la Marre, du Havre. Il avoit été expédié de ce Port, le 8 Octobre dernier, & en avoit fait voile le 9. Lorsque le Capitaine Hollandois le rencontra, il envoya à bord un Pilote avec six hommes pour le conduire. On n'y trouva aucun rôle d'équipage, aucune feuille de congé, aucun papier, excepté le Journal dont on a parlé, & qui paroît avoir été tenu par le Lieutenant. Le Bâtiment étoit en fort bon état. On ignore quel peut avoir été le sort de ceux qui le montoient. Comme il n'y avoit point de Chaloupe, on présume, que le Navire aura été contraint de relâcher sur quelque côte; que tout l'équipage aura mis pied à terre, & que quelque coup de vent aura desancré le Bâtiment & l'aura jetté en pleine mer, ou qu'attaqué par des Forbans, l'équipage se sera sauvé dans la Chaloupe.

Le 25 du mois dernier, la Faculté de Droit prit possession des nouvelles Ecoles que le Roi a fait construire dans la Place de Sainte Genevieve. Les sieurs Moreau de Beaumont, Intendant des Finances, Conseiller d'Etat & Doyen d'Honneur de cette Faculté; Joly de Fleury, Conseiller d'Etat Ordinaire; de l'Averdy, Ministre d'Etat, & de Sartine, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de Police, Docteurs Honoraires, se rendirent avec tous les Membres de la Faculté à l'Eglise de Sainte Genevieve, où l'on chanta une Messe solemnelle, après laquelle le sieur Martin, Professeur, prononça un Discours relatif à la cérémonie.

Dans la nuit du 18 au 19 du mois dernier, le feu prit à la Maison des Capucines de la Ville de Tours: un corps de bâtiment, qui renfermoit les habillemens, la Bibliotheque & le linge de l'Infirmerie, a été consumé par les flammes. Les Religieuses ont conservé leur tranquillité au milieu du tumulte inséparable d'un pareil événement. Il ne leur est resté que l'habillement qu'elles por-

Digitized by Google

toient & une partie du linge destiné aux malades.

Le 16 du mois dernier, on célébra dans l'Eglise Paroissiale & Archiprestybérale de Saint Severin de cette Ville, la cinquantieme année du mariage du sieur Jacques-François Fouasse, Maître Tailleur, âgé de soixante-douze ans, & de Marie-Nicole Janot, âgée de soixante-onze. Le sieur Madier, Curé de cette Paroisse, prononça un discours à cette occasion.

Jean Chauvet, habitant de la Ville de Morat, en Auvergne, est mort à l'âge de cent deux ans. Il n'avoit jamais été malade, & il a travaillé jusqu'à sa mort. Il avoit servi sous Louis XIV.

Nous avons donné, à l'occasion d'un Centenaire, un tableau de la population & de l'âge des habitans de la France. Cet état a trouvé des contradicteurs. On est si accoutumé à crier contre les malheurs des temps & la dépopulation qui en est une suite, qu'on n'a pu croire que nos calculs fussent exacts. On n'a pas observé que ces plaintes, élevées par l'inquiétude naturelle à l'homme, nous sont communes avec nos voisins pour les mêmes motifs & sans doute avec plus de fondement de leur part. Le fait que nous avons établi est trop avantageux à notre Patrie pour qu'on ne nous permette pas d'y revenir. La France ainsi que nous l'avons dit, est de tous les grands Etats le plus puissant & le plus riche par l'indépendance où il est des autres Nations, & par le besoin qu'elles ont de ses productions, de ses Arts & de son industrie, & en même temps le plus peuplé de tous, relativement à son étendue, en exceptant seulement la Chine. Le dénombrement le plus ancien, le plus détaillé & le plus authentique est celui employé dans un Livre *in*-8°. intitulé : *Secret des Finances de France*, imprimé en 1581. Cet Ouvrage paroît être l'extrait des Cahiers des Etats Généraux présentés à Henry III. On y voit qu'à la date de 1582, la France contenoit 15, 740, 000 personnes. Il faut y ajouter les Provinces réunies à la Couronne depuis cette époque, sçavoir l'Alsace, l'Artois, la Bresse, la Flandre, la Franche-Comté, le Hainaut, la Lorraine & le Barrois, une partie du Département de Metz, le Roussillon, la Principauté de Dombes, &c. Le dénombrement extrait des Mémoires qui furent rédigés en 1700 pour l'instruction du feu Duc de Bourgogne, pere de Sa Majesté, est de 19, 884, 646 personnes. Enfin, par les recherches faites en dernier lieu, il paroît que la France a été plus florissante & plus peuplée sous le regne de Sa Majesté qu'elle ne l'a été depuis l'établissement de la Monarchie, sa population étant, comme nous l'avons dit, de 22, 014, 157. Une preuve qu'elle s'accroît dans le temps présent, loin de diminuer, c'est que de 1690 à 1710, 120, 000 mariages n'ont produit que 425, 000 enfans, au lieu que depuis 1741 jusqu'en 1764, le même nombre de mariages a produit 450, 000 enfans.

Marcelin Baron de la Baume d'Angely, est mort, le 10 du mois dernier, dans sa Terre de Ladier en Languedoc, dans la soixante-treizieme année de son âge.

Marguerite-Charles de la Rintrie, veuve du sieur de Francini, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, fille de Samuel de la Rintrie, Brigadier des Armées du Roi, est morte, le 24 du mois dernier, à Passy près de Paris, dans la quatre-vingt-troisieme année de son âge.

La Ville de Sedan est autorisée, par Arrêt & Lettres-Patentes, à faire un emprunt de 300, 000 liv. Les biens & les revenus patrimoniaux & d'octroi de cette Ville & tous les biens meubles & immeubles des habitans sont hypothéqués pour cet emprunt.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.		*Mardi* 1[r]	*Mercredi* 2
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	. . . .	1385	1385, 82 $\frac{1}{2}$,
D°. $\frac{16}{17}$ à 7 C.	. . . .	. . . .	. . . .
D°. 8es à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .
D°. 25es à 4 C	. . . .	. . . .	. . . .
Emprunt Oct.	. . . .	295	. . . .

CHANGES du 2

Amsterdam. 55 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$.
Londres. . . 30 $\frac{15}{16}$.
Hambourg. 184 $\frac{1}{2}$.
Madrid . . 15. 6.
Cadix. . . 15. 3. 6.
Livourne. . 96.
Gênes . . 94
Lyon, *Saints.* au pair.

Lectures Amusantes, ou *Choix Varié de Romans*, *Contes & Anecdotes Historiques*, par une Société Littéraire de Jolies Femmes. *Jeanne Gray*, Anecdote Angloise, par M. d'Ussieux. Chez Costard, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais. Prix 2 liv. 8 s. —— *Traité Analytique des Eaux Minérales en général, de leurs propriétés & de leur usage dans les maladies*, fait par ordre du Gouvernement, par M. Raulin, Docteur en Médecine, &c. Chez Vincent, Imp. Lib. rue des Mathurins, Hôtel de Clugny. —— *Etrennes utiles & nécessaires aux Commerçans & Voyageurs*, ou *Indicateur Fidele*, *&c.* 3e Edition. Chez Desnos, Lib. Géographe, rue Saint Jacques. Prix 6 liv. rel. —— *Traité de la Goutte & de toutes les Maladies Chroniques*, *&c.* traduit de l'Anglois de M. William Cadogan, &c. Chez d'Houry, Imp. rue de la Vieille-Bouclerie. Prix 1 liv. 16 s. —— *Planche représentant un Arbre Numérique de tous les Numéros sortis depuis l'établissement de la Loterie de l'Ecole Royale-Militaire.* Chez Mouçay, Espagnol, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 1772.

De Warſovie, le 13 Novembre 1772.

LE Lieutenant Joſefewitz eſt arrivé ici de Peterſbourg. On le dit chargé de dépêches relatives aux priſonniers Polonois. On doit comprendre dans ce nombre le ſieur Czarski que les Ruſſes viennent d'arrêter. Il exerçoit les fonctions d'*Inſtigateur* (Procureur Général) auprès du Tribunal du Maréchal de la Couronne. Les Ruſſes l'ont accuſé d'avoir favoriſé l'évaſion de pluſieurs Confédérés.

Le Colonel Baron de Stackelberg, Commandant de la Garniſon Ruſſe de Cracovie, eſt en cette Ville depuis quelques jours & il a de fréquentes conférences avec le Miniſtre de ſa Cour. On prétend qu'il a ordre de recevoir, au nom de l'Impératrice, le ſerment de fidélité des Magnats qui ont des terres dans la partie de la Lithuanie ſoumiſe à cette Princeſſe.

On dit que le Comte de Weſſel doit ſe rendre en cette Capitale. Le Comte Potocki, Palatin de Kiovie, qui vient de mourir, a fait des legs conſidérables à l'Egliſe. Il laiſſe à chacune de ſes filles deux millions ſix cens mille florins Polonois, & ſon fils unique, qui eſt actuellement à Veniſe, recueille une ſucceſſion en Terres, de vingt-quatre millions.

De Malaga, le 10 Novembre 1772.

Les Galiotes de l'Empereur de Maroc continuent de croiſer dans la Méditerranée; une Frégate de ce Prince, de dix-huit canons & de cent hommes d'équipage, eſt entrée, il y a deux jours, dans le Port.

Dom Louis Velaſquès, Marquis de Valde-Florès, eſt mort ſubitement, le 6 de ce mois. Il étoit connu par pluſieurs Ouvrages de Littérature & plus encore par la diſgrace qu'il s'étoit attirée pendant les troubles qui s'élevèrent à Madrid en 1766. Après avoir été enfermé, pendant quelque temps, au Château d'Alicante, il fut transféré au Penon de Velez, en Afrique, où il reſta juſqu'à l'année derniere que Sa Majeſté Catholique voulut bien lui aſſigner pour exil la Ville de Malaga.

De Cadix, le 21 Novembre 1772.

L'*Illerim*, Frégate de guerre Suédoiſe, a fait voile pour Salé, où elle doit débarquer le Conſul de ſa Nation & vingt-cinq mille piaſtres fortes que la Cour de Suede envoie en préſent à l'Empereur de Maroc. Ce Prince doit ſe rendre à Mequinez, où il célébrera le Ramadham avec Ali Mulei, ſon fils aîné, qu'il attend de la Mecque, & les autres Princes ſes enfans. Il a fait tranſporter quatre cens familles de Noirs, des environs du Mont Atlas, à Tanger, où l'on leur a donné des poſſeſſions. L'Empereur perſiſte dans le projet de rétablir les fortifications de cette Place.

De Malte, le 25 Octobre 1772.

Quoiqu'on ſoit raſſuré depuis près d'un mois ſur la ſanté du Grand-Maître, il n'eſt cependant point encore ſorti de ſon Palais.

Les deux Chebecs du Roi de France *le Singe* & *le Séduiſant*, commandés par les ſieurs de Coriolis & de Durfort, relâcheront ici, le 4 de ce mois. Ils remirent à la voile, le 6, pour ſe rendre à Tunis, où ils avoient ordre de paſſer avant de retourner à Toulon.

Il arriva, avant-hier au ſoir, dans ce Port une Corvette Angloiſe de ſeize canons, expédiée en guerre & en marchandiſes. Elle va, dit-on, en ſtation à Smyrne où elle ſera aux ordres du Conſul de ſa Nation.

De Livourne, le 13 Novembre 1772.

Aucun des Bâtimens Ruſſes, qui ſe trouvent dans ce Port, n'étant en état de mettre promptement à la voile pour porter les dépêches arrivées de Peterſbourg pour l'Eſcadre de

Digitized by Google

Paros, l'Agent de la Nation a fretté un Navire Anglois pour cette Commission.

De Londres, le 27 Novembre 1772.

Le Parlement d'Angleterre, s'étant assemblé, hier, le Roi en fit l'ouverture par le Discours suivant.

« *Mylords & Messieurs*,

» Je vous aurois assemblés plus tard pour vous donner le temps de vaquer à vos affaires particulieres, si quelques branches importantes du service public ne m'avoient paru requérir l'attention immédiate du Parlement.

» Je ne puis voir avec indifférence tout ce qui concerne le commerce & les revenus du Royaume en général & les droits & les intérêts particuliers d'un nombre considérable de mes Sujets. Je ne puis en même temps me dissimuler combien ces grands objets tiennent au maintien du crédit & de la prospérité de la Compagnie des Indes. Dès que j'ai eu connoissance des embarras dans lesquels elle se trouve, je n'ai pas cru devoir différer de vous mettre à portée de vous instruire de sa situation & d'employer les moyens qui vous paroîtront convenables aux circonstances.

» C'est avec une grande satisfaction que je puis vous informer que la guerre dont une partie de l'Europe a si longtemps gémi, est prête à finir. Quoiqu'il n'y eût aucune apparence que nous dussions partager ce malheur, cependant la cessation de ces troubles fortifie nos espérances sur la durée de la paix, & je me flatte qu'elle ne sera point altérée par les suites des changemens survenus en Europe.

» Je continue de recevoir, de la part des Puissances étrangeres, les assurances les plus fortes de leurs dispositions pacifiques à notre égard, & je m'efforcerai de maintenir la tranquillité générale, autant que ce désir pourra se concilier avec l'honneur de ma Couronne & les intérêts de mes Peuples.

« *Messieurs de la Chambre des Communes*,

» Je vois avec plaisir que la continuation de la paix m'a permis de procéder à la réduction de l'établissement de mes forces maritimes; mais je suis persuadé que vous conviendrez avec moi de la nécessité de tenir toujours en mer des forces considérables pour faire respecter la puissance de mes Royaumes.

» Je ferai mettre sous vos yeux les états de dépense pour l'année prochaine. Les subsides que vous m'accorderez seront administrés, de ma part, avec l'œconomie la plus exacte & ils seront employés à leur destination avec la plus grande fidelité.

» *Mylords & Messieurs*,

» J'éprouve la peine la plus sensible en voyant que le produit de la dernière moisson ne nous a pas procuré le soulagement que nous avions espéré, relativement à la cherté du bled. Je suis convaincu que vous ferez tout ce dont la sagesse humaine est capable pour adoucir le sort des Pauvres, & vous ne pouvez me faire plus de plaisir que de m'inviter à concourir avec vous à tout ce qui pourra contribuer à la véritable prospérité & au bonheur de mes Peuples. »

On a reçu de l'Isle de Tercere, une des Açores, des nouvelles bien affligeantes. Le 1er du mois d'Octobre dernier, entre quatre & cinq heures du matin, il s'éleva un vent si impétueux que la mer, sortant de ses limites, couvrit tout-à-coup une pointe de terre, sur laquelle est bâtie Amidas. Les eaux s'étant répandues en un instant dans toute la Ville, montèrent jusqu'au premier étage des maisons. Les habitants, qui étoient ensevelis dans un profond sommeil, réveillés par le fracas des vagues, eurent à peine le temps d'échapper au danger. Ils n'ont sauvé que leur vie. Tout ce qu'ils possédoient a été perdu. On évalue les dommages causés par ce malheur à plus de 30, 000 moedes (environ 945, 000 liv.).

On a reçu de nouveaux détails sur l'ouragan du 31 Août dernier, dont nous avons parlé. De toutes les lettres arrivées des Colonies, il résulte qu'il y a eu à Saint-Eustache quatre cens maisons détruites de fond en comble, beaucoup d'autres emportées dans la mer, & que toutes les cannes de sucre ont été déracinées; qu'à Sabat, cent quatre-vingt maisons ont été renversées, & que tout le bétail a péri; qu'à la Dominique, à Antigoa, tous les Vaisseaux de guerre ont échoué & que plusieurs ont été submergés; qu'à Saint-Martin, à Sainte-Croix, à Saint-Christophe, presque tous les édifices ont été détruits, les plantations arrachées; qu'un grand nombre de personnes ont péri, & qu'à peine dans la plupart de ces Isles reste-t'il quelques vestiges de maisons. Ce ne sont par tout que des débris; on ne voit de tous côtés que l'image de la désolation & de la mort, & ce qui met le comble à ce désastre, c'est que ces Isles manquent entierement de provisions qu'on aura de la peine à leur procurer.

Dans l'assemblée tenue, le 10 Septembre dernier, à Antigoa, une des Isles qui a le plus souffert de cet ouragan, la Chambre a résolu, du consentement du Gouverneur, d'écrire aux Colonies voisines & d'envoyer un Vaisseau à Philadelphie, un autre à la Virginie & un troisieme aux Barbades, pour prier les Gouverneurs de ces Isles de fournir à celle d'Antigoa les vivres dont elle a besoin dans la détresse où elle se trouve réduite. On a imposé en même temps dans le Pays une taxe pour assurer le paiement de 20, 000 liv. sterl. à ceux qui voudront faire les avances de cette somme pour subvenir aux besoins urgens de la Colonie.

Le sieur Richard Penn, Gouverneur & Commandant en chef de la Pensilvanie, a donné ordre de porter aux Isles ravagées par

Digitized by Google

l'ouragan les ſecours & les denrées néceſſaires.

On a appris, par le Senaut du Roi *la Sultane*, arrivé à Spithead, le 22 Novembre, & dépêché par l'Amiral Montagut, que les habitans de Rhode-Iſland, irrités des reſtrictions que cet Amiral a miſes à leur commerce de contrebande, ne veulent plus permettre à aucun Officier des Vaiſſeaux du Roi de deſcendre à terre; ils prétendent que les Vaiſſeaux de guerre n'ont point le droit de faire la viſite des Bâtimens du Pays, ou d'interrompre le commerce des habitans, & ils menacent de brûler tous ceux que l'Amiral enverra en ſtation pour cet objet.

De La Haye, le 26 Novembre 1772.

Les Etats Généraux ont défendu, le 17 de ce mois, à tous Marchands en gros & autres du Pays de Kink, d'acheter ou de faire acheter, ailleurs que dans les marchés publics, les grains & les denrées dont ils font commerce. Trois jours après, l'Amirauté de la Meuſe, en conſéquence de la réſolution des Etats Généraux du 25 Novembre 1771, a ſuſpendu l'exportation des pommes de terre juſqu'au 1.er Janvier 1773.

On a appris de Demeray que 200 Negres d'une plantation établie ſur les côtes de la mer ſe ſont enfuis, après avoir maſſacré cinq Blancs. Il y a environ quatre mois qu'on découvrit ſur le rivage, vers Rio-Canje, un grand nombre de Negres, tant hommes que femmes, armés de fuſils. Quelques jours après, un parti de Milice en arrêta 12. Le Bataillon deſtiné à préſerver les établiſſemens Hollandois des attentats des Noirs, ne ſçauroit y arriver trop tôt pour prévenir les malheurs dont on eſt menacé.

Une lettre du Conſul Danois à Salé, datée du 3 Octobre, porte que l'Empereur de Maroc a conclu, avec les Etats Généraux, une nouvelle treve de ſix mois, pendant laquelle on terminera les différends qui ſe ſont élevés. Il paroît que la navigation Hollandoiſe n'a pas éprouvé, de la part de ce Prince, tout le mal qu'on en craignoit. Le ſieur Slott, commandant le Vaiſſeau de guerre Hollandois *le Zéphir*, a mandé de Gibraltar qu'il ne croyoit pas qu'un ſeul Navire de ſa Nation eût été pris ou même inquiété.

Le ſieur de Latre, chargé par le Roi de Pruſſe des nouvelles fermes de la Pruſſe Royale, a écrit, à la fin du mois dernier, au Commiſſaire des Provinces-Unies pour lui notifier la défenſe que Sa Majeſté Pruſſienne a faite à tout Navire Hollandois d'introduire du ſel de mer à Memel, à Pilau, à Konigſberg, dans le Port de la Viſtule, dans ceux de Stolpe, de Colberg, de Suinemunde. Ce qui alarme beaucoup le commerce de Hollande & ſur-tout la navigation de la Province de Frize, qui tiroit de grands avantages du ſel de mer qu'elle étoit dans l'uſage de porter dans la Pruſſe Polonoiſe.

Actions. Indes Orientales, 319. Indes Occidentales, 32 ¼. Banque 4 ¼ à ½ pour 100.

De Verſailles, le 5 Décembre 1772.

Sa Majeſté a accordé les Entrées de ſa Chambre au Duc d'Havré, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, & Elle a nommé la Comteſſe de Saint-Simon-Saint-Simon Dame pour accompagner Madame la Comteſſe de Provence.

Sur la demande du Duc d'Orléans, le Roi a accordé au Chevalier de Durfort la charge de premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince & l'adjonction au ſervice, en ſurvivance du Comte de Pons Saint-Maurice, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres.

Le Comte de Gain de Montaignac a eu l'honneur d'être préſenté au Roi & à la Famille Royale & de monter dans les carroſſes de Sa Majeſté.

Le ſieur Rigoley de Juvigny, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz, a eu l'honneur de préſenter au Roi le troiſieme Volume des *Bibliotheques Françoiſes de la Croix du Maine & de du Verdier, nouvelle Edition dédiée au Roi, revue, corrigée & augmentée d'un Diſcours ſur le progrès des lettres en France & de Remarques Hiſtoriques, Critiques & Littéraires* *. Le ſieur le Monnier, de l'Académie des Sciences, a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté un Ouvrage intitulé: *Expoſition des moyens les plus faciles de réſoudre diverſes Queſtions utiles à la navigation* **. Le ſieur Jolivet, Marchand de Muſique, a eu l'honneur de préſenter à Madame la Dauphine, le 30 du mois dernier, le premier & le ſecond Volume de la Muſe Lyrique *** avec la premiere feuille du troiſieme.

De Paris, le 7 Décembre 1772.

Les Comtes de Lyon, empreſſés de ſaiſir

* Cet Ouvrage ſe vend chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais, & chez Michel Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe, près Saint Coſme, chez lequel la ſouſcription ſera ouverte juſqu'au 1.er Décembre.

** Chez Saillant & Nyon, Lib. rue Saint-Jean-de-Beauvais.

*** Ces Recueils, compoſés d'un Choix d'Ariettes, Romances & Vaudevilles, avec accompagnement de Guitarre, par le ſieur Patouart, ſe trouvent chez le ſieur Jolivet, rue Françoiſe. Le prix de chaque Recueil eſt de 12 liv. pour Paris & 18 liv. pour la Province, franc de port.

Digitized by Google

toutes les occaſions de donner des preuves de leur attachement & de leur reſpect pour la perſonne ſacrée de Sa Majeſté, ont célébré, le 26 du mois dernier, avec beaucoup de pompe, une Meſſe ſolemnelle pour rendre graces à Dieu de l'heureuſe révolution de la cinquantieme année du ſacre du Roi. Ils avoient invité tous les Corps & toutes les Collégiales de la Ville, & tout s'eſt paſſé avec la dignité qu'exige cette auguſte cérémonie. Le Chapitre a deſtiné, à cette occaſion, une ſomme pour la délivrance de quelques priſonniers.

Le ſieur Potin, Agent de la Marine de France, réſidant à Roterdam, s'eſt tranſporté ſur le Navire François rencontré ſans équipage en pleine mer. Le Capitaine Hollandois, qui a ramené ce Bâtiment, a atteſté qu'en ayant fait la viſite, il n'y avoit trouvé même aucunes hardes de Matelots ni d'Officiers; mais ſeulement un manteau de lit de femme. Il y avoit dans la Chambre du Capitaine un coffre vuide & un autre contenant des drogues de Pharmacie. La circonſtance qu'on avoit racontée touchant la Chaloupe n'eſt pas vraie; elle étoit ſur le pont & il ne paroît pas qu'il y ait eu de Canot avec lequel l'équipage ait pu ſe ſauver. On a trouvé ſur le Navire deux chiens en vie & des poules dont quatre étoient mortes. On préſume qu'il n'y avoit que quatre ou cinq jours qu'il étoit abandonné, & par toutes ces circonſtances réunies, il paroît que l'équipage n'a point débarqué ſur le rivage, mais qu'il a pu être enlevé par quelque Forban pour augmenter le nombre de ſes Matelots. On eſt dans la plus grande impatience d'avoir des éclairciſſemens plus certains ſur cet événement extraordinaire.

La nuit du 23 au 24 du mois dernier, les Navires *le Joanna & Fredericka*, chargés de chanvre & de fer, venant de Peterſbourg & allant à l'Orient, & la *Société*, de Honfleur, venant de Bordeaux & chargé de vin pour Bruges, échouerent, le premier, à deux lieues & demie au Sud de Boulogne, le ſecond à une lieue & demie au Nord. Les équipages ont été ſauvés.

Le Lundi 30 du mois dernier, le Marquis de Paulmy ſe tranſporta à l'Académie de Saint Luc pour y diſtribuer les Prix à ceux des Eleves qui les avoient mérités. Le premier fut adjugé au ſieur Jean Gotthard Muller, Graveur; le ſecond, au ſieur Philippe-Joſeph Dumont, Sculpteur, & le troiſieme, au ſieur François Chardigny, Sculpteur. On a accordé deux *Accéſſit*, l'un au ſieur Huri, Peintre, l'autre au ſieur le Sueur, Sculpteur.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire s'eſt fait, le 5 de ce mois. Les numéros ſortis de la roue de fortune ſont 59, 30, 50, 52, 60. Le prochain tirage ſe fera le 5 Janvier 1773.

Claude-Thomas Regnard de Freſchamberg, Marquis d'Amblimont, Chef d'Eſcadre des Armées Navales de Sa Majeſté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt mort à Rochefort, le 30 Octobre dernier, dans la quatre-vingt-troiſieme année de ſon âge. Il avoit été Page de Louis XIV.

Leon-François Legendre, Comte d'Onſen-Bray, Lieutenant-Général des Armées du Roi, eſt mort, le 26 du mois dernier, dans ſes Terres, en Picardie.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.	*Jeudi* 3	*Vendredi* 4	*Samedi* 5
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1380	1365, 62 ½	1362 ½, 65, 70
D°. $\frac{1.5}{2.5}$ à 7 C.	. . . .	875.	. . . .
D°. 8es à 4 C.	165	170	170
D°. 25es à 4 C	57	. . . .	. . . .
Emprunt Oct.	297, 95	295	295

CHANGES du 5

Amſterdam. 55 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$.
Londres. . . 30 $\frac{15}{16}$ à $\frac{7}{8}$.
Hambourg. 184 $\frac{1}{2}$.
Madrid . . 15. 6.
Cadix. . . 15. 3. 6.
Livourne. . 96.
Gênes . . 94
Lyon, *Saints*. au pair.

Almanach du Chaſſeur, contenant un Calendrier Perpétuel, des Remarques ſur la Chaſſe, un Dictionnaire des termes de Vénerie, de Fauconnerie & de toute eſpece de Chaſſe, avec des Fanfares pour deux Cors. Chez Piſſot, Lib. Quai de Conty. —— *Lettres Edifiantes & Curieuſes.* XXIXe Recueil. Chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. —— *Hiſtoire Naturelle de Pline, traduite en François avec le Texte Latin à côté.* Tome V. Chez la veuve Deſaint, Lib. rue du Foin, près la rue Saint-Jacques. —— *Les Malheurs de l'Inconſtance, ou Lettres de la Marquiſe de Syrcé & du Comte de Mirbelle.* Chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe, 2 Vol. in-8°. grand papier 9 liv. & en petit pap. 5 liv.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1772.

De Warsovie, le 13 Novembre 1772.

Nous avons parlé de la résolution prise par la Nobleſſe de la Grande-Pologne, dans ſon aſſemblée à Frauſtadt, de ne payer aucun impôt au Tréſor de la Couronne ; le Miniſtere de Pologne a envoyé ordre au Prince Sulkowski, Chef de cette eſpece de Confédération, de rompre cette aſſemblée, & le Directoire de Guerre lui a preſcrit de rejoindre, dans trente jours, ſon Régiment qui eſt en garniſon à Kaminiec, place ſituée à quatre-vingt lieues de Frauſtadt. Le Prince Sulkowski, loin d'obéir, a écrit à l'Evêque de Poſnanie, Grand Chancelier de la Couronne, pour juſtifier ſa conduite. Sa lettre porte en ſubſtance ce qui ſuit :

« Lorſque nous avons appris qu'on blâmoit notre » conduite, nous avons interrogé notre conſcience, » & nous n'avons trouvé aucun reproche à nous » faire. Quoi qu'en puiſſe dire la haine ou l'envie, » notre unique but eſt d'empêcher que nos Payſans, » accablés de miſere, ne quittent leurs demeures ou ne » cherchent à ſe procurer leur ſubſiſtance en dévaſtant » le Pays. C'eſt dans cette vue que nous avons député » quatre fois les Sénateurs de cette Province pour » préſenter au Miniſtere de Warſovie le tableau » effrayant de nos malheurs & pour faire parvenir au » Trône les cris de la déſolation publique. Nous » avons demandé des ſecours, &, n'en obtenant au- » cun, nous avons été réduits à la néceſſité de cher- » cher nous-mêmes des reſſources. Pour faire ceſſer » les exécutions du Soldat Pruſſien, nous nous en- » gageâmes à fournir nous-mêmes une certaine » quantité de grains dans les magaſins établis. Nous » donnâmes preſque tout notre bien pour délivrer les » Payſans des exactions auxquelles ils étoient expo- » ſés. Vous nous prêchez la patience ; mais cette vertu » ne peut faire ceſſer les clameurs du Peuple ; cette » vertu, exercée par nous, n'a fait qu'accroître nos » maux. Vous nous condamnez, parce que nous » avons défendu à nos Payſans de ne payer d'autre » impôt que ceux que nous ordonnerions. Nous per- » ſiſtons dans la réſolution d'employer les deniers » publics provenant de nos Palatinats, à notre pro- » pre ſoulagement. La nature de tout impôt & ſon » objet ſont de ſervir au paiement des troupes qui » doivent veiller à la ſûreté des habitans par leſquels » elles ſont ſoudoyées. Une expérience de qua- » tre années nous a prouvé que le Soldat qui rece- » voit ſon ſalaire de notre Pays ne nous étoit d'aucune » utilité. Forcés de livrer aux Pruſſiens, non-ſeule- » ment des grains en nature, mais un équivalent en » eſpeces, nous avons deſtiné notre argent à cet » uſage. Nous réſervons les deniers publics à nous » procurer au moins quelqu'apparence de ſûreté. C'eſt » la dure néceſſité qui a forcé notre réſolution ; c'eſt » après avoir implore inutilement des ſecours, que » nous avons cherché à nous en procurer, &c. »

Des Frontieres de la Pologne, le 21 Novembre 1772.

Les entraves miſes à la liberté du commerce de Dantzick & de celui de toute la Pologne, par l'Amirauté Pruſſienne nouvellement établie près d'Oliva, ont fixé l'attention des Puiſſances intéreſſées à ce commerce. Elles ont fait en conſéquence, au Miniſtere de Berlin de fortes repréſentations qui paroiſſent n'avoir pas été infructueuſes. Le Reſident de Berlin a demandé une Députation du Sénat & a ſignifié que le Roi ſon Maître étoit dans l'intention de maintenir les droits de la Ville & de favoriſer ſon commerce ; que Sa Majeſté vouloit bien entrer en négociation avec le Magiſtrat ſur les points ſuſceptibles de diſcuſſion ou qui auroient beſoin d'un réglement particulier. Le Magiſtrat a convoqué les trois Ordres de la Ville. Le réſultat de leurs délibérations a été de répondre que le Magiſtrat ne pouvoit nommer de Députés ſans l'aveu de Sa Majeſté Polonoiſe qui participoit aux droits levés à l'entrée & à la ſortie du Port ; qu'il pouvoit encore moins entrer en conférence ſur l'article du commerce, cet objet étant fondé ſur des Traités garantis par les Puiſſances étrangeres & auxquels il n'étoit

Digitized by Google

point permis à la Ville de déroger. On ne ſçait pas encore quel effet cette réponſe produira ſur le Miniſtere de Berlin; mais il eſt certain que les Pruſſiens ont évacué pluſieurs poſtes qu'ils avoient occupés dans le Territoire de la Ville, & notamment la Scharpau & quelques Iſles de la Nehrung. On apprend cependant que quatre Régimens, aux ordres du Général Thaddeu, ſont en marche pour renforcer le cordon qui enveloppe Dantzick; que le quartier général a été marqué à Bakitke près de Dirſchau, & qu'on a établi des fours à Straſzin, Village ſitué à huit lieues de la Ville. Ces préparatifs confirment la nouvelle qu'on doit former près de Graudentz un camp de trente mille hommes, qui maſquerois entierement la Ville & le Territoire de Dantzick. Le cordon Pruſſien continue de s'avancer au-delà de la Notetz. On prétend qu'il renfermera bientôt le reſte du Palatinat de Poſnanie, avec la partie Septentrionale de ceux de Kalisz & d'Inowroclaw.

Le cordon Autrichien s'étend d'un autre côté juſqu'à la riviere de Zbracz aux environs de Kaminiec. Le ruiſſeau de Podhorcze, indiqué pour limite de la nouvelle domination Autrichienne & dont on a conteſté l'exiſtence, eſt cependant très-connu dans le Pays. Il eſt vrai qu'il perd ſon nom au-deſſous de Trembowla & qu'il prend celui de Czeres en s'approchant du Nieſter, dans lequel il tombe auprès de Grodeck. Dans un Reſcrit que la Grande Chancellerie de Vienne a adreſſé à toutes les Chancelleries ſubalternes, il leur eſt ordonné de joindre aux titres de l'Impératrice-Reine, à la ſuite du *Royaume d'Eſclavonie* ceux d'*Alicie* & de *Ludomer*, noms qu'on a donnés aux démembremens des Palatinats de Sendomir & de Podolie & aux Palatinats réunis de Bielcz & de Ruſſie; & de rappeller à la ſuite de Grand *Princze de Tranſilvanie* les noms des Duchés de *Zator & d'Oſwiecim*.

La peſte vient encore de faire des ravages dans l'Ukraine, la Moldavie & dans les Diſtricts Méridionaux de la Pologne. Les nouvelles Poſſeſſions Autrichiennes, dévaſtées par les troubles de la Pologne, ne ſont pas exemptes de ce fléau deſtructeur.

De Berlin, le 21 Novembre 1772.

Le 18 de ce mois, la Princeſſe épouſe du Prince Ferdinand de Pruſſe eſt heureuſement accouchée d'un Prince au Château de Fredericsfeld. Sa Majeſté a envoyé le Cordon de l'Aigle Noir au Comte de Solms, ſon Miniſtre en Ruſſie. Le ſieur de Maltzahn, Envoyé Extraordinaire du Roi à la Cour de Londres, lequel avoit obtenu la permiſſion d'aller paſſer quelque temps en Siléſie, vient de retourner à ſa deſtination. Le Comte de Werthern, cidevant Miniſtre de l'Electeur de Saxe en France, vient d'entrer au ſervice de Sa Majeſté en qualité de Miniſtre d'Etat & de Grand-Maître de la Garderobe. Le Prince de Radziwil, qui s'étoit arrêté ici quelque temps, eſt parti pour Potſdam.

De Vienne, le 24 Novembre 1772.

L'Impératrice-Reine eſt partie, hier, pour Preſbourg, où Elle doit ſéjourner juſqu'à Vendredi.

Le Chevalier Keith eſt arrivé ici, le 20 de ce mois, pour y remplacer Mylord Stormont, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire d'Angleterre.

Le Comte Oginski, Envoyé Extraordinaire de Pologne, a pris, ces jours derniers, ſés audiences de congé de la Famille Impériale. Il ſe diſpoſe à retourner inceſſamment à Warſovie.

De Sainte-Croix de Ténériffe, le 8 Octobre 1772.

Le 17 Septembre dernier, la Frégate de regiſtre Eſpagnole *la Luz*, commandée par le Capitaine Pierre Soſa, entra dans ce Port, venant de la Baye de Campêche. Elle avoit relâché, le 4 Juillet, à la Havane, & en étoit partie le 18. Sa cargaiſon conſiſte en bois de teinture, en cuirs, en quelques caiſſes de ſucre & environ ſix mille piaſtres fortes pour le compte du commerce des Iſles Canaries. Le Capitaine a rapporté qu'il avoit trouvé à la Havane la Frégate du Roi *le Saphir*, commandée par le Chevalier de Beauffremont qui en étoit parti quelques jours avant lui pour ſe rendre à la Vera-Cruz. Il a ajouté que le Chevalier de Beauffremont avoit ordre de parcourir & de viſiter tous les Ports de l'Amérique Eſpagnole.

De Livourne, le 20 Novembre 1772.

La Frégate du Grand-Duc, *l'Autriche*, de trente-ſix canons & de deux cens cinquante hommes d'équipage, commandée par le Chevalier Hacton, ayant terminé ſa croiſiere, ancra, Samedi dernier au ſoir, dans cette rade, conduiſant une Galiote Tuniſienne & vingt-ſix Eſclaves Maures dont le Chevalier Hacton s'étoit emparé ſur les côtes de Sardaigne.

De Gênes, le 23 Novembre 1772.

Il eſt tombé, la ſemaine derniere, des pluies ſi abondantes, que tous les terreins voiſins de la riviere de l'Eſt ont été inondés: pluſieurs ponts, tant de pierre que de bois, ont été emportés, & des maiſons ſe ſont écroulées.

Digitized by Google

De Londres, le 28 Novembre 1772.

Le sieur Edouard Baynſon vient d'être nommé Conſul Général de Sa Majeſté à Tripoli.

Le 26, le Lord North fit deux propoſitions à la Chambre des Communes : la premiere d'aſſembler toute la Chambre en Comité pour examiner la cauſe de la diſette actuelle des grains de toute eſpece & pour chercher les moyens de remédier aux maux qui peuvent en réſulter ; la ſeconde, de s'informer de l'état de la Compagnie des Indes & de former un Comité Secret nommé par elle à ce ſujet & conſiſtant en treize perſonnes élues par ſcrutin. Après quelques débats, cette derniere propoſition fut approuvée. Le même jour, le Lord-Maire, les Aldermans, les Sherifs & le Conſeil-Commun de la Cité préſenterent à la Chambre des Communes une Requête relative à la diſette des grains de toute eſpece & par laquelle ils demandoient qu'on permît la libre importation des grains des Pays étrangers. La Chambre reçut une Requête de la même nature, de la part des Braſſeurs de Londres, de Weſtminſter, du Fauxbourg de Southouark & des environs, relativement à l'importation de l'orge & de la dreche.

On écrit de Charles-Town qu'on a eu avis du Pays des Creks, que les Sauvages de cette Nation ſe portent à de grands excès ; qu'ils ont maſſacré un Commerçant Anglois ; qu'ils en ont maltraité pluſieurs autres dans leurs Villages, & qu'ils menacent de commettre d'autres violences.

Si l'on jugeoit des mœurs des Nations par les excès de quelques Membres de la Populace, celles qui ſont les plus policées paſſeroient pour barbares, & ce qui vient d'arriver à Londres annonceroit que les Anglois ſont tous animés de la fureur du ſuicide. Ce crime eſt parmi eux peut-être plus commun qu'ailleurs ; mais il eſt moins fréquent qu'on ne le publie dans toutes les Relations. Quoi qu'il en ſoit, il y a du côté du Parc Saint-James, un cul-de-ſac traverſé, à la hauteur de ſept à huit pieds, d'une poutre & l'on trouve au-deſſous une borne qui permet d'y atteindre. Quelques forcenés avoient profité de la commodité du lieu pour y finir leur vie, & l'on y a trouvé, pendant pluſieurs jours, des hommes ſuſpendus. Le Gouvernement vient d'y placer une Sentinelle. Un inſenſé étant arrivé dans ce lieu pour ſuivre l'exemple des autres, a été écarté par le Soldat, & il s'eſt retiré en déclamant contre les entraves miſes à la liberté publique.

Extrait d'une Lettre d'Edimbourg, écrite le 28 Novembre 1772.

« Le ſieur Banks s'eſt embarqué, hier, » pour Londres, avec les ſieurs Solander & » Lind. En viſitant les Iſles Deſternes d'Ecoſſe, » ils ſont deſcendus dans celle de Staffa qui » offre une des plus remarquables ſingularités » de la nature. Cette Iſle a environ trois milles » de circonférence. Elle eſt bordée d'un rang » de colonnes de différentes formes, leſ- » quelles ont environ cinquante-cinq pieds de » haut ſur près de cinq de diametre & ſuppor- » tent une maſſe de rochers qui s'éleve à » ſoixante pieds au-deſſus d'elles & qui a un » mille d'étendue. On remarque encore dans » cette Iſle une cave que les habitans appel- » lent *la Cave de Fingal*, nom célebre dans » la Poéſie Erſe. Sa longueur eſt de trois cens » ſoixante-onze pieds, ſa largeur de cin- » quante-un & ſa hauteur de cent quinze. » Toutes les parties en ſont de roc, & le fond » eſt couvert d'une eſpece d'étang qui a douze » pieds de profondeur. La chauſſée du Géant, » en Irlande, ou le Stonehenge, en Angle- » terre, n'ont rien de ſurprenant en compa- » raiſon de cette étrange production de la » nature. Ces Voyageurs ont vu ſur le roc, » en Iſlande, pluſieurs Inſcriptions en carac- » teres Runiques qu'il eſt impoſſible d'expli- » quer. Ils ont trouvé les débris de quelques » Temples qu'on ſuppoſe avoir appartenu aux » Druides, & pluſieurs Tombeaux d'une » forme extraordinaire. Ils ont été favorable- » ment accueillis par les habitans de l'Iſlande, » où la petite vérole & les fievres putrides font » beaucoup de ravages. Ces Inſulaires ſont » forts, ſimples, honnêtes & induſtrieux : en » général, ils excellent à jouer aux échecs & » ils ont une paſſion déméſurée pour le tabac » & les liqueurs fortes. »

Extrait d'une Lettre écrite à bord du Vaiſſeau Hollandois le Dotner, *& datée d'Amſterdam, du 12 Novembre 1772.*

« Le 17 Juillet 1771, nous appareillâmes du » Texel pour Batavia. Trois jours avant de reconnoî- » tre le Détroit de la Sonde, le feu prit à notre Bâti- » ment ; les gens de l'équipage, au lieu de travailler à » l'éteindre, ſe précipiterent dans les deux Chaloupes » pour ſe ſauver. L'une d'elles coula à fond ; le » Maître canonnier & trois autres hommes furent » noyés. Le reſte regagna notre bord. L'autre Cha- » loupe prit le large & diſparut bientôt. Cependant » on parvint à éteindre le feu &, à la faveur d'un » vent frais, nous arrivâmes en ſix jours au Port de » Batavia, où nous mouillâmes le 22 Décembre. Le » 11 Janvier ſuivant, notre Chaloupe entra dans le » même Port. Elle avoit été jettée ſur la côte de Su- » matra. Treize de nos gens avoient été maſſacrés par

Digitized by Google

» les naturels du Pays, & les autres ne leur avoient » échappé qu'avec peine. »

De Versailles, le 9 Décembre 1772.

Le 8 de ce mois, Fête de la Conception de la Sainte Vierge, Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, assista, dans la Chapelle du Château, aux Vêpres chantées par la Musique du Roi. L'Abbé de Ganderatz, Chapelain Ordinaire de la Grande Chapelle, y officia.

Le 2 de ce mois, on célébra, dans l'Eglise Royale & Paroissiale du Château, un Service solemnel fondé pour le repos de l'ame de la Princesse Louise-Elisabeth de France, Duchesse de Parme, auquel Mesdames Victoire & Sophie assisterent.

Le Prince de Condé & le Duc de Bourbon ayant écrit au Roi pour l'assurer de leur soumission à ses volontés, & Sa Majesté leur ayant accordé la permission de se présenter devant Elle, ils ont eu l'honneur de lui faire leur révérence, le 7 de ce mois, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, a eu l'honneur de présenter au Roi *la Connoissance des temps pour l'année 1774*, & d'expliquer à Sa Majesté les choses nouvelles qu'elle contient.

De Paris, le 11 Décembre 1772.

Le sieur de la Galaisiere, Intendant de Lorraine, se rendit, le 25 du mois dernier, dans la Maison des Chanoines Réguliers de la Congrégation de notre Sauveur de la Ville de Pont-à-Mousson, pour présider à l'élection du Général de cette Congrégation, en qualité de Commissaire de Sa Majesté. Les suffrages se sont réunis en faveur du sieur Joseph de Saintignon.

Plusieurs lettres écrites de Marseille font mention d'un tumulte arrivé à la Salle de Spectacle de cette Ville; elles portent que la Garde qu'on avoit appellée, pour rétablir le calme, a tiré sur le Parterre, & qu'il y a eu quelques personnes blessées. On attend de nouveaux détails sur cet événement.

Des Paysans, travaillant dans une sablonniere de la Forêt de Villers-Cotteretz, près du chemin de Soissons, trouverent, le 15 de ce mois, cinquante-une pieces d'or de la largeur de nos doubles louis. On voit, sur la plupart, un Roi habillé à la Romaine & couronné, tenant, de la main droite, une épée, de la gauche, une main de Justice & ayant sur la poitrine cinq fleurs de lys. La Légende porte : *Karolus Dei gratiâ Francorum Rex.* Sur le revers, on remarque une Croix terminée par trois trefles, & ayant deux fleurs de lys entre chaque branche & deux couronnes. On juge par les chiffres de l'Exergue que ces Pieces ont été frappées sous le regne de Charles VI.

Le tirage de la Lotterie de la Terre & Marquisat de la Guerche aura lieu au plus tard dans le courant de Mars prochain. Le Billet gagnant est affranchi des droits Seigneuriaux, le Marquis & la Marquise de la Galissonniere, de concert avec leurs créanciers, s'en étant chargés; ces droits seront pris sur le fonds même de la Lotterie. Elle est composée de cinq mille Billets, chaque Billet est de 120 liv. On en trouve dans les principales Villes du Royaume, & par la voie des Banquiers, on en pourra tirer de Paris. La Terre de la Guerche rapporte annuellement plus de 20, 000 liv. tous frais prélevés.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.	*Lundi 7*	*Mardi 8*	*Mercredi 9*
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1380,82½,85	Fête.	1390,87½,85
D°. 1/16 à 7 C.	88c(87½,90	. . . .	. . . .
D°. 8/16 à 4 C.	. . . .	. . . .	172
D°. 25/16 à 4 C.	57	. . . .	. . . .
Emprunt Oct.	. . . .	. . . .	. . . .

CHANGES du 9

Amsterdam.	55 ⅛
Londres. . .	30 ½ à 1/16
Hambourg.	184 ½.
Madrid. . .	15. 6
Cadix. . . .	15. 4
Livourne. .	96
Gênes.	94
Lyon, *Saints*	⅛ bénéfice.

Plan général & raisonné des divers objets & des découvertes qui composent l'Ouvrage intitulé : Monde primitif analysé & comparé avec le Monde moderne, &c. par M. Court de Gebelin. Chez l'Auteur, rue Poupée; Boudet, rue Saint-Jacques; Valleyre, rue de la Vieille-Bouclerie; veuve Ducheſne, rue Saint-Jacques, & Saugrain, Libraires, Quai des Augustins. Prix 2 liv. broché. —— *Le Palais de la Frivolité*, par M. Compan. Chez Merigot le jeune, Lib. Quai des Augustins. Prix 2 liv. broché. —— *L'Onirocopie*, ou *Application des Songes aux Numéros de la Lotterie de l'Ecole-Royale-Militaire*, titre de la Cabale Italienne & de la Sympathie des Nombres, ornée de figures, &c. Chez Delnos, Lib. Géographe, rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. 10 s. —— *Les Cherusques, Tragédie tirée du Théatre Allemand*, par M. Bauvin, de la Société Littéraire d'Arras. Chez la veuve Ducheſne, Lib. rue Saint-Jacques. Prix 1 liv. 10 s. —— On trouve chez Ruault, Lib. rue de la Harpe, *les Noels de M. d'Aquin, Organiſte du Roi.* Prix 12 liv. & *les Pieces de Clavecin du même Auteur.* Prix 9 liv.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 1772.

De Tunis, le 21 Octobre 1772.

ON a appris ici qu'une des Galiotes du Gouvernement, armée de soixante hommes & commandée par le Reis (Capitaine) Bougazely, avoit été prise, à la hauteur de l'Isle de l'Elbe, par les Frégates de Toscane.

Deux Chebecs François, sous les ordres du Marquis de Coriolis, ont relâché, le 12, à la Goulette & en ont appareillé le 17 de ce mois. Il arrive chaque jour, dans cette rade, des Bâtimens de toute Nation qui viennent y chercher du bled pour le transporter en Europe; mais le Gouvernement continue d'en défendre l'exportation & il ne l'a permise jusqu'ici aux Négocians François & Anglois que pour de très-petites parties & à des conditions qui absorbent tout le bénéfice.

De Copenhague, le 24 Novembre 1772.

Le Gouvernement, touché de l'extrême misere des Norwégiens, vient, pour les soulager, de supprimer, en leur faveur, la capitation extraordinaire & d'y substituer, pour six ans, un don gratuit que chaque particulier sera libre de payer & de déterminer selon ses facultés. Ceux qui voudront se soumettre à cette contribution, se feront inscrire, dans le lieu de leur résidence, chez les Officiers préposés à cet effet & chargés d'en tenir registre. Le paiement de ce don gratuit est indiqué, sçavoir, pour les Villes, à la fin des mois de Mars, Juin, Septembre & Décembre; & pour la campagne, au printemps & après la récolte; & afin d'accélérer le soulagement de ces pauvres habitans, auxquels on a déjà fait passer des grains, le Gouvernement accorde une gratification de 2 marcs Danois par tonneau d'avoine que chaque Vaisseau, soit National, soit étranger, leur transportera, jusqu'à la fin de Janvier prochain, & un marc 4 sols, depuis cette derniere époque jusqu'à la fin de Mai.

On promet également des gratifications à tous ceux qui porteront des vivres aux habitans des Colonies Danoises en Amérique, sçavoir, 1200 écus pour le premier Vaisseau qui y arrivera avec une charge entiere; 1000 pour le second; 600 pour la premiere demi-charge, & 600 pour la seconde.

Le Prince de Brunswick-Bevern, Commandant de Rensbourg, est arrivé ici Jeudi dernier.

Il a été ordonné au sieur Stotm, Gentilhomme Danois & ancien Gand Bailli de Norwege, de quitter Copenhague dans vingt-quatre heures. On ignore les motifs de cet ordre.

De Vienne, le 24 Novembre 1772.

C'est à un Hollandois, au feu Baron Van Swieten, que cette Capitale est redevable, en grande partie, de la Bibliotheque dont elle jouit. Il en a été Administrateur pendant vingt-sept ans. Elle est composée de plus de trois cens mille Volumes. Ses commencemens ne remontent pas aussi haut que ceux de la Bibliotheque du Roi de France, la plus nombreuse & la plus riche de toutes celles qui existent. Cette derniere consistoit, à la mort du Roi Jean, l'an 1364, en vingt Volumes, & sous son fils Charles V, en neuf cens, qui étoient déposés dans une tour du Louvre, appellée *la Tour de la Librairie*. C'étoit une augmentation considérable dans un temps où l'Imprimerie n'étoit pas encore inventée. Les Sçavans connoissent les progrès qu'elle a faits depuis. L'Empereur Maximilien I', mort en 1519, commença à former la Bibliotheque de Vienne. Elle contenoit quatre-vingt mille Volumes sous

Digitized by Google

Léopold mort en 1705. Elle fut augmentée de celle du Prince Eugene sous Charles VI, & de celle de cet Empereur sous l'Impératrice sa fille qui vient enfin d'y réunir les Livres du feu Baron Van Swieten, conformément aux dernieres dispositions de ce Médecin.

Le Comte Quintin de Jörger, Chambellan de Leurs Majestés Impériales & Royale & ancien Conseiller Aulique de l'Empire, est mort dernierement à Gratz, en Stirie. La Famille des Comtes Jörger, une des plus anciennes des Pays Héréditaires, se trouve éteinte par cette mort.

De Londres, le 1e Décembre 1772.

Les Membres de la Chambre Haute se rendirent à Saint-James, le 27 du mois dernier, pour présenter au Roi une Adresse, à laquelle Sa Majesté fit la réponse suivante.

« *Mylords*,

» Je suis très satisfait du zele que vous faites paroître pour l'honneur de ma Couronne, pour les » droits & les intérêts de mes Peuples dans l'Adresse » respectueuse que vous venez de me présenter. J'es » pere que vos délibérations tendront à prendre les » mesures les plus propres pour parvenir aux grands » objets que vous avez en vue. Je suis persuadé sur- » tout que vous ne négligerez rien pour adoucir le » sort des Pauvres. »

Le même jour, la Chambre des Communes, assemblée en Comité pour délibérer sur la cherté des denrées, prit les résolutions suivantes : que l'exportation du bled, des menus grains, de la farine, de la dreche, de la fleur de farine, du pain, du biscuit, de l'amidon seroit défendue pendant un temps limité, ainsi que la distillation des petits vins & des eaux-de-vie de froment & de farine de froment; que l'importation du froment, de la farine de froment, du seigle, du maïs, de l'orge, de la farine d'orge, de l'avoine, du gruau d'avoine, des légumes & du riz des différentes Colonies de Sa Majesté, en Amérique, seroit permise jusqu'à une époque déterminée; que l'Acte qui permet l'importation des provisions d'Irlande seroit continué pendant un certain temps. Après être convenu de former un ou plusieurs Bills sur cet objet, le Comité s'ajourna au 1e Décembre. Le lendemain, la Chambre prit en considération la distillation de la dreche & de l'orge, & arrêta de continuer cette délibération à l'ordinaire. Le même jour, les sieurs Burke, Saubridge & plusieurs autres déclamerent contre la distillation; mais le Lord North observa que le revenu du Roi diminueroit de 400, 000 liv. sterl. si la distillation de la dreche étoit défendue. La Chambre nomma treize de ses Membres pour former un Comité Secret qui sera chargé de prendre connoissance de l'état actuel des affaires de la Compagnie des Indes.

De la Haye, le 4 Décembre 1772.

La baisse des actions Angloises des Indes à 170, depuis le 20 du mois dernier, paroît inconcevable à une partie des Négocians Hollandois, tandis que l'autre ne la voit que comme l'effet naturel d'une crise qui demande toute l'attention des prochaines séances du Parlement; mais malheureusement plusieurs de nos Négocians, en plaçant leur argent sur ces effets, ont hasardé leur fortune réelle, dans l'espérance d'un bénéfice fort incertain.

Un des Pilotes Côtiers de la Compagnie des Indes Orientales a trouvé, pour l'avantage du commerce de Middelbourg, en Zélande, une nouvelle *passe* qui a vingt-quatre pieds de profondeur dans les basses marées. Moyennant cette découverte intéressante pour les Nationaux & pour les étrangers, tous les Navires pourront sortir dans quelqu'état que se trouve la marée. Celui du Capitaine Andrias Martinuszoon, venant de Saint-Malo à Amsterdam, échoua, le 12 du mois dernier, sur les côtes de Jutland. Arrivé le 8 au Texel, il voyoit de son tillac le Village d'Egmont; mais manquant alors de Pilotes Côtiers, il resta hors de la passe & fut jetté sur la côte. Le Bâtiment est plein d'eau & tellement ensablé qu'on n'a aucune espérance de le sauver.

Des lettres écrites de Konigsberg, le 10 du mois dernier, annoncent que le Roi de Prusse a fait arrêter tous les Navires Prussiens, même ceux qui étoient déjà chargés de différentes marchandises, pour les employer uniquement au transport des grains que ce Prince va rassembler à Swinemunde.

Pierre Van Bleiswic, Conseiller Pensionnaire de la Ville de Delft depuis 1752, fut nommé, le 27 du mois dernier, Conseiller Pensionnaire de la Province & du Corps des Nobles de Hollande, à la place de Pierre Steyn dont nous avons annoncé la mort. Le sieur de Bleiswic ne réunira pas à la dignité de Grand Pensionnaire, celle de Garde des Sceaux de la Province; cette derniere charge, conférée alternativement au premier Membre & au Pensionnaire du Corps des Nobles, sera remplie par le Comte Guillaume de Bentinck, Seigneur de Rhoon.

Les lettres de Surinam, écrites le 28 Septembre dernier, font mention des premieres expéditions faites contre les Negres des bois. On a trouvé le moyen d'en gagner quelques-uns qui ont contribué aux succès qu'on a eus contre ces rebelles; on les a attaqués dans leurs retraites; plusieurs ont été pris ou tués, & les autres ont été mis en fuite. Leur Village est réduit en cendres; mais on ne regarde pas cette guerre comme terminée par cette premiere victoire.

On mande de l'Islande qu'il y a, à Holum-

Digitized by Google

Strift, une Imprimerie d'où vient de ſortir un Recueil de Poéſies, compoſées en Langue du Pays par le Paſteur Sweit Johnſon : c'eſt un des meilleurs Poëtes qui aient paru dans les glaces du Nord.

Toutes les lettres confirment les déſaſtres cauſés par les ouragans ſur différentes parties du globe, & il y en a qui annoncent que la Ville d'Acapulco, ſituée ſur la Mer du Sud, à 17 degrés de l'Equateur, a été entierement détruite.

Actions. Indes Orientales, 331. Indes Occidentales, 32 $\frac{1}{2}$. Banque, 4 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pour 100.

De Paris, le 14 Décembre 1772.

Le 5 de ce mois, à neuf heures du ſoir, le feu prit aux bouriques qui ſont dans les Halles de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens. Les Marchands qui s'y trouvoient, crurent pouvoir éteindre l'incendie, ſans appeller du ſecours, & fermerent les portes des Halles. La flamme fit de rapides progrès, gagna le toit & conſuma une partie de l'Hôtel-de-Ville, ainſi que tous les effets qui y étoient enfermés, & particuliérement les pompes & ce qui eſt néceſſaire à leur ſervice : on parvint cependant à arrêter l'incendie, & l'on ſauva les bâtimens voiſins du Bailliage, des priſons & de l'Election, que la flamme commençoit à gagner. Comme les Marchands, aſſemblés pour une Foire, avoient dépoſé leurs effets dans ces Halles, leur perte eſt très-conſidérable ; celle de l'Hôtel-de-Ville & des meubles qu'il renfermoit eſt évaluée à 120, 000 liv.

Le 30 du mois dernier, les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon firent célébrer, pour la conſervation du Roi, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Pierre, une Meſſe ſolemnelle & chanter le *Te Deum*, à l'occaſion de l'époque du Couronnement de Sa Majeſté, & le 6 de ce mois, ces Officiers aſſiſterent ; en leur qualité de Commandans pour le Roi dans la Ville, à la Meſſe ſolemnelle & au *Te Deum* que le Corps des Officiers des Gardes Bourgeoiſes, vêtus de leur uniforme, firent chanter, pour le même objet, dans l'Egliſe des Cordeliers de Saint Bonaventure.

Le 27 du mois dernier, le Marquis de Bernis, frere du Cardinal de ce nom, fut reçu dans l'aſſemblée des Etats de Languedoc, en qualité de Baron.

On mande de Breſt que, la nuit du 30 du mois dernier, le feu prit à Recouvrance dans le Corps-de-Garde de l'Arſenal, occupé par les troupes de terre & adoſſé aux Boulangeries du Munitionnaire de ces troupes. Auſſi-tôt que le Comte d'Eſtaing, Lieutenant Général des Armées de terre & de mer, Inſpecteur Général de la Marine, fut informé de cet accident, il ſe tranſporta au lieu de l'incendie & donna les ordres néceſſaires pour arrêter le progrès des flammes. Malgré la promptitude des ſecours, le Corps-de-Garde fut réduit en cendres, & une partie des toits voiſins fut détruite. Les Apprentiſs Canonniers, & les Marins logés à Recouvrance furent ceux qui contribuerent le plus à éteindre le feu. Deux Officiers Mariniers & huit Matelots coururent les plus grands dangers. Ils entrerent dans le Corps-de-Garde dans le temps que le plancher écrouloit, & ils acheverent de le faire tomber. La flamme étouffée par ce moyen ceſſa de faire craindre la communication. Le ſieur Deneux, Chef aux travaux des vivres de terre, fut le ſeul bleſſé. Il paroît que le feu prit dans ce Corps-de-Garde par le grenier qui eſt au-deſſus : la fenêtre en étoit ouverte ; elle eſt voiſine de la cheminée qui eſt baſſe, & le vent a pu y porter des étincelles ſur une quantité de nattes de paille & de vieux bois de croiſées dont le grenier étoit rempli.

Une lettre écrite de Cadix, le 17 du mois dernier, détruit toutes les conjectures formées ſur le Vaiſſeau rencontré ſans équipage par un Capitaine Hollandois. On y lit ce qui ſuit :

« Hier, un Bâtiment Anglois, venant de » Londres, a ramené l'équipage du Navire » François *les Deux-Amis*, du Havre, com- » mandé par le Capitaine la Bouchardiere, » de Honfleur. Il étoit compoſé de douze per- » ſonnes & de quatre paſſagers, parmi leſquels » il y avoit une femme. Ce Bâtiment, deſtiné » pour le Cap François Iſle Saint-Domingue, » a été rencontré, le 30 Octobre dernier, » prêt à couler à fond. L'équipage, épuiſé de » fatigue, étoit ſur le point de périr lorſque » le Capitaine Anglois lui envoya ſa Cha- » loupe. La mer étoit ſi groſſe qu'il n'a pas » été poſſible de rien ſauver de la cargaiſon, » excepté une caiſſe d'argenterie & un ballot » de dentelles. Le Navire a été abandonné » aux flots avec ſa cargaiſon. »

Cette lettre explique pourquoi l'on a trouvé dans ce Vaiſſeau les vivres & la cargaiſon, le manteau de lit de femme, les chiens & les poules ; mais on ne conçoit pas comment il étoit prêt à périr par une voie d'eau lorſque l'équipage l'a abandonné, tandis qu'il a été jugé en bon état par la viſite qu'on en a faite à Roterdam. Il y a apparence que la voie d'eau étoit au-deſſus de la partie qui n'eſt

Digitized by Google

point submergée dans un temps ordinaire & que le danger aura ceſſé avec la groſſe mer. On pourra vérifier le fait par un nouvel examen en déchargeant le Bâtiment.

Antoine-Eleonor Comte de Buſſeul, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Cavalerie, eſt mort à Poreſt-le-Moinale, dans le Charolois, dans la ſoixante & quatorzieme année de ſon âge.

Les lettres reçues de Marſeille, à l'occaſion de l'accident arrivé dans la Salle de Spectacle de cette Ville, ſe contrediſent ſur pluſieurs circonſtances. Voici les faits principaux qu'on a pu en recueillir. Le Samedi 29 du mois dernier, les Comédiens annoncerent une quinzieme repréſentation de *Zemire & Azor*, demandée par des perſonnes de conſidération. Le parterre ſouhaita qu'on donnât une autre Piece, & l'on promit *le Comte de Warwick*. Les Echevins, informés de l'eſpece de tumulte qui avoit occaſionné ce changement, crurent devoir, pour le bon ordre, faire jouer la Piece qui avoit d'abord été annoncée. Quelques jeunes gens formerent le projet de s'y oppoſer. Cette circonſtance attira un nombre prodigieux de Spectateurs à la Comédie. La Garde de la Police, quoique doublée & renforcée de ſix Cavaliers de la Maréchauſſée, ſe trouva tellement preſſée par la foule, qu'elle fut obligée de ſe retirer. On tenta deux fois inutilement de commencer la Piece: les Acteurs qui ne pouvoient ſe faire entendre au milieu des clameurs du Parterre, quitterent la Scene. Les Officiers de la Police n'ayant pu rétablir le bon ordre avec leur garde inſuffiſante, un d'eux alla demander main-forte au Commandant de la Marine. Les Echevins, inſtruits de ce qui ſe paſſoit, ſignerent une réquiſition pour vingt-cinq Grenadiers qui furent accordés. Tandis que ce renfort marchoit de l'Arſenal à la Comédie, les Echevins s'y rendirent revêtus des marques de leur dignité. Les Officiers de Ville diſtribuerent les poſtes aux Soldats. Douze de ces derniers, précédés d'un Caporal & ſuivis de quelques Gardes de la Police, pénétrerent par les deux portes du Parterre juſqu'à l'Orcheſtre, les armes hautes & la bayonnette au bout du fuſil. Un jeune homme qui ſe crut maltraité, appella ſon frere à ſon ſecours; ce dernier ayant mis l'épée à la main, bleſſa legerement à la cuiſſe un Soldat qui lâcha contre lui un coup de fuſil, dont ce Citoyen mourut le lendemain. En même temps, le fuſil d'un Grenadier preſſé & pouſſé par la foule, partit de lui-même. A ce bruit, les deux Eſcouades pénétrent; non ſans bleſſer pluſieurs perſonnes avec la croſſe de leurs fuſils, leurs ſabres & leurs bayonnettes, dans le Parterre & ſe réuniſſent au centre. On prétend qu'on cria d'une loge de faire feu. On dit auſſi qu'il y eut un coup de piſtolet tiré du Parterre. L'ordre de tirer, s'il fut donné en effet, fut ſuivi de cinq coups de fuſil. On conçoit l'alarme des femmes placées dans les loges, les cris du teſte des Spectateurs & les ſuites funeſtes que ce déſordre dut occaſionner. Les Officiers de la Garde Ordinaire & du renfort, deſcendus précipitamment au Parterre, continrent les Soldats & firent ſortir la foule avec le plus d'ordre qu'il leur fut poſſible. Les Echevins furent conduits chez eux avec une eſcorte. Il y a eu deux perſonnes tuées de coups de feu, quelques unes ont été bleſſées grievement & vingt ont reçu des bleſſures legeres. Le Parlement de Provence a envoyé à Marſeille des Commiſſaires pour prendre connoiſſance de cet événement.

Le ſieur Mitouart, Apothicaire & Membre de la Commiſſion Royale de Médecine, commencera, le 16 de ce mois, à dix heures du matin, en ſon Laboratoire, rue de Beaune, un Cours de Chymie relatif aux Arts, qu'il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine. Le même jour, à quatre heures du ſoir, il ouvrira un Cours ſemblable qui ſera continué les Mercredi & Samedi.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.	*Jeudi* 10	*Vendredi* 11	*Samedi* 12
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1390	1390, 87 $\frac{1}{2}$	1387 $\frac{1}{2}$, 85
D°. $\frac{16}{17}$ à 7 C.	. . . .	. . . .	(87 $\frac{1}{2}$
D°. 8es à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .
D°. 25es à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .
Emprunt Oct.	. . . .	300	. . . .

CHANGES du 12

Amſterdam.	55 $\frac{1}{8}$
Londres. . .	30 $\frac{11}{16}$
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$
Madrid. . .	15. 6 à 5. 6
Cadix. . . .	15. 4
Livourne. .	96
Gênes. . . .	94
Lyon, *Saints*	au pair.

Réflexions philoſophiques ſur le Syſtême de la Nature, par M. Holland. Chez Valade, Lib. rue Saint-Jacques; —— *Eloge des principales fleurs de nos Jardins*, Nouv. Edit. Chez Humaire, Lib. rue du Marché-Palu. Prix 12 ſ. —— *Dictionnaire des Gens du Monde, hiſtorique, littéraire, critique, moral, phyſique, militaire, politique, caractériſtique & ſocial*, &c. Nouv. Edit. 5 Vol. Chez Coſtard, Lib. rue Saint Jean-de-Beauvais. —— *Eloge de Racine*, par M. de la Harpe. Chez Lacombe, Lib. rue Chriſtine. —— On diſtribue actuellement chez Vincent, Lib. rue des Mathurins, Hôtel de Clugny, le Tome II de l'*Analyſe des Concîles*, par le R. P. Richard, propoſé par ſouſcription. 36 liv. les 4 Vol. en feuilles, 38 liv. 8 ſ. brochés en carton, & 44 liv. reliés en veau. —— *Calendrier intéreſſant pour l'année* 1773, ou *Almanach Phyſico Œconomique*, &c. Chez Dufour, Lib. rue de la Vieille-Draperie; Quillau, Imprimeur, rue du Fouare, & Edme, Lib. rue Saint Jean-de-Beauvais. Prix 1 liv broché.

On ſouſcrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau, rue Neuve des Filles-Saint-Thomas, pour les Abonnements des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau, Cul-de-Sac-Saint-Thomas du-Louvre. L'Abonnement eſt de 12 liv. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1772.

De Petersbourg, le 13 Novembre 1772.

L'IMPÉRATRICE vient de nommer Chevaliers de l'Ordre de Sainte Anne le Contre-Amiral Thitchagow, servant actuellement sur la Flotte, & le Général-Major Nazincow, Commandant du Port de Cronstadt.

De Stockolm, le 24 Novembre 1772.

Les dernieres nouvelles que l'on a reçues du Roi sont de la Ville de Carlstadt, en Wermeland. Par-tout où Sa Majesté se présente, le Peuple s'empresse de lui marquer son respect & son amour. On apprend que le Roi a congédié les troupes qui avoient reçu ordre de se rassembler dans ces quartiers, & que Sa Majesté, après avoir visité Gothembourg, reviendra dans sa Capitale vers le 12 du mois prochain.

La Reine-Mere a quitté Swartzio pour se rendre à Drottningholm.

Hier au matin, le feu prit au quartier du Nord de cette Capitale & réduisit en cendres plusieurs maisons. Le Duc de Sudermanie se rendit à cheval au lieu de l'incendie.

Le 17 de ce mois, trois cens hommes du Régiment d'Artillerie s'embarquerent ici sur deux Galeres pour se rendre à Arboga, en remontant le lac Meler.

Une veuve nommée Carin Birgersdotter est morte, ces jours derniers, auprès de Soderkioping, dans la cent sixieme année de son âge, & Magdeleine Heinonen est morte à Uhleoberg, âgée de cent cinq ans.

De Copenhague, le 1 Décembre 1772.

Le Gouvernement vient de défendre, par une Ordonnance du 20 Novembre dernier, la sortie par mer des chevaux Danois, sous peine de confiscation de leur prix, dont moitié au profit du Roi & l'autre pour les dénonciateurs.

Le Lieutenant-Général Auch, Chevalier de l'Ordre de Danebrog & Gouverneur de Cronembourg, est allé, de la part de Sa Majesté, complimenter le Roi de Suede à son passage près les frontieres de la Norwege & lui renouveller les assurances de son amitié.

On a reçu des nouvelles de l'arrivée du Prince Charles de Hesse à Christiania, en Norwege.

Le sieur de Llano, Envoyé Extraordinaire d'Espagne auprès du Roi & qui est nommé pour aller remplir les mêmes fonctions à la Cour de Stockolm, doit partir demain.

Le Comte de Bernstorff, neveu de l'ancien Ministre de ce nom, & qui avoit partagé sa disgrace, vient d'être rappellé à la Cour.

L'Envoyé de Tripoli ayant rempli sa mission, a reçu les présens d'usage, & il est parti hier de cette Capitale pour se rendre à Stockolm.

Jeudi dernier, trois ou quatre cens Matelots, en sortant du Holm, se disperserent, en plein jour, dans les rues & y causerent du désordre. Six à sept maisons bourgeoises ont souffert de leurs violences. On a déjà arrêté quatre de ces mutins, & l'on se dispose à les punir suivant la rigueur des loix.

De Vienne, le 2 Décembre 1772.

Dimanche dernier, le Chevalier Keith, Envoyé Extraordinaire d'Angleterre, eut ses premieres audiences de Leurs Majestés Impériales & Royale, auxquelles il eut l'honneur de présenter ses lettres de créance, & Mylord Stormont, qui résidoit ici depuis plusieurs années en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, prit congé. Ce dernier se dispose à partir incessamment pour Londres.

Digitized by Google

Le Comte de Konigsfeld, Miniſtre Plénipotentiaire de Baviere, eutauſſi ſes audiences de congé de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine. Le ſoir, il y eut appartement à la Cour.

Le 30 du mois dernier, Fête de Saint André, Patron de l'Ordre de la Toiſon d'Or, les Chevaliers de cet Ordre s'aſſemblerent, vers les neuf heures du matin, au Palais, dans la Salle des Chevaliers. L'Empereur revêtu, ainſi qu'eux, du grand habit de l'Ordre & précédé de ſes Grands Officiers & de toute ſa Cour, ſe rendit à la Grande Chapelle, où Sa Majeſté Impériale aſſiſta au Service Divin. Le Cardinal Archevêque de Vienne y officia pontificalement. L'Empereur reçut Chevaliers le Comte Louis-Frédéric-Jules de Zinzendorff, Grand'Croix de l'Ordre de Saint Etienne, Conſeiller Intime Actuel & Préſident de la Chambre des Comptes; le Prince Maximilien-Frédéric de Salm, Chevalier de l'Ordre Militaire de Marie-Thereſe, Chambellan, Général-Major & Commandant de Luxembourg; le Prince Charles de Ligne, Chambellan, Général-Major & Colonel Propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, & le Comte Erneſt de Kaunitz-Rittberg, Conſeiller Intime Actuel, Directeur Général des Bâtimens, ci-devant Ambaſſadeur à la Cour de Naples & au Conclave à Rome. Après le Service Divin, l'Empereur dîna en public, ſous le dais, dans le grand Sallon, & les Chevaliers, qui étoient au nombre de vingt-trois, eurent, ſuivant l'uſage, l'honneur de dîner avec Sa Majeſté Impériale.

D'Alicante, le 10 Novembre 1772.

On a publié un nouveau Réglement pour le commerce des ſoies, en date du 1er Novembre, & contenant ſept articles. Le Roi y déclare que, pour favoriſer les Manufactures de ce Royaume & encourager à la fois la culture d'une production ſi précieuſe, les ſix premiers mois qui ſuivent le temps de la récolte, à compter du 14 Mai juſqu'au 15 Novembre, ſeront accordés aux Fabricans pour ſe pourvoir des ſoies qui leur ſeront néceſſaires & que, pendant les ſix autres mois, il ſera libre aux Négocians d'en extraire telle quantité qu'ils jugeront convenable, en ſe munifſant, avant leurs achats, d'une permiſſion par écrit de l'Intendant ou des Adminiſtrateurs Généraux des Ventes. Les Ports déſignés pour l'extraction ſont ceux d'Alicante, de Cartageye & de Barcelone.

De Cadix, le 20 Novembre 1772.

L'Empereur de Maroc perſiſte dans le projet de bâtir une Ville à Fedala. Il a ſignifié à tous les Négocians de Mogador que déſormais on ne pourra exporter aucun comeſtible de ce dernier Port. La Compagnie Génoiſe eſt ſeule exempte de cette Loi. Elle pourra enlever des comeſtibles, excepté des grains. Elle a repréſenté à l'Empereur qu'elle avoit dans ce Port huit Navires frétés pour charger du bled; que ces Bâtimens avoient apporté de la pozzolane & conduit les Ouvriers que l'Empereur avoit demandés. Ce Prince a répondu qu'on devoit tranſporter la pozzolane à Fedala & qu'on y prendroit le bled qu'on vouloit tirer de ſes Etats. Cet ordre cauſera un très-grand préjudice à cette Compagnie qui avoit fait de grands amas de bled à Mogador.

Il paroît que les Portugais ont envie d'établir une branche de commerce avec l'Empire de Maroc. Il eſt arrivé à Mogador pluſieurs de leurs Navires. Un Négociant de leur Nation s'eſt rendu à Maroc avec des préſens que l'Empereur a reçus avec bonté.

De Londres, le 4 Décembre 1772.

Le 27 du mois dernier, le Prince de Galles & l'Evêque d'Oſnabruck parurent en public, pour la premiere fois, au lever du Roi à Saint-James, conduits par le Comte de Holderneſs.

Le Sloop de guerre *La Dépêche*, que l'Amiral qui commande l'Eſcadre d'Antigoa avoit expédié pour porter en Angleterre la nouvelle du dernier ouragan, a péri en mer; mais le Vaiſſeau *la Panthere*, venant de Terre-Neuve, a reçu l'équipage à ſon bord.

On mande de Portſmouth que le gros temps continue toujours; qu'il redouble de violence le 27 du mois dernier; que la marée arriva juſqu'à moitié chemin de la Pointe, que la partie baſſe de la Ville a été inondée; qu'on n'avoit jamais vu la mer ſi haute, & qu'une partie des fortifications de Blockhouſe a été entraînée par l'impétuoſité des vagues.

Les lettres de la Floride portent que les Indiens Chactaws ont remporté un avantage conſidérable ſur les Creeks leurs ennemis, & qu'ils leur ont enlevé beaucoup de chevelures.

Les dernieres lettres reçues d'Antigoa contiennent de nouveaux détails ſur les ouragans dont nous avons parlé, & il paroît que les ravages ont été encore plus conſidérables qu'on ne l'avoit dit. On n'a reçu aucun avis certain des Iſles de Revis, de Saint Chriſtophe & de Monſetrat; on préſume, avec dou-

Digitized by Google

leur, qu'elles ont autant ſouffert qu'Antigoa. Les bruits qu'on débite ſur celle de Saint-Chriſtophe ſont très-affligeans. On prétend que trente Navires & pluſieurs autres Bâtimens y ont péri; qu'une grande partie de la baſſe-Ville eſt détruite; que les eaux ont miné les fondemens de la Maiſon-de-Ville, & que la Forteresſe de Brineſtone-Hill eſt conſidérablement endommagée.

Le 4 de ce mois, l'Orateur ayant informé la Chambre que le Roi avoit donné ſon conſentement aux Bills d'importation du froment, du maïs, de l'orge & autres menus grains, tant d'Afrique que d'Europe, on fut étonné de voir le ſieur Richard Whitworth ſe lever & dire que les termes *le Roi le veut*, par leſquels Sa Majeſté notifioit ſon conſentement étoient très-impropres; que c'étoit donner à la Langue Françoiſe une préférence qu'elle ne méritoit pas; que cet uſage rappelloit au ſouvenir la ſervitude que les Conquérans Normands impoſerent anciennement aux Bretons; qu'il étoit de leur honneur & de leur devoir de ſupprimer ces expreſſions aviliſſantes, & qu'il opinoit de propoſer un Bill à cet effet. Cette déclamation excita des éclats de rire dans l'aſſemblée. L'Orateur répondit gravement au ſieur Whitworth que ſa propoſition étoit d'une ſi grande importance qu'il falloit donner à la Chambre tout le temps néceſſaire pour la prendre en conſidération.

Les Membres élus par la Chambre des Communes pour compoſer le Comité Secret chargé d'examiner les affaires de la Compagnie des Indes ſont les Lords Campbell & Palmerſton, les ſieurs Rigby, Stanley, Jenkinſon, Horley, Jackſon, Fitz-Patrick, Burrell, Ryder, Walpole, Eames & Gilbert. La Compagnie a nommé, de ſon côté, vingt cinq Actionnaires pour le même objet; elle a arrêté de préſenter Requête au Parlement pour le ſupplier de ne faire aucune infraction à ſes droits ni à ſes privileges, & elle a approuvé que le même jour on la pluralité de deux cens neuf voix contre cent quatre-vingt-huit, les Commiſſaires propoſés par les Directeurs. On croit cependant que le Parlement s'oppoſera à leur départ.

La Chambre a voté un nombre de vingt mille Matelots, y compris quatre mille trois cens quarante-quatre Soldats de Marine, pour le ſervice de la Flotte pendant le cours de l'année prochaine.

Dans la ſéance du 1^r de ce mois, le Comité chargé de prendre des informations ſur les cauſes de la cherté des grains, entendit le rapport du ſieur Smith qui entra dans le plus grand détail ſur le produit, le prix, la conſommation des différens grains & ſur l'effet de la diſtillation. Le Lord North obſerva que, d'après ce rapport, la défenſe de la diſtillation de la dreche ne produiroit aucun ſoulagement aux Pauvres, & qu'il ſeroit dangereux de ſe livrer à des épreuves funeſtes à une branche importante du revenu public; que l'impôt ſur la diſtillation en général avoit rendu, l'année derniere, près de 500, 000 liv. ſterl. dont 50, 000 ſeulement provenoient du droit ſur les eaux-de-vie diſtillées de meliſſe ou de ſyrop de ſucre; de ſorte que les 450, 000 qui reſtoient étoient ſupportés par la diſtillation de la dreche; qu'il ne falloit pas s'expoſer à cette diminution du revenu public dans un temps où l'on étoit menacé de perdre une ſomme à peu près pareille, ſi la Compagnie des Indes étoit dans l'impoſſibilité de remplir les engagemens pris par ſon Traité avec le Gouvernement.

Extrait d'une Lettre de Surinam, du 5 Septembre 1772.

« La révolte des Eſclaves a jetté dans la » conſternation cette Colonie. Ils ſe ſont aſ» ſemblés au nombre de mille hommes bien » armés, ont attaqué & battu nos troupes & » leur ont pris quelques pieces de campagne, » avec leſquelles ils ſe ſont fortifiés. Ils ne » ſortent de leurs retraites que pour dévaſter » nos poſſeſſions; nous avons donné la liberté » à quatre cens de nos Negres les plus robuſtes, » pour les engager à ſe joindre à nous & à » nous défendre. »

De Verſailles, le 16 Décembre 1772.

Ali Perez, Capitaine-Commandant d'une Frégate de l'Empereur de Maroc, arrivé à Breſt le 13 Octobre dernier & chargé par ce Prince de remettre, de ſa part, des lettres au Roi, s'eſt rendu ici, le 13 de ce mois, & a eu l'honneur d'être préſenté, le même jour, à Sa Majeſté par le ſieur de Boynes, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine.

Le Roi vient de nommer le Marquis de Verac, Meſtre de Camp du Régiment Royal, Dragons, & Lieutenant-Général de la Province de Poitou, ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès du Landgrave de Heſſe-Caſſel. Il a eu l'honneur d'être préſenté, en cette qualité, le 13 de ce mois, à Sa Majeſté, par le Duc d'Aiguillon, Miniſtre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Le même jour, le Marquis de Clermont d'Amboiſe, Ambaſſadeur de Sa Majeſté à la Cour de Portugal, a eu l'honneur de prendre congé du Roi & de la Famille Royale pour ſe rendre à ſa deſtination. La Marquiſe de Clermont d'Amboiſe a eu également l'honneur de prende congé du Roi & de la Famille Royale.

De Paris, le 18 Décembre 1772.

Le ſieur Roſlin, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, ayant été nommé par le Roi de Suede Chevalier de l'Ordre de Waſa, le Comte de Creutz, Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté Suédoiſe, l'a reçu Chevalier & l'a revêtu des marques de cet Ordre.

Les pluies ont été ſi conſidérales dans ſes environs de Montauban, que, la nuit du 7 de ce mois, les eaux de la riviere de Tarn,

Digitized by Google

groſſies précipitamment, ſe ſont élevées à trente-trois pieds au-deſſus de leur hauteur ordinaire, ont couvert trois principaux Fauxbourgs de la Ville, & ſe ſont répandues dans la campagne à une lieue de diſtance. Le ſieur de Gourges ſe tranſporta, à onze heures du ſoir, dans les endroits inondés & parvint à ſauver tous les habitans des Fauxbourgs; il a envoyé, à la pointe du jour, des Bateaux dans les campagnes pour recueillir tous les Payſans qui n'avoient pas eu le temps de gagner les hauteurs. On croit que perſonne n'a péri. Les eaux commencent à baiſſer & entraînent avec elles pluſieurs maiſons. Le Régiment de Médoc, qui eſt en quartier dans cette Ville, a rendu les plus grands ſervices dans cette malheureuſe circonſtance.

Outre l'inondation affreuſe que la Ville de Toulouſe a eſſuyée, elle vient d'éprouver un autre fléau. Le feu a pris à l'Arſenal, &, malgré les prompts ſecours qu'on y a portés, l'intérieur de l'Hôtel de-Ville, la plus grande partie du Capitole & pluſieurs autres bâtimens ont été la proie des flammes. Elles étoient ſi violentes qu'elles ont fondu pluſieurs pieces de canon. On eſt parvenu cependant à ſauver les marchandiſes dépoſées dans les magaſins.

La Compagnie Royale des Pénitens de Notre-Dame de Conſalon, la Dame de Monteynard, Abbeſſe de Saint Pierre, les Recteurs & Adminiſtrateurs de l'Hôpital Général de Notre Dame de Pitié du Pont du Rhône & du Grand Hôtel-Dieu, les Recteurs & Adminiſtrateurs de l'Hôpital de la Charité & Aumône Générale ont fait célébrer, à Lyon, dans leurs Egliſes, une Meſſe ſolemnelle & chanter le *Te Deum* pour la conſervation du Roi, à l'occaſion de l'époque de la cinquantieme année du Sacre de Sa Majeſté.

Dans ce dernier Hôpital, il y a une femme âgée de cent un ans; née à l'Hôtel-Dieu, envoyée à ſept ans à la Charité, mariée deux fois, elle y eſt rentrée veuve & y jouit d'une bonne ſanté.

Antoine-Henry-Melchior d'Apremont, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt mort dans ſon Château de Peyrehorade, le 23 du mois dernier, dans la quarante-neuvieme année de ſon âge.

Marie-Anne-Joſeph de Chavagnac, épouſe du Marquis d'Eſpinchal, Lieutenant-Général des Armées du Roi, eſt morte en ſon Château de Verney, en Forêt, le 6 de ce mois, âgée de ſoixante-neuf ans.

Claude Henriette de Pouilly-Beſſey, épouſe de Pierre-Antoine Hinſelin, Chevalier, Marquis de Morache, eſt morte en cette Ville, le 14 de ce mois.

Dans un Article de la Gazette de Vendredi dernier, rédigé d'après une lettre qui nous a été écrite de Sainte Croix de Ténériffe, on parle d'une Frégate du Roi d'Eſpagne, commandée par le *Chevalier de Beauffremont*. C'eſt une erreur. Il n'y a aucune branche en Eſpagne de la Maiſon de Beauffremont, dont les ſeuls mâles ſont le Prince de ce nom & le Prince de Listenois, appellé ci devant le Chevalier de Beauffremont.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.	*Lundi* 14	*Mardi* 15	*Mercredi* 16
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1385	1380, 75	1380
D°. $\frac{25}{32}$ à 7 C.	. . . .	. . . .	875
D°. $\frac{5}{8}$ à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .
D°. 25es à 4 C.	. . . .	. . . .	. . . .
Emprunt Oct.	. . . .	298	. . . .

CHANGES du 16

Amſterdam.	55
Londres. . .	30 $\frac{11}{14}$
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$.
Madrid. . .	15. 5. 6
Cadix. . . .	15. 4
Liveurne. .	96
Gênes. . . .	94
Lyon, *Saints*	au pair.

Diſcours ſur les Mœurs, prononcé au Parlement de Grenoble en 1769, par M. Servan, ancien Avocat Général de ce Parlement. Prix 1 liv. 4 ſ. avec gravure & 1 liv. ſans eſtampe. *Lettres d'un Scythe franc & loyal à M. Rouſſeau de Bouillon, Auteur du Journal Encyclopédique.* Prix 15 ſ. Chez Durand, Lib. rue Galande. —— *Elémens d'Hiſtoire Générale*, par M. l'Abbé Millot, des Académies de Lyon & de Nancy. 4 Vol. Prix 12 liv. Chez Prault, Imp. Lib. Quai de Gêvres. —— *Dictionnaire de la Nobleſſe*, &c. *in*-4°. Tom. V. Seconde Edit. Prix 18 liv. Chez la veuve Duchesne, Lib. rue S. Jacques, & chez l'Auteur (M. Delachenaye des Bois) rue Saint-André des-Arts. —— *Géographie moderne*, &c par M. l'Abbé Nicolle de la Croix. Nouv. Edit. revue par M. Barbeau de la Bruyere. 2 Vol Prix 6 liv. rel. Chez Delalain, Lib. rue de la Comédie Françoiſe. —— *Recherches critiques, hiſtoriques & topographiques ſur la Ville de Paris.* Ve Quartier, le Palais Royal, par le ſieur Jaillot, Géographe Ordinaire du Roi. Chez l'Auteur, Quai & à côté des Grands Auguſtins, & chez Lottin l'aîné, Imp. Lib. rue S. Jacques.

On ſouſcrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau, rue Neuve des Filles-Saint-Thomas, pour les Abonnemens des Provinces; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau, Cul de Sac-Saint Thomas du Louvre. L'Abonnement eſt de 12 liv. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 21 DÉCEMBRE 1772.

D'Alger, le 31 Octobre 1772.

LA Frégate Angloiſe *le Winchelſey*, Capitaine Wilkinſon, qui étoit partie de cette rade, le 27 Septembre, y revint le 27 de ce mois. Les Anglois ayant auſſitôt répandu le bruit qu'elle venoit de Marſeille où elle n'étoit allée que pour faire mettre à la poſte des dépêches pour la Cour de Londres ſur ſes différends avec cette Régence, les Algériens affecterent de n'en rien croire & n'en témoignerent aucune inquiétude. Après les ſaluts d'uſage, le Dey fit dire au Commandant qu'il lui ſeroit libre de ſe rendre à ſon audience quand & auſſi ſouvent que bon lui ſembleroit, pourvu qu'il n'y amenât pas le Conſul qu'il ne vouloit plus revoir par les raiſons qu'il en avoit données à Sa Majeſté Britannique. Le Commandant lui fit répondre que le Conſul étant l'homme du Roi, il ne pouvoit ſe diſpenſer de l'y conduire & qu'il aimeroit mieux ne point prendre d'audience que d'y paroître ſans lui. Le Dey fut inflexible dans ſa prétention: le Commandant perſiſta dans la ſienne, & partit ſans avoir eu audience. Dès l'arrivée de cette Frégate, tous les Eſclaves Chrétiens furent mis à la chaîne pour éluder la franchiſe du Pavillon Anglois.

Il eſt arrivé deux Frégates Saletines, dont une de vingt pieces de canon & l'autre de ſeize. On avoit d'abord préſumé qu'elles venoient traiter un échange des Turcs & des Maures qui ſont en Eſpagne, avec les Eſpagnols qui ſe trouvent à Alger; mais, ſelon les apparences, elles n'avoient d'autre objet que de ſe montrer & d'étaler une magnificence extraordinaire. Leur Commandant, âgé d'environ quatre vingt-dix ans, avoit à ſa ſuite une nombreuſe & bruyante Muſique. Il voulut un jour venir à terre, avec tout ce cortege: le Dey lui fit dire qu'il ſeroit le maître d'y deſcendre, lui & ſes gens, toutes les fois qu'il lui plairoit; mais qu'il ne devoit pas ſe faire accompagner par ſa Muſique, cette pompe n'étant faite que pour des Pachas. Ces deux Frégates appareillerent, le 17, ſans avoir indiqué quelle pouvoit être leur deſtination.

Le Dey du Ponant, qui fait ſa réſidence à Maſcara, arriva en cette Ville, le 19 de ce mois, avec le tribut de ſa Province, & un cortege des plus magnifiques. Il fut très-bien accueilli, confirmé dans ſa place & fêté par tous les Grands de la Régence. Il a amené cent quatorze Eſclaves de différentes Nations, tous déſerteurs d'Oran, parmi leſquels ſe trouvent un jeune homme d'environ vingt ans, fils du Capitaine des Grenadiers de la Place, un Ex-Jéſuite Eſpagnol & onze François. Il repartit, le 26, pour ſa Province.

Le Calife ou Lieutenant du Bey du Levant, qui a pareillement apporté le tribut de cette Province, s'eſt trouvé tellement éclipſé par le Dey du Ponant, qu'à peine s'eſt-on aperçu qu'il fût arrivé, le 17 & qu'il fût reparti le 24.

De Conſtantinople, le 3 Novembre 1772.

Les Miniſtres de Vienne & de Pruſſe ſe rendirent dernierement à la Porte. On préſume qu'ils n'y ont été mandés que pour recevoir des remercimens ſur les bons offices qu'ils ont employés à Fockhiam pour procurer la paix. Ils ont cependant eu, peu de temps après, une conférence entr'eux, & leur Drogman (Interprete) a été enſuite, de leur part, au Palais.

Les lettres reçues de Syrie, en date du 20

Digitized by Google

Septembre, portent que le Cheik Daher & Ali-Bey étoient toujours occupés au siege de Jaffa, dont les habitans continuoient à se défendre; qu'on préparoit à Damas une armée pour délivrer cette Ville & pour assiéger en même temps Seïde qui est encore au pouvoir du Cheik Daher.

On prétend que les Tartares de la Crimée ont demandé au Grand Seigneur des secours contre les Russes & qu'ils ont annoncé qu'ils évacueroient le Pays & se retireroient chez les Nogaïs, s'ils n'étoient bientôt délivrés de leurs ennemis.

De Warsovie, le 28 Novembre 1772.

Il paroît décidé que le Roi convoquera incessamment un *Senatûs Consilium* composé de tous les Membres du Sénat, pour délibérer au sujet du démembrement de la Pologne; mais on doute que cette assemblée prenne d'elle-même une résolution sur cette affaire importante. On sçait d'ailleurs que le Roi de Prusse a défendu aux Sénateurs des trois Palatinats de la Prusse Polonoise & à l'Evêque de Warmie de se rendre à ce Conseil. La Cour de Vienne paroît être dans la même disposition puisqu'elle vient de défendre au Prince Czartorinski de prendre le titre de Palatin de Russie. Le Baron de Stackelberg, Ministre Plénipotentiaire de Russie, tient une conduite opposée; il vient de publier une Déclaration portant que l'arrangement définitif de la République avec les Puissances qui ont fait valoir leurs prétentions sur différentes Provinces de la Pologne, exigeant la présence des Grands du Royaume, il accordera des passe-ports à tous les Sénateurs qui, déposant leurs anciennes haines, auront le desir sincere de contribuer au rétablissement de la tranquillité publique.

On assure ici que les Russes ont empêché les troupes Autrichiennes de s'emparer des Villes de Brody & de Staniſlawa, & que neuf mille hommes de l'armée du Comte de Romanzow sont en marche pour renforcer les cantonnemens de cette partie. On apprend d'un autre côté que des Houssards Prussiens ont occupé Gostyn, & qu'un Détachement de Dragons s'est avancé jusqu'à Sochaczew, où des Ingénieurs de la même Nation ont ordre de sonder le lit de la riviere Szburuz. Deux Régimens Prussiens sont entrés dans le Duché de Samogitie. Les dispositions que le Roi de Prusse a faites, relativement au commerce exclusif du sel, de la cire, du lin & des bois, font juger qu'il a dessein de se rendre maître du Port de Polangen & de fermer à la Pologne & à la Lithuanie la communication avec celui de Liebau, en Courlande, ce qui mettroit dans sa dépendance tout le commerce de la Pologne.

L'association des trois Palatinats de Gnesne, de Kalisch & de Posnanie, formée par le Prince Sulkowski, est détruite. Les vingt-deux Conseillers nommés pour les Districts de ces Palatinats ont donné leur démission.

Des lettres écrites de l'Ukraine font mention d'une émeute arrivée en Crimée. On dit que les Tartares ont massacré une partie des Russes qui étoient cantonnés dans cette Principauté, & que le reste a été obligé de se retirer à Caffa.

Plusieurs Négocians de Konigsberg, de Dantzick & de Hambourg, instruits du sort qu'ont éprouvé les Salines de Wielicza & de Bochnia & prévoyant le besoin que les Polonois auroient du sel, en avoient fait des achats considérables en Hollande, en France & en Portugal; mais les Bâtimens qui transportoient cette denrée sont arrivés aux Ports de Dantzick & de Konigsberg peu de jours avant la publication de l'Edit qui attribue le commerce exclusif du sel à la Compagnie Maritime de Prusse, à qui ces Négocians ont été obligés de céder leurs cargaisons à un prix modique, & ils ont perdu considérablement sur cette spéculation.

On assure que la Russie s'est désistée de la demande de l'indépendance de la Crimée, ce qui fait présumer que le Congrès de Bucharest aura plus de succès que celui de Fockhiani.

De Ratisbonne, le 4 Décembre 1772.

Le Prince de la Tour-&-Taxis, Principal Commissaire Impérial, vient d'arriver dans cette Ville. On dit que la Princesse Marie-Thérese de la Tour-&-Taxis, sa fille aînée, doit épouser le Prince Héréditaire de Furstenberg, son cousin germain.

La Duchesse Régnante de Saxe-Gotha est accouchée, le 23 du mois dernier, d'un Prince.

De Bonn, le 27 Novembre 1772.

L'Electeur qui, depuis le commencement de Juillet, étoit dans son Evêché de Munster, est arrivé, hier au matin, à Cologne. Après avoir dîné chez le Prélat Caprara Monte-Cuculli, Nonce du Saint Siege, il s'est rendu en cette Ville, où il se propose de passer l'hiver.

De Rome, le 18 Novembre 1772.

Le Marquis Antici, Ministre de l'Electeur Palatin en cette Cour, présenta dernierement,

Digitized by Google

au Saint Pere, de la part de son Maître, une collection de Médailles en or représentant les Electeurs Palatins, depuis Louis Ier, fils d'Othon V, Duc de Baviere, jusqu'à l'Electeur Régnant. Il se rendit ensuite chez le Cardinal Pallavicini, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, à qui il remit une pareille collection de Médailles frappées en argent, lesquelles étoient accompagnées d'une Médaille en or représentant, d'un côté, le buste de l'Electeur Palatin, & de l'autre, l'emblême qui exprime la fondation que ce Prince a faite, dans sa Capitale, d'une Académie des Sciences, connue sous le nom de *Théodore Palatine*.

La Princesse Doria Pamphili est accouchée heureusement d'un garçon, hier au soir.

De Gênes, le 30 Novembre 1772.

Le Courier d'Espagne, qui devoit passer à Parme, a pris, cette semaine, la route de Florence pour se rendre à Naples.

Jeudi au matin, le sieur Christophe Spinola, Ministre Plénipotentiaire de la République auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, accompagné de la Dame son épouse, partit sur une Galere pour Antibes, d'où il doit continuer sa route jusqu'à Paris.

Le même jour, le Marquis de Cravenzana, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Sarde auprès de cette République, revint en cette Ville, d'où il étoit absent depuis quelque temps, pour vaquer à ses affaires domestiques.

De la Haye, le 11 Décembre 1772.

Le 2 de ce mois, il y eut à Zwyndregt, près de Dordrecht, un incendie qui réduisit en cendres trois Salines considérables & douze mille tonneaux de tourbes.

On voit ici des Copies d'une lettre écrite en Latin, le 27 Octobre dernier, par le Roi de Pologne, aux Etats Généraux. Ce Prince y déplore les malheurs qui ont accablé le Royaume depuis son avénement au Trône; il rappelle les Traités dont les Hollandois ont été les médiateurs; il représente à Leurs Hautes Puissances les avantages qu'elles ont tirés de la Pologne pour la prospérité de leur commerce, & finit par leur demander l'exécution des Traités de garantie contre la violation des Traités de propriété.

Nos Négocians ont appris, par des lettres particulieres, qu'outre le Navire *le Jason*, qui a fait naufrage à Loango, sur la côte d'Angola, il a péri aux Isles du Cap Verd, également sous la Zone Torride, deux Vaisseaux qu'on croit partis du Port de l'Orient pour les Isles de France & de Bourbon.

L'Envoyé de Russie a reçu la nouvelle que le sieur Obreskow & les Plénipotentiaires Turcs ont repris, à Bucharest, le 9 Novembre dernier, les conférences relatives à la paix. Ils sont convenus d'une suspension d'armes prolongée jusqu'à l'équinoxe du printemps, époque regardée par les Turcs comme très-favorable aux événemens. L'armistice durera un mois de plus pour la Georgie & la Mingrelie, à cause de leur éloignement.

On a publié, pour la tranquillité du commerce, dans les Provinces-Unies, les deux Déclarations des Cours de Suede & de Copenhague à l'occasion des armemens qu'on faisoit dans les deux Royaumes. Les assurances que Leurs Majestés Suédoise & Danoise se donnent mutuellement ne laissent aucune inquiétude sur le repos du Nord de l'Europe. On connoît les dispositions pacifiques de Gustave III. Ce n'est point à Charles XII qu'il cherche à ressembler, mais il prend pour modele tous les grands Princes, ses prédécesseurs, qui ont travaillé au bonheur de la Suede sans négliger ce qui pouvoit contribuer à sa gloire. Quand on considere tout ce que le Roi & les Princes ses freres ont déjà fait pour le bien du Royaume dans le court intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la suppression de l'Aristocratie, on juge des espérances que la Nation doit concevoir du regne de ce Monarque. En gouvernant la Suede d'après les principes qui paroissent le guider, Gustave III fera revivre à la fois dans son Royaume le commerce, l'émulation, le crédit, les arts utiles & augmentera la population en rendant la Nation heureuse. Les Géographes donnent à cet Etat à peu près autant de milles quarrés qu'à la Pologne, c'est-à-dire, plus de douze mille; en multipliant d'un rivage à l'autre la valeur des terres, des mers, & les hommes, Gustave aura plus gagné que s'il eût envahi le tiers d'un Royaume égal au sien.

On cherchoit, depuis le célebre Sgravesande le moyen de faire des écluses propres à laisser écouler une grande quantité d'eau, suivant les besoins & les circonstances; mais on n'avoit pas encore pu parvenir à en construire dont les portes, larges de quarante ou cinquante pieds, pussent s'ouvrir malgré l'effort d'une masse d'eau proportionnelle. C'est ce que le sieur Reddehskeid s'est appliqué à chercher & ce qu'il a trouvé par le moyen de deux grands battans qui, au lieu de s'ouvrir comme des portes, se séparent en forme de chassis à cou-

Digitized by Google

lisses en entrant dans le mur qui leur est contigu. Ils y sont attirés par une vis à écrou que font mouvoir des puissances appliquées à son extrémité. On y emploie l'eau elle-même dirigée par des rigoles différentes pour faire tourner la vis en sens contraire & à volonté.

La Société de Flessingue, en Zélande, a proposé, dans son assemblée du 29 Octobre, deux Questions relatives au Pays pour les Prix de 1773 & 1774. La premiere a pour objet de trouver la cause de la diminution des Dunes & des rivages de Zélande, & sur-tout de l'Isle de Walcheren & les moyens d'y remédier : la seconde question concerne la culture de la Province de Zélande & de chaque Isle en particulier, en bois, en vergers, en prairies & en terres labourables. On demande si la proportion annuellement existante entre ces quatre especes de cultures, est la plus avantageuse pour cette Province ? Si elle ne l'est pas, quels sont les changemens que l'intérêt général peut autoriser ?

Un Vaisseau marchand Hollandois, chargé des présens de la République pour Alger, a relâché à Plymouth, après avoir essuyé une violente tempête : il a perdu son mât de beaupré & sa grande vergue.

Actions. Indes Orientales, 331. Indes Occidentales, 32 ½. Banque 4 ¼ pour 100.

De Versailles, le 19 Décembre 1772.

Le Chevalier d'Oniffant, Enseigne des Vaisseaux du Roi, a eu l'honneur d'être présenté, ces jours derniers, à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le sieur Compigné, Tablettier du Roi, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté deux Tableaux sur écaille blonde, exécutés au tour, ayant un pied de longueur sur dix pouces de hauteur. Ils représentent les vues du Château de Saint-Hubert en face & du côté de l'Etang. Sa Majesté a fait l'honneur à cet Artiste d'accepter ces Tableaux & de lui en marquer sa satisfaction *.

De Paris, le 21 Décembre 1772.

Le Lundi 14 de ce mois, les Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem célébrerent la Fête de Saint Lazare, un de leurs Patrons, dans la Chapelle du Château du Vieux Louvre.

La femme du nommé Louis le Hodey, Journalier, de la Paroisse de Saint Denis-le-Gast, près de Caen, accoucha, le 15 Juillet dernier, de deux garçons & d'une fille qui vivent encore. La mere nourrit elle-même ces trois enfans.

* Cet Artiste, qui tient son magasin rue Greneta, outre le nombre varié de ses tabatieres, a composé de grands Tableaux ronds, exécutés sur le tour & représentant les quatre Saisons.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.	*Jeudi 17*	*Vendredi 18*	*Samedi 19*
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	1377 ½, 72 ½	1372 ½, 70, 65	1370, 72 ½, 70
D°. $\frac{16}{17}$ à 7 C.	. . . . .	860	. . . .
D°. $\frac{8}{9}$ à 4 C.	. . . . .	. . . . .	. . . .
D°. $\frac{25}{26}$ à 4 C.	. . . . .	. . . . .	. . . .
Emprunt Oct.	. . . . .	298, 96, 95	. . . .

CHANGES du 19

Amsterdam.	54 $\frac{7}{8}$
Londres. . .	30 $\frac{1}{16}$.
Hambourg .	184 $\frac{1}{2}$.
Madrid . .	15. 5. 6.
Cadix. . .	15. 4.
Livourne. .	96.
Gênes . .	94
Lyon, *Saints.*	au pair.

Nouvel Almanach Encyclopédique, ou Chronologie des Faits les plus remarquables de l'Histoire Universelle, tant ancienne que moderne, pour l'année 1773. L'Utile & l'Agréable. Chez Pillot, Lib. rue Saint-Jacques. —— On trouve chez Defnos, Lib. Géog. rue S. Jacques, les Routes de France en 16 Cartes ; le Courtisan sans Art ; le Secrétaire des Messieurs ; le Secrétaire des Dames ; Almanach Mémorial des Gens d'Esprit ; Almanach Elémentaire, ou Tableau de l'Histoire de France ; Etrennes utiles & nécessaires, ou Indicateur fidele avec des Cartes. —— *Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts.* Tom. IIIe. Seconde partie. IIe année, par M. l'Abbé Rozier, &c. Chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. —— *Lettres d'Elles & de Lui*, par une Dame de la Cour & qui n'est pas d'une Académie. Prix 1 liv. 4 s. *le Phasme*, ou *l'Apparition*, Histoire Grecque, par M. Poinsinet de Sivri, de l'Académie de Lorraine. Prix 1 liv. 10 s. Chez Lacombe, Lib. rue Christine.

On souscrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve des Filles-Saint-Thomas, pour les Abonnemens des Provinces ; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement est de 12 liv. pour le caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1772.

De Tripoly, le 31 Octobre 1772.

LE Pacha va faire passer à Londres Sidi Ibrahim Gourgi, en qualité de son Envoyé, avec dix à douze chevaux dont il fait présent au Roi & à la Reine d'Angleterre. Le Chancelier du Consulat d'Angleterre qui, depuis la mort du Consul, en remplit les fonctions, a fait envain des représentations pour qu'on retardât cette mission jusqu'à ce qu'il en eût informé le Ministere Britannique & qu'il en eût eu une réponse. L'Envoyé a déjà fait des préparatifs pour son voyage, & il paroit qu'on le fera partir pour l'Angleterre sans avoir égard à la demande du Consul.

De Petersbourg, le 13 Novembre 1772.

Le Sénat vient de juger définitivement les fabricateurs de faux billets de banque. La Sentence a été exécutée le 16. Les deux Puskins ont été dégradés de Noblesse & envoyés aux mines de Sibérie, ainsi qu'un étranger qu'on dit être Italien, & un autre est banni à perpétuité de la Russie. Sukin, Chef du College du Commerce à Moscou, a été condamné à servir à Orembourg en qualité de Soldat pour toute sa vie.

De Lisbonne, le 24 Novembre 1772.

Le 22 de ce mois, le Cardinal da Cunha, Commissaire Général de la Bulle de la Croisade, en fit la publication solemnelle dans l'Eglise de Saint Roch. Cette cérémonie, à laquelle ont assisté les premiers Seigneurs de la Cour, les Secrétaires d'Etat, les Chefs du Clergé Séculier & les Supérieurs des Ordres Religieux, avec un grand concours de personnes de tous états, s'est faite avec beaucoup de pompe.

De Cartagene, le 24 Novembre 1772.

Le 22 de ce mois, le Gouvernement fit publier un ban qui proscrivoit, dans le terme de vingt-quatre heures, certaines monnoies de cuivre nommées *Sixaines* qui, depuis environ trois ans, n'avoient cours que dans cette Ville & dont les faux-monnoyeurs avoient excessivement augmenté le nombre, ainsi que plusieurs espèces de deniers, avec injonction à tous ceux qui avoient de ces sortes de monnoies de les porter, dans le terme prescrit, à la Trésorerie de la Marine ou à celle de la Douane, où on leur donneroit l'équivalent en or, en argent ou en espèces de cuivre ayant cours. Sa Majesté, par une bonté spéciale, a bien voulu se charger seule de la perte considerable que cet arrangement vient d'occasionner.

Deux Chebecs de ce Département, commandés par le sieur de Barcelo, ont fait voile de ce Port, le 21 du mois dernier, pour Mayorque, d'où ils passeront à Barcelone.

On suit avec activité les travaux des nouvelles fortifications de cette Place, ainsi que la construction de trois Bâtimens de guerre.

De Malaga, le 10 Novembre 1772.

Il est arrivé de Séville deux grosses Barques chargées de canons pour cette Place, que la Cour d'Espagne a ordonné de pourvoir de toutes les munitions nécessaires pour les faire transporter, en cas d'événement, aux Présides d'Afrique. Le Capitaine Général du Département vient d'y faire passer trois cens hommes.

Le Marquis de Villel, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de cette Place, étant parti, aujourd'hui, pour Madrid, le sieur Emmericke, Brigadier, a été chargé, par *interim*, du Gouvernement.

De Barcelone, le 21 Novembre 1772.

Le Prélat Prince Doria Pamphili est arrivé, le 18 au soir, & a poursuivi sa route, hier, pour Madrid, où il va présenter les

langes que le Pape envoie pour l'Infant dont la Princesse des Asturies est accouchée.

On vient de former ici un Hôpital destiné à retirer & entretenir les Pauvres, non-seulement de la Ville, mais encore de la Province. On y a déjà renfermé, ces jours derniers, tous les mendians répandus dans cette Ville, & il est maintenant défendu d'en souffrir aucun dans les endroits publics.

On a reçu ordre de fabriquer dans cette Place quatre mille mousquets & autant de paires de pistolets à l'usage de la Cavalerie. On les croit destinés pour les Indes.

De Naples, le 28 Novembre 1772.

Une troupe de bandits, dont la plupart ont échappé au supplice, se sont réunis en corps dans la Province d'Otrante. Ils commettent des assassinats & se livrent aux plus terribles excès dans tous les lieux exposés à leur brigandage. On prétend qu'ils sont au nombre d'environ deux cens bien armés & qu'ils se battent avec plus de courage qu'on n'en doit attendre de scélérats. Ils ont tué sept hommes d'une Compagnie de Miquelets qui ont osé les attaquer. Le Commissaire de Campagne, chargé particulierement de veiller à la sûreté publique, a fait marcher de différentes Provinces un grand nombre de *Sbirres* vers Matera & l'on a fait partir de cette Capitale, pour le même objet, un Officier suivi de cinquante Soldats. Mais il est à craindre que ces secours ne soient insuffisans, tant que ces bandits ne s'éloigneront pas des montagnes qui leur servent de retraite, & où il est également difficile & dangereux de les attaquer.

De Rome, le 2 Décembre 1772.

Plusieurs quartiers de cette Ville ont été inondés par le débordement du Tibre; ceux qui ont éprouvé plus de dommage sont la Juiverie & le quartier du Panthéon; cet ancien Temple, qui est aujourd'hui une Eglise, sous l'invocation de la Sainte Vierge & des Saints Martyrs, a été tellement rempli d'eau qu'on n'a pu y célebrer l'Office Divin pendant quelques jours.

Le Souverain Pontife fait, chaque jour, de nouvelles acquisitions pour enrichir le *Musæum* que Sa Sainteté forme au Vatican; Elle vient d'acheter, pour cet effet, une très-belle statue Grecque, représentant un *Discobole*, (Athlete qui disputoit le prix aux exercices du disque.)

De Civita Vecchia, le 15 Novembre 1772.

Sa Sainteté vient de suspendre les travaux de la mine de plomb des montagnes de la Solfe qu'on avoit commencé à exploiter. Elle veut s'assurer auparavant de la qualité de ce métal que les Chymistes vont éprouver. On craint qu'il ne soit trop dur; mais on espere qu'il sera plus doux à mesure qu'on s'éloignera de la surface.

Le Saint Pere a fait une promotion militaire à l'occasion de la mort du Marquis de Coloredo, Gouverneur du Fort Urbain, dans la Province de Boulogne. Le Chevalier de Potenziani, Commandant des Galeres, a été pourvu de ce Gouvernement, & le Chevalier Rainieri lui succede.

Sa Sainteté n'épargne rien pour procurer à ce Port toutes les commodités nécessaires pour y attirer le commerce. On y a fait beaucoup de construction, tant pour la sûreté des bâtimens que pour celle des marchandises. Le Saint Pere y fait aussi bâtir à ses frais une Eglise en l'honneur de Saint François pour les Cordeliers.

De Venise, le 18 Novembre 1772.

Des lettres particulieres annoncent que, le 8 de ce mois, l'Escadre Russe attaqua, à la vue de Patras, la Flotte Ottomane qui transportoit des troupes en Egypte; que treize Bâtimens Turcs furent brûlés ou coulés à fond; que deux se sauverent sous le canon de Patras, & que les Russes étoient à la poursuite du reste; mais cette nouvelle mérite confirmation.

De Modene, le 25 Novembre 1772.

On a fait aujourd'hui l'ouverture de l'Université que Son Altesse Sérénissime vient de rétablir dans cette Ville, ainsi que nous l'avons dit précédemment. Les nouveaux Professeurs se sont rendus, en ordre & avec leurs habits de cérémonie, à l'Eglise de Saint Charles où l'on a célebré une Messe solemnelle qui a été chantée en Musique, ainsi que l'Hymne du Saint Esprit. Le Comte Augustin Paradizi, Chef des Etudes, Président de l'Université pour la Classe de Philosophie & Professeur, a prononcé un Discours relatif aux circonstances. Son Altesse Sérénissime, toute sa Cour, les Ministres & les différens Corps de la Ville ont assisté à cette cérémonie.

De Gênes, le 7 Décembre 1772.

Jeudi, jour de Saint François-Xavier, le Doge, à la tête des Colleges, assista à la Grand'Messe qui fut chantée en Musique dans l'Eglise de la Maison Professe des Jésuites.

Les lettres de Florence portent que le Marquis de Revilla, Ministre de la Cour de Madrid à celle de Parme, & le Marquis de Llado & son épouse, sont arrivés à Florence pour y attendre les ordres ultérieurs de la Cour d'Espagne.

Digitized by Google

De Londres, le 8 Décembre 1772.

Le 7 de ce mois, le sieur Charles Fox fit ſes remercimens au Roi à l'occaſion de ſa nomination à la place de Lord de la Tréſorerie dans laquelle il ſuccede au ſieur Jinkinſon, nommé Vice-Tréſorier de l'Irlande, emploi qu'occupoit auparavant le Lord Edgecumbe.

Les ſieurs Banks & Solander ſont les premiers Voyageurs qui aient viſité en Iſlande le Mont Hecla, dont le ſommet eſt couvert de neiges, tandis que ſes entrailles ſont embraſées. Il ont trouvé en montant de la cendre juſqu'à une certaine hauteur où il tomboit une eſpece de gelée blanche & ont éprouvé, ſur le ſommet, un froid exceſſif. A Geiſar ils ont vu une vaſte citerne formée par un volcan, laquelle renfermoit de l'eau bouillante que le feu intérieur faiſoit élever à une grande hauteur: on doit remarquer que l'Iſlande eſt un des Pays de l'Europe où les Sciences ont pénétré plutôt que dans beaucoup d'autres Contrées aujourd'hui floriſſantes. L'Imprimerie y eſt connue depuis un temps très-reculé. Les Colleges, anciennement établis, y fleuriſſent encore. Les Iſlandois ont conſervé une grande partie des monumens hiſtoriques des Pays Septentrionaux de l'Europe, & particulierement de la Suede & du Danemarck. Ils ont beaucoup de livres originaux écrits dans leurs dialectes, & quelques traductions.

On a ouvert la campagne dans l'Iſle Saint-Vincent contre les Sauvages. Ces derniers ont attaqué un Détachement qui ſe rendoit à nos poſtes avancés. Il ont tué cinq Soldats & trois Negres, ont brûlé une habitation, une ſucrerie, une caffeterie & quelques maiſons. Toutes les eſpeces de proviſions ſont dans cette Iſle d'une rareté & d'une cherté exceſſives, par la raiſon qu'on ne peut avoir ni pain ni farine. Les Officiers & les Soldats ſont réduits à manger du manioc au lieu de pain. La viande ſalée du bœuf d'Irlande eſt la ſeule nourriture ſolide qu'on ait & qui puiſſe préſerver de la famine en attendant l'arrivée de quelques Bâtimens de l'Amérique Septentrionale. Il y a dans cette Iſle une armée ſi nombreuſe, & tant de Vaiſſeaux de guerre, que toutes les proviſions ſont conſommées auſſi-tôt qu'elles arrivent.

Il y eut dernierement, à l'occaſion de ce qui ſe paſſe dans cette Iſle, de vifs débats dans la Chambre des Communes. Un Membre de cette Chambre ſoutint qu'il y avoit autant d'abſurdité que de barbarie d'y avoir envoyé plus de quatre Régimens dans le temps qu'on eſt inſtruit que les troupes y périſſent de maladie; il blâma le projet de faire une guerre injuſte aux naturels du Pays; obſerva que notre droit de propriété ſur le terrein que nous réclamons n'étoit rien moins que prouvé; il ajoûta que, quand ce droit ſeroit auſſi conſtant qu'il eſt chimérique, on devoit employer, au lieu de la force deſtructive, la voie de la douceur, plus conforme aux Loix & à l'humanité; que ſi les acquéreurs des terres méritoient de la protection, les malheureux habitans opprimés & les Soldats expoſés aux maladies & à la mort n'en méritoient pas moins.

De La Haye, le 14 Décembre 1772.

L'Electeur Palatin a nommé le Droſſard (Bailli) de Ravenſtein, contrée enclavée dans le Brabant Hollandois, pour régler avec celui de Grave & de Kugk, les limites dont ce Prince & les Etats Généraux n'étoient pas encore convenus.

Le 2 de ce mois, il eſt entré à Douvres dix-huit Navires Hollandois endommagés par la tempête: il en a péri trois ſur cette côte, & un quatrieme a été obligé de couper ſon grand mât.

Des lettres de Surinam portent que dans une expédition contre les Negres révoltés, on avoit eu le bonheur de les mettre en déroute; qu'on avoit brûlé leurs habitations; qu'on avoit tué pluſieurs de ces rebelles, & qu'on en avoit fait cinquante priſonniers. On va punir ces derniers d'une maniere exemplaire.

Actions. Indes Orientales, 330. Indes Occidentales, 312 ½. Banque 4 ¼ pour 100.

De Verſailles, le 23 Décembre 1772.

On célébra, hier, dans l'Egliſe de Saint Louis, le Service ſolemnel fondé pour feu Monſeigneur le Dauphin, auquel aſſiſterent Monſeigneur le Dauphin, Monſeigneur le Comte de Provence, Monſeigneur le Comte d'Artois, Madame Adélaïde & Madame Sophie.

La Vicomteſſe de Choiſeul Meuſe & la Comteſſe de Groim ont eu l'honneur d'être préſentées à Sa Majeſté, la premiere par la Comteſſe de Choiſeul-Beaupré, la ſeconde par la Comteſſe de Narbonne.

Le ſieur Doublet, Peintre, Eleve de l'Académie de Peinture, a eu l'honneur de préſenter au Roi, ces jours derniers, un deſſin allégorique pour ſervir de frontiſpice au Recueil général de tous les ornemens antiques & modernes de l'Italie & de la France.

De Paris, le 25 Décembre 1772.

Le 19 de ce mois, on célébra, dans l'E-

Digitized by Google

glise Métropolitaine de Sens, le Service annuel pour feu Monseigneur le Dauphin. Le Duc de Montmorency, les Comtes de Muy, de Civerac, de Tavannes & de Talleyrand, Menins de ce Prince, assisterent à cette cérémonie, à laquelle le Cardinal de Luynes, Archevêque de cette Métropole, officia pontificalement.

On mande du Havre que le Navire *l'Assomption*, de Cherbourg, venant de la Guadeloupe, a fait naufrage à Guemezey : personne de l'équipage n'a péri.

La femme du nommé Dominique, Portier de l'Hôtel d'Estrées à Versailles, est accouchée, le 11 de ce mois, d'un garçon & de deux filles. Une des filles est morte après avoir été ondoyée ; les deux autres enfans se portent bien.

Des lettres de Perpignan, datées du 12 Décembre, portent que le Roussillon vient d'éprouver de nouvelles inondations plus terribles encore que les précédentes. Après une pluie continuelle qui a duré six jours, cette Ville a essuyé, le 7 de ce mois, depuis six heures du matin jusqu'à huit heures du soir, un orage accompagné de grêle & de tonnerre. La riviere de la Rets a inondé les campagnes ; celle de la Basse, qui n'est ordinairement qu'un ruisseau, s'est enflée si prodigieusement que l'eau est montée jusqu'au premier étage des maisons du Fauxbourg appellé la *Blanquerie* ; elle a renversé presque tous les murs des Jardins. Par surcroît de malheur, un canal, dérivé de cette riviere, s'étant engorgé & tous les égouts qui y ont leur issue, ayant reflué dans la Ville, les rues, depuis la porte de Saint Martin jusqu'à celle de Notre-Dame & au-delà, ont été submergées, & les habitans n'ont presque rien sauvé de ce qui se trouvoit dans leurs caves & même au rez-de-chaussée. La pluie a cessé, le 8, & les eaux ont commencé à s'écouler. Le même fléau a régné dans les parties de l'Espagne & du Languedoc qui avoisinent le Roussillon. Les trois rivieres qui traversent la plaine de cette Province n'ont jamais été si grosses. Les vents de Sud, d'Est & de Nord se croisoient avec tant de violence que les toutbillons ont enlevé des plantations entieres d'oliviers & de chênes, & même le clocher d'un hermitage situé sur la côte, dont on n'a pu découvrir encore ni les débris ni même les cloches.

Marie-Suzanne Baton de Pinguet, veuve en premieres nôces de Jean-Baptiste-Joseph Comte de Bourniers, & en seconde nôces de Louis-Esprit-Juvenal Marquis de Rochechouart, Colonel d'Infanterie, est morte à Nancy, le 5 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Louis de Thomas de la Valette, Supérieur Général de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, est mort en leur Maison de la rue Saint-Honoré, le 22 de ce mois, dans la quatre-vingt-quinzieme année de son âge. Il étoit Supérieur Général depuis le 13 du mois de Juin 1733.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.	*Lundi* 21	*Mardi* 22	*Mercredi* 23
Comp. d. Ind.			
Act. à 7 Coup.	Fête.	1375, 77 ½. 80	1390, 85, 87 ½
D°. 16/32 à 7 C.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8ᵉˢ à 4 C.	. . . . .	172	. . . . .
D°. 25/41 à 4 C.	. . . . .	56	. . . . .
Emprunt Oct.	. . . . .	296	. . . . .

CHANGES du 23

Amsterdam.	54 7/8
Londres. . .	30 1/16
Hambourg .	184 1/2.
Madrid . .	15. 6.
Cadix. . .	15. 4.
Livourne. .	96 à 95 1/4.
Gênes . .	94
Lyon, *Saints*.	au pair.

Etrennes de la Noblesse, ou Etat actuel des Familles Nobles de France & des Maisons & Princes Souverains de l'Europe pour les années 1772 & 1773. Chez Desventes de la Doué, Lib. rue Saint-Jacques. —— *Etrennes d'un Pere à ses Enfans*, seconde partie. Chez Grangé, Imp. Lib. au Cabinet Littéraire, Pont Notre-Dame. —— *L'Empire de Flore*, Estampe dédiée & présentée au Roi, gravée d'après le Tableau original de Nicolas Poussin, qui est au Cabinet du Roi, par M. Fessard, Graveur de la Bibliotheque du Roi. Chez l'Auteur, rue Froidmanteau. Prix 12 liv. —— *La Partie de Chasse de Henry IV*, en six Ecrans, dessinés par M. Gravelot. *L'Iconologie*, IXᵉ Suite. *Les Etres Moraux*, dessinés par le même, avec des explications. *Six beaux Ecrans*, dessinés par M. Boucher, avec des bordures par M. Choffard. Chez Latté, Graveur, rue Saint-Jacques.

On souscrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau rue Neuve des Filles-Saint-Thomas, pour les Abonnemens des Provinces ; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau Cul-de-Sac-Saint-Thomas-du-Louvre. L'Abonnement est de 12 liv. pour le caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 28 DÉCEMBRE 1772.

D'Alexandrie, le 5 Novembre 1772.

HUSSEIN Aga, Capidgi Bachi, & Chakirdgi Bachi (Grand Veneur) de Sa Hauteſſe, après avoir rempli la commiſſion dont il a été chargé par la Porte auprès de Mehemet Bey Abou-Dzab, s'eſt embarqué dans ce Port, le 19 du mois dernier, avec toute ſa ſuite, pour Satalie d'où il continuera, par terre, ſa route pour Conſtantinople.

Le 29 du mois dernier, Aly-Bey & le Cheik Daher étoient encore devant Jaffa dont la Garniſon continuoit à faire une vigoureuſe défenſe. On a reçu avis que la Ville de Seyde étoit bloquée par huit mille Turcs ſoutenus par un Corps de douze mille Druſes. On croit que le projet des Ottomans eſt moins d'attaquer cette Ville que de faire diverſion & d'engager Ali-Bey & le Cheik Daher à quitter le ſiege de Jaffa pour venir au ſecours de Seyde.

Un Bâtiment Grec venant des côtes de la Caramanie & arrivé dans ce Port le 27 du mois dernier, a rapporté qu'il avoit rencontré ſept Bâtimens Ruſſes faiſant voile pour la Syrie & commandés par le ſieur Panaiotti.

On écrit de l'Archipel que la Flotte Ruſſe a repris ſes opérations. On ajoute qu'il eſt arrivé à Rhodes un ordre de la Porte, par lequel il eſt enjoint de faire décharger tous les Bâtimens qui auroient des marchandiſes pour le compte des Turcs.

De Conſtantinople, le 17 Novembre 1772.

Les quarante jours fixés pour l'armiſtice étant écoulés, le Comte Alexis Orlow fit exécuter une deſcente à Tcheſmé pour intercepter la communication avec Chio. Kara Oſman Oglou, Commandant de Smyrne, informé de cet événement, ſe tranſporta ſur les lieux, attaqua les Ruſſes & les força de s'embarquer avec précipitation & avec perte de quelques centaines d'hommes.

On écrit de Patras que, le 24 Octobre, il y eſt arrivé une Flotte Dulcignote, compoſée de vingt Barques & de dix Navires achetés aux Raguſiens, ſous le commandement du fils de Mehemet, Pacha de Scutari. Elle porte des troupes de débarquement pour la Syrie & pour l'Egypte.

De Stockolm, le 4 Décembre 1772.

Le 30 du mois dernier, la Reine-Mere, accompagnée de la Princeſſe ſa fille, revint de Drottningholm en cette Capitale. La ſanté de Sa Majeſté eſt un peu altérée.

Le même jour, le Duc de Sudermanie, Chapitre des Ordres du Roi, en l'abſence de Sa Majeſté, & déclara Chevaliers de l'Ordre des Séraphins, ſur la nomination du Roi, le Grand-Duc de Ruſſie & le Comte de Gyllenſtierna, Sénateur retiré. Son Alteſſe Royale déclara auſſi Commandeurs de l'Ordre de l'Epée le Sénateur Comte de Falkengreen; le Sénateur Baron de Wrangel, le Comte de Wrangel, Vice-Amiral; le Général Baron de Hopken; le Général Baron de Sparre; le Général Baron Zöge de Manteuffel, Envoyé Extraordinaire du Roi à Berlin; le Général Struſſenfelt; le Baron de Boyé, Gouverneur de la Province de Nyland, en Finlande, & le Baron Charles Hierta, Colonel. Les Commandeurs de l'Ordre de l'Etoile Polaire, nommés à cette même occaſion, ſont le Sénateur Baron de Falkenbetg, Vice-Préſident du College de la Chancellerie; le Baron de Lagerflycht, Préſident du Parlement d'Abo; le Comte Duben, Préſident du College de la Réviſion; le Baron de Silfverſchöld, Préſident du Parlement de Jonkiöping; le Baron Hegardt, Secrétaire d'Etat; le Baron Ornſchöld, Gouverneur de la Province de Suder-

Digitized by Google

manie;le Baron de Legonhuſwud, Maréchal de la derniere Diete, & le Comte de Gyllenſtolpe, Grand Chambellan de la Reine-Mere.

La Commiſſion que le Roi a nommée pour s'occuper de tous les objets de Police qui pourront contribuer à l'ordre & à l'embelliſſement de cette Ville, a déjà commencé ſes délibérations.

Sa Majeſté a permis au Baron de Biörnberg, Lieutenant-Général & Chef d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & au ſieur de Platen, Colonel du Régiment de Savolax, de ſe retirer du ſervice.

Le Général Baron de Pechlin vient d'être transféré du Château de Gripsholm au Palais du Roi dans cette Capitale. On prétend que le Conſeil de Guerre va recevoir ordre d'examiner ſa conduite. Ce Tribunal eſt compoſé d'Officiers tirés de tous les Régimens du Royaume & il eſt préſidé par le Comte Horn, Lieutenant-Général.

On mande de Helſingborg que le ſieur Von Hauch, Lieutenant-Général & Commandant de la Forteresſe de Croneborg, à Elſeneur, a paſſé par cette Ville pour ſe rendre à Gothembourg & pour y complimenter Sa Majeſté, de la part du Roi de Danemarck.

Ulric Comte de Barck, Sénateur en fonctions, Grand'Croix Commandeur de l'Ordre de l'Epée, eſt mortici, le 2 de ce mois, dans la cinquante-cinquieme année de ſon âge.

Laurent Hummelhielm, Gouverneur de Province & Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Polaire, eſt mort en Smoland, âgé de ſoixante dix-huit ans.

De Vienne, le 8 Décembre 1772.

Leurs Majeſtés Impériales & Royale viennent de nommer Chambellans Actuels les Comtes Jean-Baptiſte de Walſch, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Ellrichshauſen, & Joſeph Kinski.

On apprend d'Eſclavonie que la mortalité qui y régnoit depuis quelque temps parmi les animaux, a totalement ceſſé & qu'on a fait uſage, avec le plus grand ſuccès, de la racine nommée *Petaſite*, tant pour guérir les bêtes attaquées de la maladie que pour en préſerver les autres.

La partie du Tirol nommée l'Eſchland vient d'être ruinée par des débordemens, tandis que les eaux de la Sille & de l'Inn ont ravagé d'un autre côté les environs d'Inſpruck: ce qui a le plus contribué à l'inondation de l'Eſchland, c'eſt le débordement d'un lac ſitué dans la vallée de Paſſerthel & que le haſard y a formé. En 1401, pluſieurs morceaux de glaces s'étant détachés des montagnes voiſines, interceptèrent le cours d'un petit ruiſſeau, dont les eaux s'étendirent dans la vallée & en firent un étang. Dès le mois d'Octobre dernier, ces eaux accrues par la fonte des neiges, ſe débordèrent & cauſèrent beaucoup de dommages dans les environs. L'exemple de ce lac, d'une eſpece ſinguliere, n'eſt point unique dans cette Province. Dans un Canton appellé Oetzthal, il s'en forma un l'année dernière, & qui, comme le précédent, eſt nommé dans le Pays le lac de glaces (*Eiſſée*): il eſt entouré de hautes montagnes par trois côtés & par le quatrieme il eſt fermé d'une digue naturelle que forment des monceaux de glaces fort épais, fort élevés & liés entr'eux par le même principe qui les a produits. Leur épaiſſeur eſt d'environ trois cens toiſes. Malgré la réſiſtance d'une pareille maſſe, on doit conjecturer que dans une année où la chaleur ſera plus forte & plus continue, ces glaces venant à fondre, ouvriront une iſſue aux eaux du lac qui ravageront tout ce qui ſe rencontrera ſur leur cours, & il ſeroit poſſible de prévenir ce malheur, en leur donnant de l'écoulement. En 1678, il ſe forma, de la même maniere & au même endroit, un lac qui ſubſiſta juſqu'en 1681, & ce ne fut qu'en 1712 que le dernier glaçon diſparut.

Marie-Joſeph Comteſſe Douairiere de Kevenhüller, née Comteſſe de Saint-Julien, Grande-Maîtreſſe de la feue Impératrice Joſeph, eſt morte, dans cette Capitale, le 4 de ce mois.

De Ratiſbonne, le 4 Décembre 1772.

Quoiqu'en général la moiſſon ait été abondante, la cherté continue toujours, & le Magiſtrat de cette Ville a député un de ſes Membres à Ulm pour acheter des grains. On craint encore, de la part de la Baviere, les triſtes effets du monopole, malgré le ſoin que l'Electeur a pris de le prévenir par ſon Ordonnance du 18 Août, concernant la vente des grains, tant dans les marchés que dans les maiſons privilégiées. Les 13 & 14 Octobre derniers, il a paru deux nouveaux Réglemens à ce ſujet; l'un eſt une interprétation de l'Ordonnance précédente, & l'autre a pour objet l'établiſſement de dix-neuf Bureaux de dépôt, dans autant de Villes ou Bourgs de l'Electorat & Duché de Baviere. Les Cultivateurs & autres Propriétaires de grains ſeront tenus d'en vendre à ces Bureaux une certaine quantité qu'on fera expoſer les jours de marché concurremment avec le bled des particuliers afin de maintenir celui ci dans un prix toujours égal.

Digitized by Google

De Barcelone, le 1^r Décembre 1772.

Dona Marie Panés, veuve d'un Colonel d'Infanterie, eſt morte, ces jours derniers, dans la cent quatrieme année de ſon âge.

De Rome, le 9 Décembre 1772.

On aſſure que Sa Sainteté tiendra, Lundi, un Conſiſtoire, & l'on croit qu'indépendamment des expéditions relatives aux ſieges vacans, le Saint Pere créera quelques Cardinaux. Il vient de nommer à l'Evêché de Viterbe le Pere Paſtrovic, Religieux de l'Ordre des Mineurs Conventuels, & de donner la place de Conſulteur du Saint Office, que ce dernier occupoit, au Pere Martinelli, Religieux du même Ordre.

On mande de Civita-Vecchia que le feu ayant pris à une caiſſe remplie de fuſils chargés, dans la Salle d'armes du Pape, peu s'en eſt fallu que cet accident n'ait occaſionné la ruine entiere de la Ville; il y avoit dans la même Salle beaucoup d'autres caiſſes également remplies de fuſils chargés qui heureuſement n'ont pas pris feu. Une partie du plancher de la Salle du Gouverneur eſt tombée; pluſieurs perſonnes ont été bleſſées, & une ſeule l'a été dangereuſement.

De Veniſe, le 4 Décembre 1772.

Il paroît certain que la Flotte Turque, commandée par le fils du Pacha de Scutari, a été attaquée par les Ruſſes, & voici ce que portent les lettres qu'on a reçues ici ſur cet événement.

« Trois Frégates & deux petits Bâtimens Ruſſes, dépêchés contre l'armement du Pacha de » Scutari, compoſé de ſoixante-onze Navires » armés, tant Raguſiens que Dulcignotes, » arriverent à Patras, le 8 Novembre dernier, & attaquerent quatorze de ces Bâtimens » qui étoient à l'ancre dans le Golfe. Le Commandant Ruſſe, ayant eſſuyé quelques décharges des canons du Fort, s'approcha de » ces Navires & y mit le feu. Le fils du Pacha » de Scutari deſcendit à terre avec ſes troupes. » Les Ruſſes, ayant fait un débarquement, » les pourſuivirent, & il y eut une action dans » laquelle les deux Partis perdirent du monde. » Après cette expédition, le Commandant » Ruſſe a fait voile pour le Golfe de Lépante » où le reſte de la Flotte Ottomane s'étoit » retiré; l'on ne ſçait encore quel a été le ſuc» cès de cette ſeconde entrepriſe. »

De Livourne, le 18 Novembre 1772.

Les lettres reçues de Chypre portent que les affaires de la Syrie ſont toujours dans le même Etat; que les Négocians de Baruth ne ſont point encore rentrés dans cette Ville & qu'ils continuent d'habiter la montagne de Caſtrevan, en attendant que la tranquillité ſoit rétablie dans le Pays; enfin que le Cheik Daher & Ali-Bey font des efforts inutiles pour ſe rendre maîtres de Jaffa.

De Mantoue, le 27 Novembre 1772.

Le fleuve Oglio eſt ſorti de ſon lit & s'eſt répandu dans les campagnes avec tant de rapidité que les habitans, n'ayant pu ſe ſauver ſur les hauteurs, ſont montés ſur les toits des maiſons & ſur les arbres. Ils ſont, depuis deux jours, dans cette triſte ſituation ſans avoir pris aucune nourriture; nos Magiſtrats s'occupent du ſoin de leur envoyer des ſecours.

De La Haye, le 18 Décembre 1772.

Les Bourguemaîtres & Régens de la Ville de Delft ont élu Penſionnaire, à la place du ſieur de Bleiſwic, actuellement Penſionnaire de la Province, le ſieur Guillaume-Balthazar Emants.

La femme de Jean Kamps accoucha, le 9 de ce mois, à Groningue, de trois garçons bien conſtitués; ils ſe portent bien, ainſi que la mere qui avoit déjà dix enfans & qui met au monde deux jumeaux à ſes quatriemes couches.

Quoique la récolte des grains ait été plus forte cette année que les précédentes, on uſe de grandes précautions pour la conſerver juſqu'à ce qu'il ſoit établi, par rapport au beſoin & à l'abondance, une eſpece d'équilibre entre les Nations. La chûte du commerce de Pologne, troublé dans le cours & aux embouchures de ſes rivieres, a occaſionné des prohibitions dans pluſieurs Etats.

En recevant la nouvelle que des Vaiſſeaux Ruſſes ont attaqué & mis en déroute vers le Golfe de Lepante une Flotte Turque, on a appris en même temps que les Tartares de la Crimée ſont tombés ſur les Garniſons Ruſſes & les ont forcées d'évacuer la Peninſule, après s'être emparés de leurs proviſions & de leurs munitions de guerre. On eſpere que le premier de ces événemens ne retardera pas les négociations de Bucharest, & que le ſecond pourra les avancer, parce qu'il paroîtra inutile de protéger des Peuples qui ne veulent point de protecteurs. Quoi qu'il en ſoit, les Tartares ont envoyé à la Porte des *Arz-Mazars* (Requêtes) pour implorer ſon ſecours; on ignore le parti que le Divan prendra à cette occaſion.

Actions. Indes Orientales, 329. Indes Occidentales, 32 $\frac{1}{2}$. Banque, 4 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ pour 100.

De Verſailles, le 26 Décembre 1772.

Le 24 de ce mois, veille de Noel, le Roi,

Digitized by Google

accompagné de la Famille Royale, se rendit, vers les dix heures du soir, dans la Chapelle du Château. Sa Majesté, après avoir assisté aux Matines, entendit la Messe, pendant laquelle la Musique du Roi exécuta différens Noëls & un Motet de la composition du sieur Mathieu, Maître de Musique de Semestre. Le lendemain, jour de Noël, Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, entendit la Grand'-Messe, chantée par la Musique du Roi, & à laquelle l'Archevêque de Bordeaux officia. La Marquise de Flamarens fit la quête. Madame Elisabeth assista à l'Office dans la Tribune.

Le 22 de ce mois, le Baron de Flôme, Envoyé Extraordinaire de Danemarck, présenta au Roi trente-deux Gerfauts d'Islande. Ce présent, que le Roi de Danemarck est dans l'usage de faire tous les ans à Sa Majesté, fut reçu par le Duc de la Vallière, Grand Fauconnier de France, & le Chevalier Forget, Capitaine du Vol du Cabinet du Roi.

De Paris, le 28 Décembre 1772.

On célébra, le 23 de ce mois, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Panthemont, un Service solemnel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin.

On mande de Collioure quelques nouvelles particularités à l'occasion des orages & des inondations qui ont désolé la Province du Roussillon & les environs. Le 7 de ce mois, on apperçut, entre midi & une heure, un tourbillon en forme de colonne verticale s'appuyant sur la surface de la mer & entraînant avec elle une grande masse d'eau qu'elle quittoit & reprenoit par la rapidité de sa marche. Cette colonne entra dans le vallon de Ravansl qui touche aux fortifications de Collioure, abattit dans sa course des arbres, des maisons & continua ses effets jusqu'à la Métairie du sieur Leclerc, située à la droite du chemin de Perpignan. Le diamètre de sa rotation peut être estimé, par ses effets, de sept à huit toises. On observe que les lieux les plus endommagés sont sur la ligne de l'Est à l'Ouest.

Le Lundi 14 Décembre, on célébra, dans l'Eglise de la Paroisse de Pertain, Diocèse de Noyon, Election de Péronne, la cinquante-troisieme année de mariage de Pierre Lefebvre, Fouleur de bas, âgé de soixante-quinze ans, & de Marguerite Castel, âgée de quatre-vingt.

Le nommé Jean Couchet, Journalier, du Diocèse de Rhodez, est mort à Rieupeyroux, à l'âge de cent quatorze ans.

Anne Perette, veuve de Bonvoisin, Mercière, est morte au Bourg de Saint Pierre-sur-Dive, en Normandie, dans la centunieme année de son âge.

COURS DES EFFETS PUBLICS 1772.

Décembre.	*Jeudi 24*	*Vendredi 25*	*Samedi 26*
COMP. D. IND.			
Act. à 7 Coup.	1390, 92 $\frac{1}{2}$, 90	Fête.	Fête.
D°. $\frac{24}{25}$ à 7 C.			
D°. 8es à 4 C.			
D°. 25es à 4 C.			
Emprunt Oct.	296, 97		

CHANGES du 24

Amsterdam.	54 $\frac{7}{8}$
Londres.	130 $\frac{25}{32}$
Hambourg.	184 $\frac{1}{2}$.
Madrid.	15. 6
Cadix.	15. 4
Livourne.	95 $\frac{1}{4}$
Gênes.	24
Lyon, *Saints*	au pair.

Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulisse, représentées en une suite de soixante-douze Estampes de format in-4°, grand papier, proposées par souscription, premiere livraison de ces Estampes gravées d'après les Dessins de Charles-Monnet, Peintre du Roi, par Jean-Baptiste Tilliard. Chez l'Auteur, Quai des Augustins, maison de M. Debure, Lib. —— *Traité Général des Pêches & Histoire des Poissons*, &c. Seconde Partie ; suite des Arts de l'Académie des Sciences, par M. Duhamel Dunonceau. Chez Saillant, Lib. rue S. Jean-de Beauvais, & chez la veuve Desaint, rue du Foin. On trouve aussi chez ce dernier Libraire l'*Almanach de Saxe-Gotha* pour 1773. —— *Almanach Géographique*, nouvelle Edit. *Almanach Anecdotique du Regne de Louis XV. Le Petit Rameau, ou Principes courts & faciles pour apprendre soi-même la Musique. Les quatre Saisons & les quatre Heures du Jour. Les Etrennes de l'Amour & celles du Sentiment*, tous avec petite & gain & stylet pour écrire. Chez Desnos, Lib. Géogr. rue Saint Jacques. —— *La Galerie des Combinateurs*, Ouvrage dédié aux Actionnaires de la Loterie de l'Ecole-Royale-Militaire, avec quatre Gravûres. Prix 6 liv. Chez Mérigot le jeune & Couturier le fils, Libraires, Quai des Augustins, & chez l'Auteur, rue des Lavandieres Sainte-Opportune.

On souscrit, tous les jours, pour la Gazette de France, au Bureau, rue Neuve des Filles-Saint-Thomas, pour les Abonnemens des Provinces ; & pour ceux de Paris & de la Cour, au Bureau, Cul-de-Sac-Saint-Thomas du Louvre. L'Abonnement est de 12 liv. pour le Caractere ordinaire & de 24 liv. pour le gros caractere.

Digitized by Google